HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES OU NOUVELLE COLLECTION DE TOUTES LES...

Digitized by Google

BIBLIOTECA
S.A.R.
DVCHESSA HÉLÈNE D'AOSTA
CAPODIMONTE
I C
XVII
76

Digitized by Google

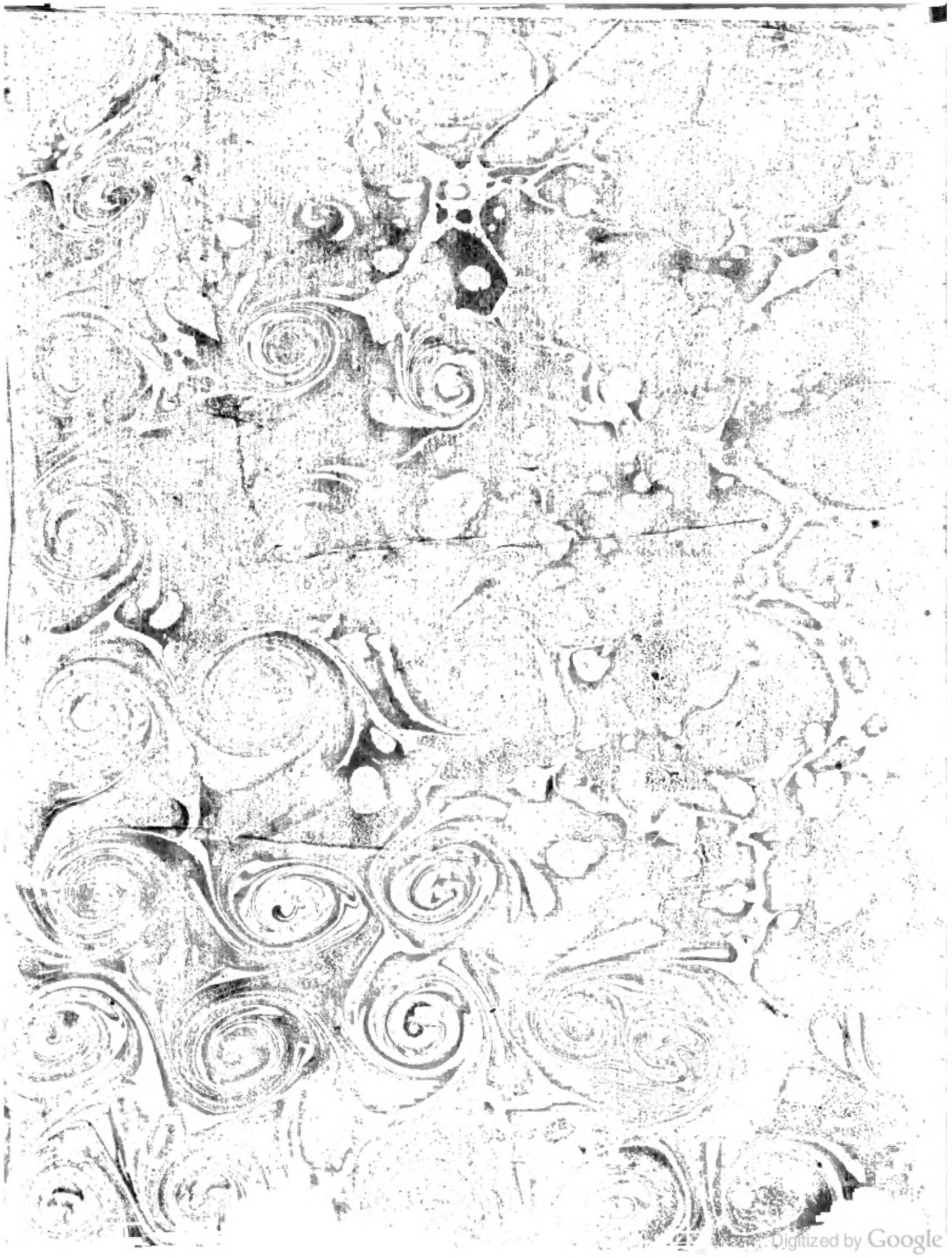
Digitized by Google

A 331 5

Digitized by Google

C96851

SUITE
DE
L'HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES,
OU DE
LA NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,
Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues, &c.

TOME DIX-SEPTIEME,

CONTENANT les Restitutions & les Additions de l'Édition de Hollande,
POUR SERVIR
DE SUPPLEMENT
A L'ÉDITION DE PARIS.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

A AMSTERDAM,
CHEZ ARKSTÉE ET MERKUS.
M. DCC. LXI.

MARCELLO DURAZZO fu Giuseppe
N6
Digitized by Google

Digitized by Google

PREFACE.

LE ſeizieme & dernier Tome de l'Hiſtoire des Voyages, publiée par ſouſcription, ne contenant que la Table générale des Matieres, on a cru que tout important & tout indiſpenſable qu'un ſecours de cette nature doit paroître, à la fin d'un Ouvrage ſi long & ſi varié, il étoit d'autant moins néceſſaire d'y joindre une Préface, que M. l'Abbé Prevoſt s'eſt repoſé de cette laborieuſe partie ſur les ſoins d'un autre (*a*). Il s'eſt contenté de l'annoncer pluſieurs fois, dans le cours de ſon travail ; & le ſujet ne demande pas, au fond, d'autre éclairciſſement que ſon titre.

Mais, quoique l'Ouvrage ſoit réellement fini, & la Souſcription fermée par ce Tome, on conçoit que n'ayant pû s'étendre dans l'avenir, c'eſt-à-dire, embraſſer d'autres Relations de Voyages, que celles qui ont été publiées juſqu'à notre tems, il laiſſe à deſirer une continuation, qui ne doit pas avoir d'autres bornes que la fin du Monde, ou, ce qui revient à la même idée, le tems où les hommes, renonçant à toutes vûes d'intérêt & de curioſité, ceſſeront d'être inquiets dans leur Patrie, d'en ſortir & de traverſer les Mers, pour ſatisfaire l'une ou l'autre de ces deux paſſions. Si ce changement eſt impoſſible dans le cœur humain, on doit s'attendre qu'il ſe fera toujours des Voyages, qu'il ſe publiera toujours des Relations, & par conſéquent, que dans tous les ſiecles futurs, Didot & ſes Deſcendans ſeront obligés d'en donner, par intervalles, un, deux ou pluſieurs nouveaux Volumes, pour ſervir de ſupplément ou de ſuite aux ſeize premiers.

C'eſt un grave engagement, dans lequel ils veulent entrer dès aujourd'hui par un Tome détaché, qui ſera le premier de ſon ordre, & qu'ils publient ſans ſouſcription, parcequ'ils ne peuvent répondre du tems où les nouvelles Relations, qu'ils eſperent de l'avenir, ſeront aſſez abondantes pour en fournir un ſecond. Ainſi le Public, en fermant la Souſcription par ce qui reſte à payer du Tome XVI, ſe voit libre de ne pas aller plus loin, s'il ſe borne à la connoiſſance des Relations

(*a*) M. Chompré, Maître de Penſion, Neveu de l'Auteur du Dictionnaire de la Fable.

Digitized by Google

déja publiées. Cette Suite, qu'on commence ici, ou plutôt que l'on promet, à meſure qu'il en naitra de nouvelles, fera comme un Ouvrage ſéparé. Cependant, on ne peut déſavouer qu'elle n'appartienne aſſez néceſſairement au premier Ouvrage, & que particulierement ce Tome n'ait, avec pluſieurs des précédens, une liaiſon, qui ne permet gueres de lire les uns ſans conſulter l'autre. Mais cette remarque conduit à des explications plus détaillées, qui vont faire proprement l'objet de cette Préface.

Le Public n'ignore pas, & les Gazettes l'ont ſouvent informé, qu'à peine le premier Tome de l'Hiſtoire Générale des Voyages fût ſorti de la Preſſe à Paris, que les Libraires de Hollande, accoutumés de tout tems à contrefaire les Ouvrages François, dont ils eſperent quelque profit, entreprirent d'en faire une nouvelle Edition. Il falloit quelque raiſon ſpécieuſe, pour juſtifier le tort qu'ils faiſoient au Libraire de Paris: elle fut priſe de l'intention qu'ils s'attribuerent de perfectionner l'Ouvrage par des corrections, des additions & des reſtitutions.

1°. Comme il n'étoit queſtion alors que de la partie traduite, ils accuſerent le Traducteur de s'être écarté, en pluſieurs endroits, de la vérité du Texte, ou d'être tombé dans d'autres erreurs, qu'ils ſe croyoient capables de corriger; & l'Auteur des Cartes Géographiques, d'avoir changé quelques poſitions, qu'ils promettoient auſſi de rectifier. Ils allerent juſqu'à promettre des Figures & des Plans, fort ſupérieurs aux nôtres.

On leur a laiſſé le plaiſir, qu'on ne pouvoit leur ôter, de vouloir nuire à ceux dont ils uſurpoient le bien, & l'on s'eſt borné, par des réponſes claires & civiles, à leur en refuſer le pouvoir. Le Traducteur leur a répondu, dans pluſieurs de ſes Préfaces, qu'il s'étoit écarté volontairement du Texte Anglois, lorſqu'il avoit jugé ce changement néceſſaire, pour l'intérêt même de la vérité, de l'ordre, de l'honnêteté, ou de la Religion; & que ſi d'ailleurs il étoit tombé, lui, ou l'Imprimeur, dans quelques-unes de ces erreurs qui échappent à la plus exacte attention dans un long Ouvrage, elles ſeroient réparées, ſuivant l'uſage de la République des Lettres, par un fidele *Errata*. Le Géographe s'eſt juſtifié avec autant de raiſon, que de modeſtie & de politeſſe, ſans faire trop valoir l'avantage reconnu de la

Digitized by Google

Géographie Françoiſe, ſur celle de la plûpart des autres Nations, & ſans badiner aux dépens de ſes Accuſateurs, par des récriminations beaucoup plus juſtes que leurs reproches. A l'égard de la Gravure, ce ne peut être dans l'Europe éclairée, que les Cochin, les Chedel, les Tardieu, les Beauvais, &c. aient jamais beſoin d'excuſe ou d'apologie.

II°. Une autre ruſe des Libraires Hollandois, pour accréditer leur entrepriſe, fut de promettre des *Additions*. Ici l'on ne peut diſconvenir que s'ils s'étoient expliqués de meilleure foi, & qu'au lieu d'une promeſſe vague, qui ſemble annoncer des Additions pour toutes les parties de l'Ouvrage, ils ſe fuſſent contentés d'aſſurer que leur ſéjour en Hollande les avoit mis en état d'y faire quelques découvertes, que le Traducteur n'a pû faire en France, ſur ce qui regarde les Colonies Hollandoiſes, ils ne mériteroient que de vrais éloges. C'eſt à quoi ſe réduiſent, en effet, preſque toutes leurs Additions. Mais, quoiqu'elles ne regardent gueres que leur Pays, ou ſes dépendances, on ne laiſſe pas de leur rendre graces du ſoin qu'ils ont pris de les recueillir ; & ce ſentiment eſt ſi ſincere, que pour leur faire honneur de leur travail, autant que pour ne rien laiſſer manquer de véritablement utile à l'Ouvrage de M. l'Abbé Prevoſt, on prend le parti de les donner, avec des renvois aux Articles qu'elles regardent, & ſans autres changemens que ceux qui ſeront expliqués dans leurs Introductions. Comme elles peuvent porter le nom de Supplément, on a cru devoir en compoſer le premier Tome de la Suite qu'on promet aux ſeize, dont la Souſcription eſt fermée ; & c'eſt ce qu'on offre ici, ſous ce titre. Il eſt aiſé de concevoir, à préſent, comment ce Tome ſera lié plus particulierement que ceux qui doivent le ſuivre, avec quelques-uns des précédens.

III°. La troiſieme promeſſe des Libraires Hollandois regardant les *Reſtitutions*, on ne craint pas d'aſſurer que de toutes celles qu'ils ont faites avec tant de ſcrupule, il n'y en a pas une qui ne ſoit inutile. Tout Ecrivain de bon goût concevra facilement que les Auteurs Anglois, ne s'étant pas attachés à mettre beaucoup de politeſſe dans leur ſtyle, & le plus ſouvent n'ayant pas fait difficulté de copier les Relations originales, ont dû quelquefois tomber, comme les Voyageurs mêmes, dans la plus peſante & la plus ennuyeuſe diffuſion. C'eſt à quoi le Traducteur s'eſt efforcé de remédier ; & peut-être ne l'a-t-il pas toujours

Digitized by Google

fait avec aſſez de ſévérité. Il en a fait des excuſes au Public dans la plûpart de ſes Avertiſſemens ; & ſes raiſons, priſes de l'uſage où l'on eſt à Londres de publier les Ouvrages d'une grande étendue par feuilles hebdomadaires, ce qui ne lui permettoit de recevoir que ſucceſſivement toutes les parties de l'Original Anglois, ont été goûtées en France (*a*). Mais ce qu'il regrette de n'avoir pû faire plus parfaitement, les Editeurs Hollandois lui reprochent de l'avoir entrepris ; & croyant devoir aux Relations de Voyages le même reſpect qu'aux anciens Claſſiques, ils ſe ſont efforcés de rétablir tout ce qu'il a retranché. Auſſi la plûpart de ces reſtitutions ne ſervent-elles qu'à prouver le deſſein qu'ils ont eu de faire valoir leur Edition par toutes ſortes de voies. Souvent même ils ſont obligés, contre leur propre intention, de reconnoître que les retranchemens ont été faits à propos, & de renoncer (*b*) par conſéquent

(*a*) Avec d'autant plus de juſtice, que ſon aſſujettiſſement à donner deux volumes chaque année, l'obligeant d'envoyer chaque feuille à la Preſſe, auſſitôt qu'elle étoit traduite, il n'a jamais pû réunir ſous ſes yeux les différentes parties du ſujet, pour y mettre la préciſion & l'ordre qui manquent ſouvent dans l'Original.

(*b*) On ſe contentera d'en donner quelques exemples. Tome I, pag. 167 de l'Edition Hollandoiſe, relative à la page 151 de l'Edition de Paris, on lit dans une Note : » Le Traducteur » a ſupprimé ici la ſuite détaillée du » Journal, depuis le 7 juſqu'au 23, » qui ſe trouve dans l'Original, » mais qui ne contient que des noms » de Vents, & le nombre de milles » que fit la Flotte chaque jour : ainſi » nous ne croyons pas néceſſaire de » ſuppléer à cette omiſſion. La ſeule » choſe qui mérite peut-être d'être » remarquée, c'eſt que le 9, le Bacha fit ôter les Chrétiens des fers «.

Dans un autre endroit [page 168] la note (*m*) porte : » Ici encore le » Traducteur a ſupprimé le Journal » du voyage de la Flotte, depuis le » premier Décembre juſqu'au 6. Il » ne contient rien d'intéreſſant.

Ailleurs [page 173] on lit dans la Note (*f*) : » Le Traducteur a omis » la ſuite du Journal, depuis le 17 » Juin juſqu'au 26 d'Octobre, qui » eſt fort court & fort ſec, puiſqu'il » ne contient que le tems que l'on » employa à tirer ſur le rivage les » divers Bâtimens qui compoſoient » la Flotte. Ce détail n'a rien d'in- » téreſſant : ainſi nous ne croyons » pas qu'il ſoit néceſſaire de l'inſé- » rer ici «.

Ailleurs [page 202] Note (*f*) : » Les Auteurs Anglois trouvent tout » ce paſſage embrouillé & imparfait. » Pour y remédier, le Traducteur a » fait quelque tranſpoſition, qui y » répand un peu plus de clarté, & a » ſupprimé ici, *ſa diſtance eſt de* » *trois lieues & demie* ; ce qui effec- » tivement ne paroît rien ſignifier «.

Ailleurs [page 204] Note (*b*) : » Le Traducteur a ſupprimé ici un

Digitized by Google

à l'engagement qu'ils ont pris *de reſtituer avec ſoin*, comme ils le diſent dans leurs Titres & leurs Préfaces, *ce que le Traducteur a jugé à propos d'omettre ou de ſupprimer.*

Ils ont auſſi reconnu, avec le Traducteur, que diverſes notes de l'Ouvrage Anglois auroient paru choquantes aux honnêtes gens, parcequ'elles renferment des invectives peu décentes contre la Religion Catholique. » C'eſt, diſent-ils, de quoi nous » ne diſconvenons pas tout-à-fait. Il eſt vrai que les Auteurs » Anglois ont quelquefois employé des expreſſions qu'un Ec- » cléſiaſtique de la Communion de Rome pouvoit ſe diſpenſer » de rendre mot à mot. Auſſi les avons-nous adoucies de fa- » çon qu'elles n'offrent rien de choquant aux Lecteurs rai-

» Paragraphe entier de l'Original. » Ce Paragraphe ſemble ne dire autre choſe que ce qui eſt dans le » précédent; c'eſt-là, ſans doute, » la raiſon pour laquelle le Traducteur l'a omis «.

Ailleurs, [page 209] Note (*e*) : » On a omis ici un petit nombre » de remarques ſur l'Egypte, qui ne » tendent qu'à montrer combien ce » Pays étoit alors peu connu des Portugais «.

Ailleurs, [page 255] Note (*b*) : » Le Traducteur omet ici le détail » du Journal juſqu'au 8, qui eſt dans » l'Anglois, mais qui effectivement » ne contient que le nombre de lieues » qu'on fit chaque jour; excepté qu'il » y eſt dit que l'Ile de Gomera eſt » entre Ténérife & Palma, à douze » lieues à l'Eſt de la derniere, & à » huit lieues à l'Oueſt de la premiere; » que ces Iles ſont à ſoixante lieues » de Madere; & qu'à l'Oueſt, ou » plutôt, ſuivant la remarque des » Auteurs de ce Recueil, à l'Eſt de » Ténérife, il y a trois autres Iles » nommées la grande Canarie, Forte-ventura & Lancerotte «. N'eſt-il pas ſurprenant que les Editeurs Hollandois aient pû regretter les triviales remarques, qu'ils ſauvent ici de la juſte ſuppreſſion du Traducteur?

Ailleurs, [page 269] Note (*f*) : » Le Traducteur a ſupprimé ici le » détail qui ſe trouve dans l'original, des marchandiſes que les » Anglois donnerent en échange contre cet or, & qui conſiſtoient en » étoffes, couteaux, ſonnettes, &c; » mais comme il n'y a rien en cela » d'intéreſſant, nous n'avons pas cru » qu'il fallût ſuppléer à ſon omiſ- » ſion «.

Ailleurs, [page 276] Note (*d*) : » Le Traducteur a inſéré ici ſes propres réflexions à la place de la deſcription du combat, qui ſe trouve » dans l'original; mais comme elle » ne contient rien d'intéreſſant, nous » avons cru pouvoir nous diſpenſer » d'en donner la traduction «.

Ailleurs, [page 300] Note (*h*) : » Il faut remarquer que le Traducteur n'a mis ici que l'extrait du » diſcours de Baker, qui eſt beaucoup plus étendu dans l'Anglois: » mais comme il eſt fort chargé d'exagérations poétiques, qui aboutiſ- » ſent à ce qu'on trouve ici dans la » traduction, nous n'avons pas cru

» ſonnables, de quelque communion qu'ils ſoient (*a*) «.

Qui ne s'imagineroit, après cette déclaration, que les Editeurs Hollandois ont effectivement modéré ce que l'Original a de révoltant, & ſe ſont contenus dans les bornes de la bienſéance ? Voici néanmoins toutes leurs reſtitutions de ce genre. En approuvant, comme on le proteſte ici, la ſuppreſſion que le Traducteur a faite de ces ſatyres, qui n'ont d'ailleurs nul rapport au plan de l'Ouvrage, ni ſouvent même au fond du ſujet, on ne doit craindre aucun ſoupçon de malignité dans le parti qu'on prend de les repréſenter au Lecteur, telles que les Editeurs Hollandois les ont données pour les *adoucir*. Tout le monde ſentira qu'on n'a pas d'autre vue que d'ôter à leur Edition cette prétendue ſupériorité (*b*) ſur la nôtre, & de ſatisfaire ceux qui veulent ſavoir ſur quel fondement ils l'établiſſent. Ajoutons que des attaques & des invectives, de cette nature, ne peuvent au fond bleſſer perſonne ; car les Catholiques, & ſur tout les Ordres Religieux qu'elles regardent, ſavent quelle idée ils y doivent attacher ; & ceux qui s'emportent à de telles indécences, y prenant plaiſir ſans doute, on doit conclure que de part & d'autre, perſonne ne peut ſe croire offenſé.

» qu'il fût néceſſaire de nous amuſer » à le traduire en entier «.

Ailleurs, [page 304] Note (*b*) : » L'original avertit que Hackluyt n'a » rien négligé pour ſe procurer quelque Relation de ce voyage ; mais » qu'il n'en a pu recueillir que le petit nombre de particularités dont » on voit ici l'Extrait, qui a encore » été abregé par le Traducteur, ſans » qu'il ait rien omis d'eſſentiel «. On voit que les Editeurs Hollandois rendent quelquefois juſtice, non-ſeulement aux *ſuppreſſions*, mais encore aux *abbréviations* du Traducteur.

Ailleurs : » Le Traducteur a ſagement ſupprimé la plus grande partie des termes injurieux & des diſcours emportés du Pyrate.

Ailleurs : » Le Traducteur a ſagement retranché de cette converſation, pluſieurs choſes de peu de » conſéquence, & qui, à proprement » parler, ne ſont que des répétitions » inutiles de ce qu'il en a conſervé, » &c, &c «.

Il ſeroit inutile de joindre ici la ſuite de tous ces aveux, qui ne ſont pas moins fréquens dans les autres Tomes, & par leſquels nous voulons faire obſerver ſeulement la vaine enflure de leur titre & de leurs promeſſes, puiſqu'ils ſe trouvent continuellement réduits à les démentir par un langage oppoſé. A l'égard de leurs reſtitutions réelles, on répéte qu'il n'y en a pas une qui puiſſe paſſer pour néceſſaire, & que la ſeule lecture de ces paſſages fait ſentir les raiſons de préciſion & de goût qui ont porté le Traducteur à les ſupprimer.

(*a*) Avertiſſement de leur Tome III, page v.

(*b*) C'eſt un terme qu'ils emploient ſouvent.

Tome

Tome I. pag. 313 de l'Edition de Paris. Le Traducteur abrége, avec autant d'égards pour la vérité que pour la décence, les malheurs d'une des plus grandes Maiſons d'Irlande, & ſupprime des réflexions fort injurieuſes pour une Nation entiere. Voici la reſtitution des Editeurs & l'adouciſſement qu'ils y apportent, pages 350 & 351 de leur premier Tome.

» Tout ce paragraphe ne préſente que très imparfaitement le » ſens de l'Original, que nous allons rendre plus fidelement. Quel- » ques Anglois ayant demandé, en conſéquence de la promeſſe » qui leur avoit été faite, d'être laiſſés dans les Iles pour atten- » dre l'occaſion de retourner en Angleterre, un Gentilhomme » Irlandois, fils du fameux Traître Jean de Deſmond, & Cou- » ſin du dernier Comte de Deſmond, fut envoyé de Vaiſſeau en » Vaiſſeau, pour les perſuader d'entrer au Service d'Eſpagne. Il » leur promit une paie plus forte, leur fit eſpérer des avance- » mens, & leur repréſenta que pour le ſalut de leurs ames, ils » auroient la liberté de profeſſer la véritable Religion Catholi- » que. Raleigh fait quelques réflexions là-deſſus. Les Anglois & » Irlandois rebelles, dit-il, étoient ſi pauvres & ſi miſérables, » que n'ayant point d'habits, ils volerent ceux de leurs infortu- » nés Compatriotes, quelque déchirés qu'ils fuſſent : ils leur en- » leverent même leurs chemiſes enſanglantées, de deſſus le corps, » & leur ôterent juſqu'à leurs ſouliers : cela étoit d'un mauvais » augure pour l'augmentation de leurs gages. Quant à l'avance- » ment qu'on leur avoit fait eſpérer, ils n'avoient pas lieu de ſe » flatter qu'on leur tînt parole. Des gens, qui manquent à la fi- » delité qu'ils doivent à leur légitime Souverain, ne peuvent pas » compter ſur la faveur du Prince au ſervice duquel ils paſſeront. » S'il les emploie, ce ne ſera que dans des entrepriſes déſeſ- » pérées.

» Quant à Deſmond, Raleigh obſerve qu'il auroit dû être le » dernier à ſe charger de corrompre les Anglois. Il en avoit trop » coûté à ſa famille pour avoir changé de parti. Le Comte de » Deſmond, ſon Couſin, étoit Palatin de Kerry, & un des plus » grands Seigneurs d'Irlande : il comptoit à ſa ſuite plus de qua- » tre cens Gentilshommes de ſon nom & de ſa Famille. S'étant » rebellé & ayant paſſé du côté des Eſpagnols, il ſe vit dépoſ- » ſedé de tous ſes biens. La plûpart de ſes Parens furent tués, & » lui-même fut décapité par un Soldat de ſa Nation, qui l'avoit » attrapé. Son autre Couſin, Jean de Deſmond, avoit été pendu » à la porte de la Ville où il étoit né. Son troiſieme Frere, nommé

» Jacques, avoit auſſi été pendu, & enſuite écartelé dans la même » Ville.

» Par rapport à la Religion, Raleigh remarque qu'il faudroit » un volume entier, ſi l'on vouloit rapporter tous les exemples » qui font voir que les Eſpagnols emploient le voile de la piété » pour couvrir leurs vûes ambitieuſes. Ils envahiſſent tous les » Royaumes de l'Europe : s'ils ſont réformés, c'eſt ſous prétexte » de Religion ; s'ils ſont Catholiques, c'eſt pour eux un titre de » poſſeſſion : on diroit que les Rois de Caſtille ſont les Héritiers » légitimes de tout le Monde. S'ils n'oſent pas attaquer une Na- » tion à force ouverte, ils entretiennent des Traîtres au milieu » d'elle, & par-là ils ont réuſſi à perdre pluſieurs Familles en » Angleterre, ſans que cependant il paroiſſe que ceux qu'ils em- » ploient ſoient récompenſés des ſervices qu'ils leur rendent. Si » les Anglois Catholiques veulent ſavoir de quelle maniere ils » en ſeront traités, ils n'ont qu'à jetter les yeux ſur le Portugal : » quoiqu'on y profeſſe la même Religion qu'en Eſpagne, les Eſ- » pagnols y exercent les plus horribles violences contre la Nation » & les gens riches ; de ſorte qu'on peut dire qu'il vaut mieux être » ſous la domination des Turcs, que dans l'eſclavage ſous les » Eſpagnols. Que n'ont-ils pas fait en Sicile, à Naples & à Mi- » lan ? Raleigh rapporte l'Hiſtoire d'un Bourgeois d'Anvers. Pen- » dant le ſaccagement de cette Ville, des Soldats Eſpagnols en- » trerent chez lui : il les pria de l'épargner, en leur diſant qu'il » étoit Catholique & de leurs Amis. Les Eſpagnols lui répondi- » rent qu'ils n'avoient rien à dire contre ſa perſonne, mais que » ſes biens étoient Hérétiques, & par conſéquent de bonne priſe. » Ils ont proteſté fort ſérieuſement qu'ils n'ont pas cherché à » conquérir le Pérou ni aucun autre Pays de l'Amérique, pour » l'or qui y étoit, mais uniquement pour convertir les Habitans » au Chriſtianiſme. Cependant, dans la ſeule Ile d'Hiſpaniola » ils ont fait périr plus de trente mille Naturels du Pays, ſans » compter pluſieurs millions qu'ils ont mis à mort dans pluſieurs » parties des Indes. Que doit-on penſer de ces moyens de con- » verſion ? On peut voir un détail circonſtancié de toutes leurs » cruautés dans une Relation d'un Evêque de leur Nation, nom- » mé de Las Caſas, dont l'Ouvrage a été traduit en diverſes Lan- » gues, ſous le titre de cruautés Eſpagnoles. Quel fond peut-on » donc faire ſur la fidélité d'une Nation ſi ſanguinaire ? Nos An- » glois ſurtout doivent s'en défier, parcequ'ils ont fait connoître » trop ſouvent ſa foibleſſe, par les avantages qu'ils ont remportés » ſur elle.

» Raleigh exhorte donc ſes Compatriotes, de quelque Reli-
» gion qu'ils ſoient, à regarder les Eſpagnols comme des gens
» qui ne cherchent qu'à les tromper & à les ſéduire, ſous pré-
» texte de Religion, pour les plonger enſuite dans l'eſclavage,
» comme des Traîtres qu'ils mépriſent.

Telles ſont les triviales, les citations, les déclamations & les injures qu'on rend au Public comme des reſtitutions précieuſes.

Tome II. de notre Edition, pag. 379. Le Traducteur abrége fort noblement en douze lignes, & ſans rien déguiſer d'eſſentiel, les vices & l'ignorance des Prêtres de S. Jago, une des Iles du Cap Verd. Les Éditeurs Hollandois reſtituent ce qui ſuit dans leur troiſieme Tome, pages 172 & 173.

» Tout ce Paragraphe n'eſt qu'un abregé très imparfait de ce
» que diſent les Auteurs Anglois, comme on peut s'en aſſurer
» par la Traduction qu'on en va donner. Le Clergé de Portugal,
» dit l'Original, paſſe généralement pour le plus ignorant de
» toute la Chrétienté. Il a la coutume d'envoyer, dans les Colo-
» nies, les plus mauvais de ſes Membres, qui ayant eu le bonheur
» d'échapper des mains de l'Inquiſition, feroient peu d'honneur
» à leur Miniſtere dans les endroits où ils ſont connus. Ces Ec-
» cléſiaſtiques menent d'ordinaire une vie ſi relâchée & ſi ſcan-
» daleuſe, qu'ils ne peuvent qu'être très déſagréables à l'Evêque,
» Homme d'un caractere fort doux. Auſſi leur préfere-t'il les Ne-
» gres, quoiqu'ils n'aient d'autre éducation que celle qu'ils ont
» reçue à S. Jago, parcequ'ils ſont de mœurs plus reglées: c'eſt
» ce qui fait que la plûpart des Prêtres de ces Iles & de la Côte
» de Guinée ſont de cette couleur. Cependant aucun d'eux n'eſt
» jamais admis à la qualité d'Evêque, de Chanoine, ou de Cha-
» pelain de l'Evêque, ces Poſtes devant toujours être remplis par
» des Blancs. Il eſt poſſible que parmi ces mauvais Prêtres, il
» s'en trouve quelquefois d'un meilleur caractere. Il arrive ſou-
» vent que le défaut d'amis, pour obtenir un Bénéfice en Por-
» tugal, oblige un honnête Homme à rechercher une Miſſion
» hors du Pays, qui lui donne dequoi vivre.

» Cette préférence, que l'Evêque donnoit aux Negres de bon-
» nes mœurs, ſur les Blancs qui menoient une vie déreglée, lui
» attira des chagrins de la part des Cordeliers de S. Jago, quoi-
» qu'il fût de leur Ordre. Ces bons Peres s'aviſoient de tourner
» en ridicule l'ignorance des Prêtres Negres, toutes les fois
» qu'ils en avoient l'occaſion. Pour remédier aux inconvéniens
» qui en pouvoient naître, l'Evêque leur fit défendre, ſous peine

» d'être renfermés dans leur Cloître, de ſe mêler de rien de ce » qui ſe paſſoit hors de leur Couvent.

» On amene à S. Jago un grand nombre de jeunes Negres, » pour en faire des Prêtres. Dès qu'ils ont pris ce parti, on tâ- » che, ſoit par recommandation, ſoit par préſens, de les mettre » ſous la protection de quelqu'un de ceux qui poſſedent les prin- » cipales Dignités de la Cathédrale. Ceux-ci, ſans ſe donner » beaucoup de peine pour leur inſtruction, les préſentent enſuite » à l'Evêque, qui, après un examen & un diſcours ſérieux, ſur la » Dignité, l'importance & les grandes difficultés des fonctions » Sacerdotales, exige d'eux qu'ils s'engagent ſolemnellement à » tenir une bonne conduite, & leur donne ſa Bénédiction. Tout » cela les met en droit de porter l'habit d'Etudiant, qui conſiſte » dans une Soutane & un Manteau ou Bayette noire. Achetant » enſuite une Grammaire Latine, & quelques Catéchiſmes, où » ſont contenus les Elémens de leur Religion, ils travaillent à » s'en fourrer dans la tête autant qu'ils en ont beſoin pour diſ- » puter ſur les queſtions qu'ils renferment; & pour ce genre » d'exercice, ils s'aſſemblent le ſoir dans quelque rue, où ils peu- » vent être à l'ombre. Mais rarement leurs diſputes s'élevent- » elles au-deſſus de la déclinaiſon des noms, n'y en ayant qu'un » très petit nombre qui aient pouſſé leurs Etudes juſqu'à conju- » guer un Verbe dans tous ſes modes & tous ſes tems. Quand » ils ont aſſez feuilleté ces Livres, l'Evêque leur fait ſubir un » ſecond examen, à l'iſſue duquel il permet aux plus avancés de » lire quelques Ouvrages d'un genre plus relevé. Ils s'exercent » quelques tems ſur ceux-ci, comme ils ont fait ſur les précé- » dens; après quoi ils ſont examinés une troiſieme fois par le » Vicaire Général de l'Evêque, qui eſt en même-tems premier » Juge de l'Inquiſition, avec le titre de Docteur en Théologie, » ſcience dont il ne ſait peut-être rien. Cet Officier donne aux » Candidats un Certificat dont la teneur dépend beaucoup du » préſent qu'on lui fait. C'eſt ſur ce Certificat que l'Evêque leur » donne d'abord l'Ordre de Sous-Diacre, en leur faiſant prêter » ſerment de garder le ſecret, tant ſur les Myſteres dont on les » a déja inſtruits, que ſur ceux qu'on leur révelera dans la ſuite. » Ils reſtent dans cette claſſe juſqu'à ce que leur mérite ou leur » crédit les mette en état de recevoir le ſecond Ordre, qui eſt » celui d'Evangeliſte. Cette Dignité leur donne le privilége de » lire la Liturgie, & ils peuvent aſſiſter le Prêtre qui dit la Meſſe, » en liſant les Epîtres & les Evangiles.

» Ce n'eſt cependant pas aſſez : ils ambitionnent tous l'Ordre » de Prêtriſe, qui leur donne droit de dire la Meſſe : & pour » l'obtenir, ils mettent tout en uſage. Mais avant que d'y être » admis, on leur fait jurer, de la maniere la plus ſolemnelle, de » perſéverer dans l'obéiſſance du Saint Siége, ſe ſoumettant à » croire & à faire tout ce qu'il jugera à propos de commander, » & de tenir ſecrets tous les Myſteres de la Religion que l'Egliſe » trouve bon de ne pas révéler aux Laïques. C'eſt là tout ce que » quelques Prêtres Negres en ont dit à l'Auteur ; ce qui ſuppoſe » bien d'autres choſes, dont ils n'ont pas cru devoir l'inſtruire. » Quoi qu'il en ſoit, dès qu'ils ont reçu l'Ordre de Prêtriſe, ils » travaillent à obtenir un Bénéfice, le plûtôt qu'il leur eſt poſ- » ſible.

» Le Capitaine Roberts fait enſuite remarquer la maniere » dont les Supérieurs profitent de l'ignorance de ces pauvres » Gens. Ils leur font acroire que s'ils commettoient quelque » faute, contre l'Inquiſition & l'Evêque, ils ſeroient perdus ſans » reſſource. Et pour les en perſuader d'autant mieux, ils les aſ- » ſurent que s'ils s'en alloient après la faute commiſe, ils ne ſe- » roient reçus chez aucune Nation Chrétienne, & que s'ils ſe » retiroient parmi les Hérétiques, ils ſeroient éternellement » damnés dans l'autre vie, & ſurement Eſclaves dans celle-ci. » Ce même principe les empêche d'écouter rien qui ſoit con- » traire aux ſentimens de l'Egliſe Romaine, hors de laquelle il » n'y a point de ſalut. Ils refuſent même le nom de Chrétiens » à ceux qui n'en ſont pas membres ; & pluſieurs de leurs Prê- » tres, auſſi bien que la plus grande partie du Peuple, croient » qu'ils ne ſont pas baptiſés. Sur quoi l'Auteur obſerve que, » non ſeulement dans ces Pays, où l'ignorance eſt ſur le Trône, » mais encore en Eſpagne & en Portugal, il eſt ordinaire, dans » l'incertitude ſi un homme eſt Proteſtant ou Catholique, de » lui demander s'il eſt Chrétien.

Même Tome de l'Edition Hollandoiſe, *page* 281, à l'occaſion des Griſgris & autres Amuletes des Negres, que le P. Labat ſemble railler, les Editeurs reſtituent : » Labat, quoiqu'Eccléſiaſtique, ne peut pas s'empêcher de décrier ces artifices des » Prêtres *Idolâtres* : n'auroit-il pas ici en vue les *Agnus Dei*, » dont les gens de ſa profeſſion font ſi ſouvent uſage ?

Tome IV de la même Edition (*page* 223), ils reſtituent : » les » Miſſionnaires de l'Egliſe Romaine regardent les Images com- » me ſi eſſentielles au culte, qu'à moins que d'être Mahométans,

» ils accuſent tous ceux qui n'en ont pas, d'être ſans Religion «. Cette remarque eſt auſſi fauſſe que le ſtyle en eſt obſcur. Le culte des Images n'eſt pas néceſſaire, dans la doctrine de l'Egliſe Romaine. Il eſt ſeulement licite.

Même Tome (*page* 420), à l'occaſion d'un Général Negre, qui ne voulut pas manger de chair de Vache, parceque cet Animal étoit ſa divinité, on reſtitue : » ſa conduite étoit conforme » à la remarque de Ciceron, qu'il n'y a perſonne d'aſſez fou » pour manger l'objet de ſon adoration. Mais ce qui ne ſe » voyoit pas, du tems de cet Orateur, ſe voit fréquemment au- » jourd'hui.

Même Tome (*page* 470), à l'occaſion du Pere Loyer, Jacobin, qui briſe quelques Fétiches ou Idoles des Negres, on reſtitue cette réflexion : » qu'auroit-il dit, ſi l'on avoit traité de même » quelques-uns de ſes Fétiches ou de ſes Images ? Dans la plu- » part des Pays Catholiques, on auroit mis à mort un Negre ou » Proteſtant, pour une pareille action «. Enſuite, à l'occaſion de ce que dit le même Miſſionnaire pour détromper les Negres de leurs Fétiches, on reſtitue : » ſi ces argumens ſont » bons contre les Fétiches des Negres, pourquoi ne le ſeroient-ils » pas contre ceux de l'Egliſe Romaine? Auſſi les Proteſtans en ont- » ils ſouvent fait uſage «. Dans une troiſieme note, on reſtitue encore, à l'occaſion de la fidélité des Negres pour leurs ſermens religieux, qui trouvent, dit le même Auteur, plus de crédit dans leur Nation qu'un Chrétien n'en trouve parmi nous, en offrant de jurer ſur les ſaints Evangiles : » déciſion bien peu honorable » aux Chrétiens; il ſeroit à ſouhaiter qu'elle ne tombât que ſur » ceux de la Communion de l'Auteur.

Tome VI des Hollandois, (*page* 110), à l'occaſion de quelques privileges accordés par le S. Siege à des Miſſionnaires Capucins, le Traducteur en faiſant conſiſter un à publier des Indulgences plenieres, & pour la délivrance des Ames du Purgatoire; les Editeurs de Hollande ont reſtitué : » à délivrer une » Ame du Purgatoire, ſelon l'intention du Prêtre, dans une » Meſſe pour les Morts le Lundi & le Jeudi.

Même Tome (*page* 122), à l'occaſion d'un Miſſionnaire Capucin, qui, croyant trouver un peu trop d'avidité pour la fortune dans un jeune Chanoine de S. Salvador, fait profeſſion, par contraſte, » de n'avoir pour motif que l'amour de Dieu & » du prochain, & de ſe croire bien récompenſé de toutes ſes » fatigues, ſi elles peuvent contribuer au ſalut d'une ſeule Ame :

on reſtitue dans une Note : » on voit ici l'hypocriſie du Cler-
» gé Régulier de Rome, & ſa haine invétérée & comme héré-
» ditaire pour les Séculiers. L'Auteur voudroit taxer ici d'ava-
» rice le Chanoine qui venoit dans un Pays ſi mal ſain, pour
» une chétive penſion, & faire croire qu'il n'y venoit que par
» charité, & dans le deſir de procurer aux Habitans la connoiſ-
» ſance & les moyens du ſalut. Mais qui pourra ſe perſuader
» que des Hommes, qui, plutôt que de dire une Meſſe pour ti-
» rer une Ame du Purgatoire, à moins qu'on ne leur donne
» un ſchelling pour leur peine, l'y laiſſeroient brûler éternelle-
» ment, ſoient diſpoſés à ſacrifier des millions au ſalut de leur
» prochain ?

Même Tome, *page* 128 ; un des mêmes Capucins expliquant une Comète aux Negres comme le préſage de quelque diſgrace, & leur conſeillant d'expier leurs péchés par la pénitence ; on demande dans une note, » ſi cela doit être imputé à l'impoſ-
» ture ou à l'ignorance du Miſſionnaire? Dans la page ſuivante, où le Miſſionnaire, parlant d'Enchanteurs & de Sorciers, dit » qu'ils
» ne font pas moins de mal dans le Royaume de Congo, que
» les Hérétiques en Europe ; « on reſtitue, dans une Note : » Au-
» tre exemple d'impoſture & d'ignorance monachales. *Page* 135 *du même Tome*, le texte porte que le Miſſionnaire, fort malade, & n'attendant rien des remedes humains, eut recours à l'interceſſion de S. Antoine de Pade ; on a reſtitué, *comme à ſon unique remede*. On reſtitue auſſi » qu'il avoit tant de confiance en
» cet Interceſſeur, qu'il lui ſembloit le voir ſur la route, devant
» ſon Hamack. Enſuite, à l'occaſion d'une chute qu'il fait dans ſa marche ; on remarque » que S. Antoine n'étoit ſure-
» ment pas alors devant le Hamack.

Même Tome, *page* 145, le Miſſionnaire étant retourné en Eſpagne, où il trouve peu de ſecours dans les Hôtelleries publiques, on reſtitue dans une Note : » il ſemble que les Eſpagnols
» ne ſoient pas mieux diſpoſés que les Negres de Congo à fai-
» re l'aumône aux Religieux Mandians, qu'ils regardent com-
» me autant de Sauterelles qui les dévorent. *Page* 152, à l'oc-caſion d'un ſecours pour la faim, qui parut merveilleux au Miſſionnaire, quoiqu'il ne le traitât pas de miracle, on obſerve dans la Note : » il avoit bien raiſon ; car, ſelon toute ap-
» parence, un conte ſi ridicule auroit été reçu avec tout le mé-
» pris qu'il méritoit. Cependant le Traducteur François tache
» de juſtifier ces deux Miſſionnaires, en diſant, dans ſa Préface,

» que ne voyageant que par zele pour la propagation du Chriſ-
» tianiſme, il auroit dû dire de la Religion Romaine, il ſeroit
» peu Chrétien de révoquer en doute la vérité de leur Relation;
» qu'on n'y trouvera preſque rien que d'aſſez croyable; & que
» Religieux comme ils étoient, ils ſe ſeront bien gardés d'y ajou-
» ter aucun Roman de leur invention. Mais c'eſt là préciſément
» ce qui les rend d'autant plus ſuſpects; & cette fiction en eſt
» une preuve. *Nota*, que le Traducteur François, a dit ſeule-
ment, dans ſon introduction, que l'air de ſimplicité & de bon-
ne foi, qui regne dans cet Ouvrage, le met à couvert de tous
les ſoupçons peu favorables aux Voyageurs.

Page 153 *du même Tome*, à l'occaſion d'un autre Capucin, tué & mangé par les Sorciers de Congo, qui étoient les Prêtres Idolâtres du Pays, contre leſquels le Roi, converti au Chriſtianiſme, avoit porté des ordres ſanglans; on reſtitue ce qui ſuit: »
» en le tuant, ils ne firent que lui rendre ce qu'il méritoit, puiſque
» c'étoient ceux de ſon Ordre qui avoient excité contr'eux cette
» perſécution, & que lui-même ne s'étoit ſans doute mis en che-
» min que pour être témoin de l'exécution de cet ordre cruel.
» Pour ce qui eſt dit enſuite, que les Sorciers le mangerent, il
» nous paroît que c'eſt là une fiction, qui n'a que la haine pour
» fondement.

Méme Tome, page 154, le Traducteur s'étant contenté de dire, à l'entrée du Voyage de Merolla, que » quelque idée qu'on doi-
» ve ſe former de la bonne foi d'un Miſſionnaire, on eſt forcé,
» par le bon ſens, d'attribuer à l'ignorance ou à la chaleur d'un
» zele aveugle divers détails qui regardent les Sorciers de Congo
» & la conduite des Capucins, & que le plus ſûr eſt d'en aban-
» donner le jugement au Lecteur; voici la reſtitution:

» Le Traducteur a beaucoup abregé & adouci cet article;
» que les Cenſeurs n'auroient jamais oſé admettre tel qu'il eſt
» dans l'original. Les Auteurs Anglois y parlent avec une liber-
» té qu'on ne ſouffre point en France. Après avoir rapporté le
» témoignage avantageux que le Miſſionnaire rend à ſa bonne
» foi & à la vérité de ſa Relation, ils ajoutent: il en faut excep-
» ter cependant tout ce qu'il dit des miracles, des Sorciers,
» c'eſt le nom qu'il donne aux Prêtres de Congo, & de toutes
» les autres choſes qui regardent la Religion. A tous ces égards,
» il ne cede en rien au plus fourbe & au plus partial des Ecri-
» vains. Mais on ne ſait que trop que dans des choſes de cette
» nature, on ne doit jamais ſe promettre, ni vérité, ni ſincéri-
té,

Digitized by Google

» té, de la part des Eccléſiaſtiques de cette Communion. Il eſt » ſi outré, & il rapporte tant d'abſurdités pour faire honneur » à ſon Ordre & à ſa Religion, qu'il décele tout à la fois, & » ſon deſſein d'en impoſer à ſes Lecteurs, & l'ignorance la plus » groſſiere, deux vices preſqu'inſéparables des Religieux de cet » Ordre. La plus grande partie de ſon Ouvrage ne roule que ſur » des choſes qui regardent ſa Miſſion. Nous en avons extrait ce » qu'il y avoit d'hiſtorique, en y mêlant cependant des recits ou » des réflexions, qui ſerviront tout enſemble à divertir nos Lec- » teurs, & à leur donner une juſte idée de l'hypocriſie, de la » ſtupidité, des impoſtures, & de l'eſprit perſécuteur des Hom- » mes de cet Ordre «. Remarquez que le Traducteur n'a pas ſup- primé de la Relation ce qu'elle a de riſible, mais ſouvent les in- décences qui ſe trouvent dans l'Anglois.

Page 168, à l'occaſion d'une querelle du Pere Merolla, avec un Capitaine Anglois auquel il reprochoit d'être ennemi de la Religion Romaine, on a reſtitué dans une Note : » Plût à Dieu » que tous les Anglois fuſſent de vrais ennemis de l'Egliſe Ro- » maine, & qu'ils euſſent pour elle cette haine invétérée qu'elle » leur porte, mais en la bornant uniquement à ce qui regarde » ſa Doctrine, ſans l'étendre aux perſonnes qui la profeſſent.

Page 173 ; un Capucin, Compagnon de Merolla, s'étant laiſſé emporter par ſon zele juſqu'à donner un ſoufflet à un Sei- gneur Negre, qui ne reconnoiſſoit pas de diſtinction entre Chré- tien Catholique & Chrétien Hérétique, les Editeurs ont reſtitué dans une Note : » Peut-on pouſſer plus loin l'impudence ? & » quelles extravagances ne font pas ces Mandians vagabonds, » ſous prétexte de zele pour la Religion « ? Enſuite, à l'occaſion du même incident, & de la reconciliation du Seigneur Negre, on ajoute » les mêmes raiſons de crainte ou d'égard, pour les » Moines ou pour l'Egliſe Romaine, qui ont engagé le Traduc- » teur à ſupprimer ou à mutiler quantité d'articles de ſon origi- » nal, comme nous en avons déja donné quantité d'exemples, » l'ont obligé d'en faire autant ici. Voici ce que diſent les Au- » teurs Anglois. Qu'on juge par-là du caractere & de l'injuſtice » de cette vile eſpece d'Hommes. (Il y a proprement, dans l'o- » riginal, de cette vermine ou de ces Chenilles ſpirituelles). Pour » achever cette farce, ils firent au Seigneur Negre & aux Gens » de ſa ſuite un ſermon, ou, pour parler juſte & à la lettre, une » leçon, dans laquelle ils les avertiſſoient entr'autres choſes d'ê- » tre en garde contre l'orgueil & l'impureté, & les comparoient

Digitized by Google

» aux Porcs & aux Singes du Pays. Citons quelques traits de cet » éloquent diſcours, par leſquels on pourra juger du reſte. Lu- » cifer, Prince de la lumiere, fut précipité dans l'Enfer avec » tous ſes Adhérans, à cauſe de ſon orgueil. Croyez-vous que » l'impur & le ſuperbe puiſſent jamais habiter dans le ſéjour de » la paix & de la ſainteté ? Quelques-uns d'entre vous reſſem- » blent à vos Makkakos, ou à vos Singes, qui, après avoir » dérobé tout ce qu'ils trouvent à leur portée, ſe laiſſent pren- » dre & même tuer, plutôt que de lâcher leur proie. C'eſt en- » core ainſi que les Porcs impurs ſe vautrent dans leurs propres » ordures ſans ſe nettoyer. Mais ces leçons ne convenoient à » perſonne mieux qu'aux Miſſionnaires eux-mêmes, qui, ſui- » vant ce qu'il venoient d'établir, avoient fait paroître tant d'or- » gueil, tant d'arrogance & tant d'opiniâtreté, & cela contre » toute raiſon & toute Juſtice.

Pag. 184, à l'occaſion d'une conférence que le Capucin offroit de tenir avec les Sorciers, pour confondre leur Doctrine ou pour renverſer leurs enchantemens par ſon pouvoir Sacerdotal, on reſtitue : » Orgueilleuſes, mais vaines promeſſes, comme » le dit Saint Chryſoſtôme. Si nous ne nous trompons, ceux qui » les font, bien loin de pouvoir chaſſer les Eſprits, ne peuvent » pas même chaſſer les Mouches. *Dans la page ſuivante*, Merolla ayant reçu une Lettre du Roi de Congo, dont le Traducteur donne un court précis, on reſtitue dans une Note : » L'Auteur » a inſéré cette Lettre à la fin de ſa Relation ; elle ne contient » que des complimens en ſtyle dévot. Comme elle étoit écrite » en Portugais, un Miſſionnaire pouvoit bien l'avoir dictée. L'a- » dreſſe étoit, au très Révérend Pere Jerôme de Soranto (le Com- » pagnon de Merolla), Capucin & Miſſionnaire Apoſtolique, » que Dieu conſerve. Elle commençoit par ces mots, Très. R. P. » Elle finiſſoit par ceux-ci ; le fils de votre Révérence ſpirituelle » le Prince de Congo, Dom Emmanuel Gritho, qui marche » ſur le Lion dans le Royaume de ſa Mere. Au bas, à gauche, » on liſoit *Lemba*, le 22 Février 1688. Cette Lettre, qui n'eſt » utile que par ſa datte, paroît plûtôt avoir été écrite par le » Prince, comme il le ſigne lui-même, que par le Roi qui eſt » appellé dans cette Relation *Simantanba*. On peut être ſûr que » le Miſſionnaire n'en a point impoſé dans un article de cette » nature.

Pag. 188. Voici un long article, que le Traducteur a cru devoir abréger ou ſupprimer en partie, par la triple raiſon de l'inu-

tilité, de la platitude & de l'indécence. Il eſt reſtitué avec le ſoin que les Editeurs promettent dans leur titre. Il faut obſerver que le P. Merolla avoit été empoiſonné dans ſes alimens par des Negres, & s'étoit guéri en prenant du jus de Limon, ſeul antidote certain contre les Poiſons du Pays, qui conſiſtent principalement en certaines herbes. Le Traducteur s'eſt contenté de rapporter le fait. On reſtitue ce qui ſuit.

» Ses Compagnons, qui revinrent pendant cet intervalle, cru-
» rent qu'il étoit mort. Mais il revint à lui-même; & cela, à ce
» qu'il paroît, par la ſeule interceſſion de la Sainte Vierge. S'a-
» dreſſant alors à un Negre de Congo; Dieu vous pardonne,
» lui dit-il, ſans qu'il lui fût poſſible de rien ajouter de plus. Il
» avoit en vûe, dans ce qu'il venoit de dire, la mort de ſix Re-
» ligieux de ſon Ordre, qui avoient été empoiſonnés près de
» Bamba, dans le tems qu'ils revenoient d'Angola. Il ſemble que
» notre Auteur avoit pris à deſſein un autre chemin, pour n'avoir
» pas le même ſort. Sa maladie, ſuite du poiſon que les Negres
» lui avoient donné, lui cauſa des vomiſſemens continuels pen-
» dant huit jours, rendant tout ce qu'il mangeoit, & n'ayant que
» peu ou point de repos. Comme il ſe trouva aſſez bien remis
» quelque tems après, il s'informa d'abord ſi ſes gens étoient prêts
» à partir. On lui répondit qu'on avoit trouvé ſur le rivage le
» Coffre où étoit renfermé l'Autel avec ſes accompagnemens,
» mais que le Canot n'y étoit plus. Apparemment que le Many
» ou le Seigneur du Pays, avoit fait dire, la nuit précédente,
» aux Negres qui conduiſoient notre Miſſionnaire, qu'ils per-
» droient la tête s'ils lui offroient encore leurs ſervices. Là-deſ-
» ſus Merolla fit prier poliment le Prince de lui faire avoir un au-
» tre Canot. Si vous avez beſoin d'un Canot, lui répondit le
» Prince, peu content des premiers préſens qu'on lui avoit faits,
» de mon côté, j'ai beſoin d'un habit. Il avoit ſans doute appris
» que Merolla avoit avec lui deux pieces de Cotton. Ce dernier
» prit le parti de lui en envoyer une pour gagner ſes bonnes gra-
» ces; mais le Prince refuſa de l'accepter, ſi on ne lui donnoit
» auſſi l'autre. En vain le Miſſionnaire allégua qu'elle étoit deſti-
» née au Service de Dieu. Le Prince, auſſi ruſé que lui, repliqua
» que la Barque avoit la même deſtination, & qu'ainſi il ne la lui
» donneroit pas. Voyant donc que toutes ſes excuſes ſeroient
» inutiles, il les lui envoya toutes deux, & trois jours après, il
» eut un Canot & deux Rameurs.

» L'Auteur rapporte à cette occaſion d'autres avantures du mê-

» me genre, qui étoient arrivées dans cette Ile, & qu'il tenoit » du P. Thomas de Sertola, ſon Supérieur. A l'arrivée d'un cer- » tain Miſſionnaire, le Prince fit ſaiſir quelques uſtenſiles de l'E- » gliſe. Le Comte de Sogno, à qui il en fit des plaintes, lui or- » donna de rendre tout, ſous peine de la guerre. Cette menace » produiſit un ſi bon effet, que tout ce qui avoit été pris fut reſ- » titué, & que le Miſſionnaire fut parfaitement bien traité. Ce- » pendant pour prévenir toute méſintelligence entre ces deux » Princes, on jugea à propos d'envoyer à ſa place Franciſque, » ce Prêtre Negre dont nous avons parlé plus haut, & qui étant » de la même couleur & du même Pays que ces Inſulaires, en » ſeroit par-là même mieux reçu. Un jour, comme il diſoit la » Meſſe, le Prince qui avoit plus d'attachement pour les richeſ- » ſes que pour la Religion, eut les yeux continuellement fixés ſur » la Chaſuble du Prêtre, & ſur ſa chauſſure d'argent. Il avoit deſ- » ſein de faire de la premiere un habit, & de l'autre une eſpece » de Pectoral. La Meſſe ne fut pas plutôt finie, qu'il les lui de- » manda ſans détour. Mais le ruſé Prêtre lui répondit ſur-le-champ » que les Capucins étoient bien fournis de ces ornemens, & » qu'ainſi ceux dont il étoit actuellement revêtu étoient bien à » ſon ſervice, mais qu'il le prioit de les lui laiſſer pendant ſon » ſéjour dans l'Ile, afin de pouvoir faire le Service. Le Prince » ne fit pas difficulté de lui accorder ſa demande, & dès la même » nuit le Prêtre décampa. Ce Negre fut donc plus fin que notre » Italien, qui avoue qu'il auroit été mieux ſur ſes gardes, s'il » eût été plutôt inſtruit de cette Hiſtoire.

» C'eſt par ces ſortes de tours que les Negres tâchent de ſe van- » ger des Miſſionnaires, & de ſatisfaire la haine qu'ils leur por- » tent, & que ceux-ci ſe ſont attirée par leurs perſécutions & leur » arrogance. Rapportons à préſent la ruſe, dont un Prêtre Romain » ſe ſervit pour ſatisfaire ſon avarice. Sept Capucins avoient été » empoiſonnés pendant que l'Auteur étoit à Congo (1). Le der- » nier de ceux, qui étoient péris d'une maniere ſi miſérable, s'ap- » pelloit Joſeph Marie de Seſtri. Il partit de Sogno pour ſe ren-

(1) Les deux Notes ſuivantes ſont auſſi reſtituées. » Si le moindre avan- » tage qui arrive aux Miſſionnaires » doit être regardé comme un mira- » cle que le Ciel opere en leur faveur, » pour récompenſer leur zele ; com- » ment devrons-nous enviſager des » accidens auſſi funeſtes que celui » dont il s'agit ? Dirons-nous que ce » ſont des châtimens ? Sur quoi fondé » prétend-on que ces derniers évene- » mens n'ont rien que de naturel, & » non pas les autres ?

Digitized by Google

» dre à Incuſſo, Ville du Royaume de Congo, accompagné de 56 » autres perſonnes envoyées par le Comte. Il m'avoua, avant ſon » départ dit notre Auteur, que ſix de ceux qui l'avoient précédé » dans cette Miſſion ayant déja été empoiſonnés, il ne doutoit » pas qu'il n'eût le même ſort (2). Pendant une année qu'il demeu- » ra à Incuſſo, il fit tous ſes efforts pour recueillir les effets qui » avoient appartenu aux Miſſionnaires que la mort avoit enlevés. » Pendant qu'il s'occupoit de ce ſoin, Dom Michel de Caſtro, » Prêtre Mulâtre & Grand Vicaire d'Incuſſo, lui fit dire que » comme il étoit déja fort âgé, & qu'il n'y avoit perſonne qui » pût lui adminiſtrer les Sacremens, il le prioit inſtamment de » ſe rendre chez lui, afin qu'il pût remplir les grands devoirs » que la Fête de Pâque lui impoſoit, de communier & de ſe con- » feſſer. Seſtri ne manqua pas de ſe rendre chez le Grand Vi- » caire, emportant avec lui tous les effets qu'il avoit pû recou- » vrer, afin de les envoyer à ſon Supérieur. Il étoit déja près de » quatre heures, lorſqu'il arriva, & ſe portant bien, à la Maiſon » du Grand Vicaire. Mais la nuit n'étoit pas encore venue qu'il » tomba en foibleſſe, & mourut empoiſonné, à ce qu'on crut » avec aſſez de raiſon, après avoir pris inutilement beaucoup de » thériaque. A peine fut il mort, que le Grand Vicaire fit ſor- » tir tout le monde de la Chambre, fouilla les hardes du Miſ- » ſionnaire, en prit quatre Calices d'argent, deux Encenſoirs & » deux Ciboires, tous du même métal, & pluſieurs autres choſes, » dont il diſoit qu'une partie lui avoit été donnée par le Miſſion- » naire défunt, & qu'il enverroit le reſte à ſon Supérieur à Loan- » da; mais il n'en fit rien.

» Cette action du Grand Vicaire fut cauſe que ſon Fils ne pût » recevoir les Ordres. Le Chapitre de Loanda fulmina contre lui » une Sentence d'excommunication. Le nouvel Evêque en fit au- » tant de ſon côté, pour l'obliger de reſtituer ce dont ſon Pere » s'étoit emparé ſi injuſtement; mais tout cela fut inutile. Le » vieux Vicaire, qui outre ce ſujet, avoit ſix mille Eſclaves à ſes » ordres, vouloit s'en ſervir pour obtenir par force l'Ordination » de ſon Fils, & cela uniquement pour qu'il pût être couronné » Roi de Congo. Il n'avoit cependant pas examiné s'il pouvoit » venir à bout de le faire élire lui-même; & lorſqu'il formoit » tous ces projets, il étoit déja caſſé de vieilleſſe (3).

(2) » Si cela eſt vrai, notre Capu- » cin, empoiſonné auſſi par les Negres, » étoit animé d'un zele bien louable, » puiſqu'un pareil exemple ne le rebu- » ta point d'entreprendre ce Voyage.

(3) Merolla, pag. 658.

» Cette Hiſtoire a beaucoup de rapport avec celle que l'Au» teur raconte d'un autre Eccléſiaſtique de l'Ile de Saint Tho» mas. Ce Saint perſonnage paroiſſoit animé d'une envie extrê» me contre deux Religieux, nommés, l'un Ange Marie d'Ajac» cio, l'autre Bonaventure de Florenca, & qui étoient venus du » Royaume d'Ouverri ou Averri. Notre Eccléſiaſtique avoit cou» tume d'aller tous les ſix mois dans ce Pays pour en baptiſer les » Habitans, qui par reconnoiſſance, lui faiſoient préſent d'un » Eſclave chaque mois, outre celui que le Roi lui donnoit en » conſidération de ſa Charge & de ſes travaux. Le ſéjour de ces » deux Miſſionnaires que nous venons de nommer, dans ce » Royaume, leur ayant fait perdre ce profit pendant quatre ans, » il inſpira à d'autres la haine qu'il leur portoit, &, par leur ſe» cours, excita contre eux une cruelle perſécution. Il fit ſavoir » au Gouverneur de l'Ile que ces Miſſionnaires voyageoient avec » de faux Paſſeports, & qu'il avoit découvert qu'ils avoient ſé» duit l'eſprit de la Reine d'Ouverri, & qu'ils entretenoient » des correſpondances avec les Ennemis des Portugais (4). Le » Gouverneur ayant reçu leur accuſation, mais ne voulant rien » avoir à faire avec les Miſſionnaires, ſe contenta de les faire » partir pour Loanda, d'où on les envoya à Liſbonne pour qu'on » leur fît leur Procès. On trouva qu'ils n'avoient rien fait, qu'en » vertu des pouvoirs qu'ils avoient reçus de la Cour. Là deſſus » leurs Accuſateurs furent cités à comparoître, pour ſoutenir leur » accuſation. Mais n'étant pas en état de le faire, le Prêtre qui » étoit le principal calomniateur s'enfuit au Breſil, & les autres » chercherent un aſyle ailleurs.

Page 191 *du même Tome.* » Le Traducteur a encore retranché » ici, ſelon ſa coutume, une petite avanture qui mériteroit bien

(4) Note auſſi reſtituée. » Puiſqu'il » paroît, par l'aveu même de l'Auteur » que les Prêtres de l'Egliſe Romaine » ſont capables de commettre des ac» tions ſi exécrables, nous nous flat» tons qu'aucun honnête homme de » cette Religion ne ſe choquera des » remarques que nous avons faites ſur » la Relation de ce Miſſionnaire, qui » en pluſieurs cas, paroît n'avoir eu » aucun égard à la vrai-ſemblance, & » s'être donné des licences pouſſées » juſqu'à la folie. De plus, puiſqu'il » ſe déclare ouvertement pour la per» ſécution; qu'il tâche de répandre de » tous côtés des fauſſetés, qu'il plaît à » certaines gens de nommer de pieu» ſes fraudes; & puiſqu'il appelle les » Proteſtans des Hérétiques, nous » croyons qu'il eſt de notre devoir de » mettre en plein jour les pernicieux » deſſeins de ces gens-là, & de leur » retorquer le titre d'Idolâtres, par » lequel l'Egliſe d'Angleterre les a » flétris d'une maniere ineffaçable.

Digitized by Google

» d'avoir place dans la *Légende dorée*. Nos Lecteurs nous auront » ſans doute obligation, de leur avoir procuré le plaiſir de lire » un ſi joli conte. Le même malheur, diſent les Auteurs du » Voyage, arriva à Jean-Baptiſte de Malte, en voyageant dans » le Pays de Bamba. S'apperçevant qu'il avoit été abandonné par » ſes Compagnons, il implora le ſecours du Pere des Miracles, » le glorieux Saint Antoine de Pade. La peur l'ayant tenu éveillé » pendant une nuit preſqu'entiere, qu'il paſſa ſur un arbre, il » s'entendit appeller par ſon nom, & croyant que c'étoit quel- » qu'un de ſes Compagnons qui étoit près de lui, il le pria de » le remettre ſur la route. Peu de tems après, deux Voyageurs » de diſtinction, paſſant par-là, le chargerent ſur leur dos & le » porterent eux-mêmes juſqu'à la Ville de Bamba. Ils ne voulu- » rent jamais permettre que leurs Domeſtiques les relayaſſent, » pour ne pas partager avec d'autres le mérite d'une action ſi cha- » ritable. Le Maltois, ayant rejoint ſes Compagnons, leur repro- » cha la cruauté avec laquelle ils l'avoient abandonné dans la » Forêt, & en particulier il leur demanda pourquoi, l'ayant ap- » pellé, ils n'étoient pas venus à ſon ſecours après qu'il eût ré- » pondu. Mais comme ils lui proteſterent qu'ils ne l'avoient point » approché de toute la nuit, il n'eut pas de peine à compren- » dre que c'étoit le Saint dont il avoit imploré le ſecours, qui » l'avoit appellé, & à qui il avoit l'obligation de ſa délivrance. » Comme l'Auteur nous aſſure qu'il tient cette Hiſtoire de la » propre bouche de ce Capucin, qui lui en fit le détail au Cou- » vent de Loanda, il faudroit être bien incrédule pour en révo- » quer en doute la vérité.

» Merolla craignoit auſſi d'avoir le ſort du Capucin Philippe » de Saleſe ou de Galeſe, comme Carli l'appelle, & dont nous » avons rapporté la fin tragique. Le Succeſſeur de Dom Alvare, » Roi de Congo, ayant condamné au feu tous les Sorciers qu'on » trouveroit dans ſes Etats, ceux-ci ſe retirerent dans le Duché » de Sundi. Mais le Duc fit auſſi-tôt marcher ſes Trouppes pour » les empêcher de ſe raſſembler. Notre Capucin les ſuivit dans » cette pieuſe expédition; mais les Sorciers, dont on avoit brûlé » les Cabanes, attaquerent les Trouppes du Duc avec tant de » furie, qu'ils les mirent en fuite. Le pauvre Pere eut le mal- » heur d'être pris par ces Barbares, qui l'aſſommerent & le man- » gerent enſuite.

Page 192 : » Voici encore quelques circonſtances peu ho- » norables au Miſſionnaire, & ſupprimées pour cette raiſon par

» le Traducteur. Il y a, dans l'original, que le jeune Prince, » âgé de dix-huit ans, choqué du peu de reſpect que Merolla » lui témoignoit, ſurtout depuis la découverte qu'il avoit faite » dans l'Egliſe, ſe retira avec toute ſa ſuite. On fit connoître » au Miſſionnaire le tort qu'il avoit, d'avoir eu ſi peu de reſ- » pect pour le Fils du Roi, & on lui conſeilla de le faire prier » de revenir. Mais l'humble Capucin répondit, que le Prince » étant parti de ſon pur gré, il devoit revenir de même, & qu'il » ſeroit alors très bien reçu. Il revint en effet, & eut tout lieu » d'être content. *Voyage de Merolla*, pag. 660.

Page 203, à l'occaſion d'un fort grand nombre de Negres, qui embraſſerent le Chriſtianiſme, on reſtitue cette Note : » Malgré des converſions ſi nombreuſes, il ne paroît pas que » la Religion de ces Convertiſſeurs ait fait de grand progrès » dans ces Pays, ni même dans aucun lieu où elle n'eſt pas ſou- » tenue par la violence & par la force.

Page 204. Les Editeurs Hollandois ont la bonne foi de reconnoître dans une Note, qu'un raiſonnement de Miſſionnaire, fort bien rendu par le Traducteur François, eſt rapporté, dans la Traduction que les Anglois ont fait de Merolla, » d'une » maniere qui non ſeulement lui ôte toute ſa force, mais encore » qui le rend abſurde ». Avec la même candeur, dans leurs reſtitutions, ils auroient pû reconnoître auſſi que les ſuppreſſions, & les autres changemens du Traducteur François, ne ſont pas moins juſtes.

Même Tome, *page* 242, à l'occaſion de quelques Negres, qui, après avoir inutilement invoqué leurs Dieux dans un tems de peſte, les brûlerent, en diſant ; s'ils ne nous ſervent à rien dans l'infortune, quand nous ſerviront-ils? Les Editeurs Hollandois ont reſtitué : » ce raiſonnement eſt très juſte ; & c'eſt par cette » épreuve qu'on devroit juger du pouvoir des Saints de l'Egliſe » Romaine. Chaque jour une infinité de Malades les prient, » mais inutilement, de les délivrer de leurs maux. N'auroit-on » pas dû briſer de même les Images de tous ces Saints, qu'on » invoqua dans le tems de la derniere peſte à Marſeille? Mais » l'aveugle Capucin ne s'eſt pas apperçu que ce raiſonnement » renverſoit ſes propres ſuperſtitions.

Page 245, ſur ce que Merolla partit perſuadé que la préſence d'un Prêtre Chrétien détruit toute la vertu des ſortileges du Pays, les Editeurs reſtituent : » On voit clairement, dans cet » expoſé, que le but du Miſſionnaire eſt de ſoutenir le crédit de

ſon

» ſon Egliſe, puiſque les Negres auroient été en droit d'adop-
» ter le langage des Prêtres de Naples & d'autres lieux, qui di-
» ſent que S. Janvier ne veut pas permettre que la liquéfaction
» miraculeuſe de ſon ſang ſe faſſe en préſence d'un Hérétique;
» ce qui ſignifie ſeulement que les Hérétiques s'apperçoivent bien
» de la fourberie, quoique leurs Dévots infatués ne le remar-
» quent point.

Page 266, à l'occaſion des Mokiſſos ou Idoles de Loanda, qui préſident à différentes choſes, on reſtitue : » préciſément de
» la même maniere que les Prêtres de l'Egliſe Romaine font, de
» leurs Saints, des Protecteurs & des Gardiens, qui les guériſſent
» de leurs maladies, & les mettent à couvert des maux qu'ils ont
» à craindre. Enſuite,

Page 277, à l'occaſion d'une Croix élevée par les Portugais, que des Hollandois abbatirent, les Editeurs mettent cette Note:
» il y a dans l'original, que ce fut par envie que les Hollandois
» mirent en pieces cette Croix. Merolla, remarquent les Auteurs
» Anglois dans une parentheſe, auroit dû dire que ce fut le zele
» ou l'indignation qui les y engagea.

Page 312, à l'occaſion des Prêtres Negres qui interdiſent l'uſage de certains animaux, fruits, & legumes, on reſtitue :
» Pourquoi ces défenſes ſont-elles plus ridicules, que celles du
» même genre que fait l'Egliſe Romaine, de manger de la vian-
» de, du beurre, du lait, &c. dans de certains jours & dans de
» certaines circonſtances ?

Page 325, à l'occaſion du nom de *Sorciers*, que le Pere Merolla donne aux Prêtres des Idolâtres, on reſtitue cette Note :
» l'Auteur ſe ſert généralement du mot de *Sorcier* par haine, &
» pour animer encore davantage ſes Lecteurs contre ces gens-
» là, qui dans le fond ne ſont pas moins Prêtres que lui, & qui
» font le même négoce : mais jamais des gens, qui exercent le
» même métier, ne ſont d'intelligence.

Page 372, à l'occaſion d'une Victoire que les Chrétiens de Congo crurent devoir au ſecours de S. Jacques, & qui leur fit prendre cet Apôtre pour le Patron du Royaume, on reſtitue :
» il ſemble qu'un ſimple rapport ne devroit pas autoriſer à ren-
» dre cet hommage, ni aucun autre pareil, à un Mort. *Page ſuivante*, à l'occaſion d'un maſſacre de pluſieurs Portugais, parmi leſquels les Prêtres ne laiſſerent pas d'être reſpectés, on reſtitue :
» ils furent plus heureux qu'ils ne méritoient.

Page 378, où l'on dit qu'en 1680, le Comte de Sogno, atta-

qué par les Portugais, chaſſa les Capucins de ſes Etats, par la ſeule raiſon qu'ils étoient venus de Portugal, & qu'ils appartenoient à ce Royaume, on reſtitue : » ceci paroît une miſérable » défaite; car pourquoi conſidéroit il les Capucins comme ap» partenans à la Couronne de Portugal, plutôt que des Reli» gieux d'un autre Ordre ? Le Comte trouva ſans doute qu'ils » encourageoient les Portugais à cette injuſte entrepriſe; car ils » croient, ou du moins ils prétendent, que les plus odieuſes » actions, comme les perſécutions, les rebellions, les uſurpa» tions, quand on les fait pour avancer les intérêts de leur Egli» ſe, ſont ſanctifiées par ce motif.

Page 381, on reproche dans une Note, au Traducteur François, d'avoir traduit avec inexactitude, par honte d'expoſer fidelement au grand jour les obſervances ſuperſtitieuſes que les Miſſionnaires de l'Egliſe Romaine impoſent à leurs Néophytes ; quoique dans cet endroit même, il n'ait rien omis d'eſſentiel. Enſuite, à l'obſervation qu'il fait, que la plupart de ces pratiques ſont le contrepied des uſages Payens qu'on a rapportés dans un article précédent, on ſubſtitue cette Note : » Voici la remarque des Anglois : vous le voyez, on ne fait que » ſubſtituer enchantement à enchantement ; c'eſt toujours mê» me impoſture ». Trois lignes plus bas, on reſtitue encore, à la même occaſion : » ce n'eſt encore ici qu'un préſervatif magi» que, ſubſtitué à un autre; tant il y a de conformité entre le » Papiſme & le Paganiſme.

Tome VIII, de l'Edition de Hollande, page 45, à l'occaſion d'une Note du Traducteur, où il dit, en faveur des Jéſuites, accuſés par Niewhof de s'être laiſſés gagner par les Portugais pour s'oppoſer aux progrès des Hollandois à la Chine, qu'il eſt plus vraiſemblable que le motif de la Religion les faiſoit agir ; on fait la réflexion ſuivante : » le Traducteur auroit dû rendre rai» ſon de l'interprétation qu'il donne à ce paſſage, & prouver » que ces Peres, connus de tout tems pour incorruptibles, agiſ» ſoient par principe de Religion en trahiſſant des gens qui ne » leur avoient jamais fait de mal, & à qui ils témoignoient au de» hors beaucoup d'amitié. *Enſuite, page* 151, à l'occaſion de la même Ambaſſade, on reproche au Traducteur d'avoir retranché ce qui ſuit «. Nous avons inſeré, dans ces Recueils, un » extrait de cette Lettre, pour faire connoître à nos Lecteurs, » d'un côté la conduite des Hollandois, & de l'autre les intri» gues des Jéſuites, pour faire échouer le deſſein de leur Am» baſſade.

Page 153, à l'occaſion d'un conſeil fort modéré que les Jéſuites donnent par rapport aux Hollandois, mais qui portoit à leur défendre l'entrée des Ports de la Chine, on reſtitue cette Note : » Remarquez l'adreſſe de ces Hypocrites, qui affectent un air d'équité & de clémence, uniquement pour donner plus de poids » à leurs calommies dans l'eſprit des Mandarins «. Enſuite, *pag.* 155, un Jeſuite attribuant ſes ſuccès à l'aſſiſtance divine, on reſtitue : » eſt-ce donc que la Providence accorde ſon ſecours à » ceux qui ne s'appliquent qu'à tromper & à faire du mal « ? Plus bas, où l'on dit, qu'à Péking, tout eſt venal comme dans l'ancienne Rome, on reſtitue : » Pourquoi l'ancienne Rome ? Les » choſes ſont-elles ſur un meilleur pied dans Rome moderne ?

Page 157, le Traducteur fait cette Note, après avoir ſupprimé quelques lignes du Texte : deux petites réflexions, que les Auteurs Anglois du Recueil joignent ici en forme de Note, feront juger ſi j'ai eu tort d'en retrancher un grand nombre de même nature : » les Miſſionnaires, diſent-ils, ſe qualifient de ſerviteurs » de Dieu : mais les Hollandois & les autres Proteſtans prétendent qu'ils ſont les ſerviteurs du Diable (5). Plus bas, ſuivant la Note des Ecrivains Anglois ſur le mot Chriſtianiſme, que le Pere Schaal emploie, il devoit dire » de l'Antichriſtianiſme, » ou du Papiſme, qui eſt pire que l'Athéiſme.

Page 163, à l'occaſion du même Jéſuite, qui diſſuade l'Empereur Chinois de favoriſer les Hollandois, on reſtitue : » notre » Jéſuite ne s'étend ſur tous ces détails que pour faire voir ſon » habileté dans l'art de diſſimuler ; puiſqu'il eſt clair qu'il ne parla à l'Empereur que parcequ'il en fut ſolicité par d'autres, qui » peut-être l'y engagerent à force de préſens : *& plus bas* ; » il » paroît que les Révérends Peres n'avoient plus d'autres reſſources que leurs calomnies.

Page 179, au caractere du Pere Navarette, Jacobin, on reſtitue : » qu'on s'imagineroit qu'il avoit une haine extrême & » invétérée contre le Papiſme, & que ſon unique but étoit

(5) Au-deſſous, les Editeurs ajoutent cette autre petite Note : » Qu'il » nous ſoit permis de remarquer à » notre tour que le Traducteur François ne ſe récrie pas avec moins d'in» juſtice que d'imprudence contre les » Notes des Auteurs Anglois. Les Jé» ſuites ne ſe font pas de ſcrupule de » recourir aux menſonges les plus » odieux & aux calomnies les plus » atroces, pour traverſer les Hollan» dois qui ne leur avoient pas fait de » mal. N'eſt ce pas là le vrai caractere » des enfans du Diable, qui eſt le Pere » du menſonge ?

» d'expoſer les pratiques exécrables des Portugais & des autres » Européens de ſa propre Egliſe, & d'exalter la morale des Chi- » nois. Enſuite, le Traducteur ſe contentant de dire que le Pere paroît fort ſcrupuleuſement attaché aux principes de la Religion Romaine, on fait cette remarque dans la Note : » Il y a, dans » l'Anglois une petite oppoſition entre ces deux choſes, que le „ Traducteur a eu la prudence de faire diſparoître à ſon ordi- „ naire. L'Anglois dit que quoique Navarette paroiſſe zelé pour „ toutes les ſuperſtitions de ſon Egliſe, il n'en eſt cependant pas „ moins ami de l'humanité «. Quelques lignes plus loin dans le Texte, où l'on obſerve que Navarette s'eſt déclaré contre ceux qui voudroient faire ſervir la violence au progrès de la Religion, on reſtitue : „ parcequ'il leur a appris que ſans elle ils ne font „ nulle part que peu de Proſelytes, & que ſans ſon ſecours, s'ils „ réuſſiſſent à planter la Foi en quelque lieu, elle tombe bien- „ tôt en décadence.

Page 181, où Navarette raconte qu'il fut volé par quelques Negres Chrétiens, & civilement traité par des Infideles; on reſtitue de ſuite ces trois Notes : „ N'eſt-il pas clair que la nou- „ velle Religion qu'ils avoient embraſſée (les Negres), je veux „ dire le Papiſme, les avoit rendus vicieux ? Ils auroient con- „ tinué d'être gens de bien, s'ils étoient reſtés Infideles. Il y a „ cent à parier contre un, que des Catholiques n'auroient pas „ eu pour lui la même civilité que ces Infideles. Navarette ne „ fait pas attention qu'en général les Infideles enſeignent une „ morale plus ſaine que la plûpart des Egliſes Chrétiennes, qui „ détruiſent les vrais principes, en en établiſſant d'autres d'une „ nature oppoſée. C'eſt ainſi que l'Egliſe Romaine a renverſé cette „ partie des Loix Divines qui défend l'Idolâtrie, le meurtre, le „ larcin, & les autres vices ſemblables, par la Doctrine qu'elle „ enſeigne touchant l'invocation des Saints, l'adoration de „ l'Hoſtie, l'Inquiſition, & par ſes ſoins pour l'extirpation des „ Hérétiques & la confiſcation de leurs biens, &c.

Pag. 182. Navarette eſt embaraſſé en paſſant dans une Ville Chinoiſe, parcequ'il n'y trouve pas d'Hôtellerie, & qu'il doit paſſer une grande Riviere dans la Barque publique. Là-deſſus, on reſtitue : „ Qui pourra croire après cela que les Miſſionnai- „ res courent au Martyre avec l'empreſſement & le zele dont ils „ ſe vantent, puiſque la moindre apparence de danger les rem- „ plit d'une ſi grande frayeur !

Page 190 : où l'on parle d'une perſécution qui fut accompa-

gnée, dit Navarette, de blaſphêmes contre Dieu & ſa Sainte Mere, on reſtitue la Note ſuivante : „ Cette phraſe eſt elle-même „ un plus grand blaſphême, qu'aucun de ceux que les Chinois ont „ pû prononcer dans cette occaſion «. Enſuite, à la même occaſion, on ajoute : „ Dieu, qui, comme les Jéſuites s'en vantoient avec tant de confiance, avoit fait réuſſir leurs diverſes „ intrigues, les avoit-il donc déja abandonnés ? Ou plutôt ne les „ puniſſoit-il pas des perfidies dont ils s'étoient rendus coupables „ envers les Hollandois ? Et, *pag.* 193, à l'occaſion du bruit qui ſe trouva faux, d'une Sentence de mort contre les Miſſionnaires, on reſtitue : „ Malgré cela, le Pere le Comte dans ſes „ Mémoires, & le P. du Halde, tom. I. ne font pas difficulté „ de rapporter à cette occaſion, des tremblemens de terre, des „ feux céleſtes & d'autres prodiges. Des gens, qui n'ont pas honte „ d'en impoſer ainſi à leurs Lecteurs, méritent-ils la moindre „ créance dans ce qui regarde les miracles ou qui intéreſſe leur „ Religion ?

Page 204, où Navarette parlant d'un Capitaine Hollandois mort, dit ridiculement ſans doute, qu'il avoit fait le Voyage de l'Enfer ; ſur quoi les Auteurs Anglois ont fait une Note fort emportée, que le Traducteur a cru devoir ſupprimer ; voici ce que les Editeurs reſtituent : „ Il n'eſt pas ſurprenant que les Auteurs „ Anglois s'emportent beaucoup ici contre Navarette & contre „ ſon Ordre, qu'ils appellent le plus infernal de l'Egliſe Romaine, ſans oublier qu'on lui attribue l'origine de l'Inquiſition. Il „ ne ſera pas inutile de rapporter la Note des Auteurs Anglois „ en entier. On fera diſparoître par-là un certain air ridicule, „ pour ne rien dire de plus, que le Traducteur lui prête malicieuſement par la maniere dont il l'abrége. Des expreſſions ſi „ diaboliques, diſent nos Auteurs, ne doivent pas ſurprendre dans „ la bouche d'un Prêtre Papiſte, & ſurtout d'un Dominiquain, „ dont l'Ordre a quelque choſe de plus infernal, ſuppoſé que cela „ ſoit poſſible, que tous les autres. Nous n'en donnerons d'autre „ preuve que l'Inquiſition, qui eſt un Enfer en petit, dont ils „ ſont les Directeurs. Dominique, qui en a été l'Inventeur & le „ Fondateur, auſſi bien que de leur Ordre, & qu'on auroit pû „ appeller Démoniaque à plus juſte titre, eſt célébré par les Hiſtoriens Papiſtes, pour avoir converti en partie par le fer, en „ partie par le feu, c'eſt-à-dire pour avoir fait périr pluſieurs milliers d'Hérétiques dans un jour.

Page 209, où le Pere le Comte parle d'une Idole Chinoiſe,

Digitized by Google

noircie par la fumée d'une Lampe, on reſtitue „ qu'il n'a ſans „ doute pas fait réflexion que N. D. de Lorette eſt auſſi toute „ noire par la même raiſon. Enſuite, le même Miſſionnaire ajoutant que cette Idole étoit honorée avec des ſuperſtitions diaboliques, on reſtitue encore: „ que ces ſuperſtitions ſont préciſément telles que celles avec leſquelles les Jéſuites honorent leurs „ propres Idoles. Plus bas, on ajoute „ que la Religion de l'Auteur (le Pere le Comte), eſt une copie de celle de Fo, & „ qu'elle ne renferme pas moins de ſuperſtitions.

Page 210, à l'occaſion de quelques pratiques religieuſes des Idolâtres, que le même Miſſionnaire traite de ſottes & de ridicules, on reſtitue cette Note: „ Sottes & ridicules! Voilà, Meſſieurs de la Religion Romaine, les belles épithetes que ce Jéſuite donne aux Actes de votre dévotion. Pouvez-vous vous imaginer en effet, que ſi les pratiques des Chinois dans le culte „ de leurs Images ſont impertinentes, les vôtres ne le ſoient pas „ auſſi? Il eſt vrai que ces Images ſont appellées ici des Idoles; „ mais c'eſt uniquement pour vous faire illuſion, puiſque ceux „ qui leur donnent ce nom ſavent très bien que les Chinois ne „ les conſiderent pas comme des Dieux, & ne s'en forment pas „ d'autres idées que celles que vous avez des vôtres. Si les premieres ſont des Idoles, les vôtres doivent donc l'être auſſi. Si „ les Chinois ſont des Idolâtres, vous l'êtes par conſéquent auſſi „ vous-mêmes. Obſervons que les Auteurs Anglois n'ont pas „ fait attention que les Chinois de la Secte de Fo, dont il eſt ici „ queſtion, conſiderent leurs Idoles comme des Dieux. *Pag.* 212 où l'on parle de quelques Images apportées dans le bagage des Miſſionnaires, on reſtitue: „ Ces Images étoient très propres „ à être placées dans les Temples des Chinois, qui n'étoient „ d'ailleurs déja que trop bien fournis de cette marchandiſe.

Voici trois Notes reſtituées, de la pag. 214, à l'occaſion d'une déclaration des Miſſionnaires contre les Idoles, & de la penſée qu'ils eurent dans un tems de longue ſéchereſſe, d'élever, à l'exemple de Saint François Xavier, une Croix pour obtenir de la pluie, à condition que s'ils en obtenoient, les Infideles rendroient hommage au vrai Dieu. Cependant ils prirent le parti de n'en rien faire. „ Quels reproches le Gouverneur Chinois n'eut-il pas été „ en droit de leur faire, s'il eût ſu que le Concile de Trente a „ décidé que les Images étoient placées dans les Temples afin „ qu'on leur rendît un culte, ou qu'on les adorât, *ut colantur*, & „ qu'il permet qu'on brûle de l'encens à leur honneur, qu'on les

„ baiſe & qu'on ſe proſterne devant elles? Ne ſont ce pas là les „ marques extérieures, les moins équivoques, d'un véritable culte? *Plus bas*: „ Le Pere le Comte ſemble croire ici qu'ils ne recon- „ noiſſent pas le vrai Dieu; mais ne faiſant qu'arriver, il pou- „ voit encore être mal inſtruit. Si le Traducteur, plus ſcrupu- „ leux qu'à ſon ordinaire, n'a pas oſé ſupprimer cette remarque „ non plus que la ſuivante, il s'en eſt dédommagé par les retran- „ chemens & les autres changemens qu'il a faits à l'un & à l'au- „ tre. Dans la premiere, les Auteurs Anglois accuſent le Pere „ le Comte de vouloir inſinuer fauſſement que les Chinois ne „ reconnoiſſent pas le vrai Dieu. D'ailleurs, ajoutent-ils, la pro- „ poſition des Miſſionnaires étoit très injuſte, puiſqu'ils exi- „ geoient des Chinois de renoncer à leur Idolâtrie, en cas qu'il „ plût, & que de leur côté ils ne s'engageoient à rien s'ils ne „ pouvoient pas obtenir de pluie. Voici la Note du Traducteur: Il paroît que leur propre Foi étoit un peu chancelante, ou plutôt ils craignoient de tenter le Ciel. La Roque raconte, dans ſon Voyage de Syrie, que les Chrétiens de Sidon ayant fait inutilement des Proceſſions pour obtenir de la pluie, les Mahométans, qui en firent à leur tour, furent plus heureux. Mais qui rendra compte des vûes du Ciel? Ici l'on ne voit pas que le Gouverneur Chinois ait inſiſté ſur ſon premier deſ- ſein. Voici cette ſeconde Note, telle qu'elle eſt dans l'Anglois. „ Il paroît par-là qu'ils n'étoient pas ſûrs eux-mêmes du ſuccès, „ ſuppoſé que la propoſition, dont il s'agit, eût été faite & accep- „ tée: de ſorte que ceux qui furent d'avis qu'il ne falloit rien ha- „ zarder, avoient certainement raiſon. L'Auteur ne nous dit „ point s'ils prierent pour obtenir de la pluie. La Roque, Papiſte „ bigot, rapporte dans ſon Voyage de Syrie, que les Miſſion- „ naires firent à Sidon pluſieurs Proceſſions dans le même but, „ mais toujours inutilement, & que le jour d'après, les Maho- „ métans en ayant fait une de leur côté, il tomba une pluie „ abondante. Ces Meſſieurs trouveroient-ils raiſonnable qu'on „ conclût delà, que la Religion Mahométane eſt meilleure que „ la leur?

Page 268: Sur ce que Gemelli prétend mal-à-propos que les Chinois rendent des adorations aux Statues de deux Mandarins, pour reconnoître un ſervice conſidérable qu'ils ont rendu au Pu- blic, on reſtitue la Note ſuivante: „ Cette imputation de Ge- „ melli prouve que dans l'Egliſe Romaine les Laïques ne ſont „ pas moins infectés, que les Eccléſiaſtiques, de cette infâme

„ maxime, qu'on peut calomnier ceux qui ſont d'une Religion „ différente.

Page 291, à l'occaſion d'une Note du Traducteur, où il remarque que les Auteurs Anglois ſe déclarent de l'ancien ſentiment des Jéſuites, & prétendent qu'il n'entre point d'Idolâtrie dans les honneurs qu'on rend à Confucius; Voici ce que les Editeurs Hollandois ajoutent: „ Le Traducteur, toujours zelé „ pour les Jéſuites, n'a traduit de la Note des Auteurs Anglois „ que ce qui pouvoit favoriſer ces bons Peres. Il a prudemment „ ſupprimé tout le reſte, que nous nous croyons obligés de réta„ blir; en rapportant cette Note en entier. Les Jéſuites, diſent „ nos Auteurs, prétendent, & avec raiſon, qu'il n'entre point „ d'idolâtrie dans une cérémonie qui n'eſt qu'une ſimple marque „ de reſpect civil, puiſque la Statue de Confucius n'eſt pas dans „ un Temple, & qu'on ne lui adreſſe ni prieres ni d'autres actes „ de dévotion. Cependant tel eſt l'aveuglement ou la malice des „ Prêtres, que s'obſtinant à appeller cette cérémonie Idolâtrie, „ ils ſoutiennent en même-tems que ce n'en eſt pas une de s'a„ genouiller devant leurs Images, dans l'Egliſe ou dans quelque „ autre endroit deſtiné au Service Divin, de leur adreſſer des „ prieres, de ſe proſterner devant elles, de les baiſer, de leur „ offrir de l'encens, & de faire d'autres actes ſemblables, qui „ ſont tous autant de marques inconteſtables d'un véritable culte. „ Rien ne fait mieux voir quels hypocrites & quels impoſteurs „ ſont les Miſſionnaires, qui condamnent, par haine pour les „ Jéſuites, la condeſcendance de ces derniers à l'égard des Pro„ ſélytes Chinois; pendant que les Jéſuites eux-mêmes, qui ne „ ſont pas moins zelés défenſeurs, que les autres, de l'Idolâtrie de „ l'Egliſe Romaine, n'oſent pas rétorquer contr'eux cet argu„ ment.

Page 320, à l'occaſion de Kanghi, Empereur de la Chine, qui déclare qu'il n'adore que le Dieu vivant de la Terre & du Ciel, & que ce n'eſt pas au Firmament ni aux Etoiles, qu'il rend ſes adorations, on reſtitue cette Note: » Quoique les Jé» ſuites ne faſſent pas plus de ſcrupule de tromper que les autres » Religieux, pour parvenir à leurs fins, on peut cependant les » en croire ſur cet article. Un Prince ſi ſage ne pouvoit pas » avoir d'autres ſentimens; & les diſputes, qui regnoient entre » les Miſſionnaires ſur l'objet du culte des Chinois, lui avoient » ſouvent donné occaſion de les lui faire connoître.

Enſuite, le Traducteur s'étant contenté d'avertir que les Auteurs

Digitized by Google

teurs Anglois accuſent ici les Jéſuites de maltraiter ce grand Empereur, parcequ'irrité des diſputes qu'il voyoit naître entre les Miſſionnaires, il ceſſe de favoriſer le Chriſtianiſme ; voici la remarque & la reſtitution des Editeurs Hollandois : » le Tra» ducteur a adouci de ſon mieux les expreſſions un peu fortes » des Auteurs Anglois, dans cette Note. Elle fait trop d'hon„ neur aux Jéſuites ſes bons amis, & en général aux Miſſion„ naires, pour qu'on ne lui pardonne pas, du moins en partie, „ cette pieuſe fraude. Quoi qu'il en ſoit, nous nous croyons „ obligés de mettre ſous les yeux du Lecteur cette Note en en„ tier, qui porte ce qui ſuit. Ce reproche n'eſt ſans doute qu'une „ pure calomnie des Jéſuites pour flétrir cet illuſtre Empereur, „ qui, indigné d'un côté des diſputes des Miſſionnaires & de „ leurs prévarications, & de l'autre des uſurpations & des con„ tradictions de leurs Papes, n'eut plus le même empreſſement „ à favoriſer leur Religion qu'il avoit eu auparavant.

Page 329, au commencement de la Relation du Voyage de Mezza Barba, on a reſtitué cette Note : „ Ceux qui ignorent „ avec quelle habileté les Jéſuites ſavent maintenir les intérêts „ de la Société, ſans s'embarraſſer ni des Papes ni de leurs Bul„ les, pourront s'en inſtruire en jettant les yeux ſur cet Ouvra„ ges, dont la conduite & les ſentimens de ces Peres ſont le „ principal objet.

Page 337, les Editeurs ont reſtitué, „ que Pedra & Cerini, „ ſe plaignirent au Légat des Peres Parennin, Jartroux & Ma„ ran, qui les avoient noircis par leurs calomnies. Le Traduc„ teur a mis ſimplement, qui leur avoient rendu de mauvais „ offices : & pag. 340, au lieu de ces expreſſions du Traducteur, *le Pere Fan ſe permit des réflexions fort libres ſur* l'abus que les Papes faiſoient quelquefois *de leur autorité*, ils reſtituent : „ le Pere Fan, (Jéſuite Chinois), ſe donna à cet égard les li„ bertés les plus inſultantes, en préſence des Bonzes. Qu'eſt-ce „ que les Papes, diſoit-il entr'autres ? Le Pape commande. „ Hé ! qui eſt-il, lui, pour commander ? Il n'oſeroit donner „ des ordres, ni aux Anglois, ni aux Hollandois, & il prétend „ aſſujettir la Chine à ſes volontés. Nous ſaurons bien y mettre „ ordre : en vérité, les Anglois & les Hollandois ſont bien ſages.

Page 341, à la place de ces expreſſions du Traducteur ; l'extrait de cette Piece doit faire juger que la Cour de Rome conſentoit à tout ce qu'elle pouvoit accorder ſans bleſſer les droits eſſentiels de la Religion, les Hollandois ont reſtitué : „ Il n'y a

Digitized by Google

„ perſonne qui ne voie aiſément par la lecture de cette Piece, „ que la Cour de Rome, habile à ſe faire toute à tous, accor- „ doit aux Proſélytes Chinois tout ce qu'elle pouvoit leur ac- „ corder, à moins que de leur donner en forme la permiſ- „ ſion d'être Chrétiens & Payens tout enſemble. Ceci, diſent „ les Editeurs Hollandois, eſt tellement adouci, pour parler „ avec le Traducteur, qu'on n'y reconnoit plus l'original.

Pour entendre une autre reſtitution de la même page, il faut ſavoir, qu'il eſt queſtion des articles accordés aux Chinois, en 1720, par le Pape : ils parurent ſatisfaiſans aux Mandarins ; & le Traducteur s'eſt réduit à dire, que le Pere Joſeph Suarez, Jéſuite, en penſa différemment, & donne enſuite civilement les remarques de ce Miſſionnaire. Les Editeurs reſtituent : „ Mais „ qui le croiroit ? Le Pere Joſeph Suarez, Jéſuite, plus Payen „ que les Chinois mêmes, ne rougit pas de ſe déclarer d'un ſen- „ timent contraire. Doucement, Meſſieurs, dit-il avec chaleur „ aux Mandarins, doucement, s'il vous plaît ; car il n'y a, en „ tout ceci, que jeu & que fraude. Ne voyez-vous pas que, ſelon „ la Conſtitution de Rome, il faudra ôter de deſſus les cartou- „ ches pour les Défunts, ces mots eſſentiels ? *C'eſt ici le ſiege de „ l'Ame d'un tel.* Le Pape ne les permet pas. Le Mandarin Chau „ & l'Eunuque repliquerent que cela n'y faiſoit rien, & que „ puiſque le Pape accordoit l'uſage des autres cérémonies, tel- „ les que les génuflexions, les révérences, &c. on avoit l'eſ- „ ſentiel.

Page 342, à l'occaſion de la Congrégation de la Propagande, on reſtitue : „ le Pere Parennin, qui leur ſervoit d'inter- „ prête, avoit eu la malice d'expliquer ce mot, en diſant, que „ ceux qui les avoient députés étoient des Tribunaliſtes, fai- „ ſeurs de procès ». Plus bas, à la même occaſion on reſtitue : „ on voit à ce trait, & à quelques autres, dit le Journaliſte, l'in- „ digne manége que les Jéſuites ſe permirent, pour faire avor- „ ter les deſſeins de la Cour de Rome, & pour ſe maintenir dans „ l'Empire, qu'une lâche condeſcendance leur avoit mérité ſur „ tous les autres Miſſionnaires.

Page 345. Au lieu de l'expreſſion du Traducteur, qui ſe contente de dire que les Peres Regis & Simonetti ſe plaignirent hautement que le Pape marquoit peu d'égard pour les anciens Miſſionnaires de la Chine, & qu'il mettoit leur obéiſſance & leur ſoumiſſion à de trop rudes épreuves, on reſtitue : „ Ils l'accuſe- „ rent d'injuſtice ; & Ceſati & Ferrario, deux Barnabites, ont

„ même proteſté diverſes fois depuis à notre Auteur, ſur leur „ parole de Prêtres, que dans une autre occaſion Simonetti, fu„ rieux contre S. S., avoit porté l'inſolence juſqu'à s'écrier; le Pape „ irritera ſi bien notre Compagnie, qu'à la fin il la mettra dans „ la néceſſité de faire voir au Monde tout ce qu'elle peut. Page ſuivante, on reſtitue: „ Il eut (*le Légat*) plus de peine à ſe mo„ dérer, aux diſcours injurieux que le Pere Mouravo, Jéſuite, „ oſa lui tenir contre le Pape ». Et même page, à l'occaſion auſſi du Légat, qui dit à l'Empereur de la Chine, qu'il croyoit *fermement* que toutes les diſputes ſur les cérémonies de la Chine avoient été terminées en Europe avant ſon départ, on reſtitue cette queſtion: „ ces diſputes ſubſiſtant encore, le Légat ne s'eſt„ il pas rendu coupable à cet égard d'un groſſier menſonge?

Page 347, où le Légat dit à l'Empereur, que l'aſſiſtance du S. Eſprit ne permet pas que le Pape tombe dans l'erreur ſur les matieres de foi, on reſtitue: „ La Bulle de Clement XI, & celle „ de ſon Succeſſeur, ſe contrediſoient ſi manifeſtement, que le „ Légat auroit mieux fait d'avouer ingénument que les Papes „ peuvent ſe tromper, que de le nier ſi poſitivement, comme „ il le fait. Permis enſuite à lui, pour ſe tirer d'embaras, de re„ courir à cette ſubtile diſtinction, que les Papes peuvent ſe „ tromper en matiere de *fait*, mais jamais en matiere de *foi*.

Page 349, où le Legat répond à l'Empereur, pour excuſer le Pere Ricci, d'avoir rendu des reſpects aux Tablettes Chinoiſes, que ce Pere avoit erré innocemment ſur certains points, qui n'avoient pas encore été reglés par la déciſion du S. Siege, on reſtitue, d'après un Journaliſte Hollandois: „ Quelle tergi„ verſation! Ricci avoit permis d'aſſocier au Chriſtianiſme des „ rites Idolâtres, & tout à la fois, il avoit erré innocemment „ en les permettant, parceque la Cour de Rome ne les avoit pas „ encore condamnés. Mais ſi ces rites étoient innocens, à les con„ ſidérer en eux-mêmes, d'où vient que le Pape les avoit flé„ tris comme une idolâtrie? Si au contraire ils étoient par eux„ mêmes une idolâtrie, comment Ricci avoit-il pû innocem„ ment les aſſocier au culte Chrétien (6)? Le Légat fut heureux „ que l'Empereur ne lui propoſa pas ce dilemne. Je doute fort

(6) On reſtitue auſſi cette Note: » Mais ſelon les Défenſeurs zélés de » l'autorité des Papes, ce ſont leurs » Decrets qui font toute la différence » du juſte & de l'injuſte. Si le Pape, » dit Bellarmin, décidoit que la ver» tu eſt vice, & que le vice eſt vertu, » on ſeroit obligé de le croire.

„ qu'avec toutes les ruſes du plus fin Machiaveliſte, il fût venu à „ bout d'y répondre ſpécieuſement.

Page 352, Les Miſſionnaires témoignant que la Conſtitution, apportée par le Légat, pouvoit entraîner la ruine du Chriſtianiſme à la Chine, on reſtitue : „ le plus furieux de tous, fut „ le Pere Mailer, qui, au grand ſcandale des Aſſiſtans, porta „ l'inſolence, juſqu'à dire, dans la Chambre voiſine de celle où „ étoit le Légat, que le Pape n'avoit pû donner en conſcience, la „ Conſtitution qu'on vouloit publier, & qu'on ne pouvoit lui „ accorder l'abſolution ſacramentale à l'article de la mort, s'il „ perſiſtoit à exiger l'obſervation de cet impie décret.

Page 356, à l'occaſion d'une petite croix que le Cardinal de Tournon avoit donnée à l'Empereur Kanghi, on reſtitue cette queſtion : „ ſi cette Croix avoit la vertu qu'on lui attribue, pour- „ quoi n'opéroit-elle pas des miracles en faveur de leur Re- „ ligion ?

Même page, à l'occaſion des Divertiſſemens que les Chinois donnerent au Légat, auxquels, dit honnêtement le Traducteur, la gravité de ſon caractere ne l'empêcha pas d'aſſiſter, pour ſe concilier leur affection, en ſe conformant à leurs uſages, on reſtitue : „ Pour dédommager un peu le Légat du Vicaire infailli- „ ble de J. C. des efforts d'eſprit que lui coutoient les réparties „ ingénieuſes de l'Empereur ; les préſens, les repas, les fêtes, „ les Bals même & la Comédie n'étoient pas épargnés. Si ces „ derniers divertiſſemens ne paroiſſent pas autrement aſſortis au „ caractere du vénérable Patriarche, ils ne l'étoient pas mal à „ la maniere dont la Cour en uſoit avec lui. D'ailleurs M. le „ Légat avoit abſolument beſoin de récréation pour ſe remettre „ de certaines ſcenes peu agréables, que les Miſſionnaires Jéſui- „ tes lui donnoient à tous momens. Tantôt ils invectivoient con- „ tre le Pape ; tantôt ils diſoient que les Prêtres de l'Egliſe Ro- „ maine étoient trop gras, qu'ils avoient trop de bon tems, & „ qu'il falloit les humilier. Ces bons Peres n'oublioient pas non „ plus de ſe mocquer à tous momens de ſa Légation.

Au départ de Mezza-Barba, le Traducteur repréſente avec modération les meſures qu'il prit pour la paix. On remarque, (*Page* 360), que cet endroit eſt plus que ſimplement adouci, & l'on reſtitue : » Le Légat paſſa plus de ſix mois à Macao. Pen- „ dant le ſéjour qu'il y fit, il lui vint de tous côtés de nouvelles „ preuves du peu de ſoumiſſion des Jéſuites aux déciſions du S. „ Siége. Roveda confeſſa, dans une Lettre qu'il écrivit à Sa

» Sainteté, que ces Religieux l'avoient abuſé, & qu'il étoit plei-
» nement convaincu de leurs déſobéiſſances & de leurs intrigues.
» Ripa écrivit de Péking, que dès le premier Mai, les PP. Mou-
» ravo & Parennin l'avoient voulu forcer d'abdiquer le Miniſ-
» tere Apoſtolique, avec menace de le perdre auprès de l'Empe-
» reur s'il continuoit de l'exercer. Tout cela fit comprendre au
» Légat qu'il ne devoit pas quitter la Chine, ſans avoir pris quel
» ques meſures pour encourager les fideles Miſſionnaires à perſé-
» verer dans leur devoir, & pour engager les autres à rentrer
» dans eux-mêmes.

Le Traducteur dit ſimplement que Viani proteſte, en finiſſant ſa Relation, qu'il a ſuivi fidelement les Loix de la vérité. Voici la remarque des Editeurs Hollandois: » C'eſt ainſi que le Tra-
» ducteur rend en peu de mots ce qui, dans l'Anglois, occupe
» preſqu'une page entiere. Les réflexions du P. Viani, & celles
» que le Journaliſte a cru devoir y joindre, n'ont ſans doute pas
» été de ſon goût, puiſqu'il les a retranchées ſans aucun ſcrupule.
» Elles font, en effet, trop peu d'honneur aux Jéſuites en par-
» ticulier, pour qu'on ait lieu d'en être ſurpris. Les voici telles que
» nos Auteurs Anglois les rapportent.

» Voilà, dit le P. Viani, ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable
» dans la Légation de ſon Excellence. J'en ai écrit les circonſ-
» tances par les ordres exprès de cet illuſtre Prélat, & je les ai
» écrites chaque jour, tant ſur ce qui arrivoit ſous mes propres
» yeux, que ſur le rapport des perſonnes que j'ai nommées, &
» principalement de M. Mezza-Barba lui-même. Non-ſeulement
» il a eu la bonté de me communiquer les originaux des Pieces
» que j'ai inſérées dans ce Journal; il a outre cela pris la peine
» de les revoir, & d'y ajouter diverſes particularités qui m'étoient
» inconnues. Comme au reſte on pourroit croire, en voyant dans
» cette Relation certains traits peu intéreſſans en eux-mêmes,
» qu'elle contient un récit de toutes les preuves que les PP. Jé-
» ſuites nous ont données de leur peu de reſpect pour le Pape &
» pour ſon Légat, & que même j'ai affecté malignement d'y gliſ-
» ſer ces traits pour rendre ces Peres odieux; je proteſte que j'ai
» écrit le tout, ſimplement & fidelement, ſelon la pure vérité,
» ſans rien aggraver ni chercher à rendre cette Relation plus re-
» marquable par des réflexions injurieuſes. J'ajoute même que j'ai
» omis quantité de particularités importantes, dont M. le Légat
» ne manquera pas d'informer Sa Sainteté; mais qu'il m'a été
» impoſſible de coucher par écrit, ni à Chang chung-ywen, ni

„ à Péking, ſoit à cauſe de la multitude d'eſpions qui nous en-
„ viroînoient, ſoit parcequ'il me falloit toujours écrire à la hâte,
„ afin de ne me pas rendre ſuſpect aux ſurveillans dont notre
„ Maiſon étoit remplie, & qui alloient tout rapporter aux Jé-
„ ſuites, dont la vengeance eſt ſi dangereuſe.

„ Il faut rendre cette Juſtice au P. Viani, dit le Journaliſte,
„ que tout ſon Journal eſt écrit dans des termes fort ménagés.
„ On voit bien qu'il ne s'y eſt pas propoſé de faire l'éloge des
„ Jéſuites; mais ſi les faits qu'il y rapporte ſont certains, on ne
„ ſauroit lui refuſer la louange de les avoir rédigés d'une maniere
„ très ſimple, dans un ſtyle également éloigné de la raillerie &
„ de l'emportement.

„ L'Editeur y a ſuppléé, dans une Epître dédicatoire adreſſée
„ à Saint François Xavier, où regne une ſatyre fine & ingé-
„ nieuſe. Il faut pourtant convenir, continue le Journaliſte, ou
„ que cet Apôtre doit avoir bien peu de crédit dans le Ciel, ou
„ qu'il ne s'intéreſſe gueres à la conſervation du Chriſtianiſme
„ dans les Indes, puiſqu'il a ſi mal ſervi M. Mezza-Barba dans
„ ſa Légation. Peut-être auſſi que ce Saint eſt encore plus Jéſuite
„ que ne le croit l'Editeur de la Relation du P. Viani. Quoi qu'il
„ en ſoit, on ſe ſeroit attendu qu'un Légat Apoſtolique, en-
„ voyé au fond de l'Orient pour y épurer la Foi Chrétienne des
„ rites de l'Idolâtrie, auroit mieux ſoutenu, dans cette entre-
„ priſe, la toute-puiſſance du Vice-Dieu dont il étoit le repré-
„ ſentant & le Miniſtre. Quelle plus belle occaſion de faire écla-
„ ter aux yeux de tout l'Univers l'utilité ineſtimable d'un Juge
„ infaillible des controverſes, qui n'a qu'à parler *ex Cathedra*
„ pour confondre l'héréſie & pour réunir les cœurs de tous les
„ Chrétiens? Que diront déſormais ceux qui ſe mocquent de ce
„ Juge, quand ils ſauront que ſes Bulles, armées de tous les fou-
„ dres du Vatican, n'ont pas eu même aſſez d'efficace pour met-
„ tre à la raiſon une poignée de Moines ſoulevés, au mépris de
„ leurs vœux, contre les Conſtitutions émanées de ſon Tribunal
„ infaillible? S'il eſt vrai d'ailleurs que les ſimples Miſſionnaires
„ du Souverain Pontife de Rome faſſent tant de miracle dans les
„ climats lointains, où regne l'Idolâtrie; que dira-t'on, en voyant
„ qu'un Evêque, qu'un Patriarche, qu'un Légat, donné pour
„ Chef à cette Milice Eccléſiaſtique, n'a pas ſû faire le moindre
„ prodige pour ſoutenir ſa propre Miſſion & la dignité de ſa per-
„ ſonne ſacrée, contre les attentats d'une Cour infidelle? Jamais
„ M. de Mezza-Barba n'auroit dû partir pour la Chine, ſans être

„ muni du don des Langues, ou au moins du pouvoir de ſe faire „ reſpecter, en opérant autant de miracles que s'il eût été Jéſuite. „ Avec cette reſſource, ſes Interpretes ne l'auroient pas trompé, „ la Cour de Péking ne l'auroit pas joué, la Société lui auroit „ obéi, & ſon triomphe auroit édifié les Hérétiques.

Plus bas, au lieu de ces termes du Traducteur; ainſi le Chriſtianiſme fut chaſſé, &c. on reſtitue : Ainſi la Religion Romaine, „ ſous le nom de Chriſtianiſme, fut chaſſée, &c. » Dans tous les autres endroits où le Traducteur a mis le Chriſtianiſme, on affecte de reſtituer la *Religion Romaine*, l'*Egliſe Romaine*, le *Papiſme*.

Page 392, le Traducteur ayant averti qu'il ſupprime quelques réflexions dans le goût Anglois, ſur le malheur qui menace les Rois lorſqu'ils agiſſent contre l'avis de leurs Sujets, on reſtitue ce qui ſuit : „ Cet exemple (d'un Empereur Chinois qui fut battu & pris, en „ combattant les Tartares contre l'avis de ſon Conſeil), fait voir „ à quels malheurs les Princes s'expoſent, en agiſſant contre l'a- „ vis de leurs Peuples. Il ſeroit avantageux pour les premiers de „ n'avoir pas un pouvoir qui peut leur être ſi funeſte. A cette „ idée on joint la Note ſuivante : „ le Gouvernement ſous lequel „ vit le Traducteur, rend excuſable la liberté qu'il a priſe de „ ſubſtituer une remarque de ſa façon à celle des Auteurs An- „ glois, laquelle nous avons cru devoir rapporter. Ce qu'il ajoute „ par voie de reproche, que les réflexions de ces Auteurs ſont „ dans leur goût national, eſt dans le fond un véritable éloge ; „ puiſque le goût des Anglois en matiere de Gouvernement eſt „ fondé ſur les principes les plus clairs & les plus ſolides du bon „ ſens & de l'humanité. Il ſeroit à ſouhaiter, autant pour le bon- „ heur des Rois mêmes, que pour celui des Peuples, que le goût „ de cette ſage & puiſſante Nation devînt le goût dominant de „ tous les Peuples du Monde.

Tome VIII, pag. 214. A l'occaſion des impoſtures des Prêtres Chinois de la Secte de Lan-kyun & de la crédulité du Peuple, on reſtitue ces trois Notes : „ Une impoſture en amene naturelle- „ ment une autre après ſoi : & nous ne devons pas être ſurpris de „ voir en Aſie des Prêtres tirer parti de ſemblables fourberies, „ tandis qu'il y a des Prêtres Européens qui ne ſont pas plus ſcru- „ puleux. Ne peut-on pas ranger du Halde même parmi ce vul- „ gaire crédule, puiſqu'il ſuppoſe qu'il y a de la réalité dans les „ fourberies de ces gens-là ? Il remarque dans une Note, que les „ Chinois les plus ſenſés les regardent comme des impoſtures, &

» que tout ce qu'il y a de gens ſenſés en Europe penſeront de même. » Cependant ce Jéſuite ne laiſſe pas d'attribuer tous ces effets au » pouvoir du Diable, comme s'il cherchoit à propager le Mani- » chéiſme ou la croyance de deux principes. Il eſt aiſé de com- » prendre quelles ſont les vûes de politique qui peuvent l'enga- » ger à tenir un tel langage, qu'on ſeroit autoriſé à regarder » comme impie.

Il ſeroit inutile de rapporter quantité de petites Notes reſtituées dans l'article de la Secte de Fo (*pag. 216 & ſuiv.*), parceque le Traducteur y a fait obſerver en général, que les Auteurs Anglois y cherchent des ſujets de comparaiſon avec les Prêtres de l'Egliſe Romaine. Voici ſeulement la derniere remarque des Editeurs : » Les Auteurs Anglois ne trouvent d'autres conformi- » tés entre le Chriſtianiſme & la Religion de Fo, qu'en ce que » celle-ci ſuppoſe un Dieu incarné, un Sauveur, un Saint Eſ- » prit & un Ternaire, que quelques Miſſionnaires regardent » comme un emblême de la Trinité, & d'autres comme la Tri- » nité même. Quant aux autres traits de conformité, les mêmes » Auteurs Anglois les trouvent uniquement dans des pratiques par » ticulieres aux Catholiques Romains. Ils s'étendent même aſſez » amplement ſur cet article. Mais comme le Traducteur a ſup- » primé ces détails, peu favorables à la Religion qu'il profeſſe, » nous croyons devoir l'imiter, en faveur de ceux de nos Lec- » teurs qui ſont de la même Religion. C'eſt pour la même raiſon » qu'en ſuppléant ci-devant les Notes omiſes par le Traducteur, » nous avons tâché d'adoucir tout ce qu'il y auroit eu de chocquant » pour ceux qui ne ſont pas dans les idées Proteſtantes. Quand » nous avons trouvé quelques faits, ou quelques paſſages qui » n'étoient pas ſuſceptibles de ces adouciſſemens, nous les avons » entierement ſupprimés «. Obſervons ici qu'après toutes les reſtitutions qu'on a lues juſqu'à préſent, la modération des Editeurs doit être ici fort ſuſpecte.

Page 259, les Editeurs Hollandois avertiſſent que les Auteurs Anglois *joignent ici quelques réflexions injurieuſes à la Cour de Rome*, que le Traducteur a ſupprimées, & qu'ils ne penſent point à rétablir ; à l'exception d'une remarque » qu'on peut inférer, » diſent-ils, ſans choquer perſonne : c'eſt que les Miſſionnaires » auroient dû ſe contenter de l'indulgence avec laquelle l'Empe- » reur de la Chine leur permettoit de prêcher la Religion, ſans » trop exiger de ce Prince à qui ils avoient les plus grandes obli- » gations. Il prévit les dangereuſes conſéquences qui pourroient

réſulter

„ réſulter de ſa facilité à recevoir les déciſions du Pape, ſur le „ moindre point en fait d'inſtitutions civiles. Il craignit qu'en „ cédant à quelques égards, on ne ſe prévalût dans la ſuite de ſa „ condeſcendance, & qu'on ne pouſſât les choſes ſi loin, qu'il „ ne fût plus tems d'y remédier.

Tome IX, *pag.* 260, à l'occaſion des Miſſionnaires envoyés par les Papes aux Princes Tartares avec la qualité d'Ambaſſadeurs; Ce fut le zele, dit le Traducteur, qui fit prendre cette réſolution aux Papes, pour perſuader à ces Princes de renoncer à leurs invaſions & d'embraſſer la Religion Chrétienne. On reſtitue: „ Ce fut le zele, ou plûtôt la folie & la préſomption, &c. Enſuite, on ajoute: „ Ce fut dans ce ridicule deſſein, & ſans „ doute auſſi dans la vue de ſe mêler des affaires des Tartares, „ qu'Innocent IV envoya deux Franciſquains dans cette Région«. Plus loin, le Traducteur ayant dit que d'autres Voyageurs viſiterent la Tartarie dans des vûes moins relevées, on ſubſtitue: „ dans des vûes plus raiſonnables.

Page 284, à l'occaſion des deux Religieux qui refuſent de l'argent & des habits, on reſtitue: „ que s'ils ſont ſi déſintéreſ- „ ſés dans les Pays Etrangers, chez eux au contraire ils reçoivent „ tout ce qu'on leur offre, & ſont avides de préſens juſqu'à les „ mandier.

Page 289, à l'occaſion des Prêtres Neſtoriens, qui font payer l'adminiſtration des Sacremens, & que par cette raiſon le Voyageur traite de Simoniaques, on reſtitue: „ que les Prêtres de „ l'Egliſe Romaine le ſont donc auſſi.

Page 390, à l'occaſion d'un trait de ſimplicité, qui fait dire au Traducteur, que depuis long-tems, l'ignorance & la crédulité ſont le partage des Evêques Grecs, on remarque: „ le Tra- „ ducteur a ſubſtitué cette Note, qui eſt de ſa façon, à celle „ des Auteurs Anglois, que voici; on voit par cet exemple, „ que les Evêques ne s'entendent pas moins à mentir & à „ tromper, que les ſimples Prêtres.

Page 321, on reſtitue: „ Ils (les Devins Tartares) ſe vantent „ auſſi de pouvoir chaſſer les Diables hors des Poſſédés. Cette „ prétention leur eſt commune avec les Prêtres de l'Egliſe Ro- „ maine. Ces derniers ont toujours eu la coutume d'accuſer „ de ſortilege les Prêtres des autres Religions, quoiqu'ils ſe „ conduiſent eux-mêmes beaucoup plus en Sorciers que les „ autres.

Page 323, ſur la remarque du Traducteur, qui attribue les

fables & la crédulité du P. Rubruquis, à la ſimplicité de ſon caractere, on fait obſerver du changement dans la Traduction, & l'on reſtitue : „ ce conte eſt viſiblement de l'invention de notre bon „ Catholique, & tous les autres que nous avons rapportés ont bien „ l'air d'en être auſſi. Mais aimant mieux qu'on le taxe de pouſſer la „ crédulité juſqu'à la folie, plutôt que de paſſer pour un Four- „ be & un Impoſteur, il prévient cette derniere accuſation en di- „ ſant qu'il n'avance rien que ce que d'autres lui ont appris. „ Cette crainte, & la précaution à laquelle elle engage, ſurpren- „ nent dans un Miſſionnaire, puiſque les perſonnes de cet or- „ dre, en rapportant des fauſſetés manifeſtes dont ils ſoutien- „ nent avoir été les témoins oculaires, ſemblent ſe faire un mé- „ rite & une gloire de paſſer pour d'inſignes Menteurs.

Page 324, on trouve cette longue reſtitution : „ *Tout ce qui „ ſuit a été retranché dans l'Edition de Paris.* Dans cet abregé, „ que nous venons de faire des Voyages de Rubruquis, nous „ avons eu ſoin d'y faire entrer tout ce qu'il y a d'intéreſſant „ pour la Géographie, l'Hiſtoire, & les Avantures des Miſſion- „ naires Neſtoriens, que l'Auteur repréſente par tout comme „ des Impoſteurs & des gens d'une vie ſcandaleuſe (7). Peut- „ être que les Neſtoriens ne ſeroient pas moins fondés à dépein- „ dre les Miſſionnaires de Rome avec d'auſſi noires couleurs. „ Leurs propres Ecrits, qui les convainquent d'être des Men- „ teurs, ne permettent pas de s'attendre à aucune pureté dans „ leur morale ni dans leur conduite. Auſſi lorſque Rubruquis „ pria le Khan de lui permettre de reſter dans ſes Etats pour „ y prêcher la foi, Mangule le lui refuſa, fondé ſur le hon- „ teux reproche qu'ils firent aux Chrétiens, de démentir par „ leurs actions la Doctrine & les préceptes de leurs Ecritures. „ Bergeron avoue lui-même que le Khan, indigné de voir que „ la vie des Chrétiens, il auroit dû dire des Prêtres Chrétiens, étoit „ ſi peu conforme à leur profeſſion, refuſa d'écouter les Reli- „ gieux que S. Louis lui avoit envoyés pour annoncer l'Evangi- „ le, à lui & à ſes Sujets (8). C'eſt une choſe bien remarquable, „ qu'on ait toujours regardé les débauches & la mauvaiſe con- „ duite des Chrétiens, tant du Clergé que des Peuples, comme la „ cauſe de ce que le Chriſtianiſme a fait ſi peu de progrès, & de ce

(7) Il parle auſſi de leurs héréſies & des coutumes idolâtres qui ſe ſont introduites dans leur culte ; mais nous ne fatiguons pas nos Lecteurs de tout ce détail.

(8) Bergeron, Traité des Tartares, chap. 8.

Digitized by Google

„ que toutes leurs Miſſions ont été détruites, tant en Aſie que dans „ les autres parties du Monde. Ce qui prouve, au reſte, que ce „ fut moins le zele de la Religion, que des vues d'intérêt propre, „ qui engagerent le Pape à envoyer ces Freres Prêcheurs en Tar- „ tarie, c'eſt que ce Pape reçut un Ambaſſadeur, que lui envoya „ un de ces Princes Tartares, en 1248, pour l'engager, à ce qu'on „ croit, par un Traité ſecret, à attaquer Waſtas, ou Jean *Du-* „ *cas* (9), Prince Schiſmatique, & Beau-fils de l'Empereur Fré- „ deric II. Celui-ci étoit alors ennemi de l'Egliſe Romaine, ou „ plutôt du Pape, comme parle Bergeron : d'où cet Auteur, „ quoique Catholique, conclut que cette Egliſe ne ſe fait pas „ ſcrupule de faire alliance avec les Infideles, ni de les ſecourir „ pour ſe vanger des Chrétiens, lorſqu'ils ſont ſes Ennemis.

Page 407, Au lieu du mot de Statues, employé par le Traducteur, en remarquant que l'Auteur met *Idoles*, & que les Mahométans donnent ce nom aux Images, on reſtitue : „ moins „ ridicules à cet égard que les Catholiques Romains, qui ſe ſer- „ vent eux-mêmes des Images, & de la même maniere que ceux „ qu'ils flétriſſent du titre d'Idolâtres.

Page 432, (Note *e*) on fait cette remarque : „ l'Anglois „ dit, un grand nombre d'Images. Mais le Traducteur, (parlant „ d'Idolâtres), affecte preſque toujours de ſubſtituer à ce terme „ celui de Statues ou d'Idoles, ſans doute, afin de ſauver à l'E- „ gliſe Romaine, par cette ingénieuſe diſtinction, le reproche „ d'Idolâtrie, qu'elle ne mérite point, puiſqu'elle n'adore que „ des Images ". *Page ſuivante*, à l'occaſion d'une remarque de Trigaut ſur les Prêtres Chinois, qui imitent un grand nombre de nos cérémonies, on reſtitue : „ qui leur ont été enſeignées par le „ Diable, à ce que dit notre Auteur " ; & là deſſus on reſtitue auſſi cette Note : » Nous avons déja fait voir qu'on étoit beaucoup „ plus fondé à croire que c'eſt des Bonzes que le Diable avoit „ emprunté toutes ces cérémonies, ces doctrines & ces obſer- „ vances, qu'il introduiſit enſuite dans l'Egliſe Romaine.

Page 459, à l'occaſion d'un Panier dans lequel étoient, entr'autres choſes, quelques inſtrumens de mortification à l'uſage des Miſſionnaires, avec des Chapelets & des Médailles, & qui fut porté au Roi du Tibet par des Mahométans qui l'avoient enlevé, dans l'opinion que c'étoit un tréſor ; l'Auteur (le Pere Deſideri) dit que ce Prince prit plus de plaiſir à la confuſion

(9) Il regnoit à Nice en Bythinie ; c'eſt à préſent *Huik*. Ces trois petites Notes ſont auſſi reſtituées.

Digitized by Google

des Mahométans, qu'il n'en auroit eu à voir des diamans & des perles ; ſurquoi l'on reſtitue cette Note : » Le Papiſte le plus cré-„ dule ne pourroit pas pouſſer la crédulité juſqu'au point de „ croire que le Roi prit plus de plaiſir à voir ce chetif butin, qu'il „ n'en auroit eu à voir des diamans & des perles. Cependant notre „ Jéſuite, menteur & fourbe par ſyſtême, & fidele à ſes princi-„ pes, a le front d'avancer que ce fut là ce qui arriva en effet, „ de l'aveu même de ce Prince «. Obſervons que les Reſtituteurs prennent mal le ſens du Miſſionnaire. C'étoit la confuſion des Mahométans, & non *le chétif butin*, que le Roi prit plaiſir à voir.

Page 463, à l'occaſion de quelques Lettres écrites au P. Horace de la Penna, Capucin, par le Roi du Tibet, par le grand Lama & par le premier Miniſtre, on reſtitue cette Note : „ Tout „ ce qu'on peut conclure de la lecture de ces Lettres, c'eſt qu'el-„ les ont été forgées pour faire accroire aux Dupes de l'Egliſe „ Romaine, que les perſonnes les plus diſtinguées par leur auto-„ rité font un très grand cas de leur Religion.

Page ſuivante, le Traducteur avertit que les Auteurs Anglois s'emportent indécemment, dans une Note qu'il ſupprime, ſur quelques expreſſions favorables au Chriſtianiſme, que le Miſſionnaire attribue au Roi du Tibet. Elles portent ſimplement que ce Prince regardera comme ſes Sujets les plus fideles, ceux qui embraſſeront & obſerveront la Religion des Capucins. On reſtitue la Note dans ces termes : „ Voici la remarque des Auteurs „ Anglois. Elle n'a eu le malheur de déplaire & de paroître in-„ décente au Traducteur, que parcequ'il la trouve trop bien fon-„ dée. Quel impudent menſonge ! Quel Souverain voudroit irri-„ ter ainſi ſes Sujets, en leur donnant publiquement le titre flé-„ triſſant de Rebelles ? Eſt-ce que la Religion du Tibet établit „ plus fortement que l'Egliſe Romaine, l'indépendance de l'E-„ gliſe du pouvoir temporel ?

Page 465, à l'occaſion d'une Lettre du même Prince, qu'on ſuppoſe écrite à Rome au P. de la Penna, & d'un Privilége du Grand Lama, accordé en faveur du Chriſtianiſme, on reſtitue cette Note : „ On ſuppoſe ici que le Lama autoriſe les Capucins „ à renverſer la Religion établie au Tibet, & à le détrôner lui-„ même en faveur de la Religion des Capucins. Nouvelle ma-„ niere de s'exprimer, qui ſemble avoir été inventée pour diſ-„ tinguer la Religion de ces Moines de celle qui eſt enſeignée „ par les Jéſuites. Tant eſt grande l'animoſité qui regne entre ces „ Ordres de Religieux.

Digitized by Google

Page 466, on reſtitue trois Notes : l'une à l'occaſion d'une permiſſion de prêcher la Foi Chrétienne, accordée par les Lamas, à condition que les converſions ſoient volontaires & que la force n'y ait aucune part ; la voici : „ Ces Grands Prêtres, ou „ Papes Payens, ſont donc plus raiſonnables & plus doux que „ ceux d'un rang inférieur ; tout au contraire de ce qui ſe voit „ en Europe. La ſeconde Note regarde un Certificat du Miſſionnaire que la copie de cette Permiſſion eſt fidelle ; voici la Note : „ Perſonne ne doute que ce Capucin n'eût ſoutenu, même par „ ſerment, de plus grandes fauſſetés pour ſon intérêt propre ou „ pour celui de ſa Religion ; car ces Moines ſont encore ce qu'ils „ étoient alors & ce qu'ils ont toujours été «. La troiſieme regarde l'approbation que le Roi de Battia donnoit à la Religion des Miſſionnaires, parcequ'elle reſpiroit la charité : „ Sans doute, „ reſtitue-t'on, parcequ'il n'y avoit que peu ou point de charité „ parmi ces Peuples. Cependant tous les Miſſionnaires, tant Proteſtans que Catholiques Romains, nous repréſentent partout „ les Indiens comme ayant infiniment plus de charité & d'humanité que la plûpart des Sectes Chrétiennes.

Page 667, la Relation du P. Horace de la Penna eſt terminée par cette longue reſtitution : „ Tout ce qui ſuit a été re„ tranché de l'Edition de Paris. Les reflexions que les Auteurs „ de la nouvelle Bibliotheque font ſur cette Relation, nous pa„ roiſſent trop ſenſées, pour ne pas les rapporter ſuccintement.

„ D'abord, puiſque ces trois Rois prient eux-mêmes qu'on „ leur envoie des Miſſionnaires, pourquoi faut-il, demande le „ Journaliſte, que ce ſoit aux frais de l'Europe ? Auroient-ils „ moins de bonne volonté pour les Prêtres d'une Religion qui „ leur plaît, que pour ceux d'une Religion dont ils ne ſe ſou„ cient plus ? Il ne peut concevoir, en ſecond lieu, comment „ la Capitale du Tibet, étant preſque toute convertie au Chriſ„ tianiſme en 1741, le Pere Horace n'y ſpécifie encore que „ quelques converſions qui s'y ſont faites, & quelques perſon„ nes qui y ont été baptiſées. Il conçoit encore moins comment „ Lhaaſa, étant preſqu'entierement devenue Chrétienne, on ne „ nous dit rien du Chriſtianiſme de Putala, ſurtout puiſque ces „ deux Villes ſont ſi près l'une de l'autre, & que les Miſ„ ſionnaires avoient obtenu du Grand-Lama, la permiſſion de „ faire des Proſélytes (10). En troiſieme lieu, ce qui, ſuivant le

(10) Notes reſtituées auſſi. « Il ſemble que le Grand Lama avoit plus de »facilité à ſe reconnoître pour un Impoſteur, que n'en avoient les Prêtres

» même Auteur, paſſe toute imagination, c'eſt l'extrême faci-
» lité du Grand-Lama, à favoriſer la Prédication de l'Evangile;
» d'autant plus que les Miſſionnaires n'ont pas diſſimulé qu'il y
» a dans l'Europe un Souverain Pontife, ou Dalai Lama, qui
» exerce la même autorité ſur les Chrétiens, que celui du Tibet
» exerce dans ce Royaume & dans toute la Tartarie. Voilà un
» conflit d'intérêts, de Titres & de Juriſdiction, qui doit avoir
» cabré les Lamas de Putala contre celui de Rome. Mais point
» du tout. Le premier fait bien quelques difficultés : mais com-
» me elles ſont bientôt levées par les réponſes des Miſſionnaires,
» il devient alors auſſi traitable que le Roi même (11). Voici en-
» core quelque choſe de plus : le Grand-Lama du Tibet prétend
» aux attributs de la Nature divine, ni plus ni moins que Jeſus-
» Chriſt (12). Comment concevoir donc qu'un homme, qui jouit
» des honneurs de la Divinité, qui eſt accoutumé aux mêmes
» adorations, & qui ſe regarde comme infiniment ſupérieur à
» tous les Mortels, puiſſe abandonner ſi aiſément tous ces pri-
» vileges, & ſe prêter ſans peine à reconnoître au-deſſus de lui,
» un autre homme qui lui eſt abſolument inconnu, & qui vit
» dans un coin éloigné de la terre (13). La quatrieme difficulté
» regarde les heureuſes diſpoſitions que les Miſſionnaires trou-
» vent dans ces Peuples Tartares, pour leur converſion à la Loi
» de l'Evangile. Les Lecteurs ſouhaiteroient ſans doute qu'on
» leur apprît quelle eſt la Doctrine que les Peres Capucins leur
» ont enſeignée. Mais ils ne ſe ſont pas expliqués là deſſus. Ils
» ne diſent, ni ſi c'eſt la Doctrine de l'Ecriture qu'ils ont prê-
» chée, ni ſi c'eſt la formule de profeſſion de foi dreſſée par le
» Pape Pie IV, ni ſi ce ne ſeroit pas ſimplement l'Inſtitut de leur
» Ordre qu'ils appellent la religion des Capucins. Il ne paroît pas
» même, dans toute leur Relation, un ſeul mot de J. C. par où l'on
» puiſſe juger que c'eſt lui qu'ils prêchent en Tartarie: ils ſe conten-
» tent d'alleguer deux choſes, pour rendre raiſon de la prompte
» converſion de ces Peuples. La premiere ſe tire de la conformi-
» té extérieure dans le Gouvernement Hiérarchique de ces Tar-
» tares, avec celui de l'Egliſe Romaine : mais cette conformité,

» d'un moindre rang à ſe priver des
» avantages qu'ils retiroient de cette
» impoſture.

» (11) On ne donne ici, ni les ob-
» jections du Lama, ni les réponſes des
» PP. Capucins.

(12) » Ni plus ni moins que le Pape
» de Rome. Mais les Papes ne ſe font
» pas appeller Dieu dans un ſens abſolu
» comme le fait le Grand Lama.

(13) Nouvelle Bibliot. *ubi ſuprà*, pag. 81 *& ſuiv.*

„ bien loin de faciliter la converſion des Tartares, y doit mettre au contraire un des plus grands obſtacles. Ces deux Religions ſe reſſemblant en effet ſi fort, rien ne doit être plus difficile que de faire comprendre aux Peuples la raiſon d'en changer; & d'ailleurs il y a vingt à parier contr'un, que les Lamas Payens trouveront qu'il y aura de la perte pour eux, à ſe faire Lamas Chrétien. N'y eut-il d'autres déſagrémens pour eux que celui d'apprendre le Latin pour leurs Offices, cette ſeule innovation n'en ſoulevera-t-elle pas la plus grande partie?

„ La ſeconde choſe qui, ſelon la Relation, facilitera la converſion des Tartares, c'eſt que les Gens mariés ont pour loi de n'avoir qu'une Femme. Il faut avouer que cet article ſeroit conſidérable, puiſque de l'aveu des Miſſionnaires, la pluralité des Femmes eſt le plus grand obſtacle qui arrête la converſion des Infideles. Mais le Pere Horace, ou ceux qui ont dreſſé le Mémoire en queſtion, ne nous diſent rien d'une Anecdote que le Pere du Halde nous apprend, & qui détruit toutes les eſpérances des Miſſionnaires. C'eſt que ſi les Maris de ce Pays-là n'ont qu'une Femme, en récompenſe les Femmes y ont pluſieurs Maris. Si cela eſt vrai, malheur à tout Miſſionnaire qui voudra dépouiller le Sexe de cet important privilege. Des Hommes, accoutumés à la pluralité des Femmes, ſe ſoulevent contre la Religion Chrétienne, qui prétend la réduire à une ſeule: que ſera-ce donc des Femmes, qui ſont faites par une longue habitude à ſe permettre des Maris par demi-douzaine? Elles ſe jetteroient immanquablement ſur l'imprudent Miſſionnaire, & le déchireroient à coups d'ongles & de dents, pour ſe maintenir dans la jouiſſance de leurs droits. En cinquieme lieu enfin, le privilege accordé par le Roi & par le Lama, pour la liberté de conſcience & pour celle de la prédication, n'eſt peut-être pas une faveur ſi rare, ni ſi fort de conſéquence qu'on ſe l'imagineroit, ou que l'Auteur du Mémoire ſemble le dire: car M. Kempfer atteſte, dans ſon Hiſtoire du Japon, Liv. 3. Chap I. que dans la plupart des Etats de l'Aſie, de même que dans le Japon, la liberté de conſcience (14) s'accorde aiſément, tant qu'elle n'eſt pas incompatible avec le Gouvernement temporel, & qu'elle ne préjudicie point à la tranquillité publique. Mais, ce qu'il y a de ſingulier dans le Privilége

(14) » Nous ne croyons pas, reſtitue-t'on, que cette liberté de conſcience » ſoit étendue juſqu'au point qu'il ſoit permis, à quiconque le veut, d'embraſſer une nouvelle Doctrine, ſans que perſonne puiſſe l'en empêcher.

» des deux Puiſſances qui dominent dans le Tibet, c'eſt qu'on y » donne l'excluſion aux Miſſionnaires qui ſe mêleroient parmi » les autres, pour leurs propres intérêts & par des motifs de com- » merce. Il ne faut pas être grand ſorcier pour deviner qui ſont » ceux que l'on s'eſt propoſé d'exclure (15). Mais, ajoute le mê- » me Auteur, qui a dit au Roi & au Lama qu'il y avoit des Miſ- » ſionnaires de cet Ordre? Qui? ſi ce n'eſt les Capucins leurs » bons Amis.

TELLES SONT LES RESTITUTIONS que les Editeurs Hollandois ont crues néceſſaires, & qu'ils vantent pompeuſement, pour accréditer leur Edition. Le Traducteur, s'étant perſuadé, au contraire, que des Satyres ſi peu décentes étoient capables de nuire à la ſienne, les a ſupprimées. On n'a pas d'autre vue, en les publiant ici, que de mettre le Lecteur en état d'en juger. C'eſt tout à la fois, rendre le Texte entier, pour faire tomber le reproche des ſuppreſſions, & prouver que celles du Traducteur ne méritoient pas d'être regretées. Il y a même aſſez d'apparence que les honnêtes gens d'Angleterrre ont porté le même Jugement qu'on croit pouvoir ſe promettre de ceux de France, & que de-là vient le peu de ſuccès que l'Auteur Anglois ſe plaint amérement (16) d'avoir obtenu dans ſa Patrie. Son ouvrage, quoique fort bon en lui-même, n'a pas plu à Londres, avec les taches qui le défigurent; au lieu que purgé par de juſtes ſuppreſſions, dans la Traduction Françoiſe de l'Edition de Paris, il a reçu le meilleur accueil (17), & merité, dans la forme qu'il a reçue du Traducteur, l'honneur extraordinaire d'être rendu comme original par d'autres traductions (18).

L'Errata général, & quelques Index promis, ne pouvant trouver place dans ce Volume, ſont remis au ſuivant.

(15) Tout le monde voit bien qu'on a ici les Jéſuites en vûe.

(16) Avertiſſement de l'Auteur Anglois, au Tom. 10 de l'Edition Hollandoiſe.

(17) Dans deux Editions, in-4°. & in-12.

(18) En Allemand & en Italien.

TABLE

Digitized by Google

TABLE
DES SUPPLEMENS
A L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

SUPPLEMENS POUR LE TOME VIII,
TIRÉS DU TOME X DE L'EDITION HOLLANDOISE.

REMARQUES pour ſervir de liaiſon au progrès des Hollandois dans les Indes Orientales. [Premiere Remarque pour la page 304]. *page* 1
(Seconde Remarque pour la page 307). 3
Fondation de Batavia. [pour la page 474]. 4
Premier Siege de Batavia par l'Empereur de Java. 35
Second Siege de Batavia par l'Empereur de Java; 40

SUPPLEMENT pour la Deſcription des Iles Moluques. [TIRÉ DU TOME XI DE L'EDITION HOLLANDOISE]. 47
Supplement pour la Deſcription de l'Ile d'Amboine. 63
Supplément pour la Deſcription des Iles de Banda. 106
Supplément à la Deſcription de Ceylan, contenant les Etabliſſemens Hollandois dans cette Ile. [Pour la page 550]. 112

SUPPLEMENS POUR LE TOME IX, TIRÉS DU TOME XII DE L'EDITION HOLLANDOISE.

EXTRAIT des Voyages du Comte de Forbin. [Pour la page 235]. *page* 121
Relation des Révolutions arrivées en Siam en 1688. 159
Supplément à la Relation précédente. 173
Derniers Eclairciſſemens ſur le ſort des François de Siam. 178
Royaumes de Laos & de Camboya. [Pour la page 316]. 183
Supplement au Voyage de Beaulieu. [Pour la Page 352]. 186
Route qu'on doit tenir, pour paſſer les détroits de Malaca & de Gobernadour. 194
Supplément pour l'Etabliſſement François de Pondichery. [Pour la page 368]. 251
Etat des François dans l'Inde, juſqu'en 1755. 300
Progrès de la Compagnie Françoiſe. 312
SUPPLEMENT à la derniere Révolution de Golkonde. [TIRÉ DU TOME XIII DE L'EDITION HOLLANDOISE, pour la page 565]. 196

SUPPLEMENS POUR LE TOME X, TIRÉS DU TOME XIII DE L'EDITION HOLLANDOISE.

LISTE Généalogique des Grands Mogols. [Pour la Page 231]. *pag.* 203
Supplement à la Relation du Carnate. [Pour la Page 316]. 206
Deſcription de la Côte Coromandel. [Pour la page 281]. 316
Deſcription des Royaumes de Tanjour, de Marava, de Maduré, de Maiſſour, de Gingi & de Carnate. 342
Nouvelles obſervations plus particulieres, ſur la culture du Caffé. [Pour la page 308]. 355
Supplément à la découverte des Iſles Palaos, ou nouvelles Philippines. [Pour la page 430]. 361
Nouveaux Eclairciſſemens ſur les Iſles Palaos. 364

Seconde Expédition contre l'Iſle Celebes ou Macaſſar, & Conquête de cette Iſle par les Hollandois. (Pour la page 479). 375
Remarques Géographiques ſur l'Iſle Celebes. 389
Deſcription de l'Iſle de Borneo. 394
Commerce des Européens dans l'Iſle de Borneo. 398

SUPPLEMENS POUR LE TOME XI,

TIRE'S DU TOME XV DE L'EDITION HOLANDOISE.

VOYAGE du Capitaine Cowley autour du Momde. (Pour la page 48). pag. 402
Supplément au Voyage de M. Anſon à la mer du Sud. (Pour la page 198). 408
Hiſtoire de l'Eſcadre Eſpagnole, commandée par Dom Joſeph Pizarre. 439
Premiere Vue du Monde Auſtral, par Americ Veſpuce, en 1502. (Pour la page 201). *Tiré du Tome XVI de l'Edition Hollandoiſe.* 446
Premiere découverte du Monde Auſtral, par Binot Paulmier de Gonneville, en 1504. 448
Voyage de D. Alvare de Savedra, en 1526. 455
Voyage de Juan Gaetan & de Bernard della Torre, en 1542. 458
Voyage de D. Alvare de Mendoce & D. Alvare de Mindana, en 1567. 459
Second Voyage de D. Alvare de Mindana, en 1595. 462
Voyage de Fernand Quiros, en 1606. 477
Extrait du Mémoire préſenté au Roi d'Eſpagne par Ferdinand de Quiros. 491
Extrait d'un autre Mémoire du même Quiros. 493
Voyage de Garcie de Nodal, en 1618. 495
Découverte des Hollandois aux Terres Auſtrales. 498
Voyage de Vinck à la nouvelle Guinée, en 1663. (Pour la p. 214). 500
Voyage de Keyts à la nouvelle Guinée, en 1678. 501
Voyage de Vlaming aux Terres Auſtrales, en 1696. 504
Iſles voiſines de Timor & de Solor. (Pour la page 253). 507

Iſles du Reſſort du Gouvernement de Banda. 508
Iſles des Papous, près de la Nouvelle Guinée. 511
Deſcription Géographique d'une Côte de la Nouvelle Guinée. 512
Voyage de Roggeveen aux Terres Auſtrales, en 1722. 515
Obſervations ſur les Glaces des Mers voiſines des Pôles. (Pour la page 262). 532
Examen de la Queſtion, s'il y a des Géans aux Terres Auſtrales? 535
Supplément à la Deſcription du Malabar. (Pour la page 438). 540

Fin de la Table des Supplémens.

SUPPLEMENT

Digitized by Google

SUPPLEMENT
A L'HISTOIRE GENERALE
DES VOYAGES.

SUPPLEMENT
Pour le Tome VIII, tiré du Tome X de l'Edition Hollandoiſe.

REMARQUES POUR SERVIR DE LIAISON au progrès des Hollandois dans les Indes Orientales.

PREMIERE REMARQUE pour la page 304.

MONSIEUR PREVOST remarque ici, avec une eſpece d'étonnement, *que l'Auteur du Journal ne parle point du Fort Hollandois qui avoit été bâti par Wolphart Harmanſen.* Pour ſatisfaire ſa curioſité, qui peut exciter auſſi celle du Lecteur, nous lui dirons d'abord qu'il ſe trompe, & que ce n'eſt pas *Wolphart Harmanſen*, mais bien ce même *Van der Hagen* qui avoit fait bâtir le Fort en queſtion, lors de ſon précédent Voyage, dont on a vû la Relation ci-deſſus. Quant au ſort qu'eut ce premier établiſſement, voici quelques éclairciſſemens qui ne ſe trouvent point dans le Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes Orientales.

La Garniſon que *Van der Hagen* avoit laiſſée dans le Fort de *Verre*, au mois d'Octobre 1600, en fut retirée au mois de Juin de l'année ſuivante, à bord des deux Vaiſſeaux de l'Amiral *Heemskerk* qui étoit venu pour faire ſa charge à Amboine. Jean Dirckſz *Sonnenberg*, Commandant du Fort,

voyant qu'il n'étoit pas en état d'y réſiſter long-tems, & que d'ailleurs tout commençoit à lui manquer, profita de cette occaſion avec d'autant plus de joie, qu'il avoit trois cens barres de girofle dont on chargea en même tems les deux Vaiſſeaux. Ce fut un grand bonheur pour lui; car s'il fût reſté ſeulement juſqu'au 9 de Février ſuivant, tout ſeroit tombé entre les mains d'*André Furtado de Mendoza*, qui après avoir été battu devant Bantam par l'Amiral *Wolphart Harmanſen*, vint décharger toute la rage de ſon reſſentiment ſur les pauvres Inſulaires d'Amboine, amis des Hollandois. Les violences & les cruautés qui furent exercées contr'eux, ſont preſque ſans exemple. Ils gémirent ſous ce joug inſupportable pendant quelques années, toujours dans l'eſpérance de revoir l'Amiral Van der Hagen, qui leur avoit promis de revenir inceſſamment avec de nouvelles forces. Ils n'attendirent pas l'expiration du terme qu'il leur avoit fixé, pour lui faire ſavoir de leurs nouvelles. Trois de leurs Députés ſe trouvoient à Bantam lorſqu'il y arriva, & leurs vives inſtances ne pûrent qu'augmenter l'ardeur qu'il avoit de ſe rendre à ſa deſtination. Enfin il parut, comme on l'a dit, le 21 de Février 1605, & fut à la fois le vainqueur d'Amboine & le Libérateur de ſes Peuples.

Pour ce qui eſt de Furtado, la fortune lui avoit de nouveau tourné le dos depuis quelque tems. Il trouva moins de réſiſtance, à Amboine, que dans quelques Iles de ſa dépendance, où les principaux Chefs de ces Peuples s'étoient retirés. Ceux, qui s'étoient ſoumis en apparence, le trahiſſoient de tous côtés. Le *Pati* de *Loeho*, entr'autres, lui envoya des préſens accompagnés d'une aimable Créature, qu'il fit paſſer pour ſa Fille, ce qui lui gagna la faveur de l'Amiral Portugais. Il s'en ſervit enſuite utilement pour dérober les fugitifs de *Hito* à ſes pourſuites. *Ihamahoe*, Place forte dans l'Ile de *Honimoa*, ou *Liaſe*, la neuvieme du reſſort d'Amboine, arrêta tout-à-coup ſes Conquêtes. Il y fut repouſſé avec une perte très conſidérable. Après ſon retour à Amboine, il convoqua les Chefs de toutes les Negreries de Mores qui avoient été réduites, ſous prétexte qu'il vouloit en former un Conſeil National; mais il les retint tous en ôtage, juſqu'à ce qu'il ſe fût préparé pour l'expédition qu'il méditoit contre Ternate.

A ſon départ pour les Moluques, Furtado donna ordre que toutes les Coracores de la Fortereſſe, & une partie de celles de la Côte *Hito* & de l'Ile *Oma*, le ſuiviſſent en ſigne de triomphe à Ternate; mais y étant arrivé, il ſe vit bien-tôt hors d'état de rien entreprendre, par les diſgraces que ſa Flotte eut à eſſuyer, & qui lui firent perdre une grande partie de ſon monde. Furtado, dans l'abbatement où le plongeoient ces déſaſtres, ne paroiſſoit plus le même homme qui s'étoit rendu autrefois ſi redoutable. Les Coracores d'Amboine, profitant de cette ſituation, s'éloignerent peu à peu, pour regagner les Côtes de leur Ile; mais étant arrivées à la hauteur de *Leſſidi* & de *Cambello*, elles furent attaquées par ceux de Ternate & de Loehoe, qui ne leur permirent de continuer leur route, qu'après avoir maſſacré tous les Portugais qu'ils trouverent à bord de ces Bâtimens.

Ajoûtons, en faveur de ceux qui s'intéreſſent au ſort des perſonnages qu'on leur préſente dans les Relations, que ce *Frederic Houtman*, premier Gouverneur Hollandois d'Amboine, doit être le même qui étoit reſté priſonnier

à *Pedir*, après le départ de *Van Caerden*. On ne ſait pas par quelle avanture il recouvra la liberté. Mais on a de lui un petit Traité d'Obſervations Aſtronomiques, qu'il fit pendant ſon ſéjour dans l'Ile de Sumatra, & qu'il publia depuis. *

SECONDE REMARQUE pour la page 307.

On vient de voir que ce n'étoient pas les Hollandois qui avoient *pillé* le Fort; auſſi n'avoient ils chargé le *Gueldres* (car le *Gouda* n'étoit point de cette expédition) que de girofle, & non des *dépouilles* des Portugais. D'ailleurs ceux-ci n'étoient pas ſi bien chaſſés de *toutes* les Moluques, qu'ils n'y poſſédaſſent encore un petit Fort dans l'Ile de *Solor* proche de *Timor*. Au reſte, Mr. Prevoſt remarque ici ſimplement, *qu'ils revinrent à Tidor après le départ des Hollandois*; mais il nous paroît néceſſaire d'y ajouter quelques circonſtances, comme nous avons fait ci-deſſus au ſujet d'Amboine, afin de lier d'autant mieux la ſuite des évenemens, en rempliſſant le vuide qui reſte ordinairement entre un Voyage & l'autre.

En partant, le Vice-Amiral laiſſa quatorze de ſes gens ſous les ordres du Premier-Commis Adrien *Harmanſzoon*, chargés de veiller aux intérêts des Hollandois auprès du Roi de Ternate & de Tidor, & de travailler à rétablir la paix entr'eux. Mais le dernier de ces Princes ayant appellé les Eſpagnols à ſon ſecours, *Don Louis d'Acunha*, Gouverneur des Philippines, parut tout-à-coup le 14 de l'année ſuivante, avec une Flotte de trente-deux voiles & de trois mille hommes d'équipage, dont ſeize cens étoient Eſpagnols (1). Il vint mouiller entre Ternate & Tidor, où il trouva encore l'*Oueſt-Friſe*, un des Vaiſſeaux de l'Amiral *Van der Hagen*. Après pluſieurs tentatives inutiles, pour s'emparer de ce Vaiſſeau, les Caſtillans ſe rendirent à Tidor, où ils firent quatre Hollandois priſonniers. De-là paſſant à Ternate, ils aſſiégerent la Fortereſſe de *Gamma Lamma*, qu'ils emporterent au bout de trois jours. Les Hollandois n'y avoient plus qu'un Sous-Commis & deux hommes (2). Harmanſzoon, avec les ſix autres, s'étoient ſauvés à bord de l'*Oueſt-Friſe* qui périt dans ſa route. Les priſonniers eurent un ſort plus heureux. Les Caſtillans les ayant tranſportés dans quelques Iles voiſines, ils ne tarderent pas de rejoindre leurs Compatriotes à Amboine.

Revenons aux affaires du Roi de Ternate. Ce Prince, qui ſe nommoit *Sahid*, & qu'on a vu figurer dans les Voyages de *Warwick* & de *Van Neck*, avoit évité l'orage à tems. Il s'étoit retiré d'abord avec une partie de ſes gens à Tacoma; mais ne s'y croyant pas aſſez en ſûreté, il y laiſſa un de ſes Neveux nommé *Hhamza*, & s'enfuit à Gilolo. Les Caſtillans mirent tout en œuvre pour l'attirer par leurs belles promeſſes. La Reine, qu'ils trouverent apparemment moyen de gagner, ſurmonta ſes défiances. D'ailleurs, on lui

* *Valentyn* T. II. Part. 2. p. 21 & ſuiv.

(1) *De Faria* dit ſeulement mille Eſpagnols & quatre cens Inſulaires. *Aſia Port.* Vol. III. Part. 2. Ch. 6.

(2) Suivant *De Faria*, le Roi ſe trouvoit dans la Fortereſſe, qui étoit défendue par cent pieces de canon; mais il ſe trompe au premier égard, & ſans doute à bien d'autres. Il ajoute que les Hollandois & les Inſulaires, croyant ſurprendre les aſſiégeans, firent une ſortie, mais ils furent repouſſés par *Jean Rodriguez Camelo*, qui entra dans le Fort avec eux & s'en rendit maître, après quoi les Hollandois furent chaſſés tout de ſuite de Ternate, *ibid.* Ne diroit-on pas que les trois Hommes qui y étoient demeurés ſont ici montre pour trois cens?

avoit fait entendre, qu'ils avoient deſſein de donner ſa Couronne à ſon Neveu; & celui-ci, ne ceſſant de l'exhorter à être ſur ſes gardes, lui devenoit de jour en jour plus ſuſpect. Sahid eut cependant la précaution de faire éloigner ſes Fils, & s'embarqua ſeul ſur la Caracore que ceux de Tidor lui avoient amenée. Les Caſtillans ne ſe virent pas plutôt maîtres du Roi, de Hhamza, & de cinq ou ſix principaux Seigneurs de la Cour de Ternate, qu'ils les conduiſirent comme priſonniers à bord d'un Vaiſſeau pour être tranſportés à Manille.

Cette nouvelle, étant parvenue à Gilolo, obligea les Ternatois à ſe cacher avec plus de ſoin dans les Montagnes. Le Fils du Roi, déſigné ſon Succeſſeur, n'étoit qu'un enfant d'onze ans; mais il avoit encore auprès de lui des Hommes d'un mérite diſtingué, qui ſe chargerent du Gouvernement de ſes Etats. La premiere choſe, que fit ſon Conſeil, fut d'envoyer des Députés à Bantam, pour voir s'il n'y étoit point arrivé des Hollandois, & pour implorer leur aſſiſtance contre leurs Ennemis. *Kaytsjili Aali*, autre Neveu du Roi, étoit à la tête de cette Ambaſſade. Il revint ſans avoir trouvé ce qu'il cherchoit; mais l'année ſuivante 1607, étant retourné à Amboine pour le même objet, il y rencontra l'Amiral *Matelief*, dont le Journal va nous apprendre ce qui ſe paſſa à cette occaſion *.

FONDATION DE BATAVIA (3) pour la page 474.

VAN DER BROECK. 1618.

Origine de l'établiſſement des Hollandois à Jacatra.

LEs Hollandois, pour ſe ſouſtraire aux violences ſans nombre qu'ils éprouvoient depuis quelques années à *Bantam*, ayant réſolu de ſe chercher un autre azyle dans l'Ile de Java, firent en 1610 & 1611, une convention avec le Roi de *Jacatra*, nommé *Widiak Rama*, qui leur permit d'y bâtir une Loge au côté Oriental de la Riviere, près du Golfe. Leur Commerce reſtoit ainſi partagé entre ces deux Villes. Mais le *Pangoran*, ou Gouverneur du jeune Roi de Bantam, jaloux d'une entrepriſe qui ne lui préſageoit rien de favorable pour l'avenir, ne s'occupa plus que des moyens de la traverſer dans ſes premiers commencemens. Promeſſes, menaces, tout fut employé ſans le moindre ſuccès. *Coen*, qui de Directeur général du Commerce à Bantam & à Jacatra, étoit paſſé, cette année 1618, au Gouvernement général des Indes, reçut ordre, en même-tems, de pouſſer vivement le projet de la Compagnie, par rapport au nouvel établiſſement qu'elle avoit en vûe de former ſur la pointe d'*Ontong-Java*, à l'embouchure de la Riviere de *Tangeran*. Pour cet effet Coen entra en négociation avec le Roi de Jacatra, que ſon intérêt portoit aſſez à y donner les mains. Mais il avoit à redouter le reſſentiment des Princes voiſins; & quoique la protection de la Compagnie eût pû lui paroître ſuffiſante pour le défendre contr'eux, l'idée d'une

Jalouſie des Bantamois.

Négociations de Coen avec le Roi de Jacatra.

Appréhenſions de ce Prince, qui s'ouvre là-deſſus avec ceux de Bantam.

* *Valentyn* T. I. Part. 1. p. 215 & ſuiv.

(4) Tout ce que nous inſererons ici, ſera tiré d'un Ecrit intitulé *Batavia's Grondveſting*, ou *Fondation de Batavia*, dont le Public eſt redevable aux ſoins du Gouverneur général *Camphuis*, qui n'étant encore que premier Clerc de la Secretairie générale des Indes, s'étoit appliqué particulierement à recueillir tout ce qui concernoit ce grand & mémorable évenement. *Valentyn*, qui nous a conſervé cet intéreſſant morceau d'Hiſtoire, avertit que l'Auteur l'a compoſé ſur les anciens Manuſcrits originaux qui ſe trouvoient encore de ſon tems, dans les Archives de la Compagnie, mais qui n'exiſtent plus. C'eſt ce qui le rend d'autant plus précieux.

Digitized by Google

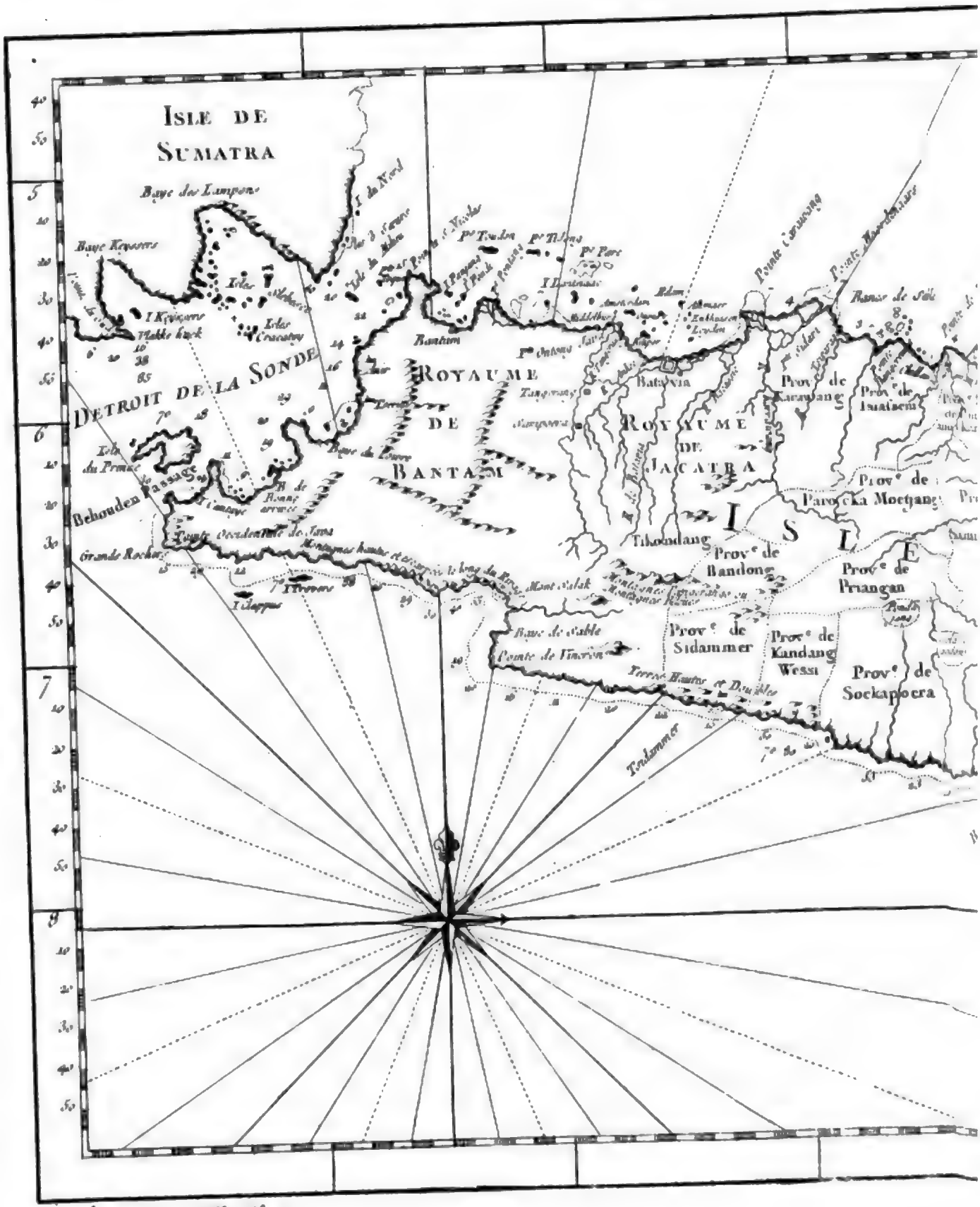

Suppl. au Tome VIII. N°. 1.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Van der Brocke. 1618.

Forteresse, qu'on vouloit construire dans ses Etats, ne lui causoit pas moins d'allarme pour son indépendance. Dans cet embarras, qu'il tâchoit de dissimuler, ce Prince prit enfin le parti de s'en ouvrir secretement à ceux de Bantam, tandis qu'il leurroit les Hollandois par de belles espérances.

Complots formés pour détruire les Hollandois.

Ceux de Bantam, qui ne craignoient d'abord que la perte d'un Commerce avantageux, avoient conçu, depuis, trop de défiance du grand nombre de Vaisseaux Hollandois, Anglois & François qu'ils voyoient journellement arriver aux Indes, pour qu'ils ne trouvassent pas dans leur propre sûreté, un nouveau motif de s'opposer de toutes leurs forces aux progrès de ces dangereux Etrangers. Leur dessein étoit, de tenir en échec les Hollandois & les Anglois, de les inciter les uns contre les autres, & de commencer par détruire provisionellement les premiers à Jacatra, parceque c'étoient ceux qui leur donnoient le plus d'ombrage; après quoi, rien ne leur paroissoit si facile que d'extirper le reste. Le Pangoran *Aria Rana* ou *Raxa di Menggala*, que sa qualité de Prêtre Mahométan rendoit doublement ennemi des Chrétiens, étoit, comme on l'a dit, à la tête du Gouvernement de Bantam, pendant la minorité du Roi. Ce Ministre, aussi rusé que perfide, pour se mettre à couvert de tout soupçon, au cas que son coup vînt à manquer, après avoir juré la mort du Général Coen & de tous les siens, le fit avertir en confidence, qu'il se doutoit de quelque mauvais dessein de la part des Anglois, & que pour en prévenir l'exécution, il lui conseilloit de se retirer à Jacatra, d'où il seroit également à portée de donner ordre à tout. Coen jugea à propos de suivre cet avis, & partit là-dessus, laissant à Bantam quelques Commis pour continuer le Commerce.

Fausse confidence du Pangoran au Général Coen.

On veut surprendre les Hollandois à Jacatra.

La haine que les Bantamois portoient aux Hollandois, leur étoit commune avec les autres Princes de l'Ile. Ils s'étoient réunis pour forcer le Roi de Jacatra, qui respectoit encore son intérêt, à permettre que ce complot fût exécuté dans ses Etats, & même à y prêter la main. Pangoran *Gabang*, frere du Pangoran regnant de Bantam, & qui ne lui cédoit ni en adresse ni en méchanceté, fut choisi pour conduire cette trame infernale. Il partit de Bantam avec ses Femmes & ses Enfans, sous prétexte qu'il ne vouloit point se mêler de prétendues brouilleries survenues entre son frere & les Anglois. Après s'être arrêté pendant deux mois dans un District à l'Est de Jacatra, où il ne paroissoit occupé que des plaisirs de la chasse, il fit enfin savoir le 19 d'Août, au Général Coen, qu'il étoit arrivé à *Poelo Poetri*, petite Ile à une lieue de Jacatra, nommée aujourd'hui *Vander Smit*, où il souhaitoit fort de lui parler. Coen s'y étant rendu le lendemain, ils partirent ensemble, chacun à bord de son propre Bâtiment, pour venir à Jacatra, où Pangoran Gabang arriva de bonne heure avec sa suite, composée d'environ trois cens hommes. Tout le reste du jour se passa en conférences avec le Roi & ses principaux Officiers. Avant que de quitter le Général, Pangoran Gabang, qui affectoit une gaieté extraordinaire, lui avoit dit, qu'étant invité par le Roi de Jacatra, il profiteroit de cette occasion pour visiter la Loge Hollandoise. En effet, vers le soir qu'il faisoit déja obscur, il se présenta devant la porte, au moment que le Général alloit entendre la priere.

Trahison manquée.

Coen, autant en peine que surpris de cette visite à une heure si indue,

VAN DEN BROECK. 1618.

ordonna d'abord que la priere ſe fît comme à l'ordinaire. En même-tems il chargea le Premier-Commis, nommé *Carpentier*, de faire prendre les armes à tous les Soldats, qui étoient au nombre d'environ cinquante, & de les poſter avec leurs mêches allumées, ſur la gallerie du nouveau Logement, tandis que Pangoran Gabang & ceux de ſa ſuite ſeroient amuſés en dehors par quelques complimens. Tout étant bien préparé, il entra, accompagné du frere du Roi de Jacatra & de plus de cinq cens hommes, examina avec attention le Logement, & partit encore la même nuit pour retourner à Bantam, témoignant être extrêmement ſatisfait des politeſſes du Général, quoique navré au fond de ſon cœur, d'avoir dû renoncer, par la force des obſtacles, à une entrepriſe ſi bien concertée.

Le Roi de Jacatra cherche à s'en diſculper.

Le lendemain, le Roi de Jacatra vint trouver le Général Coen, pour s'informer s'il n'avoit point été effrayé de cette viſite. Entr'autres diſcours qu'il lui tint, il l'aſſura qu'il avoit envoyé la veille ſon frere, avec quelques Orancaies & une bonne troupes de gens, pour ſecourir les Hollandois, au cas que le Pangoran eût voulu exécuter quelque mauvais deſſein contr'eux, quoiqu'il ne le penſoit pas. Coen, qui ſavoit à quoi apprécier ces aſſurances, feignit de les croire ſinceres, & fit même à ce Prince les plus grands remercimens de cette nouvelle preuve de ſon affection envers la Nation Hollandoiſe.

Embarras des Hollandois.

Le danger, auquel les Hollandois venoient d'échapper, ne leur permettant plus de reſter tranquilles à Jacatra, Coen ſe hâta de faire tranſporter l'argent comptant & la plûpart des marchandiſes à bord des huit Vaiſſeaux qui étoient à la rade; mais il ne pouvoit encore ſe réſoudre à abandonner entierement un ſéjour qui coûtoit déja de ſi grandes dépenſes à la Compagnie. D'un autre côté le Roi, qui remarquoit ces préparatifs, proteſtoit de ſon innocence, de ſon amitié & de ſa fidélité à ſes engagemens. Il offroit de les confirmer ſous le ſerment le plus ſacré aux Mahométans; & lorſqu'il crut qu'on pourroit ſe laiſſer aller à ſes belles promeſſes, il n'y a ſorte de ruſes, qu'il ne mît en uſage pour tâcher d'attirer le Général dans quelque partie de promenade, ſous prétexte de lui faire voir ſes Etats, & de choiſir un endroit qui pût convenir à ſes vues C'étoit, pour les Hollandois, autant d'indices d'une nouvelle trahiſon. Ils ſavoient d'ailleurs, que le *Soeſoehoenan Mataram* ou l'Empereur de Java, le Roi de *Tſjeribon* & les autres Princes de l'Ile, s'étoient oppoſés à leurs demandes. Enfin tout leur annonçoit que les Anglois de Jacatra & de Bantam étoient d'intelligence avec les Inſulaires. Au milieu de tant d'embarras, les Hollandois, hors d'état de rien entreprendre avec eſpérance de ſuccès, & réduits à veiller autour d'eux, ſe contentoient d'abbattre quantité de petites barraques de *bambou* trop contigües, afin de prévenir qu'on ne les incommodât par des incendies.

Hoſtilités exercées contr'eux.

Dans ces entrefaites on reçut, de *Japara*, la triſte nouvelle que la Loge de la Compagnie avoit été pillée par ordre du Mataram, & qu'outre la perte des Marchandiſes, qui pouvoient ſe monter à vingt mille réales de huit, il y avoit eu à la même occaſion trois Hommes tués, autant de bleſſés & dix ſept faits priſonniers. Cette cataſtrophe, jointe à la certitude des deſſeins ſiniſtres du Roi de Jacatra & des Bantamois, qui ſe dévelop-

Digitized by Google

poient de jour en jour, obligea le Général Coen à fortifier ſecrettement ſa Loge; d'autant plus que les Anglois, qui venoient d'en bâtir une de pierre à l'oppoſite, tenoient une conduite fort extraordinaire avec le Roi de Jacatra, tantôt faiſant mine d'être brouillés, & tantôt reparoiſſant bons amis; le tout dans la vue de faire prendre le change aux Hollandois, qui n'en étoient que plus ſur leurs gardes. On mit donc la main à l'œuvre; & l'audace augmentant à meſure que les travaux s'avançoient, on réſolut enfin, dans un Conſeil tenu le 22 d'Octobre, de continuer l'ouvrage commencé & d'en former une Forteresſe à l'abri de toute attaque. VAN DEN BROECK. 1618.

C'eſt ainſi qu'une néceſſité involontaire fit tomber le projet favori de l'établiſſement des Hollandois, ſur la Pointe d'Ontong Java. Depuis deux mois, ils avoient commencé à ſe fortifier par d'autres vues, dans l'Ile *Onruſt*. Ce poſte leur devenoit néceſſaire, & favoriſoit beaucoup leur entrepriſe, parceque la Loge de Jacatra & les Vaiſſeaux n'étoient pas à portée de ſe prêter mutuellement du ſecours. Vers le milieu du mois de Novembre, le premier angle de la nouvelle Forteresſe ſe trouva déja pourvu de douze pieces de canon, au grand étonnement du Roi de Jacatra, qui voïant que le Général Coen s'obſtinoit à ne plus paroître à la Cour, malgré toutes ſes invitations, ſe tranſporta lui-même à la Loge, avec pluſieurs de ſes Orancaies, pour s'informer fort poliment, d'où provenoient ces changemens, & pourquoi on lui témoignoit tant de défiance. Coen lui en donna diverſes raiſons, dont ce Prince feignit d'être ſi ſatisfait, que loin de s'oppoſer à la continuation des travaux, il déclara que le Général étoit le maître de faire à cet egard ce qu'il jugeroit à propos. Mais il fit défendre ſous main aux Chinois & Javanois, de travailler pour les Hollandois, ce qui rallentit beaucoup l'ouvrage; tandis qu'il ſe mit à fortifier ſa Ville & à l'enfermer de murailles, ſous prétexte qu'il étoit ménacé d'une prochaine invaſion de la part du Soeſoehoenan Mataram. Coen fit ſemblant d'applaudir à cette perfidie du Roi, & pour lui combler la meſure, il lui avança non-ſeulement une ſomme de mille réales, mais lui fit encore préſent de deux cens autres pieces, en l'aſſurant qu'il contribuoit de grand cœur à la taxe qui avoit été impoſée ſur les Chinois, afin de ſubvenir aux dépenſes que demandoient ces nouvelles Fortifications.

Ils fortifient leur Loge.

Le Roi de Jacatra en fait autant de ſon côté.

Vers le même tems, on fut informé que les Hollandois de *Jamby* avoient couru grand riſque d'être auſſi maſſacrés & pillés; mais que la crainte, qu'inſpiroient les Portugais aux Habitans, les avoit empêchés d'exécuter leur deſſein contre les premiers, dont l'aſſiſtance leur paroiſſoit encore néceſſaire. A *Macaſſar*, leurs Compatriotes avoient éprouvé le même ſort que ceux de la Loge de Japara. Le Général Coen, réſolu d'en tirer vengeance, fit partir le 28 d'Octobre, trois Vaiſſeaux, ſous les ordres du Commandeur *Arent Maartenze*, qui onze jours après, ayant fait une deſcente à la tête de cent cinquante hommes, mit le feu à la Ville de Japara qui fut réduite en cendres, ainſi que la Loge Hollandoiſe & un petit Fort de bois que les meurtriers Javanois avoient conſtruit tout auprès. Il brûla ou prit encore dix Jonques, outre pluſieurs Pirogues & autres Bâtimens, ſans avoir perdu un ſeul Homme, quoiqu'on en eût tué une trentaine aux Ennemis. Après cette heureuſe expédition, Maartenze avoit remis à la voile pour

Vengeance que prennent les Hollandois.

Digitized by Google

VAN DER BROECK. 1618.

aller châtier ceux de Macaſſar, ſans s'arrêter aux propoſitions d'accommodement qui lui avoient été faites de la part du Gouverneur de *Damak*, avec promeſſe de s'employer auprès du Mataram, pour lui faire obtenir ſatisfaction au ſujet de ce qui s'étoit paſſé à Japara.

Allarmes des Javanois.

Ces nouvelles répandirent le terreur parmi ceux de Bantam & de Jacatra, qui prévoyoient que leur trahiſon ſeroit quelque jour punie de la même maniere. Une Comète à grande queue, qui avoit paru dans le même tems, augmentoit encore la conſternation. Mais les Anglois de Bantam, ayant reçu un nouveau renfort de cinq Vaiſſeaux, n'oublierent rien pour ranimer le courage de ces Peuples abbatus. Ils leur vantoient la ſupériorité de leurs forces, & les aſſuroient qu'ils ne ſe donneroient pas de repos, qu'ils n'euſſent la tête du Général Cöen, qui leur avoit tant fait de mal; & pour prouver en quelque façon la ſincerité de leurs intentions, ils s'emparerent, le 15 de Décembre, d'un Navire Hollandois nommé le *Lion Noir*, qui venoit de Patane, chargé de poivre & d'autres Marchandiſes pour la valeur de cent cinquante-deux mille florins, ſans compter cent laſtes de riz. L'équipage de ce Navire ſe doutoit ſi peu d'une ſurpriſe de la part des Anglois, que le Directeur *Henri Janſzoon* n'avoit fait aucune difficulté de ſe rendre à terre la veille, à leur invitation. On le conduiſit d'abord à l'Amiral Anglois, qui envoya encore, la même nuit, quatre de ſes meilleurs Vaiſſeaux, leſquels étant arrivés le matin auprès du *Lion Noir*, menacerent les Hollandois de les faire tous pendre s'ils ne ſe rendoient ſur-le-champ. Comme ils manquoient de poudre & que leur Navire n'étoit pas capable de défenſe, ils n'eurent point d'autre parti à prendre; cependant ils ſtipulerent qu'on leur laiſſeroit la liberté de ſe retirer où ils voudroient ſans être pillés, & après qu'ils auroient été entierement payés de leurs gages: mais les Anglois, qui avoient eu aſſez peu de bonne-foi pour ſe rendre maîtres du Navire par ſurpriſe, ne furent pas plus ſcrupuleux à rompre la Capitulation. Tout l'Equipage fut envoyé en priſon, à la réſerve du Directeur & d'onze Hommes.

Les Anglois raniment leur courage.

Ils s'emparent d'un Navire Hollandois.

Van den Broeck s'étoit diſpoſé, le 11 de Décembre, à partir pour Surate, lorſqu'on apprit à Jacatra, que les Anglois s'étoient emparés, par trahiſon, du Navire Hollandois le *Lion Noir*, qui venoit de Patane. Cette nouvelle lui fit abandonner le deſſein de ſon Voïage (4). Les Anglois, in-

(4) Après ce court début, qui n'éclaircit aucune des circonſtances intéreſſantes que nous avons rapportées, M. Prevoſt continue ſon récit de cette maniere:

» Il réſolut (parlant toujours de Vanden » Broeck) de fortifier la Loge de ſa Nation » à Jacatra, pour la mettre en état de ſe dé- » fendre contre les Anglois, de la part deſ- » quels il jugea qu'il falloit s'attendre à d'au- » tres inſultes. Elle fut entourée auſſi-tôt » de paliſſades & d'un rempart de terre. Les » Javanois, voyant croître ces travaux, com- » mencerent auſſi à ſe fortifier. C'étoit ſe » déclarer pour les ennemis de la Compa- » gnie Hollandoiſe. Alors Vanden Broeck » jugea qu'il falloit périr, s'il n'avoit pas » des murs capables de le défendre; & dans » une ſi juſte crainte, il entreprit de faire de » ſa Loge, un Fort à l'épreuve de toutes ſor- » tes d'aſſauts. Il y fit travailler de toute » ſa force. *Ainſi*, dit-il, *dans un tems où* » *les Hollandois ne penſoient à rien moins* » *qu'à s'emparer d'une Place dans les Indes,* » *ou à ſe l'approprier par quelque autre voie,* » *la néceſſité les contraignit d'en occuper une,* » *& d'y bâtir une Forteresſe qui eſt devenue* » *leur boulevard. Ils doivent cet Etabliſſe-* » *ment à la jalouſie des Anglois, qui ne s'i-* » *maginoient pas que la guerre qu'ils entre-* » *prenoient, dût procurer cet avantage à leurs*

formés

informés de ſon départ, avoient déja envoyé quelques-uns de leurs Vaiſſeaux pour l'intercepter dans ſa route. Il étoit aiſé de s'appercevoir qu'ils n'avoient d'autre but, que de diminuer peu-à-peu le nombre des Vaiſſeaux Hollandois, & de s'en renforcer, pour aller enſuite fondre ſur leur Flotte, avec autant de ſupériorité que d'apparence de ſuccès. Ils ne s'en cachoient même pas; & lorſque le Général Coen leur eut fait demander les raiſons de la priſe du *Lion Noir*, Thomas *Dael* leur Amiral, ne fit pas difficulté de déclarer aux Députés, qu'il étoit dans l'intention, non-ſeulement de courre ſus à tous les Vaiſſeaux Hollandois qu'il rencontreroit, & de ſe rendre enſuite à Jacatra, pour battre le reſte; mais qu'il tâcheroit encore de s'aſſurer, mort ou vif, de la perſonne du Général Coen.

VAN DEN BROECK. 1618.

Leur Amiral ſe déclare ouvertement contr'eux.

La Guerre étant ainſi ouverte entre les Anglois & les Hollandois, ceux-ci requirent le Roi de Jacatra & les Bantamois de reſter neutres, ſans favoriſer une Nation plus que l'autre. On le leur promit, mais les choſes n'en alloient pas moins leur train ordinaire. *Van Uffelen*, Chef du Comptoir de Bantam, marquoit que le Pangoran régnant avoit très expreſſément défendu de laiſſer ſortir du Port aucuns de ſes gens, ſoit vers le Détroit de la Sonde, ou du côté de Jacatra, pour avertir les Vaiſſeaux Hollandois que les Anglois guettoient ſur eux.

Son intelligence avec les Javanois.

Le Roi de Jacatra comprit aſſez quelles pouvoient être les ſuites de l'entrepriſe des Hollandois. Il avoit autrefois reçu d'eux de l'artillerie, dont il fit des batteries régulieres. De part & d'autre, on s'arma de défiance & les ouvrages furent pouſſés avec le dernier empreſſement; mais les Javanois, qui l'emportoient par le grand nombre, & qui avoient des matériaux en abondance, avançoient beaucoup plus leur travail. Dans une ſeule nuit, ils dreſſerent, ſous la Loge des Anglois vis-à-vis d'un Cavalier du Fort, une batterie de cables, de bois & de terre, qui auroit pû fermer la Riviere aux Hollandois. Coen (5) aſſembla le Conſeil, & fit conſidérer que ſi l'on n'arrêtoit promptement cet ouvrage, la perte du Comptoir & la ruine de la Compagnie étoient certaines aux Indes. On prit la réſolution de tenir ferme, de continuer les fortifications, & de ne pas ſe borner même à la défenſive (7). Un Commis, nommé *Le Févre*, fut envoyé le 23 de Décembre, à la Loge des Anglois, pour leur déclarer que s'ils ne ſupprimoient pas volontairement la nouvelle batterie, on étoit déterminé à la détruire. Ils répondirent que c'étoit l'ouvrage du Roi & de ſes Sujets, & qu'ils n'avoient ni le droit ni l'intention d'y toucher; mais ils avouerent

On continue à ſe fortifier de part & d'autre.

Déclaration des Hollandois.

» *ennemis. Les Hommes forment des projets,* » *& Dieu diſpoſe des évenemens, page* 400.

N'oublions pas de faire honneur à M. Prevoſt, de l'erreur qu'il releve dans une Note, où il renvoie ſes Lecteurs aux *Relations précédentes* & au *Mémoire de Matelief*, pour juger, dit-il, de la *ſincerité* de la réflexion de Van den Broeck, au ſujet de l'Etabliſſement purement caſuel des Hollandois. Cependant il eſt très probable que Van den Broeck, en qualité de nouveau venu, & peu initié juſqu'alors dans les ſecrets du Gouverneur général des Indes, n'a péché que par ignorance; ainſi ſa *ſincerité* ne doit pas dépendre de ſes *préjugés*: mais que dira-t'on de celle de M. Prevoſt, qui malgré ſon Original, fait prendre ici à l'Auteur, quantité de réſolutions vigoureuſes dont il ne ſe vante pas lui-même?

(5) C'eſt encore Van den Broeck qui figure ici dans l'Edition de Paris, contre ce que porte l'Original même.

(6) *Ibid.*

Digitized by Google

VAN DEN BROECK. 1618.

enſuite, qu'ils travailloient de concert pour leur défenſe, & qu'ils n'étoient pas dans l'idée d'y renoncer. Dès que le Févre fut ſorti de leur Loge, les Javanois y entrerent & l'occuperent (6). Le Général Hollandois (7) fit prendre auſſi-tôt les armes, & chargea trois Officiers, chacun avec ſa troupe, de mettre le feu tout à la fois au quartier de la tranchée Javanoiſe, au quartier des Chinois, & à la Loge Angloiſe, qui embraſſoit la nouvelle batterie. On tira ſur eux quelques coups de canon, qui ne leur cauſerent aucun mal. Van den Broeck eut ordre de faire tirer ſur la Ville, de la batterie du cavalier qui n'étoit encore qu'à demi élevé, dans l'eſpérance de faire breche au mur ennemi. Cinquante coups de canon, qui furent tirés pendant la nuit, ayant produit peu d'effet, on ceſſa, pour épargner la poudre. Les Habitans de la Ville firent jouer auſſi leur artillerie, qui tua quinze Hommes aux Hollandois & qui leur en bleſſa huit ou dix (8).

Ouvrages de l'ennemi.

La Ville de Jacatra étoit ſituée à douze lieues de Bantam (9), ſur le bord d'une Riviere. Le Roi l'avoit fait entourer, depuis peu, d'une bonne muraille de pierre rouge, & flanquer d'un gros cavalier, fort élevé, d'où le canon pouvoit incommoder beaucoup les Hollandois. L'entrée de la Riviere étoit défendue auſſi par un Baſtion; & le Roi fit boucher le paſſage avec des eſtacades, pour empêcher les Hollandois de ſortir. Pour eux, le fond de leur Loge qu'ils venoient d'ériger en Fort, conſiſtoit dans un nouveau Bâtiment nommé *Maurice*, qui régnoit ſur la Riviere, & dans le vieux, nommé *Naſſau*, qui faiſoit face au Sud (10). Il y avoit au côté ſeptentrional, une courtine de terre, le long du rivage, & une palliſſade de neuf pieds de hauteur, & de ſept d'épaiſſeur, mais qui étant ſans parapet, laiſſoit voir les Hollandois à découvert. Le côté oriental avoit trois angles ouverts, & le cavalier à demi élevé, ſur lequel on n'avoit pas laiſſé de placer déja deux pieces de canon de fonte. L'angle qui étoit ſur la Riviere, du côté du Bâtiment de Maurice, étoit élevé de deux pieds au-deſſus du rez-de-chauſſée, & capable de défenſe contre une irruption, ſans être à l'épreuve du mouſquet. Il étoit muni de deux pieces de fonte & de cinq autres pieces, groſſes & petites. L'angle de Nord-Eſt, qui regardoit la Mer, étoit de même hauteur que la courtine, avec des palliſſades juſqu'au parapet, & un toît de bois pour ſe garantir de la pluie. Il étoit muni de ſept pieces de canon. Au côté du Nord Oueſt, on n'avoit pas encore commencé d'angle, quoiqu'on en ſentit la néceſſité. Il n'y avoit qu'une ſimple défenſe de bambou, devant le Bâtiment de Naſſau, & une gallerie d'où l'on pouvoit tirer le mouſquet (11).

Nouveau Fort des Hollandois.

(6) Ces mots ont reçu une tournure moins ſimple dans l'Edition de Paris, où on lit: » A peine le Févre les eût-il quittés, qu'ils » y reçurent les Javanois, comme s'ils n'euſ» ſent pû leur en refuſer l'entrée ».

(7) M. Prevoſt s'eſt cru obligé d'ajouter ici, *qui étoit arrivé au Fort*, parcequ'il falloit néceſſairement le ſuppoſer abſent, pour ne point ôter à Vanden Broeck, le commandement qu'il avoit jugé à propos de lui donner d'abord. Diſons cependant, pour excuſer M. Prevoſt, que le Journal n'avoit pas encore nommé expreſſément le Général Hollandois.

(8) Page 401.

(9) Par les ſix dégrés dix minutes.

(10) Page 402.

(11) On ne change rien à cette deſcription de l'Auteur.

Le Général Coen, dont l'attention étoit partagée par d'autres ſoins, nomma le lendemain Van den Broeck, Capitaine-Major de la Place. On continua de tirer tout le jour, tandis qu'on ne perdoit pas un moment pour achever le cavalier. Mais comme les Hollanois étoient à découvert en tirant, ils furent obligés d'employer leurs belles toiles & leurs précieuſes marchandiſes pour ſe couvrir. Le Roi de Jacatra ayant été renforcé de toute l'artillerie des Anglois, les Hollandois brûlerent, ce jour-là, le quart de leur poudre. En échange ils démonterent à l'ennemi quelques pieces de canon qui les incommodoient le plus. Un de leurs Officiers, qui entreprit le jour ſuivant de ſe rendre maître de la batterie ennemie, y fut tué avec ſept Hommes, & cet incident releva beaucoup l'audace des Javanois. Ils mirent la tête du Lieutenant au bout d'un mât, devant leur batterie du cavalier; & malgré les oppoſitions de ceux du Fort (12), ils dreſſerent une ſeconde batterie dans le quartier des Chinois, c'eſt-à-dire, près du Bâtiment de Naſſau.

VAN DEN BROECK. 1618.

Seconde attaque infructueuſe des Hollandois.

Cependant la nouvelle de cette guerre étant paſſée à Bantam, le *Pangoran* (13), ou le Miniſtre du jeune Roi, reprocha au Roi de Jacatra, d'avoir ſouffert que les Hollandois euſſent pouſſé leurs travaux, & de ne s'y être pas oppoſé dans l'origine. Quoiqu'il vécut depuis long-tems en mauvaiſe intelligence avec lui, la crainte d'être attaqué à ſon tour, ſi les Hollandois demeuroient vainqueurs, le porta auſſitôt à lui envoyer un ſecours de quatre cens Hommes. D'ailleurs les Anglois ne ceſſoient de l'animer; & lorſqu'ils eurent appris que leur Loge avoit été brûlée à Jacatra, ils le ſolliciterent vivement de faire brûler auſſi celle de la Compagnie Hollandoiſe à Bantam. Mais il ferma l'oreille à leurs inſtances, & les empêcha, juſqu'à trois fois, de prendre d'eux-mêmes la permiſſion qu'il leur avoit refuſée. Ce Miniſtre, pouſſant la diſſimulation encore plus loin, avoit fait avertir Van Uffelen, Chef du Comptoir de Bantam, du deſſein où étoient les Anglois & le Roi de Jacatra d'emporter le Fort d'aſſaut, en chargeant ce Commis d'en donner part inceſſamment au Général Coen, pour qu'il fût bien ſur ſes gardes. Le Pangoran ſe flattoit ſans doute, que l'avis viendroit après coup, ou que Van Uffelen n'auroit point occaſion d'écrire à Jacatra, puiſqu'on ne laiſſoit partir aucuns Vaiſſeaux.

Double rôle que joue le Pangoran de Bantam.

Ces meſures n'empêcherent pas que le Général Coen ne fût informé de l'approche de la Flotte Angloiſe. Auſſi-tôt il aſſembla ſon Conſeil pour délibérer ſur le parti qu'il convenoit de prendre dans une ſituation ſi critique. La plûpart furent d'avis de ſauver tout ce qu'on pourroit à bord des Vaiſſeaux, & d'abandonner la Place, attendu que la poudre leur manqueroit bientôt, & qu'il y avoit lieu de craindre que les Javanois ne détournaſſent la Riviere, par où l'eau fraîche leur auroit été coupée. Sans ces deux inconvéniens, ils jugeoient que le Fort ſe trouvoit en aſſez bon état de défenſe. Mais comme le Général & quelques autres répugnoient à ſuivre cet avis, & que d'un côté les eſtacades qui bouchoient la Riviere, rendoient

Délibérations des Hollandois ſur l'approche de la Flotte Angloiſe.

(12) C'eſt encore de Van den Broeck dans l'Edition de Paris.

(13) C'étoit le Gouverneur du jeune Roi & le Chef de ſon Conſeil dans ſa minorité. Voyez les premieres Relations Hollandoiſes.

Digitized by Google

Van den Broeck. 1618.

l'embarquement difficile, tandis que de l'autre, la plûpart de leurs Vaiſſeaux étoient à l'Ile Onruſt, la réſolution fut encore différée. En attendant on envoya ordre à ces Vaiſſeaux de venir promptement dans la rade de Jacatra, où ils ſeroient moins expoſés aux Anglois, & en même-tems l'on commença à s'ouvrir un paſſage en arrachant quelques eſtacades.

Sa venue les empêche de profiter de leurs renforts.

Les Hollandois avoient, dans leur Fort, deux cens quarante hommes capables de porter les armes; mais ce nombre, qui ſuffiſoit pour faire tête aux Indiens, n'auroit pas reſiſté long-tems à une Flotte Angloiſe d'onze Vaiſſeaux qui étoit attendue de jour en jour, s'il ne leur en étoit arrivé ſept (14), qui partirent de l'Ile Onruſt avec tant de précipitation, qu'ils y laiſſerent entr'autres huit pieces de canon & une vingtaine d'ancres. On étoit au 29 de Décembre, lorſque ces Vaiſſeaux parurent devant la rade de Jacatra. D'abord la réſolution fut priſe de donner le lendemain un aſſaut général au baſtion de l'ennemi, pour débaraſſer entierement la Riviere; mais tandis que le Conſeil étoit occupé de ces meſures, on apperçût la Flotte Angloiſe, ce qui obligea de changer le plan des opérations.

Coen va à ſa rencontre.

Coen s'embarqua promptement pour aller au-devant des Ennemis. Il les rencontra le 31, dans le Détroit, & l'infériorité du nombre ne l'empêcha point de porter ſur eux; mais le vent ne lui ayant pas permis de les joindre, les deux Flottes s'obſerverent quelque-tems (15). Vers le ſoir, un Trompette fut envoyé de la part de l'Amiral Anglois, pour ſommer toute la Flotte Hollandoiſe de ſe rendre, avec menace de l'y forcer en cas de refus. Coen fit répondre que ſi l'Amiral ne lui reſtituoit point le Vaiſſeau le *Lion Noir*, avec toute ſa cargaiſon, il ſeroit obligé d'en prendre ſa revanche. Le Trompette s'en retourna avec cette réponſe, vomiſſant mille injures groſſieres contre les Hollandois. Telle fut la fin de l'année 1618.

Il lui livre le combat.

Le lendemain, premier de Janvier 1619, le Général Coen reçut avis par une Chaloupe de Jambi, qu'il y avoit eu une petite rencontre entre les Hollandois & les Anglois, & que le Vaiſſeau le *Berger-boot* qui en étoit parti le 26 de Décembre pour Jacatra, avoit heureuſement échappé à ces derniers. On ne douta plus que ce ne fût le Vaiſſeau qu'on avoit vu la veille au Nord-Oueſt. Coen fit lever l'ancre le lendemain matin, pour lui donner du ſecours. Tous les Vaiſſeaux Anglois, qui avoient gagné le vent, firent auſſi la même manœuvre, & s'approcherent d'eux. Le combat s'engagea & dura près de quatre heures. Les Hollandois eurent ſept Hommes tués & quinze bleſſés; mais ce qu'ils regrettoient le plus, c'étoit d'avoir brûlé un tiers de leur poudre en ſi peu de tems. Cependant les Anglois avoient beaucoup ſouffert. D'un autre côté le *Berger-boot* joi-

1619.

(14) M. Prevoſt ne ſachant d'où ces Vaiſſeaux venoient ſi à propos, ajoute ici, *que la fortune ſembloit avoir réunis en leur faveur dans une occaſion ſi preſſante.*

(15) Voici comme M. Prevoſt continue ce récit: » L'Auteur du Journal, ſans parler d'aucun combat, raconte que les Anglois brûlerent un Vaiſſeau Hollandois, » nommé le *Lion Noir*, qu'ils avoient pris » avec ſa cargaiſon » page 405. Et dans une Note il obſerve, qu'*on lit dans le Voyage de Rechteren, qu'il y eut un combat.* Enſuite il ajoûte: » Cette perte n'eût point apparemment de ſuites plus fâcheuſes, puiſqu'il » ne paroît pas que la Flotte Angloiſe en » devînt plus utile au Roi de Jacatra. Au » contraire, les Hollandois ayant achevé » leurs ouvrages, &c.

gnit la Flotte, mais ſa Chaloupe où il y avoit quatorze Hommes, eut le malheur de tomber entre les mains des Ennemis. VAN DEN BROECK. 1619.

Le ſoir, les deux Flottes vinrent mouiller à quelque diſtance l'une de l'autre, ſous une petite Ile hors de la vue & des limites de Jacatra. Coen fit aſſembler le Conſeil pendant la nuit, pour délibérer ſur ce qu'il y avoit à faire; mais les avis ſe trouverent ſi partagés, qu'on ne pût prendre aucune réſolution. Le 3, les Anglois reçurent encore de Bantam, trois de leurs Vaiſſeaux, qui les mettoient en force de quatorze voiles. Il ne fut plus poſſible de ſonger à les attaquer; ainſi le Conſeil ſe décida pour retourner à la rade de Jacatra. Cependant la crainte d'expoſer le ſalut de la Compagnie au ſort d'un combat qui auroit été ſi inégal à tous égards, ne permit pas d'exécuter cette réſolution. On prit donc celle de revirer de bord & de faire voile aux Moluques, afin d'y raſſembler de plus grandes forces. La ſupériorité des ennemis l'oblige de ſe rendre aux Moluques.

En partant, Coen donna avis de cette réſolution à ceux du Fort, qu'on laiſſoit, à regret, dans de terribles angoiſſes. Il leur recommandoit d'être bien en garde contre toutes ſurpriſes; de ſe défendre auſſi long-tems qu'il leur ſeroit poſſible, & lorſqu'ils ſe verroient obligés de capituler, de rendre la Place plutôt aux Anglois qu'au Roi de Jacatra. Van den Broeck, à qui la lettre étoit adreſſée, crut qu'il étoit de la prudence de la tenir encore ſécrette, parcequ'elle n'auroit pu que répandre une grande conſternation parmi ſes gens. Pendant la nuit ils eurent le triſte ſpectacle de l'incendie du Vaiſſeau le *Lion Noir*, dont les Anglois s'étoient emparés onze jours auparavant, & le matin la Flotte ennemie ſe trouvoit à la rade. Ses exhortations à ceux du Fort.

Les Hollandois, aſſiégés par mer & par terre, redoublerent leurs travaux avec toute l'ardeur que peut inſpirer une ſituation où il faut vaincre ou mourir. Ayant achevé leurs ouvrages, ils firent planter de nouveaux drapeaux ſur les quatre angles de leur Fort, & commencerent à battre ſi furieuſement la Ville, que les Javanois effrayés témoignerent quelque diſpoſition à la paix. On entra ſérieuſement en négociation. Le Roi demandoit, pour premier article, que toutes les nouvelles fortifications fuſſent démolies, & qu'on lui payât une ſomme de huit mille réales pour le dédommager des frais de la guerre. Les Hollandois rejetterent la premiere partie de cette propoſition, & répondirent d'abord, à la ſeconde, qu'ils n'avoient pas fait la guerre ſans raiſon, & qu'ils n'avoient pas moins ſouffert que le Roi. Cependant leur Conſeil fit réflexion qu'ils étoient mal pourvus de poudre; qu'ils avoient à craindre qu'on ne leur coupât l'eau, ce qui leur auroit ôté l'eſpérance de ſe défendre plus de deux mois; qu'ils faiſoient une perte conſidérable par l'uſage auquel ils étoient obligés d'employer leurs belles toiles, pour ſe couvrir dans leurs ouvrages; qu'il étoit à ſouhaiter pour eux de mettre en ſureté la Loge de Bantam, comme l'unique lieu d'où ils pouvoient faire donner avis aux Vaiſſeaux de leur Nation qui arriveroient de l'Europe; enfin que de quatre mois ils ne pouvoient recevoir aucun ſecours de Coen, qui avoit fait voile aux Moluques. De ſi fortes conſidérations diſpoſerent le Conſeil à faire offrir au Roi ſix milles réales, à condition que les anciens Traités recommenceroient à s'obſerver comme aupa- Leur bravoure force les Javanois à rechercher la paix. Demandes du Roi de Jacatra

Digitized by Google

VAN DEN BROECK. 1619.

ravant ; que le Fort demeureroit dans l'état où il étoit juſqu'au retour du Général Coen, ou des premiers Vaiſſeaux qui reviendroient des Moluques ; & que pour prévenir de nouveaux différends, les Anglois ne feroient plus leurs logemens ſi près du Fort. On ajouta, par une autre délibération, que les Javanois mêmes & les Chinois ne pourroient bâtir qu'à vingt toiſes des fortifications Hollandoiſes (16).

La paix ſe conclut en apparence.

Quelques Députés, qui furent envoyés au Roi avec ces articles, les rapporterent ſignés de ſa main. Alors Van den Broeck fit arborer de tous côtés des pavillons blancs, & la joie parut commune dans les deux partis. Les Hollandois livrerent, dès le même jour, la ſomme dont on étoit convenu, & reçurent du Roi divers préſens. On étoit au 21 de Janvier 1619. Le Roi fit prier le lendemain Van den Broeck de lui rendre une viſite, autant pour ſuivre l'exemple des anciens Commandans Hollandois, que pour lui donner une marque de confiance & d'amitié. Cette propoſition fut examinée au Conſeil, qui n'y découvrit aucun danger. Van den Broeck ſe rendit à la Cour le jour ſuivant, avec cinq Soldats & un ſimple Domeſtique ; eſcorte qu'il croyoit moins néceſſaire à ſa ſureté qu'à l'honneur de ſon rang. Il y porta même des préſens. Mais à peine y fut-il entré, qu'il ſe vit environné d'une troupe de Javanois, qui l'arrêterent priſonnier (17). Si cette trahiſon, dit-il, fut un malheur pour lui, elle tourna heureuſement à l'avantage de la Compagnie ; car, ſuivant les meſures concertées entre les Anglois & les Javanois, il auroit été impoſſible aux Hollandois de conſerver le Fort juſqu'à l'arrivée de leur Général. Les Anglois avoient déja planté ſecretement, ſeize pieces de canon ſur leur nouveau logement, & le Fort n'auroit pû ſe défendre d'une ſurpriſe (18).

Van den Broeck eſt arrêté par trahiſon.

On le force d'écrire à ſa garniſon de ſe rendre.

Les priſonniers ſe virent expoſés aux plus indignes traitemens. Après leur avoir déchiré leurs vêtemens, ils furent jettés dans la fange, & ſi quelqu'un d'eux levoit la tête, il étoit auſſi-tôt repouſſé d'un coup de pied. Dans cet état on les conduiſit devant le Roi & le Général Anglois, qui leur firent lier les pieds & les mains (19). Van den Broeck reçut ordre d'écrire à ſes gens qu'il étoit tems de ſe rendre, parcequ'ils ne pouvoient éviter d'y être contraints, & qu'ils étoient menacés de n'obtenir aucun quartier. Ce billet fut porté au Fort. Malgré la conſternation qu'il y répandit, les Hollandois répondirent qu'ils ne pouvoient ſe déterminer ſi promptement à ſe ſoumettre aux ordres d'un Commandant captif. Le lendemain, Van den Broeck fut forcé d'écrire un nouveau billet, par lequel il confirmoit le premier, en offrant à ſa Garniſon, de la part du Roi, un Vaiſſeau Anglois pour ſe retirer. Les Hollandois, qui avoient repris courage pendant la nuit, proteſterent qu'ils étoient réſolus de ſe défendre juſqu'à la derniere extrêmité. Cependant, deux jours après, ils firent offrir au Roi, deux milles réales pour la rançon de leur Gouverneur. Mais loin d'accepter cette offre, le Roi fit charger ſon priſonnier de chaînes, & l'envoya, le 29 Janvier, ſous la conduite de deux Anglois, à l'endroit du rempart de la Ville qui répondoit au cava-

(16) Pages 409 & 410.

(17) Page 411.

(18) Il paroît que les Anglois de Jacatra étoient ſimplement ceux du Comptoir.

(19) Dans l'Edition de Paris, *Van den Broeck fut conduit devant le Roi & le Chef des Anglois, qui lui firent lier les pieds & les mains. Il reçut, &c.*

Digitized by Google

lier du Fort, avec ordre de ſommer le Fort de ſe rendre & de menacer la Garniſon des dernieres extrêmités. Le trouble & l'indignation dont Van den Broeck étoit rempli, ne l'empêcherent pas de recueillir ſon attention pour obſerver le rempart. Il reconnut que ſi les Hollandois n'euſſent pas ceſſé de battre en brêche, la muraille n'auroit pas réſiſté long-tems à leurs boulets (20). VAN DEN BROECK. 1619.

Il fut préſenté à la vue de ſes gens, la corde au cou. Mais au lieu de leur propoſer de ſe rendre, il les exhorta de toute ſa force, à ſe défendre courageuſement. Dans la colere où cette généreuſe tromperie jetta ſes guides, ils le ramenerent au Palais en le traînant ſur le pavé (21); & pour ſuppléer aux eſpérances qui leur avoient manqué, ils jetterent le même jour dans le Fort, des fléches, auxquelles ils avoient attaché des billets, par leſquels ils offroient des conditions favorables ſi l'on vouloit ſe rendre, en proteſtant qu'après cet avis, on ne pourroit pas leur imputer le ſang qui ſeroit répandu. Le lendemain, les Hollandois reçurent une Lettre de *Dael*, Général des Anglois, par laquelle il leur propoſoit, pour éviter de part & d'autre toute effuſion de ſang, de remettre entre ſes mains le Fort & le canon. Il promettoit de donner la vie à la Garniſon & à tous les Habitans de quelque Nation qu'ils fuſſent, & de les garantir de la violence des Javanois. A ceux qui voudroient s'engager au ſervice des Anglois, ils offroient les mêmes gages qu'ils avoient reçus juſqu'alors de la Compagnie, & deux mois de plus pour le prix de l'engagement. Il aſſuroit que toutes ces conditions étoient approuvées du Roi, & que ſi l'on étoit diſpoſé à les accepter, on pouvoit lui envoyer des Députés, pour la ſureté deſquels il donneroit des ôtages (22). Il eſt préſenté à ſes gens la corde au cou. Une Lettre des Anglois fait impreſſion ſur eux.

Cette Lettre fit plus d'impreſſion que les menaces. Le Conſeil du Fort ne pouvoit douter que le Roi & les Anglois ne ſe fuſſent liés par un Traité pour détruire la Place. Il voyoit leurs batteries prêtes, leurs enſeignes arborées. Il ne lui reſtoit de poudre que pour l'eſpace d'un jour; &, ſuivant toute apparence, le Général Coen ne pouvoit être revenu que dans quatre mois. Enfin la plus grande partie de la Garniſon étoit accablée de maladie ou de fatigue, & le nouveau Logement d'ailleurs ne pouvoit être aſſez promptement muni de terre pour réſiſter au canon. De ſi puiſſantes conſidérations déterminerent les Officiers Hollandois à capituler, d'autant plus que le Général Coen avoit déclaré avant ſon départ, que ſi l'on étoit obligé de rendre la Place, il aimoit mieux qu'elle fût livrée aux Anglois qu'aux Javanois. Cette réſolution fut ſignée de vingt perſonnes le 30 Janvier 1619, & approuvée de tous les Habitans du Fort (23). Raiſons qui les obligent de capituler.

Qui n'auroit pas cru le triomphe des Anglois certain, & les Hollandois à la veille d'être chaſſés pour jamais de Jacatra? Dès le lendemain, Dael envoya un Commis dans la Place. On convint des articles ſuivans: Que le Fort, les Habitans qui n'étoient pas Soldats ou Matelots, & les munitions de guerre, demeureroient au pouvoir des Anglois; que les marchandiſes, l'argent & les joyaux demeureroient au Roi; que les Anglois, moyennant une ſomme de deux mille réales en argent, à prendre des deniers du Fort, Articles arrêtés.

(20) Page 412.
(21) *Ibidem.*
(22) Page 413.
(23) Page 414 & précédentes.

Digitized by Google

VAN DEN BROECK. 1619.

donneroient aux Officiers & à la Garniſon un bon Vaiſſeau, monté de quatre pieces de canon, avec cinquante mouſquets, vingt-cinq picques, ſix barils de poudre (24), des voiles, des ancres, des cordages & des vivres pour ſix mois (25); que les Hollandois feroient voile à Coromandel, ſans relâcher en aucun autre lieu ſur la route; que tous les Chrétiens qui ſe trouvoient dans le Fort auroient la liberté de ſe retirer, avec ſix mille deux cens réales & leur bagage; que ceux qui ne l'étoient pas, reconnoîtroient les Anglois pour maîtres, à l'exception des Javanois; qu'aucun des priſonniers & de ceux qui pouvoient porter les armes, ne ſerviroient de neuf mois contre les Anglois; mais que les priſonniers ſeroient relâchés, pour aller rejoindre leur troupe. D'un autre côté, les Anglois s'obligerent à fournir aux Hollandois deux Vaiſſeaux, pour ſe défendre de toute inſulte, pendant qu'on équiperoit celui qui devoit les tranſporter, & à leur donner un paſſeport, qui conſerveroit toute ſa force juſqu'à ce qu'ils euſſent rejoint leur Général. Cette Capitulation fut ſignée le premier de Février, par *Widiak-Rama*, Roi de Jacatra, Thomas Dael, Général des Anglois, & par les principaux Officiers des deux partis. Dès le ſoir du même jour, toute l'argenterie du Général Coen fut livré à Dael. Cependant Van den Broeck n'obtint pas encore la permiſſion de retourner dans le Fort (26). Mais la fortune, qui veilloit pour les Hollandois, rétablit le lendemain leurs eſpérances par une révolution ſurprenante.

Etrange révolution, qui rétablit les Hollandois.

Le Gouverneur de Bantam, jaloux de la proie qui alloit tomber au Roi de Jacatra, & touché d'ailleurs des avantages que les Hollandois lui faiſoient offrir pour l'engager dans leurs intérêts, n'avoit pas plutôt appris la captivité de Van den Broeck, qu'il avoit fait partir deux mille hommes, ſous la conduite du *Temangon* (27), avec ordre de s'oppoſer à la ruine du Fort. Ce Corps de troupes, étant arrivé le 2 à Jacatra, y fut reçu comme un nouveau ſecours. Le Temagon ſe préſenta au Roi, qui étoit ſans défiance, & lui remit une Lettre dont il étoit chargé pour lui. Mais comme il ſe trouvoit ſeul avec ce Prince, il prit ce moment pour lui mettre le poignard ſur la gorge, tandis que par ſon ordre, ſes gens ſe ſaiſirent des avenues du Palais. Ils furent bien-tôt maîtres de toute la Ville. Le Roi, forcé par la crainte, ſe ſoumit à toutes les loix qui lui furent impoſées (28). Van den Broeck fut tiré de ſa priſon & mené à Bantam. Les Anglois n'eurent pas d'autre reſſource que de ſe retirer dans leur Comptoir; & le Fort ne fut plus environné que des troupes de Bantam, qui, pour faire valoir aux

(24) Edition de Paris, *deux pieces de canon, vingt picques, un baril de poudre.*

(25) Edition de Paris, *que le Roi leur donneroit deux mille réales en argent.* Ces deux articles ſont conformes au Journal, mais Camphuis a inſeré la Convention en ſon entier, d'après laquelle nous les avons rectifiés.

(26) Page 415.

(27) Titre du premier Officier militaire de Bantam, comme celui du Gouverneur étoit le *Pangoran* *.

(28) Ce fut un préſage de la deſtinée qui l'attendoit. A la fin, il fut chaſſé de ſon Royaume avec ſes femmes & ſon fils aîné. Il ſe retira d'abord dans l'intérieur de l'Iſle: mais ayant été contraint de revenir, il fut réduit à gagner ſa vie à la pêche, avec un canot, page 416.

* Ce mot ſignifie en général *Prince*; on l'emploie ici ſeul, comme par excellence, car autrement il eſt toujours accompagné de quelque titre diſtinctif, ou du nom propre.

Hollandois

landois le ſervice qu'elles étoient venues leur rendre, y portoient toutes ſortes de rafraîchiſſemens, à condition néanmoins qu'ils ceſſeroient de travailler aux fortifications.

VAN DEN BROECK. 1619.

Les Anglois, entierement déroutés par une révolution ſi inopinée, firent connoître le même jour à ceux du Fort, qu'ils ſe trouvoient hors d'état de ſatisfaire à leurs engagemens, tant à l'égard des priſonniers que par rapport aux autres conditions de la Capitulation. Ils aſſuroient de plus, qu'ils n'aſſiſteroient jamais les Javanois, & qu'au contraire, ils étoient réſolus de défendre de toutes leurs forces les Hollandois, les avertiſſant d'être bien ſur leurs gardes & de ſe défier des Bantamois, qui au fond étoient auſſi ennemis d'une Nation que de l'autre. Enfin ils les prioient de permettre que leurs Chaloupes, qui étoient venues pour prendre la Garniſon du Fort, fuſſent renvoyées à leurs Vaiſſeaux. Les Hollandois leur répondirent en peu de mots; qu'ils étoient toujours prêts à ſe ſoumettre aux articles de la Convention, dès que l'occaſion y ſeroit favorable; qu'en attendant, les Anglois pouvoient envoyer leurs Chaloupes & Batteaux où ils jugeroient à propos, & que, quant au ſecours qu'ils leur avoient offert contre les Javanois, l'exécution de cette promeſſe ſeroit une action louable & digne du nom Chrétien. Le jour ſuivant, 4 de Février, les Anglois écrivirent une ſeconde Lettre aux Hollandois, pour demander encore le paſſage libre de leurs Bâtimens par la Riviere. On leur accorda d'autant plus volontiers cette demande, que ceux du Fort avoient pour le moins autant à craindre de la nouvelle batterie des Anglois.

Les Anglois recherchent leur faveur.

Réponſe qu'ils en reçoivent.

Ces derniers ayant fait ſavoir enſuite, qu'ils étoient dans le deſſein d'embarquer leur artillerie pendant la nuit du 6, les Hollandois leur promirent de faire bonne garde, & de les aſſiſter de toutes leurs forces contre les Javanois, au cas qu'ils vouluſſent s'oppoſer à leur retraite. On leur offrit même un azyle dans le Château s'ils en avoient beſoin, tant les Hollandois étoient perſuadés qu'il faut toujours faire un pont d'or à un ennemi qui ſe retire. Ainſi les Anglois exécuterent leur réſolution ſans le moindre empêchement de la part des Javanois. Mais telle étoit la déſtinée des Hollandois, qu'ils ne ſortoient d'un abîme que pour retomber auſſi-tôt dans un autre.

On leur accorde la permiſſion de ſe retirer.

On ignoroit encore, à Bantam, la Capitulation ſignée le premier de Février à Jacatra, lorſque le Roi, ou le Pangoran regnant, qui ſous prétexte de protection, tenoit les Hollandois du Comptoir de cette Ville, comme priſonniers, les obligea d'écrire à ceux de Jacatra, une Lettre en datte du 3, portant en ſubſtance: que le Roi de Bantam, dont ils ſe louoient beaucoup, ne ſouhaittant que le bien des Hollandois, leur avoit recommandé de les avertir d'être ſur leurs gardes, pour ne point ſe laiſſer décevoir ou trahir par le Roi de Jacatra & par les Anglois. Ces Commis ajoutoient, qu'ils avoient appris avec autant de chagrin que d'étonnement, que leurs Compatriotes étoient dans le deſſein de livrer le Fort par Capitulation au Roi de Jacatra, tandis qu'ils ne pouvoient pas avoir oublié de quelle maniere ils venoient d'en être trompés; que le Roi de Bantam, à la propre réquiſition du Commandant Van den Broeck, avoit donné ordre d'y faire venir ce priſonnier, pour traiter avec lui au ſujet des Hollandois & de leurs biens

Nouvelles ſubtilité du Pangoran de Bantam.

Digitized by Google

VAN DEN BROECK. 1619.

qu'il vouloit prendre ſous ſa protection ; & qu'ils avoient déja eu là-deſſus, quelques pourparlers avec ce Prince. Ils finiſſoient par prier ceux de Jacatra, de réfléchir murement à quel maître il ſeroit le plus sûr de ſe ſoumettre. On leur répondit ſimplement, que la néceſſité avoit obligé ceux du Fort à capituler de la maniere que le Commandant Van den Broeck le leur auroit déja appris ; mais que les choſes avoient bien changé de face depuis, & qu'ils étoient tous réſolus de s'acquitter du devoir que leur ſerment exigeoit d'eux.

Il prétend à la poſſeſſion du Fort.

Les Commis du Comptoir de Bantam ſuivirent de près l'arrivée de leur Lettre. Ils en apportoient une de Van den Broeck, en datte du 5, adreſſée aux Conſeillers du Fort, par laquelle il leur marquoit qu'il avoit prié le Pangoran, de le tirer de ſa captivité de Jacatra & de le faire tranſporter à Bantam, pour pouvoir traiter avec lui au ſujet du Fort & des effets qui s'y trouvoient renfermés ; que depuis ſon arrivée à Bantam, le Pangoran exigeoit abſolument que le tout fût remis entre ſes mains, ſous promeſſe d'un traitement auſſi favorable qu'on pourroit le deſirer ; que lui, Van den Broeck, lui avoit bien repréſenté que la Capitulation étoit faite avec les Anglois, qui s'étoient engagés de fournir à la Garniſon, un Vaiſſeau pourvû de vivres & de munitions néceſſaires ; que le Pangoran lui avoit répondu, qu'il n'avoit point de Vaiſſeau, mais ſeulement des Jonques, qu'il en enverroit quatre ou cinq pour prendre les Hollandois ſous ſa protection & les amener à Bantam, à condition que les denrées & marchandiſes ſeroient chargées & tranſportées par ſes propres gens. On ne pouvoit lire cette Lettre ſans reconnoître l'embarras & la confuſion de Van den Broeck, à qui il n'y a pas de doute qu'elle n'eût été extorquée. Les deux Commis, qui en furent les porteurs, dirent de bouche, que le Roi ou le Pangoran de Bantam, ayant obtenu l'original de la Convention faite le premier de Février avec le Roi de Jacatra & les Anglois, prétendoit avoir le même droit de poſſeſſion ſur le Fort, que ſur le Royaume dont il venoit de ſe rendre maître.

On préfere de ſe livrer aux Anglois qui s'y refuſent.

Cependant ceux du Fort ne trouvoient pas ce droit ſingulier de poſſeſſion aſſez bien fondé, pour faire beaucoup de cas de la demande du Roi de Bantam. On délibera donc ſeulement, ſi l'on conſerveroit le Fort, ou ſi on le rendroit. En ce dernier cas, il s'agiſſoit de ſe décider entre le Roi de Bantam & les Anglois. Le lendemain 7 de Février, on conclut, à la pluralité, de ſe livrer à ces derniers, en tâchant d'obtenir d'eux des conditions plus favorables que les précédentes ; mais les Anglois avoient trop de raiſons qui les empêchoient d'accepter ces offres. Enfin les Hollandois, voyant que les Jonques de Bantam étoient arrivées à la rade, dreſſerent le jour ſuivant quelques articles, moyennant leſquels ils propoſoient de ſe rendre au Roi de Bantam. Les Commis furent renvoyés le 9 avec ces articles ; mais ils eûrent ordre de ne les montrer au Roi qu'après qu'il leur auroit procuré une déclaration du Général Anglois qu'il n'apporteroit aucun empêchement au tranſport des Hollandois & de leurs effets, puiſque ſans cette aſſurance, ils ne pouvoient entendre à aucune nouvelle Convention. On les chargea en même-tems d'une lettre pour le Roi, dans laquelle on inſiſtoit fortement ſur cette condition préalable.

Les points ou articles ſur leſquels les Hollandois demandoient à capitu-

ler, portoient; que le Fort ſeroit livré au Roi de Bantam, pour le démolir & en faire ſelon ſon bon plaiſir, à condition qu'il ſeroit tenu de leur envoyer les Bâtimens néceſſaires pour le tranſport de leurs perſonnes & effets à Bantam, & de les garantir contre tout préjudice, ſoit de la part des Anglois ou de quelques autres; que juſqu'à leur départ ils auroient la liberté de paſſer de la rade au Fort auſſi ſouvent que leurs affaires l'exigeroient; que toute la Garniſon, ſans exception d'aucune Nation, ſortiroit avec armes & bagages, drapeaux déployés & mêche allumée, & ne ſeroit point ſujette à être viſitée ou moleſtée par les Javanois; qu'ils pourroient de même emporter librement l'argent & les marchandiſes qui appartenoient à la Compagnie, dont un quart ſeroit pour le Roi, ainſi que la moitié de l'artillerie & des munitions de guerre; mais qu'on leur laiſſeroit toutes les proviſions de bouche, qu'après la reddition du Fort, il ſeroit permis à cinq ou ſix de leurs gens, de reſter à Jacatra, pour acheter l'arack & autres choſes néceſſaires à leurs Vaiſſeaux; que le Comptoir de Bantam auroit la faculté de commercer avec les Chinois & autres Nations; que tous les priſonniers ſeroient mis en liberté à leur arrivée à Bantam; qu'ils pourroient, avant que de partir, munir leurs Jonques de petite artillerie & de pierriers pour leur défenſe; qu'aucuns Javanois ne ſe rendroient plus à bord ou à la Loge, que du conſentement des Hollandois qui auroient eux ſeuls la garde des Jonques. Enfin ils demandoient que le Roi de Bantam jurât ſur le *Moshhaf* ou l'Alcoran, l'obſervation de tous ces articles. On en donna en même-tems connoiſſance à ceux du Comptoir de Bantam & à Van den Broeck, à qui le Capitaine Jean van *Gorcum* ne pût s'empêcher de témoigner en particulier le peu de foi qu'il ajoûtoit aux promeſſes du Roi de Bantam, & combien il étoit ſurpris de la conduite des Hollandois de cette Ville, puiſqu'il lui paroiſſoit évidemment, tant par leurs lettres que par l'envoi des Jonques, qu'ils avoient déja fait une Convention avec ce Prince, à l'inſû de ceux du Fort de Jacatra, & ſans y être autoriſés.

VAN DEN BROECK. 1619.

Capitulation propoſée au Roi de Bantam.

Ce reproche fut ſenſible aux Hollandois de Bantam. Ils s'en juſtifierent ſur leur état de captivité, qui les rendoit inhabiles à conclure une pareille Convention; ajoutant que le Roi de Bantam n'auroit jamais pû ſe perſuader qu'ils fuſſent en droit de le faire. Quant aux articles qui leur avoient été communiqués, ils n'approuvoient pas qu'on voulût exiger un ſi grand ſerment d'un Roi dont on recherchoit l'amitié, d'autant moins qu'il avoit promis de confirmer la Convention, de ſon ſceau & de ſa ſignature. Ils trouvoient auſſi peu convenable l'article concernant les cinq ou ſix hommes qu'on demandoit de laiſſer à Jacatra, parceque cela ne pourroit que faire naître de la défiance, & fournir aux Anglois de nouvelles occaſions de les rendre odieux & ſuſpects aux Bantamois. A l'égard de l'affaire principale, ſavoir la Déclaration & Sauve-garde du Général Anglois, il n'y avoit pas la moindre apparence que le Roi pût jamais ſe réſoudre à une pareille démarche qui ſeroit ſi fort au-deſſous de ſa dignité; d'autant plus qu'il n'étoit pas en bonne intelligence avec les Anglois, qui de leur côté paroiſſoient dans le deſſein de quitter Bantam pour ſe retirer ailleurs. Mais ce qu'il y avoit de pire encore, c'eſt que les Hollandois de Bantam déclaroient nettement, qu'ils ne voyoient plus aucun moyen de retenir le Roi, qu'autant de tems

Elle eſt rejettée ſous divers prétextes.

VAN DEN BROECK. 1619.

qu'il en faudroit à ceux du Fort pour pouvoir répondre à ces Lettres, & ſavoir s'ils vouloient ſe rendre ou non, ce qu'on leur avoit permis de demander pour la derniere fois. Ils proteſtoient au reſte, qu'ils n'avoient rien de plus à cœur que la conſervation du Fort, mais qu'ils étoient perſuadés, qu'il ne pourroit pas tenir juſqu'à l'arrivée du Général Coen, & qu'ainſi il vaudroit beaucoup mieux à tous égards, le céder volontairement que de s'y laiſſer forcer. En un mot, Van den Broeck & les autres Hollandois de Bantam employoient, dans trois de leurs Lettres, tant de raiſons étranges pour plaider la cauſe du Roi, qu'on ſeroit preſque tenté de croire que Van Gorcum ne les accuſoit pas à tort, ſi le caractere de Van den Broeck ne le mettoit à couvert de ce blâme.

Contre-propoſitions du Roi de Bantam.

Tandis qu'on délibéroit encore ſur la réponſe qu'on feroit à ces Lettres, le Directeur Janſzoon & le Commis Van Uffelen revinrent avec une autre du Roi ou Pangoran regnant, en datte du 23 de Février, & portant en ſubſtance; qu'il étoit ſatisfait de la portion qu'on lui offroit, & qu'il accordoit en échange tous les autres articles; mais qu'ils ſentoient bien eux-mêmes, que ſa qualité de Roi ne lui permettoit pas de s'abaiſſer juſqu'à demander une Sauve-garde aux Anglois; que ſi les Hollandois étoient diſpoſés, comme ils le témoignoient, à traiter amiablement avec lui, ils n'avoient qu'à en donner des preuves; qu'il laiſſoit à leur choix de ſortir du Fort avec leurs armes pour être tranſportés à Bantam, ou d'y reſter, à la charge d'en démolir les baſtions & de lui livrer toute la groſſe artillerie; que s'ils ne pouvoient entendre à aucun de ces deux articles, il voyoit bien qu'ils ne cherchoient qu'à le trahir & à ſe tromper eux-mêmes; qu'ils devoient pourtant conſidérer qu'il avoit déja ſacrifié les liens du ſang qui l'attachoient au Roi de Jacatra, & qu'il s'étoit attiré l'inimitié des Anglois, le tout pour l'amour d'eux. Enfin qu'au cas de refus, il jugeoit qu'ils étoient réſolus de renoncer au Commerce de Bantam, & qu'ainſi il ſauroit prendre ſes meſures en conſéquence.

Réponſes vagues des Hollandois.

Cette Lettre du Roi, différente à quelques égards de celles qui avoient été écrites peu auparavant par ſon ordre, fit naître de nouvelles idées, mais ſi confuſes & ſi oppoſées les unes aux autres, qu'il eût été bien difficile de les concilier. Ceux, qui avoient encore aſſez de courage pour vouloir conſerver le Fort, formoient à la vérité le plus petit nombre dans le Conſeil; mais en échange ils étoient ſoutenus par le Peuple qui s'attroupoit & délibéroit à ſa maniere. Ainſi ſans prendre de réſolution ſur ces Lettres, on trouva bon que les Commis venus de Bantam, écriroient comme d'eux-mêmes, que le Peuple du Fort de Jacatra ne vouloit point entendre parler de reddition, à moins d'un ſauf-conduit des Anglois, avec qui l'on promettoit cependant de ne faire aucune Convention ſans la participation du Roi de Bantam; qu'on s'engageroit même par ſerment de lui livrer le Fort immédiatement après l'arrivée du Général Coen ou de quelques-uns des Vaiſſeaux, & qu'il ſeroit toujours bien payé de ſes peines. Les Commis ajoutoient, qu'ils étoient reſtés dans le Fort, pour ſe concerter avec leurs Compatriotes, ſur la réponſe qu'on feroit au Roi; mais qu'ils en repartiroient le plutôt poſſible. Cette Lettre fut expédiée le 27 de Février: un évenement qui arriva dans l'intervalle, prépara les Hollandois à recevoir les réponſes de Bantam avec moins d'inquiétude.

VAN DER BROECK. 1619.

Les Anglois, voyant qu'ils perdoient leur tems à la rade de Jacarra, en avoient fait voile lorſque les Yachts de la Compagnie, le *Delft* & le *Tigre*, chargés de poivre, vinrent y mouiller le 3 & le 4 de Mars. Les Hollandois du Fort n'eurent rien de plus preſſé, que de ſauver leurs plus précieux effets à bord du dernier de ces Bâtimens. On le fit partir tout de ſuite pour Amboine, avec une Lettre où l'on informoit en peu de mots le Général Coen, de ce qui s'étoit paſſé depuis ſa *fuite*, c'eſt ainſi qu'on nommoit au Fort le départ de ce Général. On lui fit connoître en même-tems la néceſſité où l'on s'étoit trouvé de traiter avec le Roi de Bantam pour la reddition du Fort; le peu de diſpoſition qu'il témoignoit à leur accorder les conditions qu'ils lui avoient demandées; & la réſolution où ils étoient tous de ne s'en point départir, préferant une mort glorieuſe à un dur eſclavage qui leur paroiſſoit inévitable. Ils ajoutoient, qu'après Dieu, leur unique eſpérance conſiſtoit dans le prompt retour de la Flotte, qui pourroit d'autant mieux s'effectuer, que les Anglois n'enverroient point de Vaiſſeaux cette année vers les quartiers Orientaux.

Evenemens qui raniment leurs eſpérances.

En attendant, on apprit de Bantam, que la derniere Lettre avoit jetté le Pangoran dans une colere épouvantable, & que voyant que les Hollandois ne cherchoient qu'à le jouer, il étoit réſolu de laiſſer l'affaire aux Anglois, & de ſe ſervir d'eux pour détruire le Fort. On reçut en même-tems une Lettre de *Kiay Warga* Sabandar de Bantam, qui confirmoit ces menaces. Il repréſentoit à ceux du Fort, le tort qu'ils auroient de rejetter les conditions que le Roi leur offroit pour la derniere fois, tandis que s'ils vouloient ſortir, ils pouvoient être aſſurés qu'il ne leur arriveroit rien, & qu'il en répondoit corps pour corps; au lieu que s'ils s'obſtinoient à reſter dans le Fort, le Roi ſe verroit forcé de les abandonner à la merci des Anglois qui l'en ſollicitoient depuis long-tems. Il leur rappelloit tout ce que ce Prince avoit fait pour eux dans la guerre de Jacatra, & les exhortoit à ne point mépriſer les ſecours efficaces que ſa compaſſion ſeule le portoit encore à leur donner contre leurs plus cruels ennemis.

Menaces des Bantamois.

Cette Lettre produiſit un effet tout oppoſé à celui que le Sabandar s'en étoit promis. On prit droit de la frayeur qu'il tâchoit d'inſpirer aux Hollandois, pour lui répondre, que comme la lecture de ſa Lettre n'avoit pû qu'augmenter encore leurs inquiétudes au ſujet des Anglois, ils étoient plus éloignés que jamais, de s'expoſer au danger de tomber entre leurs mains; que ce motif les obligeoit, au contraire, de reſter dans le Fort & de s'y mettre en état de défenſe, ſans préjudicier à la paix & à l'amitié qu'ils s'efforceroient toujours d'entretenir avec le Roi de Bantam, auprès de qui ils prioient le Sabandar de vouloir les excuſer, comme connoiſſant mieux que perſonne, ſuivant ſa Lettre, la haine que leur portoient les Anglois, qui, par reſpect pour le Roi, s'abſtenoient à terre des hoſtilités que rien ne les empêcheroit d'exercer par mer contr'eux. Les Hollandois accompagnerent cette réponſe de quelques préſens, tant pour le Roi que pour le Sabandar; & dans l'impatience d'obtenir la demande qu'ils avoient faite de pouvoir reſter dans le Fort juſqu'à l'arrivée du Général Coen, ils écrivirent deux jours après une autre Lettre, pour renouveller leurs inſtances à cette occaſion: mais ils ne laiſſerent pas que de faire connoître en même-

Elles produiſent un effet contraire à leurs vues.

Digitized by Google

VAN DER BROECK. 1619.

tems qu'ils attendroient, à tout événement, ce que le Roi de Bantam, de concert avec les Anglois, pourroit juger à propos d'entreprendre, & que de maniere ou d'autre, ils eſpéroient que les choſes s'arrangeroient au mieux.

Situation de ceux du Fort.

Les travaux du Fort avançoient plus ou moins à proportion que la crainte & l'eſpérance agiſſoient alternativement ſur les Hollandois. Ils avoient repris courage en voyant la Flotte Angloiſe s'éloigner de la rade, & cette fermeté s'étoit aſſez bien ſoutenue, depuis l'occaſion qu'ils avoient eue de donner de leurs nouvelles au Général Coen, par le Yacht le *Tigre*, & d'augmenter leur mince proviſion de poudre, de celle qui ſe trouvoit à bord du Yacht le *Delft*, qu'on avoit été obligé de mettre à ſec, parcequ'il n'étoit plus en état de ſervir. Les Anglois, informés de l'arrivée de ces deux Yachts, ſe hâterent de revenir à la rade. Huit de leurs Vaiſſeaux ſe firent voir le 7 de Mars. On réſolut auſſi-tôt de livrer le *Delft* aux flammes avec le reſte de ſa cargaiſon, qui conſiſtoit encore en près de deux cens quarante-cinq mille livres de poivre, ce qui engagea les Anglois à ſe retirer ſans avoir pu rien entreprendre.

Expédient ſingulier que leur fournit le Sabandar de Bantam.

On avoit été pendant pluſieurs jours, dans l'attente des réponſes de Bantam, ſans ſavoir quelle pouvoit être la cauſe de leur retard. Enfin le 11 du même mois, on reçut deux Lettres, l'une de Van den Broeck & l'autre du Sabandar Kiay Warga, dont le contenu ſurprit beaucoup les Hollandois. Le Sabandar avoit imaginé un moyen beaucoup plus facile & plus propre à ſatisfaire le Roi, que celui que les Hollandois avoient propoſé eux-mêmes. On ſuppoſoit à faux, qu'ils avoient chargé le porteur de la premiere Lettre du Sabandar, nommé *Kiay Poetoe*, d'offrir au Roi en leur nom, le quart de toutes les denrées & la moitié de l'artillerie qui ſeroit trouvée dans le Fort; & que dès que ce Prince y auroit envoyé un Otage, les Officiers en ſortiroient pour ſe rendre à Bantam, laiſſant dans le Fort le Capitaine des Soldats avec le reſte de la Garniſon, juſqu'à l'arrivée de leurs Vaiſſeaux. L'autre moyen dont le Sabandar avoit conçu l'idée, étoit, que les Hollandois donneroient volontairement au Gouverneur, un préſent de trente mille réales de huit, & au jeune Roi la moitié de l'artillerie; moyennant quoi, ils pourroient demeurer tranquilles dans le Fort juſqu'à l'arrivée de leurs Vaiſſeaux, & qu'alors ils ſeroient tenus de l'évacuer pour ſe retirer à Bantam, où ils jouiroient des mêmes privileges qu'on leur y avoit accordés autrefois. Van den Broeck & Houbraken recommandoient ce moyen, comme celui qui leur paroiſſoit le plus avantageux pour la Compagnie; ajoutant que ſi l'on ne ſe déterminoit ni pour l'une ni pour l'autre de ces deux propoſitions, ils avoient tout à craindre du reſſentiment du Roi, dont ils ſeroient les premieres victimes.

Nouveau projet de Convention de la part des Hollandois.

On ne jugea pas à propos de répondre à la Lettre du Sabandar, & l'on ſe contenta d'écrire à Van den Broeck & Houbraken, que la Garniſon du Fort n'avoit jamais eu la penſée de faire au Roi la propoſition dont Kiay Poetoe ſe diſoit être chargé de leur part. En même tems on leur fit parvenir un nouveau projet de Convention, auquel on avoit travaillé depuis quelques jours. Les Hollandois demandoient que le Roi s'engageât de les garantir, tant à Jacatra qu'à Bantam, de toutes inſultes ultérieures, ſoit de la

part des Javanois ou de celle des Anglois ; qu'on leur y accordât toute liberté de Commerce, en laiſſant le Fort dans l'état où il ſe trouvoit alors ; & que pour la ſureté de ces articles, on leur envoyât des Otages, qui y reſteroient juqu'à l'entiere exécution de la Convention. En échange les Hollandois promettoient de ne moleſter en aucune maniere les Javanois ou autres Peuples établis dans l'Ile, & d'évacuer le Fort dès qu'il leur ſeroit arrivé des Vaiſſeaux, à bord deſquels ils puſſent s'embarquer en toute confiance. Ils offroient en outre, de donner d'abord au Roi le quart de toutes les marchandiſes de la Compagnie qui ſe trouvoient dans le Fort, ou leur valeur, & à leur départ, la moitié de la groſſe artillerie ainſi que les pierriers. L'obſervation de ces articles devoit être aſſurée ſous le ſerment ſolemnel du Roi & du Gouverneur de Bantam, au cas qu'ils fuſſent approuvés. VAN DER BROECK. 1619.

Le même jour la Frégate *Ceylan*, qui avoit paſſé à la vue de la Flotte Angloiſe, relâcha heureuſement à Jacatra, & remit immédiatement à la voile, pour ſe rendre à Amboine. Elle avoit été ſéparée, par une tempête, de quelques autres Vaiſſeaux qui croiſoient dans le Détroit de la Sonde, ſous les ordres du Commis *le Fevre*, que le Général Coen y avoit envoyé en partant pour les Moluques. On avoit reçu auſſi, par la voie de Bantam, des lettres de ce Commandant aux Hollandois du Comptoir de cette Ville. Il leur demandoit des nouvelles de la Flotte Angloiſe, & paroiſſoit réſolu de revenir à Jacatra, s'il n'avoit d'autre obſtacle à vaincre que celui de trois ou quatre Vaiſſeaux de cette Nation. On eut lieu d'admirer comment le Fevre, avec ſi peu de forces, s'étoit pu maintenir ſi long-tems dans le Détroit contre les Anglois ; mais on ne jugea pas néceſſaire de preſſer ſon retour, pour ne point donner occaſion au Roi de Bantam, d'exiger des Hollandois, qu'ils ſe retiraſſent à bord de ces Vaiſſeaux, conformément à leurs engagemens, & que le Fort lui fût livré, puiſqu'on étoit alors bien réſolu de le conſerver juſqu'à l'arrivée du Général Coen. En effet, dès le même jour le Conſeil ordonna qu'il porteroit déſormais le nom de BATAVIA, & chacun des quatre Baſtions reçut auſſi le ſien ; évenement qui fut célebré le lendemain 12 de Mars, par de grandes réjouiſſances publiques.

La Frégate Ceylan échappe aux Anglois, & ſe rend à Amboine.

Le Fort de Jacatra reçoit le nom de Batavia.

Les Javanois, qui étoient dans la Ville, ne témoignerent pas tout le chagrin que leur cauſoient ces démonſtrations. On trafiquoit d'ailleurs fort paiſiblement avec eux. Les Hollandois envoyoient chaque jour un Homme au marché pour acheter des proviſions. En échange les Habitans ſortoient & entroient par la Riviere, ſans le moindre empêchement de ceux du Fort ; & quoiqu'il n'y eût point de convention à cet effet, toutes hoſtilités avoient ceſſé de part & d'autre.

On ceſſe les hoſtilités de part & d'autre.

Les Hollandois, impatiens de recevoir les réponſes de Bantam, écrivirent le 18, pour la premiere fois, du *Château de Batavia*, une lettre à leurs Compatriotes de cette Ville, à qui ils demandoient avec inſtances de leur faire ſavoir au plutôt, ſi le Roi acceptoit ou rejettoit leurs dernieres propoſitions. Le lendemain, on fut ſurpris de voir arriver au Fort, un Portugais nommé *Antoine Viſioze*, qui ſe diſoit chargé, par le Roi de Tſierikon, d'informer les Hollandois de la réſolution que le Soeſoehoenan Mataram avoit priſe de leur envoyer des Ambaſſadeurs pour traiter de paix

Les Hollandois ont avis que le Mataram veut les affiſter.

Digitized by Google

VAN DER BROECK. 1619.

avec eux, & de les défendre contre tous leurs ennemis; ajoutant que ce Prince ne tarderoit pas à le ſuivre en perſonne, avec plus de mille Bâtimens.

Ce rapport occaſionna d'étranges mouvemens parmi les Hollandois. La plupart regardoient ce Portugais comme un Meſſager envoyé du Ciel pour leur apporter une auſſi agréable nouvelle. D'autres, qui n'en avoient pas la même opinion, craignoient que ſi le Mataram ſe préparoit à quelque expédition, ce ne fût plutôt dans le deſſein de vanger l'incendie de ſa Ville de Japara; mais les plus ſenſés furent d'avis que c'étoit encore un pur artifice du Gouverneur de Bantam, & l'évenement confirma bientôt leurs conjectures. Viſioze s'étant acquitté de ſa commiſſion, partit au bout de trois jours pour Bantam, où il diſoit avoir quelques affaires particulieres, & que dès qu'il les auroit terminées, il reviendroit pour prendre les marchandiſes que le Roi de Tſieribon avoit demandées.

Le Roi de Bantam refuſe de ſe conformer à la Convention propoſée.

Enfin le 23, on vit arriver au Fort un Envoyé de Bantam, nommé *Abdul Rahman*, chargé de la part du Roi, ou du Pangoran regnant, d'expliquer de bouche aux Hollandois, quelles étoient ſes intentions. On apprit en même tems par deux lettres des Priſonniers, que ce Prince avoit témoigné beaucoup de mécontentement au ſujet du dernier projet de Convention, auquel il ne pouvoit ni ne vouloit ſe conformer en aucune maniere, s'imaginant avoir aſſez fait en faveur des Hollandois, pour mériter de leur part, plus de gratitude & de confiance. Ils ajoutoient que la Nobleſſe de Bantam, indignée de la conduite de la Garniſon du Fort, demandoit la permiſſion de lui livrer aſſaut; que le jeune Roi l'avoit même déja accordée; que le Pangoran regnant étoit le ſeul qui s'y oppoſât encore, mais qu'on devoit craindre qu'il ne fût contraint à la fin d'y conſentir. Vanden Broeck & Houbraken, pour détourner l'effet de ces menaces, diſoient s'être offerts d'engager leurs têtes, que ſi le Roi vouloit laiſſer les Hollandois tranquilles juſqu'à l'arrivée du Général Coen, ou des premiers Vaiſſeaux, ils paſſeroient tous une promeſſe, par écrit & ſous ſerment, d'évacuer alors le Fort & de le livrer entre ſes mains. Les priſonniers inſiſtoient donc vivement pour qu'on leur envoyât cet engagement ſans perdre de tems, avec un préſent de ſix pieces de canon & quatre mille réales de huit, comme un témoignage néceſſaire de la ſincérité & de la bonne-foi des Hollandois. Enfin, ils recommandoient de ceſſer, en attendant, les travaux des fortifications, & de traiter plus favorablement les Javanois de Jacatra, afin de prévenir tout nouveau ſujet de plaintes & de défiance.

Argumens dont on ſe ſert pour perſuader les Hollandois.

Ces inſinuations étoient appuyées de puiſſans argumens. En ſe captivant l'amitié du Roi, il y avoit apparence que les Anglois ſeroient obligés d'abandonner Bantam, où les Hollandois auroient eu occaſion d'établir d'autant plus ſolidement leur Commerce. Les premiers venoient d'offrir des préſens conſidérables pour obtenir la permiſſion de bâtir une Loge à Jacatra. Ils venoient de remporter un avantage ſur les quatre Vaiſſeaux Hollandois qui croiſoient dans le Détroit ſous les ordres du Commandant le Fevre, qui après une vigoureuſe défenſe, avoit été contraint de céder à la ſuperiorité des ennemis, & de faire voile pour Amboine. Une troiſieme lettre des priſonniers de Bantam, reçue le lendemain, apprenoit à ceux du Fort, qu'ils avoient trouvé moyen de diſpoſer le Roi à accorder une ſuſpenſion d'armes

d'armes juſqu'au retour du Général Coen. Cependant les Hollandois ne pouvoient encore ſe défaire de leurs ſoupçons. Abdul Rahman fut regardé comme eſpion, & renvoyé à vuide au bout de quelques jours. VAN DEN BROECK. 1619.

On le chargea ſeulement d'une réponſe pour les priſonniers de Bantam, à qui les Officiers du Fort marquoient en ſubſtance, qu'ils étoient toujours prêts à ſe conformer à la Convention propoſée, dès qu'ils auroient reçu les Otages qu'ils avoient demandés, ou du moins leurs priſonniers; mais que tant que le Roi n'auroit pas ſigné la Convention, leur propre ſureté les obligeoit à ſe fortifier contre les Javanois & contre les Anglois, dont les diſpoſitions paroiſſoient cacher de nouveaux deſſeins. On recommandoit à Vanden Broeck & Houbraken de rendre ces raiſons ſenſibles au Roi, en le ſuppliant de ne point permettre qu'on entreprît de les moleſter en aucune maniere, ſous promeſſe que le Général Coen ne manqueroit pas de l'en récompenſer libéralement à ſon arrivée. Les Hollandois s'excuſoient de ne pouvoir lui envoyer de préſens, parceque le Yacht le *Tigre* étoit parti pour Amboine avec tout l'argent comptant, & que le canon étoit indiſpenſablement néceſſaire à leur défenſe. Ils perſiſtent dans leurs ſentimens.

On ne laiſſa pas que de faire connoître aux priſonniers, par des lettres particulieres, le peu de confiance qu'on mettoit aux promeſſes du Roi de Bantam; & pour les convaincre d'autant mieux de l'éloignement de ceux du Fort à déférer à leurs conſeils, on leur donna part le lendemain, que le Soeſoehoenan Mataram avoit réſolu d'envoyer des Ambaſſadeurs aux Hollandois, & de venir lui-même en perſonne bientôt après, pour faire alliance avec eux; & qu'ainſi, dans l'intention où l'on étoit de profiter de ces offres, on ne ſe preſſeroit point de ſuivre aveuglement les volontés du Roi de Bantam. Le Portugais Antoine Viſioze, qui avoit apporté cette nouvelle huit jours auparavant, & qui s'étoit rendu à Bantam, ſe trouvoit alors de retour au Fort, d'où il repartit le 2 d'Avril, chargé de quelques préſens pour le Roi de Tſieribon, à qui les Hollandois firent des excuſes de ne pouvoir envoyer tout ce que Viſioze leur avoit demandé de ſa part; mais ils aſſuroient ce Prince, que s'ils manquoient de marchandiſes, ils étoient d'autant mieux pourvus de munitions & en état de faire bonne défenſe dans leur Fort; qu'ils attendoient encore de puiſſans renforts tant de l'Europe que des Moluques, & qu'avec ces ſecours, ils eſpéroient de prendre une ample revanche de leurs ennemis. Alliance qu'ils ſe propoſent de faire avec le Mataram.

Tandis que les Hollandois ſe repaiſſoient de ces belles eſpérances, on vit arriver le 3 à Jacatra, un nouveau Pangoran Temangon, accompagné d'un Sabandar, que le Roi de Bantam envoyoit pour gouverner dans cette Ville. La venue de ces deux Grands Officiers donna lieu, parmi les Javanois, à mille bruits étranges auxquels les Hollandois firent d'autant moins d'attention, qu'ils avoient reçu, le même jour, une lettre de Bantam, où l'on ne faiſoit aucune mention de tous ces bruits. Les priſonniers continuoient toujours ſur le même ton, d'exhorter leurs Compatriotes à ceſſer les fortifications, puiſque le Roi avoit accordé une ſuſpenſion d'armes, à condition que la Place lui ſeroit livrée à l'arrivée du Général Coen, avec la moitié de l'artillerie; laiſſant à ſa diſcretion le quart des effets qui lui avoit été promis. Ils diſoient que le Fort étoit en aſſez bon état pour qu'on pût aban- Arrivée d'un nouveau Gouverneur à Jacatra.

VAN DEN BROECK. 1619.

donner les travaux, ſans le moindre ſcrupule, & qu'on n'avoit plus rien à craindre de la part des Anglois qui avoient perdu tout crédit auprès du Roi. Ils s'étonnoient qu'on pût encore inſiſter ſur l'article des Otages, puiſque le Roi ne deſiroit que la paix ; mais rien ne les avoit tant ſurpris que la reſolution où étoient ceux du Fort de faire alliance avec le Soeſoehoenan Mataram, leur ennemi juré. Ce point leur paroiſſoit d'une telle importance, qu'ils ne pouvoient aſſez recommander de le prendre en plus mûre délibération, vû le préjudice qui en réſulteroit infailliblement pour la Compagnie, dont l'intérêt devoit lui faire préférer l'amitié du Roi de Bantam à celle du Soeſoehoenan.

Le Roi forme le deſſein de fortifier cette Ville.

Ceux du Fort reſtoient invariables dans leurs ſentimens, malgré toutes ces repréſentations. Deux autres lettres qu'ils reçurent le lendemain, ne ſervirent qu'à les y confirmer davantage. Elles étoient en datte du 2, l'une écrite le matin & l'autre le ſoir. Les priſonniers devoient avoir paſſé une mauvaiſe journée. Auſſi marquoient-ils que le Roi les avoit fait appeller pendant la nuit, pour leur parler de diverſes affaires, & en particulier de l'expédition du Soeſoehoenan, dont il paroiſſoit être fort en peine ; que l'alliance que les Hollandois ſe propoſoient de faire avec ce Prince, & les nouveaux ouvrages qu'ils ajoutoient chaque jour à leurs fortifications, ne lui laiſſoient plus aucun lieu de douter qu'ils ne payaſſent de perfidie les bons ſervices qu'il leur avoit rendus ; qu'ainſi la néceſſité l'obligeoit d'être de même ſur ſes gardes, de ſe mettre en état de défenſe, & de fortifier pour cet effet, non-ſeulement la Ville de Jacatra, mais auſſi d'élever un baſtion vis-à vis du Fort des Hollandois, & que dans la vue d'accélerer l'exécution de ces meſures, il avoit trouvé bon de dépêcher en toute diligence, le Sabandar *Kiay Lacmoy* avec le nouveau Temangon, pour avoir l'inſpection ſur ces travaux ; qu'au reſte les Hollandois n'en devoient pas prendre le moindre ombrage, puiſqu'il n'avoit d'autre but que de pourvoir à ſa défenſe, & de ſe mettre principalement à couvert contre l'invaſion dont ſes Etats de Jacatra étoient menacés de la part du Soeſoehoenan Mataram. Kiay Lacmoy en partant de Bantam avoit donné auſſi, aux priſonniers, les plus fortes aſſurances que le Roi ou le Pangoran régnant n'avoit aucun mauvais deſſein contre les Hollandois ; mais que s'il leur arrivoit de s'oppoſer à ſes volontés, ils pouvoient compter que c'étoit fait de leurs vies, & que le Pangoran ne manqueroit pas de moyens pour les détruire. Les priſonniers déclaroient encore que les nouveaux ouvrages, qu'on ſe propoſoit de faire, leur paroiſſoient avoir principalement pour but de ſonder les intentions des Hollandois ; mais ils étoient d'avis qu'on ne devoit point ſe mettre en peine à cet égard, ni ſe faire le moindre ſcrupule, de ceſſer les travaux, puiſque le Fort ſe trouvoit ſuffiſamment en état de réſiſter à la violence des Javanois. Ils inſiſtoient ſur le retour du Directeur Janſzen & du Commis Van Uffelen, qui ne pourroient que cauſer une grande ſatisfaction au Roi & contribuer au rétabliſſement de la confiance. La nouvelle, concernant le Soeſoehoenan Mataram, excitoit ſur-tout leur zele. Ils conjuroient de nouveaux ceux du For de ne pas s'oublier au point d'entrer avec lui dans une alliance qui leur deviendroit bientôt funeſte ; mais d'avoir toujours devant les yeux l'affaire de Japara qui étoit encore ſi récente, & ils

Prétexte dont il ſe ſert pour raſſurer les Hollandois.

Digitized by Google

finiſſoient en proteſtant ſolemnellement contre tout ce qui ſe feroit de contraire au préjudice des intérêts de la Compagnie.

VAN DEN BROECK. 1619.

En attendant, Kiay Lacmoy, dont les priſonniers vantoient fort les diſpoſitions favorables pour leur Nation, avoit amené à Jacatra un des Hollandois de Bantam nommé *David Dirkſzoon*, qui devoit lui ſervir de Secrétaire & jouer le même rôle que les priſonniers. A peine fut-il arrivé, qu'il écrivit à ceux du Fort, pour les avertir du mécontentement que le Pangoran Temangon & tous les Nobles Javanois avoient conçu de la défiance que les Hollandois continuoient de leur marquer, malgré les faveurs dont le Roi de Bantam les avoit ſi ſouvent comblés, & qu'enfin l'ardeur avec laquelle ils ſe fortifioient dans le Château, obligeoit les Javanois d'en faire autant de leur côté, & de conſtruire une pareille Forteresſe qui les mît à l'abri de toute ſurpriſe, puiſqu'on étoit informé que le Soeſoehoean Mataram s'avançoit avec une Armée de quarante ou cinquante mille hommes, dont le Roi de Tſieribon avoit été déclaré Généraliſſime. Dirkſzoon ajoutoit, que dans un entretien qu'il avoit eu ſur ce ſujet avec Kiay Lacmoy, celui-ci lui avoit demandé ce qu'il penſoit du Fort qu'on ſe propoſoit de bâtir, &, ſi les Hollandois voudroient bien le permettre, ou s'ils ſeroient diſpoſés à abbattre leurs nouveaux ouvrages, en laiſſant ſubſiſter le reſte juſqu'à l'arrivée du Gouverneur Général. Dirkſzoon avoit répliqué, que c'étoient-là des queſtions auxquelles il n'étoit pas en état de répondre; mais ſe voyant preſſé de dire lequel de ces deux points lui paroiſſoit le plus aiſé à obtenir, il avoit déclaré que s'il falloit abſolument l'un ou l'autre, il jugeoit qu'on abbattroit plutôt les nouveaux ouvrages, que de permettre qu'on bâtît un Fort vis-à-vis de celui des Hollandois.

Mécontentement du nouveau Temangon de Jacatra.

Le lendemain, les Hollandois furent informés, que peu de jours auparavant, les Javanois de Bantam & de Jacatra, au nombre d'environ quatre ou cinq mille hommes, avoient réſolu d'attaquer le Fort pendant la nuit, ſous la conduite de deux Anglois, qui étoient venus exprès de Bantam, & à qui l'on avoit promis, pour cet effet, une bonne récompenſe; mais que ſur le bruit qui s'étoit répandu, que les Hollandois en avoient eu vent, la méſintelligence ſurvenue entre les Chefs des Javanois, avoit arrêté tout à-coup l'exécution de cette entrepriſe, à laquelle les Hollandois donnoient le nom de trahiſon, dans la lettre qu'ils écrivirent, le jour ſuivant, aux priſonniers de Bantam, quoique le Roi ne leur eût jamais promis la ſuſpenſion d'armes dont on les avoit flattés depuis quelque tems. On leur marquoit encore, l'embarras où l'on ſe trouvoit par rapport au nouveau Temangon, dont la défiance étoit ſi grande, qu'il avoit refuſé à Kiay Lacmoy, la permiſſion de ſe rendre au Fort, bien qu'on eût offert de lui envoyer deux Otages en échange; tandis qu'il demandoit que le Directeur Janſzoon paſſât dans la Ville ſur ſa ſimple parole. A l'égard du Soeſoehoenan Mataram, les Hollandois déclaroient être fort éloignés d'avoir les mêmes idées que les priſonniers paroiſſoient leur ſuppoſer, & que ſi ce Prince tournoit ſes armes contre la Ville de Jacatra, ils aſſiſteroient le Roi de Bantam de toutes leurs forces; ajoutant qu'ils verroient auſſi avec plaiſir, qu'on fortifiât la Ville du côté des terres, mais non du côté de la Mer, où ils ſe croyoient ſeuls aſſez en état de la défendre, & qu'ils ne le ſouffriroient jamais.

Deſſein des Javanois ſur le Fort, n'a point de ſuccès.

On le fait ſavoir aux priſonniers.

VAN DER BROECK. 1619.

Défiances du Temangon & ſes fortifications.

Cependant le Pangoran Temangon, qui continuoit de donner aux Hollandois des preuves de ſa mauvaiſe humeur, avoit mis la main à l'œuvre, & avançoit ſes travaux à la faveur de la nuit, avec une telle rapidité, que ceux du Fort, effrayés de voir ces nouvelles batteries comme autant de montagnes qui s'élevoient de terre contr'eux, ne crurent plus pouvoir demeurer tranquilles. En effet, les Javanois n'avoient plus qu'à munir de canon le baſtion au côté occidental de la Riviere, pour s'en rendre maîtres & pour en boucher entierement l'entrée, au moyen des eſtacades qu'ils avoient déja commencé de planter ſous cette batterie. Dans une ſeule nuit, ils étoient preſque parvenus à joindre leurs deux principaux ouvrages, par une courtine de terre, garnie de paliſſades, dont les Hollandois furent le plus frappés. En un mot, les Javanois n'avoient pas beſoin de beaucoup de tems pour achever de ſe mettre en état de les réduire dans leur Forteresſe.

On prend la réſolution de les détruire.

On commençoit auſſi à s'appercevoir, que la nouvelle de la marche du Soeſoehoenan Mataram, dont pluſieurs s'étoient flattés juſques-là, n'étoit qu'un bruit inventé par le Roi de Bantam, pour ſervir de prétexte à ſes deſſeins, puiſqu'au lieu de fortifier la Ville du côté des terres, tous les travaux étoient dirigés du côté de la Mer, & vis-à-vis du Fort des Hollandois. Que faire dans des circonſtances ſi critiques? Suivre le conſeil des priſonniers de Bantam, & laiſſer les Javanois conſtruire en toute liberté, des angles, des batteries & des baſtions? c'eſt à quoi ceux du Fort ne pouvoient gueres ſe réſoudre. Les empêcher? ils ne s'en croyoient pas en état. On n'oſoit y employer le canon, parceque cela auroit fait trop de bruit, & d'ailleurs la proviſion de poudre ne le permettoit pas. Il falloit néanmoins ſe décider, au mépris de la colere du Roi de Bantam & du Temangon de Jacatra, dont les priſonniers devoient être les premieres victimes. On jugea cependant qu'ils en pourroient être quittes pour la peur, & que le Roi n'attenteroit point ſur leurs vies, tant qu'il auroit quelque choſe à redouter du reſſentiment des Hollandois. Ainſi, de deux maux choiſiſſant le moindre, le Conſeil du Fort réſolut avec l'unanimité des voix, de détruire, ſans perte de tems, les nouvelles batteries des Javanois.

Succès de cette entrepriſe.

Trente Mouſquetaires furent auſſi tôt commandés pour couvrir un plus grand nombre de gens ſans armes, qui devoient être employés à ſapper les ouvrages, arracher les paliſſades & mettre le feu par-tout. On retira le drapeau blanc de deſſus le Fort, & le rouge fut arboré à ſa place, pour avertir encore les Javanois, comme on l'avoit déja fait de vive voix, qu'ils euſſent à ſortir de leurs poſtes, s'ils ne vouloient y être forcés. Les Hollandois étant arrivés à la premiere batterie au Nord-Oueſt de la Riviere, les Javanois leur demanderent ce qu'ils y venoient faire? Nous ſommes envoyés, leur répondirent les Hollandois, pour abbattre & brûler ces nouveaux ouvrages. *Fort bien*, dirent les Javanois, & en même-tems ils ſe retirerent, ce que firent auſſi ceux de la ſeconde batterie; mais arrivés à la troiſieme, les Hollandois y trouverent une ſi vive réſiſtance, qu'ils ſe virent d'abord contraints de plier; cependant ſe ralliant un moment après, ils revinrent à la charge avec tant de furie, qu'ils emporterent d'aſſaut la batterie & en chaſſerent les Javanois, renverſant, arrachant, ou brûlant tout ce qui ſe préſentoit autour d'eux. Les Javanois eurent quatre hommes tués, entre

leſquels on comptoit un des *Pongawas* ou Conſeillers de Bantam, avec ſon fils. Du côté des Hollandois, il ſe trouvoit une vingtaine de bleſſés, la plupart par des chauſſetrapes, mais tous legerement & ſans aucun danger de la vie. VAN DEN BROECK. 1619.

Après cette expédition, les Hollandois arborerent de nouveau le drapeau blanc & ſe hâterent d'écrire au Pangoran Temangon, pour lui faire des excuſes de ce qui venoit d'arriver, témoignant être fâchés du malheur des quatre Javanois, qu'ils auroient bien voulu épargner, ſi la néceſſité de s'oppoſer au progrès des nouveaux ouvrages, ne les avoit obligés, malgré eux, à employer la force pour obtenir ce qu'on refuſoit de leur accorder de bonne grace. Ils le ſupplioient, avec les plus vives inſtances, de faire ceſſer ces travaux, d'oublier le paſſé, & d'en faire un rapport favorable au Roi de Bantam; offrant de réparer la perte ſoufferte à cette occaſion, & proteſtant qu'ils n'avoient pû différer davantage de détruire les batteries en queſtion, parcequ'ils étoient informés de la trahiſon préméditée de certaines gens, qui ſous les dehors de l'amitié, n'avoient cherché qu'à faire tranſporter l'artillerie ſur ces batteries, pour s'en emparer d'abord par ſurpriſe, à l'aide du Soeſoehoenan Mataram, lorſque ſes forces ſeroient arrivées, & ſe rendre ſucceſſivement maîtres de la Ville de Jacatra, du Fort de Batavia, & peut-être auſſi de Bantam. Sans cela, il paroiſſoit beaucoup plus natuel aux Hollandois, qu'on fortifiât la Ville du côté des terres, & ils renouvelloient à cet égard, les mêmes offres qu'ils avoient déja faites au Roi, en aſſurant le Pangoran Temangon, qu'ils ſe chargeoient de la défendre du côté de la Mer, & qu'ils tiendroient la Riviere ſi bien fermée, que perſonne ne pourroit entrer ni ſortir ſans ſes ordres. Les Hollandois s'en excuſent.

Le Pangoran Temangon n'eut pas de peine à ſentir le fin du prétexte de trahiſon dont les Hollandois s'étoient ſervis, pour juſtifier leur entrepriſe, en combattant les Bantamois de leurs propres armes. Auſſi fut-on que cette raiſon lui avoit entierement fermé la bouche; qu'il avoit ſeulement demandé pourquoi les Hollandois avoient retiré le drapeau blanc & arboré le rouge à ſa place, & que ſur ce qui lui avoit été répondu, que c'étoit uniquement pour avertir les Javanois d'abandonner leurs batteries, il avoit paru aſſez ſatisfait de cette attention; ajoutant cependant, que la démarche de ceux du Fort n'en étoit pas moins contraire aux promeſſes des Hollandois de Bantam, qui avoient aſſuré le Roi qu'on n'apporteroit aucun empêchement à tout ce qui ſe feroit par ſon ordre. Enfin, la lettre avoit été beaucoup mieux reçue qu'on n'auroit oſé l'eſpérer, & ſuivant le rapport du Javanois, qui s'étoit chargé de la remettre, il avoit trouvé le Pangoran Temangon, ainſi que Kiay Lacmoy & les autres Orancaïes, moins irrités que conſternés de ce qui venoit d'arriver, lui ayant même recommandé d'aſſurer ceux du Fort, qu'ils ſe tiendroient déſormais tranquilles, & qu'ils feroient de leur mieux pour perſuader au Roi de Bantam, qu'il n'y avoit eu qu'un mal entendu dans toute cette affaire. Dès le lendemain, les Javanois arborerent auſſi le drapeau blanc dans la Ville. Le Pangoran Témangon ſe montra plus traitable, & Kiay Lacmoy, à qui les Hollandois avoient fait quelques préſens, les paya de ſes conſeils, ſur la maniere dont ils devoient ſe juſtifier auprès du Roi de Bantam. Mais ſans entrer dans un nouveau détail de ces Sentimens du Temangon & des Javanois.

VAN DEN BROECK. 1619.

excuſes, la curioſité du Lecteur nous appelle ici à lui communiquer les réponſes.

Déſeſpoir des priſonniers de Bantam.

Quinze jours ſe paſſerent dans l'impatience où l'on étoit d'apprendre des nouvelles des priſonniers. Enfin le 25 d'Avril, on en reçut une Lettre, qui portoit tous les caracteres de leur déſeſpoir, ou de leur rage; car il eſt difficile de juger par ſon contenu, quelle paſſion prédominoit en eux. D'un côté, la crainte de la mort s'y fait viſiblement reconnoître; mais de l'autre, la colere ſemble n'y avoir pas moins de part. Nous avons appris, diſoient-ils, avec la plus vive douleur, la ſortie que vous avez faite; mais nous ne comprenons point quelles raiſons urgentes ont pû vous y porter; car d'abord, l'amitié que le Roi avoit pour nous, a été par-là changée en une haine implacable. Nous avons tâché de l'entretenir dans de favorables diſpoſitions: vous avez au contraire travaillé, de gayeté de cœur, à nous faire mourir, nous tous qui ſommes ici à Bantam, au nombre de plus de ſoixante-dix ames, tandis qu'en vous tenant tranquilles, vous auriez pû aiſément prévenir ce malheur, & détourner le préjudice que la Compagnie aura néceſſairement à ſouffrir d'une guerre de longue durée, & qui entraînera pour certain ſa ruine totale. Cette conduite modérée nous auroit valu des avantages dont nos voiſins profiteront. Encore une fois, nous ne ſaurions attribuer l'action que vous venez de faire, qu'à une animoſité cachée contre une partie de ceux qui ſont ici à Bantam; animoſité ſi grande, qu'elle vous aveugle, & qu'elle endurcit tellement vos cœurs, qu'étouffant la voix de votre conſcience, vous ne croyez point commettre de crime en mépriſant la vie de vos freres, juſqu'à les livrer à la mort comme autant de malfaiteurs. Puis donc que c'eſt la volonté Divine, que nous périſſions par les mains des Payens & des Maures, à cauſe que vous n'avez ni foi ni loi, & que vous ne faites aucune bonne œuvre convenable à des Chrétiens, mais qu'au contraire, vous rendez le mal pour le bien, nous ſupplions le Tout-Puiſſant pour l'amour de J. C., qu'il lui plaiſe de nous faire à tous miſéricorde, & de nous recevoir comme de fideles martyrs dans ſon Royaume, &c.

A ces plaintes ameres ſuccédoient des menaces & des reproches qui n'ajouteroient rien à l'idée qu'on a dû prendre de la ſituation des priſonniers, dans cet extrait de leur Lettre. Toute eſpérance étoit perdue pour eux, & le Fort alloit être emporté d'aſſaut par les Javanois, qui avoient appellé les Anglois à leur ſecours. Cependant ils ſe radouciſſoient dans un *P. Script.*, en datte du lendemain, où ils marquoient, qu'en attendant ils s'étoient fait, à force de préſens, des amis qui avoient ſupplié le Roi de vouloir bien prendre patience juſqu'à l'arrivée du Général Coen, & qu'on les flattoit que Sa Majeſté ſe trouvoit diſpoſée à leur accorder cette grace.

Mécontentement de ceux du Fort à ce ſujet.

Les Hollandois du Fort ne furent point ſurpris que les priſonniers de Bantam déſapprouvaſſent une démarche qui s'éloignoit ſi fort de leurs conſeils & de leurs ſentimens. D'ailleurs ils avoient bien prévû l'embarras mortel où les jetteroient les premiers mouvemens de la colere du Roi; mais il leur étoit impoſſible de trouver des excuſes aux épithetes injurieuſes qu'on leur donnoit dans cette Lettre. Le Conſeil fut ſur le point de leur en marquer toute ſon indignation; cependant conſiderant que cela ne ſerviroit qu'à

VAN DEN BROECK. 1619.

replonger les priſonniers dans de nouvelles inquiétudes, ſans changer l'état des choſes, on prit le parti de les traiter avec plus de douceur, dans la réponſe générale qui leur fut envoyée ; mais on laiſſa à chacun la liberté de leur expoſer ſes griefs en particulier, avec la diſcrétion & la décence convenables. Le Prédicateur du Fort, nommé *Adrien Jacobſz Hulzebos*, le Capitaine *Jean van Gorcum* & le Commis *Abraham van Uffelen*, profiterent de cette permiſſion ; le premier, pour les ramener par la morale, à des ſentimens plus équitables ; le ſecond, en homme de guerre, pour leur prouver la néceſſité de la ſortie qu'on avoit faite ; & le troiſieme, qui relevoit du Comptoir de Bantam, pour les aſſurer, qu'il n'y avoit aucune part, mais qu'il n'étoit pas non plus en ſon pouvoir d'empêcher ſeul, une réſolution priſe de l'avis unanime des autres Officiers du Fort.

Changement favorable aux priſonniers.

Les nouvelles ultérieures des priſonniers de Bantam continuant d'être aſſez favorables, par un effet des préſens qu'ils répandoient à toutes mains, ceux du Fort leur en marquerent leur ſatisfaction, & leur permirent même d'augmenter ces libéralités, à proportion qu'ils les jugeroient néceſſaires, quoiqu'elles fuſſent entierement inutiles à la Garniſon du Fort, qui ſe trouvoit à l'abri de toute inſulte, tant de la part des Javanois que de celle des Anglois. Auſſi n'avoit-on pas daigné s'oppoſer aux travaux d'une nouvelle batterie que les premiers avoient commencé de conſtruire depuis quelques jours, parcequ'elle ne pouvoit pas faire beaucoup de tort aux Hollandois, qui témoignoient au reſte d'être ſurpris, qu'on les accuſât à Bantam, de tenir la Riviere fermée, & de maltraiter les Javanois ; ce qu'ils ne pouvoient regarder que comme de faux bruits, répandus uniquement dans la vue d'augmenter les diſſenſions, ou peut-être auſſi, de leur arracher chaque fois de nouveaux préſens, pour appaiſer la colere affectée du Roi, en lui fourniſſant ainſi les moyens d'obtenir par artifice, ce qu'il n'oſoit s'approprier de vive force.

Nouvelle batterie qu'on laiſſe faire aux Javanois.

Artifice du Sabandar de Bantam, pour obtenir des armes.

En effet, cette politique étoit ſi naturelle aux Javanois, qu'il falloit l'avoir étudiée auſſi à fond que les Hollandois, pour ſe garantir des pieges qu'on leur tendoit à tous momens. On en eut une nouvelle preuve, le 9 de Mai, dans une Lettre de Kiay Warga, Sabandar de Bantam, où après avoir fait le récit des ſervices importans qu'il venoit de rendre aux Hollandois auprès du Roi, il leur demandoit une certaine quantité de mouſquets, dont il diſoit avoir beſoin contre les Bâtimens du Soeſochoenan Mataram ; voulant encore leur perſuader que ce Prince ſe trouvoit actuellement déjà en route ; & ce qu'il y avoit de plus ſingulier, c'eſt que le contenu de cette Lettre étoit confirmé par une autre des priſonniers, qui continuoient de défendre leur cauſe, ou plutôt celle du Roi de Bantam, contre les dernieres objections particulieres de ceux du Fort, que l'inconſiſtance de ces raiſons indiſpoſoit de plus en plus.

Arrivée de deux Conſeillers des Indes d'Amboine à Jacatra.

Mais on étoit à la fin de toutes ces conteſtations, qui, ſans une Providence marquée, devoient néceſſairement détruire le bonheur des Hollandois par leurs propres mains. Dès le même jour, on vit arriver à la rade de Jacatra, la Frégate *Ceylan*, ayant à bord deux Conſeillers des Indes, nommés *Pierre de Carpentier* & *André Soury*, à qui le Général Coen avoit fait prendre les devans, avec l'aſſurance de les ſuivre lui-même dans trois mois.

VAN DEN BROECK. 1619.

Ce délai modéra la joie que devoit cauſer une ſi grande nouvelle, mais elle n'en fut que d'autant plus vive quelques jours après, par l'apparition inopinée de ce Général, qui avoit changé de réſolution, comme on le verra plus amplement ci-deſſous.

On en informe les priſonniers.

On ſe hâta de donner part aux priſonniers de Bantam, de l'arrivée de ces deux Conſeillers des Indes, & des nouvelles qu'ils avoient apportées. L'audace qu'elles commençoient d'inſpirer à ceux du Fort, leur avoit fait ajouter dans cette Lettre, qu'ils étoient ſurpris de l'*impertinente* défaite du Roi de Bantam, au ſujet de deux femmes Chrétiennes dont on lui avoit demandé la reſtitution, puiſqu'il pouvoit à préſent compter, *que la Mouſſon étoit paſſée pour lui, & que les Hollandois auroient bien-tôt auſſi leur tour.* Cette menace n'empêcha pas que les priſonniers ne fuſſent plus étroitement reſſerrés que jamais. On interceptoit preſque toutes leurs Lettres, qu'on faiſoit expliquer ſéparément à pluſieurs d'entr'eux, pour voir ſi leurs rapports étoient conformes. Les Anglois s'acquitoient auparavant de cette fonction; mais les choſes ayant changé de face à leur égard, les Hollandois étoient contraints d'être eux-mêmes les Interprêtes de leurs plus ſecrets ſentimens. Malgré cette rigueur, on remarquoit que les dernieres nouvelles arrivées au Fort de Batavia, avoient répandu une grande conſternation à la Cour de Bantam, où les conſeils ne finiſſoient point, de jour ni de nuit.

Ils ſont plus reſſerrés que jamais.

Ils ſont trompés par les bravades des Anglois.

Le Roi de Bantam, qui connoiſſoit la valeur des Hollandois, n'avoit jamais fait beaucoup de fond ſur les promeſſes des Anglois, qui ſe vantoient d'être en état de les chaſſer entierement des Indes; cependant il s'étoit toujours flatté, de voir encore ces deux Nations s'entre-détruire elles-mêmes, de maniere qu'il lui ſeroit facile de s'emparer d'une Place dont le nom ſeul lui inſpiroit de la terreur. Mais ſes eſpérances ſe trouvoient alors évanouies. Les Anglois avoient ſéparé leur Flotte, qui conſiſtoit en quatorze Vaiſſeaux; & loin d'attendre le Général Coen pour lui livrer bataille, toutes leurs diſpoſitions annonçoient qu'ils ne ſongeoient qu'à prendre la fuite.

Sérieuſes repréſentations des Hollandois.

Enfin, s'il reſtoit quelques inquiétudes aux Hollandois, elles ne regardoient plus que les priſonniers de Bantam. Trois Lettres conſécutives qui leur furent écrites juſqu'au 24 de Mai, durent ranimer leur courage. A la derniere on en avoit joint une pour le Roi, qui contenoit des repréſentations ſérieuſes, mais polies. On eſpéroit, diſoit-on aux priſonniers, que ſon ambition & ſon opiniâtreté ſe laiſſeroient vaincre à des inſtances ſi vives. Les priſonniers avoient ordre de les lui expliquer ſans déguiſement, & l'on prévenoit leur ſcrupule à cet égard, par de fortes aſſurances qu'ils n'avoient plus rien à craindre, & que dans peu de tems, les choſes pourroient changer avantageuſement de face.

Avis de l'arrivée de la Flote de Coen.

Ce moment deſiré étoit plus proche qu'on ne le croyoit. Trois jours après, c'eſt à-dire le 27 de Mai, le Yacht *la petite Hollande* vint mouiller ſous le Fort, où la nouvelle qu'il apportoit ne tarda pas de cauſer la joie la plus vive qu'on puiſſe s'imaginer. Ce Yacht avoit été dépêché de Japara par le Général Coen, avec une Lettre adreſſée aux Conſeillers de Carpentier & Souri, à qui il étoit ordonné d'écrire ſur-le-champ au Pangoran *Gedè* ou Roi de Bantam, pour lui inſinuer de reſter neutre & de ne point ſe mêler des affaires de Jacatra. L'ordre parut étrange à ceux du Fort, parceque le Gouverneur

Ordre qu'il donne d'avertir le Roi de ſe tenir neutre.

Digitized by Google

neur Général ne pouvoit ignorer la façon dont ce Prince s'étoit emparé du Royaume, où il tenoit au-delà de trois mille hommes de ſes meilleures troupes; cependant on jugea que Coen devoit avoir eu ſes raiſons pour faire faire une pareille inſinuation, & qu'apparemment il vouloit affecter d'ignorer ce qui s'étoit paſſé durant ſon abſence. Ceux du Fort ne manquerent point de s'acquitter de cette commiſſion le lendemain, & les priſonniers de Bantam furent chargés en même tems, de l'expliquer fidelement au Roi, afin qu'il ne pût en prétendre cauſe d'ignorance; mais il étoit déja trop tard, & le coup fut frappé avant l'arrivée de cette Lettre (29).

VAN DEN BROECK. 1619.

Enfin Coen parut le 28 de Mai (30) & mouilla ſous le Fort. La Flotte qu'il amenoit des Moluques étant compoſée de dix-ſept voiles, il trouva peu de réſiſtance à Jacatra. Douze Compagnies de Soldats & de Matelots, qu'il fit débarquer le jour ſuivant, emporterent la Ville dans l'eſpace de trois jours. Il en fit raſer les murs & détruire les maiſons. L'Auteur du Journal s'étend peu ſur ce grand évenement; mais on en trouve quelques circonſtances dans un autre Voyageur. Le Général, ſuivant le récit de *Rechteren* (31), ayant fait débarquer onze cens hommes, leur fit paſſer la Riviere & donna auſſi-tôt l'ordre de l'aſſaut. La Ville, qui n'étoit qu'à une portée de mouſquet du Fort, fut vigoureuſement attaquée. Son Roi prit la fuite (32), avec une partie des Habitans; & le reſte à l'exception des femmes & des enfans, fut paſſé au fil de l'épée. Les murailles furent raſées, la Ville brûlée, & tout en fut éteint juſqu'au nom. Après avoir fait cette conquête, on prit des meſures pour ſe l'aſſurer. On travailla promptement aux fortifications de Batavia, & cette Place s'accrut bien-tôt, avec les forces des Hollandois (33).

La Ville de Jacatra eſt détruite par ce Général.

(29) Toutes les circonſtances que nous avons ajoutées depuis la page 17, ne ſe trouvent point dans le Journal de Vanden Broeck, ni par conſéquent dans l'Edition de Paris, dont le récit continue en ces termes: » Vanden Broeck reçut des careſſes à Bantam, mais il fut étroitement gardé dans » le Palais du Roi. L'eſpérance du Gouverneur étoit, qu'à l'arrivée du Général » Coen, la reconnoiſſance porteroit les Hollandois à lui remettre le Fort. Cependant ils y continuoient ſecretement leurs » ouvrages; & ſuivant le conſeil que Vanden Broeck leur avoit donné, ils lui donnerent le nom de *Batavia*, qu'ils mirent » en groſſes lettres au deſſus de la porte. » Lorſqu'ils eurent achevé tout ce qu'ils » avoient entrepris pour le rendre capable » d'une vigoureuſe défenſe, & que par des » ſoins continuels ils l'eurent pourvu de » vivres, leur courage ſe ranima ſi vivement, » qu'ils penſerent à éloigner les Javanois » de leurs murs. Ils firent des ſorties qui » leur rendirent toute leur liberté. Mais » elles expoſerent pluſieurs fois Vanden » Broeck, au danger d'être poignardé. *Ibidem.* «.

On trouvera ci deſſous, quelques éclairciſſemens touchant le nom de *Batavia*, que Vanden Broeck ſe vante ici d'avoir fait donner au Fort de Jacatra.

(30) Le Journal de Vanden Broeck date ce retour du 25 de *Mars* 1619; & M. Prevoſt, trouvant apparemment la choſe impoſſible, puiſqu'il auroit fallu retrograder, avoit renchéri ſur cette erreur, en paſſant tout-d'un-coup à l'année 1620.

(31) Dans la Relation de ſon Voyage, page 160.

(32) Le Roi de Jacatra avoit été chaſſé de ſa Ville comme on l'a vu ci-deſſus, & s'il y étoit revenu, ce ne pouvoit être que comme ſimple particulier.

(33) Vanden Broeck raconte que Coen fut fâché, à ſon arrivée, qu'un autre que lui eût donné un nom au Fort, & qu'il fit effacer celui de *Batavia*, qu'il trouva écrit ſur la porte. Mais ce nom n'en a pas moins ſubſiſté *. *Voyez ci-deſſous la Deſcription de Batavia par Graaf.*

* On a remarqué plus haut, que Vanden Broeck ſe vantoit d'avoir fait donner le nom de *Batavia* au Fort

VAN DER BROECK. 1619.

Camphuis, de qui nous avons déja emprunté divers détais intéreſſans, n'ajoute rien de fort remarquable au récit de Van den Broeck, concernant la priſe de cette Ville, où il dit ſeulement qu'il ſe trouvoit ſept à huit mille Javanois, dont environ la moitié étoit compoſée des Troupes de Bantam. Ils prirent la fuite après quelques momens de réſiſtance, laiſſant derriere eux ſix tonneaux de poudre & quarante pieces de canon de tout calibre. On leur tua quantité de monde, quoique le nombre ne pût en être bien connu, parce-qu'ils avoient emporté leurs morts avec eux. Les Hollandois ne perdirent qu'un ſeul homme, & ils eurent peu de bleſſés.

Coen fait donner part de ſes exp'oits au Roi de Bantam.

Après cette victoire, Coen dépêcha un exprès à Bantam, avec ordre à Van den Broeck & aux autres Hollandois de cette Ville, d'informer le Roi ou Pangoran Gedè, qu'il étoit arrivé des Moluques avec un bon nombre de Vaiſſeaux & de Troupes; qu'en paſſant, il avoit fait brûler une ſeconde fois la Ville de Japara, pour vanger l'inſulte que les Hollandois y avoient reçue; qu'il s'étoit de même emparé de Jacatra, par les raiſons légitimes qu'on lui en avoit données, & qu'il récapituloit en peu de mots. Enfin Coen annonçoit à ce Prince, que la néceſſité l'appelloit à ſe rendre inceſſamment devant Bantam avec toute ſa Flotte, pour ſe faire reſtituer les priſonniers de ſa Nation; mais qu'il avoit bien voulu l'avertir à tems de ſa réſolution, afin de prévenir les ſuites fâcheuſes qui pourroient réſulter de cette violence.

Ses menaces pour ſe faire rendre les priſonniers.

Deinière attaque qui manque d'être fatale aux Hollandois.

La facilité avec laquelle on venoit de réduire la Ville de Jacatra, n'étant gueres propre à en aſſurer de ſi-tôt la poſſeſſion, on fut informé le lendemain, que les ennemis ſe raſſembloient par troupes, à quelque diſtance de la Ville, où ils s'étoient fortifiés dans deux endroits différens. Ils en furent délogés le jour ſuivant, par un détachement de ſix cens hommes, qui les contraignit encore à prendre la fuite. Mais tandis qu'on étoit occupé à s'étendre des deux côtés de la Riviere, & à brûler un grand nombre de maiſons dans l'eſpace d'une demie lieue, peu s'en fallut que l'ardeur de ce plaiſir & celle du pillage ne devînt funeſte aux Hollandois, dont une partie alloit tomber dans une embuſcade des Ennemis, qui les auroient tous maſſacrés, ſi le reſte n'eût rejoint aſſez à tems pour leur donner du ſecours. Dans de ſi foibles commencemens, le moindre échec pouvoit tirer à conſéquence, & c'étoit toujours une grande faute de ſe ſéparer à la vûe d'un Ennemi mal dompté, dont les forces étoient encore de beaucoup ſupérieures; mais c'eſt une remarque qu'on ne peut s'empêcher de faire, d'après les Directeurs de la Compagnie des Indes (54), que la victoire des Hollandois eſt moins due à leur

La fortune les ſert mieux que prudence.

(54) Dans la lettre qu'ils écrivoient au Général Coen, en datte du 24 Mars 1620, & dont le commencement eſt ſur-tout remarquable :

» Nous avons conſideré, diſent les Di-» recteurs, le rapport que vous nous avez » fait de ce qui s'eſt paſſé à Jacatra, durant » le Siege de notre Fort, le mauvais com-» portement de nos gens, leurs diverſes Ca-» pitulations, tant avec le Roi de Jacatra » qu'avec les Anglois & le Roi de Bantam » pour la reddition de ce Fort, & de quel-

de Jacatra; & ici il dit que Coen l'avoit fait effacer de deſſus la porte, tandis que la choſe étoit décidée dès l'année 1617, avant même qu'on ſut encore où ſeroit la Capitale des Etabliſſemens Hollandois, comme la lettre des Directeurs de la Compagnie des Indes, rapportée par Valentyn, en eſt une preuve inconteſtable; on peut ſuppoſer que Vanden Broeck aura fait exécuter cet ordre, mais le mécontentement de Coen ne paroît pas trop con evable. Cependant il eſt certain que le nom de Batavia ne ſe trouve employé dans aucunes lettres ni autres écritures publiques, que depuis le 23 d'Août 1621, & ſur un nouvel ordre de la Compagnie.

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Matteo Gaudiosi
Napoli

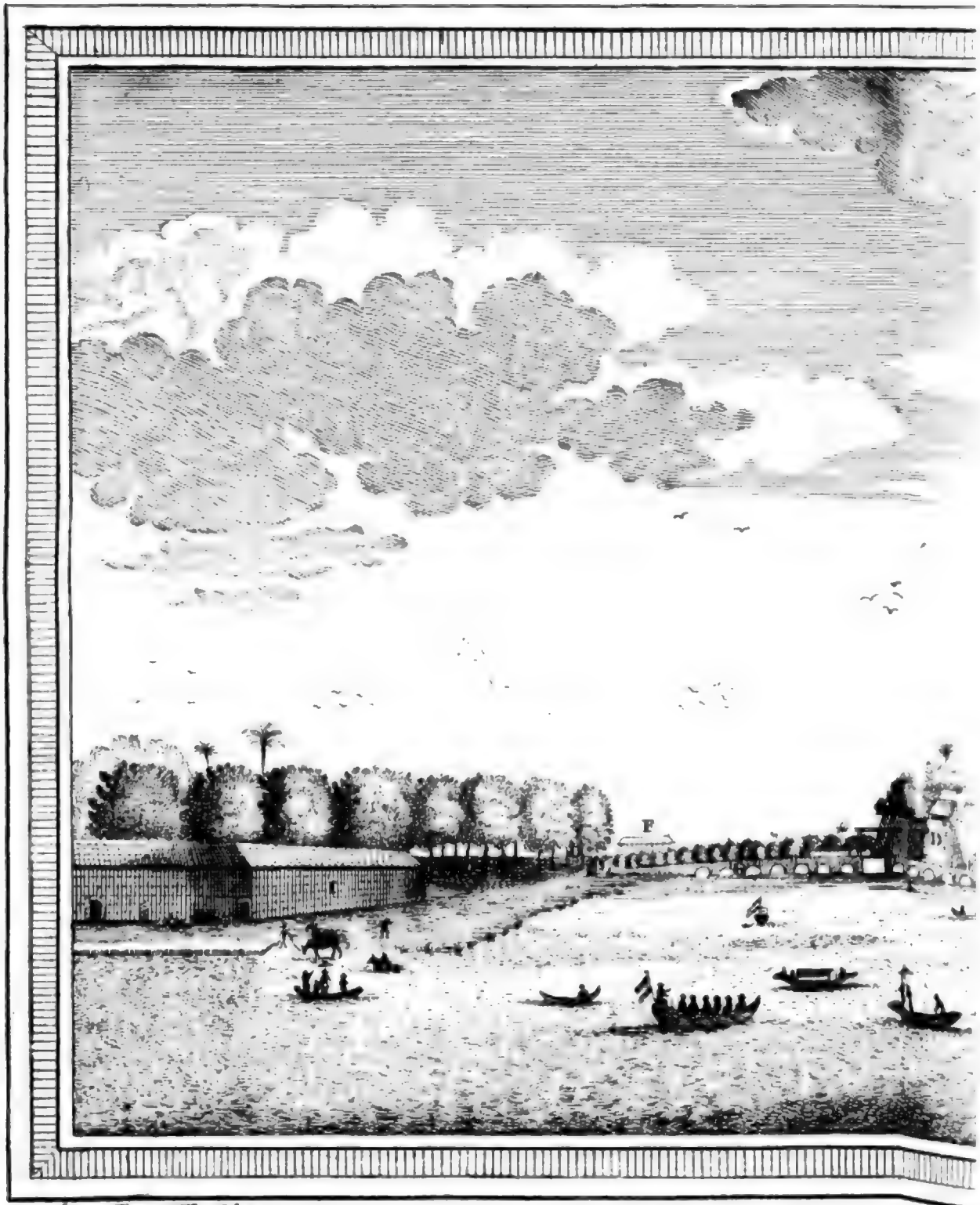

Suppl. au Tom. VIII. N.° 2.

VÜE DU CHATEAU DE *du côté du Magasin au*

A. *Le Chateau*
B. *Bastion la Perle*
C. *Bastion le Diamant*
D. *Bastion le Rubis*
E. *Maison de Plaisance du Gouverneur*
F. *College des Seigneurs Inspecteur des Digues.*

Digitized by Google

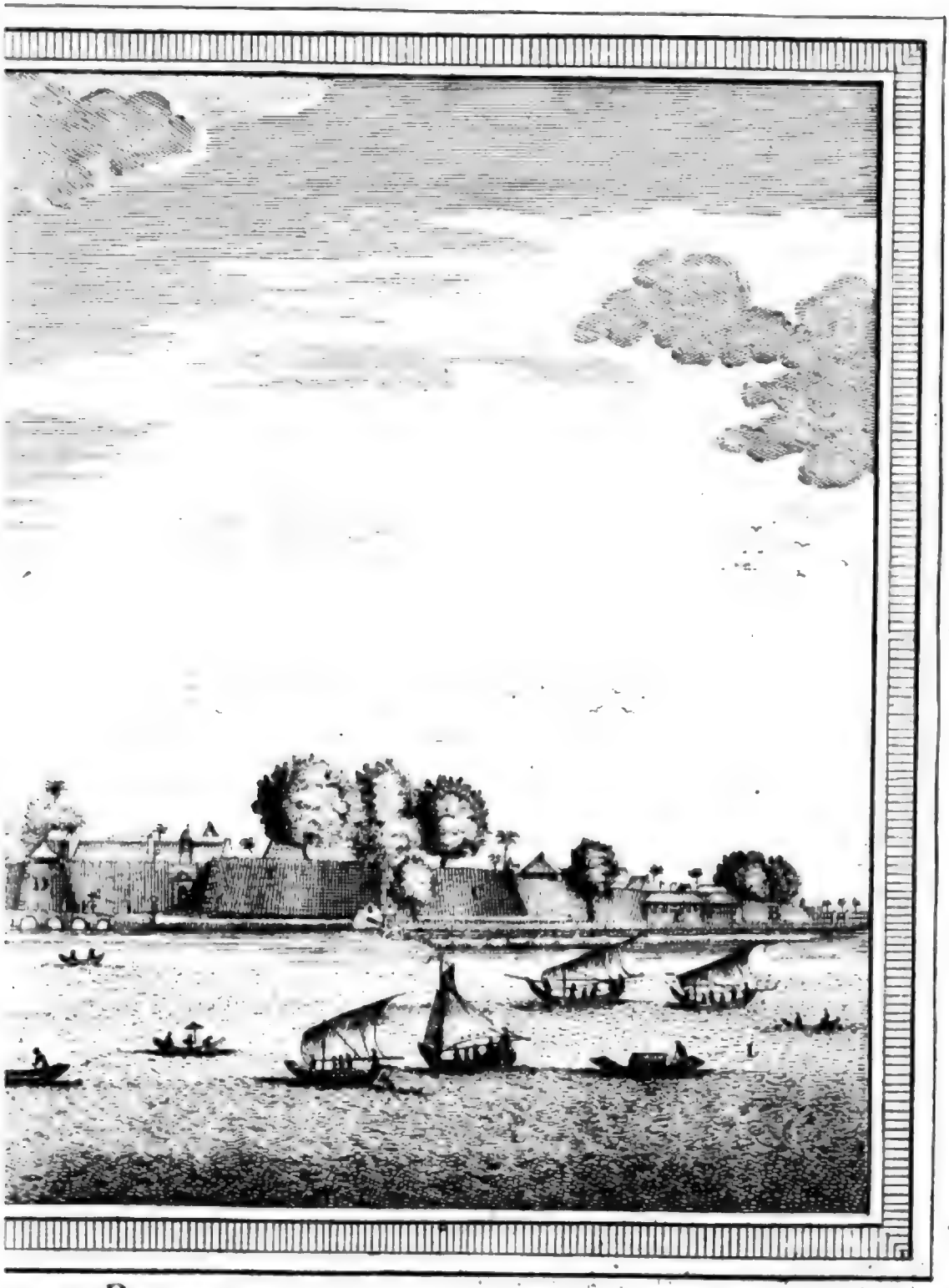

DE BATAVIA.

m au Sucre.

G. *Pont de Pierre*
H. *Pont près le Bastion d'Amsterdam*
I. *l'Arsenal.*
K. *Fossé du Chateau*
L. *La Grande Riviere*

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

prudence qu'à la fortune, qu'ils ont ſouvent tâché de détruire eux-mêmes ſans le ſavoir, ni ſans en pouvoir venir à bout.

*Premier Siege de Batavia par l'Empereur de Java.**

1. Siege de Batavia. 1628.

L'Empereur de Java veut ſurprendre cette Place.

Les prodiges, qui ont accompagné la Fondation de Batavia, ne ſont pas moins remarquables dans les ſuites de ce grand évenement. Le Soeſoehoenan Mataram ou Empereur de Java, voyant les Hollandois en poſſeſſion d'une Place qui borneroit toujours ſes vues ambitieuſes ſur le reſte de l'Ile, forma le deſſein de s'en rendre maître par ſurpriſe. Pour cet effet, cinquante-neuf Bâtimens de Temangon *Boerakſa* ſon Général, parurent, le 22 d'Août 1628, devant la rade. Ils avoient à bord neuf cens hommes d'élite, qui amenoient entr'autres denrées cent cinquante bœufs, pour ſatisfaire, diſoient-ils, à la Convention arrêtée avec eux l'année précédente; ajoutant que dans trois jours, ils devoient être encore ſuivis de ving-ſept autres Bâtimens, avec un plus grand nombre de ces animaux.

La prudence des Hollandois fait échouer ce deſſein.

Tant de monde inutile à l'uſage qui ſervoit de prétexte, fit naître de juſtes défiances aux Hollandois. On déchargea les bœufs le lendemain; mais on eut ſoin de faire retirer toutes les Pirogues l'une après l'autre. Le jour ſuivant, il s'en préſenta encore ſept, qui ne voulurent pas entrer, & qui demanderent ſeulement un paſſeport pour ſe rendre à Malaca. La précaution qu'on avoit eue de faire éloigner du Fort les premiers Bâtimens, ne fit pas plaiſir aux Javanois. On l'étendit à celle de fermer la Riviere, de doubler la garde extérieure ſur l'eſplanade du Château, & de détacher deux *Tingans* armés, pour empêcher la jonction des derniers Bâtimens avec les premiers, afin qu'ils ne puſſent leur fournir des armes.

Il éclate ſans plus de ſuccès.

Cet ordre n'eut pas été plutôt donné, que ces ſept Bâtimens témoignerent hautement, qu'ils vouloient ſe rendre auprès des autres, malgré les Hollandois. Il s'éleva à ce ſujet de vives diſputes entre les deux partis. On en vint aux mains, & vers minuit, les équipages d'environ vingt Pirogues, qui étoient en dedans de la barriere, fondirent ſur la garde extérieure, & commencerent à aſſaillir le Château de tous côtés. Quelques uns pourſuivirent de ſi près cette garde, qu'ils entrerent en même-tems dans la Forteresſe & chaſſerent les Hollandois de la Courtine. D'autres eſſayerent de monter ſur le Baſtion le *Rubis*; mais ils furent arrêtés par la barriere qui ſe trouvoit ſur la Courtine. La plupart ſe poſterent ſur la Berme du Baſtion le *Diamant* & de l'ancienne Forteresſe.

Les ennemis ſont forcés de ſe retirer avec perte.

Ceux des Pirogues qui étoient en dehors, vinrent par eau juſqu'à la Berme du Baſtion la *Perle*, qu'ils avoient principalement en vûe, parceque c'étoit l'endroit le plus foible du Château, & qu'ils pouvoient aiſément

» le maniere elle a été empêchée chaque » fois. Nous ne pouvons y reconnoître » autre choſe, ſi ce n'eſt, que la même Pla- » ce a été très miraculeuſement conſervée, » & que ſi elle eſt reſtée entre nos mains, » c'eſt plutôt par bonheur que par pruden- » ce, juſqu'au moment que vous avez en- » fin paru à la tête de nos Forces généra- » les, détruit Japara, fait lever le Siege de » notre Fort, pris la Ville de Jacatra & diſ- » ſipé les Troupes de Bantam, par où vous » êtes ainſi reſté maître des Places & du » Pays aux environs, &c. »

* Pour la page 480.

I. Siege de Batavia. 1628.

franchir le rempart de terre qui n'étoit encore élevé que de deux pieds; mais le feu de la mouſqueterie de la Garniſon les empêcha de pouſſer plus loin. Ils ſe maintinrent néanmoins ſur cette Berme juſqu'au jour, ſans qu'on pût les en éloigner, quoiqu'on n'eût pas diſcontinué de tirer ſur eux pendant cinq heures de ſuite. Quelques-uns de ces Javanois montroient une telle ardeur pour l'attaque, que s'ils euſſent été ſecondés de même par tous les autres, il eſt certain que les Hollandois n'auroient jamais pû réſiſter à un aſſaut ſi rude. En ſe retirant le matin, ils laiſſerent pluſieurs morts ſur la place.

Nouveaux renforts qui leur arrivent.

Le 25, à la pointe du jour, on vit paroître les vingt-ſept Pirogues, dont les premieres avoient annoncé l'arrivée; mais ayant été averties de ce qui s'étoit paſſé la veille, elles n'oſerent s'approcher, & ſe contenterent de faire, de loin, les diſpoſitions que leur ſûreté rendoit néceſſaires. Le lendemain, un gros Corps de Javanois, marchant avec ſes drapeaux déployés, s'avança du côté de terre juſqu'à la vue de la Ville, dont on réſolut auſſi-tôt de ſéparer & de brûler une grande partie du côté méridional, où il ſe trouvoit peu de maiſons de pierre, afin de conſerver d'autant mieux l'autre partie, puiſqu'il étoit impoſſible de faire face, par-tout, aux forces ſupérieures du Mataram. En même-tems, ceux qui habitoient au côté occidental de la Riviere, tant les Hollandois que les Anglois, ſe retirerent dans la meilleure partie de la Ville, bien réſolus de s'y enfermer & de s'y défendre juſqu'à la derniere extrémité.

On leur abandonne une partie de la Ville.

Ils y prennent poſte.

Le jour ſuivant, l'Avant-garde de l'Ennemi, forte d'environ mille hommes, ſe trouvoit déja de bon matin dans la partie ſéparée de la Ville, où à peine avoit-elle commencé à ſe retrancher & à couper la Forteresſe *Hollandia*, que toute l'Armée la ſuivit en bon ordre; mais dans le même-tems les premiers furent chaſſés de la Ville avec beaucoup de perte, par cent vingt Soldats, ſoutenus de quelques Bourgeois. Leur retraite précipitée engagea l'Armée à ſe replier ſur le Jardin du Sr. *Specxs* où elle prit d'abord poſte. Enſuite s'avançant à la portée du mouſquet de la Ville, elle s'y couvrit de gabions, de cocotiers ou autre bois, & de bamboux, ſi artiſtement joints enſemble, & ſi bien remplis de terre, qu'ils étoient à l'épreuve même du canon. A la faveur de ces défenſes, les Ennemis s'approcherent encore plus de la Ville, où ils ſe retrancherent de nouveau, & ſe mirent en état de ne point craindre les atteintes de la plus groſſe artillerie.

On les en chaſſe.

L'Armée s'avance fort près de la Ville.

Sortie vigoureuſe des Aſſiégés.

On entreprit le 12 de Septembre, de faire une ſortie ſur eux, avec ſoixante-cinq Soldats, ſoutenus de quelques Japonois & Mardicres, & couverts par cent cinquante Mouſquetaires, poſtés ſur le rempart. Ce Détachement paſſant entre l'Armée des Ennemis, par derriere, dans leurs nouveaux ouvrages, en chaſſerent deux ou trois cens hommes, & en tuerent une cinquantaine ſur la place. Tandis que le reſte prenoit la fuite, les Chinois les chargerent avec beaucoup de bravoure, mirent le feu à leurs retranchemens & rentrerent dans la Ville avec un butin conſidérable. Les Hollandois n'eurent pas ſeulement un homme bleſſé.

L'ennemi tâche de s'emparer de la Redoute Hollandia.

Le 21 du même mois, les Ennemis s'avancerent en grand nombre vers la Redoute Hollandia, & firent en même-tems une fauſſe attaque autour de la Ville & du Château, pour couvrir leur approche, & pour empêcher

qu'on ne vînt au ſecours de la Redoute. Ils apportoient quantité d'échelles doubles, qu'ils tâcherent de dreſſer à la faveur des décharges continuelles de mouſqueterie d'une partie de leurs gens. Vingt-quatre hommes, qui ſe trouvoient dans cette Forteresſe, leur oppoſerent une ſi vigoureuſe réſiſtance, qu'après avoir brûlé toute leur poudre pendant la nuit, ils virent le matin, que l'Ennemi avoit pris le parti de ſe retrancher dans cinq endroits différens. On réſolut le même jour de délivrer la Redoute & de prévenir les approches ultérieures. Pour cet effet, trois cens Soldats, accompagnés de deux cens Bourgeois & ſoutenus par un grand nombre de Mardicres & de Chinois, firent une ſortie, dans laquelle ils chaſſerent les Ennemis avec une perte conſidérable, juſqu'à l'Armée; ce qui donna lieu aux Hollandois de détruire tous les nouveaux ouvrages qu'ils avoient commencés en plus de dix endroits, & de mettre le feu aux maiſons voiſines de la Forteresſe, ſituées le long de la Riviere. Cette journée coûta aux Ennemis douze à treize cens hommes, & ſuivant le rapport des priſonniers, ce nombre ſe montoit bien à trois mille. Les Hollandois ne perdirent que douze hommes, outre quelques Mardicres & Chinois.

I. Siege de Batavia. 1628.

On le contraint encore de ſe retirer avec perte.

On apprit encore, des priſonniers, que l'Armée de l'Empereur de Mataram, à ſon arrivée, étoit forte de neuf à dix mille hommes. Cette expédition avoit été entrepriſe à la perſuaſion de Temagon Boerakſa, qui repréſentoit la choſe comme fort facile, & qui s'étoit même offert de s'emparer de Batavia avec ce peu de monde; mais il avoit été trompé par quelques-uns de ſes gens qui trafiquoient dans cette Ville; & ſe confiant trop à leurs rapports, il avoit ſéduit l'Empereur, au point que s'il fut retourné à ſa Cour, il lui en auroit toujours coûté la vie; cependant il eſt certain que la probabilité étoit toute entiere de ſon côté. La Garniſon de Batavia n'étoit alors compoſée que de trois cens hommes, & la garde Bourgeoiſe atteignoit à peine ce nombre. D'ailleurs le Château n'étoit fermé que du côté du Baſtion *le Diamant*. On pouvoit y entrer par deſſus le rempart & les deux Baſtions du côté de la Mer, qui n'étoient encore que commencés. La Ville ſe trouvoit ouverte de toutes parts. Le foſſé & le rempart, de ſon côté occidental, n'étoient pas capables d'arrêter l'ennemi, qui n'avoit rien à craindre non plus des Chinois & des Mardicres, étant hors d'état de ſe défendre eux-mêmes.

Rapport des priſonniers.

Dangereuſe ſituation de la Ville & du Château.

Si les Pirogues avoient pû s'arrêter ſeulement un jour, ſuivant l'ancienne coutume, entre le Château & la Ville, pour ſe combiner avec les Troupes qui venoient par terre, & ſi une partie eut donné aſſaut au Château & l'autre à la Ville, comme il paroît que c'étoit leur deſſein, il eſt certain que la Place auroit été emportée en fort peu de tems; mais par les bonnes meſures qui furent priſes, la garde extérieure ayant obligé les Pirogues à avancer d'un jour leur attaque, ſervit encore à leur oppoſer une réſiſtance qu'elles n'auroient pas trouvé ſans cette précaution.

Cauſe de leur conſervation.

Après que les Ennemis eurent été délogés de tous leurs ouvrages, comme on l'a dit, ils ſe tinrent pendant quelque-tems ſi tranquilles qu'on n'apprenoit preſque plus rien de leurs mouvemens. D'un autre côté, les priſonniers aſſuroient, que depuis les deux dernieres actions, leur Armée s'étoit fondue juſqu'à quatre mille hommes, & que la déſertion, cauſée par la

Mauvais état des ennemis.

I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

diſette des vivres, lui faiſoit perdre encore chaque jour beaucoup de monde. Ces avis firent prendre aux Hollandois, la réſolution d'attaquer l'Ennemi, dans les deux Camps qu'il occupoit au côté oriental de la Ville, & de tâcher de l'en chaſſer, s'il étoit poſſible.

Attaques des Hollandois.

Pour cet effet, le Général Jacques *le Fevre*, auparavant Gouverneur des Moluques, ſe mit en Campagne le 21 d'Octobre, avec un nouveau Corps de deux mille huit cens ſoixante-ſix hommes, tandis que cent cinquante autres, répartis dans pluſieurs petits Bâtimens, s'approcherent de l'Armée ennemie. Comme elle étoit ſéparée en deux Corps, ſur leſquels on faiſoit feu en même-tems, la premiere Diviſion des Hollandois, compoſée de deux Compagnies de Soldats, une de Bourgeois & trois de Japonois & de Mardicres, tomba ſur l'un de ces Corps, & le chargea avec tant de vigueur, qu'il fut contraint d'abandonner ſes ouvrages. Les Japonois furent les premiers à y planter leur drapeau. Les Chinois, au nombre de ſept cens, étoient auſſi commandés pour l'attaque, mais ils regarderent tranquillement faire les autres.

L'ennemi eſt forcé d'abandonner ſon Camp.

En attendant, cette premiere Diviſion s'avança vers le ſecond Corps de l'Ennemi, qui étoit le plus conſidérable, & où le Général Boerakſa avoit ſon quartier. Les Chinois reçurent encore ordre de charger de l'autre côté. Ils le firent cette fois avec tant de furie, que l'Ennemi forcé de plier de toutes parts, laiſſa les Hollandois entierement maîtres du Champ de bataille. On mit le feu à ſes ouvrages, qui en moins de rien furent réduits en cendres.

Mort du Général Boerakſa.

Cette action coûta aux Ennemis environ cent hommes, qui furent tués ſur la place, ou noyés dans la Riviere. Parmi ce nombre, on comptoit le Général Boerakſa & ſon fils aîné. Les Hollandois n'eurent que cinq hommes tués & une cinquantaine de bleſſés.

Divers Bâtimens Javanois pris & détruits.

La nuit ſuivante, les Hollandois envoyerent trente de leurs petits Bâtimens & vingt Pirogues Chinoiſes, pour détruire celles de l'Ennemi dans la Riviere. Les Chinois revinrent le matin ſans les avoir ſeulement vues; mais les Hollandois au nombre de quatre cens hommes, y compris quelques Bourgeois & Mardicres, ſans ſe laiſſer intimider par cet exemple, aborderent courageuſement l'Ennemi, & conduiſirent dans la Ville, trente-ſix Tingans dont ils s'étoient emparés, outre ceux qu'ils avoient brûlés; ſi bien, que de deux cens Bâtimens que les Javanois avoient amenés, à peine leur en reſtoit-il cinquante.

Sortie des Hollandois.

Avant que ces Pirogues fuſſent rentrées, les Hollandois envoyerent le 25, quatre Compagnies de Soldats, une de Bourgeois, une de Japonois & une de Mardicres, hors de la Ville, pour couvrir une troupe de quatre à cinq cens Chinois, de cent cinquante Eſclaves de la Compagnie & de quelques Charpentiers, qui devoient couper les arbres autour de la Forteresſe Hollandia, & achever de détruire les ouvrages qui pouvoient encore être reſtés debout dans le Camp des Ennemis. On apprit en arrivant, qu'ils s'étoient raſſemblés dans les environs du Jardin, & qu'ils avoient fermé le chemin par des barricades de cocotiers. Auſſi-tôt, les Hollandois réſolurent de les en chaſſer, à l'inſçu même de leurs Compagnons qui étoient ſans armes. Ainſi les ſept drapeaux, diviſés en deux troupes, marcherent à l'En-

L'ennemi eſt de nouveau chaſſé de ſon Camp.

nemi, qui après une vigoureuſe réſiſtance, fut encore obligé d'abandonner ſon nouveau Camp, dont on fit abbattre les barricades par les Eſclaves de la Compagnie. I. SIEGE DE BATAVIA. 1628.

Cependant l'Ennemi ne tarda pas de raſſembler toutes ſes forces, qui conſiſtoient en trois ou quatre mille hommes, mais que d'autres faiſoient monter à dix ou douze mille. Ce nombre jetta l'effroi parmi les Hollandois, qui avoient brûlé preſque toute leur poudre. Leur retraite ſe fit en ſi grand déſordre, que ſi les Ennemis n'euſſent été arrêtés, dans leur pourſuite, par la groſſe artillerie de deux Champans qui étoient ſur la Riviere, & dont ils auroient pû aiſément ſe rendre maîtres, pas un ſeul homme de tout ce Détachement ne leur ſeroit échappé, & rien ne les empêchoit plus d'entrer dans la Ville, & de pénétrer même juſqu'au Château, où il n'y avoit que quelques Soldats malades, parceque ceux des Pirogues n'étoient pas encore rentrés. Il ſe rallie & met les Hollandois en déroute.

On perdit à cette occaſion ſoixante hommes, & le nombre des bleſſés ſe trouva être de vingt. Les Ennemis eurent environ deux cens hommes tués dans la premiere attaque; mais comme la plupart des Soldats Hollandois avoient jetté leurs armes pour fuir, ils s'emparerent en échange de deux cens mouſquets, ſans compter quantité de picques & autres armes. Cet échec, qui empêcha l'abbatis des arbres, donna occaſion à l'Ennemi de ſe rétablir dans ſon Camp, & de fermer les avenues par de nouvelles barricades. Perte de part & d'autre.

Dans la ſuite on apprit que le lendemain de la défaite du 21 d'Octobre, les Ennemis avoient reçu un grand renfort, que quelques-uns faiſoient monter à cinq mille, mais d'autres à quinze ou vingt mille hommes, avec quantité de chevaux, ſous la conduite de trois Chefs, ſavoir *Temangon Djawana*, qui commandoit dix mille hommes, *Kiay Depati Widik la* & *Kiay Depati Mandoera Radja*, chacun deſquels avoit cinq mille hommes ſous ſes ordres. Cette nouvelle Armée s'étoit diviſée en deux Corps, l'un qui campoit à l'Eſt, & l'autre au Sud-Oueſt de la Ville, d'où ils faiſoient chacun leurs approches, & ſe préſentoient de tems en tems ſur un front d'aſſez grande étendue. Les approches du dernier de ces Corps obligerent les Hollandois à faire couper les arbres dans les environs; ce que voyant les Ennemis, ils prirent le parti d'abandonner les ouvrages qu'ils avoient commencés vers la Fottereſſe *Zélandia*. Ils s'en rapprocherent le 15 de Novembre, tandis que ceux de l'Eſt s'avancerent auſſi de leur côté; mais les uns & les autres ſe camperent hors de la portée du canon. Nouveau renfort de l'ennemi.

L'Empereur, qui ſe flattoit que Batavia pourroit être priſe à l'arrivée de ce nouveau renfort, avoit envoyé Temangon Djawana, uniquement pour s'aſſurer des plus précieux effets des Hollandois & les faire tranſporter à Mataram. Cependant au cas que la Ville ne fût point encore rendue, ces Troupes devoient forcer Boeraksa & les deux Seigneurs qu'on lui joignoit, à l'emporter par aſſaut, ou à perdre la vie dans le combat, ſans quoi l'ordre portoit de les faire mourir. L'Empereur avoit auſſi enjoint à ſes gens de n'épargner aucun des Hollandois. Commiſſion du nouveau Général.

Quand Temangon Djawana eut appris que Boeraksa étoit mort, ainſi que pluſieurs des principaux Officiers de l'Armée, ſa conſternation fût extrême. Il ſe frappa la poitrine & s'écria: *Que porterai-ie à l'Empereur de Ma-* Ses tentatives inutiles.

I. Siege de Batavia. 1628.

taram mon Maître ? Cependant il ſe campa d'abord avec ſon monde au côté oriental de la Ville, & en envoya enſuite une partie à l'Oueſt. On s'approcha des deux côtés juſqu'à la portée du canon des remparts; mais ne voyant aucun avantage à tirer de la force, Djawana réſolut d'éprouver s'il ne lui ſeroit pas poſſible de détourner le cours de la Riviere, pour obliger les Hollandois, par la diſette d'eau, à rendre la Place. Mille hommes furent employés inutilement à creuſer pendant trente jours; & la miſere qui regnoit dans le Camp, acheva de déterminer le Général à abandonner cette entrepriſe, & à s'éloigner de Batavia, dans la crainte d'être traité de même que ſon Prédéceſſeur.

Autre vaine entrepriſe de deux Grands de l'Empire.

Les deux freres Kiay Depati Mandoera Radja & Kiay Depati Widikda, qui occupoient les deux premieres charges de l'Empire, & à qui il étoit fortement recommandé de ſe diſtinguer dans cette expédition, entreprirent auſſi de réduire la Forteresſe Hollandia, avec des béliers ou marteaux à pointe. La nuit du 27 de Novembre, ils firent avancer cent hommes dans la partie ſéparée de la Ville, proche de cette Forteresſe, où ils furent ſuivis le lendemain par trois cens autres, mais ayant été découverts, ils ſe virent contraints de ſe retirer avec perte de quelques-uns de leurs gens.

Ils ſont condamnés à mort par leur Général.

De retour dans le Camp, Temangon Djawana fit lier ces deux Seigneurs avec leur monde, & les condamna à la mort, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu de l'Empereur, parcequ'ils devoient emporter Batavia, ou périr dans le combat. Quelques-uns furent décapités, & d'autres poignardés ou percés de piques. Trois jours après cette exécution, qui ſe fit le premier de Décembre, Djawana décampa de devant Batavia avec tout le gros de ſon Armée, laiſſant pour preuve de ſa cruauté, les corps des ſuppliciés expoſés au Soleil, au nombre de ſept cens quarante quatre, ce que les Hollandois n'auroient jamais pu croire, s'ils n'avoient trouvé ces cadavres, ſur leſquels on avoit exercé les dernieres barbaries.

Levée du Siege.

Débris de l'Armée ennemie.

On prétend que d'environ cent mille hommes, qui avoient été ſucceſſivement envoyés devant Batavia, il n'en étoit retourné que dix mille tout au plus. La faim & la miſere en avoit fait fondre une grande partie, & la déſertion n'avoit pas été moins conſidérable. Dans la ſuite on apprit, que Temangon Djawana & pluſieurs autres Seigneurs, avoient payé de leur tête, la mort des deux Kiays Dépatis, l'Empereur niant de leur en avoir jamais donné l'ordre.

Second Siege de Batavia par l'Empereur de Java.

II. Siege de Batavia. 1629.

LE mauvais ſuccès d'une premiere tentative ſur Batavia, ne fut point capable de détourner l'Empereur de Java, d'en faire l'année ſuivante une ſeconde pour tâcher de s'emparer de cette Ville; mais l'expérience du paſſé lui ayant appris à mieux concerter ſes meſures, il commença par rechercher l'amitié des Hollandois, qui, ſans mettre trop de confiance dans ſes proteſtations, ne firent pas difficulté d'accorder proviſionnellement la liberté du Commerce à ſes Sujets. Un *Warga* ou Officier du Temangon de *Tagal*, arrivé le 16 d'Avril, pour demander la paix au nom de ce Prince, qui rejettoit toute la faute ſur Temangon Boerakſa, & pour prier les Hollandois de

L'Empereur recherche la paix.

On lui accorde ſa demande.

de lui pardonner en faveur de ſon innocence, repartit huit jours après avec cette agréable nouvelle.

II. SIEGE DE BATAVIA, 1629.

Le but de l'Empereur, en faiſant cette démarche, étoit de gagner du tems, pour pouvoir raſſembler à *Pamanoekan*, *Karawang* & autres Places voiſines, les proviſions néceſſaires à la ſubſiſtance de ſon Armée. Le Temangon de Tagal étoit particulierement chargé de ce ſoin. Après le départ du Warga, il arrivoit de tems en tems des Pirogues qui apportoient des vivres. Les Conducteurs de ces Bâtimens ne purent ſi bien cacher le motif de leur voyage, qu'ils n'en laiſſaſſent toujours tranſpirer quelque choſe. Leurs moindres paroles étoient ſoigneuſement relevées. Les Chinois, qui ſont fort adroits pour ces ſortes de découvertes, ne tarderent pas à donner aux Hollandois les plus fortes aſſurances que l'Empereur alloit ſe mettre en campagne. Ces avis leur furent auſſi confirmés par les Bantamois, qui n'y étoient pas moins intéreſſés; mais il reſtoit encore à ſavoir, de quel côté ce Prince tourneroit ſes armes. Batavia, Bantam & quelques autres Villes, qui s'étoient ſouſtraites depuis peu à ſon obéiſſance, paroiſſoient également menacées.

Dans quelles vues il fait cette démarche.

Son deſſein tranſpire.

Pour s'en aſſurer, le Conſeil Hollandois envoya le 5 Juin, quelques perſonnes de confiance, à bord de deux Yachts, qui devoient ſe rendre à Japara, pour s'informer exactement ſi l'on faiſoit quelques amas de vivres dans les Places voiſines; & au cas qu'ils y trouvaſſent un nombre conſiderable de Pirogues, ils avoient ordre en même tems de les couler à fond & de les détruire. Ces deux Yachts étant arrivés à Tagal, ſans aucune rencontre, l'un des Commis deſcendit à terre ſur l'invitation du Temangon de cette Place. Pendant qu'ils étoient à la rade, ils avoient vu plus de cent Pirogues, qui venoient de l'Eſt chargées de *Padi*, ou ris en épis; & Tagal regorgeoit de toutes ſortes de proviſions. On demanda au Temangon, ce qu'il vouloit faire d'une ſi prodigieuſe quantité de padi; il répondit qu'il le feroit piler, pour l'envoyer à Batavia. Les Commis feignant d'être ſatisfaits de cette explication, continuerent leur route pour Japara, après avoir donné part au Conſeil de Batavia de ce qu'ils avoient vu à Tagal.

Ordre à deux Yachts de prendre des informations à ce ſujet.

Sur ces entrefaites, un Warga parut le 20 du même mois à Batavia, avec treize Pirogues, chargées de ris & de quelques autres denrées de peu d'importance. Comme on étoit déja pleinement convaincu des mauvais deſſeins de l'Empereur, on jugea à propos d'arrêter cet Officier avec tous ſes gens, pour en tirer encore de plus grands éclairciſſemens. Dès le premier interrogatoire qu'il ſubit le 24, il lui fut facile de reconnoître que le ſecret étoit trahi, ce qui le détermina à tout découvrir, dans l'eſpérance d'obtenir par-là d'autant plutôt ſa grace. Il déclara donc, que le Temangon de Tagal, ſon Maître, l'avoit expreſſément envoyé, pour épier la Ville & pour ſéduire les Hollandois; que Tagal étoit le magaſin aux vivres; que l'Empereur avoit formé le deſſein de venir avec toutes ſes forces devant Batavia, pour l'aſſiéger une ſeconde fois; que ſon artillerie avoit été envoyée depuis plus d'un mois, de *Mataram* à *Pakalongan*; que toute l'Armée devoit ſuivre trois ſemaines après, & qu'on comptoit qu'elle pourroit être rendue à Batavia, dans l'eſpace d'un mois; que Kiay Depati *Bitar*, & Kiay Depati *Poegar*, deux Oncles de l'Empereur, & Kiay Depati *Poerabaja* ſon neveu, auroient le commandement de cette Armée, dont il connoiſſoit parfaitement la force

Un Warga arrêté découvre tout.

II. Siege de Batavia. 1629.

& la quantité de l'artillerie. Enfin, il ajoutoit à cela, nombre d'autres particularités, qui donnerent aux Hollandois de grandes lumieres dans cette affaire.

On coupe tous les transports aux ennemis.

Comme on étoit informé pour certain, que l'Empereur ſe propoſoit de fournir ſon Armée de padi, par les Rivieres de Pamanoekan & de Karawang, les Hollandois réſolurent de s'y oppoſer de toutes leurs forces, perſuadés que s'ils pouvoient lui couper les tranſports par eau, ils feroient échouer tous ſes projets. Le Commandeur *Adrien Maartenſz Blok* fut envoyé dans cette vue, avec trois Yachts, qui devoient ſe joindre aux deux autres dont il a été parlé ci-deſſus, pour détruire tout le padi qui ſe trouveroit à Tagal, s'il croyoit pouvoir le faire ſans un danger éminent, & pour établir ſa croiſiere ſur cette Côte.

Tagal eſt brûlé par les Hollandois.

Le ſuccès de cette expédition fut des plus heureux. Blok arriva le 11 de Juillet à Tagal; en moins de cinq heures, il y réduiſit en cendres deux cens Pirogues & quatre cens maiſons. Il ruina auſſi un champ de padi de douze toiſes de longueur & de quatre de largeur, ſans avoir perdu un ſeul homme, malgré la réſiſtance des Javanois, qui avoit d'abord été aſſez vive. Huit jours après, le Préſident *Wagensveld*, parti de Batavia à bord du Navire le *Saumon*, pour relever le Commandeur Blok, brûla en paſſant un gros Village près de Tſieribon, & détruiſit encore une quantité conſiderable de padi dans les environs.

Arrivée de l'Armée de l'Empereur devant Batavia.

Ces heureux commencemens répandirent une telle frayeur ſur toute cette Côte, qu'aucuns Bâtimens n'oſoient plus y paroître, tandis que les principales Rivieres, ſur-tout celles de *Karawang*, de *Pamanoekan*, d'*Indrapoera*, & quelques autres, ſe trouvoient preſque entierement fermées, par les Hollandois. Cependant rien ne fut capable de détourner l'Empereur de ſon entrepriſe, ni de l'empêcher d'envoyer ſon Armée à Batavia, où l'on recevoit chaque jour des nouvelles de ſa marche. Enfin le 22 d'Août, elle arriva devant la Ville.

Etat de cette Ville.

On avoit eu tout le tems de s'y mettre en bon état de défenſe, de renforcer les poſtes, & de garnir d'artillerie les batteries & les baſtions. On y avoit conſtruit cinq nouvelles fortereſſes de cocotiers entiers, élevés les uns ſur les autres, outre une redoute, nommée l'*Etoile*, entre celles de *Hollande* & de *Gueldre*. L'Angle d'*Utrecht* avoit été conſiderablement élargi & muni de deux pieces de canon de vingt-quatre livres de balle, & les quatre autres Angles, au Sud-Oueſt de la Ville, venoient d'être achevés. Les Chinois amenoient quantité de cocotiers, que les Matelots dreſſoient de tous côtés pour ſervir de retranchemens aux Soldats.

Premiers mouvens des ennemis.

L'ennemi ne fit aucuns mouvemens conſidérables juſqu'au dernier jour du mois, qu'on vit paroître une multitude d'infanterie & de Cavalerie, avec quantité de drapeaux & d'étendarts & un train de quelques éléphans; mais le tout ſe réduiſit à ce ſimple ſpectacle. Le Camp s'étendoit Eſt, Sud & Oueſt de la Ville, hors de la portée du canon. Quelques Eſclaves & Chinois, qui avoient été faits priſonniers par les ennemis, s'étant échappés de leurs mains, rapporterent qu'ils avoient un nombre extraordinaire de gens, de chevaux & de chariots; mais que la diſette de ris commençoit déja

Leurs cruautés envers les Chinois.

à ſe manifeſter dans leur Armée. Un Chinois dont ils s'étoient ſaiſis & à qui ces furieux avoient coupé les mains, les levres, le nez & les oreilles

fut renvoyé vivant dans cet horrible état aux Hollandois, & le même jour, ils firent flotter vers la Ville, le cadavre d'un autre Chinois, dont tous les membres avoient été diſſequés & rejoints enſemble avec des *rottangs* (35), apparemment dans la vue d'épouvanter ceux de cette Nation, & de leur faire quitter le parti des Hollandois ; mais ces cruautés ne ſervirent au contraire qu'à les animer davantage à la vengeance.

L'Armée s'avance vers la Ville.

Après s'être tenue tranquille juſqu'au 4 de Septembre, par la difficulté de ſe procurer les vivres néceſſaires pour avancer ſes ouvrages, toute l'Armée ſe mit enfin en mouvement & s'approcha de la Ville juſqu'à la portée du canon. On crut s'appercevoir qu'elle manquoit de groſſe artillerie, & tous les avis confirmoient la diſette de riz où ſe trouvoient les ennemis, ſans eſpérance de recevoir aucuns tranſports, les Vaiſſeaux Hollandois continuant de tenir les Rivieres ſi bien fermées, que perſonne ne pouvoit plus échapper à leur vigilance. Depuis que l'Armée étoit partie de Karawang, pour ſe rendre devant Batavia, la plupart des Chevaux n'avoient plus reçu de riz, ce qui avoit fait déſerter beaucoup de monde, cauſé la mort d'un grand nombre de bufles, & obligé par-là l'ennemi, de laiſſer la meilleure partie de ſon artillerie en arriere.

Approches des ennemis.

Les travaux des Javanois ſe faiſoient ordinairement pendant la nuit, mais de jour, le canon de la Place en détruiſoit toujours quelques-uns. Trois cens Soldats qu'on fit paſſer le 8, de l'autre côté de la Riviere, ruinerent un nouvel ouvrage qui avoit été élevé à la portée du piſtolet de l'Angle *Hollandia*, & en chaſſerent l'ennemi avec perte de quinze ou vingt hommes. Cela ne l'empêcha pas de réparer ce dommage les nuits ſuivantes, & même d'étendre ſes approches tant à l'Oueſt qu'au Sud autour de la Ville. La nuit du 12, les Javanois au nombre de deux cens, donnerent l'aſſaut à l'Angle de *Bommel* & ſe préparoient à monter ; mais ils furent encore repouſſés avec perte. Cependant comme ils ſe rétabliſſoient bientôt, & que leurs ouvrages ſous cet Angle & ſous celui de *Weeſp*, recevoient chaque jour un nouveau dégré d'accroiſſement, le Gouverneur Général Coen, voyant que ces deux Angles étoient ſur le point d'être coupés, y fit paſſer ſecrettement trois cens cinquante hommes, & dès que le vent de mer eut commencé à ſouffler l'après-midi, vingt-cinq à trente Matelots ſortirent de chaque Angle, ſoutenus par ſoixante Soldats, trente Javanois & quelques Mardicres & Chinois, pour mettre le feu aux ouvrages de l'ennemi, qui après une vigoureuſe réſiſtance, fut enfin contraint de les abandonner aux flammes. Les Javanois perdirent à cette occaſion deux ou trois cens hommes, & les Hollandois n'eurent que trente bleſſés, dont quatre moururent enſuite. Ils s'emparerent d'un grand nombre de piques, de poignards & d'un pierrier de bronze. Le vent qui diminua trop tôt, les empêcha de tirer, de cette ſortie, tout l'avantage qu'ils s'en étoient promis. A peine ſe furent-ils retirés, que les ennemis reparurent, & firent des efforts extraordinaires pour arrêter les progrès de l'incendie. Quoiqu'on ne ceſſât de tirer ſur eux, ils parvinrent enfin à éteindre le feu ſous l'Angle de Bommel, où il ne fit pas de dommage conſiderable. Du côté de l'Angle de Weeſp, les flammes conſumerent un grand amas de

Leurs ouvrages ſont brûlés.

Perte de part & d'autre.

(35) Ce ſont des cordages faits de brou de noix de cocos, dont l'uſage eſt aſſez connu aux Indes.

II. Siege de Batavia. 1629.

bois qui continua de brûler juſqu'au ſoir ; mais une forte pluie qui ſurvint, acheva ce que les Javanois n'avoient pû faire. Les deux nuits ſuivantes furent employées à rétablir leurs ouvrages, & à former deux batteries, d'où ils tirerent leur premier coup de canon le 20, après avoir paſſé un mois entier devant la Ville.

Mort du Gouverneur Général Coen.

Cette même nuit, le Gouverneur Général Coen mourut après une longue maladie, qu'on n'avoit pas crue dangereuſe, puiſque le ſoir il s'étoit encore trouvé à table & paroiſſoit ſe porter aſſez bien. La perte de ce grand Homme fut un coup de foudre pour les Hollandois de Batavia, qu'il laiſſoit dans les circonſtances les plus critiques. Ses funérailles ſe firent le 22, avec une pompe extraordinaire. On tira à cette occaſion tout le canon qui pouvoit porter en même-tems ſur les ennemis.

Jâques Specxs eſt établi à ſa place.

Le lendemain de cette lugubre cérémonie, Jâques *Specxs* revêtu de la qualité de Conſeiller des Indes, arriva de Hollande. Il trouva Batavia aſſiégée comme on vient de voir, par une Armée de cent vingt mille Javanois, & dans l'état où le Plan de cette Ville nous la repréſente. L'embarras d'une pareille ſituation ne l'empêcha pas d'en accepter proviſionnellement le Commandement, qui lui fut déféré d'une commune voix.

Attaques ultérieures des ennemis.

Dans ces entrefaites, l'ennemi avoit commencé de faire grand feu de ſon artillerie. On comptoit qu'il avoit, tant au Sud-Oueſt qu'à l'Oueſt, neuf ou dix pieces de canon, dont quatre ou cinq étoient de vingt-quatre livres de balles, & les autres de moindre calibre, ſans compter beaucoup de plus petites. Quantité de coups qui porterent ſur l'Angle Hollandia, y firent quelque dommage, mais on n'y perdit perſonne. Ceux du Sud en vouloient principalement aux Champans, qui eſſuyerent pluſieurs décharges de quelques pieces de vingt-quatre livres, dont les Hollandois eurent un homme tué & quatre bleſſés. A l'Eſt, les Javanois avoient deux ou trois groſſes pieces & quelques petites qui tiroient ſur le Château, & qui étoient aſſez bien addreſſées. La plûpart de cette artillerie leur avoit été autrefois donnée en préſent par les Hollandois. Ils s'en ſervoient cependant avec peu de ſuccès ; mais ils avoient l'art de maſquer leurs pieces de façon qu'elles étoient à l'abri de toute atteinte de la part des Aſſiégés. La nuit du 29, ils tenterent de mettre le feu à l'Angle de Weeſp, ſous lequel ils avoient fait un amas prodigieux de matieres combuſtibles. En l'allumant, les ennemis jetterent de grands cris, mais ils furent auſſi tôt repouſſés avec perte de cent quarante hommes.

La famine déſole leur Camp.

On amenoit chaque jour dans la Ville des priſonniers, dont la maigreur & la débilité vérifioient les rapports. Ils diſoient que l'Armée ſe trouvoit abſolument dépourvue de vivres, & qu'il étoit impoſſible qu'elle tînt plus long-tems contre la miſere & la famine. Le 2 d'Octobre, on entendit beaucoup travailler de toutes parts pendant la nuit, ce qui fit juger que l'ennemi étoit occupé à renvoyer ſon artillerie. Un priſonnier qu'on fit le matin, confirma la choſe ; ajoutant que l'Empereur avoit rappellé ſes Troupes, & que toute l'Armée décamperoit dans cinq ou ſix jours. Cependant, quoique les motifs en paruſſent d'autant plus preſſans qu'ils étoient très réels, on vit, peu de jours après, qu'on s'étoit bercé de vaines eſpérances.

Sortie malheureuſe des Aſſiégés.

Environ le même tems, les Aſſiégés firent une ſortie ſur les ouvrages des Ennemis, & leur ruinerent quelques batteries. Mais dix ou douze gre-

nades ayant crevé entre les mains des Soldats, qui ſe préparoient à les jetter, en tuerent deux ou trois, & emporterent les bras & les mains à ſept ou huit autres. On reconnut que c'étoit la faute de l'Ingénieur qui n'avoit pas bien pris ſes meſures. Ce petit accident cauſa beaucoup de déſordre parmi les Hollandois, qui ſe retirerent avec quelque perte, quoique de leur côté les Ennemis en euſſent fait une bien plus conſiderable. II. SIEGE DE BATAVIA. 1629.

Le 6, les Aſſiégeans firent un feu continuel ſur la Ville. Comme le nombre de leurs morts s'augmentoit chaque jour, ils s'aviſerent de faire dans la Riviere, au-deſſus de la Place, de doubles eſtacades pour y jetter ces cadavres, afin qu'étant retenus dans l'eau, ils la corrompiſſent : ce qui arriva en effet, & cauſa d'abord de grandes incommodités dans la Ville ; mais les Hollandois creuſerent des puits qui leur fournirent de l'eau en abondance.

La nuit du 20, les Ennemis firent une vive attaque contre la Ville ; mais ils furent ſi bien reçus, qu'après un combat de trois heures, ils ſe retirerent pour aller environner, avec toutes leurs forces, la Redoute de *Maegdelin*, qui étoit à l'extrêmité de la Ville. Il ne s'y trouvoit que quinze à ſeize hommes qui la défendirent courageuſement, tant qu'ils eurent de la poudre & du plomb. Leur proviſion finie, ils eurent recours aux tuiles & aux pierres du Bâtiment. Enfin, voyant qu'ils en étoient preſque à bout, un des Soldats dit à ſes Compagnons, qui ne ſavoient ce qu'il vouloit faire : *Attendez, mes amis, je vais dans le moment chaſſer d'ici tous ces chiens de Javanois.* Auſſi-tôt courant aux lieux, il en rapporte un plein pot d'excrémens, qu'il jette ſur les corps nus de ceux qui étoient les plus proches, & qui ne pouvant ſupporter cette puanteur ſe retirerent. Une partie de ſes Compagnons, imitant ſon exemple, employa ce nouveau moyen de défenſe avec le même ſuccès, tandis que le ſecours qui leur fut envoyé, de l'autre extrêmité de la Ville, acheva de mettre en déroute les Ennemis. Ils prirent la fuite, en criant à haute voix. *Fi ! de ces chiens de Hollandois, qui ſe battent avec de la m.....* (35). On conçoit à peine, comment une quinzaine d'hommes avoient pû réſiſter ſi long-tems à tant de forces, dans une Redoute ſi foible & ſi petite, que les Ennemis avoient même tenté de la renverſer au moyen d'une corde, ce qui ne leur avoit cependant pas réuſſi. Moyen ſingulier dont on ſe ſert pour chaſſer l'ennemi.

Le ſoir du premier Novembre, on vit les flammes s'élever de trois endroits du Camp des Ennemis, ce qui ſurprit extrêmement les Hollandois, ne ſachant ce que cela vouloit dire. Cependant ils jugerent à propos de ne faire aucun mouvement, & de ſe tenir ſimplement ſur leurs gardes ; mais le lendemain le Général Specxs ayant envoyé de la Cavalerie & quelques Compagnies d'Infanterie à la découverte, on trouva que les Ennemis avoient brûlé leur Camp, & qu'ils s'étoient retirés, laiſſant ſept à huit cens de leurs propres gens qu'ils avoient fait mourir, & dont les corps étoient étendus par ordre en rangs & en files dans la plaine. Les uns avoient été décapités, & les autres percés de coups de poignards. Au bout de quelques jours, l'air fut tellement infecté par la puanteur de ces cadavres, qu'on n'oſoit approcher de ce lieu là. Voici ce qu'on raconte du ſujet de cette Tragédie. L'Armée leve le Siege. Exécution dans le Camp.

(35) Valentyn rapporte les propres termes en langage Javanois. Les voici : *Tsjeh andjing Hollanda jang bakalay dengan tahi.*

II. Siege de Batavia. 1629.

On dit que le Prince de Madure, ayant fait de grandes railleries du Général Boerakſa, & de tous les Princes qui avoient été obligés d'abandonner la Place l'année précédente, s'étoit vanté que s'il eut été à la tête d'une telle Armée, il auroit réduit Batavia au péril de ſa vie; & que dans la paſſion où étoit l'Empereur de ruiner cette Ville, il avoit cru devoir ſe ſervir de ce Prince, & l'engager à une entrepriſe qu'il ſe promettoit d'exécuter avec tant de facilité. Le nouveau Général n'ayant pas été plus heureux que l'autre, l'Empereur, à qui la plupart de l'Armée obéiſſoit, outré de recevoir ce ſecond affront, avoit donc fait tuer le Prince de Madure, avec tous ceux qui étoient de ſon parti. Mais on n'a aucune certitude de ce fait, & même on y ajoute d'autres circonſtances, qui, étant manifeſtement fauſſes, peuvent faire douter du reſte.

Ce qu'on raconte de ſon ſujet.

Perte du Mataram.

Telle fut la fin de ce fameux Siége, qui coûta à l'Empereur de Mataram, environ la moitié de ſes Troupes, dont on faiſoit monter le nombre à cent ou cent vingt mille hommes, tandis que les Hollandois, qui étoient ſi inférieurs aux Ennemis, n'en perdirent qu'une vingtaine, y compris les Chinois, Japonois & Mardicres, outre quelques bleſſés. Si ce Prince avoit échoué, pour la ſeconde fois, dans une entrepriſe qui paroiſſoit preſque immanquable, on lui en vit exécuter une qu'on n'auroit jamais crue poſſible. C'étoit d'avoir fait tranſporter, devant Batavia, ſa groſſe artillerie à travers tant de hautes Montagnes qui regnent dans les environs. Il y fut occupé pendant près de quatre mois, & il y perdit quantité de bufles & de chariots, ſans que tous ces obſtacles fuſſent capables de lui faire renoncer à un deſſein ſi téméraire.

1631. Bruit d'un troiſieme Siege.

Deux ans après, les Hollandais ſe crurent menacés d'un troiſieme Siége de la part du Mataram, & pour le prévenir, ils envoyerent à Japara, une Flotte de huit Vaiſſeaux, ſous les ordres du Commandant *Vlak*; mais ces bruits n'eurent point d'autres ſuites. Enfin les meſures que les Hollandois continuerent de prendre pour pourvoir à leur ſureté, firent abandonner à l'Empereur tous ſes vaſtes projets ſur Batavia; & quoiqu'il reſtât toujours leur ennemi, il ſe tint néanmoins tranquille juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1645. Ses ſucceſſeurs n'ont pas été plus heureux que lui dans les guerres qu'ils ont eues avec les Hollandois. Mais ce ſont des détails que nous renvoyons au Volume ſuivant (37).

(37) Valentyn IV. Part. pag. 82 & ſuiv.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

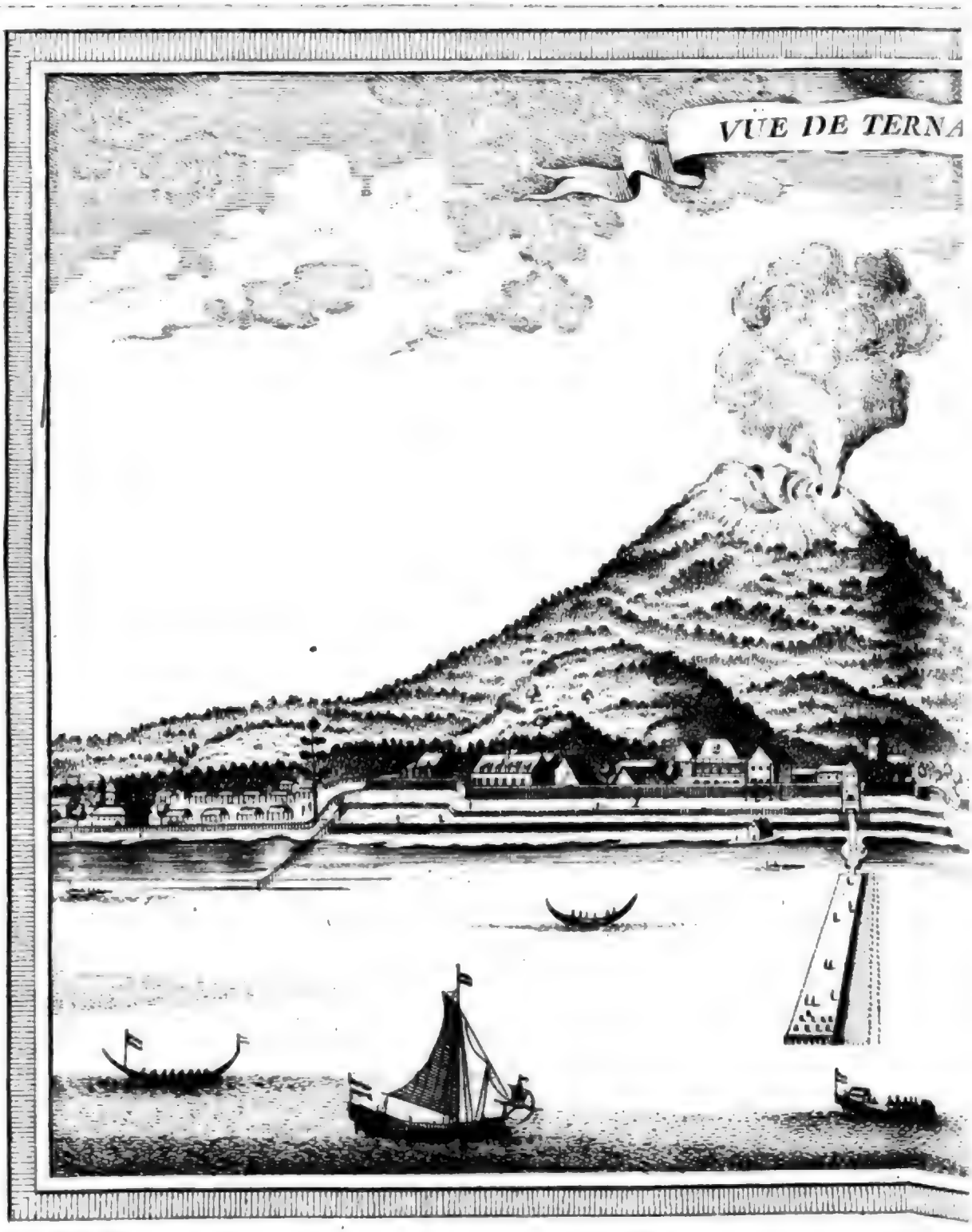

Suppl. au Tome VIII. N° 4.

1. *Le Fort*
2. *Maison du Gouverneur*
3. *Nouveau Magasin*
4. *La Frigate*

Digitized by Google

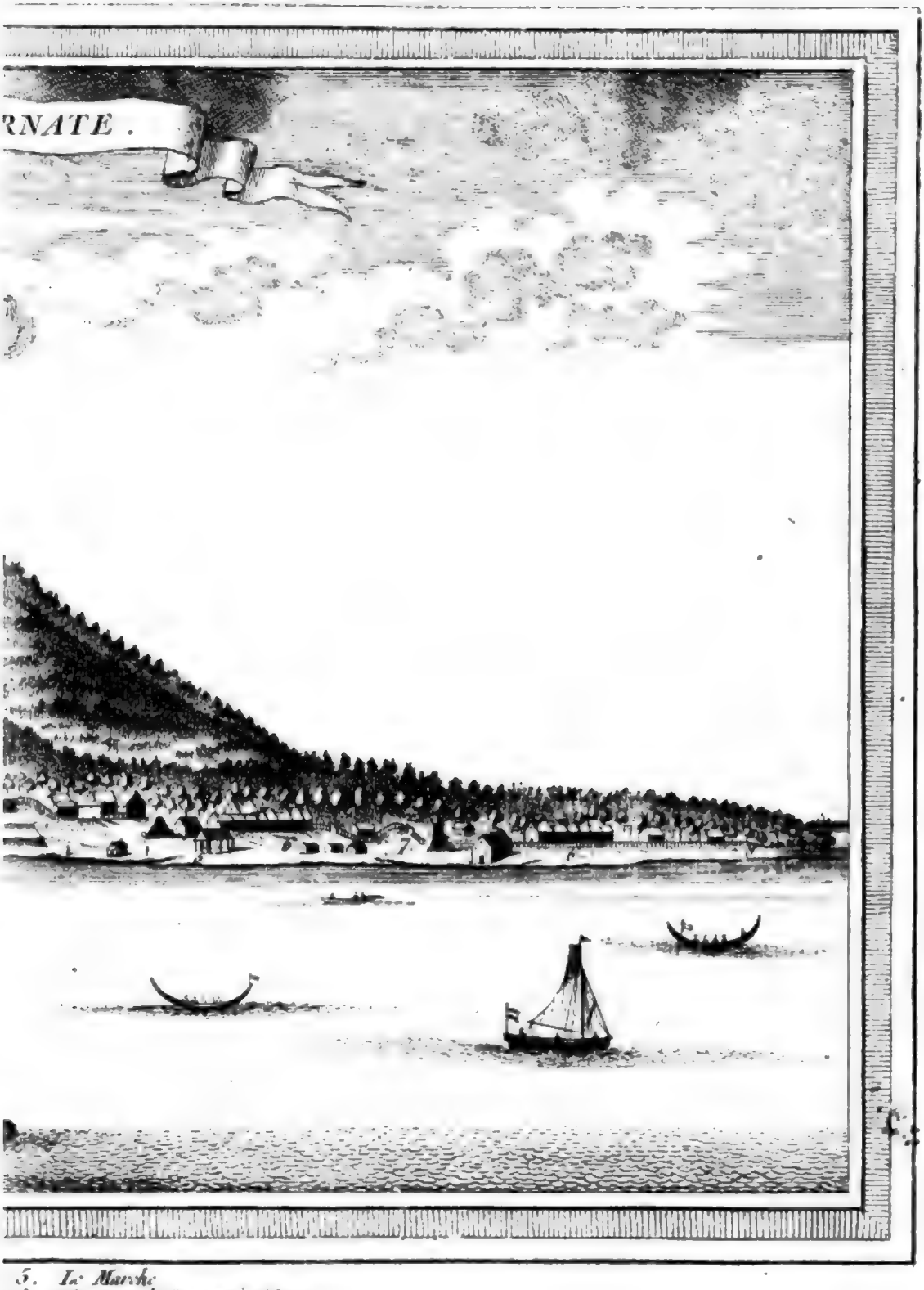

5. *Le Marché.*
6. *Maisons de Bourgeois libres.*
7. *Jardin de la Compagnie.*
8. *Lieu d'exécution.*

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

SUPPLEMENT

POUR LA DESCRIPTION DES ILES MOLUQUES,

Tiré du Tome XI de l'Edition Hollandoiſe.

LES Etabliſſemens Hollandois ayant pû recevoir naturellement quelque illuſtration des Editeurs de la Haie, par la facilité qu'ils ont eue à ſe procurer de nouveaux Mémoires, & des éclairciſſemens ſur les premieres Relations, on ne fera pas difficulté d'emprunter d'eux ce qu'ils ont ajouté d'utile aux articles qui concernent cette Nation. Tels ſont particulierement, celui des Iles compriſes ſous le nom de Moluques & celui de Batavia, pour leſquels on n'a gueres eu que les anciens Voyageurs à conſulter; & qui ſe trouvent enrichis, dans l'Edition de Hollande, par quelques deſcriptions plus modernes. L'article des Moluques offre d'aſſez curieux détails ſur l'Ile d'Amboine, ſans autre défaut qu'un excès de longueur, auquel il eſt aiſé de remédier. Il fournit auſſi, ſur notre Deſcription générale (1), quelques remarques critiques qui ne ſont pas ſans utilité, & que la même raiſon nous fait adopter.

A l'occaſion, par exemple, du Volcan de Ternate, obſervé en 1538 par Antoine Galvam (2), mais dont un Voyageur Hollandois ne pouvoit ſe perſuader, en 1686, que le ſommet pût jamais avoir été viſité, les Editeurs Hollandois rapportent: » Que quelques mois après le départ de Graaf, » dont on a cité le témoignage ſur ce point, un Lieutenant, nommé *Meindert de Roi*, accompagné de trois autres perſonnes & de cinq Eſclaves, » entreprit néanmoins de monter juſqu'au ſommet de la Montagne, & qu'il » y réuſſit. Mais ce ne fut pas ſans des peines incroyables, & ſouvent même au péril de la vie. Il avoit tenté déja ce deſſein pluſieurs fois, de différens côtés, & s'étoit toujours trouvé arrêté par des obſtacles invincibles. La derniere fois, il prit ſa route au Nord-nord-Oueſt; & ayant gagné, le ſecond jour, un grand rocher, dont l'élévation ſurpaſſoit, de ce » côté là, le bord extérieur de l'ouverture, il remarqua aſſez diſtinctement » les matieres embrâſées, qui, pouſſées du fond de la Caverne, s'attachent » de toutes parts à ſes pans intérieurs, & ſont quelquefois jettées avec impétuoſité en dehors, où elles achevent de ſe conſumer. Sa curioſité n'étant pas encore ſatisfaite, il ſuivit ce même rocher pour ſe mettre au-

Volcan de Ternate.

(1) Au Tome VIII de l'Ed. in-4°, p. 357.

(2) Page 361, ſuivant la remarque des Editeurs, on lit dans la Relation du ſecond Voyage de Van Caerden, en 1608, les circonſtances d'une éruption de ce Volcan, dont les Hollandois eurent l'effrayant ſpectacle. Ses flammes s'éleverent de nouveau en 1635, & environ l'année 1654, avec le même fracas; mais en 1673, les effets en furent bien plus terribles. Le Volcan jetta tant de cendres & de pierres brûlées, à un ſi grand éloignement, que les traces en furent vues juſqu'à Amboine, & les exhalaiſons qu'il pouſſoit infecterent tellement l'air, qu'il en mourut quantité de monde. Depuis ce tems, la Montagne a repris ſa verdure, & le Volcan ne vomit plus de fumée.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

» deſſus du vent, &, tournant autour de l'ouverture, s'en approcha de ſi » près, que la fumée venant tout-à-coup à ſe diſſiper, lui laiſſa voir à dé- » couvert cet affreux gouffre, qui ne lui préſenta qu'un brâſier ardent dans » ſes diverſes concavités. Ce fut à la ſeconde fois que de Roi s'étoit tranſ- » porté au même endroit, pour y amener ceux de ſa Compagnie, que la » frayeur avoit fait reſter en arriere; car, dit-il, le bruit épouventable qui » frappe l'oreille eſt tel, qu'on croiroit que c'eſt l'abîme immenſe du feu » éternel, & l'imagination doit ſuppléer ici au défaut de l'expreſſion, qui » eſt trop foible pour en dépeindre toutes les horreurs.

» L'ouverture du Volcan eſt ſur la croupe de la Montagne, qui ſe ter- » mine à ſon bord, du côté du Nord. Trois Collines, dont l'une eſt à l'Oueſt, » tirant vers le Nord, l'autre à l'Eſt, tirant vers le Sud, & la troiſieme » au Sud, s'élevent au-deſſus de ce bord, & ſont toutes couvertes de Can- » nacannas. C'eſt au Sud de la premiere de ces collines, que de Roi monta » avec ſa Troupe. De l'endroit où il s'étoit avancé, on ne pouvoit pas dé- » couvrir la colline méridionale; mais il croit que c'étoit la plus haute. » Le bord de l'ouverture offre une eſpece d'Amphithéâtre en rond, compoſé » de pluſieurs étages, dont les trois premiers, comme les plus proches de » l'ouverture, ne ſont qu'un amas de pierres brûlées, ſans la moindre ver- » dure; mais, en deſcendant, ce ne ſont plus que de gros roſeaux, à » travers deſquels il eſt bien difficile de s'ouvrir un paſſage.

» De Roi rapporta pluſieurs morceaux de cette matiere, que le Volcan » jette en abondance ſur ſes bords, dans le tems de ſes irruptions. On y » en trouve de groſſes pieces, parmi une multitude de petites, de diffé- » rentes eſpeces, toutes plattes. Une autre obſervation, qui prouve encore » mieux la molleſſe de la matiere quand elle tombe, c'eſt qu'elle prend la » forme des objets qu'elle rencontre, & qui paroiſſent comme enduits de » pâte. De Roi eut lieu de s'en convaincre, en détachant pluſieurs de ces » pieces, de deſſus les pointes & les inégalités des rochers. Leur ſuperfi- » cie préſente auſſi une croûte verdâtre, pleine de crevaſſes, qui vraiſem- » blablement leur ſont venues en ſe ſéchant; car celles qu'on voyoit alors » étoient entierement pétrifiées, ſpongieuſes & noires en dedans, avec de » petites tâches blanches. De Roi fit préſent de quelques-uns de ces mor- » ceaux au Gouverneur Thim, en lui remettant une ample relation de ſon » expédition, dont nous avons tiré cet extrait: elle étoit dattée du 15 d'Oc- » tobre. Douze jours après, on ſentit à Ternate une violente ſecouſſe de » tremblement de terre, & le 10 de Mai de l'année ſuivante, il y tomba » une grande quantité de cendres. Mais, depuis, tout eſt reſté fort tranquille » ſur la Montagne «.

Il paroît peu important de remarquer avec les Editeurs, quelques noms de Forts & de Baſtions, qui ne ſubſiſtent plus. Mais voici la deſcription qu'ils donnent du Palais des Rois de Ternate.

Principal Palais du Roi de Ternate.

» Le Palais principal du Roi eſt dans un enclos d'arbres, où l'on entre par » une aſſez belle allée, de chaque côté de laquelle ſe voient deux Parterres » magnifiques, dont les compartimens de gazon, ou plantés d'arbriſſeaux, » ſont entretenus avec beaucoup de ſoin, & dans une extrême propreté. A gau- » che en entrant, on trouve un Cabinet de plaiſance, où le Roi a coutume de

» recevoir

» recevoir ceux qu'il ne veut pas conduire dans la Cour intérieure. Vis-à-vis, » il y a un quarré d'égale grandeur, & au côté droit, une porte qui mene » à un autre Cabinet de plaiſance ſur le rivage, où eſt la Galliote du Roi. » Le Palais, qui eſt bâti ſur le roc, n'eſt que de bois, un peu blanchi en » dehors. On y monte par douze ou quatorze degrés de pierre. Le dedans » n'offre rien de plus remarquable qu'un petit Navire d'argent, qui pend » au milieu du plancher de l'appartement du Roi, quelques luſtres, & quel- » ques autres pieces d'argenterie. Son tréſor eſt renfermé dans une cave ſou- » terraine. En 1692, il pouvoit avoir quatre à cinq cens mille réales en eſ- » peces, ſans compter quelques quintaux d'or & d'argent mis en œuvre. » La Compagnie lui donne une garde de douze hommes, avec un Sergent » & un Caporal, ſous prétexte de lui faire honneur, mais au fond pour » épier ſes actions. Cette garde l'accompagne par-tout, excepté lorſqu'il ſe » rend au Château d'Orange. Aucun Hollandois ne peut entrer au Palais, » quand même le Roi l'en prieroit, à moins d'une permiſſion expreſſe du » Gouverneur ou du Conſeil, qui ne la refuſe gueres, pourvû que la per- » ſonne ſoit connue, ou que des raiſons politiques ne s'y oppoſent pas. Ou- » tre ce Palais, le Roi a une Maiſon de Campagne, aſſez bien peinte, avec » un Jardin de plaiſance, où il va ſe divertir ſouvent. C'eſt la plus agréable » promenade de toute l'Ile.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

» Les forces des Hollandois de Ternate étant concentrées dans le Châ- » teau d'Orange, qui eſt plus que ſuffiſant pour tenir en reſpect les Ha- » bitans de cette petite Ile, ils ont démoli tous les anciens Forts des Eſ- » pagnols.

» La forme de l'Ile de Tidor eſt preſque la même que celle de Ter- » nate, dont elle n'eſt qu'environ à 3 quarts de lieue. La petite Ile de Mi- » tarra, nommée par les Hollandois Norwegue, les ſépare. Elle eſt ſous » la domination du Roi de Tidor, quoique la poſſeſſion lui en ſoit con- » teſtée par le Roi de Ternate. Mais elle ne mérite pas d'autre deſcription, » que la place qu'elle occupe ſur la Carte.

Tidor.

» Au milieu du Détroit, qui ſépare l'Ile de Motir de celles de Tidor, » eſt l'Ile Pottebaker, autrement nommmée *Pulo Cavali*, fort petite & de » peu d'importance.

» De vingt-trois Bourgs ou Villages qu'on a repréſentés (à la page 372,) » dans l'Ile de Bachian, on n'en connoît plus que quatorze. Le nombre des » Habitans eſt auſſi diminué depuis, par les tremblemens de terre dont cette » Ile a été affligée. En 1646, une terrible ſecouſſe entr'ouvrit la Montagne, » abîma pluſieurs Villages, & fit périr quantité d'Habitans & de Beſtiaux, qui » furent engloutis ou dévorés par les flammes qui ſortoient de ce Volcan. On » en voit encore les ouvertures, qu'on appelle les ornieres de Bachian, parce- » qu'elles forment de larges fentes paralleles, qui deſcendent du haut en » bas de la Montagne. Le reſte de l'Ile eſt fort montueux, & les Habitans » ſont en tout ſemblables aux Ternatois, dont ils ſuivent aveuglément les » ſentimens ».

Machian.

Remarquons avec les Editeurs, pour la page 363, que » ſous le nom » de Bachian, on comprend deux Iles, à la portée du canon l'une de l'au-

Deux Iles dont Bachian eſt compoſé.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

» tre, *Ombachian* & *Labova* (3), dont chacune avoit autrefois ſon Roi » particulier. C'eſt à Labova que les Hollandois aborderent, pour la pre- » miere fois, en 1609, ſous la conduite du Vice-Amiral *Hoën*, qui après » avoir fait la paix avec les Bandanois, renouvellé les Traités d'Amboine, » & bâti le Fort de Willenſtad, ſe rendit encore maître de celui que les Eſpa- » gnols avoient à Labova, auquel il donna le nom de Barnevelt. La Compagnie » Hollandoiſe y a toujours entretenu Garniſon juſqu'à l'année 1696, qu'elle » céda ce Fort au Roi de Bachian, y laiſſant néanmoins un Sergent avec ſix » Soldats, qui ont leur poſte ſur le derriere, dans une Loge ſéparée, pour » ſervir de garde à ce Prince, & pour obſerver toutes ſes actions.

» L'Ile de Bachian, qui eſt au Sud de la Ligne, peut avoir environ vingt » lieues de tour. Le Roi, qui y regnoit avant l'arrivée des Hollandois, » avoit bien douze mille hommes ſous ſes ordres; mais, en 1707, on » compte qu'il en perdit plus de dix mille, tant par la petite vérole que » par d'autres diſgraces. Sa puiſſance eſt encore déchue, depuis qu'il s'étoit » brouillé avec la Compagnie: il y a eu des tems, où il n'avoit pas plus » de deux cens hommes. Le titre de ce petit Prince eſt *Colano Madehe*, » qui ſignifie *Roi du bout*, parceque l'Ile de Bachian eſt la derniere des » Moluques, du Nord au Sud «.

Ancienne puiſſance du Roi de Ternate.

On a remarqué, à la page 363, pour relever l'idée des Moluques, que le ſeul Roi de Ternate a poſſedé juſqu'à ſoixante-douze Iles. Les Editeurs font monter ce nombre » à quatre-vingt-douze, toutes connues, diſent-ils, » par leurs noms; ſans compter encore une centaine de petites Iles, ſituées au- » tour de Bangay, & un grand nombre de celles qu'on range ſous les Iles des » Tortues, non plus qu'une vingtaine de moindre Iles qu'on rencontre de » côté & d'autre dans ces Mers. Voici les noms des quatre-vingt-douze » Iles, que ſe trouvoient encore, en 1680, ſous la domination du Roi de » Ternate «.

» *Mindanao*, ſur laquelle il a droit pour une partie. *Sarangani*, & deux » autres de même nom. Les Iles de *Talaut*, au nombre de treize, mais » dont on ne compte ici que les ſix principales, qui ſont *Lirong*, *Kabrou-* » *wang*, *Karkalang*, *Karkarottang*, *Nouſſa* & *Karrotta*. Enſuite viennent » celles de *Limpang*, de *Caboulouſou*, de *Memanou*, de *Cabiou*, de *Cam-* » *bole*, de *Mohore* & de *Memomou*. La grande Ile *Sangir*, *Batou*, » *Wingko*, *Noeſſa*, *Toghan*, *Boukit*, *Tomane*, *Beeng*, *Torrang*, *Batouin-* » *ko*, *Laveſang*, *Bellande*, *Bing*, *Para*, *Sangalouhan*, *Kakhitang*, *Nitou-* » *ſaha*, *Salangkere*, *Maſape*, *Keama*, *Marouma*, *Sjauw*, *Makelehe*, *Bou-* » *giaſſou*, *Pondang*, *Labeang*, *Maſſare*, *Mahono*, *Pangaſare* ou *Tagulan-* » *da*, *Roang*, *Paſſigi*, *Biaro*, *Banca*, *Taliſſe*, *Lembe*, *Ganga*, *May-in*, » *Piſo*, & *Oud-Manado*; outre une grande partie de l'Ile *Celebes*, depuis » Manado juſqu'aux Golfes de Cajeli & de Tomini: les *Togias*, ou Iles » des Tortues, qui ſont en grand nombre; *Belet*, *Bangay*, & une centaine

(3) Les Editeurs n'auroient pas mis ici, ſuivant leur uſage, deux fautes d'impreſſion ſur le compte de M. l'Abbé Prevoſt, s'ils avoient jetté les yeux ſur ſa Carte, où ils trouveront *Labova*, & non Labocca, qui ne laiſſe pas d'être dans le texte. *Lambaco* eſt dans l'original.

» d'Iles qui en dépendent ; *Gape*, *Saboubou*, *Xoula*, *Taljabo*, *Xoula-Mangoli*, *Xoula-Beſi*, *Halamahera* ou *Gilolo*, en grande partie ; *Ceram*, » auſſi en partie ; *Bouro*, *Amblau*, *Manipa*, *Kelang*, *Boano*, *Oma*, en » partie, de même qu'*Honimoa*, *Amboine*, ou la Côte de *Hitou*, *Solor*, » ou quelques Villages de cette Ile, *Botton*, *Pantsjam*, *Saleyer*, *Pangaſane*, *Majau*, *Taffouri*, *Gommon*, *Lieſge-Matulla*, *Cajou*, *Gano*, *Coubi*, *Saketta*, *Iſmola*, *Machian*, *Motir*, *Cavali*, *Mitarra* ou *Norwegue*, » *Ternate* & *Hieri*.

» Les Rois de Tidor poſſedent en partie les Iles des *Papous*, & ſont maîtres d'une étendue conſidérable de Pays dans l'Ile de *Gilolo*, le long » des Côtes Orientales de *Maba*, de *Patani*, de *Weda* ; ſans parler des » prétentions qu'ils forment ſur quelques Villages de l'Ile de Ceram & ſur » d'autres lieux.

» Les Iles d'*Oubi*, d'*Oubi-Latou*, de *Magatapi*, de *Bilang-bilang*, de » *Gommono*, & toutes les petites Iles à trois ou quatre lieues à la ronde, » ont été autrefois de la dépendance du Roi de Bachian, qui a auſſi des droits » ſur quelques-unes des Iles des *Papous*, & ſur neuf Villages dans celle de » *Ceram*, dont la poſſeſſion lui fut accordée en 1708 par la Compagnie, » pourvu que les Habitans y conſentiſſent ; mais ils n'ont jamais voulu re» connoître l'autorité de ce foible Prince.

» La Souveraineté de toutes les Iles & des autres lieux du reſſort de Ter» nate, appartient aujourd'hui à la Compagnie Hollandoiſe, en vertu du » tranſport que le Roi *Amſterdam* lui en fit le 3 de Mars 1678. Le Roi » de Bachian lui a auſſi vendu, en 1683, les petites Iles qu'il poſſédoit aux » environs pour la ſomme de huit cens réales ».

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

Tous ces droits des anciens Souverains de Ternate, de Tidor & de Bachian, ſont expliquées fort au long, ajoutent les Editeurs, dans les Mémoimoires qu'ils font profeſſion de ſuivre ; & l'Auteur entre, à cette occaſion, dans divers détails, concernant les lieux, dont les Editeurs ont détaché ſeulement ce qui regarde la Géographie, & la connoiſſance de cette multitude d'Iles qu'on peut ranger ſous le Gouvernement des Moluques, ſans s'arrêter aux deſcriptions des deux grandes Iles de Mindanao & de Celebes, parcequ'elles ſe trouvent dans d'autres parties de ce Recueil. Ainſi, commençant au Sud de la premiere de ces Iles, & continuant de deſcendre vers le Midi, le long des Côtes Orientales de la ſeconde, à l'Oueſt des Moluques, ils achevent leur courſe par Gilolo, qui eſt à l'Eſt de ces cinq Iles.

Iles du reſſort des Moluques.

La premiere Ile Méridionale, qu'on trouve au Sud-Eſt de Mindanao, à ſix degrés de latitude Nord, eſt celle de *Sarangani*, ou *Carongan*, qui en eſt éloignée de quatorze à quinze lieues, & d'environ quatre-vingt-deux de Ternate. C'étoit anciennement la réſidence du Roi de Bouwiſſang, qui l'eſt en même-tems de Candahar, & qui fait aujourd'hui ſon ſéjour dans l'Ile de Sangir. Seiſt conſeilloit aux Hollandois de vivre en bonne intelligence avec ce Prince. Les Eſpagnols ont ſouvent formé le deſſein de s'établir à Sarangani, parceque c'eſt un excellent lieu de rafraichiſſement pour les Vaiſſeaux. L'Ile eſt au reſte peu conſidérable : ſes principales productions ſont la Cire & le Caret. On prétend néanmoins qu'il ſe trouve de l'or dans

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

la Riviere ; mais la proximité du Sultan de Mindanao, qui exerce un pouvoir tyrannique ſur la plupart des Iles circonvoiſines, tient le Peuple dans une ſi grande ſujettion, qu'il n'oſe faire aucun Commerce avec les Etrangers. L'Ile entiere peut mettre ſous les armes environ ſept cens hommes ; & le nombre des Habitans eſt compté à près de trois mille. Entre cette Ile & celle de Sangir, on en rencontre deux autres, qui portent auſſi le nom de Sarangani, outre pluſieurs petites, dont quelques unes ne ſont proprement que des rochers.

Iles de Talaut.

(4) Les Iles de Talaut ſont un peu plus à l'Eſt que Sarangani, dont elles peuvent être éloignées d'environ douze lieues, & ſoixante dix de Ternate : ce qui s'entend de la plus méridionale, ſituée ſous le cinquieme degré de latitude. On en compte treize, tant grandes que petites ; les deux *Nouſſa*, *Karotta*, *Karkarottang*, *Karkalang*, *Lirong*, *Kabrouwang*, & ſix ſans noms. Il n'y en a que ſix qui ſoient habitées ; encore ſont-elles peu connues, & l'on ſe met d'autant moins en peine d'y faire des découvertes, qu'elles ſont fort pauvres. On n'y trouve aucuns cocotiers ; ce qui eſt aſſez ſurprenant. Les Habitans manqueroient même du néceſſaire, s'ils n'étoient accoutumés à s'en paſſer, en vivant comme les Brutes, dont ils ne different gueres que par la figure. Leur principale nourriture ſe tire d'une plante ſauvage, nommée *Foutou-foutou*, dont le fruit eſt fort mal ſain. Ils ont peu de riz, parcequ'ils ne ſavent ce que c'eſt que de cultiver les terres. On compte juſqu'à vingt & trente familles de ces Inſulaires dans une même Maiſon. Leur caractere n'eſt pas féroce, quoiqu'ils ſoient d'une grande ſimplicité. Chaque Ile a ſon idiome, & un Démon particulier auquel elle eſt conſacrée. Les Habitans de Kabrouwang, la plus Méridionale de ces Iles, ſe diſent cependant Chrétiens ; mais ils ne le ſont au plus que de nom. On y trouve deux Villages & quelques Maiſons autour de l'Ile, qui dépend du Roi de Sjauw, & qui peut avoir environ dix lieues de circuit. Les Rois de *Tabouean*, de *Tarouna* & de *Mangenitou*, qui font leur réſidence à Sangir, & celui de *Tagulanda*, dont le ſéjour eſt à Pangaſare, partagent entr'eux les Iles de Lirong ou *Talani*, de Karkalang ou *Pulortang*, & de Nouſſa ou *Nounouſſa*. La premiere a cinq lieues de long, ſur une demie de large. On y compte huit Villages, & dix dans la ſeconde, qui eſt la plus grande. Elle forme comme un triangle. Sa longueur, du Nord-Oueſt à l'Eſt, eſt de ſept lieues, & l'on en compte huit de cette Pointe à celle du Sud-Oueſt. Dans ſa plus grande largeur, de l'Oueſt à l'Eſt, où l'on voit de fort hautes Montagnes, elle a environ quatre lieues ; mais elle va toujours en retréciſſant vers ſes bouts : Nouſſa, qui eſt la derniere de ces deux Iles au Nord-Eſt, a une demie lieues de long, ſur autant de large, & contient ſeulement trois Villages. Le nombre des Habitans de ces ſix Iles monte à huit mille, dont deux mille ſix cens capables de porter les armes.

Iles de Lalouga, & leur découverte.

Ne quittons pas les Iles de Talaut, ſans dire un mot de celles de Lalouga, quoiqu'on n'en connoiſſe ni le nombre, ni les propriétés, ni même la ſituation. Des hommes ſauvages, d'une figure étrange, ayant été pouſſés vers les Iles de Talaut, & delà tranſportés à Ternate, firent naître aux

(4) Après avoir fait profeſſion d'emprunter tous ces Supplémens des Editeurs Hollandois, on croit pouvoir ceſſer d'y mettre des guillemets.

Hollandois l'envie de chercher leur Pays. Un Commiſſaire, nommé David Haack, le découvrit en 1694, ſans en rappporter d'autres éclairciſſemens. Quelques années après, ces Sauvages, qui avoient appris à s'expliquer en Langue Malaye, furent renvoyés dans leur Patrie : mais un de leurs Conducteurs s'étant obſtiné à ſe rendre à terre avec eux, contre le conſeil des autres, ne fut pas plutôt deſcendu ſur le rivage, que les Habitans le mirent en pieces, & le mangerent à la vue de ſes Compagnons.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

Au Sud des Iles de Talaut eſt la grande Ile de Sangir, qui s'étend depuis le quatrieme juſqu'au troiſieme degré de Latitude. Entre ſa Pointe Septentrionale & les Iles de Talaut, qui en ſont éloignées de dix-huit lieues, on en paſſe ſept autres, connues ſous les noms de *Cabiou*, *Mohore*, *Memanou*, *Cambole*, *Memounou*, *Caboulouſou* & *Limpang*, petites Iles qui n'ont rien de remarquable, ſi ce n'eſt que les Inſulaires s'en ſervent pour y relâcher & y attendre le beau tems, afin de pouvoir continuer leur voyage avec plus de confiance ; car outre qu'ils ſont mauvais Mariniers, ils ſe perſuadent qu'ils ſeroient infailliblement malheureux, s'ils manquoient de ſe rendre à l'une ou l'autre de ces Iles, ſur-tout à Caboulouſou, qu'ils regardent comme un lieu ſaint, pour y offrir leurs Sacrifices, ſoit au Démon, qu'ils craignent beaucoup, ſoit à quelque autre Divinité imaginaire. On conçoit que ce Culte a dû inſenſiblement s'établir ſur la Coutume, dont on s'eſt d'abord bien trouvé, de relâcher dans cette Ile, & de s'y arrêter juſqu'à ce que le danger ſoit paſſé, ou que l'on ait des indices certains de calme, parceque la Mer étant ici fort orageuſe au moindre vent, leurs chetifs Bâtimens courroient trop de riſque en s'y expoſant ſans cette précaution.

Iles de Sangir.

A l'Eſt de Sangir on a les Iles *Batou*, *Wingko*, *Noeſſa*, *Toghan*, *Boukit*, *Beeng*, *Tomare*, *Torrang*, *Batouinko*, *Laveſang*, *Bing* & *Bellande*. Au Sud-Oueſt, *Para*, *Sangalouhan*, *Kakhitang*, *Nitouſaba*, *Salengkere*, *Babondeke*, *Maſape*, *Keama* & *Marouma* ; en tout vingt-huit Iles, outre dix-huit ſans noms, tant grandes que petites, parmi leſquelles il s'en trouve qui ſont aſſez conſiderables.

Sangir, qu'on nomme auſſi Sangi, a environ quinze lieues d'étendue du Nord au Sud, mais ſa largeur eſt fort inégale. Au bout Septentrional elle eſt de cinq lieues ; ailleurs, tantôt de trois, tantôt de deux, & dans quelques endroits, ſeulement d'une lieue & demi. Cette Ile étoit autrefois ſoumiſe à deux Rois ; mais vers les années 1670 & 1680, on en a vu juſqu'à huit, qui uſurpoient tous ce titre. Aujourd'hui ils ſe trouvent réduits à quatre, qui ſont les Rois de *Candahar*, de *Tarouna*,, de *Taboucan* & de *Mangenitou*, ſans compter un cinquieme, qui eſt celui de *Tamaco*, mais qui releve du Roi de Sjauw, autre Ile voiſine. Leurs Etats n'offrent qu'une deſcription aſſez ſeche de Bourgs & de Villages, diſperſés autour de l'Ile. Ils peuvent mettre enſemble environ quatre mille hommes ſous les armes ; & le nombre des Habitans de Sangir va à près de treize mille. Ils ſont tous profeſſion du Chriſtianiſme, à l'exception des Sujets du Roi de Candahar, qui ſont moitié Mahométans. En 1709, les Hollandois y avoient onze Ecoles publiques. Candahar eſt à l'Oueſt de la Pointe ſeptentrionale de l'Ile. On trouve enſuite les Royaumes de Tarouna, de Mangenitou & de Tamaco. A l'Eſt eſt Taboucan, où les Hollandois ont une Loge. La Rade

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

n'y eſt pas ſi bonne qu'à Tarouna ; c'eſt là que les Vaiſſeaux vont ordinairement mouiller dans une Anſe profonde, entre ce Bourg & celui de Mangenitou. La Compagnie tenoit autrefois ici une Garde de quelques Soldats ſous les ordres d'un Sergent ; mais elle en a été retirée, après la mort du Roi de ce nom, arrivée en 1694. C'étoit un Prince dangereux, & qui a ſouvent cauſé de l'inquiétude aux Hollandois par ſes intelligences ſecretes avec les Eſpagnols des Manilles, qu'il cherchoit à attirer dans l'Ile. Ces Roitelets de Sangir ſont toujours en différend les uns avec les autres, & donnent beaucoup d'embarras aux Commiſſaires, qui vont chaque année faire la viſite des Quartiers Septentrionaux.

Volcan de Sangir & ſes ravages.

L'Ile produit une abondance de Sagu & de Noix de cocos. Le terrein en eſt aſſez plat du côté de l'Eſt ; mais l'Oueſt eſt rempli de Montagnes. On y découvre celle d'Abou qui eſt d'une hauteur prodigieuſe, & du ſommet de laquelle il ſort continuellement de la fumée. Une éruption de ce Volcan fit périr, en 1711, le Roi de Candahar avec tous ſes Sujets, tant Chrétiens que Maures, au nombre de deux mille trente, y compris Femmes & Enfans. Il n'étoit reſté qu'une petite Négrerie, nommée Talawit, ſituée au Nord de Candahar, où l'on comptoit environ cent ſoixante Hommes. Ces heureux Rechappés de la deſtruction de leur Patrie trouverent, le lendemain, le corps de leur Roi, qui étoit expiré tenant un de ſes Enfans entre ſes bras. A Calongan, autre Négrerie au Sud de Candahar, & de la dépendance du Roi de Tarouna, il étoit mort ſoixante-dix perſonnes, ſans compter les bleſſés. Le reſte avoit pris la fuite vers Tarouna, où le déſaſtre n'étoit pas moins grand, puiſque plus de quatre cens Habitans y avoient perdu la vie. Ces Infortunés furent contraints de chercher leur ſalut à Mangenitou, à une lieue de-là, où il étoit tombé quelques pierres, mais ſans y cauſer de dommage conſidérable. Du côté de l'Eſt, les Négreries de de Brae & de Matane, avoient perdu au-delà de deux cens ſoixante perſonnes. Les autres Habitans de cette Côte vinrent ſe refugier à Taboucan, quoiqu'on n'y fût pas fort en ſureté, y ayant eu une trentaine de Morts dans les Jardins les plus expoſés ; & ſi le vent, qui étoit d'abord Nord-Oueſt n'eut tourné au Nord, & porté les matieres embraſées d'un autre côté, cette Négrerie ne pouvoit manquer d'être auſſi entierement abîmée. Le troiſieme jour, la Montagne ayant ceſſé de jetter des flammes, le Chef de la Loge Hollandoiſe de Taboucan envoya un Soldat, avec quelques Inſulaires, pour viſiter les Négreries de l'Oueſt, & s'aſſurer de la vérité des rapports qu'on en avoit reçus les deux jours précédens. Leur retour confirma ces triſtes nouvelles. Le chemin, par où ils paſſerent, étoit jonché de morts. Ils en compterent plus de quatre cens, que la chaleur avoit étouffés, & dont les corps étoient encore entiers. On voyoit l'eau bouillonner ſur le rivage, & pluſieurs Habitans montroient leurs piés qui en avoient été brûlés. A Candahar, il n'étoit pas reſté debout une ſeule Maiſon, grande ni petite. Tout, juſqu'aux arbres, avoit été renverſé ou conſumé, tant par l'orage & les ſecouſſes de tremblement de Terre, dont cette éruption fut accompagnée, que par les flammes & les pierres, que le Volcan pouſſoit du fond de ſes entrailles, avec des coups épouvantables. Dans la Négrerie Chrétienne de Candahar, ils trouverent une petite Fille d'environ dix-huit

mois, qui étoit entre deux cadavres. Leur ſurpriſe fut extrême de l'entendre pleurer & demander à boire à ſa maniere. Ils l'emporterent à Taboucan, & la mirent auprès d'un de ſes Parens, dont elle fut reconnue. Selon toute apparence, elle avoit vécu dans cet état depuis trois jours. SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

Quand on a paſſé les petites Iles méridionales de Sangir, qui ſont toutes déſertes, on vient à celle de Sjauw, ſituée à quarante lieues de Ternate, ſous deux dégrés & demi de Latitude ſeptentrionale. Elle a environ huit lieues de circuit. Sa forme eſt à peu près la même que celle de l'Ile de Ternate. Le terrein en eſt fort élevé, & il y a auſſi un Volcan qui brûle toujours. On en voit ſouvent ſortir de l'eau, des cendres & de groſſes pierres, qui ſont la plupart rondes comme des boulets. Il n'y a preſque point de jour qu'on n'y remarque quelque choſe de nouveau. Avec certains vents, il fait un bruit terrible, mais jamais il n'eſt plus agité que durant les deux premiers mois de l'année. Au mois de Janvier 1712 cette Montagne, s'étant fendue, parut toute en feu; & le coup en fut entendu juſqu'à Ternate. On y trouve de fort bon ſoufre, quoiqu'en petite quantité. Il y a quatre Villages dans l'Ile, l'un à l'Eſt, & les trois autres à l'Oueſt, dans chacun deſquels les Hollandois ont une Ecole. On y comptoit, en 1705, trois mille trois cens Habitans, dont mille ſoixante-dix étoient en état de porter les armes. Le Pays eſt pauvre, & ne produit que des Noix de cocos, de l'huile & quelques racines. Au défaut d'autres Poiſſons, les Inſulaires ſechent des Requins, qu'ils trouvent excellens, quoique ce ſoit une mauvaiſe nourriture. Le Roi vit lui-même dans une grande indigence. Cette Ile a été autrefois ſous la puiſſance des Eſpagnols. Le Roi de Ternate s'en étant rendu maître, en 1677, avec le ſecours des Hollandois, en fit ceſſion à la Compagnie. Le Fort Eſgnol fut pourvu de ſix pieces de canon, & l'on y laiſſa douze Hommes en garniſon. Cinq ans après, les Hollandois y bâtirent un nouveau Fort au côté de l'Eſt, qu'ils nommerent *Doornenburg*, & dont le Roi de Sjauw fit la cérémonie de poſer la premiere pierre. En 1696, il y avoit encore une garde de dix Soldats qui a été retirée depuis. Ile de Sjauw. Son Volcan.

A l'Eſt de Sjauw, on trouve encore les Iles de *Bougiaſſou*, de *Pondang*, de *Labeang*, de *Maſſare* & de *Mahono*, qui forment ſur un demi cercle une Baie ſpacieuſe du Sud au Nord, au-devant de la Côte orientale de Sjauw, où les Vaiſſeaux ſont à l'abri de toutes tempêtes. A l'Oueſt de Sjauw eſt l'Ile de Makelehe, dans la diſtance d'environ trois lieues en mer. Elle en a deux de circuit; mais on n'y ſauroit aborder qu'à ſon côté Occidental. On voit, au milieu de l'Ile, un Lac d'eau douce, autour duquel les terres s'élevent un peu en talus ſur un bord des plus charmans, tout planté de Cocotiers & d'autres arbres fruitiers. Le Roi de Sjauw y nourrit du Bétail, dont il fait, de tems en tems, quelque préſent aux Hollandois. Autres Iles.

Au Sud de Sjauw eſt l'Ile *Pangaſare*, ſituée un peu au-delà du deuxieme dégré de latitude, à environ dix lieues de Sangir & vingt-deux de Ternate. On l'appelle auſſi *Tagulanda*, du nom de ſon principal Bourg, où le Roi de l'Ile fait ſa réſidence. Il y a encore un autre Bourg éloigné de trois lieues du premier, ſans compter pluſieurs petites Habitations diſperſées le long du rivage. En 1705, le nombre des Inſulaires montoit à mille neuf cens dix, dont ſeulement ſix cens pouvoient porter les armes. Ces Peuples ſont des Ile Pangaſare.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

plus dévoués aux Hollandois. Ils ont ſouvent demandé la permiſſion de pouvoir ſe tranſplanter à Amboine ou ailleurs; mais on leur donnoit une Garde pour les empêcher de s'en aller d'eux-mêmes, ce qui prouve que leur Ile n'eſt pas de trop bon rapport. Elle produit néanmoins quantité de Noix de cocos. Il y a deux Ecoles à Tagulanda. Le Roi eſt fort zelé pour la Religion Chrétienne, & la docilité de ſes Sujets les porte à ſuivre ſon exemple. Ce ſont d'excellens Mariniers, toujours prêts à s'expoſer généreuſement, avec autant de bravoure que de prudence, pour ſauver les Bâtimens qu'ils voient en danger; en quoi ils ſont bien differens des Habitans de la plûpart des autres Iles. Au beſoin, les Rois de Sangir, de Sjauw & de Tagulanda, ont coutume de fournir, aux ordres du Gouverneur des Moluques, une petite Flotte de vingt-cinq Corracores, armés de mille deux cens cinquante Hommes. Ce ſont de méchans Soldats pour l'attaque; mais ils ſont admirables quand il s'agit de faire des courſes ſur les Ennemis, dans les bois, & de ravager la campagne. Autrefois les Pangaſarois étoient de grands Pirates; mais, peu à peu, les Hollandois leur en ont fait perdre l'habitude.

Autres Iles.

A l'Oueſt de Pangaſare ſont deux petites Iles nommées *Roang* & *Paſſigi*; la premiere eſt aſſez haute, l'autre eſt baſſe & le terrein plat. Un grand Banc de rochers s'étend de cette derniere vers l'Eſt; mais il n'empêche pas qu'on ne puiſſe paſſer aiſément entre les deux Iles. Plus loin au Sud, on trouve celle de *Biaro*, qui eſt compoſée de pluſieurs petites Iles ſéparées, toutes déſertes, de même que celles qu'on rencontre delà juſqu'à la Côte de Celebes. *Taliſſe*, ſituée un peu plus à l'Oueſt que Banca. *Gangi*, *Mayin* & *Piſo*, nommées auſſi les trois Iles *Waſſi*, ou les Iles de Fer, ſont au Sud-Oueſt de Taliſſe, ſur la Côte de Celebes. Elles ont, au Sud, la petite Ile *Oud-Manado*, & deux autres ſans noms. A l'Eſt de la Pointe Septentrionale de Celebes, on a encore l'Ile *Lembe*,, de forme longue & étroite. Elle donne ſon nom au Détroit qui la ſépare de la Côte Orientale de Celebes, & qui eſt reſſerré par un Banc & par quelques pointes de rochers vers le milieu. Cependant les Vaiſſeaux ne laiſſent pas d'y paſſer en toute ſaiſon. Cette Ile, ainſi que celles de *Tajom*, de *Datahans* & pluſieurs autres, diſperſées dans les environs, ne ſont remarquables que par leurs beaux Bois d'Ebene. On y trouve auſſi quantité de ces nids d'Oiſeaux, qui ſont un manger des plus délicieux des Indes.

Fort Hollandois au Nord de Celebes.

Ce ſeroit ici le lieu de parler de la partie Septentrionale de Celebes, qui eſt du reſſort de Ternate : mais nous ne voulons point anticiper ſur la deſcription particuliere de cette Ile, qu'on donnera dans la ſuite. Il ſuffit de dire que les Hollandois ont à Manado une Forteresſe, nommée *Amſterdam*, qui eſt le Comptoir général de tous les Villages de cette contrée. On y entretient conſtamment une Garniſon de trente Hommes ſous les ordres d'un Chef qui eſt quelquefois militaire, mais le plus ſouvent ſous-Marchand, parceque le Commerce qui ſe fait en cet endroit eſt aſſez conſiderable.

Iles des Tortues.

En ſuivant la Côte Orientale de Celebes, on trouve, au Sud de la Ligne, un grand nombre d'Iles connues ſous le nom de *Togias*, ou Iles des *Tortues*, qui ſont toutes déſertes, à l'exception de deux, la *grande Togia* & *Belet*,

Iles de Bangay.

chacune deſquelles eſt gouvernée par un Roi particulier. Les Iles *Bangay*, *Gape*,

Gape, *Saboubou*, dont les Habitans ont été tranſportés ſur la Côte de Celebes, en ont plus de cent autres petites, au Nord de celles de *Xoula* & au Sud de *Bangay*. On les comprend ordinairement ſous ce dernier nom. Elles cauſent beaucoup d'embarras aux Mariniers, par la quantité de bancs & de rochers qu'on rencontre entre deux, & qui ſont encore peu connus. Pulo Sagu, qui eſt la plus méridionale de ces Iles, fournit de bonne eau & du Sagu en abondance. SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

A l'Eſt des Iles de Bangay ſont celles de Xoula, au nombre de trois; *Xoula-Taljabo*, *Xoula-Mangoli* ou *Sapelulle*, & *Xoula-Beſi*. On compte, dans la premiere, huit Villages & quelques Habitations diſperſées. Le caractere des Inſulaires les porte à la cruauté & à la perfidie. Ils ſont d'ailleurs poltrons & fainéans. Les Hommes ne s'embarraſſent que de boire & de manger, tiennent leurs Femmes dans un dur eſclavage, & ce ſont elles qui font tout l'ouvrage, tant aux champs qu'à la maiſon. L'Ile produit beaucoup de Sagu. Elle a une bonne Baie du côté du Nord, où les Chaloupes peuvent ſe mettre à l'abri de toutes ſortes de vents. La ſeconde de ces deux Iles en comprend trois, preſque contigües, dont deux ſeulement ſont habitées. Elle eſt au Nord de la premiere, & ſéparée par un petit Détroit, que les tournans & les pointes de rochers rendent fort dangereux. On y découvre une de ces pointes, qui a préciſément la figure d'un homme. Les Inſulaires, qui paſſent auprès, ont coutume de lui jetter quelques fruits en offrande, pour ſe concilier ſes faveurs. Xoula-Beſi, ſituée à l'Oueſt de Taljabo, eſt la plus peuplée de ces trois Iles. Elle a dix Villages, & un Fort nommé le *Klaverblad*, où les Hollandois tiennent une Garde de quelques Soldats ſous les ordres d'un Sergent, cette Ile étant reſtée dans la poſſeſſion de la Compagnie. Au Sud-Eſt de Taljabo, on trouve l'Ile *Gommon*, qui a une belle Riviere; & à l'Eſt, une autre petite Ile, nommé *Lieſſe-Matulla*, peu conſidérable. Ces Iles ſont toutes fort fertiles. On en tire beaucoup de riz, d'huile de cocos, & de bois d'ébene bâtard, d'une eſpece très eſtimée. Iles de Xoula.

On a encore, aux environs de Bachian, la grande Ile Oubi, que le Roi de Bachian a vendue à la Compagnie, avec toutes les autres petites Iles ſituées dans l'eſpace de trois lieues à la ronde. Les principales ſont *Oubi-Latou*, *Magatapi*, *Bilang-bilang* & *Gommomo*. La grande Oubi eſt remplie de Montagnes. Il y avoit autrefois un petit Fort au côté occidental, où l'on entretenoit une Garniſon de vingt-quatre Soldats; mais on en a fait, depuis, une ſimple Redoute, qui n'eſt gardée que par deux hommes. Plus loin à l'Eſt, ſont les Iles de *Gano*, de *Coubi*, & quelques autres ſans noms. Delà vers le Nord, en approchant de Bachian, on rencontre les Iles *Saketta* & *Iſmola*, qui forment, avec la Côte orientale de Bachian, le Détroit qu'on nomme *Détroit de Patience*. Iles aux environs de Bachian

Gilolo eſt une grande Ile, qui s'étend à deux degrés au Nord & à un Degré au Sud de l'Equateur. Elle a près de quatre-vingts lieues en longueur, mais ſa largeur eſt fort inégale. On la diviſe en trois grandes parties, qui forment comme autant de branches; l'une au Nord, qu'on nomme la Côte de Moro, l'autre à l'Eſt vers le Pays des Papous, & la troiſieme au Sud. La partie occidentale de l'Ile, qui eſt appellée *Batochina*, fait face à toutes les autres Iles Moluques, qui ne ſont éloignées que de ſix à ſept lieues. Les Ter- Ile de Gilolo.

SUPPL. POUR LA DESCRPT. DES ILES MOLUQUES.

natois lui donnent le nom de *Halamahera*, qui ſignifie Terre-ferme, parcequ'ils ont ignoré long-tems que ce fût une île. Les Rois de Gilolo tenoient anciennement le premier rang entre les Princes des Moluques. On les déſignoit ſous le titre de *Gicoma Colano*, c'eſt-à-dire Roi du Golfe, parcequ'ils faiſoient leur réſidence près du Golfe de Gilolo, vis-à-vis de Ternate, ou un peu plus au Nord, ſur la Côte de Batochina. Toute cette partie ſeptentrionale eſt aujourd'hui ſous la domination du Roi de Ternate, mais les guerres en ont preſqu'entierement dépeuplé le Pays. La partie orientale, qui n'eſt pas la moins conſidérable, appartient au Roi de Tidor, & comprend les Côtes de Maba, de Patani & de Weda. Ces deux Princes poſſedent en commun l'Ile de Moroay, ſituée au Nord de Gilolo. Ils ſe diſputent la propriété de quantité d'autres endroits de cette derniere Ile, dont il eſt inutile de parler, la Compagnie Hollandoiſe devant toujours être conſidérée, ajoutent les Editeurs, non-ſeulement comme l'Arbitre des différends de ces Princes, mais comme la Souveraine de tous leurs Pays, qu'ils ne tiennent qu'à titre de Vaſſaux, particulierement les Rois de Ternate, quoique les plus puiſſans.

Forts Eſpagnols.

Les Eſpagnols ont eu autrefois pluſieurs Forteresſes dans cette Ile. *Sabougo*, qu'ils enleverent aux Hollandois en 1611, avoit quatre Baſtions & une Demie-lune à l'entrée de la Riviere. Ce Fort étoit bien pourvu de gros canon. La Garniſon étoit de ſix Caſtillans & de cinquante Pampangres. Un ſecond Fort, qu'ils prirent de même ſur les Hollandois, ſe nommoit Gilolo, & l'on y tenoit cinquante à ſoixante Eſpagnols. Ces deux Forts étoient ſur la Côte occidental de l'Ile, à ſept lieues du Château d'Orange. Vis-à-vis de Machian, ils avoient le Fort *Aquilamo*, ſitué au bord d'une petite Riviere, & environné de murailles, avec un Baſtion défendu par deux pieces de canon. Sa Garniſon ne conſiſtoit qu'en un petit nombre d'Eſpagnols, & en quarante Inſulaires de Tidor. Ils avoient encore ſur la Côte de Moro, à l'Orient de Gilolo, trois autres Forts, dont les Garniſons étoient formées par quarante-cinq Eſpagnols, & par un grand nombre de Naturels du Pays, la plupart Chrétiens. Les Eſpagnols ont abandonné toutes ces Places, dans le tems qu'ils quitterent Ternate pour ſe retirer aux Manilles.

Fort Hollandois.

Après leur départ, les Hollandois, qui s'étoient fortifiés à Gammacanorre, à la priere des Habitans de Sabougo, n'ayant plus d'ennemis à craindre de ce côté-là, démolirent cette Place en 1616. On ne parle point d'un autre Poſte, de moindre importance, nommé Bobane, qu'ils ont également abandonné, parcequ'il leur étoit inutile. Ils n'ont plus qu'un petit lieu fortifié, à Toſeho, ſur la même Côte, où eſt le bois de Pinang de la Compagnie. L'Areca, qu'on en tire, paſſe pour le meilleur de toutes ces Contrées. L'Ile fournit auſſi beaucoup de Sagu, mais elle eſt peu renommée pour ſes autres productions. On n'en connoît guere l'intérieur, qui eſt rempli de Déſerts & de Montagnes.

Volcan de Gammacanorre.

A Gammacanorre, où les Hollandois ont eu leur établiſſement, il y a une haute Montagnes, qui, en 1673, ſauta la veille de la Pentecôte, par un tems fort calme & fort beau. Il y eut d'abord un grand tremblement de Terre, qui renverſa les Villages d'alentour, où pluſieurs milliers de perſonnes furent enſévelies ſous les monceaux de pierres. Le lendemain, l'air

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DES ILES MOLUQUES.

étoit tellement obſcurci, à une diſtance d'environ treize milles, qu'à peine pouvoit-on diſcerner les objets près de ſoi. Toutes les Iles voiſines, à plus de cent lieues à la ronde, furent couvertes d'un pié de cendre. La quantité qui en tomboit, arrêtoit les Vaiſſeaux en pleine Mer, & les empêchoit de ſe ſervir de leurs voiles. La Mer, qui étoit fort haute, inonda le plat Pays, & força, tant les Hommes que les Animaux, à chercher leur ſalut ſur les hauteurs. Anciennement, il y a auſſi eu un Volcan dans l'Ile de *Morotay*, au Nord de Gilolo. C'eſt-là tout ce qu'on ſait de remarquable de cette grande Ile. On en compte une quarantaine de petites, diſperſées de côté & d'autre le long de ſes Côtes.

Ile de Morotay.

A l'Oueſt de Ternate, dans la diſtance d'environ onze lieues, on a encore les Iles de *Majauw* ou *Meau*, & *Taffouri*, dont on trouve les noms dans quelques Voyageurs. C'eſt dans la premiere de ces Iles, que le Roi de Ternate faiſoit conſtruire ſes Caracores, & préparer toutes choſes pour leur armement. L'autre Ile a une bonne Baie, du côté du Nord. Les Eſpagnols y avoient un Fort, ſur une Montagne eſcarpée. Les Hollandois le firent démolir en 1695. La petite Ile *Hieri* eſt au Nord, proche de Ternate.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOLUQUES.

A ce Supplément pour la Deſcription générale des Moluques, on peut joindre ce que les mêmes Editeurs ont ajouté ſous le titre d'Eclairciſſemens aux obſervations de M. l'Abbé Prevoſt, (page 358,) ſur les mœurs & les uſages des Moluques. *Valentyn*, qu'ils croient pouvoir citer avec confiance, ne trouve pas, aux Habitans ds ces Iles, la moindre reſſemblance avec les Chinois, dont quelques-uns prétendent les faire deſcendre. On doit plutôt les tenir pour un mélange de diverſes Nations. Les Rois de Ternate, de Machian & de Bachian, ſe diſent ſortis d'un même Dragon, mais de trois œufs différens, trouvés entre des rochers qu'on montre encore aux environs de Bachian. Les loix, qui permettent la pluralité des Femmes, en fixent le nombre à quatre légitimes, & autant de concubines qu'on en peut entretenir. Mais la premiere Femme du Roi ne donne aucune prérogative à ſes Enfans, qui ſont en tout égaux à ceux des autres Femmes & mêmes des Concubines. D'ailleurs le droit de ſucceſſion paſſe aux Collateraux, & non aux Deſcendans en ligne directe. La Couronne n'en eſt pas moins élective; & l'on choiſit, parmi ces Collateraux, celui qu'on juge à propos, ſans égard à la primogeniture. On préfere ordinairement les Enfans dont les Meres ſont de la plus illuſtre naiſſance. S'il y a des exemples contraires, c'eſt la violence qui a enfreint ces loix. Le titre de *Djouw Poutri*, ſignifie ſimplement Madame la Princeſſe. Sur quoi il eſt à remarquer, que de toutes les Femmes du Roi de Ternate, il n'y en a qu'une que la Compagnie Hollandoiſe reconnoiſſe comme Reine, & à qui elle faſſe rendre des honneurs. On ne trouve rien, dans les Relations Hollandoiſes, qui ait rapport à la fonction particuliere de ces Miniſtres publics, dont on parle au premier article ſur le témoignage d'Argenſola, quoique la chaſteté ne ſoit pas la vertu des Ternatois. Un homme, qui n'auroit pas une Maîtreſſe particuliere, ne ſeroit pas eſtimé, & paſſeroit pour un Ruſtre qui ne ſait pas ſon monde. Les Hollandois ne ſont gueres plus ſcrupuleux, ſur ce point, que les Inſulaires. On voit peu de gens, à Ternate, qui ne tiennent une Fille en chambre, & ce déſordre eſt porté ſi loin, que ceux même qui devroient par état l'em-

Digitized by Google

Eclaircissemens sur les mœurs et usages des Moluques.

pêcher, ſont ſouvent les premiers qui en donnent l'exemple.

Il n'y a pas de Pays au monde, où les Femmes emploient plus d'art pour ſéduire les hommes. Peu capables d'inſpirer de l'amour par leurs attraits naturels, elles les relevent par des graces empruntées de leur habillement, de leurs manieres, de leurs minauderies & de leurs danſes laſcives. On en a même entendu, qui ſe vantoient de pouvoir, en tournant une fleur d'or qu'elles portoient dans leurs cheveux, amener, quand elles voudroient, l'Homme le plus indifférent à ſervir leur paſſion. On parle beaucoup auſſi de leurs philtres, ou plutôt de leurs poiſons, qu'elles ne manquent pas de faire prendre à leurs Amans dans un *Pinang*, ou de quelqu'autre façon, lorſqu'elles s'en voient abandonnées. S'ils reviennent, elles ſavent les guérir; mais s'ils partent, le poiſon produit tôt ou tard ſon effet. Ceux qui en ſont atteints tombent dans une eſpece de délire, ou dans une maladie de langueur qui leur cauſe enfin la mort. Cependant Valentyn ne croit pas qu'elles puiſſent y attacher la vertu de ſe faire aimer; ou du moins, il ajoute qu'il n'en a jamais vu l'expérience.

Habillement du Roi de Ternate.

Pour donner une idée plus juſte (ſ) de l'habillement des Inſulaires de Ternate, les Editeurs Hollandois commencent par celui du Roi, qui ſert communément de modele à la plupart de ſes Courtiſans. Ce Prince eſt vêtu à l'Hollandoiſe, mais ajuſté d'une maniere ſi bizarre, qu'on le prendroit plutôt pour un Charlatan que pour un Roi. Il porte, tantôt un Turban, tantôt un large bandeau, ouvert par le haut, & orné de plumes blanches ſur le derriere, en forme de Couronne, avec des boucles de perles & de diamans, d'eſpace en eſpace. Quelquefois on lui voit un bonnet de velours, fait comme celui d'un Grenadier, & enrichi de pierres précieuſes. Son habit eſt de velours, verd ou rouge, ou de quelqu'autre riche étoffe de différentes couleurs, le plus ſouvent à boutons d'or, avec de larges galons de même. Sur cet habit, il porte un baudrier, & une épée à garde d'argent; mais ce n'eſt que pour les grands jours; autrement, le cris eſt ſon arme familiere. Quand il veut paroître magnifique, il prend encore une ceinture, avec une chainette de diamans, ſurmontée d'une autre d'or, qui lui pendent au devant du corps. Sa chauſſure eſt une eſpece de petites bottines de drap rouge, avec des galons d'or en deux ou trois endroits; mais il ſe ſert de ſouliers comme les Hollandois.

Habillement des Hommes.

Les autres Inſulaires vont légerement vêtus, à cauſe de la chaleur du climat, la plupart n'ayant qu'un *Badjou*, ou pourpoint de toile de cotton aſſez large, ouvert par devant, & qui leur va juſqu'aux genoux. Quelques-uns l'ont de *Chits*, ou d'autre fine étoffe de ſoie. Ils portent des hauts de chauſſes de cotton, & n'ont, ni chapeau, ni manteau, ni bas, ni ſouliers. Leur habillement de tête eſt un *Boulan-boulan*, ou une bande de toile rouge ou blanche, ou d'autre étoffe de ſoie, & quelquefois un ſimple bourrelet blanc. L'uſage du Diſtar, qui eſt un beau Turban, eſt moins commun: il n'appartient qu'aux Princes, & aux Grands du Royaume, d'y ajouter des houpes d'or & d'argent. La plupart vont piés nuds. Les principaux ſe ſervent de ſandales de bois, qu'ils nomment Cheripous, & qui ont un petit

(ſ) *Plus juſte*, c'eſt-à-dire apparemment, plus conforme à l'uſage préſent; car il peut avoir changé depuis l'établiſſement des Hollandois.

bouton rond, paſſé entre les deux premiers doigts du pié; mais il ne leur eſt pas permis de porter ces ſandales en préſence du Roi.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOLUQUES.

L'habillement des Femmes du commun differe peu de celui des Javanoiſes, & ne conſiſte qu'en un morceau de toile de cotton, dont elles s'enveloppent le corps, depuis la ceinture en bas, ſans s'embarraſſer de ſe couvrir le ſein; d'autant moins que cet état favoriſe leur incontinence. Les Femmes d'une certaine qualité affectent, ſur ce point, un peu plus de modeſtie, & mettent un mouchoir, mais d'une gaze ſi fine & ſi claire, que loin de rien dérober à la vue, elles croient même en tirer plus d'avantage, ſurtout dans leurs danſes, qu'elles exécutent avec beaucoup de grace & d'adreſſe. Elles ſont paſſionnées pour ce divertiſſement, qui leur procure l'occaſion de ſe faire voir; parcequ'il eſt rare qu'elles ſe montrent dans les rues. Lorſqu'elles paroiſſent en compagnie, ce qui ne leur arrive pas ſouvent, elles ſont richement parées. Un de leurs principaux ornemens, outre les mouchoirs brodés, eſt le *Salindang*, eſpece d'écharpe pliſſée, d'une belle étoffe de ſoie, bordée de dentelles ou de franges d'or, qui leur deſcend de l'épaule gauche juſqu'à la ceinture, & qu'elles étalent ſur leurs genoux lorſqu'elles ſont aſſiſes. Les plus conſidérables, à l'imitation des Femmes Meſtices, portent une ſorte de Badjous, ou de demie chemiſe de gaze blanche, par-deſſus une *Chiole*, ou Camiſole de toile fine, garnie de petits boutons d'or, dont elles ſe ſervent pour relever leur gorge & la tenir dans cet état, tandis que la gaze qui la couvre ſemble lui prêter de nouveaux agrémens. Pour leurs robbes, elles emploient des morceaux de diverſes étoffes de ſoie, rayées d'or ou d'argent, & à fleurs, dont elles s'enveloppent deux ou trois fois autour d'un *Tapi*, ou petit habit de deſſous, qui les ſerre ſi fort ſur le derriere, que pour la forme du corps, c'eſt comme ſi on les voyoit nues; ce qui paroît d'abord aſſez étrange; mais on s'y accoutume avec le tems. On ne leur voit point de pendans d'oreilles, ni de colliers de diamans, de perles ou d'autres pierreries, ſi l'on excepte la Famille Royale & quelques Dames de la premiere qualité, qui ont de belles bagues & des poinçons de tête, faits en forme de grandes roſes, de diamans ou de rubis, à la place deſquels d'autres ſe ſervent de fleurs d'or artiſtement travaillées, pour nouer leurs cheveux ſur le derriere de la tête. On ne parlera point ici de leurs braſſelets, & de leurs pendans d'oreilles d'or, qui leur ſont communs avec d'autres Femmes de l'Orient. Celles qui ſont de baſſe condition vont piés nus; mais pour peu qu'elles ſoient diſtinguées, elles portent des pantoufles, comme les Meſtices; & quelques-unes même des bas de ſoie de différentes couleurs, quoique la rouge ſoit la plus eſtimée & la plus ordinaire.

Habillemens des Femmes, & leur figure.

Les Femmes des Ternatois ſont bazanées comme les Hommes. A la couleur près, elles ont le viſage agréable, l'air doux & careſſant, les manieres polies & engageantes. Elles ont un ſoin particulier de leurs dents, qui ſont, ou blanches, ou d'un noir luiſant, & toujours extrêmement propres.

Ce ſont les Femmes qui travaillent dans ce Pays. Les Hommes menent une vie fort fainéante. Il y en a très peu qui veuillent s'appliquer aux Arts ou aux Sciences. Quand ils ont le néceſſaire, ils ne cherchent pas le ſuper-

Vie oiſive des Hommes.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOLUQUES.

flu. Rien ne leur paroît plus ridicule que de voir les Chrétiens prendre tant de peines, eſſuyer tant de fatigues & s'expoſer à tant de dangers, ſouvent pour ſatisfaire une chimere, qui eſt leur ambition. Les choſes vont tout autrement à Ternate. Chacun y eſt l'Architecte de ſa propre Maiſon; chacun fait ſes habits, ſe creuſe un Canot d'un gros tronc d'arbre, pêche du Poiſſon dans la Mer, ou va chaſſer, dans les Bois, le Gibier dont il a beſoin pour ſa nourriture.

Leurs maiſons & leurs ameublemens.

Leurs Maiſons ne ſont faites que de branches de Sagu, ou de Bambous fendus, qu'ils crépiſſent de fumier & de chaux. Il eſt rare d'en trouver quelques-unes qui ſoient conſtruites de bois. Pour couverture, il ſe ſervent d'*Atap*, ou de feuilles de Cocotiers jointes enſemble. Leurs fenêtres ſont de roſeaux. Ils ne ferment point leurs portes de nuit, parceque n'ayant pas grand-choſe à perdre, ils craignent peu les Voleurs. D'ailleurs s'ils ont quelque argent, ils l'enfouiſſent en terre. Mais la plupart ſont pauvres, ſur-tout depuis qu'on leur a ôté le Commerce des Clous de girofle, qui étoit autrefois la ſource principale de leurs richeſſes. La paſſion pour les meubles ne les domine pas: ils les regardent comme un embarras. Une ou deux petites nattes leur tiennent lieu de tables, de bancs, de chaiſes, & le plus ſouvent même de lits. Ils ſe couchent deſſus pour dormir, s'enveloppent le corps d'un drap, & repoſent leur tête ſur le coude. Les plus diſtingués ont une eſpece de Canapé, avec un petit matelas. Ils n'ont, ni coffres, ni armoires; & pour ſerrer leurs habits, s'ils en ont de rechange, ils ne ſe ſervent que de gros roſeaux enfumés. Les feuilles du *Piſang* ſont à la fois leurs aſſiettes, leurs nappes & leurs ſerviettes. Leur Batterie de Cuiſine ſe réduit à quelques méchans couperets, quelques pots à cuire, & quelques écuelles de porcelaine pour boire; encore la plupart y ſubſtituent-ils les coques de noix de Cocos, ou les Bambous; ajoutez-y une hache rouillée, pour couper du bois, de vieux filets pour pêcher, quelques inſtrumens pour préparer le Sagu; c'eſt tout ce qui compoſe leur ménage.

Leurs alimens.

La même ſimplicité regne dans leurs repas. L'eau eſt leur boiſſon commune; mais lorſqu'ils veulent ſe réjouir, ils y mêlent quelques liqueurs, qui ont la vertu de les enivrer, étant bues avec excès. Le Sagu eſt leur pain ordinaire. Le riz n'eſt guere en uſage que dans leurs feſtins. Ils font peu de cas des légumes. La volaille, ou le gibier, n'eſt que pour les jours de Fête. Le Poiſſon eſt leur principale nourriture. Ils le mangent frais, ſec ou ſalé, & le font frire à l'huile, ou l'aſſaiſonnent de beaucoup d'épiceries.

Leur Pêche.

Leur maniere de pêcher eſt aſſez remarquable. Ils prennent d'abord de petits Poiſſons avec diverſes ſortes de filets. Enſuite pour en avoir de plus gros, ils mettent debout, à l'avant du Bâtiment, un grand roſeau, où ils paſſent une corde, au bout de laquelle eſt attaché un hameçon, ſurmonté d'une feuille, que le vent peut faire voltiger en avant. Sur l'arriere du Bâtiment eſt aſſis un homme, qui jette les petits Poiſſons à l'avant, pour attirer les gros & les prendre. Ils ſe ſervent auſſi d'un panier, qu'ils font deſcendre à fond; & après l'y avoir laiſſé quelque-tems, ils regardent s'il y a du Poiſſon pris: s'il y en eſt entré, un des gens, qui ſont dans le Bateau, plonge, & ramene le panier au-deſſus de l'eau, qui eſt ſi claire dans ces Parages, qu'on y peut voir nager les Poiſſons.

BIBLIOTECA NACIONAL
Fondo
Nicolás Antonio Molina
Madrid

Digitized by Google

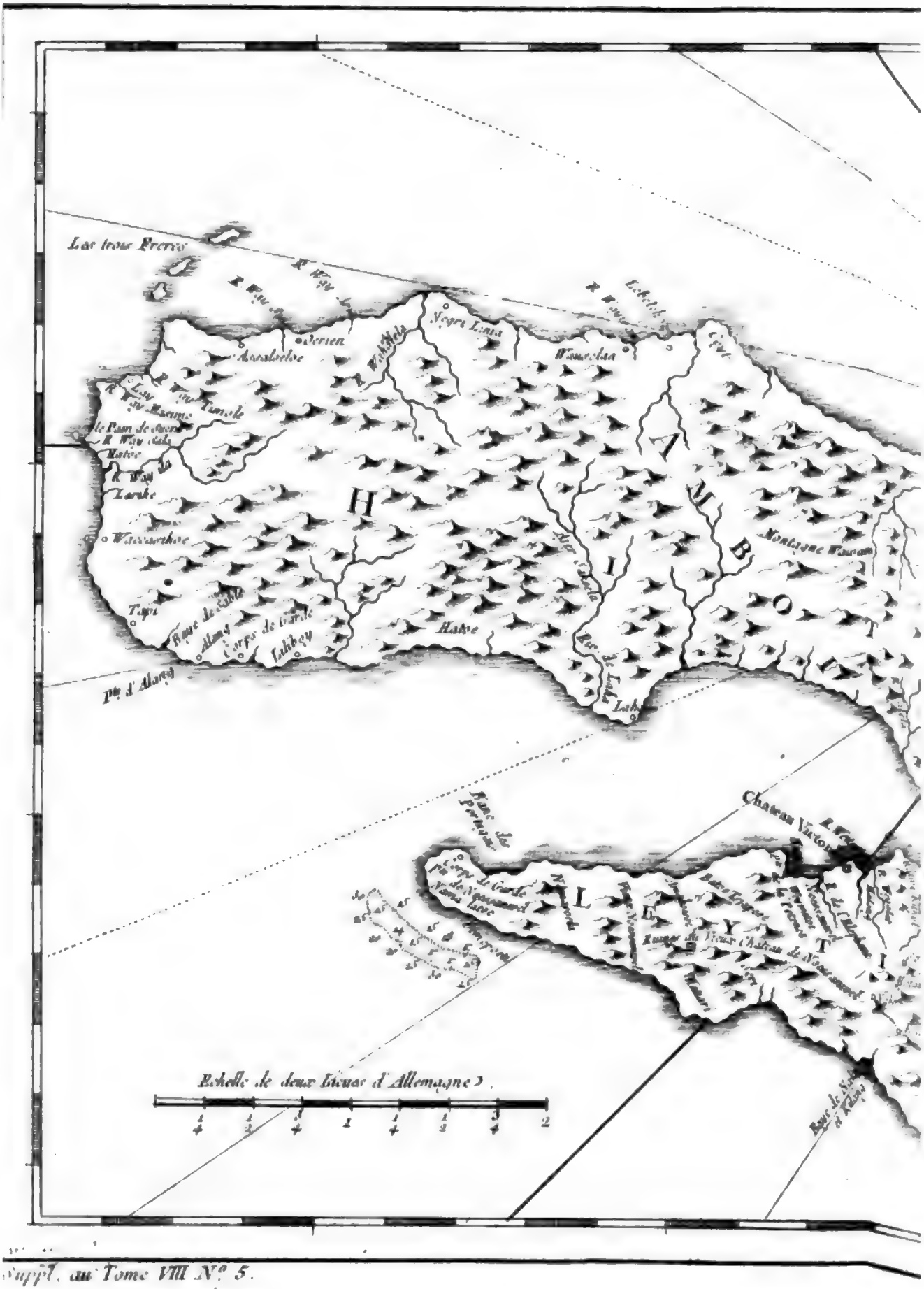

Suppl. au Tome VIII N.° 5.

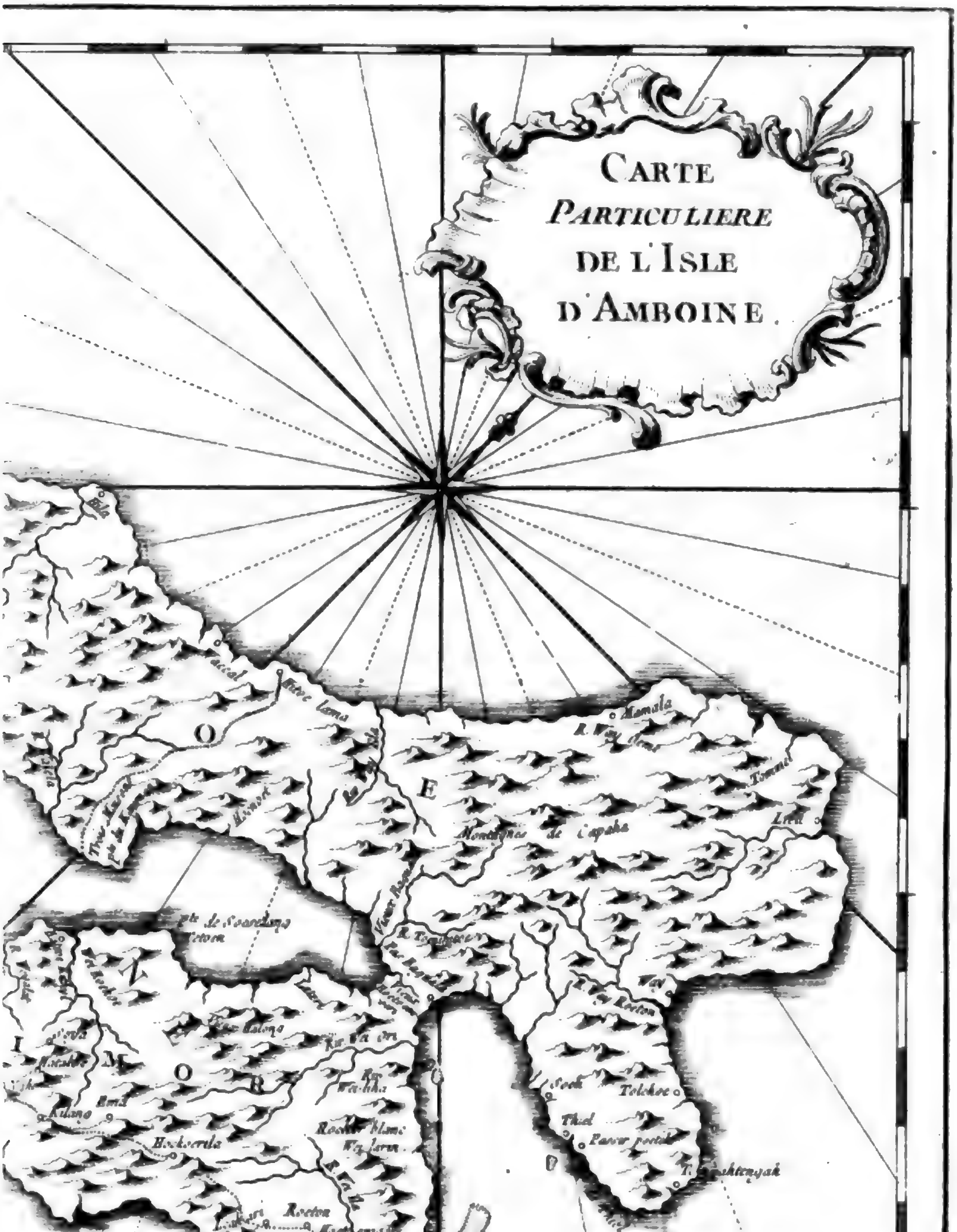
CARTE
PARTICULIERE
DE L'ISLE
D'AMBOINE.
Montagnes de Capaha
Telehoe
Rocher blanc
Roeton

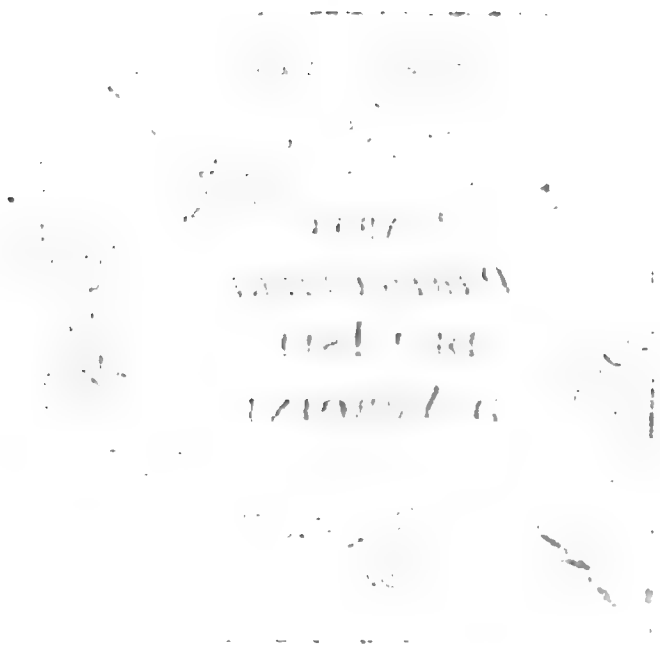

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MŒURS ET USAGES DES MOLUQUES.

Les Mariages des Moluquois ſont peu différens de ceux des autres Peuples Orientaux qui font profeſſion du Mahométiſme. Un Homme, qui veut ſe marier, ne voit jamais la Femme qu'il recherche, avant le jour qu'il l'épouſe. Il doit s'en rapporter au témoignage de quelques-unes de ſes Parentes, qui la connoiſſent, & qui lui ſervent d'Entremetteuſes. Après le Mariage, ſi la Femme ne plait pas au Mari, comme il arrive ſouvent, il lui eſt permis d'en prendre une ſeconde, une troiſieme, enfin autant qu'il en peut nourrir. On ne fait pas long-tems l'amour, dans ce Pays. Au lieu de billets doux, les Inſulaires, à l'exemple de pluſieurs autres Peuples des Indes, expriment leur paſſion par des fleurs, des fruits, & d'autres choſes, qu'ils ſavent diſpoſer de maniere à faire comprendre juſqu'à leurs plus ſecretes penſées. Ils emploient même quelquefois cette méthode dans les affaires d'Etat de la plus grande importance.

Les Editeurs, dans la vue, diſent-ils, d'éviter d'inutiles répétitions, renvoient à la Deſcription de l'Ile de Java; parceque leurs Mémoires, apparemment, leur ont fait trouver de la reſſemblance entre les autres uſages des Moluques & ceux de cette Ile.

SUPPLEMENT POUR LA DESCRIPTION DE L'ILE D'AMBOINE.

ON reconnoît volontiers que la partie Géographique des Additions Hollandoiſes à cet article (6), mérite de n'être pas négligée (7). Mais le reſte eſt d'une exceſſive longueur, qu'on peut raccourcir, ſans en retrancher rien d'utile. Partons d'après les Editeurs Hollandois.

De tous les Voyageurs qui ont écrit d'Amboine, Valentyn, diſent-ils, eſt celui qui a traité cette matiere avec le plus d'ordre, d'exactitude & de netteté. Un ſéjour de pluſieurs années dans cette Ile, une connoiſſance parfaite des Langues Orientales, un libre accès auprès des perſonnes en place, les ſecours d'un grand nombre d'amis conſidérables, joints à ſes propres recherches, répondent de la bonté de ſon Ouvrage. Mais parmi tant de détails, dont il a compoſé deux gros volumes *in-folio*, il s'en trouve quantité, qui doivent paroître aſſez indifférens. Un extrait raiſonnable peut quelquefois apporter plus d'utilité. Celui que nous allons tirer contiendra d'abord quelques éclairciſſemens ſur la Géographie d'Amboine. Enſuite nous paſſerons à la deſcription particuliere des autres Iles de ſa dépendance.

(6) Tome VIII, page 363 & ſuivantes.

(7) Les Editeurs Hollandois remarquent que M. l'Abbé Prevoſt a placé la Relation de Seiſt après celle de Graaf; trompé par l'erreur de date qui s'eſt gliſſée entre ces deux Relations, dont la premiere porte 1677 au lieu de 1627, & la derniere 1606 pour 1687. Ils corrigent auſſi, d'après Valentyn, la ſucceſſion des Gouverneurs Hollandois juſqu'en 1687, & la continuent juſqu'en 1725. Ainſi, la voici d'après eux. Après Houtman, ſuivent Gaſpard *Janſzoon*; Adrien *Maartenſz Blok*, Herman *Van Speult*, Jean *Van Gorcum*, qui prit enſuite le nom de *Van Broekom*, Philippe *Lucaſzoon*, Artus *Gyſels*, Antoine *Van den Heuvel*, Joachim *Roelofzoon Deutecom*, Jean *Ottens*, Antoine *Caan*, Gerard *Demmer*, Arnold de *Vlaming d'Outshoorn*, Guillaume *Verbeek*, Jacob *Huſtaart*, Simon *Cos*, Jean *Vandam*, Philippe *Marville*, Jacob *Cops*, Antoine *Hurdt*, Robert de *Vicq*, Robert *Padbrugge*, Dirk de *Haas*, Nicolas *Schaghen*, Guillaume de *Wyngaarden*, Baltaſar *Coyet*, Adrien *Van der Stel*, Pierre *Gabri*, & Etienne *Versluys*.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

L'Ile d'Amboine eſt ſituée entre le troiſieme & le quatrieme degré de Latitude méridionale, par le cent quarante-cinquieme degré de Longitude des Iles Canaries. Son circuit eſt d'environ vingt ou vingt-une lieues. Elle ſe diviſe en deux parties. Celle du Nord, ou la Côte *Hitto*, qui eſt la plus grande, a huit lieues & demie de long ſur deux & demie de large. La petite partie, qui eſt au Sud-Eſt, ſe nomme *Leytimor*, & peut avoir en longueur près de cinq lieues. Sa largeur n'eſt au plus que de deux lieues.

Situation, grandeur, & diviſion de l'Ile d'Amboine.

Sept Cantons de la Côte Hitto.

La Côte Hitto, proprement dite, comprend ſept *Oulis*, ou Cantons, chacun deſquels eſt ordinairement compoſé de cinq Villages ou Habitations. Les noms de ces ſept Oulis ſont *Helawan*, *Sayleſſi*, *Sawani*, *Hatounoukou*, *Ala*, *Nau-binau* & *Solematta*. Anciennement chaque Village étoit commandé par un Orancaie ou Officier ſubordonné au Chef du Canton. Ces Chefs avoient rang de Conſeillers dans l'Aſſemblée générale du Pays. Toute cette Côte étoit partagée entre quatre Princes Souverains, qui avoient établi leur réſidence à Hitto-lama, ou *Vieux Hitto*, lieu célebre du tems des Portugais, parceque c'étoit-là que ſe faiſoit le principal Commerce du Clou de Girofle. Hitto-lama eſt au Nord de la Côte Hitto, ſur un grand Golfe, au pié d'une haute Montagne, au travers de laquelle les Hollandois ont pratiqué deux chemins, pour ſe rendre ſur la Côte méridionale. Ils y ont bâti un Fort de pierre, qui porte le nom de Leyde, & qui eſt gardé par vingt Soldats, ſous les ordres d'un Sergent, dont l'Office eſt d'expédier les Lettres, & de pourvoir de Porteurs de chaiſes ceux qui en demandent pour paſſer les Montagnes. Ce poſte releve du Commandant en chef de cette Côte, qui fait ſon ſéjour à Hila, à deux lieues du Vieux Hitto, où il y a une bonne Forteresſe nommée Amſterdam, & défendue par ſeize pieces de canon. Sa Garniſon conſiſte en un Sergent & quarante Soldats. C'eſt le Comptoir général de cette Côte, & en même-tems le plus agréable de l'Ile. Le ſecond Canton, qui eſt au Nord-Eſt du premier, contient quelques Villages peu remarquables; mais on y découvre deux Montagnes preſqu'inacceſſibles, dont l'une, nommée *Tanita*, eſt la plus haute de l'Ile. Suivant le témoignage de quelques perſonnes, qui ſont parvenues au ſommet, il y fait un froid extrême : auſſi n'y trouve-t'on aucune eſpece d'Animaux, ſi ce n'eſt quelques Lézards noirs, dans une mouſſe fort épaiſſe dont la terre eſt toute couverte. Les arbres mêmes en ſont chargés, & cette mouſſe eſt ſi humide, que l'eau en découle, pour peu qu'on la preſſe. Le troiſieme Canton ſe prend à l'Oueſt de Hitto-lama, & s'étend à quelque diſtance le long du rivage. Enſuite vient le quatrieme Canton, où les Hollandois ont eu leur premiere Forteresſe, nommée le Château de *Verre*. Une lieue & demie au-deſſous de Hila, dans le cinquieme Canton, eſt un petit Fort de pierre, ſans nom, bâti ſur le bord d'une Riviere, défendu par ſix pieces de Canon. On y tient un Sergent, avec vingt hommes, à cauſe de la quantité de Girofle qui s'y recueille. Le ſixieme Canton eſt formé par cinq Habitations, auxquelles on donne communément le nom de *Negri-Lima*, parcequ'elles ſont fort proches l'une de l'autre. Le Fort de Haerlem, qu'on y a conſtruit, eſt plus grand que le précédent; mais ſa Garniſon eſt la même. Derriere le Fort s'éleve une haute Montagne, dont l'accès eſt très difficile. Le ſommet offre une belle Plaine, couverte d'Arbres fruitiers. Le Pays, entre

Premier Canton. Hitto Lama.

Second Canton.

Mont-Tanita.

Troiſieme Canton.

Quatrieme Canton.

Cinquieme Canton.

Sixieme Canton

entre Hila & Negri-Lima, eſt arroſé par onze Rivieres, parmi leſquelles il s'en trouve pluſieurs d'aſſez conſidérables. Le département du Commandant de Hila ſe borne à ce Canton. Le ſeptieme eſt à la pointe Sud-Eſt de la Côte Hitto. On n'y compte que trois Villages, qui ſont auſſi ſous la Juriſdiction de Hila, mais dont les Habitans, à cauſe de l'éloignement, portent leur Girofle au Comptoir de l'Ile d'Oma, qui eſt beaucoup plus proche.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Septieme Canton.

Du côté de l'Oueſt, au delà de Negri-Lima, il y a encore quelques Villages, qui dépendent d'un autre poſte, & qui n'ont jamais fait partie du Domaine des quatre anciens Chefs de la même Côte. Les noms de ces Villages ſont *Ourien*, *Aſſaloulo*, *Larike* & *Wackaſihou*. Ourien n'eſt qu'à une petite lieue de Negri-Lima. On y avoit autrefois un Fort de bois, muni de deux pieces de canon, & gardé par quatorze Soldats ſous les ordres d'un Sergent; mais cette Garniſon a été retirée depuis, & l'on n'y tient plus qu'un ſeul homme. Près-delà eſt le Village d'Aſſaloulo, où les Portugais aborderent pour la premiere fois en 1511. Vis-à-vis ſont trois petites Iles, que les Hollandois nomment les trois Freres, ou *Noordſen-Tel*, par corruption pour *Nouſſa-Telo*, qui, en langage du Pays, ſignifie les trois Iles. Dans la plus Occidentale, qui eſt auſſi la plus grande, il y a un Fort de pierre nommé *Fliſſingue*, avec une garde de neuf hommes, pour couvrir les Bateaux pêcheurs, empêcher la fraude, & donner avis de l'arrivée des Vaiſſeaux qu'ils apperçoivent en Mer. Cette Ile eſt à une bonne lieue du rivage. Les deux autres ſont plus proche, mais inhabitées & ſans eau douce. Deux lieues au-deſſous d'Aſſaloulo, vers le milieu de la pointe Sud-Oueſt, de la grande partie d'Amboine, on a le Village de Larike, ſitué ſur le bord d'une grande Riviere. Son Fort, qui eſt bâti de pierre, porte le nom de *Rotterdam*. On y entretient une Garniſon de trente Soldats, avec un Sergent, aux ordres du Sous-Marchand, qui eſt le Chef de ce Comptoir, & qui reçoit le Girofle des environs. Wackaſihou n'eſt qu'à une petite diſtance de Larike, dont la Juriſdiction s'étend environ une lieue de ce côté-ci, juſqu'à la Baie de *Tapi*, à une demie lieue de la pointe Sud-Oueſt de la grande partie de l'Ile d'Amboine.

Pluſieurs Villages d'un autre lieu qui releve d'un autre poſte.

Iles Nouſſa Telo.

La Ville & Fort de Rotterdam.

Il ne reſte, de la Côte Hitto, que les Villages de Way, Souli & Baguval, ſitués à l'autre bout de l'Ile, à l'Eſt & Sud-Eſt de cette Côte. On les a paſſés dans la deſcription qu'on vient de faire des principaux lieux de Hila & de Larike, parcequ'ils ne dépendent point de l'un de ces deux Comptoirs, mais qu'ils ſont ſous la Juriſdiction immédiate du Château *la Victoire*. Anciennement il y avoit à Way un petit Fort, nommé *Amisfoort*, qu'on a réduit depuis à une ſimple Loge, environnée de paliſſades. Le Gouverneur d'Amboine y tient un Caporal avec quelques Soldats, pour fournir ſa cuiſine de venaiſon. Le Pays entre Way & Hitto-lama, à l'Oueſt, eſt le plus élevé de l'Ile. On y voit pluſieurs Montagnes, dont le ſommet ſe perd dans les nues. De Souli à Baguval, dans la diſtance d'une petite lieue, le terrein eſt aſſez plat, & va toujours en rétréciſſant juſqu'au Pas, ou Iſthme, qui joint la Côte Hitto à Leytimor, & par-deſſus lequel tous les Vaiſſeaux, grands & petits, ſe font tirer de l'un dans l'autre Golphe, ſur des rouleaux, l'eſpace de deux ou trois cens pas. Cette manœuvre étoit beaucoup plus pénible avant

Autres lieux.

Pays de Baguval.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

que le Gouverneur Padbrugge y eut fait creuſer le Canal de *Mata-Paſſo*, qui a près d'un quart de lieue de long. Il y a ici un Fort de pierre, nommé *Middelbourg*, dont la Garniſon conſiſte en un Sergent & vingt hommes. De cet endroit, en ſuivant le rivage intérieur de la Côte Hitto, on trouve encore quelques Habitations peu conſidérables; mais on y compte une quarantaine de Rivieres, la plupart aſſez grandes. A une petite diſtance en deça de la pointe d'Alang, au Sud-Oueſt de l'Ile, où nous en étions, reſtés il y a une Garde, compoſée d'un Sergent & de ſeize Hommes, qui ont ordre de veiller ſur le Commerce clandeſtin, & de faire faction au ſommet de cette pointe, qui eſt fort haute, pour avertir le Château, par autant de coups de canon, du nombre des Vaiſſeaux qu'ils voient venir vers Amboine.

Fort de Middelbourg.

Leytimor.

La petite partie de l'Ile, qui porte le nom de Leytimor, ſeroit peu conſidérable, ſans la Ville & la Forteresſe qui en font l'ornement. On y compte ſix Villages ſur les Montagnes, dont tout le Pays eſt rempli, & onze dans les Vallons, ou le long du rivage. Cette partie eſt fort étroite vers ſon extrêmité, qui s'appelle la pointe de *Nouſſa-nivel*, & que les Mariniers nomment mal, *Roſenive*. Il y a, près delà, à l'entrée du Golfe, un Corps de Garde, où l'on envoie un Caporal avec quelques Soldats.

Ville d'Amboine, & ſa deſcription.

La Ville d'Amboine eſt ſituée à deux lieues & demie de cette pointe, au Nord de Leytimor, dans une belle Plaine ſur le bord du Golfe. Elle eſt environnée au Sud-Oueſt, par la Montagne de *Soya*, à l'Oueſt par la grande Riviere de l'*Eléphant*, & à l'Eſt par celle de *Way-Tomo*; quoiqu'à parler proprement, les Villages de *Nouſſanivel*, *Latou-halat*, *Ourimeſſen*, *Mareidheika*, *Soya & Halong*, qui ſont de l'autre côté de ces deux Rivieres, ne puiſſent pas trop bien être ſéparés de la Ville. Son étendue, du Nord-Eſt au Sud-Oueſt, le long du rivage, eſt d'un petit quart de lieue; & ſa largeur, du Nord au Sud, d'environ quatorze cens pas. La Ville n'eſt défendue que par un rempart de terre, ouvert en pluſieurs endroits. Elle n'a point de portes. Les rues en ſont régulieres & aſſez ſpacieuſes. Quoiqu'elles ne ſoient pas pavées, les groſſes pluies y cauſent peu de dommages, & l'eau s'imbibe d'abord, parceque le terrein eſt fort ſpongieux. On y compte onze rues principales, qui ſont diviſées en une trentaine de grands Quartiers, dans leſquels il y a plus de mille Maiſons, ſans les Edifices publics. Parmi ces derniers ſont le Château, le *Paſſar* ou Marché, l'Egliſe des Malais, deux Corps de Gardes des Bourgeois, la Maiſon de Ville, l'Hôpital, la Maiſon des Orphelins, l'Hôtel du Gouverneur, la vieille & la nouvelle Egliſe Hollandoiſe, & le Magaſin aux toiles de la Compagnie.

Château de la Victoire.

Le Château, nommé *la Victoire*, occupe à-peu-près le milieu de la partie ſeptentrionale de la Ville, ſur le rivage, où la Riviere Way-Tomo ſe jette dans le Golfe. Il y a deux portes, l'une qui regarde les terres, & l'autre qui aboutit à un Mole, long & large, contre lequel les Vaiſſeaux mouillent, à vingt braſſes d'eau, ſur un fond de bonne tenue. En dehors de la Forteresſe on avoit conſtruit, depuis quelques années, un mur de dix à douze piés de haut, & aſſez épais, qui l'environne à une grande diſtance, & qui a ſon foſſé extérieur. La Garniſon du Château eſt ſous les ordres d'un Capitaine, d'un Lieutenant & d'un Enſeigne. Sur l'un des Baſtions on a élevé une Tour, où il y a deux cloches, les ſeules qui ſoient dans la Ville. Une

Sentinelle y ſonne les heures & les demi-heures. Au Nord-Eſt du Château, dans l'enceinte de ſes murailles, on trouve le Chantier, où le Maître d'Equipage fait ſa demeure, avec quantité d'Ouvriers au ſervice de la Compagnie. SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Le *Paſſar*, ou Marché, qui ſe fait remarquer à l'Occident du Château, près du rivage, eſt un des plus beaux Edifices de la Ville : il repoſe en longueur ſur dix-neuf piliers, en largeur ſur ſix, à dix piés de diſtance l'un de l'autre, & l'on peut y entrer de tous côtés. Le toît, qui eſt à la hauteur de trente piés, eſt couvert de tuiles. L'intérieur eſt bien pavé, & l'on a ſoin qu'il ſoit tenu propre en tout tems. Les Femmes y apportent journellement leurs Poules, leurs fruits & leurs herbes potageres. La Poiſſonnerie eſt à l'un des bouts. Quelque vaſte que ſoit cette Place, elle eſt toujours remplie de monde. C'eſt un des principaux ornemens de la Ville, & en même-tems celui dont elle tire le plus d'utilité. Un peu plus loin, du côté de l'Oueſt, entre la rue des Chinois & le rivage, on a l'Egliſe des Malais, autre bel Edifice de bois, dont les fondemens ſont de pierre. Sa longueur eſt de cent piés, & ſa largeur de ſoixante. Le toît porte ſur deux rangées de colomnes, qui traverſent l'Egliſe, où elles forment dans le milieu un eſpace de trente piés de large, environné de grandes galeries. Il y a des chaiſes & des bancs fort propres, pour le Gouverneur, pour les Membres de divers Colleges, & les autres principaux Officiers, tant Civils que Militaires. A peu de diſtance de cette Egliſe, on trouve un grand Bâtiment de pierre, ſervant de Corps-de-garde à la Bourgeoiſie Hollandoiſe, qui a coutume d'y veiller toutes les nuits. Les Bourgeois Meſtices, qu'on nomme les *Gueux-verds*, ont un pareil Corps-de-garde, au bout du chemin qui conduit le long du rivage, près de l'endroit où la Riviere de l'Eléphant ſe jette dans le Golfe. Edifices publics.

Le vieil Hôpital, qu'on a transformé en Maiſon de Ville, eſt auſſi un bel Edifice de pierre, conſtruit près de la Riviere Way Tomo. Il a quatre-vingt dix piés de large, & vingt-quatre de haut juſqu'au toît. Le bas ſert de logement au Chirurgien, & le ſecond étage eſt affecté aux Aſſemblées de la Chambre de Juſtice, du Conſeil d'Etat, de la Chambre des Orphelins, & à celles des Commiſſaires pour les affaires matrimoniales. L'échaffaut eſt vis-à-vis, de l'autre côté de la rue. Le nouvel Hôpital eſt ſitué au-delà de la même Riviere, un peu plus haut, ſur un chemin planté d'arbres. C'eſt un magnifique Bâtiment de forme quarrée, dont chacun des côtés a cent cinquante piés de large, la façade a quatorze piés de haut, & autant pour le toît. Le Chirurgien Major, qui en eſt auſſi le Gouverneur, a ſon logement ſur la droite. Les Malades ſont répartis dans les trois autres aîles. Au milieu de ce quarré eſt une grande Cour, & des deux côtés un beau Jardin, avec un vaſte Cimetiere.

La Maiſon des Orphelins, où l'on reçoit auſſi les Vieillards indigens, eſt un grand Edifice, qui n'a gueres moins de trois cens piés en quarré, mais plus long que large. Il y a un beau logement pour le Maître, un autre pour la Maîtreſſe d'Ecole, & tout autour pluſieurs petites Maiſons fort proprement bâties, habitées par de pauvres vieilles gens. L'intérieur offre une vaſte Cour quarrée, qui a plus de deux cens pas. Une des portes de ce Bâtiment donne dans la rue des Gueux verds, & l'autre mene ſur le rempart, au Sud-Eſt de la Ville.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

L'ancien Hôtel du Gouverneur, qui fait à préſent ſa demeure au Château, où il eſt logé en Prince, eſt ſitué à l'Orient, vis-à-vis de la vieille Egliſe Hollandoiſe. C'eſt une fort grande Maiſon, rebâtie de planches en 1689, & ſur le derriere de laquelle regne une belle Gallerie, qui a plus de cent piés de long & environ vingt de large, avec pluſieurs vaſtes appartemens. A côté de cette Maiſon, eſt le Corps-de-garde du Gouverneur, & au-delà un Jardin magnifique, de deux ou trois arpens, où l'œil ſe promene entre une variété d'objets qui le ravit & qui étonne. On y voit une petite Ile, formée par les eaux du Way Tomo, & au milieu un Cabinet de verdure, orné de fleurs de toutes eſpeces, d'où l'on a les plus charmantes perſpectives qu'il ſoit poſſible de s'imaginer, vers les différens côtés de la Montagne.

Vis-à-vis de cette Maiſon, on a la vieille Egliſe Hollandoiſe, longue d'environ cent piés, large de ſoixante, bâtie ſur une muraille de ſept à huit piés de haut, mais le reſte de bois, très proprement travaillé en dedans & en dehors. C'eſt dans cette Egliſe qu'on voit les Armes de tous les Gouverneurs Hollandois, qui en ſont le principal ornement. A côté, ou ſur le derriere, eſt l'Egliſe neuve, conſtruite de pierre & de forme octogone. Chacun de ſes pans a vingt-cinq piés de large; ce qui fait deux cens piés de tour. Sa hauteur eſt de ſoixante-ſeize piés, dont trente pour la muraille juſqu'au toît, qui eſt couvert de tuiles & ſurmonté par deux Anges maſſifs, & par d'autres ouvrages de fer, d'un poids trop lourd pour que le Bâtiment puiſſe long-tems réſiſter aux ſecouſſes de tremblemens de terre, dans un fond marécageux. On regrette que cette Egliſe ſoit ſituée trop à l'écart. Elle eſt parfaitement belle, bien éclairée, & toute la charpente intérieure eſt d'un travail auſſi exquis que le bois.

Le Magaſin aux Toiles de la Compagnie eſt dans le meilleur endroit de la Ville, vis-à-vis du Château. Il eſt iſolé au milieu d'une Place, pour le garantir des accidens du feu, quoiqu'il ſoit d'ailleurs entierement bâti de pierre. C'eſt une grande Boutique, où la Compagnie fait vendre ſes toiles & ſes étoffes, par un Adminiſtrateur qui y a ſon logement.

Maiſons d'Amboine.

Les Maiſons de la Ville ſont commodes. On y reſpire une grande fraîcheur, quoiqu'elles ſoient toutes de bois, & ſeulement d'un étage, à cauſe des fréquens tremblemens de terre. Les incendies ont cependant appris à ſe ſervir de tuiles, au lieu d'atap, dont il n'y a plus que les Maiſons des Inſulaires qui en ſoient couvertes. Leurs fenêtres ſont de roſeaux, & l'uſage des vitres y eſt peu commun.

On fait monter le nombre des Habitans de la Côte Hitto à près de quinze mille ames, dont plus de quatre mille ſont capables de porter les armes, & environ deux mille *Datis*. On nomme ainſi ceux que le Gouvernement emploie, ſoit à ramer, ou à quelques corvées publiques. Chaque Famille eſt obligée de fournir pour cet uſage un Homme à ſes frais. Les Peuples de cette Contrée ſont Maures ou Mahométans, à la réſerve de cinq ou ſix petits Villages, qui ont embraſſé le Chriſtianiſme. Tous les Habitans de Leytimor en ſont profeſſion, ſi l'on en exempte quelques Maures qui ſont établis ſur la Montagne rouge. On compte, dans cette partie de l'Ile, ſix mille cinq cens ames, dix-huit cens Hommes de l'âge militaire, & ſix

cens ſoixante *Datis*. Parmi les dénombremens de chaque année, depuis 1688 juſqu'en 1708, il paroît que le nombre des Habitans d'Amboine a été ordinairement entre ſoixante-dix & quatre-vingt mille ames, dont les Européens ne forment gueres que la quatre-vingt-quinzieme partie. SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Sous le Gouvernement d'Amboine on comprend dix autres Iles, qui ſont de l'Oueſt à l'Eſt, *Bouro*, *Amblau*, *Manipa*, *Kelang*, *Bonoa*, *Ceram*, *Ceram-Laout*, *Nouſſa-Laout*, *Honimoa* ou *Liaſe*, & *Boang-Beſi* ou *Oma*. Autres Iles de ce Gouvernement.

I. Bouro, qui eſt à douze ou quatorze lieues de la Pointe de Larike, à l'Oueſt d'Amboine, peut avoir dix-huit lieues en longueur, de l'Eſt à l'Oueſt, & treize en largeur, ou même plus, puiſqu'on lui en donne environ ſoixante-quatre de circuit. Cette Ile n'eſt pas peuplée à proportion de ſon étendue. On n'y comptoit, du tems de l'Auteur, que quatorze habitations d'Inſulaires, dont une ſeule étoit compoſée de Chrétiens, leur nombre n'alloit qu'à environ treize cens Hommes de Milice, & ſix cens Datis. Tous ces Villages, qui étoient autrefois diſperſés en divers endroits de l'Ile, ont été obligés de venir s'établir ſous le Fort Hollandois, où ils ſe ſont réunis dans un grand Bourg, nommé *Cajeli*, & ſitué ſur le Golfe de ce nom. Cependant chaque Village a conſervé ſon propre Orancaie, c'eſt-à-dire, un Chef qui y commande. Ces Peuples ont été long-tems ſoumis aux Ternatois, & formoient anciennement une Nation aſſez puiſſante; mais leur révolte, ſous le regne de Mandarsjah, ayant attiré chez eux les Hollandois, alliés de ce Prince, qui les ont abbaiſſés au point où ils ſont encore aujourd'hui, toutes les autres parties de l'Ile ſe trouvent déſertes, à la réſerve des Alfouriens, ou Montagnards ſauvages, qui occupent les hauteurs. Le premier Fort, que les Hollandois ont eu ici en 1657, n'étoit que de bois. Sept ans après, le Gouverneur d'Amboine y en fit conſtruire un de pierre, nommé d'abord *Cosburg*, & enſuite *Ooſtburg*, qu'un accident, que les Editeurs n'expliquent point, fit ſauter en 1689; & depuis ce tems on s'eſt contenté d'enfermer la Loge de bonnes paliſſades. Cette Loge porte le nom de *la Défenſe*. On y tient un Sergent & trente Soldats. Le Chef eſt un Teneur de Livres, qui eſt parfaitement bien dans ce poſte; mais la Compagnie en tire peu de profit. Le principal Commerce qui s'y fait eſt en Pady & en Bois. *Cajeli* eſt dans une plaine marécageuſe, qui s'étend, plus d'une bonne lieue, entre les Rivieres *Way Souweill* & *Way Abbo*. Cette derniere Riviere eſt la plus grande de l'Ile; ſes eaux ſont fort troubles, mais paiſibles, ſi ce n'eſt dans la ſaiſon des pluies. Elle ſort d'un Lac interne, ſitué au haut d'une Montagne, d'où elle deſcend par trois cens quatre-vingt-huit ſinuoſités ſur le rivage. On peut la remonter pendant trois journées, ſans y toucher fond. Il y a beaucoup de Crocodiles dans cette Riviere, dont les bords ſont preſque partout couverts d'arbres fort touffus. Ile de Bouro. Forts Hollandois.

Le Golfe de Cajeli, qui s'enfonce environ deux lieues dans les terres, peut avoir une lieue & demi de largeur à ſon embouchure, formée du côté de l'Oueſt par la pointe de Liſſatetto, & par celle de Rouba à l'Eſt, d'où l'on vient à la Pointe la plus Orientale au Nord de l'Ile, nommée *Pela*, dont la diſtance du Golfe de Cajeli eſt comptée à quatre lieues. Il y en a bien deux, avant qu'on ait doublé cette Pointe. Depuis quelques années on y a établi de grandes ſcies pour le bois; ce qui y attire quantité de Bâtimens. Golfe de Cajeli.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

L'autre Pointe Orientale, au Sud, s'appelle *Batou-rea*. Elle eſt environnée d'un Banc de rochers, de plus d'une lieue en rond, qui la couvre comme une eſpece de demi-lune. Depuis cette Pointe toute la Côte Méridionale eſt coupée par une infinité de Rivieres, dont quelques-unes ſont très conſidérables. Au bout Occidental, on a le Mont *Tomahou*, qui, par ſa hauteur, ſe fait remarquer de fort loin en Mer; c'eſt le premier objet qu'on découvre dans l'Ile, en venant de Batavia. Les Hollandois le nomment communément *Mont de la Table*, parcequ'il eſt plat ſur ſon ſommet. On le tient pour inacceſſible d'un de ſes côtés. Entre ce Mont & la Pointe Nord-Oueſt, nommée *Balatteto*, on trouve encore quelques Rivieres, dont celle de *Way Nitou*, ou du Diable, qui ſort auſſi du Lac intérieur, eſt la principale. A l'Oueſt ſont deux petites Iles déſertes, nommées *Moamkou* & *Noambgul*, environnées de Bancs de rochers. Tous ces Parages en ſont remplis. Le rivage Septentrional eſt auſſi arroſé par une prodigieuſe quantité de Rivieres. Way Tima & Way Ila ont leur ſource dans un Lac intérieur. Le reſte de cette Côte n'offre rien de plus remarquable, juſqu'à la Pointe de Liſſatetto, où il y a un Chantier fort commode pour les Vaiſſeaux. En général, le rivage eſt des plus rians. Ce grand nombre de Rivieres, qu'on fait monter à plus de cent cinquante, y entretient une verdure continuelle, & d'eſpace en eſpace, on trouve par-tout d'épais bocages, qui donnent de la fraîcheur & de l'agrément aux environs.

Beaux bois & pâturages de Bouro.

L'Ile eſt renommée pour ſes beaux Bois, entre leſquels on diſtingue deux ſortes d'Ebenier, noir & blanc, & une troiſieme eſpece bâtarde, qui tient de la nature des deux autres. La Pointe de Balatetto en fourniſſoit anciennement, qui avoient juſqu'à cent piés de hauteur. L'arbre Baſa, dont les Inſulaires formoient leurs Piques de bois, croiſſoit principalement ſur cette Pointe, qui en a retenu le nom. Les Hollandois s'en ſervent pour faire du charbon. On y trouve encore diverſes autres ſortes de bois, fort eſtimés pour les ouvrages de Menuiſerie. On en conſtruit auſſi quantité de beaux Orembaies.

Les pâturages y ſont excellens; & le beurre, qu'on y fait, paſſe pour le meilleur de ces Contrées. Le Chef de la Loge Hollandoiſe a juſqu'à ſoixante & ſoixante-dix Vaches, qui lui en fourniſſent, & dont le Gouverneur d'Amboine tire auſſi ſa part. Le riz s'y cultive avec beaucoup de ſuccès. Il y croît une fort bonne eſpece d'orge, nommée *Ottong*, & le *Sago Borneo*, petite graine dont on fait une bouillie délicieuſe.

Intérieur de l'Ile.

On ne connoît gueres l'intérieur de l'Ile, qui eſt rempli d'affreuſes Montagnes & de vaſtes Forêts, inacceſſibles en pluſieurs endroits. Elles ſont le repaire de quantité de gros Serpens & d'autres Bêtes vénimeuſes. Les bords des Rivieres ſont infeſtés de Crocodiles; mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt un grand Lac interne, au ſommet d'une Montagne, qui occupe environ le milieu de l'Ile. Ceux qui l'ont viſité ont laiſſé des relations fort curieuſes de leur pénible Voyage.

Grand Lac viſité par quelques Voyageurs.

Voyage de Leipſig au Lac intérieur de Bouro.

Le premier fut Jean *Leipſig*, Chef de Bouro, qui s'y rendit au mois de Janvier 1668, dans un Orembaie, accompagné de quatre Soldats, & de quelques Orancaies du Pays. Ils partirent de Liſſela, du côté du Sud, en remontant la grande Riviere Way Ila, qui coule le long d'une vaſte Forêt,

ſi épaiſſe & ſi touffue, qu'il falloit comme percer à travers. La premiere nuit, qu'ils paſſerent dans cet affreux déſert, fut ſi froide, qu'à peine pouvoit-on faire du feu, & qu'étant allumé, on le voyoit preſqu'auſſitôt s'éteindre. Des arbres, qui paroiſſoient de la groſſeur d'un Homme, n'avoient qu'un ou deux pouces d'épaiſſeur, tant ils étoient chargé de mouſſe, & ſi freles, que ſouvent lorſqu'on vouloit s'appuyer contre, ils venoient tout-à-coup à ſe rompre. On n'y apperçut aucune eſpece d'animaux, mais ſeulement un grand nombre de Pourceaux qui s'y étoient fort multipliés, parceque les Maures n'en mangent pas la chair. Le lendemain, ils continuerent leur route dans ce Bois, en ſuivant la même Riviere, qu'ils laiſſerent ſur la gauche le troiſieme, pour entrer dans une belle Vallée, où ils s'arrêterent cette nuit là, & ſe repoſerent un peu de leurs fatigues. Après avoir encore employé deux jours à monter & deſcendre de fort hautes Montagnes, avec beaucoup de peines & de dangers, au travers d'une multitude de Sangſues, de la groſſeur du petit doigt, & dont ils étoient cruellement tourmentés, ils arriverent le ſixieme jour près d'une grande Plaine, qui s'étend juſqu'au bord du Lac, dont l'éloignement de la Côte Septentrionale ne leur parut que de cinq à ſix lieues : auſſi n'avoient-ils gueres fait plus de chemin, retardés par les obſtacles qu'ils avoient eus ſans ceſſe à ſurmonter. Ils virent, dans cette Plaine, quelques vergers plantés d'arbres fruitiers comme ceux d'Amboine, & des Cabanes diſperſées, dans une deſquelles ayant paſſé cette derniere nuit, ils trouverent une quantité de Piſang, & des Troupeaux de Pourceaux : mais les Alfouriens, ou Montagnards Sauvages, avoient pris la fuite à leur approche. Cependant ils revinrent le lendemain & leur montrerent l'uſage qu'ils faiſoient de ces Porcs, pour prendre des Sangliers. Ils offrirent aux Hollandois du *Saguweer* à boire. Ces bonnes manieres les engagerent à paſſer deux autres nuits dans la Cabane ; après quoi, ils eſirent une demie journée de marche pour ſe rendre au Lac, dont les bords étoient par-tout fangeux, & couverts de roſeaux en quelques endroits. Selon leur eſtime, il peut avoir une bonne lieue & demi de large. Ses eaux ſont pures, au rapport de Leipſig, qui n'étoit pas d'accord ſur ce point avec les Soldats. On y trouva beaucoup de Canards ſauvages & de Plongeons, mais pas d'autre Poiſſon que des Anguilles. Un méchant canot, fait d'un tronc d'arbre, faillit de renverſer un Soldat, qui s'y étoit haſardé. Les Hollandois crurent remarquer, au milieu du Lac, une petite Ile où croiſſoient quelques broſſailles. On leur fit entendre que pendant les Ouragans il s'y élevoit des vagues comme en pleine Mer. Leur deſſein étoit de mettre à flot quelques pieces de bois, pour pénétrer plus avant ; mais les Alfouriens s'y oppoſerent. En vain Leipſig s'efforça de les y faire conſentir, par toutes ſortes de politeſſes ; il ne put en perſuader que huit, qui l'avoient accompagné depuis le dernier gîte, encore étoient ils farouches, & ſi peu verſés dans la Langue du Pays, qu'on ne pouvoit en tirer de grands éclairciſſemens. Ils ne faiſoient aucun cas des vêtemens qu'on leur offroit, & l'argent ne les flattoit pas plus. Accoutumés, dès leur plus tendre jeuneſſe, à la rigueur du climat, ils n'en reſſentoient pas les incommodités, & marchoient nuds, à la réſerve d'une ceinture d'écorce d'arbre, qui leur couvroit les parties naturelles. On leur vit des ſabres & des couperets ; preuve qu'ils vi-

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

voient en bonne intelligence avec les Habitans du rivage, puiſqu'ils ne pouvoient ſe procurer ces armes d'ailleurs, encore moins les fabriquer eux-mêmes. Ils inviterent Leipſig à boire avec eux le Matakau, ce qu'ils regardent comme une eſpece de ſerment, par lequel ils vouloient s'aſſurer que les Hollandois étoient venus dans de paiſibles intentions, & non pour obſerver leur Pays. Ils ſe défioient que leur but ne fût de les réduire à la ſervitude, qu'ils craignoient plus que la mort.

Le même jour, les Hollandois ſe remirent en marche pour leur retour, & traverſerent d'abord pluſieurs vergers des Alfouriens, le long du Lac, en tirant vers l'Eſt, juſqu'à une Riviere fort rapide, qui, ſelon toute apparence, va ſe jetter dans le Golfe de Cajeli, & ſur le bord de laquelle ils camperent cette nuit. A peine y furent-ils arrivés, qu'ils ſe virent abandonnés de tous les Alfouriens, ce qui les mit dans le dernier embarras. Les Guides qu'ils avoient toujours eus près d'eux, les conduiſirent le lendemain par des Montagnes affreuſes, des Rochers eſcarpés & des chemins épouvantables, inacceſſibles pour des Hollandois. On s'apperçut trop tard qu'on étoit fort mal mené, peut-être à deſſein; mais, dans l'impoſſibilité de retourner en arriere, il fallut faire de néceſſité vertu, & tâcher de s'ouvrir un paſſage cent fois au péril de la vie, ſi l'on ne vouloit périr de faim & de miſere dans les Bois. Le ſoir, on ſe trouva au bord de la Riviere Way Nipel, qui prend auſſi ſa ſource dans le Lac. Les deux jours ſuivans, ils ne purent avancer dans ces Montagnes, à cauſe des groſſes pluies & de l'indiſpoſition de Leipſig, qui étoit d'une extrême foibleſſe; mais ils firent encore trois journées d'une marche ſi forcée, à travers des Bois épais, qu'ils ſe retrouverent enfin ſur le rivage Septentrional, près de l'embouchure du Way Nipel, d'où prenant un Champan de Liſſela, ils ſe rendirent à Cajeli, après vingt jours d'abſence.

Le Gouverneur Van der Stel tente le même Voyage.

Les ſuites de ce Voyage furent ſi malheureuſes pour eux, que pluſieurs en demeurerent perclus, & que pendant long-tems il ne ſe trouva plus de Curieux qui vouluſſent l'entreprendre, juſqu'en 1710, qu'Adrien Van der Stel, Gouverneur d'Amboine, réſolut de le faire en perſonne. La Flotte des Corracores, ſur laquelle il faiſoit ſa tournée étant arrivée à Bouro, il chercha des informations, ſur la route qu'il falloit tenir pour ſe rendre au Lac interne, mais les Habitans, même les plus âgés, n'étoient pas capables de lui donner les éclairciſſemens qu'il deſiroit. Après bien des perquiſitions inutiles, on lui amena un *Orang Touha* de Liſſela, qui déclara avoir entendu dire que le chemin commençoit à la Riviere Way Nipel ſur le rivage de Liſſela, d'où l'on ſe rendoit en deux journées, à une petite Négrerie d'Alfouriens nommée *Fnabo*, & que de là il y avoit encore deux bonnes journées juſqu'à *Wakaholo*, Habitation des Alfouriens voiſins du Lac, qui commerçoient avec ceux de Fnabo, & ces derniers avec les Alfouriens du rivage; ajoutant qu'un de ceux-ci, nommé *Wanebo*, qui alloit ſouvent de Liſſela à Fnabo, pourroit leur en apprendre davantage. Le Gouverneur ayant ordonné qu'on fît avertir cet Alfourien, tandis que la Flotte s'avanceroit de ce côté-là, Wanebo vint à ſa rencontre, près de la Riviere *Way Pouteh*, du reſſort de Tagaliſſa, & promit au Gouverneur de lui montrer le meilleur chemin juſqu'au Lac. On paſſa la nuit dans cet endroit;

endroit ; & le lendemain matin, premier de Novembre, la Flotte continua ſa route vers Liſſela, aux environs de la Riviere Way Nipel, où le Gouverneur, ayant fait mouiller, deſcendit à terre, dans l'opinion qu'on alloit ſe mettre en marche. Mais il fut ſurpris d'entendre dire ici à Wanebo, que le chemin le long de cette Riviere, étoit trop pénible pour des Européens, & qu'il conſeilloit de retourner avec la Flotte juſqu'à la Riviere de Way Pouteh, d'où l'on étoit parti le matin, où l'on trouveroit un chemin beaucoup plus commode & tout auſſi court. On lui demanda pourquoi il ne l'avoit pas fait connoître la veille, au lieu de fatiguer ſans néceſſité les Rameurs ? ſa ſeche réponſe fut qu'il n'y avoit pas penſé. Cependant le Gouverneur jugeant à propos de ſuivre ſon conſeil, les Corracores revirerent de bord, & revinrent à Way Pouteh, où l'on dîna ; & pour animer l'Alfourien, Van der Stel le fit aſſeoir à table à ſon côté. Vers cinq heures, tout le cortege ſe mit en marche, à une portée de mouſquet de la Riviere, qu'ils paſſerent pluſieurs fois. Après s'être avancés environ une lieue & demi, la nuit les obligea de faire halte. Le lendemain, il fallut encore traverſer à tous momens la même Riviere, qui coule en ſerpentant juſqu'au rivage. A une lieue de l'endroit où l'on avoit paſſé la nuit, on trouva une Cabane d'Alfouriens, mais déſerte. On en avoit vu deux la veille, qui n'étoient pas ſi bien bâties. Il y avoit, près de la derniere, un Jardin, abondamment pourvu de diverſes ſortes de plantes. Une demi lieue plus loin, on quitta la Riviere Way Pouteh, pour ſuivre celle de *Roang*, ſur la droite, où l'on rencontra une infinité de rochers, qu'on ne franchit qu'avec beaucoup de peines & de dangers. Enfin, l'on ſe rendit au pié d'une Montagne fort roide, nommée *Flehit* par les Alfouriens, dont l'accès parut d'autant plus difficile que c'étoit une eſpece de ſable mouvant, entremêlé de petits cailloux, qui, venant à ſe détacher au moindre choc, en entraînoient quantité d'autres juſqu'au bas. Cependant on entreprit de monter : mais lorſqu'on fut parvenu à certaine hauteur, comme le chemin empiroit toujours, que les bagages reſtoient en arriere, & que le Guide rioit d'un embarras, qu'il comptoit pour rien au prix des obſtacles qu'on auroit à ſurmonter dans le trajet d'une autre Montagne voiſine, le Gouverneur crut que ce ſeroit tenter l'impoſſible que de vouloir pouſſer plus loin ce Voyage, & les ordres furent auſſi-tôt donnés pour la retraite. Cependant un Sergent nommé Conrard *Keller*, à la tête de ſix autres Hollandois & de quelques Inſulaires, obtint la permiſſion de paſſer outre, & c'eſt ſa Relation qu'on va ſuivre.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Van der Stel eſt obligé d'abandonner ſon deſſein.

Rapport d'un Sergent de ſa ſuite.

» Depuis notre ſéparation du Gouverneur, nous avons trouvé le reſte du
» chemin incomparablement plus pénible. Souvent il nous a fallu grimper
» des rochers, où il ne pouvoit paſſer qu'un Homme de front. Cette re-
» doutable Montagne que nous avions à traverſer, nous avançoit de deux
» jours.

» Le ſix, nous arrivâmes près du Lac. Quand nous manquions d'eau, les
» Maures coupoient un Bambou, & nous préſentoient ſa liqueur, qui ſert
» de boiſſon ordinaire aux Habitans. Nous n'avons vû, ni champs de riz,
» ni marécages ; & les arbres n'étoient pas chargés de mouſſe comme du
» tems de Leipſig, parceque nous étions dans la Mouſſon ſeche, ce qui fait
» d'abord une grande différence. Les nuits étoient auſſi plus tempérées. Ce

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

» que nous trouvâmes de plus remarquable ſur notre route, fut deux petites » Collines, de la forme d'un Canal, remplies d'eau en dedans, & revêtues » en dehors d'une mouſſe épaiſſe, qui, continuellement humectée, produi- » ſoit un effet charmant par la variété de ſes couleurs. Certains Oiſeaux, » d'une beauté parfaite, qui ont le corps de la groſſeur des Serins de Ca- » narie, la tête noire, le col rouge, avec un cercle blanc autour, & les » plumes d'un jaune d'or éclatant, nous firent entendre un ramage des plus » délicieux. Le Lac a environ trois lieues & demie de large. Il eſt preſque » par-tout rond, & peut avoir quinze à ſeize braſſes de profondeur vers le » milieu. On n'y pêche que des Anguilles, groſſes comme la cuiſſe d'un » Homme. Je m'étois mis dans un petit Canot, pour en reconnoître mieux » la ſituation; mais le vent m'obligea bien-tôt de revenir au rivage. Le Lac » eſt ſur la pente d'une Montagne, & l'eau y entre par la Riviere *Rey-Sale*, » avec plus de rapidité qu'elle ne s'écoule dans celle de *Way-Nipel*. J'avois » envie de remonter la premiere de ces deux Rivieres, d'autant plus que » l'Orancaie, qui y commande, étoit deſcendu vers nous; mais les Alfou- » riens refuſerent de m'y conduire, ſous prétexte qu'il pourroit m'arriver » quelque cataſtrophe. Ces Habitans nous parurent doux & ſociables. Ils ne » vivent que d'Anguilles, de Piſang & de racines. Nous n'y vîmes point » d'Arbres fruitiers. Ils n'avoient, ni Bétail, ni Poules, mais ſeulement » quelques Porcs. Nous en achetâmes deux, dont nos Guides ne voulurent » pas goûter, parcequ'il n'étoit pas raiſonnable, dirent-ils, qu'ils mangeaſ- » ſent d'une choſe qui leur avoit été payée. Leurs Maiſons ſont diſperſées, » & l'on n'en trouve jamais plus de trois ou quatre enſemble. La principale » Habitation, qui eſt ſur le bord du Lac, ſe nomme *Wakaholo*. Après y » avoir paſſé la journée du lendemain, nous en partîmes le 8 au matin, & » nous arrivâmes heureuſement, le quatrieme jour, au rivage. On craignoit » qu'il n'y eût des Girofles ſur la Montagne; mais nous n'y en avons » point apperçu. Il faut néanmoins qu'il y ait quelque choſe que les Habi- » tans ne veulent pas nous faire connoître «.

Autre Relation.

Mars, Maître d'Equipage, qui fit ce Voyage la même année, avec le Chef de la Loge de Bouro, en a fait le récit ſuivant à l'Auteur. Le premier jour étant parti de Cajeli dans un Bateau, il vint juſqu'à Way-Nipel, d'où il ne mit que quatre jours à faire le reſte du chemin. A ſon arrivée dans les environs de Wakaholo, il y trouva encore l'Orancaie de cette Habitation, Vieillard aux cheveux gris, qui, trente-deux ans auparavant, avoit accompagné Leipſig ſur le bord du Lac. Selon Mars, ce Lac eſt ſitué deux lieues plus au Sud que dans la Carte, & ſa diſtance du rivage ſeptentrional, ne va pas même à trois lieues. Il lui en donne ſix de circuit, deux de longueur, & une & demie de large: ſa profondeur vers le milieu eſt de vingt braſſes. Mars n'y vit pas cette petite Ile, dont les Inſulaires racontoient des merveilles; mais on voulut lui perſuader qu'elle étoit alors inondée. L'Anguille eſt le ſeul Poiſſon que ce Lac nourriſſe. Les Cercelles & les Canards ſauvages y paroiſſoient en grande troupe, & les Hollandois de la ſuite de Mars en tuerent pluſieurs à coups de fuſil, ſans égard aux repréſentations des Alfouriers, qui ſembloient craindre que cette hardieſſe ne fût punie par quelque violent orage. Les Orancaies des Alfouriens & ceux du

rivage, enfoncerent chacun une baguette dans l'eau, en ſigne de paix & d'amitié. Tous les Habitans des environs étoient accourus pour jouir du ſpectacle. Leur nombre pouvoit monter à cent ſoixante Hommes, quatre-vingts Femmes, & une cinquantaine d'Enfans. Leurs Cabanes diſperſées autour du Lac, forment divers petits Hameaux, dans chacun deſquels on ne comptoit que quinze à vingt perſonnes. Ce ne ſont par-tout que hautes Montagnes, dont le pié commence immédiatement au bord du Lac, ſans laiſſer aucune Plaine entre-deux. Le froid extrême qui regnoit dans ce triſte ſéjour, en augmentoit encore les horreurs. Enfin Mars, n'ayant trouvé que des ſujets de regretter ſes peines, eut du moins la ſatisfaction de regagner le rivage au bout de deux jours, en deſcendant par le Sud; mais il eut à faire une route d'autant plus longue par Mer, pour revenir à Cajeli de l'autre côté de l'Ile.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

II. L'Ile d'*Amblau*, nommée auſſi *Belauw* par les Habitans du Pays, eſt la ſeconde en même ordre, du Département d'Amboine. Elle eſt ſituée au Sud de la Pointe orientale de Bouro, dans la diſtance de deux bonnes lieues, & paroît un peu tournée au Sud-Oueſt & au Nord-Eſt. Sa figure eſt à-peu-près ovale. On lui donne une lieue & demie de longueur, ſur une de large. Anciennement cette Ile étoit fort peuplée, & contenoit juſqu'à quinze Villages, qui par la ſuite des tems ont été réduits à neuf, dont les Habitans montoient à dix-huit cens quinze ames, quatre cens dix-neuf Hommes de Milice, & cent quatre-vingt-trois Datis. Ile d'Amblau.

Les Hollandois ont eu en divers tems, à Amblau, pluſieurs Redoutes, pour tenir en bride les Inſulaires, qui en ont ſouvent maſſacré les Garniſons. Mais depuis bien des années, on s'eſt contenté d'y envoyer une ſimple Garde, d'un Caporal & de trois ou quatre Hommes, qui n'y font pas même un ſéjour conſtant, & qu'on en retire dès qu'on ne les y croit plus néceſſaires.

Le Pays eſt pauvre, & ne produit pas aſſez de Sagu pour fournir aux beſoins des Habitans, qui ſont obligés de faire venir de Bouro leur principale ſubſiſtance. L'Ile eſt remplie de Montagnes, cependant il y a quantité de Rivieres, toutes fort petites. On en connoît onze par leurs noms, & peut-être s'y en trouve-t'il davantage. La Pointe du Sud-Oueſt, que les Hollandois nomment le *Capuchon de Moine*, paroît de loin comme une Ile ſéparée, fort étroite, haute & pierreuſe. Toute la Côte eſt bordée d'une chaîne de rochers.

III. *Manipa*, *Herrea*, *Baſia* ou *Condea*, troiſieme Ile du Gouvernement d'Amboine, a près de quatre lieues en longueur, de l'Eſt à l'Oueſt, & ſa largeur eſt d'environ une lieue & demie. Sa ſituation, entre Ceram, à l'Orient, & Bouro, au Couchant, la met à une égale diſtance de ces deux Iles, qui en ſont l'une & l'autre éloignées de cinq lieues. On comptoit anciennement dans cette Ile, pluſieurs gros Villages, qui pouvoient mettre quatre cens dix Hommes ſous les armes, & fournir deux cens cinquante-ſix Datis. Le nombre des Habitans étoit d'environ ſeize cens; mais les guerres qu'ils ſe ſont attirées par leur perfidie pour les Hollandois, les ont preſque réduits à rien, & ce qui en eſt reſté, a été obligé de venir s'établir ſous le canon de la Redoute *Wantrow*, ou *la Défiance*, dont la Garniſon conſiſte en vingt Ile Manipa.

Hommes, aux ordres d'un Sergent, qui eſt en même-tems Chef de ce poſte. La Compagnie n'en retire aucun profit, depuis que les Girofles ont été détruits; mais il eſt toujours de ſon intérêt d'empêcher que les Inſulaires ne ſe mêlent de ce Commerce. On découvre, dans l'Ile, quatre grandes Montagnes, qui leur ſervoient autrefois d'aziles, & où ils s'étoient bien fortifiés. La redoute *Wantrow* eſt ſituée au Sud de l'Ile. Une lieue plus loin à l'Eſt, on entre dans une Baie, devant laquelle, à une demie lieue du rivage, eſt la petite Ile *Pulo Touhan*, ou *des Pigeons*, ainſi nommée, par la quantité de ces Oiſeaux qu'on y trouve. Le terrein en eſt bas, & environné d'un grand banc de rochers, à l'exception de ſon côté ſeptentrional, où il y a une Anſe toute bordée d'arbres. Au Nord de Manipa eſt une autre Baie, qui répond à la premiere, & à quelque diſtance en Mer une ſeconde Ile, plus petite que l'autre, nommée l'Ile des *Patates*, parceque cette eſpece de racines y croît fort abondamment. Le bout oriental de Manipa, au-delà de ces deux Baies, ſe termine par une Pointe étroite, nommée *Ouwane*, qui s'étend à une lieue & demie, & qui eſt auſſi toute environnée de rochers. Au Nord-Oueſt on a encore la petite Ile *Muskite*, ou des *Moucherons*, qui eſt fort baſſe, & deux autres à l'Oueſt, dont l'une n'eſt qu'un roc eſcarpé, auquel on a donné le nom d'*Ile du Diable*. La pointe occidentale de Manipa, qui eſt à l'oppoſite, porte celui de *Sieel*, ou de *Nourou*. De côté & d'autre de la Redoute regne un grand banc de rochers; ce qui fait que les Vaiſſeaux ſont obligés de mouiller à une lieue du rivage.

Ile des Pigeons.

Ile des Patates.

Ile Muskite.

Ile du Diable.

Ile Kelang.

IV. *Kelang*, quatrieme Ile du Gouvernement d'Amboine, eſt ſituée à deux lieues au Nord de Manipa. Sa forme eſt preſque quarrée. On lui donne une lieue & demie d'étendue; mais à l'un de ſes bouts, elle eſt plus large que longue. On y comptoit autrefois huit gros Villages, qui pouvoient contenir environ ſept cens ames, dont cent quatre-vingts Hommes de Milice, & quatre-vingt dix Datis. Ils dépendoient de trois Bourgs principaux, nommés *Hatapouteh*, *Salatti* & *Kelang*. Leur ſituation avantageuſe ſur des rochers eſcarpés & des Montagnes inacceſſibles, où les Habitans s'étoient fortifiés, les rendoit formidables aux Hollandois. Ils ſont cependant venus à bout de les réduire. Leurs Chefs ont été envoyés à Batavia, & la plupart des Inſulaires tranſportés à Manipa. Cette Ile eſt pauvre, & ne produit que peu de Sagu; mais en échange, on en tire de bon bois de conſtruction, ſurtout des ſapins, dont les Habitans vendent la réſine. Le Pays eſt arroſé par une belle Riviere, qui coule au pié d'une haute Montagne. L'entrée en eſt formée par divers Bancs de rochers. On y voit auſſi une eau interne, nommée *Ala*, qui, de même que la Riviere, ſervoit aux Inſulaires pour y retirer leurs Bâtimens & ceux des Ennemis des Hollandois.

Entre cette Ile & celle de Ceram, ou *Houwamohel*, eſt une autre petite Ile, d'une lieue de longueur ſur un quart de lieue de large, nommée *Pulo Bahi*, ou l'*Ile des Porcs*, qui n'eſt peuplée que de ces animaux, parcequ'on n'y trouve pas d'eau douce. Elle eſt remplie de hautes Montagnes & de Bois. Le petit Détroit, qui la ſépare de la Côte de Houwamohel, a environ un quart de lieue de large. Les Hollandois l'ont nommée *la Paſſe de Naſſau*, parceque la Flotte de Naſſau y paſſa en 1623, pour ſe rendre à Amboine. Le courant y eſt ſi rapide, que les petits Bâtimens ne ſauroient y tenir par le

Ile des Porcs.

moindre vent, ſans ſe mettre en danger d'être briſés contre le rivage. Du côté de Kelang, il y a auſſi une petite Paſſe, beaucoup plus étroite que la premiere.

Ile Bonoa.

V. *Bonoa*, cinquieme Ile du même Gouvernement, eſt ſituée à trois lieues au Nord de Kelang, & deux à l'Oueſt de Ceram. Elle a trois lieues de long, ſur environ la même largeur. Toute l'Ile eſt remplie de Montagnes & de rochers, principalement du côté de l'Oueſt, où l'on trouve une grande Baie, au travers de laquelle eſt une petite Ile, nommée *Nouſſa Boan*, dont le terrein eſt auſſi fort élevé & montueux. Ce rivage offre une eau interne, & deux petites Rivieres, dont les bords étoient autrefois fort peuplés; on comptoit dans l'Ile juſqu'à treize Villages, qui pouvoient fournir trois cens trente hommes de Milice, & cent trente Datis. Le nombre des Habitans montoit à douze cens, dont cinq cens avoient embraſſé le Chriſtianiſme. Ces Inſulaires, à l'exemple de ceux de Kelang, ayant levé l'étendard de la révolte, ont été tranſportés auſſi ſous le canon de Manipa, & leurs Chefs envoyés à Batavia ou ailleurs. Un ſeul Capitaine, dont la fidélité étoit reconnue, obtint la permiſſion de reſter dans l'Ile avec les Chrétiens de ſon diſtrict, & quelques Payſans qui occupoient les hauteurs. Le Pays eſt pauvre, & les Habitans ne vivent que de la culture de leurs terres.

Ile Louhou.

Quoique les Hollandois aient été ſi long-tems en poſſeſſion de Bonoa, ce n'eſt que depuis peu d'années qu'ils ont découvert avec beaucoup de ſurpriſe, que cette Ile eſt diviſée par un bras de Mer en deux parties, dont la plus conſidérable, ſituée du côté de Houwamohel, porte le nom de *Louhou*, & l'autre eſt proprement l'Ile de *Bonoa*, qui n'a jamais été habitée, parceque le terrein en eſt fort pierreux. Mais elle ſervoit de retraite aux Inſulaires, qui, par cette raiſon, tenoient la choſe ſecrette. Tandis que les Hollandois faiſoient la garde d'un côté, les Bâtimens de leurs Ennemis s'échappoient entre ces ces deux Iles; ce qu'on ne comprenoit pas autrefois.

Ile de Ceram.

VI. *Ceram*, la ſixieme & la plus grande de toutes les Iles du Gouvernement d'Amboine, a ſoixante lieues de long, de l'Eſt à l'Oueſt, & douze à quinze lieues de large en quelques endroits. On la diviſe en grande & petite Ceram. L'ordre de la Deſcription demande que nous commençions par cette derniere partie, qui eſt la plus occidentale. On lui donne communément le nom de *Houwamohel*; mais, dans les Auteurs Portugais, elle eſt connue ſous celui de *Veranola*. Son étendue, du Nord au Sud, eſt d'environ dix lieues, & ſa plus grande largeur de quatre à cinq lieues. C'eſt une Preſqu'Ile, qui tient à Ceram par une langue de terre d'une petite lieue de large, qu'on nomme le *Pas de Tanouno*. La pointe méridionale de Houwamohel, appellée *Sihel*, & par les Hollandois *de drooge ryſthoek*, n'eſt qu'à deux lieues de la Côte Hitto. L'abord en eſt dangéreux, à cauſe des rochers dont cette pointe eſt compoſée, & qui paroiſſent comme une muraille, de ſes deux côtés, ſans aucun mouillage à une bonne diſtance. On ne trouve point d'eau dans les environs. On comptoit anciennement, dans cette Preſqu'Ile, une quarantaine de Villages, qui dépendoient de trois Bourgs principaux, nommés *Cambello*, *Leſſidi* & *Louhou*. Les deux premiers étoient ſitués à l'Oueſt, & le dernier à l'Eſt. Cambello fut d'abord le centre du Commerce des Clous de Girofle, que les Habitans de ce Bourg ſe vantoient d'avoir

Houwamohel.

Pas de Tanouno.

Cambello.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

apporté, les premiers, des Iles Moluques dans celle d'Amboine. Les Nations étrangeres, attirées par cette précieuſe marchandiſe, y abordoient en foule, malgré les incommodités de la Rade. Avant ce tems, Leſſidi l'emportoit beaucoup ſur Cambello; mais Louhou étoit, à divers égards, le plus conſidérable des trois, & c'eſt là que les anciens Gouverneurs pour le Roi de Ternate avoient établi leur réſidence ordinaire, juſqu'en 1620, qu'ils ſe retirerent à Lucielle, pour s'y fortifier contre les Hollandois. Cependant, en ayant été chaſſés en 1637, ils revinrent occuper leur premier poſte.

Leſſidi, Louhou.

Les Hollandois ont eu, à Cambello, un Fort de pierre, nommé *Hardenberg*, un autre à Leſſidi, un troiſieme à Louhou, nommé *Overburg*, & un quatrieme entre Cambello & Leſſidi; ſans compter trois Forts de bois, ou Loges enfermées de paliſſades, dans d'autres endroits plus éloignés. Après le maſſacre général de leurs Garniſons, arrivé en 1651, & le dépeuplement de Houwamohel dont il fut ſuivi en 1655, il n'eſt reſté de toutes ces Places que la Forteresſe d'Overburg, qui occupe un eſpace de cinquante-quatre piés en quarré, & où la Compagnie entretient une Garniſon de vingt Soldats, ſous les ordres d'un Sergent qui releve du Commandant de la Côte Hitto. Cette Garde eſt chargée de viſiter continuellement le Pays, pour détruire tous les arbres d'Epiceries, qui s'y trouvent encore en grand nombre. Elle doit auſſi donner une attention particuliere aux entrepriſes du dehors, & veiller ſur le bois de Sagu de la Compagnie, qu'on a coutume d'affermer, pour trois ans, à quelques Bourgeois d'Amboine.

Forts Hollandois.

De Louhou relevoient tous les Villages de la Côte orientale de Houwamohel, au nombre de dix-ſept, qui y portoient leur Girofle à vendre. Au Nord de ce Bourg, la Negrerie de *Serolauw* avoit dans ſon diſtrict des arbres dont on recueilloit juſqu'à un Bahar, ou cinq cens cinquante livres de Clous. Laala, où les Hollandois avoient élevé un Fort de bois, étoit renommé par ſes Forêts de Sagu, qui s'étendoient au delà de Locki, autre lieu célebre, dont les Gouveneurs de Ternate avoient fait une de leurs plus fortes Places. Luciela ne l'étoit pas moins, par ſa ſituation avantageuſe. Depuis le Cap de ce nom, qu'on appelle auſſi *Houlong*, la Côte tourne au Sud-Oueſt, & ſe rétrécit d'une lieue en largeur vers Louhou, d'où elle court au Sud juſqu'à la Pointe de Sihel, dans la diſtance d'environ quatre lieues, & forme encore quelques autres petites Pointes & Baies, dont la principale eſt celle de *Pica*, que les Hollandois ont nommée la Baie de *Coeſcoes*, & qui étoit autrefois le rendez-vous de la Flotte des Coracores.

Côte orientale d'Houwamohel.

Quand on a paſſé la Pointe de Sihel, à deux lieues & demie au Nord ſur la Côte occidentale, le premier objet digne d'attention que préſente le rivage, eſt un grand roc, connu ſous le nom de *Batou-Loubang*, au pié duquel la Nature ſemble avoir pris plaiſir à former divers Antres, fort profonds, dont l'extérieur reſſemble aſſez aux portes d'une Ville avec ſes murailles. Ces grottes ſervent à ceux qui, ſurpris par la nuit, ne trouvent pas d'autre retraite pour attendre le retour de la lumiere, quoique le ſéjour en ſoit affreux, & dangereux même, par les Serpens & d'autres Bêtes venimeuſes qui s'y trouvent. Deux petites lieues plus loin, on arrivoit au fameux Bourg de Cambello, ſéparé de celui de Louhou par une haute Montagne, au tra-

vers de laquelle les Habitans ſe rendoient, en moins de deux heures, de l'un à l'autre rivage. De la Pointe de Sihel, juſqu'ici, dans l'étendue d'environ quatre lieues, le Pays même n'en a pas tout-à-fait une de largeur; mais, au-delà de Cambello, la Côte s'avance bientôt de deux, de trois, & enfin d'environ quatre lieues à l'Oueſt. Une lieue & demie au-delà de ce Bourg, étoit ſitué Leſſidi, derriere deux grandes Montagnes. A même diſtance, au Nord de Leſſidi, étoit le Bourg d'*Erang*, dans une contrée dont les charmes naturels retracent l'idée d'un Paradis terreſtre. La belle Riviere Ajer-Mira, n'en eſt éloignée que d'une demie lieue. Le Pays continue de s'élargir à l'Oueſt, pendant une lieue & demie, vers la Pointe qui forme la Paſſe de Naſſau, entre Houwamohel & l'Ile des Porcs. Après cette Pointe, la Côte court à l'Eſt, & les terres vont toujours en rétréciſſant, par quantité de petites Baies & Pointes, juſqu'au Pas de Tanouno. A trois lieues d'Ajer Mira, au Nord-Eſt, on trouvoit *Aſſahoudi*, Village dont les Habitans s'étoient rendus redoutables à leurs voiſins par leurs Pirateries. Les Hollandois ne ſont parvenus à les détruire, qu'après bien des peines & des pertes, autant à cauſe des ſecours qu'ils recevoient des Macaſſars, des Malais, des Ternatois, &c. que par la quantité de Forts dont ils s'étoient couverts, & par la difficulté qu'il y avoit à les ſuivre dans leurs retraites ſouterraines & imperceptibles, au pié de la Montagne, d'où ils faiſoient des ſorties continuelles ſur leurs Ennemis, & toujours avec quelque nouvel avantage. Au devant de cette Montagne, on a en Mer pluſieurs petites Iles, dont la principale porte le nom de *Nouſſa-Nitou*, Ile du Diable, autrefois défendue par un Fort. Les autres ſont plus au Nord-Eſt, vers la Pointe de Tapi, qui eſt entre deux Baies aſſez profondes, nommées *Gyſels* & *Hatahouli*, dont la derniere forme, dans les terres, pluſieurs mares d'eau ſingulieres, au-delà deſquelles eſt un grand Lac interne, nommé *Tehoumina*, qui s'écoule dans la Mer par des Canaux ſouterrains, à travers quelques rochers. Toutes ces eaux ſont remplies de Caymans. Le terrein, juſqu'au Pas de Tanouno, eſt fort marécageux, & n'offre rien de plus remarquable.

On prétend que le nombre des Habitans de Houwamohel montoit autrefois à douze mille, dont deux mille trente hommes de Milice & mille quarante-cinq Datis. Leurs débris ont été tranſportés à Amboine, & dans d'autres Iles voiſines; de ſorte que le Pays eſt entierement deſert, quoique ce ſoit une des plus fertiles Contrées des Indes.

La grande partie de Ceram ſe diviſe auſſi en Côte ſeptentrionale & méridionale. Sa longueur eſt de cinquante lieues, ſur environ quinze de large. Au Nord du pas de Tanouno, la Baie, qui le forme du côté de l'Oueſt, eſt toute parſemée de Bancs de rochers & de petites Iles, dont la principale, nommée *Nouſſa Ela*, n'a pas moins d'une lieue d'étendue; mais elle eſt ſans eau & ſans Habitans. Son rivage extérieur eſt garni d'un Banc de rochers. A l'Orient, le Canal qui la ſépare de la Côte de Ceram, ſe trouve reſſerré par un autre Banc, d'une lieue de largeur, qui regne devant une Pointe étroite & longue de cinq quarts de lieue du Nord au Sud, derriere laquelle eſt une petite Anſe, qui en fait comme une Preſqu'Ile. Au-delà de ce Banc, que les Inſulaires nomment *Hatouaſſa*, on entre dans une Baie qui s'étend du Sud-Eſt au Nord-Oueſt, à la diſtance d'une petite lieue en quarré, tu-

Grande Ceram.

Ile Nouſſa Ela.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

minée par une Pointe droit à l'Oueſt ; & lorſqu'on a paſſé cette petite Pointe, on rencontre la Baie de *Cawa*, qui eſt fort ſpacieuſe. La petite Ile *Toppers Hoedje*, ou *Nouſſa-Camou*, n'en eſt guerres éloignée. On voit, dans tous ces parages, quantité de *Doujongs*, ou Vaches Marines, que quelques-uns prennent pour des Sirennes. Entre la Riviere de *Cawa* & celles de *Wayholo*, à une lieue l'une de l'autre, on trouve encore une Baie, à peu près de la même forme que la précédente, & ſuivie auſſi d'une Pointe fort étroite. Celle qui ſuit eſt nommée la Pointe de *Calouway* ; & c'eſt ici que commence la Côte ſeptentrionale de Ceram. Elle eſt ſi peu fréquentée, qu'il ſuffit d'en indiquer les principaux lieux.

Ile Nouſſa-Camou.

Côte ſeptentrionale de Ceram.

Deux lieues à l'Eſt de la Pointe de Calouway, on trouve *Nuniali*, Village fort peuplé, ſur la pente d'une Colline, à quelque diſtance du rivage. Ses Habitans ſont d'une extrême arrogance & ne veulent dépendre de perſonne. Leur Orancaie prend le titre de grand Adminiſtrateur, & préſide à une des Aſſemblées générales du Pays. *Bolela* eſt à une lieue de Nuniali, près d'une petite Baie, entre deux grandes Rivieres, au pié d'une haute Montagne qui reſſemble à un Château ruiné, & ſur laquelle on voit pluſieurs Habitations des Alfouriens, qui s'étendent encore, par quelques Hameaux diſperſés, dans l'eſpace d'environ deux lieues ; mais pendant cinq autres lieues, on ne trouve plus qu'un rivage déſert juſqu'à Louhou, où la Côte forme une grande Pointe, nommée *Cara*, au-devant de laquelle ſont les cinq petites Iles *Nouſſa-lima*. Au Nord-Oueſt on a encore celle de Nouſſa Ela, qui eſt un peu plus conſidérable.

Pointe de Cara.

A l'Eſt de la pointe de Cara, au-delà d'une grande Riviere, eſt le Village de *Paa*, qui donne ſon nom à toute cette contrée. Enſuite vient la Baie de *Hatouwe*, qui a quatre ou cinq lieues de long, & deux de profondeur dans les terres. A droite, en y entrant, on trouve la petite Ile *Calecale* ; & une lieue plus loin à l'Eſt, deux autres nommées *Soynomi* & *Moti*, peu éloignées du rivage. *Hatouwe* & *Liſſabatta*, les deux principales Negreries de cette Côte, ſont ſituées à une lieue delà, dans un des plus beaux diſtricts de l'Ile. Hatouwe eſt renommée par ſon grand Commerce de Sagu, dont quantité de Bâtimens viennent chaque année y faire leur charge. Les Habitans de Liſſabatta, qui conſiſtent dans un mêlange de différens Peuples étrangers, ont donné de tout tems beaucoup d'embarras aux Hollandois. Ils ont ſouvent changé de ſéjour, exerçant une tirannie inſupportable ſur les Villages voiſins. *Saway*, autre Negrerie conſidérable, eſt éloignée d'une lieue à l'Eſt d'Hatouwe. Après la Pointe qui eſt au-delà, on rencontre deux petites Iles, nommées *Nouſſa Oulat*, & deux bancs de ſable au-delà de la Baie de *Salouway*. Deux lieues plus loin, toujours à l'Eſt, coule le Fleuve *Sapalewa*, fameux par l'Aſſemblée générale qui ſe tient aux environs, & dont l'Orancaie de Nuniali eſt le Préſident, ou le principal des Chefs Alfouriens de cette Côte. Près de la Pointe orientale de la Baie de Salouway, nommée *Hatou Alau*, on a la Negrerie de *Purmata*, entre celles de *Toulouſey* & *Hatilen*, qui en dépendent, de même que deux autres, plus loin dans les terres. Toutes ces Negreries ſont en poſſeſſion d'un grand Commerce de Sagu, principalement Toulouſey, où la Rade eſt fort bonne. Purmata fait auſſi un trafic conſidérable, avec les Papous de Miſſoval, qui y viennent vendre

vendre des Eſclaves, de beaux Oiſeaux de Paradis, & d'autres marchandiſes. Leur rendez-vous eſt à Hote, à quinze lieues de la pointe de Hatou Alau. Il y a ici une grande Riviere, qu'on peut remonter pluſieurs milles dans l'intérieur du Pays. Elle ſort d'une haute Montagne, qu'on nomme *le Capuchon de Moine*, parcequ'elle en a preſque la figure. Ce diſtrict fut donné en 1699, par la Compagnie Hollandoiſe, au Roi de Tidor, qui n'en prit cependant poſſeſſion que dix ans après. A deux lieues & demie en Mer, au Nord-Nord-Eſt de la Riviere de *Hote*, on a le banc de Louwarde, qui eſt redoutable pour les Mariniers. Trois lieues à l'Eſt de Hote, la Côte commence à tourner au Sud-Eſt & enſuite au Sud, où dans l'étendue de huit lieues on trouve encore pluſieurs Rivieres, juſqu'à la grande Baie de *Warou*, large de trois ou quatre lieues, & profonde de deux. Cette Baie donne ſon nom à un Village aſſez peuplé; mais ſes Habitans ſont encore très farouches. A deux lieues au Nord-Eſt de la Côte, mais à quatre de Warou, on découvre la petite Ile de Leuwarde, longue de deux lieues, & large en quelques endroits de quatre. Au Sud, à une lieue delà, ſont deux autres Iles un peu plus grandes, dont la principale, nommée *Pulo Akat*, eſt proche de la Pointe orientale de Warou, à l'embouchure de la grande Riviere *Ajer Maſin*, nom qui ſignifie Riviere ſalée. Ces trois Iles ſont déſertes, & environnées de Bancs de rochers, dont celui qui borde les deux dernieres s'étend encore quatre lieues au Sud-Eſt, le long de la Côte, où l'on ne trouve plus d'Habitations juſqu'à une Pointe ſur laquelle eſt ſitué le beau Village de *Rarakit*, au pié d'une haute Montagne couverte d'arbres. Cette Negrerie a toujours été un nid de Pirates, formé de transfuges de diverſes Nations, qui ont ſouvent cauſé de l'embarras aux Gouverneurs d'Amboine. Plus avant dans les terres, on découvre une Montagne dont le ſommet eſt plat, & qui ſe diſtingue des autres par ſa prodigieuſe hauteur. Les Inſulaires la nomment *Salangur*, & les Hollandois le Mont de la Table. Depuis Rarakit, la Côte court par une petite Baie droit au Sud, l'eſpace de quatre ou cinq lieues. La beauté de ce rivage le rend fort peuplé, & l'on y voit pluſieurs gros Villages, entr'autres *Kien*, où ſe tient chaque ſemaine un Marché général de cette Contrée. Au devant de la Baie, à quatre lieues en mer, on rencontre un grand Banc de ſable nommé *Modrang*. Sur la Pointe Sud-Oueſt de l'Ile, on voit encore quelques Négreries, près d'une Crique qui ſépare Ceram de *Keſſing*, petite Ile d'une lieue & demi de longueur ſur demi lieue de large, & qui ſe termine en pointe à ſon bout Oriental. De Keſſing dépendent huit Habitations, formées par un amas de différens Peuples, d'un fort méchant caractere. Ils font un grand Commerce avec les Habitans de la Nouvelle Guinée, auxquels ils portent des boîtes garnies de coquillages blancs, & diverſes ſortes de colifichets, en échange pour d'autres marchandiſes, dont ils tirent un profit conſidérable. Les Chaloupes que les Gouverneurs d'Amboine & de Banda envoient preſque tous les ans, pour croiſer dans ces Parages, les privent en partie de celui qu'ils trouvoient autrefois dans le commerce clandeſtin des Clous de girofle & de Muſcade. Auſſi ne peuvent-ils le pardonner à la Compagnie, & dans toutes les occaſions, ils en font éclatter leur reſſentiment.

Baie de Warou.

Ajer Maſin, ou Riviere ſalée.

Mont de la Table.

Ile de Keſſing.

Avant que de paſſer à la Côte Méridionale de Ceram, le voiſinage de

Ile Ceram Laout.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Ceram-Laout, le ſeptieme des onze Gouvernemens d'Amboine, invite à n'en pas remettre la Deſcription plus loin. Cette Ile eſt ſituée à l'Eſt de la Pointe de Keſſing, dans la diſtance d'environ une lieue. On lui en donne près de deux de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt, ſur une de large. Le terrein en eſt élevé, montueux, & n'a pas d'autre eau que celle qui ſe tire des Puits. Son côté Septentrional offre une aſſez belle Baie; mais toute l'Ile eſt environnée d'un large Banc de ſable, qui s'étend de plus de quatre lieues à l'Eſt, & ſur lequel on voit pluſieurs autres petites Iles, telles que *Maar*, *Pulo*, *Geſſer*, *Warlau*, *Nouſſa Ngarat*, *Kivar*, *Kanali*, *Makoka*, *Watteou Matta*, *Matta Wouli*, *Kidan*, *Neding*, *Noukous*, *Grages*, *Koan* & *Magat*, qui n'ont rien de plus remarquable que leurs noms, ſi ce n'eſt qu'elles ſervent de retraite aux Papous. Au Sud-Eſt, on a les Iles *Tenimbar* & *Goram*, qui ſont proprement du reſſort du Gouvernement de Banda.

Autres petites Iles.

L'Ile de Ceram-Laout eſt à préſent déſerte; & ſes anciens Habitans, qui ſont auſſi un amas de différentes Nations, ſe ſont joints à ceux de Keſſing, dont ils ont pris les mœurs & les manieres. Ils compoſent onze Diſtricts, chacun deſquels a ſon propre Orancaie, & qui ſont diſtingués les uns des autres par des privileges particuliers de Commerce. Les Hollandois leur ont fait la guerre en 1633, & la ſoumiſſion de ces Peuples à la Compagnie fut ſuivie de la deſtruction de tous leurs Girofles.

Côte méridionale de Ceram.

Revenons à la Côte Méridionale de Ceram, ſous laquelle on comprend ordinairement Keſſing, quoique mal à propos, puiſque cette Ile eſt ſur la Pointe Sud-Oueſt de la grande, où ſont ſituées ſes principales Habitations. Cette Pointe forme comme une autre Ile, qui dépend de celle de Keſſing, dont les bornes s'étendent à deux lieues & demi à l'Oueſt, juſqu'au Village de *Gouli-gouli*, ſitué ſur une petite Baie, à l'Eſt de laquelle on découvre un roc rond, nommé *Solothay*, peu éloigné du rivage, & ſur lequel les Habitans de Gouli-gouli s'étoient autrefois fortifiés. Après en avoir été chaſſés en 1659 par les Hollandois, qui y bâtirent un mauvais petit Fort, nommé *Oſtende*, ces Inſulaires en ont repris poſſeſſion; & c'eſt là que leur Orancaie fait ſon ſéjour ordinaire. Au-devant de la Pointe Occidentale de cette Baie, on a la petite Ile *Pulo-Goſſa*, & depuis Gouli-gouli juſqu'à Keſſing, un grand Banc de ſable, d'une lieue d'étendue. C'eſt ici proprement que commence la Côte Méridionale. On la diviſe en quatre parties ou Diſtricts, qui de l'Eſt, ou de Gouli-gouli à l'Oueſt, ſont *Goumilan*, *Kottarouwa*, *Silan-Binauwer* & *Silan* ou *Selan*, outre une cinquieme partie, depuis cette derniere juſqu'au Pas de Tanouno. Le premier de ces Diſtricts offre une Montagne qui eſt la plus haute des environs, & cinq ou ſix Habitations peu conſidérables. Le ſecond eſt plus peuplé; il contient deux Bourgs, *Kelibon* & *Kellimori*, dont chacun a ſon Roi, ceints tous deux de murs, & ſéparés par une belle Riviere, de laquelle cette Contrée prend ſon nom. Leur Commerce conſiſte principalement en Sagu, qu'on y trouve en abondance. Les Maures, qui habitent ces deux Bourgs, ſont aujourd'hui plus civiliſés qu'ils ne l'étoient autrefois; ce qu'on attribue à l'uſage de la langue Malaie, qu'ils parlent fort bien. Six lieues plus loin à l'Oueſt, on a le Village de *Tobo*, ſitué ſur un rocher fort haut, & ſi roide, qu'on n'y peut monter que par une échelle. Ce roc s'avance aſſez loin en Mer, &

Sa diviſion.

paroît une Ile ſéparée, que les vagues battent de trois côtés. Les Habitans de Tobo ont été néanmoins obligés de deſcendre ſur le rivage, où ils forment une belle Habitation, commandée par un *Sangagi*, ou Duc, qu'on dit plus puiſſant que le Roi de Kelibon, dont la domination s'étend juſqu'à la Baie de Warou, de l'autre côté de l'Ile. On ajoûte que ce Sangagi peut mettre juſqu'à quatre mille Hommes en campagne; mais ce nombre ſemble fort exagéré. Cependant il eſt certain qu'en 1709 on l'a vu paroître, dans une Cérémonie publique, accompagné de quatre cens Hommes, tous armés de mouſquets. Il compte une vingtaine de Villages Alfouriens dans ſon Domaine.

Une lieue à l'Oueſt de Tobo, on a *Hatoumeten*, qui eſt compoſé de trois Négreries. Le Pays abonde en Sagu, que les Inſulaires de Banda, qui n'en ſont qu'à quatorze ou quinze lieues, vont charger dans leurs Pirogues. Tous les Villages, qui ſont entre Hatoumeten au Sud de Ceram, & Warou au Nord, appartiennent au Roi de Tidor, en vertu d'une ceſſion de la Compagnie Hollandoiſe. A trois lieues du premier de ces Villages, on a la puiſſante Négrerie de *Werinama*, une des principales de cette Contrée, commandée par un Roi, & ſituée ſur la Pointe Orientale de la grande Baie de Haja, au haut d'une Colline où les Habitans ſe ſont bien fortifiés. Au-delà de cette Pointe, on arrive ſur les bords d'une belle Riviere, nommée *Beirou*, au-devant de laquelle eſt une petite Ile, éloignée de deux lieues du rivage. En 1648, les Hollandois ont découvert & détruit, dans les environs, quatre beaux Bois d'Epiceries, qui contenoient plus de quatre mille arbres, ſoit de girofle ou de noix muſcades. On compte ſeize lieues de Keſſing juſqu'à Werinama, où commence *Selan*, quatrieme partie de cette Côte, qui, ſuivant le témoignage des Nationaux, a donné ſon nom à toute l'Ile. La Baie de Haja a près de huit lieues d'étendue. Ses principales Négreries ſont *Hattehahou*, dont dépendent pluſieurs Habitations d'Alfouriens, diſperſées fort loin dans les terres; *Tolouti*, puiſſant Village, ſitué ſur une Colline qui rend ſes Habitans fort préſomptueux; *Laymou*, qui ne lui cede ni en force, ni en nombre d'Hommes; *Tehouwa*, *Folin*, & *Teleſay*, qui ſont un peu moindres. Le rivage fournit de beaux bois de conſtruction. Cette Contrée eſt auſſi la plus élevée de Ceram; & ſes montagnes, qui ſe voient à ſeize ou dix-ſept lieues en mer, s'étendent par une chaîne à travers le Pays, juſqu'à Hota, de l'autre côté de l'Ile. A l'extrêmité Orientale de la Baie eſt le Village dont elle emprunte le nom, ſitué à deux lieues de la grande Riviere *Way-Ila*, ſur une pointe haute, garnie d'un banc de ſable qui en rend l'approche difficile. Les Habitans de ce beau Village font profeſſion du Mahométiſme, parlent mieux la langue Malaie que les autres Ceramois, & paſſent pour les plus ſpirituels de cette Côte. A cinq lieues & demi de la Pointe Aja, on trouve une autre Négrerie de Mahométans, nommée *Tami-lau*, ſur un beau Gôteau qui joint le rivage; ſes Habitans ſont plus blancs & de plus haute ſtature que ceux des autres parties de l'Ile, & la langue Malaie leur eſt auſſi familiere. Ce Diſtrict ſe fait remarquer par ſes beaux bois, & par la quantité de ſes arbres fruitiers. Deux bonnes lieues au-delà de Tamilau, on trouve une autre Négrerie aſſez conſidérable, nommée *Sepa*, ſur une grande Baie aſſez incommode; & cinq lieues plus loin

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

ſe préſente la Pointe de Coak, où les Hollandois ont eu autrefois un Fort de bois nommé *Harder Wyk*, qui ne ſubſiſte plus. On entre enſuite dans une ſpacieuſe Baie nommée la Baie d'*Elipapouteh*, du nom d'un Village qui eſt ſitué preſqu'au milieu. En deça ſont trois autres Villages qui ont embraſſé le Chriſtianiſme, il y a plus de cent ans, de même qu'Elipapouteh, dont les Habitans pouvoient équiper anciennement dix Corracores. La Compagnie Hollandoiſe en a tiré en tout tems de fort bons ſervices. On les employoit comme Ambaſſadeurs auprès des Alfouriens, pour les engager à deſcendre de leurs Montagnes lorſqu'on avoit beſoin de leurs ſervices. A l'Oueſt de cette Baie & une lieue d'Elipapouteh, on a la grande Riviere *Ajer-Talla*, qui ſe jette dans la mer par deux embouchures. C'eſt ſur ce Fleuve que ſe tient la grande Aſſemblée des Alfouriens du côté du Sud. La Baie d'Elipapouteh ſe termine à la Pointe *Touwa*, qui eſt à trois lieues de celle de Coak. D'ici la Côte s'étend cinq lieues au Sud-Oueſt, juſqu'à la Pointe de *Camarien*. Sur celle de Touwa, on a les Villages de *Haley* & de *Latou*, qui ſont ſuivis de quatre autres, tous Maures, & dont deux ſe diſtinguent par leurs ouvrages d'Orfevrerie. Plus loin eſt le Village de *Roumakay*, où le Padi de ce Diſtrict fait ſa demeure. C'eſt auſſi un beau grand Village ſitué ſur la Pointe de même nom, à l'Oueſt de laquelle on en trouve encore deux peu conſidérables; & le reſte de cette Côte, qui court ici au Nord-Oueſt, eſt entierement déſert juſqu'à *Caybobo*, Bourg autrefois puiſſant, dont les Habitans ſont toujours reſtés fidellement attachés aux Hollandois. Au Sud de Caybobo, à une portée de fuſil du rivage, on voit une petite Ile nommée *Nouſſa-Oula*, qui ne conſiſte preſque qu'en un rocher & une montagne aride. Une lieue au Sud du Village, après avoir paſſé un petit Banc de ſable; on rencontre une autre Ile ronde, d'environ une demie lieue dans cette forme, & qui n'eſt peuplée que de Ramiers, d'où elle tire le nom de *Nouſſa-Caſſa*, Ile des Pigeons: on y trouve auſſi une grande quantité de Tortues. De Caybobo, la Côte court de plus en plus au Nord, l'eſpace d'une lieue & demie. Elle tourne enſuite une lieue à l'Eſt, & encore une droit au Nord, par-tout avec un Banc de rochers aſſez large. Tanouno, où nous avons fini la Deſcription de Houwamohel, eſt éloigné de Caybobo d'environ quatre lieues. La Baie de Tanouno n'a pas moins de deux lieues de profondeur, ſur autant de large du Sud au Nord. De ce Village dépendent neuf autres petites Habitations. Au Sud on a deux grandes Rivieres, nommées Gouli-gouli & Eri, dont la premiere eſt infeſtée de Caymans. C'eſt ſur les bords de l'autre, que ſe tient la troiſieme Aſſemblée des Alfouriens. Lorſqu'ils veulent faire une invaſion dans la preſqu'Ile de Houwamohel, ils ſont obligés d'en demander la permiſſion à ceux de Tanouno, qui ſont abſolument maîtres de ce paſſage.

Intérieur de l'Ile de Ceram.

Juſqu'ici, on n'a fait que parcourir les Côtes de Ceram. L'intérieur de l'Ile contient encore une infinité de Villages & de Hameaux, habités par des Peuples d'une eſpece toute différente de ceux du rivage. Ce ſont les Alfouriens, ou Montagnards ſauvages, qu'on a déja nommés pluſieurs fois, & dont on fera bientôt connoître les uſages & les mœurs. Obſervons uniquement ici qu'ils ſont gouvernés par trois Rois principaux, deſquels relevent tous les autres, en qualité de Vaſſaux. La domination de *Raja Siſcoulou*

s'étend derriere Bolela au Nord, juſqu'à Tanouno, & encore plus au Sud; celle de *Raja-Sahoulau*, qui eſt le plus puiſſant, commence à l'Eſt des Domaines du premier; & celle de *Raja-Soumiet*, aux environs de la Baie d'Elipapoureh. Mais il n'eſt gueres poſſible de déterminer au juſte leurs limites du côté de l'Orient, où l'on a pluſieurs autres Peuples, qui ne ſont pas même connus, & qui ne deſcendent jamais ſur le rivage.

Le nombre des Habitans de Ceram, autant que ce dénombrement eſt poſſible, ne monte, ſuivant l'Auteur, qu'à environ quinze mille, dont près de cinq mille capables de porter les armes, & ſeize cens Datis; ce qui ne differe pas beaucoup de l'ancien nombre des Habitans de Houwamohel, quoiqu'en longueur & en largeur Ceram ait bien quatre fois autant d'étendue.

Ile Nouſſa-Laout.

VIII. Nouſſa-Laout, huitieme Ile dans l'ordre de notre diviſion, parcequ'elle eſt la plus éloignée des trois qui nous reſtent à décrire, releve du Comptoir de l'Ile Honimoa, ſituée à une lieue & demi au Nord-Oueſt de la premiere, à laquelle on donne environ la même étendue du Sud au Nord. Sa largeur eſt ſeulement d'une lieue. Elle eſt, preſque par-tout remplie de Montagnes: on compte, ſur ſon rivage, ſept grands Bourgs, deux deſquels *Titauway* & *Amet*, ſont gouvernés par des Rajas, ou Rois, & les autres par des *Patis*, ou Comtes; le nombre des Habitans monte à quatre mille cent ſoixante & dix-huit, dont environ douze cens capables de porter les armes, & quatre cens Datis; nombre fort conſiderable pour une ſi petite Ile. Avant que ces Peuples connuſſent le girofle, dont ils tirent aujourd'hui leur ſubſiſtance, ils ne vivoient que de leurs pirateries, mangeoient les corps de leurs ennemis, & marchoient nuds, à la réſerve d'une ceinture. C'eſt des Portugais qu'ils ont appris à ſe vêtir, & des Hollandois qu'ils ont reçu les lumieres de l'Evangile: mais la profeſſion qu'ils font d'être Chrétiens, n'empêche pas qu'ils ne reviennent quelquefois encore à leur ancienne barbarie. L'Auteur en rapporte des exemples, qui font voir que la chair humaine a toujours de grands appas pour eux, lorſqu'ils trouvent l'occaſion de s'en raſſaſier ſans témoins. Le Roi de Titaway, vieillard de ſoixante ans, lui avoua en 1687, que dans ſa jeuneſſe il avoit mangé pluſieurs têtes de ſes Ennemis, après les avoir fait rôtir ſur des charbons, ajoutant qu'entre toutes les viandes il n'y en avoit pas de ſi délicate, & que les plus friands morceaux étoient les joues & les mains. En 1702, un vieux Meſſager du Conſeil d'Etat d'Amboine, originaire de cette Ile, & d'ailleurs fort honnête homme, fut convaincu d'avoir enlevé du gibet & mangé un bras du cadavre d'un Eſclave, dont l'embonpoint l'avoit tenté. Il fut puni par une amende de cinq cens piaſtres; heureux d'en être quitte à ſi bon marché. Il y a des Ordonnances très ſeveres pour réprimer cette horrible paſſion, & de tems en tems on a ſoin de les renouveller. Il ſe trouve, dans l'Ile, une eſpece de terre ſigillée, blanche, tirant beaucoup ſur le gris, qui, détrempée dans l'eau, forme comme un ſavon que les Femmes du Pays mangent avec goût, quoique celles des autres Iles n'en faſſent pas le même cas, parceque cette terre leur paroît trop graſſe & trop viſqueuſe.

Anthropophages.

Ile d'Honimoa, ou d'Uliaſſer.

IX. Honimoa, neuvieme Ile du Gouvernement d'Amboine, eſt communément nommée *Liaſe* par les Inſulaires, & par les Hollandois *Uliaſſer*, nom qu'ils donnent auſſi, comme on l'a fait remarquer, aux Iles d'Oma &

Digitized by Google

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

de Nouſſa Laout. Honimoa eſt ſituée au Nord-Oueſt de cette derniere Ile ; à la diſtance d'environ une lieue & demie, & à cinq de la Pointe orientale d'Amboine. Du côté de l'Oueſt, elle eſt ſéparée de l'Ile d'Oma par un Détroit d'une demie lieue de large. On lui donne près de trois lieues de longueur, de l'Oueſt à l'Eſt ; mais ſa largeur eſt fort inégale. Ses quatre Pointes ſont à une lieue & demie l'une de l'autre, du Nord au Sud, & le milieu n'occupe pas plus de trois quarts de lieue. La Pointe Sud-Eſt, qui eſt la plus proche de Nouſſa Laout, porte le nom de *Tetouwarou*. L'abord en eſt dangereux, parcequ'elle eſt haute, & que le courant y eſt fort rapide. Tout le long de la Côte orientale, regne une grande Chaîne de Montagnes juſqu'à la Pointe Nord-Eſt, après laquelle on ſe trouve ſur le beau rivage de Hatouwana, où les Hollandois avoient autrefois un Fort de pierre, nommé *la Maiſon de Velſen*, muni de cinq pieces de canon, avec un Sergent & vingt Soldats de Garniſon. On n'y voit plus aujourd'hui qu'une Loge de Bois, enfermée de paliſſades, & gardée par un Caporal & cinq Hommes. Ce poſte eſt au milieu d'une belle Plaine, d'où l'on a la plus charmante perſpective ſur le Pays de Ceram, qui n'en eſt qu'à deux petites lieues. Sur ce rivage on trouve cinq Villages, aſſez conſidérables, nommés *Touhaha*, *Papero*, *Itawaka*, *Nollot*, & *Ihamahou*, ſitué un peu plus avant dans les terres. D'ici, on a pratiqué un court chemin, qui mene de l'autre côté de l'Ile dans l'eſpace d'une heure. Ce chemin eſt coupé par une petite Riviere où il y a beaucoup de Caymans. Le Roi de *Touhaha* fit, à l'Auteur, le récit du malheur arrivé quelques années auparavant à ſa Fille, qui fut dévoré par un de ces Animaux en paſſant la crique. A l'Oueſt d'Ihamahou, on ne rencontre plus de Villages. Au-delà de la Pointe occidentale, vers le Sud-Eſt, le rivage eſt également deſert dans l'eſpace d'une bonne lieue, juſqu'à *Porto*, qui en eſt à trois d'Ihamahou, & où les Hollandois ont élevé, en 1655, un petit Fort nommé *Delft*, muni de ſix pieces de canon, avec une Garniſon de vingt Hommes, ſous les ordres d'un Sergent qui releve du poſte principal de l'Ile. A peu de diſtance de Porto, on trouve un autre Village nommé *Haria*, & plus loin celui de *Boy*, ſur la Côte méridionale, qui paroît comme une Ile ſéparée. Enſuite, on trouve les Villages de *Tijouw* & de *Saparouwa*. C'eſt dans le dernier qu'eſt ſitué le Fort de *Durſtede*, bâti ſur un roc, & capable d'une bonne défenſe par ſa nombreuſe attillerie. Sa Garniſon, qui conſiſte en un Sergent & quarante Soldats, fournit un bas Officier & vingt hommes pour la garde du Fort de *Beverwyk*, conſtruit en 1654 ſur la pointe occidentale de Nouſſa Laout, & muni de quatre pieces de canon. Ce n'étoit auparavant qu'une ſimple Loge de bois. Le Commandant des deux Iles, qui eſt toujours un Marchand, fait ſa réſidence à Durſtede. Ce Comptoir étoit autrefois à *Siriſorri*, où il y avoit un petit Fort, nommé *Hollandia*, qui fut démoli en 1691. Les Maures, Habitans du Village de Siriſorri, ſont venus s'établir à l'Eſt de la nouvelle Forteresſe ; & les Maiſons des Chrétiens s'étendent de l'autre côté à une fort grande diſtance. *Oulat* eſt à une demie lieue de Saparowa, au Sud-Eſt, en allant vers la Pointe de Tetouwarou, où l'on trouve le Village d'*Ouw*, renommé pour ſes ouvrages de potterie, les meilleurs de toutes les Iles d'Amboine, qui en tirent une quantité prodigieuſe. Le nombre des Habitans d'Honimoa monte

Fort de Delft.

Fort de Durſtede.

Fort de Beverwyk.

à plus d'onze mille, dont mille trois cens de Milice, & environ onze cens Datis. On peut juger, par ce nombre, de la force des treize Villages qui compoſent cette Ile. Ceux d'Oulat, de Papero, de Touhaha, de Porto & de Saparouwa, ſont gouvernés par des *Rajas* ou Rois; Siriſorri, Ouw, Haria, Boy, Tijouw, Itawaka & Ihamahou, par des *Patis*, ou Comtes. Nollot n'a qu'un Orancaie. Outre ces treize Chefs, on compte encore deux Rajas, quatre Patis, & un Orancaie de Nouſſa Laout, qui forment le Conſeil du Pays, dont les Aſſemblées ſe tiennent à Saparouwa, & auxquelles le Commandant d'Honimoa préſide.

Gouvernement de l'Ile.

Ce poſte eſt un des plus lucratifs des Comptoirs externes d'Amboine. Ses profits ſe trouvent dans l'excédent du poids des Clous de Girofle, & dans le débit du riz, des toiles, du ſel, de l'Arrak, du Poiſſon, &c; mais ſur-tout dans les avances que le Commandant fait, à un gros intérêt, ſur la moiſſon du Girofle, quoique cette pratique ſoit défendue pour prévenir la ruine des Habitans. L'Auteur connoiſſoit le Commandant, à qui l'on avoit offert, en ſa préſence, dix mille écus pour ſon gain de quatre mois, ſans qu'il eut voulu accepter le marché. Ses appointemens ne ſont que de ſoixante florins par mois; mais on les augmente, lorſqu'il renouvelle ſes engagemens. On lui accorde huit écus pour ſa table, outre ſa proviſion de vin, de chandelle & d'huile. Il eſt logé dans la Forteresſe, où il a un Jardin magnifique. Ses Troupeaux, qui ſont entretenus aux frais de la Compagnie, lui fourniſſent du lait & du beurre en abondance. La Compagnie ayant ici un bel Orembaie, monté de quarante Inſulaires & d'un Chaſſeur à gages fixes, tandis que les premiers ne ſont payés que pour le tems qu'il ſont en courſe, le Commandant s'en ſert dans ſes parties de plaiſir & de promenade, tantôt à Nouſſa Laout, tantôt à Ceram, dont un grand diſtrict eſt de ſa dépendance. Il a ſeul le droit de chaſſe & de pêche. Quand il ſort, il eſt ſuivi de deux Gardes, comme les Conſeillers des Indes à Batavia. Il occupe le quatrieme rang dans les principaux Colleges d'Amboine, s'il a celui d'ancienneté ſur le Commandant de la Côte Hitto. On ne lui parle preſque jamais, ſans que l'audience ſoit précédée de quelque préſent. En un mot, il mene une vie de Prince; plus craint dans ſon poſte, plus conſideré que le Gouverneur même, quoique ſoumis à ſes ordres. Mais il faut qu'il vive bien avec lui; ſans quoi ce dernier, qui ne manque pas d'Eſpions, pourroit lui faire rendre compte de ſon adminiſtration & de ſa conduite.

Avantages du Commandant Hollandois.

Le principal Office de ce Commandant, eſt de peſer & de payer le Girofle des Inſulaires; ce qui ſe fait, à la vérité, en préſence de deux Commis; mais ſouvent les Vendeurs n'en ſouffrent pas moins de préjudice, ſurtout lorſque ces trois perſonnes ſont d'intelligence. Le Commandant donne en échange des toiles, du ſel, du riz, & d'autres marchandiſes qu'il reçoit de la Compagnie. Il a d'ailleurs un Aſſiſtant, qui eſt chargé de tenir les Livres; de ſorte qu'à l'exception des rapports qu'il eſt obligé de faire quelquefois au Gouverneur, il ſe repoſe de preſque tout ſon travail ſur autrui.

L'Ile produit beaucoup de Girofle. On tiroit anciennement du ſouffre de ſes Montagnes, mais il ne s'y en trouve plus. Dans la partie orientale, on ramaſſe une eſpece de pierre griſe, nommée *Batou Poan*, qui eſt molle, & que les Femmes du Pays mangent avec avidité, après l'avoir fait ſécher quel-

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

que-tems à la fumée. Elles ſont perſuadées que cette pierre a la vertu de rendre leurs Enfans blancs, quoique l'expérience ſoit le plus ſouvent contraire. La plus eſtimée eſt celle qui eſt entremêlée de blanc & de rouge. Les Inſulaires choiſiſſent les plus beaux morceaux de cette couleur, pour donner la même teinture à leur vaiſſelle de terre. On tire de cette Ile aſſez d'huile de Cocos & de mêche, pour en fournir à l'Ile d'Amboine.

Ile Moulana.

Au Sud-Oueſt d'Honimoa, on a la petite Ile *Moulana*, ſituée par le travers du diſtrict de Boy, dont elle eſt éloignée d'environ une demie lieue. Sa forme eſt ronde, & de trois quarts de lieue de diamettre. Cette Ile eſt déſerte, parcequ'elle manque d'eau douce, & que les Bancs de ſable, dont elle eſt environnée de toutes parts, en rendent l'abord aſſez difficile. Cependant elle faiſoit anciennement un Village, où commandoit un Orancaie. On raconte que long-tems avant l'arrivée des Portugais, les Ternatois, qui en avoient fait le ſiége, voyant qu'ils n'avançoient pas beaucoup dans leurs travaux, s'aviſerent d'attacher des cordages à quelques pointes des rochers, comme s'ils euſſent voulû entraîner l'Ile après eux. Les Habitans, intimidés de cette menace, crurent qu'il étoit tems de ſe rendre; & dans la crainte qu'on ne pût encore leur jouer ce mauvais tour, ils prirent le parti de ſe retirer à Haria, abandonnant leur Patrie, où ils ne ſont retournés depuis, que pour cultiver leurs vergers, dans les environs deſquels il ſe trouve de fort belles Crabes, qu'on nomme par excellence *Crabes de Moulana*.

Simplicité de ſes Habitans.

Ile d'Oma.

X. Oma eſt la plus proche des trois Iles d'Uliaſſer, qui ſont à l'Eſt d'Amboine, & n'en eſt éloignée que de deux petites lieues. On lui en donne autant de large, ſur trois de longueur. La partie méridionale, où ſont les Chrétiens, s'appelle *Bowang-Beſt*; & ſa partie ſeptentrionale, occupée par les Maures, porte le nom de *Hatouhaha*. On n'y comptoit anciennement que ſept Villages, mais le nombre eſt aujourd'hui d'onze. Le Village d'Oma eſt ſitué à une petite demie lieue de la Pointe Sud-Oueſt de *Samet*, où le courant eſt fort rapide, & l'entrée de la Baie très difficile, à cauſe des Bancs & des Ecueils dont elle eſt remplie. Un Fort, qui a ſubſiſté dans ce lieu juſqu'en 1656, a été démoli, parcequ'étant commandé par une Montagne, il ne pouvoit être d'aucune utilité. A quelque diſtance de ce Village, dans un lieu nommé *Sila*, on trouve une ſource d'eau bouillante, fermée d'une grille de bois, ſur laquelle les Goutteux & les Paralytiques reçoivent les vapeurs ſulfureuſes qui s'exhalent de ce Puits, comme un bain ſalutaire pour ces maladies. La terre même, pour peu qu'on la creuſe, eſt fort chaude aux environs; ce qui n'empêche pas que cette contrée ne produiſe quantité d'arbres de Sagu, & d'autres bois, couverts d'une belle verdure. A l'Eſt du Village d'Oma, on a ceux de *Waſſou* & d'*Aboro*, qui n'offrent rien de remarquable. Enſuite on arrive à la Pointe orientale, au-delà de laquelle ſe voit le Village de *Holaliou*, & à l'Oueſt, c'eſt-à-dire au Nord de l'Ile, celui de *Karihou*, où les Hollandois ont bâti, en 1655, un Fort de pierre, nommé *Hoorn*, gardé par un Sergent & vingt Soldats, qu'on y entretient principalement pour réprimer les Maures des Habitations voiſines, qui portent les noms de *Pelau*, *Caylolo*, *Cabau* & *Ronhoumoni*. La premiere de ces Habitations ſe trouve immédiatement ſous le Fort. A l'Oueſt,

Ses Bains chauds.

l'Oueſt, au bout de cette Baie, on a une grande Pointe, & au-devant, un Banc de ſable, qui s'étend au Nord-Eſt, ſur un bon quart de lieue de large, à pareille diſtance du rivage. De cette Pointe, tirant au Sud-Oueſt, on ne rencontre plus de Villages juſqu'à Caylolo, qui en eſt à une lieue, preſque droit à l'Occident de l'Ile, d'où les deux autres Habitations Maures ne ſont pas fort éloignées. Au Sud de la derniere, on trouve *Samet*, & enfin *Harouko*, beau Village, où l'on a conſtruit, en 1655, le Fort de *Zelande*, dont la Garniſon eſt ordinairement compoſée d'un Sergent & de vingt-quatre Soldats, ſous les ordres du Commandant de l'Ile. Ce Fort eſt ſitué ſur le rivage, près d'une belle Riviere, à une bonne demie lieue de la Pointe Sud-Eſt, où nous avons commencé la Deſcription de l'Ile. Comme il eſt difficile de doubler cette Pointe, ſur-tout quand il fait du vent, ceux qui veulent ſe rendre d'Oma à Harouko aiment mieux ſe ſervir de chaiſes à Porteurs, pour paſſer la Montagne, qui eſt platte ſur ſon ſommet, & couverte de hautes herbes. Ce chemin, qui a près d'une lieue de long, eſt fort agréable; mais l'Auteur n'oublie pas le danger éminent, auquel il y fut une fois expoſé, & dont les Editeurs donnent le récit dans ſes propres termes.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Fort de Zelande.

J'étois, dit-il, ſans la moindre inquiétude dans ma chaiſe à Porteurs, fermée de tous côtés pour me garantir contre l'ardeur du Soleil, lorſqu'après avoir fait environ un quart de lieue de chemin au-deſſus du vent, toute cette vaſte Campagne, que nous avions derriere nous, parut en feu dans un inſtant, & les flammes, qui s'élevoient juſqu'aux nues, du milieu d'une horrible fumée, gagnoient avec une telle rapidité, qu'à peine eus-je le tems de ſortir de ma chaiſe, pour prendre la fuite avec tous mes gens, dont le nombre étoit d'environ quarante. Notre effroi ne nous auroit cependant prêté que de vaines forces, ſi le vent ne s'étoit tourné tout-à-coup, & ſi l'embraſement n'eut été coupé par un eſpace aride & ſans herbes. J'appris du Maître d'Oma, qu'il s'étoit déja trouvé une fois dans le même péril, mais beaucoup plus grand, puiſqu'il n'avoit pû l'éviter; & qu'il s'étoit vû obligé de ſe jetter le viſage contre terre, pour n'être pas ſuffoqué par la fumée, abandonnant le reſte aux Flammes, dont lui & ſes Compagnons eurent le viſage un peu défiguré, les cheveux brûlés, & leurs vêtemens fort endommagés. Il eſt vrai qu'alors l'herbe étant moins haute & plus verte, les flammes n'avoient pas le même degré de violence; mais la fumée étoit d'autant plus épaiſſe. J'ai eu le bonheur d'échapper au même danger, entre Rouhoumoni & Samet : heureuſement, le vent n'étant pas ſi fort, nous eumes le tems de nous retirer à notre aiſe.

Le nombre des Habitans d'Oma monte à près de cinq mille, dont on compte plus de treize cens Hommes de Milice, & ſix cens ſoixante-quinze Datis. Des ſept Villages Chrétiens de cette Ile, Harouko & Samet ſont gouvernés par des Rois, & les autres par des Patis. Pelau, la principale des quatre Habitations Mahométanes, a auſſi ſon Roi particulier, mais il n'y a qu'un Orancaie dans les trois dernieres. Le Commandant de l'Ile préſide à l'Aſſemblée de ces Chefs. Quoiqu'il ne ſoit que Sous-Marchand, il a le même pouvoir dans ſon poſte, que le Commandant de Honimoa dans le ſien. Si ſes profits ne ſont pas ſi conſidérables, ils ſont de même nature, comme ceux

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

des autres Comptoirs extérieurs. Du poſte d'Oma relevent auſſi pluſieurs Villages de la Côte méridionale de Ceram ; & quelques uns ſitués ſur la Pointe orientale d'Amboine, que leur proximité a fait aſſigner à ce Comptoir, pour y apporter leurs Clous de Girofle, quoique pour le reſte ils ſoient ſous la Juriſdiction du Commandant de la Côte Hitto.

A cette Deſcription Géographique du Gouvernement d'Amboine, les Editeurs ont joint quelques remarques ſur la nature du climat de toutes ces Iles.

Obſervations ſur les propriétés de ces Iles.

L'aſpect intérieur du Pays n'offre d'abord qu'un deſert très rude. De quelque côté qu'on tourne les yeux, on ſe voit environné de hautes Montagnes, dont le ſommet ſe perd dans les nues ; d'affreux rochers, entaſſés les uns ſur les autres ; de Cavernes épouvantables ; d'épaiſſes Forêts, & de profondes Vallées, qui en reçoivent une obſcurité continuelle ; tandis que l'oreille eſt frappée par le bruit des Rivieres, qui ſe précipitent dans la Mer avec un fracas horrible, ſur-tout au commencement de la Mouſſon de l'Eſt, tems auquel les Vaiſſeaux arrivent ordinairement de l'Europe. Cependant les Etrangers, qui s'arrêtent dans le Pays juſqu'à la Mouſſon de l'Oueſt, y trouvent des agrémens ſans nombre. Ces Montagnes, qui abondent en Sagu & en Girofle, ces Forêts toujours vertes & remplies de beaux bois, ces Vallées fertiles, ces Rivieres qui roulent des eaux pures & argentines, ces rochers mêmes & ces Cavernes, qui ſont comme les ombres dans un tableau, tous ces objets, diverſifiés en tant de maniere, forment le plus magnifique tableau du monde ; & ſuivant le témoignage de l'Auteur, qui ne peut être ſuſpect, on reſpire ſous ce climat un air fort ſain, malgré ce que d'autres Voyageurs ont publié de contraire.

Cauſes de certaines maladies.

Il eſt vrai, ajoute-t'il, que quelques perſonnes y ont été atteintes de paralyſie, & que d'autres en rapportent un teint olivâtre ; ce qu'on appelle avec beaucoup d'injuſtice la maladie du Pays. Mais ſi l'on excepte les tempérammens foibles, la plûpart de ceux qui perdent l'uſage de leurs membres ne doivent attribuer cet accident qu'à leur imprudence. On en a vû, qui pour s'être endormis en chemiſe au clair de la Lune, dans les ſoirées fraîches, ſe ſont trouvés perclus à leur réveil, ſur-tout après quelque débauche. Le Saguwer donne à ceux, qui ont pris l'habitude d'en boire avec excès, cette couleur pâle, qu'on nomme la maladie du Pays. Les Inſulaires, qui uſent de la même liqueur avec plus de modération, & qui ne s'expoſent point à l'air pendant les nuits froides, ne ſont pas ſujets à ces inconvéniens.

Saiſons de l'année.

Les groſſes pluies & les tremblemens de terre, ſont les deux principales incommodités du Pays. Pendant la Mouſſon (8) de l'Eſt, qui commence au mois de Mai, & qui finit en Septembre, on voit quelquefois pleuvoir, ſans diſcontinuation, pluſieurs ſemaines entieres. Malgré l'abondance d'eau, qui tombe à plomb, & les torrens impétueux qui coulent des Montagnes dans les lieux bas, le terrein eſt ſi ſpongieux, que les Campagnes ſont bientôt deſſéchées. Mais on remarque, comme une merveille de la nature moins facile à comprendre, que la ſaiſon de ces pluies n'eſt pas la même pour toutes ces Iles. Quand il pleut dans celle d'Amboine, il fait beau à Bouro, à Manipa, & dans d'autres lieux ſitués à l'Occident. Ce qui paroît encore plus

(8) *Mouſim*, en Langue Malaie, ſignifie Saiſon.

Suppl. pour la Desc. ipt. de l'Ile d'Amboine.

ſurprenant, c'eſt qu'à l'Oueſt de Houwamohel on ait à la fois la Mouſſon ſéche, & à l'Eſt celle des pluies, quoiqu'elle paſſe ordinairement juſqu'à l'Ile de Celebes. Cette derniere ſaiſon eſt ſouvent accompagnée de violens Ouragans; mais les tremblemens de terre ſont plus fréquens dans l'autre, qui commence au mois de Novembre, & qui regne auſſi pendant cinq mois. Dans les mois d'Avril & d'Octobre, on n'a point de vents reglés. Ceux de l'Eſt & du Sud-Eſt amenent les pluies. Ceux de l'Oueſt & du Nord-Oueſt cauſent la ſéchereſſe; mais ils temperent les grandes chaleurs, qui, ſans cela, ſeroient exceſſives. L'ardeur du Soleil dure depuis neuf juſqu'à cinq heures; après quoi l'on commence à reſpirer un grand air de fraîcheur, qui devient même aſſez vif, par les fortes roſées qui tombent à l'entrée de la nuit. La chaleur eſt cependant ſi rude pour la terre, qu'elle y forme ſouvent des ouvertures de vingt piés de profondeur. Elle fait tarir les Rivieres, & ſécher ſur pié les vieux arbres. Les Girofliers, qui demandent de l'humidité, en ſouffrent ſur-tout beaucoup de dommages. Les tremblemens de terre ne ſont jamais plus à craindre, qu'après les pluies qui ſuivent ces grandes chaleurs. Dans cette ſaiſon de ſéchereſſe on eſt auſſi incommodé, de tems en tems, par de furieux tonneres; & la foudre, en tombant ſur les mâts des Vaiſſeaux & ſur les plus gros arbres, les fend quelquefois du haut en bas. L'Auteur aſſure, par une expérience réitérée, que c'eſt l'effet de véritables carreaux, dont il vit pluſieurs, qu'on avoit réellement trouvés à l'ouverture des fentes; mais ſes obſervations, ſur la pierre du tonnere, pouvant être de tout Pays, on ſe diſpenſe de les rapporter.

Eau blanche de ces Mers.

Les Mers d'Amboine offrent un ſpectacle plus étrange, dans la différence de leurs eaux. Deux fois l'an, avec la nouvelle Lune de Juin & d'Août, la Plaine liquide paroît, de nuit, comme coupée par pluſieurs gros ſillons, qui ont la blancheur du lait, & qui ſemblent ne faire qu'un compoſé avec l'air, quoique pendant le jour on n'y remarque aucun changement. Cette eau blanche, qui ne ſe mêle pas avec l'autre, a plus ou moins d'étendue, à proportion que les vents du Sud-Eſt, les orages & les pluies, en augmentent le volume; mais celle du mois d'Août eſt la plus abondante. On la voit, principalement des Iles de Key & d'Arou, autour du Sud-Eſt, juſqu'à Tenimbar & Timor-laout au Sud; à l'Oueſt, juſqu'à Timor; au Nord, près de la Côte méridionale de Ceram; mais elle ne paſſe pas au Nord d'Amboine. Perſonne ne ſait d'où elle vient, ni quelles en peuvent être les cauſes. L'opinion la plus commune eſt qu'elle ſe prend au Sud-Eſt, & qu'elle ſort de ce grand Golfe, qui eſt entre le Continent des Terres Auſtrales & la Nouvelle Guinée. Quelques-uns l'attribuent à de petits Animaux qui luiſent de nuit comme le bois pourri; d'autres s'imaginent que ce ſont plutôt certaines vapeurs ſulfureuſes, qui s'élevent du fond de la Mer & qui ſe répandent ſur ſa ſurface. Il eſt vrai qu'on a pluſieurs Montagnes de ſoufre dans ces environs; mais ſi c'en étoit l'effet, il devroit être le même par-tout où il y a de telles Montagnes, & c'eſt ce qui ne ſe trouve pas. Quand l'eau blanche eſt paſſée, la Mer décharge, ſur ſes bords, une plus grande quantité d'écume & d'ordure, qu'à l'ordinaire. Cette eau eſt fort dangereuſe pour les petits Bâtimens, parcequ'elle empêche de diſtinguer les Briſans. Les Vaiſſeaux, qui y ſont expoſés, pourriſſent auſſi plutôt;

Digitized by Google

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

& l'on obſerve que les Poiſſons ſuivent l'eau noire.

Vermiſſeau annuel.

Un autre objet d'admiration, qu'on trouve dans ces Mers, ce ſont certains Vermiſſeaux de couleur rouſſâtre, qu'on nomme *Wawo*, & qui paroiſſent tous les ans, à un tems reglé, le long du rivage, en divers endroits de l'Ile d'Amboine. Vers le tems de la pleine Lune d'Avril, on en voit une infinité, qui s'étendent à l'Eſt du Château de la Victoire, ſur une grande liſiere du rivage, particulierement dans les endroits pierreux, où l'on peut les ramaſſer par poignées. Ils jettent le ſoir une lueur ſemblable au feu, qui invite les Inſulaires à ſortir, pour en aller faire leur proviſion, parceque ces inſectes ne ſe font voir que trois ou quatre jours dans l'année. Les Amboiniens les ſavent confire : ils en font une eſpece de *Bacaſſam*, qui leur paroît excellent ; mais ſi l'on differe, ſeulement un jour, de les ſaler, ils s'amolliſſent ſi fort, qu'il n'en reſte qu'une humeur glaireuſe & tout à fait inutile.

Les Editeurs Hollandois s'étendent beaucoup ſur les mœurs & les uſages des Habitans d'Amboine ; mais cette partie de leur Deſcription, contenant peu d'obſervations aſſez importantes, ou aſſez particulieres à ces Peuples, pour juſtifier de ſi longs détails, on ne s'attache qu'à celles qui méritent de l'attention, à l'un ou l'autre de ces deux titres.

Figure des Inſulaires d'Amboine.

Les Amboiniens ſont de moyenne ſtature, plus maigres que gros, & fort bazanés. Ils n'ont pas le nez camus : ils l'ont bien formé, & les traits du viſage réguliers. On en voit même pluſieurs qui peuvent paſſer pour beaux Hommes, & les Femmes n'y ſont pas ſans agrémens. On trouve, parmi ces Inſulaires, une eſpece d'Hommes, qu'on nomme *Cakerlaks*, preſqu'auſſi blancs que les Hollandois, mais d'une pâleur de mort qui a quelque choſe d'affreux, ſur-tout quand on en eſt proche. Leurs cheveux ſont fort jaunes, & comme rouſſis par la flamme. Ils ont quantité de groſſes lentilles aux mains & au viſage. Leur peau eſt galeuſe, rude & chargée de rides. Leurs yeux, qu'ils clignent continuellement, paroiſſent de jour à moitié fermés, & ſont ſi foibles qu'ils ne peuvent preſque pas ſupporter la lumiere ; mais ils voient fort clair de nuit. Ils les ont gris, au lieu que ceux des autres Inſulaires ſont noirs. L'Auteur a connu un Roi de Hitto & ſon Frere, qui étoient Cakerlaks, & qui avoient, non-ſeulement des Freres & des Sœurs, mais même des Enfans au teint brun ordinaire. On voit auſſi quelques Femmes de cette eſpece, quoiqu'elles ſoient plus rares. Les Cakerlaks ſont mépriſés de leur propre Nation, qui les a en horreur. C'eſt une ſorte de Lepreux. Il s'en trouve dans le Royaume de Lovango, en Afrique, & ailleurs (9). Leur nom vient de certains Inſectes volans des Indes, qui muent tous les ans, & dont la peau reſſemble aſſez à celle des Cakerlaks.

Le naturel des Inſulaires d'Amboine les porte à l'oiſiveté & à la pareſſe. Ils ne ſement, ni ne moiſſonnent ; & toute leur agriculture conſiſte à planter quelques herbes potageres ou quelques légumes. Si le Pays eſt de peu de rapport, ce n'eſt pas à la qualité du terroir qu'il faut s'en prendre ; c'eſt à la molleſſe de ſes Habitans. Ceux de Bouro ont du riz en abondance. Il croîtroit de même dans les autres Iles, ſi l'on y prenoit la peine de le cultiver.

(9) Voyez quelque choſe d'aſſez approchant dans la Deſcription des uſages du Darien.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Raiſin d'Amboine.

L'Auteur prouve, par ſa propre expérience, qu'on pourroit avoir de bon vin à Amboine, malgré le ſentiment de ceux qui croient le contraire. Il avoit, derriere ſa Maiſon, une treille qui lui rendoit, trois fois l'an, une ſi prodigieuſe quantité de raiſins fort mûrs & fort délicats, qu'après les préſens qu'il en faiſoit à pluſieurs de ſes amis, il lui reſtoit encore aſſez de grappes pour en faire un vin excellent, dont le goût approchoit beaucoup de celui du vin de *Hocheymer*, ſi renommé en Allemagne. Toutes ſortes de fruits, de légumes & d'herbes potageres, viendroient auſſi à merveille, ſi le jardinage étoit moins négligé dans cette Ile. Les ſeuls amateurs ſe trouvent parmi les Chinois & les Européens, qui peuvent employer leurs Eſclaves à ce travail. Les Amboiniens ne portent au Marché que des Noix de Cocos, du Pinang, du Piſang, des feuilles & des fruits de Siri, des Poules, des œufs, des racines, des Melons d'eau, des Durions, des Bambous, des Lanças, des Amandes & divers autres fruits, ainſi que des fleurs, que la nature leur prodigue, la plûpart ſans aucun ſoin. Ce ſont les Femmes qui ſont chargées de ce commerce, & de preſque tout l'ouvrage de la Maiſon. Les Hommes, dont elles ſont les eſclaves, s'occupent à couper du bois, ou s'amuſent à la pêche, & ne s'embarraſſent point d'autre choſe, ſi ce n'eſt dans le tems de la moiſſon du Girofle; car alors il faut que chacun mette la main au travail. Tout autre exercice leur paroît inſupportable. Ils y attachent même une eſpece d'infamie. En un mot, ils ne veulent rien faire, ni rien apprendre, s'ils n'y ſont contraints. Il s'en trouve quelques-uns, mais en fort petit nombre, qui ſavent un peu tourner. Ils ont moins de répugnance à ſuivre la profeſſion des armes. Les Hollandois en emploient quelques-uns dans leurs Troupes de Java & de Macaſſar; mais en général ils paſſent pour de mauvais Soldats.

Leur habillement paroit être un mêlange de leurs anciens uſages, & de ceux qu'ils ont empruntés des Hollandois. Quoique les joyaux de prix ſoient rares parmi ces Inſulaires, l'Auteur y en vit pluſieurs, en or, en argent, en diamans & en perles. Un des plus anciens ornemens des Orientaux, connu du tems d'Abraham, eſt celui que les Femmes portoient au milieu du front, & qui leur deſcendoit entre les ſourcils. Cette eſpece de joyaux ſemble ne s'être conſervé qu'ici, où Valentyn eut l'occaſion d'en examiner quelques-uns des plus étranges. Le principal avoit ſix pendans, qui couvroient preſque tout le viſage. Mais la plûpart n'en ont qu'un, qui tombe juſque ſur le nez, & d'autres ſont ſans pendans. On compte, parmi les plus précieux ornemens des Princes du Pays, les Serpens d'or, qui ſont ordinairement à deux têtes, & qui valent juſqu'à cent cinquante florins ou plus. Ces Inſulaires mettent au deſſus de l'or même le *Sowaſſa*, qui eſt une compoſition de ce métal, avec certaine quantité de cuivre. L'Auteur croit que c'eſt le véritable *Orichalcum* des Anciens. On en fait des anneaux, des pommes de canne, des boutons & toutes ſortes de petits vaiſſeaux. Au reſte, il ne ſe trouve de ces joyaux que parmi les Chefs. Tous les autres ſont fort pauvres. Les Rajas, les Patis & les Orancaies, tirent un revenu aſſez honnête de leurs terres & de leurs Clous de Girofle, pour leſquels on leur paye encore le droit d'un ſol, de chaque livre. Ils pourroient amaſſer des richeſſes, s'ils ne dépenſoient tout en feſtins, en préſens & en procès, ne faiſant pas difficulté de ſacrifier à la chicane une centaine de Ducats, pour un Giroflier conteſté.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Malgré cette prodigalité des Grands & la pauvreté des autres, il eſt remarquable qu'on ne voit jamais ici de Mendians. On en ſera moins ſurpris, ſi l'on conſidere que les arbres y produiſent, en abondance, des fruits dont on n'interdit pas l'uſage aux Paſſans, & que perſonne ne refuſe aux Indigens, qui le demandent, la liberté de couper autant de bois à brûler qu'il en a beſoin pour un jour. Un Inſulaire, qui n'eſt pas trop pareſſeux, peut gagner facilement trois eſcalins par jour en revendant ſes fagots, tandis qu'il ne lui faut que deux ſols pour vivre.

Bâtimens de mer, & Flottes d'Amboine.

Les obſervations de l'Auteur ſur les Bâtimens de Mer des Amboiniens ſont d'autant plus curieuſes, qu'elles conviennent à tous les Inſulaires de cette Mer. Ils ont des *Parabous*, ou Pirogues, qui ſont une eſpece de Canots formés d'un tronc d'arbre, de dix, douze, & juſqu'à vingt piés de longueur ou plus, ſur un ou deux de large, auxquels ils attachent, de côté & d'autre, des *Ngadjos*, ou grandes aîles, qui, tombant ſur la ſurface de l'eau, les tiennent toujours en équilibre au milieu des vagues. Tant que les aîles peuvent réſiſter, on eſt en état, avec des Bâtimens ſi légers, de faire beaucoup de chemin, en peu de tems; mais dès qu'elles viennent à manquer, la Pirogue ſe renverſe. Elles ſont ordinairement montées d'un ou de deux Rameurs, outre celui qui eſt au Gouvernail. Les *Orembaies* ſont quelquefois des Bateaux pêcheurs de vingt à vingt-cinq piés de long, & de trois ou quatre de large, ſans couverture, qui ſeroit trop embarraſſante pour cet uſage. D'autres Orembaies, de même forme que les précédens, & ſouvent beaucoup plus grands, ſervent dans les parties de plaiſir & de promenade. Ils ont au milieu, une belle Tente quarrée, entourée de bancs & de rideaux, où peuvent être placées quinze ou vingt perſonnes, à proportion de l'eſpace; ce qui regle auſſi le nombre des Rameurs. Les petits Orembaies en ont dix ou quinze, & les grands entre trente & quarante, répartis à l'avant & à l'arriere, ou de chaque côté, ſur des planches qui s'élancent hors des deux bords. Leurs rames ſont larges & courtes, à peu près comme des poelles plattes. Deux Hommes reglent la cadence, en jouant des inſtrumens du Pays, qui ſont la *Gongue*, aſſez connue par les Relations précédentes, & le *Tifa*, eſpece de Tabourin. Une troiſieme ſortes de Bâtimens, ce ſont les *Champans*, qui ont un mât, & qui étant couverts peuvent porter juſqu'à dix ou douze tonneaux. Avec ces Champans, les Amboiniens ſe rendoient autrefois à Macaſſar & à Java; mais l'Auteur ne ſauroit croire qu'ils aient pouſſé leur navigation juſqu'à Madagaſcar, ſelon le ſentiment de quelques Savans, qui fondent leurs conjectures ſur certaine conformité de Langage & de Gouvernement qu'on a remarquée entre les Peuples de ces deux Iles. Enfin les Amboiniens ont leurs *Corracores*, Bâtimens à deux ponts, l'un ſur l'autre, qui ont quelquefois plus de cent piés de long, & douze, quatorze, ou plus, de large. Leur nom ſignifie une Tortue de Mer. Auſſi ſont-elles fort peſantes & fort lentes, quoiqu'aſſez commodes avec un bon vent, parcequ'elles vont à la voile. Les unes ont de chaque côté deux *Gnadjos*, ou bancs de Rameurs; d'autres trois. Aujourd'hui les plus grandes en ont quatre. Sur les premieres, on met ordinairement cinquante Rameurs; ſoixante à ſoixante-dix ſur celles du ſecond rang; & quatre-vingt ou quatre-vingt-dix ſur les dernieres. Celles-ci ont des eſpaces pour loger environ le même nombre d'hommes, outre deux ou trois petits appartemens particuliers.

Ces grandes Corracores, pourvues de quantité d'armes & de quelques pierriers, ſervent principalement, en tems de guerre, contre les Ennemis, ou ſont employées contre les Pirates qui viennent infeſter ces Parages. Les Gouverneurs Hollandois d'Amboine, ont depuis long-tems l'uſage d'aſſembler tous les ans une Flotte de Corracores, & de faire, dans la ſaiſon des calmes, leur tournée par le Nord de Ceram, pour viſiter les Côtes de cette Ile & les poſtes des environs; expédition, qui prend cinq ou ſix ſemaines, & dont les Amboiniens ſupportent preſque tous les frais. Ils ſont obligés de ſervir la Compagnie un mois dans l'année, ſans aucun ſalaire, pour ſatisfaire à la contribution qu'ils lui doivent d'un Homme de chaque famille. Ces Rameurs, dont le travail eſt ſi rude, que leur ſueur, deſſéchée par l'ardeur du Soleil, s'épaiſſit ſur leur dos, ont coutume de prendre leur proviſion de vivres pour ce Voyage; mais, de tems en tems, ils trouvent l'occaſion de faire un bon repas de Poiſſon, ou de quelques pieces de Venaiſon, que les Hollandois leur donnent du ſuperflu de leur pêche & de leur chaſſe. D'ailleurs la Compagnie accorde, à chacun, une livre & demie ou deux livres de riz par jour, & ſept à huits pots de *Knyp* (10) à chaque Corracore. Les Orancaies, qui ſont membres du Conſeil d'Etat, ont pour cette expédition douze pots d'Arrak, autant de livres de lard & de viandes, & leur meſure de riz par tête.

Ces Flottes, qu'ils nomment *Hongi*, ſont ordinairement compoſées de cinquante à ſoixante, ou ſoixante-cinq Corracores. Une liſte de 1706 nous apprend que les Villages, de la dépendance immédiate du Château d'Amboine, fourniſſoient quatorze Corracores. Ceux de la Côte Hitto, en y comprenant la partie de Ceram qui eſt de ſon reſſort, en équipoient ſept enſemble, & le poſte de Larike trois; Honimoa huit, Nouſſa-Laout trois, Oma ſix, & quelques Negreries de Ceram qui relevent de ce Comptoir, trois. Les autres lieux de Ceram étoient comptés pour huit Corracores. Bouro en donnoit cinq, & Manipa quatre: en tout ſoixante-une, pour le ſervice deſquelles les Inſulaires devoient commander ſix mille ſept cens dix-huit Hommes. Ces Flottes ſont quelquefois plus ou moins fortes; mais Ceram a des Villages, ſur leſquels on ne peut jamais faire de fond. Dans les liſtes de la revue générale de 1709, on ne trouve que cinquante-ſix Corracores, qui portoient ſoixante Pierriers & quatre-vingt-dix-neuf Mouſquets. Il y avoit, ſur cette Flotte, trois mille cent quatre-vingt-deux Rameurs, outre neuf cens ſoixante & dix-huit *Natos*, ou Amboiniens, deſtinés à quelqu'autre emploi que celui de ramer ou de jouer des inſtrumens. L'Amiral du Hongi eſt le Gouverneur d'Amboine, qui a, ſous ſes ordres, quantité de Rois & d'autres Chefs. Anciennement ils ſe formoient tous ſur une ligne, l'un après l'autre, & chacun ſelon ſon rang; mais on les a partagés depuis, en trois Eſcadres, dont la premiere eſt commandée par l'Amiral, la ſeconde par un Vice-Amiral, & la troiſieme par un Chef d'Eſcadre. Il y a auſſi un Fiſcal de la Flotte, chargé de faire obſerver les Reglemens, de dénoncer les Contrevenans, à la premiere Aſſemblée, & de faire payer les amendes. L'Amiral monte la Corracore du Roi de Titaway, où il a deux ou trois petites chambres, proprement ornées. Outre ſa Garde ordinaire, il eſt accompagné d'un

(10) Eſpece de liqueur forte, dont on ne nous apprend pas la compoſition.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Officier, & de cinquante à ſoixante Soldats. Ses ordres l'obligent expreſſément de faire tous les ans cette tournée en perſonne ; mais il y envoie quelfois des Commiſſaires à ſa place. Les priſes, qui ſe font ſur les Papous, ou ſur d'autres Ennemis, doivent être vendues au profit de toute la Flotte, avec double portion pour ceux qui ont eu part à la priſe ; mais ſi le Bâtiment eſt de moindre grandeur qu'une Corracore, il leur appartient entier. Après l'expédition, chacun doit remettre exactement ſes armes & ſes munitions de guerre, ſous peine de payer la valeur de ce qui ſeroit endommagé ou conſumé mal-à propos. Quelques mois après le retour de la Flotte, l'uſage eſt de donner, dans le Jardin de la Compagnie, une grande Fête aux Orancaies, ou Chefs des Inſulaires. Cette Fête dure deux jours, pour les Orancaies Chrétiens, & deux autres jours pour les Maures. On ſe met ordinairement à table à midi, & pendant le repas on boit pluſieurs ſantés ſolemnelles au bruit de l'artillerie, enſuite les Rajas & les Orancaies du premier rang, armés de leurs Boucliers & de leurs ſabres, régalent à leur tour la Compagnie du ſpectacle d'un combat ſimulé, où ils s'eſcriment à leur maniere, & font quelquefois des ſauts épouvantables. Vers le ſoir, lorſque les Inſulaires ſe ſont preſque tous retirés, on ouvre un bal dans les formes, qui dure juſqu'à neuf ou dix heures. A la Fête de 1712, il y avoit, le premier jour des Chrétiens, cent trente-deux perſonnes, ſavoir cinquante-deux Hollandois, treize Dames, & ſoixante-ſept Orancaies. Le premier jour des Maures, on y comptoit cent douze perſonnes, c'eſt-à dire trente-ſept Hollandois, huit Dames, & ſoixante-ſept Orancaies. Une pareille Fête coûte toujours plus de deux mille écus à la Compagnie. Son but principal, dans cette dépenſe, eſt de découvrir, par quelque Orancaies ivre, les menées ſourdes & les trahiſons des Inſulaires mal intentionnés contre les Hollandois ; ce qui n'a pas toujours été ſans ſuccès. Pluſieurs Orancaies, qui ſe défient d'eux-mêmes, ont la politique d'affecter d'abord une profonde ivreſſe, & de ſe faire emporter par leurs gens.

Fête des Orancaies.

Tous ces petits Princes, ou Chefs de Villages, qui ne different gueres entr'eux que par leurs titres, ont une grande autorité ſur leurs Sujets, dont ils ſont ſi reſpectés, que jamais ceux-ci n'approchent d'eux qu'en s'accroupiſſant, les mains jointes ſur la tête & les yeux fixés contre terre, pour recevoir leurs ordres, qu'ils vont exécuter avec toute la diligence & l'exactitude imaginables, marchant toujours à reculons dans la même poſture gênante, juſqu'à ce qu'ils ſoient hors de la vue du Prince. Ils ſont obligés de bâtir les Maiſons des Rajas & des Orancaies, & de fournir tous les materaux. En échange, ils reçoivent la nourriture, qui revient aſſez cher, parcequ'étant fort pareſſeux, l'Ouvrage n'avance pas. Tous les jours, un *Marinjo*, ou Valet de Village, doit ſe trouver au *Baleou*, qui eſt leur Maiſon de Ville, avec quelques *Datis*, ou Travailleurs, dont chaque famille eſt obligée de fournir un à ſon tour, & qui ſont relevés chaque jour comme une eſpece de Garde. Lorſqu'ils travaillent pour la Compagnie Hollandoiſe, on leur accorde un ou deux ſous, & une livre de riz par jour à chacun. Outre ces Datis, les Princes ſe font ſuivre par d'autres de leurs Sujets, qui forment leur Domeſtique, & qui ſont chargés de porter après eux, du Pinang, du Tabac, une natte, des pipes, & d'autres choſes ſemblables, dont

Reſpect qu'on leur porte.

dont chaque piece demande une perſonne particuliere. Les Sujets ſont encore obligés de payer, à leurs Chefs, le droit d'un ſou par livre des Clous de Girofle qu'ils vendent à la Compagnie; ſans compter les amendes auxquelles ils ſont condamnés pour certaines fautes, & qui ne paſſent pas ſix réales. Les Orancaies peuvent donner un coup de fouet à leurs Sujets; mais le droit de les mettre en priſon n'appartient qu'au Fiſcal de la Compagnie.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

L'ignorance, mere de l'Idolâtrie & de la Superſtition, a introduit dans le Culte & dans la maniere de vie de ces Inſulaires, une infinité d'uſages auſſi bizarres, que leurs préjugés ſont ridicules. Les Démons partagent leurs principaux ſoins, & ſont le continuel objet de leurs inquiétudes. La rencontre d'un Corps mort qu'on porte en terre, celle d'un Impotent ou d'un Vieillard, ſi c'eſt la premiere Créature qu'on voie dans la journée; le cri des Oiſeaux nocturnes, le vol d'un Corbeau au-deſſus de leurs Maiſons, ſont pour eux autant de préſages funeſtes, dont ils croient pouvoir prévenir les effets en rentrant chaque fois chez eux, ou par certaines précautions. Quelques gouſſes d'ail, de petits morceaux de bois pointus & un couteau, mis à la main, ou ſous le chevet d'un Enfant pendant la nuit, leur paroiſſent des armes efficaces contre les Eſprits malins. Jamais un Amboinien ne vendra le premier Poiſſon qu'il prend dans des filets neufs; il en appréhendroit quelque malheur: mais il le mange lui même, ou le donne en préſent. Les Femmes, qui vont au Marché le matin avec quelques denrées, donneront toujours la premiere piece pour le prix qu'on leur en offre, ſans quoi elles croiroient n'avoir aucun débit pendant le reſte du jour. Auſſi lorſqu'elles ont vendu quelque choſe, elles frappent ſur leurs paniers, en criant de toute leur force que cela va bien. On ne fait pas plaiſir aux Inſulaires de louer leurs Enfans, parcequ'ils craignent que ce ne ſoit avec le deſſein de les enſorceler; à moins qu'on n'ajoute à ces éloges, des expreſſions capables d'éloigner toute défiance. Lorſqu'un Enfant éternue, on ſe ſert d'une eſpece d'imprécation, comme pour conjurer l'eſprit malin qui cherche à le faire mourir. Ces idées ſont ſi invétérées dans la Nation, qu'on entreprendroit vainement de les détruire. Les perſonnes mêmes, qui ont embraſſé le Chriſtianiſme, n'en ſont pas exemptes. On n'admet point auprès d'un malade, ceux qui ſeroient entrés peu auparavant dans une Maiſon mortuaire. Les Filles du Pays ne mangeront pas d'un double Piſang, ou de quelque autre fruit double. Une Eſclave n'en préſentera point à ſa Maîtreſſe, de peur que dans ſa premiere couche elle ne mette deux Enfans au monde, ce qui augmenteroit le travail domeſtique. Qu'une Femme meure enceinte, ou en couche, les Amboiniens croient qu'elle ſe change en une eſpece de Démon, dont ils font des récits auſſi abſurdes, que leurs précautions pour éviter ce malheur. Une de leurs plus ſingulieres opinions eſt celle qu'ils ſe forment de leur chevelure, à laquelle ils attribuent la vertu de ſoutenir un Malfaiteur dans les plus cruels tourmens, ſans qu'on puiſſe lui arracher l'aveu de ſon crime, à moins qu'on ne le faſſe raſer; &, ce qui doit faire admirer la force de l'imagination, cette idée eſt vérifiée par l'effet: l'Auteur en rapporte deux exemples arrivés de ſon tems.

Coutumes ſuperſtitieuſes.

Avec tant de penchant à la ſuperſtition, on ſe figure aiſément que les Amboiniens ſont fort portés à la Nécromancie. Cette ſcience réſide dans cet-

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

taines races renommées parmi eux. Quoiqu'ils les haïſſent mortellement, parcequ'ils les croient capables de leur nuire, ils ne laiſſent pas d'avoir recours aux ſortileges, ſoit pour favoriſer leurs amours ou pour d'autres vues. Ce vice regne principalement parmi les Femmes. Mais ſi l'on examine à fond leur magie, on trouve qu'elle ne conſiſte, le plus ſouvent, que dans l'art de préparer ſubtilement des poiſons, & que le reſte n'eſt qu'un tiſſu d'impoſtures.

Coutumes étrangeres.

Les Amboiniens ont divers uſages qui leur ſont communs avec d'autres Peuples de l'Orient, comme de s'accroupir pour faire leur eau, déteſtant l'uſage d'uriner debout, qui, ſelon eux, ne convient qu'aux Chiens; de laiſſer croître leurs ongles, qu'ils teignent en rouge; de ſe laver ſouvent dans les Rivieres, mais les Hommes d'un côté, les Femmes de l'autre, avec des vêtemens particuliers à ces Bains, par reſpect pour la pudeur; de s'oindre le corps d'huiles odoriférantes & d'en parfumer auſſi leur chevelure, en s'arrachant le poil de toutes les autres parties, & de s'aſſeoir ſur une natte, les jambes croiſées ſous le corps.

Les différens états de l'âge humain offrent auſſi pluſieurs circonſtances, qui méritent d'être remarquées. Pour commencer par l'enfance, les Femmes accouchent ici beaucoup plus facilement que dans les Pays froids. Celles des Alfouriens ſe retirent dans une Cabane éloignée, ſans jamais ſe faire accompagner de perſonne. L'Auteur en a vu qui entroient dans la Riviere immédiatement après leurs couches, pour y laver elles-mêmes leurs Enfans, & qui retournoient enſuite à leurs occupations ordinaires. Une autre, qui étoit partie du Château, ſeule dans un Canot, pour ſe rendre de l'autre côté du Golfe, à une bonne lieue de diſtance, fut ſurpriſe vers la moitié du chemin par les douleurs de l'enfantement, accoucha comme elle put, & continua de ramer courageuſement juſqu'à la rive oppoſée. Elle y lava ſon Enfant, & revint le même jour au Château. Le 20 Octobre 1708, l'Auteur baptiſa un Enfant, dont la Mere s'étoit délivrée au milieu d'une Riviere où elle ſe trouvoit ſeule. On ne doit cependant pas s'imaginer que ces Femmes ſoient plus groſſes & plus vigoureuſes que d'autres. Au contraire, la plûpart ſont petites & délicates; mais elles doivent ces avantages à la ſouplеſſe de leurs membres, dilatés par la chaleur du climat.

Dès que leur Enfant eſt né, elles le mettent au ſein, & lui donnent un nom de lait, indépendamment de celui qu'il reçoit enſuite au Baptême: ce nom a toujours rapport à quelques circonſtances de ſa naiſſance. On ne fait ici ce que c'eſt que d'emmaillotter les Enfans; mais on les enveloppe nonchalamment dans un linge, après leur avoir appliqué un bandage ſur le nombril. D'autres ſoins ſeroient mortels dans un Pays ſi chaud, & pluſieurs Européens en ont fait anciennement l'expérience. Au lieu de porter les Enfans ſur le bras, l'uſage eſt de les porter ici ſur la hanche, en paſſant le bras gauche ſous leurs aiſſelles, autour du dos, dans une attitude fort aiſée. Auſſi ne voit-on, parmi ces Peuples, que des corps bien formés dans tous leurs membres, & jamais d'eſtropiés que par accident. Après la naiſſance d'un Enfant, on plante un Cocotier, ou quelque autre arbre, dont le nombre des nœuds ſucceſſifs indique celui de ſes années.

Autrefois, lorſqu'une Fille avoit atteint l'âge nubile, & qu'elle en don-

noit des ſignes, ce qui n'eſt pas ordinairement tardif, ces Inſulaires avoient coutume de l'annoncer dans le voiſinage, avec des cérémonies fort ſingulieres. On faiſoit d'abord les préparatifs d'un grand feſtin; & la Fille, en attendant, demeuroit enfermée dans la Maiſon, ſans oſer ſe laver, ni manger d'aucune viande cuite, mais ſeulement des fruits crus. Les jeunes gens de l'Habitation venoient enſuite, au ſon des inſtrumens, lui préſenter quelques noix de cocos fraîchement cueillies; après quoi, elle étoit conduite à la Riviere, au milieu d'un nombreux cortege de Femmes, qui la ramenoient bien purifiée & magnifiquement ajuſtée, mais la tête couverte d'un voile, tandis que les jeunes Hommes de ſa famille lui jettoient toutes ſortes de fruits, ſur ſon paſſage, ſans pouvoir l'atteindre, dans le cercle qui l'environnoit. A ſon retour au logis, le feſtin commençoit, & tous les Parens y étoient invités. Le chant & la danſe faiſoient partie de ce divertiſſement, qui étoit continué pendant quelques jours. Les Amboiniens convertis à la Religion Chrétienne, n'ont encore pû renoncer entierement à des uſages qu'elle reprouve; mais la crainte qu'ils ont du Fiſcal les oblige de ſe cacher avec ſoin, pour éviter la punition.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Plus un Pere a de Filles dans l'Ile d'Amboine, plus il peut ſe compter riche, parceque, ſuivant l'ancienne coutume de l'Orient, on achete ici ſa femme; & celui qui en offre le plus eſt ordinairement celui qui l'emporte. Cette dot, qui conſiſte en Eſclaves, en joyaux & en habillemens, appartient aux plus proches Parens de la Fille. En vain les Gouverneurs Hollandois ont publié de ſéveres Ordonnances contre cet uſage. Il eſt pratiqué ſecrettement. Lorſque la dot eſt payée, l'Epouſe ſe rend auprès du Mari, ſans autre formalité. Devient-elle groſſe en attendant le mariage? on s'en réjouit; ſinon il en réſulte ſouvent de grandes diſſenſions. Dans ce cas l'Epouſe, uſant d'un reſte de liberté dont elle doit être bientôt dépouillée, retourne chez ſes Parens, qui prennent toujours parti pour elle, & l'Epoux ne la ramene pas ſans qu'il lui en coûte de nouveaux préſens. Une Femme, qui dans l'intervalle, ſe trouveroit enceinte d'un autre, n'en ſeroit que plus chere à ſon Mari. C'eſt pour eux un ſurcroît de bonheur qui leur vient ſans aucune peine. Fût-elle déja Mere de deux ou trois Enfans, cette circonſtance n'y change rien. Ici, comme dans l'Ile de Ternate, l'adreſſe des jeunes gens eſt extrême à exprimer leur paſſion par des fruits & par des fleurs. Les Filles y ont auſſi recours aux philtres ou aux poiſons, pour s'attacher leurs Amans, ou pour ſe vanger de leurs infidélités & de leur mépris. Ajoutons que l'Eſclavage eſt le partage des Femmes mariées; elles ſont obligées de ſervir leur Mari comme leur Maître, ſans oſer jamais manger avec lui, ni l'accompagner à la promenade & dans ſes autres plaiſirs.

A la mort du Pere, l'aîné des Fils eſt le maître de tout ce qu'il poſſedoit. Cet aîné ne donne à ſa Mere, à ſes Freres & ſes Sœurs, que ce qu'il juge néceſſaire à leur ſubſiſtance. Mais il ne ſuccede pas à ſon Pere dans les dignités héréditaires: elles paſſent aux Collatéraux. C'eſt le Fils du Frere du Mort, qui eſt toujours le plus proche, parceque le Frere n'a pas plus de droit à la ſucceſſion de ſon Frere, que le Fils à celle du Pere.

La principale dépenſe des Amboiniens eſt pour les Feſtins, auxquels ils ſont obligés en différentes occaſions. Elle les ruine, & les tient toujours

Digitized by Google

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

dans la miſere & les dettes. Il y en a d'ordinaires & d'extraordinaires. Tous les Parens y ſont invités, & n'y vont pas les mains vuides. Chacun doit contribuer d'un certain nombre de plats. Ces préſens ſont portés en cérémonie avec beaucoup d'oſtentation par leurs Eſclaves & l'un après l'autre, dans de grands baſſins de cuivre, couverts d'un mouchoir brodé, qui n'empêche pas qu'on ne puiſſe à-peu-près voir ce qui eſt deſſous. On emploie même trois ou quatre perſonnes à porter ce qui ne ſeroit que la charge d'une ſeule. Chacun veut briller à l'envi par le nombre de ſes Domeſtiques, & par la quantité de ſes préſens. Jamais le Mari & la Femme ne vont enſemble à ces Fêtes. Ils s'y rendent ſéparément. Les Maiſons ont des appartement particuliers pour chaque ſexe, ſuivant certaines loix qui ne permettent pas à tous les Parens du Mari de voir ſa Femme. Le Pere, la Mere, & les Enfans d'une même famille pourroient, ſans bleſſer la loi, manger à la même table, quoique l'uſage y ſoit oppoſé; mais non le Pere avec ſa Bru ou ſes petites Filles, lorſqu'elles ſont d'un certain âge, ni la Mere avec ſon Gendre ou ſes Petits-fils, ni la Belle-ſœur avec le Beau-frere. La loi leur défend auſſi de ſe voir lorſqu'ils prennent leur repas; c'eſt une infamie qui ne peut être lavée que par un préſent, que l'homme doit faire à la Femme qu'il a ſurpriſe dans cet état, par haſard, car avec deſſein, c'eſt ce qui n'arrive jamais. On auroit peine à donner raiſon de cet uſage entre les Parens: mais pour la ſéparation des deux ſexes en général, il paroît qu'elle ne doit être attribuée qu'à la jalouſie.

Les différens mets qu'on ſe fait ſervir dans les Feſtins compoſent un long article, qui n'a rien d'aſſez particulier pour être emprunté des Editeurs Hollandois. Remarquons ſeulement avec eux, que les Femmes font la cuiſine, mais qu'on n'eſt ſervi à table que par des Hommes. Chacun des Convives a devant ſoi un grand vaſe, contenant pluſieurs petits plats, avec toutes ſortes de viandes. Après s'être raſſaſiés de cette portion, ils font emporter le reſte chez eux par leurs gens. Si le Gouverneur, ou d'autres Hollandois ſont invités, on fait s'accommoder à leur uſage & leur goût.

La boiſſon la plus commune des Amboiniens eſt l'eau de fontaine ou de Riviere, qui paſſe ici pour la meilleure des Indes. On a même découvert, il y a près de ſoixante ans, aux environs de la Ville, une excellente ſource minérale. Au lieu de vin on a le *Towak* ou *Siri*, qu'on tire de l'arbre qui porte ce fruit; & le *Saguwer*, qui ſe diſtille d'un autre arbre du même nom: certain bois amer qu'on y jette, & qui en augmente encore la force, lui donne un goût fort approchant de celui du vin d'abſinthe. On peut aiſément s'enivrer de cette boiſſon, dont pluſieurs Hollandois ſont grands amateurs; mais elle n'eſt nuiſible que lorſqu'on en prend avec excès. Les noix de coco fraîches fournifſent ici, comme dans le reſte des Indes, une liqueur agréable. Les boiſſons fortes ſont l'*Arrak*, le *Knyp*, qui eſt moins eſtimé, le *Brom*, qui ſe fait avec du riz, & deux autres liqueurs du Japon ou de la Chine, dont la conſommation eſt peu conſidérable; celles de l'Europe ne leur conviennent gueres, parcequ'elles ſont trop cheres. Le pot de vin, ou de bierre, coute ſix à huit eſcalins; & la bouteille d'eau-de-vie, qui contient trois pintes, ſe paie trois réales. La plûpart des Femmes s'en tiennent à l'eau, quoique dans l'occaſion elles boivent volontiers du vin d'Eſpagne.

Suppl. pour la Descript. de l'Ile d'Amboine.

Leurs inſtrumens de Muſique ſont peu différens de ceux des autres Indiens. On vante beaucoup la préciſion & l'agileté de leurs danſes. Après le Feſtin on voit paroître un Danſeur, vêtu à la maniere des Alfouriens, couvert de rameaux & de feuilles d'arbres, armé d'un grand Bouclier, d'un coutelas ou d'un javelot, avec un caſque en tête, ſurmonté d'une touffe de plumes d'Oiſeaux de Paradis. Il eſcrime en l'air pendant quelques momens, ou ſeul, ou contre un ſecond, jettant de tous côtés des regards pleins de furie, & faiſant des efforts terribles, comme s'il vouloit terraſſer tout le monde ſous ſes coups. A cet exercice, qu'ils nomment *Tsjakalile*, ſuccedent leurs danſes ordinaires, que chaque ſexe exécute ſéparément, ſoit à deux ou à quatre, avec beaucoup de grace & d'adreſſe, les uns tenant un poignard nu dans chaque main, & quelquefois un ou deux mouchoirs de ſoie qu'ils font voltiger autour deux, d'autres, avec une belle écharpe de même étoffe ou de chits, qui leur pend ſur l'épaule gauche, & dont un des bouts traîne preſqu'à terre. Les Hommes portent auſſi un turban ſur la tête, & les Femmes ornent leurs cheveux de fleurs. Ces Danſeurs & ces Danſeuſes ſont toujours de jeunes gens qui ne ſont pas mariés. Quand ils commencent & qu'ils ſe retirent, ils ſaluent la Compagnie, en joignant les mains ſur la tête. On leur fait toujours préſent de quelques habits de ſoie, ou de quelque étoffe, dont un des Spectateurs court leur envelopper le corps pendant qu'ils danſent encore, comme pour les prier de ne ſe pas fatiguer plus long-tems. Ces dépenſes ſervent auſſi à ruiner les Amboiniens.

Les Hommes & les Femmes accompagnent ordinairement ces Danſes, de la voix. Leurs chants, qui leur tiennent lieu d'Annales au défaut d'Hiſtoriens, renferment les plus anciens évenemens du Pays, les louanges de leurs Héros, & les plus glorieux faits de leurs Ancêtres. Toutes leurs périodes ſe terminent par e-eeee-e-eeee; ce qui dure quelquefois deux ou trois jours de ſuite ſur le même ton. Ils tiennent le premier *e* une meſure entiere, & chacun des quatre *e* ſuivans un huitieme, deſcendant ainſi par dégrés de ce premier *e*, dont ils font un *la* d'enhaut, juſqu'au *re*, tandis qu'ils mêlent quelques paroles entre-deux, & finiſſent toujours par leurs *e*-eeee, ſans jamais remonter de bas en haut: cependant, lorſqu'ils s'arrêtent tout-à-fait, c'eſt par *o-oooo-o*. Cette Muſique vocale & inſtrumentale eſt employée, non-ſeulement dans les grands Feſtins & dans d'autres occaſions particulieres, mais encore ſur leurs Bâtimens, & les Rameurs ſuivent parfaitement la cadence.

Alfouriens, leur ajuſtement & leurs Loix.

On peut mettre, comme au ſecond ordre des Naturels du Pays, les Alfouriens, Montagnards ſauvages, dont on a parlé pluſieurs fois, qui occupent les hauteurs de l'Ile de Ceram, & qui ſont fort différens des Inſulaires établis ſur le rivage. En général, ils ſont beaucoup plus grands, plus charnus, & plus robuſtes, mais d'un naturel farouche & barbare. La plûpart vont nus, ſans diſtinction de ſexe, n'ayant qu'une large & épaiſſe ceinture, teinte en pluſieurs raies, qui leur couvre uniquement le milieu du corps. Ces ceintures ſont compoſées de l'écorce d'un arbre nommé *Sacca*, que l'Auteur prend pour le Sycomore blanc. Sur la tête, ils portent une coque de noix de Cocos, autour de laquelle ils entortillent leurs cheveux. Ils les atta-

Digitized by Google

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

chent auſſi quelquefois à un morceau de bois, qui leur ſert en même-tems d'étui pour leur peigne. Cet étrange bonnet eſt encore orné de trois ou quatre pannaches de hauteur, l'une ſur l'autre. Leur chevelure eſt liée d'un cordon, auquel ils enfilent de petits coquillages blancs, dont ils ſe garniſſe de même le cou & les doigts des piés. Quelquefois leur collier eſt un Chapelet de verre. Ils portent auſſi de gros anneaux jaunes aux oreilles; & jamais ils ne paroiſſent plus propres qu'avec des rameaux d'arbres aux bras & aux genoux, dont ils ne manquent pas de ſe parer, ſur-tout lorſqu'ils doivent ſe battre.

Chaſſe des têtes.

Tous ces Montagnards, quoique partagés en factions, ont les mêmes manieres, les mêmes mœurs & le même culte. C'eſt une loi inviolable, parmi eux, qu'aucun jeune Homme ne peut couvrir ſa nudité, ou ſa Maiſon, ſe marier, ni travailler à leur Baleou, s'il n'apporte, pour chacune de ces inſtallations, autant de tête d'Ennemis dans ſon Village, où elles ſont poſées ſur une pierre conſacrée à cet uſage. Celui qui compte le plus de têtes eſt réputé le plus noble, & peut aſpirer aux meilleurs partis. On n'examine point à la rigueur ſi ce ſont des têtes d'Hommes, de Femmes ou d'Enfans. Il ſuffit que la taxe ſoit remplie. Par cette politique, il eſt facile à leurs Chefs de détruire en peu de tems un Village ennemi, & de faire la guerre ſans qu'il leur en coûte la moindre dépenſe.

Dans leurs maraudes, pour chercher des têtes, les jeunes Alfouriens battent la Campagne, en petites troupes de huit ou dix, le corps tellement couvert de verdure, de mouſſe & de rameaux, que cachés ſur les chemins, au milieu des Bois, on les prend facilement pour des arbres; dans cet état, s'ils voient paſſer quelqu'un de leurs Ennemis, ils lui jettent une Zagaie par derriere; & s'élançant auſſi-tôt ſur lui, ils lui coupent la tête, qu'ils emportent dans leurs Habitations, où ils font leur entrée ſolemnelle; tandis que les Femmes & les jeunes Filles, chantant & danſant autour d'eux, les conduiſent au Baleou, pour y célebrer cette victoire par des réjouiſſances publiques. Après l'expoſition ſur la pierre des Trophées, les têtes ſont ſuſpendues aux Maiſons, ou jettées en certains lieux comme une offrande aux Divinités du Pays. Il arrive ſouvent, à ces jeunes Alfouriens, de roder pendant un mois ou deux, avant qu'ils puiſſent trouver l'occaſion de ſe pourvoir de têtes, parcequ'ils n'attaquent gueres l'Ennemi qu'à coup ſûr. S'ils le manquent, ils reviennent les mains vuides, quelquefois bleſſés, & ſi remplis de frayeur, qu'ils ne penſent plus de long-tems au mariage. Lorſqu'ils ont perdu quelqu'un de leurs gens dans un combat, & que les têtes en ſont emportées, ils jettent les cadavres ſur un arbre, comme indignes de la ſépulture. Mais ſi les Morts ont encore leurs têtes, il eſt permis aux Parens de les enterrer, dans la crainte que leurs Ennemis n'en puiſſent faire trophée.

Délicateſſe ſur le point d'honneur.

On conçoit qu'avec des loix auſſi barbares, les Alfouriens ont beſoin d'autres maximes, aſſorties à cette politique, & capables de perpétuer les occaſions de l'exercer avec quelque apparence de juſtice. Leur extrême délicateſſe ſur le point d'honneur eſt la principale ſource des guerres continuelles qui regnent entr'eux. Lorſqu'un Alfourien en viſite un autre, rien ne doit manquer à l'accueil qu'on lui fait. Cette réception conſiſte à lui préſenter

d'abord du Pinang & du Tabac. Oublie-t'on, volontairement ou par malheur, de joindre au fruit de Pinang les feuilles de Siri néceſſaires? c'eſt aſſez pour mettre en colere l'Alfourien étranger, qui, pour témoigner ſon reſſentiment au maître de la maiſon, en ſort ſur le champ, & va s'eſcrimer devant la porte, en danſant le ſabre à la main, juſqu'à ce que l'affront ſoit réparé par quelques préſens. Si, pendant cette viſite, les petits Enfans de la maiſon crachent ou ſe mouchent, c'eſt un outrage ſanglant. S'ils jettent quelque choſe à l'Etranger, ou s'ils lui rient aux nez, le Pere eſt tenu de laver chaque fois l'opprobre par d'autres préſens, & la paix eſt faite alors; mais s'il le refuſe, l'Offenſé s'en plaint à ſes Amis, & revient, deux ou trois ans après, demander ſatiſaction à ſon Hôte. La querelle peut encore être appaiſée par un préſent: ſinon, la vengeance eſt réſolue contre un Opiniâtre, qui, non content d'un premier affront, oſe encore, après tant d'années, pouſſer le mépris juſqu'à ne rien offrir en faveur de la réconciliation. L'Offenſé meurt-il ſans avoir exécuté ſa réſolution? ce ſoin paſſe à ſes Deſcendans, qui ne manquent pas de le vanger tôt ou tard. Quelquefois tous les Habitans du Village prennent parti pour le Mort, & vont enlever, dans celui de l'Agreſſeur, quelques têtes, ſans diſtinction, & les premieres qu'ils peuvent abbattre: ſurquoi naît ordinairement une guerre ouverte. Mais avant que d'en venir à cette extrêmité, l'un d'entr'eux éleve la voix, appelle les Cieux, la Terre, la Mer, les Rivieres & tous leurs Ancêtres à leur ſecours. Après cette invocation, il ſe tourne vers les Ennemis & leur annonce à haute voix les motifs qui les forcent à la guerre, proteſtant qu'ils ne viennent pas clandeſtinement, comme des Voleurs, mais à découvert, & dans la ſeule vue de ſe procurer par la force le préſent de réconciliation qu'on a l'injuſtice de leur refuſer. De retour dans leur Village, avec une ou deux têtes, qu'ils ont coupées à leurs Ennemis, ils les portent en cérémonie au Baleou, accompagnés de leurs Femmes, qui ne ceſſent de chanter & de danſer autour d'eux. On donne enſuite un grand Feſtin, où les têtes ont leur place, & ſont ſervies chacune par un Guerrier, qui leur préſente du Pinang, du Tabac, & d'autres rafraichiſſemens. On verſe neuf gouttes d'huile ſur chacune; après quoi deux hommes les prennent & les jettent contre les pilliers du Baleou. Ils ſont perſuadés que s'ils manquoient à la moindre de ces cérémonies, ils n'auroient pas de bonheur à ſe promettre dans leur entrepriſe. Cependant pour s'en aſſurer d'avance, ils ont recours au Démon, qu'ils conſultent de différentes manieres; & dont ils attendent la réponſe par certains ſignes: ſi les préſages ſont conſtamment favorables, ils n'héſitent plus à commencer la guerre.

Leurs armes ſont de larges Sabres de Tambouco, des Zagaies de Bambou, & des *Toranas*, ou Javelots, garnis de fer & dentelés. Ils ont auſſi des fleches & de grands arcs, dont ils ſavent tirer fort juſte. On peut y joindre le *Parang*, eſpece de couperêt, qui, hors de la guerre même, eſt leur meilleure arme, & celle qu'ils portent en allant au bois; avec leur *Sagou-Sagou*, ou Picque de Bambou, & leur *Maſſakeke*, qui eſt une large corbeille de jonc, dans laquelle ils mettent leurs proviſions. Leurs armes.

Les Alfouriens ſe nourriſſent de Serpens, de Rats, de Grenouilles, & de diverſes autres ſortes de Reptiles. La chair de Sanglier, & le riz, qu'ils Leur nourriture.

commencent à cultiver eux-mêmes, entrent auſſi dans leurs alimens; mais ils y ſont moins accoutumés. Le Sagu eſt pour eux un mets friand : ils en font une bouillie épaiſſe, qu'ils mettent dans des Bambous, & la mangent froide lorſqu'ils ſont en Voyage. Ces Bambous leur tiennent lieu de marmites, de pots & de verre. L'eau eſt leur boiſſon commune ; mais le Saguwer anime leurs Feſtins. Ils enterrent cette liqueur dans des Marais, pour la rendre plus forte. Elle y prend auſſi une couleur plus jaune, & s'y conſerve toujours fraiche, quoiqu'elle perde beaucoup de ſon goût agréable, & qu'elle devienne même fort âpre. Ces Montagnards aiment l'eau-de-vie à la fureur, & ſavent la diſtinguer du vin d'Eſpagne. Valentyn rapporte qu'un Miniſtre de ſes Prédéceſſeurs, nommé *Montanus*, étant arrivé le ſoir à *Elipapouteh*, pour y adminiſtrer les Sacremens, on lui dit que Raja *Sahoulau*, un des plus puiſſans Rois des Alfouriens, deſcendu des Montagnes avec une nombreuſe ſuite, ſouhaitoit de le ſaluer. Montanus, qui connoiſſoit ce Prince de réputation, conſentit à le recevoir ſur-le-champ, pour en être plutôt délivré. Après un court compliment, le Raja demanda de l'Eau-de-vie, ajoutant, en mauvais Malais, qu'il l'aimoit beaucoup. La crainte des effets déſagréables que cette liqueur pouvoit produire, fit répondre au Miniſtre Hollandois qu'étant au terme de ſon Voyage, ſes proviſions étoient preſque finies. Cependant, il fit apporter un petit reſte de vin d'Eſpagne, qu'il voulut faire boire au Raja pour de l'Eau-de-vie. Mais ce Prince n'en eut pas plutôt goûté, qu'il le rejetta. » Ce que vous m'offrez, dit-il en ſecouant la » tête, n'eſt pas une boiſſon d'Homme, c'eſt une boiſſon de Femme. Si » c'eſt de l'Eau-de-vie, il faut que j'aie perdu la mémoire «. Le Miniſtre, fort embarraſſé, ſe vit obligé de faire paroître ſa bouteille d'Eau-de-vie ; & le Raja, qui en reconnut l'odeur, s'écria que c'étoit une boiſſon d'Homme. En effet la bouteille fut bien-tôt vuidée. Alors le Prince Alfourien, commençant à s'échauffer, tira de ſa corbeille quelques morceaux de Serpens & de Sagu, qu'il offrit à Montanus ; & les lui voyant refuſer ſous divers prétextes, il voulut du moins, pour ſignaler ſa reconnoiſſance, lui faire accepter le ſpectacle d'un combat de ſes Alfouriens. Les objections & les excuſes ne purent le faire changer de deſſein. Il fit commencer, à la lumiere de quantité de flambeaux, un combat, qui n'ayant d'abord été que ſimulé, devint bien-tôt ſérieux. La terre fut jonchée de cadavres. Le ſang ruiſſeloit, & les membres voloient de toutes parts; tandis que le Raja ne ceſſoit d'animer les Combattans par ſes promeſſes & ſes menaces, ſans que les réprimandes & les inſtances du Miniſtre puſſent l'engager à terminer une ſcene ſi tragique. » Ce ſont mes » Sujets, lui répondoit-il ; ce ne ſont que des Chiens morts, dont la perte » n'eſt d'aucune importance, & je ne me fais pas une affaire d'en ſacrifier » mille pour vous marquer mon eſtime «. Montanus, changeant de ton, repliqua que c'étoit beaucoup d'honneur pour lui, mais que les loix Hollandoiſes ne permettoient pas de répandre inutilement le ſang, & qu'il en deviendroit lui-même reſponſable au Gouverneur, qui ne manquant d'Eſpions nulle part, ſeroit bien-tôt informé de cette ſcene. Le Raja, cédant à ſes remontrances, fit enfin terminer le combat ; & Montanus en eut d'autant plus de joie, qu'il craignoit ſérieuſement que les Alfouriens, las de ſe maſſacrer les uns les autres, dans l'idée de l'amuſer, ne ſe donnaſſent, à leur

tour,

tour, le divertiſſement de le tailler en pieces, lui & toutes les perſonnes de ſa ſuite.

SUPPL. POUR LA DESCRIPT. DE L'ILE D'AMBOINE.

Ce Prince barbare n'avoit aucune marque extérieure, qui le diſtinguât de ſes Sujets. C'étoit néanmoins un des plus puiſſans Princes de Ceram, & le premier des trois dont tous les autres dépendent. Anciennement les Alfouriens étoient peu connus des Hollandois; mais du tems des Gouverneurs Philippe *Lucaſz* & Artus *Gyſſels*, Raja *Sahoulau* & Raja *Somiet* leur rendirent d'importans ſervices. On les combla de bienfaits, qui ſervirent à augmenter leur conſidération entre les Princes de leurs Montagnes. Trois Capitaines généraux, ſous leſquels tous ces Peuples étoient partagés, virent diminuer leur puiſſance, & croître celle des trois Rajas, qui, dans leurs moindres différends, les menaçoient de l'autorité du Gouverneur d'Amboine, leur ami. Ils tirerent un nouveau relief des préſens que les Hollandois ajouterent à leur alliance. Sahoulau avoit eu un écuſſon d'argent aux armes de la Compagnie, Somiet, une canne garnie d'un pommeau d'argent, & Siſeolou un fauteuil de bois d'ébene. Un jour que ces trois Princes s'entrediſputoient le rang, ils produiſirent leurs titres d'honneur, pour déciſion. Les deux derniers, voyant à Raja Sahoulau l'Ecuſſon des armes, jugerent qu'il étoit Grand-Garde des Sceaux de la Compagnie, & dès ce moment lui céderent la prééminence. Quoique ces Rajas ſoient devenus ſi ſupérieurs aux Capitaines, ceux-ci conſervent encore le droit de préſider aux trois Aſſemblées générales de Ceram, dont on a parlé dans la Deſcription de cette Ile. Les trois Rajas ſont Oliſivas, & mortels ennemis des Maures, qui ſont Olilimas. Les Hollandois ont ſouvent tiré parti des animoſités qui regnent entre ces deux Factions.

Princes du Pays.

Lorſqu'un Etranger arrive dans le Pays des Alfouriens, il ſonne du Cor, pour annoncer s'il vient à titre d'Ami ou d'Ennemi, & l'on obſerve la même précaution à ſon départ. Ces Peuples, quoique Païens, ſont aſſez fideles à ceux qu'ils connoiſſent, ils ont conduit pluſieurs Hollandois au travers de leurs Pays.

Ces Peuples n'ont pas l'uſage des lits. Ils ſe couchent ſur des claies de Bambou, ſous leſquelles ils entretiennent un petit feu, parceque les nuits ſont froides ſur leurs Montagnes. Leurs Femmes auroient la peau aſſez blanche, ſi elles étoient moins enfumées. Ils n'en ont qu'une; & quoiqu'ils ſoient nus, la chaſteté eſt ſi fort en recommandation parmi eux, qu'on n'y entend jamais parler d'adultere.

Digitized by Google

SUPPLEMENT POUR LA DESCRIPTION DES ILES DE BANDA.

Diviſion de ce Gouvernement.

DANS l'ordre du tems de la Conquête, *Banda* eſt la premiere Province après Amboine. On donne ce nom à tout le Gouvernement, quoique ce ſoit proprement celui d'une de ſes Iles. Elles ſont au nombre de ſix habitées, & quatre déſertes. Les Iles habitées ſont, *Neira*, le *Haut-Pays de Banda*, que les Inſulaires appellent *Pandan*, le *Gounong-Api*, *Pulo Ay*, *Pulo Rhun* & *Roſingyn*. Les Iles déſertes ſont, *Pulo Mamuok* ou *Pulo Piſang*, *Pulo Capal*, *l'Ile des Femmes* & *Pulo Seythaan*. Ces deux dernieres portoient anciennement auſſi les noms de *Nalacan* & de *Sakano*. La ſituation de ces Iles eſt à quatre dégrés & demi de Latitude méridionale, dans la diſtance de vingt-cinq ou trente lieues d'Amboine; le giſſement des quatre premieres, l'une à l'égard de l'autre, ſe fait aſſez remarquer par la Carte; & la deſcription ſuppléra au reſte.

Ile de Neira.

I. Neira eſt la premiere en rang, parceque c'eſt dans cette Ile que le Gouverneur & les principaux Officiers de la Compagnie ont établi leur demeure. Sa longueur n'eſt que d'une lieue & ſa largeur de la moitié moindre. On y voyoit autrefois pluſieurs Villes, dont il ne reſte plus de veſtiges. La Capitale, qui ſe nommoit *Labetacka*, ſituée au Nord de l'Ile, floriſſoit encore vers l'année 1590; mais après avoir abandonné le parti de celle de *Neira*, en 1598, ces deux Villes ſe ſont toujours fait une guerre cruelle, & la derniere, devenant la plus puiſſante, a inſenſiblement ruiné Labetacka, juſqu'à ce qu'en 1609, elle tomba enfin au pouvoir des Hollandois (1).

Fort Naſſau & Belgica.

L'Ile eſt défendue par deux Fortereſſes nommées *Naſſau* & *Belgica*, dont l'ancienneté n'eſt pas bien connue. L'Auteur croit que Naſſau eſt celle qui avoit été bâtie par les Portugais, & que les Hollandois rétablirent en 1609, en changeant ſon nom (2). Ce Fort eſt ſitué au côté Occidental de Neira, proche du rivage. Chacun de ſes quatre baſtions eſt muni de huit pieces de canon de fonte. Ils occupent en quarré un eſpace de dix-ſept toiſes & demi de longueur ſur treize de large. La Maiſon du Gouverneur ſe voit du côté de l'eau ſur la courtine. Il y a pluſieurs autres beaux appartemens pour les Officiers de la garniſon, qui peut être de cent cinquante Hommes. Au Nord de ce Château eſt celui de Belgica, ſitué ſur une colline d'une raiſonnable hauteur. Il eſt petit, mais fort propre & flanqué de belles tours, dont on a ſoin de blanchir les murailles, qui ont été fendues par les tremblemens de terre. Le Fort Belgica commande bien celui de Naſſau & toute la plaine qui eſt au-devant ſur le rivage; mais il eſt commandé lui-même par une autre éminence qu'on avoit commencé d'applanir du tems de l'Auteur, & quoique ce travail demandât encore quelques années pour ſe perfectionner, on ſe flattoit d'en retirer l'avantage de pouvoir mettre l'Ile entiere à couvert ſous le canon de cette Fortereſſe. On découvre au Nord du Château une Montagne à la-

(1) On peut conſulter les Relations de l'arrivée & de l'établiſſement des Hollandois dans ces Iles. Elles ſont au Tome VIII, pages 128 & 397.

(2) Voyez la repréſentation de cet ancien Fort, *ubi ſuprà*, 398.

quelle les Hollandois ont donné le nom de *Papenberg*, & où ſe voient encore pluſieurs tombeaux de Mahométans.

Maiſons de Neira.

On ne compte que deux ou trois grandes rues à Neira, & environ quatre-vingts maiſons, dont la plûpart ſont ſolidement bâties à chaux & à pierre; elles n'ont pas plus d'un étage, & ſont preſque toutes couvertes d'atap, par la crainte des tremblemens de terre. Les rues ne ſont point pavées, & le terrein en eſt cependant aſſez ferme. Il y a ici quelques Edifices publics. Le Chantier de la Compagnie eſt ſur la pointe la plus méridionale de l'Ile, à peu de diſtance d'une belle Egliſe Hollandoiſe. A l'Eſt du Fort Naſſau, on a l'Infirmerie, l'Hôpital, le Jardin de la Compagnie, la Poiſſonnerie, & quelques maiſons de Bourgeois le long du rivage. En ſortant de cette derniere rue on vient à deux beaux Parcs ou Boſquets de noix muſcades, les ſeuls qui ſoient dans cette Ile, & qui peuvent fournir enſemble deux mille livres de macis & huit mille de noix. On prend ſouvent le divertiſſement de la chaſſe du cerf dans ces environs. La proximité du Volcan de Gounong-Api, eſt cauſe qu'en général le terroir de Neira n'eſt pas des plus fertiles. Entre cette Ile & le Haut-Pays de Banda, il y a une bonne rade pour les Vaiſſeaux, qui peuvent auſſi ſe rendre dans les deux Paſſes de l'Eſt & de l'Oueſt.

Ile Lonthoir.

II. Banda, ou le *Haut-Pays*, qu'on appelle auſſi *Lonthoir*, du nom d'une de ſes anciennes Villes, eſt la plus grande de toutes ces Iles, ſituée à un petit quart de lieue au Sud de la premiere, devant laquelle ſa pointe Nord-Eſt forme une eſpece de demi-lune. On lui donne environ deux lieues & demi de longueur ſur une demie lieue de large. Le terrein en eſt fort élevé & montueux, ſi ce n'eſt du côté de l'Oueſt, où la deſcente eſt aſſez conſidérable. Outre la Négrerie de Lonthoir, on en comptoit autrefois encore une douzaine d'autres tant grandes que petites, dont la principale étoit connue ſous le nom d'*Ortattan*, ou *Orontatte*; mais les ſanglantes guerres que les Inſulaires ſe ſont faites entr'eux, & celles qu'ils ont eues à eſſuyer de la part des Hollandois, ont entierement dépeuplé le Pays de ſes anciens habitans. Il ſuffit à notre deſſein d'en faire connoître l'état préſent en peu de mots. Du côté du Nord Oueſt on a le Comptoir de la Compagnie, qui y tient ordinairement un Marchand pour recevoir les noix muſcades & le macis des Propriétaires des parcs. Il eſt logé dans une belle maiſon de pierre, ſur une hauteur, à quelque diſtance du rivage, qui eſt défendu de ce côté du Canal par une batterie, & de l'autre par la Redoute de Gounong-Api, de maniere qu'aucun Vaiſſeau ne peut y paſſer, ſans tomber ſous le canon de l'un de ces deux poſtes. Au-devant de Lonthoir regne un grand Banc de ſable qu'on ne ſauroit traverſer que dans de petits bateaux. On ſe trouve, en arrivant, au pied de la Montagne, qui eſt taillée en trois cens treize degrés aſſez larges pour y monter facilement à cheval; mais la deſcente en eſt beaucoup plus dangereuſe, quoique bien des gens s'y haſardent encore. A moitié chemin de la montée, on rencontre une fontaine dont les eaux coulent toujours. Sur la pente de cette Montagne eſt ſituée la Négrerie de Lonthoir, qui s'étend juſqu'à ſon ſommet, d'où prenant à l'Eſt & à l'Oueſt, elle forme deux rues aſſez longues, ſur-tout la derniere, qui a bien une petite demie lieue. Cette promenade aboutit à un pan de la Montagne qui eſt comme coupé à pied

Sa Montée.

SUPPL. A LA DESCRIPTION DE BANDA.

droit, d'où l'on découvre diſtinctement les Iles d'Ay & de Rhun, & au-deſſous de ſoi, en Mer, un grand Rocher, ſur lequel les Bandanois pourſuivant les Hollandois dans les premiers tems de leur arrivée, les obligeoient de ſe précipiter du haut en bas, ce qui lui a fait donner le nom de *Batou Hollanda*, c'eſt-à-dire, *Rocher des Hollandois*. A l'Eſt de la montée de Lonthoir, on trouve l'Egliſe, & près de-là, une vieille Forteresſe nommée *Hollandia*, qui tombe en ruine. En 1687, elle étoit encore pourvue de quelques pieces d'artillerie & d'une petite garde. On ne peut pas aller plus loin de ce côté, à moins qu'on ne veuille s'engager dans le Bois. Les maiſons de Lonthoir ſont fort chetives en comparaiſon de celles de Neira, quoiqu'il y en ait auſſi qui ſont bâties en pierre.

Fort Hollandia.

Parcs pour la muſcade.

Tout le reſte de l'Ile, au Nord & au Sud eſt réparti en divers enclos qu'on nomme ici *Parcs*, & qui ſont comme autant de belles maiſons de campagne environnées de leurs vergers, où ſe recueillent les noix muſcades. L'Auteur fait la deſcription de tous ces Parcs, & ſuivant une liſte qu'il y ajoûte, leur nombre ſe monte à vingt cinq, d'inégale grandeur, ſans compter les petits, qui peuvent livrer, une année portant l'autre, enſemble cent quarante-deux mille livres de macis, & cinq cens ſoixante-huit mille livres de noix.

Pluſieurs Redoutes.

On a conſtruit dans l'Ile pluſieurs Redoutes, qui en rendent l'accès preſque impoſſible aux Vaiſſeaux étrangers. Du côté du Nord, la Paſſe de l'Oueſt eſt défendue par le canon de Lonthoir, la Paſſe de l'Eſt par la Redoute *Celamme*, & celle de *Combir*, qui commande le milieu de ce Canal, ſert en même tems pour la ſureté d'une ſource d'eau-douce commune à toutes ces Iles. A l'Eſt on a la Redoute *Dender*, au Sud celle de *Wajer*, & plus loin tirant à l'Oueſt, une troiſieme nommée *Ourien*; mais ce côté extérieur de l'Ile eſt ſi bien fortifié par ſa nature, que les plus petits Batimens ne peuvent y aborder qu'avec beaucoup de peine.

Ile Gounong-Api.

III. Gounong-Api, ou le *Volcan*, eſt une petite Ile ſituée à un jet de pierre de la pointe Occidentale de Neira, dont elle ſe trouve ſéparée par un Canal fort étroit, appellé communément le *Sonnegat*, & qui n'a plus aſſez de profondeur pour les Vaiſſeaux. Celui, qui eſt entre le Sud de cette Ile & la Pointe Nord Oueſt du Haut-Pays de Banda, ſe nomme la *Paſſe de Lonthoir*, dont la largeur eſt d'une petite portée de canon d'un rivage à l'autre. Le Gounong-Api peut avoir environ une demie lieue de circuit, & toute l'Ile n'eſt qu'une Montagne, qui s'éleve inſenſiblement juſqu'à la hauteur de cinq cens cinquante neuf pas.

Son Volcan.

C'eſt un des plus terribles Volcans de toutes les Indes, & dont les fréquentes éruptions ont été ſouvent marquées par des effets ſurprenans, par des tremblemens de terre, par des inondations qui ſembloient devoir engloutir la plûpart des Iles voiſines. Quoique Neira ſoit derriere l'ouverture de ce Volcan, on y a vû cependant juſqu'à trois piés de cendres dans les rues. L'eau y eſt montée quelquefois à une telle hauteur, qu'elle entraînoit des môles entiers avec quantité de maiſons, & des pieces de canon du poids de trois mille cinq cens livres. Les coups qui partoient de cette Montagne étoient ſi épouvantables, que tout Neira en fut ébranlé, comme d'une forte ſecouſſe de tremblement de terre. Les verroux des portes ſautoient en arriere d'eux-mêmes. Le Volcan jettoit des quartiers de roche brûlante, de la groſſeur

de petites maiſons, qui s'élevoient autant au-deſſus de l'ouverture, que la cime peut être éloignée du pié de la Montagne. La plûpart étoient portés à l'Oueſt dans la Mer. Quelques-uns retomboient en droite ligne dans le gouffre, & l'on en voyoit d'autres rouler du haut en bas, qui déracinoient de gros arbres & mettoient le feu aux buiſſons. Depuis 1690 juſqu'en 1696, c'eſt-à dire, pendant ſix années conſécutives, ce Volcan n'a pas ceſſé de vomir des flammes & de pouſſer des pierres. Le 22 Mai, une interruption de cinq jours ayant engagé deux Hommes de la garde à grimper ſur ſon ſommet, ils n'y furent pas plutôt arrivés, que la Montagne recommença à jetter une ſi grande abondance de matieres enflammées, que toute retraite leur étant coupée, ils périrent miſérablement ſous ces carreaux ardens. L'un d'eux eut la tête emportée, l'autre la jambe & les entrailles. Tous leurs os étoient fracaſſés, leurs vêtemens brûlés, & leur peau paroiſſoit rôtie ſur les charbons. Dans cet état leurs cadavres vinrent rouler au pié de la Montagne, qui ſemblant être ſatisfaite de cette victime, s'appaiſa & mit tout-à-coup fin à ſes ravages. Un autre téméraire fut apperçu deux jours après ſur le ſommet, d'où il deſcendit fort heureuſement, ſans avoir pu trouver le corps mort de ſon camarade, qu'il vouloit encore voir une fois avant ſon départ de ce Pays. Le lendemain, un Prédicateur nommé *Feilingius*, accompagné de l'Enſeigne *Buſton*, eut la curioſité de ſe tranſporter au même lieu pour contempler ces merveilles de la Nature. Il dreſſa du tout un rapport fort circonſtancié, que l'Auteur a inſeré dans ſon Ouvrage, à la ſuite des Regîtres tenus au ſujet des deux précédentes expéditions. Mais quelles que ſoient ces découvertes, il avoue qu'elles ne ſont pas d'une importance aſſez grande pour mériter qu'en leur faveur on expoſe ſa vie à des dangers ſi éminens, ſans la moindre néceſſité & de pure gaieté de cœur. D'ailleurs, ce ſont des objets qui frappent plutôt les ſens, qu'ils ne peuvent ſatisfaire l'entendement des Spectateurs.

Fort Kyk in de Pot.

Avant les terribles dégâts du Gounong-Api, cette Ile contenoit pluſieurs Habitations qui ont été enſevelies ſous ſes cendres. On a déja parlé de ſon Fort, qui ſe nomme *Kyk in de Pot*, & qui eſt bien pourvu d'artillerie. Sa garde conſiſte en un Sergent & quelques Soldats, qui, ſecondés par la batterie oppoſée ſur le rivage de Lonthoir, ſont en état de fermer l'entrée de ce Canal à tous les Etrangers. Au pié de la Montagne demeurent quelques Eſclaves pour avoir ſoin des Jardins de leurs Maîtres. En 1687, il n'y avoit qu'un ſeul Bourgeois libre ſur ce rivage. L'Ile eſt remplie de Sangliers & de Vaches ſauvages, qui y ont été mis long-tems avant que les Bandanois euſſent embraſſé le Mahométiſme. On y trouve des Serpens d'une énorme groſſeur, qui font non-ſeulement la guerre à la Volaille, mais dévorent même des Veaux & quelquefois des Hommes.

Pulo Ay.

IV. Pulo Ay eſt la plus agréable de toutes les Iles qui compoſent ce Gouvernement. Le terrein en eſt fort uni, & n'offre que quelques petites éminences, dont ces boſquets délicieux reçoivent de nouveaux charmes. En un mot, l'Auteur n'en parle que comme d'un petit paradis terreſtre. Il lui donne près d'une lieue de longeur, & les Bâtimens à rames en peuvent faire le tour en moins de quatre heures. Sa diſtance à l'Oueſt-Sud-Oueſt de Neira eſt d'environ trois lieues. C'eſt une jolie promenade quand il fait

SUPPL. A LA DESCRIPTION DE BANDA.

beau tems; mais avec un peu de vent, la Mer devient fort orageuſe & les Bâtimens ont bien de la peine à gagner le rivage, où les briſans les expoſent ſouvent à être renverſés.

Fort la Revenge.

Le Nord de l'Ile eſt défendu par une Forteresſe réguliere, qui porte le nom de la *Revenge*, & qui eſt bien pourvue de tout le néceſſaire. Sa garde eſt confiée à un Enſeigne, qui a quelques Soldats ſous ſes ordres. Ils doivent avertir ceux de Neira, par un ſignal, de l'arrivée des Vaiſſeaux qu'ils découvrent en Mer, faiſant voile vers ces Iles. Sous le Fort habitent pluſieurs Bourgeois Hollandois & Métifs, qui y ont auſſi leurs parcs de noix muſcades. L'Auteur en compte cinq principaux, qui avec une vingtaine de moindres, peuvent fournir annuellement trente mille livres de macis & cent vingt mille de noix. Les Propriétaires de ces parcs ſont encore plus à leur aiſe que ceux de Neira & du Haut-Pays. On a ici quantité de Vaches & de Cerfs qui paiſſent ſous les arbres. La viande, le lait, le beurre n'y manquent pas. Une des plus grandes incommodités de ces Iles, c'eſt qu'on eſt obligé de ſe pourvoir d'eau douce à Combir dans le Haut-Pays. A ſon défaut, on a recours à la liqueur des noix de cocos; mais les animaux des champs ne boivent que de l'eau de mer.

Pulo Rhun.

V. Pulo Rhun, ſituée à deux lieues & demie au Sud-Oueſt (3) de l'Ile Ay, l'emporte ſur celle-ci en longueur & en largeur, quoique la différence ne ſoit pas fort conſidérable. Deux bancs de ſable qu'on a dans les environs de ces Iles, rendent, au moindre vent, le trajet de l'une à l'autre fort dangereux pour les Pilotes qui manquent d'expérience. L'Ile Rhun a auſſi ſa Redoute, qui eſt gardée par quelques Soldats, & pourvue de munitions en quantité ſuffiſante. Ses Habitans ſont en très petit nombre. Ils font toute leur occupation de la pêche, qui eſt des plus abondantes dans ces environs. Les arbres qui produiſent la muſcade en ont été détruits depuis le départ des Anglois (4); mais l'Auteur ne croit pas qu'ils aient jamais pû paſſer les cinq cens. L'Ile fournit autant d'eau-douce que ſes Habitans en ont beſoin, & c'eſt bien peu de choſe. On y voit de gros Serpens, dont quelques-uns ont des pattes. L'Auteur dit qu'il avoit eu lui-même deux de ces pattes pendant long-tems. Le Gouverneur *Van Zyll*, lui raconta, qu'on avoit trouvé ici un Serpent mort, que huit Matelots avoient eu peine à traîner, & qui étoit de la groſſeur d'une poutre.

Sa Redoute.

Ile Roſingyn.

VI. Roſingyn, la derniere & la plus petite des ſix Iles habitées de Banda, eſt ſituée au Sud-Oueſt du Haut-Pays, dans la diſtance d'environ trois lieues. Le terrain eſt fort rude & fort montueux. L'Auteur dit que toute l'herbe qu'il y a vue, paroiſſoit auſſi dure & auſſi pointue que des ronces. Les arbres fruitiers n'y croiſſent pas de nature, comme dans les autres Iles; mais ceux qu'on plante viennent aſſez bien, & anciennement les noix muſcades de Roſingyn étoient réputées pour les meilleures. Les Bambous y ſont en abondance. On y trouve de bonne argile à cuire des briques, & l'eau-

(3) Cette Ile eſt mal placée dans la Carte.

(4) On peut lire dans *Aitzema*, & autres Auteurs, l'hiſtoire des bruyans démêlés que la poſſeſſion de cette petite Ile a occaſionnés entre les Compagnies Angloiſe & Hollandoiſe des Indes Orientales, & qui n'ont été terminés qu'à la Paix de Breda en 1667.

Digitized by Google

douce n'y manque pas. On y a auſſi beaucoup de Vaches ſauvages & quantité de Poiſſon dans la ſaiſon de la pêche. SUPPL. A LA DESCRIPTION DE BANDA.

C'eſt dans cette Ile qu'on reléguoit ci-devant les Criminels dont le châtiment ne s'étend qu'au banniſſement ; mais depuis l'année 1694, il n'eſt plus permis aux autres Provinces d'y envoyer leurs Bandits, ſans une permiſſion expreſſe du Conſeil de Batavia. Ainſi le nombre de ceux que le Gouvernement de Banda y tient encore, eſt peu conſidérable. On les emploie à couper du bois, & à cuire de la chaux. La Redoute, ſituée au Nord-Oueſt de l'Ile, eſt pourvue d'une Garniſon capable de les réprimer en tout tems. L'Auteur dit qu'il n'y avoit vu que deux Femmes, celle du Sergent & celle d'un Soldat de la Garde. Lieu d'exil. Sa Redoute.

Outre ces Iles habitées, on a déja obſervé qu'il y en a quatre autres qui ne le ſont pas, & l'on ſe diſpenſeroit d'en dire ici davantage, ſi l'embarras que cauſent toujours leurs noms, & l'inexactitude de la plûpart des Cartes, ne rendoient cette attention néceſſaire. *Pulo Mamuck*, ou *Pulo Piſang*, eſt ſituée tout proche de la Pointe Nord-Eſt de Neira, au Nord-Oueſt de ce Promontoire dangereux du Haut-Pays, nommé *Tondjong Bourong*, ou la *Pointe des Oiſeaux*, dont elle ſe trouve ſéparée par la *Paſſe de Celamme*. Le Gouverneur a un Jardin dans cette Ile, où les herbes croiſſent très bien, & l'on y voit auſſi quelques arbres qui pouſſent de groſſes racines à travers les rochers, ſans qu'on y apperçoive le moindre brin de terre. *Pulo Capal*, qui eſt un peu plus au Nord, ne préſente qu'un rocher ſec, dont la forme reſſemble de loin à un Vaiſſeau, & c'eſt ce que ſignifie ſon nom. L'*Ile des Femmes*, ou *Nalacan*, qu'on rencontre au Nord de la Paſſe *Sonnegat*, entre Neira & Gounong-Api, eſt ſi petite qu'elle ne mérite pas de deſcription. *Pulo Seythaan*, *Setton*, *Swanggi*, ou *Sowanggi* & *Sakano*, car on écrit ce mot différemment, ſe découvre à cinq lieues & demie au Nord Oueſt de Gounong-Api, & paroît de loin, en Mer, comme un grand rocher, qui s'éleve au-deſſus de ſa ſurface, & qui eſt preſque inacceſſible de tous ſes côtés. On y a cependant trouvé autrefois quelques arbres fruitiers. Elle eſt le repaire de quantité de gros Serpens. Les Inſulaires voiſins la croient habitée par le Diable, & c'eſt de-là qu'ils lui ont donné ces noms. Lorſqu'ils en approchent, la frayeur leur fait faire des grimaces & des efforts extraordinaires, pour tâcher de s'éloigner au plus vîte de cette dangereuſe terre. Quatre Iles déſertes.

Dans les ſix Iles peuplées on comptoit anciennement juſqu'à quinze mille Habitans, que l'Auteur réduit aujourd'hui à un tiers, dont les Eſclaves forment ſeuls plus de la moitié, ce qui lui paroît d'une dangereuſe conſéquence, & à quoi l'on devroit bien pourvoir de maniere ou d'autre. Ces nouveaux Habitans parlent preſque tous bon Hollandois. Les Naturels de Banda en ayant été détruits ou expulſés, depuis plus d'un ſiecle, nous ne remonterons point à des tems ſi reculés, pour voir quelles étoient leurs mœurs & leurs coutumes. Nombre des Habitans de Banda.

Le Pays même nous offre peu de remarques particuliers à ajouter aux Deſcriptions précédentes. Les tremblemens de terre & les éclats de tonnerre n'y ſont ni moins fréquens, ni moins terribles qu'à Amboine. Mais à Banda les pluies ne font jamais tant de ravages. En échange la Mouſſon ſéche y amene de plus violens ouragans qu'ailleurs. Les exhalaiſons froides & épaiſ- Propriétés du Pays.

Suppl. a la Description de Banda.

ſes auxquelles le Haut-Pays eſt ſujet, durant la ſaiſon des pluies, occaſionnent beaucoup de maladies, & font mourir un grand nombre d'Eſclaves qui ne ſont pas accoutumés à ces frimats. Les Européens y réſiſtent mieux. Ceux qui arrivent ici ſont ordinairement attaqués de fievres chaudes; mais quand ils y ont échappé une fois ils ſe portent bien enſuite, & vivent fort long-tems.

Aliment.

La principale nourriture de ces Iles eſt le Poiſſon, qui y eſt en aſſez grande abondance. Les riches ont auſſi beaucoup de gros & de menu bétail dans leurs Parcs, & les Baſſes-Cours de leurs Maiſons ſont toujours bien garnies de volaille; mais en général les vivres ſont à meilleur prix à Amboine. Le riz & le Sagu qu'ils tirent de ce Gouvernement & des Iles du Sud-Eſt, leur tiennent lieu de pain, quoiqu'on en faſſe ici d'excellent autant qu'on en a beſoin, mais les Eſclaves ne le mangent pas. On y trouve peu de légumes & d'herbes potageres. Cependant les arbres donnent aſſez de fruits, & ce ſont preſque les mêmes qu'à Amboine. Le brou des noix muſcades étuvé forme un de leurs mets les plus délicieux.

Supplement a la Description de l'Ile de Ceylan,

contenant les Etabliſſemens Hollandois dans cette Ile.

Pour la page 550.

Remarque préliminaire.

Il reſtoit à deſirer quelques éclairciſſemens par rapport aux poſſeſſions des Hollandois ſur les Côtes de l'Ile de Ceylan, dont Knox n'a pas eu la même occaſion de s'inſtruire que de l'intérieur du Pays. Mr. Prevoſt avoit renvoyé ces détails aux Relations Hollandoiſes, comme à leur lieu naturel; & quoique nulle raiſon ne dût l'empêcher d'incorporer le tout enſemble, on n'auroit pas regretté la peine de rapprocher ces parties ſéparées, s'il eut bien voulu ſe ſouvenir de ſa promeſſe; mais à l'exception d'un ſeul article, que nous aurons ſoin de diſtinguer ici de nos Additions, ſes trois derniers Volumes qui regardent l'Aſie, ne contiennent rien qui puiſſe ſatisfaire l'attente du Public ſur cet objet: c'eſt donc dans la vue d'y ſuppléer, que nous allons donner ici une idée générale de l'Ile de Ceylan, & des Forteresſes qui en défendent les Côtes.

Diviſion de l'Ile.

La domination de l'Ile eſt partagée aujourd'hui entre deux Puiſſances. Le Roi de *Candi* eſt maître de l'intérieur du Pays, & la Compagnie Hollandoiſe poſſede preſque toutes les Côtes. Il n'y a que les *Wadas* ou *Bedas*, Peuples ſauvages du Nord de l'Ile, qui ſoient encore dans l'indépendance.

Etats du Roi de Candi, & des Hollandois.

Les Etats du Roi de Candi, qui s'étendent du Nord-Oueſt au Sud-Eſt, aboutiſſent à la Mer par ces deux côtés; & ceux des Hollandois les reſſerrent au Nord, à l'Eſt & au Sud-Oueſt. Les parties Orientales des Etats du Roi ſe fourniſſent de ſel à *Leawawa*, & celles du Couchant à *Portaloon*; ſeul Port à la faveur duquel il entretient quelque Commerce avec les Etrangers. Les Hollandois l'environnent par un aſſez grand nombre de Places. On

ne

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Digitized by Google

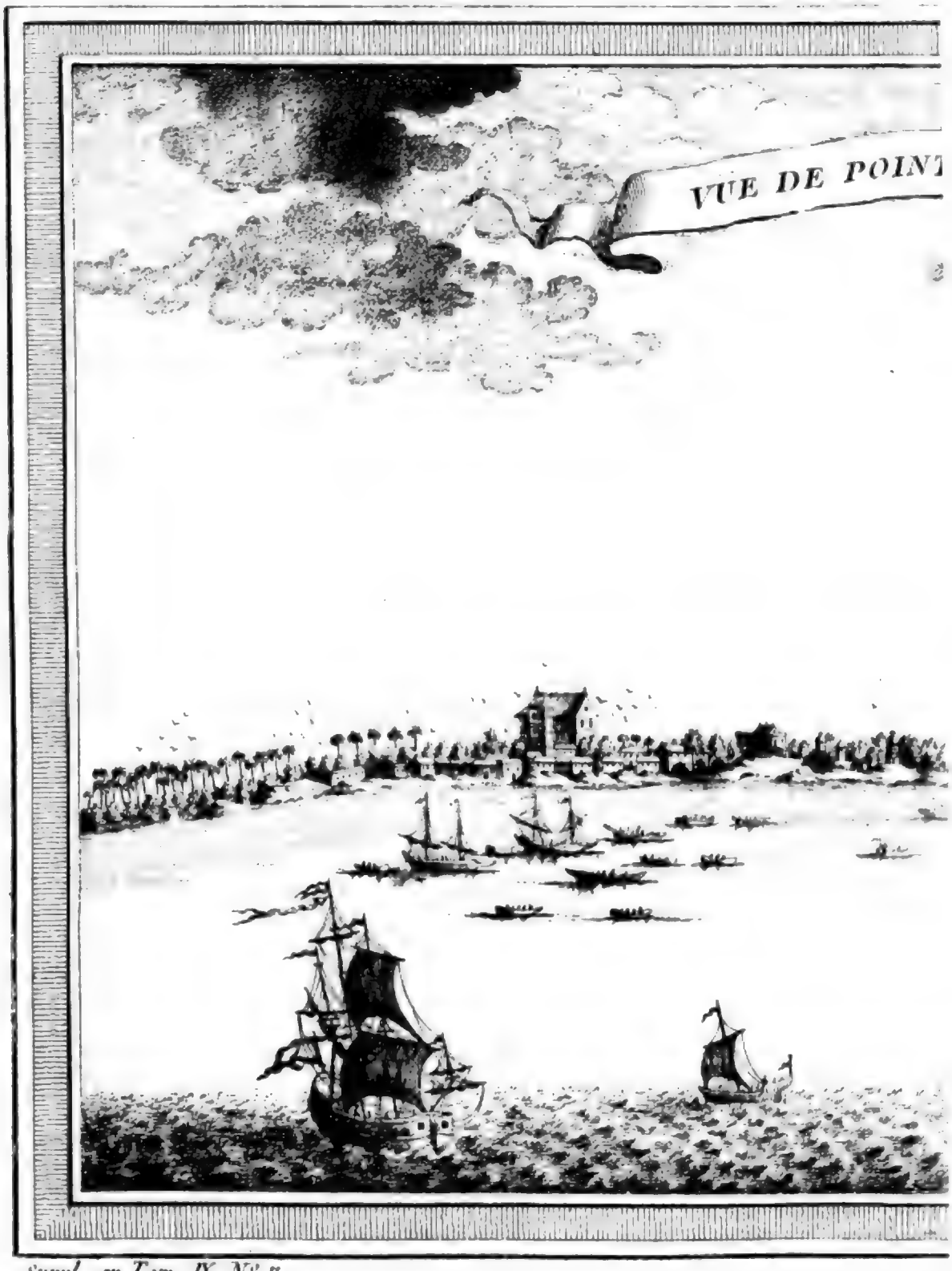

Suppl au Tom IX N° II.

E DE GALLE

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

ne parlera que de ces Fortereſſes, en commençant au Sud, où nous reviendrons achever le tour de l'Ile.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

La Ville de *Point-de-Galle*, ſituée au Sud-Oueſt de l'Ile (1), occupe l'eſpace d'une demie lieue de terrein dans l'enceinte de ſes remparts. Du côté des Terres, elle eſt munie d'un foſſé profond, qui a bien dix-huit pieds de large, & de bonnes murailles, flanquées de trois Baſtions principaux. La plus grande partie de la Ville eſt ſur une éminence. Quoiqu'ouverte, du côté de la Mer, les Bancs & les Ecueils dont elle eſt environnée, en défendent ſuffiſamment l'approche. On y voit, ſur le haut d'un rocher, un Corps-de-Garde, auprès du Pavillon de la Compagnie. La Fortereſſe eſt ſur une Pointe de terre que la Mer baigne du côté du Nord. Pour pouvoir mouiller dans la Baie qui eſt au-delà, il faut que les Navires paſſent tout proche de pluſieurs Ouvrages, qui la commandent, & qui ſont bien pourvus de gros canon de fonte. L'entrée en eſt très dangereuſe, à cauſe de la quantité de pointes de rochers qu'on trouve à ſon embouchure, & qui la rendroient même impratiquable, ſans le ſecours des Pilotes-Côtiers, ou Lamaneurs, que tous les Bâtimens ſont obligés de faire venir de la Ville. Cette Baie, qui eſt fort ſpacieuſe, ſeroit d'ailleurs excellente, ſi les Vaiſſeaux n'y étoient quelquefois expoſés, lorſque les vents d'Oueſt ſouffient avec un peu de violence.

Point-de-Galle.

Les Maiſons de Point-de-Galle ſont fort bien bâties; les rues droites & aſſez larges, mais point pavées. On y voit pluſieurs beaux Edifices de pierre, & quelques Egliſes conſtruites par les Portugais. Il y a quantité de Jardins dans la Ville & au dehors. Les environs, ſur le bord de la Baie & plus avant dans les Terres, offrent de charmantes Campagnes, des Côteaux, des Vallons & des Plaines agréables. On y a pratiqué de belles Promenades en divers endroits, même au travers des rochers & des Montagnes. Ces allées, connues ſous le nom de *Gravettes*, contribuent beaucoup à rendre le ſéjour de Galle un des plus délicieux de l'Ile. On y reſpire d'ailleurs un air fort ſain, dont on eſt redevable à l'élévation du terrein; & les vents de Terre, ou ceux de Mer, y entretiennent une fraicheur continuelle. Cette importante Place fut priſe par les Hollandois, le 13 Mars 1640, & elle a été longtems la meilleure Fortereſſe qu'ils euſſent dans l'Ile de Ceylan. On lui donne encore aujourd'hui le ſecond rang, & ſa Juriſdiction eſt fort étendue. Le Conſeil eſt compoſé d'un Commandant en chef, d'un Marchand & de quelques Subalternes. On y tient une Garniſon nombreuſe ſous les ordres d'un Capitaine-Lieutenant & d'un Enſeigne. Il s'y fait un Commerce très conſidérable.

Caliture.

De Point-de-Galle, tirant au Nord, on compte une grande journée de chemin juſqu'à *Caliture*, petite Ville, qui eſt dans la plus agréable ſituation du monde, au ſommet d'une haute Montagne, à l'extrêmité d'une vaſte Prairie, & ſur l'embouchure d'une belle Riviere de même nom, qui prend ſa ſource au Pic-d'Adam. La Fortereſſe, qui eſt environnée d'un double rempart de terre, & pourvue d'une Garniſon ſuffiſante, paſſe pour une des principales Places de l'Ile. Ses remparts ſont ſi hauts, qu'ils dérobent la vue des Maiſons, & d'ailleurs on n'y peut monter que par un ſeul paſſage, qui eſt

(1) Longitude cent deux dégrés. Latitude Septentrionale ſix dégrés.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

aſſez étroit. Du côté des Terres, elle eſt défendue par quatre petits Forts, enfermés de bonnes paliſſades, & qui ſont vis-à-vis l'un de l'autre. Cette Place, dont tout le mérite conſiſte dans ſa force naturelle, fut priſe ſur les Portugais le 15 Octobre 1655.

Colombo, Capitale des Etabliſſemens Hollandois.

Huit lieues au Nord de Caliture, on trouve [la célebre Ville de *Colombo*, où l'on voit les débris de pluſieurs grands Edifices, tombés de vieilleſſe, ou ruinés par les guerres & les ſiéges. Des rues entieres n'offrent que de l'herbe & des ronces. Cependant, il en reſte encore de très belles, dont les Maiſons ſont ſpacieuſes, claires, bien exhauſſées, & bâties de pierre. Il y reſte des Egliſes & d'agréables Promenades. Colombo eſt ſituée preſqu'au ſeptieme degré de Latitude du Nord, ſur la Côte occidentale de Ceylan. Il y avoit cent trente ou quarante ans, qu'elle avoit été bâtie & peuplée par les Portugais, lorſqu'en 1656, les Hollandois s'en rendirent maîtres, après un Siége de ſept mois. La conquête de cette Ville étonna beaucoup les principaux Rois des Indes, qui la regardoient comme une Place imprenable. Depuis que la Compagnie Hollandoiſe en a pris poſſeſſion, la difficulté de la garder, ſans une Garniſon fort nombreuſe, lui a fait prendre le parti d'en diminuer l'étendue, & d'en faire une Fortereſſe réguliere. On y voit de bonnes portes, des remparts, des Baſtions, un foſſé plein d'eau, beaucoup d'artillerie, & tout ce qui peut la rendre capable d'une longue réſiſtance. Derriere la Ville, à l'Eſt & au Nord, les Campagnes ſont agréables & bien cultivées, avec un mêlange de Bois, pleins de canelle, d'Etangs, de Marais & de Rivieres (2).] Un Lac enferme, de ce côté, un bon tiers de ſon enceinte. Elle eſt ſituée dans un terrein très mauvais. Son Port, formé par un beau Môle qui en défend l'entrée, eſt fort bon pour les Vaiſſeaux de médiocre grandeur, quoiqu'ils n'y ſoient pas à l'abri des vents du Nord-Oueſt; mais les gros Navires ſont obligés de mouiller à la rade, qui eſt éloignée d'une demie lieue de la Baie. Malgré ces incommodités, c'eſt encore la plus conſidérable de toutes les Villes que la Compagnie poſſede dans l'Ile, parcequ'elle eſt dans le quartier où ſe trouve la meilleure canelle, & en plus grande abondance.

C'eſt auſſi à Colombo que le Gouverneur Hollandois fait ſa réſidence. Tous les Comptoirs de l'Ile en relevent, & reçoivent leurs ordres du Grand Conſeil, ou Conſeil de Police. Il y a encore d'autres Tribunaux, & un très grand nombre d'Officiers, tant civils que militaires. La Garniſon, qui eſt fort nombreuſe, eſt commandée par un Capitaine, un Lieutenant & un Enſeigne. La Maiſon du Gouverneur peut paſſer pour un des plus beaux Bâtimens qui ſe voient dans toutes les Indes. On en doit dire autant de divers autres Edifices publics, & en un mot de tout ce qui diſtingue le plus avantageuſement les principaux Gouvernemens de la Compagnie.

Negombo.

Cinq lieues au-deſſus de Colombo, ſur le bord de la Mer, ſe préſente une autre importante Fortereſſe, nommée *Negombo*, qui eſt preſque toute environnée d'eau, & qui a été auſſi bâtie par les Portugais, en vue de couvrir les diſtricts de la canelle. On la leur enleva en 1640. Ils la reprirent la même année; mais en 1644, elle tomba de nouveau au pouvoir des Hollan

(2) C'eſt ici l'article que nous avons détaché de la Relation de Gautier *Schoute* que M. Prevoſt a inſérée dans le Tome XI de l'Edition de Paris.

dois. Ses remparts de terre ont vingt-deux piés d'épaiſſeur, & ſont flanqués de quatre bons Baſtions, dont deux bordent le rivage, & les deux autres regardent les Terres. Anciennement on y voyoit encore divers autres Ouvrages qui ont été démolis, depuis la conquête de Colombo, par la même raiſon qu'on a eue de diminuer les fortifications de cette derniere Place. On y tient un Marchand avec quelques Subalternes, pour veiller aux intérêts de la Compagnie. La ſituation de ce poſte eſt des plus agréables. ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

La grande Riviere de *Chilauw*, qu'on rencontre dix lieues au Nord de Negombo, forme ici la ſéparation des Etats du Roi de Candi, & en même-tems les limites du Pays de la Canelle. Une lieue au Nord-Oueſt de cette Riviere, ſe voit l'Ile *Calpentyn*, à pareille diſtance du rivage. On lui donne environ ſix lieues de longueur, du Sud au Nord, ſur une demie de large. Le Fort, qui porte ſon nom, eſt ſitué à une lieue de la Pointe Nord-Eſt de l'Ile, au Sud de la petite Ile de *Caredive* (3). On y tient une Garniſon ſuffiſante. Celui d'*Aripo* ou *Sarepo*, ſur la Riviere *Coronda Weya*, à douze lieues de celle de Chilauw, eſt ordinairement gardé par un Sergent & vingt-quatre Soldats, qui y ſont pour la ſureté du Banc aux Perles. Cette Contrée fournit abondamment aux beſoins de la vie, & tout y eſt à ſi grand marché, qu'un Bœuf ne coûte qu'une demie riſdale. En échange, l'air d'Aripo eſt fort mal-ſain, & l'on y perd beaucoup de monde, ce qui oblige à changer la Garniſon tous les quatre mois. Riviere de Chilauw. Ile Calpentyn & ſon Fort. Fort d'Aripo

L'Ile de *Manaar*, qui a environ cinq lieues de longueur ſur deux de large, eſt ſituée par le neuvieme degré de Latitude ſeptentrionale (4). Cette Ile eſt très peuplée. Outre la Ville du même nom, on y compte ſix gros Villages. Manaar n'eſt proprement qu'un Bourg ouvert, peu conſidérable. Cependant on y voit encore quelques beaux Edifices du tems des Portugais. Les Hollandois ſe rendirent maîtres de l'Ile en 1658. Elle n'eſt ſéparée de la Côte de Ceylan, que par un Canal, qui n'a pas plus d'une lieue en largeur. La petite Forteresſe qui domine ſur ce Canal, eſt environnée de foſſés pleins d'eau, & de bons remparts flanqués de quatre Baſtions. Sa Garniſon conſiſte en cent Hommes, & elle eſt bien pourvue de toutes ſortes de munitions de guerre. L'Ile abonde en fruits, en beſtiaux, en volaille & en Poiſſons. C'étoit anciennement un des meilleurs endroits pour la pêche des Perles, qui ſe fait aujourd'hui, avec plus de ſuccès, à *Tutucorin*, ſur la Côte de Maduré. Ile de Manaar. Sa Forteresſe.

A l'Oueſt de Manaar on découvre pluſieurs Bancs de ſable, qui forment une eſpece de Barre entre cette Ile & celle de *Ramanacoyl* ou *Ramanancor*, dans l'étendue de douze à treize lieues. Ces Bancs portent le nom de *Pont d'Adam*, & l'on croit, avec beaucoup de vrai-ſemblance, que l'Ile de Ceylan tenoit anciennement à la Terre ferme, dont elle n'eſt ſéparée que par cinq ou ſix petits Canaux, où les Bâtimens de moyenne grandeur ne peuvent paſſer qu'avec beaucoup de peine. Pont d'Adam.

(3) On l'appelle auſſi *Coudremale*, du nom d'une Montagne voiſine ſur le rivage de Ceylan.

(4) Suivant des obſervations plus récentes, la hauteur du Pole eſt de huit dégrés vingt-ſept minutes. La longitude eſt aſſez exactement marquée à quatre-vingt dix-huit dégrés, quarante-cinq minutes. *Lettres édifiantes*, Recueil XV. page 37.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Au Nord du Pont d'Adam & de Manaar, on trouve quantité d'Iles, dont les trois principales ſont nommées *Amſterdam*, *Leide* & *Delft*. La premiere n'eſt pas fort peuplée; mais on compte trois grands Villages dans la ſeconde. Son côté occidental eſt défendu par une ancienne Fortereſſe. Celle de *Cays*, que les Hollandois ont nommée *Hammenhiel*, eſt ſituée entre les deux îles, ſur le Canal qui conduit à *Jaffanapatan*, dont elle peut fermer l'entrée à tous les Vaiſſeaux. Ce poſte étant regardé comme la clef de Jaffanapatan, on a ſoin de le tenir toujours bien pourvu d'artillerie, avec une Garniſon ſuffiſante. Entre l'Ile de Leide & celle de Delft, on voit encore pluſieurs autres petites Iles, qui ſont toutes déſertes & couvertes de bois.

Pluſieurs autres Iles.

Fort Hammenhiel.

Royaume de Jaffanapatan.

Jaffanapatan, ou *Jaffanapatnam*, formoit anciennement un Royaume particulier, qu'on diviſe aujourd'hui en quatre Provinces, *Welligamme* au Nord-Oueſt, *Warmoratie* au Nord-Eſt, *Timmeratie* au Sud-Oueſt, & *Pachelepali* au Sud-Eſt. Le terrein en eſt bas preſque partout, fertile & planté de beaux arbres. Le Pays eſt bien peuplé, & l'on y compte juſqu'à cent ſoixante Bourgs & Villages, dans une étendue de douze à treize lieues de l'Oueſt à l'Eſt, où il tient à l'Ile de Ceylan par une Langue de terre fort étroite. La plus grande largeur de cette Preſqu'Ile ſe prend droit au Nord, où elle eſt bien de ſix à ſept lieues.

Fortereſſe & Ville de Jaffanapatan.

La Fortereſſe, ou la Citadelle de Jaffanapatan, eſt ſituée au Sud de la Province de Welligamme. Elle eſt environnée de hautes murailles, flanquées de quatre bons Baſtions & de quatre demi-lunes, avec des foſſés profonds, une Contreſcarpe, & un petit Fort qui commande la Barre du Port. Sa Garniſon eſt beaucoup plus nombreuſe que celle du Château de Batavia. C'eſt le troiſieme Comptoir de la Compagnie dans l'Ile de Ceylan. Le Commandant y fait ſa réſidence, avec un grand nombre d'autres Officiers. La Ville, qui a plus d'une lieue de circuit, eſt ouverte de toutes parts; mais ſes environs ſont gardés par pluſieurs Redoutes qui dominent les paſſages. On y voit pluſieurs beaux Edifices publics. En général, les Maiſons y ſont bien bâties & les rues fort propres. Cette importante Place fut ſoumiſe à la Compagnie, le 21 Juin de l'année 1658, après un Siége de trois mois & demi, qui coûta près de ſeize cens Hommes aux Portugais. Au Nord de la même Province, qui forme le bout de l'Ile, on a encore le Fort *Cangienture*, & plus loin ſur la Pointe Nord-Eſt, celui de *Punto das Pedras*, d'où ſuivant la Côte orientale on vient à *Calierauw*, autre Fort ſitué ſur cette Langue de terre, qui joint le Pays de Jaffanapatan à l'Ile de Ceylan, ou au Pays des *Weddas*, Peuples qu'on connoît par la Deſcription de Knox, & qu'il ne faut pas confondre, comme quelques Cartes, avec les *Wannias* Malabares leurs voiſins, qui habitent la partie Occidentale du Nord de l'Ile.

Forts Cangienture, Punto das Pedras & Calierauw.

Ce Pays des Weddas, qui n'offre que de vaſtes & épaiſſes Forêts, où perſonne n'a la curioſité de pénétrer, s'étend, au Sud, le long de la Côte Orientale juſqu'à *Trinquemale*, Place conſidérable par ſon Port, qui eſt l'un des plus beaux & des meilleurs de Ceylan. Les Hollandois y ont une Fortereſſe à quatre bons Baſtions, bien garnis de canons, ſur une Peninſule, ou Langue de terre qui s'avance dans la Mer. Elle borde toute la terre, qui forme cette Peninſule & l'Iſthme, & bouche, du côté de terre, le chemin de

Baie & Fortereſſe de Trinquemale.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

la Montagne de la *Pagode* qui la couvre du côté de la Terre & de la Mer. ETABLISSE-

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

by Google

la Montagne de la *Pagode* qui la couvre du côté de la Terre & de la Mer. Elle commande toute l'entrée du Port qui eſt fort commode. On ne parlera point des différentes Baies intérieures, ni de toutes les Iles que la Mer forme en cet endroit, parceque la Carte particuliere, que nous joignons ici, peut tenir lieu de la Deſcription la plus complette; mais on ſe contentera de faire obſerver, que l'entrée de cette grande Baie, qui ſe voit derriere l'Iſthme de Trinquemale, eſt auſſi défendue, de ce côté, par un Fort nommé *Ooſtenburg*, bâti ſur la cime d'une Montagne eſcarpée; & de l'autre côté du Canal, par les Redoutes des Iles *du Milieu* & de la *Compagnie*. *Cotiar* eſt au fond de la Baie de ce nom, du côté du Sud-Oueſt, où les Hollandois ont encore deux petits Forts, nommés *Patienture* & *Erkelenchene*, pour la garde des paſſages. On aura occaſion, dans la ſuite de ce Volume, de rapporter encore quelques autres circonſtances très curieuſes touchant ces établiſſemens (5). Les Hollandois ne s'y maintiennent gueres que pour en éloigner les Etrangers. La Garniſon de Trinquemale eſt aſſez nombreuſe & bien pourvue de toutes ſortes de munitions de guerre.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Fort Ooſtenburg.

Cotiar & ſes Forts.

Quinze lieues au Sud de Cotiar, on trouve *Baticalo*, ou *Mentecalo*, Ville autrefois conſidérable, à ſept degrés cinquante-cinq minutes de Latitude ſeptentrionale. Ce fut à Baticalo que les Hollandois aborderent pour la premiere fois, le 31 Mai 1602, ſous la conduite de l'Amiral George *Spilbergen* (6). Le Fort, que les Portugais y avoient bâti, leur fut enlevé en 1638. Il eſt ſitué dans une Ile de deux lieues de circuit, près de l'embouchure de la Riviere de ce nom, au fond d'une Baie ſpacieuſe, qui offre un mouillage excellent pour les Vaiſſeaux. Cette Forteresſe eſt revêtue de hautes murailles de pierre, flanquées de trois Baſtions, montés de ſeize pieces de canon & de quelques pierriers. Sa Garniſon eſt ordinairement de cent Hommes. Trinquemale & Baticalo étoient anciennement ce que les Hollandois nomment des *Commandemens*, comme ſont encore ceux de Point-de-Galle & de Jaffanapatan, mais depuis nombre d'années on n'y envoie plus que des *Chefs de Comptoir*, d'un rang fort inférieur, avec quelques Officiers ſubalternes.

Baticalo & ſon Fort.

De Baticalo tirant au Sud & au Sud-Oueſt, on trouve peu de Places conſidérables, mais beaucoup de Montagnes & de Salines le long du rivage. Cependant toute cette Côte obéit à la Compagnie, qui poſſede encore le Fort de *Mature*, ſitué droit au Midi de l'Ile. C'eſt dans ſes environs que ſe fait la chaſſe des Eléphans. La *Baie rouge*, à l'Oueſt de laquelle eſt ſitué le Bourg de *Billigam*, a bien deux lieues de profondeur ſur autant de large. On ne compte que quatre lieues de chemin, pour ſe rendre d'ici à Point-de Galle, où nous avons commencé la Deſcription des Places maritimes de l'Ile. En général elle a peu de bons Ports. Les Côtes Orientales, qui offrent les meilleurs mouillages, ſont d'ordinaire baſſes, & les Vaiſſeaux y ſont ſans abri, du moins dans les Baies extérieures. Celles du Midi & du Couchant ſont hériſſées de rochers; la Mer voiſine y eſt garnie de Bancs, qui rendent la Rade de difficile abord & le mouillage peu sûr, les gros Bâtimens étant toujours en danger de ne point trouver de fond.

Fort de Mature.

(5) Voyez au Tome VIII le Journal de M. de la Haye.
(6) Voyez la Relation de ſon Voyage, au Tome VIII.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Outre les Places fortes ſur le rivage, les Hollandois ont encore pluſieurs Châteaux dans l'intérieur du Pays, pour la garde des paſſages. Entre les principaux Poſtes, celui d'*Alauw*, à douze lieues à l'Eſt de Negombo, eſt regardé comme la clef des *Quatre-Corles* & des *Sept-Corles*. C'eſt le point de réunion de tous les chemins qui conduiſent à travers le Pays. *Dunaga*, *Arandore*, *Ruanelle*, *Tontotte*, *Dorrawaecke*, *Sitavaca*, *Saffragam*, *Denuaca*, *Openaeke* & *Bibligamme*, derniere frontiere de la Juriſdiction de Galle, ſont autant de Poſtes, qui forment comme une chaîne derriere toute cette étendue de Pays, depuis *Chilauw* à l'Oueſt, droit par le Midi du Pic-d'Adam, juſqu'à *Magamme*, ſix lieues à l'Eſt de la Riviere de *Waluwe*, qui coule au Sud-Eſt de l'Ile. L'eſpace qu'ils renferment entre Alauw & Bibligamme, n'eſt que de quinze milles; tandis que les Poſtes qu'ils couvrent le long du rivage, en occupent pour le moins trente-ſix à quarante. Les Hollandois ſont par-là maîtres de vingt-ſept Corles ou Provinces. Ils confinent à la Principauté d'*Ouwa* & aux *Weddas* du côté de l'Eſt, par la poſſeſſion de trois Provinces maritimes. Les Malabares ſont leurs Vaſſaux chez les *Wannias*, dans le Royaume de *Jaffanapatan*, du côté du Nord & dans les Iles voiſines. Enfin, ſi tout ce qu'ils poſſedent à Ceylan étoit continu, cette étendue emporteroit bien la moitié de l'Ile.

Poſtes dans l'intérieur du Pays.

Laiſſons à Knox la Deſcription de l'intérieur du Pays; mais ajoutons, pour l'entiere ſatisfaction des Lecteurs, une Diviſion générale de ſes principales parties, qui peut du moins ſervir à rectifier les noms dans les Cartes Géographiques.

Diviſion générale de l'Ile de Ceylan.

L'Ile de Ceylan comprend *ſix* Royaumes, qui ont été ſucceſſivement réunis à l'Empire, & qui ſe diviſoient en pluſieurs Principautés, Comtés, Marquiſats & Bailliages, dont on doit la connoiſſance exacte à la vanité que *Raja Singa* prétendoit tirer de ces titres.

Six Royaumes.

Les noms des ſix Royaumes, ſont 1. *Candi*, *Candia*, ou *Conde Ouda*, qui ſignifie en Langue Chingulaiſe, *la haute Montagne*. 2. *Cotta*. 3. *Sitavaca*. 4. *Dambadan*. 5. *Amorayapoure*. 6. *Jaffanapatnam*.

Outre ces ſix Royaumes, il y a encore *ſix* Principautés, *onze* Comtés, *quatre* Marquiſats, & *neuf* Baillages, dont les différens noms compoſoient le titre de Raja Singa, quoique ſa domination ne s'étendît pas aux Places maritimes.

Six Principautés.

Les Principautés ſont les ſuivantes: 1. *Ouva*. 2. *Mature*. 3. *Denuaca*, autrement nommée les *Deux-Corles*. 4. Les *Quatre-Corles*. 5. Les *Sept-Corles*. 6. *Matale*.

Onze Comtés.

Sous les Comtés ſont compris : 1. *Trinquemale*, proprement *Tricoen-Male*, c'eſt-à-dire *Montagne de Tricoen*, Divinité des Malabares (*). 2. *Baticalo*. 3. *Velaſe*. 4. *Bintene*. 5. *Dembra*. 6. *Panciapate*. 7. *Veta*. 8. *Putelan*. 9. *Vallare*. 10. *Galle*. 11. *Billigam*.

Quatre Marquiſats.

Les Marquiſats ſont ceux-ci : 1. *Duranura*. 2. *Ratienura*. 3. *Tripane*. 4. *Accipate*.

Neuf Bailliages.

Et voici les noms des neuf Bailliages : 1. *Alican*. 2. *Colombo*. 3. *Negombo*. 4. *Chilauw*. 5. *Malampe*. 6. *Calpentyn*. 7. *Aripo*. 8. *Man-Aar*. & 9. *La Pêcherie des Perles*.

(7) D'autres donnent à ce nom la ſignification de *Montagne des trois Pagodes*.

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

Une diviſion beaucoup plus particuliere repréſentera toute l'Ile de Ceylan en *trente-quatre* Corles ou grandes Provinces, & en *trente-deux* autres de moindre rang.

Trente quatre grandes Provinces particulieres.

Entre les premieres, on compte d'abord celles qui ſont ſituées depuis Galle au Sud, tirant vers le Nord-Oueſt, le long du rivage, & dont voici les noms : 1. *Corle de Galle*. 2. *Walalawitte Corle*. 3. *Pasdum Corle*. 4. *Reygam Corle*. 5. *Salpitti Corle*. 6. *Colona Corle*. 7. *Hewegam Corle* ; ces deux dernieres ſont un peu plus avant dans le Pays, ou à l'Eſt. 8. *Hina Corle*, auſſi plus orientale. 9. *Pittigal Corle*. 10. *Migonne* ou *Mangul Corle*.

Reprenons la Deſcription au Sud, pour venir de Billigam droit au Nord, où l'on trouve ces Provinces. 11. Le Pays de *Mature*, qui a bien la même étendue à l'Eſt. 12. *Billigam Corle*. 13. *Dolaſdas Corle*, à l'Orient de la précédente. 14. *Koekele Corle*. 15. *Naudum Corle*. 16. *Saffragam Corle*. 17. *Morrua Corle*, à l'Eſt de Saffragam. 18. *Denuaca*, ou les *Deux-Corles*, au Nord de Morrua. 19. *Corne Corle*, à l'Orient de cette derniere Province. 20. *Witte Corle*, ſituée dans les environs du Pic d'Adam 21. *Attacolan Corle*, à l'Eſt de la Principauté de Denuaca ou des Deux-Corles. 22. *Correwitte Corle*, au Nord de Saffragam. 23. *Attulagam Corle*, au Nord de Witte Corle. 24. Les *Quatre-Corles*, ou *Panaval Corle*, au Nord-Eſt d'Attulagam Corle, & immédiatement à l'Oueſt du Pic d'Adam. 25. *Mende Corle*, à l'Eſt de la même Montagne. 26. *Cadduata Corle*, à l'Eſt de Mende Corle. 27. *Dehegample Corle*, au Nord de Correwite Corle. 28. *Happitigam Corle* à l'Eſt de Hina Corle. 29. Les *Sept-Corles*, au Nord de la même Province. 30. *Billigal Corle*, qui eſt encore beaucoup plus ſeptentrionale que les Sept-Corles. 31. *Gampele Corle*, à l'Eſt de Billigal. 32. *Tun Corle*, au Nord de la même Province. 33. *Houtera Corle*, & 34. *Hot Corle*, toutes deux à l'Orient de Chilauw.

Trente-deux autres petites Provinces.

Les trente-deux autres Provinces de moindre rang, ſont les ſuivantes : 1. Les neuf *Navajas*, au Sud, à l'Orient de Billigam, d'où remontant au Nord, on rencontre ; 2. *Jale*, au Sud Eſt, ou au Sud de Cadduata Corle. 3. *Malvana*, dans les environs de Colombo. 4. *Balane*, dans les Quatre-Corles. 5. *Deleſwage*, qui commence immédiatement au Nord du Pic-d'Adam. 6. *Coutemale*, au Nord de cette derniere Province. 7. *Panoa*, à l'Eſt, & au Nord de Jale. 8. *Oudipollat*, un peu plus ſeptentrionale que Coutemale. 9. *Hewahette* ou *Hevoyhatte*, au Nord-Eſt d'Oudipollat. 10. *Jatti*, Nord-Oueſt de Hewoyhatty, & au Midi de Candi. 11. *Goddapono-hay*, à l'Eſt de Jatti. 12. *Jotta Kinde*, à l'Eſt de Hewahette. 13. *Tunponahoy*, à l'Oueſt de Candi. 14. *Horſepot*, au Nord de cette Capitale. 15. *Porcipot*, à l'Orient de la même Ville. 16. *Vallaponahoy*, à l'Eſt de Porcipot. 17. *Vilacen*, Nord Eſt de Vallaponahoy. 18. *Matecalo* ou *Baticalo*, à l'Orient de l'Ile, où eſt ſituée la Ville & le Port de ce nom. 19. *Maetale*, au Nord-Eſt de Candi. 20. *Palavi*, à l'Eſt de Calpentyn. 21. *Bintene*, dans les environs de la Ville de ce nom, ſur la Riviere de Trinquemale. 22. *Newecalawi* ou *Neacalawa*, dans le centre du Pays, au Nord de Hot Corle. 23. *Tommakod*, un peu au Sud de Cotiar. 24. *Cotiar*, & 25. *Trinquemale*, limitrophes l'une de l'autre ſur la Côte Orientale de l'Ile. 26. *Hourli*, au Nord de Newecalawa. 27. Le *Pays des Weddas*, à l'Oueſt de Trinquemale.

Digitized by Google

ETABLISSEMENS HOLLANDOIS A CEYLAN.

28. Le *Pays des Wannias*, qui s'étend le long du rivage Occidental au Nord de l'Ile. Enfin, l'on y ajoute les quatre Provinces du Royaume de Jaffanapatan, que nous avons nommées. Nous paſſons ſur la liſte des Villes, qui ſont au nombre de plus de cinquante, parceque les principales ont auſſi déja été décrites.

Deſcription du Pic-d'Adam.

La grande Montagne, nommée le *Pic-d'Adam*, eſt ſi fameuſe, que les Lecteurs qui n'aiment pas les détails Géographiques doivent être charmés de trouver ici un délaſſement agréable dans la belle figure que nous leur en donnons. Mais ce ſeroit peut-être abuſer de leur patience, que de s'arrêter à tous les récits fabuleux que les Chingulais font entrer dans la Deſcription de cette Montagne, & dont quelques Auteurs ont enrichi leurs Ecrits. (8).

Le Pic-d'Adam eſt à quatorze ou quinze lieues de Colombo, & ſa hauteur le fait découvrir de plus de douze milles en Mer. Avant que d'arriver à ſa cime, on trouve une grande Plaine fort agréable, arroſée de pluſieurs Ruiſſeaux, qui tombent de la Montagne, au pié de laquelle ils forment un Etang, où les Gentils vont ſouvent en pélerinage, & ne manquent pas de s'y baigner, d'y laver leur linge & leur habits, perſuadés que cette eau a la vertu d'effacer tous leurs péchés. Après ce premier acte de ſuperſtition, ils grimpent juſqu'au haut de la Montagne, par des chaînes de fer qu'on y a attachées, & ſans leſquelles il ſeroit impoſſible d'y monter, tant elle eſt eſcarpée, quoiqu'on y ait pratiqué des degrés en quelques endroits. Le chemin eſt d'environ un bon quart de lieue. A certaine diſtance du ſommet, on a élevé deux colonnes de pierre, ſurmontées d'une autre pierre en travers, où pend une groſſe cloche de métal, avec ſon battant percé pour y paſſer une courroie de cuir, que tous les Pélerins doivent tirer, en frappant un coup ſur la cloche, pour ſavoir s'ils ſont purifiés, parceque ces Idolâtres s'imaginent que quand ils ne le ſont pas, la cloche ne donne point de ſon, quoique jamais ce malheur imaginaire ne leur arrive. Le ſommet de la Montagne offre une ſurface plane de cent-cinquante pas de long, & cent-dix de large. Au milieu eſt cette pierre platte, qui porte, dit on, l'empreinte d'un pié humain giganteſque, longue de deux palmes, & large de huit pouces. On a planté quelques arbres autour de cette pierre. A gauche ſont quelques huttes où ſe retirent les Pélerins. A main droite, on voyoit anciennement une belle Pagode, dont les Chingulais racontent des merveilles. Baldeus fait la Deſcription de ſoixante-huit ſtatues & figures qui ſe trouvoient dans pluſieurs niches de la Montagne. C'eſt du Pic-d'Adam, comme on l'a déja remarqué, que ſortent la plûpart des Rivieres qui arroſent l'Ile de Ceylan.

(8) Voyez *Diego de Couto*, V. Dec. Liv. 6. page 121. *Baldeus*, Deſcript. de Coromandel, page 154. *Ribeyro*, & quelques autres.

Digitized by Google

SUPPLEMENT

Pour le Tome IX, tiré du Tome XII de l'Edition Hollandoiſe.

EXTRAIT DES VOYAGES DU COMTE DE FORBIN.

Pour la Page 235.

FORBIN. 1685. Introduction.

CE ſeroit vouloir jetter un voile ſur la vérité, & montrer les choſes ſeulement du beau côté, que de ſupprimer cette partie des Mémoires du Comte de *Forbin*, qui regarde Siam; à moins qu'on ne ſe crût en droit de refuſer à ce célebre Marin, l'un des Conducteurs de l'Eſcadre du Chevalier de Chaumont aux Indes, la même confiance qu'au Pere Tachard & à l'Abbé de Choiſy, dont les Relations ne s'accordent pas avec la ſienne. Sans doute M. l'Abbé Prévoſt, qui exalte, en toutes occaſions, l'exactitude & la bonne foi des Miniſtres de l'Evangile, n'aura pas héſité de leur donner la préférence. Cependant l'Abbé *Guyon* (1), qui avoit le même intérêt à ſoutenir le crédit des perſonnes de leur état commun, déclare » qu'il s'étoit informé » du caractere de M. Forbin auprès de quelques Officiers de Marine » qui avoient ſervi avec lui, ou d'autres qui le connoiſſoient d'ailleurs; » & qu'on le lui avoit dépeint comme un Homme *franc* & *ſincere*, qui n'a» voit pas d'autre défaut que de relever peut-être un peu trop la gloire de ſes » exploits ». C'eſt à la faveur de ce témoignage, que nous allons produire ici l'extrait des Mémoires du Comte de Forbin, qui étant demeuré encore deux ans à Siam, depuis l'arrivée du Chevalier de Chaumont juſqu'au départ de M. de Ceberet, nous apprend en même-tems ce qui ſe paſſa de plus remarquable pendant le ſéjour des François dans ce Royaume (2).

Erreurs que l'Auteur reproche au Pere Tachard & à l'Abbé de Choiſy.

On ne s'arrêtera point ſur les évenemens particuliers de la route juſqu'à Siam, parceque le récit de l'Auteur n'ajoûte ni ne diminue rien à ce qu'on a déja lû dans la premiere Relation de Tachard. Seulement il remarque, à l'occaſion des difficultés pour le ſalut, à Batavia » qu'il ne ſait où ce Pere » a pris tout ce qu'il dit ſur cet article, juſqu'à compter les coups de canon » qui furent tirés; tandis qu'il avoit été arrêté qu'on ne ſalueroit de part

(1) Hiſtoire des Indes Orient. Anc. & Mod. Part. II. page 151.

(2) C'eſt la raiſon qui nous a fait placer cet extrait, à la ſuite de la Relation du ſecond Voyage de Tachard, avec qui l'Auteur revint en France.

Digitized by Google

FORBIN. 1685.

» ni d'autre ». L'Abbé de Choiſy aſſure la même choſe que le Pere Tachard ; & cependant le Comte de Forbin devoit le ſavoir, puiſque c'eſt lui qui fut employé à traiter de l'affaire avec le Gouverneur Hollandois.

Il ne trouve que de la miſere, où les autres n'ont vu que des richeſſes.

Mais ce n'eſt pas l'endroit où le Comte de Forbin differe le plus de ces deux Auteurs. C'eſt principalement ſur les richeſſes de Siam, que la comparaiſon de ſon récit doit paroître intéreſſante. Il y prépare d'abord ſes Lecteurs par une remarque générale en ces termes : » Je dirai franchement, que j'ai » été ſurpris, plus d'une fois, que l'Abbé de Choiſy & le Pere Tachard, » qui ont fait le Voyage avec moi, & qui ont vu les mêmes choſes que » moi, ſemblent s'être accordés pour donner au Public, ſur le Royaume » de Siam, des idées ſi brillantes, & ſi peu conformes à la vérité. Il eſt » vrai que n'y ayant demeuré que peu de mois ; & M. Conſtance, Premier » Miniſtre, ayant intérêt de les éblouir, ils ne virent dans ce Royaume » que ce qu'il y avoit de plus propre à en impoſer. Mais, après tout, il faut » qu'ils aient été étrangement prévenus pour n'y avoir pas apperçu la miſere » qui ſe manifeſte par-tout, à tel point qu'elle ſaute aux yeux, & qu'il eſt » impoſſible de ne la pas voir ».

Ce qu'il rencontre ſur ſa route à Bancok.

On a lû dans la premiere Relation de Tachard (*) qu'à l'arrivée de l'Eſcadre à la Barre de Siam, l'Auteur fut dépêché pour accompagner, juſqu'à Bancok, M. le Vachet, qui en alloit porter la nouvelle au Roi de Siam & à ſes Miniſtres. La deſcription qu'il fait de cette route mérite, par ſa naïveté, d'être rapportée dans ſes propres termes : » La nuit nous ſurprit, dit-il, » l'entrée de la Riviere ; & la marée, qui eſt fort haute dans ce Pays, de- » venant contraire, nous fûmes obligés de relâcher. En abordant, nous » vîmes trois ou quatre petites maiſons de joncs, couvertes de feuilles de » palmier, où M. le Vachet me dit que le Gouverneur de la Barre faiſoit » ſa demeure. Dans l'une de ces maiſons, nous trouvâmes trois ou quatre » Siamois aſſis à terre, les jambes croiſées ſous le corps, ruminans comme » des bœufs, ſans ſouliers, ſans bas, ſans chapeau, & n'ayant ſur tout le » corps qu'une ſimple toile pour couvrir leur nudité. Le reſte de la maiſon » étoit auſſi pauvre qu'eux. Je n'y vis ni chaiſes, ni meubles. En entrant, » je demandai où étoit le Gouverneur. Un de la troupe répondit, *c'eſt moi*. » Cette premiere vue rabbatit beaucoup des idées que je m'étois formées » de Siam ; cependant j'avois grand appetit ; je demandai à manger : ce » bon Gouverneur me préſenta du riz ; je voulus ſavoir s'il n'avoit pas autre » choſe ; il me répondit *amay*, c'eſt-à-dire *non*. C'eſt ainſi que nous fûmes » regalés en abordant. La marée étant devenue favorable, nous nous rem- » barquâmes, pour continuer notre route, en remontant la Riviere. Nous » fîmes pour le moins douze lieues, ſans découvrir d'autres objets, que » quelques méchantes cabanes comme celles de la Barre. Le lendemain au » ſoir, nous arrivâmes à Bancok, dont le Gouverneur, Turc de Nation, » un peu mieux logé que celui de la Barre, nous donna un aſſez mauvais » ſouper à la Turque. On nous ſervit du *ſorbec* pour toute boiſſon. Je ne » m'accommodois gueres de la nourriture ; mais il fallut prendre patience. » Le lendemain matin, M. le Vachet ſe mit dans un Balon, pour ſe rendre » à Siam, tandis que je rentrai dans notre Canot pour retourner au Vaiſſeau,

(*) Page 137.

» Avant que de partir, je demandai au Gouverneur, ſi pour de l'argent, on » ne pouvoit pas avoir des herbes, des fruits & quelques autres rafraî- » chiſſemens. Il me répondit *amay*. Nos gens, qui attendoient de mes nou- » velles avec la derniere impatience, me crierent, du plus loin qu'ils me » virent, ſi j'apportois des rafraîchiſſemens. *Amay*, leur répondis-je, ſi » ce n'eſt des piquûres de moſquites, qui nous ont perſécutés pendant toute » notre courſe (3) ». FORBIN. 1685.

Ces maiſons fort propres & magnifiquement meublées, qui, dans le langage du Pere Tachard (4), furent élevées, de diſtance en diſtance, ſur le bord de la Riviere, pour loger l'Ambaſſadeur & ſa ſuite, n'étoient, ſuivant Forbin, que des cabanes de joncs, doublées de groſſe toile peinte. Ces maiſons étoient mouvantes. Dès que l'Ambaſſadeur & ceux de ſa ſuite en étoient ſortis on les démontoit, & elles ſervoient alternativement pour le lendemain. Dans ce mouvement continuel on approcha de la Capitale, dont l'Auteur ne fait pas une deſcription plus magnifique. Maiſons mouvantes pour les François.

» Je ne ſaurois m'empêcher, dit-il, de relever encore ici une bevue » de nos faiſeurs de Relations. Ils parlent, à tout bout de champ, d'une pré- » tendue Ville de Siam, qu'ils appellent la Capitale du Royaume, qu'ils » ne font gueres moins grande que Paris, & qu'ils embelliſſent comme il » leur plaît. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que cette Ville ne ſubſiſta » jamais que dans leur imagination; que le Royaume de Siam n'a d'autre » Capitale que *Odia* ou *Joudia*, & que celle-ci eſt à peine comparable, pour » la grandeur, à ce que nous avons en France de Villes du quatrieme ou » du cinquieme ordre. Ce que c'eſt que la prétendue Ville de Siam.

» La maiſon, qu'on avoit préparée pour loger l'Ambaſſadeur, étoit de » brique, petite & mal bâtie, quoique ce fût la plus belle de la Ville. Car » on ne doit pas compter de trouver, dans le Royaume de Siam, des Palais » qui répondent à la magnificence des nôtres. Celui du Roi eſt fort vaſte, » mais ſans proportion & ſans goût. Tout le reſte de la Ville, qui eſt très » mauſſade, n'eſt compoſé que de maiſons de bois ou de joncs, ſi l'on » excepte une ſeule rue d'environ deux cens maiſons, aſſez petites, bâties » de brique, & à un ſeul étage. Ce ſont les Maures & les Chinois qui les » occupent. Pour les Pagodes, elles ſont de brique, & reſſemblent aſſez » à nos Egliſes. Les maiſons des Talapoins, qui ſont les Moines du Pays, » ne ſont que de bois, non plus que les autres ». Ses édifices.

Il n'y a rien à recueillir du détail où l'Auteur entre au ſujet de la premiere audience du Chevalier de Chaumont. Son emploi de Major de l'Ambaſſade lui ayant ſouvent procuré l'occaſion de paroître à la Cour, pour traiter du cérémonial, qui eſt fort fatiguant dans ce Pays, le Roi conçut tant d'eſtime pour lui, qu'il ſouhaita de le retenir auprès de ſa perſonne. M. Conſtance, qui ne demandoit pas mieux, fut adroitement fortifier les diſpoſitions du Prince. Il reçut ordre d'en parler à l'Ambaſſadeur, qui répondit qu'il n'étoit pas le maître de la deſtination d'un Officier du Roi, ſurtout d'une naiſſance auſſi diſtinguée que le Chevalier de Forbin. Ce refus Le Roi de Siam veut retenir l'Auteur auprès de lui.

(3) Comparez cette deſcription avec celle que Tachard fait de la même route.
(4) *Ibid.*

FORBIN. 1685.

ne fit que redoubler l'empreſſement de M. Conſtance. Après bien des raiſons dites de part & d'autre, il déclara enfin que le Roi vouloit abſolument retenir le Chevalier en ôtage.

L'Ambaſſadeur de France lui ordonne de reſter.

Ce diſcours étonna M. de Chaumont, qui ne voyant plus de jour au départ de l'Auteur, concerta avec M. Conſtance & l'Abbé de Choiſy, les moyens de le faire conſentir aux intentions du Monarque. En vain lui promit-on de le faire *Grand Amiral*, *Général des Armées du Roi*, & *Gouverneur de Bancok*, il connoiſſoit trop bien la miſere de ce Royaume pour ſe laiſſer perſuader d'y reſter, ſi M. de M. Chaumont ne le lui avoit ordonné de la part du Roi de France. Quatre jours après, le Comte de Forbin fut inſtallé Amiral & Général des Armées du Roi de Siam, & il reçut, en préſence de l'Ambaſſadeur, les marques de ſa nouvelle dignité, conſiſtant en un ſabre & une veſte à la mode du Pays.

Ses titres & dignités.

Oſtentation de M. Conſtance.

Tandis que M. Conſtance faiſoit jouer tous ces reſſorts pour retenir l'Auteur à Siam, il n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit donner aux François une grande idée du Royaume. C'étoit des fêtes continuelles, ordonnées avec tout l'appareil imaginable. Il eut ſoin d'étaler à l'Ambaſſadeur & à ceux de ſa ſuite, toutes les richeſſes du Tréſor royal, qui étoient en effet dignes d'un grand Monarque, & capables d'en impoſer; mais il n'eût garde de leur dire que cet amas d'or, d'argent & de pierreries étoit l'ouvrage d'une longue ſuite de Rois, qui avoient concouru à l'augmenter; l'uſage étant à Siam, que les Rois ne s'illuſtrent qu'autant qu'ils augmentent conſidérablement ce Tréſor, ſans qu'il leur ſoit jamais permis d'y toucher, quelque beſoin qu'ils en puiſſent avoir d'ailleurs.

Idoles de plâtre qu'il fait paſſer pour être d'or maſſif.

Conſtance leur fit viſiter enſuite les plus belles Pagodes de la Ville, qui ſont remplies de ſtatues de plâtre, mais dorées avec tant d'art, qu'on les prendroit pour de l'or. Le Miniſtre ne manqua pas de faire entendre qu'elles étoient toutes d'or, ce qui fut cru d'autant plus facilement, qu'on ne pouvoit les approcher qu'à une certaine diſtance. Parmi ces ſtatues, il y en avoit une de hauteur coloſſale, de quinze à ſeize piés, qu'on avoit fait paſſer pour être de même métal que les autres. Le Pere Tachard & l'Abbé de Choiſy y avoient été trompés, & ils ont ſi peu douté du fait, qu'ils l'ont rapporté dans leurs Relations. Quelque tems après leur départ, un accident imprévu mit au jour l'impoſture de M. Conſtance. La Chapelle où cette grande ſtatue étoit renfermée s'écroulant tout-à-coup, briſa le coloſſe doré, qui ſe trouva n'être que de plâtre. L'Auteur dit qu'il ne put s'empêcher de faire ſur ce ſujet quelque raillerie au Miniſtre, qui lui témoigna n'y pas prendre plaiſir.

Il épuiſe le Royaume pour faire des préſens magnifiques.

Les préſens deſtinés au Roi & à la Cour de France, pouvant contribuer au deſſein que M. Conſtance ſe propoſoit, il épuiſa le Royaume pour les rendre en effet très magnifiques. On peut dire, dans l'exacte vérité, qu'il porta les choſes à l'excès, & que non content d'avoir ramaſſé tout ce qu'il put trouver à Siam, il avoit envoyé à la Chine & au Japon pour en faire venir tout ce qu'il y avoit de plus rare & de plus curieux. Enfin, pour ne rien laiſſer en arriere, il n'y eut pas juſqu'aux ſimples Matelots, qui ne ſe reſſentiſſent de ſes largeſſes. Voilà comment l'Ambaſſadeur & tous les François furent trompés par cet habile Miniſtre. L'Auteur explique ici ſon origine

& ſes vues de politique, qu'on ne trouve point développées dans les Relations précédentes.

FORBIN. 1685.

Conſtance, Grec d'origine, & qui de fils d'un Cabaretier d'un petit Village nommé la *Cuſtode* dans l'Ile de *Cephalonie*, étoit parvenu à gouverner deſpotiquement le Royaume de Siam, n'avoit pû s'élever à ce poſte, & s'y maintenir, ſans exciter contre lui la jalouſie & la haine de tous les Mandarins & du Peuple même. Il s'attacha d'abord au ſervice du *Barcalon*, ou Premier Miniſtre. Ses manieres douces & engageantes, un eſprit propre pour les affaires & que rien n'embarraſſoit, lui attirerent bientôt toute la confiance de ſon Maître, qui le combla de biens, & qui le préſenta au Roi, comme un Sujet dont il pourroit retirer d'utiles ſervices. Ce Prince ne le connut pas long-tems ſans prendre auſſi confiance en lui; mais par une ingratitude qu'on ne ſauroit aſſez déteſter, le nouveau Favori, qui ne vouloit plus de Concurrent dans les bonnes graces du Prince, abuſant du pouvoir qu'il avoit déja auprès de lui, fit tant qu'il rendit le Barcalon ſuſpect; & qu'il engagea peu après le Roi à ſe défaire d'un Sujet fidele, qui l'avoit toujours bien ſervi. C'eſt par-là que M. Conſtance, faiſant de ſon Bienfaicteur la premiere victime qu'il immola à ſon ambition, commença à ſe rendre odieux à tout le Royaume.

Origine de ce Miniſtre.

Il gagne la confiance du Barcalon, & celle du Roi.

Son ingratitude envers ſon Bienfaicteur.

Les Mandarins & tous les Grands, irrités d'un procedé qui leur donnoit lieu de craindre à tout-moment pour eux mêmes, conſpirerent en ſecret contre le nouveau Miniſtre, & ſe propoſerent de le perdre auprès du Roi: mais il n'étoit plus tems; il diſpoſoit ſi fort de l'eſprit du Prince, qu'il en coûta la vie à plus de trois cens d'entre eux, qui avoient voulu croiſer ſa faveur. Il ſut enſuite ſi bien profiter de ſa fortune & des foibleſſes de ſon Maître, qu'il ramaſſa des richeſſes immenſes, ſoit par ſes concuſſions & par ſes violences, ſoit par le commerce dont il s'étoit emparé, & qu'il faiſoit ſeul dans tout le Royaume. Tant d'excès, qu'il avoit pourtant toujours colorés du prétexte du bien public, avoient ſoulevé tout le Royaume contre lui; mais perſonne n'oſoit encore ſe déclarer. Ils attendoient une révolution, que l'âge du Roi & ſa ſanté chancelante leur faiſoient regarder comme prochaine.

Haine des Grands, qui lui font ſacrifier.

Conſtance n'ignoroit pas leur mauvaiſe diſpoſition à ſon égard; il avoit trop d'eſprit, & il connoiſſoit trop les maux qu'il leur avoit faits, pour croire qu'ils les euſſent ſitôt oubliés. Il ſavoit d'ailleurs, mieux que perſonne, combien peu il y avoit à compter ſur la foible conſtitution du Prince. Il connoiſſoit auſſi tout ce qu'il avoit à craindre d'une révolution, & il comprenoit bien qu'il ne s'en tireroit jamais, s'il n'étoit appuyé d'une Puiſſance étrangere qui le protégeât en s'établiſſant dans le Royaume. C'étoit-là, en effet, tout ce qu'il avoit à faire, & l'unique but qu'il ſe propoſoit. Pour y parvenir, il falloit d'abord perſuader au Roi de recevoir dans ſes Etats, des Etrangers, & de leur confier une partie de ſes Places. Ce premier pas ne coûta pas beaucoup à M. Conſtance; le Roi déferoit tellement à tout ce que ſon Miniſtre lui propoſoit, & celui-ci lui fit valoir ſi habilement tous les avantages d'une alliance avec des Etrangers, que ce Prince donna aveuglement dans tout ce qu'on voulut. La grande difficulté fut de ſe déterminer ſur le choix du Prince à qui on s'adreſſeroit. Conſtance, qui n'agiſ-

Sa politique lui fait rechercher l'appui d'une Puiſſance étrangere.

Digitized by Google

FORBIN. 1685.

ſoit que pour lui, n'avoit garde de ſonger à aucun Prince voiſin ; le manque de fidélité eſt ordinaire chez eux, & il y avoit trop à craindre, qu'après s'être engraiſſés de ſes dépouilles, ils ne le livraſſent aux pourſuites des Mandarins, ou ne fiſſent quelque traité dont ſa tête eut été le prix.

Ses propoſitions à la France.

Les Anglois & les Hollandois ne pouvoient être attirés à Siam par l'eſpérance du gain, le Pays ne pouvant fournir à un Commerce conſidérable : les mêmes raiſons ne lui permettoient pas de s'adreſſer, ni aux Eſpagnols, ni aux Portugais ; enfin ne voyant point d'autre reſſource, il crut que les François ſeroient plus aiſés à tromper. Dans cette vue, il engagea ſon Maître à rechercher l'alliance du Roi de France, par des Ambaſſadeurs qu'il avoit chargés, en particulier, d'inſinuer que leur Maître ſongeoit à ſe faire Chrétien, quoiqu'il n'en eût jamais eu la penſée. Le Roi crut qu'il étoit de ſa piété de concourir à cette bonne œuvre, en envoyant à ſon tour des Ambaſſadeurs au Roi de Siam. Conſtance, voyant qu'une partie de ſon projet avoit ſi bien réuſſi, ſongea à tirer parti du reſte. Il commença par s'ouvrir d'abord à M. de Chaumont, à qui il fit entendre que les Hollandois, dans le deſſein d'aggrandir leur Commerce, avoient ſouhaité depuis long-tems un établiſſement à Siam ; que le Roi n'en avoit jamais voulu entendre parler : craignant qu'ils ne ſe rendiſſent maîtres de ſes Etats ; mais que ſi le Roi de France, ſur la bonne foi de qui il y avoit plus à compter, vouloit entrer en traité avec Sa Majeſté Siamoiſe, il ſe faiſoit fort de lui faire remettre la Forteresſe de Bancok, Place importante dans le Royaume, & qui en eſt comme la clef ; à condition toutefois qu'on y enverroit des Troupes, des ingénieurs, & tout l'argent qui ſeroit néceſſaire pour commencer l'établiſſement.

Le Pere Tachard ſe charge de la négociation.

M. de Chaumont, & l'Abbé de Choiſy, à qui cette affaire avoit été communiquée, ne la jugeant pas faiſable, ne voulurent point s'en charger. Le Pere Tachard n'y fit pas tant de difficultés. Ebloui d'abord par les avantages qu'il crut que le Roi retireroit de cette alliance ; avantages que Conſtance fit ſonner bien haut, & fort au-delà de toute vraiſemblance ; trompé d'ailleurs par ce Miniſtre adroit & hypocrite, qui, cachant toutes ſes menées ſous une apparence de zele, lui fit voir tant d'avantages pour la Religion, ſoit de la part du Roi de Siam, qui, ſelon lui, ne pouvoit manquer de ſe faire Chrétien un jour ; ſoit par rapport à la liberté qu'une Garniſon Françoiſe à Bancok aſſureroit aux Miſſionnaires pour l'exercice de leur miniſtere ; flatté enfin par les promeſſes de M. Conſtance, qui s'engagea à faire un établiſſement conſidérable aux Jéſuites, à qui il devoit faire bâtir un College & un Obſervatoire à Louvo ; en un mot ce Pere, ne voyant rien dans tout ce projet, que de très avantageux pour le Roi, pour la Religion & pour ſa Compagnie, n'héſita pas à ſe charger de cette négociation : il ſe flatta même d'en venir à bout, & le promit à M. Conſtance, ſuppoſé que le Pere de la Chaize voulût s'en mêler & employer ſon crédit auprès du Roi. Dès-lors le Pere Tachard eut tout le ſecret de l'Ambaſſade, & il fut arrêté qu'il retourneroit en France avec les Ambaſſadeurs Siamois.

Raiſons du ſéjour forcé de l'Auteur à Siam.

Tout étant ainſi reglé, continue l'Auteur, mon départ étoit regardé, par M. Conſtance, comme l'obſtacle qui pouvoit le plus nuire à ſes deſſeins. En voici la raiſon. Dans les différentes négociations où mes fonctions de Major de l'Ambaſſade m'avoient engagé auprès de lui, il avoit reconnu en moi

une humeur libre, & un caractere de franchiſe, qui ne m'ayant jamais permis de diſſimuler, me faiſoit appeller tout par ſon nom. Il ſavoit que je n'avois pas une fort grande idée de Siam, & du Commerce qu'on pourroit y établir, comme je l'avois donné à connoître aſſez ouvertement, quoique je ne me douraſſe en aucune façon de ſon deſſein; il craignoit donc, qu'étant en France, je ne fiſſe de même qu'à Siam, & qu'en divulgant tout ce que je penſois de ce Pays, je ne ruinaſſe un projet ſur la réuſſite duquel il fondoit toutes ſes eſpérances. A dire le vrai, il n'avoit pas tort de ſe défier de moi ſur ce point. Je n'aurois jamais manqué de délarer tout ce que j'en ſavois, ayant aſſez à cœur l'intérêt du Roi & de la Nation, pour ne vouloir pas donner lieu, par mon ſilence, à une entrepriſe d'une très grande dépenſe, & de nulle utilité. Voilà au juſte quelles furent ſes raiſons, dont je ne commençai à être inſtruit qu'après le départ des Ambaſſadeurs, dans une longue conférence que j'eus avec lui, où il me laiſſa entrevoir une grande partie de ce que j'ai rapporté; & pour le reſte, j'en ai été informé depuis, tant par des perſonnes au fait, que par la ſuite des évenemens, dont il m'étoit aiſé de démêler le principe. Je reviens à mon ſéjour à Siam. FORBIN. 1685.

Après le départ des Ambaſſadeurs, je me rendis à Louvo avec M. Conſtance. A mon arrivée, je fus introduit dans le Palais pour la premiere fois. La ſituation où je trouvai les Mandarins me ſurprit extrêmement, & quoique j'euſſe déja un grand regret d'être demeuré à Siam, il s'accrut au double par ce que je vis. Tous ces Mandarins étoient aſſis en rond ſur des nattes de petit oſier. Une ſeule lampe éclairoit toute cette Cour, & quand un Mandarin vouloit lire, ou écrire quelque choſe, il tiroit de ſa poche un bout de bougie jaune, l'allumoit à cette lampe, & l'appliquoit enſuite ſur une piece de bois, qui, tournant ſur un pivot, leur ſervoit de chandelier.

Ce qu'il voit à Louvo, augmente ſes regrets.

Triſte état des Mandarins Siamois.

Cette décoration, ſi différente de celle de la Cour de France, me fit demander à M. Conſtance, ſi toute la grandeur de ces Mandarins ſe manifeſtoit dans ce que je voyois? Il me répondit qu'oui. A cette réponſe me voyant interdit, il me tira à part, & me parlant plus ouvertement qu'il n'avoit fait juſqu'alors; » Ne ſoyez pas ſurpris, me dit-il, de ce que vous voyez; ce » Royaume eſt pauvre à la vérité, mais votre fortune n'en ſouffrira pas, » j'en fais mon affaire «. Enſuite achevant de s'ouvrir à moi, nous eumes une longue converſation, dans laquelle il me fit part de toutes ſes vues, qui revenoient à ce que j'ai rapporté. Cette conduite de M. Conſtance ne me ſurprit pas moins que la miſere des Mandarins: car quelle apparence qu'un auſſi ruſé Politique dût s'ouvrir ſi facilement à un Homme dont il ne venoit d'empêcher le retour en France, que pour n'avoir jamais oſé ſe fier à ſa diſcrétion? Mais il ſentoit qu'il n'avoit plus rien à craindre à cet égard, dès qu'il me tenoit en ſa puiſſance. Je continuai ainſi pendant deux mois à aller tous les jours au Palais, ſans qu'il m'eut été poſſible de voir le Roi qu'une ſeule fois. Dans la ſuite je le vis un peu plus ſouvent. Ce Prince me demanda un jour ſi je n'étois pas bien aiſe d'être reſté à ſa Cour. Je ne me crus pas obligé de dire la vérité; ainſi je lui répondis que je m'eſtimois fort heureux d'être au ſervice de S. M. Il n'y avoit pourtant rien au monde de ſi faux; mon regret augmentoit à chaque inſtant, ſurtout lorſque je voyois la rigueur dont les moindres fautes étoient punies.

Aveu de Conſtance ſur la miſere du Royaume.

FORBIN. 1685.

Rigueur des châtimens à la Cour.

C'eſt le Roi lui-même qui fait exécuter la Juſtice : il a toujours auprès de lui quatre cens Bourreaux qui compoſent ſa Garde ordinaire. Perſonne ne peut ſe ſouſtraire à la ſévérité de ſes châtimens. Les Fils & les Freres des Rois n'en ſont pas plus exemts que les autres. Les châtimens les plus communs, ſont de fendre la bouche juſqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas aſſez, & de la coudre à ceux qui parlent trop. Pour des fautes aſſez légeres, on coupe les cuiſſes à un Homme ; on lui brûle les bras avec un fer rouge ; on lui donne des coups de ſabre ſur la tête, ou on lui arrache les dents. Il faut n'avoir preſque rien fait pour n'être condamné qu'à la baſtonnade, à porter la *Cangue* au col, ou à être expoſé tête nue à l'ardeur du Soleil. Pour ce qui eſt de ſe voir enfoncer des bouts de cannes ſous les ongles, qu'on pouſſe juſqu'à la racine ; mettre les piés au *Cep*, & pluſieurs autres ſupplices de cette eſpece ; il n'y a preſque perſonne à qui cela ne ſoit arrivé, au moins quelquefois dans la vie. Surpris de voir les plus grands Mandarins expoſés à la rigueur de ces traitemens, je demandai à M. Conſtance, ſi j'avois à les craindre pour moi. Il me répondit que non ; & que cette ſévérité n'avoit pas lieu pour les Etrangers. Mais il mentoit : car il avoit eu lui-même la baſtonnade, ſous le Miniſtre précédent, comme je l'appris depuis.

Mince équipage qu'on donne à l'Amiral.

Pour achever, le Roi me fit donner une fort petite Maiſon ; on y mit trente-ſix Eſclaves pour me ſervir, & deux Eléphans. La nourriture de tout mon Domeſtique ne me coûtoit que cinq ſols par jour, tant les Hommes ſont ſobres en ce Pays, & les denrées à bon marché : j'avois ma table chez M. Conſtance. Ma Maiſon fut garnie de meubles peu conſidérables ; on y ajoûta douze aſſiettes d'argent, deux grandes coupes de même métal, le tout fort mince, quatre douzaines de ſervietes de toile de cotton, & deux bougies de cire jaune par jour. Ce fut-là tout l'équipage de *Mr. le Grand Amiral, Général des Armées du Roi.* Il fallut pourtant s'en contenter. Quand le Roi alloit à la Campagne, ou à la Chaſſe aux Eléphans, il fourniſſoit à la nourriture de ceux qui le ſuivoient ; on nous ſervoit alors du riz, & quelques ragouts à la Siamoiſe, dont un François, peu accoutumé à ces ſortes de mets, ne pouvoit gueres s'accommoder. A la vérité, M. Conſtance, qui ſuivoit preſque toujours, avoit ſoin de faire porter dequoi mieux manger ; mais quand des affaires particulieres le retenoient chez lui, j'avois beaucoup de peine à me contenter de la cuiſine du Roi.

Liberté qui manque de lui être fatale.

Souvent dans ces ſortes de divertiſſemens, le Roi me faiſoit l'honneur de s'entretenir avec moi ; je lui repondois par l'Interprête que M. Conſtance m'avoit donné. Comme ce Prince me témoignoit beaucoup de bienveillance, je me hazardois quelquefois à des libertés qu'il me paſſoit, mais qui auroient mal réuſſi à tout autre. Un jour qu'il vouloit faire châtier un de ſes Domeſtiques, pour avoir oublié un mouchoir, ignorant les coutumes du Pays, & étant d'ailleurs bien aiſe d'uſer de ma faveur pour rendre ſervice à ce malheureux, je m'aviſai de demander grace pour lui. Le Roi fut ſurpris de ma hardieſſe, & ſe mit en colere contre moi ; M. Conſtance, qui en fut témoin, pâlit, & appréhenda de me voir ſéverement punir : Je ne me déconcertai point, & je dis à ce Prince, que le Roi de France mon Maître, étoit charmé, qu'en lui demandant grace pour les coupables, on

lui

Digitized by Google

lui donnât occaſion de faire éclater ſa modération & ſa clémence ; & que ſes Sujets, reconnoiſſant les graces qu'il leur faiſoit, le ſervoient avec plus de zele & d'affection, & étoient toujours prêts à expoſer leur vie pour un Prince qui ſe rendoit ſi aimable par ſa bonté. Le Roi, charmé de ma réponſe, fit grace au coupable, diſant qu'il vouloit imiter le Roi de France; mais il ajouta que cette conduite, qui étoit bonne pour les François naturellement généreux, ſeroit dangereuſe pour les Siamois, ingrats, qui ne pouvoient être contenus que par la ſévérité des châtimens. Cette avanture fit du bruit dans le Royaume, & ſurprit les Mandarins : ils comptoient que j'aurois la bouche couſue, pour avoir parlé mal à propos. Conſtance même m'avertit en particulier d'y prendre garde à l'avenir, & blâma fort ma vivacité, qu'il accuſa d'imprudence ; mais je lui répondis, que je ne pouvois m'en repentir, puiſqu'elle m'avoit réuſſi ſi heureuſement. FORB'IN. 1685.

En effet, loin de me nuire, je remarquai que depuis ce jour, le Roi prenoit plus de plaiſir à s'entretenir avec moi. Je l'amuſois, en lui faiſant mille contes que j'accommodois à ma maniere, & dont il paroiſſoit ſatisfait. Il eſt vrai qu'il ne me falloit pas pour cela de grands efforts, ce Prince étant groſſier, & fort ignorant (5). Un jour qu'étant à la Chaſſe, il donnoit ſes ordres pour la priſe d'un petit Éléphant, il me demanda ce que je penſois de tout cet appareil, qui avoit en effet quelque choſe de magnifique. » Sire, lui répondis-je, en voyant Votre Majeſté entourée de tout ce » cortége, il me ſemble voir le Roi mon Maître à la tête de ſes Troupes; » donnant ſes ordres, & diſpoſant toutes choſes dans un jour de combat «. Cette réponſe lui fit plaiſir ; je l'avois prévu : car je ſavois qu'il n'aimoit rien tant que d'être comparé à Louis le Grand ; & en effet, cette comparaiſon, qui ne rouloit que ſur la grandeur & la pompe extérieure des deux Princes, n'étoit pas abſolument ſans juſteſſe, y ayant peu de ſpectacles plus ſuperbes, que les ſorties du Roi de Siam. Car quoique le Royaume ſoit pauvre, & qu'on n'y voie aucun veſtige de magnificence, cependant lorſque le Roi, qui paſſoit ſa vie renfermé dans ſon Palais, où perſonne n'étoit jamais admis, pas même ſes plus intimes Confidens, à qui il ne parloit que par une fenêtre ; lors, dis-je, que ce Prince ſe montroit en Public, il y paroiſſoit avec toute la pompe convenable à la Majeſté d'un grand Monarque. Elle lui acquiert un nouveau degré de faveur.

Au bout de quelque-tems, l'Auteur eut ordre d'aller avec M. Conſtance, à Bancok, pour y faire travailler à un nouveau Fort, qui devoit être remis aux Troupes Françoiſes que le Roi de Siam avoit demandées, & qu'il attendoit au retour des Ambaſſadeurs. Ils y tracerent un Pentagone. Pendant qu'ils étoient occupés à diſpoſer les Travailleurs pour commencer les foſſés, le Commandant de deux Compagnies de Portugais Métifs ou Créoles, que le Roi entretenoit dans l'ancien petit Fort de Bancok, vint leur dire que ſes Soldats s'étoient mutinés, parcequ'ils ne vouloient pas obéir à un Officier François. Un Prêtre de leur Nation les avoit excités à la révolte. Auſſi-tôt une troupe de ces Séditieux parut en armes, marchant droit au Fort. Le Chevalier de Forbin, qui les découvrit le premier du haut d'un Baſtion, en aver- On l'envoie à Bancok, pour y bâtir un Fort. La Garniſon Portugaiſe ſe révolte.

(5) Tachard parle toujours de ce Prince, comme d'un Prodige d'eſprit & de jugement, en quoi ce Pere eſt certainement peu croyable.

FORBIN. 1685.

tit M. Conſtance, & crut qu'il étoit de la prudence de s'aſſurer de l'Officier Portugais, dont la conduite lui paroiſſoit fort ſuſpecte. Il le déſarma ſans peine, &, lui tenant la pointe de l'épée ſur la poitrine, le menaça de le tuer, s'il ne crioit à ſes Soldats de s'en retourner. Conſtance paya de ſa perſonne dans cette occaſion. Il ſortit du Fort, &, s'avançant vers les Mutins, qui n'en étoient plus qu'à dix pas, leur demanda d'un ton ferme ce qu'ils prétendoient faire. Tous, d'une commune voix, lui répondirent qu'ils ne vouloient point de Commandant François. Le Miniſtre, auſſi ſpirituel que brave, les aſſura que le Chevalier de Forbin devoit bien commander les Siamois, mais non les Portugais. Cette repartie ſembloit les calmer, lorſqu'un de la Troupe, mettant la main ſur la garde de ſon épée, exhorta ſes Camarades à ne point ſe fier à ces promeſſes. Conſtance, qui ſe vit au moment d'être maſſacré, ſauta ſur ce malheureux qu'il déſarma, & après avoir adouci les autres par de bonnes paroles, il les renvoya chez eux. On tint une eſpece de Conſeil de Guerre pour faire le procès aux coupables. Les Chefs furent exécutés à mort, quelques Officiers exilés, & les Soldats condamnés aux Galeres au bout d'un certain tems, pendant lequel ils devoient être employés aux nouvelles fortifications.

Fermeté de l'Auteur & de M. Conſtance.

Les ſéditieux ſont appaiſés & punis.

Cette exécution faite, & les ordres néceſſaires donnés pour avancer les travaux, Conſtance & l'Auteur retournerent à Louvo. A leur arrivée le Miniſtre ſe trouva engagé dans une fâcheuſe affaire qui faillit à le perdre. Son avidité pour le gain la lui avoit attirée, à l'occaſion ſuivante. Avant ſon départ pour Bancok, il avoit voulu acheter une cargaiſon de ſandal, d'un François réfugié, nommé de *Rouan*, qui refuſa de la lui vendre au prix qu'il lui en offroit, & M. Conſtance, pour s'en vanger, l'avoit fait mettre aux fers, ſous d'autres prétextes. Dans ſon abſence, le Facteur François de la Compagnie Orientale étoit venu, à Louvo, demander réparation de l'injure faite à ſa Nation; ou qu'il lui fût permis de ſortir du Royaume avec tous les François. Le Roi promit de lui rendre bonne juſtice au retour de ſon Miniſtre. Celui-ci, informé de la démarche du Facteur, ſe tranſporta au Palais, ſans perte de tems, comptant de détruire d'un ſeul mot les accuſations qui avoient été miſes à ſa charge. Il ſe trompoit. Le Roi, irrité, le maltraita de paroles, menaçant de le punir s'il ne ſe juſtifioit dans la journée. Conſtance répondit en peu de mots, que perſonne n'avoit plus d'égards que lui pour les François; qu'il ſupplioit Sa Majeſté de s'en rapporter au Chevalier de Forbin, qu'étant par ſa naiſſance & par ſes emplois fort au-deſſus de ce Facteur, il y avoit apparence qu'il auroit porté ſes plaintes ſi on lui en eut donné ſujet; mais que bien loin de-là, il ne doutoit pas que cet Officier ne rendît témoignage à ſon innocence, & à l'attention qu'il avoit à ne rien faire dont la Nation Françoiſe pût s'offenſer.

Mauvaiſe affaire où Conſtance ſe trouve engagé.

Au ſortir du Palais, Conſtance alla trouver le Comte de Forbin, pour le prévenir en ſa faveur, & lui demander ſes bons offices. Il lui inſinua que le Marchand dont il s'agiſſoit, quoique François d'origine, avoit été contraint de ſortir du Royaume à cauſe de la Religion, & que s'étant engagé depuis au ſervice des Anglois, c'étoit à tort que le Facteur prenoit ſous ſa protection un Homme qui avoit doublement renoncé aux privileges de ſa naiſſance. Durant cet entretien, l'Auteur fut appellé à la Cour, où tout le

Il a recours à l'Auteur, qui le tire d'embarras.

Conſeil attendoit, dans le plus profond ſilence, le dénouement de cette affaire. Il n'y avoit aucun des Mandarins qui ne ſouhaitât la perte du Miniſtre, que la plûpart regardoient déja comme inévitable, parcequ'ils s'imaginoient que le Comte de Forbin, en qualité de François, ne pourroit ſe diſpenſer d'appuyer fortement les plaintes de ſes Compatriotes. L'évenement trompa leur attente, & l'Auteur fit ſi bien valoir les raiſons de M. Conſtance, que ſon témoignage le juſtifia pleinement dans l'eſprit du Roi, qui lui en marqua ſa ſatisfaction dans les termes les plus gracieux. Cependant, pour adoucir le Facteur, il étoit néceſſaire de faire ceſſer les griefs du Marchand, & l'Auteur obtint tout ce qu'il voulut de M. Conſtance, qui dans les premiers tranſports de ſa joie & de ſa reconnoiſſance, l'embraſſa mille & mille fois, l'aſſurant qu'il n'oublieroit jamais le ſervice ſignalé qu'il venoit de lui rendre. FORBIN, 1685.

Ce fut pourtant ce même ſervice, qui fut une des principales cauſes de tout le mal que Conſtance s'efforça de faire à l'Auteur dans la ſuite. Son naturel jaloux & ſoupçonneux lui avoit d'abord fait voir avec quelque peine les bontés du Roi à l'égard de cet Officier, qui s'expliquoit avec autant de franchiſe, que le Prince avoit de plaiſir à l'entendre. Cependant toute cette faveur ne l'avoit encore que peu allarmé. Mais lorſqu'il vit que pour le tirer lui-même d'un très mauvais pas, Forbin n'avoit eu qu'à parler, il commença à le craindre tout de bon, & faiſant réflexion qu'il pourroit bien lui être un jour auſſi facile de le perdre, qu'il lui avoit été aiſé de le ſauver, il ſongea ſérieuſement à traverſer ſa fortune à quelque prix que ce fût. Ce ſervice ne ſert qu'à exciter la jalouſie du Miniſtre.

Il eut bien-tôt lieu de ſe confirmer dans ſa réſolution, par une nouvelle grace dont le Roi honora le Chevalier, en l'élevant à la dignité d'*Opra ſac di ſon Craam* (6), qui revient à-peu-près à celle de Maréchal de France. En même-tems le Roi fixa le jour de ſa réception, & ordonna à M. Conſtance de faire enſorte que tout fût prêt pour cette cérémonie. On ne ſera peut-être pas fâché d'en trouver ici les principales circonſtances. Les Mandarins, étant venus prendre l'Auteur, le conduiſirent dans l'enceinte du Palais. A cent pas de la fenêtre où le Roi étoit, ils ſe proſternerent tous à terre, rampant ſur les coudes & les genoux encore une cinquantaine de pas, précédés de deux Maîtres de Cérémonie dans la même attitude. Là, ils firent tous enſemble une ſeconde révérence, en ſe levant ſur les genoux, & battant du front à terre, les mains jointes au-deſſus de la tête. Tout ceci ſe paſſa dans le plus profond ſilence. Enfin, ils firent une troiſieme révérence, ſous la fenêtre du Roi. Ce Prince envoya alors le bétel au Chevalier, en lui diſant qu'il le recevoit à ſon ſervice. La cérémonie ſe termina à-peu-près comme elle avoit commencé. On ſe retira en rampant toûjours ſur les coudes & les genoux, mais à reculons, & faiſant les trois révérences, pendant que le Roi, qui ſe tenoit à ſa fenêtre, les reconduiſoit des yeux, juſqu'à l'endroit d'où ils étoient partis. C'eſt-là qu'un des Maîtres de Cérémonie préſenta à l'Auteur, une boîte d'or & d'argent avec ſes inſtrumens qui ſervent pour le bétel; & le Roi, voulant ajouter grace ſur grace, lui envoya Nouvelle dignité à laquelle Forbin eſt élevé. Cérémonie de ſon inſtallation. Préſens qu'il reçoit du Roi.

(6) Ce titre ſignifie une Divinité, qui a toutes les lumieres & toute l'expérience pour la Guerre.

FORBIN. 1685.

encore deux pieces d'étoffe à fleurs d'or, dont il eut dequoi faire deux habits magnifiques.

Conſtance cherche à ſe défaire de lui.

Ces dernieres marques de la bonté du Roi exciterent encore plus violemment la jalouſie de M. Conſtance contre l'Auteur, qui l'accuſe d'avoir même voulu l'empoiſonner dans du lait qu'il lui envoya, & dont quatre de ſes Eſclaves, qui en mangerent, moururent ſur-le-champ. Cette premiere tentative lui ayant manqué, il ſongea à l'éloigner au moins de la Cour. Les circonſtances où le Royaume ſe trouva pour lors, lui en fournirent bientôt l'occaſion; & ſon eſprit fécond en expédiens lui fit imaginer tant d'autres moyens de ſe défaire de ce Rival, qu'il ne douta plus qu'il ne dût enfin ſuccomber. L'évenement, qui favoriſoit ſes vues, fait une partie intéreſſante des Mémoires de l'Auteur; & M. de la Mare, Ingénieur François, qui étoit reſté avec lui à Siam, en a donné auſſi une excellente Relation, que Tachard a inſérée dans celle de ſon ſecond Voyage. C'eſt de ces deux différens récits que nous allons former un troiſieme, qui réunira ce qu'ils ont de plus remarquable.

1686.

Révoltes des Macaſſars à Siam.

Un Prince de Macaſſar, fuyant la colere du Roi ſon frere (7), & ſuivi d'environ trois cens des ſiens, étoit venu, depuis quelques années, demander un aſyle au Roi de Siam, qui, touché de ſon malheur, le reçut avec bonté, & lui aſſigna un quartier hors de l'enceinte de la Capitale, pour s'y établir avec ceux de ſa Nation, près du Camp des Malais, qui étoient Mahométans comme eux. Enfin les bienfaits du Roi ne conſulterent que les beſoins du Prince; mais le naturel remuant & ambitieux de ce dernier, lui fit bientôt oublier ce qu'il devoit à ſon Libérateur. Il étoit entré, cinq ans auparavant, dans une conſpiration pour lui ôter la vie, & pour mettre ſon frere cadet ſur le Trône. La trame en fut heureuſement découverte. Le Monarque généreux pardonna non-ſeulement à ſon frere, mais même au Prince de Macaſſar, & à tous ſes Complices (8).

Premiere conſpiration d'un de leurs Princes.

Une grace ſi peu méritée ne fut point encore capable de lui inſpirer de plus nobles ſentimens. Il forma une nouvelle conjuration avec les Princes de *Camboye*, de *Malaca* & de *Champa*. Leur projet étoit de faire mourir le Roi, de ſe partager entr'eux le Royaume, & d'exterminer tous les Chrétiens qui ne voudroient pas embraſſer le Mahométiſme. De la Mare, qui ſupplée ici au récit de Forbin, ne nomme que deux Freres Princes de Champa avec celui des Macaſſars. Ils s'étoient réfugiés, comme lui, en cette Cour, à l'avénement de leur frere aîné à la Couronne. Un troiſieme frere, occupoit un emploi auprès du Roi de Siam, & les deux autres vivoient en perſonnes privées. Ce fut le plus jeune qui commença la conſpiration, de concert avec un Capitaine Malais, auſſi natif de Champa, homme de courage, de tête & d'expérience. Un de leurs Prêtres conduiſit l'affaire, &, ſe diſant inſpiré du Ciel, feignit des apparitions, dont il ſe ſervit avec ſuccès, pour répandre d'abord la terreur dans les eſprits, ſans rien déclarer de ſes deſſeins; enſuite prenant tous ſes Auditeurs en particulier les uns après les autres, il les leur découvrit peu à peu, à meſure qu'ils

Il en forme une ſeconde avec les Princes de Champa.

Un Capitaine Malais & un Prêtre Mahométan conduiſent cette trame.

(7) Les avantures de ce Prince ſeront rapportées dans la Relation de Macaſſar.

(8) Le Comte de Forbin ne parle point de cette premiere conſpiration, qui n'étoit pas arrivée de ſon tems.

donnoient dans le piege ; ſi bien qu'en moins de trois mois, il les fit tous entrer dans ce parti, à la réſerve de trois cens Malais qu'il avoit trouvés fort éloignés de ſes ſentimens. On convint de ne leur plus parler de l'affaire qu'au moment de l'exécution ; & pour groſſir le nombre des Conjurés, les Chefs réſolurent de délivrer d'abord tous les priſonniers de la Ville, & d'abandonner enſuite le Palais au pillage de leurs gens. Le 15 d'Août fut fixé pour l'exécution ; & ce jour approchant, les deux Princes de Champa écrivirent une Lettre à leur frere, qui étoit à Louvo auprès du Roi, pour lui faire part de leur deſſein, & l'avertir de ſe ſauver au plus vite. Le Porteur de cette Lettre avoit ordre de ne la lui remettre que le même jour à huit heures du ſoir, & de ſe retirer immédiatement après.

FORBIN. 1686.

Trois cens Malais refuſent d'y entrer.

La façon dont il s'acquitta de ſa commiſſion, faiſant ſoupçonner au Prince quelque choſe d'extraordinaire, il eut la prudence de porter la Lettre, ſans l'ouvrir, à M. Conſtance, qui ſe la fit interpréter par un Mandarin Malais. Après ſa lecture, le Miniſtre courut avertir le Roi de ce qui ſe paſſoit dans la Capitale. On donna ſur-le-champ les ordres néceſſaires pour rompre les deſſeins des factieux, & pourvoir à la ſureté du Royaume. Trois mille Hommes de la Garde du Prince furent détachés pour aller au ſecours du Palais de Siam ; & l'on diſtribua le reſte, au nombre de cinq mille Hommes, dans le Palais de Louvo & aux environs, tandis que d'autres Troupes furent poſtées ſur les avenues, aux portes & ſur les remparts de la Ville.

Un des Princes de Champa découvre la conſpiration.

On pourvoit à la ſureté du Royaume.

Cependant l'heure marquée par les Conjurés étant venue, tout le monde ſe trouva au rendez-vous : ce fut ſur une Langue de terre qui ſépare les deux Rivieres vis-à-vis du Camp des Macaſſars. Les trois cens Malais fideles y parurent auſſi en armes, par ordre de leurs Chefs ; mais apprenant dequoi il s'agiſſoit, ils déclarerent tous, d'une commune voix, qu'ils avoient en horreur cette action, & qu'ils aimoient mieux mourir que de trahir le Roi de Siam, qui les avoit comblés de tant de bontés. Ces raiſons firent rentrer en eux-mêmes d'autres Malais, qui ſe joignirent aux premiers, & commencerent à prendre la fuite les uns après les autres. Le Prêtre Mahométan, jugeant par-là que la conjuration ne pouvoit manquer d'être découverte, réſolut d'aller lui-même la révéler au Gouverneur de la Ville, dans la vue d'obtenir ſa grace.

Deſertion dans le Camp des Rébelles.

Dès que le Gouverneur eut reçu cet avis, il s'aſſura du Prêtre, fit aſſembler le peu de monde qu'il avoit dans le Palais, tantôt en un endroit, tantôt en un autre, afin de faire connoître aux Ennemis qu'ils étoient trahis, & qu'il ſe trouvoit, au Palais, des Troupes ſuffiſantes pour le défendre. Cette ruſe fit croire aux Eſpions qu'il y avoit un grand nombre de Soldats. Ils en donnerent d'abord avis aux trois Princes, qui, nonobſtant la déſertion d'une partie de leurs gens, étoient prêts à marcher avec le reſte, pour l'exécution de leur entrepriſe. Cette nouvelle les allarma ſi fort, qu'ils rentrerent chacun chez eux, pour ſonger aux moyens de ſe tirer de ce mauvais pas. Ils furent encore plus déconcertés le lendemain matin, quand ils eurent appris l'arrivée de trois mille Gardes du Roi dans le Palais, & que tous les Habitans étoient ſous les armes autour des remparts.

Toutes leurs meſures ſont déconcertées.

Dans ces entrefaites, le Roi ayant eu avis que les Rebelles étoient tran-

Soumiſſion des Malais.

FORBIN. 1686.

quilles, envoya M. Conſtance à Siam, pour tâcher de les ramener par la douceur, & de découvrir tout le projet de la conſpiration. Le Miniſtre réuſſit parfaitement dans ſa commiſſion. Il obligea le Capitaine qui avoit été le mobile de la révolte, de ſe rendre à lui ſous promeſſe d'obtenir ſa grace. Ce fut de lui que l'Auteur dit qu'on apprit toutes les circonſtances qu'il rapporte. Il y ajouta, qu'il avoit lui-même formé le deſſein de ſe mettre ſur le Trône après qu'il ſe ſeroit défait des trois Princes. Conſtance ne s'arrêta que deux jours à Siam, & en partant pour retourner à Louvo, il fit publier une Amniſtie générale, à condition que les Factieux vinſſent, au plus tard dans quatre jours, déclarer leurs fautes & leurs Complices, ſans quoi ils ſeroient punis avec la derniere rigueur. Tous les Malais allerent demander pardon au Roi, qui leur fit grace.

Opiniâtre réſiſtance des Macaſſars.

Les ſeuls Macaſſars ne purent ſe réſoudre à cette ſoumiſſion, & s'obſtinerent à périr. Leur Prince fut pluſieurs fois ſommé, de la part du Roi, de venir rendre raiſon de ſa conduite; mais il refuſa conſtamment de le faire. Il s'excuſoit ſur ce qu'il n'étoit point entré, diſoit-il, dans la conſpiration, quoiqu'on l'en eût fort preſſé, & que s'il avoit commis quelque faute, c'étoit de n'avoir pas découvert les Auteurs d'un ſi pernicieux deſſein; mais que ſa qualité de Prince étoit ſuffiſante pour le diſculper de n'avoir pas fait l'odieux métier d'Eſpion, ni trahi des Amis qui lui avoient confié un ſecret de cette importance. Une ſi mauvaiſe réponſe fit prendre au Roi la réſolution de ſe ſervir de la voie des armes, pour le mettre à la raiſon. On connoiſſoit aſſez le caractere de cette Nation pour juger qu'on n'en viendroit pas ſi aiſément à bout; ainſi il fallut faire des préparatifs pour les forcer. Ces meſures, loin de les intimider, parurent ranimer leur courage; & une action qui ſe paſſa à Bancok, quelque-tems avant qu'on les attaquât, les rendit encore plus fiers (9).

On employe la force pour les réduire.

Forbin eſt envoyé à Bancok.

C'eſt ici le lieu d'introduire de nouveau le Chevalier de Forbin, pour lui laiſſer continuer le récit d'un évenement qui lui fournit tant d'occaſions de ſe ſignaler par ſa bravoure & ſa bonne conduite. La conſpiration des Macaſſars, dit-il, en offroit une des plus favorables à M. Conſtance, pour m'éloigner de la Cour. Bancok, dont le Roi m'avoit nommé Gouverneur, étoit une Place trop importante pour l'abandonner dans des conjonctures ſi périlleuſes. J'eus ordre de m'y rendre inceſſamment, de faire achever au plutôt les fortifications, de travailler à de nouvelles levées de Soldats Siamois, juſqu'à la concurrence de deux mille Hommes, & de les dreſſer à la maniere de France. Pour ſubvenir aux frais que je devois faire, Conſtance eut ordre de me compter cent *Catis*, qui reviennent à la ſomme de quinze mille livres de France; mais le Miniſtre ne m'en paya que trois mille, & me fit un billet pour le reſte, ſous prétexte qu'il ne ſe trouvoit pas aſſez d'argent en caiſſe. Le Roi, voulant que je fuſſe obéi & reſpecté dans mon Gouvernement, me donna quatre de ſes Bourreaux pour faire juſtice, ce qui ne s'étendoit cependant qu'à la baſtonnade, n'y ayant d'ordinaire que le Roi, ou en certaines occaſions, ſon Premier Miniſtre, qui puiſſe condamner à mort.

(9) Relation de la Mare, au ſecond Voyage de Tachard, page 89 & ſuiv. Edit de Middelbourg, 1689.

FORBIN. 1686.

Je partis, ſans avoir eu le moindre avis de la conjuration, ignorant à quelle occaſion on me renvoyoit dans mon Gouvernement. Conſtance, informé du jour auquel les Rebelles devoient tenir leur derniere aſſemblée, prit ſi bien ſes meſures, & me fit partir ſi à propos pour me faire tomber entre leurs mains, que je me trouvai, ſans le ſavoir, au milieu des Conjurés, dont le rendez-vous étoit ſur ma route, & qui me laiſſerent paſſer, je ne ſais pourquoi, leur projet étant ſur le point d'éclater. En arrivant à Bancok, je ne courus pas un moindre riſque, de la part des Portugais que le Conſeil de Guerre avoit condamnés aux Galeres, & que Conſtance, à mon inſu, venoit de faire mettre en liberté, avec ordre d'en former des Compagnies, & de rappeller les Officiers exilés. Me renvoyer ainſi, ſans m'avoir donné le moindre avis de ce changement, c'étoit me livrer, piés & poings liés, à mes ennemis. Je le compris facilement, lorſqu'à mon arrivée, je trouvai ſous les armes des gens que j'avois fait mettre peu auparavant à la chaîne. Je me tins dans le commencement ſur mes gardes, & je maniai ſi adroitement l'eſprit des Officiers & des Soldats, donnant ſouvent à manger aux premiers, & traitant obligeamment les derniers, que je réuſſis à me captiver l'affection des uns & des autres. Mais la malice de Conſtance n'étoit pas encore à bout. Il me tendit bientôt un nouveau piége qu'il crut infaillible, & qui lui auroit immanquablement réuſſi, ſans le ſecours viſible de la Providence, qui me tira de ce mauvais pas, quoiqu'avec des peines & des fatigues inexprimables.

Piéges que lui tend M. Conſtance.

Comment il s'en tire.

Le Capitaine d'une Galere de l'Ile des Macaſſars, qui étoit venu à Siam pour commercer, & qui avoit eu part à la conjuration, la voyant manquée, s'étoit retiré dans ſon bord, réſolu de s'en retourner, ou de vendre cherement ſa vie, ſi l'on entreprenoit de le forcer. Conſtance, charmé de pouvoir ſéparer les ennemis, lui fit expédier un paſſeport pour ſortir librement du Royaume, lui & ſa troupe, qui montoit à cinquante-trois hommes; mais en même-tems, il me dépêcha un Courier avec orde de la part du Roi, de tendre la chaîne au travers de la Riviere, d'arrêter ce Bâtiment, où je devois entrer pour faire l'inventaire de ſa charge, & de me ſaiſir enſuite du Capitaine & de tous ſes gens pour les retenir priſonniers juſqu'à nouvel ordre; me défendant expreſſément de communiquer à perſonne ceux que je recevois; parceque des raiſons d'Etat demandoient un ſecret inviolable ſur ce point. C'eſt ainſi qu'il m'envoyoit à la boucherie, en me preſcrivant pas à pas tout ce que j'avois à faire pour périr infailliblement.

Départ d'une troupe de Macaſſars.

Ordre que l'Auteur reçoit de les arrêter.

En attendant l'arrivée de la Galere, je m'occupois à dreſſer les Troupes que j'avois eu ordre de lever. Je diviſai mes nouveaux Soldats en Compagnies de cinquante Hommes; je mis à la tête de chaque Compagnie, trois Officiers & dix Bas-Officiers, & je m'appliquai avec tant de ſoin à les former, à l'aide d'un Sergent François, & de quelques Soldats Portugais, qui entendoient la Langue Siamoiſe, qu'en moins de ſix jours ils furent en état de faire le ſervice militaire ſur le pié qui ſe pratique en France. Comme je n'avois point de priſon où je puſſe retenir les Macaſſars, j'en fis promptement conſtruire une joignant la courtine ſur le devant du nouveau Fort, & je la fortifiai de maniere, qu'avec quelques Soldats, il auroit été aiſé d'y garder une cinquantaine de Priſonniers.

Ses occupations à Bancok.

Digitized by Google

FORBIN. 1686.

Arrivée & réception des Macaſſars.

Enfin, la Galere parut le 27 d'Août, vingt jours après l'ordre que j'avois eu de l'arrêter, ſans que pendant tout ce tems la chaîne eut été détendue, crainte de ſurpriſe. Dans le plan que je m'étois formé, pour m'acquitter ſurement de ma commiſſion, je m'étois un peu écarté des inſtructions de M. Conſtance, & au lieu d'aller à bord, tandis que les Macaſſars en ſeroient les Maîtres, je réſolus de les engager plutôt à deſcendre, en commençant par les arrêter, pour travailler enſuite à l'inventaire de leurs effets. Dans cette vue, je poſtai des Soldats en différens endroits, pour les inveſtir dès que je leur en ferois donner l'ordre. La Galere ayant trouvé le paſſage fermé à ſon arrivée, le Capitaine vint à terre avec ſept de ſes gens, qui furent conduits dans le vieux Fort, où je les attendois dans un grand Pavillon de bambou, que j'avois fait conſtruire ſur un des Baſtions. A meſure qu'ils entrerent, je leur fis civilité, & les priai de s'aſſeoir autour d'une table, ou je mangeois ordinairement avec mes Officiers.

Prétexte que Forbin prend pour les engager à deſcendre.

Le Capitaine répondit à mes interrogations, qu'il venoit de Siam, & qu'il retournoit à l'Ile des Macaſſars. En même-tems il me préſenta ſon paſſeport, que je fis ſemblant d'examiner, & je lui dis qu'il étoit fort bon; mais j'ajoutai, qu'étant étranger, & nouvellement au ſervice du Roi, je devois être plus attentif qu'un autre à exécuter fidelement mes ordres; que j'en avois reçus de très rigoureux à l'occaſion de la révolte, dont il étoit ſans doute informé, pour empêcher qu'aucun Siamois ne ſortît du Royaume. Le Capitaine m'ayant répondu qu'il n'avoit avec lui que des Macaſſars, je lui repliquai, que je ne doutois nullement de la vérité de ce qu'il me diſoit; mais qu'étant environné de Siamois qui obſervoient toutes mes actions, je le priois, afin que la Cour n'eût rien à me reprocher, de faire mettre tout ſon monde à terre; & qu'après qu'ils auroient été reconnus pour Macaſſars, il leur ſeroit libre de continuer leur Voyage. Le Capitaine y conſentit à condition qu'ils deſcendroient armés. Je lui demandai en ſouriant, ſi nous étions donc en guerre? Non, me répondit-il; mais le *Cris* que nous portons eſt une ſi grande marque d'honneur parmi nous, que nous ne ſaurions le quitter ſans infamie. Cette raiſon étant ſans replique, je m'y rendis, ne comptant pas qu'une arme, qui me paroiſſoit ſi mépriſable, fut auſſi dangereuſe dans les mains des Macaſſars, que je l'éprouvai bien-tôt après.

On convient qu'ils paroîtront armés de leurs poignards.

L'Auteur ſe prépare pour les arrêter.

Tandis que le Capitaine détacha deux de ſes Hommes pour aller chercher les autres, je lui fis ſervir du thé afin de l'amuſer en attendant qu'on vînt m'avertir quand tout le monde ſeroit à terre. Comme ils tardoient trop à mon gré, je feignis d'avoir quelque ordre à donner, & je ſortis après avoir prié un des Mandarins préſens de tenir ma place. Mes Siamois attentifs à tout ce qui ſe paſſoit, étoient fort en peine de ſavoir à quoi je deſtinois les Troupes que j'avois poſtées de côté & d'autre. En ſortant du Pavillon je trouvai un vieux Officier Portugais, que j'avois fait Major, & qui attendoit mes ordres. Je lui commandai d'aller avertir mes autres Officiers de ſe tenir prêts, & dès que les Macaſſars auroient paſſé un endroit que je lui marquai, de les inveſtir, de les déſarmer & de les arrêter juſqu'à nouvel ordre.

Avertiſſement ſalutaire qu'on lui donne.

L'Officier Portugais, effrayé de ce qu'il venoit d'entendre, me repréſenta que la choſe n'étoit pas faiſable; que je ne connoiſſois pas, comme lui, les Macaſſars,

FORBIN. 1686.

Macaſſars, qui étoient des hommes imprenables, qu'il falloit tuer pour s'en rendre maître. » Je vous dirai bien plus, ajouta-t'il; c'eſt que ſi vous faites mine de vouloir arrêter le Capitaine qui eſt dans le Pavillon, lui & ce peu d'Hommes qui l'accompagnent, nous maſſacreront tous, ſans qu'il en échappe un ſeul «. Je ne fis pas d'abord tout le cas que je devois de cet avis; &, perſiſtant dans mon projet, dont l'exécution me paroiſſoit aſſez facile, je réiterai les mêmes ordres au Major qui s'en alla fort chagrin, me recommandant encore, en partant, de bien prendre garde à ce que je faiſois, & que j'en ſerois infailliblement la victime.

Il n'en fait pas le cas qu'il devoit.

Le zele de cet Officier, dont la bravoure m'étoit d'ailleurs connue, me fit faire quelque réflexion. Pour ne rien donner au hazard, je fis monter vingt Soldats Siamois, dont la moitié étoient armés de lances, & les autres de fuſils; & m'étant avancé vers l'entrée du Pavillon, qui étoit fermé d'un ſimple rideau, que j'avois fait tirer, j'ordonnai à un Mandarin qui me ſervoit d'Interprête, d'aller de ma part dire au Capitaine, que j'étois mortifié de devoir l'arrêter; mais qu'il recevroit toutes ſortes de bons traitemens. Ce pauvre Mandarin n'eut pas plutôt proferé ces mots, que les ſix Macaſſars ayant jetté leur bonnet par terre, mirent le cris à la main, & s'élançant comme un éclair, tuerent dans un inſtant, & l'Interprête, & ſix autres Mandarins, qui étoient reſtés dans le Pavillon. Voyant ce carnage, je me retirai auprès de mes Soldats, & ſaiſiſſant la lance de l'un d'eux, je commandai aux Mouſquetaires de faire feu ſur les Macaſſars.

Maſſacre de ſept de ſes gens.

Dans le même-tems, un de ces ſix enragés vint ſur moi, le cris à la main. Je lui plongeai ma lance dans l'eſtomac. Le Macaſſar, comme s'il eut été inſenſible, avançoit toujours, en s'enfonçant de plus en plus le fer de la lance que je lui tenois dans le corps, & faiſant des efforts incroyables pour parvenir juſqu'à moi afin de me percer. Il l'auroit fait infailliblement, ſi la garde qui étoit vers le défaut de la lame ne l'eut retenu. Tout ce que j'eus de mieux à faire, fut de reculer, appuyant toujours ſur ma lance, ſans oſer jamais la retirer pour redoubler le coup. Enfin je fus ſecouru par d'autres Lanciers qui acheverent de le tuer.

Danger éminent où il ſe trouve lui-même.

Des ſix Macaſſars, quatre furent tués dans le Pavillon, ou du moins on les crut morts; les deux autres, dont l'un étoit le Capitaine, quoique bleſſés grievement, ſe ſauverent par une fenêtre, en ſautant du haut du Baſtion en bas. La hardieſſe, ou plutôt la rage de ces ſix Hommes, m'ayant fait connoître que l'Officier Portugais m'avoit dit vrai, & qu'ils étoient en effet imprenables, je commençai à craindre les quarante-ſept autres qui étoient en marche. Dans cette fâcheuſe ſituation, je changeai l'ordre que j'avois donné de les arrêter; & reconnoiſſant qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre, je réſolus de les faire tous tuer s'il étoit poſſible: dans cette vue j'envoyai, & j'allai moi-même, de tous côtés, pour faire aſſembler les Troupes.

Sort des ſix premiers Macaſſars.

Leur fureur fait craindre les autres.

Cependant les Macaſſars, qui avoient mis pied à terre, marchoient vers le Fort. J'envoyai ordre à un Capitaine Anglois, que M. Conſtance avoit mis à la tête d'une Compagnie de Portugais, d'aller leur couper chemin, de les empêcher d'avancer, & en cas de refus, de tirer deſſus; ajoutant que je ſerois à lui dans un inſtant pour le ſoutenir, avec tout ce que je pourrois ramaſſer de Troupes. Sur la défenſe que l'Anglois leur fit de paſſer outre,

On cherche à les ſurprendre.

FORBIN. 1686.

ils s'arrêterent tout court ; tandis que je faiſois avancer mes nouveaux Soldats, qui étoient armés de fuſils & de lances, mais ſans expérience ; de ſorte qu'il y avoit peu à compter ſur eux. Nous nous arrêtâmes à cinquante pas des Macaſſars. Après quelques pourparlers, je leur fis dire que s'ils vouloient, il leur étoit libre de retourner dans leur Galere, comptant qu'il me ſeroit alors aiſé de les faire tous tuer à coups de fuſil. Leur réponſe fut qu'ils étoient contens de retourner à bord, pourvu qu'on leur rendît leur Capitaine, ſans lequel ils ne ſe rembarqueroient jamais.

Malheureuſe attaque d'un Capitaine Anglois.

Le Capitaine Anglois, ennuyé de toutes ces longueurs, me fit ſavoir qu'il alloit faire lier tous ces miſérables ; & ſans attendre ma réponſe, il marcha à eux avec beaucoup d'imprudence. Au premier mouvement qu'ils lui virent faire, les Macaſſars, qui juſques-là s'étoient tenus accroupis, à leur maniere, ſe leverent tout-à-coup, & s'enveloppant le bras gauche de l'eſpece d'écharpe qu'ils portent autour des reins, pour leur ſervir de bouclier, ils fondirent, le cris à la main, avec tant d'impétuoſité, ſur les Portugais, qu'ils les avoient mis en pieces, preſqu'avant que nous nous fuſſions apperçus de l'attaque. Enſuite, ſans reprendre haleine, ils pouſſerent vers les Troupes que je commandois. Quoique j'euſſe plus de mille Soldats armés de lances & de fuſils, la frayeur dont ils furent ſaiſis les mit en déroute. Les Macaſſars leur paſſerent ſur le ventre, tuant à droite & à gauche tous ceux qu'ils pouvoient joindre. Ils nous eurent bien-tôt pouſſés juſqu'au pié de la muraille du nouveau Fort. Six d'entr'eux, plus acharnés que les autres, pourſuivirent les Fuyards, entrerent dans la fauſſe braie qui donne ſur la Riviere auprès du vieux Fort, & paſſant de l'autre côté ils firent par-tout un carnage horrible, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe.

Déroute générale des Siamois.

Embarras de l'Auteur qui ſe trouve ſans Soldats.

Dans cet embarras, ne pouvant plus retenir le gros des Troupes, je les laiſſai fuir, & je gagnai le bord du foſſé, réſolu de ſauter dedans, ſi j'étois pourſuivi. Ce foſſé étant plein de vaſe, je comptois qu'ils ne pourroient pas venir à moi avec leur viteſſe ordinaire, & que j'en aurois meilleur marché. Ils paſſerent à dix pas de moi ſans m'appercevoir, trop occupés à égorger mes malheureux Siamois, dont pas un ne ſongea ſeulement à faire face pour ſe défendre, tant ils étoient ſaiſis. Enfin ne voyant aucun moyen de les rallier, je gagnai la porte du nouveau Fort, qui n'étoit fermée que d'une barriere, & je montai ſur un baſtion d'où je fis tirer quelques coups de fuſil ſur les ennemis, qui ſe trouvant maîtres du champ de bataille, & n'ayant plus perſonne à tuer, ſe retirerent ſur le bord de la Riviere.

Carnage horrible que font par-tout les Macaſſars.

Après avoir conferé quelques momens entr'eux, n'écoutant plus que leur deſeſpoir, & réſolus de ſe mettre dans la néceſſité de combattre, ils regagnerent leur Galere, qu'ils brûlerent, après s'être armés de boucliers & de lances, & deſcendirent de nouveau à terre, dans le deſſein de faire main baſſe ſur tout ce qui ſe préſenteroit à eux. Ils commencerent par brûler toutes les maiſons des Soldats, & remontant le bord de la Riviere, ils attaquerent & tuerent indiſtinctement tout ce qu'ils trouverent ſur leur paſſage. Tant de meurtres répandirent tellement l'allarme dans les environs, que la Riviere fut bientôt couverte d'hommes & de femmes, qui portoient leurs enfans ſur le dos, & ſe ſauvoient à la nage.

On ſe met à leur pourſuite.

Touché de ce ſpectacle, & indigné de ne voir que des cadavres, dans

FORBIN. 1686.

l'endroit où j'avois placé tant de Soldats, je ramaſſai une vingtaine d'hommes armés de fuſils, & je m'embarquai avec eux ſur un Balon, pour ſuivre ces déſeſperés. Les ayant joints à une lieue du Fort, mon feu les obligea de s'éloigner de la Riviere, & de ſe retirer dans les bois voiſins. Comme je n'avois pas aſſez de monde pour les pourſuivre, je pris le parti de retourner au Fort.

Ravages de ſix de ces déſeſperés.

A mon arrivée, j'appris que les ſix Macaſſars, qui avoient paſſé de l'autre côté de la fauſſe braie, s'étoient emparés d'un Couvent de Talapoins, dont ils avoient tué tous les Moines, avec un Mandarin de diſtinction, dans le corps duquel l'un d'eux avoit laiſſé ſon cris, qu'on me préſenta. J'y courus avec quatre-vingts de mes Soldats, qui ne ſachant pas encore manier le fuſil, n'étoient armés que de lances. Je trouvai en arrivant, que les Siamois ne pouvant plus ſe défendre, avoient été réduits à mettre le feu au Couvent. On me dit que les Macaſſars s'étoient jettés à quelques pas de-là, dans un champ plein d'herbes hautes & épaiſſes, où ils ſe tenoient accroupis; j'y conduiſis ma troupe, dont je formai deux rangs bien ſerrés, menaçant de tuer le premier qui feroit mine de fuir. Mes Lanciers ne marchoient d'abord que pas à pas, & comme à tâtons; mais peu à peu ma préſence les raſſura.

Ils ſont tués dans un champ d'herbes.

Le premier Macaſſar que nous trouvâmes, ſe dreſſa ſur ſes piés comme un furieux, &, élevant ſon cris, alloit ſe jetter ſur mes gens; mais je le prévins en lui brûlant la cervelle. Quatre autres furent tués ſucceſſivement par mes Siamois, qui ne s'ébranlerent point dans cette occaſion, donnant à grands coups de lances ſur ces malheureux, dont le courage leur faiſoit préférer la mort à la retraite. Comme je ſongeois à m'en retourner, je fus averti qu'il reſtoit encore un ſixieme Macaſſar. C'étoit un jeune homme, le même qui avoit laiſſé ſon cris dans le corps du Mandarin tué au Couvent des Talapoins. On ſe mit de nouveau à le chercher dans les herbes. J'ordonnai à mes Soldats de ne le point tuer, puiſqu'ils pouvoient le prendre vif ſans réſiſtance; mais ils étoient ſi animés, que l'ayant trouvé, ils le percerent de mille coups.

De retour au Fort, j'aſſemblai tous les Mandarins, pour me concerter avec eux ſur le parti qu'il y avoit à prendre par rapport aux autres Macaſſars. Il fut réſolu qu'on aſſembleroit le plus de Troupes qu'on pourroit, & que nous leur donnerions la chaſſe, dès que nous ſerions informés du lieu de leur retraite. Je trouvai que le nombre de nos morts, dans cette malheureuſe journée, ſe montoit à trois cens ſoixante-ſix Hommes. Les Ennemis n'en avoient perdu que dix-ſept; ſavoir, ſix dans le petit Fort; ſix aux environs du Couvent des Talapoins, & cinq ſur le champ de bataille.

Perte totale de part & d'autre.

Officier François bleſſé.

Comme je voulus entrer dans le Pavillon, pour prendre un moment de repos dont j'avois grand beſoin après tant de fatigues, je fus frappé d'un ſpectacle d'autant plus triſte que je m'y attendois moins. Outre les cadavres des Macaſſars & des Siamois, qu'on n'avoit pas eu le tems d'enlever, je trouvai étendu ſur le bord de mon lit, un jeune Officier (10) nommé *Beauregard*, fils d'un Commiſſaire du Roi à Breſt, qui étoit demeuré à Siam, & que j'avois fait Major de toutes les Troupes Siamoiſes. Le voyant dans cette ſitua-

(10) Le même qui fut enſuite Gouverneur de Bancok, Tom. IX. page 195.

FORBIN. 1686.

tion, je le crus mort, & j'en eus le cœur navré de douleur.

Cure merveilleuse que l'Auteur fait sur lui.

On traitera peut-être de fable ce que je vais raconter, & en effet la chose doit paroître incroyable. Cependant je proteste saintement, que je ne rapporterai que la pure vérité. Ayant examiné ce jeune Officier de plus près, je remarquai qu'il respiroit encore; mais il ne parloit plus. Il avoit la bouche couverte d'écume, le ventre ouvert; toutes ses entrailles, mêlées de sang caillé, lui pendoient sur les cuisses, & paroissoient déja sèches comme du parchemin. Sans Chirurgien & sans médicamens, comment faire pour lui donner du secours? Je hasardai néanmoins l'entreprise, sans trop compter sur son succès. Je pris deux aiguilles avec de la soie, & lui ayant remis les entrailles, je cousus la plaie comme j'avois vu faire en pareilles occasions. Ensuite je fis deux ligatures que je joignis ensemble, & après avoir battu des glaires d'œufs dans de l'arak, espece d'eau-de-vie assez connue, je me servis de cet onguent pour penser le Malade; ce que je continuai pendant dix jours. Mon opération réussit à souhait, & Beauregard fut guéri, sans avoir eu de fièvre, ni d'autres accidens fâcheux. Dès qu'il recommença à parler, je voulus savoir de lui comment il avoit reçu sa blessure, puisqu'il se trouvoit hors du Fort, tandis que nous étions aux prises avec les six premiers Macassars dans le Pavillon.

Récit de son malheur.

Il me dit qu'ayant vu tomber du bastion, deux Hommes, la tête la premiere, & prenant l'un pour le Capitaine, il étoit accouru, dans la vue d'empêcher les Siamois de le tuer: Que le Macassar, quoique percé de plusieurs balles, s'en étant apperçu, & contrefaisant le mort, l'avoit laissé approcher jusqu'à sa portée, & lui avoit allongé un coup de cris qui lui avoit fait cette blessure (11). Que dans cet état, ne sachant que devenir, & portant ses entrailles dans ses mains, il avoit gagné le Pavillon, où ne trouvant personne pour le secourir, il étoit tombé de foiblesse sur mon lit, à-peu-près dans la situation où je le trouvai.

Courage d'un Macassar mourant.

Le lendemain de mon arrivée au Fort, je reçus avis qu'un des six Macassars, qui avoit combattu dans le Pavillon, n'étoit pas mort: Quelques Soldats Siamois l'avoient saisi, & de peur qu'il ne leur échappât, ils en avoient fait comme un peloton, à force de le lier. Je fus le voir pour le questionner, & pour en tirer, s'il étoit possible, quelques éclaircissemens. Ce démon, car la force & la patience humaines ne vont pas si loin, avoit passé avec un sang froid étonnant, toute la nuit dans la fange, blessé de dix-sept coups de lances. Je lui fis quelques questions; mais il me répondit qu'il ne pouvoit me satisfaire, qu'auparavant je ne l'eusse fait détacher. Il n'y avoit pas à craindre qu'il échappât. J'ordonnai au Sergent François que j'avois mené avec moi, de le délier. Celui-ci posa sa halebarde contre un petit arbre, assez près du blessé; & le jugeant hors d'état de rien entreprendre, après l'avoir détaché, il laissa cette arme dans l'endroit où il l'avoit mise d'abord. A peine le Macassar fut-il en liberté, qu'il commença à allonger les jambes, & à remuer les bras, comme pour les dégourdir. Je m'apperçus qu'en répondant aux questions que je lui faisois, il se tournoit, & tâchant de gagner terrein, s'approchoit insensiblement de la halebarde pour s'en saisir.

(11) Les Macassars, en frappant de ce poignard, donnent un certain tour de bras qui fait une ouverture extrêmement grande.

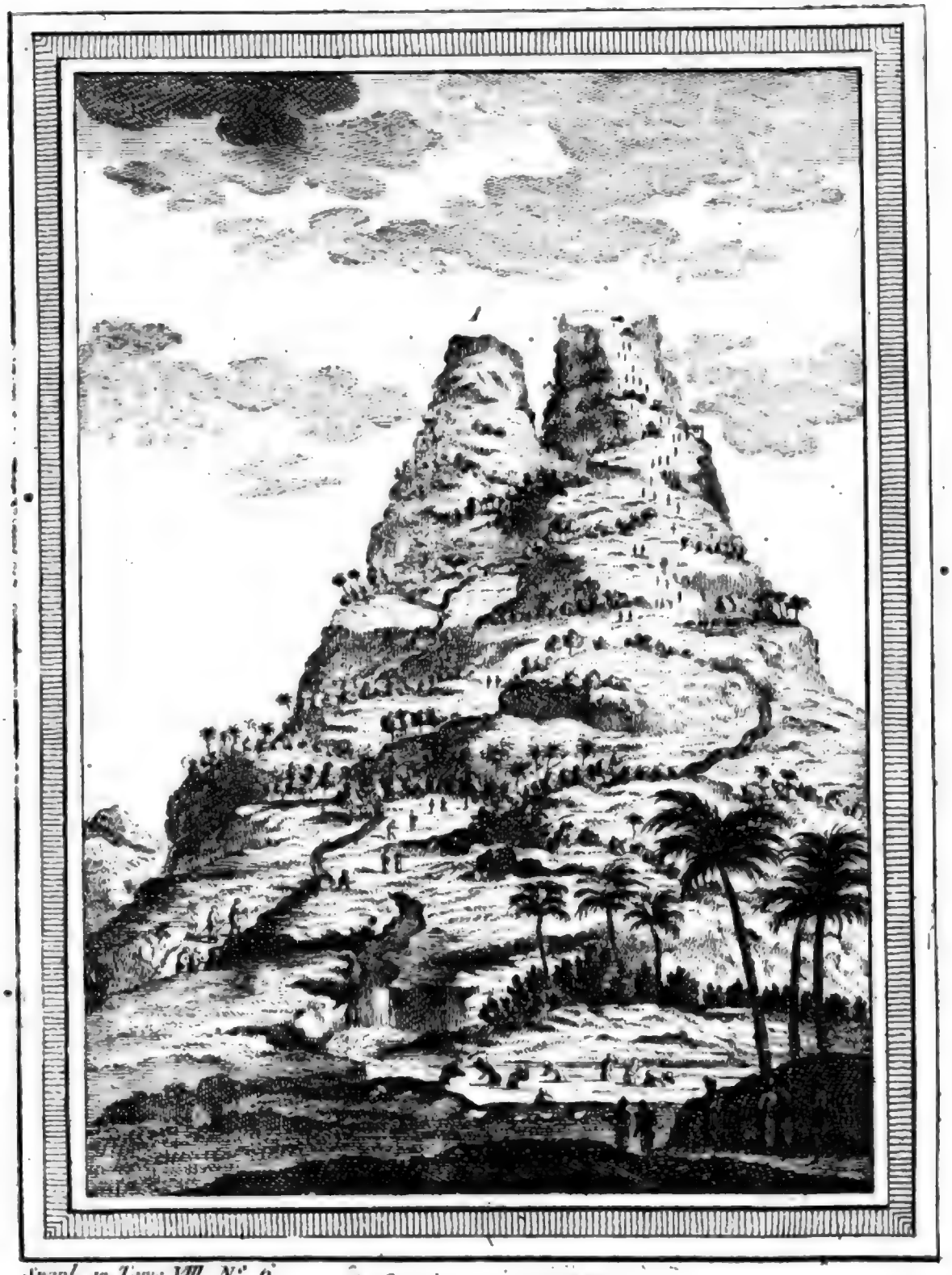

Suppl. au Tome VIII N° 6.

LE PIC D'ADAM

1. Empreinte du Pied d'Adam sur le Sommet de la Montagne.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" - NAPOLI

FORBIN. 1686.

Je connus ſon deſſein, & m'adreſſant au Sergent : » Tiens-toi près de ta » halebarde, lui dis-je ; voyons juſqu'où cet enragé pouſſera l'audace ». Dès qu'il fut à portée, il ne manqua pas de ſe jetter deſſus pour la ſaiſir en effet ; mais ayant plus de courage que de force, il ſe laiſſa tomber preſque mort ſur le viſage. Alors voyant qu'il n'y avoit rien à eſperer de lui, je le fis achever ſur-le-champ.

Cauſes de la férocité de ces Peuples.

J'étois ſi frappé de tout ce que j'avois vu faire à ces Hommes, qui me paroiſſoient ſi différens de tous les autres, que je ſouhaitai d'apprendre d'où pouvoit venir à ces Peuples tant de courage, ou pour mieux dire tant de férocité. Des Portugais, qui demeuroient dans les Indes depuis l'enfance, me dirent que ces Peuples étoient Habitans de l'Ile de *Celebes*, ou *Macaſſar* : Qu'ils étoient Mahométans ſchiſmatiques, & très ſuperſtitieux : que leurs Prêtres leur donnoient des Lettres écrites en caracteres magiques, qu'ils leur attachoient eux mêmes au bras, en les aſſurant que tant qu'ils les porteroient ſur eux, ils ſeroient invulnérables : qu'un point particulier de leur créance, qui conſiſte à être perſuadés, que tous ceux qu'ils pourront tuer ſur la terre, hors les Mahométans, ſeront autant d'Eſclaves qui les ſerviront dans l'autre Monde, ne contribuoit pas peu à les rendre cruels, & intrépides. Enfin ils ajouterent, qu'on leur imprimoit ſi fortement, dès l'enfance, ce qu'on appelle le point d'honneur, qui ſe réduit parmi eux à ne ſe rendre jamais, qu'il n'y avoit point d'exemple qu'aucun y eut encore contrevenu. Pleins de ces idées, ils ne demandent ni ne donnent jamais de quartiers ; dix Macaſſars, le cris à la main, attaqueroient cent mille Hommes. Il n'y a pas lieu d'en être ſurpris. Des gens imbus de tels principes, ne doivent rien craindre, & ce ſont des Hommes bien dangereux (12). Ces Inſulaires ſont d'une taille médiocre, baſanés, agiles & vigoureux. Leur habillement conſiſte en une culotte fort étroite, une chemiſette de cotton blanche ou griſe, un bonnet d'étoffe, bordé d'une bande de toile, large d'environ trois doigts : ils vont les jambes nues, les piés dans des *babouches*, & ſe ceignent les reins d'une écharpe, dans laquelle ils paſſent leur arme diabolique. Tels étoient ceux à qui j'avois eu à faire, & qui me tuerent miſérablement tant de monde.

Leur figure & leur habillement.

Rapports de l'Auteur à M. Conſtance.

Je rendis compte à M. Conſtance de cette malheureuſe avanture. Quoique ſa manœuvre ne m'eût que trop manifeſté ſa mauvaiſe volonté à mon égard, je crus qu'il ne convenoit pas de lui en témoigner du reſſentiment ; je lui écrivis donc ſimplement, pour lui faire un détail bien circonſtancié de tout ce qui m'étoit arrivé. Je l'avertis en même-tems de prendre garde au reſte des Macaſſars qui étoient retranchés dans leur Camp, & de profiter de mon exemple. Ayant reçu ma Relation, il fit entendre au Roi tout ce qu'il voulut ; & comme je m'étois ſans doute trop bien conduit à ſon gré, il me répondit par une Lettre pleine de reproches, m'accuſant d'imprudence, & d'avoir été la cauſe de tout ce maſſacre : il finiſſoit en me donnant ordre, non d'arrêter les Macaſſars, comme la premiere fois, mais d'en faire mourir autant que je pourrois.

Reproches du Miniſtre, & ſes nouveaux ordres.

Forbin les avoit prévenus.

Je n'avois pas attendu ſes inſtructions ſur ce point. Dès le lendemain de notre déroute, ayant encore aſſemblé tous les Mandarins, je leur avois diſtri-

(12) L'uſage de l'*Opium*, dont l'Auteur ne parle pas, contribue peut-être plus que toutes ces cauſes enſemble, à les rendre ſi furieux & ſi redoutables.

Digitized by Google

FORBIN. 1686.

bué des Troupes, avec ordre de ſe tenir ſur les avenues, pour empêcher que les Ennemis, qui avoient gagné les bois, ne revinſſent jetter de nouveau l'épouvante ſur le bord de la Riviere, qui eſt l'endroit le plus habité du Pays, & celui où ils pouvoient faire le plus de ravage.

Tentative inutile contre le reſte des Macaſſars.

Quinze jours après, j'appris qu'ils avoient paru à deux lieues de Bancok: j'y accourus avec quatre-vingts Soldats que j'embarquai dans mon Balon, le Pays étant encore inondé. J'arrivai fort à propos, pour raſſurer les Peuples: j'y trouvai plus de quinze cens perſonnes qui fuyoient, devant vingt-quatre ou vingt-cinq Macaſſars qui étoient encore attroupés. A mon arrivée ces furieux abandonnerent quelques Balons dont ils s'étoient ſaiſis, & ſe jetterent à la nage. Je fis tirer ſur eux; mais ils furent bien tôt hors de la portée du fuſil, & ſe retirerent dans les bois. Je raſſemblai tout ce Peuple effrayé, je lui reprochai ſa lâcheté, & la honte qu'il y avoit à fuir devant un ſi petit nombre d'Ennemis. Animés par mes diſcours, les Siamois ſe rallierent, & les pourſuivirent juſqu'à l'entrée du bois, où voyant qu'il étoit impoſſible de les forcer, je retournai à Bancok.

Converſion de deux de leurs bleſſés.

Je trouvai, en arrivant, deux de ces malheureux, qui ayant été bleſſés n'avoient pu ſuivre les autres. Un Miſſionnaire, nommé *Manuel*, les regardant comme un objet digne de ſon zele, leur parla avec tant de force, qu'ils ſe convertirent, & moururent peu de tems après avoir reçu le Baptême. Quelques jours après, on m'en amena un troiſieme que le Miſſionnaire exhorta inutilement; ce miſérable ayant demandé ſi en ſe faiſant Chrétien, on lui ſauveroit la vie, on lui répondit que non. » Puiſque je dois mourir, dit-il avec » une impiété ſans pareille, que m'importe que je ſois avec Dieu, ou avec » le Diable «. Là-deſſus il eut le cou coupé, & j'ordonnai que ſa tête ſeroit expoſée, pour donner de la terreur aux autres.

Horrible impiété d'un troiſieme.

Forbin retourne à la pourſuite des autres.

Au bout de huit jours, quelques Payſans, tout effrayés, vinrent m'avertir que les Ennemis avoient paru ſur le rivage; qu'ils y avoient pillé un Jardin, d'où ils avoient enlevé quelques herbes, & une quantité aſſez conſidérable de fruits. J'y allai avec environ cent Soldats armés de lances & de fuſils; j'y trouvai plus de deux mille Siamois qui s'étoient rendus ſur le lieu où les Macaſſars avoient couché. Laſſé de me voir mener pendant ſi long-tems par une poignée d'Ennemis, je réſolus d'en voir le bout. Je partageai les deux mille Hommes que j'avois, en deux corps, que je poſtai à droite & à gauche, & je me mis avec mes cent Hommes aux trouſſes de ces bêtes féroces. Je ſuivis dans l'eau la route qu'ils s'étoient ouverte à travers les herbes. Comme ils mouroient preſque de faim, ne ſe nourriſſant depuis un mois que d'herbes ſauvages, je vis bien qu'il étoit tems de ne les plus marchander, ſurtout n'ayant avec moi que des hommes frais, dont je pouvois tirer parti. Dans cette penſée, je leur fis doubler le pas. Après avoir marché environ une demie lieue, nous apperçûmes les Ennemis, & nous nous mîmes en devoir de les joindre.

Il les attaque.

Je les ſerrois de fort près. Pour m'éviter, ils ſe jetterent dans un bois qui étoit ſur la gauche, d'où ils tomberent ſur une troupe des miens, qui du plus loin qu'ils les apperçurent, firent une décharge de mouſqueterie hors de la portée, & ſe ſauverent à toutes jambes. Cette fuite ne me fit pas prendre le change; je joignis encore les Ennemis, & je rangeai mes Soldats en ordre

de bataille. Comme nous avions de l'eau juſques à moitié jambe, les Macaſſars, ne pouvant venir à nous avec leur activité ordinaire, gagnerent une petite hauteur entourée d'un foſſé, où il y avoit de l'eau juſqu'au col. Je les inveſtis, & m'approchant d'eux à la diſtance de dix à douze pas, je leur fis crier par un Interprête de ſe rendre, les aſſurant que s'ils ſe fioient à moi, je m'engageois à leur ménager leur grace auprès du Roi de Siam. Ils ſe tinrent ſi offenſés de cette propoſition, qu'ils nous décocherent une de leurs lances, pour nous témoigner leur indignation, & ſe jettant un moment après dans l'eau, le cris entre les dents, ils ſe mirent à la nage pour nous venir attaquer. FORBIN. 1686.

Les dix-ſept derniers ſont tués.

Les Siamois encouragés, & par mes diſcours & par mon exemple, firent ſi à propos leur décharge ſur ces déſeſperés, qu'il n'en échapa pas un ſeul. Ils n'étoient plus que dix-ſept; tous les autres étoient morts dans les bois, ou de miſere, ou des bleſſures qu'ils avoient reçues. J'en fis dépouiller quelques-uns, que je trouvai tous ſecs comme des momies, n'ayant que la peau & les os. Ils portoient tous ſur le bras gauche de ces caracteres dont on a parlé. Telle fut la fin de cette malheureuſe avanture, qui, pendant un mois, me cauſa des fatigues incroyables, qui faillit à me couter la vie, qui me fit périr tant de monde, & qui n'auroit jamais eu lieu, ſans la jalouſie d'un Miniſtre auſſi cruel que ſoupçonneux.

Ce qui ſe paſſoit à Siam dans ces entrefaites.

L'Auteur, pour démontrer encore mieux l'injuſtice du reproche que M. Conſtance lui avoit fait, en le taxant d'imprudence, rapporte en peu de mots ce qui ſe paſſa à Siam au ſujet des Macaſſars, retranchés dans leur Camp, après la conſpiration découverte. Mais il eſt plus naturel de reprendre ici le récit de la Mare, qui avoit été préſent lui-même à ces dernieres opérations. « Nous ſommes témoins, dit-il, que le Roi de Siam n'omit » rien pour tâcher de faire rentrer le malheureux Prince de Macaſſar dans » ſon devoir, & pour ne point ſe voir obligé de répandre le ſang Royal; » mais il ſemble que ce Prince avoit conjuré contre lui-même ». Après les ſollicitations réitérées qui lui furent faites, & qu'il rejetta toutes ſous divers prétextes, le Roi réſolut enfin de vaincre ſon opiniâtreté, & de le réduire à l'obéiſſance par la force des armes. Cinq mille Hommes de ſa Garde furent détachés ſous les ordres de M. Conſtance, Premier Miniſtre, que le Roi regardoit comme le plus digne de tous ſes Sujets, & en même-tems le plus capable d'exécuter ſes volontés.

Le Prince de Macaſſar refuſe de ſe ſoumettre.

Expédition de M. Conſtance pour les réduire.

Tout étant diſpoſé pour cette expédition, qui devoit ſe faire le 24 de Septembre au matin, M. Conſtance ſe mit la veille dans un Balon, où il fit entrer le Sr. *Youdal*, Capitaine d'un Vaiſſeau Anglois qui étoit à la Barre de Siam, pluſieurs Anglois au ſervice du Roi de Siam, un Miſſionnaire, & un autre Particulier. En paſſant, il fit la revue de toutes les Troupes qui l'attendoient dans divers Bâtimens, près d'une Langue de Terre qui regarde le Camp des Macaſſars; & leur ayant aſſigné leurs poſtes, il envoya tous les Anglois, à l'exception du Capitaine, à bord de deux Vaiſſeaux du Roi armés en guerre, qui étoient une demie lieu au-deſſous du Camp des Macaſſars; & demeura juſqu'à une heure de la nuit pour viſiter tous les poſtes; après quoi, dit l'Auteur, nous nous rendimes auſſi à bord de ces Vaiſſeaux vers les quatre heures, une demie heure avant l'attaque, qui de-

FORBIN. 1686.

voit commencer par un ſignal de l'autre côté de la Riviere.

Conſtance viſita encore tous les poſtes en remontant, & donna ſes ordres par-tout. Celui de l'attaque portoit, que *Oklouang Mahamontri*, Capitaine général des Gardes du Roi, avec ſes quinze cens hommes, devoit enfermer les Ennemis derriere leur Camp, en ſe formant ſur une haie forte de tout ſon monde, depuis le bord de la grande Riviere juſqu'à un ruiſſeau où ſe terminoit leur Camp. Vers le haut, une Mare d'eau derriere le Camp ne laiſſoit, entre la grande Riviere & le ruiſſeau, qu'un eſpace d'environ deux toiſes; de ſorte que les Macaſſars ne pouvoient les combattre que par cette eſpece de chauſſée; mais on avoit donné ordre d'y faire une barricade de pieux pour en defendre l'entrée. *Okpra Chula*, Madarin Siamois, devoit ſe poſter de l'autre côté du ruiſſeau, & le border avec mille hommes. Dans les deux Rivieres, il y avoit vingt-deux petites Galeres & ſoixante Balons remplis de monde, pour eſcarmoucher les Ennemis; & mille hommes ſur la Langue de terre vis-à-vis de leur Camp.

Ordre de l'attaque.

Le ſignal donné à l'heure marquée, Oklouang Mahamontri part bruſquement, avec quatorze de ſes Eſclaves, ſans ſe faire ſuivre de ſes Troupes pour prendre leur poſte, & va droit à la chauſſée, le long de laquelle il pouſſe juſqu'aux Maiſons des Macaſſars. Là, s'arrêtant, il appelle tout bas Okpra Chula. Un Macaſſar, que l'obſcurité l'empêchoit de voir, lui répond en Siamois; que voulez-vous? Ce Mandarin, croyant que ce fût effectivement Okpra Chula, s'avance ſans défiance: en même-tems les Macaſſars ſortent de leur embuſcade, & le tuent avec ſept de ſes Eſclaves. Après cette expédition, une partie des Macaſſars paſſa de l'autre côté du Ruiſſeau, avant que l'Okpra ſe fût emparé de ce poſte.

Son mauvais ſuccès.

A cinq heures & demie, un Anglois, nommé *Cotſe*, Capitaine de Vaiſſeau du Roi de Siam, attaqua les Ennemis du côté de la grande Riviere, à l'extrêmité de leur Camp, & fit faire ſur eux un ſi grand feu de ſa mouſqueterie, qu'il les contraignit de ſe retirer vers le haut de leur Camp. Ce Capitaine, s'en étant apperçu, mit pié à terre, ſuivi de dix ou douze Anglois, & d'un Officier François; mais à peine étoient-ils deſcendus, que les Macaſſars revenant ſur leurs pas, les chargerent à leur tour, & les obligerent de ſe jetter dans la Riviere. Cotſe y reçut une bleſſure à la tête, dont il mourut, & l'Officier François ſe ſauva à la nage.

Autre échec.

Après ce coup, tous les Macaſſars abandonnerent leur Camp, qui étoit déja à moitié brûlé, & voulurent gagner le haut de la petite Riviere, à deſſein de pouſſer juſqu'au Camp des Portugais, pour exercer leur rage ſur les Chrétiens. Dans ces entrefaites, le Sieur *Veret*, Chef du Comptoir de la Compagnie Orientale de France à Siam, arriva avec une Chaloupe & un Balon, où étoient tous les François qui ſe trouvoient dans cette Ville, au nombre de vingt. M. Conſtance, qui montoit un Balon plus léger que les autres, s'avança en diligence du côté des Macaſſars, ſuivi du Balon de M. Veret, & de douze ou quinze autres Balons Siamois, pour les empêcher de rien entreprendre, & de paſſer la Riviere à une demie lieue au-deſſus du Camp. Les ayant apperçus, il commanda aux Siamois de deſcendre pour les charger, & mettant pied à terre lui-même, ce Miniſtre marcha droit à eux, ſuivi de huit François, de deux Anglois, de deux Mandarins Siamois, & d'un

Entrepriſe des Macaſſars.

Conſtance veut leur couper chemin.

d'un Soldat Japonois. La Chaloupe n'étoit pas encore arrivée, & l'on ne pouvoit l'attendre, parcequ'il étoit de la derniere importance de prévenir les Macaſſars. FORBIN. 1686.

On paſſa d'abord une grande haie de Bambous, pour entrer dans la Plaine où étoient les Ennemis. La premiere eſcarmouche coûta la vie à un Siamois & à deux Macaſſars. Les autres ſe retirerent derriere des Bambous, & ſe partageant enſuite à droite & à gauche, ils revinrent avec beaucoup de furie, dans le deſſein d'enfermer les Siamois. Ce mouvement, dit l'Auteur, nous obligea de faire une retraite fort précipitée, & de nous jetter dans l'eau pour regagner les Balons. De douze perſonnes, qui accompagnoient M. Conſtance, il y en eut cinq de tués, entr'autres Youdal, Capitaine de Vaiſſeau Anglois, percé de cinq coups, & quatre François, qui en avoient reçu chacun dix ou douze. La rage des Macaſſars, animés par leur opium, étoit ſi grande, qu'un d'eux tua ſa propre femme qui l'embarraſſoit dans ſa retraite. Il eſt obligé de ſe ſauver à la nage.

Cet échec n'étonna point M. Conſtance. Il mit de nouveau pié à terre, ſuivi d'un plus grand nombre de François, tant du Balon que de la Chaloupe, & de pluſieurs Anglois qui y étoient accourus. Il y eut quantité de Macaſſars tués dans cette ſeconde deſcente, & quoiqu'ils ſe défendiſſent encore avec beaucoup d'opiniâtreté, nous n'y perdîmes pas un ſeul homme. Les Siamois reviennent à la charge.

Le Miniſtre, voyant qu'il n'y avoit aucun moyen de vaincre ces déſeſpérés, qu'avec des forces ſupérieures, détacha contre eux quatre cens hommes, ſous les ordres d'un Mandarin Siamois, pour aller ſe poſter au-deſſus de cet endroit, & s'oppoſer à leur paſſage. En même-tems il deſcendit ſur le bord du ruiſſeau, à la tête de trois mille hommes avec tous les François & les Anglois, entra dans la Plaine, où il y avoit de l'eau juſqu'à la ceinture, & marcha droit aux Ennemis. Nous apperçûmes de loin qu'ils étoient aux priſes avec les quatre cens hommes qu'on avoit détachés vers le haut, leſquels ſoutinrent vigoureuſement cette furie, & contraignirent les Macaſſars de ſe retirer à l'abri des Maiſons & des Bambous qui bordent la petite Riviere. Auſſi-tôt M. Conſtance fit un détachement de huit cens Mouſquetaires, pour les eſcarmoucher à travers les Maiſons & les Bambous, en pouſſant toujours vers le haut de la Riviere. Ces Mouſquetaires firent des merveilles, & ne lâcherent jamais pié, malgré la réſiſtance des Macaſſars. Leur bravoure étonne les Ennemis.

Quelques momens après, le Miniſtre fit avancer, en croiſſant, les deux mille deux cens hommes qui étoient reſtés auprès de lui dans la Plaine, pour ſe joindre aux quatre cens premiers. Ils portoient devant eux de petites claies de Bambous, traverſées de gros clous à trois pointes qui s'élevoient par-deſſus à la hauteur d'un demi pié. Ces machines furent plongées dans l'eau, & appuyées avec des pieux à meſure qu'on s'approchoit des Ennemis, qui venant fondre tous enſemble, à leur ordinaire, ſans voir où ils poſoient les piés, ſe trouverent pris pour la plûpart, ſi bien que ne pouvant plus ni avancer ni reculer, on en tua debout à coups de fuſils un nombre très conſidérable (13). Stratagême du Miniſtre pour les arrêter.

(13) C'eſt à ce ſtratagême, de l'invention de M. Conſtance, que le Chevalier de Forbin attribue la victoire qu'il remporta ſur les Macaſſars.

Digitized by Google

FORBIN. 1686.

Ceux qui échapperent s'étant retranchés dans des Maiſons de Bambous, ou de bois, auxquelles on mit le feu, n'en ſortirent qu'à demi brûlés, en ſe jettant au milieu des Troupes, la lance ou le cris à la main, & combattant toujours juſqu'à ce qu'ils tombaſſent ſous les coups de leurs Ennemis. Il n'y en eut pas un, de ceux qui s'étoient retirés dans les Maiſons & dans les Bambous, qui ne mourût de cette maniere. Le Prince même, qui s'étoit caché derriere une Maiſon, & qui avoit été bleſſé d'un coup de mouſquet à l'épaule gauche, ſe voyant découvert, courut, la lance à la main, droit à M. Conſtance, qui lui préſenta la ſienne, tandis qu'un des François de la ſuite du Miniſtre lui lâcha un coup de mouſqueton qui l'étendit mort à ſes piés. Enfin tous les Macaſſars furent tués ou pris. Vingt-deux, qui s'étoient retirés dans une Moſquée, ſe rendirent ſans combattre. On en ſaiſit trente-trois autres en vie, qui étoient tous percés de coups. De la Mare ne nous apprend pas ce qu'on fit des Priſonniers; mais le Chevalier de Forbin dit qu'on ne ſauva la vie qu'à deux jeunes Fils du Prince, qui furent conduits à Louvo (14). On ne trouva que les corps de quarante-deux morts; les autres étoient péris dans la Riviere. Il y eut ſept Européens, & ſeulement dix Siamois de tués dans toute cette expédition (15). Le combat dura depuis quatre heures & demie du matin juſqu'à quatre heures du ſoir. Les Mandarins Siamois firent parfaitement bien leur devoir, allant par-tout le ſabre à la main dans les endroits les plus périlleux, & faiſant exécuter les ordres du Miniſtre avec une promptitude admirable. Tout étant achevé, M. Conſtance donna ordre que l'on coupât les têtes des Macaſſars qui furent trouvés morts, & qu'on les expoſât dans leur Camp. Il partit enſuite pour aller rendre compte au Roi du ſuccès de cette grande journée. Sa Majeſté lui témoigna être entierement ſatisfaite de ſa conduite; mais elle lui fit en même tems une douce réprimande de s'être ſi fort expoſé, & lui donna ordre de remercier de ſa part les François & les Anglois, qui avoient partagé avec lui le danger & la victoire (16).

Défaite totale des Macaſſars.

Mort de leur Prince.

Nombre de leurs Priſonniers.

Perte des Siamois.

Satisfaction du Roi de Siam.

Exemple de la fermeté des Macaſſars.

Tachard ajoute à cette Relation, quelques particularités qu'il tenoit du Pere de Fontenay, & qui ſervent à faire voir juſqu'à quel point les Macaſſars pouſſent la fermeté & le courage. Quatre d'entr'eux, qui avoient abandonné le ſervice du Roi de Siam, le jour même que la conjuration éclata, pour ſe joindre à leurs Compatriotes, ayant été condamnés à la mort, ce Pere s'interreſſa pour faire différer leur ſupplice, s'imaginant que des malheureux, qui avoient déja beaucoup ſouffert, ſeroient plus dociles à recevoir les lumieres du Chriſtianiſme. Ils venoient de ſubir une terrible torture. On les avoit roués de coups de bâton; on leur avoit enfoncé des chevilles ſous les ongles, écraſé tous les doigts, appliqué du feu aux bras, & ſerré les temples entre deux ais. M. *le Clerc*, qui parloit leur Langue, fit tout ce qu'il put pour opérer leur converſion, mais inutilement; ainſi les Peres fu-

(14) Le Pere Tachard les a amenés en France, où on les a vus, depuis, ſervir dans la Marine.

(15) Forbin parle d'une premiere attaque manquée, deux mois avant cette défaite, dans laquelle il dit qu'il y eut dix-ſept Européens & plus de mille Siamois tués; mais de la Mare s'étant trouvé ſur les lieux, on s'en tient à ſon récit, qui eſt d'ailleurs beaucoup mieux détaillé que l'autre.

(16) De la Mare, *ubi ſuprà*, pag. & 115 précédentes.

rent obligés de les abandonner à la Juſtice. Ils furent attachés à terre, piés & poings liés, le corps nu, autant que la pudeur pouvoit le permettre. Dans cet état, on lâcha un Tigre, qui après les avoir flairés, ſans leur faire aucun mal, fit de grands efforts pour ſortir de l'enceinte, haute de quatre piés. Il étoit midi qu'il n'avoit point encore touché aux Criminels, quoiqu'ils euſſent été expoſés depuis les ſept heures du matin. L'impatience des Bourreaux leur fit retirer le Tigre, pour attacher ces miſérables debout à de gros pieux. Cette poſture parut plus propre à animer le Tigre, qui en tua trois avant la nuit, & la nuit même le quatrieme. Les Exécuteurs tenoient ce cruel animal par deux chaînes paſſées des deux côtés hors de l'enceinte, & le tiroient malgré lui ſur les Criminels. Ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt qu'on ne les entendit jamais, ni ſe plaindre, ni ſeulement gémir. L'un ſe laiſſa dévorer le pié, ſans le retirer; l'autre ſans faire un cri ſe ſentit briſer tous les os du bras; un troiſieme ſouffrit que le Tigre lui léchât le ſang qui couloit de ſon viſage, ſans détourner les yeux, & ſans faire le moindre mouvement du corps. Un ſeul tourna autour de ſon poteau, pour éviter cet animal furieux; mais il mourut enfin avec la même conſtance que les autres. FORBIN. 1686.

Ennuis de Forbin à Bancok.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient à Siam, le Chevalier de Forbin, qui n'avoit plus d'Ennemis à combattre, s'occupoit à Bancok à dreſſer ſes nouveaux Soldats, & à faire avancer les fortifications; mais rien ne pouvoit diſſiper ſes ennuis, qui étoient augmentés depuis ſon départ de Louvo. Les bontés du Roi lui avoient rendu ce ſéjour aſſez ſupportable; celui de Bancok ne lui offroit pas le moindre agrément. Dans cette ſituation, il ſollicitoit vivement ſon rappel à la Cour; mais M. Conſtance ne manquoit jamais de prétextes pour éluder ſa demande.

On lui conſeille de repaſſer en France.

Environ le même tems, l'Auteur reçut à Bancok quatre des Jéſuites avec qui il avoit fait le Voyage, & qui partoient pour la Chine (18). Ces Peres; après être entrés dans toutes ſes peines, par rapport à M. Conſtance, dont ils connoiſſoient comme lui le caractere, lui conſeillerent de repaſſer au plutôt en France. Leurs exhortations le confirmerent encore plus fortement dans des diſpoſitions où il étoit depuis long-tems. Il avoit, dit-il, continuellement devant les yeux, d'un côté la miſere d'un Pays, qui lui paroiſſoit ſans reſſources; & de l'autre les perfidies d'un Miniſtre qui, en récompenſe de ſes bons ſervices, avoit attenté ſur ſa vie en tant de différentes manieres. Un nouvel ordre qu'il reçut de la Cour, dans ces entrefaites, acheva de le déterminer, & ne lui fit que trop comprendre que la haine du Miniſtre n'étoit pas encore épuiſée.

Nouveau piége que lui tend M. Conſtance.

Il étoit arrivé, depuis peu, à la Barre, un Bâtiment Anglois armé de quarante pieces de canon, & de quatre-vingt-dix Hommes d'équipage. M. Conſtance accuſoit le Capitaine d'avoir autrefois friponné au Roi de Siam une partie conſidérable de marchandiſes. Sous ce beau prétexte, il envoya ordre à l'Auteur de ſe rendre, avec deux Hommes ſeulement, à bord du Bâtiment Anglois, & d'enlever ce Capitaine, comme coupable de crime de Leze-Ma-

(18) C'étoient les mêmes Jéſuites qui firent le malheureux Voyage dont on a lu la Relation ci-deſſus, pag. 186 : mais le Pere de Fontenay, qui eſt l'Auteur, dit qu'ils ne virent pas le Chevalier de Forbin.

FORBIN. 1686.

jesté. Ce sont les propres termes de l'ordre, qui étoit écrit en François, de la main du Pere *le Comte*.

Il se détermine à le satisfaire.

Je n'eus pas de peine à comprendre, continue l'Auteur, que cette commission, qui ne ressembloit pas mal à celle des Macassars, n'étoit qu'un nouveau piege; je résolus néanmoins d'exécuter l'ordre à la lettre. M. Manuel, Missionnaire, fort de mes amis, à qui je le communiquai, en fut étonné, parceque la chose lui paroissoit d'une impossibilité absolue. C'est pourtant, lui dis-je, ce que je médite d'entreprendre. Je veux pousser M. Constance à bout, en lui faisant voir que des projets qu'il juge impratiquables, & dont il ne me charge, que parcequ'il compte que j'y périrai, sont encore fort au-dessous de moi. M. Manuel, plus surpris de ma résolution qu'il ne l'avoit été de l'ordre, fit tout ce qu'il pût pour m'en détourner; mais je lui déclarai que mon parti étoit pris, & que je n'en démordrois pas, dût-il m'en coûter la vie. Là-dessus l'ayant quitté, je me jettai brusquement dans mon Balon à quatre-vingts Rameurs.

L'Oncle du Ministre en partage le danger.

Pour me vanger de M. Constance, j'embarquai malicieusement avec moi l'Oncle de sa Femme, qui étoit Métif, assez bon-homme; mais nullement guerrier. J'étois bien aise, en lui faisant tenir la place d'un des deux hommes qui devoient m'accompagner, de lui faire courir la moitié du risque, & de le mettre à portée de connoître, par lui-même, dequoi M. Constance étoit capable. Pendant le trajet de Bancok à l'endroit de la Rade où étoit le Vaisseau, ce bon Japonois ne cessa de me demander où je prétendois le conduire; mais il n'étoit pas encore tems de satisfaire sa curiosité. Quand nous fûmes à la Barre, je pris un Bateau propre pour la Mer, dans lequel ayant embarqué huit de mes Rameurs, avec l'Oncle de la Dame Constance & le Gouverneur de la Barre, nous voguâmes vers le Vaisseau Anglois. Nous n'en étions plus qu'à deux lieues, lorsque mon Métif me demanda encore où je le menois. Pour toute réponse je lui présentai l'ordre du Roi, que je lui expliquai en Portugais. Il en fut si effrayé, que ne se possedant plus, il s'écria les larmes aux yeux; » Que vous ai-je donc fait, Monsieur, » pour me conduire ainsi à la boucherie? Et quel cas, je vous prie, ce Ca» pitaine Anglois fera-t-il des ordres du Roi, qu'il ne craint point, & qui » aussi ne sera certainement pas le plus fort dans toute cette affaire? » Je lui répondis que quand on étoit au service d'un Roi, il falloit obéir à la lettre, sans examiner le péril, nos biens & nos vies étant à la disposition de nos Souverains.

Toutes ces raisons, loin de persuader mon homme, augmentoient encore sa frayeur. Elle redoubloit à l'approche du Navire. Pour le rassurer, je lui dis que j'avois trouvé un expédient, à la faveur duquel je comptois de prendre ce Capitaine, sans trop nous exposer l'un & l'autre, en l'obligeant sous quelque prétexte de passer à mon bord. En même-tems je lui remis l'ordre du Roi, pour le garder en poche jusqu'à ce que nous en eussions besoin; & je l'exhortai sur-tout à s'armer de courage, sans quoi tout notre projet échoueroit infailliblement. Cet homme, plus prudent que de raison, voulut encore savoir ce que je ferois au cas que mon entreprise ne réussît pas? » Alors, lui répondis-je, je me conduirai à la *Macassarde*; » je mettrai l'épée à la main; je dirai au Capitaine que j'ai ordre de

Digitized by Google

» l'arrêter, & que s'il fait la moindre réſiſtance je le tuerai. A ces mots, » vous ſortirez l'ordre du Roi, & vous crierez aux gens de l'Equipage » que s'ils réſiſtent, Sa Majeſté Siamoiſe les fera tous pendre. » Hé! Monſieur, me répondit-il, nous allons donc mourir? » C'eſt notre ſort, lui » dis-je; mourir aujourd'hui ou demain, qu'importe, pourvû que ce ſoit » glorieuſement. » FORBIN. 1686.

Cependant nous abordâmes le Navire; j'y montai ſuivi du Japonois, qui étoit plus mort que vif. Le Capitaine Anglois, qui s'en apperçut, me demanda ce qu'il lui manquoit; & ſur ma réponſe, qu'il craignoit un peu la Mer, on nous fit entrer dans la Chambre de poupe, où l'on apporta du vin, & je fus ſalué d'un grand nombre de coups de canon, après bien des excuſes que le Capitaine me fit ſur l'état où je le trouvois, c'eſt-à-dire en robbe de chambre & en bonnet. Enſuite ſouhaitant de ſavoir quelles affaires m'amenoient à ſon bord, je lui fis connoître qu'il s'agiſſoit d'un deſſein formé par les Hollandois, de venir brûler tous les Vaiſſeaux qui étoient à la Rade; & que pour prévenir leur Flotte qui étoit déja en Mer, j'avois ordre d'aſſembler tous les Capitaines des Vaiſſeaux, & de nous concerter enſemble ſur les meſures qu'il y auroit à prendre dans une conjoncture ſi délicate. L'Anglois, avec autant de bonne foi que j'en faiſois paroître, me répondit qu'il alloit faire mettre la Chaloupe en Mer, pour appeller à ſon bord tous les Officiers aux environs. J'affectai d'approuver ſon deſſein; mais me raviſant un moment après, je lui repréſentai que ſon Navire étant le plus éloigné, il vaudroit mieux qu'il ſe mît lui-même dans la Chaloupe; que nous irions, lui d'un côté, moi de l'autre, raſſembler tout ce qu'il y avoit de Capitaines dans la Rade; que nous les menerions dans le Navire le plus proche de la Barre, & que le Conſeil fini, chacun regagneroit ſon bord, ſans avoir tant de chemin à faire. Comment l'Auteur s'en tire.

Le Capitaine, qui étoit ſans défiance, acquieſça volontiers à ma propoſition. Comme je craignois toujours qu'il ne changeât de ſentiment, je le preſſai de profiter de la marée qui commençoit à paſſer, & ſautant dans mon Bateau, je m'y aſſis, comme pour m'éloigner auſſi de mon côté; mais un moment après, feignant d'avoir oublié quelque choſe d'eſſentiel, je criai au Capitaine, qui, dans la vûe de me faire honneur, ſe tenoit ſur le bord de ſon Bâtiment pour me voir partir, que s'il vouloit ſe donner la peine de deſcendre, j'avois encore un mot important à lui dire. Il vint, & s'étant placé auprès de moi, je gagnai au large; de quoi s'appercevant bientôt, il me demanda, où je prétendois donc le conduire ainſi nu; & ſans attendre ma réponſe, il ſe mit à crier à ſon équipage. J'ordonnai alors à mes gens de faire force de rames; & déclarant au Capitaine l'ordre que j'avois, je lui témoignai combien j'étois mortifié d'avoir eu beſoin de recourir à ces ruſes pour exécuter ma commiſſion. Il ſe ſaiſit par ſurpriſe d'un Capitaine de Vaiſſeau Anglois.

Cependant la Chaloupe commençoit à me donner la chaſſe. Comme je vis que je ne pouvois éviter d'être pris, j'allai à bord d'un petit Bâtiment Portugais, & le piſtolet à la main, j'ordonnai à mon Priſonnier de monter ſans héſiter, s'il ne vouloit que je lui brûlaſſe la cervelle. Dès qu'il fut entré dans le Bâtiment, je demandai main-forte à l'Officier, qui ſe mit en devoir de me l'accorder; mais huit ou dix hommes qu'il avoit avec lui, Riſque qu'il court d'être pris à ſon tour par les Anglois.

Digitized by Google

FORBIN. 1686.

étoient d'une foible reſſource contre une trentaine d'Européens bien armés, & réſolus de combattre vigoureuſement pour ſauver leur Capitaine. Je dis donc à celui-ci de crier à ſes Gens de s'en retourner, ſans quoi c'étoit fait de ſa vie. Le ton ferme dont j'accompagnai ces paroles, porta le Capitaine à faire retirer ſon monde. Quand je les vis loin, je rentrai dans mon Bateau, & repris la route de Bancok, où je n'oubliai rien de tout ce qui pouvoit rendre à mon Anglois ſa priſon plus ſupportable.

Ses plaintes à M. Conſtance.

Je donnai avis à M. Conſtance de la fidélité avec laquelle j'avois exécuté ſes ordres, dont je crus devoir me plaindre, mais avec circonſpection, parceque je n'étois pas le plus fort, & que j'avois à faire à un ennemi dangereux. Je me contentai de lui repréſenter, que les commiſſions qu'il me donnoit n'étoient pas tout-à-fait dignes de moi, & qu'il ne paroiſſoit guères convenable d'envoyer à un Amiral des ordres dont on ne chargeoit ordinairement que les moindres Officiers ſubalternes. En même-tems je fis partir mon Priſonnier pour Louvo, où il ſe tira d'affaire, moyennant dix mille écus, que M. Conſtance jugea à propos de s'approprier. Quant à moi, ce Miniſtre nia de m'avoir expédié l'ordre en queſtion, & dans la réponſe qu'il me fit, me taxant une ſeconde fois de témérité & d'imprudence, il me défendit de la part du Roi de m'éloigner de Bancok au-delà de deux lieues.

Nouveaux reproches qu'il en reçoit.

Il ne ſonge plus qu'à ſon retour.

Outré de ce procédé, je ne m'occupai plus que de mon retour en France; mais en attendant l'occaſion favorable, je pris le parti de diſſimuler; & pour tromper mon ennui dans cette eſpece d'exil, je m'amuſois de tems en tems à la pêche des Crocodiles, qu'on trouve en grand nombre aux environs de Bancok. Un jour que je revenois de cette pêche, je fus fort ſurpris en rentrant chez moi, d'y revoir les quatre Jéſuites qui étoient partis peu de tems auparavant pour la Chine. Ces Peres étoient dans un état pitoyable. Ils avoient fait naufrage ſur les Côtes de Camboye & de Siam, & avoient ſouffert au-delà de toute expreſſion, dans la néceſſité où ils s'étoient trouvés de traverſer à pied des Pays preſque inacceſſibles (19). Je leur fis le meilleur accueil qu'il me fut poſſible. Comme j'avois ſur le cœur tous les mauvais procédés de M. Conſtance, je leur montrai l'ordre que j'avois reçu au ſujet du Capitaine Anglois, & la réponſe du Miniſtre au rapport que je lui avois fait de cette expédition. Quelque diſcrets qu'ils fuſſent, ces Peres ne purent retenir leur indignation, & me parlant plus ouvertement que la premiere fois (20), ils me conſeillerent ſans détour de me retirer le plutôt que je pourrois, dans la crainte qu'à la fin le Miniſtre ne prît ſi bien ſes meſures, que je ne lui échappaſſe plus.

Son entrevue avec quatre Jéſuites, au ſujet de M. Conſtance.

Il obtient ſon congé de ce Miniſtre.

Enfin ne voulant pas renvoyer mon départ, je réſolus de profiter du retour d'un Vaiſſeau de la Compagnie d'Orient, qui étoit arrivé de Pondichery depuis quelques jours; mais après les emplois que j'avois remplis à

(19) Voyez au T. IX la Relation du P. de Fontenay, qui ſe loue fort des attentions qu'ils reçurent de l'Auteur à leur retour.

(20) C'eſt la ſeconde fois que l'Auteur dit avoir vû les Jéſuites à leur départ, quoique ſuivant le P. de Fontenay, il ſe trouvât pour lors abſent. Cette contradiction n'eſt remarquable que par ſa ſingularité, étant auſſi peu ſuſceptible de conciliation que de quelque intérêt perſonnel, ou de quelque erreur involontaire que ce puiſſe être.

Siam, & les bontés dont le Roi m'avoit toujours honoré, il ne me convenoit pas de partir en déſerteur. J'écrivis donc à M. Conſtance pour le prier de s'employer à me faire obtenir mon congé du Roi, ſous prétexte que ma ſanté, qui s'affoibliſſoit tous les jours, ne me permettoit pas de demeurer plus long-tems dans le Royaume; & je m'offrois d'aller moi-même à la Cour demander la permiſſion de me retirer, s'il jugeoit que cette démarche fût néceſſaire. Comme il n'avoit plus les mêmes raiſons qu'autrefois de craindre mon retour en France, & qu'il ne vouloit point me revoir à la Cour, il me répondit tout de ſuite, que l'intention du Roi n'étant pas de me forcer, il m'étoit libre de me retirer où il me plairoit. FORBIN. 1686.

Ordre du Roi pour le faire venir à la Cour.

Avant que de quitter Bancok, j'écrivis à un jeune Mandarin de mes amis, nommé *Prepi*, le même que j'avois ſauvé de la baſtonnade, & qui en reconnoiſſance de ce ſervice m'étoit toujours reſté attaché depuis. Je lui mandois qu'en prenant congé de lui, ſur le point de retourner en France, je le priois de me conſerver une part dans ſon amitié, & de continuer à protéger les François. Prepi, touché de mon départ, en parla au Roi, qui fut ſurpris de cette nouvelle. Il en demanda les raiſons à ſon Miniſtre, & lui ordonna de me faire venir à la Cour pour les apprendre de moi-même. Je fus informé de tout ce détail par la réponſe de Prepi. Sur cet ordre Conſtance ſe trouva fort embarraſſé : il ne vouloit pas que je paruſſe à la Cour, & cependant il devoit m'y faire venir lui-même. Pour ſe tirer d'intrigue, il m'envoya un Officier Portugais, qui, ſous prétexte de me faire honneur, étoit chargé de me conduire à la Cour de la part du Roi.

Conſtance lui envoie un Officier Portugais.

Défiances au ſujet de ſa commiſſion.

Le piége étoit trop groſſier pour m'y laiſſer prendre. Je n'ignorois pas que le Roi, pour faire porter ſes ordres, ne ſe ſert jamais que des Soldats de ſa garde. M. l'Evêque de Metellopolis, M. Manuel & le Facteur de la Compagnie, qui étoient préſens lorſque le Portugais me parla, ne firent pas difficulté de me témoigner leurs inquiétudes à ce ſujet. M. l'Evêque ſur-tout, me tirant à part : » Gardez-vous bien, me dit-il, de vous mettre » entre les mains de ces Portugais; je connois M. Conſtance : n'en doutez » pas, ces gens ont ordre de vous aſſaſſiner en chemin; après quoi le Miniſtre en ſera quitte pour les faire pendre, afin qu'ils ne puiſſent pas l'accuſer. Il dira enſuite au Roi, qu'il les a fait mourir pour vanger le » meurtre du Chevalier de Forbin; & ce Prince, qui ne voit que par les » yeux de ſon Miniſtre, prendra tout cela pour argent comptant. Croyez-» moi, tirez-vous des mains d'un ennemi ſi artificieux & ſi méchant, puiſ-» que vous êtes aſſez heureux que d'en avoir les moyens. »

Forbin refuſe de ſe mettre entre ſes mains.

Je le remerciai, comme je devois, de ſes bons avis, & m'adreſſant à l'Officier, je lui dis que je ne reconnoiſſois nullement l'ordre qu'il m'étoit venu ſignifier; que Sa Majeſté m'ayant permis de me retirer, il n'y avoit pas la moindre apparence qu'elle eût ſi-tôt changé de réſolution, ni qu'elle voulût me retenir plus long-tems dans ſes Etats, malgré les bonnes raiſons que j'avois eu l'honneur de lui alléguer; qu'il pouvoit partir quand il jugeroit à propos, & porter ma réponſe à M. Conſtance. Je ne parlai ſi haut que parceque n'ayant pas à demeurer long tems à Siam, je n'avois plus rien à craindre de la haine du Miniſtre. En effet, dès le lendemain nous mîmes

Son départ.

1687.

FORBIN. 1686. à la voile. Je m'eſtimois ſi heureux de quitter ce *maudit* Pays, que j'oubliai dans ce moment toutes mes ſouffrances paſſées.

Paſſage du Détroit de Malaca. Les vents contraires, dont nous fûmes accueillis en paſſant le Détroit de *Malaca*, nous obligerent d'y mouiller pendant quelques jours. On y trouva des huîtres excellentes, qu'il falloit manger ſur le rocher même, où elles ſont attachées ſi fortement qu'il n'eſt pas poſſible de les en tirer. Un jour que je m'étois engagé aſſez avant dans les terres, pour chaſſer, je tuai un ſinge monſtrueux, qui venoit à moi les yeux étincelans de fureur, & avec un air d'aſſurance capable de m'effrayer, ſi je n'euſſe été armé d'un bon fuſil de chaſſe. Il avoit près de trois pieds de hauteur; ſa queue étoit longue de cinq pieds, la face groſſe & toute ſemée de bourgeons. Les habitans du Pays m'aſſurerent que j'avois été heureux de tuer cet Animal, qui auroit pû m'étrangler, ſi j'euſſe manqué mon coup. Nos Matelots avouerent qu'ils n'avoient jamais vû de Singe ſi gros dans toutes les Indes.

Huîtres excellentes.

Singe monſtrueux que l'Auteur tue.

Iles de Nicobar. Du Détroit de Malaca, nous paſſâmes par les Iles de *Nicobar*, dont les habitans ſont des Sauvages, qui vont entierement nus, & ne vivent que de poiſſons, ou de quelques fruits qu'ils trouvent dans les bois. A trente lieues au Nord de ces Iles, eſt celle d'*Andaman*, que nous apperçûmes de loin, & qui eſt peuplée d'Antropophages, les plus cruels de toutes les Indes. Le reſte du trajet du Golfe de Bengale, fut des plus heureux juſqu'à *Pondichery*, où M. *Martin*, qui étoit alors Directeur général de cet Etabliſſement, me fit la meilleure réception qu'il lui fut poſſible.

Arrivée à Pondichery.

Danger éminent que Forbin court à la chaſſe. J'attendis long-tems à Pondichery l'arrivée des Vaiſſeaux d'Europe, qui tardoient cette année plus que de coûtume. Mon occuparion ordinaire étoit la chaſſe. Ce divertiſſement manqua un jour de m'être funeſte. Un Renard que mes Levriers avoient fait lever, s'étant retiré dans un Terrier, je voulus l'obliger d'en ſortir, en rempliſſant le trou de paille, où je mis le feu; & tandis que j'étois baiſſé pour ſouffler, il en ſortit tout-à-coup un animal, qui s'élançant ſur moi, me renverſa, me paſſa ſur le viſage, en me couvrant de paille, de feu & de fumée, & alla ſe jetter à deux pas de-là dans une Riviere. Tout cela ſe fit ſi vîte, que l'animal étoit ſous l'eau avant que je fuſſe en état de me relever; ce qui joint à la frayeur dont je fus ſaiſi, m'empêcha d'obſerver ſa figure; mais il n'eſt pas douteux que ce ne fût un Crocodile (21.)

Autre avanture périlleuſe où ſa curioſité l'expoſe dans une Pagode. Ma curioſité m'attira, bientôt après, une autre avanture, dont je me dégageai avec plus de bonheur que de prudence. Les Habitans de Pondichery, ont à une lieue de cette Ville, une Pagode fameuſe où ils célebrent, chaque année, une Fête ſolemnelle à l'honneur de leurs principales Divinités. Je fus témoin des cérémonies extérieures d'une de ces Fêtes; mais on ne voulut point me permettre l'entrée du Temple. J'y retournai deux jours après, & me préſentai à la porte, avec ſept autres François qui ſouhaitoient auſſi de le voir. Le Chef des Bramines s'oppoſa encore à notre deſſein. Sur ſon refus, ſans me mettre en peine de lui répondre, je me ſaiſis d'un poignard qu'il avoit à la ceinture, & je lui en préſentai la pointe en le menaçant de le tuer. Il prit la fuite, & nous entrâmes dans la Pagode, où nous ne vîmes que

Ce qu'il y voit.

(21) Ces ſortes d'avantures, outre l'intérêt qu'on prend toujours à un Auteur, ne doivent pas paroître indifférentes, pour ceux qui voyagent dans les mêmes Pays.

quantité

FOREIN. 1687.

quantité d'Idoles de différentes grandeurs, toutes en poſture indécente. Tandis que nous nous amuſions à les regarder, le Bramine, pour ſe venger de l'affront qu'il avoit reçu, jetta l'allarme dans les environs, & revint à nous à la tête de plus de trois cens Hommes. Mais ce Peuple, le plus poltron de l'Univers, n'eut pas la hardieſſe de nous approcher, voyant que nous avions des armes à feu.

Voyage qu'il fait à Maſulipatam.

Les Vaiſſeaux de France n'arrivant point encore, je réſolus de profiter du départ d'un Bâtiment de la Compagnie, qui devoit faire voile inceſſamment pour *Maſulipatan*, dans le deſſein de paſſer de cette Ville à celle de *Golconde*, qui n'en eſt qu'à trente lieues, & que le Grand Mogol tenoit alors aſſiégée. J'étois curieux de voir comment ces Peuples font la guerre; mais il ne fut pas en mon pouvoir d'exécuter mon projet.

Comme nous étions dans la ſaiſon la plus favorable de l'année, notre Voyage ſe fit fort heureuſement, & en peu de jours. Nous n'étions plus qu'à huit lieues de Maſulipatan, lorſque nous vîmes venir, du côté de la terre, un nuage noir & épais, que nous crûmes être un orage. On ſerra d'abord toutes les voiles, crainte d'accident. Le nuage arriva enfin à bord, avec très peu de vent; mais ſuivi d'une prodigieuſe quantité de groſſes mouches, qui avoient toutes le cul violet, & qui étoient du reſte aſſez ſemblables à celles qu'on voit en Europe. L'Equipage en fut ſi incommodé, qu'il n'y eût perſonne qui ne fût obligé de ſe cacher pour quelques momens. La Mer étoit toute couverte de ces inſectes, & nous en eûmes une ſi grande quantité dans le Vaiſſeau, qu'il fallut jetter plus de cinq cens boyaux d'eau pour le nettoyer.

Nuée de mouches, dont l'air eſt obſcurci.

Environ à quatre lieues de la Ville, nous apperçûmes un nouveau brouillard qui la couvroit toute entiere. A meſure que nous avancions, ce brouillard s'étendoit, & peu-à-peu nous ne vîmes plus que le ſommet des Montagnes. En approchant de terre, nous reconnûmes que ce nuage n'étoit autre choſe qu'une multitude innombrable d'autres mouches toutes différentes des premieres. Celles-ci avoient quatre ailes, & reſſembloient aux mouches aquatiques, qui ont la queue rayée de noir & de jaune. Plus nous avancions, plus ces inſectes ſe multiplioient; il y en avoit une ſi grande quantité, qu'elles nous déroboient la vûe de la terre; de ſorte que nous ne pouvions approcher, que la ſonde à la main. Après qu'on eut mouillé l'ancre, un Commis de la Compagnie, nommé *Delande*, qui avoit ordre de viſiter le Comptoir, ſe mit dans la Chaloupe, où je le ſuivis avec le Capitaine. Pour ne pas manquer la terre, que les mouches nous cachoient entierement, nous fûmes obligés d'embarquer une bouſſole, à la faveur de laquelle nous abordâmes.

Autres mouches différentes des premieres.

Perſonne ne paroiſſant dans le Port, nous nous rendîmes à la Douane, qui étoit également déſerte. Surpris de cette nouveauté, nous avançâmes du côté où étoit le Comptoir de la Compagnie d'Orient, en traverſant pluſieurs rues, ſans voir encore perſonne. Cette ſolitude, qui regnoit par toute la Ville, jointe à une puanteur inſupportable, nous fit bientôt comprendre dequoi il étoit queſtion. Après avoir marché un bon bout de chemin, nous arrivâmes à la Loge Françoiſe. Les portes en étoient ouvertes. Nous y trouvâmes le cadavre du Directeur, qui paroiſſoit être mort depuis

Ravages de la peſte à Maſulipatam.

FORBIN. 1687.

peu de jours. La maiſon avoit été pillée, & tout y étoit dans le plus grand déſordre. Frappé d'un ſpectacle ſi affreux, je revins dans la rue, & je dis à Delande, que nous ferions bien de retourner à bord, n'y ayant rien de bon à gagner ici pour nous. Il me répondit que ſa commiſſion l'obligeoit d'aller plus avant, & que devant rendre compte de ſon Voyage, il falloit au moins tâcher de trouver quelqu'un qui pût nous inſtruire plus préciſément des cauſes de tout ce déſaſtre. Nous continuâmes donc à marcher juſqu'au Comptoir Anglois, qui étoit fermé. Nous eûmes beau frapper, perſonne ne répondit. De-là nous paſſâmes à celui des Hollandois. De quatre-vingts perſonnes qui le compoſoient, il n'en reſtoit que quatorze. C'étoient plutôt des ſpectres, que des Hommes. Ils nous dirent que la peſte avoit mis la Ville dans l'état où nous l'avions trouvée; que la plûpart des Habitans étoient morts, & que le reſte s'étoit retiré à la campagne; qu'ils ne pouvoient nous donner aucun éclairciſſement ſur la Loge des François; que les Anglois avoient abandonné la leur, après avoir perdu la plûpart de leurs gens; & que pour eux, ayant des tréſors immenſes dans leur maiſon, il leur étoit défendu, ſous peine de la vie, d'en ſortir; ſans quoi ils n'y ſeroient pas reſtés.

Départ du Vaiſſeau pour les Côtes de Siam.

Dans la ſituation où étoit cette malheureuſe Ville, il n'y avoit pas apparence d'y trouver un Bâtiment pour me conduire à Golconde; ainſi il fallut ſe paſſer d'en voir le Siege (22). De retour à notre bord, où nous annonçâmes ce que nous avions appris, il fut réſolu que nous remettrions à la voile ſur-le champ, & que nous ferions route pour le Port de *Mergui* ſitué ſur la Côte Occidentale du Royaume de Siam. Ce ne fut qu'avec une peine extrême que je me vis contraint de retourner dans un Pays, dont peu auparavant je me félicitois d'avoir pû ſortir. Cependant comme ce Port eſt éloigné de la Cour de plus de cent lieues, & que d'ailleurs j'étois dans un Vaiſſeau François, je crus que j'y ſerois en ſureté contre la méchanceté de M. Conſtance.

Maladies parmi l'Equipage.

Le troiſieme jour, après notre départ de Maſulipatan, quelques Matelots de la Chaloupe, qui étoient deſcendus à terre, tomberent malades. La cauſe de leur indiſpoſition ne pouvoit être douteuſe. Le Chirurgien, leur trouvant de la fiévre, les ſaigna. Le lendemain, j'en fus attaqué moi-même; mais je refuſai de me laiſſer ſaigner. Les autres Matelots, qui étoient venus dans la Chaloupe, eurent le ſort des premiers, & furent ſaignés comme eux. Ils moururent tous peu de jours après. Ma fiévre, qui continuoit, étoit accompagnée d'une ſi grande tranſpiration, que je n'avois preſque plus la force de parler: pour comble de malheur, les proviſions commençoient à manquer, & il n'y avoit plus dans le Vaiſſeau dequoi faire du bouillon. Jamais je ne me trouvai dans une conjoncture plus fâcheuſe. Ne ſachant à quoi me déterminer, je m'aviſai de me faire donner du vin de Perſe, dont je bus environ un demi verre, & je m'endormis profondément. Quelques heures après, je m'éveillai tout en ſueur. Il me parut que ma vûe s'étoit un peu fortifiée. Je revins à mon remede, dont je doublai la doſe, je me rendormis, & me réveillai encore tout en eau; mais beaucoup plus ſoulagé que la premiere

Comment l'Auteur en échappe.

(22) Ce Siege, qui avoit commencé le 2 Février, finit le 20 Octobre de la même année, par la priſe de la Ville.

FORBIN. 1687.

fois. Je répétai mon remede pendant quelques jours, mangeant chaque fois un morceau de biſcuit après l'avoir trempé dans le vin. Delande & le Capitaine, qui furent attaqués du même mal, profitant de mon exemple, refuſerent la ſaignée, & ne voulurent d'autre remede que le mien. Peu-à-peu notre ſanté ſe rétablit. Enfin, nous arrivâmes à Mergui, où l'abondance des rafraîchiſſemens acheva notre guériſon en peu de jours. De dix-ſept que nous étions embarqués dans la Chaloupe, nous fûmes les trois ſeuls qui échapperent de cette maladie; ſans doute pour n'avoir pas voulu de la ſaignée; tant il eſt vrai qu'elle eſt mortelle dans ces ſortes de fiévres peſtilentielles.

On arrive à Mergui.

Peu de jours après notre arrivée à Mergui, M. *Ceberet* y vint de Louvo, ſuivi d'un grand cortege de Mandarins. M. *la Loubere* & lui avoient été envoyés de France, pour traiter du Commerce & pour regler toutes choſes avec M. Conſtance. La négociation dont le Pere Tachard s'étoit chargé avoit réuſſi. Ce Pere, trompé par Conſtance, croyant bien ſervir la Religion & l'Etat, n'avoit rien oublié pour porter la Cour à entrer dans les vûes du Miniſtre Siamois; & ſur ſa parole, on s'étoit déterminé à envoyer des Troupes, commandées par le Chevalier *Des Farges*, à qui on avoit remis la Forteresſe de Bancok, en conſéquence de la Convention qui fut ſignée entre les Miniſtres des deux Rois.

Etat des affaires des François à Siam.

Le Mandarin, qui avoit été envoyé Ambaſſadeur en France, étoit du nombre de ceux qui accompagnoient M. Ceberet. Dès qu'il m'apperçut, il accourut à moi; & tout plein de la magnificence du Royaume, il me dit que j'avois grand ſujet de vouloir retourner dans mon Pays; qu'il y avoit vû toute ma Famille, & pluſieurs de mes Amis, avec qui il s'étoit ſouvent entretenu de moi; & me faiſant enſuite un éloge pompeux de la Cour, & de ce qui l'avoit le plus frappé, il ajouta en mauvais François: *La France grand bon; Siam petit bon.*

Plaiſante comparaiſon d'un Siamois entre la France & ce Royaume.

M. Ceberet, qui s'étoit rendu par terre de Louvo à Mergui, renvoya tous les Mandarins, après leur avoir fait à chacun des préſens conſidérables. Il s'embarqua enſuite avec nous ſur le Vaiſſeau de la Compagnie, & nous fîmes route pour Pondichery. Ce Miniſtre, interrogé ſur le ſuccès de ſes négociations, nous déclara hautement, qu'il n'étoit point ſatisfait de M. Conſtance, qui avoit ſéduit la Cour, en lui promettant des choſes frivoles & deſtituées de toute apparence de réalité. M. Ceberet étoit ſi frappé de la miſere qu'il avoit trouvée dans ce Royaume, qu'il ne comprenoit pas comment on avoit eu la hardieſſe d'en faire des Relations ſi magnifiques. » Ce » que vous en avez vû, lui dis-je un jour, c'eſt pourtant ce qu'il y a de plus » beau. Tout ce Royaume, qui eſt fort grand, n'eſt gueres qu'un vaſte déſert. » A meſure qu'on avance dans les terres, on n'y trouve plus que des Forêts » & des Bêtes ſauvages. Tout le Peuple habite ſur le bord de la Riviere, » parceque les terres, qu'elle inonde ſix mois de l'année, y rapportent preſ- » que ſans culture une grande abondance de riz, qui fait toute la richeſſe » du Pays. Ainſi en remontant depuis la Barre juſqu'à Louvo, vous avez » vû, & par rapport aux Peuples, & par rapport à leurs Villes, & par rap- » port aux denrées qu'ils recueillent, tout ce qui peut mériter quelque atten- » tion dans ce Royaume »,

Retour d'un des Envoyés de France avec l'Auteur.

Ses plaintes au ſujet de M. Conſtance.

Miſere de Siam.

Digitized by Google

FORBIN. 1687.

Une autrefois que M. Ceberet ſouhaitoit d'être éclairci ſur la maniere dont le Roi ſe gouvernoit dans ſon Palais. » Pour cet article, lui répon-
Eclairciſſemens ſur l'intérieur du Palais du Roi.
» je, il n'eſt pas aiſé de vous ſatisfaire. Ceux du dehors, quelque diſtingués » qu'ils puiſſent être, n'entrent jamais dans cette partie du Palais que le Roi » habite, & ceux qui y ſont une fois entrés, n'en ſortent plus. Ce qu'on en » ſait de certain, c'eſt que tout s'y traite dans le plus grand ſecret. Chacun y » a ſon emploi marqué, & ſon quartier ſéparé, dont il ne lui eſt jamais per- » mis de s'éloigner. Ceux qui ſervent dans une chambre ignorent ce qui ſe » paſſe dans les autres. Tous les appartemens ont ainſi leurs Officiers parti- » culiers, juſqu'à celui du Roi, qui paſſe preſque toute ſa vie renfermé, » faiſant conſiſter une partie de ſa grandeur à ne ſe montrer que très rare- » ment. Quand il veut parler à ſes Miniſtres les plus en faveur, il ſe montre » par une fenêtre de la hauteur d'environ une toiſe, d'où il les entend, & il » diſparoît après leur avoir expliqué en peu de mots ſes volontés ».

Entretien touchant M. Conſtance.

M. Ceberet m'ayant encore queſtionné au ſujet de M. Conſtance, je lui dis tout ce que j'en ſavois; & quoiqu'il fût entré de lui-même aſſez avant dans les vûes de ce Miniſtre, dont il commençoit à démêler la politique, je lui fis appercevoir bien des choſes qui lui étoient échappées, & de la vérité deſquelles il ne douta plus, dès qu'il fut en état de combiner mes remarques avec ſes propres obſervations. Il me parla de la jalouſie de M. Conſtance, & des dangers auxquels il m'avoit ſouvent expoſé. Nos François de Joudia & de Louvo l'avoient inſtruit de mon avanture avec les Macaſſars, & de celle du Capitaine Anglois; mais il voulut encore que je lui en fiſſe le récit moi-même.

1688.

La douce ſatisfaction, que l'Auteur trouvoit à ſe venger dans tous ces entretiens, ſemble lui avoir fait oublier juſqu'à ſa route; cependant il remarque avec la même complaiſance, qu'étant arrivé à *Madraſpatan*, le Directeur Général du Comptoir de la Compagnie d'Angleterre, ennemi juré de M. Conſtance, l'invita à un diner ſplendide, » où ce Miniſtre ne fut pas épar- » gné; le Directeur diſoit, que s'il pouvoit jamais l'attraper, il le feroit
Arrivée de l'Auteur en France.
» pendre ». De Madraſpatan on ſe rendit à Pondichery, où M. du *Quene-Guitton*, commandant un Vaiſſeau du Roi, attendoit M. Ceberet, avec qui l'Auteur s'embarqua & revint en France ſur la fin du mois de Juillet 1688, après une navigation fort heureuſe.

Rapport qu'il fait au Roi, de l'état du Royaume de Siam.

Mais laiſſons achever, au Chevalier de Forbin, une peinture qu'il n'avoit encore fait qu'ébaucher, & dont il raſſemble ici tous les traits dans les entretiens qu'il eut avec le Roi & avec ſes Miniſtres, ſur le Royaume de Siam. Sa Majeſté, dit-il, me demanda d'abord, ſi le Pays étoit riche: » Sire, » lui répondis je, le Royaume de Siam ne produit rien, & ne conſume rien ». *C'eſt beaucoup dire en peu de mots*, répliqua le Roi; & continuant à m'interroger, il voulut ſavoir quel en étoit le Gouvernement, comment le Peuple vivoit, & d'où le Roi tiroit tous les préſens qu'il avoit envoyés en France. Je répondis à Sa Majeſté; » Que le Peuple étoit fort pauvre; qu'il n'y avoit » parmi eux, ni Nobleſſe ni Condition, naiſſant tous Eſclaves du Roi, pour » lequel ils étoient obligés de travailler une partie de l'année, à moins qu'il » ne voulût bien les en diſpenſer, en les élevant à la dignité de Manda- » rins: que cette dignité, qui les tiroit de la pouſſiere, ne les mettoit pas à

» couvert de la diſgrace du Prince, dans laquelle ils tomboient fort facile- FORBIN. 1688.
» ment, & qui étoit toujours ſuivie de châtimens rigoureux ; que le Bar-
» calon lui-même, tout Premier Miniſtre qu'il fût, y étoit auſſi expoſé que les
» autres ; qu'il ne ſe ſoutenoit dans ce poſte périlleux, qu'en rampant de-
» vant ſon Maître, comme le dernier du Peuple ; que s'il lui arrivoit d'en-
» courir ſa diſgrace, le traitement le plus doux qu'il pût attendre, c'étoit
» d'être renvoyé à la charrue, après avoir été ſéverement châtié ; que les Ha-
» bitans ne ſe nourriſſoient que de quelques fruits & de riz, qu'ils ont en
» abondance, ſans oſer toucher à rien qui ait eu vie, de peur de manger
» leurs parens ; qu'à l'égard des préſens que le Roi de Siam avoit envoyés à
» Sa Majeſté, M. Conſtance avoit épuiſé l'Epargne, & fait des dépenſes
» qu'il ne lui ſeroit pas aiſé de réparer : que le Royaume de Siam, qui forme
» preſque une Peninſule, pouvoit être un entrepôt fort commode pour fa-
» ciliter le Commerce des Indes, étant baigné par deux Mers, qui lui ou-
» vrent la communication avec divers Pays, tant à l'Orient qu'à l'Occident ;
» que les marchandiſes de ces Nations étoient tranſportées chaque année à
» Siam, comme à une eſpece de marché, où les Siamois faſoient quelque
» profit en débitant leurs denrées ; que le principal revenu du Roi conſiſtoit
» dans le Commerce qu'il faiſoit preſque tout entier dans ſon Royaume, où
» l'on ne trouve que du riz, de l'aréca, peu d'étaim, quelques éléphans
» qu'on vend, & quelques peaux de bêtes fauves dont le Pays eſt rempli ;
» que les Siamois allant preſque nus, à la réſerve d'un morceau de toile de
» cotton, dont ils ſe ceignent les reins, n'ont aucune ſorte de manufactu-
» res, ſi ce n'eſt de quelques mouſſelines, dont les Mandarins ſeuls ont
» droit de ſe faire comme une eſpece de chemiſette qu'ils mettent aux jours
» de cérémonie ; que lorſqu'un Mandarin, par ſon adreſſe, eſt parvenu à
» amaſſer une petite ſomme d'argent, il faut qu'il la tienne bien cachée
» ſans quoi le Prince la lui feroit enlever ; que perſonne ne poſſedant des
» bien-fonds, qui appartiennent tous au Roi, la plus grande partie du Pays
» demeure en friche ; & qu'enfin le Peuple y eſt ſi ſobre, qu'un Particulier,
» qui peut gagner quinze ou vingt francs par an, a plus qu'il ne lui en faut
» pour vivre (23) ».

Affaires de la Religion.

Après quelques éclairciſſemens touchant les monnoies de Siam, le Roi me mettant ſur le chapitre de la Religion, me demanda s'il y avoit beaucoup de Chrétiens dans ce Royaume, & ſi le Roi ſongeoit ſérieuſement à ſe faire
» Chrétien lui-même ? » Sire, lui répondis-je, ce Prince n'y a jamais pen-
» ſé, & aucun mortel ne ſeroit aſſez hardi pour lui en faire la propoſition.
» Il eſt vrai que M. de Chaumont, dans la harangue qu'il lui fit lors de ſa
» premiere audience, parla beaucoup de Religion ; mais M. Conſtance, qui
» lui ſervoit d'Interprête, omit adroitement cet article. Le Vicaire Apoſto-
» lique, qui étoit préſent, & qui entendoit parfaitement le Siamois, le
» remarqua fort bien, quoiqu'il n'oſât jamais en rien dire, crainte de s'at-
» tirer ſur les bras M. Conſtance, qui ne lui auroit pas pardonné, s'il en
» eût ouvert la bouche : que dans les audiences particulieres que M. de
» Chaumont eut pendant le cours de ſon Ambaſſade, il en revenoit inceſ-

(23) La plûpart de ces Remarques ſont confirmées par la Relation de la Loubere, dont on s'eſt principalement ſervi pour la Deſcription de Siam.

FORBIN. 1688.

» ſamment à la Religion Chrétienne ; & que Conſtance, qui étoit toujours » l'Interprête, jouoit en homme d'eſprit deux perſonnages, diſant au Roi » de Siam ce qui le flattoit, & répondant à l'Ambaſſadeur ce qui étoit con- » venable, ſans que de la part du Roi, ni de celle de M. de Chaumont, il y » eût rien de conclu que ce qu'il plaiſoit à Conſtance de faire entendre à l'un » & à l'autre : que je tenois encore ce fait du Vicaire Apoſtolique même, » qui avoit aſſiſté à tous leurs entretiens particuliers, & qui s'en étoit ou- » vert à moi dans une grande confidence «. Le Roi, qui m'avoit écouté fort attentivement, ſurpris de ce diſcours, ſe mettant à rire ; *Les Princes*, me dit-il, *ſont bien malheureux d'être obligés de s'en rapporter à des Interprêtes ſouvent infideles.*

Fruit des Miſſions.

Ce Prince me demanda enſuite ſi les Miſſionnaires travailloient avec fruit, & s'ils avoient déja converti beaucoup de Siamois ? » Pas un ſeul, Sire, lui » répondis-je ; mais comme la plus grande partie des Peuples qui habitent » ce Royaume, n'eſt qu'un amas de différentes Nations, & qu'il y a parmi » les Siamois, un nombre aſſez conſidérable de Portugais, de Cochinchi- » nois, & de Japonois, qui ſont Chrétiens, les Miſſionnaires en prennent » ſoin, & leur adminiſtrent les Sacremens. Ils vont d'un Village à l'autre, & » s'introduiſent dans les Maiſons, à la faveur de la Médecine qu'ils exer- » cent, & de petits remedes qu'ils diſtribuent ; mais avec tout cela, leur in- » duſtrie a été juſqu'ici en pure perte. Leur plus heureux ſort, eſt de bapti- » ſer les Enfans que les Siamois, qui ſont fort pauvres, expoſent ſans crime » dans les Campagnes. C'eſt au Baptême de ces Enfans, que ſe réduit tout le » fruit que les Miſſions produiſent dans ce Pays «.

Entretien avec le P. de la Chaiſe ſur cet objet.

Le Pere *de la Chaiſe*, Confeſſeur du Roi, ayant témoigné qu'il ſouhaitoit auſſi de m'entretenir ſur cet objet, je fus introduit auprès de ſa Révérence. On m'avoit averti de veiller ſur moi-même, parceque je devois paroître devant l'homme le plus fin du Royaume : mais je n'avois que des vérités à lui dire. Ce Pere ne me parla preſque que de Religion, & du louable deſſein du Roi de Siam, qui vouloit retenir des Jéſuites dans ſes Etats, en leur bâtiſſant un College & un Obſervatoire. Je lui dis là-deſſus ; » Que M. » Conſtance, ayant beſoin de la protection de Sa Majeſté, promettoit plus » qu'il ne pouvoit tenir ; que le College & l'Obſervatoire ſe bâtiroient peut- » être pendant la vie du Roi de Siam ; que les Jéſuites y ſeroient nourris & » entrenus ; mais que ſi ce Prince venoit à mourir, on pouvoit ſe préparer » en France à chercher des fonds, pour la ſubſiſtance de ces Peres, y ayant » peu d'apparence qu'un nouveau Roi voulût y contribuer de ſes revenus «. Quand le Pere de la Chaiſe m'eut entendu parler de la ſorte ; *Vous n'êtes pas d'accord*, me dit-il, *avec le Pere Tachard* : Je lui répondis : » Que je ne » diſois que la pure vérité ; que j'ignorois ce que le Pere Tachard avoit dit, » & les motifs qui l'avoient fait parler ; mais que ſon amitié pour M. Conſ- » tance, qui avoit eu ſes raiſons de le ſéduire, pouvoit bien l'avoir aveu- » glé, & enſuite le rendre ſuſpect ; que pendant le peu de tems qu'il étoit » reſté à Siam avec M. de Chaumont, il avoit ſu s'attirer toute la confiance » du Miniſtre, à qui il avoit même ſervi de Secretaire François dans cer- » taines occaſions, & que j'avois vû moi-même des Brevets écrits de la » main de ce Pere, & ſignés, *Par Monſeigneur ; Et plus bas, Tachard* «,

FORBIN. 1688.

A ce mot le Révérend Pere ne put s'empêcher de rire ; mais reprenant, un moment après, ſa contenance grave & modeſte qu'il quittoit rarement, il me fit encore d'autres queſtions ſur les progrès du Chriſtianiſme, auxquelles il me fut aiſé de ſatisfaire.

Entretien avec M. de Seignelay, ſur l'intérêt du Roi & du Commerce.

Au ſortir du dîner du Roi, M. de *Seignelay* m'avoit fait paſſer dans ſon Cabinet, où il m'interrogea fort au long, ſur ce qui pouvoit concerner l'intérêt du Roi, & celui du Commerce. Je lui répondis, à ce dernier égard, comme j'avois fait à Sa Majeſté ; » Que le Royaume de Siam ne produiſant » rien, il ne pouvoit ſervir que d'entrepôt pour faciliter le Commerce de la » Chine, du Japon, & des autres Etats des Indes ; que cela ſuppoſé, l'Eta- » bliſſement qu'on avoit commencé, en y envoyant des Troupes, devenoit » abſolument inutile, celui que la Compagnie y avoit déja, étant plus que » ſuffiſant pour cet effet ; qu'à l'égard de la Forteresſe de Bancok, elle de- » meureroit au pouvoir des François, durant la vie du Roi de Siam & de » M. Conſtance ; mais que l'un des deux venant à mourir, les Siamois, ſol- » licités par leur propre intérêt, & par les Ennemis de la France, ne man- » queroient pas de chaſſer nos Troupes d'une Place qui les rendoit maîtres » du Royaume «.

L'évenement avoit déja juſtifié ces prédictions de l'Auteur, qui peu de tems après ſon retour en France, y apprit les circonſtances d'une étrange Révolution arrivée à Siam, dans le cours de la même année, & dont il nous fait le récit en peu de mots. Mais n'ayant pas été témoin oculaire de ce qui ſe paſſa dans cette occaſion, on doit donner la préférence à ceux qui la méritent à ce titre, ou qui ſe ſont trouvés depuis à portée de s'en inſtruire ſur les lieux-mêmes. Parmi ces derniers, *Kempfer* n'eſt peut-être pas le plus en droit d'occuper la premiere place. Cependant nous l'accorderons ici à l'Extrait de ſon Voyage, que M. l'Abbé Prevoſt a jugé à propos d'inſérer (*), à l'excluſion des Relations des François, qui étoient à Siam durant les troubles de ce Royaume.

RELATION DES REVOLUTIONS ARRIVÉES A SIAM EN 1688.

DES FARGES. 1688. Introduction.

C'EST au Général même, qui commandoit les Troupes Françoiſes de Bancok, qu'on a l'obligation de cette Relation (1). Outre qu'elle contient pluſieurs particularités très remarquables, ſon Auteur a été ſi fort blâmé par ſes propres Compatriotes, que ſa juſtification doit la rendre doublement intéreſſante. *Des Farges* avoit prévû les effets de la critique. » J'ai cru, » dit-il, devoir faire moi-même le récit de ce qui s'eſt paſſé, perſonne » ne pouvant ſavoir mieux que moi les raiſons qui m'ont porté à faire ce » que j'ai fait ; raiſons qu'il n'étoit pas à propos de communiquer à beau- » coup de gens, qui ne laiſſeront pas toutes fois de vouloir écrire ce qu'ils en » penſent «.

L'expérience nous a bien fait voir, continue l'Auteur, qu'il ne falloit pas tant compter ſur l'alliance d'un Roi, qu'une maladie mortelle conduiſoit au

(*) Au Tome X.

(1) Imprimée à Amſterdam, chez *PierreBrunel*, en 1691.

DES FARGES. 1668.

tombeau ; ni ſur les bonnes intentions de ſon Succeſſeur, qui étoit très incertain ; ni ſur la fortune chancelante de M. Conſtance, qui n'avoit, d'ailleurs, pas tout le crédit & toute l'autorité qu'on penſoit ; beaucoup moins encore devoit-on faire fond ſur la douceur du naturel, ſur l'eſtime & l'affection de ces Peuples envers les François ; puiſque nous les avons vûs, au contraire, pleins de haine & de fureur pour nous perdre.

Etat de la Cour de Siam.

Deux Princes, Freres du Roi, étoient ceux que les Coutumes du Royaume appelloient à lui ſuccéder à la Couronne. L'aîné étoit perclus de tous ſes membres ; le cadet contrefaiſoit le muet, par politique. Ils étoient parfaitement unis, mais mal dans l'eſprit du Roi : ils ne ſe mêloient de rien, & ne voyoient gueres que leurs propres Domeſtiques. Le Roi avoit une Fille, qu'on diſoit être ſecretement mariée avec le jeune Prince, quoique le fait ne fût pas bien conſtaté. Cette Princeſſe, âgée d'environ vingt-huit ans, d'un naturel fier & hautain, s'étoit auſſi retirée de la Cour, pour quelque mécontentement qu'elle avoit reçu de ſon Pere, & dont elle rejettoit la faute ſur M. Conſtance, à qui elle portoit une haine irréconcilable. *Prapié* (1), fils adoptif du Roi, étoit celui de toute la Cour, qui étoit le plus dans les bonnes graces du Prince ; mais la baſſeſſe de ſon origine formoit un obſtacle à ſon élévation. Entre les Grands du Royaume, un Mandarin, nommé *Opra Petcheratchas*, ou *Pitrachas*, ſe diſtinguoit des autres, par ſon air majeſtueux, & par ſa naiſſance qui étoit des plus illuſtres. On le faiſoit deſcendre de la véritable race Royale, ſur laquelle le Pere du Roi régnant avoit uſurpé la Couronne. Il étoit frere de lait de ce Prince, & à peu près de même âge. Le zele qu'il affectoit pour ſa Religion, lui avoit attiré l'eſtime de tous les Talapoins & la vénération des Peuples, qui remarquoient d'ailleurs en lui un cœur véritablement Siamois, plein d'eſtime pour ſa Nation, & de mépris pour les autres. Mais, grand Politique en même-tems, il ſavoit ſi bien diſſimuler ſes ſentimens, qu'il refuſoit conſtamment pour lui, & pour ſon Fils, les dignités les plus conſidérables, & ne paroiſſoit aſpirer qu'au bonheur d'une vie privée. L'éloignement qu'il marquoit pour les affaires, ôtant tout ſoupçon ſur ſes deſſeins, il étoit toujours un des premiers dans le Conſeil de ſon Prince (3). Conſtance, qu'on croyoit tout puiſſant, & qui n'oublioit rien pour nous le perſuader, n'avoit pas à beaucoup près autant de crédit ni autant d'accès. Cependant il ne laiſſoit point que d'être auſſi en grande faveur auprès du Roi, qui ne trouvoit que lui ſeul capable de traiter avec les Etrangers, à cauſe des vaſtes connoiſſances qu'il diſoit avoir de leurs Coutumes & de toutes les Cours de l'Europe. A la vérité, cet Etranger avoit de très grandes qualités, qui empêchoient de remarquer d'abord ſes défauts. Il falloit du tems pour le bien connoître. Je lui ai trouvé dans la ſuite peu de ſincérité, & une ambition déméſurée. Il s'offenſoit aiſément, & ne pardonnoit jamais ; ce qui lui avoit attiré la haine de tous les Siamois, & de la plûpart des Etrangers.

Etat des François à Bancok.

Après ce portrait de la Cour de Siam, qui m'a paru néceſſaire pour l'intelligence de ce qui doit ſuivre, je viens aux François. Je n'avois dans

(1) Kæmpfer & le P. d'Orléans le nomment *Monpi*.

(3) Le Chevalier de Forbin, qui avoit connu fort particulierement ce Mandarin, parle de lui à-peu-près dans les mêmes termes.

Bancok

Bancok que deux cens hommes. M. de *Bruan* étoit à Mergui, avec trois de nos meilleures Compagnies ; & depuis ſon départ, j'avois encore été obligé de donner trente-cinq Soldats d'élite, avec trois ou quatre Officiers, pour mettre ſur des Vaiſſeaux que le Roi envoyoit en courſe, ſuivant un ordre que M. Conſtance m'adreſſoit de ſa part. Ce petit nombre d'hommes, qui me reſtoit, diminuoit chaque jour par les maladies. D'un autre côté, nos fortifications, à peine commencées, étoient ſi vaſtes, qu'il eut été beſoin de plus de douze cens hommes pour bien garder la Place. J'avois fort inſiſté pour qu'on ne prît pas une ſi grande enceinte, afin de ſe mettre plutôt à couvert & mieux en état de défenſe ; mais je ne pus jamais gagner ſur M. Conſtance de changer un deſſein qu'il avoit déja fait commencer avant mon arrivée. Quelques inſtances que je fiſſe pour obtenir des Travailleurs, & quelque peine que je me donnaſſe, malgré mon âge & l'ardeur du Soleil, qui ne m'empêchoit pas de demeurer tout le jour ſur les travaux, pour les faire avancer, il nous reſtoit encore, quand la Révolution éclata, deux Baſtions, deux Courtines & un Cavalier à relever. Je m'étois muni d'environ deux mille paliſſades, qui nous furent d'une grande utilité dans la ſuite ; mais on n'en avoit encore planté aucune. DES FARGES. 1688.

Dans le mois de Mars de cette année, le Roi ſe trouvant plus mal qu'à l'ordinaire, Prapié commença à vouloir ſe faire un parti, & à aſſembler quelques gens qui lui étoient dévoués. Pitrachas, qui depuis long-tems avoit pris ſes meſures, en fit autant de ſon côté ; & colorant toujours ſes démarches du prétexte du bien de l'Etat, il inſinua aux Peuples, que les François n'étoient venus que dans la vue de détruire la Race Royale, leur Religion & leurs Coutumes, en les aſſujettiſſant à Prapié & à Conſtance, qui devoit être la ſeconde perſonne du Royaume, au cas que la choſe réuſsît. Par ces artifices, il lui fut aiſé de mettre tous les grands & les petits dans ſes intérêts, & de les animer d'une étrange maniere contre nous ; d'autant plus que les Princes, vrais héritiers de la Couronne, le regardoient toujours comme un Sujet fidele, qui n'agiſſoit qu'en faveur de leur cauſe, tandis qu'ils tenoient Prapié & Conſtance pour leurs plus grands ennemis. Deux Partis aſpirent à la Couronne.

Conſtance, à qui toutes ces menées ne pouvoient être cachées, quelque bonne mine que Pitrachas continuât de lui faire pour l'amuſer, m'envoya, le mois ſuivant, un ordre de la part du Roi, de me rendre à Louvo, avec la meilleure partie de mes Troupes. Je partis de Bancok à la tête de ſoixante-dix Hommes & de cinq Officiers, plein d'inquiétude pour le reſte de ma Garniſon que je laiſſois ſi foible. A notre arrivée près de Siam, par où nous devions paſſer, nous trouvâmes toutes les portes de la Ville fermées. M. l'Evêque de Metellopolis, l'Abbé de Lionne, & le Chef de la Loge Françoiſe, m'apprirent en même-tems qu'il couroit un bruit public, que le Roi de Siam étoit mort ; que tout étoit en armes à Louvo & ſur les chemins ; qu'on parloit d'arrêter M. Conſtance ; qu'il ſe débitoit mille choſes très déſavantageuſes pour les François ; & qu'enfin l'on avoit auſſi avis qu'un gros Corps de Troupes Siamoiſes étoit deſcendu vers Bancok pour s'en rendre maîtres. Ordre à l'Auteur de ſe rendre à Louvo. Bruits fâcheux qu'il apprend en chemin.

A ces nouvelles, je ne crus pas qu'il fût de la prudence de continuer mon chemin. Je m'arrêtai donc aux environs de Siam, & j'écrivis en toute dili- Il retourne à Bancok.

DES FARGES. 1688.

gence à M. Conſtance, pour l'avertir de ces bruits fâcheux, & que je croyois beaucoup plus à propos, pour ſon bien & pour le nôtre, qu'il ſe rendît lui-même où je l'attendois, pour aller offrir nos ſervices aux Princes, vrais héritiers de la Couronne, qui étoient tous deux dans la Ville de Siam, & diſſiper par là les ſoupçons qu'on avoit conçus contre nous. Mais, ſoit que ce Miniſtre ne crût pas le mal ſi grand qu'il étoit, ſoit qu'il ne fût plus en état de ſe retirer de Louvo, ſoit enfin qu'il fût d'intelligence avec Prapié, comme on dit qu'il l'a avoué dans la ſuite, il ne voulut pas entendre à mes conſeils; & je me retirai incontinent après ſa réponſe à Bancok, pour tâcher d'y conſerver les Troupes que le Roi mon Maître m'avoit fait l'honneur de me confier.

Raiſons qui juſtifient ſa démarche.

La ſuite a bien fait voir que je ne pouvois agir autrement, ſans m'engager dans un parti auſſi injuſte que mauvais, & ſans la perte preſque aſſurée de tout ce qu'il y avoit de François dans le Royaume: car il s'eſt trouvé conſtant, par les interrogations que j'ai fait faire à deux Mandarins Siamois que nous avions entre les mains, que dans le tems que M. Conſtance vouloit nous faire monter, Pitrachas étoit déja maître du Palais, & avoit ſous ſes ordres plus de trente mille homme, tant à Louvo que ſur les chemins, ſans compter les forces des Princes, qui étoient pour lors jointes aux ſiennes contre le parti de Prapié, dans lequel M. Conſtance cherchoit apparemment à m'entraîner, quoiqu'il n'oſât pas me déclarer ſes intentions.

Les Princes Freres du Roi ſont appellés à la Cour.

Pitrachas, voyant que nous étions retournés à Bancok, & qu'il ne ſeroit pas ſi facile de nous avoir, tant que nous ne ſerions pas diviſés, eut recours à tous les artifices imaginables, pour obliger les deux Princes & la Princeſſe de monter à Louvo, parcequ'il lui étoit de la derniere importance de prévenir qu'ils ne s'uniſſent aux François, & qu'il ne pouvoit avancer ſes affaires, auſſi long-tems que les uns & les autres demeureroient maîtres de Siam & de Bancok, par les ſecours réciproques qu'ils ſeroient toujours en état de ſe donner, au moindre ſoupçon qu'on eut pris de ſes deſſeins. Il invita donc pluſieurs fois ces Princes de ſe rendre à Louvo, ſous prétexte que le Roi, qui étoit à l'agonie, vouloit les voir, & mettre l'un d'eux ſur le Trône; ajoutant qu'ils ne devoient pas différer un inſtant de venir recevoir le ſerment de fidélité de toute la Cour, pour ne point laiſſer l'occaſion à Prapié d'avancer ſes affaires à leur préjudice; & qu'en qualité de Sujet fidele & zelé pour leur ſervice, il avoit diſpoſé toutes choſes, de maniere qu'il n'y auroit rien à craindre pour eux.

Le plus jeune ſe rend aux inſtances de Pitrachas.

Les Princes héſiterent beaucoup à ſe rendre à ces preſſantes ſollicitations, quoiqu'ils n'euſſent pas alors la moindre défiance de Pitrachas; mais ils ſe voyoient maîtres de la Ville de Siam, & ils ne ſavoient pas ſi ſurement de quelle maniere ils ſeroient reçus à Louvo, où ſe trouvoient Prapié & Conſtance, dont ils craignoient quelque fâcheuſe avanture. Cependant ils ne purent réſiſter aux dernieres inſtances qui leur furent faites, de la part d'un Homme qu'ils eſtimoient le plus fidele, le plus équitable & le plus déſintéreſſé du Royaume. Le jeune Prince monta donc à Louvo avec la Princeſſe, qui étoit, ou qui devoit être, ſon Epouſe. Pitrachas leur avoit envoyé une eſcorte nombreuſe & magnifique. Il les reçut avec les plus grandes marques de ſoumiſſion, & leur fit rendre hommage par tous les Mandarins, à qui il

en donna le premier l'exemple. Prapié & Conſtance furent, dit-on, les ſeuls qui ſe firent attendre; & le dernier étant venu quelque-tems après, le Prince ne voulut pas le recevoir. DES FARGES. 1688.

Il eſt aſſez probable que Pitrachas, ſe voyant maître de ceux qui pouvoient aſpirer à la Couronne, vouloit, avant que d'en venir aux hoſtilités, attendre la mort du Roi, qui ne devoit plus être éloignée. Mais ayant eu avis, que Prapié faiſoit approcher quelques Troupes de gens armés, pour hazarder ſa fortune, qui ne pouvoit être que funeſte, ſous la domination des Princes ſes ennemis; cet habile Politique fit agréer à ceux-ci, & aux grands Mandarins, de s'aſſurer de ſa perſonne. Il voulut même ſe charger de l'exécution de ſon projet; & quoique Prapié fût alors dans l'appartement du Roi, d'où il ne ſortoit gueres pendant la maladie de ce Prince, il prit ſi bien ſes meſures, que l'ayant attiré par ſurpriſe juſqu'à la porte, & de-là par violence, il le fit maſſacrer ſur-le-champ, ſans s'arrêter à la priere qu'on dit que le Roi lui fit faire d'épargner la vie de ce Favori, qu'il avoit adopté pour ſon Fils. Aſſaſſinat de Prapié, Fils adoptif du Roi, & Chef du Parti oppoſé.

Ce premier acte de la tragédie fini, Pitrachas crut qu'il étoit tems de ſe ſaiſir auſſi de M. Conſtance. Il lui envoya dire, de la part du Roi, qu'il eût à ſe rendre au Palais. Le Miniſtre, qui ignoroit la mort de Prapié, mais qui n'étoit pourtant pas ſans inquiétude, ſe fit accompagner par trois Officiers François, entre leſquels ſe trouvoit un de mes Fils. Dès qu'il fut entré dans le Palais, Pitrachas, à la tête d'une grande troupe de gens armés, le prit par le bras, &, d'un ton fier & dédaigneux, lui dit, qu'il l'arrêtoit priſonnier, pour avoir conſpiré avec Prapié contre le Royaume, & pour en avoir diſſipé les deniers. Les Officiers François voulurent offrir leur ſecours à M. Conſtance, qui les en remercia, & les pria même de rendre leurs épées ſans réſiſtance. Pitrachas, conſidérant qu'il lui importoit de ne pas faire connoître aux François, les mauvaiſes intentions où il étoit pour eux, ordonna qu'on les conduiſit à *Thlee Pouſſonne*, ſous prétexte de pourvoir à leur ſureté & de les ſouſtraire à l'animoſité des Peuples. Arrêt de M. Conſtance.

Conſtance fut promené, comme en triomphe, ſur les murailles du Palais, ſuivi de quantité de Bras-peints, qui ſont les Gardes & en même-tems les Bourreaux du Roi de Siam. On le ramena enſuite au Palais pour y être gardé étroitement, chargé de cinq groſſes chaînes de fer, & hors de tout accès. Il y a ſouffert pluſieurs fois la queſtion en différentes manieres, &, ſuivant le bruit commun, confirmé par les dépoſitions de nos deux Mandarins, il a avoué, dans les tourmens, ſon intelligence avec Prapié, & reconnu qu'il avoit diſſipé, ou fait ſortir de groſſes ſommes d'argent du Royaume. On tira de lui toutes les lumieres qu'on pût ſur les affaires des Etrangers; après quoi on le tailla en pieces. Sa Maiſon fut pillée; & ſa Femme miſe à la torture avec la plûpart de ſes Parens, pour avoir connoiſſance de tous ſes effets. Il reſtoit encore trois Mandarins de ce parti, qui furent mis aux fers la nuit ſuivante qu'on eut arrêté M. Conſtance, ſans que cela cauſât le moindre bruit. Fin tragique de ce Miniſtre.

Après avoir achevé de détruire ce parti, Pitrachas s'occupa tout entier à chercher les moyens de ruiner les François, qui lui paroiſſoient former le plus grand obſtacle à ſes deſſeins. Il n'avoit pu réuſſir à faire monter, à Louvo, Pitrachas cherche à détruire auſſi les François.

Des Farges. 1688.

l'aîné des Princes, qui ſembloit avoir conçu quelques ſoupçons des inſtances ſi ſouvent réitérées qui lui furent faites à cet égard, & dont le jeune Prince, de même que la Princeſſe, témoignerent auſſi leur ſurpriſe : ce qui avoit obligé Pitrachas, pour ôter toute défiance, de laiſſer le premier à Siam, & de faire, en préſence du ſecond & des Mandarins, un ſerment ſolemnel, par lequel il reconnoiſſoit les Princes comme ſes véritables Seigneurs, & promettoit de ne rien faire que pour leur ſervice. Cet engagement, revêtu de toutes les formalités qui pouvoient le conſacrer parmi les Siamois, diſſipa tout ſoupçon contre le Mandarin, & le mit encore plus en état d'agir que jamais. Cependant, quoique la vie du jeune Prince & de la Princeſſe fût entre ſes mains, l'aîné qui étoit à Siam, pouvoit, de concert avec les François, lui donner trop d'exercice, pour qu'il oſât hazarder le coup. C'eſt ce qui le détermina à ſe prévaloir de la haine qu'il avoit lui-même inſpirée contre nous, tant aux Princes qu'au reſte de la Nation, pour les porter tous à entreprendre notre perte, en leur faiſant entendre que le Royaume ne ſeroit jamais paiſible, que nous ne fuſſions détruits. On a voulu nous aſſurer que la Princeſſe avoit été la premiere à donner dans ce deſſein, & qu'elle s'en eſt bien repentie depuis.

Empriſonnement de tous les Chrétiens à Louvo.

Avant que d'en venir à la force ouverte, Pitrachas eut recours à toutes ſortes de ruſes, pour ſurprendre les François, & rendre par-là l'exécution de ſon projet d'autant plus facile. Diverſes Lettres, qu'il écrivit à l'Evêque de Metellopolis, à l'Abbé de Lionne, & au Chef de la Loge Françoiſe de Siam, tendoient à les aſſurer qu'on n'en vouloit, ni à nous, ni à la Religion Chrétienne. L'Abbé de Lionne, étant monté à Louvo, y apprit néanmoins, avec étonnement, que tous les François qui ſe trouvoient dans cette Ville avoient été arrêtés, & que tous les autres Chrétiens étoient fort maltraités dans les priſons. Mais le Mandarin Siamois, qui avoit été premier Ambaſſadeur en France, lui témoigna qu'on n'en avoit ainſi uſé, à l'égard des François, que par conſidération pour leurs perſonnes, qui auroient pû être expoſées à quelques inſultes ; & que quant aux autres Chrétiens, il alloit les faire mettre tous en liberté ; ce qu'il fit auſſi peu de tems après.

Des Farges y eſt mandé une ſeconde fois.

Pitrachas, qui attendoit l'Abbé de Lionne au Palais, le reçut fort bien, au milieu d'une Cour magnifique : mais après beaucoup de complimens, il lui déclara que l'intention du Roi étoit que je montaſſe à Louvo ; qu'à la vérité Sa Majeſté ne me blâmoit pas d'être retourné à Bancok, ſur les bruits fâcheux qui couroient pour lors ; & qu'elle ſavoit auſſi que je n'avois pû monter depuis, à cauſe d'une indiſpoſition qui m'étoit ſurvenue, ce qui l'avoit portée à m'envoyer ſes Médecins, pour me marquer ſon eſtime ; mais qu'étant informée de mon parfait rétabliſſement, il étoit néceſſaire que je ne differaſſe pas davantage d'obéir aux ordres de ce Monarque ; qu'il m'envoyoit, pour cet effet, les deux Mandarins qui avoient été Ambaſſadeurs en France, dans la vue de me faire plus d'honneur, & de me donner une nouvelle preuve éclatante de l'amitié qu'il me portoit ; ajoutant, que ſi je ne montois pas, ce refus pourroit recevoir une ſiniſtre interprétation, & occaſionner des ſuites fâcheuſes ; qu'il eſpéroit que je ne ferois plus de difficulté, & qu'en attendant il retenoit mon fils, le Chevalier, en ſa compagnie.

DES FARGES. 1688.

Les Ambaſſadeurs étoient chargés de me déclarer encore, que le Roi ayant fait arrêter M. Conſtance, comme Criminel d'Etat, Sa Majeſté avoit deſſein de donner ſa place à mon Fils; qu'ainſi il étoit néceſſaire que je demeuraſſe quelque-tems avec lui à Louvo, pour le mettre au fait des affaires, & que c'étoit une des principales raiſons pourquoi on me faiſoit venir. Mais de quelques artifices dont ils ſe ſerviſſent, il n'étoit pas difficile d'entrevoir le mauvais état des choſes; & j'avoue que je me trouvai fort embarraſſé ſur le parti que j'avois à prendre. J'aurois bien ſouhaité que ces Mandarins ſe fuſſent contentés du refus que je faiſois d'accepter, pour mon Fils, les Charges qu'on lui préſentoit; mais ils vouloient abſolument que je montaſſe, & l'Abbé de Lionne, qu'ils avoient obligé de deſcendre avec eux, m'en ſollicitoit auſſi, eu égard à l'état où étoient les affaires. D'un côté je voyois bien le péril où je m'expoſois, en me mettant entre leurs mains; mais de l'autre auſſi je ne pouvois me diſpenſer de monter ſans tout rompre, & nous n'étions nullement en état de ſoutenir un Siége, n'ayant ni vivres, ni affuts dans la Place, qui étoit d'ailleurs ouverte de tous côtés.

Embarras où cet ordre le jette.

Enfin, après bien des réflexions, je crus qu'il étoit de mon honneur & de mon devoir, de m'expoſer, avec mes deux Enfans, à toutes ſortes de périls, pour tenter ſi, par cette marque de confiance, je ne pourrois pas lever les ſoupçons des Siamois, & conſerver mes Troupes; ce qui me paroiſſoit impoſſible d'effectuer par toute autre voie. Je trouvois qu'en m'expoſant ainſi, j'avois au moins le double avantage de faire connoître à toute la Terre, la bonne foi des François, que mon obſtination à ne point monter auroit pu rendre ſuſpecte; & de gagner toujours du tems, pour l'employer à nous mettre dans un meilleur état de défenſe. Je fis donc venir M. *de Verdeſale*, qui commandoit ſous moi, & je lui donnai les ordres que je crus néceſſaires pour le bien public: ajoutant, en préſence des Officiers, que je ſavois ce que je riſquois en montant; mais qu'auſſi le danger qui naîtroit de mon refus ſeroit, & plus général & plus certain; que je lui recommandois de bien faire ſon devoir en mon abſence, & de me laiſſer plutôt pendre, moi & mes Enfans, à ſa vue, ſi les choſes en venoient à cette extrémité, que de rendre la Place, dont je lui confiois la garde.

Les circonſtances le forcent à obéir.

Pitrachas, informé de ma réſolution, m'envoya un beau palanquin, avec d'autres voitures convenables pour ceux qui m'accompagnoient. A mon arrivée aux portes de Louvo, je fus complimenté par un Mandarin, qui m'invita, de la part du Roi, d'aller deſcendre droit au Palais. Ce meſſage me parut d'un mauvais augure, & me fit croire qu'on vouloit m'arrêter. Je traverſai pluſieurs Cours remplies de gens armés, & je fus d'abord fort bien reçu de Pitrachas, qui avoit pris le titre de Grand Mandarin. Après beaucoup de complimens ſur mon mérite & ſur l'affection des Siamois pour ma perſonne, il me demanda, par maniere de converſation, » ſi j'étois bien » le maître des Officiers & des Soldats que j'avois laiſſés à Bancok; & ſi » aucun d'eux n'oſoit déſobéir à mes ordres «? Je lui répondis, ſans penſer où il en vouloit venir, que la diſcipline étoit exactement obſervée dans les Armées du Roi mon Maître, & qu'il falloit que tous obéiſſent à la premiere parole d'un Commandant: » Ah! je ſuis bien aiſe de le ſavoir, me repli- » qua-t'il; le Roi vous avoit envoyé ordre de monter avec vos Troupes;

On lui propoſe de faire monter toute ſa Garniſon.

DES FARGES. 1688.

» pourquoi donc êtes vous venu ſeul avec votre Fils « ? Cette demande, à laquelle je ne me ſerois jamais attendu, me ſurprit moins que l'effronterie avec laquelle le premier Ambaſſadeur me ſoutint en face, qu'il m'avoit ſollicité de monter avec toute ma Garniſon. Je vis bien que c'étoit un jeu joué, & je n'avois preſque plus d'eſpérance de me tirer d'un ſi mauvais pas. » Eh bien ! reprit le Mandarin, c'eſt un mal-entendu ; il » faut ſeulement que vous écriviez ſur-le-champ, à tous vos Officiers & » Soldats, de ſe rendre auprès de vous, puiſque vous m'aſſurez qu'aucun » d'eux n'auroit garde de déſobéir «. Je lui répondis, ſans m'émouvoir par l'idée du danger où je me trouvois, que ſi j'étois dans la Place, cela ſeroit vrai comme je l'avois dit ; mais qu'un Gouverneur hors de ſa Garniſon, n'avoit plus droit d'y commander, ſuivant nos Coutumes ; & qu'avant que de ſortir de la mienne, j'avois averti le premier Ambaſſadeur de me déclarer ſi le Roi avoit encore quelque ordre à m'y donner, afin de le faire exécuter d'abord, parcequ'aſſurément M. de Verdeſale ne m'obéiroit pas dans mon abſence.

Il eſt renvoyé à cette condition.

L'Abbé de Lionne, qui m'avoit accompagné, voyant le péril où nous étions, repréſenta au premier Ambaſſadeur, que tout étoit perdu ſi l'on me retenoit ; que M. de Verdeſale étoit homme à ne rien entendre, & à pouſſer les choſes aux dernieres extrêmités. Ce diſcours me parut faire impreſſion ſur les Siamois. Ils crurent qu'il étoit plus à propos de me renvoyer, en retenant mes deux Enfans, pour gages de la parole, qu'ils exigeoient de moi, que je ramenerois toutes les Troupes.

Autres propoſitions qui lui ſont faites.

On me propoſa enſuite une expédition contre des ennemis imaginaires, dans laquelle j'aurois le commandement de toute l'Armée ; mais pour s'aſſurer d'autant mieux de la victoire, il étoit néceſſaire que j'écriviſſe à M. de Bruan de me venir joindre avec ſes Troupes. S'il étoit aiſé de voir à quoi tout cela aboutiſſoit, il ne l'étoit pas de même d'y trouver du remede : j'eus beau demander qu'on nous laiſſât partir du Royaume, ſi l'on ſe défioit de nous : il falloit abſolument commencer par nous conformer aux intentions du Prince. On m'envoya donc la copie de la Lettre que je devois écrire au Commandant de Mergui, ſuivant le projet que Pitra[illegible]s lui-même en avoit dreſſé en Siamois, & qui, traduit littéralement en François, formoit un galimathias propre à faire comprendre à M. de Bruan que j'étois arrêté, & que nos affaires ſe trouvoient en mauvais état. C'eſt ce qui me fit accepter de l'écrire dans ce même ſtyle, dont le grand Mandarin fut fort ſatisfait, parcequ'ignorant nos Coutumes, il s'imaginoit que ce qui étoit en bonne forme en Siamois, devoit auſſi être bien en François.

Mauvais traitement que reçoivent quelques Priſonniers François.

Pour ſurcroît d'affliction, j'appris encore à Louvo une méchante affaire arrivée à nos François, qui avoient été retenus, & qui après le départ de l'Abbé de Lionne, avec les Mandarins Siamois, craignant que je ne vouluſſe pas monter, s'étoient déterminés à tout tenter pour ſe rendre à Bancok. Ils avoient pris, pour cet effet, des Chevaux à Louvo, & s'étoient rendus en toute diligence juſqu'aux environs de Siam, où ils trouverent plus de quatre cens Hommes aſſemblés pour les arrêter. Auſſi-tôt quelques Mandarins, s'approchant d'eux, leur donnerent parole qu'il ne leur arriveroit rien, s'ils vouloient ſe rendre de bonne grace. Cette promeſſe les empêcha de ſe défendre,

voyant bien d'ailleurs que tous leurs efforts ſeroient vains. Cependant les Siamois les traiterent de la maniere du monde la plus indigne & la plus cruelle. Ils les dépouillerent preſque nus, & les reconduiſirent à Louvo, la corde au col, attachés à la queue de leurs Chevaux, qu'ils faiſoient ſouvent trotter, ſans aucun égard pour mon propre Fils, le Chevalier, qui étoit du nombre, n'épargnant pas les coups de bâton & de pertuiſanne, pour faire relever ceux qui tomboient accablés d'un pareil traitement; ſi bien que l'un d'eux mourut en chemin. Ils avoient enſuite été expoſés à Louvo, pendant trois heures à la merci de la populace, qui leur avoit craché au viſage, & fait tous les outrages imaginables. DES FARGES. 1688.

Cette hiſtoire me confirmant de plus en plus la haine extrême dont le Peuple étoit animé contre nous, je me hâtai de retourner à Bancok, contraint de ſacrifier mes deux Enfans qu'on me demandoit pour ôtages, afin de me rendre inceſſamment où je croyois ma préſence plus néceſſaire. Je rencontrai en chemin l'Evêque de Metellopolis, que le Grand Mandarin avoit obligé de ſe rendre à Louvo, ſous prétexte que le Roi vouloit conférer avec lui ſur des affaires de conſéquence; mais en effet pour s'aſſurer de ſa perſonne, & pour l'envoyer à Bancok quelque tems après moi, afin que ſi je ne venois pas, il pût m'intimider par les ſuites fâcheuſes qui réſulteroient de mon refus: car il lui déclara tout net, dès la premiere audience, » qu'il » croyoit, à la vérité, que je monterois avec les Troupes; mais qu'il vou- » loit encore le renvoyer après moi, pour m'annoncer, que ſi je ne venois » pas, il feroit mettre, lui, ſes Miſſionnaires, les Jéſuites & tous les Chré- » tiens à la bouche du canon «. Des Farges eſt contraint de laiſſer ſes deux Fils en ôtage. Menaces de Phetracha.

Les dures extrêmités que j'avois à craindre de mon refus, n'empêcherent pas qu'à mon arrivée à Bancok, nous ne priſſions tous unanimement la réſolution de périr, plutôt que de nous remettre à la diſcrétion des Siamois, qui venoient de nous donner tant de preuves de leurs mauvaiſes intentions. On ſe hâta de pourvoir, du mieux qu'il fut poſſible, à la ſureté de la Place. En même-tems les hoſtilités commencerent par l'attaque d'un Bâtiment appartenant au Roi de Siam, dont l'Equipage avoit refuſé de nous vendre des vivres, en nous outrageant de paroles. Les François commencent les hoſtilités.

Ce ſignal donné pour la guerre, je retirai les Troupes que nous avions dans le vieux Fort, ſitué à l'Oueſt de la Riviere, parcequ'il ne nous étoit pas poſſible de le conſerver. En même-tems j'ordonnai de démolir les parapets, & d'enclouer toutes les pieces de canon qui ne creveroient pas. Tout cela ne put ſi bien s'exécuter, que les Siamois n'en tiraſſent encore beaucoup d'avantage. On ne tarda pas de s'appercevoir qu'ils travailloient à réparer le Fort, & à deſenclouer le canon: ainſi l'on fut obligé de les aller attaquer avant qu'ils s'y fuſſent logés. Trois Officiers, à la tête de trente hommes, furent commandés, dans deux Chaloupes, pour cette expédition. Ces braves gens firent tout ce qu'on pouvoit attendre de leur courage & de leur vigueur; mais accablés par la multitude des Ennemis, qu'on croyoit en petit nombre, ils ſe virent contraints de ſe retirer avec perte de trois ou quatre hommes. Nous fimes enſuite un grand feu contre ce Fort, pour empêcher les Siamois d'avancer un Cavalier qu'ils élevoient, & qui auroit découvert notre Forteresſe. Leurs travaux furent détruits pluſieurs fois. Cependant ils s'opiniâtroient Ils abandonnent un de leurs Forts. Les Siamois s'y logent. Grand feu de part & d'autre.

DES FARGES. 1688.

toujours à les réparer, quoiqu'il leur en coûtât beaucoup de monde. De leur côté, ils ne ceſſerent pas de nous canoner pendant trois ou quatre jours; & peu de nuits ſe paſſoient ſans qu'ils nous donnaſſent quelques fauſſes attaques; ce qui, joint aux inconvéniens du dedans, nous occaſionnoit des fatigues inexprimables.

Act'on généreuſe d un Officier François.

Dans l'impoſſibilité où nous étions de recevoir du ſecours du dehors, & ſans eſpérance d'obtenir de compoſition de nos Ennemis, nous prîmes la réſolution de faire ſortir de la Riviere une petite Barque de la Compagnie, pour tâcher de trouver les deux Vaiſſeaux Siamois, montés par des François, qu'on avoit envoyés en courſe depuis deux mois. On ſentoit tout le danger d'une pareille entrepriſe, mais notre ſituation la rendoit néceſſaire. Un Lieutenant nommé *St. Crik*, s'étant mis dans cette Barque, avec neuf Soldats de la Garniſon, deſcendit courageuſement la Riviere, après avoir eſſuyé quelques coups de canon en paſſant ſous le Fort des Ennemis; mais à peine la Barque étoit-elle hors de notre vue, qu'elle fut attaquée avec tant de furie, que nos gens ne purent empêcher l'abordage. St. Crick, qui s'étoit défendu juſques-là, avec beaucoup de bravoure, mit le feu à une partie de ſes poudres & à toutes ſes grenades, qu'il avoit diſpoſées ſur ſon pont pour écarter la multitude dont il étoit accablé. La Barque ayant enſuite échoué, les Siamois, qui croyoient toutes les poudres uſées, revinrent ſans crainte, & monterent en plus grande foule que la premiere fois. Alors St. Crik, mettant le feu à des barrils qu'il avoit réſervés, fit ſauter & la Barque & tous les Siamois qui étoient deſſus. La plûpart périrent avec lui. Une action ſi généreuſe étonna cette Nation, & acquit une gloire infinie à nos François.

Vaines perſuaſions du Grand Mandarin.

De ſon côté, Pitrachas, ſur la premiere nouvelle que je faiſois difficulté de monter à Louvo avec mes Troupes, n'avoit pas manqué de m'envoyer M. de Metellopolis, comme il ſe l'étoit propoſé; mais ce Prélat, étant arrivé dans le tems que nous battions le Fort des Ennemis avec le plus de violence, ne ſervit que de victime à la fureur des Siamois, qui le dépouillerent, prirent tous ſes gens priſonniers, & lui mirent enfin la corde au col, le menaçant de l'expoſer à notre canon. Le Grand Mandarin voulut tenter encore un dernier moyen, qui fut de me faire écrire par mes Enfans; » qu'il n'y avoit » plus de vie pour eux ſi je ne montois; & que c'étoit encore une grace » qu'on leur faiſoit, de leur avoir permis de m'informer de l'état & du pé» ril où ils ſe trouvoient «. Je leur écrivis en réponſe, que je donnerois volontiers ma vie pour conſerver la leur; mais que quand il s'agiſſoit de l'honneur du Roi & de la conſervation de ſes Troupes, il n'y avoit nul intérêt qu'il ne fallût ſacrifier; qu'il devoit leur ſuffire, pour leur conſolation, de n'avoir point de crimes à ſe reprocher, & que le Roi ſauroit vanger en ſon tems, les outrages qu'on pourroit leur faire.

Il prend le parti de ſe défaire des Princes.

Pitrachas n'attendit pas cette réponſe pour changer d'idée. Les avis qu'il recevoit de la façon dont nous nous y prenions, & le peu d'apparence qu'il voyoit de ſubſtituer la force à la ruſe, pour nous obliger de nous conformer à ſes intentions, lui firent juger qu'il y auroit moins de riſque pour lui, & qu'il lui ſeroit plus facile de travailler à ſe défaire des Princes. L'un étoit déja entre ſes mains, & il avoit pris ſes meſures pour s'aſſurer auſſi de l'autre.

l'autre. Il fit donc aſſembler les principaux Mandarins au Palais, ſe plaignit fortement à eux des Princes, qui, diſoit-il, avoient juré ſa perte; & leur demanda enfin ce qu'ils trouvoient à propos de faire à leur égard. Sa puiſſance étoit trop grande, pour que perſonne oſât lui réſiſter. D'ailleurs il avoit eu ſoin de gagner la plûpart de ces Mandarins par de belles promeſſes. Tous conclurent que les Princes étoient des ingrats qu'il falloit punir. Auſſi tôt les ordres furent envoyés pour ſe ſaiſir de celui qui étoit à Siam, & l'amener à Louvo. Enſuite on les tranſporta l'un & l'autre dans une Pagode près de Thlée-Pouſſonne, pour les faire mourir à coups de bois de ſandal, enveloppés dans des ſacs d'écarlate. C'eſt ainſi que cet adroit & fourbe Politique parvint à s'ouvrir le chemin au Trône. Il avoit joué au plus ſûr; & de la façon qu'il s'y étoit pris, s'il n'avoit pu s'emparer de la Couronne ſans trop haſarder, il ſe ſeroit contenté de la ſeconde place du Royaume, qui ne pouvoit lui manquer ſous le regne des Princes. DES FARGES. 1688.

Quand il ſe défit d'eux, le vieux Roi étoit encore en vie; mais il mourut le jour ſuivant. Pitrachas, maître du Royaume, diſpoſa auſſi-tôt des grandes Charges en faveur de ceux qui l'avoient ſervi; éleva tous les Mandarins qu'il pouvoit encore craindre, & délivra même ceux qu'il avoit fait arrêter, pour ſe gagner le cœur des uns & des autres. Il ſoulagea le Peuple de ſes ſervitudes, & fit diſtribuer des aumônes publiques, qui acheverent de lui captiver l'affection de toute la Nation; de ſorte qu'il n'eſt pas arrivé dans le Royaume la moindre ſédition ni la moindre révolte à ſon occaſion. Mort du Roi. Pitrachas s'affermit ſur le Trône.

A l'égard de la Princeſſe, Fille unique du Roi, il voulut la conſerver pour en faire ſon Epouſe. On dit qu'elle reſſentit une douleur extrême de la mort du Prince qui étoit, ou qui devoit être, ſon Epoux; & que dans l'excès de ſon emportement, elle accabloit d'injures l'auteur de ſa diſgrace; mais après tout, elle a mieux aimé vivre Reine, que de mourir malheureuſe. Il épouſe la Princeſſe.

Pitrachas n'eut pas plutôt pris le parti de ſe défaire des Princes, qu'il ſongea aux moyens de s'accommoder avec nous, & de nous faire ſortir du Royaume en paix. Pour cet effet, il réſolut de me renvoyer mes Enfans. Les ayant fait venir auprès de lui, il leur dit: » qu'il ſe ſentoit ému de » compaſſion pour eux; qu'il connoiſſoit d'ailleurs la droiture de mon cœur, » & qu'il ſavoit bien que je n'étois pas capable de manquer à ma parole, » mais que c'étoient les Troupes, qui ſur des terreurs paniques, n'avoient » pas voulu obéir; qu'il leur accordoit la vie, & vouloit bien même, en » ma conſidération, & par amitié pour eux, me les renvoyer «. Ces chers Enfans, que j'avois crus morts, parurent à Bancok le jour de S. Jean-Baptiſte. Leur retour cauſa une joie inexprimable à toute la Garniſon. J'eus de la peine à concevoir par quel heureux motif Pitrachas s'étoit déterminé à une pareille démarche; mais dans la ſuite ayant appris la mort des Princes, je jugeai que le Grand Mandarin avoit voulu, par cette action de généroſité, s'ouvrir un chemin à la paix avec nous; & les deux Mandarins, que nous avons interrogés ſur ce point, m'ont confirmé dans cette idée. Renvoi de Otages à Bancok.

Depuis ce tems, le feu diminua de part & d'autre. Il y eut diverſes propoſitions d'accommodement; mais la défiance étoit ſi grande, que nous ne pouvions nous aſſurer de rien. Sur la fin de ces longues & ennuyeuſes né- Négociations pour la Paix.

DES FARGES. 1688.

gociations, pendant leſquelles je trouvai le ſecret de me procurer des vivres, on vit arriver les deux Vaiſſeaux Siamois montés par les François, qui entrerent auſſi-tôt dans la Place. On nous rendit de même les Officiers qui étoient détenus à Louvo ; & quelques autres François, tant de cette Ville que de Siam, ayant trouvé le moyen de nous rejoindre, nous apprîmes alors tous les mauvais traitemens des Siamois à leur égard, la perſécution que les Chrétiens Siamois, Peguans & Portugais, ſouffroient encore dans un cruel eſclavage; que le Séminaire de M. l'Evêque de Metellopolis avoit été pillé, & que les Siamois avoient enlevé pluſieurs jeunes Filles Chretiennes pour en faire des Concubines. On ſut auſſi, par un Miſſionnaire qui avoit été mis à la *Cangue*, avec tous les Chrétiens d'une Provin ce nommée *Porſelou*, qui eſt à l'extrêmité du Royaume, que dès le mois de Janvier on n'avoit pas ceſſé de les menacer de ce qui leur étoit arrivé dans la ſuite ; ce qui marque qu'il y avoit longtems que Pitrarchas avoit pris ſes meſures pour faire ce qu'il a exécuté depuis.

Perſécution contre les Chrétiens de Siam.

Nous fûmes auſſi informés par un François, qui avoit été priſonnier à Mergui, que M. de Bruan & les François de ſa Garniſon avoient eſſuyé un aſſaut & que manquant d'eau dans la Place, qui étoit d'ailleurs commandée par une batterie des Siamois, ils avoient pris la réſolution de ſe faire jour à travers les Ennemis, pour s'emparer d'un Vaiſſeau du Roi de Siam, à la faveur duquel ils s'étoient éloignés des Côtes de ce Royaume.

Mergui eſt abandonné par les François.

Peu de tems après nous apprîmes l'arrivée d'un Vaiſſeau du Roi, nommé l'*Oriſlame*, commandé par M. de l'*Eſtrille*, qui demeura aſſez de tems à la Rade, fort en peine de ne recevoir aucune nouvelle de notre part, ni de celle des Officiers de ſon Vaiſſeau, qui étoient deſcendus les premiers, & que les Siamois avoient fait conduire adroitement à Siam, ſans paſſer devant notre Forteresſe, ni leur rien dire de ce qui étoit arrivé ; de ſorte que ſi nos affaires n'euſſent été déja en termes d'accommodement, ces Officiers auroient couru grand riſque, & le Vaiſſeau n'eût pu nous donner aucun ſecours, ni même avoir la moindre communication avec nous ; ce qui prouve combien le poſte de Bancok étoit mal ſitué & peu avantageux. Auſſi, tôt ou tard nous auroit-il fallu l'abandonner.

Arrivée du Vaiſſeau l'Oriflame, à la Barre de Siam.

Sur ces entrefaites, un nouvel incident qui nous arriva, manqua de rompre encore toutes nos négociations. La Femme du Sieur Conſtance, après avoir été cruellement tourmentée pour lui faire déclarer tous les effets de ſon Mari, après avoir ſouffert divers autres outrages, tant de la part de ces miſérables Bras-peints qui la gardoient, que de celle du Fils de Pitrachas, qui en étoit paſſionnément amoureux, avoit trouvé le moyen de s'évader & de ſe réfugier à Bancok Le nouveau Roi de Siam, qui craignoit qu'étant hors du Royaume elle ne s'emparât des deniers que ſon Mari avoit fait ſortir, nous fit déclarer que ſi nous ne la lui rendions, il n'y auroit nul accommodement pour nous. Le contre-tems étoit des plus fâcheux. Les Siamois nous retenoient, en attendant, les Matelots, Cables, Ancres & autres choſes qui nous étoient abſolument néceſſaires pour notre départ, & que j'avois eu toutes les peines du monde à ménager. Quoique je fuſſe extrêmement inquiet au ſujet de cette nouvelle affaire, qui s'étoit faite ſans ma participation, je crus pourtant que je ne pouvois extrader la Dame Conſ-

La Dame Conſtance ſe refugie à Bancok.

Le nouveau Roi de Siam la reclame.

tance, ſans pourvoir au moins à ſa ſûreté. Je tâchai même d'obtenir ſa ſortie; mais le Roi ne voulut point y entendre, & la guerre alloit ſe rallumer avec plus de fureur que jamais. On avoit déja fait arrêter à Siam le Sieur Veret, Chef de notre Loge, que j'y avois envoyé pour achever nos affaires, [illegible]us les Miſſionnaires, & un Jéſuite qui s'y trouvoit encore. Enfin on menaçoit des plus cruels tourmens tous les Parens de cette Veuve; de ſorte que ſa Mere m'écrivit, pour me prier inſtamment d'accommoder l'affaire; ce que je fis par un Traité, dans lequel le Roi de Siam même engagea ſa parole, qu'il laiſſeroit la Dame Conſtance en liberté de conſcience, avec la faculté ſe marier à qui elle voudroit; & qu'il ne permettroit pas qu'il lui fût fait aucune violence, ni à toute ſa Famille, moyenant quoi je la renvoyai.

DES FARGES. 1688.

Elle lui eſt rendue.

Enfin nos négociations, qui avoient été ſi ſouvent interrompues & repriſes, ſe terminerent par une Capitulation, en vertu de laquelle les Siamois s'engagerent de nous donner trois Vaiſſeaux, des vivres & tout ce qui nous étoit néceſſaire, avec deux grands Mandarins en otâge, pour nous conduire hors du Royaume. Il fut de plus ſtipulé que nous laiſſerions en leur entier les Ouvrages de la Place, & que nous en ſortirions avec armes & bagages; ce que nous fîmes le jour des Morts. On craignoit toujours quelque perfidie de la part des Siamois; ce qui nous obligea d'être ſur nos gardes. Cependant ils ne firent pas mine de rien vouloir entreprendre; mais à notre arrivée à la Rade, ils nous retinrent quelques Mirous, où il y avoit même de notre canon, qui avoient échoué ſur des bas-fonds près de leurs Forts. Nous prîmes droit de cette infraction, pour retenir auſſi leurs Mandarins qui nous reconduiſoient, & qui devoient nous répondre de tout notre bagage.

Capitulation de la Place.

Départ des François.

Nouvelle chicane des Siamois.

On retient leurs Otages.

Il eſt preſqu'incroyable combien de travaux les Siamois ont été obligés de faire durant le Siége. Outre ce cavalier que, malgré le feu de notre artillerie, ils avoient élevé contre nous, dans le Fort de l'Oueſt dont ils étoient les maîtres, ils nous avoient environnés de palliſſades à une petite portée de canon, & enſuite inveſtis de neuf Forts, d'où ils nous battoient de revers dans toute la Place. Depuis Bancok juſqu'à l'embouchure du Ménam, le Rivage étoit défendu par pluſieurs autres petits Forts, qu'ils avoient conſtruits à deſſein de nous couper les ſecours du dehors. Il ſe trouvoit dans ces Forts plus de cent quarante pieces de canon en batterie, qu'ils avoient fait deſcendre de Siam, en ouvrant à cet effet un bras de la Riviere, pour éviter de paſſer à notre vûe. Ils avoient de plus, par un travail immenſe, garni l'entrée de la Barre de cinq ou ſix rangées de gros arbres, plantés en baſſe marée, & qui étoient extrêmement fermes. On n'y avoit laiſſé qu'un paſſage fort étroit, qu'on pouvoit aiſément fermer avec une chaîne de fer, & qui étoit gardé par quantité de Galeres armées. On n'auroit aſſurément pas cru les Siamois capables de toutes ces choſes; mais leur fureur, dans les commencemens, étoit ſi grande & ſi générale, que juſqu'aux Femmes même, elles venoient en foule, comme par dévotion, apporter à manger aux Soldats qui travailloient à leurs Forts. Ils étoient, de plus, aidés de preſque tous les Etrangers qui ſe trouvoient dans le Royaume. Ils avoient des Anglois & des Portuguais pour commander leurs Bâti-

Travaux immenſes des Ennemis, durant le Siege.

Digitized by Google

DES FARGES. 1688.

mens à l'entrée de la Riviere ; des Hollandois, pour tirer leurs bombes ; & nous étions bloqués, outre l'Armée des Siamois, par les Pequans, les Malais, les Chinois, les Maures, & autres, qui avoient chacun leurs Forts où ils étoient retranchés.

Raiſons que l'Auteur apporte pour juſtifier ſa conduite.

A la vérité, il eût été facile d'empêcher la conſtruction de ces Forts, ſi nous euſſions eu ſuffiſamment de poudre ; mais j'aimai mieux la ménager & gagner du tems, que de me mettre, au bout de ſept à huit jours, hors d'état de repouſſer les Ennemis, s'ils en fuſſent venus à un aſſaut ; & la ſuite a bien fait voir qu'on ne pouvoit pas prendre un autre parti, dans les malheureuſes circonſtances où nous nous trouvions : d'un autre côté, il paroiſſoit fort incertain, ſi leurs propoſitions étoient ſinceres ; mais de l'autre, il étoit très certain que c'eût été tout perdre que de ne pas les écouter. C'eſt ce qui me faiſoit ſouvent dire à la plûpart des Officiers, qui ne reſpiroient que feu & flamme, que nous ſerions toujours à tems de faire le coup de déſeſpoir ; mais que le tems pourroit produire ce que nous n'oſerions eſpérer de tous nos efforts trop précipités. Je faiſois aſſez ſavoir à nos Ennemis, par les Lettres que je leur écrivois, que s'ils n'agiſſoient de bonne foi, & ne m'accordoient mes demandes, je commencerois par faire ſauter leur Fort, crever tous leurs canons de fonte que j'avois à ma diſpoſition ; & qu'enſuite j'irois avec toute ma Garniſon fondre ſur eux ; leur demandant en ce cas l'unique grace de ne faire quartier à aucun François, comme je leur promettois de n'en point faire à aucun Siamois qui tomberoit entre mes mains. Mais je ne croyois pas qu'il en fallût venir-là qu'à la derniere extrêmité, & quand il n'y auroit plus d'eſpoir d'obtenir de meilleures conditions. L'évenement m'a bien confirmé qu'on ne doit jamais déſeſperer de ſortir d'une mauvaiſe affaire, avec le tems, qui peut y apporter des changemens. Celui qui arriva à la mort des Princes, commença à mettre nos affaires en meilleur état ; la réſolution où nous faiſions ſavoir aux Siamois que nous étions tous, & dont le Lieutenant St. Crik leur avoit donné des preuves, ne ſervit pas peu encore à les intimider ; mais je dois avouer, en finiſſant cette Relation, que la crainte de la vengeance de notre auguſte Monarque, dont les Ambaſſadeurs Siamois avoient vu la puiſſance, a contribué plus que toute autre choſe aux conditions avantageuſes qu'ils ont été contraints de nous accorder, après avoir été expoſés, pendant cinq mois, à tout ce qu'on peut ſe repréſenter de plus rigoureux.

Supplement a la Relation precedente.

D'Orleans. 1688.

Introduction.

Si l'on fait attention à la diverſité d'intérêts qui partageoit les Hollandois & les François de Siam, on ne ſera pas ſurpris de celle qui ſe trouve entre leurs Relations, ſur les véritables cauſes des Révolutions arrivées dans ce Royaume. On doit encore moins ſe flatter de pouvoir mettre les derniers d'accord avec eux-mêmes. Des Farges, réduit à faire ſeul ſa propre apologie, peut paroître auſſi ſuſpect que les Jéſuites, dont M. Conſtance étoit l'idole. Cependant ſon récit a quelque choſe de prévenant, que celui du Pere d'Orleans n'a pas (1). L'un eſt ſimple & naturel ; l'autre étudié & romaneſque. Mais en ne s'attachant qu'aux faits, les premieres différences ſont remplacées par une conformité de rapport, qui donne lieu de juger favorablement des circonſtances que cette derniere Relation ajoute à la premiere.

Diverſité de rapport, entre cette Relation & la précédente, ſur les cauſes de la Révolution de Siam.

Suivant le Pere d'Orleans, Pitrachas, qui vouloit uſurper la Couronne ſur les deux Freres du Roi de Siam, ne trouvant pas de plus grand obſtacle à ſes deſſeins, que M. Conſtance, ce fut la premiere victime qu'il réſolut d'immoler à ſon ambition, de concert avec les Ennemis de ce Miniſtre. Monpi, Favori & Fils adoptif du Roi, fut attiré dans la conſpiration, par l'eſpérance qu'on lui donna de lui faire épouſer la Princeſſe, & de le mettre ſur le Trône. Conſtance n'ignoroit pas leurs menées ; mais comptant ſur l'appui des François, maîtres de Bancok & de Mergui, il ſe bornoit à prendre ſecrettement les meſures néceſſaires pour aſſurer le ſuccès de ſes entrepriſes. La maladie du Roi, qui rendit les factieux plus actifs, augmentant ſes allarmes, il jugea que pour détruire le mal dans ſon principe, il falloit arrêter Pitrachas, & lui faire ſon procès. Le Miniſtre communiqua ce deſſein à M. des Farges, qui s'engagea de venir à Louvo, avec une partie de ſa Garniſon, pour le ſeconder de toutes ſes forces. Il ſe mit effectivement en chemin, de Bancok, à la tête de quatre-vingts Soldats & de quelques Officiers ; mais malheureuſement pour M. Conſtance, le Général, ſur de fauſſes relations qu'on lui fit des troubles de la Cour, prit le parti de retourner à ſon poſte, d'où il ne fut plus poſſible de le tirer depuis, malgré toutes les inſtances qui lui en furent faites.

Conſtance, abandonné à ſoi-même, crut ne pouvoir conjurer l'orage, qu'en portant le Roi à nommer pour ſon Succeſſeur un de ſes Freres, qu'il haïſſoit également tous deux. Cette averſion s'étoit encore augmentée, depuis ſa maladie, par les défiances que Pitrachas avoit ſu lui inſpirer contre ces Princes, pour avoir occaſion d'aſſembler des Troupes, ſous prétexte de pourvoir à la ſûreté du Monarque. La propoſition étoit délicate ; auſſi quelqu'adreſſe que M. Conſtance employât pour la faire gouter au Roi, tout ce que ce Prince put gagner ſur ſoi, fut de déclarer ſa Fille Reine, en lui laiſſant la liberté de choiſir pour Epoux celui de ſes Oncles qu'elle jugeroit le plus digne d'elle. Une pareille diſpoſition, loin de réunir les Grands à la ſuite d'un ſeul Prince, les éloignoit de tous les deux, dans la crainte de

(1) Ce petit Ouvrage fut imprimé l'année ſuivante, 1692, ſous le titre d'*Hiſtoire de M. Conſtance, Premier Miniſtre du Roi de Siam, & de la derniere Révolution de cet Etat.* A Paris, chez *Daniel Horthemels.*

D'ORLEANS. 1688.

ſe tromper ſur un choix qui étoit encore fort incertain. Ainſi les factions continuoient toujours. Juſques-là Pitrachas & Monpi avoient été dans une intelligence parfaite ; mais un poſte, qu'ils voulurent tous deux faire occuper par quelques-uns de leurs gens, les aigrit tellement l'un contre l'autre, qu'ils en vinrent à une rupture ouverte. Pitrachas, qui étoit le plus fort, maltraita Monpi ; & celui-ci, pour s'en venger, alla déclarer la conjuration au Roi, qui s'en prit d'abord à M. Conſtance, de lui avoir caché le détail d'une affaire de cette importance. Il ne fut pas difficile au Miniſtre de ſe juſtifier ; & même il eut la ſatisfaction de voir le Roi déférer à ſes conſeils pour faire arrêter Pitrachas, la premiere fois qu'il paroîtroit dans ſa chambre : mais le Prince n'ayant pas eu la force d'étouffer ſes plaintes, il n'eut pas le tems d'en venir à l'exécution. Pitrachas, averti de tout, uſa de tant de diligence, pour aſſembler ceux de ſon parti, que dès le lendemain matin, 18 de Mai, il ſe rendit maître du Palais, ſans la moindre réſiſtance.

Ce fut alors que M. Conſtance fit paroître ſon zele pour ſon Maître. En vain ſes Amis voulurent-ils lui perſuader de ſe tenir chez lui ; il rejetta ce conſeil comme indigne de ſon courage & injurieux à ſa fidélité. Il avoit auprès de lui quelques François, deux Portugais & ſeize Anglois, qui compoſoient ſa garde. Avec cette petite Troupe il courut droit au Palais, dont il ſeroit venu à bout de ſe franchir le paſſage, ſi ceux qui le ſuivoient euſſent été auſſi déterminés que lui. Mais à-peine étoit-il entré dans une des premieres cours, qu'il ſe vit environné tout-à-coup d'une foule de Soldats Siamois. Il ſe mettoit en devoir de s'en démêler, lorſqu'il s'apperçut qu'à l'exception des François, tous ſes gens l'avoient lâchement abandonné. La partie étant trop inégale, il fallut céder à la force. On le fit priſonnier, lui & les François qui lui avoient tenu compagnie, & ils furent tous chargés de fers.

On ſupprime les autres détails qui ſont communs aux deux récits.

Les autres évenemens, qui ſuivirent ces premieres démarches de l'Uſurpateur, juſqu'à la Capitulation de Bancok, offrent autant de détails qu'on en a lus, avec moins d'ornemens, dans la Relation précédente ; mais au fond les faits ſont les mêmes, à quelques circonſtances près, qui doivent paroître aſſez indifférentes. Celles que nous allons rapporter, depuis cette époque, peuvent être regardées au contraire comme un Supplément des plus intéreſſans.

Circonſtances de la fuite de la Dame Conſtance, & de ſon renvoi à Siam.

Un Officier François, nommé *Ste. Marie*, étant venu chercher à Siam de quoi équiper les Vaiſſeaux qui devoient tranſporter à Pondichery la Garniſon de Bancok, eut occaſion de voir Madame Conſtance, & lui fit offre de ſes ſervices & de ſa bourſe. Cette civilité inſpira à la Dame le deſſein hardi de s'évader avec lui, s'il vouloit ſe charger de la conduire. Elle n'eut pas beſoin de beaucoup de larmes pour engager Ste. Marie à une action ſi digne d'un homme de cœur. Il lui promit toute ſorte d'aſſiſtance. Le 3 d'Octobre, jour fixé pour le départ, ce généreux Officier vint ſe préſenter à ſa porte, bien armé, & réſolu de tout riſquer pour la ſauver. Jamais entrepriſe dangereuſe ne réuſſit plus à ſouhait. Madame Conſtance ayant ſuivi Ste. Marie, avec ſon Fils & une Femme de chambre, entra, à la faveur des tenebres, dans un Balon qui les attendoit ; & le ſignal donné aux Rameurs, on prit la route pour Bancok, où l'on arriva le lendemain ſans

mauvaiſe rencontre. Une action ſi heureuſe pour la Dame, & ſi glorieuſe pour le Cavalier, leur attira les applaudiſſemens de tous les Officiers. Mais quelle fut leur ſurpriſe, quand ils apprirent que le Gouverneur étoit le ſeul qui ne l'approuvoit pas? Le Conſeil de Guerre fut aſſemblé juſqu'à deux fois par ſes ordres, pour délibérer ſur cette affaire. Quoi qu'il pût dire pour montrer qu'il étoit du bien de la Religion, & du ſalut de la Nation même, qu'on renvoyât Madame Conſtance, il ne perſuada que ſes deux Fils. Tous les autres Officiers s'obſtinerent à la garder; mais le Gouverneur fut inexorable. Pour faire cependant les choſes avec moins de violence, il tâcha d'engager cette Veuve infortunée à entrer elle-même dans ſes raiſons. Vains efforts; ſa fermeté voulut être forcée. Ce fut le 19 du mois, que ſe termina cette affaire. On avoit transferé Madame Conſtance de la maiſon de M. de Verdeſale dans le donjon du Fort, où elle attendoit, avec une profonde triſteſſe, la fin tragique de ſon avanture. Un Officier de la Garniſon la lui vint annoncer de la part du Gouverneur. Elle en fut touchée, mais elle ne réſiſta point: elle proteſta ſeulement contre la violence qu'on lui faiſoit ſous la banniere de ſon auguſte Protecteur, & remercia les Officiers de la Place, de la bonne volonté qu'ils lui avoient témoignée. Un vieux Mandarin, l'un de ceux qu'on a vus Ambaſſadeurs en France, ſe préſenta enſuite pour la conduire au Rivage, & l'emmener à Siam avec ſon Fils. Son dernier ſort fut d'être miſe dans les cuiſines du Palais. D'Orleans. 1688.

L'incident que la fuite de Madame Conſtance avoit fait naître à la Capitulation de Bancok, ayant ceſſé par ſon retour, on mit enfin la derniere main à ſa concluſion. Tout étant prêt, on leva l'ancre le ſoir du 29 de Novembre, & on prit la route de Pondichery, où l'on arriva au commencement de Février 1689.

Les François de Mergui s'y trouvoient déja rendus depuis une quinzaine de jours. M. du *Bruant*, qui les commandoit, s'étoit ſignalé dans pluſieurs avantures fort extraordinaires. Il avoit pris poſſeſſion de la Place, au mois de Mars dernier, avec tous les agrémens qu'il pouvoit ſouhaiter. On lui avoit fourni abondamment des vivres, des inſtrumens, des Travailleurs; & s'étant appliqué d'abord à ſe fortifier, il avoit déja fort avancé ſes travaux, lorſqu'il s'apperçut que peu à-peu ſes Travailleurs déſertoient, & que les Mandarins de la Province n'avoient plus pour lui la même déférence qu'auparavant. Il eut un différend avec le Gouverneur de Tenaſſerim, qui augmenta ſes défiances. Les Siamois avoient fait à Mergui un petit Fort, commandé par une hauteur, qui étoit fortifiée; & comme la garde de ces deux poſtes auroit été trop à charge à une Garniſon de ſix-vingts Hommes, la Cour avoit ordonné qu'on démoliroit le Fort d'en bas, dès que celui d'en-haut ſeroit en état de défenſe. M. du Bruant voulut exécuter cet ordre, mais le Mandarin s'y oppoſa, & le Courier que le premier dépêcha pour s'en plaindre au Miniſtre, fut arrêté en chemin. Dans le même tems d'autres avis ayant fait connoître aux François, qu'il ſe formoit de mauvais deſſeins contr'eux, M. du Bruant fit appareiller un petit Vaiſſeau Anglois appartenant à un Particulier, & une Frégate du Roi de Siam, & les fit tenir ſous le canon du Fort. Ce fut ſur ces entrefaites qu'on lui apporta la Lettre que Pitrachas avoit obligé M. des Farges de lui écrire, Avantures ſingulieres des François de Mergui.

D'ORLEANS. 1688.

pour le faire ſortir de ſa Place. Le ſtyle extraordinaire de cette Lettre, qui n'étoit d'ailleurs pas ſignée, ſuffit pour empêcher cet habile Officier de déférer aux ordres qui y étoient contenus.

Ce refus fut le ſignal de la guerre, qui commença auſſi-tôt par le Siége de la Place. Les Ennemis, pluſieurs fois repouſſés, ceſſerent leurs approches, pour dreſſer une batterie ſur une Pagode voiſine du Fort, qu'ils battirent d'abord avec aſſez de ſuccès : mais les François en ayant élevé une autre à l'oppoſite, celle des Aſſiégeans fut bientôt démontée. On leur tua même leur Canonier, qui étoit Portugais; & on les mit tellement en déſordre, qu'ils ne penſerent plus à ſe rendre maîtres de la Place, que par famine. Ils n'y auroient pas ſitôt réuſſi, car on avoit encore des vivres, ſi le puits de la Forteresſe ne ſe fût éboulé tout-à-coup ; de ſorte que l'eau manquant, la Garniſon prit le parti de ſe retirer ; ce qu'elle fit en ſi bon ordre, le 24 de Juin, que les Siamois, croyant qu'on alloit les attaquer ; s'enfuirent à toutes jambes, & laiſſerent aux François le paſſage libre juſqu'à la Mer.

On ſe ſeroit embarqué paiſiblement, ſi en deſcendant au Rivage, quelques Soldats, qui marchoient les derniers, ayant gliſſé par la roideur & par l'humidité du talus, ne fuſſent tombés ſur ceux qui étoient devant eux, & ne leur euſſent cauſé par-là une terreur panique, qui leur fit rompre leurs rangs, & courir en déſordre vers le Vaiſſeau. Les Siamois s'en étant apperçus, vinrent fondre ſur eux en grand nombre, & leur tuerent quelques Soldats. D'autres furent novés, & parmi ceux-ci un Capitaine nommé *Hiton*, avec une partie de ſa Compagnie. Du Bruant & ſes Officiers, qui avoient courageuſement ſoutenu les efforts des Ennemis, pendant que leurs gens s'embarquoient, entrerent les derniers dans les Vaiſſeaux ; &, après avoir eſſuyé quelques volées de canon, qu'on leur tira du Fort qu'ils venoient d'abandonner, mirent à la voile, malgré les Galeres Siamoiſes qui ſortirent du Port pour les ſuivre, mais qui n'oſerent les approcher.

Les François & les Anglois étant entrés pêle-mêle dans les deux Bâtimens, on deſcendit dans une Ile pour les ſéparer & pour diſtribuer à chacun ſes proviſions. On convint cependant de s'aſſiſter mutuellement les uns les autres. Mais les Anglois, s'étant rendus volontairement à deux Vaiſſeaux Siamois, ſur l'aſſurance qu'on n'en vouloit pas à eux, furent mis aux fers. La Frégate n'échappa de ce danger que pour tomber dans un plus grand, à l'occaſion d'un violente tempête qui l'emportoit avec tant de force, que ſi le vent n'eût changé tout d'un coup, ce Bâtiment alloit ſe briſer contre une Ile voiſine.

Cette avanture fut ſuivie d'une autre ſur les Côtes de *Martaban*, où le Pere d'*Epagnac*, Miſſionnaire Jéſuite, & un Officier, nommé *Beauregard* (1), étoient deſcendus pour chercher des vivres dans la premiere Ville. Ils furent d'abord bien reçus des Habitans, qui leur dirent qu'il falloit aller à *Syriam* auprès du Roi de Pegu, à qui appartient Martaban, pour obtenir ce qu'ils demandoient, ajoûtant que ce Prince le leur accorderoit volontiers ; mais qu'en attendant, c'étoit la coutume du Pays que les Vaiſſeaux étrangers miſſent à terre leurs munitions & leur canon. Beauregard, feignant d'accepter

(1) Cet Officier, qui fut Gouverneur de Bancok aprés le Chevalier de Forbin, avoit été envoyé à Tenaſſerim. Voyez ci-deſſus, pag. 139, & Tome IX, pag. 195.

cette

cette condition, demanda ſeulement la permiſſion d'en informer ſon Commandant; & l'ayant obtenue, il lui écrivit pour l'avertir des mauvais deſſeins de ces Peuples. Ce fut avec beaucoup de douleur, que M. du Bruant ſe vit obligé, pour ſauver les Troupes du Roi, d'abandonner ainſi deux perſonnes qui lui étoient cheres. Les embuſcades qu'on commençoit à lui dreſſer, à l'embouchure d'une Riviere dans laquelle il étoit entré, lui firent connoître que s'il ſe fut arrêté plus long-tems, il n'en ſeroit jamais ſorti. On apprit, depuis, que le Jéſuite & l'Officier avoient été faits Eſclaves. D'Orleans. 1688.

La ſaiſon des ouragans approchant, M. du Bruant ſe retira dans une Ile déſerte, qui n'offroit, pour toute nourriture, que quelques Tortues & de gros Serpens. Le manque de vivres avoit enfin réduit ſon monde dans la derniere extrêmité; lorſque vers la fin de Septembre, on apperçut d'aſſez loin un Navire, qui venoit aborder dans l'Ile. La frayeur qu'il inſpira fit bien-tôt place à la joie la plus vive, quand le Chevalier du *Halgoy* étant allé le reconnoître, on eut appris que c'étoit un Vaiſſeau François, nommé la *N. D. de Lorette*, appartenant à la Compagnie des Indes. On tira de grands ſecours de cette rencontre; M. du Bruant ayant cru, dans les circonſtances où il ſe trouvoit, devoir arrêter ce Bâtiment pour le ſervice du Roi, il en partagea les proviſions; après quoi ils prirent enſemble la route de Bengale. Les vents & les flots ne leur furent pas plus favorables qu'ils l'avoient été juſques-là; & ils avancerent ſi peu, qu'ayant entierement conſumé leurs vivres, ils ſe virent encore une fois obligés de ſe livrer à la diſcrétion des Indiens, dans la Riviere d'*Aracan*, où ils réſolurent de relâcher.

Le ſouvenir de ce qui étoit arrivé à Beauregard, n'empêcha pas le Chevalier du Halgoy de s'expoſer pour ſauver les autres, & d'aller à la Capitale du Pays, demander les choſes dont on avoit beſoin. On n'eſt pas toujours malheureux. Le Roi d'Aracan avoit un Premier Miniſtre, nommé *le Du*, François de Nation. Ravi de trouver, dans un Pays ſi éloigné, une occaſion ſi ſinguliere de ſervir ſon Roi & ſa Patrie, cet Avanturier donna avec abondance, & gratuitement, tout ce qui étoit néceſſaire pour mettre les Vaiſſeaux & les Hommes en état de continuer le Voyage.

La fortune ſembloit avoir changé pour nos Voyageurs, depuis cette heureuſe rencontre. La Mer & les vents leur étant devenus favorables, ils étoient entrés dans la Riviere de Bengale, & ſe croyoient en ſureté à la Rade de *Balaſſor*, lorſque quatorze Vaiſſeaux Anglois, qui faiſoient depuis quelque-tems des courſes ſur les Habitans du Pays, reconnurent la Frégate du Roi de Siam, & prétendirent, qu'étant en guerre avec ce Prince, ils avoient droit de ſe ſaiſir de ces deux Bâtimens. M. du Bruant eut beau ſe défendre par de bonnes raiſons: le Commandant Anglois en avoit une meilleure, dans la force de ſon Eſcadre. On ne put lui oppoſer que de vaines proteſtations. Ainſi il fallut prendre par *Madras*, le chemin de Pondichery, où l'on arriva le 15 Janvier 1689. 1689.

Les François de Siam, ſe retrouvant tous enſemble, délibérerent entr'eux ſur ce qu'ils avoient à faire dans la conjoncture préſente. On convint, dit le Pere d'Orléans, qu'on ſe mettroit en état de tirer raiſon des Siamois; & qu'en attendant on avertiroit le Roi de ce qui venoit de ſe paſſer à Siam. » C'eſt, ajoute-t'il, pour exécuter le premier de ces projets, qu'ils ſont allés

D'ORLEANS. » s'emparer de l'Ile de *Jonſalam*, appartenante à ce Royaume; & ce fut pour » exécuter le ſecond, qu'on fit partir deux Vaiſſeaux, qui, ignorant l'état de » l'Europe, furent ſurpris, en paſſant au Cap de Bonne-Eſpérance, & con- » duits en Zelande, avec pluſieurs priſonniers, par les Lettres & les Rela- » tions deſquels on a appris tous ces détails. Le Pere Tachard, qui étoit ſur » le point de ſe rembarquer avec de nouvelles Troupes, que le Roi en- » voyoit au Roi de Siam, ne changea rien à ſes premieres diſpoſitions. Ce » Pere, & les trois Mandarins Siamois, qui ont reçu le Baptême en France, » ſont partis à bord d'une Eſcadre, qui a mis à la voile au commencement » de Mars de cette année 1690, en état de peu craindre ſur la route, & de » ſe faire reſpecter au terme «.

DERNIERS ECLAIRCISSEMENS SUR LE SORT DES FRANÇOIS DE SIAM.

1690.

DE CHALLES. Introduction.

L'ESCADRE, qui fit voile au mois de Mars 1690, ſous la conduite de M. *du Queſne*, étoit compoſée de ſix Vaiſſeaux, tous équippés, moitié en guerre, & moitié en marchandiſes pour le Compte de la Compagnie Royale des Indes Orientales. On a un Journal de cette expédition (1), qui paroit avoir été fait pour M. de *Seignelai*, Secretaire d'Etat de la Marine, par un Ecrivain de Vaiſſeau, nommé *de Challes*, dont le caractere de ſincérité & de franchiſe lui avoit attiré la confiance de ce Miniſtre. C'eſt de lui que nous emprunterons ici des éclairciſſemens, que l'article précédent laiſſe à deſirer, pour achever de ſatisfaire la curioſité du Lecteur, ſur le ſort des François de Siam.

Arrivée de M. du Queſne à Pondichery.

L'Oriflame, qui portoit M. Des Farges, étoit déja parti pour l'Europe, ſans avoir rien entrepris contre l'Ile de Jonſalam, quand M. du Queſne arriva à Pondichery avec ſon Eſcadre, le 12 Août de cette année. On y apprit en détail les véritables circonſtances de la révolution de Siam, dont on n'avoit encore que des idées confuſes & peu juſtes Entr'autres, on ſut que les Chrétiens y étoient toujours perſécutés, particulierement les Miſſionnaires, qui ſe voyoient expoſés chaque jour aux plus cruels tourmens.

Ce qu'on apprend touchant la perſécution de Siam.

» Les ſeuls Jéſuites, dit l'Auteur, ont été épargnés; & leur fine politique a ſi bien » réuſſi, que loin d'avoir été vexés en aucune façon, on leur a donné de » l'argent pour s'en aller. On dit ici, aſſez plaiſamment, ſur cette différence de » traitement, que le nouveau Roi de Siam ſe connoit bien peu en gens, » s'il prétend congédier les Miſſionnaires par les tourmens, & les Jéſuites » par de l'argent; que c'eſt plutôt les vouloir attirer, puiſque chacun trou- » vera ce qu'il cherche. Quoi qu'il en ſoit, le Révérend Pere *Tachard* ne » veut point demander à *Pitrachas* la confirmation du caractere d'Ambaſſa- » deur, dont le feu Roi l'avoit revêtu; & ſon Voyage de Siam eſt fait, & » ſa Légation imparfaite, ſi les choſes ne changent de face «.

Départ de l'Eſcadre pour les côtes de Siam.

L'opinion commune étoit toujours que l'Eſcadre, qui étoit partie pour Bengale, ne devoit pas moins ſe rendre à Mergui. » Tout le monde, ajoute » l'Auteur, le ſouhaite, tant pour vanger les François, que pour rétablir leur

(1) Sous le titre de *Journal d'un Voyage fait aux Indes Orientales*, &c. ſans nom d'Auteur, en 3 Volumes, à *Rouen* chez *Machuel*, 1721.

» honneur, & pour piller les Pagodes des Siamois, en remettant leurs Idoles » dans leur état naturel. On a prétendu en France que ces Idoles ſont d'or. C'eſt » une pure illuſion, & une flatteuſe menterie. Elles en ſont ſimplement in- » cruſtées, ou couvertes d'une épaiſſeur inégale, dont la plus forte n'ex- » cede pas celle de nos plus minces monnoies. C'eſt toujours beaucoup. » Nous jetterons les Idoles au Diable; &, à bons coups de hache, nous » leur ôterons leur habit. Leurs Talapoins, ou Prêtres, gens lâches & effe- » minés, ne ſont pas pour nous réſiſter; & tous les Siamois en général ne » ſont que de viles canailles, ſans courage. Je connois déja plus de trente » François ſur le *Gaillard*, qui tous, auſſi-bien que moi, voudroient être » en beſogne «.

DE CHALLES. 1690.

Cependant ils ſe trompoient tous. L'Eſcadre prit effectivement cette route; mais c'étoit pour remettre les Mandarins chez eux avec honneur, & non pour faire aucun tort aux Siamois. On fut néanmoins obligé de les laiſſer à *Balaſſor*; & l'Auteur, qui cherche toujours à égayer ſon récit, ajoute, à l'occaſion des revers que l'Eſcadre eût à eſſuyer dans le Golfe de Bengale; » Ces Idoles de Mergui ſont bien difficiles à deshabiller! Elles garderont » ſurement leur ſur-tout. Il ſemble que le Demon les protege, & qu'il ne » veut pas qu'elles tombent entre nos mains «.

Les Ambaſſadeurs de Siam ſont laiſſés à Balaſſor.

De retour à Pondichery, après avoir croiſé pendant quelque-tems ſur les Côtes de Bengale, l'Auteur y eût avec M. *Martin*, une conférence, dans laquelle ce Général lui parlant entr'autres de la perſécution de Siam, s'exprima en ces termes; » S'il eſt vrai, dit-il, que les Jéſuites n'eurent aucune » part aux tourmens des autres Chrétiens, & que perſonne ne ſe reſſentit » des riches préſens que l'Uſurpateur leur fit à tous en général & à chacun » d'eux en particulier, il n'eſt pas moins vrai, que ni les Officiers, ni les » Soldats François, qui ſe trouverent réduits à la derniere extrêmité, ne tire- » rent de ces Peres aucun ſecours, quoiqu'ils fuſſent dans un beſoin des plus » preſſans, étant preſque tous morts, faute d'aſſiſtance que ces Peres étoient » en état & à portée de leur donner. Il eſt encore vrai que tous leurs Chré- » tiens, ſans en excepter un ſeul, ont abandonné la Religion, dès que la » perſécution a commencé. Preuve du peu d'inſtruction que ces P. P. leur » avoient donné. Qu'ils en citent un ſeul qui y ait réſiſté? Qu'ils me prouvent » ce dont tous les François qui ont été à Siam conviennent; je conviendrai à » mon tour, que tous les Officiers, M. Des Farges, ſes Enfans & les autres, » qui leur ont ſoutenu le contraire en ma préſence & à ma table, ſont des » Impoſteurs, & que j'en ſuis un moi-même d'ajouter foi à des témoigna- » ges unanimes, qui ont confondu leur orgueil & leur hardieſſe, ſans les » faire rougir; quoiqu'on les traitât d'Impoſteurs & de Viſionnaires. Tous » les François, qui ſont repaſſés en France ſur l'*Oriflamme*, m'ont aſſuré ce » que je viens de dire; & qu'il n'y a eu que les Siamois, inſtruits par les » Miſſionnaires, qui aient conſervé en ſecret le Chriſtianiſme, ſans avoir » aucun commerce avec les Idoles «.

1691. Retour à Pondichery. Conférence de l'Auteur avec M. Martin au ſujet des Jéſuites.

» Ce que les Jéſuites entendent le mieux, c'eſt, à mon ſens, la Science » du Monde, & celle du Commerce, qu'ils connoiſſent parfaitement l'une » & l'autre. Ils ont, pour ainſi dire, paſſé cette Science dans l'alembic; ils » en ont tiré la quinteſſence, & ils ſavent la mettre à profit. En voici la

Ces Peres entendent bien la Science du Monde & celle du Com-

De Challes. 1691.

» preuve. Ils ont gardé fort long-tems, en France, les Mandarins qui ſont » revenus par votre Eſcadre. Ne pouvant les remettre à Siam, il me ſem- » ble qu'ils devoient les ramener ici. Je leur aurois fait bon accueil, juſqu'à » ce que j'euſſe trouvé quelque Vaiſſeau Portugais pour les reconduire chez » eux. Je m'en ſerois fait des amis, & peut-être aurois-je lié avec eux quel- » que intelligence, pour rétablir nos affaires à Siam. Les Jéſuites, loin de » me ſeconder, ſont les premiers qui traverſent mes droites intentions. » Mais ils ont laiſſé ces Mandarins à Balaſſor, dans l'eſpérance qu'ils leur » rendroient ſervice, à eux Jéſuites en particulier, lorſqu'ils ſeront arrivés » à Siam. Comme je ſais leur politique, ſur le bout du doigt, pour l'avoir » attentivement étudiée, voici ce qu'ils vont faire.

Preuve de leur politique, par rapport aux Siamois.

» Ils ont intérêt de ménager les Hollandois & les Anglois, parcequ'ils » paſſent le plus ſouvent ſur leurs Vaiſſeaux, dont ils ſe ſervent auſſi pour » envoyer leurs marchandiſes d'Aſie en Europe. Ainſi ils n'ont garde de ſe » brouiller avec eux : au contraire, ils leur font la cour, & leur rendent » ſervice en toutes occaſions, particulierement lorſqu'il leur en doit reve- » nir quelque avantage. Le paſſage de ces Mandarins leur en offre une trop » favorable pour la manquer. Ils les ont confiés aux Hollandois à Balaſſor ; » & ſans parler des efforts que votre Eſcadre a faits pour gagner Mergui, » afin de les remettre chez eux avec honneur, ils leur auront dit, qu'ils ne » devoient point s'attendre à retourner à Siam, par les Vaiſſeaux François ; » ils auront ajouté, que les Hollandois les rendroient plus promptement & » plus ſurement chez eux. Les Hollandois s'en chargeront avec plaiſir, & » les reconduiront en triomphe. Les autres diront que la peur des Hollan- » dois aura fait fuir les Navires de France. Sur ce pié, les Mandarins croi- » ront avoir l'obligation aux Hollandois de leur retour dans leur Patrie, & » aux Jéſuites celle de les avoir ſi bien conſeillés. Les uns & les autres par- » tageront leur vive reconnoiſſance ; & les diſcours uniformes des Manda- » rins & de leurs Conducteurs, acheveront de perdre la réputation des Fran- » çois, à laquelle l'abandonnement de Madame Conſtance, & de ſon Fils, » la reddition infâme & lâche de Bancok, la ſortie forcée de Mergui & » du Royaume, après la mort tragique du Roi de Siam, & celle de M. » Conſtance, qu'il n'a tenu qu'aux François de ſauver (2), ont déja donné » une cruelle atteinte.

» Les Miſſionnaires, le Pere Tachard & les autres Jéſuites reſtent ici : » qu'y vont-ils faire ? Je ne ſais certainement point le deſſein, ni des uns » ni des autres. Ils obſervent entr'eux une civilité & une paix apparente, » qui les feroient prendre pour les meilleurs Amis du monde, ſi on ne les con- » noiſſoit pas. Quoi qu'il en ſoit, ils reſtent à Pondichery : peut-être y vont-

(2) Un Homme tel que M. Martin ne dit pas les choſes à la legere : cependant à la ſimple lecture des Relations précédentes, il eſt aſſez difficile de comprendre comment les François auroient pu ſauver M. Conſtance. Mais le Chevalier de Forbin, connoiſſant, dit-il, le peu de valeur des Siamois, étoit perſuadé, qu'à la place de M. Des Farges, s'il ſe fut rendu à Louvo avec cinquante Hommes de ſa Garniſon, il n'auroit eu qu'à ſe montrer pour diſſiper toute cette Populace, qui lui auroit abandonné ſon Chef, ſans oſer entreprendre la moindre choſe. Quoi qu'il en ſoit, eſt-il plus aiſé de concevoir comment une poignée de Macaſſars a pu tenir ce brave Chevalier ſi long-tems en haleine ?

» ils rêver aux moyens de ſe faire mutuellement de la peine en Europe, où » je voudrois, de bien bon cœur, qu'ils reſtaſſent tous (3) «.

De Challes, 1690.

Mais revenons aux François de Siam, dont l'Auteur ignoroit le ſort fatal, lorſqu'il partit de Pondichery pour retourner en Europe. Son arrivée à la *Martinique* lui fournit l'occaſion de s'en inſtruire. » M. Des Farges, dit-il, eſt » mort en deça du Cap de Bonne Eſpérance; & il y avoit environ deux » mois, qu'il avoit fait ſa foſſe avec ſes piés, lorſque le Navire l'*Oriflame*, » arriva à la Martinique. Il s'étoit embarqué ſur ce Vaiſſeau en ſortant de » Bancok, Forteresſe Françoiſe, qu'il auroit pû & dû défendre contre tou- » tes les forces de Pitrachas. Ses deux Fils, auſſi braves que le Pere l'étoit » peu, l'accompagnoient. Il n'avoit pas oublié quatre Jéſuites, ni les Ri- » cheſſes immenſes que M. Conſtance lui avoit confiées (4); Richeſſes, » qu'eux & lui vouloient partager par moitié; Richeſſes, unique cauſe de la » perte de Siam, de la mort du Roi, de celle de M. Conſtance, & de quan- » tité d'autres; Richeſſes, cauſe que la Princeſſe de Siam a été abandonnée, » quoique Fille unique, & Héritiere du Royaume, qu'elle deſtinoit, avec » ſa main, au jeune Marquis Des Farges; Richeſſes, cauſe de la ruine » de la Femme & du Fils unique de M. Conſtance, rendus à Pitra- » chas, avec la plus indigne lâcheté qui ſe ſoit jamais faite; uniquement

Mort de M. Des Farges.

(3) On renvoie le Lecteur au Journal même de l'Auteur, *Tome III, pag. 92 & ſuiv.* pour y apprendre divers autres détails extrêmement importans, mais qui ne ſeroient pas de ſaiſon ici, où il ne s'agit que de la deſtruction de la Miſſion de Siam, à laquelle tout le monde ſait que les Jeſuites n'ont pas peu contribué. Le Pere *Thomas*, Supérieur des Miſſionnaires Capucins, le dit en propres termes, dans ſa *Lettre Apologetique* &c. Il ajoûte, à l'occaſion du P. Tachard, qu'ayant voulu ſolliciter Louis XIV d'envoyer, encore une fois, des Vaiſſeaux pour rétablir, par la force, cette Miſſion perdue, S. M., qui le reçut fort mal, jugeant que ſes propoſitions n'étoient gueres convenables, dit à ce Pere : *il y a long-tems que vous voyagez, vous avez beaucoup travaillé; vous feriez bien de vous repoſer.* Le Roi fit dire à ſes Supérieurs de l'éloigner; & en effet, le bruit a toujours couru, qu'il étoit comme exilé à Pondichery, au grand regret des Capucins, qu'il n'a jamais pu laiſſer en repos. La Cour y mit pourtant ordre dans la ſuite.

(4) Ce fait demandant des preuves pour être cru, nous avons réſervé juſqu'ici, un article fort curieux, qui peut lui donner du moins quelque vraiſemblance. Le Chevalier de Forbin ſe trouvant en 1695, à *Cephalonie*, où M. Conſtance étoit né, eut la curioſité de s'informer de ſes Parens. » J'avois oublié » depuis long-tems, dit-il, tout ce qu'il » m'avoit fait ſouffrir à Siam, & ſes mal- » heurs lui avoient tellement rendu ma pre- » miere amitié, qu'après ſa mort, dont je » fus véritablement touché, je ne ſouhaitai » rien tant que de faire plaiſir à ſa Famille. » On me dit qu'il lui reſtoit un Frere au Vil- » lage de *la Cuſtode*. (*Voyez ci-deſſus*, p. 125, » & T. IX, p. 137). Je fus le chercher auſſi-tôt; » & après lui avoir fait civilité, je lui appris » qu'il y avoit, à Paris, des ſommes très » conſidérables, que M. Conſtance y avoit » envoyées par le Pere Tachard, au retour » de ſon premier Voyage. J'étois très bien » informé de cet article, dont M. Conſtan- » ce lui-même m'avoit fait confidence. » Preuve de ce que j'ai dit ailleurs, que ce » Miniſtre, dans l'établiſſement qu'il fit des » François à Bancok, n'avoit eu d'autre » vûe, que de s'aſſurer de la protection de » la France, où il comptoit même de ſe re- » tirer, ſi la ſituation de ſes affaires venoit » à changer. Son Frere, perſuadé par ce » que je lui avois dit, ſe détermina à paſſer » en France, dans mon Bord, où je lui fis » toutes les amitiés imaginables. Il retira, » à Paris, de très groſſes ſommes d'argent; » mais, comme s'il eût été arrêté que je » ne recevrois jamais que des ingratitudes » de la part de cette Famille, il partit pour » retourner dans ſon Pays, ſans ſeulement » me remercier, & même ſans me venir » voir «. *Mémoires du Comte de Forbin*, Tome I. pag. 354.

Digitized by Google

De Challes. 1691.

» parceque ſi la Mere, ou le Fils, fuſſent paſſés en France, il auroit fallu » que les Vautours, qui partageoient la proie, l'euſſent laiſſée échapper de » leurs ſerres; enfin, pour comble de malheurs, Richeſſes, cauſe de la » perſécution que les Chrétiens y ont ſoufferte, & y ſouffrent encore. Les » propres Enfans de M. Des Farges ne s'en ſont point cachés ici; & voici » ce que j'ai appris de certain ſur leur ſujet.

Deuil des Fils pour leur Pere.

» Si-tôt qu'ils furent arrivés dans cette Ile, leur premier ſoin fut d'y faire » des connoiſſances. Rien ne leur étoit plus aiſé; tous deux bien faits d'eſ- » prit & de corps, tous deux à la fleur de leur âge, & tous deux jettant » l'or à pleines mains, trouverent ce qu'ils cherchoient. Ce ne fut, pen- » dant deux mois de ſéjour, qu'une ſuite perpétuelle de feſtins, de bals » & d'autres plaiſirs. Je connois quatre Demoiſelles, dont la moins belle » & la plus vieille a fait payer ſes faveurs juſqu'à quatre ou cinq cens piſto- » les aux diſcrets & généreux Marquis & Chevalier Des Farges. Une entre » les autres, que je nommerai *Fanchon*, a vendu les ſiennes mille piſtoles » au Chevalier, outre pour plus de quatre cens piſtoles en divers préſens » qu'il lui a faits. On tient pour conſtant ici, qu'ils ont dépenſé au-delà de » cinquante mille écus chacun, à leurs ſeuls divertiſſemens; & quand M. » l'Intendant, en préſence de M. *Clé*, l'un des Capitaines de la Colonie, » leur dit à table, qu'ils avoient mauvaiſe grace de tant donner à leurs plai- » ſirs, ſi-tôt après la mort de leur Pere; les deux Freres, comme de con- » cert, lui répondirent unanimement, qu'ils ne pouvoient trop ſe réjouir » de la mort d'un homme, qui avoit ôté la Couronne de Siam à l'Aîné, & » le Généralat au Cadet (5), & que toute la bonté du Roi n'auroit pas » ſauvé de la corde, en France, ſi ſes lâchetés y avoient été connues. C'eſt » M. Clé lui-même qui m'a raconté ce trait, comme témoin occulaire, *de* » *viſu & auditu*. M. *Joubert*, Général des vivres au Fort *St. Pierre*, me l'a » certifié; & Fanchon m'a auſſi aſſuré que le Chevalier le lui avoit répété » pluſieurs fois. Bel Epitaphe, fait par des Enfans à la louange de leur » Pere!

Leur derniere cataſtrophe.

» Pour finir leur cataſtrophe, ils ſe rembarquerent vers la fin du mois » de Mars dernier, dans le deſſein de retourner en France. L'*Oriflame*, en » ſortant des Iles, fut attaqué par un Navire Anglois. M. de l'Eſtrille, ni » MM. Des Farges n'étoient pas gens à ſe rendre, ou à céder. Les Vaiſ- » ſeaux s'aborderent; & tous deux coulerent à fond. C'eſt ce qu'on a appris » par des *Caraïbes*, qui ont vû le combat, de l'Ile de *Ste. Alucie*. Quoi- » qu'il en ſoit, on n'a point entendu parler d'eux depuis; & je déſeſpere » qu'on ait en France des nouvelles de Siam par ce Vaiſſeau, avec lequel » ſont péris les Jéſuites, leurs Richeſſes, & leurs Ecrits. *Malè parta*, *malè* » *dilabuntur* «.

Priſe de deux Vaiſſeaux François au Cap.

C'eſt apparemment par les deux Vaiſſeaux pris au Cap de Bonne-Eſpérance, que la Relation de M. Des Farges fut apportée en Hollande (6). Ces

(5) C'eſt ſans doute une pure gaſconnade de ces jeunes évaporés.

(6) Du moins quand elle parut en Hollande, on n'en avoit encore vû aucune de la part des François. L'Editeur n'explique pas comment ce Manuſcrit lui étoit tombé entre les mains; mais il s'aſſure, dit-il, que les Lecteurs judicieux n'auront pas de peine à reconnoître les traits originaux qui ſont marqués dans tout l'Ouvrage.

Vaiſſeaux ſe nommoient la *Maligne* & le *Coche*. M. d'*Armagnan*, qui commandoit le dernier, avoit pour ſon malheur, ſur ſon bord, quatre Jéſuites Mathématiciens, à qui il prit envie de faire des obſervations au Cap de Bonne-Eſpérance. Le Capitaine, dans l'incertitude ſi l'on étoit en paix ou en guerre avec les Hollandois, vouloit continuer ſa route : cependant il eut la foibleſſe de ſe rendre aux inſtances & aux menaces de ces Peres. Lorſqu'il ſe vit pris, il courut à la Sainte-Barbe, le piſtolet à la main, réſolu de mettre le feu aux poudres. Un Canonier, qui s'en apperçut, lui donna par derriere un coup de pertuiſanne, qui lui perça le cœur. Le piſtolet fut lâché ; mais le feu ne prit pas ; & les Hollandois entrant au coup, s'emparerent du Vaiſſeau, dont la charge étoit eſtimée de deux ou trois millions. Tout ce que les Officiers purent faire, fut de demander qu'on leur remît le miſérable qui avoit ſi lâchement tué ſon Capitaine. Les Hollandois le leur délivrerent ſans difficulté, & il fut pendu. Ces Officiers furent fort honnêtement traités ; mais les Jéſuites encore mieux. Le Gouverneur du Cap reconnut, à leur égard, l'obligation qu'on leur avoit de deux priſes ſi riches. De Challes tenoit ces particularités de l'Armurier de ſon Vaiſſeau, qui avoit été ſur le *Coche*, où le brave d'Armagnan perdit ſi indignement une vie qu'il alloit ſacrifier à la gloire.

De Challes. 1691.

Royaumes de Laos et de Camboya.

Pour la Page 316.

Ces deux Royaumes, dont les Etats de Siam ſont bornés au Septentrion & à l'Orient, ſe trouvent ſitués ſur une même Riviere, qui ſortant des montagnes du Pegu, traverſe une étendue de Pays d'environ trois cens lieues, & vient ſe jetter, par deux embouchures, dans la Mer, à l'Eſt du Golfe de Siam. Cette Riviere porte le nom de *Menon*, ou plutôt *Mecon*. On l'appelle auſſi quelquefois ſimplement la Riviere de *Laos* ou de *Camboya*.

Le Fleuve Mecon arrose ces deux Etats.

On doit le peu de connoiſſances, qu'on a de l'intérieur de ces Contrées, à des Hollandois qui remonterent le Mecon, en 1641, depuis Camboya juſqu'à *Winkjan*, Capitale du Pays de Laos, où le Roi fait ſa réſidence (1) C'étoit une Ambaſſade que le Gouverneur de Batavia envoyoit à ce prince, avec des Lettres & des préſens. Les Hollandois, qui s'étoient embarqués à Camboya dans de petites Pirogues, mirent onze ſemaines à faire le voyage. Dans quelques endroits ils trouverent la Riviere fort large, dans d'autres fort étroite & remplie de roches. Souvent même, pour éviter des cataractes affreuſes, qui s'oppoſoient à leur paſſage, ils étoient obligés de décharger leurs effets, & de les porter un bout du chemin ſur leurs épaules.

Ambaſſade Hollandoiſe au Roi de Laos.

Winkjan Capitale.

Difficultés de cette route.

Le rivage leur offroit, par intervalles, des Bourgs & des Villages aſſez bien bâtis, à la façon du Pays. Les lieux les plus remarquables ſont, *Loim*, *Gokelok*, *Looim*, *Simpou*, *Sombok*, *Sombabour*, *Baatſiong*, petite Ville à

Lieux remarquables qu'on y trouve.

(1) Cette Ville eſt marquée à deux cens cinquante milles en remontant la Riviere. D'autres nomment la Capitale *Langione*, ou *Lantchang*.

ROYAUMES DE LAOS ET DE CAMBOYA.

vingt-deux journées au-dessus de Camboya, autrefois la résidence de ses Rois ; *Namnoy*, où l'on trouve beaucoup d'or, à quelques journées des frontieres de Laos ; *Bassak*, *Ocmum*, *Naewein*, *Samsana*, *Beenmouk*, *Saymoun*, *Tapanom*, & *Lochan*, petite Ville de la dépendance du Roi de Camboya, qui y tient un Viceroi ; *Huysoun*, Bourg renommé pour la beauté & la quantité de ses étoffes de soie ; *Meunhok*, Ville d'un assez grand commerce, où les Laos apportent toutes leurs marchandises, & plusieurs autres endroits moins considérables. On rencontre aussi de fort hautes montagnes, & quelques Iles formées par la Riviere (2).

Cérémonial de la réception de l'Ambassadeur.

L'Ambassadeur, nommé Gerard *Van Wusthof*, étant arrivé dans les environs de la Capitale, quelques Officiers vinrent lui demander communication particuliere de ses Lettres, avant qu'il lui fut permis de les remettre. Ces Lettres ayant été examinées & trouvées en bonne forme, trois grandes Pirogues, montées chacune de quarante Rameurs, furent envoyées pour prendre l'Ambassadeur & sa suite. On mit les Lettres dans la principale, sur un vase d'or, posé sous un dais magnifique. Les Hollandois se placerent derriere. Un *Tevinia*, ou Viceroi particulier, étoit chargé de les conduire au logement que le Roi leur avoit fait préparer. Ils y furent complimentés par un autre Tevinia, au nom de ce Prince, qui leur fit offrir des rafraîchissemens & quelques présens. On ne tarda pas de fixer le jour de l'Audience, à laquelle l'Ambassadeur fut introduit avec beaucoup de pompe. Un Eléphant portoit la Lettre du Gouverneur Général, sur un *Doulang* ou bassin d'or. Cinq autres Eléphans étoient pour l'Ambassadeur & pour ses gens. On passa devant le Palais du Roi, au milieu d'une double haie de Soldats, au nombre d'environ cinquante mille (3), & l'on arriva enfin auprès d'une des portes de la Ville, dont les murailles étoient de pierre rouge, assez hautes, & environnées d'un large fossé sans eau, mais tout rempli de broussailles. Après avoir marché encore un quart de lieue, les Hollandois descendirent de leurs Eléphans, & entrerent dans les tentes qu'on leur avoit fait dresser, en attendant les ordres du Roi. La plaine étoit remplie de Commandans & de Soldats, qui montoient des Eléphans ou des Chevaux, & qui campoient aussi tous sous la toile.

Apparition du Roi, & son cortege.

Au bout d'une heure, le Roi parut sur un Eléphant, sortant de la Ville, avec une garde de trois cens Soldats, les uns armés de mousquets, & les autres de picques. Après eux venoit un train de plusieurs Eléphans, tous montés par des Officiers armés, & suivis d'une troupe de Joueurs d'instrumens & de quelques centaines de Soldats. Le Roi, que les Hollandois saluerent en passant devant leurs tentes, ne leur parut âgé que de vingt-deux à vingt-trois ans. Peu de tems après, ses Femmes défilerent aussi sur seize Eléphans. Dès que les deux corteges furent hors de la vue du Camp chacun rentra dans sa tente, où le Roi fit porter à diner aux Hollandois.

Audience des Hollandois.

A quatre heures après midi, l'Ambassadeur fut invité à l'Audience & conduit à travers une grande place, dans un espace quarré, environné de murailles avec quantité d'embrasures. Au milieu se voyoit une grande Pyramide,

(2) On les nomme les Iles de *Saxenham*.

(3) C'est apparemment une faute dans l'Original, pour *cinq mille*.

dont

dont le haut étoit couvert de lames d'or, du poids d'environ mille livres. Ce Monument étoit regardé comme une Divinité, & tous les Laos venoient lui rendre leurs adorations. Les préſens des Hollandois furent apportés, & poſés à l'air, à quatorze ou quinze pas du Prince. On conduiſit enſuite l'Ambaſſadeur dans un grand Temple, où le Roi ſe trouvoit avec tous ſes Grands. C'eſt-là qu'il lui fit la réverence ordinaire, tenant un cierge de chaque main, & frappant trois fois la terre, de ſon front. Après les complimens uſités en pareille occaſion, le Roi lui fit préſent d'un baſſin d'or & de quelques habits. Ceux de ſa ſuite ne furent pas oubliés. On leur donna auſſi le divertiſſement d'un Combat ſimulé, & d'une eſpece de Bal, qui fut terminé par un très beau Feu d'artifice. Ils paſſerent cette nuit-là hors de la Ville, de même que le Roi, ce qui étoit ſans exemple; & le matin on les ramena dans leur logement, avec quatre Eléphans. Depuis ce jour l'Ambaſſadeur fut encore traité pluſieurs fois à la Cour, & on s'efforça de lui procurer tous les amuſemens imaginables. Après s'être arrêté ici pendant deux mois, il en partit, fort ſatisfait du ſuccès de ſon Ambaſſade, pour retourner à Cambodia, où il n'arriva qu'au bout de quinze ſemaines.

ROYAUME DE LAOS ET DE CAMBOYA.

Le Pays des Laos eſt ſitué au centre de ſept Royaumes, qui ſont la Chine, le Tonquin, Quinam, Pegu, Siam, Chiampa & Camboya. Sa plus grande étendue ſe prend entre la Chine & le Pegu. Le Roi de Laos vivoit en mauvaiſe intelligence avec la plûpart de ſes Voiſins. Il avoit refuſé de recevoir les Lettres du Roi de Tonquin, & celui de Camboya lui avoit renvoyé les ſiennes. Les Peguans lui faiſoient une guerre continuelle; mais le commerce étoit aſſez bien établi entre ſes Etats, & ceux de Siam & de la Chine, quoique la communication n'y fût pas fort favorable, à cauſe des montagnes qui ſont entre deux, & qu'on ne paſſe pas ſans danger des bêtes féroces. Ces voyages ſont d'ailleurs de fort long cours. Les Siamois mettent ſouvent quatre ou cinq mois pour venir, & trois pour s'en retourner chez eux. Ils ont de petites charettes attelées de Bufles, dont ils ſe ſervent pour amener leurs marchandiſes, qui conſiſtent la plûpart en toutes ſortes d'étoffes rayées, qu'ils échangent contre de l'or. On voit quelquefois arriver juſqu'à cent de ces charettes enſemble, comme une eſpece de Caravane. Les Chinois viennent tous les deux ans une fois à *Meunſwa*, lieu renommé ſur les frontieres du Pegu, où ils deſcendent la Riviere dans des Pirogues, & y apportent auſſi de belles étoffes de ſoie.

Situation du Pays des Laos, à l'égard de ſes Voiſins.

Son Commerce.

Ce Royaume produit une grande quantité de Benjoin, dont l'eſpece eſt plus parfaite qu'en tout autre endroit de l'Orient. On y trouve beaucoup d'or, de muſc, de la gomme-lacque, des cornes de Rhinoceros, des dents d'Eléphans, des peaux de Cerfs & d'autres Animaux, & de la ſoie. Les marchandiſes, qui ſe débitent le mieux dans le Pays, ſont toutes ſortes d'étoffes rayées & de ſoie, le corail de la Chine, le fer, & principalement le ſel qui ſe paie au poids de l'or. Les vivres ſont ici en abondance & à vil prix.

Ses productions.

Les revenus du Roi conſiſtent, pour la plus grande partie, en or, en gomme-lacque, en benjoin, en dents d'Eléphans &c. Cent Familles ſont taxées à lui fournir entr'elles un quart de livre d'or par année; ce qui, vû la multitude des Habitans, ne laiſſe pas de former un objet très conſidé-

Revenus du Roi.

Digitized by Google

ROYAUMES DE LAOS ET DE CAMBOYA.

rable. Mais l'entretien des Pagodes en eſt un autre, qui l'abſorbe preſqu'entierement.

Gouvernement du Pays.

Le Roi eſt indépendant, & n'a d'autres loix que ſa volonté, qui eſt paiſiblement ſuivie par ſes Sujets. Il n'y a que trois Charges ou Dignités principales dans le Royaume, dont le Gouvernement eſt réparti entre ceux qui en ſont revétus, ſous le titre de *Tevinia*. Celle de Viceroi général eſt la premiere. A la mort du Roi, il diſpoſe de tout comme Souverain, juſqu'à ce que ſon Succeſſeur ait été reconnu; & s'il ne ſe trouve point d'héritiers légitimes, il eſt le premier qui peut aſpirer à la Couronne, parceque la coutume des Laos n'accorde aucun droit aux Enfans des Concubines. Cet Officier étoit Gouverneur de Winkjan & de la Province qui produit le benjoin. Le ſecond avoit le Gouvernement de la Province de Namnoy, que ſes mines d'or rendent la plus riche du Royaume. Son pouvoir égaloit preſque celui du premier, mais l'autorité du troiſieme étoit plus bornée. Ces trois Vicerois gouvernoient le Pays avec beaucoup d'ordre & de ſageſſe. Ils ſe contentoient de faire au Roi, tous les deux ou trois mois, un rapport général de ce qui s'étoit paſſé dans leur Département. Le Pere *Marini*, qui diviſe le Royaume de Laos en ſept Provinces, leur donne autant de Vicerois particuliers qui ont, dit-il, un pouvoir égal, chacun dans le Gouvernement qu'on lui confie. Ces Provinces ont leur Milice particuliere, qui ſubſiſte des revenus qu'on lui aſſigne en tems de paix comme en tems de guerre (3). Au rapport des Hollandois, le Roi de Laos peut mettre, en cas de beſoin, une Armée de quatre-vingt mille hommes en campagne.

Situation du Royaume de Camboya.

Camboya ou *Camboye*, que quelques uns nomment auſſi *Cembodia*, *Camboje*, & *Camboge* (4), eſt borné au Nord par le Royaume de Laos; à l'Orient par ceux de la Cochinchine & de Chiampa; au Midi & au Couchant, par la Mer & par les Etats du Roi de Siam. Il forme comme une grande Vallée, entre deux chaînes de montagnes, qui s'étendent du Nord-Oueſt au Sud-Eſt, & qui le ſéparent des Royaumes de Siam & de la Cochinchine.

Ville Capitale, & ſes Edifices.

Éauweck, Capitale de tout le Royaume, dont elle porte auſſi le nom, eſt la ſeule Ville qui mérite quelque attention. Sa ſituation ſur le Fleuve Mecon (5) eſt des plus agréables. On en peut juger par le magnifique Plan que nous en donnons. Le Roi y fait ſa reſidence, dans un Palais fort ſimple, environné d'une paliſſade, en forme de cloiſon, de ſix pieds de haut. Mais il eſt défendu par un grand nombre de Canons de la Chine, & par vingt-quatre Pièces d'Artillerie, qui furent ſauvées du naufrage de deux Vaiſſeaux Hollandois ſur les Côtes de ce Royaume. Dans l'enceinte de la Paliſſade, ſont les Ecuries des Eléphans, dont chacun a la ſienne. L'intérieur du Palais, quoique bâti de bois, éclate d'or & d'argent, & tout y eſt d'une propreté charmante. Le ſecond ornement de la Ville eſt un Temple, d'une ſtructure particuliere, & dont on loue extrêmement l'art & la beauté. Il eſt ſoûtenu par des piliers de bois verniſſé en noir, avec des feuillages & des reliefs dorés. Le pavé même en eſt précieux, & on le con-

(3) *La Martiniere*, Relation nouvelle du Royaume de Laos.

(4) Ces différens noms viennent de la difficulté qu'ont les Européens à ajuſter leur orthographe à la prononciation Siamoiſe. Voyez Tom. IX. p. 262.

(5) A ſoixante lieues de ſon embouchure.

ſerve par des nattes & des tapis magnifiques. Toutes les Maiſons ſont contigües, & le long d'une Digue.

ROYAUMES DE LAOS ET DE CAMBOYA.

La Ville eſt habitée, outre les Naturels du Pays, par des Japonois, des Portugais, des Cochinchinois & des Malais, dont les uns y ſont établis, & les autres n'y reſtent que le tems néceſſaire pour faire leur Commerce. Les Hollandois y ont eu un Comptoir en divers tems, mais les trahiſons auxquelles ils ſe ſont vûs expoſés de la part de ces Peuples, le leur ont fait abandonner depuis. D'ailleurs la plûpart des Marchandiſes, qu'on tire de Camboya & de Laos, peuvent ſe trouver dans les Etats voiſins, où ils ont encore des Comptoirs, principalement à Siam, dont le premier de ces Royaumes eſt aujourd'hui tributaire. Le Pays eſt fertile, mais mal peuplé, & rempli d'eaux, de Montagnes & de Forêts. On n'en connoit guères l'étendue. Ses propriétés ſont à peu-près les mêmes que celles du Royaume de Laos.

Habitans.

Officiers Civils.

Le gouvernement des Places, des Villes & des Bourgs, eſt donné aux principaux Officiers du Royaume, qu'on nomme *Okneas* ou *Okinas*, & qui compoſent en même-tems le Conſeil du Prince. C'eſt devant eux, qu'on plaide les Procès, dont ils font rapport au Roi; & ce qu'il décide eſt exécuté, ſans qu'aucune des Parties oſe s'en plaindre. On reconnoît les Okneas à la boîte d'or pour le Bétel, qu'ils font porter devant eux, ou qu'ils tiennent entre leurs mains. Les autres Perſonnes diſtinguées, ou les Officiers ſubalternes, ne peuvent avoir que des boîtes d'argent. Ceux-ci ſont les *Tonimas* ou *Tonimes*. Ils ſe tiennent derriere les Conſeillers qui ſont aſſis ſur un demi cercle autour du Roi, dans les occaſions de cérémonie. Le principal Okneа fait les propoſitions au Prince; mais il ſe garde bien de lui rien dire qui puiſſe lui déplaire.

Prêtres & Religion de ces Peuples.

Les Prêtres tiennent le premier rang dans l'Etat, & ſont placés devant les Okneas, tout auprès de la perſonne du Roi, avec qui ils s'entretiennent fort familierement. Ils ſe raſent la barbe, la tête & les ſourcils, comme les Talapoins des Siamois. Ces Prêtres ſont auſſi en grand nombre dans les Etats de Camboya & de Laos. Leur pouvoir s'étend juſqu'aux affaires civiles. Ils ont un Chef particulier, qui porte le titre de *Raja Pourſon*, ou de Roi des Prêtres. Ce Chef fait ſa réſidence à Sombapour, ſur les frontieres des deux Royaumes. Il a, ſous ſes ordres, un Tevinia & quelques Officiers ſubalternes, avec leſquels il décide de toutes les affaires particulieres de ſon diſtrict. Tous les Bateaux, qui arrivent à Sombrapour, ſont obligés de lui donner une déclaration de leur charge, qu'ils accompagnent toujours de quelques préſens. On voit dans le Pays, principalement chez les Laos, un grand nombre de Pagodes & de Pyramides, les unes bâties de bois, d'autres de pierre; mais toutes bien dorées en dedans; de même que leurs Idoles. Les Laos diſent que leur Dieu eſt plus puiſſant que celui de leurs voiſins. Ils réverent leurs Prêtres comme autant de demi Dieux, & ils fourniſſent abondamment à leur entretien; auſſi ne leur prêche-t'on d'autre devoir, que celui d'adorer ces Idoles, & de leur faire de riches offrandes, pour ſe les rendre plus favorables. Ces Prêtres peuvent avoir chacun une ſeule Femme; ce qui n'eſt pas permis à ceux de Camboya (6).

Idée qu'en donne un Miſſionnaire.

Le Pere Marini, qu'on a déja cité, parle en ces termes des Talapoins de

(6) Voy. des Holl. *ubi ſuprà* & Valentyn. Tom. II. Part. III. pag. 55. & précédentes.

ROYAUMES DE LAOS ET DE CAMBOYA.

Laos »On doit les regarder, dit-il, comme le rebut & la lie du Peuple : ils ſont » pareſſeux & ennemis du travail. Leurs Couvens ſont autant de Colleges & » d'Aſſemblées d'Hommes vicieux, que l'orgueil domine & aveugle, dès » qu'ils ſont aggregés dans ce corps, qui, ſelon eux, eſt le premier de l'Etat. » Rien n'eſt plus inſenſé que les rêveries dont ils ont imbû le Peuple, & » qu'ils débitent comme des fondemens de ſa Religion. C'eſt un bufle, que la » Nature a formé avec tous les défauts imaginables ; qui produit une citrouille » remplie d'hommes blancs & noirs. Ce ſont quatre Dieux qui ont gouverné » le Monde dix-huit mille ans avant ſon renouvellement, qui ſe ſont enſuite » retirés dans une colonne fort large & fort ſpacieuſe, élevée vers le Nord, » &c. De telles viſions, accompagnées de mœurs corrompues, ne ſeroient » propres qu'à rendre le Peuple auſſi vicieux que ſes Prêtres, ſi la ſévérité » des Loix ne mettoit un frein à la licence «.

Royaume de Chiampa.

Au Sud-Eſt du Royaume de Camboya, on trouve encore celui de *Chiampa ;* mais ſi petit, qu'il n'a pas mérité l'attention particuliere des Voyageurs. Il eſt borné au Nord par les déſerts de la *Cochinchine*, autre Royaume dont on a donné la deſcription dans le neuvieme Tome, avec celles du *Tonquin* & d'*Arrakan* ; & les Relations Hollandoiſes, du huitieme Tome, ont déja fait connoître les Royames de *Patane*, de *Pahan*, de *Johor* & de *Malaca* (7) &c., qui forment la Pointe la plus méridionale de la Preſqu'Ile au delà du Gange.

SUPPLEMENT AU VOYAGE DE BEAULIEU.

Pour la Page 352.

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

LEs corrections & augmentations, que nous avons faites à la Carte de Sumatra, nous laiſſent peu de choſe à dire par rapport à la Géographie de cette Ile, dont la Relation précédente donne une idée générale aſſez exacte & fort diſtincte. Mais un article particulier, quoique repréſenté déja par deux différens Voyageurs (1), reparoîtra encore avec de nouvelles graces dans le récit d'un troiſieme. C'eſt la Deſcription de la Ville Capitale du Royaume d'*Achen* (2), par le Pere de *Premare*, en 1699. » Tout ce qu'on y voit, dit le » Miſſionnaire, eſt ſi ſingulier, que j'ai regretté cent fois de ne ſavoir pas » deſſiner, pour peindre, en quelque façon, ce qu'il ne m'eſt gueres poſſi- » ble d'exprimer par des paroles. Qu'on imagine une Forêt de Cocotiers, » de Bambous, d'Ananas, de Bananiers, au milieu de laquelle paſſe une » aſſez belle Riviere toute couverte de Batteaux ; qu'on mette, dans cette » Forêt, un nombre incroyable de Maiſons, bâties de roſeaux, & qu'on » les diſpoſe de maniere qu'elles forment tantôt des rues, tantôt des quar-

Deſcription de la Ville d'Achen.

(7) Au Plan, qu'on a déja donné de cette célebre Ville, nous ajoutons ici une nouvelle *Vûe*, qui n'avoit pu être gravée en même tems, mais dont le retardement ne diminuera point la ſatisfaction des Amateurs des ces ſortes de Pieces, qui ont toujours leur prix, quand elles ſont auſſi bien exécutées.

(1) Beaulieu & De Graaf. Voyez Tome IX, pag. 345.

(2) D'autres écrivent *Achem*, mais mal à propos. *Achen* ou *Achin* approchent le plus de la véritable prononciation de ce nom, qui eſt *Atsjeh*, ſuivant Valentyn.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Nuova Serie
Napoli

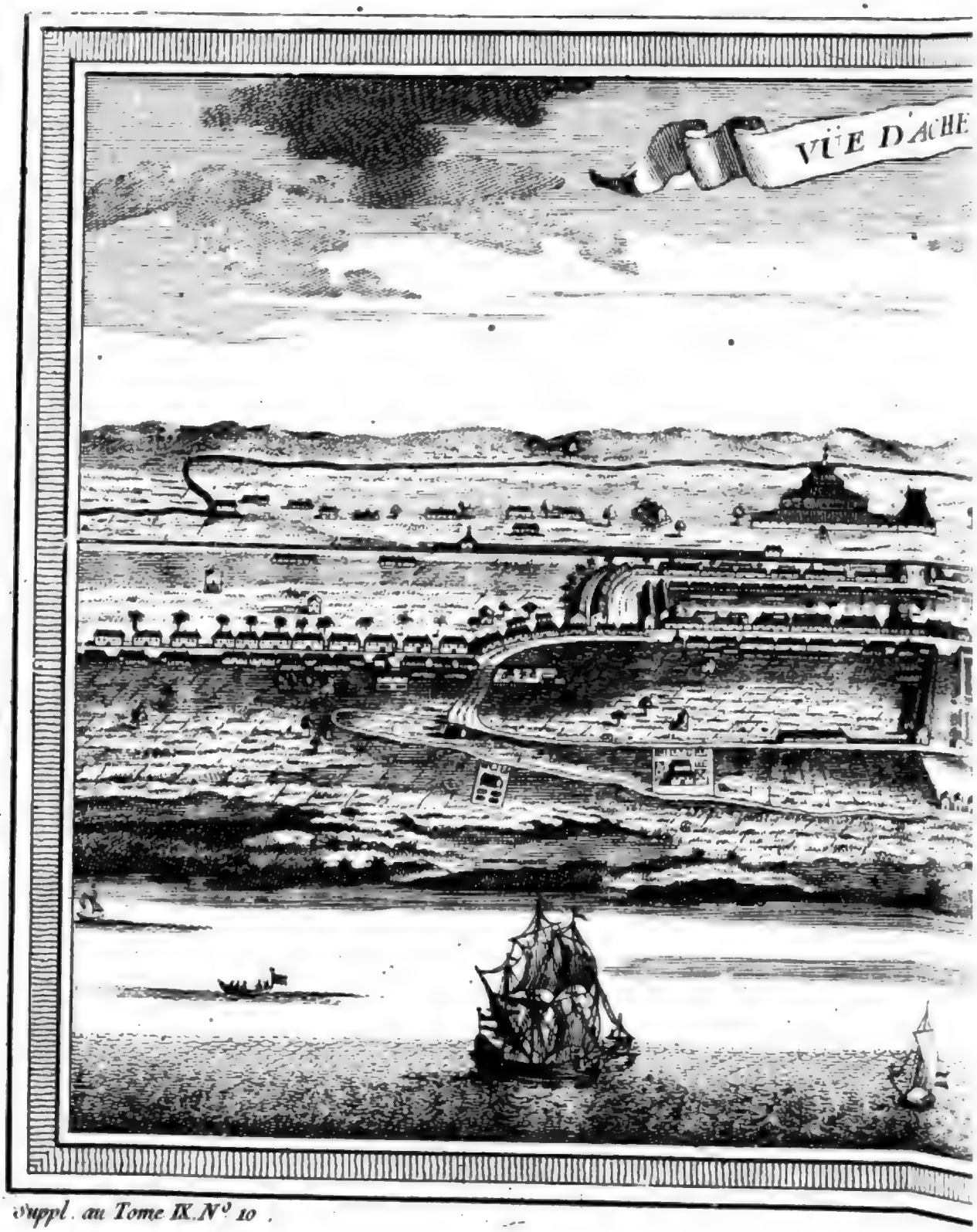

Suppl. au Tome IX. N.º 10.

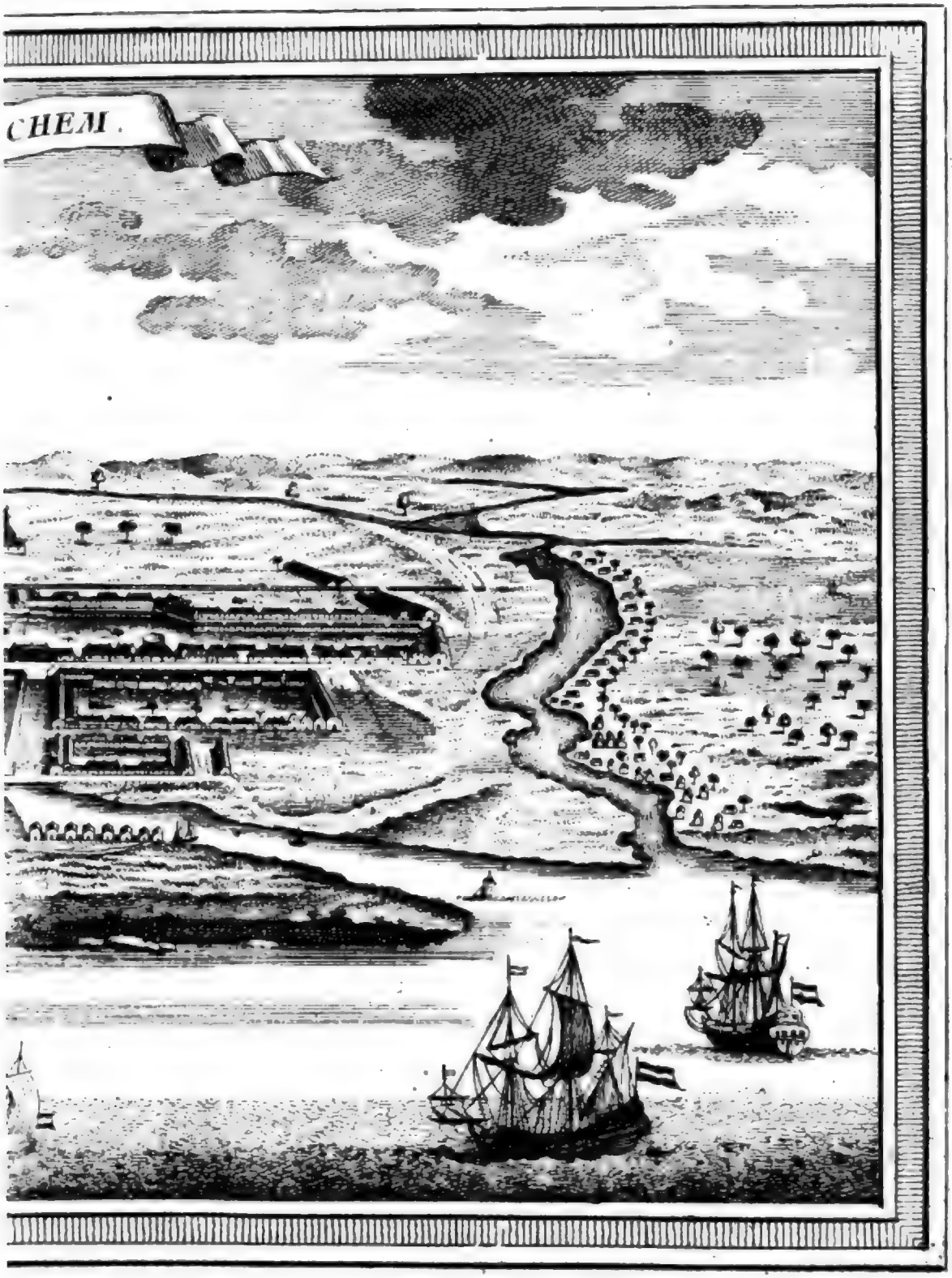
CHEM.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

» tiers ſéparés ; qu'on coupe ces divers quartiers, de prairies & de bois; qu'on répande par-tout, dans cette vaſte Forêt, autant d'Habitans qu'on en voit dans nos Villes les mieux peuplées, & l'on ſe formera une idée aſſez juſte de cette Ville, ſi l'on peut donner ce nom à un amas confus d'arbres & de Maiſons, qui ne laiſſe pas de plaire aux Etrangers. DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

» La ſituation du Port d'Achen eſt admirable, le mouillage excellent, & toute la Côte fort ſaine. Le Port eſt un grand Baſſin, fermé du côté de la Mer, par deux ou trois Iles, qui forment entr'elles divers Canaux. Quand on eſt dans la Rade, on ne voit pas la moindre apparence de Ville, parceque les grands arbres, qui bordent le rivage, en cachent toutes les Maiſons ; mais outre le payſage, qui eſt très beau, rien ne récrée tant la vue, que cette infinité de petits Batteaux Pêcheurs, qui ſortent de la Riviere au point du jour, & qui ne reviennent que le ſoir, au coucher du Soleil. Pour entrer dans la Riviere, on prend un aſſez grand détour, à cauſe d'un Banc de ſable qu'elle forme à ſon embouchure. On s'avance enſuite environ un bon quart de lieue, entre deux petits Bois de Cocotiers & d'autres arbres, qui ne perdent jamais leur verdure. A travers ces arbres, on commence à découvrir quelque choſe de la Ville. Elle me parut d'abord comme ces payſages, dans leſquels l'imagination d'un Peintre, ou d'un Poëte, raſſemble ſous un coup d'œil, les images les plus riantes de la Campagne. Tout y eſt négligé, tout y eſt naturel, champêtre & même un peu ſauvage (3) ". On peut s'en tenir, pour ce qui regarde la Ville même, à la Deſcription de De Graaf, que Valentyn paroit avoir ſuivie. Le dernier en donne un Plan, dont nous avons fait uſage. C'eſt de lui auſſi que nous allons encore tirer quelques éclairciſſemens ſur d'autres lieux de l'Ile. Son Port & ſes dehors.

Pedir, qu'on nomme le grenier d'Achen, ne mérite plus le titre de grande Ville, que Beaulieu lui donne. Ce n'eſt qu'un Bourg ouvert de toutes parts, où, à l'exception du Palais du Roi, de quelques Moſquées, & de quatre ou cinq Maiſons des Grands, on ne voit que de chétives Cabanes de bambous. Quinze lieues à l'Eſt de Pedir, on trouve *Sumorlanga*, & quelques lieues plus loin, toujours à l'Eſt, ſe préſente *Paſſanga*, dont ce Voyageur ne parle pas, & qui n'offrent plus que de ſimples Villages, compoſés de deux ou trois cens familles. *Paſi*, ou *Pacem*, étoit anciennement une Ville fort célebre, ſituée ſur la Pointe orientale de l'Ile. Aujourd'hui ce n'eſt qu'un méchant Bourg ouvert, qui peut contenir quatre ou cinq cens familles. De-là tirant vers la Ligne, on a le Royaume de *Delli*, qui eſt à cinquante lieues au Sud-Eſt d'Achen. Enſuite on paſſe *Tanjong-Bouro*, les terres d'*Aroe* & *Campara*, immédiatement au Nord de la Ligne. Pedir. Sumorlanga. Paſſanga. Pacem. Delli. Tanjong. Bouro.

Au Sud de l'Equateur, ſous le premier degré, on trouve le Royaume d'*Andragiri*, qui eſt ſoumis aux Hollandois. Ils y ont un Comptoir, pour l'or & le poivre qu'on recueille dans cette Contrée. Le Bourg d'Andragiri eſt aſſez conſidérable, & fort bien ſitué pour le Commerce, ſur une grande Riviere peu éloignée de la Mer. *Jambi*, Capitale d'un autre Royaume de ce nom, eſt une belle Ville, ſituée au bord d'une Riviere navigable, à vingt-cinq milles de la Mer, ſous le ſecond degré de Latitude méridionale. Elle dépend Andragiri. Jambi.

(3) *Lettres édifiantes*, Recueil I. pag. 66. & *ſuiv.*

Digitized by Google

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

d'un Roi particulier, & il s'y fait auſſi un grand Commerce d'or & de poivre. Le Comptoir que les Anglois y avoient, du tems de Beaulieu, fut pillé en 1659, par leurs propres gens. Les Peuples de *Palimban* ſe ſont ſouſtraits à l'obéiſſance des Rois de Bantam, ou plutôt du *Souſouhanan*, Empereur de Java; & ont élu un Roi, qui eſt devenu avec le tems un puiſſant Prince. Les Hollandois brulerent ſa Ville en 1660; mais ils ſe ſont réconciliés depuis. Leur Comptoir eſt vis-à-vis du Palais Royal. On voit encore, à Palimban pluſieurs autres beaux Edifices. C'eſt un des principaux lieux de Commerce de toute l'Ile. La Riviere qui l'arroſe ſe jette dans la Mer par trois grandes embouchures.

Palimban.

Entre la Pointe orientale & la Pointe occidentale de la partie méridionale de l'Ile, qui borde le Détroit de la Sonde, on rencontre de vaſtes déſerts, dans l'étendue d'environ cinquante milles, où l'on ne trouve que le Village de *Dampin*, & une Ville nommée *Lampon*, fort bien peuplée. Les Habitans parlent une Langue particuliere, & ſont ſoumis au Roi de Bantam, de même que les Peuples du Pays de *Sillebar*, ſur la Côte occidentale de l'Ile. Après Sillebar, en remontant au Nord vers la Ligne, on vient à *Banzoulo*, Bourg qui appartenoit autrefois aux Hollandois, mais où les Anglois ſe ſont établis dans une Loge bien fortifiée. Bancoulo eſt ſitué par les trois degrés & demi de Latitude méridionale. Un degré plus loin, au Nord, ſuit *Indrapoura*, Ville Capitale d'un Empire de ce nom, gouverné par un puiſſant Prince, quoique la plûpart de ſes terres ſoient ſous la protection de la Compagnie Hollandoiſe, qui a ici une Loge, où l'on apporte le poivre des environs. L'air y eſt fort mal-ſain, & les Naturels du Pays ne s'en plaignent pas moins que les Etrangers. Plus avant dans les terres, eſt un autre Empire, connu ſous le nom de *Manincabo*, & dont la domination s'étend, non-ſeulement ſur le haut Pays, mais encore le long de la Côte, où le Chef du Comptoir Hollandois de *Padang* commande en qualité de Stadhouder de l'Empereur, avec l'agrément de la Compagnie. Ce Prince ne deſcend jamais de ſes Montagnes; mais il envoie bien de tems en tems un de ſes Fils, ou quelqu'un de ſes Courtiſans, pour traiter avec les Officiers de la Compagnie Hollandoiſe, qui poſſede elle-même beaucoup de terres en propre dans cette Contrée, depuis *Chinko* ou *Sinkel*, juſqu'à *Sillebar*, qui en ſont les limites au Nord & au Midi. Il ſeroit ennuyant de rapporter, d'après l'Auteur, les ſimples noms d'un grand nombre de lieux qui ne ſe trouvent pas même dans la plûpart des Cartes. On compte, entre ces limites; près de ſoixante Bourgs ou Villages, qui donnent leurs noms à autant de Rivieres ſur leſquelles ils ſont ſitués. Une partie de ces diſtricts livre de l'or, & l'autre du poivre. Du Comptoir de Padang, dont le Chef porte le titre de *Commandeur*, dépendent quelques autres moindres Comptoirs de cette Côte. La plûpart des Peuples qui l'habitent, depuis Sillebar, juſqu'au-delà de la Ligne, ſe ſont mis volontairement ſous la protection de la Compagnie, qui les a reçus à titre d'Alliés.

Dampin. Lampon.

Sillebar.

Bancoulo.

Indrapoura.

Manincabo.

Poſſeſſions des Hollandois.

Padang, leur principal Comptoir.

C'eſt principalement dans cette Contrée, qu'on trouve ce ſable d'or, qui diſtingue l'Ile de Sumatra de tous les autres Pays des Indes Orientales. Il y a quantité de Montagnes qui ſont remplies de ce précieux métal, ſur-tout au milieu de l'Ile; mais les Peuples ne ſe donnent pas la peine de chercher

Mines d'or de Sumatra.

les plus riches mines. Ils ſe contentent de viſiter les torrens, après les groſſes pluies, & de fouiller dans le gravier & parmi les pierres, où ils rencontrent ſouvent des pieces, de différentes grandeurs, d'or tout pur, & dont le poids eſt depuis un quart d'once juſqu'à deux ou trois onces. Ces pieces un peu groſſes, ſont aſſez rares; mais cela prouve au moins que les mines d'où elles ſortent, doivent être fort abondantes. Le ſable d'or, qui eſt la ſorte que les Habitans amaſſent le plus, ſe vend ordinairement ſur le pié de huit réales le tael, ſi ſa qualité eſt de ſix maſes. Ils le portent aux Hollandois, qui trouvent plus de profit à l'acheter d'eux, par des échanges, qu'à faire exploiter leurs mines de *Sillida*. On a tenté ce travail à diverſes repriſes; mais toujours ſans beaucoup de ſuccès, & le plus ſouvent même avec perte. DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

Les Hollandois, maîtres en quelque ſorte du Commerce du poivre & de l'or de Sumatra, ne le ſont pas moins des Puiſſances de cette Ile. On a vû qu'ils poſſedent la plus grande partie de la Côte occidentale. Ce qui en reſte par-delà le deuxieme degré de Latitude ſeptentrionale, & qui forme les Etats d'Achen, ne mérite aucune attention. Toute la principale force de ce Royaume ſe borne preſque à ſa Ville Capitale, qui eſt bien peu de choſe. Décadence des Achemois.

Le Roi, qui regnoit à Achen du tems de Beaulieu, & dont les cruautés inouies doivent avoir excité la curioſité du Lecteur ſur le ſort d'un monſtre ſi exécrable, ne mourut qu'en 1641, après avoir occupé le Trône pendant trente-cinq ans. De Graaf, qui ſe trouvoit alors à Achen, raconte que cet évenement donna naiſſance à de très grands troubles, qui couterent la vie à quantité de monde. Durant les quatre ou cinq premiers jours, toutes les Loges des Etrangers demeurerent fermées. Enfin la Reine, veuve du feu Roi, fut proclamée Régente. On prépara enſuite la pompe funebre, qui ſe fit avec une magnificence vraiment royale. Outre un grand cortege de Princes, de Seigneurs & de Gentilshommes, il y eut deux cens ſoixante Eléphans, couverts de ſoie, de drap d'or & de broderie. Leurs dents étoient auſſi ſurmontées de panoures d'or & d'argent. Ils portoient ſur le dos de petites tours quarrées, d'où pendoient quantité d'étendarts tiſſus d'or & d'argent. On y voyoit quelques Rhinoceros & des Chevaux de Perſe, dont les harnois étoient auſſi d'or & d'argent, avec des houſſes très riches. Un grand nombre de Femmes du Roi fermoient la marche. Le corps, qui étoit dans un cercueil de *Sowaſſa*, métal compoſé d'or & de cuivre, & couvert de drap d'or, fut inhumé dans le tombeau de la Famille Royale, & pleuré pendant cent jours, par ſes Femmes & ſes Concubines. Tous les jours on y portoit des rafraîchiſſemens & du tabac, comme s'il eut vécu; dequoi ces Femmes s'accommodoient avec plaiſir, hors des heures deſtinées à leurs lamentations. Dès que le Roi fut dans le tombeau, on fit une décharge de l'artillerie de la Ville, ce qui fut répété pendant toute la nuit, ſous les cris continuels de *Vive la nouvelle Reine* (4). Mort du Roi, que Beaulieu avoit vû. Ses funérailles.

Cette Princeſſe a gouverné le Royaume avec beaucoup de ſageſſe & de douceur, pluſieurs années de ſuite. En 1660, elle étoit dans le deſſein de ſe marier à un Hollandois; mais la Compagnie ne voulut point le permettre. Après ſa mort, arrivée en 1688, on élût une autre Reine, qui regnoit encore au commencement de ce ſiecle; mais elle n'avoit plus qu'un phan- Deux Reines d'Achen.

(4) De Graaf, pag. 23.

Digitized by Google

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

tôme de Royauté. Tout le pouvoir étoit partagé entre douze Orancaies (5).

Remarque ſur le récit de Beaulieu.

Beaulieu ſe trompe quand il dit que l'Ayeul du feu Roi avoit été couronné, contre ſon gré, par les principaux Orancaies du Royaume. Suivant Valentyn & d'autres, c'étoit un Eſclave affranchi, qui, abuſant de la faveur du Roi ſon Maître, s'étoit révolté contre lui, & avoit ſucceſſivement uſurpé les Royaumes de Pedir & d'Achen, après s'être défait de tous les Grands qui pouvoient lui cauſer quelque ombrage. Vincent *le Blanc* le nomme *Arjuſar*, & *Van Meteren* lui donne un nom Arabe qu'il exprime de cette maniere : *Alciden Rajetza Lillo Lahe Felalem.* On peut voir, dans d'autres Parties de ce Recueil (6), ce que les Hollandois eurent à ſouffrir ſous le regne tyrannique de cet Uſurpateur. Il mourut en 1603. Beaulieu eſt parfaitement d'accord avec Valentyn dans tout ce qu'il rapporte au ſujet de ſes trois Succeſſeurs, dont le dernier, ſon petit fils, occupoit alors le Trône.

Titre faſtueux d'un Roi d'Achen.

Valentyn nous donne ſon titre, fort différent de celui qui ſe trouve dans d'autres Livres d'Hiſtoire (7). On ne ſera pas fâché de le voir ici, pour prendre une idée de l'oſtentation des Princes Orientaux.

» Siri, Sultan, Roi d'Achen, de Delli, de Johor, de Pahang, de Queida, de Peira, de Priaman, de Tikou, de Barros, de Paſſuravan, de Padang, de Sinkel, de Labo, de Daja (8), &c; Roi de tout l'Univers, que » Dieu a créé, & dont le corps brille comme le Soleil reſplendiſſant en » plein midi; Roi que Dieu a formé pour être accompli, comme la Lune » au tems de ſa plénitude; Roi élu de Dieu, & auſſi parfait que l'Etoile du » Nord; Roi des Rois, fils ou petit-fils du fameux *Iskender* le Grand (9); » Roi, devant qui tous les Rois doivent fléchir, & ſe ſoumettre à ſes loix; » Roi, auſſi ſpirituel qu'une boule parfaitement ronde, auſſi heureux que la » Mer; l'Eſclave de Dieu, qui voit Dieu, & qui, Défenſeur de ſa Juſtice, » la manifeſte à tous les hommes; qui peut couvrir leurs opprobres & pardonner tous leurs péchés; Roi béni de Dieu; Roi, qui ſe tenant debout, offre » à tous ſes Eſclaves un aſyle aſſuré ſous ſon ombre; Roi dont le conſeil » éclairé ſe communique à tous les Peuples; qui fait beaucoup de bien à ſes » Sujets; qui eſt équitable; qui examine toutes choſes avec préciſion, pour » ſe conformer à la Juſtice Divine; Roi le plus utile qui ſoit ſur la Terre, » & de deſſous les piés duquel s'exhale une ſuave odeur, qu'il répand ſur » tous les Souverains du monde; Roi à qui le Tout-Puiſſant a accordé ſes » Mines d'or très pur & très fin; dont les yeux brillent comme l'Etoile du » matin; qui poſſede auſſi l'Eléphant aux groſſes dents, l'Eléphant rouge, » le noir, le blanc, le coloré, le tacheté, qui reſſemble plutôt une femelle » qu'un mâle, & l'Eléphant brehaigne; Roi, à qui le Tout-Puiſſant donne » des couvertures pour ſes Eléphans, ornées d'or & de pierreries, avec un » grand nombre d'Eléphans de guerre, portant des maiſons de fer ſur leur

(5) Valentyn, Tome V. page 9 de la Deſcription de Sumatra.

(6) Voyages de *Davis*, Tome I. Voy. de Van Caerden, & Voy. au Royaume d'Achen, Tome IX.

(7) On pourroit conclure, de cette différence, que le titre du Roi d'Achen n'étoit pas toujours le même. Cependant Valentyn produit celui-ci comme le plus en uſage.

(8) *Johor* & *Paſſaruvan* n'ont jamais été du Domaine de ce Prince.

(9) C'eſt le nom que les Indiens donnent à Alexandre le Grand.

» dos;

» dos ; dont les dents ſont armées de broches & de fourreaux de fer, & » les piés, de ſouliers de cuivre ; Roi à qui Dieu donne encore des Chevaux » pourvus de couvertures d'or, de pierres précieuſes & d'émeraudes, avec » des centaines de Chevaux équippés pour ſa guerre, & les plus beaux Eta- » lons d'Arabie, de Turquie, de Cati & de Balakki ; Roi, dont la domi- » nation s'étend au Sud & au Nord ; qui comble de ſes faveurs tous ceux » qui le chériſſent, & qui réjouit les affligés ; Roi qui peut faire voir tout » ce que Dieu a créé ; Roi établi de Dieu, pour commander ſur toutes » choſes, & pour étaler, ſur le Trône d'Achen, la magnificence de toutes » ſes œuvres (10) ».

DESCRIPTION DE L'ÎLE DE SUMATRA.

On a déja remarqué que les Anglois & les Hollandois ſont les ſeuls Européens qui aient des Etabliſſemens dans l'Ile de Sumatra. Ces poſſeſſions ont quelquefois donné lieu à de grands différends entre les deux Nations, principalement dans les années 1686, 1687 & 1688. Le Roi de Bantam, après avoir chaſſé les Anglois de ſa Ville (11), les ayant auſſi obligés de ſe retirer de Sillebar, derniere Place de ſa dépendance ſur la Côte occidentale de Sumatra, ils vinrent s'établir à Bancoulo, où ils ſe ſont maintenus, contre toutes ſortes de droits, dans le territoire des Hollandois, compris entre Sillebar & Barros. Les premiers prétendent, à la vérité, que l'Empereur de Manincabo leur avoit cedé ce Diſtrict ; mais en ſuppoſant le fait, qu'ils ne prouveront jamais, ce Prince n'avoit aucun droit de diſpoſer du bien d'autrui ; puiſqu'en vertu d'une Convention du 15 Mars 1686, la poſſeſſion de Bancoulo & des Terres de ſon reſſort, venoit d'être confirmée aux Hollandois, avant que les Anglois s'y fuſſent établis ; de ſorte que les plaintes de ceux-ci, fondées ſur les hoſtilités exercées depuis par les Hollandois, contre un parti de Rebelles, étoient d'autant moins légitimes, que de l'aveu même de leurs Officiers à Bancoulo, ces Inſulaires avoient tiré les premiers ſur les Hollandois, ſans leſquels les Anglois auroient, qui plus eſt, couru également riſque d'être tous maſſacrés. Cela eſt ſi vrai, que leurs Chefs, nommés Samuel *Pats* & John *Bekton*, les remercierent du ſervice qu'ils leur avoient rendu dans cette occaſion ; ce qui n'empêcha pas que la Cour de Londres ne fît porter de vives plaintes contr'eux en Hollande (12).

Différens entre les Anglois & les Hollandois de Sumatra.

Empruntons encore du Miſſionnaire, que nous avons déja cité à la tête de ce Supplément, un Article qui doit paroître extrêmement intéreſſant pour les Navigateurs.

(10) Valentyn, *ubi ſub.* pag. 7. Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir, que c'eſt ici une traduction littérale. On en a ſeulement ſupprimé quelquefois le mot de *Roi*, qui eſt répeté à chaque phraſe.

(11) On ſait que Jacques II, qui ne cherchoit que des prétextes de querelle avec la République, fit préſenter, à ce ſujet, un Mémoire aux Etats Généraux, pour demander réparation, en termes fort offenſans ; tandis que ſans les Hollandois, tous les Anglois de Bantam euſſent été maſſacrés. L'affaire de Bancoulo étoit à-peu-près de même nature.

(12) Valentyn, *ubi ſuprà* pp. 40 & 41.

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

Route qu'on doit tenir, pour paſſer les Détroits de Malaca & de Gobernadour.

Difficultés du Détroit de Malaca.

QUAND on a paſſé le Détroit de *Malaca*, on peut ſe vanter d'être hors de la plus difficile, & de la plus pénible Navigation qu'on puiſſe faire. Les Pilotes François ont appris ce chemin à leurs dépens, & ils ont eu tout le loiſir d'en lever des Cartes exactes. Voici la route qu'on doit tenir pour paſſer ſurement ce Détroit & celui de *Gobernadour*.

Regles ſures pour faire cette route.

De la Pointe d'*Achen* il faut ranger la Côte terre à terre, juſqu'au *Cap de Diamans*, dans l'eſpace d'environ quarante-cinq lieues. Toute cette Côte eſt aſſez haute, les rivages ſont bordés de verdure, & le fond eſt bon depuis ſept juſqu'à quatorze & quinze braſſes; on ne doit point s'éloigner de la terre plus de deux lieues. Au Cap de Diamans on fait le Sud-quart-Sud-Eſt, & l'on découvre bien-tôt l'Ile *Polverere*, qui eſt fort haute, & remplie de bois. Son circuit n'eſt que d'un quart de lieue. Le mouillage y eſt bon; mais l'Ile eſt déſerte. Une ou deux lieues plus loin, on met le Cap à l'Eſt, pour aller reconnoître *Poljara*, autre petite Ile, qu'on trouve à dix-huit lieues de la premiere, avec laquelle elle a beaucoup de reſſemblance. Quand il fait beau tems, la vue porte de l'une à l'autre. Poljara eſt du côté de la Preſqu'Ile de Malaca. Il n'eſt pas néceſſaire d'en approcher plus que de huit ou neuf lieues. Mais il faut ſe mettre entre ces deux Iles, pour gagner le véritable Canal.

Lorſqu'on eſt à cette diſtance de Poljara, on voit d'un côté la Terre de l'Inde, qui eſt baſſe & bordée de bois, & de l'autre on perd de vue les Côtes de Sumatra: qu'on mette le Cap au Sud-Eſt-quart-d'Eſt, prenant un peu du Sud-Eſt, pour donner juſte entre deux Bancs de ſable, qu'il faut paſſer néceſſairement. Il vaut mieux prendre la petite Paſſe, qui eſt à l'Eſt, & la plus proche de Malaca; la grande Paſſe du côté de l'Oueſt, eſt trop éloignée des terres. On découvre bien-tôt le Mont *Porcelar*, du côté de la terre ferme; mais pour s'aſſurer d'autant mieux de la route, il faut encore reconnoître les Iles d'*Aroe*, qui ſont à l'Oueſt franc: alors on eſt sûr d'être dans le bon chemin. On fait le Sud-Eſt-quart-d'Eſt pour gagner la Côte des Indes, & venir mouiller devant Malaca. Dans ce Détroit les vents venoient ordinairement de Terre pendant la nuit, & à midi, ils venoient de la Mer. Preſque toutes les nuits nous avions de bons grains, mêlés d'éclairs; les courans portoient Nord-Oueſt & Sud-Eſt. On mouilloit deux ou trois fois en vingt-quatre heures, & il falloit envoyer la Chaloupe ſonder inceſſamment devant nous, pour nous marquer la route.

Après qu'on a vû les Iles d'Aroe, on vient reconnoître le *Cap de Rochade*, du côté de l'Inde. Ce Cap reſte à l'Eſt. Enfin, on acheve de s'aſſurer de ſa route par un Rocher très pointu, ſans mouſſe ni verdure, qui reſte à l'Eſt-Sud-Eſt du Cap de Rochade. Enſuite, faiſant le Sud-quart-Sud-Eſt, en peu d'heures, avec la marée, on mouille à une bonne lieue de Malaca, d'où l'on commence à revoir les Terres de Sumatra.

La Côte de Malaca eſt baſſe & couverte de Cocotiers & de Palmiers qui cachent la Ville. On ne voit que quelques Maiſons, aſſez ſemblables à celles

d'Achen, mais mieux bâties, qui s'étendent plus d'une demie lieue ſur le bord de la Mer. La Citadelle paroît noire; & entre ſes remparts, on découvre une hauteur, & un reſte de clocher, qui ſemble être joint à une Maiſon blanche. C'eſt à ces indices qu'on reconnoit Malaca. En ſortant de cette Ville, on met le Cap au Sud-quart-Sud-Eſt, juſqu'au Détroit de Gobernadour, & pendant quarante lieues il n'y a rien à craindre. Quand on ne peut refouler la marée, il faut mouiller deux fois le jour. On trouve, ſur le chemin, les Iles *Mariacai*, qui reſtent à droite, & quelques autres ſans nom qu'on laiſſe à gauche.

DESCRIPTION DE L'ILE DE SUMATRA.

Pour donner dans le Détroit de Gobernadour, il faut faire d'abord le Nord, en laiſſant le Détroit de *Sincapour* à la droite. Tout y eſt rempli d'Iles; les courans y ſont rapides, les marées violentes, & quelquefois de douze heures. En entrant dans le Détroit on voit une Ile, ſur laquelle il y a trois arbres, qui paroiſſent de loin comme autant de mâts de Navires. On la nomme l'*Ile de Sable*. Elle ſe voit d'une lieue, & peut avoir un quart de lieue de long, ſur cent pas de large. Elle eſt preſque de niveau avec la Mer. On la laiſſe à la droite, & l'on trouve ſeize braſſes d'eau. Alors on fait l'Eſt, & l'on rencontre une autre petite Ile toute de ſable, où ſe voient ſept ou huit arbres fort hauts, ſéparés les uns des autres. On la nomme l'*Ile Quarrée*. De cette Ile on découvre celle de *Saint Jean*, toujours à la droite, & qui a bien quatre ou cinq lieues de circuit. Si l'on ne trouvoit que cinq braſſes, il faudroit faire l'Eſt-quart-Nord-Eſt; mais ſi l'on eſt au large & ſans fond, on fait l'Eſt franc, ſans pourtant trop s'approcher des Iles qui ſont ſur la gauche. Delà on découvre la Montagne de *Johor*, & l'on eſt par le travers de ce petit Royaume. Enfin, en continuant cette route à l'Eſt, on voit le Cap de *Romanca*. On fait l'Eſt-Sud-Eſt & l'Eſt-quart-Sud-Eſt, & quand ce Cap reſte au Nord, on fait l'Eſt-Sud-Eſt, pour aller reconnoître les *Pierres blanches*, qui ſont de petites Iles un peu au large. Dès qu'on les a vues, il faut faire l'Eſt pendant quelque-tems, enſuite l'Eſt-Nord-Eſt, & enfin le Nord-Eſt & le Nord-Eſt-quart-Nord pour ſe jetter dans le Golfe de Siam, & delà dans la Grande Mer de la Chine. Le Détroit de Gobernadour a vingt lieues de long, & eſt fort difficile, quand on n'y a jamais paſſé (1).

Entrée dans le Détroit de Gobernadour.

(1) *Lettres édifiantes*, Recueil I, pag. 3 *& ſuiv.*

SUPPLEMENT A LA DERNIERE RÉVOLUTION DE GOLKONDE,

Tiré du Tome XIII de l'Edition Hollandoiſe.

Pour la page 565.

L'ARTICLE qu'on a donné, rempliroit mal ſon titre, ſans le ſupplément que nous y ajoutons, parceque la Révolution, dont Sheldon parle, n'eſt pas la derniere, ni même la plus remarquable. Mais avant que de continuer cette Hiſtoire, il paroît néceſſaire de reprendre les choſes à l'époque de la diſgrace des deux grands Officiers de Golkonde, qui eſt rapportée fort différemment dans nos Mémoires manuſcrits.

Diſgrace des deux principaux Officiers de Golkonde.

Le Roi, las de porter un vain titre, dont ſes deux Miniſtres partageoient également l'autorité ſans jalouſie, cherchoit depuis long-tems l'occaſion de les diviſer, pour avoir enſuite plus de facilité à les perdre l'un après l'autre. Ce Prince s'en ouvrit au ruſé Madona, qui étoit paſſé du ſervice du premier Miniſtre à celui du Monarque. Il lui promit, par ſerment, de l'élever au Poſte de ſon ancien Maître, s'il trouvoit moyen de le délivrer des ſiens. Quelques fauſſes confidences, que Madona eut l'adreſſe de faire paroître ſinceres aux deux Miniſtres, produiſirent bientôt entr'eux une froideur, qui ne ſervit qu'à confirmer de plus en plus leurs ſoupçons. Lorſque Madona crut n'avoir rien à craindre de leur intelligence, il inſpira au Roi de demander, à Moſachan, cent mille pagodes, pour bâtir un nouveau Palais, perſuadé que ce Miniſtre les refuſeroit, comme une choſe inutile, & qu'il ne manqueroit pas de donner priſe ſur lui, par ſon imprudence ordinaire. On avoit eu ſoin de faire tenir, derriere le rideau, la Belle-ſœur du Roi; Badda Sahebnie, pour annoncer au Miniſtre ſa diſgrace, au premier mot qui lui échapperoit contre le reſpect du Monarque. Cette Princeſſe, qui s'étoit vûe dépoſſédée du Trône, par la faction des deux principaux Miniſtres, ne reſpiroit encore que la vengeance, & travailloit à leur ruine de concert avec le Roi & Madona. L'évenement répondit à leur attente; & Moſachan, ayant refuſé les cent mille pagodes, que le Roi vouloit à toute force, s'emporta juſqu'à reprocher à ce Prince ſon ingratitude envers de fideles Serviteurs, qui, de miſérable Fakir qu'il étoit auparavant, l'avoient élevé ſur le Trône. Enfin il ajouta, que le Roi ne devoit pas être ſi prodigue, dans un Pays où il n'avoit apporté que ſon corps pour toutes richeſſes. A peine eut-il proféré ces mots, en préſence de Seydmouchiaffer & de Madona, que Badda Sahebnie faiſant entendre ſa voix, de derriere la tapiſſerie, l'accabla d'injures, & commanda à quelques Gardes de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Jamais ordre ne fut exécuté avec plus de promptitude. Le grand embarras étoit de congédier une eſcorte de trois à quatre mille Cavaliers, qui attendoient leur Chef devant la porte du Palais, toujours prêts à voler à ſon ſecours. Quoique Madona eût pourvu à cet inconvénient, en

faiſant avancer, à certaine diſtance, un autre Corps de Cavalerie aux ordres de Seydmouchiaffer, cependant, pour épargner au Roi un ſpectacle tragique, dont ce Prince avoit horreur, il voulut premierement tenter les voies de la douceur, & ſe préſentant aux Troupes, il leur fit une harangue, l'accompagnant ſi à propos de promeſſes & de menaces, ſoutenûes par l'approche de cinq ou ſix mille Hommes, qu'il parvint à appaiſer ces Troupes émues, & à les renvoyer tranquillement dans leurs Quartiers. Le Roi nomma auſſi-tôt un autre Chef, à la place de Moſachan qui fut jetté dans une étroite Priſon, où il vécut miſérablement pendant pluſieurs années. SUPPLEM. A LA DERNIERE REVOLUT. DE GOLKONDE.

Les ſervices importans dont Seydmouchiaffer croyoit avoir l'obligation au zele de Madona, lui ayant fait accorder toute ſa confiance, rien n'étoit plus facile à ce dernier que de le dépouiller auſſi d'une autorité qu'il lui laiſſoit exercer toute entiere, tant ſur ſes Troupes, que dans le maniement des Affaires de ſon Département. Madona trouvoit des prétextes pour éloigner peu à peu les plus fideles Serviteurs de ſon ancien Maître ; il s'attachoit les autres par ſes largeſſes ; en un mot, le Miniſtre n'avoit plus aucun pouvoir dans le tems même qu'il s'en défioit le moins. Un jour que Madona étoit appellé à la Cour, il ſe fit accompagner des Troupes de Seydmouchiaffer, au nombre de cinq ou ſix mille Hommes de Cavalerie, & paroiſſant devant le Roi, à la tête de ce Corps, » Sire, lui dit-il, je vous amene ici les Troupes de celui dont Votre Majeſté craignoit tant la puiſſance. Que ſouhaite-t'elle de plus qu'on faſſe pour ſon ſervice ? » *Qu'on mette Seydmouchiaffer auprès de Moſachan*, répondit le Roi ; & auſſi-tôt les ordres furent données pour l'arrêter, ſans que perſonne offrît la moindre réſiſtance.

Le Roi, pour récompenſer le zele de Madona, l'éleva à la dignité de Prince, & le fit ſon Premier Miniſtre. *Mous-Kumea* avoit ſuccédé à Moſachan ; & le Gouvernement des Provinces, qui faiſoit partie de l'adminiſtration de Seydmouchiaffer, venoit d'être donné à *Mahomet-Ibrahim*, qui réunit peu de tems après la Charge de Mous-Kumea à la ſienne. Mais Madona n'étant pas plus content de lui, fit tomber, entre les mains d'Akena ſon propre frere, le Gouvernement des Provinces Méridionales de Golkonde, les meilleures du Royaume, & Mahomet Ibrahim ne conſerva que celles du Nord, ſituées ſur la frontiere des Etats du Grand Mogol. On nous dépeint Akena d'un caractere auſſi odieux que celui de Madona étoit aimable ; mais les grandes qualités de l'un effaçoient les grands défauts de l'autre. Madona étoit un profond Politique, un excellent Financier, qui joignoit à des talens ſupérieurs, la phyſionomie la plus revenante, avec toute l'humilité & la modeſtie convenables aux Bramines, dont il tiroit ſon origine. Le Roi, livré aux plaiſirs de ſon Serrail, & ſans inquiétude de la part de ſon Miniſtre, qui, étant Gentil & Bramine, ne pouvoit aſpirer à la Couronne, lui abandonna le ſoin de gouverner deſpotiquement ſes Etats. C'eſt ainſi que ces deux freres, qu'on honoroit du titre d'*Alteſſes*, ſe virent portés, par degrés, au faîte des Grandeurs qui ſuivent immédiatement la Royauté, ou plutôt qui la compoſent toute entiere, au ſimple nom près. Ils jouïrent conſtamment de ces honneurs l'eſpace de quatorze années : mais leur chûte fut encore plus funeſte que leur élévation n'avoit été éclatante. Elévation de Madona & d'Akena ſon frere.

Vers la fin du Mois d'Octobre 1685, l'Armée du Grand Mogol Aureng- Priſe de Golkonde par l'Armée Mogole.

SUPPLEM. A LA DERNIERE REVOLUT. DE GOLKONDE.

Zeb, qui marchoit contre Golkonde, y répandit une ſi grande conſternation, que dans leur premiere fureur, les Peuples révoltés commirent de grands déſordres, & firent main baſſe ſur tous les Bramines qui leur tomberent entre les mains. Le Roi s'étoit retiré la veille dans le Château de Golkonde, avec ſes Femmes, ſes deux Miniſtres & pluſieurs Seigneurs de la Cour, qui croyoient y trouver un aſyle aſſuré contre les Ennemis du dedans & du dehors. La Ville fut priſe deux jours après, par les Troupes Mogoles, qui mirent tout à feu & à ſang dans les Quartiers des Gentils, pillerent & brulerent les magnifiques Palais de Madona & d'Akena, de même qu'une ſuperbe Pagode que ce dernier avoit fait bâtir à des frais immenſes; & quantité d'autres Edifices conſidérables.

Maſſacre des deux Adminiſtrateurs.

Ces ravages, qui continuerent pluſieurs jours de ſuite, depeuplerent la Ville d'Habitans, & jetterent la terreur dans le Château, où les cris unanimes des Femmes du Serrail & de la multitude, tant au dedans qu'au dehors, forcerent le Roi de leur abandonner Madona & Akena, les deux malheureux objets de leur haine, qu'ils regardoient comme les ſeuls Auteurs de leur infortune, dans l'eſpérance que les Mogols, irrités contr'eux, ſe contenteroient de cette victime, & ceſſeroient les hoſtilités. Les deux Freres furent cruellement maſſacrés par les Eſclaves du Palais, leurs corps dépouillés nus, & traînés dans les rues avec les dernieres indignités. Après avoir été ſuſpendus par les pieds, pendant vingt-quatre heures au devant du Palais, on préſenta leurs têtes à Cha-Alem, fils du Grand Mogol, qui les fit porter en triomphe ſur des lances, dans toute la Ville. Celle de Madona fut envoyée à Aureng-Zeb, & l'on donna celle d'Akena à un Eléphant, qui la jetta pluſieurs fois en l'air & l'écraſa enfin ſous ſes pieds, au milieu de l'Armée. La tête de ſon frere eut le même ſort, & celui de leurs Cadavres fut d'être expoſés à la voirie, pour ſervir de pâture aux oiſeaux & aux animaux des Champs. Havart, qui avoit ſouvent vu ces deux Freres, dans leur plus grande gloire, prétend que leurs corps furent brulés & les cendres jettées au vent, pour qu'il ne reſtât rien de leur mémoire. Telle fut la fin de ces deux puiſſans Hommes, dont il compare le ſort à celui de deux Freres, fort connus dans toute l'Europe, qui périrent ſi miſérablement en 1672.

Derniers éclairciſſemens ſur le ſort de Moſachan, & de Seydmouchiaffer.

Cet Auteur nous apprend encore, que Moſachan mourut dans ſa maiſon, comme un Citoyen oublié de tout le monde; mais que Seydmouchiaffer fut tiré de ſa priſon, par l'Ambaſſadeur du Grand Mogol, & envoyé dans l'Indouſtan, où il avoit été élevé en dignité, & où il étoit mort, puiſſamment riche, à l'âge d'environ quatre-vingt-dix ans. Suivant nos Mémoires, le premier, dont les fils étoient en grande conſidération à la Cour de Golkonde, obtint ſa liberté du Roi, après la mort de Madona & de ſon frere. Quand à Seydmouchiaffer, ils diſent ſimplement, qu'ayant trouvé le moyen de s'évader, il s'étoit retiré auprès du Grand Mogol, au ſervice duquel il avoit fini ſes jours, quelque-tems avant la Révolution qui fut ſi funeſte à l'Auteur de ſa diſgrace.

Remarques ſur une Lettre du Roi.

On trouve, dans ces Mémoires, la traduction d'une longue Lettre, que le Roi de Golkonde écrivit au Gouverneur Général de la Province de Carnatica, pour lui donner part de ces grands événemens. Il eſt aſſez ſingulier d'y voir Madona & Akena peints des plus noires couleurs; mais ce qui

doit paroître fort ſurprenant, c'eſt l'aveu que le Roi y fait, de s'être engagé, par ſerment, envers ces deux Favoris, de ne jamais rien faire ſans leur conſentement ; ſerment qu'il n'avoit pas été en ſon pouvoir d'enfreindre, malgré les fâcheuſes ſuites qui en étoient réſultées pour ſon Royaume ; comme ſi un Prince n'étoit pas toûjours en droit de rétracter ſa parole, dès qu'un Sujet en abuſe, contre ſes intentions. On doit croire que le Roi n'avoit pas de meilleure raiſon pour excuſer ſa conduite.

SUPPLEM. A LA DERNIERE REVOLUT. DE GOLKONDE.

L'Armée Mogole étoit compoſée de quinze mille Hommes, & celle de Golkonde du double ; mais Mahomet Ibrahim, qui la commandoit, s'étant jetté du côté des Ennemis, pour ſe vanger de quelques mécontentemens particuliers, ſa trahiſon mit le Roi dans la néceſſité de ſubir la loi du Vainqueur, & d'en paſſer par toutes les conditions qui lui furent impoſées. Le tribut de dix-huit cens mille Pagodes, que le Roi devoit au Grand Mogol, n'avoit pas été payé depuis quelques années. On exigea qu'il fut doublé à l'avenir, & que tous les arrérages ſeroient ſatisfaits par termes. Après cette dure Convention, Cha-Alem, qui manquoit de vivres dans Golkonde, en partit, le premier de Novembre, emportant des tréſors immenſes.

Déſertion du Général de Golkonde, & ſoumiſſion du Roi.

Le Roi de Golkonde, dont les déſaſtres ne pouvoient encore vaincre ſon funeſte attachement pour les Bramines, ſe choiſit de nouveaux Miniſtres de cette odieuſe Race. Le premier, nommé *Piespatwenkaty*, ne dirigea pas mieux les affaires. L'année ſuivante, *Wiſſanna*, frère aîné de Madona, fut revêtu de toutes les Dignités qu'avoit poſſédées ce dernier, dont le Fils reçut auſſi de grandes faveurs du Prince. A la vérité les Bramines, qui s'étoient enrichis ſous l'adminiſtration de leurs Protecteurs, fourniſſoient des ſommes conſidérables. Mais l'avidité d'Aureng-Zeb, épuiſoit toutes les reſſources ſans ſe ſatisfaire. En un mot, il ne lui falloit pas moins que le Royaume ; & la facilité qu'il prévoyoit à cette conquête, par la perfidie des principaux Officiers de Golkonde, flattoit trop ſon eſpérance pour borner ſes vûes ambitieuſes (1).

Nouveaux Miniſtres Bramines.

Peu de tems après, c'eſt-à-dire, au commencement de Février 1687, l'Armée du Grand Mogol, victorieuſe du Royaume de Viſapour, reparut devant Golkonde. Le Roi, réſolu de ſe défendre juſqu'à la dernière extrémité, repouſſa pluſieurs fois les Ennemis, avec beaucoup de perte ; mais ſon malheureux ſort voulut que ſes principaux Colonels l'abandonnaſſent pour joindre l'Armée Mogole. Enfin *Hoſſeinbeck*, Général de ſes Troupes, ſuivit ce perfide exemple, après avoir excité, dans la Forteresſe, une ſédition, dont Aureng-Zeb profita fort à propos, & ſe rendit Maître de la Place ſans la moindre réſiſtance. On étoit au deuxième d'Octobre. Les Troupes Mogoles marchant droit au Palais, trouverent le Roi dans une attitude qui marquoit ſa ſurpriſe. Après avoir pillé ſes tréſors, qui étoient

Conquête de Golkonde.

(1) Valentyn inſere, mal à propos, en cet endroit, l'hiſtoire de la trahiſon d'un des Sécretaires d'Etat de Golkonde, qui entretenoit correſpondance avec le Grand Mogol, & qui ayant été convaincu de ſon crime, fut mis à mort, par ordre du Roi ſon Maître ; ce fait, qui eſt tiré de Havart, doit être rapporté ſous le regne précédent. (Voyez Havart, Part. II. page 218). L'erreur ne mérite peut-être d'être relevée, que pour prévenir le reproche qu'on pourroit nous faire d'avoir omis une circonſtance aſſez curieuſe, ſi c'étoit ici ſa place.

SUPPLEM. A LA DERNIERE REVOLUT. DE GOLKONDE.

immenſes, ſur-tout en diamans & en pierres précieuſes, il fut conduit ſous une méchante Tente, juſqu'au lendemain, qu'on le mit ſur un Eléphant, pour lui faire faire le tour de l'Armée, où il ſe vit expoſé aux plus grandes avanies de la part des Soldats. Quatre jours après, ce malheureux Prince fut contraint de ramper, de ſa Tente, juſqu'aux pieds d'Aureng-Zeb; de manger de la pouſſière, & de demander pardon, dans les termes les plus humilians. Le Grand Mogol lui promit la vie; mais il le fit tranſporter dans une Forteresſe éloignée, où il devoit bien-tôt trouver la mort qu'Aureng-Zeb avoit coutume de faire boire à ſes Priſonniers d'illuſtre naiſſance. La comparaiſon du ſort de ce Roi avec celui de Crœſus, ne peut que rendre ſenſible la vérité de cette Sentence, qui convient ſi fort à tous les Hommes; *Nemo felix ante obitum.*

Deux Voyages du Roi à Maſulipatnam.

Les Hollandois vantent, comme une diſtinction ſinguliere pour leur Nation, l'honneur qu'ils ont eu de poſſéder deux fois ce Prince, à Maſulipatnam; la premiere fois en 1676, & la ſeconde en 1678. C'eſt de Havart, que nous emprunterons ici les principales circonſtances du premier Voyage.

Les préſens, que les Hollandois firent au Roi, aux Dames du Serrail, à l'Adminiſtrateur Madona, & aux autres Grands, ſe monterent à la ſomme de ſoixante-ſix mille florins. En échange, ils obtinrent du Roi, la propriété du Bourg de *Palicol*, & pluſieurs privileges très conſidérables. Ce Prince leur remit entr'autres les Fermes de divers Ports, pour la ſomme de trente-quatre mille cinq cens florins par année, dont ils ont joui pendant les huit dernieres années de ſon Regne, outre la diminution de la moitié des frais qu'ils payoient auparavant, pour le tranſport de leurs Marchandiſes, par terre, à Golkonde, & quelques autres exemptions. Le Roi fit auſſi quantité de beaux préſens aux Officiers du Comptoir Hollandois. Leurs Femmes & leurs Filles en reçurent auſſi de magnifiques des Dames du Serrail, qui avoient ſouhaité de les voir; & ce fut à leur demande, que le Roi pria les Chefs de permettre qu'elles vinſſent leur rendre viſite. On le refuſa d'abord modeſtement, ſous divers prétextes; mais ſur de nouvelles inſtances, auxquelles le Roi joignit ſa parole, qu'il ne leur ſeroit fait que toutes ſortes d'honneurs & de careſſes, ces Dames accepterent enfin la partie, & ſe rendirent au Palais dans leurs plus riches parures. Le Roi, qui étoit aſſis ſur un ſuperbe Trône, laiſſa paſſer devant lui toutes les Dames dont l'âge lui paroiſſoit reſpectable, les ſaluant fort poliment; mais il fit approcher les jeunes Demoiſelles, les mit ſur ſes genoux, & après leur avoir donné à chacune un baiſer, il leur permit de ſuivre les autres. Les Dames du Serrail leur firent une réception des plus gracieuſes (2). On leur ſervit une ſomptueuſe collation, à l'iſſue de laquelle les Dames du Serrail leur diſtribuerent divers préſens, dont les moindres étoient de la valeur de trente ducats. En ſortant,

Privileges qu'il accorde aux Hollandois.

Viſite des Dames Hollandoiſes.

(2) Parmi ces Dames du Serrail, nos Mémoires ajoûtent, qu'il s'en trouvoit deux d'une grande blancheur, qui voyant les Hollandoiſes ne purent retenir leurs larmes. Elles dirent qu'étant encore fort jeunes, elles avoient porté les mêmes habits dans leur Pays. On les croyoit filles de François, priſes par les Corſaires de la Méditerranée, & vendues à Mocka, d'où elles avoient été envoyées au Roi, qui témoignoit avoir peu d'inclination pour elles; ce qui augmentoit leurs chagrins.

elles

elles furent obligées de repaſſer devant le Roi, qui les fit conduire, par une infinité de flambeaux, juſqu'à la Loge, ſous les acclamations d'une foule immenſe de Spectateurs. Les Matelots d'un Vaiſſeau Hollandois, qui avoient diverti le Roi, par leurs danſes, leurs ſauts & leurs grimpemens, reçurent deux cens ducats; & beaucoup d'autres perſonnes eurent lieu de ſe louer de la généroſité de ce Prince. On aſſura les Hollandois qu'il avoit deſtiné deux mille ducats par jour pour ce Voyage; mais que cette ſomme ne ſuffiſant pas, les Grands de ſa ſuite étoient obligés de ſuppléer à l'excédent de la dépenſe. SUPPLEM. A LA DERNIERE REVOLUT. DE GOLKONDE.

L'accueil, qu'il avoit reçu des Hollandois, l'engagea à leur venir faire une autre viſite, deux ans après; mais il les prévint qu'il n'accepteroit point de préſens, & qu'il n'en donneroit pas non plus, puiſque ſon deſſein n'étoit que de ſe divertir ſur Mer. Nous avons un Journal manuſcrit de ce dernier Voyage, qui contient près de vingt-quatre feuilles d'écriture fort menue; mais à l'exception des particularités que Havart a recueillies lui-même, le reſte mérite peu l'attention des Lecteurs. Second Voyage.

Ce fut le 25 Décembre 1678, que le Roi, accompagné de ſes principaux Courtiſans, ſe rendit à l'Egliſe des Hollandois. On y avoit élevé un Trône, couvert de drap d'or & de velours, ſur lequel il s'aſſit, vis-à-vis de la Chaire, la pipe à la bouche, fumant du tabac, à la maniere de Perſe, c'eſt-à-dire, au travers d'un *Gorregor*, ou d'une bouteille pleine d'eau, qui lui fut préſentée ſur un plat d'or. Son habillement étoit une Robbe de drap d'or, qui lui deſcendoit juſqu'aux pieds. On paſſe ſur l'énumération des Diamans, des Perles, des Rubis, des Saphirs, des Emeraudes & autres Pierres précieuſes, dont tout ſon corps étoit moins orné que couvert, & qui éblouïſſoient la vûe. Le Conſolateur des Malades, faiſant l'office de Prédicateur, lut un Sermon que Havart expliquoit au Roi, en Langue Perſanne. Le Lecteur s'arrêtoit par intervalles pour lui en laiſſer le tems. Quelquefois le Roi témoignoit approuver le Diſcours; quelquefois auſſi il lui prenoit envie d'en rire: mais le plus ſouvent il s'amuſoit à parler avec ſes Grands, ſans prêter beaucoup d'attention à ce que Havart ſe tuoit de lui faire comprendre. Quand on en fut à la fin de la Priere, au mot *Amen*, le Prince répéta le même mot à haute voix, & demanda au Lecteur, dans quelle ſignification il s'étoit ſervi de ce terme? ce que Havart lui expliqua encore. Après le Service Divin, le Roi ſouhaita de voir le *Livre de la Loi des Hollandois*, comme il appelloit la Bible. Le Lecteur lui apporta les Livres Saints. En approchant, le Roi ſe leva, & les ſalua avec le même reſpect qu'il avoit coutume de ſaluer l'Alcoran. Il voulut ſavoir quels Ecrits y étoient contenus. On lui nomma les principaux Livres de l'Ancien Teſtament. Il demanda ſi les quatre Livres de la Loi de *Nabi Iſa* ou du *Prophête Jeſus*, s'y trouvoient compris? & l'ayant appris, il fit de nouveau une profonde révérence, retourna s'aſſeoir ſur ſon Trône, & reprit ſa pipe. Lorſque tout le monde fut ſorti, à l'exception des Officiers & des Dames du Comptoir Hollandois, le Roi ſouhaita qu'on fit venir les Filles qui avoient danſé devant lui la veille, pour lui donner le même divertiſſement dans l'Egliſe. Malgré la répugnance qu'on eut à le ſatisfaire, dans un lieu conſacré au Culte religieux, Apparition du Roi dans l'Egliſe Hollandoiſe.

SUPPLEM. A LA DERNIERE REVOLUT. DE GOLKONDE.

il fallut s'y réſoudre, pour ne point mécontenter ce Prince (3). Il voulut enſuite voir manger les Hollandois, à leur maniere. On ſe hata de faire apporter les mets qui ſe trouverent préparés. La table fut couverte dans l'Egliſe. On but debout la ſanté du Roi, à quoi il parut fort ſenſible. Durant le repas, ce Prince s'informa encore de pluſieurs choſes qui regardoient le Culte des Chrétiens, & entr'autres des dix Commandemens. Le Conſolateur des Malades en fit d'abord la lecture, & Havart ſervoit toujours d'Interpréte. Au ſeptieme Commandement, le Roi ne put s'empêcher de rire, diſant, » que c'étoit bien triſte, qu'un homme fut réduit à ſe contenter d'une ſeule Femme«. Mais il approuva l'explication qu'on lui donna, que ce Commandement regardoit principalement l'adultere. Le Roi s'étant fait conduire enſuite dans la Loge, en viſita juſqu'aux moindres Appartemens, & ſe retira extrêmement ſatisfait de toutes les attentions qu'on lui avoit marquées. Les Hollandois ont beaucoup perdu à ce Prince; & ſi ſes heureuſes diſpoſitions n'euſſent été bornées par l'autorité de l'Adminiſtrateur, ils en auroient pû retirer des avantages bien plus conſidérables (4).

(3) C'eſt peut être à deſſein que Havart ne parle point de cette danſe. Mais le fait eſt rapporté dans le Journal tenu au Comptoir Hollandois.

(4) Les Hollandois furent obligés de payer une ſomme conſidérable au Grand Mogol, pour le rachat de leurs privileges. Ce fut Mahomet Ibrahim, ce même Traître dont on a tant parlé ci-deſſus, qui obtint la Vice-royauté de Golkonde; mais il ne conſerva pas ce poſte long tems.

SUPPLEMENT

Pour le Tome X, tiré du Tome XIII de l'Edition Hollandoiſe.

LISTE GENEALOGIQUE DES GRANDS MOGOLS.

Pour la Page 231.

I. MIER-TIMOUR, ou *Timour Lenk*, communément nommé *Tamerlan*, depuis 1370, juſqu'à 1405.

Il laiſſa quatre Fils;

1. *Djihan-Guir.*
2. *Sjeich-Hamar.*
3. *Miroun-Chah.*
4. *Mirzah-Charok*, ou *Mirzah-Seyed.*

II. MIROUN-CHAH, depuis 1405, . . . juſqu'à 1408.

III. MIRZAH-SEYED, ſon frere, depuis 1408, . juſqu'à 1447.

Ce dernier étoit en même tems Empereur de Tartarie & de l'Indouſtan.

IV. PIER-MOHHAMMED, fils de Djihan-Guir, depuis 1447, juſqu'à 1452

Il regna ſeulement ſur l'Indouſtan, & fut ſuivi par ſon Fils;

V. ABOU-IL-SAID, depuis 1452, . . . juſqu'à 1469.

Son Fils lui ſuccede;

VI. SULTAN-HAMED, ou *Sjeich-Omar-Chah*, depuis 1469, juſqu'à 1495.

Il eſt ſuivi par ſon Fils (1);

(1) On a dit à tort, que Valentyn ne parle pas du genre de mort de ce Prince, qu'on fait tomber d'une terraſſe, au lieu que, ſuivant lui, c'eſt la terraſſe qui s'éboula ſous ſes pieds.

GENEALOGIE DES GRANDS MOGOLS.

VII. CHAH-BABOUR, depuis 1495, . . . jusqu'à 1532.
Il établit le Siege de son Empire à Dehli, en 1526, & laissa deux Fils;
1. *Mirzah-Homajom*, &
2. *Mirzah-Kamoran.*

VIII. HOMAJOM, depuis 1532, . . . jusqu'à 1552.
Suivi par son Fils;

IX. EKBAR, depuis 1552, ... jusqu'à 1605.
Il laissa trois Fils;
1. *Sultan-Selim.*
2. *Pehari*, ou *Moraad.*
3 *Mirzah-Danijaal.*

X. SELIM, après son avenement nommé *Gehan-Guir*, depuis 1605, jusqu'à 1626.
Il eut quatre Fils;
1. *Chosrou*, dont le fils étoit *Boulaki.*
2. *Perwis.*
3. *Chorom*, depuis son élévation nommé *Chah Gehan.*
4. *Sjahariar.*

Terri ajoute un cinquieme Fils, qu'il nomme *Sultan-Taucht.*

XI. CHAH-GEHAN, depuis 1616, . . . jusqu'à 1657.
Il eux quatrte Fils, & deux Filles;
1. *Dara-Sjekouh*, ou *Secoer*; Ses Enfans étoient;
   a) *Soliman-Sjekouh*, dont le Fils étoit *Sepe-Sjekouh.*
   b) *Miraad-el-Molouk.*
   c) *Nour-el-Tadjou*, sa Fille.
2. *Chah-Chuja*, ou *Souja*, qui eut trois Fils & deux Filles;
   a) *Sultan-Banke*, ou bon *Sultan.*
   b) *Mirzah-Bhadour*, ou *Ballandachter.*
   c) *Mirzah-Saan*, ou *Saan-Sultan.*
   d) *Hamed-Mehalle.* } ses Filles.
   e) *Nour-Begum.*
3. *Aureng-Zeb*, ou *Eurenkzib.*
4. *Morraad-ul-Beg*, ou *Moraad-Bakche.*
5. *Begum-Saheb.* } ses Filles.
6. *Rauchenara-Begum.*

XII. AURENG-ZEB, depuis 1657, ... jusqu'à 1707.
Il eut cinq Fils;

1. *Mohhammed-Moazem.*
2. *Chah-Alem*, nommé auſſi *Mazum*, ou *Moazem.*
3. *Ekbar.*
4. *Azem-Chah*, ou *Azem-Tarra.*
5. *Cambax.*

XIII. CHAH-ALEM, ou *Behadir-Chah*, depuis 1707, : jusqu'à 1712.
Il laiſſa quatre Fils;

1. *Muaſſadim*, *Moſſoddim*, ou *Dgihandar-Chah*, qui eut trois Fils, dont l'aîné ſe nommoit *Aſſodien.*
2. *Mahmud-Azem*, *Aſſimdim*, ou *Aſſimſcha*, qui eut auſſi trois Fils;
   a) *Mahmud-Cariem.*
   b) *Ferruh-Sier*, ou *Fdrruchſer.*
   c) *Hamambax.*
3. *Reſiel-Chah*, ou *Rafiel-Gadders*, qui laiſſa deux Fils.
4. *Dgihan-Chah*, ou *Chochaiſta-Chadder*, qui laiſſa auſſi deux Fils.

XIV. MUASSADIM, ou *Dgihandar-Chah*, depuis 1712, jusqu'à 1713.

XV. FERRUH-SIER, depuis 1713, . . . : jusqu'à 1719.

XVI. RAFIELDOWLA, fils de Reſiel-Chah, regne quatre mois.

XVII. RAFIELDARASCHA, ou *Chah-Gehan II*,
Suivant les Miſſionnaires Danois. M. Otter, le fait préceder Rafieldowla ſon Frere. Il regna environ ſix mois.

XVIII. CHAHAN, *Nicosjeer*, ou *Chah-Gehan III*, regne auſſi ſix mois, juſqu'à 1723.

XIX. MUHAMED-CHAH, Fils de Muaſſadim, ou Dgihandar-Chah, depuis 1723.

SUPPLEMENT A LA RELATION DE CARNATE.

Pour la Page 316.

Perſécution contre les Chrétiens de Tarcolan.

1703.

ON reprend ici la ſuite des évenemens, où M. l'Abbé Prevoſt s'eſt arrêté. Le Pere Bouchet étoit trop agréablement établi dans ſon Topo, pour y reſter long-tems tranquille. Les Gentils de la Ville de Tarcolan, Capitale du Royaume de Carnate (1), ne pouvant ſouffrir les progrès d'une nouvelle Religion dans leur Pays, commencerent, dès l'année ſuivante 1703, à former des complots pour la détruire. Le moyen dont ils s'aviſerent, fut de déférer le Pere Bouchet à *Sexſaeb* (2), Gouverneur de toute la Province, & d'exciter ſon avidité, en lui perſuadant que ce Miſſionnaire ſavoit faire de l'or & poſſédoit des richeſſes immenſes (3). D'autres accuſations n'auroient été d'aucun poids auprès d'un Mahométan qui ſe mocquoit lui-même des ſuperſtitions Payennes : mais les tréſors qu'on lui promettoit, flattoient trop ſon avarice pour réſiſter à ces repréſentations. Ses Gardes vinrent, ſous différens prétextes, épier le Miſſionnaire, qu'ils ne perdirent plus de vue juſqu'au jour qu'il fut pris. Le Capitaine de ces Gardes, en l'arrêtant, lui apprit que Sexſaeb étoit mécontent de ſa conduite, ſur quelques rapports qui lui avoient été faits; & en même-tems il ordonna aux Soldats de dépouiller les Chrétiens & les Catéchiſtes.

Le Pere Bouchet eſt mis en priſon avec eux.

Quand le Pere Bouchet vit qu'on ſe mettoit en devoir d'exécuter les ordres de cet Officier, il lui repréſenta qu'il étoit facile aux Chrétiens de ſe juſtifier des accuſations qu'on pouvoit avoir inventées à leur charge; ajoutant, que ſi l'on uſoit de violence, il en porteroit ſes plaintes à Daourkan, Lieutenant Général du Grand Mogol, qui les avoit reçus dans ſes Etats. Le Capitaine, qui étoit Rajapout, ne lui fit point d'autre réponſe, ſi ce n'eſt qu'il devoit obéir à ſes ordres. Un des Catéchiſtes, qui voulut lui oppoſer quelque réſiſtance, fut maltraité de coups par les Soldats. On enleva aux Chrétiens tout ce qu'ils avoient, & on les traîna à l'Egliſe pour y être enfermés. Le Pere fut pillé à ſon tour, tandis qu'il récitoit tranquillement ſon Breviaire. Enſuite les Soldats ſe ſaiſirent de lui, & le conduiſirent en priſon, au milieu des huées d'une foule immenſe de Spectateurs, qui l'accabloient d'invectives. Il ſe trouva, dans la Forteresſe, avec vingt-trois de ſes Néophytes, parmi leſquels il comptoit trois Brames. Leur miſere étoit extrême. Dès le ſecond jour de leur détention, le Pere Bouchet fut menacé des plus cruels ſupplices, s'il ne déclaroit où il avoit caché ſes tréſors. Les Officiers du Gouverneur, voyant qu'ils ne pouvoient rien gagner auprès de lui, s'adreſſerent aux Femmes des Chrétiens, pour tâcher d'en tirer quelques lumieres.

(1) Les Peres Tachard & Mauduit donnent ce Titre à Cangivaron.

(2) Dans les Relations il eſt nommé *Sek*.

(3) Le Pere *de la Lane*, qui avoit été trois ans à Tarcolan, dit que le Pere Bouchet avoit orné une petite Image de quelques pierres fauſſes, qu'on crut être fines; ce qui lui attira cette diſgrace. (Rec. X, page 6). Le Pere Bouchet ne s'en vante pas. Mais en ce cas, il eut mérité ſon ſort. Car pourquoi vouloir faire honte aux Idoles des Gentils.

Cette tentative ne leur réuſſiſſant pas mieux, ils commencerent le même jour à faire mettre les fers aux piés de quelques Chrétiens.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1703.

Cependant le Rajapout porta à Sexaeb l'argent qu'on leur avoit pris. Un des Gardes de la Ville, qui l'accompagnoit, raconta aux Priſonniers, que ce Gouverneur, à la vue d'une ſi mince ſomme, n'avoit pû s'empêcher de faire éclater ſon reſſentiment contre les Délateurs, dans des termes qui devoient leur faire craindre le même orage qu'ils s'étoient efforcés d'attirer ſur les Chrétiens. La voie des tourmens flattoit encore leur eſpérance. Quatre Catéchiſtes ſouffrirent la torture avec conſtance. Le Miſſionnaire fut tiré à ſon tour de la priſon, & conduit dans la place publique. En y arrivant, il vit ſes Catéchiſtes étendus par terre; ils avoient les piés violemment preſſés entre de groſſes pieces de bois attachées avec des cordes. Leurs Bourreaux faiſoient rougir au feu de grandes tenailles, pour leur donner un autre genre de tourment encore plus rigoureux. Les Brames & les Rajapouts étoient aſſis ſur un lieu élevé. On fit tenir le Miſſionnaire debout en leur préſence. Le plus ancien des Brames, après lui avoir fait de vifs reproches, lui montrant les tenailles ardentes; » Regarde, lui dit-il, les inſtrumens de ton » ſupplice, ſi tu ne nous indiques tes tréſors. C'eſt de l'argent qu'il nous » faut, autrement tes Diſciples vont être tourmentés de nouveau, en ta pré- » ſence, & enſuite on te tourmentera toi-même «. Comme le Pere Bouchet ne répondoit plus rien, le Brame ordonna de battre les Catéchiſtes à grands coups de fouet. Quand on fut las de les frapper, il fit avancer le Miſſionnaire, qui crut qu'on alloit le livrer aux tourmens; mais il fut bien ſurpris, lorſque s'étant approché du Brame, il lui commanda ſimplement de le ſuivre, avec deux autres Brames & un Rajapout, dans une maiſon voiſine. C'étoit pour lui expoſer leur embarras, & le conjurer de leur donner quelque argent, pour les tirer, eux & lui, d'un ſi mauvais pas. Enfin ces Brames lui dirent tant de choſes touchantes, & leurs paroles étoient ſi bien étudiées, que quoiqu'il fût accoutumé depuis long tems à leurs artifices, ils lui perſuaderent que rien ne pourroit plus le ſauver du ſupplice; mais le Capitaine, ayant appris qu'il perſiſtoit à aſſurer qu'il n'avoit nulle reſſource, ſe contenta de le faire reconduire en priſon avec ſes Catéchiſtes.

On veut, à force de tourmens, leur faire déclarer leurs prétendus tréſors.

La conſtance des Priſonniers adoucit leurs ennemis.

On rendit compte à Sexſaeb de tout ce qui venoit de ſe paſſer. Quelques-uns ſe déchaînerent contre les Auteurs de la perſécution qui avoit été ſuſcitée aux Chrétiens; d'autres, au contraire, lui écrivirent que ſi on les délivroit de priſon, il falloit abſolument les chaſſer du Pays. Les menaces recommencerent comme auparavant, de la part de ceux ci, & ils ne ceſſerent de dire au Pere, que ſon ſupplice n'étoit que différé pour peu de tems. Il ſe trouvoit ſi foible, qu'il ne pouvoit preſque plus ſe ſoutenir. Le Capitaine de la Forteresſe, craignant pour ſa vie, vint le preſſer d'accepter quelque nourriture ſolide, & de prendre l'air dans ſon jardin; ce qu'il refuſa, ſous prétexte qu'il lui ſeroit mal de profiter de cette offre, tandis que ſes Diſciples étoient dans les fers: le Capitaine les leur ôta le lendemain, pour engager le Pere à manger des mets qu'il lui préſentoit avec tant d'inſtances.

Le Gouverneur les fait remettre en liberté.

La nouvelle de ſa détention étant parvenue aux Miſſionnaires du Maduré, le Pere *Martin* en partit ſur-le-champ pour ſe rendre au Palais de Sexſaeb, ſans craindre de s'expoſer lui-même à une rude priſon dans de pareil-

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1703.

les conjonctures. La fermeté avec laquelle il parla à ce Gouverneur, le ſurprit autant que ſa modeſtie pouvoit lui plaire. Après une demie heure d'entretien qu'il eut avec lui, il lui accorda l'élargiſſement des Priſonniers, qui étoient enfermés depuis un mois. Le Pere Martin ſe mit auſſi-tôt en chemin pour Tarcolan, avec une Lettre qui contenoit les ordres de Sexſaeb. Le Capitaine Rajapout étoit abſent; mais à ſon retour, le même ſoir, il mit en liberté les Chrétiens, & conduiſit le Pere Bouchet avec honneur juſqu'à ſon Egliſe (4).

Etat des autres Miſſions du Carnate.

Le Pere de la Fontaine.

Ces derniers évenemens ſont confirmés dans une ſeconde Lettre du Pere Tachard (5), qui nous apprend encore quelques circonſtances de la Miſſion des Peres Maurduit & de la Fontaine. Ce dernier, comme on l'a vû, étoit à Ponganour, où, ſous la protection du Prince Mineur, & de la Princeſſe Régente, ſon Ayeule (6), ſes premiers travaux avoient été ſuivis d'un bonheur ſi extraordinaire, que ſelon l'expreſſion du Pere Tachard, » on pourroit bien-tôt l'appeller l'*Apôtre des Brames*, en ayant plus baptiſé lui » ſeul, en huit mois, que tous les Miſſionnaires du Maduré en dix ans (7) «. Mais il eut auſſi ſa part aux opprobes. Les Brames de Ponganour, jaloux de ſes progrès, réſolurent de le faire chaſſer de ſon Hermitage. Dans cette vue, ils engagerent des Néophytes, de leur Caſte, à l'accuſer de quelque crime imaginaire. Après bien des humiliations, la perſécution avoit ceſſé, & la conſidération du Miſſionnaire n'en étoit devenue que plus grande (8).

Le P. Mauduit.

Le Pere Mauduit, après ſon retour à Carouvepondi, fut mis en priſon, d'où il écrivoit au Pere Tachard, » qu'il avoit été dépouillé, battu, baffoué » & meurtri juſqu'à la mort, avec ſes bons Catéchiſtes (9) «.

1709.

En 1709, le Pere Mauduit étoit Supérieur de cette Miſſion. » Depuis » qu'il y eſt, dit le Pere de *la Lane*, les Brames & les Maures ne l'ont gue-

(4) Lettre du Pere Boucher, au Rec. XI des Lettres édif. pag. 1 juſqu'à 72.

(5) En datte du 30 Septembre 1703. Remarquez que la premiere, dont M. Prevoſt a donné l'extrait, n'eſt que du 4 Février; ainſi celle du P. Bouchet, qui eſt confirmée par la ſeconde, ne peut pas contenir les mêmes évenemens que la premiere, comme cet Abbé l'a cru; fondé apparemment ſur ce que les Lettres en queſtion ne ſont point rangées dans l'ordre de leurs dattes; mais il ſuffit de les lire pour ſe convaincre du contraire. Rec. VI, page 229. Rec. V, page 239, & Rec. XI page premiere.

(6) Suivant le Pere Mauduit, c'étoit l'Alvadar, ou Premier Miniſtre, qui gouvernoit avec une autorité abſolue. Le jeune Prince ſe tenoit preſque toujours enfermé dans la Forteresſe avec la Princeſſe ſa Mere, & non ſon Ayeule. Il leur donne auſſi les titres de Roi & de Reine. (Voyez au Tome X, page 316). Le Pere Mauduit devoit être ſans doute mieux informé que le Pere Tachard, qui n'avoit pas été, comme lui, ſur les lieux. Mais il ne faut point ſe former une trop grande idée de ſes Rois & de ſes Reines, ni même des Princes, des Princeſſes, des Cours & des Palais, dont les Miſſionnaires parlent ſi ſouvent dans leurs Lettres, apparemment parcequ'ils manquent d'autres termes. On peut les apprécier, en général, ſur le trait ſuivant, d'un de ces Peres. » De tous les Princes du Carnate, » dit le P. *le Caron*, je n'en connois pas un » ſeul qui ſoit de la premiere Caſte. Quelques-uns même ſont d'une Caſte fort » obſcure. De-là vient qu'il y a des Princes, dont les Cuiſiniers ſe croiroient deshonorés, s'ils mangeoient avec les Princes qu'ils ſervent, & leurs parens les » chaſſeroient de leurs Caſtes «. *Lettres édif.* Rec. XVI, page 136.

(7) Premiere Lettre du Pere Tachard, 4 Février 1703. Rec. VI, page 248.

(8) Seconde Lettre du même, 30 Sept. 1703. Rec. V. page 242.

(9) *Ibid.* page 244.

» res

» res laiſſé en repos; ils l'ont ſouvent empriſonné & battu d'une maniere » cruelle; ils l'ont inſulté dans ſes Voyages; ils lui ont enlevé ſes petits » meubles, & pillé pluſieurs fois ſon Egliſe; mais ſon courage & ſon intré- » pidité l'ont mis au deſſus de toutes ces épreuves. Il a baptiſé, & baptiſe » encore tous les jours, un grand nombre d'Infideles.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1709.

» Le Pere de la Fontaine, ajoute le même Miſſionnaire, a travaillé dans » le commencement avec beaucoup de ſuccès, & a conferé le Baptême à » grand nombre d'Idolâtres; mais dans la ſuite, la jalouſie des Brames lui » ſuſcita bien des embarras, dont il s'eſt tiré par ſa patience & ſa ſageſſe. » Il s'eſt depuis avancé dans les terres du côté de l'Oueſt, où la foi com- » mence à faire de grands progrès.

Le Pere de la Fontaine s'avance à l'Oueſt.

» Le Pere *le Gac*, Miſſionnaire du Maduré, eſt allé joindre le Pere de » la Fontaine. A peine étoit-il entré dans le Carnate, que les Maures le mi- » rent en priſon, où il eut beaucoup à ſouffrir pendant un mois. Il en a tou- » jours été perſécuté depuis; mais ſa fermeté & ſon zele lui ont fait ſurmon- » ter toutes ces difficultés, & je ne doute point qu'il ne faſſe de grands » fruits dans cette nouvelle Miſſion.

Il y eſt joint par le P. le Gac.

» Enfin, le Pere *Petit*; ſe trouve dans un poſte un peu moins expoſé à » la fureur des Infideles. Cependant il ne laiſſe pas d'éprouver de tems en » tems des contradictions de leur part. Son Egliſe eſt, de tout le Carnate, » celle qui a le plus de Chrétiens (10) «.

Le Pere Petit.

Dans cette Lettre, ni dans une autre précédente, qui ne contient aucun éclairciſſement hiſtorique, le Pere de la Lane ne parle pas du Pere Bouchet (11), quoiqu'il eut paſſé trois ans dans ſa Miſſion de Tarcolan, ou il dit avoir été auſſi en butte à la malice des Gentils, & aux vexations des Maures, dont le Camp n'étoit qu'à une demie journée de ſon Egliſe, ſituée auprès de la Ville. Il n'avoit pas tenu à eux qu'il n'eût été battu cruellement à coups de fouet, & chaſſé de ſon Egliſes (12). Le récit de ſon avanture peut faire prendre une idée des embarras que les Miſſionnaires s'attirent le plus ſouvent par leur propre faute.

Le Pere de la Lane remplace le Pere Bouchet à Tarcolan.

Un jeune Brame, orphelin, s'étant jetté entre les bras du Pere de la Lane, pour trouver ſa ſubſiſtance, les Brames de Tarcolan s'addreſſerent au Gouverneur de la Province, pour lui demander juſtice contre le Miſſionnaire, qu'ils accuſoient d'avoir enlevé l'Enfant avec violence. Auſſi-tôt le Gouverneur le fit ſaiſir par ſes Gardes, qui, après l'avoir traité avec beaucoup d'inhumanité, le conduiſirent en ſa préſence. On le condamna d'abord au fouet, ſans vouloir l'entendre. Un Gentil, touché de compaſſion, ſollicita vivement ſa grace, & l'obtint du Gouverneur, qui s'étoit flatté de tirer quelque argent du Miſſionnaire; mais celui-ci n'ayant rien à lui offrir, il le ren-

Avanture qui lui arrive.

(10) Lettre du Pere de la Lane, 30 Janv. 1709, *ubi ſup.* Rec. X, pag. 43 & ſuiv. Il ne nomme pas cette Egliſe; mais on apprend, par une Lettre du P. *Barbier*, que c'étoit celle de *Pinneypundi;* & que le Pere *Petit*, qu'il y remplaça, en partit l'année ſuivante 1710, pour retourner en France.

(11) Il étoit repaſſé en France, d'où il revint dans la ſuite au Carnate, comme on le verra ci-deſſous. Le Pere de la Lane dit expreſſément qu'il n'y avoit alors que les quatre Miſſionnaires nommés dans ſa Lettre, & qu'il faiſoit le cinquieme.

(12) Ce bon Pere auroit parlé plus juſte, s'il eut dit qu'il n'avoit pas tenu à lui, que ces diſgraces ne lui fuſſent arrivées.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1709.

voya, ſans pouſſer plus loin les choſes. L'Enfant fut rendu aux Brames, qui, pour le purifier, le firent jeûner trois jours, le frotterent à pluſieurs repriſes avec de la fiente de Vache, & le laverent cent neuf fois; après quoi, l'ayant revêtu d'un nouveau cordon, qui eſt la marque diſtinctive de leur Caſte (13), ils le firent manger avec eux dans un repas de cérémonie (14).

Miſſion du Pere Barbier à l'entrée du Carnate. 1711.

L'ordre des tems, & le rapport des circonſtances, placent ici la Lettre du Pere *Barbier*, qui étoit entré, au mois de Mars 1711, dans le Carnate. Cette Lettre s'addreſſe au Pere Petit, que le Pere Barbier avoit remplacé dans le gouvernement de la Miſſion de *Pinneypundi* (15), dont le premier étoit regardé comme le Fondateur. Il avoit fait conſtruire un Egliſe à *Adichenelour*; mais ſon Succeſſeur lui marquoit qu'elle venoit d'être entierement ruinée. Quelques acquiſitions qu'il avoit eu le bonheur de faire à Dieu, preſque dans le même-tems, l'avoient bien dédommagé, dit-il, de la peine que lui cauſoit cette cataſtrophe. Cependant la converſion d'un Vieillard, Chef d'une grande famille, qui mourut bien-tôt après, muni de tous ſes Sacremens, manqua auſſi de lui être fatale. Les Enfans du Défunt, quoique Gentils, vouloient faire enterrer leur pere; mais ſes autres parens, qui étoient fort accrédités dans la Bourgade, prétendoient que le corps fût brûlé, ſuivant la coutume de leur Caſte. Comme cette conteſtation faiſoit de l'éclat, elle vint bientôt à la connoiſſance du Raja d'*Aneycoulam* (16), à la Cour duquel les Chrétiens avoient de puiſſans ennemis. Néanmoins la réponſe du Raja fut favorable au Miſſionnaire, qui entreprit, quelque-tems après, un Voyage à l'Oueſt, pour viſiter la Chrétienté de *Courtempettey*, & repaſſant par le Sud, recueillir les débris de l'Egliſe que le Pere Petit y avoit bâtie.

Tournée qu'il fait dans le Pays.

Cette tournée lui parut être de près de quatre-vingt lieues, prenant depuis Pinneypundi juſqu'à *Chingama*, d'où paſſant au Sud, par Adichenelour, & par les Habitations qui bordent la Riviere de *Ponarou*, on revient par l'Eſt de *Gingi*. A ſon arrivée à Courtempettey, on lui fit le récit des outrages & des inſultes que le Pere Mauduit avoit eſſuyés, quelques années auparavant, lorſqu'il fut arrêté à Chingama. Le Pere *Laynez*, alors Evêque de Saint Thomé, Fondateur de cette Miſſion (17), & le Pere Petit, y avoient éprouvé un ſort encore plus rude. On menaçoit le Pere Barbier d'une deſtinée toute pareille (18); mais ſon ſéjour fut plus tranquille, qu'il ne s'y étoit

(13) Nous employons à deſſein cette expreſſion générale. On ſe rappellera ici les fameuſes diſputes que le cordon des Brames a fait naître, pour ſavoir ſi ſon uſage eſt purement civil, ou ſuperſtitieux. Les Jéſuites ſoutiennent le premier, & leurs Adverſaires le ſecond. Ils ont tous raiſon; car le cordon eſt en effet un ſigne de Nobleſſe, mais d'une Nobleſſe qui prétend être ſortie du Dieu Brumma, dont les Miſſionnaires, déguiſés en *Sanias*, ſe font néceſſairement paſſer pour les Deſcendans, dans l'eſprit des Idolâtres. Il eſt étonnant qu'on ait pu diſputer ſi long-tems, & avec tant d'opiniâtreté, ſur une choſe ſi claire.

(14) Lettres du P. de la Lane, 1705 & 1709, *ubi ſup.* Rec. X, pag. 397, 26 & ſuiv.

(15) Au Sud de Carouvepondi, ſur la frontiere du Royaume de *Gingi*.

(16) Ce lieu eſt apparemment le même que celui qui eſt nommé, par d'autres, *Ayencoulam*, ou *Ayenkolam*, Bourg ſitué à l'Oueſt de Carouvepondi. Voyez au Tome X, page 312.

(17) Elle eſt ſur la frontiere du Maiſſour.

(18) Il ajoûte; » mais Dieu ne prodigue » pas ces ſortes de faveurs à tout le monde. » Il faut les mériter, &c. » Un moment après il ſemble remercier Dieu de ce que l'on

attendu, ſur-tout après la converſion d'un fameux Gentil, dont les parens avoient été fort irrités.

Suppl. a la Relation du Carnate. 1711.

En partant de Courtempettey, le Miſſionnaire prit ſa route vers *Tandarey*, où il dreſſa un Oratoire ſur les ruines d'une Chapelle qui fut bâtie autrefois par le Pere Jean *de Britto*, martyriſé dans le Royaume de Marava. Le Pere Barbier ſe propoſoit de relever cette Egliſe, dès qu'il en auroit les facultés. Mais il ne paroit pas qu'il exécuta ce deſſein, puiſqu'on verra dans la ſuite, que le Pere Bouchet y en bâtit une.

Ce qu'il voit à Tirounamaley.

A ſon paſſage par *Tirounamaley*, il fut frappé de la magnificence des Edifices & des Portiques, que la ſuperſtition a conſacrés aux Idoles, & à une multitude prodigieuſe de Singes qu'on y nourrit & qu'on y revere. Il y vit encore, avec douleur, ſept ou huit monumens, que l'impiété venoit d'élever à l'honneur des Femmes que l'on avoit obligées de ſe brûler vives, après la mort de leurs maris. Au ſortir de Tandarey, le voiſinage de Gingi, & d'autres grandes Villes, lui firent garder plus de ménagemens pour ſecourir les Chrétiens, ſans s'expoſer à être découvert (19). » Je n'eus plus, dit-il, d'autre demeure » que les bois; encore étois-je obligé d'y faire mes fonctions durant la nuit, » me contentant, pendant le jour, d'entretenir les Infideles, que la curioſité » attiroit au lieu de ma retraite (20) «.

1714.

Retour du Pere Bouchet, qui s'établit à Tanderei.

En 1714, le Pere Bouchet, de retour au Carnate, écrivoit que les Peres Mauduit & de Courbeville, peu de tems avant leur mort, arrivée de la façon qu'on l'a rapporté dans une Note de la p. 309. du Tom. X, avoient élevé une Egliſe à *Paroupour*, lieu ſitué au Nord-Oueſt de Tarcolan, & qui fut preſque entierement ruinée par les Guerres. C'eſt ce qui détermina le Pere Bouchet à en bâtir une autre, au Sud-Oueſt de Cangibouran, dans une Bourgade appellée *Tanderei* (21). Quoique cette Bourgade ne ſoit qu'à vingt lieues de Pondicheri, il dût traverſer deux Déſerts affreux, pour s'y rendre. Le Brame, que ce Pere avoit amené à Paris, dans ſon dernier Voyage, lui ſervoit de Catéchiſte. A leur arrivée à Tanderei, ils furent preſque inondés des pluies, qui tomberent en abondance. Leur plus grand embarras, pendant ſix ſemaines de ſéjour, fut de ſe défendre des Tigres. Ils étoient obligés de tenir toute la nuit de grands feux allumés, pour écarter ces dangereux animaux. L'Egliſe de Tanderei ne ſubſiſta pas long-tems. Les pluies continuelles, qui ſurvinrent enſuite, détremperent ſes murs de

rage qui le menaçoit n'eut pas de ſuite. Cependant ſa conſtance étoit tout-à-fait extraordinaire. » Il faut, dit-il, que les » épines, dont ces prairies ſont toutes ſe » mées, ſoient bien longues & bien aigües, » pour ne pas céder à la fermeté & à l'aſ» ſurance avec laquelle je les foule. Il eſt » vrai que la vue des lieux conſacrés par » les ſouffrances des anciens Miſſionnaires, » a bien dequoi encourager leurs Succeſ» ſeurs; & en particulier le ſouvenir de vo» tre priſon, dans l'endroit même où je paſ» ſois alors, a beaucoup contribué à me » ſoutenir dans ce Voyage «. Saintes Gaſconades! que nous n'aurions garde de tenir pour ſuſpectes, ſi le Miſſionnaires ne les eut démenties lui-même. La fin de ſa Lettre en peut faire juger ſans partialité.

(19) Le bon Miſſionnaire ne ſe croyoit apparemment pas encore digne des *faveurs* qu'il tâchoit d'éviter ici, après les avoir recherchées inutilement ailleurs.

(20) Lettre du Pere Barbier, 1 Déc. 1711; *ubi ſup.* Rec. XI. pag. 231 juſqu'à 252.

(21) Ou *Tandarey*, ſuivant le P. Barbier, qui s'étoit propoſé d'y bâtir une Egliſe, parcequ'il trouvoit le lieu fort commode. Voyez ci-deſſus l'extrait de ſa Lettre.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE.

terre, & elle s'étoit enfin écroulée. Le Pere de la Lane (22) s'occupoit alors de la conſtruction d'une nouvelle Egliſe, à quatre ou cinq lieues de la premiere (23).

1714.

Etat des Miſſions au Nord-Oueſt.

Depuis ce tems, il n'eſt preſque plus queſtion, dans les Lettres des Jéſuites, que de leurs Miſſions au Nord-Oueſt, qui ſe ſont étendues fort avant dans les terres. Le Pere le Gac, qui s'y trouvoit, avec le Pere de la Fontaine, nous en fournit les premiers détails (24). Ils remontent à l'année 1709, dans le cours de laquelle, cette Miſſion naiſſante, établie depuis deux ans à *Chinnaballabaram*, avoit eſſuyé un des plus violens orages, de la part des *Daſſeris* (25), qui ſe confiant ſur leur puiſſance, & ſur la foibleſſe du Prince, réſolurent enfin d'éclater, après avoir vu évanouir toutes leurs trames ſecrettes. Ces furieux, s'étant aſſemblés en grand nombre, avec quelques Soldats du Palais, le jour du nouvel an, devant l'Egliſe des Chrétiens, demanderent fierement à parler au Miſſionnaire. Le Pere de la Fontaine parut auſſi-tôt en leur préſence, avec cet air affable qui lui étoit ſi naturel, & leur adreſſa quelques exhortations, auxquelles les Diſciples des *Gouroux Vitchnouviſtes* (26), ne répondirent que par des menaces; mais ils en reſterent-là pour cette fois.

1709.

Tumulte excité par les Daſſeris, contre les Chrétiens de Chinnaballabaram.

Le Prince veut faire ſortir les Miſſionnaires de la Ville.

Le lendemain matin, on apprit que les Daſſeris s'attroupoient de nouveau, en plus grand nombre, dans les Places de la Ville : les cris menaçans que pouſſoient ces ſéditieux, le bruit de leurs Tambours & de leurs Trompettes, dont l'air retentiſſoit de toutes parts, obligerent le Prince, à envoyer aux Miſſionnaires, deux Brames, pour leur donner avis de cette émeute, & les ſommer de ſortir au plutôt de la Ville; ſans quoi, il lui ſeroit impoſſible d'appaiſer une Populace ſoulevée uniquement contre eux. Le Pere de la Fontaine répondit, qu'il reſpectoit les moindres volontés du Prince; mais qu'il le croyoit trop équitable pour ne pas rendre, aux Chrétiens, la juſtice qui leur étoit dûe.

Nouveaux efforts des Daſſeris.

Un moment après, les Daſſeris, ſuivis d'une foule immenſe de Peuple, vinrent aſſaillir l'Egliſe des Miſſionnaires. La cour & une grande place vis-à-vis, ne pouvant en contenir la multitude, pluſieurs grimperent ſur les murailles & ſur les maiſons voiſines, pour être témoins de la ruine des Chrétiens. Les Daſſeris armés crioient de toutes leurs forces, que, s'ils refuſoient de ſortir du Pays, il n'y avoit qu'à les livrer entre leurs mains. La Populace mutinée y joignoit les injures les plus atroces. Tout le monde paroiſſoit acharné à leur perte, & de tant de Perſonnes, il n'y en avoit pas une qui leur portât compaſſion, ou qui osât s'intéreſſer pour eux. Enfin ils alloient être ſacrifiés à la fureur de leurs Ennemis, lorſque le Beau-pere du Prince, qui tenoit après lui le premier rang dans le Royaume, & qui avoit

On protege les Miſſionnaires contre leurs ennemis.

(22) Il étoit entré, quelques années auparavant, dans la Miſſion du Pere Bouchet. Voyez ci-deſſus.

(23) Lettre du P. Bouchet, 2 Oct. 1714, *ubi ſup.* pag. 325 & ſuiv.

(24) Dans une Lettre du 10 Janv. 1709. Quoiqu'antérieure à la précédente, on la range ici, pour ne point interrompre une narration ſuivie des mêmes évenemens & des mêmes lieux.

(24) Les Daſſeris compoſent une Secte particuliere d'Adorateurs de Vitchnou, & ce ſont les plus grands ennemis des Chrétiens.

(26) Ce ſont les Prêtres de cette fauſſe Divinité des Indiens.

la direction de la Police, envoya des Soldats pour appaiſer ce déſordre, & diſſiper les Séditieux. A l'approche de la nuit, ils ſe retirerent en corps dans la Fortereſſe : & là, pour intimider le Prince, ils ſe préſenterent aux principaux Officiers, l'épée à la main, menaçant de ſe tuer eux-mêmes (27), ſi l'on ne chaſſoit au plutôt les Chrétiens de la Ville & de la Fortereſſe.

Ils refuſent d'abandonner leur Egliſe.

Quoique le ſoulevement fût général, que le Beaupere du Prince fût du nombre des Daſſeris, & que le Prince lui même fût fort attaché au culte de ſes fauſſes Divinités, cependant les ordres ſe donnoient, & on veilloit ſous main à la ſûreté des Chrétiens. Ce n'eſt pas qu'on quittât le deſſein de les chaſſer de la Ville ; au contraire, ils reçurent coup ſur coup pluſieurs avis du Prince, qui leur conſeilloit d'en ſortir, du moins juſqu'à ce que la ſédition fut appaiſée, parcequ'il ne ſe croyoit plus le maître de contenir la Populace. Les Miſſionnaires firent remercier le Prince de cette attention ; mais ils ne jugerent pas à propos de déferer à ſes conſeils, attendu que leur retraite leur ôtoit pour jamais l'eſpérance du retour, & celle de s'avancer un jour vers le Nord, puiſqu'on eût pris de-là occaſion de les chaſſer pareillement de *Devandapallé*, où ils avoient auſſi déja une Egliſe. On ſavoit d'ailleurs que les Prêtres Gentils de *Chillacatta* (28), petite Ville éloignée de Chinnaballabaram d'environ trois lieues, avoient formé le deſſein d'expulſer entierement les Chrétiens du Pays, & de détruire leurs Temples. Ces conſidérations, & beaucoup d'autres, déterminerent les Miſſionnaires à ſouffrir plutôt toute ſorte de mauvais traitemens, que de conſentir à ce qu'on leur propoſoit. Ainſi ils firent réponſe, à ceux qui vinrent de la part du Prince, qu'ils étoient dans la réſolution de n'abandonner leur Egliſe qu'avec la vie.

Les principaux de la Ville s'intereſſent pour eux.

Cependant le tumulte, qui continuoit à croître, leur faiſoit craindre à tous momens de ſe voir livrés aux Daſſeris, ou chaſſés honteuſement & par force de la Ville. Mais pluſieurs des principaux Habitans, que la ſeule curioſité avoit d'abord attirés près de l'Egliſe, furent enſuite ſi ſatisfaits de l'entretien qu'ils eurent avec le Pere de la Fontaine, qu'en le quittant, ils lui donnerent parole de s'employer en faveur des Chrétiens. Bien-tôt on ceſſa de les inquiéter, & le calme paroiſſoit rétabli dans les eſprits, lorſque les Prêtres Gentils firent publier, dans toute la Ville, une défenſe de donner du feu, ou de laiſſer puiſer de l'eau, à ceux qui viendroient à l'Egliſe : & par-là les nouveaux Chrétiens étoient chaſſés de leurs Caſtes ; ils ne pouvoient plus avoir de communication avec leurs Parens, ni avec ceux qui exercent les Profeſſions les plus néceſſaires à la vie. Enfin, par cette eſpece d'excommunication, ils étoient déclarés infâmes, & obligés de ſortir de la Ville. Les Diſciples des Gouroux couroient dans toutes les maiſons, pour jetter l'épouvante parmi les Chrétiens. L'orage n'étoit pas encore ceſſé, au moment que le Pere le Gac finiſſoit ſa Lettre (29). Une autre Relation de

Triſte revers qu'éprouvent leurs Diſciples.

Autre orage contre les Chrétiens de Devandapallé.

(27) C'eſt une des menaces ordinaires aux Religieux Gentils, qui l'exécutent bien auſſi quelquefois, quoique fort rarement ; mais les Peuples, dans la crainte de s'attirer la colere de leurs Dieux, ſi un pareil malheur arrivoit par leur faute, ne manquent preſque jamais de les ſatisfaire.

(28) On ne trouve point cette Ville dans la Carte de M. d'Anville. C'eſt peut-être *Cotta-Cotta*.

(29) Lettre du P. le Gac, 10 Janv. 1709. Rec. X, pag. 253 à 267.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE.

ce Pere nous apprend, que la Miſſion de Devandapallé, où il étoit deſtiné, eſſuya, à ſon tour, un petit orage, qui lui fut auſſi ſuſcité par les Daſſeris de la même Ville. Cette perſécution commença vers la fin d'Août 1710, & ne fut interrompue, au bout de deux mois, que par un ordre du Prince, qui permettoit aux Chrétiens le libre exercice de leur Religion (30). Mais trois ans après, ils en éprouverent une plus rude, dont on rapportera inceſſamment les circonſtances.

1710.

Miſſion établie ſur les terres du Roi de Cagonti.

Dans cet intervalle, le Pere d'*Acunha*, Miſſionnaire Portugais du Maiſſour, fut la victime de la fureur des Daſſeris, qui devenoit générale contre les Chrétiens de tout le Pays. L'ancienne Egliſe, que ce Miſſionnaire avoit ſur les Terres du Roi de *Cagonti*, ayant été brûlée par les Maures, il venoit d'en faire conſtruire une nouvelle, où, pendant qu'il célébroit ſa premiere Meſſe, qui fut auſſi la derniere, on vit arriver une troupe de Daſſeris, avec des Bannieres, des Timbales & des Haut-bois. Le Magiſtrat de la Bourgade, qui avoit permis l'ouverture de l'Egliſe, fit partir auſſi-tôt un Exprès, pour informer la Cour de ce qui ſe paſſoit, & en rapporter des ordres. Il étoit adreſſé au *Delaway*, ou Général des Troupes du Royaume, qui, peu de tems auparavant, avoit fait, au Pere d'Acunha, une réception des plus gracieuſes, & l'avoit aſſuré de ſa protection. Mais les Daſſeris n'attendirent pas ſa réponſe, pour entrer dans l'Egliſe. Ils coururent d'abord au Pere, qui fut roué de coups, & traîné devant le Gourou, Chef de la Religion dans ces Quartiers. Celui-ci étoit aſſis ſur un tapis, & faiſoit paroître autant d'orgueil & de colere, que le Miſſionnaire montroit d'humilité & de conſtance. Après beaucoup de queſtions ſur ſa Religion & ſur celle des Gentils, le Gourou prit à témoin les Magiſtrats de la Bourgade, des blaſphêmes que le Pere d'Acunha avoit proférés, ſuivant lui, contre leur Divinité principale. On l'eut ſans doute fait mourir ſur-le-champ, ſi quelques Gentils, touchés de ſon état, n'euſſent conjuré le Gourou, de lui épargner un reſte de vie, qui ne devoit pas être de longue durée. On le fit partir le même ſoir, ſous l'eſcorte de quelques Gardes, qui avoient ordre de ne point le quitter, qu'ils ne l'euſſent mis hors du Royaume. Le Pere, voyant qu'il ne pouvoit plus différer, & que l'Exprès qu'on avoit envoyé à la Cour ne revenoit pas, jetta un tendre regard ſur ſon Egliſe, dit adieu à ſes Chrétiens, qui fondoient en larmes, & partit à pied, pour aller coucher à une autre Bourgade, où il avoit auſſi des Néophytes. Ce fut là que ſes douleurs ſe firent ſentir plus vivement; il s'en trouva ſi accablé, que ne pouvant plus ſe ſoutenir, ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'on le tranſporta juſqu'à *Capinagati*, lieu de ſa réſidence ordinaire. Il y expira dix-huit jours après, entre les bras du Pere de *Sant Jago*, Auteur de la Relation de ſa mort, & ſon Succeſſeur dans cette Miſſion. On lui avoit donné, dit-il, plus de deux cens coups de bâtons, ou d'épée; de ſorte qu'il étoit ſurprenant, que ce Pere eut pu ſurvivre tant de jours à ſes bleſſures.

Le Pere d'Acunhav eſt maltraité par les Daſſeris.

Il meurt de ſes bleſſures.

Punition de ſes Perſécuteurs.

Le Delaway fut ſi touché de la mort du Pere d'Acunha, qu'il fit empriſonner le Gourou, avec ordre de ne lui point donner à manger de trois jours. On aſſura le Pere de Sant Jago, qu'il s'étoit tiré de la priſon par l'interceſſion de quelques Brames, favoris du Prince, après avoir payé ſoixante

(30) Autre Lettre du même, 1 Déc. 1714. Rec. XIV, page 228 & ſuiv.

pagodes ; mais que, pourſuivi par la Juſtice Divine, il avoit trouvé ſa Maiſon en deuil pour la mort de ſon fils, qui venoit de ſe tuer, en tombant dans un Puits. A l'égard des Daſſeris, complices de l'aſſaſſinat du Pere d'Acunha, on les condamna à des amendes applicables à la guériſon des Chrétiens, qui avoient partagé l'infortune de leur Miſſionnaire ; mais ſoit que ces amendes n'euſſent pas été levées, ſoit qu'on les eut employées à un autre uſage, les Chrétiens n'en reſſentirent aucun ſoulagement. » Le Delaway, ajoute le » Pere de Sant Jago, leur a fait encore annoncer, qu'un autre Frere du Dé» funt viendroit prendre ſa place à Cagonti, & que non-ſeulement il lui en » donnoit la permiſſion, mais de plus qu'il prenoit la choſe à cœur. Le Pere » Supérieur pourra y faire un tour, & je crois qu'il ſera bien reçu des Sei» gneurs du Pays, & d'une grande partie du Peuple, qui ſouhaitent ardem» ment d'y voir un Miſſionnaire (31).« Ce Supérieur fit, en effet, quelque tems après, dans ces Quartiers, un Voyage dont on trouvera les circonſtances dans la Relation ſuivante du Pere le Gac, qui confirme auſſi la cataſtrophe du Pere Emanuel d'Acunha, » lequel, dit-il, fut ſi maltraité » des Daſſeris, à deux journées & demie de Chinnaballabaram (32), qu'il » mourut peu de jours après de ſes bleſſures «. Il ajoute, que l'Archevêque de Cranganor venoit de faire les informations d'une ſi glorieuſe mort (33).

Nouvelle ſédition des Daſſeris à Devandapallé.

Le Pere le Gac, qui étoit parti de Devandapallé, au commencement du mois de Mai 1713, pour *Chruchnabouram*, à trois journées de là vers le Nord, y reçut avis d'un nouveau tumulte que les Daſſeris avoient excité dans la premiere de ces deux Villes. Il ſe hâta d'y retourner, pour fortifier ſes Néophytes, dont la conſtance avoit déja mérité ſes éloges. En arrivant à Ponganour, il y reçut des Lettres du Pere *Platel*, Supérieur de la Miſſion de Maiſſour, qui étoit à *Cotta-Cotta*, Ville de la dépendance des Maures, à trois lieues de Devandapallé, & qui lui donnoit avis de ce qui ſe paſſoit dans cette Miſſion. Le Pere le Gac ſe rendit auſſi-tôt auprès de lui pour le remercier de ſes peines, & le conſulter ſur la conduite qu'on devoit tenir dans des circonſtances ſi critiques. Il fut de la bouche de ce Supérieur, que depuis plus de ſix mois, les Daſſeris de Maiſſour tâchoient d'exciter un orage dans ſa Miſſion ; qu'ils avoient écrit des Lettres circulaires à tous ceux de leur Secte ; qu'ils s'étoient attroupés à Cotta-Cotta ; & que le Gouverneur Maure, informé de leurs deſſeins, avoit invité le Pere à venir diſputer avec eux ; mais que pas un Daſſeri n'ayant oſé paroître, le Gouverneur, outré de cette conduite, avoit ordonné que ſi ces Payens s'aſſembloient encore, on chatiât les plus mutins de la Troupe. Sur cet ordre, ils s'étoient retirés à Devandapallé, où ils eſperoient plus de ſuccès de la foibleſſe du Gouvernement. Ces furieux y avoient commis toutes ſortes de déſordres, tant dans l'Egliſe que dans les Habitations des Chré-

Les Chrétiens ſont expoſés à leur haine.

(31) Lettre du P. de Sant Jago, 8 Août 1711. Rec. X, pag. 98 à 118.

(32) Ce ſont ces rapports qui nous engagent à placer ici la Rela ion du Pere de Sant Jago, quoiqu'elle appartienne proprement à l'Hiſtoire des Miſſions de Maiſſour ; mais outre la liaiſon des faits, on doit remarquer encore, que la Carte de M. d'Anville, dreſſée ſur celles des Jéſuites, place Cagonti & Capinagati dans le Carnate, en changeant un peu les noms. C'eſt *Cagondi* & *Capiganati*, ſuivant ce Géographe.

(33) Lettre du Pere le Gac, 1 Déc. 1714, *ubi ſup.* pag. 250.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1713.

tjens. Ceux ci coururent au Palais pour demander juſtice d'une pareille violence. On les y fit attendre juſqu'au ſoir, expoſés aux railleries & aux inſultes des Daſſeris; enfin le Prince leur fit dire qu'ils pouvoient ſe retirer, & qu'il examineroit leur affaire. Le lendemain les Daſſeris, que le ſilence du Prince ſembloit en quelque façon autoriſer, recommencerent leurs outrages, & ſe rendirent maîtres de l'Egliſe, dont ils chaſſerent une Famille Chrétienne de Brames, qui y demeuroit, & y établirent des Familles de leur Secte.

Retour du P. le Gac dans cette Ville.

Le Pere le Gac brûloit d'impatience de ſe rendre auprès de ſes Néophytes; mais les Gardes avoient défenſe de ne laiſſer entrer aucun Miſſionnaire dans la Ville. Cependant il trouva moyen de s'y introduire la nuit, ſans être reconnu. Le matin il parut ſur une éminence à l'entrée de la Forteresſe, où les Daſſeris, bientôt avertis de ſon arrivée, le traiterent avec les dernieres indignités. Il porta ſes plaintes aux Miniſtres du Prince, offrant même de débattre la cauſe des Chrétiens contre les Daſſeris, qui n'eurent garde d'accepter le défi. Après avoir paſſé deux jours & une nuit dans le même lieu, expoſé aux injures de l'air, ſans autre nourriture que quelques poignées de riz ſec, le Miſſionnaire fut obligé de ſe retirer, pour faire place à une proceſſion de Gentils, dont on vouloit le forcer d'honorer l'Idole.

Ordre aux Chrétiens de ſe retirer ailleurs.

Un ancien Brame, qui avoit du crédit auprès du Prince, s'en ſervit en faveur du Miſſionnaire; mais un autre Brame plus puiſſant s'étant déclaré hautement contre les Chrétiens, il n'y eut plus perſonne qui oſât s'intéreſſer pour eux. Dès lors les Daſſeris ſe crurent en droit de tout entreprendre. Le Prince regnant étoit encore fort jeune, & ſon Beau-Pere, qui commandoit ſes Troupes, n'aimoit pas les Chrétiens. Ce fut par ſon ordre qu'on en arrêta quelques uns, tandis que les Daſſeris, accompagnés des Archers de la Ville, parcoururent de nouveau les maiſons des autres, & leur ordonnerent, de la part du Prince, de renoncer à la foi, ou de ſortir de la Ville. Cet ordre fut encore accompagné de pluſieurs mauvais traitemens. Mais les Daſſeris épargnoient au moins la vie des nouveaux Chrétiens, & ne cherchoient qu'à les mettre dans la néceſſité de rentrer dans le Paganiſme, ou d'abandonner la Ville.

Protection que leur accorde le Nabab d'Arcate.

Comme le Pere le Gac ne gagnoit rien auprès du Prince, il écrivit au Supérieur de Maiſſour, qui étoit encore à Cotta Cotta, pour le prier d'aller une ſeconde fois à l'armée de Maiſſour, dont il connoiſſoit les principaux Chefs, afin d'y ménager de la protection. Il le fit; mais pendant huit jours qu'il reſta au Camp, il ne put rien obtenir. D'un autre côté, le Pere de la Fontaine, Supérieur de la Miſſion du Carnate, & chargé du ſoin de la Chrétienté que gouvernoient les Peres Mauduit & de Courbeville, morts depuis peu, crut que le meilleur moyen d'arrêter le cours de cette perſécution, étoit de s'adreſſer au Nabab d'*Arcadou* (34), & de ſolliciter des Lettres de recommandation pour le Prince de Devandapallé. Il eut recours à un François, nommé M. *de St. Hilaire* (35), que ſon habileté

(34) Ou d'*Arcate*. C'étoit le Viceroi qui commandoit dans ce Pays pour le Grand Mogol.

(35) Gentilhomme Gaſcon, à qui ſon zèle pour la Religion avoit mérité d'être fait Chevalier de l'Ordre de Chriſt, par le dans

dans la Médecine avoit mis en grande réputation auprès du Neveu (56) du Nabab. Il obtint des Lettres de recommandation, qu'il porta auſſi-tôt lui-même à Devandapallé, d'où le Pere le Gac avoit été obligé de ſortir deux jours auparavant. Son zele le conduiſit auprès de quelques Chrétiens qui s'étoient retirés dans des cavernes. Il y fit rencontre du Pere Platel, qui, au retour de l'Armée de Maiſſour, s'étoit rendu en ce lieu, dans les mêmes vûes de conſoler & de fortifier ces Néophytes. Le Pere de la Fontaine y vint peu après. La Lettre du Nabab, qu'il avoit remiſe au Prince de Devandapallé, n'ayant produit aucun effet, les trois Miſſionnaires dépêcherent ſur-le-champ un Exprès à M. de St. Hilaire, pour lui en demander une ſeconde, qui eut encore le ſort de la premiere. Ainſi il n'y eut pas d'autre parti à prendre pour les Miſſionnaires, que de permettre aux Chrétiens de ſe retirer dans quelqu'autre Ville.

Elle ne produit aucun effet.

Cependant, comme la perte de la Miſſion de Devandapallé pouvoit avoir des ſuites plus fâcheuſes, on n'en jugea pas moins néceſſaire de tenter les derniers efforts pour rétablir les choſes. Le Pere de la Fontaine retourna à Velour, auprès de M. de St. Hilaire, dont il obtint de nouvelles Lettres, que le Miſſionnaire porta au Nabab, qui s'avançoit avec ſon Armée contre le Maiſſour. Il la trouva campée aux portes de Devandapallé, & ce fut-là qu'il préſenta ſes Lettres. Le Nabab lui fit un acueil diſtingué. Au bout de deux jours, il lui annonça qu'il pouvoit retourner dans ſon Egliſe de Devandapallé; & il ordonna qu'on l'y conduiſît ſur un de ſes Eléphans. Ce fut ainſi que le Miſſionnaire entra dans la Ville, au ſon des inſtrumens, & accompagné de quelques *Choſdars*, ou Huiſſiers du Nabab. Les Daſſeris, qui ne purent voir ſon triomphe qu'avec dépit, chercherent de leur côté de la protection dans l'Armée du Nabab, auprès d'un Brame en crédit, qui là-deſſus fit prier le Pere de la Fontaine de l'aller trouver au Camp. Après diverſes queſtions, il lui déclara, que s'il enſeignoit déſormais ſa nouvelle Loi aux Indiens, il lui feroit couper le nez & les oreilles. Cette défenſe, qui fut bien-tôt publiée par les Daſſeris, empêcha le Prince de Devandapallé de recevoir les Chrétiens dans la Ville. On recourut encore au Nabab; mais il fit entendre qu'il n'en avoit déja que trop fait, & qu'il ne vouloit plus être importuné ſur cette affaire. Un Colonel Maure ſuppléa au refus de ſon Chef, en ordonnant à l'Envoyé de Devandapallé, d'écrire au Prince, que le Nabab & les principaux de l'Armée vouloient qu'on fît juſtice aux Chrétiens. La réponſe du Prince de Devandapallé, fut qu'il avoit donné leurs maiſons, & qu'il ne pouvoit plus les reprendre; mais qu'il leur permettoit d'en bâtir de nouvelles. Ce fut ainſi que les Miſſionnaires rentrerent en poſſeſſion de leur Egliſe.

On obtient de nouvelles recommandations plus efficaces.

Oppoſition des Daſſeris.

Les Chrétiens recouvrent leur Egliſe.

Dans le même tems, l'Armée de Maiſſour leva le ſiege de devant la Ville de Chinnaballabaram, où, comme on l'a vu, les Chrétiens avoient auſſi une Egliſe, que le Pere de la Fontaine fut obligé de faire démolir, à l'approche des Ennemis. Quoique cette Ville ne fût entourée que d'un foſſé

Levée du Siege de Chinnaballabaram.

Viceroi de Portugal, au nom du Roi ſon Maître. C'eſt le Pere de *Bourzes*, qui nous fournit cette circonſtance. *Lettres édif.* Rec. XIV, pag. 470.

(56) Suivant le même Pere de Bourzes, il ſe nommoit *Baker ſaibu*, & étoit Gouverneur de la forte Place de Velour dans le Carnate.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1713.

& d'un rempart de terre, l'Armée ennemie, compoſée de cent mille Hommes, y fut arrêtée neuf mois, ſans pouvoir la prendre. Les tranchées des Aſſiégeans conſiſtoient en des parapets de terre & de bois, plantés en forme de pilotis, à l'épreuve du canon. On ne ſe ſert dans ce Pays que de canons de fer, & de boulets de pierre d'une groſſeur énorme. On en voit qui ont juſqu'à deux cens coudées de circonférence & même plus. Après neuf mois de ſiége, les tranchées n'avoient été pouſſées qu'à la portée du piſtolet de la contreſcarpe : ce qui ſuppoſe un travail extrêmement pénible. Les Aſſiégeans avoient fait une ſappe pour attacher le Mineur ; mais la mine fut éventée.

Peſte, dont le P. de la Fontaine eſt attaqué.

La peſte ſuivit de près la levée de ce ſiége, & répandit la déſolation dans la Ville. Le Pere de la Fontaine, qui y étoit de retour, ne s'occupoit plus que du ſoulagement des Chrétiens. Il fut attaqué lui même du mal contagieux. Le Pere le Gac vola à ſon ſecours. Leur état étoit des plus triſtes, logés avec trois de leurs Catéchiſtes malades, ſous un méchant appentis, qui ne les garantiſſoit pas des injures de l'air. M. de St. Hilaire, dont le zele pour les Miſſionnaires ne ſe ralentiſſoit jamais, ſe hâta d'envoyer, au Pere de la Fontaine, des rafraîchiſſemens & des remedes convenables à ſon état. Il fit partir en même-tems ſon palanquin, avec douze Porteurs pour le tranſporter près des Côtes, où le changement d'air lui fit bien-tôt retrouver ſes forces.

Il en réchappe.

Voyage du P. le Gac à Chruchnabouram.

Le Pere le Gac, après s'être arrêté quelque-tems à Chinnaballabaram, en partit pour aller viſiter la nouvelle Egliſe de Chruchnabouram. Il fut attaqué, ſur ſa route, par ſix Cavaliers Marates, qui dépouillerent d'abord cinq de ſes Catéchiſtes. Le Miſſionnaire reçut, dans l'eſtomac, un coup de hampe, qui ne lui fit qu'une legère bleſſure. Mais les Brigands le mirent bien-tôt dans le même état que ſes Compagnons. L'approche de la nuit les obligea de ſe retirer dans un Village voiſin, où un Brame fut le ſeul qui eût la charité de leur offrir quelque aſſiſtance ; encore ne conſiſtoit-elle qu'en une poignée de groſſe caſſonade & autant de farine, pour en faire leur repas. Le Pere le Gac reſta deux mois à Chruchnabouram, dont l'Egliſe, qui étoit la meilleure de cette Miſſion, fut peu après réduite en cendres, & rebâtie enſuite par les ſoins du Pere de la Fontaine.

Il eſt dépouillé par des Brigands.

Autre malheur.

Continuation des mouvemens à Devandapallé.

Depuis le rétabliſſement des Chrétiens à Devandapallé, les Daſſeris n'avoient point ceſſé de faire de nouveaux efforts, pour les en chaſſer une ſeconde fois. Mais ſur la fin du mois d'Octobre de cette année, ils firent une tentative encore plus éclatante que la premiere. C'eſt le tems où les Gentils de ces Quartiers vont à *Tiroupati*, le plus célebre Pélerinage qu'il y ait aux Indes, & où les Peuples accourent de plus de ſoixante lieues à la ronde (37). Les Daſſeris arrêterent ceux de leur Secte qui paſſoient par cette

(37) Voyez au Tom. X. pag. 316, où M. Prevoſt, contre ſon original, avoit écrit *Teraſſadi*, pour *Terepadi*, ou plutôt Tiroupati. Dans la Carte de l'Indouſtan de M. Bellin, on diſtingue *Tereſſadi* & *Tirupatti* ; ſans compter encore *Tripeti*, beaucoup plus au Nord-Oueſt, & qui doit être cette célebre Pagode. Nous ne ſavons lequel des deux, de l'Hiſtorien ou du Géographe, a fourni à l'autre le premier de ces noms, qui ne ſe trouve ni dans les Lettres, ni dans les Cartes des Miſſionnaires Jéſuites. Nous ne déciderons pourtant point ſi c'eſt une faute de M. Bellin, qui peut avoir, pour Tereſſadi, des Garants que nous ignorons ; mais au moins M. Prevoſt avoit à parler de Terapadi, & non de

Ville, afin d'exciter une ſédition générale : ils ſolliciterent l'appui des principaux Marchands & des Chefs des Troupes. Enfin, ils n'attendoient plus que l'arrivée d'un fameux Daſſeri, pour faire main baſſe ſur les Chrétiens. Ce Héros de leur Secte arriva avec ſa Troupe, & fut conduit en pompe au Palais. Le Prince donnoit, ce jour-là, un repas aux Daſſeris, en l'honneur de Vitchnou; coutume qu'il obſervoit régulierement deux fois chaque mois, le 11 & le 27 de la Lune. Ces Mutins refuſerent de manger, ſi on ne leur promettoit de chaſſer les Chrétiens de la Ville. La réponſe du Prince ne fut pas favorable; mais ils n'en mangerent pas moins, & bornerent, pour cette fois, leur reſſentiment à de ſimples menaces. SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1714.

Le calme paroiſſoit renaître, lorſque les Daſſeris, qui ne s'étoient tenus tranquilles, que pour mieux concerter leurs meſures, s'aſſemblerent pour célébrer une de leurs principales fêtes. Leur Chef, les conduiſant par toute la Ville, ne ceſſoit de crier qu'il falloit abſolument raſer l'Egliſe des Chrétiens. Ils ſe rendirent au Palais, & menacerent le Prince d'une révolte générale, s'il ne leur accordoit leur demande. On leur répondit, que les Chrétiens avoient été rétablis par ordre du Nabab, qui pourroit être offenſé, ſi on les inſultoit; mais qu'on chercheroit le moyen de ſatisfaire les Mécontens, pourvû qu'ils priſſent patience encore quelques jours. Menaces des Daſſeris.

Ces nouveaux troubles firent juger, au Pere de la Fontaine, qu'il falloit recourir au Nabab, pour le prier de ſoutenir ſon ouvrage. Il convint avec M. de St. Hilaire, que le meilleur parti étoit de demander l'étendart du Mogol, pour mettre leur Egliſe hors d'inſulte. Ce n'étoit pas une choſe facile à obtenir; cependant la patience & l'activité de M. de St. Hilaire, triompherent des obſtacles. L'étendart fut accordé, avec une Patente honorable, par laquelle le Nabab déclaroit, » qu'il permettoit aux *Saniaſſis* » *Romains*, de l'arborer dans la cour de leurs Egliſes de Devandapallé & » de Ballabaram (38) «. Deux Cavaliers furent chargés d'accompagner le Miſſionnaire, pour porter l'étendart au Prince, qui après bien des délibérations, leur fit enfin dire qu'ils pouvoient le placer où ils jugeroient à propos. Le Nabab accorde aux Chrétiens l'étendart du Mogol.

Ce dernier triomphe augmenta la fureur des Daſſeris; ils s'attrouperent, & chercherent à ſoulever la Milice & le Peuple. Leur Chef, voyant ſes efforts inutiles, conduiſit ſa Troupe à la Pagode de la Ville, qui eſt dans la Forteresſe; il déclara qu'il n'en ſortiroit point qu'on ne lui eût donné ſatisfaction, avec menaces, au cas de refus, d'aſſembler, dans peu de jours, plus de dix mille Hommes, au moyen deſquels il ravageroit le Pays. L'exécution de ces menaces n'étant pas ſans exemple (39), on tâcha d'appaiſer le Chef, qui n'en devint que plus intraitable. Enfin, il fallut lui promettre que dans deux jours on chaſſeroit les deux plus conſidérables Familles de Chrétiens, qui avoient renoncé à ſa Secte, & on lui tint parole. Bien-tôt ces Mutins demanderent le banniſſement de ſix autres Fa- Fureur de leurs ennemis. On leur donne ſatisfaction.

Teraſſadi, ſuppoſé que ce ſoient deux lieux différens, comme l'a cru M. Bellin, qui n'eſt d'ailleurs pas infaillible; témoin le Fort François de Karikal, qu'il avoit placé au Nord de Tranquebar, c'eſt-à-dire, ſans deſſus deſſous.

(38) C'eſt la même Ville que Chinnaballabaram. Voyez ci-deſſous.

(39) Voyez ci-deſſus, pag. 213.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1714.

milles, qui étoient le ſoutien de cette Chrétienté naiſſante. Soit qu'ils l'euſſent véritablement obtenu, ou qu'ils ſe prévaluſſent du nom & de l'autorité du Prince, ils eurent le pouvoir d'envoyer des Soldats chez tous les Chrétiens; après quoi ils ne garderent plus de meſures, & maltraitoient de coups ceux qu'ils rencontroient dans les rues. La perſécution devint générale. Les Daſſeris, ſuivis de Soldats, ne quittoient point ces infortunés, qu'ils ne les euſſent conduits hors des portes de la Ville.

Les Chrétiens ſont chaſſés de la Ville.

Le Pere de la Fontaine ſe plaignit hautement, au Prince, du mépris qu'on faiſoit de la protection du Nabab, & proteſta qu'il alloit déchirer, en leur préſence, l'étendart qui lui avoit été donné, ſi l'on n'arrêtoit pas la fureur des Daſſeris. Ces paroles firent impreſſion. On parla d'accommodement. Après bien des allées & des venues, un Brame, favori du Prince, vint annoncer au Pere, qui s'obſtinoit à ne vouloir point quitter le Palais, qu'on alloit faire entrer les Chrétiens dans la Ville. A ſa demande, cet ordre fut immédiatement exécuté, au grand chagrin des Daſſeris, qui ne ſe rebuterent cependant pas encore. On les vit le lendemain, en beaucoup plus grand nombre, marcher en armes vers la Fortereſſe, criant comme des furieux, & proteſtant qu'ils ne ſeroient pas contens, qu'ils n'euſſent vu couler le ſang des Prêtres de la nouvelle Loi. Ils en vinrent juſqu'à empêcher qu'on ne fît, dans la Pagode du Prince, les ſacrifices accoutumés, tandis qu'on ne ceſſoit d'inquiéter les Chrétiens, qui manquoient de tout dans la Ville, parcequ'ils n'avoient plus la liberté d'y travailler pour pourvoir à leur ſubſiſtance.

Ils y rentrent peu après.

On ne ceſſe de les inquiéter.

Les ordres du Prince, en leur faveur, étant ſi mal exécutés, les Peres de la Fontaine & le Gac crurent devoir lui renouveller leurs inſtances. Ils ſe rendirent, dans ce deſſein, à la Fortereſſe; mais ils furent arrêtés à la premiere porte, & repouſſés rudement par les Gardes. La nuit les contraignit de ſe retirer à l'entrée d'une Pagode voiſine, où ils eſſuyerent toutes ſortes d'avanies de la part de quelques Daſſeris, qui étoient inſtruits de leur démarche infructueuſe. Le lendemain, trois des plus ſavans Brames de la Ville leur furent envoyés par le Miniſtre du Prince. La diſpute de controverſe qu'ils entamerent, avec les Miſſionnaires, mérite d'autant moins d'être rapportée, que ces Brames étoient de trois Sectes différentes, & par conſéquent peu d'accord entr'eux ſur leurs principaux dogmes. Ils partirent aſſez contens des réponſes des Miſſionnaires, qui reſterent encore trois jours à l'entrée du Temple. Le quatrieme jour, trois autres Brames, des plus diſtingués, vinrent, à ce qu'ils diſoient, de la part du Prince, pour les aſſurer qu'il leur donneroit audience, & qu'il termineroit cette affaire à leur ſatisfaction. Ils reconduiſirent les Peres à leur Egliſe, où ils leur réitérerent les mêmes aſſurances: mais quelqu'inſtance qu'ils firent dans la ſuite, il leur fut impoſſible d'aborder le Prince, ni de mettre fin à ces vexations. Les Chrétiens n'eurent d'autre parti à prendre, que de ſe retirer ailleurs. C'eſt ainſi que ſe paſſerent les années 1713 & 1714.

Les Miſſionnaires veulent en vain ſe plaindre au Prince.

Diſpute qu'ils ont avec trois Brames.

Les Chrétiens ſont de nouveau chaſſés.

On craignoit, avec raiſon, que ces troubles ne ſe communiquaſſent à Ballabaram, Ville plus conſidérable que Devandapallé; & qui n'en eſt qu'à quatre lieues. Lorſque le Pere de la Fontaine y bâtit une Egliſe, environ ſept ans auparavant, les Daſſeris éclaterent, & l'on fut ſur le point d'en

Progrès de l'Egliſe de Ballabaram.

chaſſer les Chrétiens. L'ordre en fut intimé aux Miſſionnaires, de la part du Prince; mais l'exécution ne s'enſuivit pas. Malgré les efforts des Daſſeris de Devandapallé, il arriva au contraire, que dans le tems même que cette Chrétienté étoit le plus vivement perſécutée, celle de Ballabaram faiſoit des progrès étonnans. Un grand nombre de Familles y avoient, depuis, reçu le Baptême, & entr'autres pluſieurs d'une des premieres Caſtes parmi les *Choutres*, qui eſt celle du Prince (40). Ces converſions ſont d'autant plus ſingulieres, que ceux de cette Caſte ont un attachement incroyable pour leurs Idoles (41).

Etat de celle de Chruchnabouram.

On trouve, dans deux autres Lettres du Pere le Gac, la ſuite des progrès de la nouvelle Egliſe de Chruchnabouram, & des travaux de ce Miſſionnaire. Quoiqu'il ait la modeſtie de ne pas ſe nommer, on découvre néanmoins, par d'autres recits, qu'il parle de lui-même. Il avoit pénétré encore plus avant vers le Nord-Oueſt, à l'occaſion de la converſion éclatante du Chef d'un gros Village, de la Caſte des *Rettis*, dont le Pays eſt éloigné de Chruchnabouram d'environ douze lieues (42).

Pays de l'Andevarou, gouverné par un Prince ſevere.

Tout ce Pays, qu'on appelle l'*Andevarou*, étoit gouverné par un Prince, nommé *Praſappia Naidou*, qui avoit la réputation d'être également éclairé & inflexible.

Exemples de ſa rigueur.

Deux exemples de ſévérité lui avoient acquis cette réputation. Comme il viſitoit une de ſes Forteresſes, des Mécontens formerent le deſſein de l'y renfermer le reſte de ſes jours, & de ſubſtituer ſon frere dans le Gouvernement. Le Prince, averti du complot, partit plutôt qu'on ne s'y attendoit, pour retourner à *Anantapouram*, ſa Ville Capitale, & rompit ainſi les meſures des Conjurés, qui furent tous mis à mort, à la réſerve de ſon Frere.

Une autrefois qu'il étoit en voyage, ſes Porteurs, le croyant endormi dans ſon palanquin, s'échapperent en des diſcours peu reſpectueux pour ſa

(40) Ces détails ne conviennent qu'à Chinnaballabaram, dont le Siege eſt rapporté, par le même Miſſionnaire, ſous les deux noms différens; de ſorte que c'eſt une même Ville.

(41) Lettre du Pere le Gac, 1 Déc. 1714. Rec. XIV, pag. 128 à 320. Cependant peu s'en fallut, ſuivant le P. le Caron, que ces Idoles ne perdiſſent entierement leur crédit quelques années après. » Dans la Ville de » Ballabaram, dit-il, où nous avons une » Egliſe (en 1720), le Prince regnant fait » porter continuellement un de ſes Dieux » ſur un palanquin, précédé d'un Cheval & » d'un Eléphant, richement caparaçonnés, » dont il lui a fait préſent. Le bruit de quantité d'inſtrumens attire une foule incroyable d'Infideles, qui viennent adorer l'Idole. Par intervalles un Héraut fait faire » ſilence, & il récite les louanges de la Divinité.

» L'année derniere, la Princeſſe regnante » ſe trouva fort mal. Le Prince, ſon Mari, » eut recours à toutes les Idoles, & leur fit » faire des ſacrifices, pour obtenir ſa guériſon; & afin de les fléchir, il fit appliquer, » avec un fer rouge, ſur les deux épaules » de cette Princeſſe, la figure d'une de ſes » principales Divinités. La douleur abrégea » ſans doute ſes jours; car elle mourut après » cette cruelle opération. Le Prince en fut » ſi irrité contre ſes Dieux, qu'il ceſſa entierement de faire des fêtes en leur honneur. » Sa colere s'eſt enfin adoucie, & le mois » dernier, il commença une nouvelle fête » plus magnifique que toutes les autres». (*Lettres édif.* Rec. XVI, pag. 127 & 128). On penſe apparemment au Carnate comme par tout ailleurs, où la foi des prodiges eſt établie. Ce n'eſt jamais la faute de l'Idole, ſi elle n'accorde pas ce qu'on lui demande. Il y a toujours quelqu'autre cauſe ſecrette qui empêche le miracle. Voyez-en un exemple remarquable, Tome XI, pag. 457.

(42) *Damavaran*, Ville conſidérable, eſt dans ces environs.

Sphere, une Mappemonde, & d'autres curioſités de cette nature. Enſuite le Pere ayant fait tomber l'entretien ſur la Religion Chrétienne, le Prince, qui l'écouta attentivement, ſuggera aux Brames de queſtionner, à leur tour, le Miſſionnaire, ſur ce qu'il penſoit de leur culte. La vehémence, avec laquelle il déclama contre les ridicules Divinités des Payens, excita dans l'Aſſemblée un murmure confus, qui obligea le Prince de rompre ſon ſilence, pour prier le Pere de ne pas pouſſer plus loin ſur cet article. On lui fit pluſieurs autres queſtions, dont les réponſes n'embarraſſerent pas moins les Brames. Le Prince augmenta leur trouble, en décidant, à l'avantage du Miſſionnaire, une diſpute qui avoit duré plus d'une heure. Le lendemain elle recommença, & finit encore de même. Le Prince y ſeconda le Pere. Il le preſſa de venir s'établir dans ſa Capitale; mais le Miſſionnaire ſe borna à lui demander la permiſſion de bâtir une Egliſe à *Madigoubba*, Village qui n'en eſt qu'à deux lieues, & où il avoit pluſieurs Diſciples. Le Prince promit de fournir tout le bois néceſſaire, ſans épargner même les arbres de ſon Jardin de plaiſance.

Confuſion des Brames.

Le Prince veut faire bâtir une Egliſe aux Chrétiens.

Ce monument, qui s'élevoit au milieu de la Gentilité, ne pouvoit pas manquer d'irriter les Ennemis du Chriſtianiſme. Auſſi les Daſſeris s'aſſemblerent-ils bientôt, en grand nombre, à *Cloumourou*, Village à une demie lieue de celui de Madigoubba, où ils méditoient d'aller mettre le feu aux matériaux qu'on employoit à bâtir l'Egliſe. Mais les Brames de ce dernier Village leur perſuaderent de différer juſqu'à la réponſe du Prince, qu'on avoit informé de leurs griefs. Des Soldats Maures, dépêchés de ſa part aux Daſſeris, leur ordonnerent de ſe rendre à la Capitale, pour y porter leurs plaintes contre les Chrétiens. Ils y accoururent en foule, tant de la Ville que des Villages. Le Prince fit dire aux Daſſeris, qu'ils devoient envoyer leurs plus célebres Docteurs, pour défendre leur cauſe contre le Saniaſſi Romain, & qu'il prononceroit lui-même entr'eux. Le Miſſionnaire, ayant appris ces nouvelles, partit ſur-le-champ pour Anantapouram, où le Prince le reçut avec des démonſtrations d'eſtime & d'amitié, encore plus grandes que la premiere fois. Il fit auſſi-tôt appeller les Brames, & engagea la diſpute, dans laquelle il voulut que le Miſſionnaire lui laiſsât preſque tout l'honneur de la victoire ſur les Brames.

Chagrin & mouvemens des Daſſeris.

Ils ſont mandés à la Cour où le Pere diſpute avec eux.

Après l'audience, le Pere, dans la vue de prévenir le Prince ſur les oppoſitions qu'on formoit, de toutes parts, contre le Chriſtianiſme, jugea à propos de lui montrer la Patente, que M. de St. Hilaire avoit obtenue du Nabab d'Arcate, quelques années auparavant, dans une occaſion à-peu-près pareille. Le Prince, en finiſſant la lecture de cette Patente, aſſura le Miſſionnaire, qu'il pouvoit compter ſur la même protection dans ſes Etats. Il réitera ſes ordres pour pouſſer la conſtruction de la nouvelle Egliſe, & ajouta, en congédiant le Pere, qu'il vouloit aſſiſter à la premiere Fête qui s'y célébreroit.

Nouvelles aſſurances de protection que le Prince lui donne.

Dans ces entrefaites, le Pere reçut, à Madigoubba, deux Députés d'un Prince Maure, Gouverneur de *Maximadougou*, petite Ville qui en eſt éloignée de dix-huit à vingt lieues. Ce Gouverneur étoit Homme d'eſprit & curieux. Ayant appris qu'un Saniaſſi Romain enſeignoit une nouvelle doctrine, il ſouhaita de le voir & de l'entretenir. C'eſt ce que contenoit ſa

Invitation que lui fait un Gouverneur Maure.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE.

1714.

Lettre, qui étoit écrite ſur du papier, ſemé de fleurs d'argent. Mais le Pere, qui ſavoit que ce Voyage n'aboutiroit à rien, ne crut pas devoir l'entreprendre. La Femme du Nabab de *Chirpi*, qui l'invita peu de jours après, fut plus heureuſe que le Prince Maure. A la vérité elle joignit à ſes inſtances, la permiſſion de bâtir une Egliſe dans l'étendue de ſon Gouvernement, lui laiſſant le choix de Chirpi, Colalam, ou Cotta-Cotta, qui ſont de grandes Villes fort peuplées; mais elle le prioit de venir lui-même en perſonne. Le Pere, s'étant rendu à Cotta-Cotta, fut auſſi-tôt conduit dans l'Appartement de la Princeſſe Maure, dont le Mari étoit abſent, & le Fils aîné détenu à la Cour du Mogol, juſqu'à ce que ſon Pere eût ſatisfait à une dette conſidérable. Cette bonne Dame venoit d'être cruellement la dupe de quelques Faquirs, qui, ſe vantant de poſſéder le ſecret de faire de l'or, avoient trouvé le moyen de lui voler toutes ſes pierreries. La perte étoit grande, & la crainte du retour du Nabab cauſoit à la Dame de mortelles inquiétudes. Comme elle s'étoit laiſſée perſuader que le Miſſionnaire avoit le véritable ſecret de faire de l'or, elle le conjura, avec larmes, de la tirer du mauvais pas où elle s'étoit engagée. Son expérience paſſée ne pouvoit encore la guérir de ſon entêtement, ſur le ſecret imaginaire de la Pierre philoſophale. Le Pere eut beau dire qu'il n'entendoit rien dans cette Alchymie; elle le preſſoit encore davantage. Enfin, ſans un de ſes Fils, qui commandoit en l'abſence du Nabab, le Miſſionnaire n'auroit pas obtenu ſi aiſément la permiſſion de ſe retirer.

Avanture de ce Pere avec la femme d'un autre Gouverneur.

Le Prince d'Anantapouram eſt prié d'aſſiſter à une fête des Chrétiens.

Il y envoie un de ſes Parens.

De retour de Madigoubba, après cette plaiſante avanture, le Pere ſe diſpoſa à célébrer la Fête de Pâques dans ſa nouvelle Egliſe. Comme le Prince s'y étoit invité lui-même, il lui envoya ſes Catéchiſtes, pour le prier de vouloir honorer l'Aſſemblée de ſa préſence. Il y avoit quelques jours qu'une indiſpoſition l'empêchoit de ſortir de ſon Palais; mais il fit venir un de ſes Parens, & il lui ordonna d'aſſiſter de ſa part à la Fête, avec une nombreuſe eſcorte de Soldats, auxquels il joignit encore ſes Artificiers & ſes Muſiciens. Les Daſſeris avoient formé le deſſein de mettre le feu à l'Egliſe; mais ils n'oſerent paroître, & la Fête ſe paſſa dans le meilleur ordre.

Second Voyage du Miſſionnaire à la Cour.

Quelque tems après, le Miſſionnaire alla remercier le Prince, qui lui témoigna, d'une maniere obligeante, combien il étoit fâché de n'avoir pû aſſiſter à la Fête. On ne parloit alors, à la Cour, que du fameux Sacrifice appellé *Egnam*, qu'on venoit de faire, par ordre du Prince, qui n'avoit pu réſiſter aux ſollicitations des Brames. La dépenſe qu'il fit pour ce Sacrifice, monta à plus d'onze mille livres. Le Pere en prit occaſion pour interroger les Brames ſur l'avantage qu'ils pouvoient eſpérer d'un tel Sacrifice. L'abſurdité de leurs réponſes lui fournit aſſez d'argumens pour les combattre. La fureur ſe peignoit ſur leur viſage, tandis que le Prince, attentif à ce qui ſe diſoit de part & d'autre, ſembloit ne prendre aucun parti; mais il ſe divertiſſoit en ſecret de l'embarras des Brames. Ce fut la derniere diſpute que le Miſſionnaire eut avec eux; & juſqu'aux Pâques ſuivantes, il ne ſe paſſa plus rien de particulier, ſi ce n'eſt quelques allarmes cauſées, de tems en tems, par les Daſſeris.

Sa diſpute avec les Brames.

1715.

Le Prince ſe rend à l'Egliſe des Chrétiens.

On ne pouvoit gueres ſe diſpenſer d'inviter le Prince à cette ſeconde Fête de Pâques. Quoiqu'il eut alors la fievre, il y vint avec un nombreux cortege,

cortege, & aſſiſta à toutes les cérémonies. Ce Prince avoit un abcès qui lui cauſoit de vives douleurs. Il ſe l'étoit ouvert lui-même, mais avec ſi peu d'adreſſe, que la plaie paroiſſoit incurable aux Médecins Indiens. Le Pere lui envoya un peu de baume, dont il ſe ſentit bientôt ſoulagé. Il en témoigna ſa reconnoiſſance au Miſſionnaire, qui s'étoit rendu, par ſon ordre, à la Cour, où on le retint pendant pluſieurs jours. Le Prince étoit campé, ſous des tentes hors de la Ville, ſur un petit côteau, auprès d'un Mauſolée qu'il faiſoit conſtruire depuis ſa maladie. Cependant l'inquiétude, pour la mort prochaine du Prince, avoit déja fait place à la joie que cauſoit ſa convaleſcence, lorſqu'un évenement auſſi imprévu qu'extraordinaire, termina tout-à-coup ſa vie, quatre jours après le départ du Miſſionnaire.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1715.

Le Miſſionnaire le guérit d'une maladie deſeſpérée.

Vers minuit, après que les Officiers ſe furent retirés, & qu'on eut poſé les Sentinelles à l'ordinaire, il ne reſta, dans la tente du Prince, qu'une Concubine, & un jeune Garçon, dont la fonction étoit de chaſſer les mouches pendant ſon ſommeil. Cette malheureuſe éteignit les lampes, s'approcha du lit du Prince, & prenant ſon ſabre, lui en déchargea un coup qui porta ſur la joue. Le Prince voulut crier; mais un ſecond coup lui coupa la gorge. Au bruit qui ſe fit, les Gardes entrerent dans la tente, & trouvant le Prince qui nageoit dans ſon ſang, ils ſaiſirent la Concubine, parcequ'ils virent qu'elle prenoit la fuite. Loin de ſe déconcerter, elle dit fiérement au Général des Troupes, qui mettoit la main ſur elle : » Eſt ce » donc ainſi que vous faites la garde ? On vient d'égorger le Prince; vous » en répondrez «.

Ce Prince eſt égorgé par une de ſes Femmes.

Cette Femme étoit une de ces Danſeuſes Indiennes, que le Prince avoit achetée de ſes Parens. Comme ſa premiere Femme étoit ſtérile, il épouſa celle-ci, dont il eut quatre Enfans. Elle étoit plutôt chargée, qu'ornée, de perles & de diamans. Il lui avoit accordé le titre & les honneurs de ſeconde Femme, & lui donnoit toute ſa confiance. Quelqu'agrément qu'elle eût dans le Palais, elle n'en pouvoit ſupporter la gêne, & elle regrettoit ſans ceſſe ſon premier genre de vie. La maladie dangereuſe du Prince lui avoit fait eſpérer de recouvrer bientôt ſa liberté. Cette eſpérance s'étant évanouie, par le rétabliſſement de ſa ſanté, l'ennui de la contrainte, & l'amour du libertinage, la porterent à ce noir attentat, dont elle ne fut punie, que par une priſon perpétuelle, ſans doute plus rude pour elle, que le dernier ſupplice.

La mort de ce Prince fut un coup ſenſible pour le Miſſionnaire & pour les nouveaux Chrétiens. On craignoit que les Brames & les Daſſeris ne profitaſſent de cette conjoncture, pour ſuſciter quelque nouvel orage. Mais les premieres démarches du Succeſſeur, Frere du Prince défunt, diſſiperent bientôt ces inquiétudes. Comme il revenoit de l'Armée du Nabab de *Cudapa*, & qu'il paſſoit auprès de Chruchnabouram, il fit demander ſi le Saniaſſi Romain y étoit. Les Gentils, ne voulant point donner entrée, dans la Peuplade, à un Prince étranger, répondirent fauſſement qu'il étoit à Ballabaram. Le Pere, qui en eut avis, alla dès le lendemain ſaluer le Prince, qui s'étoit arrêté à une de ſes Forteresſes peu éloignée. Le Prince fut fort ſenſible à cette marque d'attention; & il aſſura le Miſſionnaire, que tant lui

Son Succeſſeur diſſipe les craintes des Chrétiens.

Entrevue qu'il a avec le Miſſionnaire.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE.

1715.

Il lui fait une réception favorable.

que les Chrétiens, pouvoient compter ſur ſon affection, comme ils avoient compté ſur celle de ſon Frere. Un mois après, ayant appris que le Pere étoit de retour à Madigoubba, il vint le voir avec toute ſa Cour, où il invita le Miſſionnaire de ſe rendre. L'accueil, qu'on y fit au Pere, fut des plus gracieux. Après les civilités ordinaires, le Prince, qui étoit allé à ſa rencontre juſques dans la rue, le conduiſit droit à l'appartement de la Princeſſe. Une fievre continue, accompagnée de pluſieurs accidens, avoit preſque réduit cette Dame à l'extrêmité. On avoit épuiſé vainement toute ſorte de remedes. Le Miſſionnaire lui donna de la thériaque & quelques paſtilles cordiales, dont l'effet fut ſi heureux, qu'en peu de jours la Princeſſe ſe trouva parfaitement rétablie. Ce ſuccès fut, pour les Chrétiens, un nouveau gage de la protection du Prince : mais on verra, dans la ſuite, qu'ils n'en jouirent pas long-tems.

Le Pere s'aſſure de ſa protection, en guériſſant la Princeſſe.

1718.

Accueil diſtingué que le Prince de Tatimini fait au Pere de la Fontaine.

La conſidération de la Miſſion de Chruchnabouram étoit encore beaucoup augmentée, depuis la réception honorable que le Prince de *Tatimini* (43) avoit faite, en 1718, au Pere de la Fontaine, Supérieur général des Miſſions du Carnate. Ce Prince, qui, dans un âge encore tendre, montroit une grande pénétration d'eſprit, avoit ſouhaité de voir le Miſſionnaire. Il l'écouta avec autant d'attention que de plaiſir, & pendant les trois jours qu'il le retint à Tatimini, il lui donna des marques de bonté, & même de reſpect, qui ſurprirent toute ſa Cour. Mais le Pere de la Fontaine n'eut pas la ſatisfaction de recueillir d'autres fruits de cette viſite, étant mort la même année, extrêmement regretté des François & des Malabares, qui le regardoient comme le Fondateur de la Miſſion du Carnate, ſur-tout de celle de Chruchnabouram, ſituée au-delà des montagnes.

Mort de ce Miſſionnaire.

Son éloge.

» Les Egliſes qu'il a fondées, dans ce Pays, dit le Pere le Gac, ſeront » des monumens durables de ſon zéle. Madame la Vicomteſſe d'*Harnon-* » *court*, ſa Mere, lui faiſoit tenir, chaque année, une aumône conſidérable, » qui le mettoit en état de fournir à ces frais. Il eſt difficile de montrer plus » de courage, plus d'activité, & plus de tranquillité d'ame, qu'il en a fait » paroître dans diverſes perſécutions. Dans celle de Ballabaram, ſa douceur » charma tellement les Soldats, envoyés pour le prendre, qu'ils furent, » tout-à-coup, changés en d'autres Hommes; & que ſe jettant à ſes pieds, » ils lui demanderent pardon des indignités qu'ils avoient exercées à ſon » égard. Dans une autre perſécution, où l'on avoit ſoulevé toute la Ville » contre les Miſſionnaires & les Chrétiens, un ſeul entretien, qu'il eut avec » le Chef des Troupes, le convainquit des vérités de la Religion; & ſur » le rapport qu'il en fit au Prince, il y eut défenſe d'inquiéter les nouveaux » Fideles. On ne ſauroit exprimer, avec combien de peines & de fatigues, » il a recouvré l'Egliſe de Devandapallé, qui nous avoit été enlevée. Depuis » qu'il fut nommé Supérieur général, il ne penſoit qu'à ramener les eſ- » prits prévenus, ſans perdre de vue cette Miſſion (de Chruchnabouram), » qui étoit le principal objet de ſes ſoins. Il eſpéroit l'affermir davantage, » & il portoit ſes vues encore plus loin, afin d'étendre de plus en plus la » Foi Chrétienne (44) «.

(43) Sa réſidence eſt à quatre ou cinq lieues au Nord de Chruchnabouram.

(44) Deux Lettres du P. le Gac, l'une de Chruchnabouram, le 20 Dec. 1718, & l'autre

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1719.

Le Pere *le Caron*, qui étoit entré dans cette Miſſion, en 1719, eut occaſion, la même année, d'annoncer l'Evangile dans les Etats d'un Prince, dont il ne nous apprend pas le nom, & qui vint le trouver à Chruchnabouram, avec un grand cortege. C'étoit un Vieillard âgé de ſoixante-cinq ans. Il aſſiſta à l'Egliſe, & fut ſi content de ſes entretiens particuliers avec le Miſſionnaire, qu'il lui promit d'embraſſer le Chriſtianiſme. Après qu'il ſe fut retiré, le Pere le Caron lui envoya un Catéchiſte, avec des Livres de piété, qu'il ſe fit lire durant quelques jours, ſans ſe déclarer. Les Brames, qui traverſent les Miſſionnaires, dans preſque toutes les Cours où ils ſont en poſſeſſion des premieres Charges, avoient perſuadé au Prince, que le Pere étoit le plus grand Magicien qui fût aux Indes. Ils lui firent ſi fort craindre ſon pouvoir, que, ſix ou ſept jours après ſa viſite, le Pere le Caron lui ayant fait préſenter un panier de raiſins, auquel il avoit appliqué quelques cachets, le crédule Prince n'oſa y toucher, malgré l'envie qui le portoit à goûter de ce fruit. Mais ayant fait ôter les cachets par un des Catéchiſtes du Miſſionnaire, il mangea des raiſins avec avidité. Les Brames furent un peu déconcertés de cet expédient. Un autre Prince, à qui le Pere avoit auſſi envoyé un Catéchiſte, avec un Livre de la Religion, en écoutoit attentivement la lecture, lorſqu'un Brame Aſtrologue, pour l'interrompre, ouvrant tout-à-coup ſon Livre d'Aſtrologie, lui dit, avec une eſpece d'enthouſiaſme : » Prince, ſelon le cours préſent des Etoiles, il ne vous eſt plus permis de » reſter ici ; retirez-vous au plutôt «. Le Prince obéit, & congédia ſon Lecteur.

Vaines eſpérances que donnent deux autres Princes.

Tel fut le ſuccès des premieres diſpoſitions des deux Princes puiſſans (45), dont on s'étoit formé les plus belles eſpérances. Le Miſſionnaire, ſe bornant à parler de lui-même, raconte que, l'année ſuivante, un Parti conſidérable de Maures étoient venus, pour l'enlever dans l'Egliſe de Chruchnabouram, ayant deux Brames à leur tête, qui étoient apparemment les Auteurs de cette entrepriſe. Cependant, comme ils craignoient quelque réſiſtance, après avoir inveſti la maiſon, ſans rien communiquer de leur deſſein, ils s'adreſſerent au Prince, Tributaire du Seigneur Maure, qui commandoit le Détachement, & le firent prier d'envoyer la Garniſon de la Forteresſe pour tenir les Chrétiens en reſpect. Le Prince, qui affectionnoit le Miſſionnaire, s'en excuſa, ſur ce qu'il ne pouvoit pas exercer des actes d'hoſtilité ſur les Terres d'un Prince voiſin, avec qui il étoit en paix. Ladeſſus les Maures réſolurent d'enlever le Pere, ſans éclat, à la faveur des ténebres ; mais le Commandant de la Forteresſe, inſtruit de leur complot,

Tentative d'un parti de Maures pour enlever le P. le Caron.

1720.

de Ballabaram, le 21 Janv. 1722. Rec. XVI, pag. 153 à 299. On croira, peut-être, que nous anticipons les faits contenus dans ces deux Lettres ; que nous envoyons le Pere le Gac à Anantapouram, quoiqu'il ne s'en vante pas ; & qu'enfin nous ajoutons, à la ſeconde Lettre, les circonſtances du Voyage du Pere de la Fontaine à Tatimini, & de la mort de ce Miſſionnaire, qui ſe trouvent rapportées au commencement & à la fin de la premiere Lettre. Mais ce que nous en avons fait eſt fondé ſur de très bonnes raiſons, qu'il ſeroit trop long de déduire. Il ſuffit de prévenir l'objection pour ne plus la craindre. Ceux qui voudront faire attention aux rapports qu'on découvre, tant dans les deux Lettres originales que dans celles de quelques autres Miſſionnaires, ne nous accuſeront pas d'avoir mal à propos renverſé l'ordre des évenemens.

(45) Suivant le Pere *du Halde*, un des Editeurs des Lettres édifiantes.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1720.

alla trouver le Pere le Caron, pour lui en donner avis, & lui conſeiller, en même tems, de ſe réfugier dans la Forteresſe. Le Miſſionnaire ſuivit ſon conſeil, & ſortit par une iſſue inconnue aux Maures, qui, voyant leur coup manqué, ſe retirerent dans leur Camp, hors de la Ville. Le même ſoir ils lui envoyerent un Exprès, pour l'inviter à s'y rendre, ſous prétexte que leur Commandant ſouhaitoit, avec paſſion, de le voir & de l'entendre : mais, ſur ſon refus, ils décamperent le lendemain matin. Le Pere le Caron, embarraſſé d'expliquer cette avanture, ſuppoſe que les Brames avoient perſuadé aux Maures qu'il ſavoit faire de l'or, & poſſédoit de grandes richeſſes. Depuis peu la même accuſation avoit été fatale à un autre Miſſionnaire, que les Maures retinrent deux ans entiers dans une rude priſon, & qu'ils appliquerent deux fois à la torture (46).

Suite de l'Hiſtoire de la Miſſion du Carnate.

Ses grands progrès.

Quelques Extraits des Lettres des Miſſionnaires, rangées dans l'ordre de leurs dates, feront connoître l'état des Miſſions du Carnate, pendant les années ſuivantes. Le Pere Barbier, qui, après avoir fait un aſſez long ſéjour au Bengale & à Pondichery, étoit de retour à Pinneypundi, en 1720, écrit que l'année précédente, un de leurs Miſſionnaires & ſes Catéchiſtes avoient baptiſé trois cens vingt-huit Adultes, & huit cens quarante-huit Enfans (47).

1723.

Travaux du P. Aubert.

Trois ans après, le Pere Barbier, qui deſſervoit encore la même Egliſe, peint les ſuccès de la Miſſion du Carnate en ces termes : » Le Pere *Aubert*, » qui ſeul cultive, maintient & augmente, depuis quelque-tems, les » Chrétientés répandues en deça des montagnes du *Canavay*, dans un Ter- » ritoire d'environ ſoixante lieues, a adminiſtré, cette année (1723), les » Sacremens à environ trois mille Chrétiens, & baptiſé plus de deux cens » Adultes ; ce qui eſt d'autant plus extraordinaire, que la famine, qui af- » flige cette Contrée depuis trois ans, a obligé la plûpart des Habitans à » ſe retirer dans d'autres Provinces. Ce Pere, par ſes charités, & par les » meſures qu'il ſait prendre pour accréditer la Religion, s'eſt attiré une eſ- » time générale. Les Princes & les Gouverneurs reçoivent, avec diſtinc- » tion, les viſites qu'il leur fait faire par ſes Catéchiſtes, & viennent le » viſiter eux-mêmes. Le Gouverneur de Cangivaron eſt venu tout récem- » ment à *Vayaour*, & s'eſt trouvé honoré de paſſer la nuit dans la pauvre » cabane du Miſſionnaire. Pluſieurs Cramanis, ou Chefs de Peuplade, » ſe font actuellement inſtruire. Le Chef de ceux de *Cavepondi* (48) a déja » reçu le Baptême. Les Gentils même, par une bizarrerie difficile à com- » prendre, mais qui pourra faciliter leur converſion, ſollicitent le Miſſion- » naire de faire une Fête magnifique, & ils prétendent fournir à tous les

Conſidération dont il jouit dans le Pays.

(46) Lettre du Pere le Caron. Rec. XVI, pag. 121 à 162. On apprend par l'Epitre Dédicatoire du même Tome, que le Pere le Caron mourut bien-tôt après, d'un mal contagieux, dont il fut attaqué à Ponganour, avec un Brame ſon Catéchiſte, le même qui avoit ſuivi quelques années auparavant le Pere Bouchet en Europe. On ne ſait quelle raiſon peut avoir empêché l'Auteur de cette Epitre, de parler auſſi de la mort du Pere de la Fontaine, qui eſt rapportée dans le même Volume.

(47) Lettre du Pere Barbier, 7 Janv. 1720, pag. 400.

(48) C'eſt peut-être une faute pour *Carvepondy*, comme le même Miſſionnaire écrit plus bas. Le nom de Carouvepondy, qui eſt ſans doute le même, a ſouvent paru dans les Relations précédentes.

» frais. Les Chrétiens, qui ont aſſiſté à celle de Noel, m'ont dit, que j'au-
» rois été charmé de l'empreſſement de ces Payens à orner les rues, à allu-
» mer des lampes, & à donner d'autres marques de réjouiſſances, dans tous
» les endroits, où la Proceſſion devoit paſſer (49)«. Ce fut vers ce tems-
là, ajoute le Miſſionnaire, que le Cramani de *Vailatour*, qui s'étoit trouvé guéri d'une dangereuſe maladie, en entrant dans l'Egliſe de Carvepondy, penſoit ſérieuſement à ſe faire Chrétien, lorſque les Brames vinrent lui dire qu'il falloit faire un Sacrifice pour l'anniverſaire de la mort de ſon Pere. » Il rejetta d'abord la propoſition; mais le reſpect humain l'emporta ſur les premieres impreſſions de la Grace«. (50) (51).

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1723.

Particularités de ſa Miſſion.

Un nouveau Miſſionnaire, nommé le Pere *du Cros*, qui étoit ſur le point de paſſer au Carnate, en donnoit, en 1725, les avis ſuivans. » Plus on s'é-
» loigne des Côtes, plus on trouve de Chrétiens. Dans la ſeule Miſſion du
» Carnate, que les Jéſuites François ont fondée, & qu'ils cultivent ſeuls
» depuis environ trente ans, on a déja élevé onze Temples. De la premiere
» Egliſe, qui eſt à Pinneypundi, juſqu'à la derniere, il y a plus de cent
» lieues. Nous y comptons huit à neuf mille Chrétiens, partie Choutres,
» partie Parias; & cette Chrétienté n'eſt deſſervie que par quatre Miſſion-
» naires. Encore n'y en a t'il maintenant que trois; car le Pere Aubert, qui
» réſidoit à l'entrée de la Miſſion, vient de nous rejoindre, à Pondichery,
» pour ſe rétablir d'une maladie qui l'a mis à deux doigts de la mort. Les
» Peres *Gargan* & *du Champ* demeurent à l'extrêmité, & le Pere le Gac, qui
» eſt Supérieur, fait ſes excurſions de l'un à l'autre bout, pour voir, ani-
» mer, regler tout (52). Les Brames, comme dans le reſte de l'Inde, ſont
» nos plus cruels ennemis, & nous ne pourrions réſiſter à leur fureur, ſi
» nous n'étions protéges par le Viceroi du Carnate & par le Grand Mogol
» même (53)«.

1725.

Etat du Chriſtianiſme au Carnate.

On a obligation, au Pere *Calmette*, de pluſieurs éclairciſſemens, & de quantité de remarques curieuſes, dont on ſentira d'autant mieux le prix, à la ſuite des détails précédens. Ce Miſſionnaire, qui étoit à Ballabaram, en 1730, donne d'abord une idée claire & diſtincte de cette Ville. » Ballaba-
» ram, dit-il, eſt la Capitale de la Province de ce nom. Sa ſituation eſt par
» les treize degrés vingt trois minutes de Latitude ſeptentrionale obſervée,
» & de quatre-vingt ſeize degrés de Longitude eſtimée. La Ville, déja con-
» ſidérable par elle-même, l'eſt encore plus par le Siége qu'elle ſoutint, il
» y a vingt ans, contre toutes les forces du Roi de Maiſſour, & par la dé-
» faite d'une Armée de cent mille Hommes, qui termina leur différend.

1730.

Nouveaux éclairciſſemens ſur ces Miſſions.

Ville de Ballabaram.

(49) Les Indiens, qui aiment le faſte & les ſpectacles, regardoient apparemment ces fêtes & ces proceſſions comme autant de farces nouvelles pour eux, ainſi la bizarrerie de leur curioſité n'eſt pas fort difficile à comprendre, & leurs réjouiſſances ſont encore moins édifiantes.

(50) C'eſt ce qui devoit paroître beaucoup plus difficile à comprendre, ſi le miracle eut été bien authentique. Celui que le Miſſionnaire rapporte enſuite, de la viſion d'un autre Gentil, qui ſe préparoit alors à recevoir le Baptême, ſemble être cité fort à propos, pour déciller de ces ſortes de prodiges.

(51) Lettre du P. Barbier. Rec. XVIII, pag. 418 & ſuiv.

(52) Le Pere Bouchet, dont il a ſouvent été fait mention ci deſſus, ſe trouvoit alors depuis douze ou treize ans, à *Arian-Coupan*, à une petite lieue de Pondichery, où les Miſſionnaires Jéſuites ont une belle Egliſe.

(53) Recueil XVIII, pag. 30 & ſuiv.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1730.

» C'eſt ſous le Prince qui ſoutint ce Siége, que nous avons fait cet établiſ-» ſement (54) «.

Succeſſion du Prince.

Après ſa mort, le Miſſionnaire ajoute qu'on ſollicita vivement ſon Succeſſeur de détruire l'Egliſe des Chrétiens. Il calma l'orage par ſa réponſe: » A Dieu ne plaiſe, dit-il, que j'éteigne la lampe que mon Pere a allumée «. Le frere a ſuccedé à celui-ci, au préjudice du fils, ce qui eſt aſſez ordinaire dans l'Inde. Son Etat eſt plus floriſſant que jamais. Il y compte pluſieurs Places fortes, & entretient une Armée de vingt mille Hommes.

Derniere perſécution contre les Chrétiens.

Cette Ville a donné plus d'une ſcene en matiere de perſécutions. Le Pere Calmette ne faiſoit qu'entrer dans la Miſſion, lorſque la derniere s'étoit élevée à l'occaſion ſuivante. Le Pere Supérieur bâtiſſoit une nouvelle Egliſe, parceque l'ancienne n'étoit plus aſſez vaſte. Le Prince avoit permis de couper le bois dans ſes Forêts, & l'ouvrage s'avançoit à force; mais bien tôt la jalouſie des Prêtres Gentils inſpira les Miniſtres, ameuta les Peuples, ſoufla l'eſprit de ſédition parmi les Troupes, fit changer la fermeté du Prince, & diſperſa dans peu de jours le Troupeau qui étoit confié aux ſoins des Miſſionnaires. Trois choſes arrivées coup ſur coup, préparerent à cet évenement & allumerent l'incendie.

Premiere cauſe.

Un Homme aigri contre ſon beau-pere, par un procès qui ne réuſſiſſoit pas à ſon gré, le déféra au Gourou du Prince comme Chrétien, & ajouta, que ceux qui étoient venus porter cette Religion dans l'Inde, n'étoient que des Pranguis (55), qui traitoient de Démons les Dieux du Pays. Le Gourou, qui voyoit diminuer chaque jour ſon tribut, avec le nombre de ſes Diſciples, ſaiſit auſſi-tôt cette occaſion de ruiner le Chriſtianiſme. Les Daſſeris, Sectaires de Vitchnou comme lui, ſecondant ſes vues, alloient au ſon de leurs inſtrumens, irriter la populace, & s'aſſembloient eux-mêmes tumultuairement pour intimider les eſprits. Mais ils ne pouvoient encore rien faire ſans l'Armée. Elle étoit déja ébranlée, lorſqu'un ſecond évenement la détermina.

Seconde cauſe.

Un Soldat, qui paroiſſoit hors de ſon bon ſens, vint un ſoir, au tems de la priere, dans l'Egliſe où le Pere du Champ & quelques Chrétiens étoient aſſemblés. Il avoit le poignard à la main, dont il donna contre les murailles, & s'avançant vers l'Autel, frappa à coups redoublés ſur la baluſtre. On le fit retirer. Le Miſſionnaire, qui ne s'étoit apperçu de rien, étant tourné vers l'Autel, le trouva, au premier détour, près de la porte. Le poignard, qui brilloit dans les ténebres, attira les Domeſtiques & les Chrétiens, qui chaſſerent ce forcené de l'Egliſe, & le ſuivirent juſques dans la Ville. Le Soldat, ſe retournant, bleſſa légerement le Catéchiſte à l'épaule. Celui-ci en porta ſes plaintes, ſans conſulter le Miſſionnaire. Le Soldat fut chaſſé du ſer-

(54) On voit ici que les noms de Ballabaram & de Chinnaballabaram ſont donnés indifféremment à la même Ville.

(55) On a parlé pluſieurs fois du mépris que les Indiens ont pour les Pranguis. Le Miſſionnaire remarque que c'eſt le nom qu'ils donnerent d'abord aux Portugais, & ſucceſſivement à tous les Européens. Quelques uns font venir ce mot de *Para-angui*, qui ſignifie, dans la Langue du Pays, *Habit étranger*. Mais il paroît plus vraiſemblable que c'eſt le mot *Frangui*, que les Indiens, qui n'ont point la lettre *F*, prononcent à l'ordinaire par un *P*, & que ce mot *Prangui* n'eſt autre choſe que le nom qu'on donne aux Européens à Conſtantinople, & qu'apparemment ce ſont les Maures qui l'ont introduit aux Indes.

vice ; mais l'Armée, aigrie déja par le Gourou du Prince, ſe crut offenſée dans la perſonne du Soldat, & tout parut s'unir contre les Chrétiens. On inſinua, au Prince, que l'Egliſe qu'ils bâtiſſoient étoit une Fortereſſe. Il lui fut facile de vérifier le contraire, & de ſe convaincre de l'obéiſſance des Miſſionnaires à ſes ordres, pour la conſtruction de cet Edifice. Leurs ennemis n'ayant pu venir à bout de détruire l'Egliſe, crurent y réuſſir en attaquant le Miſſionnaire ; & c'eſt ici la troiſieme cauſe de la perſécution.

Troiſieme cauſe.

Un Gentil, qui feignoit des diſpoſitions pour le Chriſtianiſme, étant venu voir le Miſſionnaire, laiſſa tomber adroitement ſon petit ſac dans la chambre. Le Pere, qui s'en apperçut, le lui remit entre les mains. Un autre jour cet Homme trouva l'occaſion de cacher ſecretement ſa bourſe entre le toît & la muraille. Peu de jours après, il prend le Catéchiſte à partie, lui redemande ſon ſac, avec trente pieces d'or qui étoient dedans. Le Catéchiſte, ſe doutant de la fourberie, lui répondit, que n'ayant confié ſa bourſe à perſonne, il n'en devoit demander compte qu'à lui-même. Là-deſſus le Gentil ſe mit à ſe plaindre, & fit retentir toute la Ville de ſes cris. L'affaire fut portée au Palais, où l'on croyoit trop bien connoître le déſintéreſſement des Miſſionnaires pour les juger capables d'un pareil larcin. Le Calomniateur, déſeſperé de voir ſon ſtratagême inutile, ſe jette & ſe roule par terre, en préſence du Prince, comme s'il étoit tombé dans une eſpece de délire. En même-tems ſon Pere déclare que le Miſſionnaire a enſorcelé ſon fils par des oranges qu'il lui a données. Un des Princes, qui étoit préſent, découvrit l'artifice, & témoigna hautement en faveur des Peres. Il avoit mangé lui-même, diſoit-il, des fruits de leur jardin, & il ſe portoit cependant à merveille.

Mouvemens des Daſſeris.

Plus on trouvoit de tranquillité au Palais, plus la rumeur augmentoit dans la Ville. Le nombre des Daſſeris croiſſoit de jour en jour, par l'arrivée de ceux que le bruit du tumulte & les Lettres du Gourou appelloient à la pourſuite de la cauſe commune. Les Peres du Champ & du Cros, qui étoient alors dans l'Egliſe, apprenoient à tout moment qu'on étoit ſur le point de la détruire : les Soldats paroiſſoient par troupes, & les Daſſeris armés s'avançoient en grand nombre. Ils furent arrêtés à la porte de la Ville, par ordre du Prince, à qui ces mouvemens déplaiſoient d'autant plus, qu'on n'ignoroit pas, qu'un Miſſionnaire du Maduré avoit été, quelques années auparavant, ſi maltraité dans une émeute des Daſſeris, qu'il mourut peu de jours après de ſes bleſſures (56).

Cependant le Prince parut enfin ſe rendre, & fit prier les Miſſionnaires de ſe retirer. Le Pere du Champ répondit qu'il ne le pouvoit, ni pour l'honneur des Peres, puiſqu'ils étoient accuſés, ni pour celui du Prince, à qui l'émeute du Peuple & de l'Armée faiſoit violence ; mais on n'en preſſa pas moins les Miſſionnaires de ſortir de la Ville.

Etat deplorable des Chrétiens.

L'orage tomba bien-tôt ſur les Chrétiens, qui furent déclarés infâmes & déchus de leur Caſte. On fit défenſe à tous les Ouvriers & Artiſans de travailler pour eux ; on jetta de la boue dans leurs Maiſons, & on n'oublia rien pour les couvrir d'opprobres. Ce que la Capitale venoit de faire, les Villes du ſecond ordre & les Villages le firent à ſon exemple. L'épreuve étoit rude pour des Indiens convertis ; car ſans parler de la Caſte, dont ils ſont

(56) C'eſt le Pere d'Acunha.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1730.

extrêmement jaloux, la famine déſoloit le Pays; de ſorte que c'étoit les condamner à mourir lentement de miſere. Cependant leur conſtance paroiſſoit augmenter avec leurs beſoins. Le *Mathan*, ou le lieu de la réſidence que le Pere Supérieur bâtiſſoit alors à *Vencatiguiry*, Capitale de la Principauté de ce nom, en recueillit pluſieurs. Quantité d'autres chercherent de l'emploi, chez les Princes voiſins, & le reſte s'eſt diſperſé en différens Pays.

Arrivée du Pere Supérieur.

Sur ces entrefaites, le Pere Supérieur, qui ſe preſſoit de finir l'Egliſe de Vencatiguiry, arriva pour ſoulager les Miſſionnaires. Il voulut reſter ſeul dans la Ville, & envoya les deux autres Peres pour prendre ſoin des Egliſes externes. Quoique les attroupemens ne fuſſent plus les mêmes, & que le feu parût amorti, on ne parloit encore que de venir maſſacrer le Miſſionnaire. Les meubles de l'Egliſe, les Livres & les autres effets avoient été la plupart tranſportés ailleurs, & on ſe préparoit à tout évenement; mais peu après, le calme ſuccédant à l'orage, l'Egliſe s'affermit plus que jamais. Une maladie populaire, qui affligea enſuite la Ville, fut regardée comme une punition de la perſécution faite aux Chrétiens. La diſette générale, qui dura près de trois ans, & divers autres évenemens malheureux, perſuaderent encore davantage que le Ciel étoit irrité, & vengeoit ſa cauſe.

Le calme ſuccede à l'orage.

Une perſécution, qui s'étoit élevée dans le Maduré, obligea bien-tôt le Pere Calmette de ſe rendre à Velour, pour ſolliciter la protection du Nabab en faveur des Peres de cette Miſſion, qui l'en avoient prié par Lettres. Il y rencontra le Pere Aubert, Miſſionnaire de Carvepondy, qu'une autre perſécution, concernant ſon Egliſe, avoit amené dans les mêmes vues. Comme perſonne, dans la Miſſion, n'avoit autant d'accès que lui, auprès des Seigneurs Maures, le Pere Calmette lui remit l'affaire du Maduré, pour laquelle il oublia le ſujet qui l'avoit conduit en cette Ville, & ne penſa à ſon Egliſe particuliere, que lorſqu'il eut obtenu les Lettres dont la Miſſion du Sud avoit beſoin.

Perſécution contre l'Egliſe de Carvepondy.

Carvepondy eſt la premiere Egliſe que les Fondateurs de la Miſſion du Carnate ont bâtie. Sa ſituation, dans un territoire dépendant des Brames, quoique ſujet au Nabab, l'expoſoit plus que toute autre Egliſe aux perſécutions de ces Religieux Gentils. Ils n'avoient ceſſé, depuis trente ans, d'inquiéter les Miſſionnaires, & bien qu'ils en euſſent été punis quelquefois par les Maures, Seigneurs de cette Contrée, ils n'avoient jamais perdu de vue le deſſein de ruiner l'Egliſe des Chrétiens.

Cette derniere année, un *Reddi*, Créature du Gouverneur d'*Outremalour*, ayant eu en Chef le Village de Carvepondy, étoit venu inſulter le Miſſionnaire, à qui il avoit demandé de quelle autorité il occupoit ce terrein. Le Pere lui fit voir la Patente du grand Nabab, ou Viceroi du Carnate, que celui-ci rejetta avec mépris. Comme le Reddi étoit ſoutenu, il ne tarda pas d'éclatter contre les Chrétiens. Il envoya ſes gens pour cueillir les fruits du jardin des Miſſionnaires, & fit défenſe aux Chrétiens de ſortir de la réſidence, avec menace, que s'il en trouvoit quelqu'un dehors, il lui feroit couper les piés & les mains; après quoi, fermant la porte de l'enclos, il y appoſa le ſceau, ſelon l'uſage du Pays. Le Miſſionnaire ne laiſſa pas d'ouvrir la porte. Il ſe retira au Village le plus voiſin, où il avoit des Diſciples, dans l'intention de continuer ſa route le lendemain vers Arcate, ou Velour, pour

pour y chercher un appui contre ces vexations. A peine fut-il dans le Village, qu'il vit arriver le Pere *Vicary*, Miſſionnaire de Pinnevpundi, qui ne ſavoit rien de ce qui ſe paſſoit. C'étoit une rencontre heureuſe dans l'abſence du Miſſionnaire, dont le Reddi auroit pû ſe prévaloir pour exécuter ſes mauvais deſſeins contre ſa Maiſon. Il fut ſi déconcerté de l'arrivée de l'un, & du départ de l'autre, qu'il jugea à propos de demeurer tranquille juſqu'à l'arrivée de la premiere Lettre. Le Pere Aubert, pour n'offenſer perſonne, crut devoir s'addreſſer d'abord au Gouverneur de Carvepondy, qui étoit à Arcate.

La Lettre, qu'il en obtint, ne fit qu'aigrir davantage le Reddi, à qui le Gouverneur Maure d'Outremalour n'avoit procuré le Village, que dans la vue de ſe l'approprier; de ſorte que le Reddi, ſe ſentant appuyé, affecta de mépriſer les ordres de ſon Gouverneur immédiat. Le Pere Vicary eut donc de nouvelles bouraſques à eſſuyer. Le Reddi renouvella les premieres défenſes, à cela près, qu'il n'oſa plus mettre le ſcellé à la porte. Le Miſſionnaire informa auſſi-tôt le Pere Aubert du ſuccès qu'avoient eu ſes premieres démarches. Celui-ci ayant obtenu du Nabab *Bakerhalikan*, une Lettre, avec deux Députés pour le Gouverneur d'Outremalour, l'affaire changea de Tribunal, & le Protecteur du Reddi devenoit ainſi Juge & Partie. Auſſi ne fit-il que lier la plaie, ſans y apporter aucun remede. C'étoit le même Gouverneur qui avoit autrefois tenu le Pere Mauduit en priſon durant quarante jours.

Le Nabab accorde ſa protection au Miſſionnaire.

Le Nabab, inſtruit de ce qui ſe paſſoit, prit le parti de renvoyer le Pere Aubert à ſon Egliſe, dans un de ſes palanquins, avec une eſcorte de Soldats, & une Sauve-garde, qui devoit reſter continuellement auprès de ſa perſonne. L'arrivée du Miſſionnaire déplut fort au Gouverneur d'Outremalour, qui ſe joignit au Reddi pour perdre les Chrétiens. Comme le Nabab de Velour dépendoit de celui d'Arcate, dont la dignité répond à celle de Viceroi du Carnate, il ſe flatta de le ſurprendre ou de le gagner par des offres d'argent. Il promettoit même de lui donner trois mille pieces d'or, s'il livroit le Miſſionnaire à leur diſcrétion. Le Reddi, de ſon côté, parcouroit les Villages voiſins & en aſſembloit les Chefs. » Je vais, leur diſoit-il, détruire » l'Egliſe & la Maiſon du Miſſionnaire. Les Maures feront du bruit; mais » on les appaiſera aiſément avec de l'argent. Il ne s'agit que de trouver l'a- » mende, & nous ſommes sûrs du ſuccès «. Les Chefs des Villages refuſerent d'entrer dans une affaire ſi odieuſe, & les Miſſionnaires eurent lieu d'être contens du train qu'elle prenoit à Arcate.

Doſthalikan, Neveu & Succeſſeur déſigné du Viceroi, renvoya l'affaire au Nabab ſon Oncle, en diſant que pour lui, s'il devoit juger le Reddi, il lui feroit couper la tête. Le Nabab avoit été prévenu par M. *Pereyra*, ſon Médecin, & par *Chittijorou*, Miniſtre & Favori du Viceroi, qui venoit de donner aux Miſſionnaires un terrein, pour bâtir une Egliſe dans la Ville d'Arcate. Comme il ſe trouva préſent, il appuya fortement leurs intérêts; de ſorte que le Gouverneur d'Outremalour, qui étoit dans l'antichambre, ne gagna rien à ſon audience. Il n'eut d'autre accuſation à porter contre les Peres, ſinon qu'ils faiſoient par-tout des Diſciples. » Aimez-vous mieux, » lui répondit le Viceroi, ſervir le Diable que le Dieu des Chrétiens, qui,

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1730.

» après tout, eſt le vôtre & le mien. Depuis trente-ans, ajouta-t'il, que » les Sanias ſont dans le Pays, on n'a reçu aucune plainte légitime de leur » conduite. Vivez en paix avec eux, & que je n'entende plus parler de » cette affaire «. Le Gouverneur d'Outremalour fut à peine revenu chez lui, qu'il reçut une corbeille de fruits, de la part du Miſſionnaire : il prit occaſion de ce préſent, pour ſe réconcilier avec lui ; & c'eſt ainſi que ſe termina l'affaire.

Pareille faveur qu'il fait aux Chrétiens de Pouchpaguiry.

Il n'y avoit pas long-tems que le Viceroi avoit donné, aux Miſſionnaires, une pareille marque de protection, au ſujet d'une famille de Chrétiens perſécutés pour la Religion ; avec cette différence, qu'il s'intéreſſa pour eux, à la ſimple priere des Chrétiens, ſans attendre que les Peres lui en portaſſent leurs plaintes. La choſe s'étoit paſſée à *Ariendel*, Village du Diſtrict de *Pouchpaguiri* (57), dont le Pere Calmette, qui gouvernoit alors cette Egliſe, ſe trouvoit éloigné de deux journées. A ſon retour il en apprit les circonſtances, qui offrent pluſieurs traits ſinguliers aſſez curieux.

C'étoit à l'occaſion d'une fête d'Idole, dans laquelle, entr'autres cérémonies remarquables, on marie la Déeſſe avec un jeune Parias, qui doit lui attacher, pour cet effet, un braſſelet. La cérémonie finie, il acquert le droit de battre l'Idole. Si on lui en demande la raiſon, il répond qu'il bat ſa femme, & que perſonne n'y peut trouver à redire. Il y a, dans chaque Village, un Homme de ſervice, appellé *Totti*, qui eſt chargé des impoſitions publiques, & entr'autres de celles qu'on leve pour cette fête, dans les lieux où l'Idole eſt honorée. Ils ſont quelquefois deux, & alors ils partagent enſemble & le ſervice & les droits qu'ils perçoivent dans le Village. C'eſt à la faveur de cette ſociété, que le Chef de la famille dont on parle, ſe diſpenſoit, depuis pluſieurs années, de tout acte public mêlé de ſuperſtition, laiſſant à ſon Confrere Gentil le ſoin de ces cérémonies. L'année derniere le Gentil ſe brouilla avec cette famille ; & lorſqu'il fut queſtion de faire la fête, il déclara que ce n'étoit pas ſon tour, & qu'on n'avoit qu'à s'adreſſer à ſon aſſocié. Son but étoit de brouiller la famille Chrétienne, ou avec le Village, ou avec les autres Chrétiens. Ceux qui compoſoient cette famille, ne balancerent point ſur le parti qu'ils avoient à prendre. Comme le Chef du Village diſputoit avec eux pour les engager, de gré ou de force, à faire la fonction de mettre le braſſelet à l'Idole, ils répondirent conſtamment qu'ils ne reconnoiſſoient pas leurs fauſſes Divinités.

La diſpute s'échauffoit par le concours des Voiſins, & par la fermeté des Proſélytes, lorſque le Braine, Intendant de ce Canton, paſſa dans ſon palanquin. Il demanda quel étoit le ſujet de cet attroupement & de leurs conteſtations. A peine lui eut-on répondu que ces Indiens refuſoient de donner le braſſelet à l'Idole, & qu'ils parloient de leurs Divinités avec le dernier mépris, que tranſporté de colere, il jetta un bâton ferré à la tête de l'un d'eux, qui heureuſement évita le coup ; après quoi il les fi ſaiſir & mettre aux fers. Deux de ces Proſélytes, qui s'étoient échappés, coururent en donner avis aux Miſſionnaires.

Les Chrétiens de la Caſte des Parias, qui ſont à Arcate, furent informés d'abord de ce qui ſe paſſoit, & ne tarderent pas à prendre des meſures pour

(57) Ce lieu eſt ſitué, ſuivant la Carte des Jéſuites, au Sud-Oueſt de Velour.

ſecourir leur freres. Comme la plûpart avoient ſoin des Eléphans & des Chevaux de l'Armée, & qu'ils appartenoient ainſi en quelque ſorte au Nabab, ils trouverent moyen de lui faire parler par un des principaux Seigneurs de ſa Cour. La réponſe du Viceroi fut des plus favorables pour les Chrétiens. Le Brame d'Ariendel eut ordre de venir rendre compte de ſa conduite, après qu'il auroit remis en liberté les deux freres Chrétiens, qu'il tenoit étroitement reſſerrés, les piés enclavés dans l'ouverture d'une groſſe poutre. Durant neuf jours que dura leur priſon, ils y furent attachés nuit & jour, ſans pouvoir ſe remuer de leur place. On avoit déja chaſſé leur famille de la Maiſon, enlevé leurs beſtiaux, & mis le ſceau à la porte. Le Brame étoit ſi irrité contre ſes Priſonniers, qu'il ne parloit que de leur faire couper la tête. Quoique la choſe paſſât ſon pouvoir, ce ſont des menaces dont l'Indien timide ſe laiſſe aiſément effrayer. Il s'en ſervoit principalement pour engager les Chrétiens à adorer les Dieux du Pays; mais leur conſtance n'en fut point ébranlée. Le Pere Aubert, Miſſionnaire de Carvepondi, traitoit, par le moyen d'un Catéchiſte, avec le Gouverneur de *Tirouvatourou*, auquel le Brame d'Ariendel étoit ſubordonné, lorſque les ordres vinrent de la Capitale, qui firent entierement ceſſer cette perſécution (58).

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1730.

1733.

Etat des Miſſions du Carnate.

Le Pere Calmette écrivoit, que la Miſſion du Carnate s'étendoit juſqu'à deux cens lieues, depuis Pondichery juſqu'à *Bouccapouram*, à la hauteur de Maſulipatnam, le dernier établiſſement des Jéſuites. Il y avoit ſeize Egliſes dans les terres de ce Royaume, à l'uſage des Miſſionnaires, outre les deux de Pondichery & d'Arian-Coupan, où le Pere Vicary ſe trouvoit alors.

Quelques-unes, nouvellement fondées, entr'autres celle de Bouccapouram, faiſoient eſpérer de grands ſuccès par leurs commencemens. » Nous » avons, dit-il, des Miſſionnaires qui comptent, dans leur Diſtrict, près » de dix mille Diſciples «. Outre ces ſeize Egliſes, il y en avoit encore pluſieurs autres, auxquelles les Chrétiens donnoient ce nom, & qui leur ſervoient, dans les Villes, pour y tenir les aſſemblées & recevoir l'inſtruction d'un Catéchiſte. Le Pere Calmette venoit de permettre à quelques Chrétiens du Diſtrict de Vencatiguiry, où il faiſoit ſa réſidence, de bâtir une pareille Chapelle. » C'eſt ce qui ſe pratique ſur-tout, ajoute-t'il, dans la » Caſte des Parias, la plus vile & en même-tems celle qui a fourni le plus » de Proſélytes (59). Le Gouverneur Mahométan de Velour s'en eſt fait » une Compagnie de Soldats, où il ne veut que des Chrétiens (60) «.

En ſupprimant, de la derniere Lettre du Pere Calmette, les avantures particulieres, entremêlées de prodiges, dont elle eſt preſque toute compoſée, le reſte offre peu de lumieres pour l'Hiſtoire & la Géographie du Nord de

Particularités touchant celle de Chruchnabouram.

(58) Lettre du P. *Calmette*, à Ballabaram, le 28 Sept. 1730. Rec. XXI, pag. 6 à 52.

(59) Ceci prouve la diſtinction que les Jéſuites mettent entre cette Caſte & les autres. Ces Miſſionnaires, favoriſant la fauſſe idée des Indiens, à l'égard des Parias, les abandonnent aux ſoins de leurs Catéchiſtes, & ſe gardent bien d'avoir la moindre communication avec eux.

(60) Autre Lettre du même, Vencatiguiry, le 24 Janv. 1733. Rec. XXI. pag. 450 & ſuiv. Ce Miſſionnaire dit dans la précédente, que le Gouverneur de Velour avoit témoigné, à des Européens, que s'il n'étoit pas Mahométan, il ſe feroit Chrétien, & qu'il approuvoit tout ce que cette Religion enſeigne, *au culte des Images près*. Rec. XXI, pag. 43.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1733.

cette Contrée. Cependant on ne négligera pas le moindre éclairciſſement qui puiſſe appartenir à ces deux objets. La converſion d'un de ſes Catéchiſtes, nommé *Paul*, fournit au Miſſionnaire l'occaſion de parler d'un Beau-pere du Prince de *Cotta-Cotta* (61), qui étoit venu viſiter l'Egliſe de Chruchnabouram, éloignée de trois lieues de ſa réſidence. Sa Fille, nommée *Vahalamma*, qui l'accompagnoit, quoiqu'âgée ſeulement de huit ans, conçut tant d'inclination pour le Chriſtianiſme, que dans la ſuite, ne pouvant ſortir du Palais pour aller trouver les Miſſionnaires, elle prit le parti de convertir quelqu'un des Domeſtiques du Prince ſon Pere, & ce fut ſur Paul qu'elle jetta les yeux. Celui-ci, ayant reçu le Baptême, fit part de ſes inſtructions à la Princeſſe. Mais il ſe vit bien-tôt réduit à chercher ſon ſalut dans la fuite. Il ſe retira auprès du Pere Calmette, qui le fit ſon Catéchiſte. La Princeſſe mourut, après bien des diſgraces, ſans que ni ſon Pere, ni ſon Epoux euſſent voulu lui accorder la permiſſion d'embraſſer le Chriſtianiſme. » Cependant, » ajoute le Pere Calmette, l'odeur de ſes vertus fit encore plus d'impreſſion » ſur les eſprits, que n'avoient fait ſes diſcours. Quelques Dames du Pa- » lais, ſes parentes, ont reçu, depuis, le Baptême avec leurs Enfans, & le » Prince même a paru ſouhaitter qu'on bâtît une Egliſe dans la Ville où il » fait ſa réſidence «. Le Catéchiſte Paul, qui avoit eu la confiance de cette Princeſſe, après avoir élevé une nouvelle Chrétienté à *Vavelipadou*, au Nord de Ponganour, vint demeurer dans l'Egliſe de *Ballapouram* (62), où le Pere Calmette ſe trouvoit en 1736.

1736.

Remarques ſur la Miſſion de Ballabaram.

Ce Miſſionnaire s'étend fort au long ſur les circonſtances d'une rude perſécution que les Daſſeris avoient excitée, environ huit ans auparavant, contre les Chrétiens de cette Contrée. La converſion d'un des Chefs de ces Daſſeris, & les outrages qu'elle lui attira, de la part des autres, ſont des faits particuliers, qui ne nous arrêteront pas. On remarquera ſeulement, que dans le plus fort de ces troubles, *Bairé Gavoudou*, Oncle du Prince (63), étant malade, fit appeller le Miſſionnaire, à qui il envoya des Officiers de ſa Maiſon & des Soldats, pour l'accompagner par honneur. La viſite, que le Pere lui rendit, ſe paſſa avec toute la bienſéance convenable, & le Prince paroiſſoit entierement réſolu d'embraſſer le Chriſtianiſme, lorſque ſa mort fit évanouir, trois jours après, de ſi belles eſpérances. Mais le principal avantage que le Miſſionnaire retira de ſa viſite, fut que les Daſſeris n'oſerent pouſſer plus loin leurs mauvais deſſeins contre les Chrétiens.

Origine de celle de Vencatiguiry.

Le Pere Calmette, paſſant enſuite à des détails plus intéreſſans ſur l'état des Miſſions du Sud, remonte d'abord aux premieres traces de celle de Vencatiguiry, Capitale de la Principauté de ce nom, où les Jéſuites François avoient bâti, ſept ou huit ans auparavant, une aſſez belle Egliſe. Le Pere Gargan, qui avoit entrepris cet Edifice, trouva matiere à exercer ſa patience,

(61) Cette Ville eſt au Sud-Oueſt de Chruchnabouram. Il y en a une autre, du même nom, au Sud-Eſt de Devandapallé, dont on a ſouvent parlé ci deſſus. *Cotta* ſignifie *Forteresſe*.

(62) C'eſt encore la même Ville que Chinnaballabaram & Ballabaram, qui, vingt-cinq ans auparavant, dit le Pere Calmette, avoit été aſſiégée par l'Armée de Maiſſour. Il parle d'une Ville voiſine, qu'il nomme *Gouribanda*. C'eſt apparemment *Goudi-banda*, ſuivant la Carte de M. d'Anville, qui la place au Nord-Oueſt de la premiere.

(63) L'Auteur ne dit pas ſi c'étoit le Prince de Ballabaram, ou quelqu'autre.

par les délais, les variations, les froideurs & les rebuts qu'il eut à eſſuyer du côté du Palais. Mais il vint à bout de tout par ſa douceur & par ſa perſévérance.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

Un jour que le Prince ſortoit, pour aller à la promenade, le Pere l'attendit à ſon retour, & lui préſenta ſa Requête. Il en fut reçu fort froidement comme à l'ordinaire; mais le Miſſionnaire, qui avoit pris le parti de ne pas le quitter, qu'il n'en eut reçu une réponſe poſitive, marcha toujours à ſes côtés. Enfin, après avoir paſſé beaucoup de tems à viſiter ſes Ecuries, le Prince entra dans la ſalle d'audience, où il fit aſſeoir honorablement le Miſſionnaire, & lui fit faire diverſes queſtions par un Brame. La conceſſion du terrein demandé fut le fruit de cette converſation; & des Officiers furent envoyés, à l'heure même, pour marquer l'emplacement de l'Egliſe.

A peine eut-on commencé l'Edifice, que le Prince rendit viſite au Miſſionnaire, qui logeoit alors ſous une miſérable cabane faite de feuillages. Dès ce jour même, le Prince prit de l'affection pour le Pere, & pour la nouvelle Egliſe, qui étoit ſon ouvrage. Il s'y rendoit deux ou trois fois par mois, & prenoit plaiſir à ſe faire inſtruire de la Relizion Chrérienne. On avoit tout

[illegible] du Prince, Protecteur des Chrétiens.

mêmes qui abrégerent ſes jours; car quelque-tems après il fut empoiſonné par des Brames, dont il éclairoit de trop près la conduite. Ce Prince, dont on vantoit les lumieres & l'expérience, gouvernoit abſolument ce petit Etat, quoique ſon frere en fût alors le véritable Seigneur, comme il l'étoit encore du tems du Pere Calmette.

Pendant trois ou quatre ans, cette nouvelle Chrétienté devint floriſſante ſous la protection de ces deux Princes. Mais les Maures ayant formé enſuite le Siége de Vencatiguiry, le Prince, qui ſe vit attaqué du côté où étoit l'Egliſe, envoya un détachement pour en abbatre le mur d'enceinte. *Gopala Naioudou*, Beau-frere du Prince, & *Rangapa Naioudou*, Frere du Prince de *Cangondy*, que des diviſions de famille avoient obligés de ſe retirer à Vencatiguiry, voulurent être de ce détachement, afin de ſatisfaire la haine ſecrete qu'ils portoient au Chriſtianiſme. Ils allerent bien au-delà des ordres du Prince; car ils abbatirent les toits de l'Egliſe & de la Maiſon, renverſerent une partie des murs, pillerent ce qui étoit à leur bienſéance, & bruletent tout le reſte.

Siége de Vencatiguiry par les Maures.

Deſtruction de l'Egliſe des Chrétiens.

La Ville ne tarda pas d'éprouver le même ſort de la part des Maures, & le Prince ne pût conſerver ſa Citadelle qu'en payant un tribut exceſſif. Quand l'Armée ennemie ſe fut retirée, le Miſſionnaire ſollicita ſouvent, & toujours en vain, le rétabliſſement de ſon Egliſe. Enfin, on lui propoſa un autre terrein auprès de la Citadelle. Mais il ne jugea pas à propos d'accepter un emplacement qui l'expoſoit trop à la vue des remparts. Ainſi il fallut attendre un tems plus favorable. Au bout de deux ans le Miſſionnaire, ayant fait préſenter au Prince un type d'Eclipſe, obtint la permiſſion de bâtir ſon Egliſe dans l'emplacement où étoit la premiere, avant ſa deſtruction. Peu de jours après, le Prince vint rendre viſite au Pere dans ſon Egliſe ruinée. Il avoit à ſa ſuite un grand nombre d'Officiers & de Brames. Ces derniers ne manquent jamais de donner lieu à quelques diſputes de controverſe. Le Prince les écoutoit volontiers, & ne ſe laſſoit point de faire des queſtions intéreſſantes ſur la Religion Chrétienne.

Priſe de la Ville.

Le Miſſionnaire obtient la permiſſion de rebâtir ſon Egliſe.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

Le Miſſionnaire, dans la diſette du bois néceſſaire pour relever ſon Egliſe, fit demander au Prince de *Drongam*, des Etats duquel Vencatiguiry eſt un démembrement, la permiſſion d'en couper dans ſes Forêts. Ce Prince, qui, pour le diſtinguer des Cadets, dont Vencatiguiry fait la portion héréditaire, eſt appellé le *grand Prince*, reçut avec bonté les Envoyés du Miſſionnaire, & leur accorda la permiſſion qu'ils demandoient. Il s'informa enſuite, en détail, de la Doctrine Chrétienne; & le Pere Calmette remarque, que c'eſt la premiere fois qu'elle a été annoncée à cette Cour, où l'on continuoit de leur témoigner une affection toute particuliere.

Faveur qu'il reçoit du Prince de Drongam.

Les deux Chefs, qui avoient ſaccagé l'ancienne Egliſe de Vencatiguiry, eurent un ſort funeſte, que le Miſſionnaire veut faire regarder comme l'effet de la vengeance Divine, & dont le récit peut au moins ſe rapporter à l'Hiſtoire de ce Pays. Gopa a Naioudou s'aveugla juſqu'au point de conſpirer contre ſon Prince. Il fit faire ſecretement des fers pour l'enchaîner, auſſi-tôt qu'il l'auroit en ſa puiſſance. Le Prince, informé de ſes menées ſourdes, le fit arrêter, & il fut chargé des mêmes fers qu'il préparoit à un autre. toute ſa famille fut empriſonnée & ſes biens confiſqués. Ses Conſidens eurent part au châtiment; un de leurs Chefs, qui avoit ſuivi le fugitif, fut maſſacré par lui-même; les autres furent condamnés à une groſſe amende, & après l'avoir payée, ils s'exilerent d'eux-mêmes.

Sort funeſte de deux Chefs, ennemis des Chrétiens.

Rangapa Naioudou, frere du Roi de Cangondi, étoit auprès d'un de ſes Parens à *Cadapa-Nattam*, Citadelle des Maures, limitrophe de Vencatiguiry, lorſque le Prince de Ponganour, qui étoit toujours en guerre avec ſes voiſins, après avoir pillé pluſieurs Bourgades, & ſurpris une Citadelle du Nabab de Colalam, vint tomber ſur Cadapa-Nattam, qui dépend du Nabab d'Arcate, le plus puiſſant de ces Quartiers de l'Inde. Le Prince de Ponganour vouloit tirer vengeance d'un Maratte, qui étoit au ſervice du Prince ſon Pere, & qui, après avoir livré aux Maures la principale Forteresſe de ſon Etat, s'étoit retiré dans cette Citadelle. Les Troupes de Ponganour furent d'abord repouſſées avec perte; mais elles revinrent à la charge, avec tant de furie, qu'elles prirent la Ville cette même nuit; & le lendemain la Citadelle.

Priſe de Cadapa-Nattam, par le Prince de Ponganour.

Les Priſonniers de conſidération, parmi leſquels ſe trouva Rangapa Naioudou, furent conduits à *Gandougallou*, Place frontiere où le Prince étoit reſté. Le Maratte, qui s'attendoit à la mort, avança avec une contenance fiere, & répondit en termes fort arrogans. Le Prince, après l'avoir fait décapiter, fit le tour du Cadavre, en lui inſultant, & le foulant aux pieds. On fit avancer enſuite Gopala Naioudou, qui n'ayant jamais eu de démêlé avec le Prince de Ponganour, avoit d'abord obtenu ſa grace; mais il en fut exclus enſuite, ſans qu'on en ſache les raiſons. Le Gouverneur de Cadapa-Nattam, qui avoit été bleſſé dans l'action, fut amené à ſon tour, avec ſon fils âgé ſeulement de dix ans. Il conjura le Prince de ſe contenter de ſa mort, & d'épargner ſon enfant. Mais le Prince fut inexorable, & le fils fut maſſacré aux yeux de ſon Pere. Trente-ſept Perſonnes, diſtinguées par leur Naiſſance, ou par leurs Emplois, périrent de la ſorte. Le malheureux Gouverneur fut décapité le dernier, parcequ'on voulut le rendre témoin de cette tragique

Cruauté de ce Prince.

ſcene. Le Prince de Ponganour fit apporter toutes ces têtes, ſur leſquelles, en ſe mocquant, il jetta des fleurs, comme par maniere de ſacrifice. Le lendemain, il les fit tranſporter à ſa Capitale, où il s'en fit un triomphe barbare, ayant fait attacher deux de ces têtes aux défenſes de l'Eléphant qu'il montoit, tandis que ceux qui le précédoient, par un jeu également cruel, jettoient les autres têtes en l'air, & les recevoient dans leurs mains. Ces têtes furent expoſées tout le jour devant la Salle des Gardes, & on les ſuſpendit le lendemain, près de la Ville, entre deux colomnes.

Il éprouve à ſon tour les revers de la fortune.

Il en couta cher au Prince, pour s'être ainſi livré aux mouvemens de ſa colere. L'Armée des Maures promptement aſſemblée, & les Princes tributaires réunis, ayant formé un Corps d'Armée conſidérable, entrerent dans le Pays de Ponganour. Le Prince perdit courage. Au déſeſpoir de ne trouver de ſalut que dans la fuite, il fit tenailler celui dont les conſeils l'avoient précipité dans le malheur; après quoi, il ne ſongea qu'à gagner au plus vîte ſa principale Forteresſe dans les Montagnes. Mais ne s'y croyant pas en ſûreté, il ſe rendit à *Cadapa*, comptant, mal-à-propos, ſur la protection du Nabab, dont il étoit tributaire. Celui-ci, qui étoit d'intelligence avec le Nabab offenſé, l'amuſa pendant quelque tems, & le mit enſuite aux fers, où il étoit encore en 1736.

Deſtruction de Ponganour & de l'Egliſe des Chrétiens.

Cependant la Ville de Ponganour fut priſe après quelques jours de réſiſtance. Le Palais du Prince fut détruit, la Ville brulée, & les murs renverſés. Les Chrétiens eurent part à la déſolation commune, & leur Egliſe ne fut pas épargnée. Les Maures, après avoir mis la Principauté ſur la tête d'un Enfant du Prince, établirent le Brame *Sommapa* pour Général de l'Etat, donnerent la paix à tout le Pays, & ſe retirerent.

Ils ſont rétablis dans cette Ville.

Le Miſſionnaire n'ayant pu, durant ces troubles, viſiter la Chrétienté de Ponganour, profita des premiers momens de calme pour s'y rendre. Il choiſit la Maiſon d'un Chrétien, la plus propre à ſervir d'Egliſe, & il fit propoſer une entrevue au Brame Adminiſtrateur. Celui-ci fit l'honneur au Miſſionnaire de venir le trouver avec une ſuite de cinquante perſonnes. On parla d'abord de Sciences, & enſuite de Religion. A la fin de cet entretien, le Pere demanda un terrein dans l'enceinte de la Ville, pour y bâtir une Maiſon, & le Brame le lui accorda. Cette Maiſon fut bien-tôt conſtruite, & ne tarda pas à enfanter de nouveaux Chrétiens.

Particularités relatives aux Miſſions du Nord.

La fin de cette Lettre contient un Supplément curieux aux Relations du Pere le Gac, dont elle ſert à éclaircir pluſieurs circonſtances. La nouvelle Chrétienté de Bouccapouram s'étoit fort accrue depuis deux ans. On y comptoit entr'autres, la Famille des *Reddis Tammavarou*, principaux Fondateurs de l'Egliſe de Madiggouba. Cette Famille, dont le Chef avoit été baptiſé par le Pere le Gac, pluſieurs années auparavant, s'étoit augmentée depuis ce tems-là, juſqu'à près de deux cens Perſonnes, & poſſédoit de grandes richeſſes. Les Reddis Tammavarou demeuroient autrefois à *Alamourou*, qui eſt de la dépendance d'Anantapouram. On les défera aux Marattes, comme puiſſamment riches. *Madou Raioudou*, Brame Maratte, qui étoit à la tête d'un Camp volant, alla aſſiéger la Ville. Les Reddis, qui en étoient les Maîtres, comptant peu ſur le ſecours du Prince, dont le Gouvernement étoit foible, prirent le parti de ſe défendre; & faiſant, des Habitans, autant

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

de Soldats, ils ſoutinrent le Siege pendant trois mois. Durant ce tems, il n'y eut pas un ſeul Chrétien de bleſſé, tandis que les Ennemis perdirent une grande partie de leur Armée. Cependant le Chef des Reddis Chrétiens ſe rendit à la Cour, pour expoſer au Prince les beſoins de la Citadelle.

Il obtient du Prince envers les Reddis Chrétiens.

Le Prince lui donna des armes, en récompenſe de ſa bravoure; & le fit conduire en triomphe par la Ville ſur ſon Elephant; mais au lieu de lui fournir le ſecours qu'il demandoit, il abuſa lâchement de ſa confiance, & le força de lui faire un billet de ſix mille piſtoles.

Ils ſortent de ſes Etats.

Auſſi tôt que le Reddi fut de retour à Alamourou, il aſſembla ſes Freres, & après leur avoir rapporté la criante & honteuſe vexation que leurs richeſſes leur avoient attirée, de la part de leur propre Prince, ils prirent de concert la réſolution d'abandonner le Pays, & de retourner à Bouccapouram, d'où ils étoient ſortis autrefois. L'exécution en étoit difficile. La multitude de leurs beſtiaux, leurs effets, leur argent, & plus que tout cela, un grand nombre de petits enfans, rendoient la marche périlleuſe & embarraſſante. Ils prirent le tems de la nuit, pour ſe dérober à la vigilance de leur Ennemi, & leur marche fut des plus heureuſes.

On veut en vain les retenir dans le Pays.

Quelque tems après leur départ, le Prince d'Anantapouram, en étant informé, leur envoya des Députés, pour les engager à reſter dans ſes Etats; mais cette négociation ayant été inutile, il en envoya d'autres, avec une Compagnie de Soldats, pour appuyer la négociation. Cette ſeconde Députation arriva trop tard, & les Reddis n'étoient plus ſur les Terres du Prince. Ils avoient fait vœu, en partant d'Alamourou, que s'ils obtenoient un établiſſement, dans le lieu où ils ſe retiroient, ils y bâtiroient une Egliſe à leurs frais. Ils continuerent paiſiblement leur route, qui étoit de quatre-vingts lieues, & cette nombreuſe Famille arriva à Bouccapouram ſans la moindre incommodité. Le Prince leur donna d'abord une Ferme du Domaine, & leur accorda enſuite d'autres Villages, dont le plus conſidérable eſt voiſin de l'Egliſe d'*Aricatla*, petite Ville, où l'on compte cinq à ſix mille Habitans (64).

Ils s'établiſſent à Bouccapouram, où ils bâtiſſent une Egliſe.

Fondation d'une autre Egliſe à Aricatla.

Cette nouvelle Egliſe, qui eſt à une journée de celle de Bouccapouram, eſt l'ouvrage d'un Indien converti, qui obtint, avec beaucoup de peine, du Gouverneur, la permiſſion de former cet établiſſement, & ſon agrément pour y faire venir un Miſſionnaire. Le Pere Gargan, qui fut appellé, ſe rendit à Aricatla, pour conférer avec le Gouverneur. Les Brames, qui l'avoient déja ébranlé, firent de nouveaux efforts à l'arrivée du Miſſionnaire. Auſſi le Pere Gargan le trouva-t'il tout-à-fait changé, & aux marques d'eſtime près, il n'en put recevoir aucune réponſe poſitive. Le Pere, voyant l'inutilité de ſes raiſons & de ſes démarches, demanda au Gouverneur, pourquoi il l'avoit fait appeller, & s'il étoit permis à un Homme de ſon rang, de ſe jouer d'un Miſſionnaire, qui venoit, dans ſon Pays, en qualité d'Ambaſſadeur de l'Etre ſuprême. » Ce grand Dieu, ajouta-t'il, nous ordonne de ſecouer la » pouſſiere de nos ſouliers contre ceux qui refuſent de nous recevoir »: &

(64) On ne trouve point cette Ville dans la Carte de M. d'Anville. Celle de Bouccapouram, qui en eſt voiſine, y paroît, ſous le nom de *Buncapouram*, au Nord-Oueſt de *Bisnagar*, ou *Chandegri*, autrefois Capitale du Royaume de Narſingue, à la hauteur de quinze dégrés quarante minutes.

ſe

ſe mettant en devoir d'exécuter cet ordre, le Gouverneur, effrayé, s'arrêta, & donna ſon conſentement de bonne grace. Il ſe fit même un changement ſi grand dans le cœur du Brame *Ramanna*, le principal Auteur de cette oppoſition, qu'il ſe chargea de préſider à la conſtruction de l'Egliſe.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

Ces deux Egliſes, étant proche l'une de l'autre, s'entre-ſoutiennent pour l'accroiſſement de la Foi. Celle de Bouccapouram eut bien-tôt plus de deux cens Chrétiens; & par l'arrivée des Reddis, venus de Madiggouba, celle d'Aricatla ſe trouve une Egliſe toute formée. (65).

Détails ſur les Miſſions du Sud.

Revenons d'une extrêmité du Carnate à l'autre, pour recueillir pluſieurs détails intéreſſans que le Pere *Saignes* nous offre. Ce Miſſionnaire, qui étoit à *Atipakam*, en 1736, fait d'abord la deſcription des lieux où ſe trouvoient ſes Egliſes. » Je ne ſuis éloigné, dit-il, que de trois lieues de la Montagne » ſur laquelle eſt ſituée la fameuſe Citadelle nommée *Carnata*, qui a don- » né ſon nom à tout le Pays (66). Mon Egliſe eſt bâtie au pied d'une gran- » de chaîne de Montagnes, d'où les Tigres deſcendoient autrefois en grand » nombre, & dévoroient quantité d'Hommes & d'Animaux. Mais depuis » qu'on y a élevé une Egliſe au vrai Dieu, on ne les y voit plus paroître, » & c'eſt une remarque que les Infideles mêmes ont faite (67).

Atipakam.

Citadelle du Carnate.

» J'ai une ſeconde Egliſe à *Arear* (68), où l'on compte plus de quatre mille » Chrétiens. C'eſt une grande Ville Maure, à laquelle on donne neuf lieues » de circuit; mais elle n'eſt pas peuplée à proportion de ſa grandeur. Le » Nabab y fait ſon ſéjour ordinaire. C'eſt le Viceroi de ce Pays pour l'Em- » pereur Mogol. Ces ſortes de Vicerois ſont plus puiſſans que le commun » de nos Vicerois en Europe.

Arear, grande Ville & réſidence du Viceroi du Mogol.

» J'ai ſoin d'une troiſieme Egliſe à *Velour*, autre Ville Maure également » conſidérable, & la demeure d'un Nabab, différent de celui d'Arear. On » y voit une forte Citadelle à double enceinte, avec de larges foſſés tou- » jours pleins d'eau, où l'on entretient des Crocodiles, pour en fermer » le paſſage aux Ennemis. J'y en ai vu d'une groſſeur énorme. Les Crimi- » nels, qu'on leur jette, ſont à l'inſtant mis en pieces, & dévorés par ces » cruels animaux. Ce ſont les anciens Rois Marattes, qui ont conſtruit » cette Citadelle. Elle eſt encore recommandable par un ſuperbe Pagode, » qui fait maintenant partie du Palais du Nabab.

Forteresse de Velour.

(65) Lettre du P. Calmette, Ballapouram, 27 Sept. 1735, pag. 105 à 195. En 1737, ce Miſſionnaire ſe trouvoit à Vencatiguiry, d'où il écrit, que depuis le mois d'Août de l'année derniere, la famine, qui duroit encore, avoit déſolé tout ce Pays, & cauſé une grande mortalité; mais ſa conſolation étoit d'avoir conféré le Baptême à deux mille deux cens quarante-deux Indiens, la plûpart enfans près d'expirer. Les autres Miſſionnaires en avoient pareillement baptiſé un grand nombre chacun dans ſon diſtrict. Cette derniere Lettre du P. Calmette ne contient pas d'autres éclairciſſemens hiſtoriques. Rec. XXIV, pag. 443 & 444.

(66) Cette remarque intéreſſante paroît être échappée à MM. d'Anville & Bellin, dont les Cartes n'offrent point de Place particuliere appellée *Carnate*; à moins qu'on ne veuille chercher ce nom ſur la Côte Occidentale, dans le Royaume de *Canara*, où ils le donnent l'un & l'autre à un Bourg ſitué au Nord de Mangalor, & qui doit être plutôt *Canara*, ſuivant les Cartes Hollandoiſes.

(67) A meſure qu'un Pays ſe peuple d'hommes, il ſe dépeuple d'animaux féroces. Les Infideles ſont trop Philoſophes ſur ce point, pour y ſuppoſer quelque cauſe ſurnaturelle.

(68) C'eſt Arcate, lieu de la réſidence du grand Nabab, ou Viceroi de tout le Carnate.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

» A une journée de Velour, tirant vers le Nord, j'ai une autre Egliſe, » bâtie dans une Forêt, toute compoſée de ces Arbres merveilleux, dont » les Indiens retirent tant de ſervices. C'eſt ce qui a beaucoup contribué à » peupler cette Forêt, où l'on voit un grand nombre de petites Habitations.

Egliſe au Nord de cette Ville.

» Dès que je fus arrivé à la mienne, j'eus peine à ſuffire à toutes les viſites » qu'on me rendit ; & pluſieurs de ces Indiens, que mes diſcours avoient » édifiés, me promirent de venir, dans la ſuite, écouter mes inſtructions. » Après deux jours de repos, je commençai mes courſes accoutumées dans » les Villages.

Prince Timmanaiken, tributaire du Nabab de Velour.

» Le Prince, nommé *Timmanaiken*, dans les Etats duquel eſt mon Egliſe » (69), eſt tout à-fait contraire à la Loi Chrétienne. Cependant j'ai, juſques » dans ſa Cour, trois Familles de Catéchumenes, qui ne craignent point de » s'attirer ſa diſgrace. Mais ce Prince, encore plus politique qu'ennemi de » la Religion, étant tributaire du Nabab de Velour, n'ignore pas que ce » Nabab m'honore de ſa protection. Un de mes Catéchiſtes, ayant été mal- » traité, ſans raiſon, par un Brame, Intendant du Prince, je crus devoir » l'en informer, & lui demander juſtice. Le Prince répondit, que le Brame, » mécontent de ſon ſervice, s'étoit retiré hors de ſes Etats ; mais, ſur la » menace que je lui fis de m'adreſſer au Nabab de Velour, il m'envoya un » Exprès, pour me dire qu'il feroit revenir ſon Intendant, & que j'euſſe à » lui envoyer le Catéchiſte, avec promeſſe qu'il examineroit cette affaire. » Ils parurent l'un & l'autre en ſa préſence. Le Prince, reconnoiſſant le tort » de l'Officier, lui ordonna de faire excuſe au Catéchiſte. Le ſurlendemain » j'envoyai remercier le Prince, & lui fis demander en même-tems la per- » miſſion de prêcher librement dans ſes Etats. Elle me fut accordée, & du- » rant les huit jours que cette affaire traîna à *Toumande* (70), où réſide le » Prince, la Loi de Dieu fut plus annoncée aux Grands, qu'elle ne l'avoit » été depuis trente ans dans cette Cour ».

Effets de la protection de ce Nabab.

Le Miſſionnaire, dont on abrége le récit, en conſervant ſes propres termes, s'étend beaucoup ſur les effets de cette protection du Nabab de Velour, dans la perſonne duquel, la Religion perſécutée trouvoit toujours un appui contre la fureur des Princes Gentils. Sa Garde étoit compoſée d'une Compagnie de vingt-cinq Chrétiens, & il y en avoit un grand nombre dans ſon Armée.

Audience qu'il donne au Pere Saignes.

Ce Seigneur Muſulman avoit envoyé, depuis peu, au Pere Saignes, deux Officiers Brames, pour le prier de venir adminiſtrer les derniers Sacremens à un de ſes Médecins. A ſon arrivée à Velour, le Nabab lui fit préſenter le *Battiam*, ou la nourriture de chaque jour, qui conſiſte en une meſure de riz, une demie meſure d'une ſorte de pois du Pays, du beurre, & quatre pieces de monnoie de cuivre, de la valeur d'un ſol, pour acheter du poivre, du ſel & du bois. C'eſt la maniere la plus honorable & la plus polie, dont les Grands reçoivent les Etrangers. Le Miſſionnaire fut traité de même, pendant les quinze jours que ce Viceroi le fit reſter à Velour, pour terminer, ſelon les regles de la Loi Chrétienne, quelques différends ſur-

(69) C'eſt apparemment celle d'Atipakam, d'où le P. *Saignes* date ſa Lettre, & qui eſt ſituée dans les Terres du *Chila-naiken*, au Sud-Oueſt de Gingi.

(70) Ce lieu n'eſt pas marqué dans la Carte de M. d'Anville.

Venus entre les Chrétiens de ſa Cour. Après quoi il lui fit dire qu'il vouloit le voir avant ſon départ, & qu'il l'enverroit chercher.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

Le lendemain matin, un Officier de la Chambre & un Ecuyer, lui amenerent un Cheval, magnifiquement caparaçonné, ſur lequel le Miſſionnaire monta pour ſe rendre à la Cour, ſuivi de ces deux Officiers, & de quatre de ſes Diſciples. Arrivé à la premiere porte, il y fut reçu par deux autres Officiers de la Garde & ſix Soldats, qui, après lui avoir fait traverſer une grande cour, le remirent, à une ſeconde porte, entre les mains d'autres Officiers. Ceux-ci le conduiſirent, par une autre grande cour, dans une longue gallerie, où le Nabab étoit aſſis ſur une Eſtrade couverte d'un riche tapis. Toute ſa Cour étoit debout ſur les deux aîles de l'Eſtrade. Un Huiſſier, tenant une baguette d'argent à la main, précédoit le Miſſionnaire, & le mena juſqu'au bas de l'Eſtrade. Le Nabab, lui ayant fait ſigne de monter, ſe leva, l'embraſſa, & le prenant par la main, le fit aſſeoir auprès de lui, & reçut, avec bonté, quelques bagatelles que le Pere lui préſenta, pour ſe conformer à la coutume des Indes. Le Viceroi lui fit diverſes queſtions ſur le gouvernement, ſur les mœurs & les uſages de l'Europe. Il parut ſatisfait de ſes réponſes; mais ce qui lui fit ſur-tout plaiſir, c'eſt que le Miſſionnaire lui parloit en Langue Maure. Cependant l'heure de l'Audience publique approchant, le Nabab le congédia, après lui avoir préſenté le Bétel, que les Grands donnent à ceux qu'ils honorent de leur eſtime.

Deſcription du célebre Temple de Tirounamaley.

Dans un Voyage que le Pere Saignes fit à Courtempetti, où il avoit une Egliſe, il paſſa par *Tirounamaley*, qui ſignifie la *Sainte Montagne*, une des plus anciennes & des plus fameuſes Villes de cette Peninſule. L'idée générale qu'on a priſe de la magnificence de ſes Edifices, dans la Relation du Pere Barbier (71), doit en avoir fait ſouhaiter une deſcription plus particuliere. Le Pere Saignes, qui eut la curioſité de voir ce Temple, dont les Indiens racontent tant de merveilles, le compare à une Citadelle de forme quarrée, qui ſeroit environnée de foſſés & d'une forte muraille de pierre de taille, dans un circuit d'environ un quart de lieue. Chacun de ſes angles eſt flanqué d'une Tour quarrée, d'une hauteur prodigieuſe. Les façades ſont ornées de repréſentations de toutes ſortes d'Animaux; elles ſont terminées en tombeau, ſoutenu aux quatre coins par autant de Taureaux, & ſurmonté de quatre petites pyramides. Sous chaque Tour eſt une vaſte Salle, où l'on conſerve les Chars des Dieux, & pluſieurs autres meubles du Temple. Il n'y a qu'une ſeule porte à l'Orient, ſur laquelle eſt une cinquieme Tour, plus belle que les autres, & chargée d'ouvrages de ſculpture juſqu'au ſommet. La perſpective y eſt ſi bien ménagée, qu'à proportion que la Tour s'éleve, les figures y ſont auſſi plus grandes. Cette Tour s'appelle la *Tour de Vitchnou*, parcequ'on y a repréſenté les neuf Métamorphoſes de cette fauſſe Divinité des Indiens (72).

La Salle, qui eſt ſous cette Tour, ſert de Corps-de-garde à des Soldats prépoſés pour empêcher le déſordre. Quand il ſe préſente des Etrangers de

(71) Voyez ci-deſſus, pag. 211.

(72) Ces neuf métamorphoſes ſont, 1°. en Poiſſon, 2°. en Tortue, 3°. en Cochon; 4°. en Homme-Lion, 5°. en Brame, 6°. 7°. & 8°. en un Roi, nommé *Ramen*, qui eſt né trois fois ſous la même figure; & 9°. en un Héros nommé *Chrisnen*.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

conſidération, on leur fait l'honneur de leur donner un Soldat & un Gardien du Temple, qui les conduiſent par-tout. En entrant dans cette vaſte enceinte, qui eſt toute pavée de pierres de taille, on voit d'abord la façade du Temple, qui a ſoixante pieds de hauteur, & qui eſt ornée de quatre corniches d'un travail bizarre. Sur les corniches, on a placé, de diſtance en diſtance, des Statues des Dieux. La longueur du Temple eſt d'environ cent cinquante pieds ſur ſoixante de largeur. La voûte eſt ſoutenue de deux rangs de piliers, chargés des Hiſtoires de *Bruma*. Les murailles ſont couvertes de Peintures à l'huile, qui repréſentent des ſacrifices, & des danſes fort obſcenes. Le fond du Temple eſt rempli par ſix colomnes, ſur chacune deſquelles eſt placée une Déeſſe, tenant des fleurs en ſes mains. On eſt frappé de voir, entre les colomnes, une Statue de *Routren*, d'une taille giganteſque, qui eſt debout, tenant de la main droite un ſabre nud, ayant des yeux étincellans, & un air terrible; auſſi l'appelle-t'on le *Dieu deſtructeur*. Un taureau furieux, qui eſt ſa monture ordinaire, eſt placé en dehors, à l'entrée du Temple, ſur un piédeſtal haut de quatre pieds, ayant la tête tournée vers la prétendue Divinité. Ce Taureau, qui eſt de grandeur naturelle, eſt fait d'une ſeule pierre noire, auſſi polie que le marbre. C'étoit, au gout du Miſſionnaire, qui en fut ſurpris, la figure la plus réguliere, & la plus hardie, qu'il eut vue dans ce Temple. Tout le reſte lui parut peu naturel, gêné, & ſans vie.

En ſortant du Temple on trouve, du côté du Sud, une belle Eſplanade, au bout de laquelle ſe voit un fort grand Etang, plus long que large. On y deſcend par de grandes rampes. C'eſt-là que les Brames, avant la priere & les autres fonctions qu'ils ont à remplir dans le Temple, viennent ſe laver & ſe purifier. A l'Oueſt du Temple, on trouve une eſpece de petite Chapelle, où l'on a ſix marches à monter; mais auparavant, il faut ſe laver les pieds, dans un baſſin toujours plein d'eau, qui eſt au bas de cet eſcalier. Le Brame, qui étoit à la porte de la Chapelle, voyant que le Miſſionnaire ſe diſpenſoit de cette cérémonie, y rentra au plus vîte, & en ferma la porte. Celui qui accompagnoit le Pere Saignes, voulut lui faire quitter ſa chauſſure de bois, pour marcher nuds pieds comme les autres; & le Pere Saignes, ſans nous dire s'il eût cette complaiſance, le laiſſe deviner, en ajoutant, que la coutume du Pays ne permet pas d'être chauſſé dans la Maiſon même d'un Particulier un peu conſidérable.

On le fit tourner enſuite ſur la droite, au Nord. Une Place élevée, de la longueur de l'Etang, qui eſt au Midi, fait un point de vûe admirable. C'eſt une colonnade magnifique, ouverte de tous côtés, & plafonnée de belles pierres de taille. Il y a neuf cens colomnes, chacune d'une ſeule pierre haute de vingt pieds. Elles ſont toutes ouvragées, & repréſentent des Combats de Dieux avec des Géants, & divers Jeux de Dieux & de Déeſſes. Le travail en eſt immenſe. C'eſt-là que les Pélerins, qui viennent de toute l'Inde viſiter ce Temple célebre, ſe retirent en partie durant la nuit. Derriere cette colonnade, à cinquante pas plus loin, commence un Corps de Logis, qui regne juſqu'à la muraille de l'Eſt. C'eſt-là que logent un grand nombre de Brames, d'Andis, de Saniaſſis, de Sacrificateurs, de Gardiens du Temple, de Muſiciens, de Chanteuſes & Danſeuſes, filles fort au deſ-

ſous d'une vertu médiocre, qu'on appelle pourtant, par honneur, *Filles du Temple*, ou *Filles des Dieux*. Il leur étoit arrivé, l'année derniere, une aſſez plaiſante hiſtoire, que le Miſſionnaire raconte avec trop de naïveté, pour rien changer à ſes termes.

Plaiſante avanture arrivée aux Filles de ce Temple.

Le Gouverneur Maure de cette Ville fit dire à ces Filles, qu'il avoit une fête à donner tel jour, qu'il leur marqua; qu'il ſouhaitoit qu'elles s'y trouvaſſent, & qu'elles en feroient tout l'agrément, pourvû qu'elles y vinſſent avec tous leurs atours; & que s'il étoit content d'elles, il ſauroit bien leur en témoigner ſa reconnoiſſance. Elles s'y rendirent au nombre de vingt, avec leurs habits & leurs patures les plus ſuperbes; chaînes d'or, colliers, pendans-d'oreilles, bagues, braſſelets de diamans & de perles, & tout ce qu'elles avoient d'ornemens les plus riches & les plus précieux, rien ne fut oublié.

Le Gouverneur Maure les débarraſſe de leurs ornemens.

Quand le feſtin fut fini, & qu'elles eurent bien chanté, danſé, épuiſé tous leurs tours d'adreſſe, & qu'elles s'attendoient à recevoir de magnifiques préſens, le Gouverneur les invita à entrer dans une autre Salle, où il paſſa auſſi lui-même avec quatre de ſes Officiers, & ferma là porte. Il les fit enſuite ranger ſelon l'ordre de leur ancienneté. » Vous avez bien dan-» ſé, Meſdames, leur dit-il; mais vous danſerez encore mieux & plus légè-» rement, lorſque vous ſerez déchargées de tout ce poids d'ornemens inu-» tiles. Mettez, chacune à votre rang, tout ce vain attirail ſur cette table «. Et s'adreſſant à la premiere: » Vous, Madame, qui êtes la plus ancienne, » commencez la premiere «. Elle obéit, puis on lui ouvrit la porte, & on la fit ſortir. On en fit autant à toutes les autres, après quoi le Gouverneur les fit reconduire fort poliment au Temple. Il eſt à remarquer, que les Maures, qui regardent les Gentils comme leurs Eſclaves, ne font nulle difficulté de s'approprier leurs biens, quand ils en trouvent l'occaſion. L'Alcoran leur donne ce pouvoir, dans les Pays qu'ils ont conquis ſur les Idolâtres.

Courſes & ſouffrances du Miſſionnaire.

Après avoir ſatisfait ſa curioſité à Tirounamaley, le Miſſionnaire ſe rendit à Courtemperti, où il s'arrêta quatre mois, pendant leſquels il fit encore une tournée à Velour, mais en ſecret, » parceque, dit il, quoique le Nabab » nous protege, nous n'entrons gueres dans cette Ville que la nuit, & avec » précaution (73). Ces fréquentes courſes, ſous un climat brûlant, jointes à de continuels travaux, incommoderent ſi fort le Pere Saignes, que ſes Supérieurs jugerent à propos de le rappeller à Pondichery pour quelque-tems. Il fait la peinture de ſes ſouffrances. » Durant ces chaleurs extraordinaires, » qui ont déſolé le Pays, j'ai changé, dit-il, juſqu'à trois fois de peau; elle » tomboit par lambeaux, à peu-près comme elle tombe aux vieux ſerpens; » & ce qui me faiſoit le plus de peine, c'eſt que la peau nouvelle qui re-» venoit, n'étoit pas plus noire que la premiere; & la couleur blanche n'eſt » pas favorable en ce Pays, à cauſe de l'idée de Prangui que ces Peu-» ples y ont attachée. Quand, dans un jour de marche, nous trouvions un peu

(73) Dans un autre endroit, ce Miſſionnaire, qui écrivoit à une Dame, la prie, » de » demander pour lui, au Seigneur, qu'on ne » s'en tînt point à de vaines menaces, comme » celles qu'on lui avoit faites quelquefois, de » lui arracher la langue, de lui couper les » piés & fendre la tête en deux ». Pourquoi donc ſe cacher, dans un lieu même où on les protege?

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

» d'eau bourbeuſe, nous nous croyions heureux, & elle nous paroiſſoit ex-
» cellente. Une fois la nuit nous ſurprit dans un bois, ſans avoir pû rien
» prendre de tout le jour. Il nous fallut coucher ſous un arbre, après avoir
» allumé du feu pour écarter les tigres, les ours, & les autres bêtes féroces.
» Malheureuſement le feu s'éteignit pendant notre ſommeil, & nous fûmes
» réveillés par les cris affreux d'un tigre qui s'approchoit de nous. Le bruit
» que nous fîmes, & le grand feu que nous allumâmes promptement, l'é-
» loignerent; mais il ne nous fut pas poſſible de fermer les yeux le reſte de
» la nuit «.

Dangers qu'il évite.

Un autre incommodité vient de la part des Serpens, qu'on trouve en quantité dans ce Pays. Un jour que le Pere Saignes s'étoit endormi ſous un arbre, il fut réveillé par les cris extraordinaires d'un oiſeau qui ſe battoit avec un ſerpent ſur cet arbre. Le ſerpent, mis en fuite, deſcend & s'élance ſur le Miſſionnaire, qui, ayant fait un mouvement, en ſe levant, l'empêcha de l'atteindre. Il étoit long de quatre pieds & parfaitement verd. Cette ſorte de Serpent ſe tient ordinairement ſur les arbres, & ne s'attache qu'aux yeux des Paſſans, ſur leſquels il ſe jette (74). Le Pere Saignes avoit toujours douté qu'il y eut des ſerpens à deux têtes; mais il eut l'occaſion de s'en convaincre par ſes propres yeux, en examinant une couleuvre qui avoit été tuée dans ſa chambre, & qui ſe défendoit des deux extrêmités du corps. Ce ſerpent avoit en effet deux têtes, dont les morſures ſont également mortelles. De la premiere, qui eſt la mieux formée, il mord; & la ſeconde, qui n'a point de dents comme la premiere, eſt armée d'un aiguillon dont il pique. Le plus gros ſerpent qu'il eut encore vu, c'étoit celui qu'on nourriſſoit dans une Pagode des Gentils. Il étoit auſſi gros que le corps d'un Homme, & long à proportion. On lui offroit, ſur un petit tertre fait exprès, des agneaux, de la volaille, des œufs & autres choſes ſemblables, qu'il dévoroit à l'inſtant. Après s'être bien repû de ces offrandes, il ſe retiroit dans le Bois voiſin qui lui étoit conſacré. » Auſſitôt qu'il m'apperçut, dit le Miſſionnaire, il ſe dreſſa
» de la hauteur de deux coudées, & toujours les yeux attachés ſur moi,
» il enfla ſon cou, & pouſſa d'affreux ſifflemens. Je fis le ſigne de la Croix,
» *& me retirai bien vîte* (75).

Serpent verd.

Couleuvre à deux têtes.

Gros ſerpent adoré dans une Pagode.

Sécheresſe & famine qui déſole le Pays.

L'extrême miſere, qui depuis deux ans étoit générale dans tout le Carnate, avoit enlevé un grand nombre d'anciens Chrétiens. Pendant ces deux années, il n'étoit pas tombé une ſeule goutte de pluie. Les Puits, les Etangs, pluſieurs Rivieres même, avoient été à ſec, & tous les grains brûlés dans les campagnes. Rien n'étoit plus commun parmi ce pauvre Peuple, que de paſſer un & deux jours ſans manger. Des Familles entieres, abandonnant leur demeure ordinaire, alloient dans les Bois, pour ſe nourrir de fruits ſauvages, de feuilles, d'herbes & de racines. Ceux qui avoient des Enfans, les vendoient pour une meſure de riz; d'autres qui ne trouvoient point à les vendre, les voyant mourir cruellement de faim, les empoiſonnoient pour abréger leurs ſouffrances. Un Pere de Famille vint trouver un jour le Miſſionnaire, » nous mourons de faim, lui dit-il; donnez-nous de quoi

(74) Voyez Tome XI. pag. 456.

(75) Le Miſſionnaire ſemble être intérieurement perſuadé de la néceſſité qu'il y a d'ajouter toujours un ſecond moyen au premier, pour le rendre efficace.

Digitized by Google

» manger, ou je vais empoiſonner ma Femme, mes cinq Enfans, & enſuite » je m'empoiſonnerai moi-même «. Dans des occaſions ſemblables, les charitables Peres ſacrifioient juſqu'à leurs propres beſoins. Le fruit qu'ils retiroient de leurs libéralités, étoit de donner le Baptême à une infinité d'Enfans de Parens idolâtres.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

Arear eſt une grande Ville, où la famine faiſoit le plus de ravages, & c'étoit auſſi le lieu où l'on prioit avec le plus de ferveur, pour obtenir de la pluie. Le Nabab, en habit de Fakir, ou de Pénitent Mahométan, tête nue, les mains liées avec une chaîne de fleurs, & traînant une chaîne pareille qu'il avoit aux pieds, accompagné de pluſieurs Seigneurs de ſa Cour, tous dans le même équipage, ſe rendit en grande pompe à la Moſquée, pour obtenir de la pluie au nom de Mahomet. Ses vœux furent inutiles, & la ſéchereſſe continua à l'ordinaire. Quelque-tems après, un fameux Pénitent Gentil, que les Infideles regardoient comme un homme à miracles, ſe déchiqueta tout le corps avec un coûteau, en préſence du Peuple, en promettant une pluie abondante. Il ne fut pas plus exaucé que le Nabab. Quatre mois après, un Chef des Fakirs ſe fit enterrer juſqu'au cou, bien réſolu de ne pas ſortir de ſa foſſe, que la pluie ne fût venue. Il paſſa ainſi deux jours & deux nuits, ne ceſſant de crier, de toutes ſes forces, au Prophete, qu'il y alloit de ſa gloire, s'il n'accordoit pas de la pluie. Enfin, perdant patience, il ſe fit déterrer le troiſieme jour, ſans qu'il fut tombé une ſeule goutte de pluie, bien qu'il l'eût promiſe avec tant d'aſſurance (76).

Pénitences extraordinaires des Maures & des Gentils.

Ces calamités publiques furent ſuivies, peu de tems après, d'une irruption des Marattes, qui vinrent fondre, à main armée, ſur toutes les terres de la Peninſule de l'Inde. Les circonſtances de cette guerre fameuſe, ſont rapportées dans une autre Lettre du même Miſſionnaire (77); mais comme elles forment une partie eſſentielle de l'Article de Pondichery, que nous avons détaché du Tome IX de l'Edition de Paris, pour le faire reparoître, dans le Volume ſuivant, augmenté de nouveaux détails intéreſſans; c'eſt ici que nous bornerons les Relations du Carnate, dont l'Hiſtoire devient inſéparable de celle des Contrées Méridionnales qui nous reſtent à décrire, ainſi que toute la Côte Orientale de la Preſqu'Ile, entre le Cap de Comorin & le Gange.

Irruption des Marattes.

Quelques remarques géographiques, qui n'étoient pas néceſſairement liées avec les détails précédens, termineront cet Article. La Miſſion du Carnate, dit le Pere de la Lane, commence à la hauteur de Pondichery, & n'a point d'autres limites du côté du Nord, que l'Empire du Mogol. Du côté de l'Oueſt, elle eſt bornée par une partie du Maiſſour. Ainſi, par la Miſſion du Carnate, on ne doit pas entendre ſeulement le Royaume qui porte ce nom: elle renferme encore beaucoup de Provinces & de différens Royaumes, qui ſont contenus dans une étendue de Pays fort vaſte; de ſorte qu'elle comprend, du Sud au Nord, plus de trois cens lieues dans ſa longueur, & environ quarante lieues, de l'Eſt à l'Oueſt, dans ſa moindre largeur, & dans les endroits où elle eſt bornée par le Maiſſour: car par-tout ailleurs elle n'a point d'autres bornes que la Mer, des deux côtés de la Preſqu'Ile.

Remarques géographiques touchant le Carnate.

(76) Lettre du Pere Saignes, 3 Juin 1736. Rec. XXIV. pag. 185 à 265.

(77) Du 18 Janv. 1741. Rec. XXVI, pag. 257.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

Les principaux Etats de cette grande Miſſion, ſont les Royaumes de Carnate, de Viſapour, de Biſnagar (78), de Canara (79) & de Golkonde. On ne parle point d'un grand nombre de plus petits Etats, dont quelques-uns ont déja été nommés, & qui appartiennent à des Princes, ou Seigneurs particuliers, pour la plûpart Tributaires du Grand Mogol. A cette condition, on leur a laiſſé la conduite de leurs Provinces; mais ils ſont dans une telle dépendance, que, ſur un ſimple ſoupçon, on les dépouille ſouvent de leur Souveraineté; de ſorte qu'on peut dire, qu'ils ſont moins les Maîtres de leurs Etats, que les Fermiers des Maures, Officiers du Mogol, qui gouvernent le Pays, ſous le titre de Nababs, ou Vicerois.

Gouvernement de ſes divers Etats.

Le Pays eſt fort peuplé, & on y voit un grand nombre de Villes & de Villages. Il ſeroit beaucoup plus fertile, ſi les Maures ne fouloient pas les Peuples, par leurs continuelles exactions. Les Indiens ſont fort miſérables, & ne retirent preſqu'aucun fruit de leurs travaux. Le Roi, ou le Prince de chaque Etat, a le domaine abſolu & la propriété des terres. Ses Officiers obligent les Habitans d'une Ville à cultiver une certaine étendue de terrein qu'ils leur marquent. Au tems de la moiſſon, ces Officiers vont faire couper les grains, & les ayant fait mettre en un monceau, ils y appliquent le ſceau du Prince, & ſe retirent. Quand ils le jugent à propos, ils viennent enlever les grains, dont ils ne laiſſent que la quatrieme partie, & quelquefois moins, au pauvre Laboureur. Ils les vendent enſuite au Peuple, au prix qu'il leur plaît, ſans que perſonne oſe ſe plaindre (80). C'eſt, dit le Pere le Caron, un crime aux Particuliers d'avoir de l'argent: ceux, qui en ont, l'enterrent avec ſoin; autrement, on trouve mille prétextes pour le leur enlever. Les Princes n'exercent ces vexations ſur les Peuples, que parceque les Maures levent, ſur ces Princes, des impôts exorbitans, qu'ils ſont obligés de fournir, ſans quoi le Pays ſeroit mis au pillage (81).

Miſere des Peuples.

Le grand éloignement de la Cour Mogole, qui eſt d'environ cinq cens lieues de Pondichery, contribue beaucoup à la maniere dure dont les Indiens ſont traités. Le Mogol envoie, dans ces Terres, un Officier, qui a le titre de Gouverneur & de Général de l'Armée. Celui-ci nomme les Sous-Gouverneurs, ou Lieutenans, pour tous les lieux conſidérables, afin de recueillir les deniers qui en proviennent. Comme leur gouvernement ne dure que peu de tems, ils ſe preſſent fort de s'enrichir. D'autres leur ſuccédent, qui ne ſont pas moins avides. Auſſi ne peut-on gueres être plus miſérable que le ſont les Indiens de ces terres. Il n'y a de riches que les Officiers Maures, ou les Officiers Gentils qui ſervent les Rois, ou Princes particuliers: encore arrive-t-il ſouvent qu'on les recherche, & qu'on les force, à grands coups de *Chabouc* (82) de rendre ce qu'ils ont amaſſé par leurs concuſſions; de

Concuſſions des Officiers Maures.

(78) Ou *Bijanagaram*, ſuivant le Miſſionnaire.

(79) C'eſt le nom ſous lequel le Pays eſt le plus connu; le Pere de la Lane lui donne celui d'*Ikkeri*, qui eſt le nom de la Capitale des Etats d'un petit Prince, ſitué à l'Orient du Canara propre & des Montagnes de Gate, par le quatorzieme dégré de Latitude Septentrionale, ſuivant la Carte de M. d'Anville.

(80) Lettre du P. de la Lane. Rec. X. pag. 3. & ſuiv.

(81) Lettre du P. le Caron. Rec. XVI, pag. 134. On a vu ci-deſſus, dans une Note, l'idée que le même Miſſionnaire donne de ces Princes.

(82) Gros fouet de courroies, dont les coups ſont extrêmement ſenſibles.

ſorte

ſorte qu'après leur Magiſtrature, ils ſe trouvent, d'ordinaire, auſſi gueux qu'auparavant.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

Ces Gouverneurs rendent la juſtice ſans beaucoup de formalités. Celui qui offre le plus d'argent, gagne preſque toujours ſa cauſe; & par ce moyen les Criminels échappent ſouvent au châtiment que méritent les crimes les plus noirs. Ce qui arrive même aſſez communement, c'eſt que les deux Parties offrant, à l'envi, de grandes ſommes, les Maures prennent des deux côtés, ſans donner ſatisfaction ni à l'une ni à l'autre.

Vénalité de la Juſtice.

Quelque grande que ſoit d'ailleurs la ſervitude des Indiens, ſous l'Empire du Mogol, ils ont la liberté de ſe conduire ſelon la coutume de leurs Caſtes: ils peuvent tenir leurs Aſſemblées, & ſouvent elles ne ſe tiennent que pour rechercher & pour chaſſer ceux qui ſe ſont faits Chrétiens. Leur haine eſt favoriſée par les Maures. Ils en ſont toujours écoutés, quand ils parlent contre les Miſſionnaires. Ils leur perſuadent aiſément qu'ils ſont riches; & ſur ces faux rapports, les Gouverneurs les font arrêter, & les retiennent longtems dans d'étroites priſons. On en a vu pluſieurs exemples dans nos précédens Extraits.

Etat des Gentils & leur haine contre les Chrétiens.

Les Villes, quoique grandes & fort peuplées, n'ont rien de la beauté ni de la magnificence de celles d'Europe; les maiſons n'étant, pour la plûpart, que de terre, peu élevées & couvertes de paille (83). *Cangivaron*, ou *Cangibouram* (84), car on lui donne indifféremment ces deux noms, eſt la Capitale du Carnate (85). C'étoit autrefois, dit le Pere Bouchet, une Ville célebre, qui renfermoit, dans ſes murs, plus de trois cens mille Habitans, ſi l'on en croit les Indiens. On y voit, comme ailleurs, de grandes Tours, des Pagodes, des Salles publiques, & de fort beaux Etangs. Les Indiens aſſurent qu'on gardoit autrefois, dans une grande Tour, à Cangibouram, des lames de cuivre, qui contenoient ce qui regardoit en particulier chacune des Caſtes, & l'ordre que les Caſtes différentes devoient obſerver entr'elles. Les Maures ayant preſqu'entierement ruiné cette grande & fameuſe Ville, on n'a pû découvrir ce qu'étoient devenues ces lames. Avant ce tems, s'il s'élevoit, parmi les Indiens, quelque diſpute ſur la Caſte, ils alloient à Cangibouram, pour plaider leur cauſe devant les Brames, dépoſitaires de ces Loix; & encore aujourd'hui, que cette Ville commence à ſe rétablir, il y a dix ou douze Brames qu'on conſulte ſouvent, & dont on ſuit les dé-

Villes du Carnate.

Cangibouram, ſa Capitale.

Loix gravées ſur des lames de cuivre.

(83) Lettre du Pere de la Lane. Rec. X, pag. 8 & ſuiv.

(84) *Bouram*, ſignifie *Ville*.

(85) On a remarqué ci-deſſus, pag. 206, que le P. Bouchet fait *Tarcolan*, Capitale du Royaume de Carnate; mais c'eſt peut-être une faute d'impreſſion, puiſque le même Miſſionnaire donne ici ce titre à Cangibouram, qui eſt ſituée au Nord de la Riviere de Sadraſpatnam. Voyez la Carte de M. Bellin, qui s'accorde avec la premiere des Jéſuites. La ſeconde, dreſſée par M. d'Anville, quoique plus détaillée, n'offre point ce nom; mais elle donne le titre de Capitale à *Chetiam petou*, qu'elle place au Nord-Oueſt de Gingi; ce qui fait une grande différence. Tarcolan eſt auſſi une grande Ville, ſituée au Nord de Cangibouram, à la hauteur de Madras & de Saint Thomé, par le treizieme dégré de Latitude Septentrionale. Quoique les Lettres des Miſſionnaires Jéſuites paſſent avec juſtice pour très correctes, une vilaine faute d'impreſſion y a mis cette Ville au troiſieme. Rec. X, pag. 397.

Au reſte, il eſt néceſſaire d'avertir, que dans toutes ces remarques, nous n'avons point eu en vûe les belles Cartes ultérieures de M. d'Anville, ſur-tout la derniere en deux feuilles, parcequ'on y viendra dans la ſuite.

SUPPL. A LA RELATION DU CARNATE. 1736.

cisions. S'ils n'ont pas lu ces sortes de Loix, du moins, ils sont mieux instruits, que d'autres, de la Tradition (86).

Observation sur ces extraits.

On n'emprunte, des Relations du Carnate, que ce qui peut servir à jetter du jour sur la Géographie & l'Histoire de cette Contrée, indépendamment des observations qui lui sont communes avec les autres Parties de la Presqu'Ile de l'Inde; & nous osons assurer, que, par rapport à ces deux objets, nous n'en avons pas omis la moindre circonstance; de sorte qu'on trouvera ici, de suite, le précis de quantité de détails, qui sont répandus de côté & d'autre dans une vingtaine de Volumes.

(85) Lettre du P. Boucher. Rec. XV, pag. 75, & Rec. XIV, pag. 332.

SUPPLEMENT

POUR L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Pour la Page 638 du Tome IX.

Introduction.

ON n'a pû conduire l'Hiſtoire de cette belle Colonie, au-delà du point auquel on s'eſt arrêté (1) ; & ceux qui voudront ſe rappeller qu'on l'a terminée par les derniers éclairciſſemens qu'on avoit reçus de l'Inde, n'en peuvent demander une meilleure raiſon. Comme tout ce qu'on a rapporté juſqu'alors ne pouvoit être tiré d'une ſource plus pure, que les Mémoires des Gouverneurs mêmes, & des Commandans, auxquels on s'eſt fidelement attaché : il eſt fort agréable aujourd'hui de pouvoir employer, pour la ſuite des évenemens, un témoignage qui mérite la confiance du Public, aux mêmes titres. C'eſt celui de M. Dupleix, ſucceſſeur de M. du Mas, au Gouvernement de Pondichery. Quoique ſon Mémoire ait été compoſé par d'autres vues, qui n'ont rien de commun avec cet Ouvrage, & dans leſquelles on ſe diſpenſe d'entrer, il contient un grand nombre de récits & d'obſervations, qui conviennent mieux à l'Hiſtoire générale des Voyages.

Hiſtoire & caractere de M. Dupleix.

M. Dupleix, ſoit en qualité de Gouverneur de l'Inde Françoiſe, ou de ſimple Voyageur, mérite perſonnellement nos éloges. Avant le grand rôle qu'il a joué dans les Indes, il s'y étoit rendu propre, par une application conſtante à toutes les eſpeces d'étude qui peuvent conduire à la plus grande connoiſſance du Monde, de la Politique & du Commerce. Les Mathématiques, ſur-tout la ſcience du Génie & des Fortifications, l'avoient particulierement attaché. Son Pere, Fermier Général, qui le deſtinoit à des occupations plus douces, ſe flatta de rompre des habitudes trop ſombres, en le faiſant embarquer, dès l'année 1715, ſur des Vaiſſeaux Malouins, avec leſquels il fit pluſieurs Voyages aux deux Indes. Mais ces courſes ne ſervirent qu'à le confirmer dans ſes inclinations : il revint ſi fidele à ſon goût, & ſi perfectionné dans ſes études, que la Compagnie des Indes, eſpérant beaucoup de ſes ſervices, le choiſit pour les deux emplois de premier Conſeiller du Conſeil Supérieur, & de Commiſſaire des Guerres de Pondichery. Son Pere n'y put refuſer ſon conſentement. M. Dupleix partit en 1720.

L'Inde Françoiſe avoit alors, pour Gouverneur, M. le Noir, qui reconnut le mérite de ce nouvel Officier, & qui prit plaiſir à lui communiquer ſes lumieres. Dès l'année ſuivante, il lui confia le ſoin de dreſſer toutes les dépêches du Conſeil ; &, pendant l'eſpace de dix ans, que M. Dupleix fut arrêté à Pondichery, il fut chargé ſeul de toutes les correſpondances. En 1731, la Compagnie, contente de ſa conduite, lui confia la Direction de Bengale. Ce fut là que tous ſes talens ſe déployerent. Il fit proſpérer, par d'incroyables augmentations, l'établiſſement de Chandernagor. Il forma, pour la Compagnie, un nouvel établiſſement à Patna. Il fut le premier qui

(1) Tome IX de l'Edition in-4°.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

équippa des Vaiſſeaux, pour ce qu'on nomme le Commerce d'Inde en Inde; &, fondé ſur les inſtructions de M. le Noir, il donna naiſſance au Commerce particulier, dont l'avantage eſt ſi connu pour les Colonies. Il ne déſavoue point que cette entrepriſe, approuvée de la Compagnie & du Miniſtere, le mit en état d'acheter juſqu'à ſoixante-dix Vaiſſeaux, & qu'à ſon départ de Bengale, ſa fortune montoit à pluſieurs millions. En 1741, deux motifs le firent choiſir pour ſuccéder à M. Dumas, ſes richeſſes, & l'opinion qu'on avoit de ſa capacité (2).

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

Il ne prit poſſeſſion de ſa nouvelle dignité qu'en 1742. Après avoir corrigé quelques abus, dans les exceſſives dépenſes qui ſe faiſoient depuis quelques années dans les Comptoirs de la Compagnie, l'apparence d'une Guerre prochaine en Europe, dont les effets ne pouvoient être long-tems ſans ſe faire reſſentir aux Indes, lui fit apporter ſes ſoins à réparer les Fortifications de Pondichery, qu'il avoit trouvées fort négligées. Il y fit faire un nouvel ouvrage, auquel cette Capitale des Etabliſſemens François dut enſuite ſon ſalut. Elle étoit pleinement ouverte, du côté de la Mer, dans une étendue de plus de mille toiſes. M. Dupleix fit fermer, d'excellens murs, cette brêche immenſe. Il y fit creuſer & revêtir ſolidement un large Foſſé. Une ſi grande entrepriſe, qui mit la Ville en ſureté du côté de la Mer, fut l'ouvrage d'une ſeule année; & les fonds de la Compagnie étant en ſi mauvais ordre, que loin de pouvoir fournir à cette dépenſe, ils manquoient abſolument pour les expéditions ordinaires de ſon Commerce, le nouveau Gouverneur y fournit de ſes propres fonds, & par ſon crédit. Il approviſionna auſſi la Place, de toutes les munitions de guerre & de bouche, qu'il lui fut poſſible de raſſembler. Enfin ſes travaux & ſes ſervices furent continués avec tant de zele, de déſintéreſſement & de ſuccès, qu'en 1746, la Compagnie, pour lui rendre un

(2) Mémoire pour M. Dupleix, contre la Compagnie des Indes, avec les Pieces juſtificatives, à Paris 1759 in-4°, page 9 & ſuivantes. Remarquez que c'eſt au départ de M. Dumas que le récit précédent eſt interrompu.

Les Editeurs Hollandois ont auſſi donné un Supplément à l'Etabliſſement François de Pondichery; mais ne s'étant attachés, pour l'Hiſtoire des différends qui ſuivirent la priſe de Madras, qu'au Mémoire de M. de la *Bourdonnais*, on conçoit qu'ils ont condamné M. Dupleix ſans l'entendre. Auſſi le maltraitent-ils beaucoup. Ils ont pris de même, pour ſeul guide, dans le récit de quelques évenemens poſtérieurs, deux Lettres de M. de la Villebague, Frere de M. de la Bourdonnais, qui ſe trouvent à la fin du Mémoire, & dans leſquelles on a reconnu, en France, que les reſſentimens perſonnels ont eu trop de part. On s'efforcera ici de garder un tempérament plus juſte, en conſultant, ſans aucune partialité, les Mémoires de M. Dupleix comme ceux de M. de la Bourdonnais, pour rendre juſtice à ces deux illuſtres Adverſaires, autant du moins qu'il paroît poſſible, dans une affaire dont on reconnoît que le fond n'eſt pas encore éclairci.

Dans tout le reſte, les Editeurs Hollandois font profeſſion de ſuivre particuliérement les Mémoires Anglois & ceux des Miſſionnaires Danois de Tranquebar; mais ils ont dû ſentir que c'étoit traiter la Nation Françoiſe, comme ils ont traité M. Dupleix, en prenant auſſi parti contr'elle, ſur les témoignages de ſes Adverſaires, & ſans l'avoir entendue. On demande ici, pour elle, la liberté de ſe préſenter ſous un jour plus ſimple & plus naturel, celui d'un Mémoire judiciaire, dans lequel on ne peut ſuppoſer que M. Dupleix, dont l'honneur & la fortune dépendoient de ſa bonne foi dans l'expoſition des évenemens, ait été capable de les altérer. Ajoutons, que depuis la publication de cette piece, il n'a rien paru, de la part des Anglois, qui puiſſe faire naître des doutes ſur la vérité de ſon témoignage.

témoignage éclatant de reconnoiſſance, obtint de la Cour, en ſa faveur, des Lettres de Nobleſſe, & la Croix de l'Ordre de S. Michel. Les motifs de ſa demande, exprimés dans ſon Mémoire (3), valent ſeuls les plus glorieux titres de Nobleſſe. Jamais, conclut-elle, un Sujet ne peut mériter mieux cette grace.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

La guerre, devenu e fort vive en Europe, n'empêcha pas le Gouverneur de Pondichery de tenter une négociation avec les Gouverneurs Anglois de l'Inde, pour la neutralité du Commerce entre les deux Compagnies. C'étoit le deſir de celle de France, & les Gouverneurs Anglois en connoiſſoient l'utilité mutuelle. Mais ils avoient des ordres contraires de leur Cour, qui leur envoyoit une puiſſante Eſcadre. Ce fut par les priſes, qu'elle fit dans les différens parages de l'Inde, que M. Dupleix connut le vrai motif qui leur avoit fait rejetter ſes offres; & malheureuſement M. de la Bourdonnais, par l'ordre précis du Miniſtere, avoit renvoyé dans le même-tems, en Europe, la plus grande partie de l'Eſcadre qui faiſoit tout l'eſpoir de la Nation dans l'Inde. Les inquiétudes de la Colonie Françoiſe devinrent extrêmes. Cependant on y fut ranimé par la nouvelle, qu'il étoit parti des Ports de France, cinq Vaiſſeaux de la Compagnie, portant ordre à M. de la Bourdonnais de les conduire dans l'Inde, avec ceux qui lui reſtoient.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

Son Voyage a fait naître des conteſtations qui n'ont jamais été bien éclaircies aux yeux du Public, & qui ne le ſont pas mieux dans le Mémoire de M. Dupleix. Les raiſons, par leſquelles il juſtifie ſon ſilence, ſont d'une nature (4) qui ne nous permet pas de lever le voile.

Cependant on doit à la ſuite de l'Hiſtoire, autant qu'il ſera poſſible ſans entrer dans les différends perſonnels, quelques éclairciſſemens ſur les opérations de feu M. de la Bourdonnais (5), tirés de ſon Mémoire même.

Eclairciſſemens ſur la Perſonne & les actions de M. de la Bourdonnais.

(3) *Ibid.* Il eſt ſigné de tous les Directeurs, & ſa datte eſt le 22 Février 1746. Une Lettre de la Compagnie, rapportée à la ſuite, lui annonça l'obtention de cette double récompenſe.

(4) Il déclare » que quelque intérêt qu'il » puiſſe avoir à juſtifier une conduite qu'il » n'ignore pas que pluſieurs perſonnes ont » condamnée, les ordres du Miniſtere & ceux » de la Compagnie l'obligent de garder » là-deſſus un profond ſecret, pag. 27. Mais » il croit qu'en comparant ſans prévention » l'énormité des crimes qu'on lui impute, & » les faveurs qu'il a reçues enſuite de la » Compagnie, du Miniſtere & de Sa M. même, » on ne peut douter raiſonnablement de la » régularité de ſa conduite, page 28.

(5) M. de la Bourdonnais, entrant ici à titre de Voyageur, doit être connu par divers autres détails qui lui donnent droit à cette qualité. Il étoit né à Saint-Malo, en 1699. Dès l'enfance, il eut un goût décidé pour la Mer, dont il apprit le métier ſous les meilleurs Maîtres. Il n'avoit que dix ans, lorſqu'il fit ſon premier Voyage aux Mers du Sud. En 1713, il en fit un ſecond, en qualité d'Enſeigne, aux Indes Orientales & aux Philippines; & dans ce Voyage, un ſavant Jéſuite lui enſeigna les Mathématiques. Il fit, en 1716 & 1717, un troiſieme Voyage dans le Nord, & un quatrieme en 1718 dans le Levant. En 1719, il s'embarqua pour la premiere fois au ſervice de la Compagnie, pour Surate, en qualité de ſecond Lieutenant. En 1723, il fit auſſi pour elle, en qualité de premier Lieutenant, le Voyage de l'Inde; pendant lequel il compoſa un Traité, ſur la mâture des Vaiſſeaux. Il rendit, dans ce Voyage, un ſervice aſſez ſignalé à la Compagnie. Le Vaiſſeau le Bourbon couloit bas, manquoit de tout, & l'on n'avoit alors aucun Navire pour le ſecourir. M. de la Bourdonnais eut la hardieſſe de paſſer, dans une ſimple Chaloupe, de l'Ile de Bourbon à celle de France, pour y chercher un Vaiſſeau, qui vint en effet, & qui mit le Bourbon en état de retourner en Europe.

A peine cet habile Officier fut de retour en France, qu'il ſe rembarqua pour les Indes en 1724, en qualité de ſecond Capitaine;

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONCHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

Ses affaires perſonnelles l'avoient rappellé en France, en 1740, lorſqu'il fut choiſi par le Miniſtere pour commander une Eſcadre qui devoit être envoyée dans les Mers de l'Inde. On ſe croyoit menacé d'une guerre prochaine; & quoiqu'on ſe promît, ou du moins qu'on ſouhaitât beaucoup, de conſerver la neutralité, pour le Commerce au-delà du Cap de Bonne-Eſpérance, les expériences paſſées faiſant craindre qu'elle n'y fût pas bien obſervée, on penſoit à s'y mettre en état de protéger les Etabliſſemens François. L'Eſcadre devoit être compoſée de deux Vaiſſeaux du Roi, le *Mars* & le *Griffon*; quatre de la Compagnie, le *Fleury*, le *Brillant*, l'*Aimable*, la *Renommée*, & deux Découvertes. En effet, M. de la Bourdonnais, étant parti de Paris, au mois de Février 1741, pour ſe rendre à l'Orient, trouva qu'on y armoit le Fleury de 56 Canons, le Brillant & l'Aimable, tous deux de 50, la Renommée de 18, la *Parfaite* de 16; & qu'en même-tems on armoit à Breſt le Mars de 60 canons, & le Griffon de 50; mais la deſtination des deux derniers fut changée, & le Chef d'Eſcadre fut réduit aux cinq Vaiſſeaux de la Compagnie, avec leſquels il partit de France le 5 d'Avril.

Les vents favorables le pouſſerent d'abord rapidemment. Lorſqu'il ſe vit éloigné des Côtes, ſa premiere curioſité fut d'examiner les Equipages, pour s'aſſurer de ce qu'il en pouvoit attendre dans l'occaſion. Il trouva que les trois quarts des Matelots n'avoient jamais été en Mer, & que preſque tous,

& dans ce Voyage, M. Didier, Ingenieur du Roi, lui apprit les Fortifications & la Tactique. En arrivant dans l'Inde, il trouva les Vaiſſeaux de la Compagnie prêts à partir de Pondichery pour la guerre de Mahé. Il étoit queſtion d'enlever cette Place aux Habitans du Pays; & l'Eſcadre, qui devoit l'attaquer, étoit commandée par M. de Pardaillan. Quoique M. de la Bourdonnais ne fût que ſecond Capitaine, il fut chargé de toutes les opérations de guerre & de régie. Son génie inventif lui fit imaginer une nouvelle conſtruction de Rats ou de Radeaux, pour la facilité des deſcentes. Elle réuſſit tellement, que les Trouppes eurent la facilité de deſcendre à pié ſec, en ordre de bataille. La guerre dura juſqu'à l'année ſuivante, & finit par la priſe de Mahé, qui fut ſuivie d'un Traité de Paix, conclu au moment où M. de la Bourdonnais étoit armé pour brûler toutes les habitations des Ennemis le long de la Côte.

Après la guerre, il ſe donna tout entier au Commerce; & dès lors, il réſolut de reſter dans l'Inde, pour y faire des armemens particuliers. On obſerve qu'il eſt le premier François, qui ait entrepris d'armer dans ces Mers: & ſes entrepriſes, dans les différens Voyages qu'il fit pour ſon compte, eurent tant de ſuccès, qu'il ne lui reſta rien à deſirer du côté de la fortune.

Avec la grande connoiſſance qu'il avoit de l'Inde, & la confiance des Nations où il portoit ſon Commerce, il eut l'occaſion de ſauver deux Vaiſſeaux au Roi de Portugal, & le bonheur de concilier les Arabes & les Portugais, qui étoient prêts à s'égorger dans la Rade de Moka. Ce ſervice lui valut de grandes marques de leur reconnoiſſance. Il fut même invité à paſſer au ſervice du Portugal, par le Vicerοi de Goa, qui, pour l'y déterminer, lui offrit le titre de Capitaine de Vaiſſeau, lui donna l'Ordre de Chriſt avec la qualité de Fidalgue, & le fit Agent de S. M. Portugaiſe à la Côte de Coromandel. Il accepta ces offres, pour ſe mettre en état de connoître à fond les forces & l'étendue du Commerce de l'Inde, & ſervir deux ans la Couronne de Portugal. Le Siege de Montbaze, que les Portugais devoient reprendre, & dont ils lui promettoient de le charger, lui avoit fait naître les plus grandes eſperances. Mais lorſqu'il les vit changer de vûes, il prit le parti de revenir en France, en 1733; & s'y étant marié, il fut nommé, l'année ſuivante, Gouverneur Général des Iles de France & de Bourbon. *Mémoire pag. 7 & ſuiv.* On a vu dans un Supplément du Tome IX de ce Recueil, les ſervices que M. de la Bourdonnais rendit à ces deux Colonies. Sa diſgrace, après le Voyage dont on donne ici la Relation, n'eſt ignorée de perſonne; ou ceux qui l'ignorent, peuvent s'en inſtruire dans cet article.

jusqu'aux Soldats, ignoroient l'usage du canon & du fusil. La nécessité de suppléer à tout, le fit commencer par exercer des Hommes si neufs ; & ménageant aussi leur santé, il choisit la relâche de l'Ile Grande, située à la Côte du Brésil, parceque cette Ile lui parut faire la moitié du chemin : & ce choix, qui lui réussit, devint un exemple que tous les Vaisseaux de la Compagnie Françoise ont suivi depuis. Il y passa vingt-deux jours, autant à former qu'à rafraichir l'Equipage.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

Il partit de l'Ile Grande avec les trois gros Vaisseaux, parcequ'il fut obligé de laisser derriere lui la Renommée, pour attendre la Parfaite, qui n'avoit pas encore paru. En cinquante-six jours de traverse, il arriva au Port de l'Ile de France, le 14 d'Août 1741.

A son arrivée, il apprit que les Marattes menaçoient Pondichery, & que pour soutenir, ou prévenir le Siége qu'on redoutoit, les Iles de Bourbon & de France y avoient déja fait transporter leurs Garnisons. Cette nouvelle lui donna de l'inquiétude. Après avoir mis les deux Iles Françoises en sureté, il se hâta de prendre la route de l'Inde. Ce fut le 22 d'Août qu'il partit avec l'Escadre ; & dès le 3 de Septembre il étoit devant Pondichery.

Tout étoit calme dans cette Capitale, & la prudence de M. Dumas, qui y commandoit encore, avoit fait perdre aux Marattes le dessein de l'assiéger ; mais le Comptoir de Mahé, bloqué depuis dix-huit mois par les Maures, étoit en danger. Le Gouverneur & le Conseil de Pondichery, ayant proposé à M. de la Bourdonnais d'y porter du secours, il remit à la voile le 22 d'Octobre. Pendant la route, il prit soin plus que jamais d'exercer les Equipages, qui en avoient grand besoin ; mais ce qui l'inquiétoit, c'étoit la nécessité de faire combattre, en débarquant, des Trouppes qui connoissoient peu les évolutions militaires. La connoissance qu'il avoit du terrein, lui fit imaginer de les dresser à combattre par pelotons, & à se rallier toujours derriere leurs Chefs. Ses leçons & ses opérations demandoient d'être simplifiées ; sans quoi, n'ayant ni le tems, ni l'espace nécessaire pour en instruire ses gens, il n'y seroit jamais parvenu.

Les Ennemis, qu'il devoit avoir en tête, habitent un terrein marécageux, coupé par-tout de fossés, de quinze à dix-huit piés de profondeur. C'est cette espece d'Hommes, basanés, légers, vigoureux, qu'on a vus paroître dans nos premieres Descriptions, sous le nom de Nayres. Ils n'ont pas d'autre profession que celle des armes, & seroient fort bons soldats s'ils étoient disciplinés. Comme ils combattent sans ordre, ils prennent la fuite dès qu'on les serre de près avec quelque supériorité ; mais s'ils se voient poussés avec vigueur, ils sont ranimés par le danger, ils reviennent, se battent en furieux jusqu'à la derniere goutte de leur sang, & ne se rendent jamais. Ces Nayres, campés devant Mahé, devoient faire le lendemain une attaque générale, lorsque M. de la Bourdonnais parut avec deux Vaisseaux. Ils n'oserent s'opposer au débarquement des Trouppes Françoises. Cependant cette apparence d'effroi ne fit pas oublier les regles de la prudence à l'habile Général. Comme il ne pouvoit se promettre de succès avec si peu de monde, contre un Ennemi qui ne connoissoit que son impétuosité naturelle, il commença par ouvrir une Tranchée. L'ouvrage fut si vivement conduit, que le troisieme jour on parvint à trente toises d'une Batterie des Nayres ; & le Gé-

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

néral François logea, dans une Parallele, des Trouppes capables de ſoutenir la tête de l'Ouvrage. Son deſſein étoit de batailler dans ce poſte, juſqu'à l'arrivée des derniers Vaiſſeaux qu'il attendoit. A meſure qu'il en arrivoit un, il envoyoit, à la Tranchée, toutes les Trouppes qui débarquoient, afin de les accoutumer au feu. En effet, le Soldat, qui le premier jour ne ſe préſentoit qu'en tremblant, fit bien-tôt la meilleure contenance. Tous les Vaiſſeaux étant arrivés, l'action générale fut réſolue, & fixée au 5 Décembre.

La nuit du 3, une Batterie, que le Général François avoit formée, fut attaquée par les Nayres; mais il avoit eu la précaution de s'y tranſporter, à la tête de huit cens hommes, qui repouſſerent fort vivement l'inſulte. Leur ardeur fut telle, que malgre le travail d'une nuit entiere, à jeun comme ils étoient tous, ils demanderent la liberté de pourſuivre l'Ennemi. M. de la Bourdonnais ſut profiter de cette chaleur. Il rangea ſes Troupes ſur deux colomnes, il marcha droit aux Nayres, qui s'étoient retirés ſous deux petits Forts, à peu de diſtance l'un de l'autre. L'attaque des deux Forts fut faite au même moment, & le premier fut promptement emporté. M. de la Bourdonnais, obſervant que ſes Troupes étoient repouſſées à l'autre, y courut, & fit avancer la Compagnie d'Artillerie, qui gardoit la batterie nouvellement élevée. Cette Compagnie, fraiche, & commandée par de bons Officiers, fit des prodiges de valeur. L'Ennemi fut ſi vivement chargé, qu'abandonnant tous ſes poſtes, il laiſſa les Trouppes Françoiſes maîtreſſes de quatre Forts, de tous ſes retranchemens & de huit pieces d'artillerie. L'action dura cinq heures. Les François eurent cinquante hommes de tués, & cent vingt bleſſés. Il n'en coûta pas moins de cinq cens à l'Ennemi.

Quelques jours après cette expédition, M. de la Bourdonnais apprit que le *Jupiter*, qui lui apportoit des vivres de Goa, avoit été pris par les Angrias. Il brûloit d'attaquer ces Pyrates; mais il étoit néceſſaire à Mahé, pour négocier la paix. Elle ne fut conclue qu'au mois de Février; & ſa preſence devint néceſſaire alors aux Iles de France & de Bourbon, où l'intérêt de la Compagnie l'obligeoit de ſe trouver, lorſqu'on y recevroit la nouvelle de la déclaration de guerre en Europe.

Elle y étoit attendue de jour en jour; & M. de la Bourdonnais, impatient de cette lenteur, avoit réſolu de reprendre, avec ſes Vaiſſeaux, la route de Pondichery & de Bengale, pour en apporter les Marchandiſes de la Compagnie à l'Ile de France. Là, elles auroient été chargées ſur les Vaiſſeaux qui viendroient d'Europe; & cet important ſervice ne leur auroit pas fait employer plus de dix ou douze mois dans leur Voyage. Mais dans le tems même qu'il ſe repaiſſoit de cette eſpérance, il reçut, de la Compagnie, un ordre précis de déſarmer; & pour éviter toutes ſortes de répréſentations, on lui ordonnoit de renvoyer les Vaiſſeaux à vuide, plutôt que d'en retenir un ſeul. Il ne put ſe défendre d'une vive douleur, en voyant partir cette Eſcadre, qui devoit aſſurer pour jamais l'établiſſement des Colonies Françoiſes, & enrichir la Compagnie.

Il s'occupoit triſtement à perfectionner les ouvrages, qu'il avoit commencés dans les deux Iles, lorſque la Frégate *la Fiere*, arrivant d'Europe le 11 Septembre 1744, lui annonça la déclaration de guerre entre la France & l'Angleterre.

l'Angleterre. Mais une Lettre de la Compagnie ne laiſſoit pas de lui défendre tout acte d'hoſtilités contre les Anglois, à l'exception néanmoins du cas où ils les commenceroient eux-mêmes. Elle l'autoriſoit même à garder un ou deux Vaiſſeaux, pour la courſe. Mais dequoi demeuroit-il capable avec un ou deux Vaiſſeaux Marchands, contre quatre Vaiſſeaux de Roi, qui étoient partis d'Angleterre pour l'Inde ? Tout ce qu'il put faire, dans une ſi triſte conjoncture, fut de communiquer promptement la nouvelle de la guerre au Gouverneur de Pondichery, & de renvoyer la Fiere en France, avec des Lettres, dans leſquelles il s'efforçoit de déſabuſer la Compagnie des eſpérances de neutralité qu'elle avoit conçues. Enſuite, dans l'attente de quelques nouveaux ordres, il hâta la conſtruction d'un Vaiſſeau qu'il avoit commencé, & fit radouber le Vaiſſeau le *Bourbon*, qui lui vint des Indes.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1744.

Dans l'intervalle M. Dupleix, ſuivant les ordres de la Compagnie, négocioit, de la meilleure foi, avec les Gouverneurs des Etabliſſemens Anglois, pour conclure un Traité de neutralité ; mais le Conſeil de Madras ne la promettoit qu'autant qu'elle dépendoit de lui, & déclaroit qu'il n'étoit pas reſponſable de la conduite des Vaiſſeaux, que le Roi d'Angleterre avoit envoyés, ou pourroit envoyer, dans l'Inde. Ces Demi-traités faiſoient aſſez connoître que les François en ſeroient les dupes. On ne pouvoit préſumer que les Capitaines des Vaiſſeaux de guerre Anglois, lorſqu'ils trouveroient l'occaſion d'une priſe, reſpectaſſent une convention de Compagnie à Compagnie, formée ſans l'aveu des Souverains, & contraire aux diſpoſitions générales des Déclarations de guerre, qui ne font aucune exception en faveur des Vaiſſeaux armés par les Compagnies Marchandes. Ainſi les Anglois ayant des Vaiſſeaux de guerre dans l'Inde, pendant que les François n'y avoient que des Vaiſſeaux Marchands, on devoit prévoir, comme il eſt arrivé, que les Vaiſſeaux Anglois Marchands ſe ſauveroient à la faveur du Traité, & que les Vaiſſeaux François, de la Compagnie, ſeroient pris par les Vaiſſeaux de guerre Anglois.

1745.

On ouvrit les yeux trop tard en France, avec le regret de ne s'être pas rendu plutôt aux repréſentations de M. de la Bourdonnais. Le 5 d'Avril, il apprit par le Fleury, qui venoit des Indes, la priſe d'un Vaiſſeau François, nommé le Favori, dans la Rade d'Achem, où il avoit trouvé un Vaiſſeau Anglois qu'il n'avoit pas voulu prendre, parcequ'il avoit des ordres contraires. Le Fleury même, armé en guerre contre les Angrias, avoit rencontré, dans la Rade de Cochin, quatre Navires Anglois chargés pour Moka & Gedda ; & s'en tenant auſſi à ſes ordres, il leur avoit laiſſé pourſuivre tranquillement leur courſe, quoiqu'il eût pû les prendre tous quatre. Au contraire tous les Vaiſſeaux François furent pris, à l'exception de celui que montoit M. de la Villebague, frere de M. de la Bourdonnais, qui, revenant de Manille avec quelque défiance d'une déclaration de guerre, s'écarta de la route commune, & ſe rendit fort heureuſement à Pondichery. C'eſt un fait connu, que M. Barnet, un des Commandans de l'Eſcadre Angloiſe, diſoit aux Vaiſſeaux François, à meſure qu'il en prenoit quelqu'un ; Meſſieurs, nous exécutons, contre vous, ce que M. de la Bourdonnais avoit projetté contre nous. En effet, aux premieres nouvelles de la guerre, le projet de M. de la Bourdonnais étoit de gagner, avec ſon Eſcadre, le Détroit de la Sonde,

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

par lequel débouchent tous les Vaiſſeaux Marchands qui reviennent de la Chine. En gardant cet important paſſage, il ſauvoit tous les Vaiſſeaux de France, & s'emparoit aiſément de tous les Vaiſſeaux Anglois. Il auroit pris même les Capitaines Peyton & Barnet, qui, dès l'inſtant de la déclaration de guerre, étoient partis pour l'Inde avec quatre bons Vaiſſeaux. Ces deux Officiers avoient formé préciſément le même deſſein, avec cette ſeule différence qu'en arrivant dans l'Inde ils devoient ſe partager; c'eſt-à-dire, que M. Peyton, avec deux Vaiſſeaux, devoit s'arrêter au Détroit de Malaca, pendant que M. Barnet, avec deux autres Vaiſſeaux, devoit garder le Détroit de la Sonde. Il paroît certain que M. de la Bourdonnais, avec une Eſcadre de cinq Vaiſſeaux bien armés, les auroit pris tous deux, auroit pris de même tous les Vaiſſeaux Marchands de leur Nation, ſauvé ceux de France, & ſe ſeroit vu en état, non-ſeulement de ruiner le Commerce des Anglois dans l'Inde, mais de s'emparer même de tous leurs Etabliſſemens.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS. 1745.

La néceſſité de ſecourir du moins Pondichery, qui l'en preſſoit vivement, & qui, dans ſa juſte allarme, ne pouvoit lui promettre, pour renfort, que de lui envoyer l'Equipage du Favori, par le premier Vaiſſeau qui arriveroit de Bengale, le détermina, malgré les ordres de la Compagnie, à garder le Neptune, alors prêt à faire voile pour l'Europe. Il fit partir, à ſa place, la Charmante. Ainſi le Bourbon de 44 canons, le Neptune de 40, l'Inſulaire de 30, la Favorite de 26, la Renommée de 26, & une Découverte de 18, lui reſtoient; mais il étoit queſtion d'armer ces cinq Vaiſſeaux, & M. de la Bourdonnais manquoit de tout. Dès l'année précédente, une ſéchereſſe extraordinaire avoit cauſé la plus affreuſe diſette dans l'Ile de France. La récolte de l'année courante avoit été ravagée par des Sauterelles. Le St Geran avoit fait naufrage avec toutes les proviſions deſtinées pour l'Ile. Il n'y reſtoit de vivres, que pour quatre ou cinq mois. Malgré tant d'obſtacles, M. de la Bourdonnais, parvint, par une ſage œconomie & d'heureuſes diſtributions, à former ſon armement. A la place des hommes qui lui manquoient, il prit des Negres dans les Habitations, à des conditions avantageuſes pour les Habitans. En un mot, à force de ſoin & d'induſtrie, l'Eſcadre ſe trouva prête à recevoir ſes ordres, au mois de Mai 1745.

Il étoit prêt à partir, lorſque la Frégate l'*Expédition* parut, & lui annonça que l'*Achille*, le *St Louis*, le *Phenix*, le *Lys* & le *Duc d'Orléans*, devoient arriver aux Iles en Octobre. Cette Frégate lui apportoit en même-tems des ordres du Roi, pour commander tous ces Vaiſſeaux, pour les armer en guerre, pour aller conduire dans l'Inde les fonds de la Compagnie, & ſoutenir l'honneur de la Nation.

Les Vaiſſeaux d'Europe, qui lui étoient adreſſés, devoient naturellement arriver aux Iles en Septembre; & ſon eſpérance étoit d'en partir en Novembre pour Pondichery. Mais ils n'arriverent malheureuſement qu'en Janvier 1746; & leur retardement produiſit de fâcheux effets, tels que de laiſſer trop peu de tems pour les réparer, & de donner, aux Vaiſſeaux du premier armement, celui de conſumer preſqu'entierement leurs vivres. A meſure que ceux d'Europe arriverent, & que M. de la Bourdonnais les eut rendus propres à la guerre (6), il fut obligé de les envoyer à Madagaſcar, pour y pouvoir

(6) Il n'avoit que l'Achille, qui fût armée en guerre; les autres ne l'étoient pas plus que de ſimples Vaiſſeaux Marchands, page, 44.

Supplem. à l'Etablissement François de Pondichery.

M. Dupleix, & M. de la Bourdonnais.

1746.

ſubſiſter, & pour y amaſſer des vivres, en attendant qu'il les allât joindre avec le reſte de l'Eſcadre.

Enfin tout étant prêt pour le départ, il mit à la voile le 24 Mars 1746. Les Vaiſſeaux, qui l'accompagnoient, n'avoient de vivres que pour 65 jours. Dans la néceſſité de joindre ceux qu'il avoit envoyés à Madagaſcar, il y mouilla, le 4 Avril, à *Foulepointe*. Il y apprit, par le Canot de *la Parfaite*, qu'elle avoit huit milliers de riz à bord, & que *la Renommée* en avoit 90 à cent milliers. Mais cette heureuſe nouvelle fut mêlée de beaucoup d'amertume, puiſqu'en même-tems on lui annonça que le St Pierre, Vaiſſeau qui lui appartenoit en partie, chargé de 500 milliers de riz & de 80 Negres, avoit fait naufrage, & que tout l'Equipage avoit péri, à l'exception du Capitaine, de quatre Officiers & dix Matelots.

Ce malheur fut bien-tôt ſuivi d'un autre, plus funeſte à ſes projets. Il avoit donné ordre d'appareiller à deux heures; mais le tems devint ſi mauvais, qu'il fut impoſſible de lever l'ancre, & qu'on fut contraint de couper les cables. La violence du vent ne fit qu'augmenter, & continua ſi furieuſement que l'Eſcadre fut diſperſée. L'*Achille*, que M. de la Bourdonnais montoit, eut preſque tous ſes mats briſés à huit lieues de Terre. A dix heures du ſoir, il avoit ſept piés d'eau dans la Cale, & trois piés dans l'Entrepont. Les effets étoient à flot, & rouloient avec tant de violence, que la crainte d'être écraſés, empêchoit les plus hardis d'y deſcendre. Cependant, il n'y avoit aucune eſpérance de ſalut, ſi l'on ne vuidoit promptement l'eau, qui gagnoit toujours. M. de la Bourdonnais entreprit lui-même d'y pénétrer, & fut aſſez heureux pour parvenir juſqu'aux écoutilles, qu'il ouvrit. Sur-le-champ, il fit grayer quatre pompes, qui travaillerent avec toute la vivacité poſſible: mais tous ces efforts n'étant pas capables de ſoulager le Vaiſſeau, quoiqu'on eût déja pris le parti de jetter à la Mer ſix canons de huit, du Gaillard de derriere, le déſeſpoir s'empara d'une partie de l'Equipage, & la plûpart des Matelots, comme des Soldats, devinrent incapables des manœuvres les plus néceſſaires. Enfin, chacun ſe croyoit la proie d'une mort certaine, lorſqu'au point du jour, les flots commencerent à ſe calmer. Alors M. de la Bourdonnais fit grayer quelques petites voiles ſur les tronçons des mats, & gagna la Baie d'Antongil, accompagné du *Lys*, qui étoit auſſi fort maltraité. Il y eut, ſur l'*Achille*, huit Hommes tués ou noyés pendant la tempête, & pluſieurs furent bleſſés. Le 8, ces deux Vaiſſeaux mouillerent à l'Ile Marotte, c'eſt-à-dire, dans un lieu déſert, d'où l'on ne pouvoit attendre aucune ſorte de ſecours.

On commença par envoyer, à la découverte, quelques Canots du Pays, pour apprendre le ſort des autres Vaiſſeaux. Heureuſement ils arriverent tous, les uns après les autres, à l'exception du Neptune, qui avoit péri. Les Equipages, excedés de fatigue, avoient beſoin de repos; mais il falloit faire un effort pour s'éloigner de ce malheureux Pays, où tout manquoit, & où le peu de vivres qui reſtoit ſur tous les Vaiſſeaux, ne permettoit pas de ſéjourner bien long-tems. On travailla vivement aux réparations, quoique les difficultés fuſſent preſqu'inſurmontables. Les bords de l'Ile Marotte ſont généralement eſcarpés & couverts de mauvais bois. On choiſit d'abord l'endroit le moins incommode, pour y faire un Quai. On y établit des Atteliers, aſſez

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS. 1746.

vaſtes pour le travail des Mâtures. On conſtruiſit des Forges, pour façonner les cercles des mats & les autres ferremens, & des Corderies pour les cordages néceſſaires aux Vaiſſeaux. On entreprit de faire venir de Madagaſcar, les bois propres au radoub. Mais en ſuppoſant qu'on les pût tranſporter au travers d'un Marais, au-delà duquel ils étoient ſitués, il falloit encore les faire deſcendre pendant ſept ou huit lieues, par une Riviere qui n'avoit pas aſſez de profondeur pour les recevoir à flot; & de l'embouchure de cette Riviere à l'Ile Marotte, il y avoit encore une lieue de Mer à traverſer. La néceſſité eſt ingénieuſe. M. de la Bourdonnais conçut qu'avec des troncs d'arbres, des branchages & des roſeaux, il n'étoit pas impoſſible de pratiquer un chemin dans le Marais. Il jugea que le peu d'eau de la Riviere, quoiqu'inſuffiſant pour faire flotter les groſſes pieces, aideroit du moins à les tirer à force de bras, & qu'enfin, les ſuſpendant ſur des Pyrogues & des Chaloupes, attachées l'une à l'autre, on parviendroit à leur faire traverſer la lieue de Mer. Il ſe perſuada auſſi que malgré le naufrage du Neptune, on pourroit trouver des reſſources dans ce Bâtiment, & que ſa Mâture ſerviroit du moins à remplacer celle d'un autre. Tout fut exécuté avec tant d'ardeur & de diligence, que malgré les pluies continuelles, malgré la maladie, qui ſe répandit dans les Equipages, & la perte de 95 Hommes, en quarante-huit jours l'Eſcadre fut en état de remettre en Mer.

En ſortant de la Baye d'Antongil, elle étoit compoſée de neuf Vaiſſeaux, & de trois mille trois cens quarante-deux Hommes d'Equipage, dans leſquels étoient compris ſept cens vingt Negres & trois à quatre cens Malades.

Combat naval.

M. de la Bourdonnais arriva bientôt devant Mahé, d'où il détacha le Vaiſſeau l'*Inſulaire*, pour recueillir des informations. Le rendez-vous fut donné ſous l'Ile de Ceylan. Il apprit, au retour de ce Vaiſſeau, que l'Eſcadre Angloiſe y étoit à l'ancre. La joie & l'ardeur furent générales ſur les neuf Vaiſſeaux François. On réſolut, au Conſeil, que ſi l'on avoit le vent à l'Ennemi, ſans autre combat on iroit à l'abordage. Enfin, le 6 de Juillet, à la Côte de Coromandel, on apperçut les Ennemis, qui venoient à toutes voiles ſur l'Eſcadre, avec l'avantage du vent. Elle ſe mit en ligne, pour les attendre. Leur ardeur parut ſe rallentir, après avoir obſervé la contenance des François: cependant ils s'approcherent enſuite, mais à petites voiles; & vers quatre heures & demie, ils engagerent le combat. Leur Eſcadre étoit compoſée d'un Vaiſſeau de 64 canons, deux de 56, un de 50, un de 40, & une Frégate de 20. M. de la Bourdonnais avoit alors, dans la ſienne, un Vaiſſeau de 60 canons, un de 36, trois de 34, un de 30, deux de 28, & un de 26. Tout le canon des Anglois étoit de 24; & du côté des François, l'*Achilles* ſeul avoit du 18: les autres n'avoient que du 12 & du 8. Perſonne n'ignore que dans un combat de Mer, la ſupériorité de l'Artillerie décide de tout. D'abord trois Vaiſſeaux François furent mis hors de combat; & le *Neptune*, reſtant ſeul à l'avant-garde, n'auroit pû manquer d'être écraſé, ſi M. de la Bourdonnais ne s'étoit hâté de le devancer. Alors le combat devint plus furieux que jamais, & pendant un quart d'heure ce brave Chef d'Eſcadre eſſuya tout le feu des Ennemis. Enfin, rebutés de la réſiſtance des François, ils ſe retirerent après trois heures de combat. M. de la Bourdonnais ſe prépara, toute la nuit, à recommencer l'action; & le vent n'ayant pas changé

le lendemain, il fut obligé d'attendre les Anglois pendant tout le jour; mais ils ne jugerent pas à propos de revenir au combat.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

Ce ne fut pas, ſans un extrême regret, que les François virent leurs Ennemis échappés. Malgré la ſupériorité de l'Artillerie Angloiſe, leurs Equipages étant les plus forts, ils ſe promettoient un avantage déciſif, s'ils en avoient pu venir à l'abordage; & la ruine de l'Eſcadre Angloiſe aſſuroit le ſuccès de toutes leurs entrepriſes: mais elle avoit l'avantage du vent. D'ailleurs, M. de la Bourdonnais, ſe trouvant ſans vivres, avec un grand nombre de Malades & de Bleſſés, fut contraint de renoncer à la pourſuite de l'Ennemi, & de ramener ſes Vaiſſeaux à Pondichery, où il arriva le 8 Juillet 1746, à neuf heures du ſoir.

Origine des démêlés de MM. Dupleix & de la Bourdonnais.

Là commencerent malheureuſement ſes démêlés avec M. Dupleix, &, de part & d'autre, ces reſſentimens, qu'il ne ſera peut-être jamais aiſé d'éclaircir. Soit qu'ils vinſſent de la jalouſie du commandement, ou de la différente opinion que chacun avoit de ſon devoir & des intérêts de la Compagnie, on rend juſtice au mérite de l'un & de l'autre; & l'on regrette, après la lecture même des accuſations & des défenſes, que deux Hommes de cette capacité ne ſe ſoient pas mieux entendus. Ils ont ſu donner, tous deux, beaucoup de vraiſemblance à l'apologie de leur conduite; mais il n'en eſt pas moins malheureux que leurs vues n'aient pu s'accorder. Après avoir paſſé près d'un mois à Pondichery, M. de la Bourdonnais, aſſez mécontent de n'avoir pas obtenu du Gouverneur toute l'Artillerie néceſſaire à ſon Eſcadre, ni des munitions de guerre ſuffiſantes, ni même d'aſſez bonne eau pour garantir ſes Equipages du flux de ſang (7), d'accord néanmoins avec lui ſur la néceſſité d'achever, dans un combat déciſif, la ruine de l'Eſcadre Angloiſe, remit à la voile, le 4 d'Août, pour la chercher.

Les vents lui furent ſi contraires, qu'il employa treize jours à gagner Negapatan. Tandis qu'il s'y occupoit à négocier avec les Hollandois, pour ſe faire rendre une Priſe Françoiſe, qu'ils avoient achetée des Anglois, contre la bonne foi des Traités, il fut averti qu'il paroiſſoit ſix Vaiſſeaux au vent de Negapatan. C'étoit l'Eſcadre Angloiſe, qui fut bien-tôt reconnue. Les François leverent l'ancre, après avoir arboré le Pavillon Hollandois, pour attirer l'Ennemi; & tous leurs Vaiſſeaux firent voile un moment après. Mais le changement du Pavillon ne put tromper les Anglois. Ils reconnurent auſſi l'Eſcadre Françoiſe, & profitant encore une fois de l'avantage du vent, ils virerent auſſitôt de bord, pour s'enfuir à toutes voiles. M. de la Bourdonnais les pourſuivit pendant tout le jour; & comme on eſt obligé, dans cette Mer, de mouiller la nuit, pour attendre les vents de Terre, il les eût ſurpris, le ſecond jour, à l'ancre, ſi, pour fuir plus promptement, ils n'euſſent coupé leurs Cables. Il les pourſuivit encore, & ſon ardeur lui ayant fait devancer ſon Eſcadre, de deux lieues, il alloit attaquer ſeul, lorſque le vent les lui déroba. Il eut ainſi la douleur de les voir échapper une ſeconde fois, mais la ſatisfaction du moins de leur faire abandonner la Côte.

Quoiqu'il fût toujours à craindre de les voir reparoître, avec des renforts qui pouvoient leur arriver, M. de la Bourdonnais entreprit de faire le Siége

(7) Page 62.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

de Madras. La continuation de ſes différends (8) avec le Gouverneur de Pondichery, & la difficulté d'obtenir tout ce qu'il jugeoit néceſſaire à cette expédition, ne l'empêcherent point de s'y diſpoſer. Il étoit retourné à Pondichery; il en partit la nuit du 12 au 13 Septembre, avec neuf Vaiſſeaux & deux Galiotes à bombes. Le *St. Louis* & *le Brillant* eurent ordre de prendre le large, & de pouſſer au-delà de Madras, pour couper paſſage aux embarcations qui pourroient ſe ſauver de la Rade; pendant que *le Neptune* & *le Bourbon* devoient entrer dans la Rade même. Les autres Vaiſſeaux ſuivoient, avec toutes les Troupes de débarquement.

Siége de Madras.

Le 14, à quatre lieues de Madras, M. de la Bourdonnais mit à terre cinq ou ſix cens Hommes, avec deux petites pieces de Campagne, dans la crainte que les Ennemis ne lui diſputaſſent la deſcente, qui d'elle même eſt ſi difficile, qu'elle ne ſe peut faire que dans des Bateaux du Pays, conduits par des Naturels; c'eſt-à-dire, par les Hommes du monde les plus poltrons. Il les connoiſſoit aſſez, pour ſavoir qu'à la premiere bleſſure de quelqu'un d'entr'eux, tous les autres auroient pris la fuite, & fait manquer par conſéquent ſon entrepriſe.

Le 15, ayant fait le tour de la Côte, à meſure que les Troupes avançoient par terre, il ſe trouva, vers le midi du même jour, preſqu'à la portée du canon de la Ville. Les Troupes du premier débarquement étoient déja ſur le terrein ennemi. Il fit alors un ſecond débarquement, & lui-même deſcendit, avec le reſte des Soldats deſtinés à faire le Siége. Tous conſiſtoient en mille ou onze cens Européens, quatre cens Cypais, Soldats du Pays, & trois à quatre cens Negres des Iles. Il reſtoit, à bord de tous les Vaiſſeaux, environ dix-huit cens Hommes.

Les Trouppes du premier débarquement ſe trouvoient ſi fatiguées, que M. de la Bourdonnais leur fit faire alte; & campa près d'une Pagode, dans une grande Place, environnée de maiſons. Après avoir pris de juſtes meſures pour la ſûreté de ce Camp, il fit partir M. de Roſtaing, avec un détachement de cent Hommes, & un Ingénieur, pour reconnoître la Ville; & dans l'intervalle, il deſcendit au bord de la Mer, où il fit faire un autre petit Camp, défendu par une paliſſade, pour y dépoſer les munitions de guerre & de bouche, qui devoient ſervir au Siége. Enfin, ſur les obſervations des deux Officiers, il choiſit une hauteur avancée en Mer, pour monter une batterie de Mortiers, qui pouvoit, en même-tems, battre la Ville, & protéger l'Eſcadre Françoiſe.

A peine cet ouvrage fut achevé, qu'on vit arriver au Camp M. Barnaval, Anglois, mais Gendre du Gouverneur de Pondichery, que cette ſeconde qualité fit recevoir librement, quoiqu'il fût venu ſans paſſeport. Il déclara qu'il étoit chargé, par le Gouverneur de Madras, de demander, pour les Femmes, la permiſſion de ſortir de la Ville. Elle lui fut accordée ſeulement pour ſa Femme, & pour celle du Gouverneur. Mais ces deux Dames refuſerent une faveur excluſive, & le Commandant François n'en fut pas affligé. Le 16, s'étant approché de la Ville, tandis qu'on formoit les batteries, quelques Trouppes du Pays, à la ſolde des Anglois, ſortirent des murs; & le jour ſuivant, elles troublerent le nouveau Camp des François, par le feu de leur

(8) Page 62 & ſuiv.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

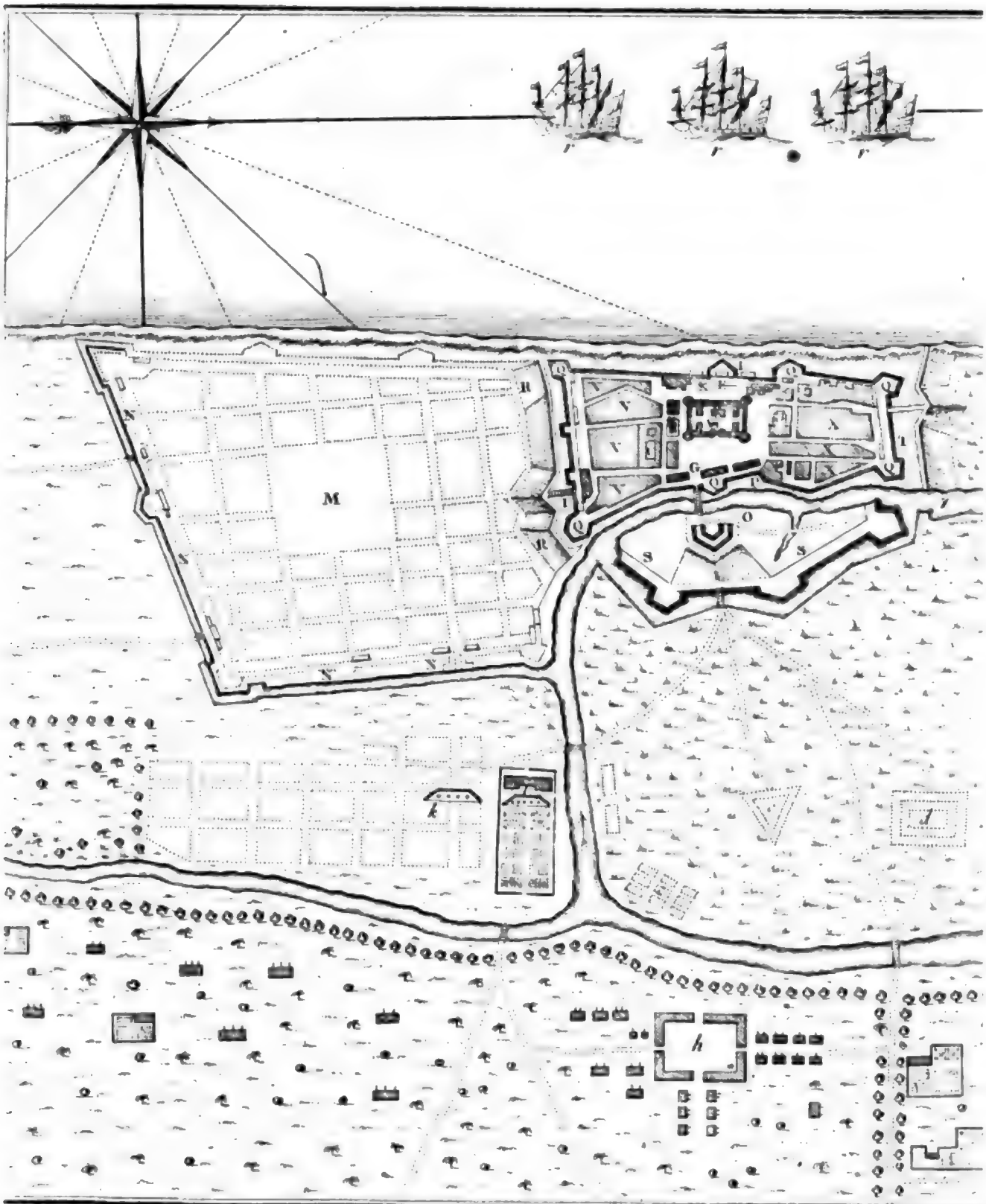

Suppl au Tome IX. N.° 15.

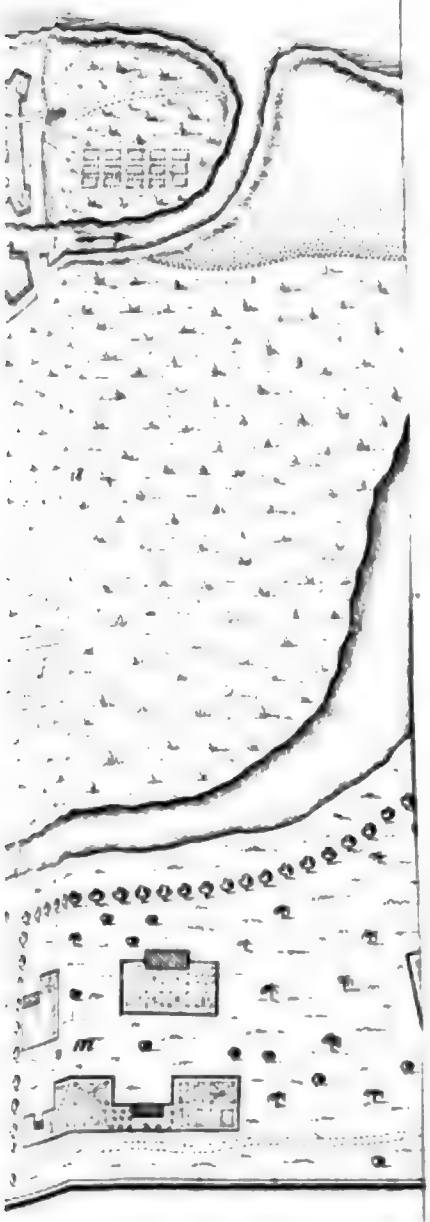

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

mouſqueterie : mais elles furent ſi vivement repouſſées, que la plûpart, au lieu de rentrer dans la Ville, prirent la fuite vers les terres. Le même jour, les François s'emparerent d'un Faubourg, & de la maiſon de campagne du Gouverneur. Le 18, la Ville fut battue de douze mortiers; & vers la nuit, trois des plus grands Vaiſſeaux de l'Eſcadre commencerent à la canoner.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS. 1746.

Dans cette conjoncture, M. de la Bourdonnais fut informé, par une Lettre du Gouverneur de Pondichery, qu'on avoit vû paroître pluſieurs Vaiſſeaux, qui ne pouvoient être que l'Eſcadre Angloiſe, réſolue vraiſemblablement de ſecourir la Place. Le ſeul parti, pour les Aſſiégeans, étoit de pouſſer leur entrepriſe avec la derniere vigueur, parceque la priſe de Madras faiſoit évanouir le danger. Ils ſe diſpoſerent à donner l'aſſaut, & le feu continua vivement; mais les Aſſiégés n'attendirent pas l'extrêmité. Le 19, à huit heures du ſoir, une Lettre de Madame de Barneval, à M. de la Bourdonnais, propoſa, de la part du Gouverneur, un accommodement entre les deux Nations. Les François, menacés d'une Eſcadre ennemie, ne balancerent point à ſaiſir l'occaſion d'aſſurer leurs avantages. La réponſe de leur Commandant fut une promeſſe de faire ceſſer le feu, depuis ſix heures du matin juſqu'à huit, pour donner aux Députés des Anglois la liberté de venir au Camp. Sa Lettre devoit leur ſervir de paſſeport.

En effet, le 20, deux des principaux Habitans, MM. Haliburton & Monſon, ſe préſenterent à la Garde, & furent conduits au Commandant. Après avoir demandé la communication de ſes pouvoirs, ils tenterent de lui perſuader que leur Ville, étant ſur les Terres du Mogol, devoit être en ſûreté. Mais ils ſentirent bientôt la foibleſſe de cette objection, lorſqu'on leur eut repréſenté leurs propres hoſtilités contre les François ſur les mêmes Terres; & commençant une négociation plus ſérieuſe, ils demanderent à M. de la Bourdonnais, quelle contribution il vouloit leur impoſer, pour laiſſer leur Ville en paix. Il leur repondit : » qu'il ne vendoit pas l'honneur, & que » le Pavillon du Roi, ſon Maître, ſeroit arboré ſur les murs de Madras, » ou qu'il y perdroit la vie «. Cette propoſition parut les révolter. Ils répliquerent, qu'ils étoient venus pour racheter leur Ville; & que, s'ils en perdoient l'eſpoir, ils ſe défendroient juſqu'à la derniere extrêmité. Alors, M. de la Bourdonnais leur dit : » qu'il lui rendroit la Ville & tout ce » qu'elle contenoit; qu'il leur donnoit ſa parole de la leur remettre pour » une rançon, & qu'ils le trouveroient raiſonnable ſur tout ce qui concer- » noit l'intérêt. Ils lui demanderent ce qu'il appelloit raiſonnable? Et pour » leur faire comprendre ſa penſée, prenant le chapeau de l'un d'eux : je » ſuppoſe, leur dit-il, que ce chapeau vaut ſix roupies; vous m'en donne- » rez trois ou quatre, & de même du reſte «. Ils voulurent exiger que tous les articles du Rachat fuſſent arrêtés, & le prix fixé, avant que la Ville fût livrée aux Vainqueurs. C'étoit une ruſe. Les diſcuſſions de cette nature demandent un grand nombre de conférences. L'Eſcadre Angloiſe pouvoit arriver. D'ailleurs, le bruit commençoit à ſe répandre, que les Aſſiégés ſollicitoient le Nabab d'Arcate de les ſecourir; & ce Prince, ſurvenant avec douze ou quinze mille Hommes, pouvoit mettre les François dans la néceſſité de ſe retirer ſur leurs Vaiſſeaux. En un mot, tous les haſards étoient pour la Ville. Auſſi M. de la Bourdonnais ſignifia-t-il aux Députés qu'il fal-

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

loit ſe rendre, ou ſe réſoudre à toutes les extrêmités de la guerre. Ils demanderent la liberté de retourner à Madras, pour en conférer avec leur Gouverneur. Elle leur fut acçordée : mais au même inſtant, le feu recommença juſqu'à trois heures, tems auquel on étoit convenu de le ſuſpendre, pour leur laiſſer la liberté du retour. M. de la Bourdonnais profita de l'intervalle, pour ſe diſpoſer ſérieuſement à l'aſſaut. Quatre cens Hommes des Vaiſſeaux eurent ordre de deſcendre à terre, & l'ardeur des Officiers & des Soldats fut égale.

Le ſoir, vers ſix heures, on vit arriver Franciſque Pereyro, autrefois Chirurgien du Nabab d'Arcate. Cet Homme, attaché depuis long tems aux François, mais auquel on connoiſſoit des liaiſons avec les Anglois de Madras, avoit demandé, au Commandant François, la permiſſion d'y entrer, pour les exciter promptement à ſe rendre, & l'avoit obtenue, ſous promeſſe de rapporter ſes obſervations. Il dit à M. de la Bourdonnais, de la part du Gouverneur, que les Députés n'avoient pu revenir, parcequ'on n'avoit pu prendre encore aucune réſolution, & que les Habitans le ſupplioient de prolonger la trêve pendant toute la nuit, pour leur donner le tems de délibérer. Il ajouta même qu'il s'étoit rendu garant que cette grace ne leur ſeroit pas refuſée. Mais le Commandant, également ſurpris, du meſſage, & de le recevoir d'un Homme ſans titre & ſans caractere, renvoya ſur-le-champ Pereyro, avec une déclaration par écrit, que le feu ne ceſſeroit que le lendemain, depuis ſix heures juſqu'à huit ; & que ſi les Députés ne revenoient alors avec une parole poſitive, il n'écouteroit plus aucune propoſition. En effet, le feu recommença vers le ſoir, avec plus de violence que jamais, & dura toute la nuit, de Mer & de Terre.

Les Députés revinrent le jour ſuivant, & ſe rendirent enfin aux conditions qu'on leur avoit impoſées. On dreſſa les Articles de la Capitulation : ils furent portés au Gouverneur, qui les renvoya, mais avec ordre de repréſenter que, ni lui, ni le Conſeil, ne devoient être priſonniers de guerre pendant qu'on traiteroit du Rachat. Sur cette repréſentation, M. de la Bourdonnais, qui les vouloit priſonniers juſqu'au moment où les Articles du Rachat ſeroient convenus, ſe contenta de promettre un acte de liberté, pour le Gouverneur & le Conſeil, lorſqu'on ſeroit d'accord ſur ce point ; & les Députés demandant alors que cette Clauſe fût inſerée dans la Capitulation (9), il y conſentit. Enfin, les Députés porterent la Capitulation au Gouverneur, qui ne fit plus difficulté de la ſigner. En la recevant, M. de

(9) La voici, dans ſes propres termes. Le Fort S. Georges & la Ville de Madras, avec leurs dépendances, ſeront remis aujourd'hui, 27 Septembre à deux heures après midi, à M. de la Bourdonnais. Toute la Garniſon, Officiers, Soldats, le Conſeil, & généralement tous les Anglois qui ſont dans le Fort & la Ville, demeureront Priſonniers de guerre. Tous les Conſeillers, Officiers, Employés & autres MM. Anglois de l'Etat-Major, ſeront libres, ſur leur parole, d'aller & venir où bon leur ſemblera, même en Europe, à condition qu'ils ne porteront point les armes contre la France offenſivement, ni défenſivement, qu'ils n'aient été échangés, le tout aux termes preſcrits à nos François par M. Barnet.

Pour faciliter à MM. les Anglois le rachat de leur Place, & rendre valides les actes qui ſeront paſſés en conſéquence, M. le Gouverneur & ſon Conſeil, ceſſeront d'être Priſonniers de guerre au moment qu'ils entreront en négociation, & M. de la Bourdonnais s'oblige de leur en donner un acte authentique, vingt-quatre heures avant la premiere ſéance.

la

la Bourdonnais renouvella ſolemnellement la promeſſe de remettre Madras aux Anglois, moyennant une rançon. » Les Députés lui dirent, alors, » qu'il étoit le maître d'entrer dans la Ville, quand il lui plai- » roit. Tout à l'heure, répondit M. de la Bourdonnais; & ſur-le-champ il » ordonna de battre la générale «. Les Trouppes étant aſſemblées, il fit publier une défenſe, ſous peine de la vie, de rien piller dans la Place. On verra bien-tôt combien le détail de ces circonſtances eſt néceſſaire pour d'autres explications.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

M. de la Bourdonnais s'étant mis en marche, pour prendre poſſeſſion de la Ville, le Gouverneur s'avança ſeul juſqu'à l'extrêmité du Pont-levis, lui préſenta ſon Epée, qu'il reçut, mais qu'il lui rendit auſſi-tôt, & pénétra dans Madras. Au même moment, le Pavillon Anglois diſparut, celui de France fut arboré, & ſalué de vingt-un coups de canons. Les Vaiſſeaux de l'Eſcadre amarinerent, & conduiſirent au large *la Princeſſe Marie*, Navire Anglois, qui ſe trouva dans la Rade, & qui n'avoit que du leſt.

On obſerve ici, à l'honneur du Gouverneur Anglois, qu'il eut l'attention d'avertir M. de la Bourdonnais du déſordre qui regnoit dans la Ville, & qu'il le pria d'être perſuadé que les honnêtes gens n'avoient aucune part à la mutinerie des Soldats, » qui, étant ivres, couroient comme des furieux, en » criant qu'il falloit plutôt périr que ſe rendre: que quelques-uns di- » ſoient même, qu'ils ne ſe ſoucioient pas de mourir, pourvu qu'ils tuaſſent » le Général François «. Ces emportemens, qui firent craindre pour la vie de M. de la Bourdonnais, obligerent dix ou douze Officiers de Marine à l'accompagner pendant tout le jour. Son premier ſoin fut d'établir des Gardes autour de la Place, & d'aſſurer les communications, autant pour y faire

Les Articles de la Capitulation ſignés, ceux du rachat de la Place ſeront reglés à l'amiable par M. de la Bourdonnais, & par M. le Gouverneur Anglois, ou ſes Députés, qui s'engageront de livrer de bonne foi, aux François, tous les Effets, Marchandiſes reçues des Marchands ou à recevoir; les Livres de compte, les Magaſins, les Arſenaux, Vaiſſeaux, Proviſions de guerre & de bouche, & tous les biens appartenans à la Compagnie d'Angleterre, ſans qu'il leur ſoit permis de rien réſerver; en outre les Matieres d'or & d'argent, Marchandiſes, Meubles & autres effets quelconques, renfermés dans la Ville, le Fort & les Fauxbourgs; à quelques perſonnes qu'ils appartiennent, ſans en rien excepter, ainſi qu'il eſt du droit de la guerre.

La Garniſon ſera conduite au Fort Saint David, Priſonniere de guerre; & ſi, par rachat, on rend la Ville de Madras, MM. les Anglois ſeront les maîtres de reprendre leur Garniſon, pour ſe défendre contre les gens du Pays. Pour cet effet, il ſera remis aux François, par MM. les Anglois, une quantité égale de Priſonniers; & s'ils n'en ont pas aſſez à préſent, les premiers François, qui ſeront faits Priſonniers depuis la Capitulation, ſeront libres juſqu'au nombre de leur Garniſon complettée.

Les Matelots ſeront envoyés à Goudelour; l'échange en commencera par ceux qui ſont actuellement à Pondichery, & le reſte paſſera ſur leurs Vaiſſeaux en Angleterre. Mais ils ne pourront pas porter les armes contre la France, que l'échange n'ait été fait d'un pareil nombre de Matelots, ſoit aux Indes, ſoit en Europe, & ſur-tout aux Indes par préférence.

A ces conditions, la Porte de Watergruel ſera livrée à M. de la Bourdonnais, à deux heures après midi; les poſtes de la Place ſeront relevés par ſes Trouppes; on ſera à M. de la Bourdonnais la déclaration des mines, contre-mines, & autres ſouterrains chargés de poudre.

Fait & arrêté au Camp François, le 21 Septembre 1746. *Signé*, N. Morſe, Williams Monſon, John Halliburton, Députés, reçu la copie. *Signé*, Deſprés-Meſnil, Mahé de la Villebague, G. Desjardins.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

regner l'ordre, que pour empêcher qu'il n'en sortît aucun effet. Après ces précautions, il se rendit à l'Eglise des Capucins, où toutes les Dames, qui s'étoient réfugiées dans cet asyle, sembloient attendre leur sort, avec une mortelle frayeur. Elles trembloient au seul nom des Caffres, dont elles savoient que les Troupes Françoises étoient mêlées; & ces Peuples ont en effet une juste réputation de férocité. M. de la Bourdonnais rassura les Dames Angloises par ses politesses, les fit reconduire à leurs maisons, sous des Escortes Françoises; & pour leur ôter tout sujet d'inquiétude, par des mesures capables de contenir le Soldat, il logea un Officier dans chaque maison. Ensuite il alla prendre possession du Gouvernement, où toutes les clés lui furent apportées. Là, dans l'agitation de tant de soins, il annonça au Gouverneur de Pondichery le succès des armes Françoises, par un Billet, qui portoit la datte de l'heure, & qui fut bientôt suivi d'un autre, par lequel il lui marquoit que la précipitation, avec laquelle les Anglois s'étoient rendus, leur avoit fait oublier de lui demander un double de la Capitulation. Le *Te Deum* fut chanté immédiatement, dans l'Eglise des Capucins; au bruit de tout le canon de la Ville & des Vaisseaux. Comme le tems n'avoit pas encore permis d'arrêter tous les Prisonniers, cinquante Soldats Anglois trouverent le moyen de déserter avec leurs armes. Mais de nombreuses Patrouilles, qui ne cesserent pas toute la nuit, retinrent les autres; & les ordres du Commandant François furent si ponctuellement exécutés, que le matin du jour suivant le calme & la sûreté se trouverent heureusement rétablis, avec autant de police que dans aucune Ville de l'Europe.

On nous explique le Plan de M. de la Bourdonnais, pour tirer un parti avantageux de sa conquête, & pour profiter de la supériorité que son Escadre lui donnoit dans l'Inde. » Comme la Mousson l'obligeoit de quitter » la Côte, vers le milieu d'Octobre, & qu'il ne pouvoit, par conséquent, » s'arrêter plus de vingt ou vingt-cinq jours à Madras, espace trop court » pour lui permettre d'enlever toutes les marchandises & tous les effets, qui » se trouvoient dans la Ville, il crut qu'il lui suffisoit d'emporter en nature » ce qui appartenoit à la Compagnie d'Angleterre; & son dessein étoit de » comprendre tout le reste dans le rançonnement. Dans cette vûe, il se pro- » posoit d'envoyer aux deux Iles de son Gouvernement, *le Neptune* & *la Prin- » ceſſe Marie*, chargés des effets de Madras; *le St. Louis* & *le Lys*, chargés » à Pondichery de marchandises pour l'Europe, avec *la Renommée* & *le* » *Sumatra*, destinés à porter des vivres. Ces six Vaisseaux, rendus aux Iles, » y devoient attendre au Port l'arrivée de M. de la Bourdonnais, & leurs » Equipages servir à la défense des Iles, s'il arrivoit qu'elles fussent atta- » quées. Pendant ce tems il vouloit rester dans l'Inde avec sept gros Vais- » seaux l'*Achille*, le *Phenix*, le *Duc d'Orleans* & le *Bourbon*, auxquels » devoient se joindre le *Centaure*, le *Mars* & le *Brillant*, qu'on avoit ar- » més en guerre aux Iles, suivant ses ordres, & qui arriverent en effet à » Pondichery, le 8 d'Octobre. Une de ses Prises, nommée le *Vaillant*, » pouvoit lui servir de Découverte. Tous ces Vaisseaux auroient formé une » Escadre formidable, avec laquelle il comptoit quitter la Côte, au mi- » lieu d'Octobre, pour aller chercher l'Escadre Angloise. L'évenement a » prouvé qu'en effet il auroit trouvé, à Achem, le Capitaine Griffin, avec

» deux Vaiſſeaux de guerre, qu'il ne lui auroit pas été difficile d'enlever. » Delà, il comptoit revenir, en Janvier, à la Côte de Coromandel, & tomber ſur le Fort St. David. Alors, profitant de la Mouſſon, il pouvoit, » en huit jours, ſe rendre à la Côte de Malabare, où les Anglois n'ayant » aucunes forces capables de lui réſiſter, il mettoit à contribution tous leurs » Comptoirs, s'en revenoit à Pondichery prendre les Cargaiſons deſtinées » pour l'Europe, & partoit, au mois d'Octobre, pour aller chercher aux » Iles les ſix Vaiſſeaux chargés, qui l'y attendoient. C'eſt ainſi qu'à la fin » de 1748, il ſeroit arrivé en France, avec quatorze ou quinze Vaiſſeaux » richement chargés des dépouilles des Anglois, & tout au moins de trente » millions. On doute qu'il ſoit poſſible de concevoir un projet de campagne plus beau, mieux combiné, & dont le ſuccès fût moins douteux. Tel eſt auſſi le jugement que tous les Marins en ont porté «.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS.

1746.

Mais ces grandes vues furent bien-tôt renverſées par divers obſtacles. Le Gouverneur de Pondichery n'avoit pas les mêmes idées, que M. de la Bourdonnais, des avantages d'une rançon, & ne la croyoit pas convenable aux intérêts de la Compagnie. D'ailleurs, dans la ſuppoſition de la priſe de Madras, il avoit promis d'avance de remettre cette Ville au Nabab d'Arcate. Ainſi, lorſque M. de la Bourdonnais ne penſoit plus qu'à former le compte général de ce qui s'étoit trouvé dans la Place (10), & qu'à regler les Arti-

(10) On conçoit que les Anglois, menacés d'un Siege depuis long-tems, ſur-tout depuis la fuite de leur Eſcadre, avoient eu la précaution de faire ſortir de leur Ville, & de mettre en ſureté, leurs plus précieux effets. Ils en avoient même fait ſortir leurs Femmes, qui s'étoient retirées chez les Hollandois, où elles ſeroient reſtées, ſi le traitement qu'elles y reçurent ne leur eût déplu. On donne pour preuve de leurs précautions, que le Vaiſſeau françois l'*Inſulaire*, ayant été fort maltraité dans le combat du 6 Juillet, & M. de la Bourdonnais l'ayant envoyé à Bengale, pour ſe raccommoder, ce Vaiſſeau, en entrant dans le Gange, rencontra un petit Bâtiment Anglois qui venoit de Madras; & que s'en étant emparé, il y trouva, entr'autres richeſſes que les Anglois ſauvoient de leur Ville, une caiſſe de Diamans eſtimée près de quatre millions. Cette caiſſe, & les plus précieux effets, dont ce Bâtiment étoit chargé, furent tranſportés à bord de l'Inſulaire, & l'on fit paſſer 80 Hommes ſur le Bâtiment Anglois, où il reſtoit encore quantité de riches marchandiſes. Malheureuſement l'Inſulaire ſe briſa contre un banc, & périt avec tout ſon Equipage & ſes richeſſes. Celles, qui étoient reſtées ſur le Bâtiment Anglois, furent remiſes à Chandernagor, & non-ſeulement indemniſerent la Compagnie Françoiſe de la perte de ſon Vaiſſeau, mais lui valurent plus de 300000 liv. de bénéfice. Madras étoit ſi deſert, lorſque M. de la Bourdonnais y entra, qu'avec les Employés & la Garniſon, il n'y reſtoit que 25 ou 30 Habitans Anglois, 8 à 10 Arméniens, 5 ou 9 Juifs, & un Malabare. *Mémoire*, pages 206 & 207. Cependant voici le compte légaliſé des matieres d'or, d'argent, & autres effets provenant de cette priſe.

1°. Une Caiſſe, contenant deux plaques d'argent fondu, deux ceintures d'or, un collier d'or. 2°. Un ſac de gonis, contenant 137 Piaſtres, 500 Ducatons, 775 Réaux ou demi Réaux. 3° Un ſac, contenant une Ceinture d'argent, une d'or, trois Colliers, moitié grains d'or & de corail, deux Anneaux d'or, une Plaque d'or, un Collier de grains d'or, façon d'olives, deux Bracelets d'or, deux Bracelets d'argent, deux petits morceaux d'or en tirebourre, ſix Boucles d'oreilles d'or, cinq Bagues d'or à pierre. 4°. Un ſac, contenant quatre Bracelets d'or, quatre Bracelets d'argent, deux Chaînes d'argent, trois Colliers moitié grains d'or & de corail; un collier tout grains d'or, un Bracelet d'or, un Collier de grains d'or, deux Anneaux d'or garnis de pierres rouges. 5°. Un morceau de Toile blanche, contenant trois Ceintures d'argent, quatre Bagues d'or à pierre; une Pendeloque d'or garnie de pierreries. 6°. Un ſac, contenant deux Anneaux d'or; deux Boucles d'oreilles d'or, une Bague d'or. 7°. Un ſac, contenant une

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. M. DUPLEIX, & M. DE LA BOURDONNAIS. 1746.

cles de la Rançon avec les Anglois, il fut arrêté par des oppoſitions, qui dégénérerent en reſſentimens particuliers, & dans leſquelles il n'eſt pas aiſé de démêler ce qui venoit du vrai zele ou de la jalouſie de l'autorité. Ces malheureux différends, qui ont donné lieu dans la ſuite aux fameuſes conteſtations dont nous avons été témoins, & dont le véritable dénouement eſt demeuré fort obſcur, durerent juſqu'au milieu d'Octobre, ou du moins ne paroiſſoient prêts à ſe terminer que par des expédiens forcés; lorſqu'un incident, ſupérieur à toutes les paſſions humaines, fit changer la face des affaires. La nuit du 13 au 14, quoique pendant tout le jour il eût fait le plus beau tems du monde, il s'éleva un Ouragan furieux, qui diſperſa l'Eſcadre Françoiſe, & qui en fracaſſa la plus grande partie. L'*Achille* ſe trouva, le matin, à une lieue de terre, entierement démâté, & chargé en côte par un

Ceinture d'or. 8°. Un ſac, contenant vingt-trois Pagodes d'or à l'étoile, ſoixante Fanons de Madras, quatre Doudous. 9°. Un petit ſac, contenant cent Roupies. 10°. Un ſac, contenant cinquante Piaſtres rondes, & une Bague d'or à pierres vertes. 11°. Un ſac, contenant ſoixante-onze Pagodes, vingt-huit Fanons & vingt-huit Caches. 12°. Un ſac, contenant cent ſoixante-huit Roupies. 13°. Un ſac, contenant trente-neuf morceaux d'argent fondu, tant grands que petits. 14°. Un paquet en papier, contenant ſoixante-quinze Pagodes d'or à l'étoile. 15°. Un ſac, contenant quatorze mille huit cens ſoixante-quinze Mamoudis de Guzarate. 16°. Quatre ſacs, provenant des coffres forts, & contenant enſemble deux mille une Pagodes à l'étoile & autres, leſquelles évaluées à raiſon de trois cens vingt Roupies pour cent Pagodes, font environ 6403 Roupies. 17°. Un ſac provenant du Tréſor, contenant cinq cens quatre Roupies d'or, leſquelles évaluées à raiſon de douze Roupies d'argent chacune, font 6048 Roupies. 18°. Deux ſacs, contenant enſemble dix-huit cens quatre-vingt-quinze Roupies, provenant de deux Eſpagnols qui les avoient volées, & qui furent arrêtés. 19°. Six caiſſes contenant enſemble vingt-trois mille ſept cens Piaſtres, leſquelles évaluées à raiſon de 216 Roupies pour cent Piaſtres, font 51192 Roupies 20°. Quinze caiſſes, contenant enſemble cent cinquante mille Roupies. 21°. Quinze ſacs, contenant enſemble vingt huit mille quatre cens ſoixante-dix Roupies. 22°. Un billet de huit mille cent ſoixante-dix-huit Roupies, payable en un mois, conſenti par M. Morſe, Gouverneur de Madras. 23°. Dix ſacs, contenant enſemble mille marcs de Piaſtres, leſquels évaluées à raiſon de vingt Roupies au marc, font 20000 Roupies. 24°. Quarante mille Roupies en pluſieurs ſacs.

Par le Traité de rançon, qui ſe fit enſuite, le Gouverneur de Madras, & ſon Conſeil Supérieur, s'engagerent à faire payer pour le rachat de leur Fort & de leur Ville, par la Compagnie Marchande d'Angleterre des Indes Orientales à celle de France, la ſomme d'onze cens mille Pagodes de Madras à l'étoile, aux termes & conditions ſuivantes. Savoir cinq cens mille en Europe, pour leſquelles il ſeroit fourni à M. de la Bourdonnais un acte en bonne forme, portant que cette ſomme auroit été payée à Madras en cinq lettres de Change de cent mille Pagodes chacune, tirées ſur la Compagnie d'Angleterre en faveur de celle de France; la premiere à quatre mois de vûe, ; la ſeconde à cinq mois; la troiſieme à ſix mois; la quatrieme à ſept, & la cinquieme à huit. Les autres ſix cens mille Pagodes devoient être payées en ſix termes égaux; ſavoir, deux chaque année, à commencer en Janvier 1747. Le Conſeil, le Gouverneur, & les corps d'Officiers d'Epée & de Plume, donnerent leur parole d'honneur, que ſi la Compagnie d'Angleterre manquoit auxdits paiemens, ils remettroient aux François le Fort de Saint-George & la Ville de Madras. Enfin, pour la ſureté deſdits paiemens, la Ville de Madras donna pour ôtages les deux Enfans de M. Morſe, Gouverneur, deux Conſeillers & leurs Femmes, deux ſous-Marchands & deux Arméniens; leſquels Otages devoient être défrayés, par la Compagnie d'Angleterre, ſoit à Pondichery, ſoit à l'Ile de France ou de Bourbon. Les autres Articles de ce ſecond Traité, avec quelques changemens que d'autres circonſtances y firent apporter, ſe trouvent au même Mémoire, dans la ſuite des Pieces juſtificatives.

vent d'Eſt, qui le mettoit en danger de périr avec tout ſon Equipage. Le *Bourbon*, auſſi maltraité, n'avoit pas plus de reſſource : le *Phenix* ne paroiſſoit plus : la *Marie-Gertrude* étoit échouée ; il ne s'en étoit ſauvé que quatorze Hommes : le *Duc d'Orleans* avoit été ſubmergé, à ſix lieues au large : la priſe Angloiſe, nommée la *Princeſſe Marie*, & le *Neptune*, avoient perdu tous leurs mâts. Deux Bots, un Brigantin Anglois, pris la veille, un Navire Hollandois, qui partoit pour Batavia ; deux Vaiſſeaux Anglois, qui s'étoient fait voir au large, & vingt ou vingt-cinq Bâtimens du Pays, étoient péris à la Côte. Enfin, preſque toutes les Chalingues, qui ſe trouvoient dans la Rade, étoient miſérablement briſées. M. de la Bourdonnais, pénétré de ce ſpectacle, mais incapable d'être abbatu par l'adverſité, raſſembla quelques Chalingues échappées au naufrage, & tenta de les mettre en Mer, pour porter ſes ordres aux Capitaines des Vaiſſeaux qui paroiſſoient. La Mer étoit ſi mauvaiſe, que perſonne n'eut la hardieſſe de s'y expoſer. A force d'argent, il engagea quelques Bateliers à braver tous les périls, ſur une ſorte de Radeaux, qu'on nomme *Cantimarons*, compoſés de cinq ou ſix morceaux de bois, longs de quinze à vingt pieds, qu'un Homme aſſis conduit avec deux rames.

Le Gouverneur de Pondichery, toujours perſuadé que la Capitulation étoit contraire aux intérêts de la Compagnie, profita de la diſgrace de M. de la Bourdonnais, pour le mettre dans la néceſſité d'abandonner ſes propres vues, à des conditions, à la vérité, par leſquelles il crut ſauver ſes engagemens avec les Anglois (11), mais qui furent mal exécutées (12) après ſon départ (13).

(11) Il leur repréſenta, » l'impoſſibilité » où ſe trouvoient les François, depuis le » malheur qui leur étoit arrivé, d'évacuer » la Place, en Octobre ; la néceſſité où il » étoit de ſuivre les débris de ſon Eſcadre, » & d'aller chercher les moyens de la ré- » parer ; enfin, il leur fit ſentir que s'ils re- » fuſoient de conclure à cette condition, » devenue indiſpenſable par les circonſtan- » ces, il ſeroit contraint de les abandonner » ſans Traité à la diſcrétion de MM. de » Pondichery. Les Anglois comprirent que » c'étoit un parti forcé, & conſentirent » aux changemens qui furent faits au pre- » mier Traité, par l'addition de cinq nou- » veaux articles. D'un autre côté, M. de la » Bourdonnais, à qui le Conſeil de Pondi- » chery avoit donné parole de tenir le Trai- » té avec les nouveaux articles, le leur en- » voya le même jour qu'il fut ſigné par les » Anglois, en leur marquant qu'ils répon- » droient, en leur propre & privé nom, des » contravention commiſes contre ce Traité » par les François. Mém. pag. 120, 121, & » autres ».

(12) Dès le 10 Novembre » par Acte du » Conſeil de Pondichery, la Capitulation » faite avec M. de la Bourdonnais, fut caſ- » ſée & annullée dans ſon entier. Cet Acte » fut ſignifié juridiquement à M. Morſe, » Gouverneur Anglois, & à tout ſon Conſeil, » publié dans la Ville, lû à la tête » des Trouppes, & Madras fut déclaré ap- » partenir déſormais au Roi de France & à » la Compagnie. M. Morſe & ſon Conſeil, » firent une proteſtation, qui ne fut pas » écoutée. Ils furent conduits à Pondichery. *Mémoire*, pag. 140, & Lettre de M. Mahé de la Villebague, dans la ſuite des Pieces juſtificatives, pag. 46 & ſuiv.

(13) En quittant Madras avec les reſtes de ſon Eſcadre, comme il n'avoit plus aſſez de Vaiſſeaux pour emmener les Trouppes qu'il avoit conduites pour ſon expédition, il fut obligé d'y laiſſer plus de 1200 Européens qu'il avoit bien diſciplinés, & qui joints avec les Equipages du Neptune, du Bourbon & du S. Louis, & beaucoup d'hommes tirés d'ailleurs du Centaure, du Mars & du Brillant, ſervirent l'année ſuivante à la garde de Madras & à la défenſe de Pondichery, lorſque cette Ville fut aſſiégée par les Anglois. Ainſi le malheur de l'Eſcadre Françoiſe devint fort utile, en procurant à ces deux

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. Dupleix prit alors toutes les meſures néceſſaires, pour conſerver, aux François, la poſſeſſion de Madras. La plus heureuſe fut un Traité conclu avec les Maures, au mois de Février 1747, par lequel ils s'engageoient à ne pas remuer en faveur des Anglois. Une Eſcadre Françoiſe, arrivée de l'Ile de

M. DUPLEIX. 1747.

Places une garniſon de près de 3000 François, au lieu de 586, ſeulement, qui ſe trouvoient dans le Pays; & la Compagnie dût à cet incident la conſervation de tous ſes Etabliſſemens dans l'Inde. *Mémoire*, pages 134 & 135.

Avantures de M. de la Bourdonnais.

Quoique M. de la Bourdonnais ceſſe ici d'avoir part aux évenemens qui doivent ſuivre, on ne peut ſe diſpenſer, après l'avoir introduit à titre de Voyageur, de recueillir dans cette Note, ſuivant la méthode à laquelle on s'eſt toujours attaché, les principales circonſtances de ſon retour. Il remonta ſur l'Achille le 9 Octobre 1746, c'eſt-à-dire, le jour même que les Anglois avoient conſenti aux changemens du Traité; & malgré quelques nouveaux obſtacles, qui lui furent ſuſcités par le Conſeil de Pondichery, il parvint à raſſembler les Vaiſſeaux de ſon Eſcadre, qui étoient allés ſe radouber dans ce Port. Mais de ſept Vaiſſeaux dont elle ſe trouvoit compoſée, n'ayant pû ſuivre avec les trois plus foibles, qui étoient, le Sien, le Sumatra & le Lys, les quatre autres qui étoient le Centaure, le Mars, le Brillant & le Saint Louis; il fut enfin obligé de céder au vent qui lui étoit contraire, & de faire route pour les Iles de ſon Gouvernement, tandis que les autres allerent heureuſement mouiller à Achem; d'où ils retournerent à Pondichery.

En arrivant à l'Ile de France, M. de la Bourdonnais trouva ſa place occupée par M. David, que la Compagnie lui avoit donné pour ſucceſſeur. Les plaintes avoient recommencé ſur ſon adminiſtration. Il employa tous ſes ſoins à les détruire, & ſa juſtification fut ſi complette, que conformément aux ordres conditionnels de la Compagnie, M. David lui remit un ordre du Roi, pour commander les Vaiſſeaux deſtinés pour l'Europe. Ses reſſentimens cederent à l'amour du devoir. Il étoit queſtion de faire paſſer en France ſix Vaiſſeaux très foibles, dont pluſieurs avoient à peine cent Hommes d'Equipage, au travers des Eſcadres Angloiſes qui ténoient la Mer; &, ce qui faiſoit beaucoup plus d'impreſſion ſur ſon ame, il étoit obligé de faire partager le péril à ſa Femme & ſes Enfans, qu'il ramenoit en France.

Au paſſage du Cap de Bonne Eſpérance, il eſſuya une tempête qui diſperſa ſes ſix Vaiſſeaux, & qui lui fit voir la mort de près, avec toute ſa famille. Le calme étant revenu, il ſe vit dans la néceſſité de continuer ſeul ſa route, parceque les autres Navires de ſon Eſcadre avoient diſparu. Trois l'ayant rejoint, ils arriverent enſemble à Angola, où il avoit ordre de relâcher. Mais il ne revit plus les deux autres; & l'on a ſu dans la ſuite, que l'un, ouvert de toutes parts, s'étoit réfugié à la Baie de tous les Saints, où il fut condamné, & que l'autre, étoit retourné à l'Ile de France.

Dans la Rade d'Angola, M. de la Bourdonnais fut averti qu'il paroiſſoit deux Vaiſſeaux Anglois. MM. de Lobry & de Rocour, deux de ſes Capitaines, qui les allerent reconnoître dans un Canot, rapporterent que c'étoient des Vaiſſeaux de guerre. Bientôt on en vit paroître un troiſieme; c'étoit une confirmation bien claire de toutes les nouvelles d'Europe, qui marquoient qu'un grand nombre d'Ennemis attendoient de tous côtés l'Ecadre Françoiſe, dont on ſavoit le retour. M. de la Bourdonnais réſolut de ſe défendre, avec ſes quatre Vaiſſeaux, juſqu'à la derniere extrêmité; mais il ne ſe ſentit pas aſſez de dureté pour expoſer ſa Femme & ſes quatre Enfans, au danger dont il ſe voyoit menacé. Il prit le parti de freter, à Angola, un petit Vaiſſeau Portugais, pour les tranſporter à la Côte du Breſil, d'où ils furent conduits à Lisbonne ſur un Vaiſſeau du Roi de Portugal. Ce fut par cette voie qu'ils arriverent heureuſement en France. Pour lui, diſpoſé à tous les évenemes, après avoir mis ſa Femme & ſes Enfans à couvert, il fit voile pour la Martinique, où il avoit ordre de ſe rendre. Dans la perſuaſion qu'il y rencontreroit des Eſcadres fort ſuperieures en forces, il avoit imaginé une manœuvre, dont aucun Marin n'a jamais fait uſage, & qu'il n'a ſupprimée dans ſon Mémoire, que pour empêcher les Ennemis de la France d'en profiter dans l'occaſion. Elle lui donnoit le moyen de ſauver le meilleur de ſes Vaiſſeaux, & généralement tous ſes Equipages. Mais, étant arrivé ſans accident à la Martinique, il fut diſpenſé de faire uſage de ſon invention.

Ses quatre Vaiſſeaux étoient en ſureté dans cette Ile; mais il falloit aſſurer leur retour en Europe. Il avoit ordre d'attendre, à la

France, le 24 de Juin ſuivant, ſous les ordres de M. Bouvet, jetta un ſecours de trois cens hommes dans Madras; ainſi lorſque l'Amiral Boſcawen parut, avec une Flotte de 26 Vaiſſeaux, cette Ville & celle de Pondichery étoient en état de réſiſter.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

Il eſt inutile de s'étendre ici ſur les circonſtances du Siége de Pondichery, M. DUPLEIX. 1747.

Martinique, juſqu'à la fin d'Octobre 1747, l'eſcorte des Vaiſſeaux du Roi, & d'envoyer un Officier bien inſtruit, pour rendre compte, à la Cour & à la Compagnie, de l'état des Colonies de l'Inde. D'un autre côté, ſon Eſcadre ne pouvoit reprendre la Mer ſans une augmentation d'Equipages & de vivres, que la Martinique ne pouvoit alors lui fournir. Enfin, il avoit conçu un projet, qui pouvoit dédommager la Nation de toutes ſes pertes; & M. de Caylus, Gouverneur de cette Ile, à qui le ſuccès en ſembloit certain, étoit aſſocié avec lui par un Acte en forme, pour l'armement qu'il méditoit. Le Miniſtere devoit être inſtruit de ce projet. Des conſidérations ſi fortes déterminerent M. de la Bourdonnais à laiſſer ſon Eſcadre à la Martinique, avec l'approbation du Gouverneur & de l'Intendant, pour retourner ſeul en France; & s'étant muni de paſſeports & de Lettres pour le Gouverneur Hollandois de Saint Euſtache, il alla chercher, dans cette Ile, un Vaiſſeau ſur lequel il put s'embarquer.

Une petite Barque le conduiſit, ſous un nom déguiſé, avec le principal Ecrivain de ſon Eſcadre, & un ſeul Domeſtique. Dans cette traverſée, il fut pourſuivi par un Vaiſſeau Anglois, & cet accident devint fort heureux pour lui, en l'écartant de ſa route. Une affreuſe tempête, qu'il eſſuya en pleine mer, ſans fleche, ſans compas, ſans Carte & ſans Pilote, l'auroit fait infailliblement périr ſur la Côte, s'il y étoit arrivé au moment de la tempête. Elle fut ſi violente, que de 40 Vaiſſeaux, qui étoient dans la Rade de cette Ile, il ne s'en ſauva pas un; & M. de la Bourdonnais fut obligé de paſſer 45 jours à S. Euſtache, pour attendre le premier qui put être reparé: c'étoit un petit Bâtiment Hollandois qui devoit faire voile pour Fleſſingue.

En approchant de l'Europe, ils rencontrerent un Vaiſſeau Anglois, qui les aſſura que la guerre étoit déclarée entre la France & la Hollande; & cette nouvelle obligea le Capitaine Hollandois de paſſer dans un Port d'Angleterre, pour ſe mettre ſous la protection d'un Convoi, qui devoit partir inceſſamment pour les Dunes. Ainſi M. de la Bourdonnais ſe vit emmené dans un Pays ennemi. Quoiqu'il eut changé de nom, la crainte qu'il avoit, d'être reconnu, étoit d'autant mieux fondée, que le long ſéjour qu'il avoit fait à l'Ile de S. Euſtache, avoit donné le tems aux nouvelles de la Martinique d'arriver en Angleterre. Lorſqu'il fut entré dans le Port de Falmouth, on fit une viſite fort exacte de ſon Vaiſſeau. Il fut reconnu, & conduit Priſonnier de guerre à Londres, où la Ville lui fut donnée pour priſon. Pendant ſon ſéjour, il y fut traité avec toutes ſortes de diſtinction. Il eut l'honneur d'y voir la Famille Royale, les Seigneurs, les Miniſtres, & les Directeurs de la Compagnie des Indes, ſur-tout deux Membres du Conſeil de Madras, qui, depuis la priſe de cette Ville, étoient retournés à Londres, & qui lui firent le meilleur accueil. Enfin, les Anglois avoient conçu pour lui tant d'eſtime, que lorſqu'il demanda ſon retour en France, un des Directeurs de la Compagnie Angloiſe offrit de le cautionner, & d'y engager toute ſa fortune. Mais la Cour d'Angleterre refuſa cette offre, & ne voulut pas d'autre caution que la parole d'honneur de M. de la Bourdonnais.

Il partit de Londres, le Jeudi 22 de Février 1748; dès le Dimanche ſuivant il étoit à Paris, d'où, s'étant rendu à Verſailles, il eut l'honneur d'y voir les Miniſtres. » Mais » les Mémoires de Pondichery avoient pré» venu tous les eſprits. Les uns paroiſſoient » ſignés de tout le Conſeil, les autres de » toute la Colonie. Perſonne ne pouvoit » ſoupçonner de fauſſeté tant de témoigna» ges réunis. D'ailleurs les faits étoient » graves, puiſqu'il ne s'agiſſoit de rien » moins que d'intelligences avec les Enne» mis de l'Etat, de contravention aux or» dres du Roi, & de divertiſſement des fonds » & des effets de la Compagnie. Il n'étoit » pas poſſible au Miniſtere de pénétrer tout» d'un-coup dans une affaire d'une ſi longue » diſcuſſion. D'un autre côté, la prudence » ne permettoit pas de laiſſer libre un Hom» me chargé de tant d'accuſations capitales; » & ſa détention n'étoit pas un préjugé con-

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONCHERY.

M. DUPLEIX. 1747.

qui dura cinquante-huit jours. Les Anglois ſe virent forcés de le lever, le 17 d'Octobre, après une perte qui leur fit prendre le parti de la retraite. M. Dupleix avoue néanmoins, que malgré toute la fermeté avec laquelle il ſoutint les efforts des Ennemis pendant 42 jours de tranchée ouverte, il ſe trouva pluſieurs fois dans le dernier embarras. Il avoit, au commencement du Siége, un Ingénieur, nommé *Paradis*, homme intelligent, qui s'étoit préparé à toutes ſortes de chicanes & d'expédiens, pour la défenſe des endroits foibles; & M. Dupleix reconnut alors que l'étude des Mathématiques, ſur-tout celle des Fortifications, à laquelle il s'étoit appliqué dans ſa premiere jeuneſſe, lui ſeroit d'un grand ſecours. Il eut le bonheur, dit-il, de pouvoir ſe rappeller les connoiſſances qu'il avoit acquiſes en ce genre; & toutes ſes opérations lui réuſſirent au-delà de ſes eſpérances.

Rétabliſſement

Après le départ de la Flotte Angloiſe, il ſe ſeroit rendu maître du Fort St David, ſans l'arrivée imprévue de l'Amiral Griffin. Mais il trouva le moyen de pourvoir, du moins, à la ſubſiſtance & à l'entretien des Comptoirs François de Chandernagor, de Karical, de Mahé, & de repouſſer, avec les ſecours qu'il reçut de St David, les nouveaux efforts de l'Ennemi. Auſſi conſerva t'il, à la Compagnie, tous ſes Etabliſſemens. Enfin la paix ayant été rétablie en 1748, le parti que les Miniſtres de France ont ſu tirer de la conſervation de Madras, dans le Traité d'Aix-la-Chapelle, le mettent en droit de la compter au nombre de ſes plus ſignalés ſervices.

Affaires de l'Inde.

PASSONS aux affaires de l'Inde même, qui ſont plus proprement l'objet de ce Supplément. M. Dupleix, en ſuccédant à M. Dumas, n'avoit pas joui long-tems de l'avantage que ſon Prédéceſſeur avoit eu, de ſe voir ouvertement protegé par Nizam Elmoulouk, Souba du Dekan, & par Sabder Alikan, Nabab d'Arcate (14). Ce Nabab fut aſſaſſiné par Martous-Alikan, ſon Beau-frere, qui ne put néanmoins uſurper le Gouvernement d'Arcate. Nizam Elmoulouk en revêtit le Fils de Sabder-Alikan, alors dans l'enfance, & lui donna pour Tuteur, & pour Conſervateur du Pays, un Maure nommé *Ana-*

» tre ſon innocence. A peine rendu aux » piés de la Cour, M. de la Bourdonnais » fut arrêté par ordre du Roi, & conduit à » la Baſtille, la nuit du 1 au 2 de Mars. Sa Majeſté lui nomma des Commiſſaires. La néceſſité de tirer des éclairciſſemens de l'Inde, fit traîner l'affaire juſqu'en 1750, que par un Jugement de la Commiſſion, du 5 Mai, il lui fut permis de ſe défendre. Son élargiſſement (*), qui ſuivit de près ſon Mémoire apologétique, doit faire juger que ſon innocence fut reconnue.

M. de la Bourdonnais n'a pas joui long-tems de l'heureuſe vie, que ſon opulence, la conſidération de ſes ſervices & ſa forte conſtitution, ſembloient lui promettre. Une maladie ſubite le mit au tombeau en 1753, à 54 ans, c'eſt-à-dire dans la vigueur de l'âge, & fit regretter un Homme que ſes grandes qualités pouvoient rendre encore utile à ſa Nation.

(*) Il ſortit de la Baſtille le 5 Février 1751.

(14) Voyez ci-deſſus (Tome IX. in-4°.) toute l'hiſtoire de ce Nabab & de ſa Famille.

On lit dans les Editeurs Hollandois, » qu'à peine Sabder-Ay-kan eut donné les » derniers témoignages de ſa reconnoiſſan- » ce au Chevalier Dumas, qui étoit ſur le » point de retourner en France, que ce nou- » veau Nabab d'Arcate ſe rendit à Madras, » pour ſe mettre ſous la protection des An- » glois, avec tous ſes tréſors, qui étoient » des plus conſidérables; que ſa Mere, » ſa Femme, & quelques autres Perſonnes » de ſa Famille, y arriverent le 2 Octobre, » au bruit de l'artillerie des Remparts de la » Ville, que le Nabab les ſuivit lui-même » le lendemain, accompagné d'un nom- » breux cortege; que toutes les rues de la » Ville noire & des Fauxbourgs étoient rem- » plies de Chameaux & d'Eléphans; que les » Anglois n'oublierent rien, pour relever

verdikan-

verdykan. Mais l'infidele Miniſtre ne fut pas plutôt inſtallé dans ſon Office, qu'ayant aſſaſſiné cet Enfant, il prit le titre de Nabab, ou Gouverneur de la

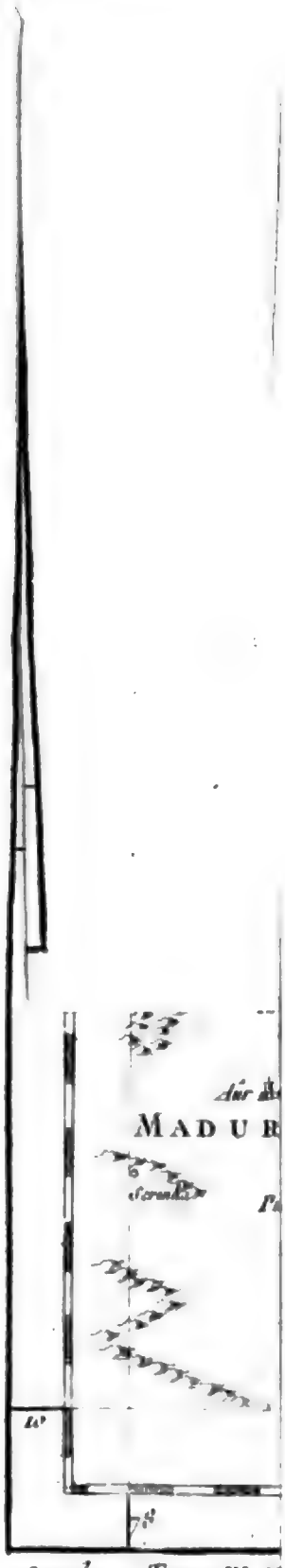

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS CHEZ

qui dura cinquante-huit jours. Les Anglois ſe virent forcés de le lever, le 17 d'Octobre, après une perte qui leur fit prendre le parti de la retraite. M. Du- [illegible] ſon malgré toute la fermeté avec laquelle il ſoutint

M. I

Réta

Affai
&c.

verdykan. Mais l'infidele Miniſtre ne fut pas plutôt inſtallé dans ſon Office, qu'ayant aſſaſſiné cet Enfant, il prit le titre de Nabab, ou Gouverneur de la Province d'Arcate. La mort de Nizam Elmoulouk, arrivée dans le même tems, laiſſa ce crime impuni, & cauſa bien-tôt de nouveaux troubles. Anaverdykan s'affermit dans ſon Gouvernement, & s'y rendit abſolu. D'un autre côté, un Fils naturel de Nizam Elmoulouk, nommé *Nazerzingue* (15), s'étant ſaiſi des tréſors de ſon Pere, les employa promptement à gagner les

» l'éclat d'une viſite qui flattoit leurs eſpe-
» rances, & que le Nabab partit quinze
» jours après, extrêmement ſatisfait de leurs
» attentions.

Continuons, d'après les Editeurs Hollandois.

» Les Miſſionnaires Danois, ſans entrer dans les
» raiſons politiques de cette viſite, qui doit
» paroître aſſez extraordinaire (*) ſe con-
» tentent d'obſerver que beaucoup d'au-
» tres Maures de diſtinction avoient choiſi
» Pondichery pour aſyle. De la Famille du
» Nabab, ils nomment ſeulement ſa Sœur,
» Femme de Sander-Saheb, & ſa Fille, ma-
» riée à *Cham-Bahadur*, déſigné Nabab
» d'Arcate du vivant même de Daouſt-Ali-
» Kan, tué dans la Bataille contre les Ma-
» rattes. Ce jeune Seigneur, qui n'avoit
» que vingt-deux ans, étoit entierement li-
» vré à l'étude; & vivant ſans ambition, il
» ſouffroit volontiers qu'un autre gouvernât
» à ſa place. Son zèle, pour le culte de Ma-
» homet, ne l'empêchoit pas de s'inſtruire
» des principes de la Foi Chrétienne. Le
» Miſſionnaire *Schultz*, qui ſe trouvoit alors
» à Madras, ayant appris qu'il faiſoit co-
» pier à ſes frais, les quatre Evangeliſtes
» en Langue Perſanne, lui envoya à *Melia-*
» *por*, ou Saint Thomé, un Nouveau Teſ-
» tament Arabe, qu'il reçut gracieuſement.
» Il promit une viſite au Miſſionnaire, &
» vint en effet le voir, le 15 Décembre de
» cette année. Leur entretien ne roula que
» ſur la Théologie. Outre l'Indouſtan, qui
» étoit ſa Langue naturelle, il parloit le
» Perſan & l'Arabe, mais fort lentement,
» avec la gravité ordinaire aux Maures. Il
» étoit Perſan d'origine, & auſſi blanc
» qu'un Européen. Trois mois après, M.
» Schultz eut encore l'occaſion de le ſaluer
» deux fois, & de lui préſenter un Exem-
» plaire de la réfutation de l'Alcoran, qu'il
» voulut bien lire d'un bout à l'autre. De
» retour à Pondichery, *Cham-Bahadur*
» écrivit, au Miſſionnaire, une Lettre pleine
» de témoignages d'amitié & de reconnoiſ-
» ſance.

» Au mois de Mai 1742, Sabder-Ali-
» Kan, fit une ſeconde viſite aux Anglois de
» Madras, qui s'empreſſerent de lui rendre
» les mêmes honneurs que la premiere fois.
» Le 16 d'Octobre, on reçut avis, d'Arcate,
» que ce Nabab avoit été maſſacré deux
» jours auparavant, par ſon Beau-Frere,
» que les Miſſionnaires Danois de Madras
» ne nomment pas. Ceux de Tranquebar
» diſent ſeulement qu'il fut tué par ſes pro-
» pres gens.

(15) Tel eſt ſon vrai nom, quoiqu'on l'ait nommé *Elmouk*, d'après l'Auteur de l'Hiſtoire des Indes anciennes & modernes. M. Dupleix nous apprend qu'il fut le premier Souba du Dekan, ſous le regne de Mahamet Cha, Empereur Mogol, mort en 1748. Elmoulouk avoit épouſé une Niece de l'Empereur, qui l'avoit fait grand Chancelier de l'Empire, Généraliſſime de ſes Trouppes dans la partie du Sud, & qui avoit rendu le Soubdari, ou Royaume du Dekan, héréditaire dans ſa Famille; diſpoſition confirmée par Thamas-Koulikam, dans ſon Traité avec cet Empereur en 1737.

Sur quoi M. Dupleix obſerve que depuis la derniere révolution cauſée par les Conquêtes de Koulikam, l'Etat du Grand Mogol, diſtribué originairement en Gouvernemens, peut être conſideré comme partagé en pluſieurs Royaumes, tributaires à la vérité du Grand Mogol, mais ſur leſquels il n'exerce qu'un foible empire. Sa richeſſe conſiſte principalement dans la perception des Droits qui ſe levent, ſoit ſur les Terres & les Maiſons qui ſont taxées, ſoit ſur les Marchandiſes qui entrent ou qui ſortent, ſoit ſur les denrées qui ſe vendent dans les Marchés publics. Ces différens Droits, qui ne changent jamais, & qu'on nomme en général *Caſe-*

(*) Les Editeurs ajoûtent en Note : *Il eſt vrai que le Conſeil de Pondichery avoue, dans une Lettre du premier d'Octobre* 1741, » que Sabder-Aly Kan n'avoit ni argent, ni Trouppes, ni autorité pour ſe faire » reſpecter & obéir; chacun des Seigneurs Maures tranchant du Souverain dans ſa Forteresſe ou dans ſes » Terres. *Le Nabab étoit apparemment réduit à chercher chez les Anglois ce qu'il ne pouvoit trouver auprès* » *des François.*

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX.

principaux Officiers & les Troupes, par leſquels il ſe fit reconnoître Souba du Dekan.

Cependant Nizam Elmoulouk, par ſon Teſtament, avoit nommé, pour ſon Succeſſeur, *Mouzaferzingue*, ſon Petit-fils & ſon ſeul Héritier, qui fut confirmé dans ces droits par un Firman du Grand Mogol; & Nazerzingue reçut ordre d'aller rendre compte de ſa conduite à la Cour de Dely. On y étoit informé, depuis long-tems, que cet Uſurpateur n'étoit pas moins

na, ſont tarifés & inſcrits ſur les Livres de la Chancellerie, nommés *Deſtars*. Mais ces Droits, que l'Empereur levoit autrefois lui-même par le miniſtere de ſes Gouverneurs, & autres Officiers amovibles, & qui ſe verſoient immédiatement dans ſon Tréſor, ſont regardés aujourd'hui comme une eſpece de tribut, que doivent lui payer annuellement ceux qui ont ſuccédé aux anciens Gouverneurs des Provinces, & qui ſont parvenus à uſurper tous les droits de ſa Souveraineté, devenue héréditaire dans leurs Familles.

Ceux de ces Princes Tributaires, qui ſont idolâtres & d'origine Indienne, c'eſt-à-dire, deſcendans des anciennes Familles Indiennes qui regnoient chacune dans ſon Canton, & que les Conquérans Tartares ont laiſſées en poſſeſſion de leurs Diſtricts, ſe nomment *Rajas*, comme on l'a vu dans la Deſcription de l'Indouſtan, & n'ont pas d'autre titre d'honneur que celui de *Zemidars*. Les Perſans ou Tartares d'origine, qui profeſſent le Mahométiſme, ſont créés ou inveſtis par l'Empereur, & connus ſous le titre de Soubas & de Nababs. Ils ont, tous, différens Officiers, qu'on appelle *Fauſedars*, *Zelidars*, &c. & qui rempliſſent les diverſes fonctions du ſervice ou des affaires de leurs Maîtres. Les ſeconds ont entr'autres un Divan qui eſt leur premier Miniſtre, ou leur principal Officier, qui rend la Juſtice, & qui afferme les Terres de la Nababie à divers Fermiersqu'on nomme *Iſardars*. Ces Fermiers généraux ne ſuivent pas, comme on peut le croire, le tarif Imperial qui fixe la taxe des terres. Ils portent, au contraire, le prix de leurs baux auſſi haut qu'ils peuvent; parceque dans la perception des droits, il faut que le Nabab gagne ſur l'Empereur, & que les Fermiers gagnent ſur le Nabab. De-là il arrive naturellement que le Peuple eſt preſque toujours cruellement vexé. Enfin, les Nababs, n'en étant pas moins cenſés ſuivre, dans la perception des droits, la taxe reglée par la Chancellerie, tiennent de l'Empereur un Territoire ou Domaine en *Jacquir*; c'eſt-à-dire, concédé par forme de dédommagement de leurs ſoins, ou comme une penſion. Ils jouiſſent & ne ſont nullement comptables de ce Jacquir, qui eſt plus ou moins conſiderable, ſuivant l'étendue & l'importance de leur Nababie; & tous leurs engagemens, envers l'Empereur, conſiſtent à payer le Caſena à ſon Tréſor, à rendre la Juſtice & entretenir la Police dans leur diſtrict, à défendre leur Pays contre l'Ennemi, & à fournir des Troupes à l'Empereur quand il en a beſoin; engagemens qu'ils rempliſſent ordinairement fort mal, par la foibleſſe du Gouvernement.

Le premier, & le plus puiſſant, de tous ces Nababs, eſt ſans contredit celui du Dekan, qui prend même le titre de Souba, ou Viceroi, de pluſieurs grandes Contrées; au lieu que le titre de Nabab ne ſignifie proprement qu'un Gouverneur de Province. Le Dekan embraſſe aujourd'hui tout ce qui compoſoit autrefois les Royaumes de Golkonde, de Narſingue & de Viſapour, & contient un grand nombre de belles & vaſtes Provinces, qui forment autant de Gouvernemens, dont le Souba du Dekan diſpoſe à ſon gré. Tel eſt, entr'autres, le Gouvernement d'Arcate, Capitale du Carnate. Ainſi, quoique le Gouverneur d'Arcate prenne ordinairement le titre de Nabab, & qu'en Europe il ſoit regardé comme tel, M. du Pleix aſſure qu'il ne l'eſt pas, ſi par ce titre on entend un Gouverneur établi directement par le Mogol, & dépendant immédiatement de l'Empereur. C'eſt le Souba du Dekan qui diſpoſe du Gouvernement d'Arcate, comme il le juge à propos. C'eſt de ce Souba que dépend abſolument tout le Pays où la Compagnie Françoiſe fait ſon Commerce, & où ſont ſitués les Etabliſſemens de la Côte de Coromandel. On ſent combien il eſt intéreſſant pour la Compagnie de ſe concilier la bienveillance de ce Prince, & chaque Lecteur peut corriger là-deſſus, ce qu'on a donné de moins exact, d'après M. l'Abbé Guyon, dans l'Article auquel celui-ci ſert de Supplément. *Mém. de M. Dupleix*, pages 36 & ſuiv.

dangereux par ſon ambition, que mépriſable par ſes vices, & qu'il s'étoit révolté pluſieurs fois contre ſon Pere, qui l'avoit tenu dans les fers juſqu'à ſa mort, pour réprimer ſes pernicieux deſſeins. Mais Nazerzingue, loin d'obéir à cet ordre, ne penſa qu'à s'aſſurer la poſſeſſion des Etats qu'il venoit d'uſurper. D'un autre côté, Mouzaferzingue, qui ſentit, dans une conjoncture ſi délicate, combien il avoit beſoin de lumieres & de ſecours, rechercha l'amitié du Gouverneur de Pondichery, dont il connoiſſoit l'intelligence & les forces. M. Dupleix, par de ſecretes négociations avec les Marattes, venoit d'obtenir la liberté de Chandaſaeb (16), Beau-frere de Sabder-Alikan, & depuis long-tems Captif dans les priſons des Marattes. Mouzaferzingue, ſaiſiſſant cette heureuſe occaſion, employa Chandaſaeb pour faire demander aux François, leurs conſeils & leur aſſiſtance. On ne doutoit pas, à Pondichery, qu'Anaverdykam ne favoriſât Nazerzingue, par l'intérêt que ces deux Uſurpateurs avoient à ſe ſoutenir mutuellement. Il y étoit regardé d'ailleurs, comme l'Ennemi de l'Etabliſſement François. La premiere démarche de M. Dupleix, fut d'engager Mouzaferzingue à faire uſage du droit qu'il avoit, de nommer un nouveau Gouverneur d'Arcate; & ce fut ſur Chandaſaeb, dont il connoiſſoit le dévouement pour ſa Nation, qu'il fit tomber le choix du Souba. Les François n'avoient rien de plus avantageux à deſirer, que la protection de deux Puiſſances, ſur le territoire deſquelles ils ſe trouvoient établis, & l'expérience leur avoit appris combien la haine de l'une ou de l'autre étoit redoutable pour leur Colonie. Mais leur Gouverneur comprit auſſi qu'il leur ſeroit difficile de ne pas prendre parti dans une guerre, où la neutralité ne leur étoit d'aucun avantage, & pouvoit leur devenir très funeſte. Dans cette perſuaſion, malgré la ſuſpenſion d'armes, entre les Couronnes de France & d'Angleterre, qui venoit d'être notifiée aux Indes, & qui fut bien-tôt confirmée par la paix de 1748, il garda les Trouppes (17) que la Compagnie avoit alors à ſon ſervice, & Chandaſaeb ſe chargea de leur entretien. Cependant elles ne s'éloignerent pas de Pondichery, juſqu'au mois de Juillet 1749.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX.

Alors Chandaſaeb parut avec ſon Armée, près d'Ambour, qui n'eſt pas fort loin d'Arcate; & ſon Fils, *Aly Rezakan*, qui réſidoit à Pondichery, reçut ordre de le joindre, avec toutes les Trouppes qu'il pourroit raſſembler. Le Traité du Gouverneur François avec ces deux Princes étant encore ſecret, Aly Rezakan ſe fit préſenter au Conſeil Supérieur, devant lequel il fit la lecture des dépêches de ſon Pere. Elles contenoient d'abord le Paravana, qui faiſoit ſon titre, c'eſt-à-dire, les Lettres-Patentes de Mouzaferzingue, qui le nommoient Gouverneur d'Arcate; une promeſſe de rembourſer à la Compagnie tous les frais de la ſubſiſtance des Trouppes, &, ce qui cauſa beaucoup d'étonnement au Conſeil, l'importante donation de la Ville de Villanour, & de quarante-quatre Aldées qui forment ſon territoire. A la vue de ces pieces, qui furent dépoſées dans les Archives du Conſeil, il fut

(16) C'eſt le même qui eſt nommé Sander-Saheb, par M. Guyon. On a peine à comprendre comment le même nom peut être défiguré à ce point; car M. Guyon écrivoit ſur les Mémoires de M. Dumas, qu'on devoit ſuppoſer bien inſtruit.

(17) L'exemple des Anglois, qui gardoient les leurs, étoit non-ſeulement un prétexte, mais leur en faiſoit comme une loi.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1749.

arrêté, non-ſeulement qu'on accepteroit la donation de Chandaſaeb; mais que par reconnoiſſance on continueroit de favoriſer ce Prince, dans tout ce qui dépendroit de la Compagnie.

Après cette délibération du Conſeil Supérieur, Aly Rezakan partit avec un Corps de deux mille Cipays, & d'environ quatre cens Européens, commandés par le Comte d'Auteuil. Ce Détachement trouva l'Armée de Mouzaferzingue, & celle de Chandaſaeb, réunies ſur la frontiere du Carnate. Auſſi tôt on marcha contre Anaverdykan, qui, déſeſpérant de pouvoir ſe défendre dans Arcate, s'étoit retiré avec ſes Trouppes au pié d'une Montagne, ſur laquelle eſt bâtie une Forteresſe qui ſe nomme *Amour*. Là, couvert de bons retranchemens, & campé dans un poſte avantageux, il ſe flattoit que l'Armée des deux Princes n'oſeroit pas l'approcher. Vaine confiance. Le 3 d'Août, il fut attaqué avec la plus grande vigueur. A la vérité, il ſe défendit de même; mais enfin les Trouppes de Pondichery, après avoir été repouſſées deux fois, renverſerent ſes retranchemens, pénétrerent dans ſon Camp, & mirent ſon Armée en déroute. Il fut tué dans l'action; & Mafoufkan, ſon fils aîné, fut fait priſonnier. Le Comte d'Auteuil y fut bleſſé, d'un coup de feu à la cuiſſe.

Cette victoire ayant ouvert, aux deux Princes, le chemin d'Arcate, ils n'y trouverent aucune réſiſtance. Chandaſaeb ſe vit inſtallé dans ſon Gouvernement par Mouzaferzingue même, & reconnu légitime Nabab d'Arcate par les Anglois de Madras. C'étoit reconnoître, en même tems, Mouzaferzingue pour légitime Souba du Dekan. M. Dupleix, toujours dans la vue d'aſſurer aux Etabliſſemens François la protection des Indiens voiſins, voulut profiter de ce premier ſuccès pour établir dans Trichenapaly, Gouvernement dépendant d'Arcate, un Prince ami de la Nation Françoiſe Il engagea Mouzaferzingue à nommer le brave & fidele Aly Rezakan, fils de Chandaſaeb. Ces trois Princes, unis d'intérêts, auroient pû chaſſer ſans peine Mahomet Alikan, ſecond fils d'Anaverdykan, qui s'étoit réfugié dans Trichenapaly, après la défaite & la mort de ſon Pere, avec les débris de ſon Armée. La guerre étoit terminée, ſi Mouzaferzingue eut tiré ce fruit de ſa victoire. Mais, au lieu de marcher ſur-le-champ à Trichenapaly, les deux Princes prétexterent obligeamment la bleſſure du Comte d'Auteuil pour ſe rendre à Pondichery, où, pendant quelques jours, ils ne penſerent qu'à ſignaler leur reconnoiſſance (18) pour les François.

(18) Une Lettre de M. Dupleix à la Compagnie, du 15 Octobre 1749, offre ici des détails curieux. » La généroſité de Chan» daſaeb s'eſt manifeſtée à l'égard des Troup» pes; il leur a fait préſent de ſoixante» quinze mille Roupies (180000 livres de » France), & d'une Aldée au Comte d'*Au*» *teuil* leur Commandant, d'environ trois » à quatre mille roupies de rente. Après » avoir reglé pluſieurs affaires à Arcate, » il eſt venu, accompagné de Mouzafer» zingue, me rendre viſite, & me remer» cier des ſervices que la Nation lui a rendus. » J'ai fait à ce Seigneur, dont le nom eſt » Sadoula Bahadour Mouzaferzingue, une » réception digne de lui & de la Nation. Je » ne ſaurois vous exprimer ſon affabilité » & ſes politeſſes envers nous. Il n'a rien » négligé pour nous témoigner ſa gratitude, » & ſa bienveillance. Changement de ſa » toque contre mon chapeau, en préſence » d'une Aſſemblée conſidérable; habille» ment complet, dont il a jugé à propos de » me revêtir lui-même; mon amitié qu'il » m'a demandée publiquement, en me ju» rant la ſienne dans les termes les plus forts;

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1749.

C'étoit, du moins, à Trichenapaly qu'ils devoient marcher, lorſqu'ils ſe remirent en Campagne. La réſolution en étoit priſe. Leur Armée, compoſée de quarante-cinq à cinquante mille hommes, s'approcha même de cette Place. Mais, en paſſant ſur les terres du Roi de Tanjaour, Mouzaferzingue & Chandaſaeb ſe rappellerent, fort mal-à-propos, que ce Prince, Tributaire du Souba du Dekan, lui devoit beaucoup pour le Caſena, qu'il ne payoit pas depuis long-tems; & dans l'eſpérance d'en tirer promptement une groſſe ſomme, ils inveſtirent Tanjaour, Capitale de ſes Etats, où il s'étoit renfermé avec d'immenſes richeſſes. En effet, cette expédition eût été rapide, ſi les deux Princes, euſſent voulu déférer aux ſages conſeils de M. du Quêne, qui commandoit les Trouppes Françoiſes dans leur Armée. Mais leur irréſolution fit perdre beaucoup de tems; & lorſqu'après de longues négociations les François étoient prêts à forcer la Place, l'affaire finit par un Traité; fort avantageux à la vérité, puiſqu'entr'autres conditions, le Roi de Tanjaour s'obligeoit de payer dix ſept millions aux Princes; qu'il déchargeoit la Compagnie d'une redevance annuelle de deux mille pagodes, & qu'il lui abandonnoit quatre-vingt-une Aldées à ſa bienſéance, dans la dépendance de Karical: mais, par les intrigues des Anglois, ces engagemens furent mal remplis.

Cette Nation ne voyoit pas, ſans chagrin, les heureux ſuccès des deux Princes qui avoient recherché l'alliance Françoiſe, & les avantages que leur reconnoiſſance promettoit à l'Etabliſſement de Pondichery. Elle mit tout en uſage pour traverſer Chandaſaeb & Mouzaferzingue. Après avoir commencé par s'emparer de St Thomé, ſans prétexte, & ſans déclaration de guerre contre les Portugais, ou contre les Maures, les Chefs de ſes Etabliſſemens ſe lierent avec le Roi de Tanjaour, & l'engagerent à laiſſer, ſans exécution, le Traité qu'il venoit de ſigner avec Mouzaferzingue & Chandaſaeb. Enfin, voyant ces deux Princes diſpoſés à faire le ſiége de Trichenapali, ils envoyerent des Trouppes, de l'artillerie & des munitions, au ſecours de cette Place, pendant que d'une autre part ils négocioient auprès de Nazerzingue, pour l'attirer dans le Carnate, où ils promettoient de ſe joindre à ſon Armée, avec un Corps de trois mille Européens & cent pieces de canon (18). Les Troup-

» enfin, jamais Seigneur de cette qualité & » de cette naiſſance, ne s'étoit tant familia- » riſé avec un Européen. . . . Son ſéjour ici » a été de huit jours . . . . Enfin il a fallu ſe » ſéparer, & ce n'eſt qu'avec les derniers » regrets qu'il m'a quitté, en me renouvel- » lant par un Ecrit de ſa propre main ſes » promeſſes d'amitié. Je vous en enverrai la » traduction, ainſi que d'un Paravana de » la derniere importance, puiſqu'il s'agit » de la jouiſſance complette de Mazulipa- » tan, & de toutes les terres qui en dépen- » dent. Il a joint, à cette donation, les » terres du Diſtrict de Bahour, compoſant » 36 Aldées, qui ſont entrelaiſſées & mê- » lées avec celles de Villanour; de ſorte » que votre nouveau Domaine conſiſte à » préſent en près de 80 Aldées. Cette aug- » mentation eſt conſidérable, par la bonté » des Aldées qui compoſent le nouveau pré- » ſent. Toutes ces Aldées ſont données en » mon nom; c'eſt l'uſage du Pays d'em- » ployer toujours le nom de celui qui com- » mande. Mais je ne fais d'autre uſage de » cette coutume, que pour remettre, dans » vos Archives, des titres auſſi glorieux que » profitables, & dont il eſt bien juſte que » la Compagnie ait toute la jouiſſance. *Mém. de M. Dupleix.*

(18) Tous ces faits ſont prouvés par les Lettres originales de MM. Floyer, Laurence & Fender, Gouverneurs des Etabliſſemens Anglois, & ſont d'ailleurs notoires dans l'Inde.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

pes Maures, effrayées des ſecours que les Anglois avoient fait entrer dans Trichenapaly, & plus encore du bruit répandu que Nazerzingue s'avançoit vers le Carnate avec une Armée formidable, commençerent à murmurer contre leurs Chefs; & bien-tôt l'épouvante devint ſi générale, qu'on fut obligé de ramener l'Armée ſous les murs de Pondichery.

M. DUPLEIX. 1750.

M. Goupil, qui commandoit les Trouppes Françoiſes, au défaut de M. du Quêne, mort depuis peu d'une fievre violente, étant auſſi tombé malade, le Comte d'Auteuil, à peine guéri de ſa bleſſure, reprit le commandement. Mais le découragement des Trouppes Maures, la mauvaiſe diſpoſition de quelques Officiers François, & la marche de Nazerzingue, qui s'approchoit effectivement avec ſon Armée, porterent M. Dupleix à tenter, dans ces fâcheuſes circonſtances, les voies de la négociation, ſans interrompre les opérations de la Campagne; & pendant qu'on faiſoit prendre à l'Armée un poſte aſſez avantageux pour arrêter celle de Nazerzingue, il ſonda, par une Lettre, les diſpoſitions de cet Uſurpateur. Nazerzingue étoit un homme foible, livré aux plaiſirs, ou plutôt plongé dans la débauche, ſans expérience dans la guerre, & ne rachetant, par aucune vertu, les vices que tout le monde lui connoiſſoit. On ſut que cette Lettre, où la fermeté ſoutenoit les inſinuations, avoit fait aſſez d'impreſſion ſur lui pour lui faire accepter, ſur-le-champ, des propoſitions de paix, ſi les Anglois, qui le joignirent alors avec deux cens cinquante Blancs & quelques Topaſes, n'étoient parvenus à le raſſurer par la promeſſe d'un renfort conſidérable. Dans l'intervalle, les deux Armées s'étoient approchées, & tentoient déja de fréquentes eſcarmouches; lorſqu'un évenement fort étrange replongea celle des Princes dans un horrible déſordre. Treize Officiers, quitterent l'Armée. On conçoit quels furent les effets de cette déſertion, particulierement ſur les Maures, qui perdoient leurs Guides. Le Comte d'Auteuil, après avoir fait mille vains efforts pour les ranimer, fut contraint de ſe replier ſur Pondichery, en ſoutenant les continuelles attaques de l'Armée de Nazerzingue, que la bravoure de quelques François rendit inutiles. Mais pour ſurcroît d'infortune, on apprit que Mouzaferzingue, ayant négligé de ſuivre le Corps d'Armée, étoit tombé entre les mains de Nazerzingue, qui le tenoit dans les fers.

L'unique reſſource des Gouverneurs François, fut la négociation. Nazerzingue, trop abandonné au plaiſir pour tenir lui-même les rênes de ſes affaires, étoit abſolument gouverné par Chanderskan, ſon principal Miniſtre, qui paroiſſoit livré aux Anglois. M. Dupleix entreprit de le détacher de leurs intérêts. Il lui propoſa des conférences. Elles furent acceptées; & deux Conſeillers de Pondichery, du Bauſſet & de Larche, partirent auſſi-tôt avec les inſtructions néceſſaires. Cependant, après de longues explications, ils n'en rapporterent aucun fruit.

On étoit convenu d'une eſpece de treve, pendant la négociation. M. Dupleix informa le Comte d'Auteuil du retour des Députés, & de la ruine de ſes eſpérances, en l'exhortant à chercher l'occaſion de réparer cette diſgrace par les armes. Elle ne fut pas long-tems à ſe préſenter. Le Comte, ayant obſervé la négligence des Sentinelles Maures, détacha trois cens hommes, ſous le commandement de M. de la Touche, pour ſurprendre, pendant la nuit, le Camp de Nazerzingue. Cette entrepriſe eut tant de ſuccès, qu'on

tua douze cens Maures, ſans avoir perdu plus de deux ou trois Soldats. Le Détachement s'étant retiré avec le même ſuccès, Nazerzingue, qui ne ſe crut plus en ſureté dans ſon Camp, prit bruſquement le chemin d'Arcate; & les Anglois, indignés de ſe voir abandonnés, retournerent à leur Fort de St David.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1749.

Tant d'heureux évenemens ranimerent l'Armée des deux Princes, tandis qu'au contraire la terreur augmentoit tous les jours dans celle de Nazerzingue. Cet Uſurpateur, n'oſant plus rien entreprendre, ni paroître même à la tête de ſes Trouppes, ſe contenta d'envoyer des ordres pour ſe ſaiſir des Comptoirs François de Mazulipatan & d'Yanaon. Il fut bien ſervi dans cette double expédition, par le Fauſſedar de Mazulipatan, & par le Nabab de Ragimendry. Mais deux Navires François, le Fleuri & le d'Argenſon, étant arrivés lorſqu'on apprenoit cette fâcheuſe nouvelle, on ſe hâta d'y embarquer des Trouppes, pour aller fondre ſur Mazulipatan, qui fut repris ſans effort. Dans le même tems, le Comte d'Auteuil s'avança vers Goudelour, où Nazerzingue avoit fait marcher un gros Détachement pour ſe rejoindre aux Anglois, & preſſa ſi vivement l'Ennemi, que l'ayant engagé dans une action, qui dura ſix heures, il le mit en fuite, avec beaucoup de perte pour les Anglois & les Maures. Quelques jours après, il joignit, pendant la nuit, le Corps commandé par M. de la Touche, dans le deſſein d'attaquer Mahmet Alykan. L'Armée Maure fut ſurpriſe, & Mahmet Alikan réduit à prendre la fuite, en abandonnant ſon Camp, ſes vivres, & trente pieces de canons, entre leſquelles il ſe trouva deux mortiers aux armes d'Angleterre.

Le premier fruit de ces deux victoires fut la priſe de Gingi, une des plus fortes Places de l'Inde, ſituée dans les Montagnes, quatorze lieues à l'Oueſt de Pondichery. On lui donne environ deux lieues de tour. Ses murailles ſont bien bâties, avec une Citadelle qui, défendue par des Européens, pourroit réſiſter à toutes les forces de l'Aſie. Le Comte d'Auteuil eut ordre de faire marcher, vers Gingi, un Détachement conſidérable, ſous les ordres de M. de Buſſy, qu'il devoit ſuivre lui-même, peu de jours après, avec toute l'Armée. Ce Détachement campa, le neuvieme jour de ſa marche, à une lieue de Gingi; & ce jour même, 11 de Septembre, M. de Buſſy fut informé que Mahmet Alykan, le croyant trop éloigné de l'Armée pour en être ſecouru, étoit dans la réſolution de l'attaquer. Les Ennemis ſe firent voir en effet, au nombre de dix à douze mille hommes, parmi leſquels on comptoit mille Cipays Anglois, & leur artillerie étoit de huit pieces de canon. Auſſi-tôt, M. de Buſſi mit ſes Trouppes en bataille, à la tête d'un petit Village, dans lequel il avoit placé quelques Compagnies d'Infanterie, & tint ferme devant l'Ennemi, qui, ſoutenu par le feu de ſon artillerie, ſervie par des Européens, s'avança juſqu'à la portée du piſtolet. Alors on en vint aux mains, & l'action fut très vive. Mais la Cavalerie Maure, n'ayant pû ſoutenir le feu de la mouſqueterie Françoiſe, & celui de quatre pieces de canon, ſeule artillerie de M. de Buſſy, s'ébranla bien-tôt, & commençoit à ſe rompre; lorſque le Comte d'Auteuil parut, avec le reſte de ſon Armée. Cette vue acheva de jetter l'épouvante dans celle des Maures. Leur déſordre fit penſer à fondre ſur leur artillerie. Les Européens, qui la ſervoient, furent tués ou faits priſonniers; & la déroute étant devenue générale, on continua

Supplem. a l'Etablissement François de Pondichery.

M. Dupleix. 1750.

de pouſſer l'Ennemi juſques ſous le canon des Forts de Gingi, qui commencerent à tirer ſur les Vainqueurs. Mais, rien n'arrêtant M. de Buſſy, il s'avança juſqu'aux portes de la Ville, qu'il força l'épée à la main; il pénétra dans les murs; & le ſoir du même jour, il y fut ſuivi par toute l'Armée. La Citadelle reſtoit: on fit, ſur-le-champ, toutes les diſpoſitions néceſſaires pour l'attaquer; & dès le lendemain, elle fut emportée d'aſſaut. Il en coûta, néanmoins, un des plus braves Officiers, & vingt des meilleurs Soldats: mais tous les Maures qui la défendoient furent paſſés au fil de l'épée, à l'exception du ſeul Commandant, qu'on fit priſonnier. Cette Place contenoit un grand nombre de canons de fonte, quantité de vivres, des munitions de toute eſpece, & tant de plomb, qu'on en tira la charge de trois mille Bœufs.

Des ſuccès de cet éclat jetterent Nazerzingue dans le dernier déſeſpoir, ſur tout lorſqu'il eut appris que les Vainqueurs marchoient vers Arcate. Les repréſentations de ſes Officiers, & les murmures de ſon Armée, le déterminerent à mettre toute ſa fortune au hazard d'une Bataille. Il leva ſon Camp d'Arcate, pour marcher lui-même au-devant de ceux qui le cherchoient. Les deux Armées s'approcherent à la diſtance de quatre lieues. Mais les pluies, qui commencerent alors, & le débordement des Rivieres, furent des obſtacles inſurmontables; & des deux côtés on fut obligé de paſſer deux mois dans l'inaction. M. Dupleix ſut profiter de cet intervalle, pour lier des correſpondances ſecrettes avec les principaux Chefs de l'Armée Maure. Il parvint ſur-tout à mettre dans ſes intérêts, les Chefs des Patanes & des Marattes, dont les Trouppes faiſoient la principale force de Nazerzingue. La plûpart ne pouvoient pardonner à cet Uſurpateur de tenir Mouzaferzingue dans les fers, après lui avoir promis de lui laiſſer la vie & la liberté, lorſqu'il s'étoit rendu à cette condition. Ils ne ſouffroient pas moins impatiemment de lui voir rejetter, contre leur avis, les propoſitions de paix qu'on ne ceſſoit pas de lui faire offrir; & ce qui les touchoit, ſans doute encore plus, dans une guerre dont ils n'eſpéroient pas plus de profit que d'honneur, c'étoit une augmentation de richeſſes, que M. Dupleix leur faiſoit enviſager de la part de Mouzaferzingue. Il promit que les tréſors, qui ſe trouveroient dans le Camp de l'Uſurpateur, ſeroient partagés entr'eux & le Souba légitime. A cette condition, ſi Nazerzingue s'obſtinoit encore à rejetter les articles qu'on lui faiſoit propoſer, au lieu de combattre pour ſa cauſe, ils devoient mettre bas les armes au commencement de la premiere action, & ſe ranger avec leurs Trouppes ſous le Pavillon François. Ce Pavillon, ou plutôt, cet Etendart aux armes de France, leur avoit été ſecretement envoyé, & devoit être arboré ſur un Eléphant, dans un lieu duquel il pût être vu des deux Armées.

Pendant que le débordement des Rivieres avoit arrêté la marche des deux Armées, Nazerzingue, que la ſeule vue d'un péril préſent pouvoit arracher du ſein de la moleſſe, avoit négligé de répondre aux propoſitions. Mais, au retour du beau tems, lorſqu'il eut appris que l'Armée Ennemie recommençoit à marcher, il fut ſaiſi d'une ſi vive frayeur, qu'il ſe hâta d'envoyer trois de ſes Officiers, au Gouverneur de Pondichery, pour conclure le Traité. Leurs pouvoirs étant en bonne forme, & leurs conditions raiſonnables, M. Dupleix

Supplem. à l'Etablissement François de Pondichery. M. Dupleix, 1750.

Dupleix écrivit au Commandant François (19) de ſuſpendre ſes hoſtilités. Mais cette Lettre arriva trop tard. Dans l'intervalle, l'action s'étoit engagée entre les Trouppes des deux Partis. Une bataille des plus ſanglantes coûta la vie à dix mille Maures; & Nazerzingue y périt lui-même, ſans qu'on nous apprenne ſi ſa fin fut digne, au moins, des ambitieux motifs qui l'avoient porté à la révolte. Pendant ce combat, les Chefs, dont M. Dupleix s'étoit aſſuré, demeurerent dans une parfaite inaction. Le ſeul mouvement que firent quelques-uns, avec les Trouppes qu'ils commandoient, fut pour éviter le feu de l'artillerie (20).

Mouzaferzingue fut tiré des fers, & proclamé Souba du Dekan au milieu des deux Armées. Après le ſerment de fidélité, tous les Chefs l'accompagnerent à Pondichery, où le Gouverneur François prit ſoin de faire acquitter ſes engagemens. Le tréſor de Nazerzingue, qui étoit d'environ douze millions, fut partagé entr'eux; & le Souba y joignit des dignités & des penſions, qui les firent partir fort contens, à l'exception des Généraux Patanes, dont les demandes exorbitantes tendoient à leur aſſervir une partie du Dekan. Elles furent refuſées; & quoiqu'on leur en fît ſentir l'injuſtice, ils emporterent un reſſentiment ſecret, qui produiſit enſuite de nouvelles révolutions.

Les François eurent part auſſi à la généroſité du Souba. Il diſtribua 1250000 liv. aux Trouppes d'une Nation dont il avoit reçu de ſi grands ſervices. Il fit remettre une ſomme égale dans les coffres de la Compagnie, à compte de ſes avances. Il lui confirma toutes ſes donations précédentes. Il fit, à M. Dupleix, un préſent perſonnel de la Forteresſe de Valdaour & des Aldées de ſa

(19) C'étoit alors M. de la Touche, dans l'abſence du Comte d'Auteuil, qui étoit retenu au lit par la goutte.

(20) N'omettons pas un évenement, dont M. Dupleix ne dit rien dans ſon Mémoire, & que les Editeurs Hollandois rapportent d'après les Mémoires Anglois. » Tant d'avantages, diſent ils, que les François » retiroient de leur victoire, engagerent » M. Dupleix à la célébrer par la fondation » d'une Ville, dans l'endroit même où Nazerzingue avoit perdu la vie. La Ville fut » alignée d'une maniere fort réguliere. On » y bâtit deux magnifiques *Chaudriers*, ou » Maiſons à l'uſage des Voyageurs; & M. » Dupleix donna trois mille roupies, pour » être diſtribuées entre ſes nouveaux Sujets, » auxquels il accordoit pluſieurs beaux privileges pendant un certain nombre d'années. Enfin, pour perpétuer la mémoire » de ce grand évenement, on devoit élever » un ſuperbe Monument, avec une Inſcription en diverſes Langues: mais malheureuſement pour les eſpérances du Fondateur, la Ville fut détruite par les Troupes ennemies, avant que l'Inſcription fût » entierement achevée. Les Anglois ont cependant eu ſoin de nous la conſerver en » François.

INSCRIPTION.

Cette Ville, nommée *Dupleix* (mot Perſan, qui ſignifie *Victorieux en guerre*) a été fondée en mémoire de la Bataille gagnée par les François, par le Commandant M. le Prevoſt de la Touche, ſur l'Armée de *Nazer-zingue*, où il a été tué. Cet évenement eſt arrivé le 16 Décembre, l'an 1750, la trente-ſixieme année du Regne de Louis XV, & la troiſieme de celui de Hamet Scha (*), ſous le Gouvernement de M. Joſeph François Dupleix, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Chevalier de Saint Michel, & Commandant Général de la Nation Françoiſe dans l'Inde, la huitieme année de ſon Gouvernement.

(*) Ou Achmet Scha, Grand Mogol, Fils unique & Succeſſeur de Mahomet Scha, mort en 1748, après un regne de trente ans.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

dépendance, avec une penſion de 100000 roupies (21). Enfin il rétablit Chandaſaeb dans Arcate. Ces agréables diſpoſitions furent bien-tôt affermies par l'habileté de M. Dupleix, qui parvint à faire rentrer, pacifiquement, ſous l'obéiſſance du Souba, Mahmet Alykan, & Chanazaskan, premier Miniſtre de Nazerzingue.

M. DUPLEIX. 1751.

Le Souba, fort ſatisfait de la ſituation de ſes affaires, & ne doutant pas que la Paix ne regnât bientôt dans le Carnate, fit, au Gouverneur François, l'ouverture du deſſein, où il étoit, de repaſſer dans la partie ſeptentrionale du Dekan, pour y affermir ſon autorité, & réparer la confuſion que les déſordres de la guerre y avoient répandue. Mais, à la veille d'un ſi long voyage, par des Provinces dont il pouvoit encore ſoupçonner la fidélité, il ne diſſimula point qu'il croyoit avoir beſoin des Trouppes Françoiſes; & s'engageant à toute la dépenſe de leur entretien, il promit de ne pas les renvoyer, ſans avoir fait éclater, par de nouveaux témoignages, ſa reconnoiſſance pour elles & pour la Compagnie. M. Dupleix ne rejetta point une demande ſi raiſonnable. Il accorda volontiers à Mouzaferzingue un détachement de trois cens François & deux mille Cipays, avec dix pieces de canon, pour l'accompagner juſqu'à Aurengabat, Capitale du Dekan. Ces deux Trouppes étoient commandées par M. de Buſſy, & par M. de Kerjan ſous ſes ordres. Leur paiement fut aſſuré d'avance pour trois mois, avec la convention qu'elles continueroient d'être payées ſur le même pied, juſqu'à ce qu'elles fuſſent rentrées dans un des Etabliſſemens de la Compagnie: & comme il ne reſtoit pas à Mouzaferzingue des fonds ſuffiſans pour ſubvenir aux dépenſes de ſon Armée, pendant une ſi longue marche, il emprunta de M. Dupleix trois cens mille roupies (22), dont deux cens mille furent priſes dans la Caiſſe de la Compagnie, & cent mille avancées par le Gouverneur François, de ſes propres deniers. Il laiſſa, pour le rembourſement de cet emprunt, une reſcription de la ſomme, ſur ſon Caſena ou ſon Tréſor.

Il paroît que cette réſolution de M. Dupleix ne fut pas approuvée de la Compagnie, & qu'il reçut même ordre de rappeller le Détachement. On fut allarmé de la longueur du voyage, & de l'incertitude du retour. Que deviendroient les Trouppes Françoiſes, ſi Mouzaferzingue leur refuſoit les ſecours néceſſaires, pour traverſer la grande étendue de Pays qui ſépare Aurengabat des Etabliſſemens de leur Nation? D'ailleurs, s'il arrivoit qu'elles fuſſent retenues trop long-tems dans Aurengabat, n'étoit-il pas à craindre, que leur diſcipline & leur exemple n'aguerriſſent trop les Peuples du Pays, au préjudice du commerce & de la ſûreté des François? C'eſt ce que la Compagnie écrivoit, en 1752, à M. Dupleix. Mais on verra, dans la ſuite, que plus éclairée ſur ſes veritables intérêts, elle approuva ſolemnellement la conduite de ſon Gouverneur. Le Miniſtere en jugea de même; & l'ordre fut donné d'envoyer d'Europe, par les Vaiſſeaux de la Compagnie, de fort beaux préſens à Mouzaferzingue &

(21) Rien n'eſt plus honorable que les Lettres de remercîment & de félicitation, écrites à M. Dupleix ſur ces grands évenemens, par le Miniſtre, par la Compagnie, & par les Commiſſaires du Roi, *ubi ſup.* pag. 62 & 63. Mais elles lui recommandoient la paix, comme le plus grand avantage d'un Etabliſſement de Commerce.

(22) 720000 livres monnoie de France.

Supplem. à l'Etablissement François de Pondichery.

M. Dupleix. 1751.

Chandasaeb. Malheureusement, ni l'un ni l'autre de ces Princes n'eut la satisfaction de recevoir ces marques de la reconnoissance des François.

Mouzaferzingue, après un mois de marche, entra sur les Terres du Nabab de Cadapi, un de ces Chefs Patanes, qui, depuis la défaite de Nazerzingue, avoient juré une fidélité inviolable au nouveau Souba, contre lequel ils avoient porté les armes. Quelques Coureurs Maures, dont il étoit précédé, ayant mis imprudemment le feu à plusieurs Villages, dont ils avoient reçu quelque sujet de mécontentement, cette violence devint le prétexte d'une nouvelle révolte. Le Nabab de Cadapi fit prendre aussi-tôt les armes à ses Trouppes, qui tomberent sur l'arriere-garde de l'Armée du Souba, & pillerent ses équipages. Mouzaferzingue, quoiqu'outré de cette insulte, n'osa néanmoins rien entreprendre pour sa vengeance, avant l'arrivée du Détachement, qui s'approchoit à sa suite; & le Commandant François, chargé particulierement d'éviter toutes les occasions de guerre, s'efforça de calmer la colere du Souba. Il l'engagea même à terminer cette affaire par les voies de la négociation. L'un & l'autre envoyerent des Députés au Nabab. Mais ceux du Souba n'ayant rapporté qu'une réponse offensante, pendant que ceux du Commandant revinrent avec des excuses du Nabab, pour un pillage commis sans son ordre, la différence de cette conduite blessa si vivement le Souba, que, malgré toutes les représentations, il donna ordre à ses propres Trouppes de marcher contre les Rebelles.

A la vérité M. de Bussy reconnut bientôt que le Nabab étoit un perfide, qui n'avoit cherché qu'à couvrir, d'une apparence de justice, des projets de révolte médités depuis long-tems. On apprit qu'avant les sujets de plainte, il attendoit l'Armée du Souba pour l'attaquer, & qu'il s'y étoit préparé, depuis plus d'un mois, puisqu'il avoit eu le tems de mettre dans ses intérêts les Nababs de Savounol & de Canoul. Les François, informés de cette trahison, ne balancerent plus à seconder, de tous leurs efforts, un Prince trahi par des Sujets qu'il avoit si récemment comblés de faveurs; car les Nababs réunis étoient trois de ces Chefs Patanes, sur lesquels Mouzaferzingue avoit répandu ses plus grands bienfaits. L'action fut sanglante entre les Maures & les Patanes, & ne fut décidée que par les François. Les deux Nababs de Savounol & de Canoul demeurerent au nombre des morts. Mais cette grande victoire fut promptement suivie d'une horrible consternation, lorsqu'on eut appris que Mouzaferzingue, s'emportant à la poursuite des Ennemis, avoit été blessé d'un coup de fleche, au-dessous de l'œil, dont il venoit d'expirer.

Cette fâcheuse nouvelle ne déconcerta point les François. M. de Bussy assembla sur-le-champ les Chefs de l'Armée Maure, & leur proposa de se choisir eux-mêmes un Maître, entre les Descendans de Nizam Elmoulouk, dont le sang devoit toujours leur être cher. Ils nommerent unanimement Salaberzingue, qui fut proclamé à la tête des Troupes. Ce nouveau Souba étoit Oncle de Mouzaferzingue. Il en prit tous les sentimens pour des Alliés, auxquels sa Famille avoit tant d'obligations; & son premier soin fut de confirmer à la Compagnie toutes les donations de son Prédécesseur. Ensuite, pour assurer le Comptoir de Mazulipatan, il y joignit les Terres dépendantes de Nizampatnan, de Condour, d'Almenava & de Narzapour, qui sont

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX, 1751.

aux environs de cet Etabliſſement. Il donna ordre que tous les Edifices du Comptoir d'Yanaou, ruinés pendant la guerre, fuſſent rétablis à ſes frais; & dans ſa reconnoiſſance pour les ſervices perſonnels du Gouverneur de Pondichery, il lui fit préſent du Territoire de Maſſoubendere, ſitué dans la Province de Chicacol. Les Paravanas, pour toutes ces donations, furent expédiés dans la meilleure forme. Enfin, pour ne laiſſer rien manquer aux droits & aux diſpoſitions du nouveau Souba, on les fit confirmer, dans la ſuite, à la Cour de Dehly, par un Firman ſolemnel du Grand Mogol.

Salabetzingue, après avoir ſignalé les premiers jours de ſon regne, par des libéralités & des Fêtes, continua ſa route vers Golkonde. Il arriva, le 17 Mars, à la vûe de Canoul, où les reſtes des Patanes s'étoient retirés, après leur défaite. C'eſt une grande Ville, fermée d'un bon mur, & défendue par une forte Citadelle. Mais, étant bâtie ſur une grande Riviere, qui s'étoit prodigieuſement enflée, l'hiver précédent, l'inondation avoit cauſé de ſi grands déſordres, que les Patanes, ſans eſpérance de ſe défendre dans une Place à demi ruinée, par la chûte d'une partie de ſes maiſons & de ſes murs, avoient pris le parti de l'abandonner, pour ſe retirer dans la Citadelle. Ils y firent une vigoureuſe réſiſtance, qui ne put la garantir d'être emportée par eſcalade. Leur nombre étoit d'environ trois mille, dont la plûpart furent paſſés au fil de l'épée. Les principaux Habitans du Pays, qui s'étoient réfugiés dans le Palais du Nabab, avec ſa Veuve & ſes deux Enfans, obtinrent un traitement humain du Souba, par l'interceſſion de M. de Kerjan, aux pieds duquel ils s'étoient jettés, pour demander grace.

De Canoul, l'Armée victorieuſe paſſa le Khriſna. Elle s'approchoit d'Ederabat, Capitale du Royaume de Golkonde, lorſque le Souba fut informé qu'il étoit attendu, dans ſa route, par Bagirao, Général Maratte, avec un Corps de vingt-cinq mille Hommes. Salabetzingue avoit, dans ſon Armée, un autre Général de la même Nation, nommé Raja Janogi, & fort attaché à la Nation Françoiſe. On l'employa pour négocier. Tous les Marates étant des brigands, qui ne reſpirent que l'argent ou le pillage, un préſent de deux laks de roupies engagea facilement Bagirao à repaſſer les montagnes avec ſes Troupes; & Salabetzingue fit ſon entrée dans Ederabat, le 12 d'Avril. Après un mois de ſéjour dans cette Ville, il ſe remit en chemin vers Aurengabat, où il arriva le 29 de Juin.

Cette Capitale du Dekan eſt une belle Ville, fort riche & fort peuplée, à ſoixante lieues de Surate. Elle fut bâtie, vers la fin du dernier ſiecle, par Aurengzeb, fameux Empereur Mogol, pour ſervir de barriere contre les courſes des Marattes. Une Forteresſe qui la commande, par ſa ſituation ſur un des flancs de la Ville, fut aſſignée aux François pour leur logement. Ils y placerent leur artillerie; & M. de Buſſy, répondant à la confiance du Souba, profita de l'avantage d'un quartier, qui les tenoit ſéparés de la Ville, pour faire regner entr'eux une exacte diſcipline. Un Soldat ne pouvoit ſortir du Fort qu'à des heures établies, & pour un tems limité, avec une permiſſion du Commandant, par écrit, qu'il falloit montrer à l'Officier de garde, en ſortant, & lui remettre au retour. Les moindres contraventions étoient rigoureuſement punies. Cette police, qui bannit de la Ville l'ivrognerie, les querelles & les vols, fit mériter aux François l'admiration des

Maures. Le Souba, charmé de leur conduite, & ne croyant pas ſes libéralités ſuffiſantes pour leur témoigner ſa reconnoiſſance, imagina, pour leur plaire, de faire célébrer, avec toute la pompe orientale, la Fête de St. Louis, dont il ſavoit que le Roi de France portoit le nom. La veille, il fit ſolemniſer, avec le plus grand éclat, un jour conſacré, diſoit-il, au Roi de France, ſon Protecteur. Cet ordre fut exécuté par toutes les marques de joie, qui ſont en uſage entre les Maures.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONCHERY.

M. DUPLEIX. 1751.

Pendant que le Gouverneur de Pondichety recevoit de ſi flatteuſes nouvelles du Dekan, l'affaire de Trichenapaly n'avoit pas le ſuccès qu'il en avoit eſperé. Mahmet Alykan, malgré toutes ſes promeſſes, étoit encore le même fourbe, qui n'avoit cherché continuellement qu'à le tromper. Après avoir accepté toutes les propoſitions, qu'il avoit reçues par Raja Janogi; après avoir obtenu tout ce qu'il demandoit lui-même, il ne lui reſtoit plus d'excuſe, pour différer la concluſion du Traité. Cependant, cette facilité même ne ſemblant ſervir qu'à nourrir ſa mauvaiſe foi, M. Dupleix penſa ſérieuſement à le réduire par la force des armes. Il joignit, dans cette vûe, aux Trouppes Maures de Chandaſaeb, quatre cens François, & quelques Caffres, avec de l'Artillerie. Tous les frais de cet armement devoient tomber ſur Chandaſaeb, qui ſe mit en marche, avec ſa petite Armée. Elle étoit de ſept à huit mille Hommes, & la diligence auroit aſſuré leurs opérations: mais, par la lenteur ordinaire des Maures, les Anglois eurent le tems de s'appercevoir que Trichenapaly étoit menacé. Ils ſe joignirent aux Trouppes de Mahmet Aly-kan, pour couper le chemin à Chandaſaeb, en ſe ſaiſiſſant d'une Forteresſe, nommée Valgondabouram. A la vérité, ils y trouverent tant de réſiſtance, qu'ils ſe retirerent avec perte; & Chandaſaeb, marchant ſur leurs traces, les força de paſſer le Colram, alors fort enflé. Ils perdirent, au paſſage, quantité d'hommes & de munitions, leurs tentes & ſix pieces de canon. Toute leur Armée pouvoit y trouver ſa perte, ſi les douleurs de la goutte, qui retenoient le Comte d'Auteuil, & la mauvaiſe diſpoſition de quelques Officiers François, n'euſſent facilité ſon évaſion.

La maladie du Comte d'Auteuil l'ayant forcé de retourner à Pondichery, le commandement fut donné à M. de Law, (*) qui ſignala ſon pouvoir, par des imprudences, des lâchetés & des trahiſons. C'eſt du moins ce qu'on peut recueillir du Mémoire, qui le repréſente, tantôt manquant la plus belle occaſion de réduire Trichenapaly, tantôt mépriſant les ordres formels de M. Dupleix, tantôt prenant des réſolutions manifeſtement contraires à la ſûreté des Trouppes Françoiſes, tantôt livrant, ſous de vains prétextes, ſans Traité, ſans ôtages, Chandaſaeb aux Anglois, qui lui firent auſſi tôt trancher la tête; enfin ſignant une honteuſe Capitulation, qui rendit toute ſon Armée priſonniere de guerre. » Ainſi, conclut l'Ecrivain, nos Ennemis, réduits aux » abois, reprirent ſur nous la ſupériorité; & la guerre fut perpétuée, dans » un tems, où rien ne nous manquoit pour aſſurer la paix au Carnate, par » la réduction d'une Place, qui n'auroit pas tenu huit jours devant nos » Trouppes, ſi leur Commandant ne les eût pas ouvertement livrées à l'Ennemi. Tous les faits, & toutes les circonſtances, qui caractériſent l'étrange » conduite de M. Law, furent conſtatés par des informations régulieres, »

(*) Ecoſſois.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1752.

» dont le Gouverneur François rendit compte à la Compagnie ; & l'unique » châtiment, qu'il ſe crut en droit d'impoſer à cet infidele Officier, fut de » le mettre aux arrêts (23) «.

Cependant, loin de ſe decourager, M. Dupleix raſſembla le peu de Trouppes qui lui reſtoient, pour défendre les Terres & les Etabliſſemens de la Compagnie. En même-tems il employa la négociation à détacher du Parti ennemi le Roi de Maiſſour, & Morarao, Chef des Marates, tous deux indignés du ſupplice de Chandaſaeb, & de la perfidie des Anglois. Il y réuſſit ; & Mahmet Aly-kan même, allarmé de la perte de ces deux Alliés, parut revenir à des projets d'accommodement. Mais le Gouverneur de Madras (24), qui tiroit perſonnellement beaucoup d'avantages de cette guerre, traverſoit une négociation, dont il vouloit ſe rendre le ſeul Arbitre ; & lorſque M. Dupleix parut diſpoſé à traiter avec lui, il multiplia les difficultés pour éloigner la concluſion. Dans pluſieurs Conférences, qui ſe tinrent à Sadras, ſes Commiſſaires s'obſtinerent à demander, pour premier Article, que Mahmet Aly-kan fût reconnu ſeul & légitime Nabab du Carnate ; c'étoit ce que la juſtice, & les plus fortes raiſons d'intérêt & d'honneur, ne permettoient pas aux François d'accorder. Comme cet Article paſſe pour la principale cauſe de la guerre, & de tous les autres évenemens qui l'ont ſuivie, on prend ſoin de l'éclaircir.

» Il eſt inconteſtable, de l'aveu même des Anglois, que la Nababie du » Carnate eſt un gouvernement, de la dépendance immédiate du Souba du » Dekan, dont la diſpoſition appartient à ce Souba ſeul. Le Grand Mogol » même n'a pas le droit d'y nommer, parcequ'il s'eſt dépouillé de ce droit par » des actes ſolemnels, confirmés dans le Traité avec Thamas Kouli Kan, » & conſtamment maintenus dans leur pleine exécution. Ce Monarque s'eſt » réſervé ſeulement le droit de confirmer la nomination du Souba. Ainſi, » pour être légitime Nabab du Carnate, il faut être nommé à ce Poſte par » des Lettres Patentes du Souba du Dekan ; & l'on peut s'imaginer que ce » Prince eſt fort jaloux d'un droit de cette nature, qui fait un des principaux » attributs de ſa Souveraineté. Or il eſt certain que jamais Mahmet Aly-kan » ne fût pourvu du Gouvernement d'Arcate, par le Souba du Dekan. Ana- » verdy-kan ſon Pere, & lui, n'ont jamais été que deux Uſurpateurs & » deux Rebelles, qui ont employé la force pour ſe maintenir. Le pre- » mier, défait & tué, en combattant contre Mouzaferzingue, ſon légitime » Souverain, n'a pu tranſmettre, à ſon Fils, des droits qu'il n'avoit pas lui- » même ; & qui d'ailleurs, par leur nature, n'auroient pas été tranſmiſſi- » bles, quand il les auroit eus, puiſque la Nababie du Carnate n'eſt pas » un Office héréditaire, & qu'elle n'eſt qu'une Commiſſion à vie, ou plu- » tôt révocable, au gré du Souba. A l'égard de Mahmet Aly-kan, il n'a ja- » mais été nommé au Gouvernement du Carnate, ni par Mouzaferzingue, Suc- » ceſſeur immédiat de Nizam Elmoulouk, ni par Salabetzingue, Succeſſeur

(23) Mémoire, pages 77 & précédentes. Il eſt aſſez remarquable que c'étoit dans ce tems même, & lorſque M. Dupleix gémiſſoit de ſes diſgraces, que la Compagnie, qui n'étoit encore informée que des ſuccès précédens, lui donnoit les plus favorables marques de ſa reconnoiſſance. Il apprit par une Lettre du 16 Septembre 1752, que le Roi lui accordoit le titre de Marquis, reverſible à ſa Famille, même dans la ligne collatérale, ce qui rendoit cette faveur précieuſe, *ibid.*

(24) M. Saunders.

» de Mouzaferzingue : & l'on ne peut douter néanmoins, que ces deux der-
» niers Princes n'aient été les deux ſeuls Soubas légitimes du Dekan, depuis
» la mort de Nizam Emoulouk (25)«.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1753

Les Anglois convenoient des principes ; mais, en demandant que Mahmet Aly-kan fût reconnu ſeul & légitime Nabab du Carnate, ils ſoutenoient qu'il avoit des Lettres Patentes du légitime Souba, qui l'établiſſoient dans cette Dignité. Les François en démontroient l'impoſſibilité, par tout ce qui s'étoit paſſé entre Mahmet Aly-kan, & les deux Soubas, qui s'étoient légitimement ſuccédés ; & M. Dupleix défioit le Gouverneur de Madras de repréſenter ces Lettres prétendues. L'Anglois, qui, pour ſon intérêt propre, cherchoit à tromper & ſa Compagnie & celle de France, feignit à la fin de vouloir produire les Lettres ; & la négociation de Sadras fut commencée ſous cette promeſſe. Mais dès la troiſieme Conférence, les François, s'appercevant qu'ils étoient joués par de vaines prolongations, inſiſterent ſi fortement ſur la production des Lettres, que les Commiſſaires Anglois, perdant l'eſpérance d'en impoſer plus long-tems, prirent le parti de rompre ces Aſſemblées (26).

Leur Gouverneur avoit eu l'adreſſe de faire durer les apparences de négociation juſqu'en 1754 : & les Conférences ne furent pas plutôt rompues, qu'avec le même artifice & la même audace, il écrivit une longue Lettre (27) aux Commiſſaires François, » remplie de reproches déplacés, d'in-
» jurieuſes imputations, de faits haſardés, & même notoirement faux, de
» contradictions groſſieres, & de dénégations vraiment indécentes «. Ils y firent une réponſe (28) ſage, meſurée, & propre à le confondre. Pendant la négociation même, dans les Lettres qu'il avoit écrites en Angleterre, il avoit peint les François comme une Nation ambitieuſe, qui vouloit envahir tout le Commerce de l'Inde. C'étoit, diſoit-il, pour y parvenir, qu'ils avoient joint leurs forces à celles d'un Rebelle (29), & qu'ils l'avoient aidé à chaſſer de ſes Etats le légitime Souverain (30) ; ils en avoient obtenu, pour prix de ce ſervice, des poſſeſſions d'une étendue & d'un revenu immenſes, qui les rendroient Maîtres du Pays, ſi l'Angleterre ſouffroit qu'ils les conſervaſſent : & de concert avec le Rebelle, ils avoient détruit, non-ſeulement le légitime Souba du Dekan, mais encore le Nabab d'Arcate, Anaverdykan, Ami de la Nation Angloiſe. Ils pourſuivoient Mahmet Aly-kan, ſon Fils, à la place duquel ils avoient fait nommer, pour Nabab, un Homme qui leur étoit entierement devoué (31). Enfin, Nazerzingue & Mahmet Aly-kan avoient des titres authentiques, qui leur aſſuroient également, à l'un la Souveraineté du Dekan, à l'autre la Nababie du Carnate : & leurs Concurrens, pour leſquels le Gouverneur de Pondichery s'étoit ouvertement déclaré, n'avoient pas d'autres titres que la protection & les armes des François (32).

Ces Lettres n'avoient pas manqué de ſoulever la Compagnie d'Angleterre. Dès 1752, elle avoit porté ſes plaintes à la Compagnie Françoiſe. On

(25) Mémoire, page 82.
(26) Le 5 de Février 1754.
(27) Le 15 du même mois.
(28) Le 7 Mars ſuivant.
(29) Mouzaferzingue.
(30) Nazerzingue.
(31) Chandaſaeb.
(32) Mémoire, page 87.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. M. DUPLEIX, 1754.

proteſta, des deux parts, qu'on déſiroit paſſionnément la paix ; & ces proteſtations mutuelles engagerent une longue négociation, entre M. du Velaer, chargé des pouvoirs de la Compagnie Françoiſe, à Londres, & la Compagnie d'Angleterre. Le Duc de Newcaſtle & le Comte d'Holderneſs, Miniſtres de Sa Majeſté Britannique ; & le Maréchal Duc de Mirepoix, Ambaſſadeur de France à Londres, prirent part aux Conférences, qui durerent juſqu'à la fin de 1754. Mais elles ne purent amener la Compagnie Angloiſe à de juſtes conciliations. Le Journal de M. du Velaer n'a pas été publié ; & M. Dupleix ſe fait un mérite de ne pas expoſer au Public ce qu'il nomme les étonnans détails de la Négociation de Londres : mais il en rapporte un trait ſingulier, qui jette une lumiere néceſſaire ſur la conduite qu'on a tenue avec lui (33).

Dans l'ignorance de ce qui ſe paſſoit en Europe, il ne penſa plus qu'à réduire, par la force, un Ennemi qu'il déſeſpéroit, dit-il, de vaincre par la raiſon. La petite Armée, qu'il mit en campagne, fut groſſie par les Marattes, & par celle du Roi de Maiſſour, qui devoit fournir de l'argent pour

(33) On le donne dans ſes termes. » Comme les Anglois, dans cette négociation, n'avoient nulle envie de terminer » avec nous, & que le but de leur politique » étoit de nous amuſer, ils inſinuerent » adroitement dans une des Conférences, que » la paix de l'Inde étoit un ouvrage qu'on » ne pouvoit gueres qu'ébaucher en Europe, » faute d'y être exactement inſtruit des faits, » & d'avoir une connoiſſance ſuffiſante du » local. Delà il réſultoit naturellement que » ne pouvant ſaiſir ici que quelques vues générales, il conviendroit de renvoyer aux » Indes la concluſion du Traité. Mais en » même-tems que les Anglois préſentoient » cette voie comme la ſeule qui fût praticable, ils avouoient qu'ils la trouvoient » ſuſceptible de beaucoup d'inconvéniens ; » & le principal, ſelon eux, étoit qu'on » devoit s'attendre à trouver le Gouverneur » de Pondichery fort mal diſpoſé à entrer » de bonne foi dans toutes les vûes de conciliation entre les deux Compagnies. Cet » Homme, diſoient-ils, a conçu pour notre » Nation, on ne ſait pas trop pourquoi, » une eſpece de haine qui ne lui permet pas » de traiter avec nous aucune affaire, de » ſang-froid. Tous les Chefs de nos Etabliſſemens s'en ſont toujours plaints. Ainſi, » nous ſommes comme aſſurés qu'il ſemera » par-tout des difficultés, & que peut-être » lui ſeul il nous empêchera de conclure.

» M. du Velaer ne manqua point de juſtifier M. Dupleix des ſentimens injuſtes » qu'on lui ſuppoſoit ; & pour uſer de la » repréſaille qu'on lui préſentoit ſi naturellement, il tomba lui même ſur le Gouverneur de Madras, qu'il peignit préciſément » des mêmes couleurs, qu'on venoit de peindre M. Dupleix. C'étoit juſtement ce que » demandoient les Anglois, afin de pouvoir conclure, de l'opinion où étoient les » deux Nations ſur le caractere de ces deux » Gouverneurs, la néceſſité de les rappeller » tous deux, & de nommer deux Commiſſaires moins paſſionnés, qui ſeroient chargés des pouvoirs néceſſaires pour traiter » au nom des deux Compagnies, ſuivant le » plan qu'on leur remettroit. Cette propoſition parut, à M. du Velaer, de trop bonne » foi pour qu'il osât la rejetter. Graces à la » fameuſe maxime, *expedit unum hominem mori pro populo*, ſi familiere à ceux » qui ſe mêlent de politique ; l'injure faite » à M. Dupleix étoit une bagatelle qui ne » devoit pas retenir. Le rappel des deux » Gouverneurs fut donc convenu. A l'égard » du choix des Commiſſaires, il n'en fut » pas queſtion ; & les deux Compagnies ſe » réſerverent de nommer reſpectivement qui » elles jugeroient à propos.

» Voilà comment, & par quels motifs, le » rappel de M. Dupleix fut décidé. Ce qu'il » prétend inférer ici, de l'inutilité de toutes » ces négociations, ſi long-tems ſuivies dans » l'Inde & l'Europe, c'eſt que la paix de » l'Inde, à négocier avec les Anglois, n'étoit pas un ouvrage auſſi facile que la » Compagnie paroiſſoit le croire dans les » Lettres qu'elle lui écrivoit. *Mémoire*, pag. 88 & 89.

la

la ſubſiſtance de ce Corps de Trouppes, à condition que les François obtiendroient, pour lui, de Salabetzingue, le Gouvernement de Trichenapaly. M. de Mainville, Officier d'une prudence & d'une valeur connues, fut nommé pour les commander. Malgré la ſageſſe de ſes diſpoſitions, ſa premiere entrepriſe, qui fut ſur Trichenapaly, manqua de ſuccès par un emportement indiſcret dans l'exécution de ſes ordres. Mais ſe réduiſant à forcer cette Ville par la faim, il la ſerra, par des manœuvres ſi bien concertées, que le Commandant Anglois lui écrivit, que s'il n'envoyoit pas des vivres aux Priſonniers François, il pouvoit être aſſuré qu'on les laiſſeroit mourir de faim.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1754.

D'un autre côté, les artifices des Anglois avoient fait changer de face à la ſituation des François d'Aurengabat. A force d'argent & d'intrigues ils avoient gagné deux des principaux Miniſtres du Souba, nommés, l'un Sayedlaſkarkan, l'autre Uſſenkhan. Le premier gouvernoit deſpotiquement ſon Maître, qui le craignoit, & le haïſſoit au fond. Le ſecond étoit un Seigneur Maure, & plutôt l'homme de confiance du premier, que Miniſtre en titre. Ces deux Hommes avoient profité, pour établir leurs intelligences avec le Gouverneur de Madras, d'un voyage que M. de Buſſy & ſes Trouppes avoient fait vers Ederabat, à la ſuite du Souba, & d'une maladie qui l'obligea de ſe rendre à Maſulipatan. Mais quelques Lettres, interceptées par des Eſpions Maures, qu'il entretenoit dans ſon abſence, l'ayant informé de cette trame; il oublia l'intérêt de ſa ſanté, pour retourner promptement auprès du Souba, où ſa préſence déconcerta les deux Miniſtres; & la confiance ni l'attachement de Salabetzingue n'étant pas diminués pour lui, il ſut en uſer, pour forcer ces Traîtres de fournir, par mois, à l'entretien des Trouppes Françoiſes, deux lacs de roupies, c'eſt-à-dire, de notre monnoie, quatre cens quatre-vingt mille livres. Ses vues alloient encore plus loin; & voici par quelle voie, malgré toutes les intrigues des Ennemis de ſa Nation, il parvint au but qu'il ſe propoſoit, dans le tems même qu'on ſe flattoit de le perdre.

Non-ſeulement les Anglois avoient mis dans leurs intérêts les Miniſtres du Souba; mais, de concert avec eux, ils y avoient fait entrer auſſi Balagirao & Ragogi, Chefs des Marattes. Ces Rajas devoient faire la guerre à Salabetzingue; & pour repouſſer de ſi redoutables Ennemis, ſes deux Miniſtres devoient lui perſuader que le ſecours des Anglois lui étoit néceſſaire. Tout étant concerté, les Anglois auroient inſpiré, en apparence, la plus grande terreur aux deux Chefs Marattes, qui leur auroient demandé la paix. Ainſi les Anglois auroient acquis une extrême conſidération dans le Dekan. Ils auroient paſſé pour la terreur des Marattes, & les libérateurs de Salabetzingue; & ſe réuniſſant, tout-d'un-coup, avec les Marattes & les Maures, ils auroient égorgé les François, ou les auroient chaſſés du Dekan, en y prenant leur place, & s'y faiſant revêtir de toutes leurs poſſeſſions. La même intrigue terminoit toutes les affaires du Carnate, dont ils devenoient Maîtres abſolus ſous le nom de Mahmet Aly-kan, & tous les François, dans l'Inde, devoient ſe trouver comme livrés à la diſcrétion des Anglois.

L'adreſſe & la fermeté de M. de Buſſy firent évanouir leurs projets: en montrant une contenance fiere, & feignant de grands préparatifs pour

SUPPLÉM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1753.

mettre à la raiſon ce même Balagirao, qu'il avoit battu pluſieurs fois l'année précédente, & qu'il avoit forcé de ſigner, avec Salatbezingue, un Traité que les François avoient garanti, il l'étonna tellement, que ce Raja, le croyant prêt à fondre ſur lui, prévint l'orage, & ſe hâta de lui députer ſon Waquil, non-ſeulement pour lui demander ſon amitié, mais pour l'aſſurer qu'il étoit prêt à rendre au Souba les Places dont il s'étoit déja ſaiſi, & à confirmer la paix par un nouveau Traité. Son exemple fut bientôt ſuivi par Ragogi, qui ſigna de même un nouveau Traité de paix avec le Souba & les François. Ce double Traité, qui rendit une paix profonde au Dekan, ayant remis la Nation Françoiſe dans une haute conſidération chez les Maures, M. de Buſſy crut devoir ſaiſir une ſi glorieuſe conjoncture, pour achever, s'il étoit poſſible, de ruiner la Faction Angloiſe. Il retourna, dans cette vue, à Aurengabat, où il s'étoit aſſuré d'être bien reçu de Salabetzingue. En effet, ce Prince alla lui-même, à deux lieues au-devant de lui, accompagné de vingt-deux Seigneurs, tous montés ſur des Eléphans, & le reçut avec les plus grandes marques d'honneur & d'affection. Cette Fête fut un vrai triomphe pour les François. Sayedlaskarkan même, le plus dangereux de leurs Ennemis, affecta pour eux les plus tendres ſentimens d'amitié. Il avoit fait une journée de chemin, pour aller au-devant de M. de Buſſy; il lui avoit même envoyé les Sceaux du Dekan, comme une eſpece d'hommage, & pour reconnoître qu'il ne les tenoit que de lui. Ils lui furent renvoyés par le Commandant François, qui crut devoir prendre les mêmes apparences de cordialité avec ce fin Courtiſan, c'eſt-à-dire, le payer des mêmes ruſes.

Mais, le lendemain, voyant les choſes dans la ſituation qu'il deſiroit, il profita de l'occaſion pour expliquer ſon deſſein. Après avoir repréſenté au Souba que la ſubſiſtance des Trouppes Françoiſes ne ſeroit jamais aſſurée, & ſeroit toujours naître des embarras & des diſcuſſions déſagréables, auſſi long tems qu'on n'aſſigneroit pas des fonds ſuffiſans pour leur entretien, ou qu'on ne laiſſeroit pas à leur diſpoſition la perception libre & l'adminiſtration des fonds, il mit les avantages de ce parti dans un ſi grand jour, qu'il détermina Salabetzingue & ſon Conſeil à lui abandonner les quatre Provinces de Rajimandrie, d'Elours, de Chicakol & de Mouſtafanagar, voiſines de Maſulipatan, & néceſſaires à la ſûreté de cette Place. Enfin, quoique le produit de ces quatre Provinces fût plus que ſuffiſant pour l'entretien des François, le Souba promit de leur faire payer, ſur d'autres fonds, ce qui leur étoit dû juſqu'à ce jour.

M. de Buſſy n'eut pas plutôt obtenu ces importantes faveurs, qu'il prit poſſeſſion des quatre Provinces, & qu'il y diſtribua ſes Trouppes, pour aſſurer la perception des revenus; & de ce moment, il ſe crut ſolidement établi dans le Dekan. Cependant, les Anglois, toujours de concert avec Sayedlaskarkan, ne perdirent pas l'eſpérance de l'en chaſſer. Voici le piege qu'ils lui tendirent, pour le rendre ſuſpect au Souba, Prince foible & toujours flottant entre les défiances que ſon Miniſtre lui inſpiroit des François, & ſon inclination pour leur Commandant. Le Miniſtre profita de l'abſence de M. de Buſſy, pour rappeller à ſon Maître, que, dès le tems de ſon élévation au Trône, les François avoient toujours pris un vif intérêt à

la conſervation & la fortune de ſes Freres ; qu'ils l'avoient même engagé à leur faire un traitement peu conforme aux uſages & à la politique des Princes Maures, & que ſa bonté l'emportant ſur ſes véritables intérêts, il les avoit comblés de faveurs ; mais qu'il étoit fort à craindre, que dès ce tems, les François n'eûſſent des vues auxquelles on n'avoit pas fait aſſez d'attention ; & que, dans un moment de trouble, tôt ou tard on ne reſſentît de funeſtes effets de leur politique : qu'en un mot, la prudence l'obligeant de ne rien négliger pour ſa ſûreté, il devoit, ſans expliquer ſes motifs, s'aſſurer de ceux qui pouvoient lui cauſer de l'inquiétude.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1753.

Cet avis fut repréſenté, par le ruſé Miniſtre, comme le fruit des réflexions d'un Homme qui ne deſiroit que la proſpérité de ſon Maître, & la tranquillité de ſes Etats. Connoiſſant mieux que perſonne le caractere inquiet du Souba, il ne doutoit pas que ce Prince ne le chargeât de faire arrêter ſes Freres, & que M. de Buſſy, ſe mêlant de les réconcilier, ou d'intercéder pour eux, ne donnât beaucoup de vrai-ſemblance aux ſoupçons. En effet, il ne ſe trompa que ſur le ſecond point Il reçut ordre d'arrêter les Princes, & l'exécution ſuivit auſſi-tôt. Tous les Seigneurs Maures parurent également ſurpris de cette rigueur. Quelques uns même en témoignerent du mécontentement ; & tous, à l'inſtigation du Miniſtre, ſolliciterent le Commandant François d'employer ſon credit, pour engager Salabetzingue à rendre, à ſes Freres, une liberté qu'ils n'avoient pas mérité de perdre. Mais, quoique M. de Buſſy n'eût pas pénétré l'intrigue du Miniſtre & des Anglois, qu'il ne découvrit que dans la ſuite, guidé ſeulement par une juſte prudence, qui ne lui permettoit pas d'entrer dans une affaire, dont le fond étoit un myſtere pour lui, il refuſa conſtamment de faire aucune démarche en faveur des Priſonniers. Il déclara même qu'il ne pouvoit que reſpecter les ſecrets du Souba & de ſes Miniſtres ; & qu'il ne prenoit aucune part à des affaires d'Etat, qui n'avoient pas de rapport aux intérêts de ſa Nation.

Cette conduite déconcerta le Miniſtre Maure ; & peu de tems après, il abdiqua volontairement le Miniſtere, ſans qu'on ait jamais pû ſavoir les vraies raiſons qui l'avoient déterminé à la retraite. Son Succeſſeur fut ce même Chanavaskhan, autrefois Miniſtre de Nazerzingue, & fort attaché à la Nation Françoiſe : alors le Conſeil du Prince ne fut compoſé que de Sujets ſûrs, & dévoués aux François.

Depuis ces évenemens, qui ſe paſſerent à la fin de 1753, juſqu'au départ de M. Dupleix, au mois d'Octobre 1754, l'état de la Nation ne varia point dans le Dekan (34). Le calme y regna ; les Trouppes Françoiſes y furent ſoigneuſement entretenues & diſciplinées. Ragogi, Chef Ma-

(34) On peut emprunter encore des Editeurs Hollandois, un court récit de la grande révolution arrivée dans l'Indouſtan, immédiatement avant le départ de M. Dupleix. » Le Grand Mogol, diſent-ils, avoit été » forcé, deux ans auparavant, de faire, » avec les Marattes, un Traité par lequel » il ſe reconnoiſſoit en quelque façon leur » Tributaire (*). En vertu de ce Traité, il » leur avoit cédé tous les revenus du Dekan, » dont ils n'étoient pas exactement payés ; » ce qui leur fournit un prétexte pour prendre les armes, excités d'ailleurs par la » foibleſſe du Gouvernement. Leur Chef,

(*) C'eſt apparemment la tentative, dont parle un Mémoire Anglois, qui avoit été formée pour détrôner le Grand Mogol, mais qui échoua par l'aſſiſtance que ce Prince reçut de quelques-uns de ſes Nababs.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1754.

ratte, fut le ſeul, qui, ſous prétexte de quelques mécontentemens qu'il prétendoit avoir reçus de la Cour d'Aurengabat, oſa remuer. Il fit des préparatifs de guerre, & ſe mit même en campagne : mais, à-peine eut-il appris que M. de Buſſy, à la tête des François, étoit en marche avec l'Armée du Souba, qu'il demanda humblement la paix. Elle fut ſignée par un Traité du mois d'Avril 1754.

Enſuite, M. de Buſſy conduiſit ſon Prince du côté d'Ederabat, d'où il partit, après y avoir paſſé quelque tems avec lui, pour aller, avec ſes Trouppes, hiverner dans ſes quatre Provinces, ne laiſſant auprès du Souba, qu'un Détachement de Trouppes choiſies. Le jour de leur ſéparation, il ſe tint un grand Conſeil, auquel les Miniſtres & les principaux Seigneurs Maures aſſiſterent. M. de Buſſy, invité à s'y trouver, fut extrêmement flatté d'y entendre le Souba, tous les Seigneurs de ſa Cour & les Officiers de ſon Conſeil, déclarer qu'ils devoient leur bonheur & leur tranquillité aux armes de la Nation Françoiſe, & lui jurer un inviolable attachement. Ils exigerent que de ſon côté, il s'engageât par un ſerment ſolemnel de leur continuer ſa

» de concert avec *Cavendi-kam*, Neveu de » Salabetzingue, ancien Allié des Françoiſ (*a*), prit la route de Dehly, réſidence » ordinaire de l'Empereur, & s'y avança, » à la tête d'une aſſez groſſe Armée. Le » Mogol ne ſe trouvoit pas dans ſa Capitale, & campoit avec ſon Armée, nombreuſe, à la vérité, mais dont les Trouppes étoient mal aguerries, ou peut-être même gagnées par des intrigues. Les Marattes l'attaquerent, & forcerent ſon Camp. Cependant, comme ils vouloient conſerver quelque apparence de ſoumiſſion, ils lui rendirent hommage. Leur Chef demanda reſpectueuſement d'être admis à ſon Audience Il y exigea que l'Empereur ſe défit de ſon Grand Vizir & du Surintendant de ſes Finances, qui déplaiſoient aux Marattes, & encore plus à Cavendi-kam Il voulut auſſi que le Mogol ſe ſoumît à un nouveau Tribut, & qu'il reformât l'adminiſtration de l'Etat, ſur un autre plan que celui qu'il avoit ſuivi pendant ſon regne. L'Empereur y témoignant beaucoup de répugnance, les Marattes leverent le maſque, arrêterent le Mogol avec ſes Femmes & ſes Favoris, & pillerent ſon Camp, où il y avoit des richeſſes immenſes. Après cet attentat, ils entrerent dans Dehly. Leur Chef y prit poſſeſſion du Palais Impérial, & fit renfermer le Monarque dans une étroite priſon. Ils en tirerent enſuite un Prince du Sang des Mogols, & le mirent ſur le Trône.

» Ce nouvel Empereur dépoſa les Miniſtres » de ſon Prédéceſſeur, & nomma Cavendi-kan Grand Vizir. Celui-ci, revêtu de la » premiere Dignité de l'Empire, ſe flatta » d'y pouvoir regler toutes choſes, ſur le » ton d'un Miniſtre à qui le Souverain eſt » redevable de ſa Couronne. Il demanda la » tête de l'Empereur détrôné, en punition » de ſes injuſtices. Le nouveau Mogol ne » put ſe diſpenſer de faire comparoître ce » Prince infortuné, en préſence de ſon Conſeil. Au lieu de le ſacrifier néanmoins à ſa » haine de ſon Miniſtre, il demanda quel » étoit ſon crime ? Le Grand Vizir répondit, que ce Prince n'avoit pas fait regner » avec lui la juſtice, ainſi qu'il convenoit » à un Souverain, & qu'on devoit appaiſer les cris de ſes Sujets par ſon ſang. » L'Empereur répliqua : ſes Sujets ont été » des Traîtres qui l'ont abandonné. Son » crime eſt d'avoir été trop foible. Il en eſt » aſſez puni par ſon malheur. Mais puiſqu'il faut verſer ſon ſang, je veux bien » qu'il coule. Il fit alors appeller un Chirurgien ; & à la vûe de l'Aſſemblée, il lui » fit tirer une palette de ſang. Après quoi, » il ordonna que le vieil Empereur fût conduit au Palais, où il lui fit donner un bel » appartement, pour y être ſervi avec toute » le reſpect convenable.

On peut regarder ce trait comme un curieux Supplément à ce qu'on a rapporté, dans un autre Tome, de l'Hiſtoire des Empereurs Mogols. Les Editeurs l'ont tiré du Mercure hiſtorique (*b*).

(*a*) On ne ſait ſi Cavendi-kam étoit ami de ſon Oncle, & par conſéquent des françois.

(*b*) Mai 1755, page 1751.

protection, & de revenir à leur ſecours, lorſqu'ils ſeroient menacés de l'irruption des Marattes, ou de quelqu'autre Ennemi. On fit apporter le Livre des Evangiles, & M. de Buſſy ne balança pas à faire le ſerment qu'on lui demandoit.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY. M. DUPLEIX. 1754.

TEL ÉTOIT l'état des affaires de la Compagnie, à l'arrivée de M. Godeheu, nommé Commiſſaire pour l'Inde, à l'inſtigation des Ennemis de M. Dupleix, & parti de France avec des Pouvoirs fort étendus. L'ordre dont il étoit chargé, pour le rappel de l'ancien Gouverneur, & les changemens qu'il mit, preſqu'auſſi tôt, dans l'adminiſtration, produiſirent des effets, auxquels il étoit fort éloigné de s'attendre. Salabetzingue & tous les Alliés des François ſe refroidirent pour eux, en apprenant cette révolution. M. de Buſſy, qui commandoit avec tant de ſuccès dans le Dekan, & M. de Moracin, Gouverneur de Maſulipatan, augurerent mal du ſuccès des armes & du commerce. Les Anglois & Mahmet Aly khan commencerent à reſpirer dans Trichenapaly, & répandirent, dans l'Inde entiere, des bruits fort déſavantageux à la France.

M. Godeheu envoyé à Pondichery.

M. Godeheu vouloit la paix pour la Colonie, & M. Dupleix ne la ſouhaitoit pas moins; mais ils ne s'accordoient pas dans leurs plans pour y parvenir. Celui de M. Dupleix étoit » 1°. d'abandonner la Ville & tout le Ter» ritoire de Trichenapaly à Mahmet Aly khan, ſous deux conditions; l'une, » qu'il rembourſeroit aux Anglois toutes les dépenſes que la guerre leur » avoit occaſionnées; l'autre, qu'il s'arrangeroit avec le Roi de Maiſſour, » pour les ſommes qu'il devoit à ce Prince. 2°. De donner la Nababie » d'Arcate à Raja Saeb, qui, du conſentement de Salabetzingue, s'obligeroit de rembourſer aux François tous les frais de la guerre, ſur les revenus de la Province du Carnate. Comme ils étoient aſſurés de Salabetzingue & de Raja Saeb, & qu'ils ne pouvoient douter que Mahmet Aly» khan, épuiſé d'Hommes & d'argent, n'acceptât des conditions ſi avantageuſes; l'unique difficulté regardoit les Anglois. Ils devenoient impuiſſans par la ſeule priſe de Trichenapaly. L'importance étoit de réduire » cette Place, déja fort affoiblie, avant l'arrivée de M. Godeheu, & par » conſéquent hors d'état de pouvoir réſiſter aux nouvelles Troupes qu'il » avoit amenées «.

Cette maniere de finir la guerre, étoit non-ſeulement honorable pour la Nation Françoiſe, mais capable de confirmer la Compagnie dans la jouiſſance paiſible des conceſſions qu'elle avoit obtenues des Princes Maures.

Au contraire, M. Godeheu, trompé par quelques Lettres, dont il avoit mal pris le ſens, s'étoit perſuadé que l'intention du Roi, & l'intérêt de la Compagnie, n'étoient pas que les François euſſent de ſi vaſtes poſſeſſions dans l'Inde; & les regardant comme une ſource de querelles avec les Anglois, il avoit pris la réſolution d'acheter la paix au prix d'une grande partie de ces conceſſions, qui faiſoient la gloire de l'adminiſtration de Meſſieurs Dumas & Dupleix, dans l'eſpoir d'établir, par ce ſacrifice, un équilibre de puiſſance entre les deux Colonies, tel que la Politique cherche à le faire ſubſiſter entre les Princes & les Etats ſouverains de l'Europe: vûe louable, ſi l'expérience n'avoit pas appris que le ſuccès en eſt impoſſible. Mais le Commiſſaire, qui s'en étoit fait une fauſſe idée, à laquelle il rapportoit myſtérieu-

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DUPLEIX. 1754.

ſement toutes ſes démarches, ne penſa d'abord qu'à finir la guerre par une trêve avec les Anglois, pour en venir par dégré au Traité qu'il méditoit. Il fit un ſecret de ſes intentions à M. Dupleix, qui ſe vit obligé de retourner en Europe avec ſa Famille, ſans avoir pû parvenir à faire régler ſes comptes, ſuivant l'uſage, comme il y étoit autoriſé par l'équité naturelle, indépendamment de la reconnoiſſance que la Compagnie lui devoit pour de ſi longs ſervices. Il s'embarqua, le 14 d'Octobre 1754, ſur *le Duc d'Orleans*, » emportant avec lui les regrets des principales Puiſſances de l'Inde,

Retour & affaire de M. Dupleix.

» des Officiers & des Employés de la Compagnie, & de tout le Peuple de » Pondichery, qui, malgré les oppoſitions, le ſuivit juſqu'au bord de la » Mer, avec des témoignages de douleur, qui lui arracherent à lui-même » des larmes (55)«.

(55) Mémoire, page 122. Suivons-le dans ſon retour, comme un de nos plus illuſtres Voyageurs. Etant arrivé heureuſement à l'Ile de France, il y reçut des informations qui lui firent juger que le Commiſſaire s'étoit trop hâté de le faire partir, & que par de nouvelles réflexions de la Compagnie, dont on lira quelque choſe dans une note ſuivante, il étoit venu à Pondichery, depuis ſon départ, des ordres qui révoquoient ſon rappel. En effet, on a ſu dans la ſuite que M. Godeheu n'avoit dû » le lui ſignifier, que dans le cas de rebel- » lion, parcequ'on avoit jugé en France, » qu'il n'y conſentiroit pas, & que le Com- » miſſaire avoit tout à craindre de ſa réſiſ- » tance. Mais le repentir venoit trop tard. M. Dupleix ayant l'ordre du Roi pour juſtifier la continuation de ſon Voyage, reprit ſa navigation, qui ne fut pas moins heureuſe juſqu'au Port de l'Orient. Il y arriva le .... 1755.

On pourroit ſe contenter de l'avoir ramené dans ſa Patrie après une abſence de plus de trente-cinq ans, ſi la grande affaire, à laquelle le Public a pris tant d'intérêt, ne demandoit un éclairciſſement qu'on ſeroit ſurpris de ne pas trouver ici. Ce récit, emprunté du Mémoire même, & purement hiſtorique, ne peut être offenſant pour perſonne.

A peine M. Dupleix fut débarqué à l'Orient, que les Officiers de la Compagnie s'emparerent généralement de tous ſes effets. Coffres, malles, caſſettes, habits, linge, rien ne fut excepté; & ſans attendre les clés, ou les demander, on commença par en lever les ſerrures. Rien n'échappa aux recherches. Ce ne fut même qu'avec peine, après une viſite fort exacte d'une petite malle où étoit ſon linge de voyage, qu'il lui fut rendu. A l'égard de ſes autres effets & de ſes papiers, ſix mois de ſollicitations & de plaintes ne purent les lui faire obtenir; ſans qu'il ait jamais pu ſavoir, ni la raiſon, ni même le prétexte de cette injurieuſe rétention.

Les traitemens qu'il avoit eſſuyés dans l'Inde, de la part du Commiſſaire, & ceux qu'il éprouvoit au Port, en arrivant en France, lui firent faire d'étranges réflexions. Cependant, n'ayant rien à ſe reprocher, il ne prenoit encore ſon avanture que pour l'effet d'une malheureuſe prévention, qu'il ſe flattoit d'effacer bientôt. Dans cette confiance, il ſe préſenta au Miniſtre, au premier moment de ſon arrivée à Paris, pour lui rendre compte de ſon adminiſtration & de l'état des affaires de l'Inde; c'étoit alors M. de Seychelles. Il lui remit les états de ſa régie, & de l'emploi des fonds de la Compagnie. Après une converſation générale ſur ces différens objets, il crut devoir parler de ſes affaires perſonnelles. Il fut écouté avec beaucoup d'attention; & le Miniſtre, après diverſes queſtions relatives aux faits, lui demanda ſes comptes particuliers avec la Compagnie. Il les lui remit ſur-le-champ, avec un état des perſonnes de qui l'on a vu qu'il avoit emprunté dans l'Inde, en ſon propre nom & ſur ſon ſeing, pour le ſervice de la Compagnie. Cet état, qui montoit à 391112 livres, monnoie de France, étoit un double de celui qu'il avoit préſenté au Commiſſaire à Pondichery, & pour lequel il n'avoit pu obtenir qu'un ſimple Certificat de deux Commiſſaires du Conſeil, conſtatant la verification des Pieces.

Les marques de bonté, qu'il reçut de M. de Seychelles, ranimerent ſa confiance. Il ſe crut à la fin de ſes peines, lorſqu'après le Voyage de Fontainebleau, le même Miniſtre l'aſſura qu'au mois de Décembre prochain

LE COMMISSAIRE ne ſe vit pas plutôt libre, par l'éloignement d'un Homme, dans lequel il ne trouvoit pas de faveur pour ſon plan, que, s'y conſon affaire ſeroit terminée. Mais de malheureuſes circonſtances ne lui permirent pas d'exécuter ſa promeſſe.

M. de Moras, qui lui ſuccéda dans cette partie du Miniſtere, donna les mêmes eſpérances à M. Dupleix, & l'aſſura même hautement, au mois de Mars 1756, que depuis quelques jours il s'étoit fort occupé de ſon affaire; que la veille il avoit nommé MM. *Claeſſen*, *Michel*, de *Roth*, & un quatrieme Directeur de la Compagnie, pour examiner ſes comptes & lui en faire leur rapport, & qu'il ſe réſervoit d'en être le ſeul Juge, parceque MM. de Montaran & de Silhouette ne pouvoient entrer dans cet examen. Mais ces eſpérances s'évanouirent encore. On ſut perſuader à M. de Moras de ne pas ſuivre le plan qu'il s'étoit formé, ſous prétexte qu'une affaire de ſi grande diſcuſſion demandoit d'être jugée par des Commiſſaires du Conſeil. Le parti de la renvoyer devant des Commiſſaires fut pris au Voyage de Fontainebleau 1756, malgré les repréſentations de M. Dupleix, ſur les longueurs d'une inſtruction judiciaire. Enfin, toute ſa diligence ne le fit parvenir à voir ſa Commiſſion établie qu'au mois de Juillet 1757. Elle étoit compoſée de MM. de la Granville & de Marville, Conſeillers d'Etat, & de MM. de Villeneuve, de la Corée, & de Cipierre, Maîtres des Requêtes.

M. Dupleix donna, le 22 Juillet 1757, une Requête par laquelle il conclut, contre la Compagnie, au paiement de la ſomme de ſept millions 222096 livres, à quoi montoient, ſuivant la ſolde de ſes comptes, les avances qu'il avoit faites pour le ſervice de la Compagnie, avec les intérêts à ſept pour cent, ſuivant le cours de l'Inde. Il joignit, à cette Requête un double de ſes comptes; & tout fut communiqué à la Compagnie, qui laiſſa paſſer environ ſix mois ſans réponſe. Il fallut des ordres de M. de Boulogne, alors Contrôleur Général, pour l'obliger de répondre. Elle donna, au mois de Janvier 1758, une Requête, dans laquelle toute ſa défenſe ſe réduiſoit à ce qu'on nomme, en langage de Palais, une fin de non-recevoir, conſiſtant à dire que les comptes préſentés par M. Dupleix, n'étant point arrêtés dans la forme ordinaire, il étoit ſans action contr'elle, & par conſéquent non-recevable dans ſa demande.

Cette défenſe, comme on l'a fait remarquer, avoit été menagée à la Compagnie en 1754, par l'obſtacle que M. de Godeheu avoit mis à la ſignature de l'arrêté des comptes, après en avoir lui-même ordonné la vérification. Mais dès le 15 Mars 1758, M. Dupleix répondit par un long Mémoire, dans lequel tous les faits furent appuyés ſur des Pieces produites; & pour donner plus de régularité à ſa cauſe, il conſulta cinq des plus célebres Avocats de Paris, qui, ſur l'examen des Pieces & des Mémoires, ſe déclarerent en ſa faveur par une Conſultation ſolemnelle. Enfin, dans le même tems, il donna une Requête, concernant la nature des avances dont la ſolde de ſon compte étoit compoſée: elle conſiſtoit en quatre millions, à peu-près, qu'il avoit empruntés pour la Compagnie, & trois qu'il avoit avancés pour elle, de ſes propres fonds. Quand au premier article, il demanda que la Compagnie fût condamnée à lui payer cette ſomme, par proviſion, avec les intérêts, à raiſon de ſept pour cent depuis la date des avances. A l'égard des trois millions, il conſentit qu'ils reſtaſſent entre les mains de la Compagnie pendant trois ans; ſauf à la Compagnie, pendant ce terme, de faire ou demander une nouvelle vérification des ſes comptes, après quoi ils demeureroient définitivement arrêtés.

M GODEHEU. 1754.

Ces demandes demeurerent encore ſans réponſe, pendant plus de ſix mois. Enfin, M. le Contrôleur Général prit la réſolution d'examiner l'affaire par lui-même; & M. de Villeneuve, Rapporteur, lui remit toutes les Pieces au mois d'Août. On en étoit là, lorſque Sa Majeſté, par Arrêt du 10 Décembre 1758, évoqua l'affaire au Conſeil des Dépêches. Alors on communiqua, de la part de la Compagnie, un nouveau Mémoire à M. Dupleix. Quoique cette Piece ne contînt qu'une répétition des argumens qu'il avoit déja détruits; d'injurieux ſoupçons qui s'y trouvoient répandus, & le conſeil de ſes Amis, lui firent ſentir la néceſſité de juſtifier toute ſa conduite, en la mettant au grand jour par un Mémoire public. C'eſt de cette célebre production, qu'on a tiré la plûpart des faits qui compoſent cet article. Elle n'a paru que l'année derniere; & M. Dupleix, privé depuis ſi ſi long-tems du fruit de ſes travaux & de ſes ſervices, attend encore le jugement qui doit décider de ſa fortune.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

*M. GODEHEU. 1754.

firmant plus que jamais, il conclut, avec les Anglois, deux Traités, qui furent ſignés, le 26 & le 31 de Décembre; l'un conditionnel, c'eſt-à-dire, dans la ſuppoſition qu'il ſeroit approuvé & ratifié en Europe, contenant toutes les vûes d'équilibre & d'égalité qu'il vouloit établir entre les deux Colonies; l'autre abſolu, pour le maintien de la Trêve qu'il avoit déja ſignée. Quelques Anecdotes, tirées du Mémoire de M. Dupleix, & qui n'ont pas été démenties par ſes Adverſaires, aideront beaucoup ici au jugement des Lecteurs. On ſe rappelle, ſans doute, la convention des Conférences de Londres ſur le rappel des deux Gouverneurs de Pondichery & de Madras, & ſur le projet de nommer, dans l'Inde, des Commiſſaires particuliers pour traiter de paix. Le prétexte de cet arrangement, propoſé par les Anglois, étoit l'incompatibilité de ces deux Gouverneurs, qui ne permettoit pas d'eſpérer, diſoit-on, qu'ils puſſent jamais ſe concilier. Mais le vrai motif des Anglois étoit d'exclure de la Négociation M. Dupleix, parcequ'il étoit le ſeul qui fût inſtruit à fond des affaires de l'Inde; le ſeul capable de décider & de défendre les intérêts de ſa Compagnie. Auſſi fut-elle leur dupe ſur ce point. Elle commença par exécuter pleinement la convention, en faiſant partir pour l'Inde un Commiſſaire, ou plutôt un Plénipotentiaire, & rappellant M. Dupleix, ſon Gouverneur, qui, dans l'inſtant même, fut dépouillé de tous ſes pouvoirs. Auſſi-tôt qu'elle eut pris cette réſolution, elle en inſtruiſit la Compagnie Angloiſe, par M. du Velaer. Les Anglois ne firent que la moitié de ce qu'elle avoit fait; c'eſt-à-dire, qu'ils nommerent bien un autre Gouverneur de Madras, à la place de M. Saunders; mais qu'au lieu de le rappeller en Angleterre, comme la Compagnie Françoiſe avoit rappellé M. Dupleix en France, ils le firent demeurer à Madras, en qualité de Commiſſaire, pour traiter avec M. Godeheu, Commiſſaire François. Ils ſe ménagerent ainſi l'avantage d'avoir, de leur part, un Agent fort inſtruit des intérêts reſpectifs des deux Compagnies, & de tout ce qui s'étoit paſſé ſous ſes yeux; pendant que les François en avoient un, qui, de ſon propre aveu, ne connoiſſoit, ni le Pays, ni les affaires, dont il ne s'étoit jamais occupé (36). Avec cette inégalité de lumieres, entre les Négociateurs, on juge que les deux Traités ne purent être avantageux à la France (37). En effet, comme on ne ſauroit douter qu'après une ſi longue

(36) C'eſt ce qui paroît par un grand nombre de ſes Lettres à M. Dupleix, citées & reconnues.

(37) » Mais bien des gens, lit-on encore » dans le Mémoire, prétendent que la Compagnie de France ne donna pas auſſi groſſierement, qu'on vient de le ſuppoſer, dans » le piege qu'on lui tendoit. Ces perſonnes » aſſurent, que ſuivant les inſtructions ſecretes données à M. Godeheu, il ne devoit faire uſage de l'ordre du Roi, concernant le rappel de M. Dupleix & de ſa » Famille, qu'autant que les circonſtances » pourroient l'exiger. Ces circonſtances » étoient ſans doute celles où M. Dupleix » auroit marqué de la réſiſtance aux ordres » du Miniſtre & de la Compagnie. M. Godeheu en étoit Juge. Vraiſemblablement » elles lui parurent telles, au premier coup » d'œil, puiſqu'en arrivant il crut devoir faire » uſage de l'ordre du Roi, & le ſignifier » ſur-le-champ à M. Dupleix. Enfin, l'opinion des mêmes perſonnes eſt que les » vraies intentions, du Miniſtre & de la » Compagnie, ne furent pas ſuivies en ce » point. Elles prétendent encore que peu » de tems après le départ de M. Godeheu, » la Compagnie, de concert avec le Miniſtre, prit le parti de lui envoyer, en » toute diligence, de nouvelles inſtructions,

adminiſtration,

adminiſtration, M. Dupleix n'entendît parfaitement les intérêts de ſa Nation & de ſa Compagnie; toutes les erreurs, qu'il a relevées (38) dans cette double opération, doivent la faire paſſer pour ce qu'il y avoit de plus oppoſé à l'honneur de l'une & aux vrais avantages de l'autre. M. de Buſſy & M. de Moracin, tous deux ſi verſés dans les affaires de l'Inde, n'en porterent pas un autre jugement. En faiſant les plus grands ſacrifices aux Anglois, pour aſſurer l'équibre de puiſſance, le Commiſſaire ne faiſoit que tranſporter à la Compagnie Angloiſe ce qu'il ôtoit à la ſienne; & par un étrange aveuglement, il diſpoſoit des conceſſions des Terres, & des alliances des Princes Maures, comme s'il eût été le Maître de tous ces Pays, dont les Européens ne poſſedent, que précairement, une ſi petite portion.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. GODEHEU. 1754.

M. Saunders étant parti preſqu'immédiatement, pour aller recueillir, en Angleterre, l'éloge & le prix de ſon habileté, le Commiſſaire François ſe hâta de le ſuivre, parceque n'ignorant pas qu'on avoit écrit au Miniſtre & à la Compagnie contre ſes Traités, il crut ſa préſence néceſſaire à Paris pour ſoutenir ſon Ouvrage (39). Il s'embarqua le 16 Février 1755, après avoir nommé un Conſeil ſecret, compoſé de trois Conſeillers de Pondichery, pour donner les ordres & gouverner pendant ſon abſence, juſqu'à l'arrivée de M. de Leyrit, alors Gouverneur de Mahé, que la Compagnie avoit nommé pour ſuccéder à M. Dupleix, dans le Gouvernement de Pondichery. Mais ſoit que ce Conſeil ne ſe crût pas bien autoriſé, ou que, ſachant l'arrivée de M. de Leyrit fort prochaine, il ne voulût rien prendre ſur ſon compte, on n'y vit, dans l'intervalle, que de l'embarras & de l'indétermination. M. de Buſſy n'en put tirer d'ordre précis, pour ſa conduite avec le Souba, qui lui demandoit alors ſon ſecours, dans la réſolution où il étoit d'employer les armes, pour ſe faire payer des tributs qui lui étoient dus par le Roi de Maiſſour, que les François avoient intérêt à ménager. Les circonſtances étant également délicates & preſſantes, M. de Buſſy fut obligé de prendre ſon parti lui-même; & le compte qu'il en rend, dans une Lettre du 15 Septembre 1755, fait connoître quelle étoit encore ſa ſituation dans le Dekan.

Retour de M. Godeheu en France.

1755.

M. de Leyrit eſt nommé Gouverneur de Pondichery.

» L'Armée du Souba, dit-il, ſe rendit enfin ſur les Frontieres du Mayſ-

» qui contenoient, ſur le rappel de M. Dupleix, un contr'ordre précis & abſolu. » Elles ajoutent que ceux, qui furent chargés » de l'expédition de la dépêche, s'acquitterent ſi lentement de leur commiſſion, que » la Frégate ne put partir qu'au mois de Mai » 1754. Ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que la » la Frégate l'Utile fut expediée de l'Orient, » au mois de Mai, pour porter, à M. Godeheu, de nouvelles inſtructions du Miniſtre & de la Compagnie; mais on ignore par quelle fatalité l'expédition de cette » Frégate fut ſi lente à l'Orient. D'ailleurs, » quoiqu'elle fût choiſie pour une Commiſſion, qui demandoit la plus grande célérité, elle étoit ſi mauvaiſe, que non-ſeulement elle ne put atteindre M. Godeheu, » qui étoit déja parti de l'Ile de France » lorſqu'elle y arriva, mais qu'elle ſe trouva » même hors d'état de continuer ſa route » juſqu'à Pondichery; ce qui obligea le » Gouverneur de l'Ile de France d'envoyer à » ſa place la Frégate la Fiere, qui mouilla » dans la Rade de Pondichery le 21 Décembre. On a déja remarqué que M. » Dupleix fut informé de tout ce détail en » arrivant à l'Ile de France. Il paroît auſſi, par quelques Lettres citées, que M. Godeheu craignit vivement qu'on ne lui reprochât ſa précipitation.

(38) Mémoire, pag. 130 & ſuivantes. M. Dupleix joint, à chaque article des deux Traités, un Commentaire où la politique, & l'intelligence du Commerce de l'Inde, ſe font également admirer.

(39) Mémoire, pag. 165.

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

M. DE LEYRIT. 1755.

» four, & cette expédition s'eſt terminée avec autant de gloire pour le nom » François, que d'avantage pour le Souba & pour le Mayſſourien. On m'a- » voit recommandé de ſerrer les nœuds de notre alliance avec Salabetzin- » gue, ſans oublier Balagirao & les autres Princes du Pays. Il étoit auſſi de » notre intérêt de ménager le Raja du Roi de Mayſſour; & déſeſpérant d'a- » bord de pouvoir concilier des vues ſi différentes, j'avois eſſayé de détour- » ner de cette expédition le Durbal de Salabetzingue. Mais je vis qu'en » m'y oppoſant, je courois riſque de perdre le crédit que ma Nation avoit à » la Cour du Souba, & qu'il n'y avoit pas à balancer entre le Souverain & » le Roi de Mayſſour ſon Vaſſal. D'ailleurs le Traité de donation des qua- » tre Provinces, pour l'entretien de nos Trouppes, portoit que nous ſui- » vrions Salabetzingue dans toutes ſes expéditions; outre qu'il s'étoit dit, » dans le Conſeil de ce Prince, que nos arrangemens avec le Gouverneur » de Madras, le mettant, à notre conſidération, hors d'état d'agir contre » Mahmet Alykan, comme Allié des Anglois, nous voulions donc ſa ruine, » en l'empêchant de ſe faire payer de ſes Vaſſaux, nommément du Roi de » Mayſſour, parcequ'il étoit notre Allié.... Enfin j'étois parvenu au point » de pouvoir terminer cette affaire, ſans entrer ſur les Terres de Mayſſour. » Nous ne devions pas paſſer Silpy, qui eſt de la dépendance immédiate du » Souba. Le tribut ordinaire devoit y être apporté, ſans que l'Armée péné- » trât plus avant. Mais le Roi de Mayſſour, par d'autres raiſons, ſollicita » lui-même le Souba de venir camper juſques ſous les murs de ſa Capitale. » Il ſavoit que ſur la Frontiere oppoſée du Mayſſour, il y avoit alors un » Corps de Trouppes, de trente-cinq à quarante mille Marattes, qui n'at- » tendoient, pour pénétrer dans ſes Etats, que le parti que prendroit le » Souba d'y pénétrer lui-même, ou de s'arrêter ſur la Frontiere. Nous nous » ſommes rendus aux ſollicitations du Mayſſourien, & les Marattes ſe ſont » retirés. Ainſi, ſans effuſion de ſang, tout s'eſt terminé à la ſatisfaction du » Souba, qui a reçu le tribut du Mayſſourien; & de ſon côté, le Roi de Mayſ- » ſour s'eſt vû délivré de l'incurſion des Marattes «.

Arrivée de M. de Leyrit.

L'affaire du Mayſſour finiſſoit, lorſque M. de Leyrit arriva heureuſement à Pondichery. Il étoit tems qu'on y vît paroître un homme d'autorité. Les Anglois, abuſant déja des Traités, avoient profité de l'interregne, & s'étoient ſaiſis de plus de deux cens Aldées, ſans autre titre qu'une prétendue dépendance de leurs poſſeſſions. M. de Leyrit prit avec eux un ton ferme, ſans bleſſer aucune loi de juſtice & de bienſéance. Mais il s'affligeoit que, depuis les deux Traités, l'honneur de ſa Nation ne fût plus le même ſur la Côte. » Nul doute, écrivoit-il à M. de Buſſy, qu'auſſi long-tems que nous reſte- » rons ſur le pié où nous ſommes auprès du Souba, la jalouſie des Anglois » ne ceſſera de leur ſuggérer des moyens de ſe dédommager d'un autre côté; » & je prédis que s'ils parviennent à nous faire perdre cet avantage, nous » devenons auſſi-tôt inférieurs à ces Rivaux, qui n'auront pas alors les mé- » nagemens qu'ils exigent aujourd'hui de nous «.

Dans une autre Lettre; » Ne doutez pas que la confiance, que je vous ai » vouée, ne ſe ſoutienne pour vous. Je la crois néceſſaire, ſoit pour nous » ſoutenir dans la poſition avantageuſe & brillante où nous ſommes dans le » Dekan, ſoit pour nous tirer, avec honneur, de l'état d'incertitude où les

» *derniers arrangemens* nous ont mis, ſuppoſé qu'ils aient lieu, en tout ou » en partie; ce qui dépendra de la maniere dont on les aura ſaiſis en France. » Dans l'attente où nous ſommes de cette déciſion, il eſt mortifiant pour » nous d'être expoſés aux propos indécens des Anglois & de leurs Adhérans, » contre la gloire du Roi & l'honneur de la Nation.... La Compagnie, mal » inſtruite, a voulu finir une guerre qui ne lui paroiſſoit pas juſte, & dont » elle ne voyoit pas l'iſſue. Les Ennemis de M. Dupleix n'ont pas peu con- » tribué, par leurs diſcours, & par les imputations dont on l'a chargé, aux » avances que la Compagnie a cru devoir faire avec les Anglois; mais le » mal n'eſt pas ſans remede. Les Anglois ont lieu, ſans doute, de ſe préva- » loir du Traité conditionel entre les deux Commiſſaires; mais ne man- » quent-ils pas de politique, en ſe preſſant trop de le publier? Il ne ſe peut » faire qu'il n'ait été, pour les Maures, un ſujet de bien des réflexions. Je » penſe aſſez, comme vous, qu'ils ne nous verront qu'avec beaucoup de » peine partager leur Pays entre les Anglois & nous, ſuivant notre conve- » nance reſpective. Peut-être ne nous laiſſeront-ils pas faire tranquillement » ce partage, auquel il me ſemble que nous ne pouvons conſentir ſans leur » manquer, & ſans être accuſés de foibleſſe, ou de mauvaiſe foi, lorſ- » qu'en même-tems ils nous verront abandonner Salabetzingue. En un mot, » plus je réfléchis ſur nos affaires, & plus j'ai de répugnance à penſer aux » rétroceſſions, ainſi qu'au partage «.

M. DE LEYRIT. 1755.

Enfin, voici ce que M. de Leyrit écrivoit en France, après avoir pris poſſeſſion de ſon Gouvernement. » Je ſuis arrivé à Pondichery le 25 Mars » 1755, comptant d'y trouver M. Godeheu, dont le départ pour l'Europe, » auquel je ne m'attendois pas, m'a étrangement ſurpris. Vous ſaurez les » arrangemens qu'il avoit pris pour les affaires, juſqu'à mon arrivée. On » étoit alors occupé de pluſieurs conteſtations, ſurvenues, depuis la Treve, » entre les Anglois & nous, pour les Terres de Carangouly, Vandavahy, &c. » dont nous étions auparavant en poſſeſſion, mais que le Conſeil ſecret, » nommé par M. Godeheu, leur a cedées en partie, en leur accordant, mal- » à-propos, ſur tous ces terreins, une égalité d'autorité & d'inſpection dont » ils abuſent beaucoup aujourd'hui; de ſorte que cette affaire n'eſt pas plus » avancée qu'au premier jour. Il en ſeroit de même de la plus grande par- » tie de nos poſſeſſions, ſi j'euſſe tardé plus long-tems à paroître. Mon pre- » mier ſoin a été d'arrêter les Anglois, qui alloient ſe répandre de tous » côtés, & donner toute l'extenſion qu'ils auroient pû à l'égalité d'inſpection. » Ils ſe ſont emparés du Maduré, de Tinavelly, &c. immédiatement après » la Treve. J'ai trouvé l'expédition faite, & je n'ai pû leur faire que des » reproches, de cette atteinte à la Treve.

» La ſituation de M. de Buſſy, dans le Dekan, eſt toujours brillante. Il » eſt aujourd'hui en relation avec le Grand Viſir; & depuis peu il a reçu des » Lettres très flatteuſes du Grand Mogol. Dans mes Lettres au Miniſtre & à » la Compagnie, je lui rends toute la juſtice qui lui eſt due, & j'inſiſte for- » tement ſur la néceſſité d'avoir toujours un Corps de Trouppes auprès de » Salabetzingue, & de ne pas abandonner ce Prince, non plus que Mazu- » lipatan, dont on pourra, ſi l'on veut, réduire les dépendances. C'eſt ce » que j'ai cru devoir repréſenter, pour l'honneur & le crédit de la Nation,

SUPPLEM. A L'ETABLISSEMENT FRANÇOIS DE PONDICHERY.

» & pour la ſureté du Commerce de la Compagnie. Dans la poſition, où » ſont les choſes, il faut abſolument que la ſupériorité reſte à l'une des » deux Nations. L'égalité projettée, ſi elle a lieu, donne abſolument la » ſupériorité aux Anglois. Pourquoi la céder, & renoncer à des avantages » qui nous l'aſſurent «?

M. DE LEYRIT. 1755.

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755.

Introduction.

ON croit devoir s'arrêter à l'entrée de la guerre préſente, ſur laquelle on n'a pas encore de lumieres aſſez ſuivies, pour entreprendre de lier les évenemens dans un récit hiſtorique. Mais après avoir nommé tant de fois, avec honneur, le ſage & brave M. de Buſſy, on ne peut produire, avec plus de confiance que de ſa main, l'état des Colonies Françoiſes de l'Inde, dans le tems juſqu'où l'on a pouſſé cette Relation. On le tire d'un Mémoire adreſſé à la Compagnie, & publié entre les pieces juſtificatives de l'Apologie de M. Dupleix. Une modeſte expoſition des ſervices de M. de Buſſy en forme l'Exorde, & conduit au tableau général de l'état actuel de la Compagnie, comparé à celui de ſon origine. Le contraſte de ſon ancienne humiliation, & de ſa grandeur préſente, paroît d'abord ſurprenant, & ceſſe de l'être néanmoins, quand M. de Buſſy fait conſidérer qu'elle doit cette proſpérité, dans l'Inde, aux importans ſervices que ſes Officiers ont rendus aux Princes Maures, & aux conceſſions dont ils ont été récompenſés. Enſuite il entre dans un détail des poſſeſſions de la Compagnie, auſſi précieux pour la Géographie que pour l'Hiſtoire.

Idée générale des Domaines de la Compagnie.

VOUS AVEZ, dit-il, depuis Niſampatnam, en montant du Sud au Nord, juſqu'à la Pagode de Jaganat, près de deux cens lieues de Côte; c'eſt preſque toute la Côte d'Orixa, & à peu près la longueur des Domaines de la Compagnie. Leur plus grande largeur eſt d'environ trente lieues, & la moindre d'environ dix. Ils ſont compoſés des Provinces de Condavir, de l'Ile de Divy, de Mazulipatan, de Niſampatnam, & des quatre Provinces données par le Souba, pour l'entretien des Trouppes Françoiſes que le Roi & la Compagnie lui ont accordées.

Du côté de l'Oueſt, une chaîne de Montagnes inacceſſibles, qui court en arc de cercle du Sud-Sud-Eſt au Sud-Sud-Oueſt, ſert de bornes à tout ce Pays, le ſépare du Dekan, & forme une barriere impénétrable aux armées les plus nombreuſes des Maures & des Marattes. Le Fleuve Chriſchena, qui la traverſe à Begara, après avoir arroſé les belles Campagnes, tant de la Province de Condavir, que des dépendances de Mazulipatan qui la bordent, ſe jette dans la Mer au Sud de Divy. Du côté du Nord, il a pour bornes le bout de la chaîne des Montagnes, qui va preſque aboutir à la Mer, vers la Pagode de Sagrena, & la ſépare du Carak.

Du côté du Sud, il eſt borné par la chaîne de Montagnes.

Il ſeroit inutile de parler de la ſituation du Pays de Mazulipatan, de Divy, de Condavir, dont on a la Carte ſous les yeux. Je me bornerai à donner une idée générale des quatre Ceskars, ou Provinces, deſtinée à la ſubſiſtance de l'Armée Françoiſe du Dekan.

La Province de Mouſtafanagar a pour bornes, à l'Eſt, les dépendances de Mazulipatan ; au Nord, la Province d'Elours, à l'Oueſt, la chaîne de Montagnes ; au Sud, le Fleuve Chriſchena. La Capitale eſt Beſoara, poſte important par ſa ſituation. La Province d'Elours eſt bornée, au Nord & à l'Oueſt, par la chaîne de Montagnes, qui la ſépare du Dekan, au Sud, par la Province de Mouſtafanagar & par le Pays de Mazulipatan ; à l'Eſt, par la Province de Rajimandrie. Sa Capitale eſt Elours.

La Province de Rajimandrie eſt bornée, au Nord, par celle de Chicakol & par la chaîne de Montagnes ; à l'Oueſt, par la Province d'Elours ; au Sud, par celle de Mouſtafanagar, & par les dépendances de Mazulipatan ; à l'Eſt, elle s'étend juſqu'à la Mer par une Langue de Terre, renfermée entre les dépendances de Mazulipatan & celle de la Province de Chicakol. Rajimandrie en eſt la Capitale. Cette Province eſt arroſée par le Gandavry, un des Fleuves de l'Indouſtan. Il paſſe aux piés des murs de Rajimandrie, où il ſe ſépare en deux branches, dont l'une va paſſer à Narſapour, & ſe jette dans la Mer à quatre coſſes de-là ; & l'autre va paſſer à Yanaon, & ſe jette dans la Mer une demie lieue plus bas. Cette Riviere eſt d'une très grande commodité pour l'exportation de tout ce que cette Province fournit de propre au Commerce. Le triangle, formé par ſes deux bras, eſt un morceau de terre précieux, par la beauté du fond que ces deux bras fertiliſent, & par la quantité d'Ouvriers en tous genres, ſur-tout de Tiſſerans, qui le peuplent.

La Province de Chicakol eſt bornée, au Nord, par la chaîne de Montagnes qui la ſépare du Catak ; à l'Oueſt, par la même chaîne de Montagnes, qui la ſépare du Dekan ; au Sud, par la Riviere de Rajimandrie. Elle eſt arroſée par pluſieurs Rivieres conſidérables, qui, après avoir fertiliſé cette vaſte Province, forment, à leur embouchure, des Ports importans pour le Commerce.

Avantages qu'elle en peut tirer.

Il reſte à faire connoître les avantages, que la Compagnie tire de ces quatre Cerkars, ou Provinces. Ils ſont ſi grands pour le Commerce, que quand l'Armée du Dekan n'auroit produit que ce ſeul fruit, elle devroit être regardée comme une ſource ineſtimable de richeſſes. Ces Domaines de la Compagnie la rendent maîtreſſe de toutes les branches du Commerce de la Côte d'Orixa. Elle ne ſera plus réduite à l'humiliation de s'adreſſer aux Fauſſedars, pour ſe procurer les marchandiſes de ces Provinces, & de ne pouvoir remplir ſes Magaſins, qu'après avoir payé les droits qu'il leur plaiſoit d'exiger ; ſes Employés peuvent aller par-tout en ſureté, choiſir les meilleures marchandiſes, & ne laiſſer que ce qu'elle ne trouvera pas convenable à ſon Commerce : en un mot, la quantité, la qualité, le prix même eſt à ſa diſpoſition. Chaque Province lui préſente des avantages particuliers, qu'il dépend d'elle de recueillir.

Mouſtafanagar, Province limitrophe des dépendances de Mazulipatan, la rend Maîtreſſe des fameuſes Mines de Diamans de Partheal, d'où ſont ſortis les plus beaux qui ſoient au monde.

Elours, Province contigüe à celle de Mouſtafanagar, offre des Mines abondantes d'un fer excellent, & rien n'eſt plus aiſé que leur exploitation. Outre que le fer s'y trouve preſque ſans mêlange, les bois, & par conſéquent le charbon néceſſaire, s'offrent ſur les lieux. Les Habitans du Pays préten-

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

dent qu'il s'y trouve auſſi des Mines d'argent. Quels tréſors dans un Pays où ce métal eſt d'un ſi grand prix! Mais ne réaliſons point ce qui peut n'être qu'une chimere. Un avantage des plus réels, c'eſt l'excellente fabrique de Tapis de pié, qui eſt en vigueur à Elours, Capitale de la Province. Cet objet forme un très bon Commerce, dans l'Inde même.

Rajimandrie met la Compagnie en poſſeſſion d'immenſes Forêts de bois de Tek; bois précieux pour la conſtruction des Vaiſſeaux. S'il n'a pas la dureté du Cedre, il en a du moins la qualité la plus eſſentielle aux Bâtimens de Mer, l'incorruptibilité. Il n'eſt pas moins propre à la charpente, à la menuiſerie, à faire des meubles. En un mot, c'eſt une marchandiſe dont on n'eſt jamais embarraſſé, & à laquelle on met le prix que l'on veut, parceque cette Province eſt le ſeul endroit des Côtes de Coromandel & d'Orixa, qui en fourniſſe. La Riviere de Gandavry en facilite le tranſport à Narſapour & à Yanaon. Quels avantages la Compagnie n'en pourroit-elle pas tirer pour la conſtruction de ſes Vaiſſeaux?

Chicakol, Province limitrophe de celle de Rajimandrie, eſt celle des quatre qui offre les plus grands avantages pour le Commerce. Elle eſt auſſi la plus vaſte, & la plus fertile en denrées propres à la vie, objet de Commerce d'une très grande conſidération pour la Côte d'Orixa, encore plus pour celle de Coromandel. L'Inde n'a pas de Canton, où la Compagnie puiſſe établir des points d'appui plus favorables à ſon Commerce, & les établir à moins de frais. Cet objet mérite quelque détail.

La Compagnie a Narſapour, à vingt lieues au Nord de Mazulipatan. Les avantages de ces deux lieux ſont connus. Mais ce n'eſt que depuis qu'elle eſt maîtreſſe des quatre Provinces, aſſignées à l'entretien de Trouppes, qu'on a bien connu les avantages qu'elle peut tirer des Côtes de Rajimandrie & de Chicakol. Elle poſſede Yanaon, à vingt lieues de Narſapour, & à dix ou treize, à l'Eſt, de Rajimandrie, dont Yanaon dépend. En ſe rétabliſſant dans ce Comptoir, qu'elle a laiſſé perdre, elle ſe rend maîtreſſe d'un Commerce conſidérable, dans l'Ile que forment les deux bras du Gandavry; ou du moins, elle le partageroit avec les Anglois, établis à Nelipely ſans autre droit que leur volonté. Ce rétabliſſement peut ſe faire à peu de frais, pendant que les François ſont maîtres du Pays, & qu'ils trouvent toutes ſortes de matériaux dans leurs propres fonds. Les Anglois y ont fait, depuis peu, des progrès très conſidérables; il ſeroit tems de les arrêter, pour y balancer du moins leur Commerce.

En remontant à vingt lieues d'Yanaon au Nord, à vingt-ſix de Viſiagapatan, & quatre de Chicakol, on trouve Maſouſbander, ou Maniepatam, arroſé par une Riviere qui reçoit, à ſon embouchure, des Bâtimens de cent cinquante tonneaux; ce qui facilite l'extraction des Toiles, qu'on peut tirer en abondance de cet Etabliſſement, dont les environs ſont un Peuple de Tiſſerans.

Enfin, pour dernier point d'appui, on peut choiſir Ganjan, Port de Mer & Ville conſidérable par ſon Commerce. Elle eſt à vingt-quatre lieues, au Nord, de Maſouſbander, & à quarante de Chicakol. La Riviere, qui arroſe & qui enrichit ſes Campagnes, reçoit, à ſon embouchure, des Bâtimens de deux à trois cens tonneaux. Les Anglois y avoient une Maiſon de Commerce,

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

dans la dépendance du Gouverneur des Provinces qui ſont actuellement au pouvoir de la Compagnie Françoiſe. Ils en furent chaſſés par les Maures, il y a cinq ou ſix ans, pour quelques malverſations commiſes ſur les Terres qu'ils avoient à ferme, & l'envie ne leur manque pas de s'y rétablir. Il importe d'autant plus à la Compagnie de les prévenir, qu'en laiſſer échapper l'occaſion, c'eſt la perdre pour jamais.

Il eſt remarquable que de tous ces lieux, il n'y en a aucun d'enclavé dans les Domaines des Zencidars, avec leſquels on ne trouve jamais de ſureté à traiter.

Ajoutons, aux avantages de ces quatre Provinces, que, la nature ſemblant s'être appliquée à les défendre par la fameuſe chaîne de Montagnes qui les enferme & les ſépare du Dekan, on ne peut y pénétrer que par trois ou quatre Défilés, où plus de trois hommes ne peuvent paſſer de front; & pour arriver, du côté du Dekan, à ces défilés, il faut traverſer cent coſſes d'une Forêt d'Epine, impratiquable à la Cavalerie, & du côté intérieur des Montagnes, des Forêts de Bambou encore plus impénétrables. Avec une médiocre dépenſe pour établir des poſtes à ces Défilés, on ſeroit à couvert de toute inſulte de la part des Aſiatiques. Peut-être des Européens même ne ſe hazarderoient-ils pas à les vouloir entamer, ſans s'être rendus maîtres des Places principales en deça des Montagnes.

Dès à préſent, les quatre nouvelles Provinces ſont affermées ving-neuf laks quarante-ſept mille quatre cens roupies. Elles auroient pu l'être à plus haut prix, s'il n'avoit paru néceſſaire aux François de ſe borner, pour affermir leur autorité par une adminiſtration tranquille, & pour s'attacher les Peuples qui leur ſont ſoumis, en évitant toute ſorte de vexations. Ils peuvent regagner, dans la ſuite, ce qu'ils abandonnent à préſent. Mais quand la Compagnie ne trouveroit, dans la poſſeſſion de ſes nouveaux Domaines, que l'avantage d'avoir une Armée bien entretenue aux dépens d'autrui, qui lui procure en tout tems la faveur des Maîtres du Pays, ſi néceſſaire pour ſon Commerce, & qui, dans les cas de guerre, peut ſe porter partout où l'intérêt de la Nation l'exigeroit, n'eſt-ce pas ce qu'elle peut deſirer de plus utile? Ces Domaines ne lui ſont donnés que pour la ſubſiſtance des Trouppes que le Roi & la Compagnie ont accordées au Souba, & ſous la condition qu'elles continueront d'être entretenues. En les retirant, il faudroit ſe réſoudre, non-ſeulement à perdre de ſi belles poſſeſſions, mais encore à les voir paſſer entre les mains des Adverſaires de la Compagnie, qui ne manqueroient pas de prendre leur place auprès du Souba; & probablement la perte de ces nouveaux Domaines entraîneroit celle des anciens. Les Anglois, convaincus depuis long-tems que les François ont pris le meilleur parti en s'attachant au Souba, ſaiſiroient l'occaſion de réparer la faute qu'ils ont commiſe, d'embraſſer celui d'un Rebelle. Ils y réuſſiroient d'autant plus aiſément, que les Maures ne peuvent déſormais ſe paſſer des armes Européennes. Anglois, ou François, n'importe pour eux. Il leur faut des Trouppes Européennes, ſoit pour tenir les Marattes en échec, ſoit pour parer les coups que les cabales de la Cour de Dehly peuvent leur porter, ſoit uniquement pour régler leurs affaires domeſtiques. Le Souba, juſtement irrité de ſe voir abandonné des François, reprendroit infailliblement les Pro-

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

vinces qu'il leur a données pour la ſubſiſtance de leurs Trouppes ; & peut-être ſon reſſentiment leur ſuſciteroit-il une guerre, qui, ſecondée par les Ennemis de leur Commerce, ne finiroit que par leur ruine entiere dans l'Inde.

ECLAIRCISSEMENS DE M. DE MORACIN.

Jusqu'ici, on ne s'eſt attaché qu'au Mémoire de M. de Buſſy, dont le témoignage paroit ſans objection, ſur quatre Provinces, qu'il avoit lui-même habitées long-tems, après avoir eu l'habileté de les obtenir. Celui de M. Moracin, ſur les autres parties de l'Etabliſſement François, n'a pas moins de poids, puiſqu'il regarde des lieux qu'il avoit gouvernés, ou viſités avec les lumieres d'une longue expérience, & que c'étoit au Commiſſaire de la Compagnie qu'il rendoit compte de ſes obſervations. Il les diviſe en trois points ; 1. Niſampatnam & la Province de Condavir, au Sud & à l'Oueſt du Chriſchena. 2. Divy, Maſulipatan, Beſoara, & le Pays d'Elours juſqu'au Fleuve Gandavry. 3. Les Etabliſſemens Anglois, Hollandois, & François, ſuivant leurs poſitions.

1. Province de Niſampatnam & de Condavir.

La Province de Niſampatnam, dit-il, eſt, par la nature de ſon terroir, la plus mauvaiſe de toutes celles que la Compagnie poſſede ; & ſa ſituation n'a rien d'avantageux : elle n'a aucun abord commode, quoique dans ſa plus grande partie elle s'étende le long de la Mer. Une Carte de Niſampatnam & de Condavir, que M. de Moracin fit tracer par M. Duez de Fontanay, comprend une partie du cours du Chriſchena, qui les borde depuis ſon embouchure juſqu'à l'entrée des Montagnes, ſituées dans le Nord-Eſt de la derniere de ces deux Provinces, & le rivage de la Mer depuis la pointe du Sud de la Riviere de Chipler, qui eſt la principale embouchure du Chriſchena, juſqu'à la Riviere de Gondegamma, où l'on pourroit marquer, à-peu-près, les limites de la même Province du côté du Nord

Celle de Niſampatnam ne forme qu'un boyau, à la prendre depuis l'entrée de la Riviere Chipler, & depuis la *Macouairie*, où l'on marque les limites du Nord & de l'Oueſt, juſqu'un peu au-delà du Chef-lieu, qui porte ſon nom, & n'eſt qu'un mauvais Village. Le même endroit eſt nommé *Petapoli* ſur les anciennes Cartes. Les terres compriſes dans ce boyau ne ſont preſque que du ſable, & ſont par conſéquent de peu de rapport. Cette étroite & petite Province eſt limitrophe de celle de Condavir, par laquelle elle eſt embraſſée, au Nord, depuis le bord du Chriſchena juſque dans ſa partie occidentale, & juſqu'au bord de la Mer. A trois ou quatre lieues dans le Nord-Oueſt du Chef-lieu, Niſampatnam a quelques bonnes Aldées, enclavées dans le Condavir. Telles ſont Sandaval, Baperla, Altouron, Amartoulouron, & deux ou trois autres, qui produiſent entr'elles au moins les trois quarts des revenus en grains de la Province entiere, compoſée de trente ſept Aldées. Celle de Madracoudron, à huit lieues aux environs de Niſampatnam, & celle de Pedagauja, à trois lieues dans le Sud-Sud-Oueſt de l'autre, ſont de la dépendance de la même Province, quoique toutes les terres qui ſe trouvent dans les intervalles, comme Montepelly & d'autres, ſoient des dépendances de Condavir. C'eſt dans ces deux Aldées de Pedagauja & de Madracoudron, que ſont les meilleures Salines de Nizampatnam. Il y en a une de peu de rapport & d'un très mauvais ſel, à Nizampatnam même. Vers l'Oueſt ou le Nord-Oueſt, de Montepelly, on trouve un groupe de huit à dix petites

Aldées,

Aldées, qui n'ont preſque pas de terrein, mais qui fourmillent de Tiſſerans. Dans ce nombre on compte celles de Verrepalam, de Perata, d'Adoumelly, & de Vedoutapelly, toutes quatres dépendantes de Nizampatnam. C'eſt de la premiere, que les Marchands de Pondichery tirent, par Montepelly, les plus beaux mouchoirs qui s'envoient à la Compagnie. Les autres Aldées, qui forment le groupe, ſont de la dépendance de Condavir. Enfin, à quatorze ou quinze lieues vers le Nord-Nord-Oueſt de Nizampatnam, eſt l'Aldée de Mangualguery, dont une partie dépend de Condavir, & l'autre, bien plus abondante en Tiſſerans, eſt de la dépendance de Nizampatnam. Quoiqu'on y compte beaucoup d'Ouvriers, les mouchoirs & les autres marchandiſes, qui s'y fabriquent, ne ſont pas, à beaucoup près, de la qualité de celles qu'on tire des autres Aldées. Niſampatnam a, dans ſes dépendances, ſix autres Aldées, dans leſquelles on compte en tout quatre-vingt cinq métiers, propres à fabriquer des mouchoirs, depuis vingt juſqu'à vingt-neuf coupons, & des Guingans de différentes ſortes. La totalité des métiers, dans cette Province, étoit, il y a deux ans, de cinq cens treize, qui pouvoient fabriquer, par mois, environ quatre-vingt-dix courges de mouchoirs & de guingans de toute eſpece. On répete que Niſampatnam n'a pas de bord commode. Cette Province forme un enfoncement inacceſſible pendant toute la Mouſſon du Sud, parceque la Mer y briſe trop. L'Ile de Cotepalam, qui prolonge toute la Côte, n'eſt compoſée que de ſable; & le petit bras, qui la ſépare de terre, ne porte que de fort petits bateaux. Il n'y a d'ailleurs aucune ſituation qui puiſſe ſervir de point d'appui. Les matériaux y manquent en tous genres, & le tranſport en ſeroit difficile; ſans compter que la Province eſt très mal peuplée du côté de la Mer.

Celle de Condavir eſt d'une beaucoup plus grande étendue, & ne paroit pas même entiere ſur la Carte. Il ſeroit difficile d'en marquer les limites vers l'Oueſt & le Sud Oueſt, où la Province de Viviconda, qui en fait partie, s'étend fort loin. Le Chriſchena la borde depuis ſon commencement, à l'Eſt, juſqu'à l'entrée des Montagnes dans le Nord-Oueſt. Il forme, en cet endroit, un coude, pour remonter dans le Nord; enſuite un autre vers ſa ſource, dans l'Oueſt. La chaîne de Montagnes ſuit dans le Sud-Oueſt, & la Province de Viviconda y eſt appuyée. Elle s'étend, dans ſa partie occidentale, juſqu'au Pays de la dépendance de Cadapa; & ſes limites, de ce côté là, ne ſont gueres éloignées de Bancapouram, où les Miſſionnaires Jéſuites ont une Egliſe.

Viviconda, dans le Sud, a le Pays du Raja d'Ongol, ou de Vongol, & celui d'un autre Raja, nommé *Bondara Nagondour*, le même auquel appartient Vencatiguiry, aux Gorges d'Arcate. La Riviere de Gondegamma, & quelques autres Pays le long de la Mer, ſont auſſi de la dépendance de Condavir. Il s'eſt élevé quelques différends entre les François & le Raja d'Ongol, pour l'entrée de cette Riviere & les Aldées voiſines, qu'il retient. Elles ſont au nombre de huit, dont cinq dépendent de Condavir, trois de Niſampatnam; & de ces dernieres, deux ſont fort avancées dans l'Oueſt, & l'autre n'eſt pas éloignée de Padagaujan. Celle-ci, nommée *Deverampadon*, a une petite Saline, qui peu rendre R. X. 6000 chaque année, outre R. 1. 3000, qu'elle rend en grains; mais les cinq Aldées, qui dépendent

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

de Condavir rapportent beaucoup plus. Celle qui ſe nomme *Landarti*, ou *Dadour*, a une bonne petite Riviere, d'un abord facile, une Douane qui peut valoir annuellement cinq ou ſix mille roupies & plus, & des ſalines qui en valent plus de ſoixante mille, outre les grains qu'on recueille dans ces cinq Aldées, & dont l'évaluation monte à dix mille roupies, & plus. C'eſt un objet intéreſſant pour la Compagnie. On ne compte qu'environ trois lieues, de la Riviere de Gondegamma à celle de Pandarty. C'eſt vraiſemblablement ce Canton qui porte le nom de Carare, dans le Flambeau de *Daprés*. Pandarty, ou les environs, fourniroient un bon point d'appui. Il s'y trouve des ſituations favorables; & peut-être ne ſeroit-il pas impoſſible de tirer des matériaux par le Gondegamma dans la ſaiſon des débordemens, quoiqu'apparemment il fallût bien des années avant que cet Etabliſſement pût être reglé. La Province de Condavir ne laiſſe pas d'être ouverte, du côté de l'Oueſt & du Sud-Oueſt; mais les Voiſins n'en ſeroient pas dangereux, à moins qu'ils ne ſe liaſſent avec les Maîtres d'Arcate. Ce ſont des Paleagars, un peu plus ou moins puiſſans, qui ſeront toujours Amis ou Ennemis ſuivant l'intérêt préſent, & peut-être l'un & l'autre à la fois.

La Province de Condavir eſt affermée deux cens mille Pagodes, en comprenant, dans cette ſomme, Viviconda pour trente mille, & les cinq Aldées tenues par le Raja d'Ongol, pour deux mille, prix auquel il avoit forcé les Maures de les lui abandonner dans ces derniers tems. Mais n'en ayant rien payé à la Compagnie depuis qu'elle eſt en poſſeſſion de cette Province, il en offre aujourd'hui deux mille cinq cens pagodes ſeulement, avec quelques foibles dédommagemens pour le paſſé. Outre ces revenus, la Province de Condavir a beaucoup de Manufactures, où l'on fabrique des Mouchoirs, des Guingans, & des Marchandiſes de Chaye, ou de couleurs de toute eſpece, propres au Commerce de Manille, des Détroits, & même de Perſe. On n'a pu ſavoir au juſte le nombre des Métiers établis dans cette Province; mais on en connoît environ douze cens, dont la plus grande partie ſont dans les Aldées les plus voiſines de la Mer, & confondues avec celles de Niſampatnam: & ſi l'on étoit ſolidement établi à Viviconda, peut-être pourroit on tirer, du Pays de Cadapa & des autres Pays voiſins, quelques eſpeces de toiles propres au chargement des Vaiſſeaux.

II. Divy, Maſulipatan, Elours, Mouſtafanagar & Narſapour.

La ſituation de l'Ile ou plutôt des Iles de Divy, puiſque le Chriſchena diviſe ſes terres en pluſieurs parties, qui lui forment autant d'embouchures, eſt aſſez connue par les Cartes. Ses revenus ſont conſidérablement augmentés depuis deux ans, par les ſoins de M. Drugeon, qui en eſt le Regiſſeur. L'état actuel de recolte porte cinquante-cinq mille deux cens dix roupies, & l'on compte d'en tirer plus de cent mille dans les années où les terres ſeront favoriſées de pluies & de débordemens; ce qui leur a manqué depuis qu'on en eſt en poſſeſſion. On y peut compter plus de trois cens métiers de Mouchoirs & de Guinguans. Quelques-uns des bras du Chriſchena ſechent tellement, depuis le mois de Janvier juſqu'à la fin de Mai, qu'on peut aller à pié ſec pendant tout ce tems, de Mazulipatan à Divy. Il y a même quelques gués commodes, pour paſſer dans le Condavir. Les excellentes terres de Devra Cotta bordent une partie de la rive Septentrionale du Chriſchena, & rempliſſent un eſpace entre Divy & Ma-

Mulipatan, à peu près du Sud-Oueſt au Nord-Oueſt. Devra-Cotta n'eſt pas pas non plus ſans quelques métiers, mais en petit nombre. Toutes les terres des bords du Chriſchena, juſqu'au-deſſus de Beſoara, & même juſques vis-à-vis du Fort de Chintepely, appartiennent à la Province de Mouſtafanagar, une des quattre données à M. de Buſſy pour l'entretien de ſes Trouppes. Le Paragané de Devra-Cotta faiſoit autrefois partie de cette Province, de laquelle il a été démembré en faveur des François, par Salabetzingue. Beſoara peut en être regardé comme le Chef-lieu, quoiqu'ayant toujours fait partie du Gouvernement d'Elours, il n'en ait pas de diſtinct.

Beſoara n'a de vrai paſſage, que celui qui eſt entre la Riviere & le pié d'une Montagne, & qui eſt d'une portée de Piſtolet. Il s'en trouve un autre au détour de la même Montagne, mais étroit, & ſi difficile, qu'un petit Poſte, de peu de dépenſe, le rendroit inacceſſible. En un mot, Beſoara peut être fortifié à peu de frais, & cent François en fermeroient les paſſages à la plus nombreuſe armée du Pays. De Beſoara à Elours, on compte 15 ou 18 lieues dans l'Eſt ou l'Eſt Nord-Eſt, & 20 juſqu'à Rajimandrie, en ſuivant à peu-près la même direction. Les Montagnes, qui commencent à Beſoara, ou même dans la Province de Condavir ſont, dit-on, la même chaîne qui continue juſques dans le Catek, où eſt Balacor. Il ſe trouve, dans le Nord-Eſt ou le Nord-Nord-Eſt, quelques gorges qui laiſſent voir des paſſages; & le plus conſidérable eſt celui qui eſt connu ſous le nom de chemin de *Badrahelam* : mais ces paſſages, rendus fort difficiles par des Forêts impratiquables, ſont extrêmement aiſés à garder.

En ſe rapprochant de Mazulipatan, on trouve, à l'Eſt du Paragané de Devra-Cotta, ceux de Gondour & d'Acclamanar, affermés par an quarante mille ſept cens cinquante roupies. Ils ſont de la dépendance de Mazulipatan, & touchent à ſon Territoire. Enſuite, dans la même Direction, on trouve les Paraganés de Tomidy & de Pedanaa, qui rempliſſent une grande partie de l'eſpace entre Mazulipatan & les dépendances de Narſapour, juſqu'à la Riviere de Golepalom, dont l'embouchure en eſt à dix-huit lieues. Ces deux Paraganés ſont affermés, par an, vingt mille cinquante roupies.

On trouve enſuite les dépendances de Narſapour, entr'autres Salmadirg, dont la Riviere a ſon embouchure au Sud de Narſapour; & de là, on paſſe à Narſapour même. Les Paraganés de Tandour & de Bondara, qui, de tout tems, ont dépendu de Mazulipatan, ſont à l'Oueſt-Nord-Oueſt & Oueſt-quart-Nord-Oueſt de Narſapour. Ils ſont très fertiles en riz, & peuvent donner juſqu'à vingt mille pagodes d'or, dans les années pluvieuſes; mais, dans les années de ſéchereſſe, ils n'en donnent pas huit mille. Il n'y a point de Manufactures de Toiles, ni de Mouchoirs à Mazulipatan, ni dans ſon Territoire, non plus qu'à Gondour, Acclamanar, Tomidy, Pedanaa & Bondara; mais on imprime, à Mazulipatan & à Gondour, une grande quantité de Toiles à l'uſage des Maures. Il ſort beaucoup de ces Toiles peintes, du côté des Terres; ce qui n'empêche pas qu'on n'en charge pour Bengale, pour la Côte de l'Eſt & pour le Golfe de Perſe. Les Toiles, qui ſervent à ce commerce, ſe fabriquent à Narſapour & aux environs. Il vient même, de Bengale, une ſorte de ſanas, qu'on y renvoie, peintes ou imprimées à

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

Mazulipatan. C'eſt un commerce d'un très grand détail, fort ſuivi par les Marchands Maures, & dans lequel ils gagnent 60 ou 80 pour cent. Mazulipatan a des Salines, une Douanne, une Monnoie. Ces Salines rendent à la Compagnie, depuis un an, quatre vingt-dix mille roupies, quittes de tous frais. Les droits de la Douanne ont rapporté, depuis le premier de Janvier dernier, juſqu'au premier de Novembre, trente-quatre mille ſix cens roupies. Les travaux de la monnoie ſont auſſi un objet conſidérable; & les ſeuls dehors du Territoire de Mazulipatan rapportent, annuellement, en fruits, ou en droits, environ vingt-quatre mille roupies. Ainſi Mazulipatan, ſans y comprendre ſes feux, a plus de cent cinquante mille roupies d'un revenu fixe & aſſuré.

Narſapour 2, dans ſes dépendances, des Manufactures de pluſieurs eſpeces de Toiles, mais très peu de celles qui ſont propres au chargement des Vaiſſeaux de la Compagnie. La plus grande partie des Toiles, eſt de celles qu'on nomme Patches & Queches, propres à recevoir l'impreſſion du Pays. On y voit, comme à Mazulipatan, beaucoup de Peintres employés à cet ouvrage; mais les couleurs n'y ſont jamais auſſi bonnes, ce qui ne peut être attribué qu'à la qualité des eaux. Entre Narſapour & Elours, à la moitié du chemin, on trouve une Aldée conſidérable, nommée Doua, de la dépendance du ſecond de ces lieux: il s'y fabrique beaucoup de Toiles, de 15 & de 23 coupons. Ce ſont les premieres Manufactures de ce genre, qu'on rencontre au Nord & au Nord-Eſt de Mazulipatan. Narſapour a ſa Douanne, qui rapporte, par an, près de trois mille roupies. On compte quinze lieues de Mazulipatan à Beſoara comme juſqu'à Elours; autant d'Elours à Narſapour & à Rajimandrie, & de Mazulipatan à Narſapour. Ainſi, Elours forme un angle égal, avec Beſoara & Mazulipatan; & un autre, avec Rajimandrie & Narſapour: d'où il s'enſuit que Mazulipatan avec Elours, comme Narſapour avec Rajimandrie, ſont ſitués Nord & Sud.

Rajimandrie eſt ſitué ſur la rive ſeptentrionale du Gandavry; ce Fleuve eſt le même qu'on nomme Gange dans l'Indouſtan, très révéré des Gentils, & qui change de nom, en approchant de la Mer. On lui donne ſept embouchures, dont quelques unes ne méritent pas ce nom. Les plus conſidérables ſont, celles de Narſapour, de Bandamour, de Lanka, & d'Yanaon; & la derniere eſt la principale. Les quatre autres ſont, celles de Gondepalam, de Salmadivy, de Corringe ou Correnguy, & celle du Mannoucy, qui n'eſt qu'un ruiſſeau. Le Gandavry, qui devient, comme le Chriſchena, un vrai Torrent, lorſqu'il ſe déborde, paroît avoir fait quantité de crevaſſes dans les terres, vers ſes embouchures; ce qui a formé inſenſiblement des Iles plus ou moins grandes: de là vraiſemblablement, les Iles d'Entrevidy, de Bandamourkola, & de Correnguy, dont la premiere forme le commencement de la Rive orientale de la Riviere de Narſapour, & n'eſt ſéparée, que par un très petit bras, de la Terre ferme. La Côte, depuis l'entrée de cette Riviere, juſqu'à la pointe de Gandavry ou d'Yanaon, court à peu près dans le Nord-Oueſt; & l'Ile d'Entrevidy eſt coupée, preſque dans la même Direction. A deux ou trois lieues, au Nord-Eſt de cette Ile, eſt celle de Bandamourlauka, où les Anglois ſont établis; & qui ſemble avoir été formée de même, par l'impétuoſité du Gandavry. Enfin, on arrive à la principale embouchure,

de ce Fleuve, qui eſt celle d'Yanaon, & dont la ſituation eſt Eſt & Oueſt; différence qui prouve aſſez que toutes les autres Iles ont été formées par les Torrens. Outre les embouchures du Fleuve, le Pays, depuis Narſapour & Yanaon, eſt extrêmement coupé de canaux, qui le rendent très fertile, & très bien fourni de Tiſſerans en Toiles. L'Aldée d'Amblapour eſt particuliérement renommée, par la quantité de Toiles fines qu'on en tire. Bandamourlauka eſt à portée de toutes ces Fabriques.

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

Mais le vrai Pays, des Toiles propres au chargement des Vaiſſeaux d'Europe, eſt l'eſpace qui ſe trouve dans le triangle formé par Yanaon, Rajimandrie, & le point qu'on peut prendre à douze lieues d'Yanaon ſur la Côte. La plus grande partie de cet eſpace eſt remplie de Manufactures. L'Aldee, qui ſe nomme Déchavaron, à cinq lieues de cet Etabliſſement, en offre un grand nombre, & les mêmes quartiers ont d'autres Aldées plus ou moins abondantes en Tiſſerans. Les Hollandois avoient autrefois un Comptoir à Déchavaron; mais ſon éloignement des bords de la Mer les a déterminés à le quitter, pour s'établir à Kanquinar, ou Jaggenatpreram, à ſept lieues d'Yanaon, ſur la Côte. On conſeille ici d'ouvrir le Flambeau de Daprés, & d'avoir la Côte d'Orixa ſous les yeux. Ce qui porte le nom de Narſipella, dans cet Ouvrage, eſt vraiſemblablement l'Etabliſſement Hollandois, dont on vient de parler; quoique Jaggenatpreram doive être ſitué quelques lieues plus au Sud. A trois lieues de cet endroit, en avançant ſur la Côte, eſt la Riviere de Cottepatnam. Upara, où les Anglois viennent de s'établir, eſt à une lieue de Cottepatnam dans les terres. A ſix lieues de cet endroit, eſt Wattara, & preſqu'à même diſtance ſuit Pondicarka, nommé auſſi Pondimalka; deux lieux remarquables. Huit lieues au-delà de Pondimalka, on arrive à l'Etabliſſement Anglois de Viſigapatan, d'où l'on en compte ſept & demie juſqu'à Biblipatan, Comptoir Hollandois. Enſuite on trouve Conar, où les François ont voulu s'établir, avant que d'avoir formé le Comptoir d'Yanaon, & plus loin Mafouſbander, nommé fauſſement Chicakol, ſur la Carte. Chicakol en eſt à une lieue & demie dans les terres, & la Riviere de Mafouſbander y porte des Bâtimens de 80 tonnaux. En un mot, Mafouſbander eſt le Port de Chicakol, Ville Capitale de la Province de même nom. L'Auteur de cette Deſcription géographique ne craint que pour les poſitions de chaque lieu, qui pourroient, dit-il, n'être pas dans la derniere exactitude.

III. Etabliſſemens Anglois & Hollandois.

Les Anglois avoient autrefois un Comptoir à Mazulipatan; mais ils l'ont abandonné depuis plus de trente ans, quoiqu'ils y conſervent toujours deux Pions. Il n'y a d'ailleurs, ni mât de Pavillon, ni preſque plus de Bâtimens dans l'enceinte; & l'eſpece de Paliſſade, qui l'environnoit, eſt tombée ou pourrie. Le fonds n'en appartient pas aux Anglois, non plus que celui de la Loge Hollandoiſe à la Compagnie de Hollande. C'eſt un fait qui mérite d'être éclairci. Deux Facteurs Anglois, nommés Harſen & Sanſon, vinrent, il y a trente-cinq ans, ou environ, avec un Détachement de ſoixante dix Soldats de leur Nation, & cent cinquante Topaſes, pour fonder l'Etabliſſement de Divy. Mauvareskhan, Prédéceſſeur de Niſam Elmoulouk, poſſédoit alors Golkonde, qu'il perdit avec la vie, peu d'années après, dans un combat. Les Anglois ſe prétendirent munis d'un Paravana

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

de quelqu'un de ſes Prédéceſſeurs : mais il ne fit cas, ni de cet Acte, qu'il déclara fauſſement fabriqué, ni des ſommes que les Anglois lui offrirent, quoiqu'ils fuſſent appuyés par divers Seigneurs en crédit auprès de Mauvareſ-khan, ſur tout par le Gouverneur Maure de Mazulipatan, qui reçut un ordre exprès de ne pas les ſouffrir à Divy. Après neuf ou dix mois de vaines ſollicitations, ils ſe rembarquerent avec leur Détachement, par ordre du Conſeil ſupérieur de Madras. Perſonne n'ignore que, depuis, ils ont renouvellé la même entrepriſe, ſous Niſam Elmoulouk, & même ſous Nazerzingue, mais qu'ils n'ont pas été plus heureux, malgré toutes leurs offres. C'eſt le ſeul titre, néanmoins, qu'ils aient à faire valoir pour leurs prétentions ſur Divy : ils ont demandé cette Ile & ne l'ont pas obtenue.

Les Anglois ont une Loge à Narſapour, ſituée dans le plus bel emplacement, au Nord de la Riviere, à cinq ou ſix cens toiſes du Fort. Ils la nomment *Madepalam*, du nom de l'Aldée ſur laquelle elle eſt bâtie. Elle eſt aſſez belle, quoiqu'ils l'euſſent abandonnée quelques années avant que M. Guillard ſe fût emparé de Mazulipatan, & que par conſéquent les François fuſſent en poſſeſſion de Narſapour. Les continuelles diſcuſſions qui s'élevoient entre le Chef d'Ingiron & celui de Madrepalam, à l'occaſion des Tiſſerans, qui fourniſſoient les Toiles, avoient déterminé le Conſeil de Madras à quitter le Comptoir de Madrepalam, plus nuiſible qu'avantageux à la Compagnie Angloiſe. Andrecés, chaſſé de Ganjan, où les Anglois avoient voulu s'établir, revint à Madrepalam. Mais Salabetzingue, mécontent de ſa Nation, donna ordre, en 1751, à Jaffer-Aly-khan, alors Nabab ou Fauſſedar de Rajimandrie, de les chaſſer de tous leurs Etabliſſemens. Il fut averti par ce dernier, qui feignit d'exécuter cet ordre, en faiſant brûler deux petites Maiſons de paille, que le Facteur Anglois avoit élevées devant cette Loge. Ce Facteur prit le parti de ſe retirer à Bandamourlauka, où il s'eſt tenu depuis. L'Ile de Bandamourlauka dépend de Pedapour, Province du reſſort de Rajimandrie. Les Anglois l'ont affermée de Viſicram Raja, pour la ſomme de 1640 pagodes, avec une autre Aldée voiſine, nommée *Comereguypatnam*, belle & bien ſituée. L'Ile forme une ovale, d'une lieue & demie de longueur, à ſix ou ſept lieues de l'Aldée d'Amblapour, & vaut beaucoup plus qu'elle n'eſt affermée. Elle contient auſſi quelques Manufactures. Mais Viſicram-Raja n'en étant lui-même que Fermier, la qualité de Sous-Fermiers, que les Anglois ont priſe en l'affermant de lui, ne peut aſſurément leur en donner la propriété.

Le Comptoir Anglois d'Ingeram prend ce nom du Paragané, ſur lequel il eſt établi ; & Camprepalom eſt ſon vrai nom. Il eſt éloigné d'un quart de lieue du Comptoir François d'Yanaon, & moins bien ſitué, quoiqu'il ſoit du même côté de la Riviere. Les Anglois, y craignant quelque mauvaiſe avanture, après celle de Madrepalam, l'abandonnerent, pour ſe retirer ſur la petite Ile d'Elquilipa, à l'entrée de la Riviere, & la même ſur laquelle les François d'Yanaon s'étoient retirés dans leurs propres embarras. Ils y ont fait un petit retranchement, avec une batterie, & prétendent lever un droit ſur tout ce qui entre dans la Riviere ou qui en ſort. A la vérité, comme cette petite Ile eſt preſqu'entierement noyée dans les grands débordemens, ils ſont alors contraints de la quitter ; mais dans la

belle ſaiſon, ils y ont toujours du monde, pour ſoutenir leur prétention de lever le droit. Ils avoient affermé auparavant la petite Ile de Nelepely, ou Nellapellé, qui ne leur ſervoit que pour le blanchiſſage des Toiles, & qui eſt ſituée ſur un Canal formé par la Riviere, à l'Eſt, ou Nord-Eſt, de la Loge Françoiſe d'Yanaon, dont ce Canal la ſépare, à la diſtance d'environ 500 toiſes. Ils y ſont placés depuis quatre ans; & ce Canal étant ſéparé de la Riviere de Corenguy, dans le Nord, par une langue de terre, ils l'ont coupée, pour joindre le Canal à la Riviere. Depuis cette opération, ils ſe ſont fortifiés, & ſe fortifient tous les jours, dans Nelepely, dont ils font leur principal Etabliſſement. Camprepalom, qui n'a pour terrein que l'emplacement de la Loge, ne leur ſert plus que de Maiſon de plaiſance.

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

Corenguy, une des Iles qui paroiſſent formées par l'impétuoſité des eaux du Gandavry, s'avance du Nord-Eſt au Nord d'Yanaon. C'eſt la vraie route par laquelle paſſent les Toiles qu'on tranſporte des Manufactures de Dechevarom & autres, à Yanaon, comme à Nelepely. Les Anglois doivent le tranſport que Viſicram Raja leur a fait de la ferme de cette Ile, à Jagrenatrajon, ſon Miniſtre & ſon Beaufrere, dont ils ont acheté la faveur par des préſens, & qui leur a fait auſſi tranſporter l'Aldée de Malbaram, avec trois ou quatre autres Aldées, entre Corenguy & Nelepely. C'eſt ainſi qu'ils ſe ſont mis en poſſeſſion d'un petit Pays, très avantageuſement ſitué pour le Commerce, d'un rapport excellent par ſes fruits, & qui enleve aux François la meilleure partie des avantages dont ils jouiſſoient par la Riviere d'Yanaon, coupé d'ailleurs par la petite Ile d'Elquettipa du côté de la Mer. On obſerve ici que cette petite Ile avoit toujours été regardée comme un appanage de la Compagnie Françoiſe; que les Anglois n'y avoient jamais mis le pié, & que dans leurs tems de troubles, ils ſe retiroient à Tirtalamondy, comme les François d'Yanaon ſe retiroient à Elquettipa. Mais on ajoute que ſi la Compagnie Françoiſe faiſoit rétablir & fortifier le Comptoir d'Yanaon, ce qui ne demande pas de grands frais, la ſituation de ce lieu étant des plus favorables, ſon Canon plongeroit dans Nelepely, dont le retranchement eſt entierement dominé par Yanaon.

Tous les Employés Anglois ne ſe retirerent pas à Elquettipa, lorſqu'ils abandonnerent Camprepalom. Quelques-uns ſe rendirent à Upara, autre aſyle qui leur fut offert par Viſicram Raja. Mais ils ne s'y tinrent pas longtems. Ils avoient quitté cette Station, où ils n'avoient qu'une mauvaiſe Maiſon de louage; & c'eſt depuis qu'ils ont ſû que les quatre Provinces avoient été données à M. de Buſſy pour l'entretien de ſon Armée, qu'ils ont pris le parti d'y retourner.

Origine du gros Diamant nommé le Pitt.

On ne doit pas finir cet article, ſans remarquer, d'après une Lettre de M. Dupleix à ſa Compagnie, que les deux Facteurs Anglois, Harſen & Sanſon, dont on a rapporté l'entrepriſe ſur l'Ile de Divy, furent vrai-ſemblablement les premiers Poſſeſſeurs Européens du gros Diamant, qui fut vendu à M. le Duc d'Orléans, Régent de France. Ils l'avoient acheté à très bas prix, d'un Brame Joguis, & le vendirent à M. Pitt, alors Gouverneur de Madras, le même apparemment, dit M. Dupleix, de qui M. le Duc d'Orléans l'acheta.

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

Progrès de la Compagnie Françoiſe.

ON A VU, dans un article auquel celui-ci ſert de Supplément, que depuis 1731, juſqu'en 1742, la Compagnie a fait dans l'Inde de très gros envois, & qu'elle a reçu auſſi des retours conſidérables, en marchandiſes bien choiſies & bien fabriquées. Jamais ſon Commerce ne fut plus heureux & plus brillant que dans cet eſpace. Elle n'eut alors ni guerres, ni troubles. Elle ne perdit que deux Vaiſſeaux. Ses dépenſes étoient médiocres & ſes ventes magnifiques. Cependant, après onze années conſécutives d'une proſpérité ſi ſinguliere, on ſait qu'en 1744 les Actionnaires furent obligés de lui rapporter 500 liv. par Action, parcequ'elle eut abſolument beſoin de cette augmentation pour l'aider à ſoutenir ſon Commerce. Depuis ce ſecours même, elle s'eſt encore vue obligée de faire de nouveaux emprunts: d'où l'on peut conclure que ſon Commerce ſeul n'eſt pas ſuffiſant pour la ſoutenir, au milieu des prodigieuſes dépenſes dont elle eſt chargée. Cette obſervation doit faire juger des avantages qu'elle a tirés, des conceſſions dont elle eſt redevable aux Princes Maures. Un court parallele de ſa ſituation avant la guerre de 1749, époque de ces heureux incidens, & de celle qui les a ſuivis, en fera juger encore mieux. On n'avance rien que ſur le témoignage de M. Dupleix, qui cite les Livres mêmes de la Compagnie.

Avant cette guerre, la Compagnie poſſédoit; 1°. à la Côte de Coromandel, ſon Chef-lieu de Pondichery, ſon Comptoir de Karikal, une Loge à Mazulipatan, & une autre à Yanaon: 2°. dans le Royaume de Bengale, Chandernagor, & cinq Loges, qui ſont Balacor, Daka, Caſſanbazar, Jougdia, & Patna: 3°. à la Côte de Malabar, Mahé, & deux Loges, dont l'une à Surate, l'autre à Calicute. La plûpart de ces Etabliſſemens, Comptoirs ou Loges, ſubſiſtoient dès le tems de l'ancienne Compagnie, à l'exception de Mahé, Yanaon, Karikal & Patna, ajoûtés par la nouvelle Compagnie à ſes anciennes poſſeſſions.

Mahé, juſqu'ici, n'a paru qu'un Etabliſſement ruineux pour la Compagnie. D'abord ſon emplacement a été ſi mal choiſi, que pour le mettre à l'abri d'inſulte, on a été obligé de fortifier, à grands frais, différentes Montagnes qui le commandoient entierement. La conſtruction & les réparations annuelles de ces Fortifications, l'entretien de la Garniſon, les penſions payées aux Princes voiſins, ont jetté la Compagnie dans des dépenſes exceſſives. Une ſeule guerre, entrepriſe à l'occaſion de Mahé, a couté à la Compagnie plus d'un million de roupies, c'eſt à-dire, beaucoup plus de deux millions de livres. D'un autre côté, ce Comptoir n'a pas le moindre revenu qui puiſſe couvrir la plus legere dépenſe. La Compagnie n'en tire que du poivre, qui lui coûte plus qu'il ne produit; cependant cet Etabliſſement mérite d'être conſervé, parcequ'il eſt important pour la France de n'être pas réduite à tirer, de ſes voiſins, une Epicerie dont elle ne peut ſe paſſer, & qu'ils lui vendroient encore plus cher qu'elle ne lui coûte.

A l'égard des deux Loges de Surate & de Calicut, on ſait que, depuis plus de quarante ans, la Compagnie ne fait plus de Commerce à Surate: elle

elle y entretient ſeulement un Chef & un Employé, qui ne ſont occupés qu'à liquider, par dégrès, les dettes de l'ancienne Compagnie. Elle a pris auſſi le parti d'abandonner Calicut, où elle ſe contente d'envoyer, dans la ſaiſon du Commerce, un ſeul Employé, pour l'achat de quelques effets, dont on a toujours beſoin à Mahé, & même à la Côte de Coromandel.

Karikal, qu'on avoit cru d'abord un objet fort intéreſſant, fut bientôt apprécié à ſa juſte valeur, lorſqu'on s'apperçut que ce Comptoir ne procuroit aucun objet de commerce, & d'ailleurs, qu'il avoit ſi peu de revenus, que juſqu'en 1750, il n'a produit à la Compagnie que deux cens quatre-vingt-ſix mille ſept cens ſoixante-neuf roupies, c'eſt-à-dire, ſix cens quatre-vingt-huit mille deux cens quarante-cinq livres; pendant que, juſqu'à la même année, il lui a couté un million dix-neuf mille roupies, ou deux millions quatre cens quarante-cinq mille ſix cens livres, ſans comprendre, dans cette ſomme, les frais de l'Artillerie, de la Salle d'armes, des Munitions, &c.

Yanaon pouvoit être un Comptoir utile, ſi la Compagnie avoit été en état d'en tirer les marchandiſes de débit qu'il pouvoit fournir en abondance, & à bon prix; & ſi l'on n'avoit pas entrepris d'en faire un lieu conſidérable, par une multitude de Bâtimens ſuperflus. Ce Comptoir, faute de revenus, a couté à la Compagnie, depuis 1735 juſqu'en 1750, environ quatre cens mille roupies, ou neuf cens ſoixante mille livres. Ainſi, le produit n'a jamais égalé la dépenſe.

Chandernagor n'avoit, en 1732, que huit mille roupies de revenu. Il eſt aujourd'hui entre les mains des Anglois: mais ce Chef-lieu, comme les cinq Loges qui en dépendent, & qui ſont auſſi ſans revenus, ſeront vraiſemblablement moins utiles qu'onéreux à la Compagnie, juſqu'à ce qu'elle ait pris, à la Cour de Dehly, des arrangemens qui la mettent à couvert, dans le Bengale, de la tyrannie & de la vexation des Princes Maures.

A l'égard de Pondichery, les revenus n'ont jamais été au-delà de vingt ou vingt-cinq mille Pagodes, ou 200000 livres; & chacun conçoit quelles énormes dépenſes l'entretien de ce Chef-lieu exige en tout genre.

Il eſt donc conſtant qu'avant la guerre de 1749, la Compagnie n'avoit pas, dans tous ſes Etabliſſemens, plus de 120000 Roupies de revenu fixe; ſur quoi elle étoit chargée d'une redevance annuelle de 7500 Roupies envers le Roi de Tanjaour.

Elle a conſervé les revenus qu'elle avoit alors; & voici l'état de leur augmentation, dont elle n'a pas ceſſé de jouir juſqu'à préſent.

Les Terres de Villenour & de Bahour, concédées en 1749 par Chandaſaeb, avec 80 Aldées ou Villages qui en dépendent, ſont affermées par an 96000 Roupies. Les Terres de Karikal, & 81 Aldées, concédées par Mouzaferzingue en 1750, & dont la donation a été confirmée par Salabetzingue, ſont affermées 105884 Roupies. Les Villes, Terres & Dépendances de Mazulipatan, Ile de Divy, Niſampatnam, Devra-Cotta & Condavir, concédées en 1750 par Mouzaferzingue, & confirmées par Salabetzingue en 1751, produiſent annuellement 1441208 roupies. Les quatre Cerkars, ou Provinces, Rajimandrie, Elours, Mouſtafanagar & Chicakol, cédées par Salabetzingue en 1753 pour l'entretien des Troupes Françoiſes qui ſont auprès de ce

ETAT DES FRANÇOIS DANS L'INDE, JUSQU'EN 1755

Prince, 3108000 Roupies; de ſorte que l'entretien complet de ces Troupes montant, chaque année, ſuivant les états envoyés à la Compagnie par M. de Buſſy qui les commande, à 2551135 Roupies, il reſte, tous les ans, de bénéfice net à la Compagnie, ſur le revenu des quatre Provinces, 548865 Roupies. Ajoûtons que depuis la guerre de 1749 la Compagnie a été déchargée de la redevance annuelle de 7500 Roupies envers le Roi de Tanjaour; ce qui augmente ſes revenus de cette ſomme. Enfin, il eſt prouvé par une Lettre (40) de M. de Leyrit, Gouverneur actuel de Pondichery, que le Roi de Mayſſour a abandonné à la Compagnie la jouiſſance des Terres de Cheringam, affermées annuellement 480000 Roupies.

Ainſi le total des revenus, acquis à la Compagnie par les conceſſions depuis la guerre de 1749, monte à 2679457 Roupies; & la Roupie valant, monnoie de France, 48 ſous, il s'enſuit que depuis la guerre de 1749, les revenus annels & fixes de la Compagnie, ſont augmentés de 6430696 liv. 16 ſous.

Calculant enſuite le produit total de tous ces revenus depuis l'époque de chaque conceſſion, à compter des premiers baux juſqu'au premier Juillet 1759, il ſe trouve que ces conceſſions ont verſé juſqu'à préſent, dans la Caiſſe de la Compagnie, un fond réel de 16121040 Roupies, qui font en monnoie de France, 38690496 liv. 9 ſ.

Il ne reſte, pour remplir l'objet qu'on s'eſt propoſé, qu'à joindre à cette comparaiſon celle des ventes de la Compagnie; & quoiqu'une partie de ce détail ait déja paru dans l'hiſtoire de l'adminiſtration de M. Dumas, on peut le reprendre ici, avec M. Dupleix, depuis & compris 1726, juſqu'en 1755, que ſon Mémoire y comprend auſſi.

Année	1726 . . .	6515520 liv.
	1727 . . .	9978939
	1728 . . .	9733423
	1729 . . .	8802166
	1730 . . .	9510785
	1731 . . .	8583627
	1732 . . .	15068856
	1733 . . .	13444071
	1734 . . .	18804725
	1735 . . .	18390838
	1736 . . .	18046586
	1737 . . .	12060578
	1738 . . .	16245233
	1739 . . .	20866314
	1740 . . .	16253509
	1741 . . .	23856238
	1742 . . .	20270276
	1743 . . .	20167767
	1744 . . .	21696081

(40) Voyez le Mémoire de M. Dupleix; comme pour tout le calcul ſuivant.

Année	1745 . . .	17885262	liv.
	1746 . . .	5668749	
	1747 . . .	9801608	
	1748 . . .	972380	
	1749 . . .	10734513	
	Total,	333558544	

Ce qui fait, pour chaque ann. commune, l'une dans l'autre, 13898272 l. 13 f. 4 d.

Année	1750 . . .	16893739	liv.
	1751 . . .	25351557	
	1752 . . .	19780677	
	1753 . . .	19661931	
	1754 . . .	26725468	
	1755 . . .	18109295	
	Total de ces six années,	126522667	l.

Ce qui donne, pour chaque année l'une dans l'autre, 21087111 l. 3 f. 4 d.

SUPPLEMENT POUR LE TOME X,

Tiré du Tome XV de l'Edition Hollandoiſe.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Pour la Page 281.

Remarque préliminaire.

IL n'eſt queſtion, dans cet Article, que de faire connoître plus particulierement les Places maritimes, & quelques autres Lieux qui peuvent n'avoir pas paru dans la Deſcription de la Preſqu'Iſle de l'Inde. On ſe place d'abord à Pondichery, parcequ'en rapportant les obſervations qui ont été faites par les Miſſionnaires Jeſuites, il eſt plus aiſé de connoître la Longitude des autres Villes de la Côte, qui va en pluſieurs endroits preſque Nord & Sud, excepté vers l'embouchure du Gange & le Cap de Comorin, qu'elle décline à l'Eſt & à l'Oueſt.

Situation de Pondichery.

Suivant les obſervations rapportées par le Pere *Bouchet* (1), la Latitude de Pondichery eſt à onze degrés, cinquante-ſix minutes, vingt-huit ſecondes, & ſa Longitude de ſoixante-dix-huit degrés, à l'Eſt de Paris. C'eſt la poſition qui a été adoptée par l'Académie Royale des Sciences, & par tous les Géographes François, excepté M. d'Anville, qui ſuit la derniere détermination du Pere *Boudier*, lequel met Pondichery à onze degrés, cinquante-cinq minutes, trente ſecondes de Latitude, & à ſoixante-dix-ſept degrés, vingt-cinq minutes de Longitude, déduites de diverſes obſervations exactes; ce qui fait trente-cinq minutes de moins. M. d'Anville trouve ce réſultat plus conforme à la largeur de la Preſqu'Iſle, évaluée ſur des meſures itinéraires. Sa Carte de l'Inde fournit en droiture, & à l'ouverture du compas, entre Pondichery & *Mahé*, quatre-vingt-ſix lieues marines, ou de vingt au degré, tandis que d'autres Géographes donnent juſqu'à cent lieues à cet intervalle.

Largeur de la Preſqu'Iſle.

Mahé, Comptoir François.

Mahé, eſt un Etabliſſement François, ſitué ſur la Côte de Malabar, entre Cananor & Calicut, à l'entrée d'une Riviere, qui ſe navige quelques lieues dans les terres, à l'aide de la marée. Les montagnes ne ſont éloignées de la Mer que de cinq ou ſix lieues; & le Pays, qui eſt nommé *Carrenattu*, obéit à un Seigneur appellé *Bayanor*, qui reconnoît le Roi de Cananor pour ſon Souverain.

M. de la Bourdonnais en fait la conquête.

La Compagnie des Indes de France doit cet Etabliſſement à la valeur de M. Mahé de la Bourdonnais. A ſon arrivée dans l'Inde, en 1724, il trouva, à Pondichery, les Vaiſſeaux prêts à partir pour enlever cette Place aux Habitans du Pays. L'Eſcadre, qui devoit l'attaquer, étoit commandée par M. de *Pardaillan*. Quoique M. de la Bourdonnais ne fût que ſecond Capitaine, il fut chargé, dans cette occaſion, du détail de preſque toutes les opérations de guerre & de régie. Il imagina une nouvelle conſtruction de radeaux, qui procura aux Troupes la facilité de deſcendre à pied ſec en ordre de bataille. La guerre dura juſqu'à l'année ſuivante, & finit par la priſe de Mahé

(1) Voyez le XV. Recueil des Lettres édifiantes.

qui fut ſuivie d'un Traité de paix, au moment même où M. de la Bourdonnais étoit armé pour brûler toutes les Habitations des Ennemis le long de la Côte.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Dans la ſuite, c'eſt-à-dire, en 1741, M. de la Bourdonnais eut l'occaſion de ſauver ſa conquête. Le Comptoir de Mahé étant bloqué, depuis dix-huit mois, par les gens du Pays, le Gouverneur & le Conſeil de Pondichery lui propoſerent d'y porter du ſecours. Il ne balança pas, & mit à la voile le 22 d'Octobre. L'exercice de ſes Equipages, peu inſtruits des évolutions militaires, l'occupa tout entier pendant toute la route. Heureuſement la connoiſſance, qu'il avoit du terrain, lui fit imaginer de les dreſſer à combattre par pelotons, & à ſe rallier toujours derriere leurs Chefs.

Seconde expédition qui ſauve cette Place.

Les Ennemis, à qui il avoit à faire, habitent un terrain montagneux, coupé par-tout de foſſés, de quinze à dix-huit pieds de profondeur, qu'on peut regarder comme autant de coupe-gorges pour les Européens, qui auroient l'imprudence de s'y engager. Ce ſont de grands hommes baſanés, legers & vigoureux : on les nomme *Nayres* (2). Ils n'ont point d'autre profeſſion que celle des armes; & ils ſeroient fort bons Soldats, s'ils étoient diſciplinés. Comme ils combattent ſans ordre, ils prennent la fuite, dès qu'on les ſerre de près avec quelque ſupériorité; mais s'ils ſe voyent pouſſés avec vigueur, & qu'ils ſe croient en danger, ils reviennent, ſe battent en furieux juſqu'à la derniere goute de leur ſang, & ne ſe rendent jamais.

Ces Nayres, campés devant Mahé, devoient le lendemain faire une attaque générale, lorſque M. de la Bourdonnais arriva avec deux Vaiſſeaux. Le débarquement de ſes Troupes les arrêta. Comme il n'y avoit point de proportion entre le nombre des Ennemis, & la poignée de monde qu'avoit M. de la Bourdonnais, il n'eut garde de riſquer d'abord une affaire générale. Il crut qu'il ne pouvoit réuſſir, qu'en oppoſant beaucoup d'ordre & de prudence, à des gens qui n'étoient point habitués à ſe conduire par regles, & qui ne connoiſſoient que leur impétuoſité naturelle. Dans cette vûe, il commença par ouvrir une tranchée vis-à-vis d'une batterie des Ennemis, qui incommodoit furieuſement la Ville. L'Ouvrage fut conduit avec tant de vivacité, que le troiſieme jour il parvint juſqu'à trente toiſes du Fortin, où cette batterie étoit établie; mais un terrain marécageux l'empêchant de pénétrer plus avant, il ſe réduiſit à faire une parallele, pour loger une quantité de Troupes capables de ſoutenir la tête de l'Ouvrage. Son deſſein étoit de batailler dans ce Poſte, juſqu'à l'arrivée des derniers Vaiſſeaux qu'il attendoit encore. A meſure qu'il recevoit de nouvelles Troupes, il les envoyoit à la tranchée pour les accoutumer au feu, qui étoit continuel; & trois ou quatre jours ſuffiſoient pour apprendre au Soldat à faire bonne contenance. Réſolu d'en profiter, dès qu'il vit tous les Vaiſſeaux arrivés, il ſe diſpoſa à une action générale, & la fixa au 5 Décembre.

La nuit du 3, il forma une batterie, qui fut attaquée le matin par les Ennemis; mais il les repouſſa vivement, à la tête de huit cens Hommes. Les François demandant, avec empreſſement, la liberté de les pourſuivre, M. de la Bourdonnais ne manqua pas ce premier mouvement : il rangea promptement ſes Troupes ſur deux colonnes, & marcha droit à l'Ennemi,

(2) Voyez la Deſcription de la Côte de Malabar.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

qui étoit retranché ſous deux Forts, peu éloignés l'un de l'autre. L'attaque de ces deux Forts ſe fit en même-tems, & le premier fut emporté d'emblée : mais M. de la Bourdonnais s'étant apperçu que ſes Troupes étoient vivement repouſſées à l'attaque de l'autre, il y courut. Après avoir vainement eſſayé de les ramener, il fit avancer en diligence la Compagnie d'Artillerie qui gardoit la nouvelle batterie, qu'il avoit fait faire pendant la nuit ; & comme elle étoit fraîche, & commandée par de bons Officiers, elle fit des merveilles. La colonne repouſſée la ſuivit, & le Fort fut emporté tout d'un coup. Les Ennemis furent même chargés & pourſuivis, de ſi bonne grace, que la peur les ſaiſit, & qu'ils abandonnerent tous leurs poſtes ; de ſorte qu'ils laiſſerent les François maîtres des quatre Fortins, de tous leurs retranchemens, & de huit pieces de canon. L'action dura cinq heures ; M. de la Bourdonnais y perdit cinquante-ſix Hommes, & il eut cent vingt bleſſés. Il en couta, à l'Ennemi, environ cinq cens (3).

Obſervation ſur M. de la Bourdonnais.

Il faut avouer que les expéditions de M. de la Bourdonnais offrent toujours d'excellentes leçons militaires, & de grands exemples de bravoure. L'intérêt qu'on a dû prendre juſqu'ici aux déſaſtres de ce fameux Officier, qu'on a déja vu paroître dans un des Articles précédens (4), ne nous a pas permis de ſupprimer cette partie de ſon Mémoire, quand même on auroit pû paſſer ſur l'origine d'un nouvel Etabliſſement, dont on n'a point parlé dans la Deſcription de la Côte de Malabar, & qui, dépendant de Pondichery, eſt non-ſeulement ſitué ſous le même parallele, à-peu-près, mais ſert encore à fixer la largeur de la Preſqu'Iſle entre ces deux points. Revenons à celui d'où nous étions partis, pour ſuivre la Côte, juſqu'au Cap de Comorin.

Pondichery.

La Ville de *Pondichery* (5), remarque M. d'Anville, s'eſt accrue & embellie, au point de le diſputer à tout autre Etabliſſement Européen dans l'Inde. Sa Citadelle, qui fut achevée en 1706, occupe le milieu d'un eſpace d'environ ſept cens toiſes, que la Ville a d'étendue ſur le rivage. C'eſt un pentagone régulier, & ce qu'il y a de meilleur en ce genre dans toute l'Inde. L'enceinte de la Ville, fortifiée de dix-ſept Baſtions (6), fut commencée en 1723 ; & le Foſſé, qui y manquoit, eſt maintenant ajouté, & rempli d'eau par la Riviere de Gingy, qui entre en même-tems dans la Place, où elle forme quantité de Canaux & Baſſins. La circonférence de la Ville, priſe en dedans, eſt de deux mille huit cens toiſes, plus que moins.

Un Voyageur François, qui avoit examiné attentivement la ſituation de Pondichery, ne comprend point, dit-il, à quel deſſein les premiers de ſa Nation, qui y ſont venus, s'étoient fixés dans un endroit de ſi difficile ac-

(3) Mémoire pour le Sr de la Bourdonnais, Tome I. Il ſe plaint que la Compagnie ne lui a jamais dit un mot de cette expédition de Mahé, quoiqu'elle ait recompenſé tous les Officiers ſur ſes repréſentations.

(4) Voyez ci-deſſus.

(5) Les Indiens la nomment *Pudutſcheri*, les Portugais, *Pondichery*, & les Danois *Policeiro*.

(6) On n'en a compté qu'onze dans la Deſcription précédente, quoique le Plan en offre dix-ſept. Dans l'Explication des Renvois du Plan, de l'Ed. de Hollande, il s'eſt gliſſé une faute d'impreſſion, au N°. 8, où on lit l'*Hôpital*, pour l'*Hôtel* de la Compagnie. Entre la Lettre K, & *Porte de Valdaour*, il ne falloit point mettre de ligne.

cès du côté de la Mer, ſi ouvert du côté de la Terre, & ſi incommode pour la vie, puiſque c'eſt le terroir le plus ſtérile & le plus mauvais de toute la Côte. On ſait que les Vaiſſeaux ſont obligés de mouiller à plus d'une demie lieue du rivage, à cauſe des briſans. Les Chelingues, qu'on emploie à charger & à décharger les Navires, coutent beaucoup, & l'eau y entre de toutes parts en ſi grande quantité, qu'on eſt toujours en riſque de ſe noyer, & que les marchandiſes ſont toujours mouillées. Ce Voyageur croit qu'il ne ſeroit pas impoſſible d'y faire un Quai, pour rémédier à ces inconvéniens (7). Mais on ſeroit ſans doute moins en ſûreté à Pondichery, ſi les Vaiſſeaux pouvoient s'en approcher davantage. Le défaut, du côté de la Terre, eſt aujourd'hui ſuffiſamment réparé par les Fortifications qu'on y a ajoutées, & par les acquiſitions que la Compagnie a faites depuis dans les environs (8). DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Après Pondichery & le Fort d'*Arian-Cupam*, qui en eſt à une lieue, au Sud, on vient à *Tevenepatnam*, ou *Tegenepatnam*, que les Indiens nomment *Devanapatnam*, c'eſt-à-dire, *Ville d'Aſſemblée*; Bourg, ou petite Ville peu conſidérable, qui n'eſt habitée que par des Malabares. Les Hollandois y ont pourtant une belle Loge. A cinq cens pas au-delà, eſt le Fort *Saint-David*, & huit cens toiſes plus loin, *Goudelour*, ou *Cudelur*, que les Indiens nomment *Courraloer*; Ville aſſez grande, ſituée au bord de la Mer, & éloignée de Pondichery d'environ treize milles, de ſoixante au degré, autrement de cinq lieues Françoiſes. Ces trois Places, quoique ſéparées, ne ſont qu'une même juriſdiction (9), & appartiennent aux Anglois. Ils les acheterent, en 1690, de Rama-Raja, Fils du fameux Sevagy, pour la ſomme de vingt ſept mille trois cens quatre-vingt-treize pagodes, ſans compter les préſens aux Miniſtres. C'eſt un des plus conſidérables Etabliſſemens qu'ils aient dans les Indes. On y reſpire un air ſain, & le terroir y eſt fort fertile. Une Riviere, nommée *Gudelam*, ſe rend dans la Mer ſous le Fort Saint-David, groſſie d'une autre Riviere dans le voiſinage, & dont le nom eſt *Tiru-pau-palur* (10). La Riviere *Panna* (11) a ſon embouchure dans la Mer à Tevenepatnam. Ce Diſtrict contient pluſieurs Bourgs & Villages, dont on trouve les noms répandus dans les Relations des Miſſionnaires Danois. Arian-cupam. Tevenepatnam, Fort Saint David & Cudelur.

(7) Journal d'un Voyage aux Indes Orient., en 1691, Tom. II.

(8) Les principales Aldées autour de Pondichery, & dans ſa dépendance, ſont *Arian-cupam*, *Alsbewak*, *Vilenur*, *Valdaûr*. Il y a un Fort à Valdaûr, & ce lieu conduit à Gingy, éloigné de Pondichery d'environ onze lieues françoiſes.

(9) On les déſigne indifféremment ſous les trois noms; quoique les Indiens diſent plutôt *Devanapatnam*, les Anglois *Fort Saint David*, & les autres Européens *Goudelour*, ou *Cudelur*; mais ces trois lieux ne ſont qu'autant de parties d'une ſeule & même Ville.

(10) Ou *Tripaplur*. C'eſt auſſi le nom d'un Bourg voiſin, le même que *Tirepoplier*, ou *Tiere-Popliere*, dans les Relations Hollandoiſes. On y voit un grand & fameux Pagode, de hautes Tours & des Edifices conſidérables. Ce Bourg eſt ſitué ſur les Terres de la Compagnie Angloiſe. *Tiruwandipuram*, qu'on trouve au-delà, preſqu'à moitié chemin de Tiruvidi au Fort S. David, eſt immédiatement hors de ſes limites, mais paroît ſans nom dans notre Carte. Remarquons encore qu'on y lit *Tiru vich*, pour *Tiru vidi*, ce qui eſt une faute des Graveurs.

(11) Environ ſix lieues de Cudelur. Les Miſſionnaires Danois nomment la Ville de *Paleijur*, qui eſt d'une grandeur extraordinaire. C'eſt peut-être celle qui paroît, dans la Carte, ſous le nom de *Bahur*, au Nord-Oueſt, ſur cette Riviere.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Porto Novo.

A cinq lieues du Fort Saint-David, en continuant de ſuivre la Côte, au Sud, on trouve une Ville Indienne, nommée *Porto-Novo* par les Européens, *Mahmud-Bander* par les Maures, & *Paranghy-Pottey* par les Indien (12). Elle eſt ſituée à l'embouchure de la Riviere *Val-arru*, *ou Wellaru*, c'eſt-à-dire, *Riviere blanche*. C'eſt une grande Place, mais toute ouverte, ſans murailles, & environnée ſeulement de palmiers. Six rues la traverſent du Sud à l'Oueſt, & neuf de l'Eſt au Nord. Son Gouverneur eſt ordinairement un Bramine, qui a encore quelques lieux voiſins ſous ſa dépendance. La moitié des Habitans de Porto-Novo ſont Maures, & l'autre moitié Gentils. On y voit une Egliſe, un grand Mauſolée Maure, un Chantier, & quantité de belles maiſons. Les Anglois, les François & les Danois y ont des Loges. Celle des Hollandois eſt revêtue d'une muraille, & ſon entrée a été fortifiée de deux Batteries de canons en 1749. Le Commerce de cette Place étoit autrefois aſſez conſidérable ; mais il eſt entierement tombé pendant les derniers troubles, ſur-tout par les incurſions des Marattes.

Pagode de Shidam baram.

Dans l'éloignement, à l'égard du bord de la Mer, & à environ trois lieues au Sud-Oueſt de Porto-Novo, eſt le fameux Pagode de *Shidam-baram*, qu'ordinairement on nomme *Chalanbron* (13) ; Temple d'une grande antiquité, & bâti avec magnificence. En un mot, c'eſt un Chef-d'œuvre de l'Art. L'Edifice eſt quarré, & tout conſtruit de pierres de taille. Du milieu de ſes quatre murailles s'élevent autant de Tours parfaitement égales, à neuf étages, d'une hauteur prodigieuſe, & qu'on découvre de fort loin ſur la Côte. L'intérieur du Pagode eſt compoſé de vaſtes appartemens, de belles chapelles, de voutes, de galeries, de colonnes & de poutres d'une ſeule piece de roc, de cours, d'étangs & de fontaines. On y voit par-tout une infinité d'idoles, ſous différentes figures. Les colonnes ſont ornées de ſculpture, & les pierres chargées d'inſcriptions à la louange des faux Dieux. Les Miſſionnaires Danois, qui ont eu pluſieurs fois la curioſité de viſiter ce Temple, nous en donnent de ſavantes deſcriptions ; mais ils avouent eux-mêmes, qu'ils ne font qu'éfleurer une matiere ſi abondante. Ce Pagode ſert à préſent de Forteresſe aux Maures. Le Gouverneur, qui dépend du Nabab d'Arcate, laiſſe cependant aux Payens la liberté d'y exercer leur culte, parcequ'il en retire de grands avantages.

Fleuve Coloram.

Cinq lieues au-deſſous de Porto-Novo, on vient à l'embouchure de la plus ſeptentrionale & la plus conſidérable branche du Caveri, nommée *Colladham*, *Colh-ram*, ou *Coloram*, qui termine l'Etat de Tanjour, du côté du Nord. Près de cette embouchure, les Anglois occupent un Château renfermé par un bras de Riviere, & nommé *Tivu-cottey*, c'eſt-à-dire, *Forteresſe de l'Iſle* (14). La Côte n'offre point d'endroit remarquable dans une

Tivu-cottey.

(12) Ce n'étoit anciennement qu'une eſpece de Métairie, qu'on nommoit *Vollari-collei* ; mais les Portugais trouvant ce lieu fort commode, y bâtirent une Loge, & l'appellerent *Porto-Novo*, comme les Malabres *Parangi-Pottey*, c'eſt à-dire *Village des Francs*, ou Européens. Le nom de *Mahmud Bender*, qui ſignifie *Port de Mahmud*, lui vient d'un grand Seigneur de Viſapour.

(13) Auſſi *Silambaram*, *Shelmeron* & *Chilabrun*. Le Temple eſt dédié à *Eſwara*, ou *Iſburen*, en l'honneur d'*Akajem*, ou de l'Air.

(14) Les anciennes Relations appellent ce lieu *Colderon*, du nom du Fleuve.

étendue

étendue de quatre lieues, jusqu'au *Tiru-malei-vâsel* (15), nom qui signifie Descente.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Digitized by Google

DESCRIPTION A cinq lieues du Fort Saint-David, en continuant de ſuivre la Côte, au

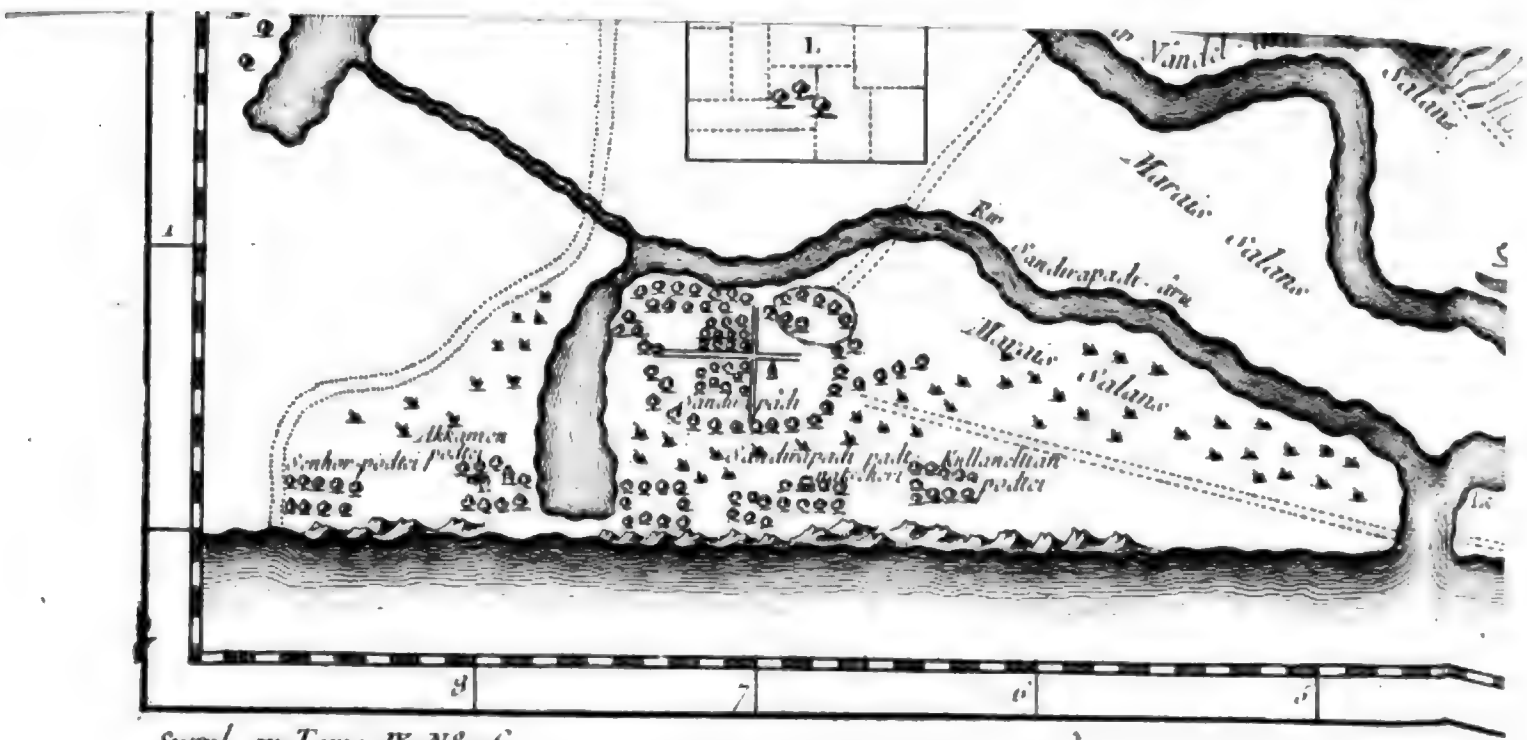

Suppl. au Tome IX. N° 16.

étendue de quatre lieues, juſqu'au *Tiru-malei-vâſel* (15), nom qui ſignifie DESCRIPTION.

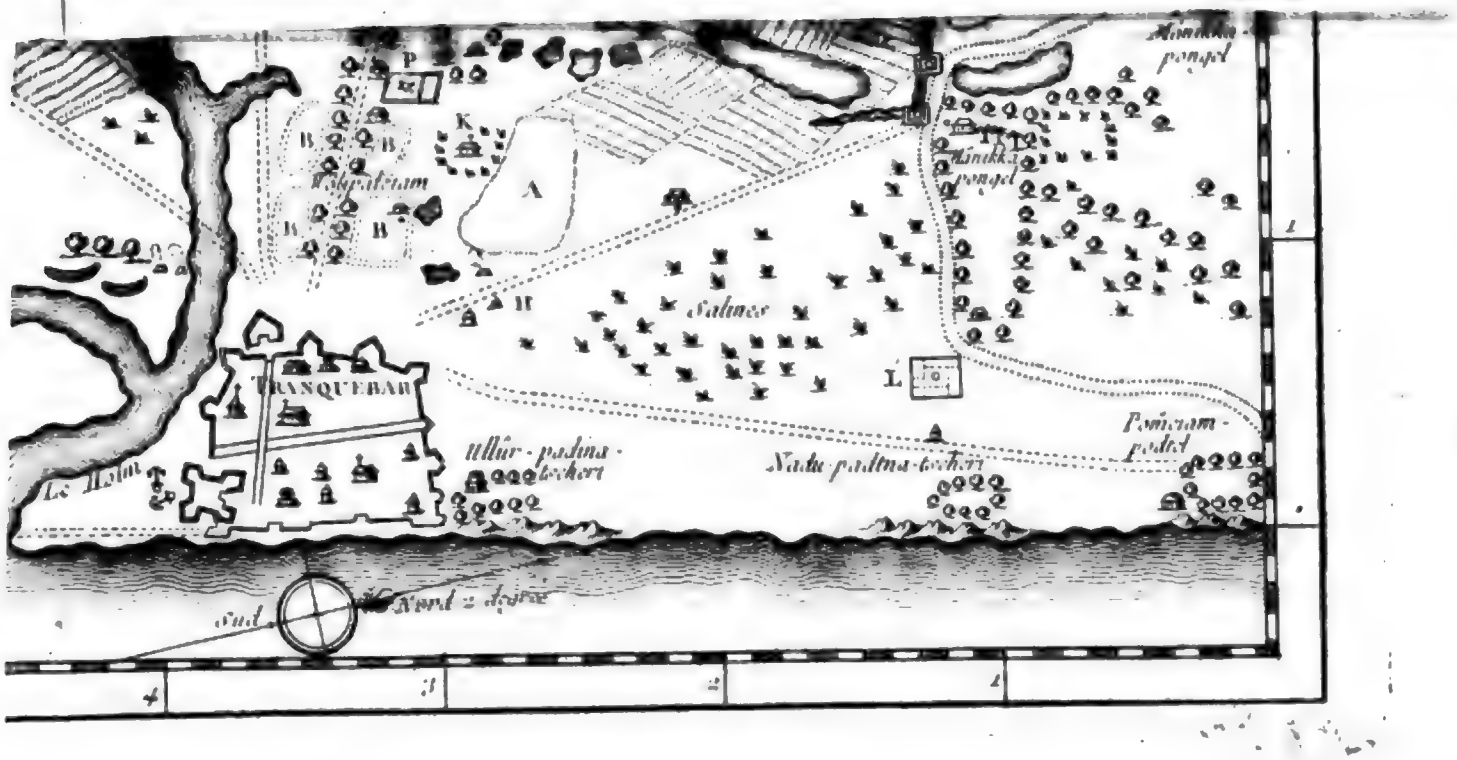

DESCRIPTION A cinq lieues du Fort Saint-David, en continuant de ſuivre la Côte, au

étendue de quatre lieues, juſqu'au *Tiru-malei-vâſel* (15), nom qui ſignifie *Porte de la Sainte-Montagne*, à l'embouchure d'un des bras du Caveri; & *Caveri-patnam* (16), Ville ſituée trois milles plus bas, auſſi à l'embouchure d'un autre bras du même Fleuve, nommé *Pudu-Caveri*. Cette derniere Ville eſt un endroit célebre parmi les Indiens, qui croient s'y purifier par le bain, ſur-tout au tems des éclipſes. M. d'Anville, qui a fait, dans l'anciene Géographie des Indes, de plus grandes découvertes que tous ceux qui l'ont précédé, ſuppoſe que c'eſt la *Chaberis* de Ptolomée (17). Un autre endroit fort fameux, mais plus éloigné dans les terres, eſt *Shiarhi*, ou *Tſchiali*, grande Ville, où il y a plus de ſoixante Pagodes. On en parlera ci après (18).

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Tiru-malei-vâſel.

Caveri patnam.

Shiarhi.

A une demie journée de Caveri-patnam, ſe voit *Tiranghem-badi* (19), que les Européens nomment par corruption *Tranquebar*, *Trangobar* & *Trankembar*, au-delà de l'onzieme degré de Latitude (20). Cette Ville appartient aux Danois. Avant leur arrivée, en 1720, ce n'étoit qu'un petit Bourg, que l'Amiral *Gule de Gede* acheta du Naik de Tanjour, pour le Roi de Dannemarc. L'année ſuivante, il y fit conſtruire le Château de *Dansbourg* (21), dont la forme eſt quadrangulaire. Son aſpect eſt fort agréable du côté de la Mer, qui eſt celui de l'Orient. On donne ici le Plan de cette Forteresſe, diſtinctement gravé avec celui de la Ville, qui nous épargne une deſcription qui n'ajouteroit rien aux explications des renvois. La Compagnie devenant tous les jours plus floriſſante, un Gouverneur Danois, nommé *Magnus*, fit environner la Ville de murailles & de remparts. Mais dans dans la ſuite pluſieurs riches Marchands en ſortirent, pour aller s'établir ailleurs; ce qui diminua le nombre des Habitans. La crainte d'être enſevelis dans les vagues, en détermina d'autres à ſe retirer à la Campagne. Tranquebar n'étant aujourd'hui éloigné de la Mer, que d'un petit quart de lieue, ſe trouve fort expoſé aux inondations. Les terres ſont baſſes & entrecoupées de Rivieres. Malgré ces inconvéniens, la Ville ne laiſſe pas d'être aſſez peuplée, & de renfermer dans ſon enceinte environ quinze mille Habitans, preſque tous étrangers, & que le Commerce y a attirés. Le plus grand nombre eſt compoſé d'Européens, & le reſte en partie de Malabares, & en partie de Mahométans. Ceux-ci y ont une Moſquée, & les Malabares ſept Pagodes. Il y a une Egliſe pour les Catholiques Romains; une pour les Danois, & deux qui ſont aux Miſſionnaires Luthériens.

Tranquebar.

Outre les Fauxbourgs de Tranquebar, la Ville a un Reſſort d'une vingtaine de Villages. On peut le voir dans la Carte de ce Diſtrict, qui pour être bien particuliere, n'en eſt pas moins eſtimable par ſon exactitude; &

(15) C'eſt le même que *Triminivas*, *Trimilevas*, ou *Trinilivaas*, ſuivant la prononciation corrompue des Européens.

(16) Elle eſt nommée dans les Cartes *Laure*, ou *Lowre patnam*, apparemment par erreur pour *Kowri*.

(17) Les François y ont eu autrefois une Loge. Voyez au T. IX. p. 616. Le P. Bouchet dit qu'ils y étoient encore en 1719.

(18) On nommoit anciennement ce lieu *les quatre Pagodes*.

(19) Suivant le Pere Bouchet, *Taranganbouri*, qui ſignifie *Ville des Ondes de la Mer*. Les Miſſionnaires Danois écrivent *Taragenwâdhi*, *Taragenbâdhi*, & *Tadbangambâdhi*, mais plus communément *Tarangenbâdhi*.

(20) M. d'Anville la met autant en deça, que les autres Géographes au-delà.

(21) Les Habitans du Pays ne l'appelloient autrefois que le *Château du feu* ou *du Tonnerre*, à cauſe du bruit de canon dont ils étoient effrayés.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

il ſeroit à ſouhaiter que toutes Colonies Européennes s'appliquaſſent à nous en donner de pareilles de leurs Etabliſſemens aux Indes. Les deux Lieux les plus notables du Diſtrict de Tranquebar, ſont *Perrejar*, ou *Porrejara*, Bourg fort peuplé, & dont les Habitans ſont preſqu'en auſſi grand nombre qu'à Tranquebar même, qui n'en eſt éloigné que d'une lieue & demie. *Tillejali*, autre Bourg des plus conſidérables, ſitué à l'Occident, appartient auſſi à la Compagnie.

La Ville de Tranquebar eſt ſous les ordres d'un Gouverneur Danois. Elle a un Conſeil de Régence, auquel il préſide. La garde de la Ville eſt compoſée de la Milice du Pays, dont une partie eſt habillée à la maniere des Malabares, & l'autre à la Portugaiſe. Ces derniers, qui ſont de véritables ſoldats, ſont tous Chrétiens. Outre cette Milice, le *Ramanaike* de Porrejar, qui exerce l'emploi de Garde-frontiere ſur les Terres de la Compagnie, eſt tenu d'en défendre l'entrée aux Vagabonds, d'arrêter les Eſclaves fugitifs, & généralement d'empêcher le déſordre.

Le Commerce n'eſt pas ce qui rend Tranquebar plus recommandable. Un avantage particulier, dont cette Ville peut ſe glorifier, c'eſt d'avoir vû s'établir, dans ſon ſein, une Miſſion Evangélique, qui, par les ſoins & la libéralité de *Frederic IV*, Roi de Dannemarc, a fait des progrès d'autant plus étonnans & plus admirables, que ſes commencemens ont été foibles. *Ziegenbalg* & *Plutſchau* furent les premiers Ouvriers qui jetterent, en 1706, les fondemens d'une ſi ſainte entrepriſe. » Ces Miſſionnaires, dit M. *Franc-* » *ke*, prêcherent l'Evangile aux Payens, avec un zele qui n'avoit point en- » core eu d'exemple dans les Indes, & leurs prédications eurent un ſuccès » très heureux. Le nombre d'Indiens qu'ils convertirent, les Egliſes qu'ils » fonderent en divers lieux, la traduction de l'Ecriture-Sainte en pluſieurs » Langues, la façon dont ils s'y prirent, pour répandre de côté & d'autre » la Doctrine de l'Evangile, l'établiſſement des Ecoles pour l'éducation de » la Jeuneſſe, la maniere de préparer & d'inſtruire ceux des Néophytes, qui » avoient le plus de talens, à être les uns Régens d'Ecoles & les autres » Docteurs de l'Egliſe ; enfin, les fruits qu'ils ont retirés de leurs travaux, en » faveur du Chriſtianiſme, ſont autant d'évenemens qui doivent intéreſſer » les Chrétiens «. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique n'étant pas celle des Voyages, on ſe borne à cette idée générale, que nous donne l'Editeur des pieuſes & ſavantes Relations des Miſſionnaires Luthériens établis à Tranquebar, Madras & Cudelur (22). Nous y ajouterons ſeulement, qu'à la fin de l'année 1753, ceux de Tranquebar comptoient, depuis le commencement de la Miſſion, neuf mille huit cens vingt-cinq ; ceux de Madras, mille cent trente-trois ; & ceux de Cudelur, ſept cens ſoixante-huit perſonnes, qui avoient embraſſé la Religion Chrétienne.

Miſſion Evangelique, & ſes progrès.

L'Etabliſſement François de *Karical*, ou *Kareical*, qui ſuit Tranquebar, deux lieues au Sud, ſa Forteresſe, nommée *Karcangery* (23), & le Bourg de *Tirumale-rayen-patnam* (24), ſont ſuffiſamment connus par les Relations pré-

Karical, Karcangery, & Tirumale-ayen-patnam.

(22) Voyez l'*Hiſtoire de la Miſſion Danoiſe*, &c. à Geneve, 1745.

(23) Ou *Karbukkáiſéris*, vulgairement *Calcalacheris*. Les Hollandois y ont eu autrefois une Loge, avant que leur principal Comptoir fut établi à Negapatnam.

(24) Vulgairement *Irumananpatnam*.

cédentes (25). Près de ce dernier Bourg, qui peut paſſer pour une Ville aſſez conſidérable, on trouve *Naour*, ou *Nagur*, autre Ville maritime, où les Mahométans, qui compoſent plus des trois quarts de ſes Habitans, ont une belle Moſquée, avec quatre Tours, dans laquelle ils célébrent une grande Fête à l'honneur de leur Prophete. Ces trois Places ſont ſituées ſur autant de bras du Caveri, dont les noms ſe voient dans la Carte.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Après l'embouchure de Naour, vient celle de *Negapatnam* (26), Port de Mer à quatre lieues de Karical. Cette Ville exiſtoit à l'arrivée des Portugais ſur la Côte de Coromandel, & ils s'y étoient fortifiés, lorſque les Hollandois l'enleverent en 1658. C'eſt à préſent leur principal Comptoir (27), & en même tems un des plus conſidérables Etabliſſemens de la Côte. On y a bâti une bonne Forteresſe, dont les cinq angles portent les noms des cinq ſens. Les rues de Negapatnam ſont larges, les maiſons aſſez grandes, quoique vieilles, & l'on y voit pluſieurs belles Egliſes. Les environs ſont remplis de Pagodes, quelques-uns richement ornés, mais ſans goût; d'autres obſcurs, ſales, mal bâtis, & ſemblables à des fours à briques. La Compagnie Hollandoiſe compte, dans ſon Diſtrict, douze à treize Villages.

Negapatnam.

A ſept lieues, plus que moins (28), au Sud de Negapatnam, ſe préſente le Cap *Calla-medu*, *Cailliamere*, ou *Cagliamera* (29), où finit proprement la Côte de Coromandel, dans la Partie Méridionale. Elle prend ici un nouveau rhumb de vent, & va droit à l'Oueſt; enſuite elle ſe détourne peu-à-peu vers le Sud juſqu'au Cap de Comorin. Le premier enfoncement qu'elle forme ſe nomme *Golfe de Tondi* (30), & le ſecond *Côte de la Pêcherie*. Dans cette étendue l'on ne trouve que deux endroits un peu conſidérables; *Outiar* & *Tutucurin*.

Cap Callamede.

Golfe de Tondi.

» On voit à Outiar, dit le Pere Bouchet, une des choſes les plus mer-
» veilleuſes qui ſoient peut-être dans le reſte du Monde: c'eſt un Pont qui
» a environ un quart de lieue, & qui joint, à la terre ferme, l'Ile de Ra-
» manancor (31). Ce Pont n'eſt pas compoſé d'arcades comme les autres:
» ce ſont des rochers, ou de groſſes pierres, qui s'élevent deux ou trois
» pieds au-deſſus de la ſurface de la Mer, qui eſt fort baſſe en cet endroit.
» Ces pierres ne ſont pas unies les unes aux autres, mais elles ſont ſépa-
» rées pour donner la liberté à l'eau de couler. Les pierres ſont énormes à
» l'endroit des courans. il y en a qui ont juſqu'à dix-huit pieds de diamé-
» tre & davantage. On voit des endroits où ces pierres ſont ſéparées par
» des intervalles de trois pieds juſqu'à dix; & aux lieux où les Barques
» paſſent, la largeur eſt encore plus grande. Il n'eſt pas aiſé d'imaginer que

Pont merveilleux qu'on voit à Outiar.

(25) Voyez Tome IX. pag. 618.

(26) Ou *Nagapatnam*; c'eſt à-dire, *Ville aux ſerpens*. A dix dégrés trente-cinq minutes de Latitude.

(27) C'étoit auparavant Palliacate. Ils en transfererent ici leur Gouvernement en 1690.

(28) Suivant M. d'Anville. Le P. Bouchet met environ dix lieues.

(29) Son véritable nom eſt *Calli-modu*; c'eſt-à-dire *Promontoire de Calli*, eſpece de Tithymale qui croît dans ſes environs. On voit près de-là un grand Pagode, qu'on nomme le *Pagode des Canarins*. M. d'Anville, pour faire trouver ce Cap dans Ptolemée & Méla, dérive les noms de *Cory* & *Colis* du terme Indien *Koil*, qui ſignifie *Temple*.

(30) Il y a une petite Place de ce nom, qui fournit beaucoup de bétail aux Hollandois de Jaffanapatnam.

(31) Voyez ci-deſſus la Deſcription de cette Ile, & celle du Marava.

en faire des braſſelets, qui ont autant de luſtre que l'ivoire. Ceux qu'on pêche ſur cette Côte, dans une quantité extraordinaire, ont tous leurs volutes de droit à gauche. S'il s'en trouvoit qui les euſſent de gauche à droite, ce ſeroit un tréſor que les Gentils eſtimeroient des millions; parcequ'ils s'imaginent qu'un de leurs Dieux fut obligé de ſe cacher dans un Xanxus de cette eſpece, pour éviter la fureur de ſes Ennemis. DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

La Pêche des Perles enrichit la Compagnie de Hollande d'une autre maniere. Elle ne fait pas pêcher pour ſon compte; mais elle permet à chaque Habitant du Pays, Chrétiens, Gentils, ou Mahométans, d'avoir, pour la pêche, autant de batteaux que bon lui ſemble; & chaque batteau lui paie ſoixante écus, & quelquefois davantage (37). Ce droit fait une ſomme conſidérable; car il ſe preſente ſouvent juſqu'à ſix ou ſept cens batteaux. On marque à chacun l'endroit deſtiné pour ſa pêche. Autrefois, dès le mois de Janvier, les Hollandois déterminoient le lieu & le tems où elle devoit ſe faire cette année-là, ſans en faire auparavant l'épreuve. Mais, comme il arrivoit ſouvent, que la ſaiſon, ou le lieu marqué, n'étoit pas favorable, & que les huîtres manquoient, ce qui cauſoit un préjudice notable, après les grandes avances qu'il avoit fallu faire, on a changé de méthode; & vers le commencement de l'année, la Compagnie envoie dix ou douze batteaux au lieu où l'on a deſſein de pêcher. Ces batteaux ſe ſéparent en diverſes Rades, & les Plongeurs pêchent chacun quelques milliers d'huîtres, qu'ils apportent ſur le rivage. On ouvre chaque millier à part, & on met auſſi à part les Perles qu'on en tire. Si le prix qui ſe trouve dans un millier monte à un écu, ou au-delà, c'eſt une marque que la pêche ſera en ce lieu-là très riche & très abondante; mais, ſi ce qu'on peut retirer d'un millier n'alloit qu'à trente ſols, comme le profit ne paſſeroit pas les frais qu'on ſeroit obligé de faire il n'y auroit point de pêche cette année-là. Lorſque l'épreuve réuſſit, & qu'on a publié qu'il y aura pêche, il ſe rend de toutes parts, ſur la Côte, au tems marqué, une affluence extraordinaire de peuple & de batteaux, qui apportent toute ſorte de marchandiſes. Les Commiſſaires Hollandois viennent de Colombo de l'Ile de Ceylan, pour préſider à la Pêche. Le jour qu'elle doit commencer, l'ouverture s'en fait de grand matin par un coup de canon. Dans ce moment, tous les batteaux partent & s'avancent dans la Mer, précédés de deux groſſes Chaloupes Hollandoiſes, qui mouillent l'une à droite & l'autre à gauche, pour marquer les limites du lieu de la Pêche, & auſſitôt les Plongeurs de chaque batteau ſe jettent à la hauteur de trois, quatre & cinq braſſes. Un batteau a pluſieurs Plongeurs qui vont à l'eau tour à tour: auſſi-tôt que l'un revient, l'autre s'enfonce. Ils ſont attachés à une corde, dont le bout tient à la vergue du petit bâtiment, & qui eſt tellement diſpoſée, que les Matelots du batteau, par le moyen d'une poulie, la peuvent aiſément lâcher ou tirer, ſelon le beſoin qu'on en a. Celui qui plonge a une groſſe pierre attachée au pied, afin d'enfoncer plus vîte, & une eſpece de ſac à ſa ceinture, pour mettre les huîtres qu'il pêche. Dès qu'il eſt au Pêche des Perles.

(37) Suivant d'autres, on paie ce droit des pierres, dont les Pêcheurs ſe ſervent; & c'eſt ce que les Hollandois appellent *Steengeldon*. En échange, la Compagnie eſt engagée à maintenir les Pêcheurs, en cas d'attaque, & à faire réparer leurs bâtimens, s'il leur arrive quelque accident. *Voyez Gautier Schouten.*

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE CORMANDEL.

fond de la Mer, il ramaſſe promptement ce qu'il trouve ſous ſa main, & le met dans ſon ſac. Quand il trouve plus d'huîtres qu'il n'en peut emporter, il en fait un monceau; & revenant ſur l'eau, pour prendre haleine, il retourne enſuite, ou envoie un de ſes Compagnons le ramaſſer. Pour revenir à l'air, il n'a qu'à tirer fortement une petite corde différente de celle qui lui tient le corps; un Matelot, qui eſt dans le batteau, & qui tient l'autre bout de la même corde, pour en obſerver le mouvement, donne auſſi-tôt le ſignal aux autres, & dans ce moment on tire en haut le Plongeur, qui, pour revenir plus promptement, détache, s'il peut, la pierre qu'il avoit au pied. Les batteaux ne ſont pas ſi éloignés les uns des autres, que les Plongeurs ne ſe battent aſſez ſouvent ſous les eaux, pour s'enlever les monceaux d'huîtres qu'ils ont ramaſſés. On a des exemples qu'ils ſe ſont quelquefois poignardés. Ces Mers ſont remplies de Réquins ſi forts & ſi terribles, qu'ils emportent quelquefois les Plongeurs. Comme les Habitans de cette Côte s'accoutument, dès l'enfance, à plonger & à retenir leur haleine, ils s'y rendent habiles; & c'eſt ſuivant leur habileté qu'ils ſont payés (58). Avec tout cela, le mêtier eſt ſi fatigant qu'ils ne peuvent plonger que ſept ou huit fois par jour. Il s'en trouve, qui ſe laiſſent tellement tranſporter à l'ardeur de ramaſſer un plus grand nombre d'huîtres, qu'ils en perdent la reſpiration & la préſence d'eſprit; de ſorte que ne penſant pas à faire le ſignal, ils ſeroient bien-tôt étouffés, ſi ceux qui ſont dans le batteau n'avoient ſoin de les retirer, lorſqu'ils demeurent trop long-tems ſous l'eau. Ce travail dure juſqu'à midi, alors tous les batteaux regagnent le rivage.

Quand on eſt arrivé, le Maître du Batteau fait tranſporter, dans une eſpece de parc, les huîtres qui lui appartiennent, & les y laiſſe deux ou trois jours, afin qu'elles s'ouvrent, & qu'on en puiſſe tirer les Perles. Les Perles étant tirées & bien lavées, on a cinq ou ſix petits baſſins de cuivre, percés comme des cribles, qui s'enchaſſent les uns dans les autres, enſorte qu'il reſte quelque eſpace entre ceux de deſſus & ceux de deſſous. Les trous de chaque baſſin ſont différens pour la grandeur; le ſecond baſſin les a plus petits que le premier, le troiſieme plus que le ſecond, & ainſi des autres. On jette dans le premier baſſin les Perles groſſes & menues, après qu'on les a bien lavées. S'il y en a quelqu'une qui ne paſſe point, elle eſt cenſée du premier ordre; celles qui reſtent dans le ſecond baſſin, ſont du ſecond ordre, & de même juſqu'au dernier baſſin, lequel n'étant point percé reçoit les ſemences de perles. Ces différens ordres font la différence des Perles, & leur donne ordinairement le prix, à moins que la rondeur, plus ou moins parfaite, ou l'eau plus ou moins belle, n'en augmente ou diminue la valeur. Les Hollandois ſe réſervent toujours le droit d'acheter les plus groſſes: ſi celui à qui elles appartiennent, ne veut pas les donner pour le prix qu'ils en offrent, on ne lui fait aucune violence, & il lui eſt permis de les vendre à qui il lui plaît. Toutes les Perles qu'on pêche le premier jour, appartiennent au Roi de Maduré, ou au Prince de Marava, ſuivant la Rade où ſe fait la pêche. Les Hollan-

(58) Le P. Martin, Auteur de cette Relation, traite de contes ce que l'on dit de l'huile que les Plongeurs mettent dans leur bouche, ou d'une eſpece de cloche de verre, dans laquelle ils ſe renferment pour plonger.

dois n'ont point la pêche du ſecond jour, comme on l'a quelquefois publié; ils ont aſſez d'autres moyens de s'enrichir par le Commerce des Perles. Le plus court & le plus sûr, eſt d'avoir de l'argent comptant; car pourvu qu'on paie ſur-le-champ, on a tout ici à fort grand marché. Il ſe commet une quantité de vols & de ſupercheries dans cette pêche. Pendant qu'elle dure, il regne pour l'ordinaire de grandes maladies ſur la Côte, ſoit à cauſe de la multitude inombrable de Peuple qui s'y rend de toutes parts, & qui n'habite pas fort à l'aiſe; ſoit à cauſe que pluſieurs ſe nourriſſent de la chair des huîtres, qui eſt indigeſte & malfaiſante; ſoit enfin à cauſe de l'infection de l'air: car la chair des huîtres, étant expoſée à l'ardeur du Soleil, ſe corrompt en peu de jours, & exhale une puanteur, qui peut ſeule occaſionner des maladies contagieuſes.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE CORROMANDEL.

Depuis bien des années, la vente des Perles ſe fait autrement, aux endroits de cette Côte. On remplit d'abord des tonneaux, d'égale grandeur, d'huîtres que produit la pêche de chaque jour; enſuite on les ferme, & à meſure qu'il s'en trouve un certain nombre, on en fait la vente l'un après l'autre, au plus offrant, dans le Camp même, en préſence des Comiſſaires de la Compagnie Hollandoiſe & du Souverain du Pays. Les Marchands, qui ont acheté de ces tonneaux, les font tranſporter chacun chez eux; les huîtres ayant été enfermées quelques jours, s'ouvrent en partie d'elles mêmes, ou facilement avec des coûteaux. Pour chercher les Perles, on prépare des cuvettes remplies à moitié d'eau, & après avoir ouvert un tonneau, ce qui ſe fait en plein air, à cauſe de la puanteur, qui eſt horrible, l'eau épaiſſe, que les huîtres ont rendue, eſt vuidée par portions, & avec prudence, dans les différentes cuvettes qu'on a miſes à ſes côtés, & à chacune deſquelles il y a deux ou trois perſonnes, qui ouvrent les huîtres, & les nettoient, en cherchant au-deſſus d'un crible, fait exprès, pour découvrir s'il y a des Perles. On eſt quelquefois long-tems ſans en trouver. Enfin, on viſite toutes les pieces, & l'on paſſe toute l'eau & ce qui reſte au fond, par des cribles d'une cuvette à l'autre. Le prix d'un tonneau eſt ordinairement de dix riſdales, argent de Hollande, plus ou moins, ſuivant l'opinion qu'on ſe forme de la pêche. Il arrive ſouvent qu'un tonneau ne donne pas la moitié, ni le quart en Perles, de la valeur de ce qu'il a coûté. Quelquefois il en donne dix fois plus. On peut comparer le bonheur à cet égard, à celui des Lotteries (39).

La Côte de la Pêcherie, qui forme une eſpece de Baie entre la Pointe de Ramanancour & le Cap de Comorin, a environ quarante lieues, plus ou moins, en droite ligne (40). Toute cette Côte eſt inabordable aux Vaiſſeaux de l'Europe, parceque les briſans y ſont furieux, & que Tutucurin eſt le ſeul endroit où ils puiſſent paſſer l'Hyver, cette Rade étant couverte, comme on l'a dit, par deux Iles, qui en font la ſûreté. On y voyoit autrefois un grand nombre de groſſes & riches Bourgades; mais depuis la décadence des Portugais, tout ce qui s'y trouvoit de conſidérable a été abandonné & détruit. A l'exception de Tutucurin, qui contient plus de cinquante mille Habitans, Chrétiens & Gentils, il ne reſte aujourd'hui que de miſérables Villa-

Autres Lieux de cette Côte.

(39) Ce dernier article eſt tiré du Dict. de Commerce.

(40) Il y a des Cartes qui l'étendent juſqu'à quarante-huit pour le moins.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE CORMANDEL.

ges, dont les principaux ſont *Punicael* (41), *Alandaley*, *Manapar* (42), *Tala*, & quelques autres. La liberté que les *Paravas*, qui ſont les Habitans de la Côte, avoient ſous les Portugais, de trafiquer avec leurs voiſins, les rendoit riches & puiſſans; mais depuis que cette protection leur a manqué, ils ſe ſont vus bien-tôt opprimés & réduits à une extrême pauvreté. Leur plus grand Commerce aujourd'hui, vient de la pêche du Poiſſon, qu'ils tranſportent dans les terres, & qu'ils échangent avec le riz & les autres proviſions néceſſaires à la vie, dont cette Côte eſt preſque entierement dépourvue, n'étant couverte que de ronces & de ſables brûlans; c'eſt tout ce que l'on trouve, dans l'eſpace de douze lieues, depuis Tala juſqu'au Cap de Comorin, avec ſept ou huit Bourgades, qui ont chacune une Egliſe dépendante de celle de Tala. Plus avant dans les Terres, ce ne ſont que de grands Bois infeſtés de Tigres, qui cauſent beaucoup de dommage dans les environs. La crainte que ces cruels animaux inſpirent, fait que les Habitans ſont extrêmement ſur leurs gardes; ils allument de grands feux dans les Villages, & perſonne ne ſort de ſa maiſon, durant la nuit, s'il n'eſt eſcorté par quelques hommes: les uns portent des torches allumées, & les autres battent le tambour, dont le bruit épouvante les Tigres & les met en fuite.

Cap de Comorin.

Le Cap de *Comorin* eſt ſituée à environ huit degrés & quelques minutes de Latitude (43). C'eſt à ce Cap que ſe terminent les hautes Montagnes de *Gatte*, qui le rendent fameux, pour les merveilles qu'on en raconte. » On aſſure, » dit le Pere Tachard, que dans cette Langue de terre, qui n'a pas plus de » trois lieues d'étendue, on trouve en même-tems les deux ſaiſons de l'an» née les plus oppoſées, l'Hyver & l'Eté, & que quelquefois, dans un mê» me Jardin, de cinq cens pas en quarré, on peut avoir le plaiſir de voir ces » deux ſaiſons réunies, les arbres étant chargés de fleurs & de fruits d'un » côté, pendant que de l'autre ils ſont dépouillés de toutes leurs feuilles «. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain, que des deux côtés du Cap, les vents ſont toujours oppoſés, & que quand ils viennent de l'Oueſt à la Côte Occidentale, ils ſouflent de l'Eſt à la Côte Orientale; de ſorte que cette diverſité des vents, ſur-tout lorſqu'elle eſt durable, contribuant infiniment à celle des

(41) Ou comme les Indiens l'appellent, *Pounnei-cayel*; lieu ſitué à huit dégrés trente-huit minutes de Latitude. On ſe rend d'ici aiſément par eau à Tutucurin, ſans être obligé de ranger la Côte. Comme Punicael eſt ſur le bord d'une petite Riviere, qui a deux embouchures, on remonte la premiere avec le Bac, juſqu'au confluent des deux bras de la Riviere, & au reflux on deſcend juſqu'à la ſeconde embouchure, où ſe trouve Tutucurin. Entre cette Ville & Punicael, eſt un autre Bourg, que les Miſſionnaires Danois nomment *Killey*, ou *Kilevrin*, ſuivant la Carte de M. *de la Croze*, & *Callipatnam*, ſelon Schouten. Les Hollandois y ont auſſi une Loge.

(42) Après Tutucurin, Manapar eſt l'endroit le plus conſidérable de cette Côte.

Suivant l'obſervation qu'on y a faite, la hauteur du Pole eſt de huit dégrés vingt-ſept minutes. Pour la Longitude, le P. Bouchet trouve, qu'elle eſt aſſez régulierement marquée à quatre-vingt dix-huit dégrés quarante-cinq minutes.

(43) On a deux obſervations; l'une du P. Thomas, faite ſur un terrre, qui s'éleve ſur le Cap même, & qui porte un Temple Indien, & l'autre par le P. Bouchet, ſur la baſſe terre, & au pié de la Montagne. La premiere indique huit dégrés cinq minutes, la ſeconde ſept dégrés cinquante-huit minutes. M. d'Anville croit, qu'en prenant un lieu moyen dans l'intervalle des deux indications, on peut conclure huit dégrés & quelque choſe de plus. Les Cartes different extrêmement ſur cette poſition importante.

ſaiſons,

faiſons, il n'eſt pas incroyable, que vers la pointe du Cap, il puiſſe y avoir, dans un aſſez petit eſpace de terrein, des endroits tellement expoſés à l'un des vents, & tellement à couvert de l'autre, que le froid ou le chaud, & les impreſſions qui les ſuivent, ſe faſſent auſſi-bien ſentir dans des lieux peu éloignés, que dans d'autres qui le ſeroient beaucoup davantage. DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Sur la pointe méridionale du Cap de Comorin ſe voit une Egliſe, bâtie en l'honneur de la Ste Vierge, & au-deſſous de cette pointe, un rocher, qui s'avance dans la Mer, & forme une eſpece d'Ile. Ce lieu ſervit autrefois d'aſyle, pendant pluſieurs mois, aux Chrétiens de la Côte, qui fuyoient la fureur des Maures. On a planté, ſur le rocher, une grande Croix, qui ſe découvre de fort loin. Un peu plus avant que l'Egliſe, dans les Terres, quoique ſur la même Pointe, on remarque un grand Pagode ſitué Nord & Sud, à une lieue & demie des Montagnes qui ſéparent le Royaume de Maduré de celui de *Travancor*, lequel s'étend au-delà du Cap de Comorin, le long de la Côte Occidentale. Comme ce Royaume n'appartient pas proprement au Malabar, & qu'il n'en a point été fait mention dans la Deſcription de cette Côte, nous recueillerons encore, avec ſoin, les éclairciſſemens que nous fourniſſent Mrs. les Jéſuites, ſur une Contrée peu connue des Voyageurs. Ce qu'on y voit.

Ce Pays eſt extrêmement peuplé, & l'on ne fait preſque pas deux lieues terre à terre, ſans trouver des Villes & de grandes Habitations; mais le Pere Tachard, qui a eu le tems d'examiner la véritable ſituation de ces Places, témoigne que toutes nos Cartes de Géographie & de Marine les défigurent d'une étrange maniere. Elles marquent, dit-il, des Iles ſur la Côte de Travancor, qu'il a inutilement cherchées. Ce Royaume eſt terminé, du côté du Sud, par une aſſez grande Ville, nommée *Cotate*, ſituée au pié des Montagnes du Cap de Comorin, qui n'en eſt éloigné que d'environ quatre lieues. On nous la repréſente comme fort peuplée; mais ſans foſſés ni murailles. L'Egliſe des Catholiques Romains, qu'on y a conſtruite, eſt dédiée à S. François Xavier, & l'opinion que les Jéſuites font prendre des miracles qui s'y operent, la rend fameuſe dans tout le Pays. Le *Topo* eſt comme le College de Travancor, où le Provincial fait ordinairement ſa demeure, à une lieue de *Periepatan*. C'eſt une des plus petites Bourgades de la Côte. Les Jéſuites y ont un grand nombre d'Egliſes, dont les principales ſont, du Sud au Nord, *Cuvalan*, *Cabripatan*, *Culechy* (44), *Poudoutorey*, *Reytoura* & *Mampouii* (45), ſans compter pluſieurs autres qui en dépendent, & qui ſont comme des Succurſales. En général, la plûpart des Habitans des Côtes de la Pêcherie & de Travancor ſont Chrétiens; mais c'eſt beaucoup que de leur donner ce nom, malgré les éloges magnifiques que la ferveur de ces Peuples ignorans & ſuperſtitieux, a mérités de leurs Pere ſpirituels. Royaume de Travancor. Ville de Cotate. Egliſe des Jéſuites.

Tout l'Etat de Travancor eſt ouvert aux courſes des *Badages*, qui viennent preſque annuellement, du Maduré, faire le dégat dans les terres du Roi, qui en eſt Tributaire; mais comme il ne paie ce tribut que malgré lui, les Badages ſont obligés d'entrer quelquefois, à main armée, pour l'e- Révolutions de cet Etat.

(44) Ou *Colesbei*; la Compagnie des Indes de France s'eſt établie dans ce lieu depuis quelques années.

(45) A cinq ou ſix lieues de Coulan, ou Coylan.

xiger, quoiqu'il lui ſeroit facile de ſe mettre à couvert de leurs incurſions, ſi l'on fermoit, par une bonne muraille, le Défilé des Montagnes qu'ils ſont obligés de paſſer, & qu'on y poſtât un petit Corps de Troupes. Sans cela, le Roi de Travancor ne ſauroit tenir tête à tant d'ennemis, qu'il n'a jamais vaincus qu'une ſeule fois par leur imprudence. Le Pere Martin en rapporte les circonſtances, qui ſont aſſez ſingulieres.

» Les Badages, dit-il, avoient pénétré juſqu'à *Corculam*, ou *Carcolan*, » qui eſt la Capitale & la principale Forteresſe de Travancor, & le Roi » lui-même, par un trait de politique, qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, » leur en avoit livré la Citadelle. Ce Prince, ſe ſentant plus d'eſprit & de cou- » rage que n'en ont d'ordinaire les Indiens, étoit au déſeſpoir de voir ſon » Royaume entre les mains de huit Miniſtres, qui de tems immémorial, » laiſſant au Prince le titre de Souverain, en uſurpoient toute l'autorité, & » partageoient entr'eux tous ſes revenus. Pour ſe défaire de ces Sujets im- » périeux, devenus ſes maîtres, il fit un traité ſecret avec les Badages, par » lequel il devoit leur livrer quelques-unes de ſes terres, & leur remettre » ſa Forteresſe, pourvû qu'ils le délivraſſent de ces Miniſtres, qui le te- » noient en tutelle. Il y auroit eu en lui de la folie de recevoir ainſi l'en- » nemi dans le cœur de ſes Etats, & de vouloir, en rompant huit petites » chaînes, s'en mettre une au cou infiniment plus peſante, s'il n'eut pris » en même-tems des meſures juſtes, pour chaſſer les Badages de ſon Royau- » me, après qu'ils l'auroient aidé à devenir véritablement Roi. Les Badages » entrerent à l'ordinaire ſur les terres, ſans trouver preſque aucune reſiſtan- » ce, & pénétrerent juſqu'à la Ville Capitale. Là le Prince, avec des Trou- » pes qu'il avoit gagnées, ſe joint à eux & les met en poſſeſſion de la Place. » On fait mourir un ou deux des huit Miniſtres qui le chagrinoient; les au- » tres prennent la fuite, ou ſauvent leur vie à force d'argent. Le Prince » fait auſſi ſemblant d'avoir peur; mais au lieu de ſe cacher, il ramaſſe les » Troupes, qui s'étoient diſperſées, & vient fondre tout d'un coup ſur la » Forteresſe de Corculam. Les Badages, qui ne s'attendoient point à être » attaqués, ſont forcés; on en tue un grand nombre dans la Ville, & le reſte » gagne en déſordre le chemin par où ils étoient venus. Le Prince les pour- » ſuit, le Peuple s'unit à lui, & l'on fait main baſſe de tous côtés ſur les » Barbares, avant qu'ils euſſent le tems de ſe reconnoître, en ſorte qu'il n'y » en eut qu'un très petit nombre qui purent retourner chez eux. Après cette » victoire, le Roi de Travancor rentra triomphant dans ſa Capitale, & prit » en main le Gouvernement du Royaume. Il commençoit à ſe rendre re- » doutable à ſes voiſins, lorſque ceux de ſes anciens Miniſtres, auxquels il » avoit épargné le dernier ſupplice, & laiſſé du bien pour vivre honnête- » ment, conjurerent contre lui, & le firent aſſaſſiner un jour qu'il ſortoit » de ſon Palais. Ce vaillant Prince vendit cherement ſa vie. Il tua deux de » ſes aſſaſſins, & en bleſſa un troiſieme grievement; mais à la fin il ſuc- » comba percé de mille coups, & mourut fort regreté de tous ſes Sujets, & » particulierement des Chrétiens, qu'il aimoit & qu'il favoriſoit en tout. » Cette tragédie arriva environ l'an 1697.

» Les Miniſtres, qui avoient été les auteurs de la conſpiration, ſe ſaiſi- » rent de nouveau du Gouvernement, & pour conſerver quelque idée de

» la Royauté, mirent ſur le Trône une ſœur du Roi, dont ils firent un » phantôme de Reine, ſans crédit & ſans puiſſance ». Le Pere Bouchet écrivoit, en 1719, que l'Etat de Travancor étoit, il n'y avoit pas long-tems, ſous la domination d'une Reine, qui ſe gouvernoit entierement au gré de ſes Miniſtres.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Reprenons la ſuite de la Côte de Coromandel, au Nord de Pondichery. Le premier endroit de remarque eſt *Cogi-medu*, vulgairement *Congimer* (46), à quatre lieues marines de cette Ville. C'eſt un grand Bourg, dont les Maiſons ſont fort écartées. Les Anglois & les Hollandois y ont eu autrefois des Loges, qu'ils ont abandonnées. *Aalem-parvé*, ou *Alani-paragè*, communément *Lamparave*, nouvelle Forteresſe occupée par les Maures, vient enſuite (47), & à la même diſtance à l'égard de Cogi-medu. Les Hollandois, à la requiſition du Divan, y ont établi une Loge. Cinq lieues au-delà eſt un Temple, nommé *Connymere*, par les Anglois, qui y ont un Comptoir (48); & ſix milles plus loin, *Sadiranga-patnam*, qui ſignifie *Ville quarrée*, communément *Sadras* & *Sadras-patnam*, que M. d'Anville trouve, dans ſes Mémoires, n'être qu'à quinze lieues marines de Pondichery, quoique d'autres en marquent ſeize à dix-ſept. Cette Ville, qui eſt petite, ouverte & ſans défenſe, appartient aux Hollandois, qui y ont une Loge conſidérable (49). Elle eſt ſituée au Nord de la derniere branche du *Palarru*, ou *Paler*, qui ſe jette dans la Mer par quatre embouchures. On teint à Sadras quantité de toiles bleues.

Suite de la Côte au Nord de Pondichery.

Congi-medu.

Aalem-parvé.

Sadras-patnam

La diſtance de Sadras à *St. Thomé* eſt de douze à treize lieues marines. Dans cet eſpace on trouve deux Places remarquables. La premiere eſt *Mâbali-puram*, où *Maveli-puram* & *Maveli-varam*, à trois lieues de Sadras, où l'on voit pluſieurs figures groteſques & curieuſes, taillées dans le roc, des Pagodes de moyenne grandeur, & même un Chaudrier avec dix-huit piliers tout d'une ſeule piece; mais ce qui attire la principale admiration des Spectateurs, c'eſt une énorme maſſe de rocher, de forme preſque ovale, qui porte diagonalement ſur un autre rocher, & ſe ſoutient ſur une baſe fort étroite, dans une ſituation qui paroit des plus chancellantes; & cependant douze Eléphans n'ont pû la renverſer, au rapport des Bramines. Mâbali-puram eſt nommé communément les *Sept Pagodes*, parcequ'on y en compte autant; & ce lieu n'eſt preſque habité que par des Bramines. Le ſecond endroit de remarque eſt *Cabelon*, *Côbalam*, *Cobalao*, ou *Covelam* (50), petite Ville avec un Château appartenant au Grand Mogol, mais dont les Anglois détruiſirent les Fortifications en 1752 (51). On paſſe un grand Fleuve avant que d'arriver à la Ville.

Mâbali puram.

Cabelon.

(46) Les Anglois diſent *Collamorye*; les Miſſionnaires Danois *Kunimodu*, *Conimeri* & *Kunimori*.

(47) Au-delà d'un grand Fleuve, qui paroît, dans les Cartes, ſous le nom de *Markana*, ou plutôt *Mareykanam*; mais les Miſſionnaires Danois donnent ce nom à un Village voiſin, & celui de *Carhiel* au Fleuve.

(48) Du moins ſuivant la Carte & le Mémoire de M. Green, qui eſt le ſeul qui nous apprenne cette circonſtance.

(49) M. Gréen ajoute un Fort; mais il ſe trompe.

(50) *Convelland*, dans le Journal de M. de la Haye, qui y ajoute quelques circonſtances, Voyez le Tom. VIII. pag. 649.

(51) La Carte, & le Mémoire de M. Gréen en font, par erreur, une Lo-

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

S. Thomé.

Saint-Thomé, ſix lieues au-delà, tient la place d'une Ville Indienne, qui étoit autrefois très puiſſante, ſous le nom de *Maila-bouram*, *Meliâpu*, ou *Mailapur*, c'eſt-à-dire *Ville des Paons*, parceque les anciens Princes de cette Contrée portoient un Paon dans leurs armes (52). Les Portugais, qui s'en emparerent en 1547, l'appellerent St. Thomé, ſur la tradition, qui veut que l'Apôtre S. Thomas y ait prêché la foi & ſouffert le martyre, bien que les légendes des Orientaux donnent le nom de *Calamina*, dont on ne retrouve plus de veſtiges, à la Ville de l'Inde, où il termina, par ſa mort, ſes travaux Apoſtoliques. Quoi qu'il en ſoit, les Portugais bâtirent une Egliſe près de Meliapur, & inventerent une infinité de miracles, que *Gouvea*, *Tachard* & d'autres Jéſuites, n'ont pas eû honte de confirmer dans leurs Relations. On a vû ailleurs les diverſes révolutions que cette Ville a eſſuyées, juſqu'à l'année 1674, où elle fut priſe ſur les François (53). Le Roi de Golkonde la fit démolir peu de tems après Les Portugais n'ont pas laiſſé de s'y conſerver, dans un quartier plus éloigné, où ils s'étoient retirés. C'eſt dans ces environs où l'on voit le *grand Mont* & le *petit Mont*; deux endroits aſſez fameux, pour mériter une deſcription particuliere, mais dégagée de prodiges.

Le petit Mont.

Le petit Mont eſt un rocher fort eſcarpé de trois côtés; ce n'eſt que vers le Sud-Oueſt qu'il a une pente aiſée. On y voit deux Egliſes, l'une qui regarde le Nord vers Madras, & qui eſt ſituée au milieu de la Montagne; on y monte par un degré de pierre fort ſpacieux, où ſe trouvent deux ou trois détours qui aboutiſſent à une Eſplanade de terre, qu'on a faite ſur le rocher. De cette Eſplanade on entre dans l'Egliſe de *Notre-Dame*. Sous l'Autel, qui eſt élevé de ſept à huit marches, eſt une Caverne, d'environ quatorze piés de largeur, & quinze à ſeize de profondeur; ainſi il n'y a que l'extrêmité occidentale de la Caverne qui ſoit ſous l'Autel. Cette grotte, ou naturelle, ou taillée dans le roc, n'a pas plus de ſept piés dans ſa plus grande hauteur: on s'y gliſſe avec aſſez de peine, par une crevaſſe du rocher, haute de cinq piés, & large d'un peu plus d'un pié & demi. Les Miſſionnaires Jéſuites ont dreſſé un Autel vers l'extrêmité orientale de la grotte. Une eſpece de fenêtre, d'environ deux piés & demi, qui eſt au Sud, donne un jour fort obſcur à toute la grotte. De l'Egliſe Nôtre-Dame, on monte ſur le haut de la Montagne, où les Jéſuites ont élevé un petit Bâtiment. Il eſt fondé ſur le rocher, qu'on a eu bien de la peine à applanir, pour rendre ce petit Hermitage tant ſoit peu commode. Vers le Sud du logis, qui eſt bâti en équerre, eſt l'Egliſe de la *Réſurrection*. On y voit une Croix, d'un pié de hauteur, dans un petit enfoncement pratiqué dans le roc, ſur lequel eſt poſé l'Autel de l'Egliſe. Cette petite Croix, qui eſt en relief, & gravé dans le trou du rocher, à la grandeur près, reſſemble parfaitement à la Croix du grand Mont, dont il ſera parlé ci-deſſous. On monte à l'Egliſe de la Réſur-

ge Hollandoiſe. La Compagnie d'Oſtende, qui s'étoit établie dans ce lieu, le nommoit *Sadras-patnam*, au rapport des Miſſionnaires Danois De là vient que quelques Hiſtoriens, entr'autres l'Abbé Guyon, ont confondu avec la Place du même nom, où il y a un Comptoir Hollandois.

(52) On voit auſſi quantité de ces oiſeaux dans les Forêts voiſines.

(53) Journal de la Haye, au Tom. VIII Mrs. d'Anville & Green ne parlent pas de ce dernier Siege.

rection par un grand Eſcalier de pierre, d'une pente fort roide, qui prend depuis le pié occidental de la Montagne juſqu'à une Eſplanade quarrée qu'on a pratiquée devant la porte de l'Egliſe. A côté de l'Autel, vers le Sud, on trouve une ouverture de rocher, qui a quatre ou cinq piés de longueur, un pié & demi de largeur, & cinq à ſix piés de profondeur. Au pié du petit Mont paſſe un Ruiſſeau, qui ne parut qu'au commencement du Siecle dernier: il ſe forma par le débordement des eaux d'un Etang éloigné dans les terres, qu'une forte pluie fit crever; ce qui produiſit ce petit Canal, qui, dans des tems de ſéchereſſe, n'eſt rempli que d'une eau ſaumâche, parcequ'à deux lieues du petit Mont il communique avec la Mer. Ce fut vers l'an 1551, que le petit Mont qui n'étoit auparavant qu'une éminence eſcarpée de rochers, commença à être défriché & applani pour la commodité des Pélerins, ainſi qu'il eſt marqué ſur une groſſe pierre qu'on a ménagée dans le roc, au haut de l'eſcalier, vers le Nord de la Montagne. L'Egliſe de Nôtre-Dame y fut bâtie, & on la donna aux Jéſuites Portugais. Ceux-ci bâtirent enſuite le petit Hermitage, qui eſt au haut du rocher, & l'Egliſe de la Réſurrection,

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Le grand Mont n'eſt éloigné du petit que d'une demie lieue. A vue d'œil il paroît trois ou quatre fois plus élevé & plus étendu que l'autre. En 1711, il n'y avoit pas plus de cinquante ans, qu'il étoit auſſi déſert que le petit Mont, où il n'y a que deux Maiſons au bas de la Montagne. Mais à préſent les avenues du grand Mont ſont toutes pleines de Maiſons fort agréables, qui appartiennent aux Malabares, aux Portugais, aux Arméniens, & ſur-tout aux Anglois. Quand les Vaiſſeux d'Europe ſont partis de Madras, preſque la moitié du beau monde de cette grande Ville va paſſer des mois entiers dans ce lieu champêtre. L'Egliſe de Notre-Dame eſt bâtie au ſommet de la Montagne. C'eſt le monument le plus célebre de Indes. La Croix, taillée dans le roc, eſt au-deſſus du grand Autel de l'ancienne Egliſe, qui a été depuis fort embellie par les Arméniens, & qu'on appelle maintenant *Nôtre-Dame du Mont*. Auſſi tôt que les Vaiſſeaux Portugais ou Arméniens l'apperçoivent en Mer, & qu'ils ſe voient par ſon travers, ils ne manquent pas de faire une ſalve de leur artillerie. Cette Croix a environ deux piés en quarré; les quatre branches en ſont égales (54): elle peut avoir un pouce de relief, & elle n'a pas plus de quatre pouces d'étendue. Kircher dit qu'elle a des Paons aux quatre extrêmités; mais Tachard, qui l'examina de près, fut convaincu que c'étoit effectivement des Pigeons (55). On prétend que cette Croix eſt l'ouvrage de St. Thomas. Elle eſt d'un roc groſſier & mal poli, d'un gris noirâtre, abſolument ſemblable au rocher auquel elle tient de tous côtés. La Croix eſt entourée de quelques lettres anciennes, dont Gouvea & le P. Kircher ont donné une explication, que les Miſſionnaires Danois déclarent être fauſſe dans toutes ſes circonſtances; mais ce n'eſt pas ici le lieu à de pareilles diſcuſſions.

Le grand Mont.

A une lieue de St. Thomé, & un peu au-delà du grand Mont, eſt le céle-

Madras.

(54) La Figure que les Miſſionnaires Danois en donnent, fait une branche beaucoup plus longue.

(55) On n'en voit qu'un dans la même Figure.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

bre Etabliſſement Anglois de *Madras-patnam*, ou *Madras* (56), autrement le *Fort S. Georges*, dont on ſe diſpenſe de faire la deſcription, après avoir donné déja un Plan exact, & une longue Relation du Siége de cette Ville. Sa ſituation eſt à treize degrés & environ quatorze minutes de Latitude. On ne s'arrêtera pas davantage à *Palliacate* (57), où eſt le Fort de *Gueldre*, qui appartient aux Hollandois, parcequ'il en a été aſſez parlé ailleurs (58). Mais quelques remarques ſur l'intérieur des Terres, figurées dans la Carte entre S. Thomé & Palliacate, ne doivent pas être négligées.

Palliacate.

Lac de Shemeduvakkam.

La Riviere qui ſe jette dans la Mer, au Sud de la premiere de ces Villes, ſort d'un Lac fameux, nommé *Shemedu-vakkam*, ou *Sembaram-pakkan*, qu'on dit avoir été creuſé par ordre du Roi *Choren*, ou de ſa Sœur, & qui eſt à quatre ou cinq lieues de la Côte. De Madras à Palliacate, dont la diſtance eſt de huit lieues marines, un Canal ſépare le continent du rivage, ſur lequel on prétend que la Mer travaille & le dégrade. Ce Canal reçoit deux Rivieres, dont la premiere, nommée *Cortelaer*, vient du Lac de *Kâweripakkam*, nom d'une Ville ſituée à un mille de ſon bout méridional, & à ſix d'Arcate. Le Cortelaer traverſe la Langue de Terre, environ par le milieu, & ſe jette dans le Golfe de Bengale. La ſeconde Riviere ne paſſe point le Canal; mais l'on n'en marque ni le nom, ni la ſource, qui eſt fort éloignée de l'autre.

Canal entre Madras & Palliacate.

Lac de Kâweripakkam.

Lac & Ile Erikan.

Au Nord de Palliacate, un grand Lac de huit lieues de longueur, qu'on nomme *Erikans*, de même que la petite Ile qu'il renferme, décharge ſes eaux dans la Mer tout près de cette Ville. Ce Lac, obſerve M. d'Anville, n'avoit point paru dans les Cartes avant celles qu'il a publiées; défaut que M. Green attribue à l'indolence des Hollandois, qui, uniquement occupés de leur Commerce, ne s'embarraſſent guéres de cultiver les Sciences. Cependant Havart & Valentyn parlent *des Iles Erikan*, comme appartenant à la Compagnie; mais la Carte du dernier les place, par erreur, dans le Golfe. Dès l'année 1726, les Miſſionnaires Danois avoient fait connoître le Lac & l'Ile, qu'ils nomment *Erukam*, & qui eſt remplie de ronces & de ſerpens. Les Hollandois y ont un Village; ils font cette promenade dans des Chaloupes. Le Lac reçoit pluſieurs Rivieres, dont on ne connoît pas le cours.

Fameux Pagode de Tiru peti.

On ne ſauroit s'empêcher de dire un mot du Pagode de *Tiru-peti* (59), ſitué à-peu-près vis-à-vis de Palliacate, quoique la diſtance ſoit d'environ trente lieues Françoiſes. C'eſt un Temple des plus fameux, en un mot, la Lorette de cette partie de l'Inde (60). L'emplacement de *Tiru-peti* connu, une indication poſitive, qui ne le met qu'à *une lieue* de *Chandegri*, a découvert, en dernier lieu, à M. d'Anville, la véritable ſituation de cette ancienne Capitale du Royaume de *Biſnagar*, ou *Narſingue*, ignorée juſques-là des Géographes, & même de M. de Liſle, qui l'en éloigne d'environ

(56) Les Indiens la nommoient anciennement *Chinne-patnam*.

(57) Selon les Miſſionnaires Danois, ſon nom Indien eſt *Parrey-Yakkaru*; mais les Hollandois écrivent *Palleam-Wedam-Caddou*; c'eſt-à-dire, *Vieille Forteresſe*.

(58) Voyez le Tome IX. pag. 522, & le Plan du Fort de Gueldre qui s'y trouve. On a remarqué que c'étoit autrefois le Siege du Gouvernement des Hollandois ſur cette Côte.

(59) Les Miſſionnaires Danois écrivent *Tirupodi*, qu'on nomme communément *Tripeti*.

(60) Voyez ſur Tiru-peti, ci-deſſus, pag. 120.

vingt-cinq lieues (61). Mais, en rectifiant ce point important de Géographie, M. d'Anville eſt accuſé d'être tombé dans d'autres erreurs, dont la principale vient de l'idée diſtincte qu'il s'eſt formée de deux Royaumes, l'un de Biſnagar, & l'autre de Narſingue, qu'on confond, dit-il, ſans fondement; tandis que M. Green ſoutient le contraire, & tire de ſes autorités pluſieurs conſéquences, qui ſervent à éclaircir l'Hiſtoire curieuſe, mais fort obſcure, des révolutions de ce fameux Empire (62). DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

C'eſt à Palliacate que finit notre Carte; mais *Maſulipatnam* ferme la Partie Septentrionale de la Côte de Coromandel, par la hauteur de ſeize degrés & demi (63). Cette Ville eſt à l'entrée d'un Canal ſorti d'un bras du *Kishna*, & un autre bras du même Fleuve la couvre du côté du Nord. Elle eſt Capitale d'un *Sercar*, ou d'une Province, qui comprend pluſieurs *Paraganés*, ou Diſtricts particuliers. Ce Sercar, compoſé de ſept Paraganés, du nombre deſquels eſt celui de *Narſapur*, a été accru du Sercar de *Niſampatnam*, & de trois Paraganés détachés du Sercar de *Kondé-pali*. Les principales Nations de l'Europe, avoient autrefois des Comptoirs à Maſulipatnam; mais on a vu, dans l'Article précédent, que les François ont pris poſſeſſion de cette Ville, en 1750, en vertu de la conceſſion qui leur en a été faite par le Souba de Golkonde. Sa ſituation eſt fort avantageuſe pour le Commerce. Les toiles peintes qu'on y travaille, ſont les plus eſtimées de toutes celles qui ſe fabriquent aux Indes. On voit, à Maſulipatnam, un Pont de bois, le plus long, qui ſoit peut-être au Monde; il eſt inutile dans les grandes marées, où la Mer couvre beaucoup de terrain (64). On y reſpire un air mauvais. Ce qu'on appelle l'Ile de *Divi*, eſt le terrain renfermé entre le bras de *Sipeler*, émané du Krishna, & la Côte tendante à Maſulipatnam (65. Maſulipatnam.

Ceux, qui terminent la Côte de Coromandel à Maſulipatnam, nomment Côte d'Oriſſa.

(61) Dans la Carte des Côtes de Malabar & de Coromandel, où il a tracé au haſard la route de Tavernier, qui, après avoir paſſé *Kaman* (*Cambara*), *Emelipata* (apparemment *Homalapalam*), & *Doupar* (Dupara), arrive à un Pagode qu'il nomme *Tripante*, & lequel ne peut gueres être que celui de *Maſierla*, en deça de *Tala-pili*, dont Havart donne une Deſcription aſſez convenable. A la vérité, Tavernier met Maſierla ſeize lieues plus loin; mais il eſt bien permis de ſuppoſer qu'il y a, en cet endroit, quelque confuſion dans ſa route. Les Géographes connoiſſent ſon inexactitude. Quoi qu'il en ſoit, ſon Tripanté n'a rien de commun avec Tiru-peti, dont il eſt ici queſtion, & M. d'Anville a eu raiſon de les regarder comme deux Pagodes différens. Voyez à ce ſujet le Tome IX. pag. 529. *Havart.*, II. Part. pag. 145, & les *Eclairciſſemens* de M. d'Anville avec ſes Cartes.

(62) Sa principale remarque tombe ſur un anachroniſme très conſidérable de cette Hiſtoire, dont nous nous ſommes apperçus, par d'autres rapports, qu'on peut voir au Tome IX. page 560. La ſavante diſſertation de M. Green y ajoute de nouveaux argumens, qui rendent l'erreur encore plus palpable; mais ces ſortes de diſcuſſions n'étant pas du goût de tous les Lecteurs, nous ne touchons ici qu'en paſſant cet important article. Voyez les *Eclairciſſemens* de M. d'Anville, pag. 126 à 128, & l'*Explanation of the Map*, &c. de M. Green, pag. 11 à 18.

(63) Suivant le P. Boucher. M. d'Anville range cette Ville par ſeize dégrés environ dix-neuf minutes, ſans indication préciſe.

(64) On a donné une belle Vûe de Maſulipatnam, au Tome IX. pag. 61.

(65) Quinze milles au Sud de Maſulipatnam, les Hollandois ont eu une Loge, à *Petapouli*, ou *Peta-pili*, & *Niſam-patnam*, ſuivant les Indiens. M. d'Anville croit que ce ſont deux lieux différens.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL

Côte d'*Orixa*, celle qui continue juſqu'au Bengale (66). Quoiqu'il y ait pluſieurs Ports, ils ſont tous ſi mauvais que les Européens n'y font preſque aucun Commerce. La Compagnie Hollandoiſe ne laiſſoit pas d'y avoir quelques petites Loges, comme *Palicol*, à dix-huit milles de Maſulipatnam; *Daatzeron*, à douze lieues de Palicol, & *Bimilipatnam*, quatre lieues au-delà de *Viſiagapatnam*, où les Anglois ſont actuellement établis. C'eſt un Bourg d'environ ſix mille Habitans Gentils, mais la plûpart pauvres. La Province d'Orixa ne commence proprement qu'après Bimilipatnam. Voici ce que le Pere Tachard nous apprend de ſes principales Places.

Divers petits Comptoirs.

Ganjam.

» Ganjam (67) eſt une des Villes les plus marchandes qu'on trouve depuis Madras juſqu'à Bengale. Tout y abonde, & le Port eſt très commode. Dans les plus baſſes marées, ſon entrée a toujours cinq ou ſix pieds d'eau, & neuf ou dix dans les eaux vives. On y bâtit des Vaiſſeaux en grand nombre & à peu de frais. Tachard y vit quatre-vingt-huit Vaiſſeaux, à trois mâts, échoués ſur le rivage, & environ dix-huit ſur le Chantier, qu'on conſtruiſoit tout-à-la-fois. La facilité & l'abondance du Commerce y auroient ſans doute attiré les Nations Européennes, ſi la jalouſie des Habitans ne s'étoit oppoſée à leur établiſſement. Ces Peuples, quoique ſoumis aux Mogols, s'imaginent conſerver leur liberté, parce-qu'ils ſont en poſſeſſion de n'avoir aucun Maure pour Gouverneur dans leur Ville. Cependant ils permettent aux Maures d'y fixer leur demeure; mais ils ſont fort en garde contr'eux, & bien plus encore contre les Européens. Ils ne veulent pas ſouffrir qu'ils renferment leurs maiſons de murailles, dans la crainte qu'ils n'en fiſſent bientôt des Forteresſes. Auſſi n'y a-t-il, dans toute la Ville, qu'un grand Pagode & la Maiſon du Gouverneur Gentil qui ſoient de brique. Toutes les autres maiſons ſont conſtruites d'une terre graſſe, enduite de chaux par dedans & par dehors; elles ne ſont couvertes que de paille & de joncs, & il en faut changer de deux en deux ans; ce qui eſt aſſez incommode. La Ville eſt d'une grandeur médiocre; les rues ſont étroites & mal diſpoſées; le Peuple y eſt fort nombreux. Elle eſt ſituée ſur une petite élevation le long de la Riviere, à un quart de lieue de ſon embouchure. Douze ans auparavant, en 1711, elle étoit plus conſidérable par ſes richeſſes & par le nombre de ſes Habitans; elle étoit alors beaucoup plus proche de la Mer; mais un vent d'Eſt des plus violens, qui s'éleva vers le ſoir, fit déborder les eaux de la Mer, qui ſubmergerent la Ville. Peu de ſes Habitans échapperent au naufrage.

» Quoique les Indiens ſoient ſuperſtitieux à l'excès, & qu'ils aient ailleurs un grand nombre de Pagodes, on n'en voit néanmoins qu'un à Ganjam, qu'on avoit commencé à bâtir ſeulement depuis vingt ans. Ce

(66) Quelques Auteurs donnent à la Côte, depuis la Pointe de Divi à celle de *Gaudewari*, le nom de Côte de *Gergelin*; mais on appelle plus communément Côte d'*Orixa*, toute l'étendue de celle qui eſt entre Coromandel & le Gange.

(67) Sa ſituation, ſuivant le P. Tachard, eſt par dix-neuf dégrés & demi de Latitude; trois dégrés de variation Nord Eſt. M. d'Anville témoigne quelque incertitude ſur ſa poſition, parcequ'il la trouve, dit-il, autre part confonduc avec *Sonnevaron*.

» Pagode

» Pagode n'eſt qu'une Tour de pierre maſſive, & de figure polygone, haute d'environ quatre-vingts pieds, ſur trente à quarante de baſe. A cette maſſe de pierre eſt jointe une eſpece de Salle, où devoit repoſer l'Idole *Coppal*, quand l'Edifice ſeroit fini. En attendant, on l'avoit miſe dans une maiſon voiſine, où elle étoit ſervie par des Sacrificateurs & des Devadachi, ou filles proſtituées. DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL

» La Ville de *Barampour* eſt encore plus conſidérable que celle de Ganjam, ſoit par la multitude & la richeſſe de ſes Habitans, ſoit par le grand Commerce qu'on y fait de toiles & de ſoieries. Cette Ville étant ſituée entre la Côte de Gergelin & celle d'Orixa, on y parle communément les langues de ces deux Provinces. Barampour eſt à quatre lieues de Ganjam; la Forteresſe y eſt remarquable. Elle conſiſte en deux rochers de médiocre hauteur, qui ſont environnés d'une muraille de pierre preſqu'auſſi dure que le marbre. Elle a bien mille pas de circuit; ſes murs, vers le Nord, ſont baignés d'une petite Riviere, qui va ſe jetter dans la Mer, une lieue au-deſſous. On dit à Tachard qu'il y avoit, ſur la porte, une Inſcription ſi ancienne, que perſonne n'en connoiſſoit les caracteres; mais les Maures ne veulent pas permettre aux Européens d'en approcher, crainte qu'ils ne s'en emparent, ce qui ſeroit facile, puiſqu'il n'y a perſonne pour la défendre. On l'aſſura qu'il n'y avoit gueres que ſoixante ans, qu'un homme du Pays, avec cent de ſes Compatriotes, y avoit tenu tête, pendant deux ans, à une Armée formidable de Maures, & que cette poignée de gens n'avoit pû être réduite que par la famine. Tout le plat Pays eſt bien cultivé, ſur-tout auprès des montagnes, où le riz & le bled viennent en abondance deux fois l'année, de même qu'au Bengale; mais l'air y eſt beaucoup plus ſain, & les beſtiaux y ſont plus gros & plus vigoureux. Barampour.

» Tachard ne put découvrir le moindre veſtige de Chriſtianiſme, ni dans la Ville de Ganjam, ni dans celle de Barampour. Cependant, il croit que l'Evangile s'y établiroit aiſément, ſi l'on y envoyoit des Miſſionnaires. Ces Peuples ſont d'un naturel docile, & n'ont qu'un médiocre attachement pour leurs Idoles, ſur-tout à Barampour, où les Pagodes ſont fort négligés. Néanmoins il regne à Ganjam un déreglement de mœurs, qui n'a rien de ſemblable dans toute l'Inde. Le libertinage y eſt ſi public, & ſi effréné, que le Pere Tachard dit avoir entendu publier, à ſon de trompe, qu'il y avoit du péril à aller chez les Devadachi qui demeuroient dans la Ville; mais, qu'on pouvoit voir, en toute ſûreté, celles qui deſſervoient le Temple de Coppal. Les Peuples de l'Orixa ſont moins diſſolus. Quelques Brames du Pays aſſurerent le Miſſionnaire, qu'il eſt rare d'y trouver un Ourias qui ait deux Femmes, & que c'eſt parmi eux un libertinage déſapprouvé, quand un Homme en épouſe deux, ſur-tout ſi la premiere n'eſt pas ſtérile.

» Quinze à ſeize lieues, au Nord de Ganjam, aſſez près de la Mer, on trouve la Ville de *Jagrenat*, dont le Pagode, qui eſt à une lieue dans les terres, eſt, ſans contredit, le plus célebre & le plus riche de toute l'Inde. L'Edifice en eſt magnifique, fort élevé, & d'une très vaſte enceinte. Ce Pagode eſt encore conſidérable par le nombre de Pélerins qui s'y rendent de toutes parts, par l'or, les perles & les pierreries dont il eſt orné: il Jagrenat fameux Pagode.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

» donne ſon nom à la grande Ville qui l'environne, & à tout le Royaume. » On le découvre en Mer de dix à douze lieues, quand le tems eſt ſerein. » Tachard auroit fort ſouhaité de s'inſtruire par lui-même des particularités qu'on en raconte ; mais on lui dit que l'entrée n'en étoit permiſe » qu'aux Idolâtres. Les Maures mêmes n'oſent en approcher, on eſt ſur-tout » en garde contre les François. Il paſſe pour conſtant, dit-il, qu'un François déguiſé, trente ans auparavant, s'étant gliſſé dans le Temple, y enleva, pendant la nuit, un gros rubis, d'un prix ineſtimable, qui formoit » un des yeux de l'Idole.

Hiſtoire de ſon origine.

» Ce Temple eſt ſur tout célebre par ſon ancienneté. L'hiſtoire de ſon » origine eſt ſinguliere. La tradition du Pays apprend, qu'après un ouragan » des plus furieux, quelques Pâcheurs Ourias trouverent ſur la plage, qui » eſt fort baſſe, une poutre que la Mer y avoit jettée ; elle étoit d'un bois » particulier, & perſonne n'en avoit vu de ſemblable : elle fut deſtinée à un » ouvrage public, & ce ne fut pas ſans peine qu'on la traîna juſqu'à la premiere Peuplade, où l'on bâtit enſuite la Ville de Jagrenat. Au premier » coup de hache qu'on lui donna, il en ſortit un ruiſſeau de ſang. Le Charpentier, interdit, cria auſſi-tôt au prodige ; le Peuple y accourut de tous côtés, & les Brames, encore plus intéreſſés que ſuperſtitieux, ne manquerent » pas de publier que c'étoit un Dieu, qui devoit être adoré dans le Pays. On » voit au Pegu & à Tenaſſerim quantité d'arbres d'un bois rouge. Quand il » n'eſt pas coupé dans la bonne ſaiſon, ſi on le laiſſe long-tems au Soleil, il » ne manque pas d'être rongé en dedans par les vers, qui creuſent juſqu'au » cœur du bois. Qu'on le jette enſuite dans l'eau, il en eſt bientôt abbreuvé ; » il s'y fait des réſervoirs, & l'eau en ſort en abondance lorſque la hache » pénétre un peu avant. Ainſi il n'y avoit rien que de naturel dans cette eau » rougie ; mais les Idolâtres, abuſés par leurs Brames, étoient ravis d'y trouver du prodige. On en fit une Statue de cinq à ſix pieds de hauteur, mais » très informe, & qui repréſente plutôt la figure d'un Singe que celle d'un » Homme : ſes bras ſont étendus & tronçonnés un peu plus bas que le coude ; » apparemment parcequ'on a voulu faire la Statue d'une ſeule piece ; car » on ne voit point de Statue mutilée dans l'Inde, & elles paſſent dans l'eſprit de ces Peuples pour monſtrueuſes.

» On ne ſauroit croire la foule & le concours des Pélerins qui viennent » à Jagrenat de toute l'Inde, ſoit en-deça, ſoit en-delà du Gange. Le tribut qu'on tire de ces Pélerins eſt un des plus grands revenus du Raja de » cette Ville. En y entrant, on paie pour lui trois roupies aux Gardes de la » porte. Avant que de mettre le pied dans l'enceinte du Temple, il faut préſenter une roupie au principal Brame : c'eſt la moindre taxe que les plus » pauvres ne peuvent ſe diſpenſer de payer. Les riches donnent des ſommes » conſidérables, & il y en a eu qui ont payé plus de huit mille roupies. Les » Gentils des Côtes de Gergelin & d'Orixa ont continuellement Jagrenat » dans la bouche : ils l'invoquent en toute rencontre ; & c'eſt en prononçant ce nom, qui leur eſt vénérable, qu'ils font ſurement tous leurs marchés, ou qu'ils prêtent leurs ſermens (68).

(68) Nos Voyageurs, ſur-tout Thevenot & Tavernier, diſent des merveilles de ce Pa-

» Le Raja du Pays eſt en apparence tributaire du Grand Mogol, & prend » même le titre d'Officier de l'Empire. Tout l'hommage qu'on exige de lui, » c'eſt que la premiere année qu'il prend poſſeſſion de ſon Gouvernement, » il viſite en perſonne le Nabab de *Catek*, Ville conſidérable entre Jagrenat » & *Balaſſor*. Le Raja ne fait ſa viſite que bien eſcorté.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

Catek, Réſidence du Raja du Pays.

» Dans la petite traverſée de Ganjam à la *Pointe des Palmiers*, on paſſe » la *fauſſe Pointe*, qui eſt très dangereuſe dans la ſaiſon des vents du Sud, » parceque l'enfoncement qu'elle fait eſt entierement ſemblable à celui de » la véritable, & tous les jours on s'y trompe, au danger de faire naufra- » ge : car quand on y eſt une fois entré, il n'eſt pas facile de s'en retirer. » On peut cependant reconnoître la fauſſe Pointe aux bords du rivage, » qui ſont fort eſcarpés, & aux terres blanches qu'on apperçoit par inter- » valles. Si l'on fait attention à ces remarques, on n'y ſera pas ſurpris. La » véritable Pointe des Palmiers eſt une terre baſſe & noyée, où il paroît » des arbres éloignés les uns des autres, bien avant dans la Mer, ſans qu'on » puiſſe voir le rivage que d'une maniere confuſe.

Pointe des Palmiers.

» Après avoir paſſé la Pointe des Palmiers, & avant que d'arriver à la » Rade de Balaſſor, qui en eſt éloignée de quinze lieues, les marées vio- » lentes font ſouvent dériver les Vaiſſeaux juſques près de *Canaca*, nom d'une » Riviere au Sud-Oueſt de l'enfoncement des Palmiers. Ces Habitans ont la » réputation d'être de grands voleurs.

» Toute l'embouchure du Gange eſt occupée par un grand Banc, qu'on » appelle *les Braſſes*; elles ne ſont que du côté de l'Oueſt : à l'Eſt on peut » entrer & ſortir du Gange, ſans paſſer ſur aucun Banc. Nul Vaiſſeau n'en- » tre jamais par la Paſſe de l'Eſt, quoique tous y paſſent en ſortant. Une in- » finité de Bancs cachés qui l'environnent, & qui s'étendent fort loin dans » la Mer, rendent cette Paſſe très dangereuſe. Ces Bancs forment un Canal » fort étroit à l'embouchure du Gange, qu'on découvre aiſément en ſor- » tant, parceque le Canal eſt près des terres; mais on ne peut le connoî- » tre quand on vient du large. Les grands Vaiſſeaux attendent le demi flot » pour paſſer les deux Braſſes, & vont mouiller dans un endroit où il y a » toujours cinq ou ſix braſſes d'eau : on l'appelle la *Chambre du Diable*, par- » ceque la Mer y eſt extrêmement haute, quand le vent eſt violent, & que » les Vaiſſeaux y ſont en danger. Les Braſſes ne changent jamais : les pe- » tits Vaiſſeaux paſſent la premiere Braſſe, qui n'a pas plus de deux lieues : » & ſe rendent dans le Canal le long de la terre. On eſt ſouvent pluſieurs » jours à remonter le Gange juſqu'à *Chandernagor*, & ce n'eſt pas ſans des » périls continuels. On ne ſauroit croire combien de Vaiſſeaux périſſent ſur » cette Riviere; les plus grands y navigent juſqu'à *Ougli*, c'eſt-à-dire, plus » de quatre-vingt lieues depuis l'embouchure du Gange. Le riche com- » merce qu'on fait à Bengale ne permet pas de faire attention à ces pertes

Bancs de ſable, à l'embouchure du Gange.

Chambre du Diable.

gode; mais le Pere Bouchet avoue que la plûpart des choſes qu'on en rapporte, lui paroiſſent aſſez ſuſpectes. Comment Thevenot auroit-il bien connu Jagrenat, lui qui le met dans le Bengale, tandis qu'il eſt ſur la Côte d'Orixa, tout près de celle de Coromandel, à vingt-ſept lieues au Sud de la *Pointe des Palmiers*, à la Latitude de vingt dégrés, ou ſelon d'autres, dix minutes moins; erreur que M. *Lenglet du Freſnoy* a ſuivie dans ſa Géographie.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

» fréquentes. Toutes les Nations y apportent de l'argent, & elles n'en rapportent que des effets. Les Anglois ſeuls y avoient apporté, cette année » 1711, plus de ſix millions d'écus «.

Quand on eſt à la Rade de Balaſſor, où les Anglois, les François & les Hollandois ont des Loges, on envoie à terre chercher un Pilote Côtier, pour paſſer les Bancs de ſable avec la marée. On remonte la Riviere environ ſoixante lieues (69); les vingt premieres ſe font à travers des forêts immenſes; enſuite on découvre un Pays aſſez peuplé. Les Européens de différentes Nations y ont ménagé pluſieurs endroits propres à recevoir les Vaiſſeaux. *Coulpy* eſt un aſſez bon mouillage. Les Vaiſſeaux François & Anglois y reſtent d'ordinaire. Les Hollandois montent juſqu'à *Folta*, quinze lieues plus haut; les uns & les autres, lorſque la ſaiſon & le courant le permettent, conduiſent leurs Vaiſſeaux juſques devant leurs Loges.

Etabliſſemens Européens.

Collicata eſt une des plus conſidérables Colonies que la Compagnie d'Angleterre ait dans les Indes. Huit lieues plus haut, on trouve Chandernagor, Comptoir de la Compagnie de France. Tous ces lieux ſont fort connus par les Relations précédentes; mais on a, ſur l'Etabliſſement Hollandois de Bengale, des éclairciſſemens très curieux, qu'on chercheroit en vain dans les Voyageurs.

Deſcription d'Ougli.

» Leur principale Loge, dit M. *Garcin*, eſt à *Chinchora*, très beau & très » grand Village, qui appartient en propre à la Compagnie. Il porte le nom » d'*Ougli*, qui eſt celui d'une méchante Forteresſe du Grand Mogol, ſitué » ſur le Gange, à une lieue plus haut, où les Hollandois avoient déja » demeuré. Comme Chinchora leur convenoit mieux à tous égards, ils ob» tinrent du Souverain ce lieu commode ſur le Gange, & bâtirent cette belle » Loge qu'ils y ont. Ils lui donnerent le nom d'Ougli, pour ne point » changer le titre de leur demeure au Bengale. Cette Loge eſt entourée » d'une grande muraille fort épaiſſe, formant un quarré long de cent vingt » toiſes de front, & de ſoixante-quinze de largeur. Elle eſt très haute, & » fait partie des Magaſins qui y regnent tout-au-tour intérieurement. Au» deſſus de ces Magaſins eſt une forte Terraſſe, à la maniere des Orien» taux, large de huit toiſes, comme le ſont les Magaſins. Le tout eſt bâti » de pierres ou de briques. Cette Terraſſe, très unie & magnifique, eſt la » plus belle promenade qu'on puiſſe voir; on découvre de-là le Village, » une bonne partie de la Riviere, & des allées d'arbres qui ſervent d'ave» nues à la Loge. On y peut placer du canon dans le beſoin. Il y a un » Baſtion à un des angles, du côté du Village, pour y mettre auſſi du canon. » La Loge a trois portes, défendue chacune par une avance quarrée, qui tient » lieu d'un Baſtion. Les Magaſins forment deux belles rues ſur le grand côté » de devant. Il y a plus loin, dans le milieu, deux belles cours, grandes, » quarrées, un peu longues, & fort régulieres. Sur le derriere eſt un beau » Bâtiment de quarante-cinq toiſes de long, & de huit à neuf de large,

(69) On navige ſur le Gange dans des *Bateras*, eſpece de Barque à Rameurs, de différentes grandeurs, avec une ou deux chambres ſur l'arriere. Cette maniere de naviger ſur le Gange, eſt abſolument néceſſaire, à cauſe des inondations, qui viennent régulierement en certains mois de l'année, & qui forment enſuite une multitude prodigieuſe de Canaux, dont tout le Pays eſt entrecoupé.

» orné d'un bel eſcalier par-devant, qu'on voit au fond d'une des grandes cours. Cette maiſon eſt pour le Directeur, que la Compagnie tient toujours au Bengale. Les autres côtés des cours ſont remplis d'appartemens très commodes pour loger les Officiers. Les cours & les appartemens n'occupent qu'un peu plus d'un tiers du terrein de la Loge. Un Jardin, avec de nouveaux Magaſins, occupent les deux autres tiers. Enfin, derriere la Loge, il y a un Jardin potager & fruitier, très ſpacieux, & au milieu une belle allée d'arbres, qui ſert d'avenue à la porte de derriere de la Loge ? chaque porte a ſon avenue pareille, c'eſt-à-dire, ornée de beaux arbres. Ce Jardin, qui eſt entouré d'une belle muraille contigüe à la Loge, & qui a auſſi trois portes, a cent quatre-vingt-cinq toiſes de longueur, cent trente dans ſa plus grande largeur, & quatre-vingt dans la moindre; il y a encore deux ou trois allées de cocotiers. On y voit deux beaux réſervoirs pleins d'eau, une belle maiſon, & un petit bâtiment, le tout pour la récréation, un petit bois, un labyrinthe d'arbriſſeaux formés en eſpaliers. Plus loin, hors de ce Jardin, après avoir traverſé une large rue, on voit un autre Jardin magnifique, qu'un Directeur a fait faire, il y a quelques années, à ſes dépens, avec une maiſon de plaiſance au milieu du terrein, dont la vue donne ſur la Riviere. Il eſt garni, au bout, d'un petit Parc, qui renferme des Biches & quelques Cerfs. DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

» Les goutieres des Terraſſes de la Loge ſont de gros tuyaux, façonnés comme des pieces d'artillerie, qui avancent en dehors, & que les Etrangers ont toujours pris pour des canons. Il y a, dans une des cours, huit ou dix pieces de Campagne, de bronze, montées ſur leurs affuts, & deux batteries de canons de fer hors de la Loge, à une portée de fuſil près du bord du Gange, au pied d'un mât qui porte le Pavillon de la Compagnie. Ces canons ſont couchés ſur des blocs; ils ne ſervent que pour faire le ſalut aux Vaiſſeaux.

» Il y a en Hollande un beau Plan de cette Loge, que M. *Van-Dishoeke*, Conſeiller des Indes, fit faire, lorſqu'il étoit Directeur de Bengale (70). Ce Plan eſt aſſez juſte; mais le Jardin y eſt un peu plus accourci qu'il ne doit être. Il ne comprend que la Loge & ſes avenues, juſqu'au Gange; le Jardin du Directeur, la Corderie, où l'on fait les cables & les voiles, & une partie du Cimetiere, qui appartient à la Compagnie.

» Le Village méritoit bien d'y être mis, à cauſe de ſa grandeur, & des belles parties qui le compoſent. Sa plus grande longueur eſt de treize cens dix toiſes, & ſa plus grande largeur de ſept cens dix toiſes, pied de Roi, le tout en ligne droite. Cette étendue renferme cent ſoixante-une rues, petites ou grandes, ſans y comprendre les traverſes, ni les culs-de-ſac, qui feroient bien le même nombre. Il y a beaucoup de Jardins, aſſez mal cultivés, & des coins du terrein perdus. Il y a un nombre incroyable de baſſins, ou réſervoirs d'eau de pluie, de toutes ſortes de grandeurs & de formes, de publics & de particuliers. Leur uſage eſt pour s'y laver, comme font les Orientaux. Les particuliers ſont dans des cours & des Jardins, qu'on en arroſe.

» Il y a, dans Chinchora, pluſieurs ſortes de Nations que le Commerce

(70) Ce Plan eſt excellent pour ce qu'il repréſente.

DESCRIPTION DE LA CÔTE DE COROMANDEL.

» y attire. La moitié du Village a des maiſons bâties de briques, & quel
» ques-unes très belles. Celles des principaux Officiers de la Compagnie
» ſurpaſſent toutes les autres, avec de beaux Jardins ou Parterres. La plus
» grande rue eſt de quinze toiſes de large, & de deux cens dix de long; il
» regne, dans toute ſa longueur, une belle allée d'arbres, qui ſert d'om-
» brage au Marché, qu'on y tient tous les jours. Cette rue eſt la plus pro-
» che de la Loge. On voit des cocotiers parſemés dans ce lieu, qui font un
» bel effet par leurs hautes tiges & leurs agréables bouquets de feuillages.

» Cette Direction eſt la plus conſidérable que la Compagnie ait aux In-
» des, par ſon Commerce. C'eſt par cette conſidération, qu'on a cru la
» deſcription de cette Loge néceſſaire, d'autant plus qu'elle étoit peu con-
» nue juſqu'ici des Géographes, qui, la plûpart, & entr'autres M. *Lenglet*
» *du Freſnoy*, diſent, qu'Ougli eſt la Capitale de Bengale (71). Enfin, Ou-
» gli, eſt ſitué ſur une des branches du Gange, qui ne fait que le tiers de
» cette grande Riviere, & à ſoixante lieues de la Mer, ou quarante-cinq
» milles d'Allemagne, de quinze au degré, bien meſurés par de bonnes
» obſervations. Il eſt étonnant que ce Pays des Indes, qui eſt le plus fré-
» quenté des Européens, ſoit ſi peu connu, puiſque nous n'avons aucune
» bonne Carte de ce Royaume (72) ».

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

Deſcription des Royaumes de Tanjour, de Marava, de Maduré, de Maiſſour, de Gingi & de Carnate.

Ancienne diviſion de la Preſqu'Ile.

LA fameuſe Preſqu'Ile de l'Inde en deça du Gange, ſe diviſoit anciennement en trois grands Royaumes, *Chora Mandalam*, *Pandi Mandalam* & *Tonda Mandalam*. Choren, Pandi & Tonda, ſont les noms de trois Rois, célebres dans l'Hiſtoire Indienne, & dont les Succeſſeurs ont regné long tems ſur ces Parties. Mandalam ſignifie Royaume. Les limites de ces trois États, qui comprenoient toute cette vaſte étendue de Pays entre le Cap Comorin & le Gange, ne ſont point fixées par les Auteurs : ainſi, ſans s'arrêter à une diviſion peu certaine, nous paſſerons à la Deſcription particuliere des ſix principaux Royaumes de l'Inde Méridionale, connus aujourd'hui ſous les noms de *Tanjour*, de *Marava*, de *Maduré*, de *Maiſſour*, de *Gingi* & de *Carnate*.

Diviſion actuelle.

Royaume de Tanjour.

I. Le Royaume de *Tanjour*, ou *Tanjaor*, comprend la plus grande partie de Chora Mandalam (1), dont il porte encore le nom parmi les Malabares; les Portugais l'ont donné enſuite à toute la Côte Orientale de la Preſqu'Ile.

(71) La Capitale eſt proprement *Cazembazar*, où eſt la Cour du Nabab, ou Vice-roi, à environ quatre-vingt lieues d'Ougli, en remontant le Gange.

(72) Thevenot dit que le Gange ſe décharge, dans le Golfe de Bengale, à la hauteur de vingt-trois dégrés, au lieu de vingt-un dégrés quinze minutes. C'eſt de-là, ſans doute, que preſque toutes les Cartes repréſentent cette fauſſe Latitude, & qu'on y voit toujours Ougli ſur l'embouchure. Celle que nous avons inſerée, dans le dixieme Volume, eſt exempte de ces défauts : on peut la conſulter avec aſſez de confiance. Voyez les Relation de Bengale. Ces nouveaux éclairciſſemens ſont tirés du *Dict. de Commerce*.

(1) On écrit *Shora*, ou *Sora*; il ſemble que *Choromandel* approche le plus du véritable nom; mais, par un abus reçu, *Coromandel* eſt aujourd'hui paſſé en uſage.

Ses terres, dit le Pere Bouchet, ſont les meilleures de toute l'Inde Méridionale. Le Fleuve *Caveri* ſe partage en pluſieurs bras, qui arroſent & fertiliſent cette Contrée. Les revenus du Prince vont juſqu'à douze millions. *Tanjour* (2), Capitale de ce petit Etat, n'étoit autrefois qu'un Temple d'Idoles. Cette Forteresſe a une double enceinte; mais elle n'eſt pas trop bien bâtie. Ses foſſés ſont peu profonds, & il eſt difficile de les remplir d'eau. La Forteresſe intérieure ſe diviſe en deux parties, dont l'une eſt au Nord, & l'autre au Sud. Dans celle du Nord, on voit le Palais du Roi, qui n'a rien de magnifique. Il n'y a que quelques tours aſſez jolies. On a bâti, dans la partie du Sud, le Pagode de *Peria Oureyar*. Au Nord du Temple eſt un vaſte Etang, bordé de pierres de taille. Les Indiens excellent dans la conſtruction de ces Etangs, & l'on en voit pluſieurs qui ſe feroient admirer en Europe. Les environs de Tanjour ne ſont arroſés que par un petit Ruiſſeau. Plus loin, on trouve la petite Riviere de *Vinnarou*, & au-delà le Caveri, qui eſt l'un des grands bras du *Coloram* (3). Telle eſt l'idée générale que le Pere Bouchet nous donne de ce Royaume.

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

Les Miſſionnaires Danois de Tranquebar, Ville ſituée dans l'Etat de Tanjour, fixent ſon étendue à vingt milles d'Allemagne de longueur, ſur ſeize de large. Il eſt borné au Midi, en partie par la Mer, & en partie par le Marava: à l'Occident, il confine au Royaume de Maduré; & au Nord le Fleuve *Colladham*, ou Coloram lui ſert de limites. Dans cette petite étendue de Pays, on rencontre un fort grand nombre de Villes, de Bourgs & de Villages, mais nous nous contenterons d'indiquer les principales Places.

Tanjour, Capitale du Royaume, eſt ſituée au Nord, près de la Riviere *Wadhawaru* (4), à une lieue du Coloram, & à trois journées de la Côte. La Ville, y compris ſes Faubourgs, a plus d'un mille d'Allemagne en longueur. Le Palais du Roi, qu'on voit à l'Orient, eſt un quarré parfait, fortifié d'une haute muraille, au pié de laquelle eſt un foſſé rempli de Crocodiles. Des Eléphans enchaînés gardent la Baſſe-Cour, & en défendent l'entrée.

Ses principales Places.

Au Sud-Oueſt, on trouve d'abord une petite Forteresſe, nommée *Wallam*,

(2) Latitude onze dégrés vingt-ſept minutes; mais ſuivant la Carte, de M. d'Anville, ſeulement dix dégrés quarante-deux minutes. M. Bellin n'a point diſtingué le Royaume de Tanjour & ſa Capitale, dans la Carte dont nous avons fait uſage: cependant l'emplacement de cette Ville y ſeroit à-peu-près à la même hauteur que M. d'Anville lui donne. La Carte de M. de la *Croze*, & quelques autres Hollandoiſes, s'accordent avec la détermination du P. Bouchet & ſa Carte. Les Miſſionnaires Danois mettent Tanjour à onze degrés quarante minutes.

(3) Ceci ne paroît pas conſtater tout-à-fait la ſuppoſition de M. d'Anville; car le *Vinnarou*, qui eſt ſans doute le *Viner*, doit paſſer au Nord de Tanjour, puiſque le Caveri eſt au-delà; & dans la Carte de M. d'Anville, le Viner coule au Sud de cette Ville. Suivant ce Géographe, le bras qui rencontre la Mer à Negapatnam, détachant pluſieurs rameaux, dans la partie ſupérieure & ſur la droite de ſon cours, il faut néceſſairement que ces rameaux, ci-devant inconnus dans les Cartes, aient leur débouchement dans la Mer, en deça même du Cap de Calla-medu; à quoi il n'y a rien à dire; mais il prétend que ce bras paſſe au Midi du Tanjour, comme dans ſa Carte de 1737, quoique la derniere, d'accord avec toutes les autres, contrediſe ici ſes propres Eclairciſſemens.

(4) Le Wadhawaru & le Vinnarou, ou Viner, qui forment deux bras différens, dans la Carte de M. d'Anville, pourroient bien n'être qu'une même Riviere.

à trois lieues de Tanjour ; *Candara-Cottey*, autre Forteresse, aussi au Sud-Oueſt, à deux lieues Malabares de cette Capitale (5). *Tirucattupalli* en eſt à ſix lieues communes du côté de l'Occident, dans le Diſtrict où les Miſſionnaires Jéſuites ont leur principale Egliſe (6). *Ammalpettey*, petite Ville commerçante (7), à une lieue de Tanjour, près du Caveri, d'où tirant à l'Orient, on rencontre *Rajaghiri* (8), Ville renommée pour ſon excellent bétel ; *Swami-malei*, autre Ville peu éloignée de la précédente, entre le Caveri & le Coloram. *Cumbagonam*, grande Ville, bien bâtie, à deux milles d'Allemagne de Tanjour, vers l'Orient. Près de-là, toujours à l'Orient, on a encore *Tirunâgaram*, Ville fort connue par ſa terre rouge, dont on ſe ſert pour les Indiennes.

Madewi-patnam, Chef lieu d'une Principauté de ce nom, étoit autrefois une grande Ville. Elle eſt ſituée à huit lieues communes au Sud-Eſt de Tanjour, & fortifiée d'un bon Château, avec quatre Fauxbourgs. De-là tirant au Sud, on trouve *Pattu-Cottey*, qui eſt une Forteresse, voiſine de *Mannar-Covil*, qui paſſe pour une des principales & des plus fortes Villes du Pays (9). La Riviere *Poijur* coule auprès (10). Plus loin, à l'Orient, on arrive à *Tiruwarhur*, Château Royal, éloigné de cinq milles d'Allemagne de Tranquebar ; c'eſt un lieu ſacré pour les Malabares. *Tiruvudha-marudûr*, autre Château Royal, à un mille & demi de Cumbagonam, d'où deſcendant le Caveri, l'on rencontre *Cuttalam*, & ſuivant la même route juſqu'à une journée de Tranquebar, on vient à *Majaburam*, ou *Maîrom* (11), nom qui ſignifie *Ville des Paons*, d'où l'on ſe rend à *Carrupuraneicudi* & *Tirucadaûr*, Lieu ſacré, qui avec *Tirucuratſcheri* confinent à l'Etabliſſement de la Compagnie Danoiſe (12). Au-delà du Caveri, vers le Nord-Oueſt, *Pullirucomwolur*, à une journée de Tranquebar, avec *Tiruvongâdu* (13), qui n'en eſt qu'à une lieue

(5) La lieue Malabare fait un peu plus d'un tiers d'heure. Cette Place ne paroît pas dans la Carte.

(6) L'Auteur de notre Carte a mis *Tirucattupalli* comme un Village à l'Oueſt de Tanjour ; mais nous avons lieu de croire que ce doit être le même que *Tirealupalli* au Nord-Oueſt de cette Capitale. L'Egliſe des Jéſuites ſeroit celle d'*Elakuritſchi*, qui a été oubliée dans la nouvelle Carte de M. d'Anville.

(7) L'Abregé des Miſſions Danoiſes en fait une petite République ; mais, dans un ſens plus étroit, c'eſt ſeulement une Ville libre, ou un aſyle pour les Malfaiteurs, à-peu-près comme les Lieux de refuge des Iſraélites. Son nom ſignifie *Ville de la Princeſſe*, parceque'elle appartenoit à la Princeſſe Mere du Roi *Sarhoji*. Le Commerce de cette Ville s'étend ſur la Côte Occidentale.

(8) Ce nom ſignifie *Mont Royal*.

(9) *Mannar-Covil*, ou le *Temple de Mannar*, eſt a une lieue & demie à l'Orient de Tanjour *Pattu-Cottey*, à la même diſtance au Sud de Mannar-Covil, & *Madewi-patnam*, à une lieue au Sud-Oueſt de cette derniere Ville. La Carte differe beaucoup de ces diſtances & poſitions.

(10) Suivant la Carte des Miſſionnaires Danois, cette Riviere, qu'ils font paſſer au Nord de Tanjour, tombe dans la Mer au-deſſous de Negapatnam.

(11) Dans l'original de notre Carte, Madawi-patnam ſe trouve ici une ſeconde fois, pour *Majaburam*. C'eſt une erreur que nous avons corrigée.

(12) *Tirucadaûr* ſe voit dans la Carte ; mais pas *Tirucuratſcheri*. Sa ſituation eſt au Sud-Oueſt de Tranquebar.

(13) La poſition de ces deux lieux n'eſt pas juſte dans notre Carte. *Pullirukom*, ou *Pullirucomwolur*, ſuivant les Miſſionnaires Danois, eſt ſitué entre *Shiarhi* & *Majaburam*, au Nord du Caveri. *Tiruvongâdu*, qui paroit entre *Tilleiali* & *Porreyar*, devroit être auſſi au-delà de ce Fleuve. On ne les trouve ni l'un ni l'autre dans la Carte de M. d'Anville.

Malabare,

Malabare, ſont deux Places réputées des plus ſaintes par l'apparition des fauſſes Divinités. De Pullirucomwolur, tournant au Nord-Eſt, on vient à *Shiarhi*, ou *Chiali*, grande Ville où l'on compte plus de ſoixante Pagodes. On réſerve, pour un Article à part, les autres Places qui bordent la Côte (14). DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

Etat de ce Royaume.

Le Royaume de Tanjour peut être regardé comme le centre de l'Idolatrie. Auſſi eſt-il renommé, dans toutes les Indes Orientales, par le nombre prodigieux de ſes Pagodes. On y compte plus de trois cens ſoixante-quatre Villes & Bourgs, qui ſe vantent de l'apparition de quelques Dieux; & c'eſt ſur la foi de ces prétendues apparitions, qu'on leur bâtit tant de Temples. Les Rois de Tanjour ont ſignalé leur zele, à cet égard, par des ſommes immenſes: mais ils y ont bien trouvé leur compte dans la ſuite. L'affluence des Etrangers, augmente conſidérablement les revenus des Douanes, qui ſont fort onéreuſes pour les Voyageurs (15). La principale force du Roi de Tanjour conſiſte dans ſes tréſors. On compte qu'il tire annuellement de ſon Pays plus de trente tonnes d'or, & que ſes tréſors montent au-delà de trois cens millions. Il a dans ſon Armée cent quarante-quatre Eléphans de guerre, & plus de trois cens Chevaux. Ses Troupes ne ſont pas en fort grand nombre; mais quand il a beſoin de les augmenter, l'argent lui en procure promptement les moyens. On l'a vû, en 1704, devant Tranquebar, avec une Armée de quarante mille hommes, pour en faire le Siége. Ce Prince, comme tous les autres de la Côte, rend hommage au Grand Mogol, & lui paie annuellement un tribut de trois cens trente-trois mille trois cens trente-trois roupies.

Succeſſion des Rois de Tanjour.

Autrefois les Souverains de Tanjour ne portoient que le titre de *Naik*, ou Prince, juſqu'à *Ecoſi-Maha-Raja*, qui prit celui de Roi dans ces derniers tems. Après l'extinction de la Famille Royale des *Shoren*, le Gouvernement paſſa dans la Famille des *Valeiers*; enſuite dans celle des *Valvadageriens*, & enfin le Royaume parvint, en 1674, aux deſcendans de la Maiſon des Marattes (16), dans la perſonne d'Ecoſi-Maha-Raja, qui laiſſa trois Princes. Le premier, nommé *Sâſi*, ou *Sagaſi-Raja*, regna juſqu'en 1711. Le ſecond, *Sarboſi*, ou *Saruboſi-Raja*, juſqu'en 1729; & le troiſieme enfin, nommé *Tuccoſi-Raja*, juſqu'au 17 de Juillet 1735. Ce dernier Prince, immédiatement après la mort du Prince Sâſi, ſon frere aîné, avoit formé des prétentions ſur le Royaume; mais il fut obligé pour lors de ſe contenter du Gou-

(14) Tout le Pays eſt gouverné par des Officiers Généraux, ſous le titre de *Subeijadars*, ou *Sumeiaters*, dont quatre ſont diſtingués par une autorité plus étendue que les autres.

(15) Un Européen paie pour ſa perſonne deux Fanos; pour un palanquin, dix; pour un cheval, cinq. Un Portugais donne un demi fano; un Malabre Chrétien ſeize Kas; un Maure autant. Les Malabares Gentils ſont francs, excepté pour leurs marchandiſes; mais les Péagers font quelquefois payer cette taxe au triple & au quadruple.

(16) Ces deux Familles deſcendent d'un nommé *Maga-Raja*, qui étoit premier Miniſtre du Pacha de *Wiſeaburam*, ou Roi de Viſapour, & qui eut pluſieurs femmes. La premiere fut une Princeſſe de *Cuncan*, dont il eut un fils, nommé *Sivoſi-Raja*; c'eſt le fameux *Sevagy*, connu par tant de Relations précédentes. Son fils *Sandoſchi*, ou *Sambogi-Raja*, eut un autre fils, nommé *Sawu-Raja*, qui fut comme lui, Roi des Marattes, & mourut en 1739. Maga Raja eut d'une ſeconde femme, *Ecoſi-Maha-Raja*, qui vint en 1674, au ſecours du Naïk de Tanjour, qu'il chaſſa enſuite de ſes Etats, & ſe fit Roi à ſa place.

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

vernement de Madewi-patnam, où il regna ſous le titre de *Petit Prince*, juſqu'à la mort de ſon autre frere. Tuccoſi-Raja regna donc à ſon tour ſur tout le Royaume, & déja de ſon vivant, les deux Princes ſes fils, *Anna-Sçahib*, & *Baba-Sçahib*, ſe diſputerent le Trône. Leurs différends ne furent terminés qu'en 1734, par la mort de l'aîné de ces deux Princes. Ainſi le cadet, Baba-Sçahib, regna enfin à Tanjour, ſous le titre d'*Ecoſi-Maha-Raja*, qui ſignifie le *Grand Roi*; mais il mourut au bout d'une année, le premier d'Août 1736. Quelques jours avant ſa mort, il avoit ſigné une treve avec le Divan du Grand Mogol, qui s'étoit emparé de la Forteresſe de Tiruchinapally, & qui tenoit la Ville de Tanjour bloquée depuis peu de jours (17). Une des Femmes du Roi, qu'il avoit laiſſée enceinte, ſe flattoit de mettre au monde un Prince; mais il ſe trouva que ce n'étoit qu'une Princeſſe. Le chagrin, qu'elle en reſſentit, la jetta dans un déſeſpoir dont elle mourut bientôt après. Une autre des Femmes du Roi défunt monta ſur le Trône, qu'elle n'occupa que deux ans. Les troubles qui ſurvinrent durant ſa Régence, en 1738, ſont la matiere d'une curieuſe Relation, dans les grands Actes des Miſſionnaires Danois. On la donne d'autant plus volontiers, que la Traduction Françoiſe de l'Abrégé de M. *Niecamp*, ne s'étend que juſqu'à la fin de l'année 1736.

Grande révolution dans ce Royaume.

Toute la Famille Royale, & le *Sayâd*, ou Commandant de Tanjour, voyoient avec chagrin l'autorité entre les mains de *Wâpra*, Oncle maternel du Roi défunt, & de *Sittôſi* ſon Confident, qui, ſous le nom de la Reine, gouvernoient abſolument l'Etat, l'un comme Roi, & l'autre comme Premier Miniſtre. C'eſt ce qui engagea le Commandant à faire ſoulever contre eux un Prétendant, qui n'ayant ni aſſez de forces particulieres, ni aucun ſecours à attendre du Nord, ſe repoſa ſur lui du ſoin de toute l'affaire. *Gâdtickei*, Oncle du Prétendant, dreſſa ſon Camp au-delà du Coloram, & toute ſa Cavalerie n'étoit que d'environ trois cens hommes. Sittôſi, qui avoit pris poſte auprès de *Shiarhi*, en comptoit juſqu'à trois mille. Il n'auroit eu qu'à les faire marcher pour mettre Gâdtickei en déroute; mais les Mécontens de ſon Armée, dont il avoit retenu la paie, & ceux que le Commandant tenoit à ſes gages, l'intimiderent ſi fort, qu'il ſe retira à Tanjour, où Gâdtickei le ſuivit de près. Sittôſi, qui paſſoit d'ailleurs pour habile Politique, ſe rendit avec Wâpra & leurs Partiſans, au Palais Royal, & firent fermer les portes de la Forteresſe, afin d'empêcher la Garniſon & ſes Chefs d'en ſortir pour ſe procurer ſatisfaction au ſujet de leur paie. Le Commandant étoit gardé de même dans ſon Palais; mais la faim agiſſant ſur les Soldats, qui avoient été privés de leur liberté, ne put que faire tourner à ſon avantage une précaution violente, qu'on croyoit propre à ruiner ſes deſſeins. Ses ennemis eurent recours à un autre artifice; ils lui firent connoître, qu'ils étoient réſolus d'élire pour Roi, le Prétendant, & qu'on le prioit d'aſſiſter à cette cérémonie. Comme il ſe doutoit bien qu'on leur en vouloit à tous deux, il s'en excuſa, ſous prétexte d'une indiſpoſition qui ne lui permettoit pas de quitter la Chambre. Le Conſeil, déconcerté par ſon refus, fut quelque-tems en ſuſpens ſur le parti qu'il y avoit à prendre dans ces circonſtances. Le Commandant en profita, pour avertir Gâdtickei de s'avancer vers la Ville. Ceux qui s'étoient

(17) Voyez ci-deſſus l'Article de Pondichery.

ſauvés à ſon approche, le raillerent lorſqu'ils virent que toutes ſes forces ſe réduiſoient à deux ou trois cens Chevaux. Il éleva des trophées ; mais perſonne ne ſe ſoucioit de ces vaines apparences. En attendant on renforça la garde de la Fortereſſe, & les Soldats reçurent une partie de leur ſolde. Gâdtickei s'approchant de plus en plus, Sittôſi & ſes Complices furent d'avis, qu'il falloit faire maſſacrer le Commandant dans ſa maiſon ; mais on le trouva bien ſur ſes gardes. Un moment après, Gâdtickei, à qui il avoit laiſſé une porte ouverte, parut tout-à-coup dans la Fortereſſe, à la tête de quelques Troupes. Sittôſi & ſes Partiſans furent pris & chargés de chaînes Le 10 Juiller 1738, le Prétendant fit ſon entrée dans la Capitale. On le conduiſit d'abord aux principales Pagodes, ſous les décharges continuelles de l'artillerie. Le lendemain il répandit quelques ſacs d'argent ſur la tête du Commandant, pour marque de ſa bienveillance particuliere (18). Comme on apprit le 17, que l'Armée Mogole de *Sander-Sçahib*, l'ami ſecret de Sittôſi, ſe retiroit, & étoit en pleine marche, ce dernier, avec quatre de ſes Complices, furent mis ſur un chariot & traînés dans les rues autour de la Fortereſſe, Sittôſi ſans nez, & un autre ſans mains ; enfin ils furent exécutés, ſous trois portes de la Ville, & leurs cadavres pendus, à chacun de ſes quatre côtés. On ſut enſuite que Wâpra, voyant qu'on alloit le ſaiſir, s'étoit donné la mort par ſes propres mains, & qu'on lui avoit cependant accordé un bucher honorable. Le 21, jour de l'inauguration du nouveau Roi, ce Prince qu'on nommoit auparavant *Partapû-Singa-Raja*, reçut le titre de *Sawâſadi-Raja*, mot Maratte, qui ſignifie *Roi incomparable*. Son âge pouvoit être alors de dix-neuf à vingt ans (19). On a vu, ſous l'Article de Pondichery, quel fut le ſort de ce Prince.

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

II. Le *Marava*, dont le Pere Bouchet ne fait point de deſcription particuliere, eſt un petit Royaume, ſitué entre ceux de Tanjour & de Maduré, & la Côte de la Pêcherie. Ce Pays eſt preſque par-tout couvert de bois & de broſſailles. *Ramanadâburam* eſt le nom de la Ville Capitale, où le Prince fait ſa réſidence ordinaire. En 1700, le Pere Martin écrivoit, que ce Prince avoit ſecoué, depuis peu, le joug du Maduré, dont il étoit auparavant tributaire. Ils partagent entr'eux la Côte de la Pêcherie. » Le Marava, dit le » même Miſſionnaire, dans une autre Lettre de l'année 1709, eſt un *grand* » Royaume, tributaire de celui du Maduré. Le Prince qui le gouverne n'eſt » pourtant tributaire que de nom ; car il a des forces capables de réſiſter » à celles du Maduré, ſi celui-ci ſe mettoit en devoir d'exiger ſon droit » par la voie des armes. Il regne avec un pouvoir abſolu, & tient ſous ſa » domination divers autres Princes, qu'il dépouille de leurs Etats quand il » lui plait «.

Royaume de Marava.

Une troiſieme Lettre du Pere Martin, de l'année 1713, y ajoute encore

(18) *Canagâhi ſchegam*, comme qui diroit Onction d'or, *auro* quaſi *delibutum reddere*.

(19) Ce Prince étoit fils du Roi Saruboſi, qui mourut le 18 Novembre 1729. Sa Mere fut obligée de ſe brûler avec le corps de ſon Epoux, parceque l'enfant qu'elle avoit mis au monde étoit attribué à un Bramine. Après la mort de Tuccoſi, frere de ſon Pere, on chercha à ſe défaire de lui ; mais un Bramine lui procura les moyens de ſe ſauver dans les Terres du Roi de Maduré, où il trouva de la protection, auprès d'un Gouverneur de Province.

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

quelques circonſtances aſſez curieuſes. » Preſque toutes les Bourgades & les » Terres de Marava, ſont poſſedées par les plus riches du Pays, moyennant » un certain nombre de Soldats, qu'ils ſont obligés de fournir au Prince » toutes les fois qu'il les demande. Ces Seigneurs ſe révoquent au gré du » Prince : leurs Soldats ſont leurs Parens, leurs Amis, ou leurs Eſclaves, » qui cultivent les terres dépendantes de la Peuplade, & qui prennent les » armes dès qu'ils ſont commandés. De cette maniere le Prince de Marava » peut mettre ſur pié, en moins de huit jours, juſqu'à trente & quarante » mille hommes, & par-là il ſe fait redouter des Princes ſes voiſins : il a » même ſecoué le joug du Roi de Maduré, dont il étoit tributaire. En vain » les Rois de Tanjour & de Maduré s'étoient-ils ligués enſemble pour le ré- » duire ; le fameux Brame *Najara-payen*, grand Général du Maduré, étant » entré dans le Marava, en 1702, à la tête d'une Armée conſidérable, y fut » entierement défait & y perdit la vie : le Roi de Tanjour ne fut pas plus » heureux en 1709 ; profitant de la déſolation où étoit alors le Marava, il y » envoya toutes ſes forces ; mais ſon Armée fut repouſſée avec vigueur, & » il ſe vit réduit à demander la paix ».

Ses révolutions.

Ce fut l'année ſuivante que mourut le Prince de Marava, âgé de plus de quatre vingts ans. Ses Femmes, au nombre de quarante-ſept, ſe brûlerent avec le Corps du Prince. Son Succeſſeur perſécuta violemment le Pere Martin, & fit détruire ſon Egliſe de *Ponneli-Cottey*, groſſe Bourgade toute compoſée de Chrétiens. Il avoit un frere, nommé *Varouganada-Deven*, qui accorda au Miſſionnaire une retraite ſur ſes Terres. Ce Prince faiſoit ſa réſidence ordinaire dans la Forteresſe d'*Aradanghi* (20), & il étoit le Maître d'une bonne partie du Marava. Tout le Royaume lui appartenoit de droit, parcequ'il étoit l'aîné ; mais il en avoit cedé la ſouveraineté à ſon cadet, qu'il reconnoiſſoit plus capable que lui pour le Gouvernement.

Vingt ans après, c'eſt-à-dire en 1729, les Miſſionnaires Danois nous apprennent, que le Roi de Tanjour, dans un tems de famine, qui lui fournit l'occaſion d'uſer de ſtratagême, fit priſonnier *Babanu-Singu*, Prince de Marava, & envoya à ſa place, pour Gouverneur de ce Pays, un nommé *Catta-Deven*, qui après avoir été baptiſé dans ſa jeuneſſe, par les Miſſionnaires Jéſuites, étoit rentré dans le Paganiſme. Le Roi de Tanjour, mécontent de lui, ayant voulu rétablir Babanu-Singu, après deux ans de priſon, Catta-Deven s'y oppoſa vigoureuſement, & ſe maintint dans ſa poſſeſſion juſqu'à ſa mort. Il paroit que ſon Succeſſeur ne fut pas moins indépendant, puiſqu'en 1748, il s'étoit mis en Campagne, avec une Armée de ſoixante mille hommes, pour faire la guerre au Roi de Tanjour, à l'occaſion d'un mariage ; mais il mourut au commencement de l'année ſuivante, fort regretté de ſes Sujets, dont il étoit l'Idole. Sa Mere propoſa pour Succeſſeur, un de ſes Gendres, qui fut établi Régent à ſa place.

Titre des Princes de Marava.

Les Princes, ou les Gouverneurs de ce Pays, portent le titre de Protecteur héréditaire, & Patron des Saintes Pagodes, qui ſont à *Ramanacor*, ou *Râmeſuram*, petite Ile, à l'Occident du Pont d'Adam, entre le Marava & l'Ile de Ceylan. Cette Ile, ſuivant le Pere Bouchet, a huit ou neuf lieues

Ile de Râmeſuram ; fameux Pagode.

(20) *Arandanghi-Cottey* dans la Carte de M. de la Croze. C'eſt une Place que le feu Prince de Marava avoit enlevée au Roi de Tanjour.

de circuit. Quoiqu'elle ſoit très ſabloneuſe, on y voit pourtant de beaux arbres. Il n'y a que quelques Villages. Le Pagode eſt vers la partie méridionale. Il eſt moins beau, & plus petit que pluſieurs autres qui ſont dans les Terres. DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

Les autres Places du Pays de Marava, ſont, *Oriur*, ou *Orejour*, grande Bourgade ſituée ſur le bord de la Riviere de *Pambarou*, aux confins du Royaume de Tanjour. Ce lieu eſt fort renommé par les Jéſuites. C'eſt-là que le Pere Jean de *Brito* fut martyriſé en 1693, ſous le regne du cruel *Ranganada-Deven*, apparemment le même qui mourut en 1710. On compte encore, dans le Marava, une vingtaine de Places de quelque conſidération, mais dont les Miſſionnaires Danois ne marquent que les noms (21). Autres Places de ce Pays.

III. Le Royaume de *Maduré* eſt borné à l'Orient par les Etats du Roi de Tanjour & le Marava; au Midi par la Mer; à l'Occident par les Terres des Princes de Malabar; au Nord par celles de Maiſſour & de Gingi. Ce Royaume eſt auſſi grand que le Portugal. On y compte ſoixante-dix *Palleacares*, ou Gouverneurs, qui exercent une autorité abſolue dans leurs Diſtricts, & qui ne ſont tenus qu'à payer une taxe que le Roi de Maduré leur impoſe. Les revenus de ce Prince ſont d'environ huit millions. Il peut mettre aiſément ſur pié vingt mille hommes d'Infanterie, & cinq mille de Cavalerie. Il a près de cent Eléphans, qui lui ſont d'un grand ſecours pour la guerre. Royaume de Maduré.

Maduré, Capitale du Royaume (22), eſt environnée d'une double muraille; chaque muraille eſt fortifiée, à l'antique, de pluſieurs tours quarrées avec des parapets, & garnie d'un bon nombre de canons. La Forteresſe, dont la forme eſt quarrée, eſt entourée d'un foſſé large & profond, avec une eſcarpe & contreſcarpe très fortes. L'eſcarpe eſt ſans chemin couvert; & au lieu de glacis on voit quatre belles rues qui répondent aux quatre côtés de la Forteresſe. On en peut faire le tour en moins de deux heures. Les maiſons qui bordent ces rues, ont de grands Jardins du côté de la Campagne, qui eſt belle & fertile. Maduré ancienne Capitale.

L'intérieur de la Forteresſe ſe diviſe en quatre parties; celles qui ſont à l'Orient & au Midi, contiennent le Palais du Roi. C'eſt un labyrinte de rues, d'étangs, de bois, de ſalles, de galeries, de colonnades & de maiſons. Quand on s'y engage un peu avant, il n'eſt pas aiſé d'en retrouver l'iſſue. Lorſque les Rois de Maduré y faiſoient leur ſéjour, on n'y trouvoit que des Femmes & des Eunuques. Les ſalles publiques, où ces Princes donnoient audience, étoient magnifiques. A l'entrée ſe voyoit une grande galerie, ſoutenue par dix groſſes colomnes de marbre noir, bien travaillées. On paſſoit de-là dans une vaſte cour, où il y avoit quatre corps de logis, dont

(21) *Matten-ſeru-cudi*, Ville ſituée au Nord-Oueſt, à trois journées de Ramanadaburam. De là, revenant à l'Orient, on trouve, *Malla-cottey*, *Shorhâ-waram*, *Nâtucôttey*, *Tanaraſu-nâdhu*, *Pagâni*, *Corhuccatei-padti*, *Cutſcham-padti*, *Sarugani*, *Caruntancudi*, *Trameſuram*, *Tondamangalam*, *Collenûr*, *Mavûr*, *Anamanacudi*, *Valeiſei*, *Teripatnam*, *Sambei*, *Sundaravânia patnam*, & quelques autres.

(22) Latitude dix dégrés vingt minutes. Suivant la Carte de M. d'Anville, la hauteur de Maduré n'eſt que de neuf degrés cinquante-cinq minutes, & M. Bellin la fait encore moindre de cinq minutes.

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

chacun étoit diſtingué par un dôme, qui s'élevoit du milieu de l'édifice à une hauteur aſſez conſidérable, & paroiſſoit chargé d'ouvrages de ſculpture. Ces quatre dômes étoient réunis par huit galeries, dont les angles étoient flanqués de tourelles. On aſſure que le deſſein de ce Palais a été fourni par un Européen, & l'on y voit en effet pluſieurs ornemens de notre Architecture.

Dans la ſeconde partie de la Fortereſſe, eſt le Temple de *Chocanadon*, nom de l'Idole qu'on adore dans le Maduré. A l'Orient de ce Pagode ſont pluſieurs beaux portiques. Au Nord d'un de ces portiques ſe voit un char magnifique, deſtiné à porter l'Idole en triomphe, le jour de ſa fête. Le Pagode eſt environné d'une triple muraille, & entre chaque muraille ſont pluſieurs belles allées d'arbres, très unies & bien ſablées. A l'entrée des quatre principales portes du Pagode, on trouve quatre grandes tours, qui doivent avoir couté des ſommes immenſes (23). Le reſte de l'eſpace intérieur de la Fortereſſe eſt partagé en pluſieurs rues, où ſe voient quelques étangs, & quelques places publiques.

La Riviere, qui paſſe auprès de Maduré, ſeroit fort belle, ſi on ne la faiſoit couler dans de grands étangs qui la tariſſent. Elle degenere enfin en ruiſſeau. Au deſſous de la Ville, on a conſtruit un canal, qui va du Nord au Sud, & qui ſe jette dans cinq beaux étangs à l'Oueſt de Maduré. Ces étangs ont d'autres canaux qui conduiſent l'eau dans les foſſés quand on le ſouhaite.

A l'Orient de la Fortereſſe on voit encore trois autres chars de triomphe, qui, chargés de leurs ornemens, ſont magnifiques. Le principal eſt tiré par pluſieurs milliers de bras. Outre que la machine en elle-même eſt énorme, on y fait monter juſqu'à quatre cens perſonnes, qui ont différens emplois. De groſſes poutres forment cinq étages, dont chacun ſoutient pluſieurs galeries. Quand cette machine eſt couverte de toiles peintes, de pieces de ſoie de diverſes couleurs, de banderoles, d'étendarts, de paraſols, de feſtons de fleurs repréſentées ſous différentes figures, & quand tout cet attirail ſe voit de nuit, à la clarté de mille flambeaux, on ne peut nier que le ſpectacle n'en ſoit agréable. Le char eſt traîné au ſon des tambours & de quantité d'autres inſtrumens. On met ordinairement trois jours à lui faire faire le tour de la Fortereſſe.

Du côté du Nord, au-deſſus de cette Fortereſſe, les Jéſuites avoient autrefois deux Egliſes, qui furent renverſées, lorſque la Ville fut priſe & ruinée en partie par le Roi de Maiſſour. On en a bâti une nouvelle, dans un des Fauxbourgs, auprès de la Riviere *Vaighei*.

Tirichirapali, nouvelle Capitale.

Depuis l'irruption des Maiſſouriens, Maduré a beaucoup perdu de ſon ancienne ſplendeur, les derniers Rois ayant tranſporté leur Cour à *Tirichirapali*, quoiqu'ils fuſſent obligés de ſe faire ſacrer dans l'ancienne Capitale. Cette Ville (24) eſt fort peuplée, & d'une grande étendue. On y compte plus de trois cens mille Habitans. C'eſt la meilleure Place qui ſoit dans les Terres, en-

(23) *Texeira* rapporte qu'il y a, au Maduré, des Tours dorées: mais les Miſſionnaires Jéſuites aſſurent qu'ils n'y en ont jamais vû de cette eſpece.

(24) Latitude onze degrés quarante minutes. M. d'Anville ne lui donne que dix degrés cinquante minutes. M. Bellin eſt d'accord avec le P. Bouchet, à quelques minutes près. On en dit autant des Miſſionnaires Danois.

tre le Cap Comorin & Golkonde. De nombreuſes Armées l'ont ſouvent aſſiégée, & toujours inutilement. Auſſi paſſe-t-elle pour imprenable dans l'opinion des Indiens (25). Elle a une double enceinte de murailles, fortifiée chacune de ſoixante Tours quarrées, éloignées les unes des autres d'environ cent pas. La ſeconde enceinte, qui eſt plus élevée que la premiere, eſt garnie de cent trente pieces de canon d'un aſſez gros calibre. Cette enceinte ſe diviſe encore en deux Fortereſſes, celle du Nord & celle du Sud. La muraille intérieure de celle-ci eſt plus baſſe que l'autre. On y voit une haute montagne, qui ſert à découvrir l'ennemi. Au milieu de cette montagne eſt l'Arſenal, & au bas le Palais du Prince. Le dedans de la Fortereſſe intérieure offre un grand amphithéâtre quarré, avec ſes degrés de tous côtés, pour monter ſur les remparts. Le dernier degré eſt à hauteur d'appui. Outre les Tours qui accompagnent la double enceinte de muraille, il y en a dix-huit autres plus grandes, où l'on tient les proviſions de bouche & les munitions de guerre qui ne peuvent pas entrer dans l'Arſenal. On renouvelle tous les ans les proviſions de riz, & celui qu'on tire des greniers eſt livré aux Soldats, en paiement d'une partie de leur ſolde. La Garniſon eſt d'environ ſix mille hommes, & quelquefois davantage.

Le foſſé qui environne la Fortereſſe eſt large & profond. Il eſt plein d'eau, & l'on y voit quelques crocodiles. On a été obligé de creuſer ce foſſé dans le roc, en pluſieurs endroits, ce qui n'a pu ſe faire ſans de grandes dépenſes. Tirichirapali a quatre grandes portes, dont il n'y a aujourd'hui que celles du Septentrion & du Midi qui ſoient ouvertes. La porte d'Orient, ou de Tanjour, a été long-tems murée. Celle d'Occident n'eſt libre qu'aux femmes du Palais. Toutes les nuits on fait trois rondes dans la Place. La premiere, au ſon des tambours & des trompettes, lorſque le jour baiſſe, la ſeconde, vers neuf heures, avec le hautbois & quelques autres inſtrumens; la troiſieme ſe fait en ſilence vers minuit. On en fait quelquefois une quatrieme à trois heures du matin.

La Riviere de Caveri va de l'Oueſt à l'Eſt de la Fortereſſe. Au-deſſus de Tirichirapali on a conſtruit un Canal large & profond, qui porte l'eau autour de la Ville. De ce grand Canal ſortent pluſieurs autres petits Canaux, qui communiquent à de grands Etangs qu'on trouve au dedans & au dehors de la Ville. On y voit pluſieurs Places publiques & quelques Bazars ou Marchés. Les plus conſidérables ſont aux deux principales portes. Celui du Nord s'étend juſques ſur les bords du Caveri. Au-delà de cette Riviere on trouve un autre bras du Fleuve Coloram, & c'eſt au milieu de ces deux grandes Rivieres qu'on a bâti le Pagode de *Chirangam*, un des plus beaux qui ſe voient aux Indes.

Le Palais de Tirichirapali n'eſt pas à beaucoup près, ſi ſuperbe que celui de Maduré. Il conſiſte dans un amas de ſalles, de galeries & d'appartemens intérieurs. Le Divan, qui eſt le Tribunal où l'on rend la juſtice, eſt ſoutenu par de beaux piliers fort élevés, & ſurmontés d'une belle plate-forme. Les Jardins ne ſont point à comparer à ceux de l'Europe. On y voit quatre ou cinq petits Jets-d'eaux; & à l'entrée d'un de ces Jardins une grande Salle ouverte

(25) Elle a cependant été priſe plus d'une fois dans les dernieres guerres.

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

de tous côtés, & entourée de foſſés aſſez profonds, qu'on rempliſſoit d'eau quand la Reine y venoit prendre le frais. Les piliers qui ſoutiennent cette Salle ſont alors couverts de brocards d'or, & le haut de la Salle eſt orné de feſtons de fleurs, & de pieces de damas de différentes couleurs. On compte environ quarante lieues de Tirichirapali à Maduré, à cauſe des détours qu'on eſt obligé de prendre pour éviter les bois, qui ſont infeſtés de Voleurs; mais le Voyageur a l'agrément de marcher continuellement dans une allée de beaux arbres, qui regne d'une Ville à l'autre.

Autres Places du Maduré.

Après les deux Capitales, & le fameux Pagode de Chirangam, les autres Places de l'intérieur du Maduré ſont peu conſidérables. Nous ne laiſſerons pas d'indiquer les principales. De Maduré tirant au Sud, on entre dans la petite Principauté de *Tiruvudharatſchiam*, ſur les frontieres du Pays de Marava. *Pavanasham* & *Tirunelveli* ſont deux Fortereſſes de ſa dépendance, dans chacune deſquelles il y a cependant un Paleagare. Leur éloignement l'une de l'autre eſt d'environ douze lieues. Près de la derniere coule au Sud-Eſt le *Tambaraweni*, grand Fleuve, qui a preſque par-tout une demie lieue de large. *Tutucurin*, dont la deſcription appartient à la Côte, eſt ſitué ſur une de ſes embouchures. A l'Oueſt de Maduré on a encore *Parhœni*, ou *Pateni*, & *Tinducallu*, qui ſont auſſi gouvernées par des Paleagares. *Turreyûr*, & quelques autres Places au Nord de Tirichirapali, dont on ne connoît que les noms, ſe font aſſez remarquer dans la Carte; mais n'oublions pas *Elakuritſchi* & *Aour*, deux Bourgs, l'un au Nord Eſt & l'autre au Sud de cette Capitale, qui ſont les meilleures Places des Miſſionnaires Catholiques Romains, répandus dans ce Pays, où ils ont encore pluſieurs petites Egliſes.

Hiſtoire des Rois de Maduré.

Toute cette Contrée, qui renferme le Maduré & le Marava, portoit autrefois, dans une très grande étendue, le nom de *Pandi-Mandalam*, ou Royaume de Pandi, fameux Roi, dont les Deſcendans ont long-tems occupé le Trône. Suivant les Mémoires des Indiens, on en devroit compter trois cens ſoixante-deux. Ils nomment le premier *Pururûwen*, & le dernier *Warhudi*, & ſelon d'autres *Sihulimâren*, qui mourut ſans enfans. Après lui regnerent quelques Princes de la race des *Cri-araſes*, ou *Rois Montagnards*, de *Maleialam*, ou Malabar, ſous le titre de *Currunilamanner*, qui ſignifie *Seigneurs appanagés*. Dans la ſuite, l'Empereur de *Nara-Singam*, ou Narſingue, qui regnoit à *Wiſeinâgaram*, ou Biſnagar, ayant diviſé ſes Etats Méridionaux entre ſes principaux Officiers, *Muttuvirapanaiken* obtint le Maduré pour ſon partage. Son Fils, *Triumaleinaiken*, eut deux Fils; *Soccalinganaiken*, l'aîné, s'empara de Tanjour en 1674, & fit mourir le Naik de ce Royaume. *Muttarhagatirinaiken* ſon Frere, le mit enſuite en priſon, mais au bout de dix-huit mois, il remonta ſur le Trône, & Muttarhagatirinaiken ſe retira auprès d'Ecoſi-Raja, qui, ſous prétexte de rétablir le Fils du dernier Naik de Tanjour, avoit uſurpé ſes Etats. Soccalinganaiken étant mort quelque-tems après, ſon Fils *Rengu Kutſchna-muttu-virapanaiken* lui ſuccéda; mais il ne vécut que treize mois. Sa Mere, la fameuſe *Mangammal*, s'établit enſuite ſur le Trône, qu'elle occupa ſeize ans. Le feu Roi, ſon Fils, avoit laiſſé ſa Femme enceinte d'un Fils, qui portoit déja le titre de Roi, ſous la tutelle de ſon Ayeule.

C'eſt

C'eſt de cette Princeſſe, que parle le Pere Martin dans ſa Lettre de l'année 1700. » Elle avoit, dit il, confié le Gouvernement de l'Etat au *Tala-*
» *vay*, ou Prince Régent, qui en étoit le maître abſolu, & qui diſpoſoit
» de tout à ſa volonté, mais avec tant de ſageſſe & un ſi parfait déſintéreſſe-
» ment, qu'on le regardoit comme le plus grand Miniſtre qui eut jamais gou-
» verné le Maduré «.

Quelques années après, le Talavay, qui étoit en guerre avec le Roi de Tanjour, remporta, ſur les Troupes de ce Prince, une victoire célebre, dont le Pere Martin raconte auſſi les circonſtances.

» Le premier s'étoit campé ſur la rive ſeptentrionale du Coloram, pour
» mettre le Royaume à couvert de l'Armée de Tanjour, qui faiſoit de grands
» ravages dans tout le Pays; mais quelqu'effort qu'il fit, il ne put arrêter les
» incurſions d'un Ennemi, dont la Cavalerie étoit beaucoup plus nombreuſe
» que la ſienne. Il crut que le plus ſûr pour lui étoit de faire diverſion. Sur-
» le-champ il forma le deſſein de répaſſer le Fleuve, qui avoit fort baiſſé,
» pour porter enſuite la conſternation juſques dans le Royaume de Tan-
» jour. Il exécuta ce projet ſi ſecrettement, que les Ennemis ne s'apperçu-
» rent de ſon paſſage, que lorſqu'ils virent ſes Troupes dépliées, ſur l'autre
» bord de la Riviere, & prêtes à pénétrer dans le cœur du Royaume, qui
» étoit ſans défenſe. Ce paſſage imprévu les déconcerta. Il ne ne leur reſtoit
» d'autre reſſource que de paſſer auſſi la Riviere, pour venir au ſecours de
» leur Pays; mais ayant mal choiſi le gué, le Talavay, qui s'apperçut de leur
» déſordre, vint fondre ſur eux, & n'eut pas de peine à les rompre. La dé-
» route fut générale, & bientôt la plus grande partie du Royaume ſe trouva
» remplie de Soldats étrangers, qui y commirent de grands ravages.

» Le Roi, outré de ſe voir vaincu par un Peuple accoutumé à recevoir
» ſes loix, conçut de grands ſoupçons de l'infidélité ou de la négligence de
» ſon premier Miniſtre *Balogi*, ou comme d'autres l'appellent, *Vagogi-*
» *Pandiden*. Les Grands, qui le haïſſoient, & qui avoient juré ſa perte, ap-
» puyerent fortement ce ſoupçon, & firent retomber ſur lui le malheureux
» ſuccès de cette guerre. Mais Balogi, ſans s'effrayer des complots qui ſe
» tramoient contre lui, envoya auſſitôt ſes Secretaires chez les principaux
» Marchands de la Ville & des environs, avec ordre à chacun d'eux, de lui
» prêter une ſomme conſidérable, ſous peine de confiſcation de tous leurs
» biens. Enfin, en moins de quatre jours, il amaſſa près de cinq cens mille
» écus, qu'il ſe hâta d'employer à gagner la Reine de Tirichirapali, à corrom-
» pre la plûpart de ceux qui compoſoient ſon Conſeil, & ſur-tout à mettre
» dans ſon parti le Pere du Tavalay, dont l'avidité étoit inſatiable. Il fit ſi
» bien qu'avant les huit premiers jours expirés, ſans que le Talavay même
» en eût connoiſſance, la paix fut conclue à Tirichirapali avec le Roi de
» Tanjour, qui rendit ſes bonnes graces au Miniſtre, & lui accorda une au-
» torité plus étendue que jamais «.

Le Roi de Maduré, Petit-Fils de Mangammal, étant mort après un regne de vingt-huit ans, ſa Mere, nommée *Wongüdtammal*, ou *Minnatſchammal*, monta ſur le Trône; mais à-peine avoit-elle gouverné quatre ans, que les Mogols ſe rendirent maîtres de Tirichirapali, le 26 d'Avril 1736, & établirent pour Roi, de nom ſeulement, *Cadturâſa Tirumaleinaiken*, Petit-Fils de

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

Muttarhagatirinaiken, Frere cadet de Soccalinganaiken, dont on a rapporté l'avanture.

Royaume de Maiſſour.

IV. Le Royaume de *Maiſſour*, ou *Mâshûr*, qui s'étend à l'Oueſt & au Nord du Maduré, doit ſon nom, & les Princes qui y regnent, à un Château ſitué à quelque diſtance de la Capitale nommée *Chirengapatnam*, & renfermée dans une Ile du Caveri (26). La Forteresſe reſſemble aux anciennes Villes de l'Europe, qui étoient fortifiées par des Tours. Elle a un bon foſſé. Le Palais du Roi n'a rien de remarquable. Les Chrétiens y ont une aſſez jolie Egliſe.

Cet Etat eſt, de tous ceux que le Mogol n'a pas ſubjugués, celui qui eſt devenu le plus conſidérable, par les conquêtes que ſes Princes ont faites de pluſieurs Forteresſes, ſoit dans le Royaume de Maduré, ſoit dans les autres Etats voiſins. On lui donne près de quinze millions de rente. Il a mis ſur pied des Armées de trente mille hommes d'Infanterie & de dix mille de Cavalerie. Le Pere *Cinnami*, Jéſuite, Fondateur de la Miſſion établie dans ce Royaume, aſſure, que, dès l'année 1650, les Etats de Maiſſour s'étendoient depuis le commencement de l'onzieme degré de Latitude ſeptentrionale juſqu'au-delà du treizieme. Les Terres du Samorin, & des autres Princes du Malabar, le bornent du côté de l'Occident.

Ce qui a rendu les Maiſſouriens ſi redoutables à leurs voiſins, c'eſt la maniere cruelle dont ils traitent leurs Priſonniers de guerre. Ils leur coupent à tous le nez. On met enſuite ces nez coupés dans un vaſe de terre, on les ſale, pour les garder & les envoyer à la Cour. Les Officiers & les Soldats ſont récompenſés à proportion du nombre des Priſonniers qu'ils ont traités avec cette barbarie.

Comme le Caveri, qui prend ſa ſource dans les montagnes de Gatte, traverſe le Maiſſour pour ſe rendre ſur la Côte Orientale, les Princes de ce Pays ont ſouvent eu des différends à cette occaſion, avec les Rois de Maduré & de Tanjour. Le Pere Martin raconte que, de ſon tems, le Roi de Maiſſour avoit voulu arrêter le cours de ce Fleuve, par une digue énorme qu'il avoit fait conſtruire, & qui occupoit toute la largeur du Canal. Son deſſein étoit de détourner les eaux par cette digue, afin que ſe répandant dans les Canaux qu'il avoit pratiqués, elles vinſſent arroſer ſes campagnes; mais comme il ruinoit en même-tems les Royaumes de Maduré & de Tanjour, les deux Princes, attentifs au bien de leurs Etats, ſe liguerent contre l'Ennemi commun, afin de le contraindre, par la force des armes, à rompre une digue qui leur étoit ſi préjudiciable. Ils faiſoient déja de grands préparatifs, lorſque le Fleuve vengea par lui-même, comme on s'exprimoit dans le Pays, l'affront que le Roi de Maiſſour faiſoit à ſes eaux ſacrées, en les retenant captives. Tandis que les pluies furent médiocres ſur les montagnes, la digue ſubſiſta, & les eaux coulerent lentement dans les Canaux préparés; mais dès que ces pluies tomberent en abondance, le Fleuve s'enfla de telle ſorte, qu'il entr'ouvrit la digue, la renverſa & l'entraîna par la rapidité de ſon cours. Ainſi le Prince de Maiſſour, après bien des dépenſes inutiles, ſe

(26) Sa ſituation, ſuivant le P. Bouchet, eſt environ les treize degrés quinze minutes de Latitude du Nord. M. d'Anville, dans ſa Carte de 1737, la place ſeulement à douze degrés quarante minutes. C'eſt la hauteur que M. Bellin lui donne dans la ſienne.

vit fruſtré tout-à-coup des richeſſes immenſes qu'il s'étoit promiſes de la fertilité extraordinaire de ſes terres.

DESCRIPTION DE L'INDE MERIDIONALE.

Tout ce qu'on connoît dans le Maiſſour, eſt dû aux Jéſuites, qui, au rapport des Miſſionnaires Danois, y ont établi quelques Egliſes, & tiennent à ferme le Village de *Pudâppâdi*, dont les Habitans ſont tous Chrétiens.

V. A l'Orient du Maiſſour, & au Nord des Royaumes de Maduré & de Tanjour, on trouve la Fortereſſe de *Gingi*, Capitale d'un petit Royaume de ce nom (17). Ce que la Fortereſſe a de particulier, ce ſont trois montagnes, qui forment une eſpece de triangle. On a bâti un Fort ſur la cime de chaque montagne, d'où l'on peut abîmer, à coups de canon, ceux qui ſe ſeroient emparés de la Ville. Ces trois montagnes s'uniſſent entr'elles par des murailles, & par des Tours placées d'eſpace en eſpace. Un de ces Forts a communication avec un Bois épais, qui facilite l'entrée des ſecours dans la Place.

Royaume de Gingi.

Deſcription de ſa Fortereſſe.

La Ville, ſituée au pied de la Fortereſſe, du côté de l'Orient, ne contient que cinq ou ſix cens toiſes de longueur, & deux cens de largeur; mais le circuit de la Fortereſſe vaut environ trois mille cinq cens toiſes. Son enceinte eſt fort irréguliere, parcequ'elle a été conduite ſur le ſommet de quatre montagnes, dont on a fait autant de Fortereſſes particulieres (18). La principale, & qu'on peut appeller la Citadelle, eſt à l'angle de la Place, tournée vers le Nord-Oueſt, & ſe nomme *Rasjegadu*. Outre l'avantage de ſa ſituation ſur un lieu eſcarpé, elle a une double enceinte, dont une partie eſt priſe du roc même.

Le Palais des anciens Rajas eſt au pied, ſéparé du reſte de la Place par un retranchement. Leur Cour étoit fort ſomptueuſe. Ces Rajas reconnoiſſoient le Roi de Biſnagar, ou de Narſingue, en qualité de Souverain. Dans la ſuite, le petit Etat de Gingi tomba ſous la puiſſance du Roi de Viſapour, qui s'étant ligué avec celui de Golkonde, vers l'an 1650, avoit dépouillé le Roi de Narſingue de ce Pays. En 1677, le fameux Raja Sevagy ſe rendit maître de Gingi, que ſon Fils conſerva quelques années, comme on l'a vu dans l'Article précédent. Cependant Aureng-Zeb, après la conquête des Royaumes de Golkonde & de Viſapour, y envoya une Armée, dont les efforts furent d'abord inutiles. L'Empereur Mogol ne ſe rebuta point; il mit à la tête de ſon Armée un Général de réputation, nommé *Julfakarkan*. Le deſſein du Général étoit de prolonger le Siége, parcequ'il trouvoit ſon intérêt dans ſa durée. Mais *Daourkan*, un de ſes Officiers ſubalternes, preſſa ſi vivement l'attaque de ſon côté, qu'il emporta la Place, & mit, par cette conquête, tout le Royayaume ſous la puiſſance d'Aureng-Zeb.

Révolution de cet Etat.

(17) Latitude douze degrés dix minutes. M. d'Anville la place cinq minutes plus au Nord, & M. Bellin cinq minutes plus au Sud.

(18) Sur la quatrieme montagne eſt un Pagode magnifique, qui étant environné d'une double enceinte, peut auſſi paſſer pour une eſpece de Fortereſſe. Il y a encore un Fort, bâti ſur un grand roc, hors de la Ville, dont il défend le paſſage. Le ſeul qui mene aux principales Fortereſſes eſt une montée, pavée d'ardoiſe, ou taillée dans le roc en quelques endroits. Ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt que l'eau ne manque pas ſur ces montagnes.

Nouvelles Observations plus particulieres, sur la culture du Caffé.

Pour la Page 308.

Ce n'est pas dans un premier, ni dans un ſecond Voyage, qu'on pouvoit ſe flatter d'avoir decouvert la véritable culture du Caffé en Arabie. Depuis les deux expéditions de Saint-Malo, la nouvelle Compagnie des Indes de France ayant établi, en 1720, un Comptoir à Mocka, ſes Officiers ont eu tout le tems de s'en mieux inſtruire ſur les lieux mêmes. Ainſi leurs obſervations ne devoient pas être négligées, après l'honneur qu'on a faites aux premieres, qui étoient beaucoup plus imparfaites. Ces derniers éclairciſſemens, que nous ſuppléerons ici, ſont tirés d'un Mémoire fait, pour l'inſtruction des Directeurs de la Compagnie, par le Sr. *Miran*, qui a réſidé longtems au Comptoir des François à Mocka.

De la culture du Caffé.

Les Arabes font leurs ſemis en pépinieres, avec les grains préparés des plus belles coques de Caffés des arbres qui ſont dans le meilleur cru de chaque Pays. Ils recueillent ces gouſſes dans leur parfaite maturité; ils en font détacher la pemiere écorce, qui eſt tendre, en les froiſſant légerement avec la main pluſieurs enſemble ſur un gonis rude. Cette premiere écorce étant uſée, les deux grains de la gouſſe ſe ſéparent facilement, chacun reſtant couvert d'une ſeconde écorce, qui eſt dure & mince; ils font ſécher ces grains au vent & à l'ombre, parceque le Soleil y eſt contraire, & ils ſont conſervés, pour faire les ſemis quand la ſaiſon des pluies a commencé. Ils ne recueillent les gouſſes qu'après deux ou trois jours de tems ſerein, & elles ne ſeroient plus propres à être préparées pour les ſemis, ſi elles avoient été mouillées par quelque ondée de pluie.

Le tems des pluies venu, ils ſement chaque grain ſéparément, à environ deux pouces, en bonne terre bien préparée, ordinairement parmi les bananiers, à cauſe de l'ombre; & ils couvrent l'endroit, de quelque feuillage pourri, afin que le terrein conſerve mieux l'humidité, & qu'il ſoit garanti du Soleil quand il vient à paroître.

Les grains pouſſent hors de terre après un mois & demi ou environ; il arrive quelquefois que l'écorce mince, qui enfermoit chaque grain, paroît hors de terre ſur les tiges qui ſont fort tendres. Si au bout d'un certain tems, cette écorce ne ſe détache pas d'elle-même, on la fait tomber, quand elle obéit facilement ſans rien rompre des deux petites feuilles qu'elle renferme; il s'en forme de petits arbres, qu'on laiſſe en la même place pendant un an, ayant ſoin de les arroſer quand les pluies manquent; enſuite on les tranſplante, & deux ans après ils commencent à donner du fruit. Les Arabes ſont perſuadés, que ſi en faiſant les ſemis, on ne ſéparoit point les deux grains du Caffé, l'arbre qui proviendroit d'une gouſſe entiere, ne réuſſiroit pas ſi bien; & c'eſt pour cette raiſon qu'on ne tranſplante gueres les petits arbres qui pouſſent par hazard, ou ſans culture. Les Propriétaires des meilleurs crus

de chaque Pays, ſont les ſemis en pépinieres, & en vendent les petits arbres au reſte des Habitans du Pays.

SUPPL. SUR LA CULTURE DU CAFÉ.

Les Arabes ſe donnent beaucoup de peine pour arranger leurs plantations, ſuivant que la pente du terrein où elles ſont, eſt plus ou moins rapide, & qu'ils en peuvent tirer parti; ils font des marges par étage en amphithéâtre, larges de quatre, ſix, ou ſept piés plus ou moins, ſur leſquelles ils plantent les Caffiers, à la file. Ces marges ſont retenues par des murs de groſſes pierres à ſec, faits avec beaucoup de travail pour ſoutenir la terre; ils font auſſi, pour le même effet, des creux garnis de murs d'un même travail, au pié de chaque arbre, lorſque l'endroit de la plantation eſt trop pierreux, & qu'il y a moins de terre; ces creux ſont de deux à trois piés de diametre & auſſi profonds ſuivant la néceſſité. Ils travaillent tous les ans la terre de ces marges & creux, & ils mêlent, ſelon le beſoin, du fumier avec les feuillages tombés, en remuant la terre juſqu'aux racines des arbres. Ce travail ſe fait quelque-tems après la récolte.

Si les pluies retardent, ou qu'elles manquent dans le tems, comme il arrive quelquefois, ils coupent l'eau des ruiſſeaux pour la conduire le long du haut des plantations, par des canaux, afin d'humecter la pente du terrein; ou bien ils ſont obligés d'arroſer à la main, & ſi ces eaux ſont trop éloignées, ou qu'elles viennent à ſe tarir, le fruit dépérit à proportion du défaut d'eau, & la récolte en eſt moins abondante. Les brouillards qui ſurviennent quelquefois, ſur-tout quand les gouſſes ſont à moitié mûres, ſont cauſe que les grains de Caffé reſtent noirs, & ſéchent. La grande quantité de Singes, qu'il y a dans les Montagnes, détruit auſſi beaucoup de Caffé, quand il eſt tendre.

Les Caffiers croiſſent depuis douze juſqu'à dix-huit piés de hauteur, les Arabes n'élaguant point pour conduire les arbres à meſure qu'ils croiſſent; ce qui fait que ſouvent la principale tige d'un Caffier pouſſe deux à trois branches qui groſſiſſent depuis le rez de terre, & forment le cep de l'arbre juſques vers le haut où ſont les autres branches, qui contiennent le feuillage & le fruit. Les Arabes n'émondent pas ſeulement les baguettes qui pouſſent au bas des arbres. Les Caffiers vivent ordinairement de vingt juſqu'à vingt-cinq ans, & même on en a vû qui avoient juſqu'à quarante ans.

La diſtance des Caffiers dans les plantations eſt fort irréguliere, à cauſe de la diſpoſition du terrein, qui fait que les marges & les murailles de pierre qui retiennent le terrein, le ſont auſſi; il paroit que les Arabes obſervent, autant qu'il ſe peut, que les branches de chaque Caffier viennent à ſe toucher, quand ils ſont devenus grands, pour former un égal ombrage où le Soleil ne pénetre que peu; les branches du feuillage de chaque arbre panchent toujours vers les autres arbres ſitués au bas, prenant ce pli d'elles-mêmes en croiſſant. Cet ombrage égal eſt aſſez épais, ce qui fait que l'air eſt étouffé au-deſſous des arbres, dont les groſſes branches qui en compoſent le pié, ſont ſales & rouillées; il n'y croit que très peu d'herbe au-deſſous, & quelques plantes de Simples entre les pierres.

Les Caffiers ont trois mois de repos, & alors à meſure que les anciennes feuilles tombent, il en ſort de nouvelles; ils pouſſent enſuite, ſur le bois des menues branches, de petites fleurs blanches. A leur place, ſe forment

SUPPL. SUR LA CULTURE DU CAFFÉ.

les gouſſes, qui ſont vertes, tant qu'elles groſſiſſent; & au neuvieme mois, qu'elles ſont rouges, on les recueille. La recolte des gouſſes a ſon tems dans chaque Pays, juſqu'à environ trois mois de différence du plutôt au plus tard, qui eſt vers la mi-Décembre.

De la récolte du Caffé.

Les Arabes eſtiment que les Caffés ſont dans leur parfaite maturité, lorſque les gouſſes ſont devenues d'un rouge vif, dont une partie de la gouſſe eſt plus foncée d'un côté par nuances, juſqu'à former une couleur un peu violette, reſtant à l'autre partie oppoſée très peu de nuance verte; & qu'en touchant ces gouſſes, ou en ſecouant l'arbre, elles s'en détachent facilement.

On fait ſécher les gouſſes en les expoſant ſur des terraſſes, ou ſur des nattes, au vent & au ſoleil, & en les remuant pendant autant de jours qu'il le faut pour les bien ſecher, & qu'elles ont pris la couleur de maron. Avant que de les mettre en ſacs pour les conſerver en magaſins, on les laiſſe refroidir à l'ombre, & l'on peut auſſi les écaler tout de ſuite; mais ſi elles ont été gardées pluſieurs mois en magaſins, & qu'elles ſoient trop ſeches, les Arabes ont la coutume de les humecter, en aſperſant de l'eau deſſus, & les remettent dans des ſacs qu'ils chargent d'un poids, ce qu'ils font la veille qu'on doit les écaler, pour que les écorces ne ſoient point briſées.

Sa Préparation.

Les Arabes n'écalent leur Caffé que lorſqu'ils le veulent vendre. Pour cet effet, ils ſe ſervent de petits moulins portatifs, compoſés de deux meules d'environ deux piés de diametre; la meule de deſſus tourne avec une manivelle d'un morceau de bois, établie à l'extrêmité, le traverſin & le pivot au centre ſont auſſi d'un bois dur; il y a environ deux lignes entre le plat des deux meules qui ſont piquées à gros grain, & ont des creux en canelures qui forment des rayons: de plus, elles ſont parſemées de petits creux ronds à y pouvoir placer le bout du doigt. La meule de deſſous eſt un peu convexe, & celle de deſſus concave. Tout le travail de ces moulins eſt fort ſimplement & aſſez mal conſtruit; cependant les Arabes s'en ſervent très bien; chaque Ouvrier, aſſis à terre dans les magaſins, met un de ces moulins devant lui entre ſes jambes, ayant à ſon côté les gouſſes & un panier rempli de petites pierres choiſies, de la groſſeur de la moitié d'une féve, & raboteuſes. On commence par jetter dans le trou du milieu de la meule, ſix à ſept de ces petites pierres, & le rempliſſant enſuite de gouſſes, on tourne la meule d'une main, ſans ſe preſſer, tandis que de l'autre main, on continue à mettre des gouſſes dans le trou, & de tems en tems quelques petites pierres, quand on ſent qu'il eſt néceſſaire, parcequ'elles ſoutiennent la meule ſupérieure, & empêchent que le grain de Caffé ne s'écraſe (1).

Les gouſſes ſortent de tous côtés d'entre les meules, à moitié moulues & entr'ouvertes; la premiere écorce épaiſſe ſe ſépare le plus de la ſeconde, qui eſt mince & dure, & qui reſte briſée; quelques gouſſes des plus petites ſortent entieres, & ſont repaſſées au moulin. Il y a d'autres Ouvriers qui ramaſſent tous ces Caffés bruts avec les gouſſes, ſortant d'entre les meules, & en font un meulon; les uns les froiſſent entre les mains, & d'autres les vannent avec une eſpece de panier rond, d'environ deux piés de large, & creux de deux à trois pouces, fait d'un tiſſu de roſeau découpé par lattes

(1) C'eſt de-là que viennent ces petites pierres qui ſont dans le Caffé non trié.

minces, ayant un cercle de deux doigts de groſſeur, où le tiſſu de roſeau eſt couſu ; ce panier ou van eſt fort & léger. On continue de froiſſer & de vanner juſqu'à ce que le Caffé reſte tout à-fait net. Chaque Ouvrier en peut écaler par jour environ quatre-vingt-dix livres. Le Caffé net eſt enſuite mis par poids dans des ſacs pour l'envoyer vendre. Les écalures ſont ramaſſées avec ſoin, ſur-tout celles de la premiere écorce épaiſſe de la gouſſe, qu'on ſépare de l'autre, parcequ'on en fait commerce ; & c'eſt la raiſon pour laquelle on humecte les gouſſes avant de les écaler, ce qui par la ſuite ne laiſſe pas de faire tort au grain, dont l'humidité ternit au moins ſa couleur & ſon luſtre.

SUPPL. SUR LA CULTURE DU CAFFÉ.

Le commerce de ces écalures eſt conſidérable, parceque les Arabes de tout le Yemen en font leur boiſſon ordinaire (2), & ne ſe ſervent point du grain même. Il y en a de tout prix comme les Caffés, qui ſont auſſi fort différens, tant pour la forme que pour la qualité d'odeur, de couleur, de force & de groſſeur, où conſiſte le plus ou moins de bonté. On diſtingue encore, les Caffés des plantations des hauts & des bas dans un même Pays & Quartier. Les Caffés, des plantations ſituées vers le ſommet des Montagnes, ſont d'un grain petit, de couleur plus ouverte, d'odeur ſuave, & peſans ; ceux, des plantations ſituées vers le pied des Montagnes, ſont d'un gros grain, trop chargé en couleur, d'odeur de verdure. Il peſe, parcequ'il contient trop d'humidité, ayant peine à ſécher, & il ſe conſerve moins. Les Caffés des plantations du milieu, participent des qualités des précédens, & le grain en eſt plus beau & plus marchand en général. Suivant la remarque de l'Auteur, le Pays de *Rema* eſt le ſeul où l'on faſſe la récolte en trois tems différens, que les gouſſes deviennent rouges ſur le même arbre. Les Caffés de la premiere récolte, nommés *Allan*, ſont les meilleurs. Les *Cetouy* viennent après, & les *Tamry* leur ſont encore inférieurs. Mais en général les Caffés de Rema ſont réputés communs, & ne valent pas ceux des autres Pays où l'on ne fait qu'une récolte par année. Le Caffé d'*Ouden* eſt le plus excellent de tous.

Différence des Caffés.

Il arrive quelquefois que les Arabes qui ſont riches gardent une partie de la récolte de leurs Caffés, pour les vendre enſemble à la primeur des Caffés de la récolte prochaine, ou pour plus long-tems, quand ils peuvent ſe flatter qu'ils monteront de prix. Pour cet effet, ils laiſſent les meilleurs en ſacs dans la gouſſe, dans des magaſins bien ſecs ; les rangs de ſacs l'un ſur l'autre ſont un peu ſéparés du mur, avec des Chantiers au-deſſous, en donnant, de tems ſec à autre, de l'air aux magaſins. Si après des tems de pluie on s'apperçoit que les gouſſes aient contracté de l'humidité, & qu'elles ſe ſoient revêtues d'une craſſe blanche, alors on les expoſe à l'air ou au ſoleil, s'il le faut, pendant quelques heures ; on obſerve toujours, en tirant les gouſſes du ſoleil, de les laiſſer rafraîchir à l'ombre, avant que de les remettre en ſacs, ſans quoi la chaleur qui s'y conſerveroit les feroit fermenter. Il en eſt de même pour le Caffé en grain, qui eſt encore plus ſuſceptible de l'humidité ; ſi par accident le Caffé en grain a été mouillé, ſoit en le tranſportant, ou dans quelque magaſin, & qu'on ne s'en ſoit pas apperçu, il fermente extrêmement ; étant renfermé, le grain enfle, blan-

Comment on conſerve cette marchandiſe.

(2) C'eſt le Caffé à la Sultane, dont la préparation a été expliquée.

SUPPL. SUR LA CULTURE DU CAFFÉ.

chit & prend une mauvaiſe odeur ; alors le ſeul remede pour empêcher qu'il n'acheve de ſe gâter, c'eſt de le faire bien ſécher au ſoleil, qui diſſipe la mauvaiſe odeur, & de le faire vanner pour en ſéparer les grains blancs ou gâtés. Les Caffés en gouſſe, ou en grain, ſe conſervent mieux dans les Montagnes que dans les Plaines, où les chaleurs ſont exceſſives, ce qui fait grand tort au Caffé quoique bien ſec. Les Arabes prétendent que du Caffé en gouſſe, bien conditionné à la récolte, & gardé bien ſec dans les Montagnes, pourroit ſe conſerver dix à quinze ans ou plus, ſans perdre entierement ſa qualité.

Produit du Caffé en Arabie.

Tout le Caffé que l'on recueille dans la partie de l'Arabie où l'on en fait commerce, monte environ à douze mille bars, qui, évalués à ſept cens quarante livres le bar, font huit millions huit cens quatre-vingt mille livres peſant, dont les deux tiers, ou plus, ſortent par *Hodeida* & *Lahaya*, pour être portés à Gedda, d'où on les envoie en Turquie, & le reſte eſt chargé à Mocka ſur les Bâtimens du Golfe de Perſe & ſur les Vaiſſeaux Européens.

Plants de cet arbre, tranſplantés par les Européens.

Les Comptoirs Anglois, François & Hollandois établis à Mocka, ont des Maiſons de louage à Betelfagui (*Beït-el-Faguil*), où leurs Commis vont faire les emplettes de Caffé dans le tems convenable. Quoique ce Bourg ſoit ſitué en lieu deſert, & que les chaleurs exceſſives, les vents brûlans, avec la pouſſiere & le ſable, en rendent le ſéjour très incommode, les Arabes en ont fait leur Marché principal, à cauſe que ſa ſituation eſt vers le milieu du front des Pays des Montagnes, d'où viennent les Caffés. Dans le tems que les Européens ſont à Betelfaguy, ils vont quelquefois en promenade, au Quartier d'*Hedia*, à une journée de chemin, pour voir les plantations ; c'eſt-là que les Hollandois & les François ont enlevé les plans des arbres du Caffé, qu'ils ont portés dans les Iles de Java & de Bourbon. Les derniers en ont l'obligation au Sr. *Berne*, Ecrivain du Vaiſſeau que M. de *la Bouexiere* commandoit à Mocka, en 1718 (3), & l'Ile de Bourbon fournit à préſent du Caffé en abondance. Une ſingularité fort curieuſe, qui arriva à cette occaſion, c'eſt que les François furent bien étonnés, quand les Naturels de l'Ile, qui virent arriver des piés de Caffier tout verds, les reconnurent, & qu'ils en envoyerent chercher, ſur une de leurs Montagnes, des branches toutes ſemblables, dont la comparaiſon convainquit les François que cet arbre croiſſoit ici naturellement, auſſi-bien qu'en Arabie. C'eſt auſſi la raiſon pourquoi le Caffé de cette Ile n'étoit pas bon dans les commencemens ; il venoit en partie de ces plantes ſauvages & naturelles ; mais dès qu'on s'eſt mis à le cultiver, il eſt devenu beaucoup meilleur. C'eſt depuis 1726 que les Vaiſſeaux de la Compagnie en ont tranſporté en France (4).

(3) Hiſtoire des Indes anciennes & modernes, Tome III. ſur la fin.

(4) Dictionnaire de Commerce, au mot *Caffé*.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Digitized by Google

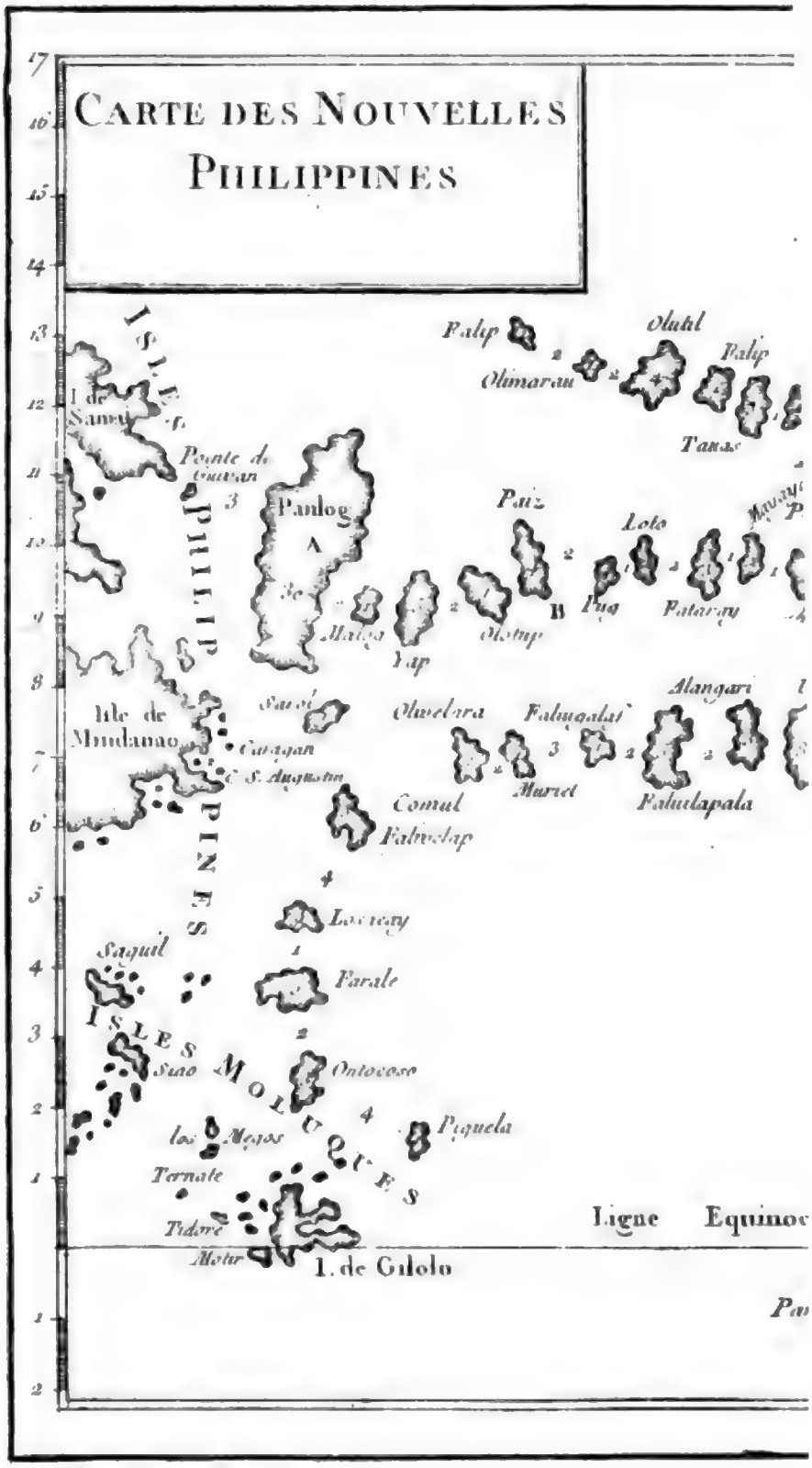

Suppl au Tome X. N.° 17.

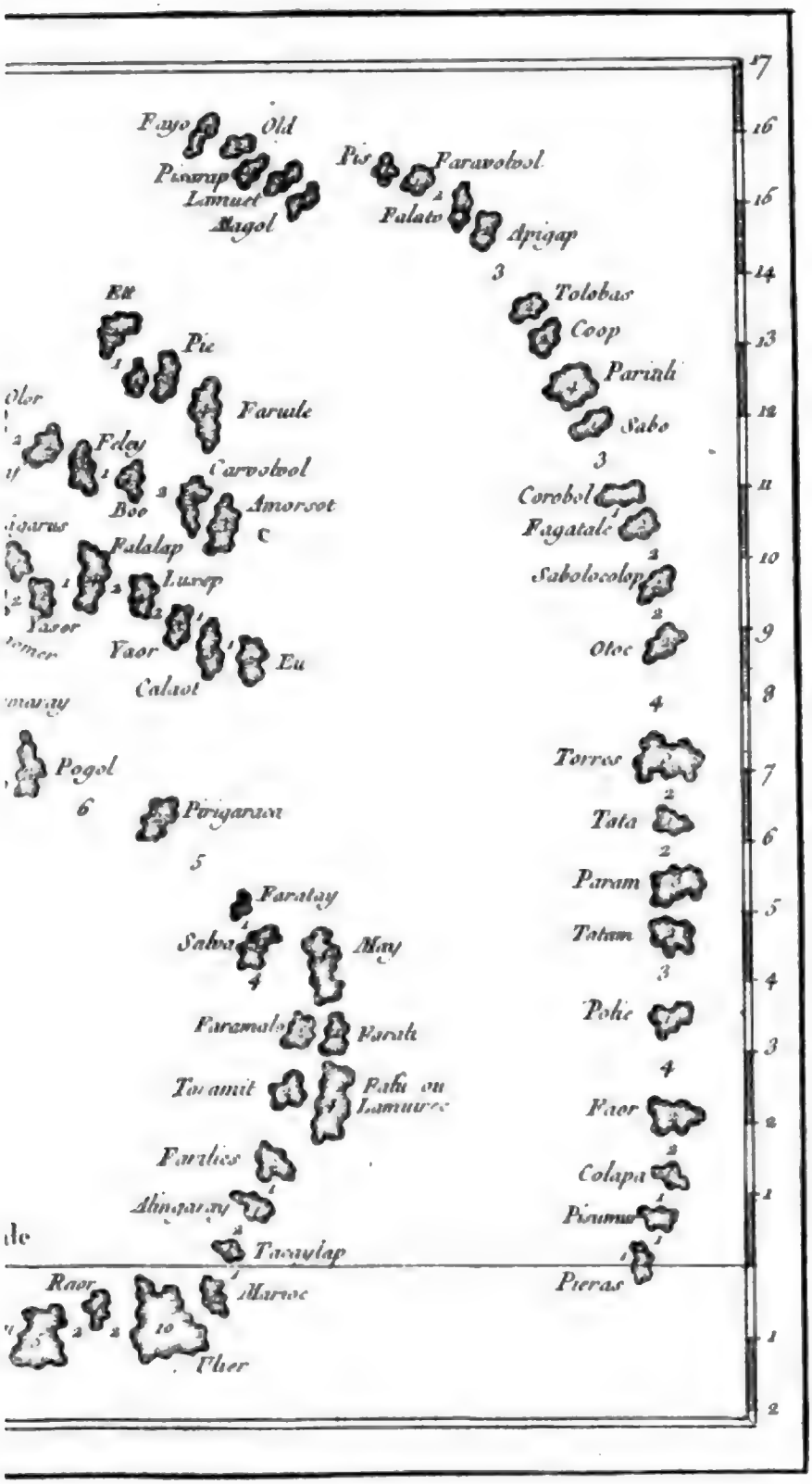
Fayo
Old
Pis
Paravolool
Pisarup
Lamuet
Magol
Palato
Apigap
Tolobas
Coop
Parinli
Sabo
Corobol
Fagatale
Sabolocolop
Otoc
Torres
Tata
Param
Tatam
Pohe
Faor
Colapa
Pisamu
Pieras
Ell
Pie
Farule
Oler
Fdey
Carvolool
Boo
Amorsot
Palalap
Lusep
Yaor
Eu
Calaot
Pogol
Pirigaraan
Faratay
Saba
May
Faramalo
Parali
Tavamit
Palu ou Lamures
Fanlies
Alimparay
Taavylap
Raor
Marroc
Ther
17
16
16
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
1
2

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Nepal

SUPPLEMENT A LA DÉCOUVERTE DES ILES PALAOS, OU NOUVELLES PHILIPPINES.

Pour la page 430.

Remarque préliminaire.

SI M. PREVOST avoit lû attentivement les Lettres des Miſſionnaires dont il parle, & les Relations de pluſieurs Voyageurs, tout ce qui regarde les Iles Palaos, ou nouvelles Philippines (1), ſur-tout leur exiſtence, qu'il révoque en doute, ne lui paroîtroit pas dans une véritable obſcurité ; mais en ſuppoſant même ce défaut de lumieres, c'eſt une raiſon de plus pour ne point négliger celles que nous avons.

Carte des Iles Palaos.

On a déja ſuppléé pluſieurs circonſtances à la Relation du Pere le Clain, & l'on croit devoir encore ajouter ici la Carte qui l'accompagne ; parceque l'Editeur des Lettres édifiantes y renvoie pour la connoiſſance de la grandeur, de la diſtance & de la ſituation de ces nouvelles Iles. Tout cela, dit-il, ſe trouve marqué dans la Carte, où l'œil en découvrira plus, d'un ſeul coup, qu'on n'en pourroit expliquer dans un long diſcours. Cette Carte eſt remarquable pour ſa conſtruction, qui paroîtra de nouvelle invention aſſez ſinguliere. Ce ſont les Inſulaires qui l'ont tracée eux-mêmes ; on pria les plus habiles d'arranger, ſur une table, autant de petites pierres qu'il y a d'Iles dans leur Pays, & d'exprimer, comme ils pourroient, le nom, l'étendue & la diſtance de chaque Ile. Cet arrangement a fourni le deſſein de la Carte, dont quelques Géographes ont fait uſage (2). Quoiqu'elle ne puiſſe pas paſſer pour fort exacte, elle donne cependant de grandes lumieres ſur la ſituation & la grandeur de ces Iles. Le chiffre, qui eſt au milieu de chaque Ile, marque combien il faut de jours pour en faire le tour. Celui qui eſt dans les intervalles, déſigne le nombre des jours qu'on emploie pour ſe rendre d'une Ile à l'autre. On a diſtingué, par les deux premiere Lettres de l'Alphabet, la plus grande de ces Iles, nommée *Panlog* (3), & celle de *Falu*, ou *Lamuirec*, où le Roi fait ſa réſidence. Les trois Lettres ſuivantes indiquent la route des Inſulaires, qui s'embarquerent dans l'Ile d'*Amorſot*, pour paſſer dans celle de *Paiz*, lorſque la tempête les porta en haute Mer, & les jetta enſuite ſur la Pointe de Guivam dans l'Ile de Samal.

Maniere dont elle a été conſtruite.

Premiers indices de ces nouvelles Terres.

Depuis long-tems on avoit découvert, du haut des Montagnes de cette Ile, & même en pleine Mer, de groſſes fumées du côté de l'Eſt, qui annonçoient de nouvelles Terres ; mais on n'en eut de connoiſſance certaine, que quelque-tems avant que les Inſulaires, dont parle le Pere Clain, euſſent abordé dans l'Ile de Samal. Voici de quelle maniere le Pere le Gobien raconte cette avanture.

(1) On leur a donné ce dernier nom, parcequ'elles ont été découvertes ſous les auſpices de Philippe V. Roi d'Eſpagne.

(2) Valentyn a inſéré ce morceau dans la grande Carte qui eſt à la tête de ſon Ouvrage.

(3) Les Européens, qui la connoiſſoient déja, l'avoient nommée l'Ile de *St Jean*.

SUPPL. A LA DESCRIPTION DES ILES PHILIPPINES.

Un Frere du Roi eſt jetté ſur la Côte de Mindanao.

» Le Frere du Roi de ces Nouvelles Philippines avoit été jetté, dans » un Voyage de Mer, ſur la Côte de *Carragan*, dans la grande Ile de Min- » danao. Les Peres Auguſtins Eſpagnols, qui ont une belle Miſſion ſur » cette Côte, reçurent ce Prince avec honneur, lui firent amitié, l'inſtrui- » ſirent de la Religion Chrétienne, & lui conferererent le Baptême; ce qui » lui cauſa une ſi grande joie, qu'il ne penſa plus à retourner en ſon Pays. » Le Roi, inquiet de ce que ſon frere avoit diſparu, équipa une Flotte de » cent petits Bâtimens, qu'il envoya dans toutes les Iles de ſa dépendance » pour en apprendre des nouvelles. Un de ces petits Bâtimens, ſurpris de la » tempête, fut auſſi jetté ſur la Côte de Carragan, dans l'endroit même où » le Frere du Roi avoit abordé. Ceux qui le cherchoient, étant deſcendus à » terre, le rencontrerent, lui expoſerent le ſujet de leur voyage, & l'in- » quiétude où étoit le Roi ſon Frere, le conjurant, les larmes aux yeux, de » s'en retourner avec eux. Le Prince les écouta avec tranquillité, les remer- » cia de la peine qu'ils s'étoient donnée, & leur déclara, qu'ayant trouvé » la perle de l'Evangile, & le plus riche tréſor qui ſoit au monde, il avoit » réſolu de le conſerver précieuſement, & de paſſer, dans cette vue, le reſte » de ſes jours parmi les Chrétiens; qu'il les prioit d'aſſurer le Roi ſon Frere, » qu'il étoit content, & qu'il ſe portoit bien; mais qu'étant Chrétien, il ne » pouvoit demeurer à ſa Cour, ni s'expoſer à perdre ſa Foi, ou du moins à en » altérer la pureté «.

Premiere & ſeconde tentative pour découvrir les Palaos.

Les Jéſuites des Philippines, qui ne douterent plus de l'exiſtence de ces Iles nouvellement découvertes, prirent la réſolution d'y aller annoncer les Vérités de l'Evangile. On a vu quel fut le mauvais ſuccès de leur premiere tentative, & la remarque, qui termine l'Article précedent, en dit aſſez ſur celui de la ſeconde; mais on pouvoit donner plus d'étendue aux circonſtances mêmes de cette derniere expédition, parcequ'elles contiennent de nouveaux éclairciſſemens ſur les Iles Palaos. C'eſt ce qui nous engage à les rapporter, d'après la Relation qui en a été publiée.

1710. Relation de cette derniere expédition.

Le Navire la *Sainte Trinité*, ſur lequel Somera s'embarqua, avec les Peres Duberon & Cortil, mit à la voile des Philippines, le 14 Novembre 1710, pour tâcher de pénétrer dans les Iles Palaos. Après quinze jours de navigation, il découvrit la terre au Nord-Eſt, trois degrés Nord, à environ trois lieues. Comme la Variation s'étoit trouvée de quatre à cinq degrés Nord-Eſt, dans cette route, il revira de bord pour s'approcher davantage, & apperçut deux Iles, auxquelles il donna le nom de *Saint-André*, parcequ'on célebroit, ce jour-là, la Fête de cet Apôtre.

Apparition de quelques Barques.

Bientôt on vit venir une Barque, dont ceux qui la montoient crioient de loin, aux Eſpagnols, *Mapia*, *Mapia*; c'eſt à-dire, *bonnes gens*. Un Palaos nommé *Moac*, qui avoit été baptiſé à Manille, & dont Somera s'étoit fait accompagner, ſe montra à eux, & leur ayant parlé, ils ne balancerent pas de ſe rendre à bord du Navire, où ils furent bien reçus. On apprit d'eux, que ces Iles s'appelloient *Sonſorol*, & qu'elles étoient du nombre des Palaos. Leur joie parut extrême de voir un de leurs Compatriotes parmi des Européens, qu'ils embraſſerent avec tendreſſe & amitié, après leur avoir baiſé les mains. L'après midi, deux autres Bateaux, chargés chacun de huit hommes, furent au-devant de Somera. En approchant de ſon bord, ces In-

Iles Sonſorol.

ſulaires commencerent à chanter, & régloient la cadence en frappant des mains ſur leurs cuiſſes. Quand ils eurent abordé, ils examinerent attentivement le Vaiſſeau Eſpagnol, dont ils meſuroient la longueur, s'imaginant qu'il étoit fait d'une ſeule piece. Somera, à qui ils préſenterent des cocos, du poiſſon & des légumes, leur demanda à quel aire de vent Panlog étoit ſitué : Ils lui montrerent le Nord-Nord-Eſt, & lui dirent qu'il y avoit encore au Sud-quart-Sud-Oueſt, & au Sud-quart-Sud-Eſt, deux Iles, dont l'une s'appelloit *Mevieres* & l'autre *Poulo*.

SUPPL. A LA DESCRIPTION DES ILES PHILIPPINES. 1710.

Iles Mevieres & Poulo.

Somera s'étant un peu approché de la terre, envoya ſon Aide-Pilote, pour chercher avec la ſonde, un endroit où l'on pût mouiller. La Chaloupe, arrivée à un quart de lieue de l'Ile, fut abordée par deux Bateaux du Pays, montés de pluſieurs hommes. L'un d'eux, ayant apperçu un ſabre, le prit, le regarda attentivement, & ſe précipita dans la Mer avec cette arme. L'Aide-Pilote, ne put trouver aucun lieu propre à jetter l'ancre, parceque le fond étoit de roche, & qu'il y avoit grand fond par-tout. Un autre homme de l'Equipage fut envoyé dans le même but ; mais il ne réuſſit pas mieux. Somera, qui s'étoit ſoutenu pendant ce tems à la voile, contre le courant, qui portoit avec viteſſe au Sud-Eſt, prit le large, au retour de ſes deux Chaloupes. Il interrogea les Inſulaires ſur la grandeur de l'Ile & ſur le nombre de ſes Habitans. Ils répondirent qu'elle avoit environ deux lieues & demie de tour, & qu'il y avoit huit ou neuf cens perſonnes, dont la nourriture conſiſtoit en poiſſon, en cocos & en légumes.

Vains efforts de Somera pour jetter l'ancre.

Le Vaiſſeau ayant été emporté au large vers le Sud-Eſt, ne put regagner la terre que le quatrieme jour, qu'il ſe trouva à l'embouchure de deux Iles. On fit encore chercher un bon mouillage, mais ſans ſuccès : on trouva un ſi grand fond de roche par-tout, qu'il fut impoſſible de jetter l'ancre. Ces tentatives inutiles déterminerent Somera à faire route vers *Panlog*, la principale de toutes les Iles de cet Archipel, éloignée d'environ cinquante lieues de celle où il avoit voulu pénétrer d'abord. Arrivé au ſeptieme degré quatorze minutes de Latitude Nord, il découvrit cette Ile, à la diſtance d'environ une lieue. Sur les quatre heures du ſoir, quatre Bateaux s'approcherent de ſon bord, ſe tenant néanmoins au large de la longueur d'un demi cable. Ils furent ſuivis preſque auſſi-tôt de deux autres. Quelques-uns des Inſulaires, qui étoient dans ces Bateaux, ſe jetterent à la Mer, & furent à bord du Vaiſſeau Eſpagnol, à deſſein de voler ce qui pourroit leur tomber ſous la main. L'un ayant vu une chaîne attachée au bord, fit ſon poſſible pour la rompre & l'emporter. Un autre ſe jetta ſur un organeau ; un troiſieme, remarquant des rideaux de lit, les prit à deux mains, & les auroit probablement arrachés, ſi un des gens de l'Equipage n'eut accouru : ſi-tôt que cet Indien l'apperçut, il ſe jetta à la Mer & prit le large. Don *Padilla*, Commandant du Vaiſſeau, connoiſſant les intentions de ces Barbares, fit mettre ſes Soldats ſous les armes. Les Inſulaires, voyant cette manœuvre, prirent leur route vers la terre, & décocherent pluſieurs fleches en ſe retirant. Don Padilla fit faire une décharge de mouſqueterie ſur eux. A ce bruit, ils ſe jetterent tous à la Mer, & abandonnerent leurs Bateaux, nageant droit à terre avec une viteſſe extraordinaire. Le feu de la mouſqueterie

Ile de Panlog.

Digitized by Google

Suppl. a la Description des Iles Philippines. 1710.

ayant ceſſé, ils regagnerent leurs Bateaux, s'y embarquerent & s'éloignerent à toutes rames.

Il y eut encore quelques autres Bateaux qui s'approcherent du Navire; mais comme le Palaos avoit ſuivi les Peres Duberon & Cortil, qui étoient paſſés dans l'Ile de Sonſorol, on ne put tirer, de ces Indiens, aucune lumiere ſur leurs Iles. Le portrait que Somera fait des Palaos, eſt entierement conforme au recit du Pere le Clain, & ce n'en ſeroit ici qu'une répétition inutile.

Toutes les tentatives des Eſpagnols ayant été vaines, il fut réſolu, dans un Conſeil, de retourner à Sonſorol, pour s'y informer des deux Miſſionnaires qui y étoient reſtés. Somera s'étant trouvé Nord & Sud de l'Ile, demeura près de vingt quatre heures bord ſur bord, ſans appercevoir aucun bateau, quoiqu'il ne fût qu'à une lieue de la terre. Il rangea la Côte occidentale de l'Ile pendant une journée entiere, ſans pouvoir débarquer. Se trouvant pour lors preſque ſans vivres & ſans proviſions, il prit le parti de retourner à Manille.

Nouveaux Eclairciſſemens ſur les Iles Palaos.

Introduction.

Quoique l'entrepriſe de Somera n'eût pas tout le ſuccès qu'on en attendoit, cependant on ne peut point la regarder comme entierement infructueuſe, puiſqu'elle ſervit du moins à s'aſſurer de l'exiſtence des Iles Palaos, par la découverte de quelques unes des plus voiſines des Philippines : mais nous voulons bien avouer que ce ſeroit encore peu de choſe, ſi nous n'avions à y ajouter de nouveaux éclairciſſemens, dont M. Prevoſt ne paroît pas même avoir eu la moindre connoiſſance. Ces dernieres particularités, qui prennent la forme d'une Deſcription géographique, accompagnées d'une Carte plus réguliere, ſont tirées d'une Lettre écrite par le Pere *Cantova*, Jéſuite, à un de ſes Confreres, & datée d'*Agadna* le 20 Mars 1722 (1). Le Miſſionnaire y rend d'abord compte de la découverte d'un nouvel Archipel, habité par un nombre conſidérable d'Infideles. Selon la Relation de ce Pere, on eut connoiſſance de quelques-unes des Iles, dont nous parlons, preſque dans le même-tems que les Eſpagnols prirent poſſeſſion des Iles Marianes. Ce nouvel Archipel reçut alors le nom d'Iles *Carolines*. On regardoit l'Ile de Guahan, la plus grande des Marianes, comme la porte qui devoit ouvrir l'entrée d'une multitude innombrable d'Iles Auſtrales inconnues. Celles, dont il s'agit ici, étant, pour ainſi dire, à la tête de ces Iles, les Gouverneurs de Guahan ont fait pluſieurs tentatives pour y pénétrer; mais toutes leurs peines ont été inutiles. Cette découverte étoit réſervée à ces derniers tems, comme dit l'Auteur de la Relation ſuivante.

Nouvelle Carte des Iles Palaos, ou Carolines.

1721. Inſulaires jettés dans l'Ile de Guahan, donnent lieu à leur découverte.

» Le 19 Juin 1721, on apperçut une Barque étrangere, peu différente » des Barques Marianoiſes, mais plus haute. Un Soldat Eſpagnol, qui la vit » de loin voguer à pleines voiles, la prit pour une Frégate. Cette Barque » aborda à une terre déſerte de l'Ile de Guahan, du côté de l'Eſt, qu'on ap» pelle *Torofofo*. Il y avoit vingt-quatre perſonnes dans cette Barque, onze » Hommes, ſept Femmes & ſix Enfans. Quelques-uns mirent pied à terre,

(1) Recueil XVIII. des Lettres édifiantes.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Digitized by Google

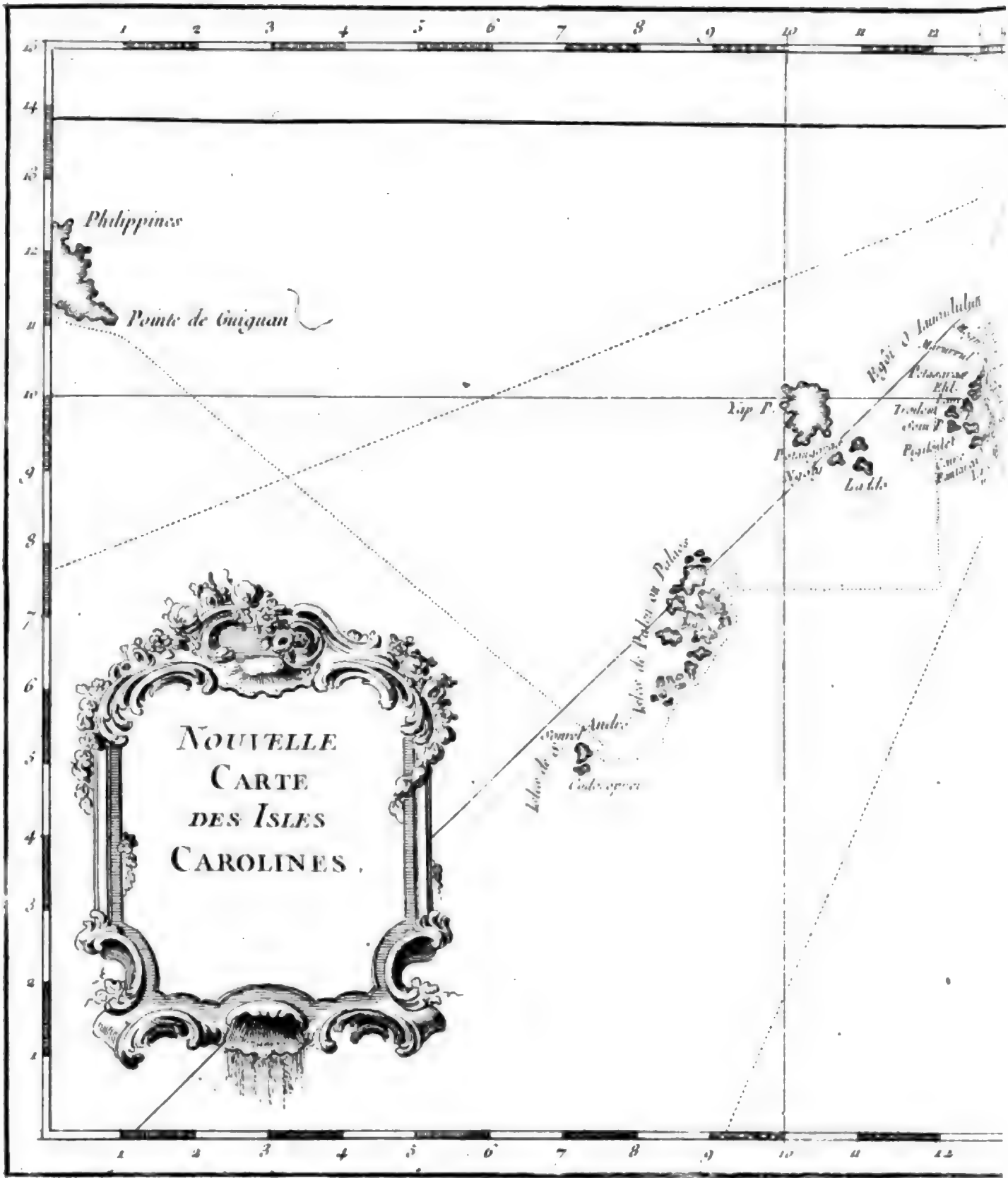

Suppl. au Tome X. N°. 18.

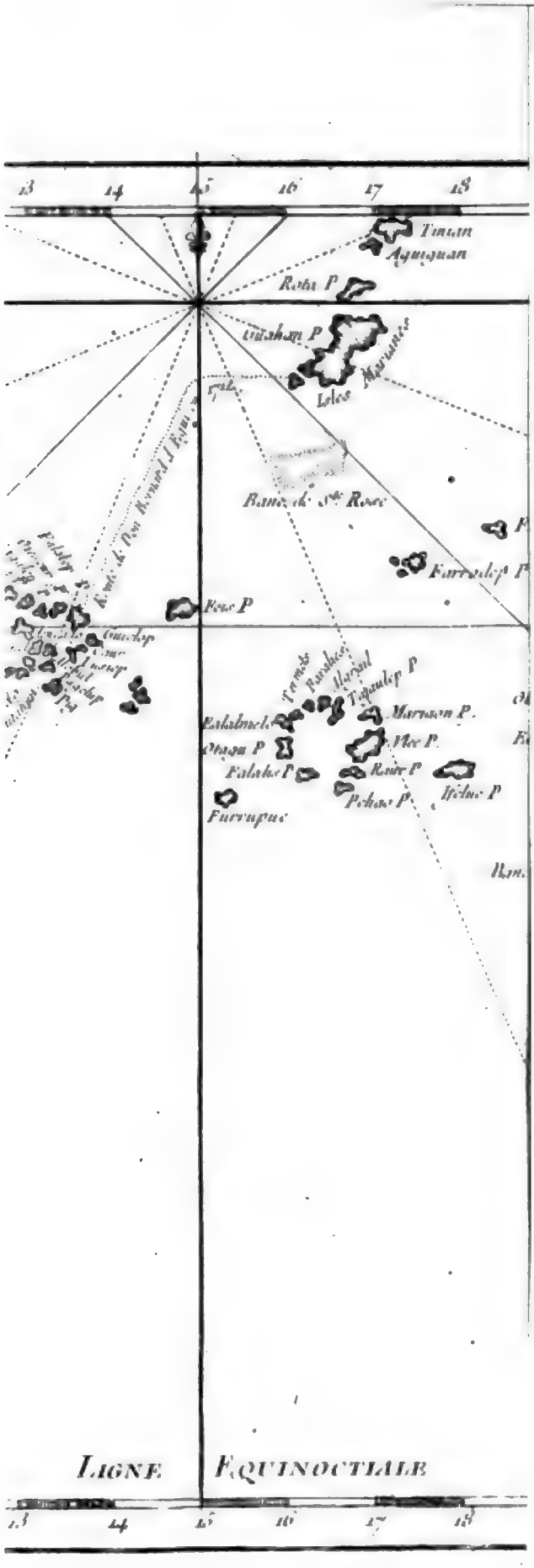

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

» & saisis de crainte, se glisserent sous les palmiers, où ils firent leurs pro-
» visions de cocos. Un Indien Marianois, qui pêchoit aux environs de cette
» Côte, les ayant apperçus, revint en donner avis au Pere *Muscati*, qui étoit
» dans la Bourgade de *Inarahan*. Ce Pere, & quelques Marianois prirent
» des Canots, & allerent au secours de ces pauvres Insulaires, qui ne savoient
» dans quel Pays ils étoient, ni à quelle Nation ils avoient à faire. Comme
» le Chef de la Bourgade avoit l'épée au côté, cet objet les frappa tellement,
» qu'ils crurent être au dernier moment de leur vie. Les Femmes, saisies
» de la même frayeur, pousserent des cris épouvantables. On avoit beau
» leur témoigner, par des signes, qu'ils n'avoient rien à craindre, il n'é-
» toit pas possible de les rassurer. Cependant l'un d'eux, plus hardi que les
» autres, ayant apperçu le Pere Muscati sur le rivage, dit en sa langue quel-
» ques mots à ses Compagnons; &, sautant à terre, alla au-devant du Mis-
» sionnaire, à qui il offrit quelques petits présens, entr'autres des morceaux
» de *Carai*, dont ces Insulaires se font des brasselets, & une sorte de pâte,
» de couleur jaune ou incarnate, dont ils se peignent le corps, dans les
» jours de fête & de réjouissances. Ce Pere embrassa tendrement l'Insulaire,
» & reçut son présent avec bonté.

Bon accueil qu'ils reçoivent des Espagnols.

» Ces démonstrations d'amitié dissiperent toute crainte; la confiance suc-
» céda à la frayeur; & ceux qui étoient restés dans la Barque, persuadés qu'ils
» seroient traités plus humainement qu'ils ne l'avoient espéré, ne firent
» plus difficulté de mettre pied à terre. On leur donna de quoi appaiser
» leur faim, & se refaire des fatigues qu'ils avoient souffertes.

Arrivée d'une autre Barque d'Indiens.

» Quelques jours après, une nouvelle Barque étrangere, semblable à
» celles des Iles Marianes, aborda à la Pointe d'*Orote*, qui est à l'Oueſt de
» l'Ile de Guahan. Elle ne contenoit que quatre Hommes, une Femme & un
» Enfant; on leur donna des habits, & on les conduisit à *Umatag*, pour les
» confronter avec les autres Insulaires, & s'assurer s'ils étoient de la même
» Nation. Leur joie fut inexprimable dès qu'ils se virent, & ils se la témoi-
» gnerent par de tendres & de continuels embrassemens.

Informations à leur sujet.

» Comme on n'avoit point d'Interprête, ces Indiens ne donnerent que peu
» d'éclaircissemens sur leurs Iles, & sur ce qui les regardoit. Mais on a ap-
» pris depuis, que ces deux Barques étoient parties en même-tems avec qua-
» tre autres, de l'Ile *Farroilep*, pour se rendre à celle d'*Ulée*; que dans
» cette traversée, ces Barques avoient été surprises d'un vent d'Oueſt, qui les
» avoit dispersées de côté & d'autre; que ces pauvres Insulaires avoient erré,
» pendant vingt jours, au gré des vents, prêts à tout moment de faire naufra-
» ge; qu'ils avoient beaucoup souffert de la faim, de la soif, & des efforts
» extraordinaires qu'il leur avoit fallu faire pour résister à la violence impé-
» tueuse des courans. Ils paroissoient tous languissans, & leurs mains étoient
» écorchées à force de tirer à la rame. Un d'eux même, jeune & robuste, ne
» survécut pas long-tems à tant de fatigues.

Vêtement & figure de ces Insulaires.

» Ces Indiens avoient, pour tout vêtement, une piece de toile, ou d'étof-
» fe, dont ils s'enveloppoient les reins, & qu'ils passoient entre leurs jam-
» bes. Leurs Chefs, qu'ils appellent *Tumoles*, ont une espece de robbes fen-
» dues par les côtés, qui leur couvrent les épaules & la poitrine, & qui leur
» tombent jusqu'aux genoux. Les Femmes ont, outre la piece de toile, dont

Digitized by Google

» elles ſe ceignent comme les Hommes, une ſorte de juppe, qui leur deſ-
» cend depuis la ceinture juſqu'à mi-jambe. Les Nobles ſe peignent le
» corps, & ſe percent le lobe des oreilles, où ils attachent des fleurs, des
» herbes aromatiques, des grains de coco, ou même de verre, quand ils
» peuvent en attraper. Ces Peuples ſont bien pris dans leur taille; ils l'ont
» haute & d'une groſſeur proportionnée. La plûpart ont les cheveux crêpus,
» le nez gros, de grands yeux & très vifs, & la barbe aſſez épaiſſe. Pour
» ce qui eſt de la couleur du viſage, il y a quelque différence entr'eux; les
» uns l'ont ſemblable à celle des purs Indiens; d'autres ſont des Meſtices,
» nés d'Eſpagnols & d'Indiennes. Le Pere Cantova ajoute, qu'il en a vû de
» Mulâtres.

» Le Gouverneur Eſpagnol ayant fait conduire ces Inſulaires dans la Ville
» d'Agadna, le Pere Cantova eut occaſion de les fréquenter ſouvent, & de
» les faire parler ſur les choſes qu'il leur indiquoit par ſignes. Il apprit, par
» ce moyen, leur langue; qu'il entendoit aſſez au bout de deux mois, pour
» comprendre ce qu'ils lui diſoient. Comme on les retint pluſieurs mois,
» malgré eux, ce Pere profita de ce tems pour s'inſtruire plus en détail, du
» nombre & de la ſituation de leurs Iles, de leur Religion, de leurs Mœurs,
» de leurs Coutumes & de leur Gouvernement. Il n'oſe ſe flatter de mar-
» quer, avec la derniere exactitude, la ſituation de ces nouvelles Iles, qu'il
» ne décrit que ſur le rapport des Indiens. Cependant, s'il y a quelque
» erreur, il ne la croit pas conſidérable, vû les précautions qu'il a priſes:
» il a entretenu pluſieurs fois ceux de ces Inſulaires qui avoient le plus d'ex-
» périence. Comme ils ſe ſervent d'une bouſſole, qui a douze aires de vent,
» il s'informa quelle route, & quel aire de vent ils ſuivoient, quand ils na-
» vigeoient d'une Ile à une autre, & combien de tems ils mettoient dans
» leur traverſée. Après toutes combinaiſons faites, il croit ne pas ſe trom-
» per, lorſqu'il place toutes les Iles Carolines entre le ſixieme & le onzieme
» degré de Latitude ſeptentrionale, & qu'il les fait courir par les trente de-
» grés de Longitude, à l'Eſt du Cap du Saint-Eſprit.

Situation & Deſcription de ces Iles.

» Les Iles de cet Archipel ſe partagent en cinq Provinces, qui ont chacune
» leur Langue particuliere; mais toutes ces Langues, quoique différentes
» entr'elles, paroiſſent tirer leur origine d'une ſeule; & à en juger, par la
» reſſemblance des termes, il eſt probable que l'Arabe eſt cette Langue ma-
» trice d'où elles dérivent.

Diviſion en cinq Provinces.

» La premiere Province, qui eſt à l'Eſt, s'appelle *Cittac*; *Torres*, ou *Ho-*
» *goleu*, eſt l'Ile principale, qui a beaucoup plus d'étendue que celle de
» Guahan. Ses Habitans ſont Négres, Mulâtres & Blancs. Cette Province eſt
» gouvernée par un petit Roi, qui ſe nomme *Tahulucapit*. Ce Prince a ſous
» ſa domination un grand nombre d'Iles, d'une grandeur inégale, mais
» toutes très peuplées & éloignées les unes des autres ſeulement de huit,
» quinze & trente lieues (2).

Premiere Province.

(2) Voici les noms que le Pere Cantova donne aux Iles qui s'étendent du Nord-Eſt à l'Oueſt. *Etel*, *Ruao*, *Pis*, *Lamoil*, *Falalu*, *Ulalu*, *Magur*, *Vlou*, *Pullep*, *Leſguiſchel*, *Temetem*, *Schoug*. Celles qui courent du Sud-Eſt au Sud-Oueſt, ſont, *Cuop*, *Capeugeug*, *Foup*, *Peule*, *Pat*, *Scheug*. On y compte encore un grand nombre de petites Iles, dont on ne nous apprend pas les noms, pag. 211.

Digitized b

» La ſeconde Province commence à quatre degrés & demi à l'Eſt du Méridien de Guahan. Elle contient vingt-ſix Iles un peu conſidérables, dont quatorze ſont fort peuplées. Elles ſont ſituées entre le huitieme & le neuvieme degré de Latitude ſeptentrionale (3). Cette Province eſt diviſée en deux Principautés, celle d'*Ulée*, dont le Prince ſe nomme *Gofalu*, & celle de *Lamurrec*, dont le Seigneur porte le nom de *Mattuſon*. Les Indiens, que la tempête avoit jettés dans l'Ile de Guahan, & qui procurerent ces connoiſſances au Pere Cantova, étoient tous nés dans cette Province, & la plûpart étoient des Iles d'Ulée & de Farroilep (4).

Seconde Province.

» A deux degrés à l'Oueſt de l'Ile de Guahan, commence la troiſieme Province. L'Ile de *Feiş*, une des principales de cette Province, eſt très peuplée & très fertile : elle a environ ſix lieues de tour, & eſt gouvernée par un Seigneur particulier, qu'on appelle *Meirang*. On trouve, un degré plus loin à l'Oueſt, un amas d'Iles qui compoſent la Province (5). Ces Iles occupent vingt-cinq lieues en longueur & quinze en largeur. Le Souverain, qui s'appelle *Caſchattel*, fait ſa réſidence à *Mogmog*. Quand les Barques navigent dans ce Golfe, on amene les voiles ſi-tôt qu'elles ſont à la vûe de Mogmog. C'eſt-là une des marques de reſpect & de ſoumiſſion que ces Inſulaires donnent à leur Prince. Les Habitans de ces Iles vivent de cocos, de poiſſon & de ſix ou ſept ſortes de racines, ſemblables à celles qui croiſſent dans les Iles Marianes.

Troiſieme Province.

» La quatrieme Province eſt à l'Oueſt de la troiſieme, environ à trente lieues de diſtance. *Yap*, qui en eſt la principale Ile, a plus de quarante lieues de tour : elle eſt très peuplée & fort fertile. Outre les diverſes racines, dont les Habitans font du pain, on y trouve des patates, qu'ils nomment *Camotes*; elles leur ſont venues des Philippines, ſelon le rapport d'un des Indiens, né dans cette Ile. Il raconta que ſon Pere, nommé *Coor*, qui y tenoit un rang diſtingué, trois de ſes Freres & lui, furent jettés, par la tempête, dans une des Provinces des Philippines, qu'on appelle *Biſaias*; qu'un Miſſionnaire les reçut avec amitié, leur donna des habits & des morceaux de fer, qu'ils eſtiment plus que toute autre choſe; qu'en s'en retournant dans leur Ile, ils emporterent des ſemences de pluſieurs plantes, qui s'y étoient tellement multipliées, qu'ils pouvoient en fournir les autres Iles de cet Archipel. Le même Indien ajouta, qu'il y avoit des Mines d'argent dans ſon Ile, mais qu'on en tiroit peu, faute d'inſtrumens de fer propres à les exploiter; & que, lorſqu'il tomboit ſous la main des morceaux d'argent vierge, on travailloit à les arrondir, pour en faire

Quatrieme Province.

Ses Mines d'argent.

(3) Les Iles de la ſeconde Province ſont, *Ulée*, *Lamurrec*, *Seteoel*, *Iſelue*, *Eurrupue*, *Farroilep*, & quelques autres moins conſidérables, qui ſont marquées dans la Carte, page 212.

(4) Le Pilote Jean *Rodriguez* ayant échoué ſur le banc de *SainteRoſe*, en 1616, découvrit cette derniere Ile avec ſes deux petites Iles collatérales. Elle ne lui parut éloignée que de quarante cinq lieues de l'Ile de Guahan, étant ſituée entre le dixieme & l'onzieme dégré de Latitude Septentrionale. *Ibidem.*

(5) Ces Iles, qui furent découvertes, en 1712, par le Capitaine Don Bernard de *Eguy*, dont la route eſt tracée ſur la Carte, ſont *Falalep*, qui a cinq lieues de tour, *Oieſcur*, *Sagaleu*, *Mogmog* & *Marurrul*. On donne le nom de *Lumululutu* aux Iles qui ſont à l'Eſt, & on appelle *Egoy* toutes celles qui ſont à l'Oueſt. L'Ile de *Zaraol*, qui eſt à quinze lieues de cet aſſemblage d'Iles, appartient à la même Province, pag. 214.

Digitized by Google

» préſent au Souverain de l'Ile, chez lequel on en voyoit d'aſſez conſidé-
» rables pour ſervir de ſiéges. Ce Seigneur s'appelle *Teguir*. A ſix ou ſept
» lieues de cette Ile, on en trouve trois autres petites qui forment un trian-
» gle (6).

Cinquieme Province.

» La cinquieme Province eſt éloignée d'environ quarante-cinq lieues de
» l'Ile d'Yap. Elle contient pluſieurs Iles, auxquelles on donne communé-
» ment le nom de *Palaos*, & que ces Indiens nommoient *Panleu*. Ils aſſure-
» rent qu'elles étoient en grand nombre ; mais ils n'en compterent que ſept
» principales, ſituées du Nord au Sud (7). Leur Souverain s'appelle *Yaray*,
» & tient ſa Cour à *Yalap*. Ces Iles ſont habitées par un Peuple nombreux,
» mais barbare. Les Hommes & les Femmes y ſont entierement nuds, &
» ſe nourriſſent de chair humaine. Les Indiens des Carolines regardent cette
» Nation avec horreur, comme l'ennemie du genre humain, & avec la-
» quelle il eſt dangereux d'avoir aucun commerce.

Iles de St André.

» On trouve au Sud-Oueſt de *Nagarrol*, derniere Ile de la cinquieme Pro-
» vince, à près de vingt-cinq lieues de diſtance, les deux Iles de *Saint-An-*
» *dre*, que les Naturels du Pays appellent *Sonrrol* & *Cadocopuei* (8). Ces
» Indiens ajouterent, qu'à l'Eſt de toutes ces Iles, il y en a un grand nom-
» bre d'autres, & une ſur-tout très étendue, qu'on nomme *Falupet*, dont
» les Habitans adorent le *Tiburon*, eſpece de poiſſon cetacée, très vorace.
» Ces Inſulaires ſont Négres, pour la plûpart, & ont des mœurs ſauvages
» & barbares. Les Indiens, de qui le Pere Cantova apprit toutes ces circonſ-
» tances, les tenoient de quelques Habitans de ces Iles, que la tempête avoit
» jettés ſur leurs Côtes.

Religion de ces Inſulaires.

» Tous les Habitans de ce grand Archipel, n'ont preſque pas la moindre
» idée de Religion. Ils vivent ſans culte, & n'ont aucune de ces connoiſſan-
» ces qui caractériſent l'homme raiſonnable. Le Pere Cantova ayant deman-
» dé, à ces Indiens, qui avoit fait le Ciel & la Terre & toutes les choſes
» viſibles, ils lui répondirent qu'ils n'en ſavoient rien. Ils avouerent ce-
» pendant qu'il y avoit de bons & de mauvais Eſprits ; mais ils leur don-
» noient un corps ſujet aux paſſions & aux foibleſſes de la nature humaine.
» Ces Eſprits ont deux ou trois Femmes ; le plus ancien d'entr'eux s'appelle
» dans leur tradition, *Sabucour*, qui avoit eu *Halmelul* pour Femme. Il eu
» de ce mariage un Fils, auquel ils donnent le nom d'*Eliulep*, qui veut dire,
» en leur langue, *le Grand Eſprit* ; & une Fille, nommée *Ligobuud*. Le Fils

(6) Ces Iles ſont *Negolii*, *Laddo* & *Petangaras*, pag. 217.

(7) Leurs noms ſont *Pelilieu*, *Coaengal*, *Tagaleteu*, *Cogeal*, *Yalap*, *Mogulibee* & *Nagarrol*, ibidem.

(8) Ces deux Iles, dont Somera parle, ſont ſituées à cinq dégrés & quelques minutes de Latitude Septentrionale. Comme on n'avoit eu aucune nouvelle des Peres Duberon & Cortil, depuis qu'ils étoient reſtés à Sonrrol, avec quelques autres perſonnes, parmi leſquelles ſe trouvoit un Indien appellé *Moac*, le Pere Cantova demanda, aux Habitans des Carolines, s'ils n'en auroient point de connoiſſance ; ils ne purent lui en dire des nouvelles ; mais ſi-tôt qu'il eut prononcé le nom de l'Indien, les Habitans d'Ulée témoignerent, par un mouvement de joie, le deſir qu'ils avoient d'apprendre ce qu'il étoit devenu. Ils lui demanderent s'il vivoit encore & s'il ſavoit où il étoit. » Il y a plu-
» ſieurs années, lui dirent-ils, qu'il a diſ-
» paru ; nous avons demandé inutilement
» de ſes nouvelles dans toutes nos Iles, &
» nous ne doutons point qu'il n'ait péri ſur
» Mer ».

épouſa

» épouſa *Leteuhieul*, née dans l'Ile d'Ulée. Elle mourut à la fleur de ſon
» âge, & ſon ame s'envola auſſi-tôt au Ciel. Eliulep avoit eu d'elle un Fils,
» nommé *Lugueileng*, qui ſignifie *le milieu du Ciel*. On le revere comme le
» grand Seigneur du Ciel, dont il eſt héritier préſomptif. Cependant Eliu-
» lep, peu content de n'avoir eu qu'un Enfant de ſon mariage, adopta *Reſ-*
» *chahuileng*, jeune homme très accompli, qui étoit de Lamurrec. Dégouté
» de la Terre, il monta au Ciel, pour y jouir des mêmes plaiſirs que ſon
» Pere. Il avoit encore ſa Mere, qui demeuroit à Lamurrec, ſelon ces In-
» diens. Cet Enfant adoptif eſt deſcendu du Ciel juſqu'à la moyenne région
» de l'Air, pour entretenir ſa Mere, & lui faire part des myſteres céleſtes.
» Les Habitans de Lamurrec débitent toutes ces fables groſſieres, pour ſe
» faire eſtimer & reſpecter des Iles voiſines. Ligobuud, Sœur d'Eliulep, ſe
» trouvant enceinte au milieu de l'Air, deſcendit ſur la Terre, où elle accou-
» cha de trois Enfans. La Terre ſtérile & aride, dans ce tems-là, fut couver-
» te, en un inſtant, d'herbes, de fleurs & d'arbres fruitiers. Elle la peupla
» auſſi d'Hommes raiſonnables.

» Dans ces commencemens, on ne connoiſſoit point la mort; c'étoit un
» court ſommeil. Les Hommes quittoient la vie le dernier jour du déclin
» de la Lune, & dès qu'elle commençoit à reparoître ſur l'horiſon, ils
» reſſuſcitoient comme s'ils ſe fuſſent réveillés d'un profond ſommeil. Mais
» un certain *Erigiregers*, Eſprit mal-intentionné, qui ſe faiſoit un ſupplice
» du bonheur des Humains, leur procura un genre de mort contre lequel
» il n'y eut plus de reſſource : quand on étoit une fois mort, c'étoit pour
» toujours. Ils appellent cet Erigiregers, *Elus Melabut*, c'eſt à dire, *Eſprit*
» *mal-faiſant* : ils donnent le nom d'*Elus Melafirs*, qui ſignifie *Eſprit bien-*
» *faiſant*, aux autres Eſprits. L'Erigiregers n'eſt pas le ſeul mauvais Eſprit;
» ils mettent dans la même claſſe un certain *Morogrog*, qui, ayant été chaſſé
» du Ciel pour ſes manieres impolies & groſſieres, apporta ſur la Terre le
» feu, inconnu juſqu'alors.

» Lugueileng, Fils d'Eliulep, eut deux Femmes, l'une céleſte, qui lui
» donna deux Enfans, *Carrer* & *Meliliau*; l'autre terreſtre, née à Falalu. Il eut
» de celle ci un Fils appellé *Oulefat*. Ce jeune homme, ayant ſu que ſon Pere
» étoit un Eſprit céleſte, prit ſon vol vers le Ciel, comme un autre Icare.
» Mais à-peine ſe fut-il élevé dans les airs, qu'il retomba ſur la Terre : cette
» chute le déſola; il pleura amérement ſa malheureuſe deſtinée, ſans ce-
» pendant ſe déſiſter de ſon premier deſſein. Il alluma un grand feu, & à
» l'aide de la fumée, il fut porté une ſeconde fois en l'air, & arriva enfin
» auprès de ſon Pere céleſte. Les mêmes Indiens diſent, qu'il y avoit, dans
» l'Ile de Falalu, un petit Etang d'eau douce, où les Dieux venoient ſe bai-
» gner, & que, par reſpect pour ce bain ſacré, aucun Inſulaire n'oſoit en
» approcher, de crainte d'encourir l'indignation de leurs Divinités. Ils don-
» nent une ame raiſonnable au Soleil, à la Lune & aux Etoiles, qu'ils croient
» habitées par un nombre conſidérable d'Hommes céleſtes. Quoique tous les
» Habitans de ce grand Archipel admettent ces fabuleuſes Divinités, on ne
» voit cependant, parmi eux, ni Temples, ni Idoles, ni aucun autre culte
» extérieur. Ils ont des coutumes différentes pour les funérailles de leurs
» morts. Dans preſque toutes ces Iles, au moment que le Malade expire,

» on lui peint tout le corps de couleur jaune. Ses Parens & ſes Amis s'aſſem-
» blent autour du cadavre pour pleurer de concert la perte commune : ils
» pouſſent des cris épouvantables ; on n'entend de toutes parts que lamenta-
» tions & gémiſſemens. A ces cris ſuccéde un morne ſilence ; une Femme
» prononce alors, d'une voix tremblante & entrecoupée de ſanglots & de
» ſoupirs, l'éloge funebre du Défunt. Elle vante, dans les plus magnifiques
» termes, ſa beauté, ſa nobleſſe, ſon agilité à la danſe, ſon adreſſe à la Pê-
» che, & toutes les autres qualités qui l'ont rendu recommandable. Pour
» donner des marques plus ſenſibles de douleur, quelques-uns ſe coupent
» les cheveux & la barbe, & les jettent ſur le cadavre. On obſerve, ce jour-
» là, un jeune rigoureux, dont on ſe dédommage la nuit ſuivante. Les céré-
» monies finies, les uns renferment le corps du Défunt dans un petit édifice
» de pierre, qu'ils gardent au-dedans de leurs maiſons. D'autres les enterrent
» loin de leurs habitations, & les environnent d'un mur de pierre, auprès
» duquel ils mettent toute ſorte d'alimens, perſuadés que l'ame du Défunt
» les ſuce & s'en nourrit. Ils admettent un Paradis, où les gens de bien
» reçoivent la récompenſe de leurs bonnes actions ; & un Enfer, où les
» méchans ſont punis. Les Ames qui vont au Ciel retournent le quatrieme
» jour ſur la Terre, & demeurent inviſibles au milieu de leurs Parens.

Obſeques des perſonnes diſtinguées.

» Quoique ces Inſulaires n'aient aucun culte extérieur, ils ont cependant
» des Prêtres & des Prêtreſſes, qui prétendent avoir commerce avec les
» Ames des Défunts. Ce ſont ces Prêtres, qui, de leur pleine autorité, dé-
» clarent ceux qui vont au Ciel, & ceux qui ont l'Enfer pour partage ; on
» honore les premiers comme des Eſprits bien-faiſans ; on leur donne même
» le nom de *Tahutup*, qui ſignifie *Saint Patron*. Chaque Famille a ſon Ta-
» hutup, qu'on invoque dans ſes beſoins, dans ſes entrepriſes, dans ſes
» voyages, dans ſes travaux. C'eſt à lui que les Membres de chaque Famille
» demandent le rétabliſſement de leur ſanté, le ſuccès de leurs voyage, l'a-
» bondance de la pêche & la fécondité de leurs terres. Ils lui font des pré-
» ſens, qu'ils ſuſpendent dans la maiſon de leurs Tamoles, ſoit par intérêt,
» pour obtenir de lui les graces qu'ils lui demandent ; ſoit par gratitude, pour
» le remercier des faveurs qu'ils ont reçues de ſa main libérale.

Prêtres & Prêtreſſes.

» Les Habitans de l'Ile d'Yap ont un culte plus groſſier & plus barbare.
» Une eſpece de Crocodile eſt l'objet de leur vénération. Ils ont parmi eux un
» certain nombre d'impoſteurs, qui font accroire, au Peuple, qu'ils ont com-
» munication avec le malin Eſprit, & qui, par cette impoſture, commet-
» tent impunément toute ſorte de crimes. Ils procurent des maladies & même
» la mort à ceux dont ils ont intérêt de ſe défaire.

Culte groſſier des Inſulaires d'Yap.

» La pluralité des Femmes eſt non-ſeulement permiſe dans toutes ces
» Iles, elle eſt encore une marque d'honneur & de diſtinction. L'adultere
» y eſt en horreur : on le regarde comme un grand crime ; mais le coupable
» obtient facilement ſon pardon. Il ſuffit qu'il faſſe un riche préſent au mari
» de celle avec qui il a eu un commerce illicite. Le mari peut répudier ſa fem-
» me, lorſqu'elle a violé la foi conjugale : la femme jouit du même droit,
» lorſque ſon mari lui déplaît. Dans l'un & l'autre cas, ils ont certaines
» loix à obſerver pour la dot. Si quelqu'un d'eux meurt ſans poſtérité, la
» veuve épouſe le frere de ſon mari défunt. Ils ne portent jamais de pro-

Différens uſages de ces Peuples.

» viſions dans leurs barques quand ils vont à la pêche. Leurs Tamoles s'aſ-
» ſemblent, dans une maiſon, au mois de Février, & jugent, par la voie
» du ſort, ſi la navigation doit être heureuſe & la pêche abondante.

» Ces Peuples, quoique barbares, ont une certaine police, qui fait voir
» qu'ils ſont plus raiſonnables que la plûpart des autres Indiens, qui n'ont,
» pour ainſi dire, que la forme humaine. L'autorité du Gouvernement ſe
» partage entre pluſieurs familles nobles, dont les Chefs s'appellent *Tamoles*.
» Outre ces Chefs, il y a dans chaque Province, un principal *Tamol*, au-
» quel tous les autres ſont ſoumis. Ils laiſſent croître leur barbe fort lon-
» gue, pour s'attirer plus de reſpect. Ils commandent avec empire, parlent
» peu, & affectent un air grave & ſérieux. Un Tamol eſt aſſis ſur une
» table élevée, lorſqu'il donne audience. Les Peuples s'inclinent devant
» lui juſqu'à terre, & reçoivent, les yeux baiſſés, ſes ordres avec le plus
» profond reſpect. Lorſque le Tamol les congédie, ils ſe retirent en ſe cour-
» bant le corps, comme ils font en s'approchant, & ne ſe relevent que lorſ-
» qu'ils ſont hors de ſa préſence. Ses paroles ſont autant d'oracles, & on
» exécute ſes ordres ſans examiner s'ils ſont juſtes ou non. Les Maiſons de
» ces Tamoles ſont de bois, & ornées de peintures telles qu'ils ſavent les
» faire. Les Maiſons des Particuliers ne ſont pas ſi belles : ce ſont de petites
» cabanes fort baſſes, couvertes de feuilles de palmiers.

Leur Gouvernement.

» Les Criminels ne ſont point punis, comme en Europe, ſoit par la pri-
» ſon, ſoit par des peines afflictives : on ſe contente de les exiler dans une
» autre Ile. Chaque Canton a deux Maiſons, deſtinées, l'une pour l'édu-
» tion des jeunes Filles, & l'autre pour celle des jeunes Garçons ; mais
» toute l'éducation ſe réduit à enſeigner quelques principes vagues d'Aſtro-
» nomie. La plûpart s'y appliquent à cauſe de ſon utilité pour la Navigation.
» Le Maître a une ſphere, ſur laquelle les aſtres, du moins les principaux,
» ſont tracés.

Education de la jeuneſſe.

» Les Femmes s'occupent ordinairement de l'intérieur de la Maiſon, dont
» elles prennent ſoin. La pêche, la culture de la terre & la conſtruction des
» Barques, ſont la principale occupation des Hommes. Le Pere Cantova
» donne une deſcription curieuſe de ces Barques. Elles n'ont, pour toute
» voile, qu'un tiſſu très fin de feuilles de palmiers ; la proue & la poupe ont
» la même figure, & ſe terminent l'une & l'autre en une pointe élevée, de la
» forme d'une queue de Dauphin. On conſtruit ordinairement, dans cha-
» que Barque, quatre petites chambres pour la commodité des Paſſagers ;
» l'une à la proue, la ſeconde à la poupe, les deux autres aux deux côtés
» du mât, où la voile eſt attachée ; mais elles débordent en dehors de la
» Barque, & y forment comme deux aîles. Le toît de ces chambres, fait de
» feuilles de palmiers, de la figure d'une impériale de caroſſe, eſt propre à
» garantir de la pluie & des ardeurs du Soleil.

Occupations de ces Indiens.

Deſcription de leurs Barques.

» Au dedans du Corps, ſont différens compartimens, où l'on met la car-
» gaiſon & les proviſions de bouche. Ce qu'il y a de ſurprenant dans ces
» Barques, c'eſt qu'on les conſtruit ſans clous : les planches ſont ſi bien join-
» tes les unes aux autres, par le moyen d'une eſpece de ficelle, dont ils ſe
» ſervent au lieu de clous, que l'eau ne peut y pénétrer. Comme ils n'ont
» point de fer pour couper le bois, ils ſe ſervent de coignées & de haches

SUPPL. A LA DESCRIPTION DES ILES PHILIPPINES. 1721.

» de pierres. Si des Vaiſſeaux étrangers laiſſent, dans leurs Iles, quelques vieux » morceaux de fer, ils appartiennent de droit aux Tamoles, qui en font » faire des outils, qu'ils louent aux Particuliers, & dont ils tirent un profit » conſidérable.

» Les bains ſont très communs dans ces Iles, & très fréquentés. Les Ha- » bitans ſe baignent ordinairement trois fois par jour; le matin, à midi & » ſur le ſoir; ils ſe mettent au lit dès que le Soleil eſt couché, & ſe levent » avec l'Aurore. Le Tamol s'endort au bruit d'un concert que forme une » troupe de jeunes gens, qui s'aſſemblent le ſoir autour de ſa maiſon, & qui » chantent les chanſons & les meilleures pieces de leurs Poëtes les plus célé-

Leurs divertiſſemens.

» bres. Les perſonnes mêmes d'un certain âge, réuniſſent quelquefois leurs » voix avec celles de la jeuneſſe, & paſſent une partie de la nuit à danſer » au clair de la Lune, devant la Maiſon de leur Chef. La beauté de leur » danſe, qui ſe fait au ſon de la voix, parcequ'ils n'ont point d'inſtrumens, » conſiſte dans l'exacte uniformité des mouvemens du corps.

» Les Hommes, ſéparés des Femmes, ſe mettent vis-à-vis les uns des au- » tres, & remuent la tête, les bras, les mains & les piés. Ils ſe couvrent la » tête de plumes & de fleurs; des herbes aromatiques pendent de leurs na- » rines; des feuilles de palmier, tiſſues avec art, ſont attachées à leurs » oreilles. Ils ont encore d'autres ornemens aux bras, aux mains & aux piés. » Ils ſe perſuadent que ces ornemens, dont ils ſe parent, donnent de nou- » veaux agrémens à cette ſorte de danſe. Les Femmes prennent auſſi une » eſpece de divertiſſement plus convenable à leur ſexe. Aſſiſes, & ſe regar- » dant les unes les autres, elles commencent un chant pathétique & langou- » reux, & accompagnent le ſon de leur voix, du mouvement cadencé de la » tête & des bras (9). A la fin de la danſe, le Tamol, s'il eſt généreux, » tient en l'air une piece de toile, qu'il montre aux Danſeurs, & qu'il donne » à celui qui eſt aſſez adroit pour s'en ſaiſir le premier. Outre le divertiſſe- » ment de la danſe, ils ont pluſieurs jeux où ils donnent des preuves de leur » adreſſe & de leur force. Ils s'exercent à manier la lance, à jetter des pierres » & à pouſſer des balles en l'air.

» La pêche de la Baleine eſt un autre ſpectacle aſſez amuſant, ſelon la » deſcription que le Pere Cantova en donne, d'après un Indien de l'Ile d'Ulée. » Dix ou douze de leurs Iles, diſpoſées en maniere de cercle, forment une » eſpece de Port, où la Mer jouit d'un calme perpétuel. Quand une Baleine » paroit dans ce Golfe, les Inſulaires ſe mettent auſſi-tôt dans leurs Ca- » nots, & ſe tenant du côté de la Mer, ils avancent peu à peu, effraient » l'Animal, & le chaſſent devant eux juſqu'à une certaine diſtance des Cô- » tes. Alors les plus adroits ſe jettent dans la Mer: les uns dardent la Baleine » de leurs lances, & les autres l'amarrent avec de gros cables, dont les bouts » ſont attachés au rivage. La multitude de peuple, que la curioſité attire ſur » les bords de la Mer, fait retentir l'air d'acclamations & de cris de joie. » L'Animal pris, on termine la pêche par un grand feſtin.

» Les querelles, qui s'élevent entre ces Inſulaires, ſe terminent ordinai- » rement par des préſens, excepté lorſqu'elles ſont publiques, & entre

(9) Ce divertiſſement s'appelle, dans leur langue, *Tanger ifaifil*, qui veut dire, *la plainte des Femmes*, pag. 240.

» deux ou plusieurs Bourgades. La guerre dans ce cas est nécessaire, pour » pouvoir mettre fin aux différends. Des pierres, & des lances armées d'os » de Poissons, sont les seules armes dont on se serve dans ces Iles; la ma- » niere de faire la guerre est plutôt un combat singulier qu'une bataille : » chaque Particulier n'a à faire qu'à l'Ennemi qu'il a en tête. Si on a résolu » d'en venir à une action décisive, on s'assemble de part & d'autre dans » une rase campagne; alors, les Troupes étant en présence, les deux Ar- » mées forment chacune, de leur côté, un escadron de trois rangs. Les jeu- » nes gens occupent le premier. Le second est composé de ceux qui sont d'u- » ne plus haute taille, & les plus âgés forment le troisieme. Le combat » commence par le premier rang, où chacun combat d'homme à homme à » coups de pierres & de lances. Lorsque quelqu'un est blessé & hors de com- » bat, il est aussi-tôt remplacé par un combattant du second rang, & enfin » par un autre du troisieme. La guerre finit par des cris de triomphe de la » part des vainqueurs, qui insultent aux vaincus.

SUPPL. A LA DESCRIPTION DES ILES PHILIPPINES. 1721. Guerres de ces Insulaires.

» Les Habitans d'Ulée & des Iles voisines paroissent plus civilisés & plus » raisonnables que les autres; leur air est plus gracieux, & leurs manieres » sont moins grossieres. Ils ont de la gaieté dans l'esprit, ils sont retenus & » circonspects dans leurs paroles & moins ennemis de l'humanité. Il y a » parmi eux beaucoup de Mestices, & quelques Negres ou Mulâtres qui » leur servent de Domestiques. Il est probale que les Negres viennent de » la Nouvelle-Guinée, où ces Insulaires ont pu aller par le côté du Sud. » Pour les Blancs, ils descendent vraisemblablement des Espagnols. Cette » conjecture est fondée sur ce que rapporte le Pere *Collin*, dans son Histoire » des Iles Philippines. Ce Missionnaire raconte, que Martin *Lopez*, Pilote » du premier Vaisseau qui passa de la Nouvelle-Espagne, au secours des » Philippines, en 1566, complota, avec vingt-huit personnes de l'Equipage, » de jetter les autres dans une Ile déserte, de s'emparer du Vaisseau, & d'al- » ler pirater sur les Côtes de la Chine. Le complot fut découvert, & pour » prévenir le mauvais dessein de ces malheureux, on les abondonna eux- » mêmes dans une Ile de Barbares, située à l'Est des Mariannes. Cette Ile » est sans doute une des Carolines, où ces Rebelles épouserent des Indien- » nes, de qui descendent les Mestices, qui se sont extrêmement multipliés » dans ces Iles.

Habitans d'Ulée moins grossiers.

Conjectures sur le mélange de Mestices & de Blancs parmi ces Peuples.

» Toute la nourriture de ces Insulaire consiste en fruits, en racines & en » poissons. La Terre ne produit, dans ce climat, ni riz, ni froment, ni » orge, ni bled d'Inde; on n'y voit aucun animal à quatre piés «.

Nourriture.

Le Pere du *Halde*, un des Editeurs des Lettres édifiantes, annonçant, aux Jésuites de France la découverte faite, depuis peu, d'un nouvel Archipel, qui contient une multitude d'Iles inconnues & fort peuplées, leur rend compte de la mort du Pere Cantova, qui avoit obtenu la permission d'aller annoncer la Foi à ces Nations barbares. Sa Relation est tirée d'un Mémoire que Don Fernando *Valdes Tamon*, Gouverneur des Philippines, envoya au Roi d'Espagne. » Ce fut le 2 Février 1732, dit-il, que le Pere Cantova » partit des Iles Marianes, accompagné du Pere Victor *Walter*. Ils arriverent » heureusement, le deux de Mars, à une des Iles Carolines. Pendant les trois » premiers mois, ils annoncerent, avec succès, la Foi à ses Habitans. Les

1732. Mort du Pere Cantova.

Digitized by Google

» proviſions ayant commencé à manquer, Le Pere Walter retourna aux Iles » Marianes, pour y prendre des vivres. Impatient de rejoindre ſon Con- » frere, il mit inceſſamment à la voile, & ſe trouva près de ces Iles, après » neuf jours de navigation. Il fit auſſi-tôt tirer pluſieurs coups de canon, pour » appeller ces Inſulaires, & pour avertir le Pere Cantova de ſon arrivée : » mais aucune Barque ne parut ; ce qui fit ſoupçonner, à lui & à ſes Compa- » gnons, que ces Barbares avoient maſſacré leur Miſſionnaire. Ils prirent la » réſolution d'entrer dans la Baie que forment deux Iles, dont la plus grande » ſe nomme *Falalep*. S'étant un peu avancés, ils s'apperçurent bien-tôt que » leur Maiſon avoit été brûlée.

» Ce ſpectacle les jetta dans la plus grande conſternation. A peine eurent- » ils donné les premiers momens à la triſteſſe, que quatre petites Barques » s'approcherent de leur Bâtiment, & leur apporterent des préſens de cocos. » On demanda à ces Inſulaires des nouvelles du Pere Cantova, & de ſes » Compagnons. Ils répondirent, d'un air embaraſſé, qu'ils étoient allés à la » grande Ile d'*Yap*. Mais comme la crainte paroiſſoit peinte ſur leurs viſages, » & qu'ils refuſerent de s'approcher des Eſpagnols, pour recevoir du biſcuit, » du tabac & d'autres bagatelles qu'ils eſtiment beaucoup, on ne douta plus que » le Miſſionnaire n'eût péri par la main de ces Barbares. Un Indien, qui fut » pris, donna le détail de la mort du Pere Cantova & des circonſtances qui » l'accompagnerent. Ce Pere fut maſſacré dans l'Ile de *Mogmog*, où il étoit » allé pour baptiſer un moribond. Ses Compagnons ſubirent le même ſort » dans l'Ile de Falalep (10) «.

Conjectures de M. Anſon, ſur l'exiſtence des Iles Palaos.

Les Miſſionnaires & les Voyageurs, dont nous avons rapporté les Rela- tions, ne ſont pas les ſeuls qui aient parlé des Iles Palaos. M. *Anſon*, ce Marin ſi célebre, en fait auſſi mention, & toutes ſes conjectures ſervent à établir leur exiſtence. Après avoir donné la deſcription des *Pros* des Habitans de Guahan, qu'il regarde comme la production de quelque génie ſupérieur des Iles Marianes, & dont les Peuples voiſins n'ont fait qu'imiter l'invention, il dit, qu'il y a au Sud, & au Sud Oueſt de ces Iles, un grand nombre d'au- tres Iles, qu'on croit s'étendre juſques vers les Côtes de la Nouvelle-Gui- née. » Ces Iles, continue-t'il, ſont ſi peu éloignées de celles des Larrons, » que des Pirogues en ont été quelquefois jettées, par le mauvais tems, à » l'Ile de Guahan. Les Eſpagnols équiperent, il y a quelques années, une » Barque pour en faire la découverte. Ils y laiſſerent deux Miſſionnaires Jé- » ſuites, qui, dans la ſuite, ont été maſſacrés par les Habitans. Il eſt fort » apparent que des Pros des Iles des Larrons, auront été auſſi jettés vers quel- » ques-unes de ces nouvelles Iles. Il ſemble que la même rangée d'Iles s'é- » tende vers le Sud-Eſt, auſſi bien que vers le Sud-Oueſt, & même à une » très grande diſtance ; car Schouten, qui traverſa la Partie Méridionale de » l'Océan Pacifique, en 1615, rencontra une grande double Pirogue, pleine » de monde, à plus de mille lieues au Sud-Eſt des Iles des Larrons. S'il eſt » permis de conjecturer, que cette Pirogue double fut une imitation des » Pros, il faudra ſuppoſer, dans tout cet intervalle, une rangée d'Iles, aſſez » voiſines l'une de l'autre, pour donner lieu à cette communication, ne fut- » ce qu'accidentelle. Ce qui confirme cette conjecture, c'eſt que tous ceux

(10) Pag. 49.

» qui ont fait la traverſée d'Amerique aux Indes Orientales, ſous quelque » Latitude Méridionale que ce ſoit, ont trouvé pluſieurs petites Iles parſemées » dans ce vaſte Océan (11) ».

Suppl. a la Description des Iles Philippines. 1732.

D'un autre côté, la Carte Eſpagnole, que M. Anſon donne à la fin de ſon Ouvrage, montre que cette longue rangée d'Iles ſe continue auſſi vers le Nord, depuis celles des Larrons juſqu'au Japon; de ſorte que les Iles des Larrons ne ſont qu'une très petite partie d'une longue chaîne d'Iles, qui prenant au Japon, s'étendent peut-être juſqu'aux Terres Auſtrales inconnues (12).

Tant de conjectures, & de rapports réunis, n'aſſurent-ils pas l'exiſtence des Iles Palaos, dont M. Prevoſt paroit douter, ſur le témoignages d'habiles Voyageurs, qu'il ne nomme point, & qui prétendent, ſelon lui, que leurs Vaiſſeaux auroient dû paſſer par-deſſus (13).

Seconde Expedition contre l'Ile Celebes ou Macassar, *& Conquête de cette Ile par les Hollandois.*

Pour la Page 479.

Introduction.

Le récit de Schouten (1) nous conduit naturellement à celui de ces Exploits mémorables, qui ont réduit l'Ile de Celebes ſous l'obéiſſance de la Compagnie Hollandoiſe, & qu'il jugeoit ſi dignes d'être tranſmis à la poſtérité, par une Hiſtoire particuliere. Ce ſouhait, qu'il ſemble former pour l'honneur de ſa Nation, a été accompli depuis, & nous avons, de ces derniers évenemens, une Relation très authentique (2), dont nous allons donner le précis, après avoir rapporté, en peu de mots, les cauſes de cette nouvelle Guerre, que nous emprunterons de Valentyn, & qui répandront beaucoup de jour ſur quelques-unes de ſes circonſtances, relatives aux Rebelles de l'Ile.

1665. Le Roi de Macaſſar rompt la Paix avec les Hollandois.

A peine la Paix de 1660 eut été ſignée, que le Roi de Macaſſar recommença à exercer toutes ſortes de violences, de perfidies & de cruautés contre les Hollandois. En 1665, il envoya à Button, un Corps de dix mille hommes, qui attaquerent leurs Places, & maltraiterent leurs gens. Peu de mois auparavant, quelques-uns de leurs Vaiſſeaux ayant fait naufrages ſur ſes Côtes, ſes Sujets maſſacrerent inhumainement ceux qui avoient échappé

(11) *Voyage de George Anſon.* Tom. III. pag. 135.

(12) La Carte Eſpagnole, dont on parle ici, a été gravée d'après celle que M. Anſon trouva à bord d'un Galion Eſpagnol, dont il s'étoit emparé. Cette Carte eſt celle de l'Océan Pacifique, entre les Philippines & le Mexique. Le Galion regloit ſa Navigation ſur elle; mais comme elle n'étoit pas tout à-fait conforme aux obſervations de l'Amiral Anglois, il l'a corrigée & l'a rendue très exacte.

(13) Voyez ci-deſſus l'avanture que nous avons rapportée, ſur la foi des Relations Hollandoiſes.

(1) Tome XI. pag. 277.

(2) Cette Relation, imprimé à Batavia, & traduite en François, ſe trouve jointe à l'Hiſtoire de Macaſſar, par Gervaiſe, Edition de Ratisbonne, chez Eraſme *Kinkius*, en 1700.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1665.

à la fureur des ondes, & pillerent à l'ordinaire leurs marchandiſes. Tel fut le ſort des Navires la *Baleine* & la *Lionne*. Preſque dans le même-tems, un Prince de Macaſſar eut l'audace de donner un ſoufflet au Chef du Comptoir Hollandois, qui reclamoit l'aſſiſtance du Roi, au ſujet du dernier de ces Vaiſſeaux. Un affront ſi ſenſible ne permit pas, à ce Chef, de s'arrêter plus long-tems dans un lieu où ſa Nation ne trouvoit ni ſûreté ni juſtice. Lorſqu'il s'embarqua pour retourner à Batavia, un Noble Bouguis, nommé Raja *Palaka*, partit ſecretement avec lui, plein de projets de vengeance contre le Roi Haſſan-Oudin, dont il avoit reçu quelque mécontentement particulier, ſans compter le double motif qui l'engageoit à fuir une Cour, où ſon Ayeul & ſon Pere, qui en occupoient les premieres Charges, ſous le regne de Sombanco, avoient fini leurs jours par les plus cruels ſupplices.

On ſe prépare à lui faire la Guerre.

Ce jeune homme, arrivé à Batavia, fit ſes plaintes au Conſeil, implora ſon ſecours, indiquant en même-tems les moyens de ſe rendre maîtres de Macaſſar, & de vanger les outrages faits à la Compagnie, au ſervice de laquelle il offroit de s'employer de toutes ſes forces. On ſe concerta avec lui, & l'on réſolut de faire partir inceſſamment une puiſſante Flotte, ſous les ordres de l'Amiral Speelman; mais il fut trouvé bon d'envoyer, en attendant, Raja Palaka, à Macaſſar, où l'on ne ſavoit encore rien de ſon évaſion, pour y aſſembler ſon monde; ce qu'il fit avec tant d'imprudence, qu'il ſe ſeroit vû en danger éminent de perdre la vie, s'il ne ſe fût ſauvé à tems à Button, d'où le Roi de Goa l'ayant fait reclamer par ſes Ambaſſadeurs, ſans pouvoir l'obtenir, ce Prince y envoya, en 1666, une Flotte de vingt-cinq mille hommes, avec menace de ſaccager l'Ile, ſi on ne le remettoit entre ſes mains; mais le Roi de Button, comptant ſur l'arrivée de la Flotte Hollandoiſe, que Raja Palaka lui faiſoit eſpérer de jour en jour, refuſa conſtamment de ſatisfaire à ſa demande.

1666.

Relation de cette expédition,

» L'Amiral Speelman, qui avoit mis à la voile, de Batavia, le 24 No-
» vembre, avec treize Vaiſſeaux, montés de cinq cens Soldats Hollandois,
» trois cens Indiens, & des Matelots au-delà de l'ordinaire, étant arrivé,
» le 19 Décembre, à la vûe de Macaſſar, reçut, le lendemain, dans ſon
» bord, deux Députés, qui lui apportoient, de la part du Roi, mille
» cinquante-ſix mazes d'or, que ce Prince avoit promis pour le maſſacre
» des Hollandois, & mille quatre cens trente-cinq riſdales pour le pillage
» du Vaiſſeau la *Lionne*; mais ayant refuſé de faire ſoumiſſion à la Com-
» pagnie, on fut obligé de lui déclarer la Guerre, d'autant plus qu'on ſa-
» voit, que ce Prince avoit envoyé une puiſſante Flotte du côté de But-
» ton, il y avoit environ ſix ſemaines. Auſſi tôt les Vaiſſeaux Hollandois
» arborerent le pavillon rouge, & paſſant devant la Ville de Macaſſar, ſe
» rendirent au Sud de l'Ile, pour y faire tout le dégat qu'il leur ſeroit
» poſſible.

» L'Amiral étant arrivé au Golfe de *Turate* (3), y fit une deſcente, avec
» deux Compagnies d'Infanterie Hollandoiſe, & tous les Bouguis qui

(3) Ce n'eſt pas ce *Turatte*, qui eſt marqué, dans notre Carte, ſur la Côte Occidentale, immédiatement au-deſſous de la Ligne Equinoxiale. Il s'agit ici d'un lieu de ce nom, ſitué au Midi de l'Ile, en-deça de *Banette*, ou dans ces environs.

» étoient

» étoient répartis ſur ſa Flotte. Après avoir réduit en cendres dix Habita-
» tions, grandes & petites, quantité de pady & de riz, & une Jonque-neu-
» ve, armée en guerre, il revint le ſoir à bord, chargé de dépouilles, em-
» menant quatorze priſonniers, avec autant de têtes de ceux qui avoient
» été tués dans cette rencontre. Le lendemain, la Flotte mouilla devant *Bon-*
» *tein* (4), où étoient les greniers des Ennemis. L'Amiral fit mettre à terre
» huit Compagnies d'Infanterie Hollandoiſe, deux de Nationaux, & les
» Troupes de Raja Palaka, qui ſaccagerent une trentaine de Villages, &
» les réduiſirent en cendres, avec cent Barques, & trois mille laſts de pady
» & de riz. Cette expédition terminée ſi heureuſement, la Flotte fit voile
» vers Button, où elle arriva à la vue des Châteaux de la Place, le dernier
» jour de l'année «.

Suivant Valentyn, le Roi de cette Ile, aſſiégé par l'Armée de Macaſſar, avoit été obligé, de chercher ſon ſalut dans les Montagnes. Les Ennemis s'étant mis à ſa pourſuite, il n'auroit pas pû y tenir long-tems; & c'en étoit fait de Raja Palaka, ſi la crainte ne lui eut inſpiré d'aſſurer ce Prince, qu'il avoit des avis poſitifs, que l'Amiral Speelman ſeroit à Button, au plus tard dans ſept à huit jours. Là-deſſus le Roi demanda un délai pour ce court eſpace de tems, ſous prétexte qu'il lui étoit impoſſible de faire réſoudre, ſi promptement, ſes Montagnards à l'extradition de Raja Palaka, quoiqu'il y fût entierement diſpoſé lui-même. Ce délai lui avoit été accordé, lorſque Speelman parut, le ſixieme jour, avec ſa Flotte.

» Le premier de Janvier 1667, l'Amiral ſe rendit, avec les Chaloupes & 1667.
» les plus petits Bâtimens de la Flotte, dans le Port de Button, dont il trouva
» la Ville étroitement aſſiégée par les Macaſſarois, avec environ quatre cens
» cinquante Bâtimens, & plus de dix mille hommes. Les Hollandois, ayant
» mis pié à terre, tomberent d'abord ſur les Barques de proviſion, que les
» Ennemis avoient tirées à ſec, & en brûlerent ſoixante, après une vive
» eſcarmouche. Enſuite ils aſſiégerent l'Armée de Macaſſar, avec leurs pe-
» tits Bâtimens. Leurs premieres diſpoſitions attirerent bien tôt un grand
» nombre de Bouguis, qui vinrent ſe rendre à Raja Palka. Les Macaſſarois,
» qui voyoient leurs forces diminuer, craignant d'être attaqués dans leurs
» retranchemens, leverent le Siége pendant la nuit, & mirent le feu à leur
» Camp; tandis que tous les autres Vaiſſeaux de la Flotte Hollandoiſe en-
» troient ſucceſſi vement dans la Baie.

» Les Ennemis envoyerent enſuite des Députés à l'Amiral, qui ne les trou-
» vant pas d'une qualité aſſez diſtinguée pour traiter avec lui, les renvoya
» juſqu'à trois fois; & ce ne fut que le 4 du même mois, que les trois prin-
» cipaux Chefs de l'Armée de Macaſſar vinrent ſe jetter à ſes piés, pour ſe
» remettre à la diſcrétion de la Compagnie. Toutes les Troupes ennemies
» ayant été déſarmées, on en tranſporta cinq mille cinq cens hommes des
» plus robuſtes, dans une Ile qui eſt entre Button & *Pantſiana*, ou *Panga-*
» *ſina*, & l'on en prit, pour Eſclaves, environ quatre cens, tant Hommes
» que Femmes, outre cinq mille Bouguis, & quatre-vingt ſix Pirogues des

(4) *Bontein* devroit être à la place de *Bompanga*, dans la même Carte.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1667.

» Ennemis, qui ſe rendirent à Raja Palaka. Trois cens autres Pirogues (5) ; » qui avoient été priſes ſur le Roi de Button, lui furent reſtituées. Enfin, » cette journée livra, entre les mais des Hollandois, plus d'onze mille per- » ſonnes ; quatre mille laſts de riz, trois cens Pirogues, qu'ils coulerent à » fond, dans la Baie de Button, trente autres Barques, qu'on donna au » Roi & aux Grands du Royaume ; dix des meilleures, dont on fit préſent » à Raja Palaka, & deux belles Jonques de guerre, que l'Amiral retint pour » le ſervice de ſa Flotte, avec tous les principaux Chefs & Commandans de » Macaſſar, qui demeurerent auprès de lui comme priſonniers de guerre ; » ſans parler du butin aſſez conſidérable, qui conſiſtoit principalement en » cris à poignées d'or & d'autres métaux, en armes à feu, javelots, quel- » qu'or, tant monnoyé qu'en lingots, & en cent quatre-vingt-quinze éten- » darts ou Banderoles.

» L'Amiral partit là-deſſus pour Amboine, d'où il ne revint, à Button, » que vers la fin de Juin, avec ſeize Bâtimens, Vaiſſeaux ou Yachts, & » quatorze Chaloupes, parmi leſquelles il s'en trouvoit quatre du Roi de » Ternate. Cette Flotte avoit été accueillie d'une ſi violente tempête, dans » le trajet de Button aux *Bougeroenes*, que les Barques de Raja Palaka, qui » étoient auſſi parties d'Amboine, ſous la conduite du Capitaine *Poleman*, » en avoient été preſque toutes diſperſées ; mais quelque-tems après ce Capi- » taine rejoignit l'Amiral, avec la Chaloupe la *Concorde*, qu'il montoit, » & lui donna avis, qu'il avoit vû Raja Palaka en grand péril, ſans qu'il » lui eût été poſſible d'aller à ſon ſecours. Sur ce rapport, l'Amiral l'ayant » renvoyé en Mer, avec deux Chaloupes, pour chercher le Raja, il le » trouva enfin, après bien des fatigues. Tous deux furent d'avis de paſſer, » avec leur monde, au travers du Pays de *Boné*, ſur la Côte Orientale, » pour ſe rendre par terre à Bontein, où étoit le rendez-vous de l'Armée. » Ils exécuterent cette réſolution avec beaucoup de courage, & brulerent, » en paſſant, plus de cent Négreries, outre une grande quantité de pady & » de riz.

» Cependant l'Amiral, étant arrivé aux environs de Bontein, trouva cette » Place bien fortifiée de paliſſades, & la Côte défendue par pluſieurs For- » tins de terre, avec près de ſix mille Macaſſarois, pour la garde de ces » Poſtes. Il ne laiſſa pas d'y faire une deſcente & d'attaquer l'Ennemi, qu'il » parvint à déloger ſans aucune perte conſidérable. Après avoir tout réduit » en cendres, la Flotte fit voile du côté de Macaſſar, où les Ennemis paroiſ- » ſoient réſolus de faire une vigoureuſe réſiſtance ; mais on ne jugea pas à » propos de rien entreprendre contr'eux, qu'on n'eût reçu des nouvelles de » Raja Palaka, & que les Barques ne fuſſent arrivées.

» Le 19 Juillet, à la pointe du jour, les Ennemis commencerent à faire » grand feu du Fort Royal, & à tirer une infinité de volées de canon ſur le » *Tertolen*, que l'Amiral montoit ; on ne manqua pas de leur répondre de » toute l'artillerie de la Flotte, qui continua de battre juſqu'à la nuit, dont » les Vaiſſeaux profiterent pour s'éloigner de terre, ce qui fit croire aux En-

(5) Valentyn, qui donne la même Relation, n'en met que deux cens. C'eſt peut être une faute dans la traduction.

» nemis que l'Amiral étoit mort. On ſe rendit enſuite devant *Panakoke*, » où les Troupes de Button arriverent auſſi le 23, avec vingt-quatre Barques » montées de mille hommes. Les petits Bâtimens ayant fait deſcente, mirent » le feu au Village de *Batta-batta*; le 27, ils canonerent *Borrambon*, & » le lendemain, ils ſe porterent devant *Gliſſon*, où, dans une vive eſcar- » che qu'ils eurent avec les Ennemis, ils perdirent un Lieutenant & qua- » torze hommes.

» Peu après, l'Amiral ayant eu avis que les Ennemis avoient deſſein de » couper le paſſage à Raja Palaka, & au Capitaine Poleman, qui venoient » de Bontein avec leurs Troupes, n'eut rien de plus preſſé que d'accourir » à leur ſecours. Il les trouva inopinément dans les environs de *Patembean*, » & apprit d'eux, qu'ils avoient eû une rencontre fort vive, avec l'Ennemi, » mais qu'ils étoient enfin demeurés victorieux. Enſuite étant retourné avec » ſa Flotte, du côté de Gliſſon, l'Amiral y fit deſcente, le 2 Août, ſans » aucune réſiſtance. Ce jour-là ſe paſſa en de furieuſes eſcarmouches, dans » leſquelles les Hollandois eurent cinquante-ſix hommes bleſſés, ce qui » n'empêcha pas qu'ils ne donnaſſent la chaſſe aux Ennemis, juſques fort » avant dans le Pays, après avoir totalement défait leurs premieres Trou- » pes. On fut informé, qu'en deux rencontres, ils avoient perdu plus de » mille hommes, & que Craen *Montemarano* avoit abandonné les Hollan- » dois, & s'étoit de nouveau rangé ſous les étendarts du Roi de Macaſſar, » laiſſant aux premiers ſon Fils aîné avec une de ſes Sœurs. Speelman n'a- » voit plus alors qu'environ treize cens hommes, tant Soldats, que Mate- » lots, ſans compter les Naturels du Pays. Le Yacht le *Nuiſſembourg*, qui étoit » parti le 6, de Macaſſar, ſe trouva le lendemain en grand danger; quarante- » cinq Eſclaves de l'Ile, & quinze Priſonniers de diſtinction, qui s'étoient » rendus aux Hollandois, devant cette Place, ayant briſé leurs fers, égor- » gerent la garde avec des bambous aiguiſés, & alloient s'emparer du Bâ- » timent, ſans le ſecours qu'il reçut d'un autre Vaiſſeau, & l'effet d'un » coup de canon chargé de féraille, qu'on tira à propos ſur ces Traîtres, » qui furent tous maſſacrés dans la fureur de la mêlée.

» L'Armée de Boni, compoſée de ſix mille hommes, étant parti de Tu- » rate, ſur les Vaiſſeaux Hollandois, étoit arrivée devant Gliſſon, & y » avoit mis pié à terre. Raja Palaka avoit donné, la nuit précédente, un » aſſaut ſur Turate, & chaſſé l'Ennemi de trois Poſtes. Les Hollandois » avoient alors, à Gliſſon, environ ſept mille Bouguis, trois mille Terna- » tois & Buttonois, outre les Troupes des Capitaines *Joncker* & *Strycker*, » avec quatre pieces de canon. L'Armée ennemie étoit forte d'environ vingt- » mille hommes.

» Le 18, l'Amiral & ſon Conſeil ayant réſolu, avec Raja Palaka, d'atta- » quer, pendant la nuit, le Château de Gliſſon, avec cent hommes d'élite » & bien armés, ſous la conduite d'un Tranſfuge, ce deſſein leur réuſſit ſi » bien, qu'à trois heures du matin l'Amiral apprit que Raja Palaka s'étoit » rendu maître de ce Poſte, & demandoit du ſecours, qui lui fut envoyé » tout de ſuite. Ce renfort arriva très à propos, parceque les Ennemis don- » nerent cinq aſſauts furieux ſur la Place, depuis ſix heures du matin juſ- » qu'à midi; mais ils furent toujours vigoureuſement repouſſés, & forcés

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1667.

» enfin de ſe retirer, juſqu'à cinq heures du ſoir, qu'ils revinrent à la charge » avec tant de furie, que la victoire eut été fort douteuſe, ſi les Aſſiégés ne » ſe fuſſent parfaitement tenus bien ſur leurs gardes.

» Les Ennemis furent d'abord arrêtés par l'effet de quatre bombes & autant » de grenades; une ſortie qu'on fit ſur eux, dans ce moment, les mit en » fuite juſqu'à leur premier *Pagger*, ou Fortin, qu'ils furent contraints de » quitter, à cauſe des bombes & des grenades qu'on y jettoit du Château. » Ce Fortin, & un autre proche de Gliſſon, étoient ſitués ſi avantageuſe- » ment, que les Ennemis auroient pû de-là cannoner la Flotte, & il parut » que c'étoit auſſi à ce deſſein, qu'ils avoient commencé à y dreſſer quelques » batteries. Leurs transfuges apprirent enſuite, qu'ils avoient perdu beau- » coup de monde, entr'autres le Roi de *Mandhar*, le fils aîné de Craen » *Linques*, & pluſieurs des principaux de leur Nobleſſe. La perte, du côté » des Hollandois, ne s'étoit montée qu'à ſix Bouguis tués & cinquante » bleſſés. On commanda enſuite des Soldats Hollandois, avec les Bouguis » du Capitaine Poleman, pour la garde des Forts de Gliſſon; & la même » nuit, les Troupes de Boni s'étant avancées juſqu'au-deſſous de l'Armée » Royale, avec huit pieces de canon, elles y répandirent l'allarme de tou- » tes parts.

» Le lendemain, à la pointe du jour, les Ennemis ayant raſſemblé toutes » leurs Forces, vinrent donner un rude aſſaut au Pagger de Gliſſon; mais » ils furent vigoureuſement repouſſés. Après s'être retirés dans le Fort du » Sud, ils l'abandonnerent le jour ſuivant aux Bouguis, qui y mirent le feu; » & retournant à groſſes troupes ſous le Fort Royal, chacun avec ſa charge » de pady ſur les épaules, les Macaſſarois, qui les virent, les chargerent ſi » bruſquement, qu'après un combat fort vif, pendant deux ou trois heures, » les deux partis ſe ſéparerent, ſans pouvoir ni l'un ni l'autre s'attribuer l'hon- » neur de la victoire. Cependant les Ennemis, quittant bientôt leurs retran- » chemens, allerent camper à la portée du canon du Pagger Hollandois. On » les y attaqua, la nuit du 26, avec tant de bonheur, qu'ils furent con- » traints de prendre la fuite, laiſſant une trentaine de morts, & tout leur » Camp au pillage des Hollandois, qui brulerent & ſaccagerent tous les » Villages à deux lieues au Sud de Macaſſar. L'Amiral ayant fait auſſi démo- » lir tous les Forts & Paggers qu'il avoit pris à Gliſſon, fit voile, la nuit » du 2 Septembre, pour ſe rendre au Sud de la Riviere d'*Ayen*, où il mit » tout ſon monde à terre, ſans aucune réſiſtance. Quand l'Armée s'y fut bien » retranchée, Raja Palaka s'avança juſqu'aux travaux des Ennemis, qu'il » délogea; & ce ſuccès fut immédiatement ſuivi de la priſe d'un de leurs » Paggers, ſitué ſur la Côte, dont il enleva l'artillerie.

» Le 17 du même mois, les Hollandois eurent un autre combat des plus » rudes avec les Ennemis, qui furent défaits & mis en fuite, avec perte de » trente Malais, ſans compter les Macaſſarois, parmi leſquels ſe trouvoient » trois perſonnes de marque. Cette victoire ne couta, aux premiers, que » ſept Bouguis tués & ſoixante bleſſés. Un grand nombre de ces Peuples vint » ſe rendre au Raja, ſous la conduite des principaux de ſa famille. Le Roi » de *Panna*, ſon proche Parent, qui tenoit auſſi la Campagne, avec un » Corps d'environ cinq mille hommes, s'étoit approché juſqu'à ſeize milles

» de Macaſſar, & avoit pillé & ſaccagé pluſieurs Villages ſur ſa route. D'un
» autre côté, le Roi de *Biema*, qui, depuis ſa délivrance de Button, avoit
» toujours paru fort attaché à la Compagnie, venoit de ſe jetter de nouveau
» dans les Troupes du Roi de Macaſſar, après avoir miſérablement maſſa-
» cré neuf Hollandois, à bord d'une Chaloupe.

» Le premier jour du mois d'Octobre fut marqué par un nouvel avanta-
» ge, que les Hollandois remporterent ſur un Corps de huit à neuf cens
» hommes des Troupes ennemies. Deux jours après, Raja Palaka chaſſa
» quelques Macaſſarois, qui étoient occupés à conſtruire un Fort dans les en-
» virons de *Pattembite*. L'avis qu'on eut d'une irruption qu'ils méditoient
» de faire dans le Pays des Bouguis, avec trente deux Pirogues & mille
» hommes, obligea l'Amiral d'y envoyer, en toute diligence, trois Vaiſ-
» ſeaux & deux Chaloupes. La nuit du 8, on reçut un nouveau renfort de
» trente Déſerteurs de *Sopping*, qui avoient perdu leur Roi dans les Mon-
» tagnes. Pluſieurs proches Parens de Raja Palaka ayant joint les autres dans
» le Village de *Sanrangen*, il y alla la nuit ſuivante, & en revint le matin,
» avec cent cinquante hommes & deux cens trente ſept femmes, ou enfans.
» Ce Raja, s'étant remis tout de ſuite en Campagne, battit encore les En-
» nemis à différentes repriſes, & ſe rendit maître de trois de leurs Paggers,
» où il trouva entr'autres onze pieces d'artillerie; mais il reçut deux légeres
» bleſſures.

» Des avantages ſi fréquens, quoique peu conſidérables, avoient ſi fort
» abbatu le courage des Ennemis, que l'Amiral crut devoir profiter de cette
» conſternation pour leur faire des propoſitions de paix. Le Roi de Macaſſar
» reçut bien ſes Députés, & demanda une treve de trois jours pour ſe réſou-
» dre. Le premier de Novembre, ſes Ambaſſadeurs arriverent au Camp des
» Hollandois, avec une ſuite d'environ deux cens hommes. On les renvoya
» le lendemain, accompagnés de deux Députés, qui eurent ordre de dé-
» clarer au Roi, de vive voix, que s'il avoit quelque choſe à propoſer, ou
» à repliquer, il le fît avant les ſix heures du ſoir, parcequ'alors la treve
» ſeroit finie. Les Députés furent conduits à l'audience du Prince. Après
» avoir entendu leur commiſſion, le Conſeil parut fort embaraſſé ſur le parti
» qu'il devoit prendre; enfin *Crongron*, l'un des principaux Miniſtres, rom-
» pant le ſilence, dit en riant: *Hé bien! les Hollandois n'ont-ils pas raiſon?*
» *Qu'eſt-il beſoin de conſulter davantage? Si nous ne voulons pas les attaquer,*
» *ils nous attaqueront nous-mêmes.* Les Députés furent congédiés avec cette
» réponſe.

» Dans ces entrefaites, les Craens *Layo* & *Bancala* s'étant fait voir ſur la
» Riviere, comme s'ils euſſent voulu ſe rendre, l'Amiral leur envoya Raja
» Palaka, chargé de quelques préſens, qu'ils accepterent avec reconnoiſſan-
» ce: ces deux Craens avoient la garde d'un petit Pagger, derriere celui de
» la Pointe de la Riviere d'Ayen; Raja Palaka convint, avec eux, qu'on
» iroit les attaquer, entre le 2 & le 3 de Novembre, & qu'ils feroient
» ſemblant de ſe défendre; mais qu'après quelques décharges en l'air, ils
» ſortiroient de leur Poſte, pour aller chez eux rallier leurs Troupes & ſolli-
» citer leurs Voiſins, à venir ſe rendre, à leur exemple, entre les mains
» de la Compagnie, comptant qu'ils pourroient joindre l'Armée Hollan-

Digitized by Google

SUPPL. A LA DESCRIPTION D'ILE CELEBES. 1667.

» doiſe avec cinq mille hommes armés. Ce projet fut exécuté à point nommé, & malgré la réſiſtance du premier Pagger, une batterie de ſix pieces de canon, l'obligea bien-tôt de ſe rendre. Outre ces deux Paggers, les Hollandois en trouverent deux autres abandonnes, qu'ils réduiſirent en cendres. Le 4, Raja *Cajo* fut envoyé, avec cinq Barques, du côté de Turate, pour porter aux Grands de ce lieu là quelques préſens. Le Prince *Calematta*, qui ſervoit dans les Troupes de Macaſſar, avoit fait connoître ſon deſir de ſe reconcilier avec la Compagnie & avec le Roi de Ternate ſon frere. Il y avoit encore, ſur le bord de la Riviere, un Pagger, que les Ennemis abandonnerent, & qu'on démolit enſuite; un autre plus grand, mais preſque tout démantelé & muni de peu de monde; un troiſieme, où le Roi étoit logé, tomboit auſſi en ruine; & il paroiſſoit que l'Ennemi avoit deſſein de décamper de-là pour aller ſe poſter ſur le bord de la Riviere de Greſſe. Au bout du Bois, il y avoit un grand Pagger derriere Borrombon, que Craen *Linques* gardoit; mais on en avoit déja retiré l'Artillerie. L'Amiral s'y rendit le 7, avec Raja Palaka, ſuivis de deux cens Soldats Européens & des Troupes d'Amboine; ils mirent d'abord le feu au Bourg de Bonaie, & réſolurent de relever un vieux Pagger au bout du Bois, pour favoriſer l'attaque du Château de Linques, & ſe porter enſuite ſur Borrombon, au cas de réuſſite de la premiere entrepriſe.

» Le Roi & ſon Peuple, qui voyoient toutes ces diſpoſitions, ſembloient être fort portés pour la Paix; mais Craen *Tello* y étoit d'autant plus contraire. Il vouloit à tout riſque livrer bataille à l'Armée Hollandoiſe. Craen *Greſſe* étoit arrivé à *Wadjo*, ſans y avoir trouvé de ſecours conſidérable. Raja Panna, neveu de Raja Palaka, & qui ſuivoit le même parti, avoit décampé de *Beron* pour aller à Sopping, où il étoit en bonne poſture. Daen *Pabile*, & ceux de *Loubou*, s'étoient battus à diverſes fois contre ceux de Wadjo, & avoient eû l'avantage ſur ces derniers, qui, à cauſe de l'incendie des Villages aux environs, s'étoient retirés juſqu'à leur principale Négrerie. La plûpart des Peuples de deça la Riviere s'étoient rangés ſous l'obéiſſance des Hollandois, & les autres avoient pris le parti du Roi de Macaſſar. Ceux de *Lamoure* avoient imploré la protection de la Compagnie, contre l'oppreſſion inſupportable de Daen *Matuane*, & ceux de Biema déſapprouvoient bien l'attentat & meurtre commis par leur Roi; mais ils n'avoient pas encore député à l'Amiral pour renouveller le Traité, ni envoyé les freres de l'Aſſaſſin qu'il avoit demandés.

» Telle étoit la ſituation des choſes, le 7 de ce mois, lorſqu'on vit arriver, au Camp Hollandois, des Ambaſſadeurs du Roi de Macaſſar, chargés d'une lettre & de ſept ſacs, qui contenoient trois mille trois cens quatre-vingt quatorze riſdales. L'Amiral y répondit, de ſon côté, par l'envoi de quelques Députés, qui revinrent le lendemain avec trois Macaſſarois, dont la Commiſſion n'aboutiſſoit qu'à demander, de la part de leur Prince, une treve de dix jours dans toute l'étendue de ſon Royaume, pour pouvoir ſe déterminer ſur les conditions de la Paix; mais on ne voulut lui accorder que trois jours.

» En attendant, ſur les avis qu'on reçut, que les Craens Layo & Bancala

» étoient déja ſur pié, qu'ils avoient brûlé les Habitations frontieres de la » juriſdiction du Roi, & dirigé enſuite leur marche du côté de Linques, » où Craen Linques s'étoit auſſi rendu, avec trois cens hommes, pour ſolli- » citer, à ce qu'on croyoit, le Peuple à la révolte contre ce Prince, l'A- » miral jugea à propos d'y envoyer la Chaloupe le *Dauphin*, avec un Dé- » puté, pour les aſſurer des bonnes intentions de la Compagnie. On travail- » loit en même tems à raſſembler les Alliés de Turate. Craen Tello étant » tombé malade, avoit été obligé de ſe faire tranſporter à Jompandan, & » Craen Callematta étoit parti de compagnie. Le Roi avoit commencé de » fortifier le Village de *Bonte-Birain*, ſur la Riviere de Greſſe; mais l'on » fut informé qu'il n'étoit gardé que par une dixaine d'hommes, & que gé- » néralement tout le Pays de Macaſſar aſpiroit après la Paix «. On n'en étoit pas fort éloigné, puiſqu'elle ſe fit le 18 de ce mois, à des conditions extrêmement avantageuſes pour la Compagnie (6).

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1667.

Concluſion de la Paix.

(6) Nous avons promis d'en rapporter les Articles. Les voici en moins de paroles.

1. On confirme les Traités des 19 Août, & 2 Décembre 1660, dans tous leurs points, pour autant qu'il n'y a pas été dérogé par le préſent Traité.

2. On livrera inceſſamment à l'Amiral, ſans exception, tous les Européens, Sujets de la Compagnie, qui ſe trouvent à Macaſſar, ſoit qu'ils y ſoient paſſés en dernier lieu, ou dans d'autres tems.

3. On reſtituera à la Compagnie tous les effets qu'on a recouvrés du naufrage du Vaiſſeau la *Baleine*, & du Yacht la *Lionne*, à l'exception de huit pieces de canon de fer, au cas qu'il ſe trouve que la Compagnie en a été ſatisfaite.

4. On fera prompte & bonne juſtice, en préſence du Réſident de la Compagnie, de tous ceux qui ſeront trouvés coupables des aſſaſſinats commis en la perſonnes de pluſieurs Hollandois, & la Régence de Macaſſar en fera une exacte recherche, pour qu'il en ſoit ſtatué un exemple.

5. Elle s'oblige en particulier de contraindre tous les Débiteurs de la Compagnie à lui payer au plutôt leurs arrérages, ſinon cette année, du moins pour le plus tard l'année prochaine.

6. On fera ſortir de Macaſſar, & des Pays de ſon reſſort, tous les Portugais & leurs adhérans qui s'y trouvent, ſans aucune exception; Et comme on doit croire que les Anglois ſont de grands boutefeux, qui ont eu la principale part à l'infraction des derniers Traités, les Régens de Macaſſar ſeront tenus de leur faire auſſi évacuer le Pays, à la premiere occaſion, ſans permettre jamais à ces deux Nations, ou à d'autres de l'Europe, d'y venir exercer le Commerce, ni même d'y reſter, après le dernier du mois de.... tout au plus tard.

7. La Compagnie jouira du Commerce libre dans tout le Macaſſar, à l'excluſion de toute autre Nation, ſoit Européenne ou Indienne, ſans que perſonne puiſſe y apporter des toiles ou autres marchandiſes de Coromandel, de Surate, de Perſe & de Bengale, ni aucunes denrées de la Chine, ſous peine de confiſcation des effets, au profit de la Compagnie, & de correction arbitraire. On n'en excepte que les groſſes toiles telles qu'on les fait ſur la Côte Orientale de Java.

8. On accorde auſſi à la Compagnie l'exemption de tous Droits d'entrée ou de ſortie.

9. Les Régens ou les Sujets de Macaſſar ne pourront naviguer à l'avenir qu'à Baly, à la Côte de Java, à Jacatra, Bantam, Jamby, Palembang, Johor & Borneo, & ils ſeront tenus de ſe munir, à cet effet, des paſſeports de l'Officier qui commande ici de la part de la Compagnie, ſous peine d'être traités comme ennemis, & ſaiſis; ſans qu'il leur ſoit déſormais permis d'envoyer aucuns Bâtimens à Bima, Solor, Timor, &c. ou à l'Eſt de la Pointe de *Laſſen*, qui eſt la partie Orientale du Golfe de Salayer, ni de l'autre côté, au Nord ou à l'Eſt de Borneo, pour aller à Mindanao, ou aux Iles voiſines, ſous peine de la vie & de confiſcation des biens de ceux qu'on y trouvera.

10. Tous les Forts ſitués le long de la Côte de Macaſſar, comme *Borrambon*, *Pannekoke*, *Greſſe*, *Mariſſon*, *Borrobos* ou autres, ſeront inceſſamment démolis; à l'exception ſeulement du Château de *Samboupo*, qui reſtera au Roi; & l'on ne pourra plus en bâtir

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1667.

Les réjouiſſances qui ſe firent à Batavia, pour la Paix de Macaſſar, étoient à peine finies, & l'Amiral Speelman, après avoir pris poſſeſſion du Fort de Jompandan, dont il changea le nom en celui de *Rotterdam*, s'occupoit encore à s'aſſurer des fruits de ſa victoire, lorſque les perfides Peuples, qu'il venoit de ſoumettre, s'emparerent, par trahiſon, de deux de ſes Cha-

de nouveaux, ſoit là ou ailleurs, que du commun conſentement de la Compagnie.

11. Le Fort Septentrional, nommé *Joupandan*, ſera évacué tout de ſuite par les Troupes de Macaſſar, & livré en bon état à la Compagnie, pour y mettre Garniſon; le Village & les Terres de ſa dépendance devant y reſter comme auparavant, ſans que le Gouvernement de Macaſſar puiſſe ſe mêler en aucune façon des Habitans; bien entendu que les Marchands payeront au Roi, pour leur trafic, tels droits & péages, dont on conviendra ultérieurement, & que la Compagnie ne donnera point d'aſyle, dans l'étendue de ſon reſſort, aux Malfaiteurs ou Débiteurs du Roi & des Grands. On relevera auſſi inceſſamment la Loge de la Compagnie, ſoit dans l'intérieur du Fort, ou au dehors, à ſon choix.

12. La Monnoie de Hollande, qui a cours à Batavia, l'aura auſſi à Macaſſar au même prix; & ſi le Peuple témoignoit de la répugnance à la recevoir, le Gouvernement ſe charge de la lui faire agréer par force.

13. Pour amende de la derniere infraction de la Paix, le Roi & les Grands promettent de livrer, à la Compagnie, mille Eſclaves des deux Sexes, ou d'en payer la valeur en canon, en or, ou en argent, à raiſon de deux Tells & demi, ou de quarante Mazes d'or de Macaſſar chaque Eſclave.

14. Le Roi & les Grands de Macaſſar ne pourront ſe mêler, à l'avenir, des affaires du Pays de Biema & de ſon reſſort, ni jamais l'aſſiſter directement ou indirectement contre la Compagnie.

15. Leſdits Régens, informés de l'horrible aſſaſſinat, dont le Roi de Biema, ſon Gendre Craen *Dompo*, Raja *Tamborra*, Raja *Sangarre*, & leurs adhérans, au nombre de vingt-cinq perſonnes, ſe ſont rendus coupables envers la Compagnie, s'engagent de lui livrer Raja Biema & ceux de ſes Complices qui pourront être découverts, pour qu'ils ſoient punis comme ils le méritent, de même que Craen *Montemarano*, afin qu'il demande en toute ſoumiſſion pardon de ſon crime.

16. Ils reſtitueront, au Roi de Button, tous ſes Sujets, qui ont été faits priſonniers, dans la derniere invaſion des Macaſſarois, avec le prix reçu de ceux qui ſont morts depuis leur vente; & renoncent très expreſſément à toutes prétentions ſur ſes Etats.

17. Ils reſtitueront de même au Roi de Ternate, les Habitans des Iles *Xulas*, & les canons qu'ils lui ont enlevés; déclarant n'avoir aucune prétention ſur ces Iles, & renonçant en faveur dudit Roi, à toutes celles qu'ils forment ſur les Iles *Saleyer* & *Panſiana*, ſur toute la Côte Orientale de Celebes, y compris les Iles de *Bangay*, de *Gapy* & autres, ſituées le long de cette Côte; comme auſſi entre *Mandhar* & *Manado*, ſur les Pays de *Lambagy*, *Caudiepan*, *Bool*, *Tontoli*, *Dampellas*, *Balaiſſang*, *Silenſac* & *Cajely*, qui appartenoient anciennement aux Rois de Ternate, & que leſdits Régens de Macaſſar leur cédent à perpétuité, promettant de ne jamais les troubler à l'avenir dans la poſſeſſion de ces Terres.

18. De plus, leſdits Régens renoncent à tous droits de ſouveraineté ſur les Pays de Bouguis & de Loubou, dont ils reconnoiſſent les Rois, Princes & Seigneurs pour libres & indépendans, & déclarent n'avoir pas la moindre prétention à leur charge; promettant de remettre en pleine liberté, ſans aucun délai, le vieux Roi de Sopping, ſes Terres, Femmes, Enfans, Domeſtiques & Effets ſans exception, & de nous les délivrer, avec tels autres Seigneurs Bouguis, qui peuvent ſe trouver encore au pouvoir du Roi de Macaſſar, y compris leurs femmes & enfans.

19. Ils déclarent auſſi reconnoître pour libres, les Rois, Seigneurs & Etats de *Layo* & de *Bancala*, avec tout le Pays de *Turate* & de *Badjing* & leurs dépendances, qui ſe ſont ſoumis à la Compagnie pendant la Guerre.

20. Tous les Pays conquis, par la Compagnie & ſes Alliés, depuis *Boulou boulou* juſqu'à *Turate*; & de là juſqu'ici à *Bangaya*, leur demeureront en proprité, ſelon le droit de Guerre, le Roi de Macaſſar n'y ayant plus rien à prétendre; mais le tout reſtant à la diſpoſition de la Compagnie, pour en faire ce que bon lui ſemblera; &

loupes,

loupes, chacune montée de huit Hollandois & de ſix Bouguis, qu'ils maſſacrerent tous, ſans épargner même les Capitaines *Commers* & *Haamſtede*. Ce tragique évenement arriva au mois d'Avril 1668. Les Rois de Tello & de Linques, qui, peu de jours auparavant, s'étoient engagés de la maniere la plus ſolemnelle envers la Compagnie, furent les premiers qu'on vit lever l'étendart de la révolte. Mais ce malheur fut compenſé par l'arrivée de cinq

dès que les Rois de *Panna* & de *Bacca* ſeront arrivés, on pourra déſigner ce qui nous revient au Nord de Macaſſar, en vertu du même droit de conquête.

21. Les Pays de *Wadjo*, *Boulou-Boulou* & *Mandbar*, s'étant rendus coupables envers la Compagnie & ſes Alliés, leſdits Régens promettent de les abandonner, ſans leur prêter directement ou indirectement la moindre aſſiſtance contre nous.

22. On eſt auſſi convenu que les Bouguis & les Turatois, qui ont des femmes de Macaſſar, & les Macaſſarois, qui en ont de Bouguis & de Turate, pourront emmener chacun la ſienne, ſelon que bon lui ſemble, comme il eſt convenable; & l'on ne recevra déſormais, dans les Etats de part & d'autre, aucun des Sujets reſpectifs, qui voudroient s'y retirer, que du conſentement de leurs Rois & Seigneurs légitimes.

23. Les Régens de Macaſſar, conformément au 6me Article, promettent de fermer leur Pays à toutes les autres Nations, & de leur en défendre l'entrée de toutes leurs forces; mais au cas qu'ils n'en fuſſent pas en état, pour lors ils devront demander, à cet effet, le ſecours de la Compagnie, qu'ils reconnoiſſent comme leur Protectrice, & qu'ils ſeront auſſi tenus d'aſſiſter, de leur côté, en étant requis, ſans entrer en aucune négociation de Paix avec ſes Ennemis.

24. Dans ce Traité de Paix perpétuelle, d'Amitié & d'Alliance, ſont compris les puiſſans Rois de Ternate, Tidor, Bachian, Button; les Rois de Bouguis, Sopping, Loubou, Turate, Layo, Badjing, avec tous leurs Pays & Sujets; comme auſſi Biema, de même que tels autres Souverains & Princes, qui demanderont par la ſuite à entrer dans cette Alliance.

25. S'il arrivoit qu'il s'élevât des différends entre les Alliés reſpectifs, les parties ne pourront pas d'abord recourir aux armes; mais elles devront en inſtruire le Capitaine des Hollandois, pour qu'il tâche d'accommoder les choſes à l'amiable; & ſi l'une des Parties ne vouloit pas entendre raiſon, alors tous les Alliés ſeront obligés de venir au ſecours de l'autre.

26. Après la concluſion de ce Traité, le Roi & les Grands de Macaſſar ſeront tenus d'envoyer à Batavia, avec l'Amiral, deux des principaux Rois du Conſeil, à leur choix, pour préſenter ce Traité à M. le Gouverneur Général & à MM. du Conſeil des Indes, & leur en demander la ratification, ſous l'aſſurance que leſdits Députés s'en retourneront ſatisfaits; mais il ſera libre, à M. le Général, s'il le ſouhaite, d'exiger deux fils des principaux Rois, pour reſter auprès de lui comme Otages, auſſi long-tems qu'il le jugera néceſſaire. Néanmoins, après une année, le Roi de Macaſſar pourra les faire relever par d'autres; & la Compagnie ſera tenue de leur faire porter l'honneur & le reſpect convenables, ſans ſouffrir qu'on leur faſſe la moindre violence.

27. Pour ampliation du 6me Art., on accorde à la Compagnie la permiſſion de tranſporter à Batavia les Anglois, qui ſont dans ce Pays, avec tous leurs effets, ſans que le Roi puiſſe s'y oppoſer.

28. De même pour ampliation du 15me Art., il a été promis, que ſi dans dix jours on ne trouve par morts ou vifs les Rois de Biema & de Montemarano, on mettra alors en dépôt, entre les mains de la Compagnie, les fils de ces deux Princes.

29. Le Gouvernement promet à la Compagnie de lui payer en dédommagement des frais de la Guerre, la ſomme de 25000 riſdales, en cinq Mouſſons conſécutives, ſoit en canon, en marchandiſes, or, argent ou joyaux, ſuivant leur prix.

30. Et pour plus rigoureuſe obſervation de tous ces Articles, le Roi de Macaſſar & les Grands de ſon Royaume d'une part, l'Amiral, pour la Compagnie d'autre part, ainſi que les Rois & Princes compris dans cette Alliance, après l'invocation du ſaint nom de Dieu, les ont jurés, ſignés & ſcellés, chacun en ſa maniere, dans une tente dreſſée en raſe campagne, aux environs de *Borrombon*, ſur le propre Territoire de la Compagnie, le Vendredi, 18 Novembre 1667.

Dans le courant du mois de Mars de l'année ſuivante, on fit encore d'autres Traités avec les Rois de Tello & de Linques. On ſe

Digitized by Google

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1668.

cens Bouguis, qui joignirent les Hollandois, dont le courage n'étoit pas peu abbatu par les maladies. Au mois de Mai, il leur mourut plus de cent hommes, & preſque tous les autres étoient travaillés de fievres malignes. L'Amiral même s'en trouvoit ſi incommodé, que pour changer d'air, il ſe mit en Mer, à bord d'un Yacht, en attendant les ſecours. Ce fut pour faciliter la jonction de ceux qu'on ſe promettoit des Alliés de Turate, qu'il fit occuper de nouveau le Pagger de *Batta-Batta*, dont la ſituation, au Nord de Samboupo, lui devenoit importante à pluſieurs égards.

Les Bouguis s'étant mis en Campagne, du côté de *Maros*, remporterent, le 12 Août, une victoire ſignalée ſur les Ennemis, qu'ils mirent en fuite, & dont ils couperent ſoixante-cinq têtes, parmi leſquelles ſe trouva celle de *Paye Lingen*, un des principaux Chefs des Macaſſarois; mais les Hollandois perdirent en échange le Yacht *Purmerland*, qui tirant, avec quelques autres Vaiſſeaux, ſur le Fort de Samboupo, fut brûlé de ſes propres poudres. Raja *Loubou*, qui juſques-là avoit ſuivi leurs drapeaux, étoit paſſé du côté de l'Ennemi avec dix des ſiens. Enfin, les avantages ne balan-

contentera d'en extraire les conditions, acceptées par ces Princes.

» Je ſouſſigné *Paducca Siri Sultan Harounara Chit*, Roi de Tello, devenu Ami » & Allié de la Compagnie, dans la derniere » Paix faite avec le Royaume de Macaſſar, » me rappellant la fidélité & le ſoin paternel, dont la Compagnie uſe conſtamment » envers ſes Amis & Alliés: déclare, par ces » Préſentes, que j'ai réſolu, de l'avis des Seigneurs de mes Etats, de mes Freres & de » mes Sujets, de m'allier & m'engager, moi » & les miens, auſſi bien que tout mon Royaume, encore plus étroitement avec la même » Compagnie, & de la prier de me recevoir » en ſa protection, non-ſeulement moi en » particulier, mais auſſi tous mes enfans, » afin que tant durant ma vie qu'après ma » mort, ils puiſſent être conſidérés avec » moi, comme Amis & Alliés de la Noble » Compagnie des Indes Orientales, qui nous » prend ſous ſa garde paternelle, pour que » perſonne au monde ne nous faſſe le moindre tort ou outrage. Surquoi le Sr Corneille Speelman, Amiral &c., ayant bien » voulu accepter amiablement & avec cordialité, les propoſitions que je lui ai fait » faire par les Rois de Ternate & de Linques; » c'eſt pourquoi je m'engage moi & les » miens, à toute fidelité ſincere envers ladite » Compagnie, nous remettant entierement » à ſes généreux ſoins; & comme ſes Amis » & ſes Ennemis ſont auſſi les nôtres, nous » ſerons toujours prêts d'aller à la Guerre » avec elle, par-tout où nous ſerons appellés. » Au cas que je vienne à décéder, mes Enfans & les Enfans de mes Enfans demeurent ſous ſa tutelle & protection paternelle, & ſi moi ou eux ne laiſſions point de » Deſcendans, les Seigneurs de mon Royaume, mes Freres & autres Parens, ne pourront élire un Roi à ma place, que de l'avis & conſentement de la Compagnie; Et » même, ſi mes Enfans ne ſe comportoient » pas comme ils doivent, elle pourra élire » quelqu'autre des plus proches à leur place, » pour le bien de mes Etats & celui de mes » Sujets; confiant le tout de bon cœur à la » direction de la Compagnie. En foi dequoi » &c ».

Fait à Tello, le 9 Mars 1668.

» Je ſouſſigné *Mamalyang*, Roi héréditaire de *Chinrana Linques*, & Baron dans le » Royaume de Macaſſar, ayant mûrement » examiné le Traité ci deſſus, par lequel le » Roi de Tello mon Frere s'eſt allié & engagé à la Compagnie des Indes, en ma préſence; déclare, pour moi & pour mes Fils » & Filles, Domeſtiques, Pays & Peuples, » non-ſeulement que je m'oblige de même » envers ladite Compagnie, mais que je me » mets auſſi entierement ſous ſon obéiſſance » & ſa protection, promettant de lui être » dès maintenant & à jamais fidele dans tous » ſes commandemens, dans ſon ſervice & ſes » ordonnances; En foi dequoi, moi & mon » Fils *Tartara Cranivan Patena*, avons ſigné, ſcellé & juré cet Acte, entre les » mains de l'Amiral, & en préſence de tous » les Rois Alliés, qui l'ont de même ſigné » comme témoins, ſavoir, le puiſſant Roi » de Ternate, le Roi de Palaka, le Prince » Calematta & le Roi de Layo, le 13 de » Mars 1668 ».

çoient encore que foiblement les pertes, lorſqu'il arriva, de Batavia, trois Vaiſſeaux, qui avoient à bord trois cens ſoixante-quinze hommes de nouvelles Troupes. SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1668.

Dès que l'Amiral eut reçu ces renforts, il s'avança ſi près des Ouvrages de l'Ennemi, que ſuivant l'expreſſion de la Relation, on pouvoit ſe donner la main les uns aux autres. On eut bien-tôt recours aux Négociations de Paix. Les Rois de Goa & de Tello avoient auſſi envoyé une Lettre au Gouverneur Général & au Conſeil des Indes, par quelques Meſſagers de Macaſſar, partis le 18 Septembre; mais qui ne la rendirent que cinq mois après. Comme ces deux Rois tâchoient de ſe purger de la derniere rupture, dont ils rejettoient toute la faute ſur l'Amiral Speelman, on peut juger qu'ils ſe trouvoient dès lors fort preſſés & dans un grand embarras de ſe tirer d'affaire. Cependant leur opiniâtreté continuoit de leur cauſer autant de mal que les armes des Hollandois.

Ces derniers n'eurent plus qu'une ſuite d'avantages rapides. Le 2 Octobre, leurs Bouguis prirent d'aſſaut la Fortereſſe de *Barras*, y firent trois cens priſonniers, tant femmes qu'enfans, & emporterent trente-ſix têtes. Il y eut enſuite une eſcarmouche, dans laquelle les Ennemis eurent encore du pire. Le 12, les Hollandois avoient auſſi pris d'aſſaut un Pagger aſſez conſidérable entre la Mer & Samboupo, & l'Ennemi travailloit à faire un nouveau retranchement, pour remplacer cette perte. Les Bouguis, étant ſortis du Fort Hollandois de Maros, s'étoient avancés juſqu'à la Négrerie *Pamadingan*, & s'y étoient renforcés dans deux Paggers, juſqu'au nombre de trois mille, après avoir brûlé tout ce qui s'étoit préſenté ſur leur route.

Au commencement du mois d'Avril 1669, on renouvella les Négociations pour la Paix; mais l'opiniâtreté des Ennemis fut encore un obſtacle à ſa concluſion. Cependant il en mouroit de faim tous les jours, & les Hollandois les ſerroient de ſi près, dans leur Fort de Samboupo, qu'ils n'en étoient éloignés que d'un jet de pierre. Au mois de Mai leurs travaux ſe trouverent avancés juſqu'à une verge de ſes murailles, & en état de ſoutenir un rude aſſaut. D'un autre côté, Crain *Jerenica*, un des plus fameux Généraux de l'Ennemi, étoit venu au ſecours du Roi de Macaſſar, avec deux ou trois mille hommes, dont les Hollandois étoient journellement menacés; mais ils n'avoient fait encore aucune entrepriſe conſidérable, ſi ce n'eſt que la nuit du 13 au 14, ils attaquerent, avec dix ou douze Barques remplies de monde, le Yacht le *Schelvis*, qui les repouſſa vigoureuſement, quoiqu'il n'eût pas plus de dix-huit hommes en état de combattre. 1669.

Suivant les rapports des Transfuges de Samboupo, au commencement du mois de Juin, la diſette des vivres y étoit grande parmi le Peuple; mais les principaux n'en montroient pas plus d'inclination pour la paix. Les Aſſiégeans travailloient, depuis quelque-tems, à une Mine, qu'ils firent jouer le 17, avec tant de ſuccès, qu'elle enleva un grand pan de la muraille. Les Aſſiégés boucherent auſſi-tôt la brêche avec des gabions & autres choſes; les Hollandois y revinrent ſi ſouvent à l'aſſaut, qu'ils gagnerent la muraille; mais ils y trouverent tant de réſiſtance, qu'ils ne purent ſe rendre maîtres du Château & de la Ville de Samboupo, que le 24 Juin, après que les En- Les Hollandois ſe rendent maîtres de Samboupo.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES. 1669.

nemis s'en furent retirés, pour la plûpart, au Château de Goa, où ils manquoient de toutes choſes.

Enfin, le mois ſuivant, on conclut un nouveau Traité de Paix, par lequel le Roi & les Grands de Macaſſar s'obligeoient d'obſerver, de point en point, celui du 18 Novembre 1667; de livrer à la Compagnie toute leur artillerie, de démolir & de raſer toutes leurs Fortifications, ſans en pouvoir jamais faire de nouvelles, & de donner des Otages, pour la ſûreté de leurs engagemens. On ne peut gueres ſe diſpenſer de rapporter auſſi en ſubſtance ces derniers Articles, avec les Lettres de ſoumiſſion de quelques-uns des Rois de Macaſſar, pour faire voir de quelle maniere la Compagnie a mis, ſous ſon obéiſſance, cette Nation ſuperbe & perfide, qui, depuis long-tems, étoit la terreur & le fléau de tous ſes Voiſins (7).

Traité de Paix, qui ſoumet Macaſſar à la Compagnie.

(7) Le Roi & les Grands de Tello, avec le Crain Linques, ayant fait les ſoumiſſions requiſes à la Compagnie, ont été de nouveau reçus dans ſon Alliance, aux conditions ſuivantes:

1°. Qu'ils garderont ſaintement & à perpétuité les anciens Traités; déclarant qu'ils ne les ont violés que par leur pernicieux Conſeil; qu'ils en ſont fort fâchés; qu'ils ſe reconnoiſſent infiniment obligés à la Compagnie, d'avoir bien voulu leur pardonner à leur très humble priere; & qu'ils s'en remettent à ſes bontés; la ſuppliant néanmoins, qu'à l'égard des ſommes, qui lui ont été promiſes par le Traité de Bonaye, il lui plaiſe de ne pas permettre qu'ils ſoient ſurchargés au-delà de leurs forces, parcequ'ils ſe trouvent dans l'impuiſſance d'y ſatisfaire.

2°. Qu'ils reputent à grande grace & bienfait, que la Compagnie veuille bien leur laiſſer leurs armes de main & leurs mouſquets; en conſidération qu'ils ont abandonné les premiers le parti du Roi de Macaſſar, pour ſe ſoumettre à la Compagnie; promettant de délivrer inceſſamment, & ſans aucune réſerve, toutes les petites pieces d'Artillerie qui ſe trouvent encore à Tello, Goa, Sadrebone ou ailleurs, ſans en prétendre la moindre choſe, & remerciant bien la Compagnie de ce qu'il lui plaît de les accepter ſuivant leur prix, en déduction de la dette ſuſmentionnée.

3°. Qu'ils s'engagent de démolir les Fortifications de Tello, quand il plaira à la Compagnie, & de n'en jamais faire de nouvelles ſans ſon conſentement.

4°. Qu'en qualité de bons & fideles Alliés de la Compagnie, ils tiendront pour Ennemis déclarés, ceux des Rois de Celebes, qui refuſent de lui faire ſoumiſſion, & qu'ils contribueront à leur cauſer le plus de mal qu'il ſera poſſible.

5°. Qu'en cas que Crongron, ſeul Auteur de la rupture du dernier Traité, ne vienne pas ſe jetter aux pieds de la Compagnie, pour lui demander grace, & ſe remettre entierement à ſa diſcretion, ſous l'aſſurance donnée, même ſans l'avoir demandée, qu'on n'attentera point ſur ſa perſonne, ni ſur ſa vie, pour lors, ils aideront à le pourſuivre, à le prendre, ou le tuer, ſelon que l'occaſion s'en préſentera, & remettront, entre les mains de la Compagnie, tous les effets qu'on pourra trouver lui appartenir, en diminution des ſommes ſtipulées par le dernier Traité.

6°. Que pour plus de ſûreté de ce nouveau Traité d'Alliance, le Roi, ou quelqu'un de ſes Grands, au choix des Vainqueurs, chaque fois qu'on le demandera, ſera tenu de venir demeurer parmi eux, en un lieu commode, & d'y reſter auſſi long tems qu'il plaira à la Compagnie.

7°. Enfin, que pour ôter tout ſujet de défiance, ils ne viendront jamais dans aucune Place de la Compagnie, qu'avec peu de monde, & même ſans armes, le reſte de leur ſuite étant obligé de s'arrêter hors de la Porte.

Fait le 15 Juillet 1669.

Les Députés de Goa ſont enſuite comparus, & ont déclaré, que le Roi, ne pouvant venir en perſonne, à cauſe de ſa maladie, les avoit envoyés pour demander grace, en ſon nom, à la Compagnie, la priant très humblement de le recevoir, comme elle a fait le Roi de Tello, & de le rétablir dans ſon Alliance; ſur quoi le Traité précédent leur ayant été lû, ils l'ont accepté dans tous ſes points; & y ont encore ajouté les ſuivans.

1°. Que conformément à l'exemple de Tello, les Rois & les Peuples de Goa & Sadrebone raſeront & démoliront, quand il

Remarques Géographiques ſur l'Ile Celebes.

LE peu de connoiſſances qu'on a de l'intérieur de l'Ile Celebes, ne doit pas en faire attendre une Deſcription complette. Auſſi ne s'attachera-t'on ici qu'à quelques remarques générales, qui pourront ſervir à rectifier les erreurs des Cartes Géographiques, ſur la ſituation des principaux Lieux Maritimes. On a déja eu occaſion d'en relever une partie, dans les Articles précédens;

Géographie de l'Ile Celebes.

plaira à la Compagnie, toutes les Fortifications de ces deux Places, ſans pouvoir jamais les relever, ni en bâtir de nouvelles, que du conſentement de ladite Compagnie.

2°. Qu'ils ne ſe mêleront en aucune maniere des Malais, Maures ou autres Etrangers, qui ſont actuellement à Tello, Goa, Sadrebone & ailleurs; laiſſant à la Compagnie d'en agir avec eux comme elle le jugera à propos; & promettant de ne recevoir, à l'avenir, aucun Etranger chez eux, ſans la permiſſion de la Compagnie, qui aura la faculté de tenir à Tello, Goa & Sadrebone, autant de monde qu'elle voudra, pour veiller ſur leur conduite; & l'on empêchera l'entrée des Rivieres de Tello & de Sadrebone, à toutes les Barques qui ne ſeront point munies de ſes paſſeports.

Fait le 27 Juillet 1669.

La Lettre de Crain Goa, au Gouverneur Général & à MM. du Conſeil des Indes, après un préambule à la mode des Orientaux, eſt conçue en ces termes:

» Au reſte, nous déclarons en ſincérité & » pureté de cœur, que nous ſommes tous » véritablement amis de la Compagnie, & » que nous le ſerons invariablement tant » que le Soleil & la Lune éclaireront l'Univers; & comme à cauſe de notre éloigne» ment, par ignorance & faute d'entende» ment, nous avons mal agi avec la Com» pagnie, nous la ſupplions très inſtam» ment, de vouloir nous le pardonner, de » même qu'à nos Enfans & à tous les autres » Grands, &c. ».

Les Crains Tello & Linques, par leurs Lettres, confeſſent avoir violé la Paix, & ils en demandent pardon, à-peu près dans les mêmes termes, promettant d'aller à Batavia, pour faire ſoumiſſion au Gouverneur Général & au Conſeil des Indes. Voici les noms des Rois & Princes, que l'Amiral Speelman y conduiſit en triomphe.

Les Rois de Tello & de Linques, avec leurs femmes, & une ſuite de trois à quatre cens perſonnes.

Crain *Birey*, fils du Roi de Macaſſar.

Crain *Mandelli*, fils de Crain Crongron.

Les Crains *Mamout* & *Wello*, deux des principaux Seigneurs de la Cour de Macaſſar.

Les Galerans *Manaſſa* & *Timbol*, de la part du Roi de Goa, avec un cortege de cent quarante perſonnes.

Le Prince *Calematta*, accompagné de ſa femme, & la ſœur du Roi de Tello, avec une ſuite de cent cinquante perſonnes.

Outre ces Princes, il y avoit encore le Roi de Palaka, le Prince de Boni, & d'autres Députés des Princes Alliés, ſuivis de plus de huit cens perſonnes, dont l'arrivée, à Batavia, ne cauſa pas peu d'embarras au Gouvernement, ſur-tout les Troupes de Raja Palaka, qui commettoient de nuit beaucoup de déſordres. Cependant on trouva enfin moyen de s'en défaire, en les employant, ſous les ordres de leur Roi, dans une expédition contre l'Empereur de Java, où elles rendirent de fort bons ſervices.

Le Roi de Palaka ayant ainſi vengé la mort de ſon Pere & de ſon Ayeul, accomplit le vœu qu'il avoit fait de ſe couper les cheveux en cérémonie. Plus de trente mille hommes ſuivirent ſon exemple, & depuis ce tems les Bouguis ſe diſtinguent, par leur courte chevelure, des autres Peuples de l'Ile, qui la portent longue.

La Compagnie, pour reconnoître les ſervices éclatans, que ce Raja lui avoit rendus, le rétablit non-ſeulement dans ſes Royaumes de Palaka, de Boni, de Sopping, & quelques autres; mais elle lui fit encore préſent d'une magnifique chaîne d'or, qui lui fut portée par une Députation ſolemnelle, & elle lui aſſigna une penſion viagere de deux cens écus par mois. Son caractere remuant, vindicatif & ambitieux, le fit tomber bientôt dans l'ingratitude envers la Compagnie, qui, obligée de ſe tenir continuellement ſur ſes gardes, contre un Prince ſi dangereux, apprit avec plaiſir ſa mort, arrivée au mois d'Avril 1696.

Digitized by Google

SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES.

mais, ſans s'arrêter à ces différences, il ſuffira d'indiquer ſimplement les endroits, ſelon l'ordre où ils ſont placés de ſuite.

Partie Occidentale.

La Côte Occidentale, qui eſt la plus fréquentée, commence à cinq degrès trente minutes de Latitude Méridionale. On y trouve d'abord, au Sud, le Bourg de *Turatte*, qui donne ſon nom à un des plus puiſſans Royaumes de l'Ile. Il eſt ſitué ſur une Baie, qui s'étend Nord-Oueſt à une bonne lieue dans les Terres. A l'entrée de cette Baie, eſt une petite Ile ſans nom, peu éloignée du Rivage; ſept ou huit milles au Sud-Oueſt de Turatte, on découvre ce fameux Banc, que les Hollandois ont nommé *den Bril*, ou la *Lunette*; Ecueil dangereux, de deux lieues de tour, ſur lequel la Compagnie a perdu pluſieurs Vaiſſeaux, & qu'il eſt cependant aiſé d'éviter, pourvû qu'on ait ſoin de s'approcher du rivage, aux environs de Turatte, où l'on peut mouiller l'ancre, pour y attendre un vent favorable; ſans quoi l'on court riſque d'être emporté par le Courant en très peu de tems. De Turatte, tirant au Nord-Oueſt, à la diſtance de deux milles, on vient à la Pointe Méridionale de *Tanahkeke*, vis-à-vis de laquelle eſt une Ile de même nom, de deux milles de circuit, environnée de Rochers excepté du côté de l'Eſt, & preſque toute déſerte.

De la Pointe de Tanahkeke, ſuivant la Côte, au Nord, on rencontre les Bourgs de *Tanaë* & de *Geliſſon*, la Forteresſe de *Panakoke*, la Ville & le Château de *Samboupo*, & un peu plus au Nord, le Château d'*Oudjong Pandang*, connu aujourd'hui ſous le nom de *Fort Rotterdam*, ſitué auprès de la célebre Ville de *Macaſſar*, qu'on ſe contente de nommer ici, remettant à parler plus amplement de ces deux Places, après qu'on aura fait le tour de l'Ile.

De Macaſſar, la Côte court de plus en plus au Nord-Eſt, juſqu'à un grand Golfe, entre lequel & cette Ville, on trouve d'abord celle de *Tello*, Capitale d'un Royaume de ce nom, à une grande lieue au Nord de Macaſſar, d'où l'on en compte cinq pour arriver à *Maros*, autre Ville ſituée dans un Canton abondant en riz, dont la dixme rend un profit conſidérable à la Compagnie. Six milles au Nord de Maros eſt la Ville de *Tanetta*, auſſi Capitale d'un puiſſant Royaume de même nom, au milieu d'une premiere Baie, qui eſt bien-tôt ſuivie d'une autre beaucoup plus grande, qu'on nomme la Baie de *Badjoukike*, où cent Vaiſſeaux pourroient être à leur aiſe. Entre Macaſſar & Tanetta, la Côte eſt garnie d'une infinité de Bancs, de Rochers & d'Ilots. Derriere les Lieux qu'on vient de nommer, ce ſont de belles Montagnes fertiles en riz, & entrecoupées par de grandes Forêts d'eſpace en eſpace.

On compte quatre à cinq milles de Tanetta juſqu'au milieu de la Baie de Badjoukike, qui en a près de huit d'étendue, où eſt ſituée la Ville de *Mandar*, Capitale d'un grand Royaume de même nom, limitrophe des Etats du Roi de Ternate, dans la partie Septentrionale de l'Ile. C'eſt ici qu'on ſe borne, pour retourner au Sud, le long du Golfe de *Boni*, ou de *Saleyer*, dont l'enfoncement eſt à la hauteur de Badjoukike, du côté de l'Eſt, à quatre ou cinq milles de diſtance.

Tout près de ce Golfe eſt la Ville de *Loubou*, ſuivie de celle de *Sopping*, onze milles plus au Sud, l'une & l'autre Capitales de deux puiſſans Royau-

mes, auxquels on donne leurs noms. Au Sud de Sopping, on entre dans le Pays des *Bouguis*, qui font partie des Etats du Roi de *Boni*, dont la Ville Capitale de ce nom, eſt à cinq milles de Sopping, & un mille de *Tſijnrana*, où ce Prince, le plus puiſſant de tous les Rois de Celebes, fait ſa réſidence ordinaire. Tſijnrana eſt ſitué ſur le bord d'une Riviere de même nom, qui prend ſa ſource au Lac de *Tempé*, à quatre ou cinq milles dans les Terres, & va ſe jetter dans le Golfe de Boni, qui eſt rempli d'une infinité de Bancs, de Rochers & d'Ilots, principalement ſur cette Côte. La Pointe de *Tanjoli* la termine au Sud; vis-à-vis, à l'Eſt, on a la petite Ile *Bouloucomba*, remarquable par une propriété, qui n'eſt cependant pas unique aux Indes: c'eſt qu'on y ſeme quand on moiſſonne à Maros, quoique ces deux Lieux ne ſoient pas fort éloignés l'un de l'autre, & ſeulement ſéparés par une Montagne de hauteur médiocre (8). SUPPL. A LA DESCRIPT. DE L'ILE CELEBES.

L'Ile de *Saleyer* ſe préſente à un mille de cette Pointe Méridionale. Elle s'étend Sud & Nord à huit ou neuf milles, ſur deux de largeur au centre, d'où elle ſe rétrécit preſque également vers ſes deux bouts. A l'Oueſt on voit une autre petite Ile, nommée *Baajen-Eiland*, & quelques Rochers, que les Hollandois appellent *Zoutelands Rotzen*, ſans compter trois petites Iles au Sud, peu éloignées de celles de *Calauro*, qui eſt aſſez grande. Ces deux Iles appartiennent au Roi de Macaſſar. On ne parle point des Iles *du Tigre*, à l'Eſt de Calauro: elles ſont en grand nombre, mais toutes fort petites. Entre Saleyer & Celebes ſont trois Ilots, qu'on nomme les *Bougerones*, & qui ſe préſentent dans ce Détroit, quoiqu'ils n'en empêchent pas le paſſage. Deux milles à l'Oueſt, la Côte Méridionale de Celebes offre une grande Baie, au fond de laquelle eſt ſituée *Bonteyn*, Ville qui dépend du Roi de Boni, d'où la Côte forme encore pluſieurs enfoncemens, à l'Oueſt, juſqu'à Turatte, dans la diſtance de huit à dix milles.

Après avoir fait le tour de cette Partie Occidentale de Celebes, l'ordre ne nous rappelle à la Partie Orientale, de l'autre côté du Golfe de Boni, que pour obſerver qu'on n'en a aucune connoiſſance. L'Ile de *Pangaſane*, qui eſt à trois ou quatre milles à l'Eſt de cette Pointe, peut avoir neuf milles en longueur ſur deux de large. *Tibore*, au Nord de l'Ile, eſt le Chef-lieu d'un petit Royaume, autrefois fameux. A l'entrée du Canal, qui ſépare Pangaſane de Celebes, on voit, au Sud, l'Ile *Cambayna*, d'environ ſix milles de circuit, & quelques autres petites. Celle de *Button*, à l'Eſt, n'a pas moins de ſeize milles en longueur, du Nord au Sud, mais ſa largeur eſt inégale. La petite Ville, qui porte ſon nom, eſt au Sud-Oueſt de l'Ile, ſur une éminence, à l'entrée du Détroit Pangaſane; mais le Roi tient ſa Cour à *Coulongſouſou*, qui eſt confondu quelquefois avec l'autre Ville. Ce Prince eſt Tributaire du Roi de Ternate. A l'Eſt de Button ſont les Iles *Toucan-beſis*, au nombre de huit ou dix. Au Nord eſt celle de *Wawony*, qui a cinq ou ſix milles de circuit. Les autres Iles, qui ſuivent juſqu'à la Pointe Septentrionale de Celebes, ont été nommées dans la Deſcription des Moluques (9). Partie Orientale.

Revenons à la Côte Orientale de Celebes. On y trouve peu de Lieux re-

(8) La même merveille ſe remarque au Cap Comorin, & dans d'autres lieux des Indes. Voyez ci-deſſus pag. 329.

(9) *Ibid.* pag. 55.

Digitized by Google

Suppl. a la Descript. de l'Ile Celebes.

marquables. *Tambouco*, Village ſitué à quarante milles au Nord de Pangaſane, auprès de la Riviere *Lahan*, eſt renommé par les ſabres qu'on y fabrique. La Baie de Tambouco eſt ſuivie, au Nord, de celle de *Tomini*. Entre ces deux Baies on a les Bourgs de *Modone*, de *Balante*, de *Gorontale*, & quelques autres, juſqu'à *Manado*, ſur la Pointe Septentrionale, où les Hollandois ont une Fortereſſe, nommée *Amſterdam*, dont on a parlé ailleurs (10).

Partie Septentrionale.

Il nous reſte à parcourir la Côte, depuis Manado à l'Oueſt, & de-là au Sud juſqu'aux frontieres des Etats du Roi de Ternate. La Baie d'*Amoura* eſt à cinq milles de Manado. Dix milles au-delà, l'on entre dans le Royaume de *Boulan*, & vingt-un milles plus loin, dans celui de *Caudipan*, qui n'offre que deux Bourgs remarquables, *Dauw* & *Boulan-Itam*. A trente milles de Dauw, eſt le Village de *Bwool*, ou *Bool*, ſitué ſur une Baie, à l'Eſt de laquelle ſe voient deux petites Iles, nommées *Middelbourg* & *Vliſſingue*. De la Baie de Bool, on ſe rend dans celle de *Tontoli*, qui en eſt éloignée de vingt milles, & d'ici on en compte encore neuf, juſqu'au Village de *Dondo*, après lequel on trouve ceux de *Silenſak*, *Bala-iſſan* & *Dampelas*, avec quatre petites Iles ſur cette Côte. On paſſe enſuite dans la grande Baie de *Cajeli*, dont les environs ſont fort peuplés. C'eſt ici proprement que finit le territoire du Roi de Ternate, qui poſſede une étendue de Côtes de cent huit milles, entre Manado & cette Baie (11).

Royaume de Macaſſar.

A l'égard des Etats qui appartiennent aux Rois de Macaſſar, on doit diſtinguer ceux que la Compagnie poſſede, de ceux qu'elle a laiſſés à ces Princes (12). Avant la conquête, ils étoient tous Vaſſaux du Roi de Macaſſar, ou de Goa, qui n'a plus aujourd'hui que le premier rang entre les Alliés des Hollandois. Macaſſar & Goa, anciennes Capitales de deux Royaumes différens, ne ſont que de méchans Bourgs ouverts, dont les Hollandois nomment le premier *la Negrerie de Vlaardingen*, compoſé d'une grande rue & de deux ou trois petites. On y voit pluſieurs belles Maiſons, des deux côtés de la Rade. Au Nord eſt la Fortereſſe *Oudjong Pandang*, ou *Joupandam*, qui a reçu depuis le nom de *Rotterdam*. On y tient conſtamment une forte Garniſon, bien pourvue d'artillerie & de munitions de guerre, parceque Macaſſar eſt réputé pour être la clef des Provinces Orientales, & que d'ailleurs on ne peut jamais accorder la moindre confiance aux Macaſſarois.

Port Rotterdam.

Goa n'eſt qu'à deux milles de Macaſſar, du côté du Nord, où il y avoit autrefois une eſpece de Fortereſſe, mais de beaucoup inférieure à celle de *Sambeupo*, la ſeule qu'on ait laiſſée au Roi par la paix (14). Quoique ce ſoit la principale des Etats du Roi de Macaſſar, c'eſt au fond peu de choſe.

Le Roi de Boni, dont les Etats ſont à l'Eſt de ceux de Macaſſar, eſt actuellement le plus puiſſant de tous les Princes de l'Ile. Raja Palaka s'étoit rendu redoutable même à la Compagnie, qui l'avoit élevé à ce degré de grandeur, en reconnoiſſance de ſes ſervices. Outre pluſieurs Fortereſſes, qu'il avoit fait conſtruire, ſon Arſenal étoit bien pourvû d'armes à feu; & il pouvoit mettre, en très peu de tems, une Armée de ſoixante mille hommes en Campagne

Royaume de Boni.

(10) *Ibid.*
(11) Voyez le Traité ci-deſſus, Art. 17.
(12) Même Traité, Art. 14. 20. & 21.
(14) Voyez l'Article 10. du Traité.

Après

Suppl. a la Descript. de l'Ile Celebes.

Après les Rois de Goa & de Boni, ſuivent en rang ceux de *Loubou*, de *Tello*, de *Sopping*, de *Wadjou*, de *Tanetta*, de *Laya*, de *Bancala*, de *Panna*, de *Bacca* & quelques autres, dont les Etats ſont petits, & juſqu'ici peu connus. Quand il s'agit de tenir une Aſſemblée générale, pour délibérer ſur les affaires publiques, le Gouverneur Hollandois en donne d'abord connoiſſance aux Rois de Goa & de Boni, & ce dernier convoque tous les autres Alliés, qui forment auſſi le Grand Conſeil de l'Ile de Celebes.

Fautes de quelques Gouverneurs Hollandois.

La jalouſie, qui regne entre ces Princes, a ſouvent donné lieu à des troubles, auxquels les Hollandois ont toujours pris parti pour le Roi de Boni, contre celui de Goa; & l'on reproche à quelques-uns de leurs Gouverneurs, d'avoir, par des vûes d'intérêt particulier, affoibli la puiſſance de la Compagnie, en agrandiſſant celle des Rois de l'Ile, à qui ils ont fait accorder, de tems à autre, des Provinces entieres, ſous le nom de petits morceaux de terres, qui étoient à leur convenance. L'Auteur attribue la trop grande déférence du Conſeil de Batavia, au défaut d'une Carte exacte de Celebes, ſans laquelle il ne pouvoit pas juger de l'importance de ces ſortes de conceſſions, qui fourniſſoient toujours occaſion, aux Rois du Pays, d'en uſurper davantage. Les exemples, que cet Auteur en rapporte, n'auront ſans doute pas manqué de produire l'effet qu'il en eſpéroit, pour le bien de la Compagnie; du moins ce Gouvernement eſt reſté depuis aſſez tranquille.

Marchandiſes du Commerce de l'Ile.

Les principales marchandiſes, qu'on tire de cette Ile, ſont, du riz, en très grande quantité, & le meilleur des Indes, dont les Hollandois font des Cargaiſons conſidérables pour les Moluques & les Iles de Banda; de l'or, qui eſt de bas aloi; de l'ivoire, beaucoup de bois de ſapan, & peu de celui de ſantal à Biema, du cotton, du camphre, pluſieurs ſortes de quincailleries de fer, des armes propres aux Indiens, du gingembre, du poivre long, & des perles, qui ſe pêchent ſur quelques Côtes de l'Ile. Celles qu'on y porte, conſiſtent en draps d'écarlate, & étoffes d'or & d'argent, ou toiles de Cambaye; en étaim, en cuivre & en fer, en ſavon & en aſſa fœtida. Ces deux-ci viennent de Surate.

Digitized by Google

SUPPL. A LA DESCRIPTION DE L'ILE DE BORNEO.

DESCRIPTION DE L'ILE DE BORNEO.

Grandeur de cette Ile.

CETTE Ile, qui eſt la plus grande de toutes celles des Indes Orientales, s'étend à quatre degrés & demi au Sud, & à huit degrés au Nord de l'Equateur, ce qui fait auſſi douze degrés & demi en Latitude. Sa Longitude eſt entre cent cinquante & cent cinquante-huit degrés. On compte ſon circuit à plus de cinq cens trente milles.

Ses principaux Etats.

Si l'Ile eſt grande, elle n'eſt pas moins riche, mais on en connoît peu l'intérieur. Il n'y a que ſix ou ſept Rois, qu'on déſigne par les noms des principales Places; *Banjar-Maſſin*, *Succadana*, *Landa*, *Sambas*, *Hermata*, *Jathou* & *Borneo*. Celui de Banjar-Maſſin paſſe pour le plus puiſſant de tous, & c'eſt auſſi celui qu'on connoît le mieux.

Royaume de Banjar-Maſſin.

On donne fort gratuitement le titre de Ville, à ſon Chef-lieu, qui n'eſt qu'un Village, ſitué au Sud, à quatre degrés de Latitude, & à cent cinquante-cinq de Longitude, près d'une grande Riviere, qui forme quelques Iles. Il faut bien trois jours pour s'y rendre en bateaux, de ſon embouchure. Banjar-Maſſin a beaucoup de maiſons, la plûpart bâties de bambou, à la maniere des Indiens, quoiqu'il y en ait auſſi quelques-unes de planches. Elles ſont, pour l'ordinaire, ſi grandes, qu'une ſuffiroit à loger cent familles, dans des appartemens ſéparés.

Ses Habitans.

Les Habitans du Rivage tirent leur origine de divers Peuples voiſins, dont ils parlent auſſi les Langues. La perfidie & la cruauté forment leur caractere. Les Montagnards, de l'intérieur du Pays, paroiſſent d'un meilleur naturel. Outre les principales richeſſes de l'Ile, ils poſſédent encore les plus belles Femmes, blanches & fort ſpirituelles. Les Rois & les Princes même ne dédaignent pas de rechercher leur alliance.

Productions de l'Ile.

Il ſe fait ici un très grand Commerce avec pluſieurs Nations étrangeres, tant de l'Europe que des Indes. Les marchandiſes du produit de l'Ile ſont, de l'or en quantité, ſoit en poudre, ou en lingots, mais une eſpece moindre que l'autre; des diamans, ſur-tout dans le Royaum de Succadana & ailleurs; des perles, ſur la Côte ſeptentrionale, du poivre, preſque par-tout, des cloux de girofle & des noix muſcades, en petite quantité, & ſeulement au ſommet de quelques montagnes; du camphre, dans le Royaume de Succadana, du benjoin, du ſang de dragon, du bois de calambac, du bois d'aigle, des rottings, ou cannes; du fer, du cuivre, de l'etaim, des bézoars de Singes & de Boucs, des pierres de Porc, des toutombos, ou coffrets faits de joncs fins & de feuilles, de la cire, & autres marchandiſes. Celles qui ont le plus de débit ici, ſont les pierres d'agathe rouge, les bracelets de cuivre, toutes ſortes de coraux, la porcelaine, le riz, l'amfion, ou opium, le ſel, les oignons, les aulx, le ſucre & les toiles.

Commerce des Etrangers à Banjar Maſſin.

Toutes les années il arrive ici dix ou douze Jonques de la Chine, de Siam & de Johor, qui viennent échanger ces marchandiſes contre d'autres; ce ſont les Portugais de Macao qui leur en ont appris le chemin. Souvent ces Peuples y amenent des Ambaſſadeurs, chargés de riches préſens pour le Roi de Banjar-Maſſin, qui prétend uſurper le titre d'Empereur de Borneo, quoique tous les autres Rois de l'Ile ſoient indépendans.

Suppl. a la Description de l'Ile de Borneo.

Ses Etats fourniſſent du poivre en abondance. On y recueille auſſi beaucoup d'or dans les montagnes, parmi le ſable de la Riviere, & ſur-tout dans quelques Etangs, où l'Auteur aſſure qu'on en trouve ſouvent des lingots de dix, quinze, juſqu'à vingt livres & davantage; mais les Inſulaires font difficulté de tirer de l'eau, qui eſt froide comme la glace, & même ils n'oſent toucher aux gros morceaux, qu'ils regardent comme les matrices des petits. Les Mines du Roi ſont à pluſieurs journées de ſa réſidence. On s'y rend d'abord par eau, & enſuite par terre; mais le voyage eſt pénible. Il y a un Gouverneur à *Bonnawa-Aſam*, qui eſt chargé de l'inſpection de ces Mines, & de lever les droits du Prince. Cette Contrée produit encore du fer, du cuivre & de l'étaim. Cinq journées plus loin, au Nord, eſt une grande montagne, d'où l'on apporte quantité de criſtaux, parmi leſquels il ſe trouve quelquefois de beaux diamans, dont les Habitans ne ſavent pas faire la différence.

Le Royaume de Banjar-Maſſin s'étend au Nord l'eſpace d'environ trois degrés. Sa largeur à l'Oueſt, juſqu'à la Riviere de *Cotaringa*, n'eſt que de quarante-cinq milles, quoiqu'on en ait ſouvent beſoin de cent pour s'y rendre par Mer, avec un tems calme, à cauſe de la rapidité des courans contraires. Les principaux lieux qu'on rencontre dans cette route, à l'Oueſt de la Riviere de Banjar-Maſſin, ſont *Tatas*, *Cota-Tengah*, où le Roi fait ordinairement ſa réſidence; & *Caljong-Campang*, dont les environs fourniſſent auſſi beaucoup d'or; *Mandaway*, nom d'un Bourg & d'une fort grande Riviere, qui coule dans un Canton également riche par ſes Mines de ce précieux métal, ſon ſang de dragon, ſa cire, ſes pierres de bezoar, ſes cannes & ouvrages de joncs. Quelques milles delà, tirant toujours à l'Oueſt, on vient à la Riviere de *Sampit*, dont l'embouchure n'a pas moins de deux milles & demi de largeur. Au-devant eſt une Baie ſpacieuſe, où mille Vaiſſeaux pourroient être à l'abri de tous les vents. On fait auſſi, ſur ce Rivage, un grand Commerce, tant en or qu'en autres marchandiſes. Les montagnes y produiſent de la muſcade, qui ne le cede point à celle de Banda, & du girofle auſſi bon que celui d'Amboine; quoique ces épiceries ne ſoient pas en aſſez grande quantité pour faire un objet de Commerce. Les Habitans du Rivage les achetent à vil prix des Montagnards, & les revendent avec avantage aux Chinois. *Ponbouang* & ſa Riviere abondent en or & en belles cannes; mais *Cotaringa*, derniere Place des Etats de Banjar-Maſſin, ſurpaſſe, de beaucoup en richeſſe, tous les autres lieux de cette Côte. Ils peuvent fournir au Roi ſept mille deux cens Hommes armés.

Royaume de Succadana.

On entre enſuite dans les Etats du Roi de Succadana, dont la puiſſance n'eſt point comparable à celle du Roi de Banjar-Maſſin, n'ayant pas au-delà de mille Soldats; mais il eſt beaucoup plus riche par ſes diamans & ſon camphre, qui manquent à l'autre. On trouve ici des diamans de la groſſeur d'une chique, & quelques-uns même de celle d'un œuf de pigeon. On croyoit autrefois ces pierres moins dures que celles des Mines de Golkonde; mais l'expérience a fait voir qu'elles ne leur cédent en rien. Pour s'en rendre maître, le Roi tient, à l'embouchure de ſa Riviere, quelques Bâtimens armés, qui, empêchant la communication avec les Etrangers, obligent ſes Sujets à lui porter toutes leurs pierres, dont ils ne retirent que ce qu'il plaît au Prince. Cependant ils en vendent encore beaucoup en cachette à des Bâtimens de

Ses Diamans.

Digitized by Google

SUPPL. A LA DESCRIPTION DE L'ILE DE BORNEO.

Bantam, de Johor & autres, qui entrent dans la Riviere, ſans ſe mettre en peine des Gardes-Côtes. On peut remonter cette Riviere à quarante milles, dans des Chaloupes. Le Bourg de Succadana, qui eſt ſitué ſur ſa premiere embouchure, à un degré & demi de Latitude méridionale, n'offre rien de remarquable. Il eſt compoſé de cinq ou ſix cens maiſons, bâties comme celles de Banjar-Maſſin. Vingt-cinq lieues droit à l'Oueſt de Succadana, vis-à-vis du Golfe, eſt l'Ile de *Crimataja*, dont on tire quantité de fer pour l'uſage du Pays, & quelques autres Iles peu conſidérables.

Royaume de Landa.

Le Royaume de *Landa* commence immédiatement au Nord de l'Equateur. Le Bourg de ce nom, ſitué au bord du grand Fleuve de *Lauwe*, eſt aſſez bien bâti, & c'eſt-là que le Roi fait ſa réſidence. On compte encore, dans ſes Etats, les Rivieres de *Moira Sambas*, de *Mampava*, & quelques autres. Ce Royaume appartenoit anciennement au Roi de Sourabaja, dans l'Ile de Java, & celui de Succadana en avoit enſuite uſurpé la plus grande partie; mais aujourd'hui il y a un Roi indépendant, dont on ne connoît gueres les facultés.

Royaumes de Hermata & de Sambas.

Plus loin au Nord, ſous le ſecond degré de Latitude ſeptentrionale, on vient d'abord à *Hermata*, Bourg qui donne ſon nom à un autre Royaume maritime; & enſuite le Pays du Roi de *Sambas*, quelques milles dans les terres. C'eſt un puiſſant Prince. On trouve auſſi, dans ſes Etats, de beaux diamans & d'autres marchandiſes précieuſes, qu'il achete à vil prix des Habitans des montagnes.

Royaume de Borneo.

Droit au Nord, ou vers le Nord-Nord-Oueſt, ſe tient le Roi de *Borneo*, dans un Bourg de ce nom, ſitué de même ſur une belle Riviere, auprès d'une fort grande Baie, des deux côtés de laquelle paroiſſent quelques Iles, environnées de bancs de ſable. Devant cette Baie, à douze milles du Rivage, ſe voient encore trois autres Iles, dont la principale ſe nomme *Pulo Tiga*, avec un grand Banc de pluſieurs milles d'étendue. Les environs de Borneo ſont fort marécageux, & preſque toujours ſous l'eau, de ſorte qu'on eſt obligé de ſe ſervir de bateaux pour arriver aux maiſons, dont on fait monter le nombre à deux ou trois milles, la plûpart bâties de planches, ſans compter encore celles qui ſont diſperſées de tous côtés dans la Campagne. Les Habitans du plat Pays ne quittent jamais leurs armes, qui conſiſtent dans l'arc & les fleches empoiſonnées. Ils ſont robuſtes & courageux; mais leur caractere perfide ne permet plus aux Hollandois de leur accorder la moindre confiance, après y avoir été ſi ſouvent trompés.

Entre Sambas & Borneo, la Côte forme deux grands enfoncemens, entrecoupés de pluſieurs Rivieres. On ne voit qu'un petit nombre d'Habitations, dans toute cette étendue, qui paſſe les quarante milles. Au-devant du premier enfoncement ſont les Iles de *Comades*, de *Slakenburg*, & un Volcan peu éloigné du Rivage. De l'autre côté de Borneo, c'eſt-à-dire, au Nord-Eſt, on rencontre quantité de Villages, de Rivieres, de Pointes & d'Anſes, qui n'ont rien de plus remarquable que leurs noms. Les Iles *Ste. Marie* & *Ste. Urſule*, qui ſont fort petites, ſuivent la Côte dans cet ordre. Quand on les a paſſées, on trouve le Fleuve *Sandanaon*, qui fait la frontiere de ce Royaume.

Pays de Marudo.

Le Pays de *Marudo*, qui eſt au-delà, s'avance beaucoup plus au Nord, entre quatre grandes Pointes, dont la premiere, nommée *Sanſuon*, eſt à onze milles de la ſeconde, qui s'appelle *Tandjong Mater*, après laquelle ſuit la

Digitized by Google

Baie de Marudo, avec une Ville de ce nom, ſituée au fond. A certaine diſtance du Rivage, on découvre encore quatre grandes Iles & pluſieurs petites ſans noms. Les deux autres Pointes, à l'Eſt de la Baie, ſont *Pulo Avigo* & *Punta Corpaon*, entre leſquelles on a auſſi quelques petites Iles.

Côte déſerte.

De cette derniere Pointe, la Côte court à l'Eſt, & forme une grande Baie de dix-ſept milles de largeur & d'autant de profondeur, nommée la *Baie de Ste. Anne*. Quelques lieues au Nord eſt l'Ile *Saint-Michel*, avec quatre ou cinq petites. La Pointe *Tandjong Matte*, à l'Eſt de la Baie, en a auſſi quelques-unes. On compte plus de vingt milles d'ici juſqu'à l'*Ooſt-Hoek*, ou la Pointe orientale de l'Iſle, d'où la Côte tourne bientôt droit à l'Oueſt, le long de la Baie, que les Hollandois nomment *Dwaal Baay*, & qui aboutit, de l'autre côté, à la Pointe *Tandjong Tape*, peu éloignée de l'Ile de *St. Auguſtin* & de quelques autres petites. On a enſuite les Baies de *Ste. Lucie* & de *St. Vit*, *Porto Tube*, très bon Havre; & enfin la Pointe de *St. Antoine*, à cinquante-trois milles au Sud-Eſt de la derniere. Toute cette étendue de Pays eſt inconnue, & porte le nom de *Côte déſerte*. Au Nord-Eſt de la Pointe de St. Antoine, ſe voient les Iles de *Taba*, & les *Sept Iles*, ſans compter quelques autres petites, plus proche du Rivage. La Pointe d'*Aart-Gyzens*, qui en eſt à dix milles, au Sud-Eſt, ſe trouve immédiatement ſous la Ligne. D'ici la Côte court ſix à ſept milles, la plûpart à l'Oueſt, juſqu'à la Pointe *Deutekom*, où l'on a encore une Baie ſpacieuſe avec une grande Ile, à peu de diſtance du Rivage. Quoique le reſte de cette Côte, qui fait partie des Etats de Banjar-Maſſin, ſoit aſſez habité, il n'y a gueres que *Paſſir*, qui mérite d'être nommé, par ſon Commerce avec les Macaſſarois. *Pulo Laout* eſt une grande Ile, à dix-huit milles de la Pointe Méridionale, nommée *Oud-jong Salatan*, longue de ſix milles, & large de trois ou quatre. On entre enſuite dans la Riviere de Banjar-Maſſin, où nous finiſſons le tour de l'Ile.

Intérieur de l'Ile.

Il reſteroit à deſirer quelques éclairciſſemens ſur l'intérieur du Pays; mais tout ce qu'on en ſait, c'eſt qu'il eſt rempli de hautes montagnes & de grandes forêts inacceſſibles. Le Royaume de *Lava*, qui eſt au cœur de l'Ile, n'eſt gueres connu que de nom; & l'on ne trouve pas beaucoup plus de lumieres touchant ceux de Succadana, de Lamba, de Hermata & de Sambas, où l'on préſume qu'il y a beaucoup de déſerts plus avant dans les terres. Le Pays de Marudo, au Nord de l'Ile, ſe fait ſur-tout remarquer par ſes Bois & par ſes Montagnes. On y en voit une entr'autres, derriere Marudo, qu'on nomme le *Mont de St. Pierre*, qui eſt d'une hauteur prodigieuſe. Ces Contrées ſauvages ſont peuplées d'une infinité de Singes. Outre les *Orang-Hoetans*, ces véritables Satyres, qui marchent droit ſur leurs pieds de derriere, & qui ont une reſſemblance ſi parfaite avec l'Homme, on y voit une eſpece de ces animaux, qui ſont blancs comme la neige, & quelques-uns, dont la couleur eſt entierement noire. C'eſt dans le corps de ces Singes, qu'on trouve les meilleurs bezoars; ceux de Boucs ſont fort inférieurs, & auſſi beaucoup plus communs; mais les principaux viennent d'une eſpece de Hériſſon, ou de Porc-épi, qui eſt ici aſſez rare. Les Portugais les ont nommées *Pedra de Porca*, & ils leur attribuent de grandes vertus. Si l'on pouvoit pénétrer plus avant dans le Pays; quels tréſors n'y trouveroit-on pas, qui ſont encore inconnus!

Digitized by Google

SUPPL. A LA DESCRIPTION DE L'ILE DE BORNEO.

Habitans de Borneo.

Les Habitans du Bourg de Borneo paſſent pour les plus riches de tous les Inſulaires, non-ſeulement parcequ'on y recueille une très grande quantité d'or en poudre, mais parceque cet or eſt beaucoup plus fin qu'ailleurs. On leur donne auſſi le meilleur camphre de toutes les Indes, & ils ont encore d'autres marchandiſes précieuſes, qui ſont fort recherchées. Leurs Pirogues ſont les plus belles, les plus fortes & les plus grandes qu'on voie parmi les Peuples Orientaux. Il y en a qui ont huit à dix pieds de large, & juſqu'à quarante ou cinquante de longueur, avec une grande tente au milieu, & pour l'ordinaire trente à quarante Rameurs. Le bois de conſtruction ne leur manque pas, & leur induſtrie les rend propres à ces ſortes d'ouvrages.

Religion Payenne.

Le Paganiſme s'eſt conſervé dans l'intérieur de l'Ile, où l'on ne voit cependant ni Pagodes ni Bramines, chacun ſe faiſant un Dieu & un Culte à ſa fantaiſie. Les uns adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles, & d'autres les premiers objets qui s'offrent à leurs yeux le matin, lorſqu'ils ſortent de leurs maiſons. Leur ſuperſtition eſt extrême; ils ont une infinité de ſignes heureux ou malheureux. S'ils ſe mettent en voyage, & qu'un Oiſeau, qu'ils tiennent de mauvaiſe augure, vienne à voler vers l'endroit d'où ils ſont partis, il n'en faut pas davantage pour leur faire rebrouſſer chemin tout de ſuite; mais ſi l'Oiſeau paſſe devant eux, ils continuent leur route ſans la moindre inquiétude; & l'expérience contraire ne détruit preſque jamais ces ſortes de préjugés.

Religion Mahométane.

La Religion Mahométane eſt établie le long des Côtes, & gagne peu-à-peu les Parties intérieures de l'Ile, où l'on voit déja quelques Moſquées. Mais les Montagnards, qui ſouhaitent de l'embraſſer, ſont obligés de payer bien cher les Prêtres qu'on leur donne.

Religion Catholique Romaine.

Après que les Portugais ſe furent fait un Commerce dans cette Ile, quelques-uns de leurs Miſſionnaires employerent leurs efforts pour attirer les Habitans à la Religion Catholique Romaine. Ils trouverent la réſiſtance ordinaire auprès des Mahométans; mais quantité de Gentils ſe laiſſerent diſpoſer à recevoir le Baptême. On comptoit déja trois ou quatre mille de ces Chrétiens de nom, le long de la Riviere de *Caljong Cajamp*, lorſqu'environ l'année 1690, leur Prêtre fut maſſacré par ordre du Roi de Banjar-Maſſin, à l'occaſion de certaine révolte; & depuis ce tems, le Chriſtianiſme s'eſt entierement éteint dans l'Ile. Une petite croix, que quelques Indiens portent encore au cou, eſt le ſeul veſtige qui en reſte.

Commerce des Européens dans l'Ile de Borneo.

Commerce des Portugais.

ON ignore depuis quand l'Ile de Borneo eſt connue des Européens. Ptolomée la nomme *Inſula bonæ Fortunæ*, ou l'*Ile de la bonne Fortune*; mais la poſition qu'il donne, dans ſa Carte, à cette Ile & à d'autres Pays des Indes, fait bien voir qu'il n'en avoit aucune connoiſſance Quoi qu'il en ſoit, on ne ſauroit refuſer aux Portugais l'honneur de ſa découverte.

Dom George de *Meneſes*, Gouverneur des Moluques, en 1526, fut le premier qui donna l'ordre, à *Vaſco Laurens*, de chercher cette Ile; & l'on apprend des Hiſtoriens de ſa Nation, quel fut le ſuccès de ſa Commiſſion auprès du Roi, qu'ils ne déſignent que par un trait de ſtupidité des plus étran-

ges (15). Gonzalve *Pereira*, quatrieme Gouverneur de Ternate, aborda à Borneo, quatre ans apres, & fit la paix avec ce Prince. Dans la ſuite, les Portugais ont continué d'y envoyer, de tems en tems, quelques Vaiſſeaux, ſurtout ceux de Macao, pour y charger du poivre & d'autres marchandiſes précieuſes.

Commerce des Hollandois.

Le premier Hollandois qui ait paru à Borneo, eſt Olivier de Noort, dont la Relation a déja fourni quelques legers éclairciſſemens ſur cette Ile (16). L'Amiral van Warwick vint mouiller, trois ans après, c'eſt-à dire, en 1604, devant l'ile de Crimata, avec quelques Vaiſſeaux (17). Ce fut à lui que le Roi de Sucadana accorda la liberté du Commerce dans ſes Etats, en lui renvoyant huit Hollandois, que ſes Sujets avoient faits priſonniers.

Vers l'année 1607, il ſe trouvoit ici, de la part de ſa Nation, un Commis, nommé *Hans Roef*, qui demandoit inſtamment d'en être rappellé, parcequ'ayant amaſſé une grande quantité de diamans, dont les Habitans étoient informés, il craignoit qu'ils ne lui ôtaſſent la vie, pour s'emparer de ſes richeſſes. Environ le même-tems, on apprit auſſi, que le Roi de Banjar-Maſſin avoit attaqué une Jonque Hollandoiſe, & fait aſſaſſiner le Commis Gilles *Michelſz*, qui s'étoit rendu à terre, à l'invitation même de ce Prince perfide. Sur cette nouvelle, *Verſchoor*, qui commandoit la Jonque, ſe hâta d'envoyer ſa Chaloupe à Sucadana, pour en enlever leurs Marchands avec leurs pierreries; mais à ſon arrivée, il trouva que le Commis Roef étoit parti pour Patane, depuis quelques jours.

Au commencement de l'année 1609, il y avoit de nouveau, à Succadana, un Commis Hollandois, nommé Samuel *Blommart*, chargé de conclure, au ſujet du commerce des diamans, un Traité, tant avec le Roi de Banjar-Maſſin, qu'avec la Reine de Landa, qui, peu de tems auparavant, avoit fait mourir le Roi ſon Epoux. Ce nouveau Commis ayant fini le tems de ſon engagement, revint à Bantam, au mois de Septembre de l'année ſuivante, avec une quantité aſſez conſidérable de Diamans.

Suivant ſon rapport, les meilleures Places de l'Ile, pour le Commerce, étoient *Teyen*, ſituée ſur la Riviere de Lauwe, d'où une autre petite Riviere coule vers Landa; *Sadong*, au Nord de Sambas, appartenant au Roi de Borneo, & d'où l'on peut ſe rendre, en un jour, à Landa, par terre; *Manpana*, au Sud de Sambas, & *Borneo*, au Nord de l'Ile; mais il donnoit à Sadong la préférence ſur les trois autres Lieux.

Ce Commis ajoutoit, qu'on trouvoit beaucoup d'or, mais de bas aloi, & des pierres de bezoar à Sambas, où, après ſon arrivée, il avoit envoyé un de ſes Aſſiſtans pour prendre certaines informations de Commerce. On lui avoit rapporté, que la communication entre Sambas & Landa étoit facile, au moyen de celle des Rivieres, qui paſſoient auprès de ces deux endroits; & que dans le premier, le riz étoit à meilleur prix qu'à Succadana, & d'une bonté fort ſupérieure.

Au mois d'Avril 1609, ſur l'avis que quarante Pirogues de Palimbang ſe préparoient à venir faire une expédition contre Succadana, Blommart en prit occaſion d'offrir à la Reine de Landa, un de ſes Yachts, pour défendre

(15) Voyez le Tome I. de ce Recueil, pag. 119.

(16) Voy. Tome X. pag. 317, & ſuiv.

(17) Voyez le Tome VIII. pag. 198.

Suppl. a la Description de l'Ile de Borneo.

l'entrée de ſa Riviere, & de demander en même-tems le Commerce excluſif, en faveur de la Nation Hollandoiſe; mais la réponſe de la Reine, fut, que ſon Pays de Landa étoit ouvert pour tout le monde.

Cette tentative n'ayant pas réuſſi, Blommart partit de Succadana, pour ſe rendre auprès du Roi de Sambas, qui reçut fort bien ſes propoſitions, & ſe laiſſa même employer dans une Négociation avec le Roi des Sauvages, dans le Pays duquel eſt proprement la Mine des Diamans. Ce dernier envoya d'abord pour échantillon, une pierre de trente à quarante carats, en faiſant ſavoir, qu'il en avoit une bonne quantité de quatre à vingt-quatre carats.

En attendant, Blommart fit, avec le Roi de Sambas, un Traité, par lequel les Hollandois s'étoient engagés d'aſſiſter & de ſecourir ce Prince contre toute attaque & invaſion, ſoit du dedans ou du dehors, à l'exception des entrepriſes qu'il pourroit faire lui-même ſur d'autres Pays. En échange le Roi de Sambas accordoit aux Hollandois le libre Commerce dans ſes Etats, y compris Mompana, Landa, & juſqu'au Pays des Sauvages, d'où l'on tire les Diamans, ſans être ſujets à aucuns droits, ni pour leurs perſonnes, ni pour leurs marchandiſes, avec excluſion de toutes les autres Nations Européennes.

Cependant la Compagnie, ne trouvant pas ce Commerce fort avantageux, ordonna, en 1623, de lever le Comptoir de Succadana & quelques autres. On s'eſt contenté depuis, juſqu'en 1666, d'y envoyer, chaque année, deux Vaiſſeaux, pour acheter des diamans & des perles. Pendant quelques-unes des années ſuivantes, les Hollandois n'y ont pas eu le moindre Commerce.

Suivant les remarques, qui nous ont été communiquées par un des Officiers de la Compagnie des Indes, ils avoient fait auſſi, environ l'an 1633, avec le Pangoran, ou Roi de Banjar-Maſſin, un Traité, en vertu duquel ce Prince leur accordoit la liberté du Commerce, à l'excluſion de toutes les autres Nations; ce qui les obligeoit de tenir conſtamment quelques Vaiſſeaux à l'embouchure de la Riviere, pour en empêcher l'entrée aux Etrangers. Cette Convention excluſive a été renouvellée depuis, plus d'une fois, & encore en dernier lieu, dans l'année .... Selon un Accord, de 1660, la Compagnie payoit, à Banjar-Maſſin, cinq pour cent de Droits d'entrée ſur ſes marchandiſes. Cependant il ne paroît pas que ſon Commerce s'y ſoit ſoutenu long-tems, & tout un demi ſiecle ne nous fournit pas, à cet égard, la moindre circonſtance. Valentyn ajoute ſeulement, qu'en 1712, l'arrivée de deux Ambaſſadeurs du Roi de Banjar-Maſſin, à Batavia, engagea de nouveau le Gouvernement, à envoyer des Officiers à Banjar-Maſſin, pour y établir un Comptoir; mais ayant trouvé que les Chinois en avoient déja enlevé les principales marchandiſes, ils revinrent fort mécontens, & depuis ce tems, les Hollandois ont entierement négligé ce Commerce.

Commerce des Anglois.

En 1701, les Anglois ont eu auſſi, à Banjar-Maſſin, une eſpece de Loge fortifiée, dont la garde étoit confiée à une Troupe de Bouguis de l'Ile Celebes, qu'ils avoient pris à leur ſolde. Les premiers n'excédoient pas le nombre de quarante, & le ſcorbut leur avoit fait perdre beaucoup de monde. Les Habitans formerent le deſſein de les attaquer; mais les Anglois, avertis de ce complot, le prévinrent, & s'emparerent, par ſurpriſe, de Banjar-Maſſin, & de quatre autres Villages, quoiqu'ils ne fuſſent plus alors que dix de leur Nation, avec quarante Bouguis.

La

Digitized by Google

SUPPL. A LA DESCRIPTION DE L'ILE DE BORNEO.

Le Général Anglois garda Banjar-Maſſin pour lui, & reſtitua les quatre Villages au Roi, qui lui avoit payé trois mille risdales pour les frais de cette expédition contre ſes Sujets rebelles. Woodes Rogers remarque, que les Anglois abandonnerent Banjar-Maſſin, environ l'année 1705 (18); & il eſt bien vrai que, vers ce tems-là, leurs affaires ſe trouvoient en fort mauvais état dans l'Ile: mais cela n'empêche pas qu'ils n'y ſoient reſtés beaucoup plus tard, & Valentyn dit avoir vû, en 1713, au Cap de Bonne Eſpérance, un de leurs Chefs de ce Comptoir, qui en rapportoit de grands tréſors. Son bord de chapeau, tout garni de diamans, pouvoit faire juger de ce que contenoient ſes coffres. Cet Officier, pendant ſon ſéjour au Cap, s'étoit attiré de l'attention par ſa brillante figure.

Les Hollandois devoient concevoir d'autant plus de jalouſie de cet Etabliſſement des Anglois, à Banjar-Maſſin, qu'on accuſoit ceux-ci d'intelligence avec quelques Princes de l'Ile de Celebes. Le Roi de Boni ſe plaignoit, en 1701, au Gouverneur de Macaſſar, qu'ils faiſoient tous leurs efforts pour débaucher ſes Sujets, & qu'ils en avoient déja engagé plus de trois cens à leur ſervice. Leur Chef venoit d'envoyer des préſens au Roi de Goa, & à d'autres Princes de l'Ile, qui cherchoient à ſe ménager la faveur des Anglois, dans l'eſpérance qu'ils pourroient, par leur moyen, rétablir leur ancienne autorité, & s'affranchir de la ſujettion où les Hollandois les avoient réduits; mais le Gouverneur & le Roi de Boni, qui en étoient prévenus, prirent ſi bien leurs meſures, que tous ces projets s'évanouirent d'eux-mêmes. Cependant il faut avouer, que ſi les Anglois euſſent trouvé, à Borneo, autant de facilité que dans l'Ile de Celebes, à ſe faire des créatures, les ſuites de cet Etabliſſement auroient pu être fatales aux Hollandois.

(18) Voyage de Woodes Rogers, pag. 271. & Tome XI. de ce Recueil, pag. 78.

Digitized by Google

SUPPLEMENT

Pour le Tome XI, tiré du Tome XV de l'Edition Hollandoiſe.

VOYAGE DU CAPITAINE COWLEY AUTOUR DU MONDE,

Pour la Page 48.

INTRODUCTION. PLUSIEURS PIRATTES, connus dans la ſuite ſous les noms *Boucaniers* & de *Flibuſtiers*, commencerent, vers l'an 1626, à jetter la terreur dans le monde commerçant. Les Mers du Nord furent le premier théâtre de leurs expéditions, & ils ne quitterent ces parages, qu'après s'être mis en état de parcourir les autres Mers, & de faire reſpecter leur Pavillon. Pierre *le Grand*, ayant croiſé quelque tems ſur les Côtes de l'Ile de *Tortue*, ſe rendit fameux par la défaite de la Flotte Eſpagnole à l'Oueſt de Carthagene. Cette action, où le Vice-Amiral fut pris, le rendit d'autant plus célebre, qu'il n'avoit qu'une petite Barque montée de vingt-huit hommes d'Equipage. Les Traitans de l'Ile de Tortue, informés du riche butin que Pierre le Grand avoit fait ſur les Eſpagnols, ſuivirent ſon exemple; ils armerent, & furent croiſer aux environs du Cap de *Alvares*. Le ſuccès répondit à leurs eſpérances, & leur nombre augmenta conſidérablement.

Hiſtoire de quelques fameux Pirates.

Pierre le Grand.

Les Sables d'Olonc. Baſile *Ringroſe*, qui fut engagé à leur ſervice, & qui a donné une hiſtoire particuliere de leur origine, de leur aggrandiſſement & de leurs expéditions, place immédiatement après Pierre le Grand, un François, nommé *les Sables d'Olone*, qui avoit été tranſporté, à l'âge de ſeize ou dix ſept ans, dans les Iles Caribes, en qualité de Domeſtique ou d'Eſclave. Son tems fini, il fut à Carthagene, & ſe joignit à une Troupe d'Avanturiers, qui s'y étoit formée vers l'an 1644. Ayant ravagé une partie de cette Ile & de ſes environs, il fit voile vers l'Ile de Tortue, où il reçut un renfort conſidérable, & fit un riche butin. Enflé de ſes ſuccès, il retourna ravager les Côtes de l'Amérique Méridionale, & prit *Maracaybo* (1), Ville Capitale de la Province de *Vénézuela*. Ces expéditions faites, il ſe joignit à un autre Pirate, qui s'appelloit Michel *de Baſca*, Major de l'Ile de Tortue. Après avoir partagé, entre eux, les richeſſes qu'ils avoient enlevées aux Eſpagnols, ils mirent à la voile, avec

Michel de Baſca.

(1) Cette Ville eſt ſituée vers le dixieme dégré de Latitude Méridionale.

leur petite Flotte, compoſée de huit Vaiſſeaux & de ſix cens ſoixante hommes d'Equipage. Dans cette Campagne, ils prirent *Gibraltar*, & un grand nombre de Vaiſſeaux Eſpagnols richement chargés (2). COWLEY.

Le Chevalier Henri *Morgan*, né dans la Principauté de Galles, fut un des plus fameux Flibuſtiers Anglois. S'étant embarqué à bord d'un Vaiſſeau qui partoit pour les Iles Barbades, il fut vendu pour ſervir en qualité d'Eſclave pendant quelque tems. A peine eut-il recouvré ſa liberté, qu'il fut à la Jamaïque, & s'aſſocia avec une troupe de Pirates qu'il y trouva. Il fit trois ou quatre Voyages avec eux; mais, ennuyé de ſervir comme ſubalterne, il convint avec quelques-uns de ſes Camarades, d'acheter un Vaiſſeau, & de courir les Mers à leur profit. Morgan en fut le Capitaine, & rangea les Côtes de Campêche, qu'il pilla. Il fit des priſes conſidérables, & retourna triomphant à la Jamaïque, où il trouva un vieux Pirate, qui s'appelloit *Mansvelt*, homme fort expérimenté dans le métier de Piraterie, & dans la Navigation. Ces deux Avanturiers formerent une Flotte de quinze Vaiſſeaux, montée de cinq cens hommes, dont Morgan fut fait Vice-Amiral. Cette Flotte fit voile vers l'Ile *Sainte Catherine*, que Mansvelt prit, mais qu'il ne put garder, parceque le Gouverneur de la Jamaïque ne voulut point lui donner du ſecours, dans la crainte de déplaire au Roi de la Grande Bretagne. L'Amiral ſe voyant ainſi abandonné, prit le parti de ſe retirer à Tortue, où il mourut. Morgan, qui devoit naturellement lui ſuccéder dans le poſte d'Amiral, fit équipper une nouvelle Flotte, beaucoup ſupérieure à celle de Mansvelt, & mit en Mer. Le Port de *Cuba* fut le lieu du rendez vous. Toute la Flotte y étant arrivée, on mit à la voile pour *Puerto del Principe* & *Puerto Vejo*, qui furent pris tous deux. Mais comme le butin qu'on y fit, ne ſuffiſoit pas pour acquitter les dettes que les Flibuſtiers Anglois avoient contractées dans la Jamaïque, les François ſe ſéparerent de Morgan. Celui-ci ne ſe déconcerta point: il équippa à peu de frais une petite Flotte, & prit *Porto Bello*, où il fit un butin conſidérable. Comme il prévoyoit qu'il étoit de ſon intérêt de s'attacher ſon Equipage, il fut à Cuba, où il partagea, avec ſes gens, les dépouilles des Eſpagnols. L'argent ſe montoit à deux cens cinquante mille pieces de huit, ſans compter une grande quantité de riches marchandiſes. Déterminé à faire de plus grandes entrepriſes, il retourna à la Jamaïque, où il comptoit trouver un grand nombre d'Avanturiers. Il ne ſe trompoit pas: pluſieurs ſe joignirent à lui. Le Gouverneur ordonna même à un Vaiſſeau de trente-ſix canons, qui étoit arrivé, depuis peu, de la Nouvelle Angleterre, de renforcer ſon Eſcadre, forte de quinze Vaiſſeaux, & qui avoit neuf cens hommes d'Equipage. Ayant mis à la voile, ils prirent une ſeconde fois Maracaybo & Gibraltar, & défirent une Flotte Eſpagnole. Après cette expédition, Morgan partit pour *Panama*, avec une autre Flotte de trente-ſept voiles & deux mille Combattans. Il perdit quatre de ſes Vaiſſeaux à la priſe de l'Ile Sainte-Catherine. Cette perte fut ſuivie de pluſieurs malheurs: la maladie ſe mit dans l'Equipage, & la Flotte fut battue de la tempête pendant pluſieurs jours. Le Chevalier Morgan.

Tous ces contre-tems fâcheux n'empêcherent point Morgan de continuer ſa route. Après une navigation des plus pénibles, il entra dans la Mer du

(2) Les Sables s'étant préſenté devant *Leon de Nicaragua*, fut pris par les Indiens, ſon corps mis en pieces, brûlé, & ſes cendres jettées au vent.

Digitized by Google

COWLEY. Sud, & fut mettre le Siege devant Panama, dont il ſe rendit maître quatre jours après. La diſcorde s'étant miſe entre l'Amiral & les Officiers, au ſujet du partage des richeſſes, qu'on avoit trouvées dans la Ville, Morgan prit la fuite avec quatre Vaiſſeaux, & ſe retira dans la Jamaïque.

Nouvelle Troupe d'Avanturiers. Ce fameux Pirate ayant renoncé à cet infâme métier, une nouvelle troupe d'Avanturiers infeſta les Mers, avec une Flotte de neuf Vaiſſeaux (3). Ils firent voile vers *Darien*, le 23 Mars 1679, & s'emparerent, le 5 Avril, de la Ville *Sainte-Marie*. Comme ils n'y trouverent pas un auſſi riche butin qu'ils l'eſpéroient, ils rangerent la Côte juſqu'à Panama, où ils coulerent à fond quelques Vaiſſeaux Eſpagnols, & firent des priſes conſidérables ſur eux, pendant les dix jours qu'ils bloquerent la Ville. Le Capitaine *Coxon* les ayant quittés, *Sawkins* fut choiſi pour commander en chef. Cet Amiral ayant été tué, le Capitaine *Sharp* lui ſucceda, & ſe diſtingua par pluſieurs exploits remarquables. S'étant avancé juſqu'à l'Ile de *Gorgone*, il y radouba ſes Vaiſſeaux, & fit voile enſuite pour *Arica*, où il arriva après une longue & pénible navigation. Il avoit deſſein de ſurprendre la Ville & d'y entrer pendant la nuit, mais ce projet ne réuſſit point; ce qui l'engagea à ſe retirer au Village de *Hilo*, dont il ſe rendit maître, & où il prit de nouvelles proviſions. Ces Avanturiers pillerent & ravagerent tout ce qui ſe trouva ſur leur route, juſqu'à l'Ile de *Juan Fernandez*, aux environs de laquelle ils arriverent vers la fin de 1679. Le Capitaine Sharp ayant été dépoſé, au commencement de l'année ſuivante, le Capitaine *Watlin* fut élu Amiral de cette petite Flotte. Perſuadé qu'on feroit un riche butin dans Arica, il fut réſolu de l'attaquer une ſeconde fois. L'aſſaut fut vif, mais ayant été repouſſés avec perte, ils renoncerent à leur projet, regagnerent Panama, & rangerent la Côte juſqu'à *Paita*, qu'ils ne purent ſurprendre. Déchus en partie de leurs eſpérances, ils continuerent leur route pour tâcher de découvrir les Détroits de Magellan. Ils trouverent, ſur leur route, une Ile, qui leur étoit inconnue, & à laquelle ils donnerent le nom d'*Ile du Duc d'Yorck*. Ayant paſſé plus d'un mois à chercher les Détroits de Magellan, ſans pouvoir les trouver, ils retournerent chez eux par une route nouvelle. Les Iles Caribes furent les ſeules qu'ils virent depuis le 6 Novembre juſqu'au 20 Décembre. Arrivés dans ces Iles, ils ſe ſeparerent, & chacun ſe retira dans ſon Pays.

1683. Cowley entre au ſervice des Flibuſtiers. Le ſuccès des plus grandes entrepriſes dépend ſouvent du ſecret: tel échoue dans ſes projets, qui auroit certainement réuſſi s'il avoit ſu les exécuter avant que de les divulguer. Les Boucaniers & les Flibuſtiers étoient ſi perſuadés de cette vérité, que perſonne n'entroit dans leurs ſecrets. Les Officiers, les Pilotes & les Matelots, qu'ils prenoient à leur ſervice, n'étoient initiés dans leurs myſteres, qu'à une certaine hauteur de la Mer. C'eſt ce qui arriva au Capitaine *Cowley* (4), homme connu, parmi ces Avanturiers, pour un des plus habiles Marins de ſon tems. Engagé, forcé, pour ainſi dire, de commander un Armateur d'un Port François, appellé *le Petit Guaves*, dans l'Ile de Saint Domingue, rendez-vous ordinaire d'une Troupe de Flibuſtiers,

(3) Les Capitaines *Coxon*, *Harris*, *Bournano*, *Sawkins*, *Sharp*, *Cook*, *Alleſton*, *Rowe* & *Macket*, étoient les principaux Chefs de cette Troupe.

(4) Le Journal du Capitaine Cowley ſe trouve dans un Ouvrage Anglois, qui a pour titre: *A New Univerſal Collection of Voyages and Travels*.

il partit de Virginie, le 23 d'Août 1683. Comme il alloit entrer dans le Petit Guaves, le Capitaine *Cook*, un des principaux Chefs de la Troupe, lui communiqua le projet qu'il avoit formé, & lui dit qu'il falloit faire voile vers les Côtes de Guinée. De tels ordres surprirent Cowley, mais il fallut obéir; il changea, en conséquence, sa route, qu'il dirigea vers les Iles du Cap Verd. Il arriva, au mois de Septembre, dans l'Ile de *Sal*, où il ne trouva que du poisson, & des bêtes fauves (5). Après avoir parcouru une partie des Iles du Cap-Verd, ces Avanturiers débarquerent à *Saint Jago*. Ils enleverent tout ce qui se trouva sous leurs mains; mais leur meilleure capture, fut un Vaisseau de quarante canons, chargé de toute sorte de provisions, qu'ils prirent dans le Port de *Sierra-Leona*. Cette prise faite, ils gouvernerent vers l'Ile Juan Fernandez, & rangerent la Côte du Bresil. Arrivés au quarantieme degré de Latitude Méridionale, la Mer leur parut rouge comme du sang; ce qui étoit occasionné par une quantité prodigieuse de Chevrettes. Les Veaux marins & les Baleines sont si communs dans cet endroit, qu'on y en trouve cent fois plus, qu'au même degré de Latitude Septentrionale. Nos Avanturiers découvrirent, au quarante-septieme degré de Latitude, une Ile inconnue, que le Capitaine Cowley nomma *Pepys*. Le Havre de cette Ile est très avantageux: mille Vaisseaux peuvent y être à la Rade. Ils y firent de l'eau, & y prirent des provisions en abondance.

Cowley. 1683.

Découverte de l'Ile Pepys.

Après avoir radoubé leurs Vaisseaux, ils remirent à la voile, au commencement de Janvier, & dirigerent leur route vers les Détroits de Magellan. Dès le 28 du même mois, ils aborderent aux Iles de *Sebald*; & gouvernant Sud-Oueſt par l'Oueſt, ils apperçurent, vers le cinquante-troisieme degré, la Terre de feu; mais n'osant passer le Détroit de le Maire, ils se déterminerent à en faire le tour. Le 14 Février, il s'éleva une furieuse tempête, qui les jetta jusqu'au soixante troisieme degré trente minutes; hauteur où aucun Vaisseau n'avoit point encore été. Le froid y étoit excessif, ce qui leur fit prendre le parti de revirer vers le Nord-Est. Ayant trouvé, au quarante-septieme degré de Latitude, un Vaisseau Anglois, nommé le *Nicolas*, commandé par Jean *Eaton*, ils engagerent le Commandant à se joindre à eux. Eaton les accompagna jusqu'à l'Ile de Juan Fernandez, & ils entrerent dans une Baie, où ils trouverent vingt-cinq brasses d'eau (6).

1684.

(5) Le Gouvernement de cette Ile, située vers le seizieme degré de Latitude, étoit singulier. Le nombre de ses Habitans ne se montoit qu'à cinq, dont quatre avoient des titres. Un étoit Gouverneur, trois avoient le rang de Capitaines, & le cinquieme étoit Sujet, pag. 129.

(6) Le Capitaine Sharp avoit jetté l'ancre, dans la même Baie, en 1680. Comme il avoit trouvé cet endroit désert & inhabité, il le nomma l'*Ile Sainte Catherine*, où il laissa un Indien qui lui appartenoit. Ce pauvre Indien, qui n'avoit qu'un fusil, un petit baril de poudre, quelques bales & un couteau, étoit dans une crainte continuelle de tomber entre les mains des Espagnols. Il établit sa demeure dans un vallon fort agréable, peu éloigné des Côtes de la Mer. Il se bâtit une petite cabane, qu'il couvrit avec des peaux de veaux marins, & se fit un lit, élevé de deux pieds avec des peaux semblables. Comme il n'avoit point d'instrumens propres pour la pêche, il se procura, par son industrie, une espece de harpon, avec lequel il prit assez de poisson pour sa subsistance jusqu'à l'arrivée de Cowley. Sa joie fut extrême, lorsqu'il apperçut les Anglois, & sur-tout le Capitaine Cook, qu'il connoissoit particulierement. Nous sommes en partie redevables, à cet Indien, de ce que nous connoissons de l'Ile Sainte Catherine, pag. 121.

COWLEY. 1684.

Les Avanturiers n'ayant aucun but fixe, & voulant parcourir toutes les Mers, gouvernerent Nord-Nord-Eſt juſqu'à ce qu'ils fuſſent ſortis de la Baie d'Arica. Ils ſe déterminerent alors à faire voile vers le Cap *Blanc*, & continuerent leur route juſqu'au ſeptieme degré, où ils trouverent l'Ide de *Lobos*. Après avoir caréné leurs Vaiſſeaux, & pris des rafraîchiſſemens, ils ſortirent de cette Baie, & gouvernerent vers les Iles *Gallapagos*, ſituées ſous la Ligne. Cowley appella celle qui eſt ſous le premier degré, du côté du Sud, l'Ile du Roi *Charles*. Ils jetterent l'ancre dans une grande Baie qui eſt au Nord, & y trouverent une quantité prodigieuſe de Tortues de Mer & de Terre, qui peſoient juſqu'à deux cens livres, & d'Oiſeaux de différentes eſpeces. L'Ile du Duc d'York ne leur offrit que du bois & de l'eau; avantage qu'ils ne trouverent pas dans les autres Iles.

Informés, par un de leurs Priſonniers, qu'ils pourroient facilement s'emparer de *Realego*, ils ſe déterminerent à retourner en Amérique pour ranger la Côte Septentrionale. Ils arriverent heureuſement au Cap *Treſpontas*, où ils trouverent de bonne eau. Après y avoir laiſſé leurs Priſonniers, ils prirent la route de Realego: leur arrivée jetta l'allarme dans la Ville; mais les Indiens, revenus de leur premiere ſurpriſe, ſe préparerent à faire une belle défenſe; ce qui étonna les Flibuſtiers, & leur fit prendre le parti de ſe retirer. Ayant remis à la voile, ils gouvernerent vers le Golfe *Saint-Michel*, à l'embouchure duquel ils trouverent les deux Iles *Mangera* & *Amapalla*, dont ils ſe rendirent maîtres. Une diſpute s'étant élevée entre les Capitaines Eaton & *Davis*, qui avoit remplacé le Capitaine Cook mort depuis peu, ils réſolurent de ſe ſéparer, après avoir caréné leurs Vaiſſeaux.

Les Flibuſtiers échouent devant Realego.

Ils ſe ſéparent.

Le Capitaine Eaton ſuivit Cowley. Ces deux Avanturiers ſortirent de la Baie de Saint-Michel, le 15 d'Août, & dirigerent leur route vers le *Cap François*, pour ſe rendre à *Paita*, où ils prirent deux Vaiſſeaux qui y étoient à l'ancre. Inſtruits qu'ils trouveroient dans l'Ile *Gorgone* (7), de bonne eau & de bon bois, ils relâcherent au Port, qui eſt un des plus beaux & des meilleurs Havres de ces Parages. Gardant toujours Oueſt-Nord-Oueſt, ils continuerent leur Voyage juſqu'aux Indes Orientales. Ayant découvert, à la hauteur de treize degrés deux minutes de Latitude, l'Ile de *Guan*, ils en firent le tour pour chercher une Baie qui eſt à l'Oueſt.

Cowley entre dans la Baie de Guan.

Le Gouverneur Eſpagnol, informé de leur arrivée, leur envoya trois copies de la même Lettre, écrites en eſpagnol, en françois & en hollandois. Il leur marqua qu'étant au ſervice du Roi d'Eſpagne, il vouloit ſavoir qui ils étoient, d'où ils venoient & à qui ils appartenoient. Le Capitaine Eaton fit réponſe au Gouverneur, qu'ils étoient envoyés par la Cour de France, pour faire des découvertes, & qu'ils étoient venus à Guan pour y prendre des proviſions. A-peine le Gouverneur eut-il reçu cette réponſe, qu'il envoya une Députation au Capitaine Eaton, pour l'aſſurer de ſon amitié & l'engager à deſcendre chez lui, avec promeſſe de lui fournir toutes les proviſions dont il auroit beſoin. Les Flibuſtiers, flattés d'une ſi gracieuſe invitation, envoye-

(7) Les Flibuſtiers appelloient cette Ile, ſituée dans la Mer du Sud, à cinq lieues du Continent, l'*Ile de Sharp*, parcequ'il l'avoit découverte quelques années auparavant; pag. 132.

rent des préſens au Gouverneur, qui leur en fit auſſi de conſidérables. Le Capitaine Cowley profita des bonnes diſpoſitions des Eſpagnols pour radouber ſon Vaiſſeau. Les Indiens ſuivirent, extérieurement, l'exemple des Eſpagnols; mais Cowley, qui connoiſſoit leur perfidie, ſe tint ſur ſes gardes (8).

COWLEY. 1684.

Les Avanturiers remirent à la voile, le 4 Avril, & découvrirent, vers le vingtieme degré trente minutes de Latitude Septentrionale, une chaîne d'Iles, au Nord de Luçon, la plus grande des Iles Philippines. Ils côtoyerent ces Iles, & ayant le vent en poupe, ils arriverent, en peu de jours, à Canton, une des plus riches Provinces de la Chine, où ils firent un butin conſidérable. Les richeſſes immenſes, qu'ils enleverent, auroient raſſaſſié des gens moins ambitieux: mais rien ne pouvoit les ſatisfaire. Le Capitaine Eaton en donna une preuve bien convaincante. Informé qu'un Vaiſſeau Tartare, dont la principale cargaiſon étoit des lingots d'or & d'argent, faiſoit voile vers les Iles Marianes, il le ſuivit depuis Canton juſqu'à Manille. L'ayant perdu de vûe, il jetta l'ancre aux environs de Luçon, & attendit un vent favorable pour aller à Bantam. Il découvrit pluſieurs petites Iles, où il prit des proviſions. Dans ſa route vers Borneo, il fit une deſcente dans une Ile qui eſt au Nord. Son Vaiſſeau étant à la Rade, il fit dreſſer une tente & une batterie de dix pieces de canon, pour ſe défendre au cas que les Naturels du Pays vinſſent les attaquer. Ces préparatifs furent inutiles. Les Indiens, qui n'avoient jamais vû d'Européens, furent ſi frappés, à leur premier aſpect, qu'ils les éviterent le plus qu'ils purent. Pluſieurs ſe jetterent à la nage, de peur de tomber entre leurs mains. Les Flibuſtiers en prirent cependant quelques-uns, qu'ils garderent près de deux mois, & qu'ils traiterent fort amicalement.

Son Voyage à la Chine.

Le Capitaine Cowley, déterminé à renoncer à cet infâme métier, penſa à retourner en ſon Pays. Quelques-uns de ſes Camarades, qui avoient formé le même projet, quitterent le Capitaine Eaton, ſous prétexte de pourſuivre un Vaiſſeau, qu'ils apperçurent à une certaine hauteur. Mais leur véritable deſſein étoit d'aller à Batavia. Parvenus à une certaine hauteur, ils furent jettés, par les vents contraires, à *Cheribon*, ſur la Côte de Java. Là ils apprirent que Charles II, Roi d'Angleterre, étoit mort, & que les Hollandois s'étoient emparés du Comptoir de Bantam, un des plus conſidérables que les Anglois euſſent, dans ce tems-là, aux Indes orientales. Cette perte a été très préjudiciable au Commerce de la Compagnie Orientale Angloiſe. Le Capitaine Cowley, qui deſiroit ardemment de retourner en Angleterre, s'embarqua ſur un Vaiſſeau Hollandois, & arriva le premier de Juin, devant le Cap de Bonne-Eſpérance. Ayant remis à la voile, le 15 du même mois, il ſe trouva, le 29, au dix-neuvieme degré quarante-cinq minutes de Latitude Méridionale, & le 20 de Juillet, au quinzieme degré de Latitude Septentrionale. le 22, il paſſa la même Ligne ſous laquelle il avoit paſſé à ſon départ de la Virginie, en 1683, & il reconnut alors qu'il avoit fait le tour du Globe terreſtre dans l'eſpace de trois ans & deux mois.

Il renonce au métier de pyraterie.

1685.

1686.

Son retour en Europe.

(8) Pag. 135.

Digitized by Google

SUPPLEMENT AU VOYAGE DE M. ANSON A LA MER DU SUD.

Pour la Page 198.

Introduction.

DE TOUS LES VAISSEAUX qui compoſoient l'Eſcadre de M. Anſon, le *Wager*, commandé par le Capitaine *Cheap*, fut celui qui ſouffrit le plus de l'horrible tempête, dont ils furent aſſaillis, le 7 Mars 1741, au débouquement du Détroit de le Maire (1). Après avoir perdu un de ſes mâts, ſéparé du reſte de l'Eſcadre, ayant ſes agrêts dans le plus grand déſordre, il échoua malheureuſement contre une Ile de la Côte Occidentale des Patagons. Les circonſtances de la perte de ce Navire, & les avantures de ſon Equipage, ont été recueillies des Mémoires que quelques-uns de ſes infortunés Officiers ont publiés, depuis leur retour en Angleterre (2) Le Compilateur de ces Journaux trouve, dans la naïveté & dans la conformité de leurs récits, de ſûrs garants de la fidélité & de l'exactitude de leurs Auteurs.

Sort funeſte du Vaiſſeau le Wager.

Le *Wager*, balotté par une Mer preſque toujours en fureur, & totalement deſemparé, parvint, le 13 de Mai, à la vûe de la Terre; mais l'Officier de quart, à qui le Charpentier fit part de cette découverte, ſe perſuadant trop légérement que l'avis étoit faux, négligea d'en inſtruire le Capitaine, qui étoit malade; & ce ne fut que lorſque le Vaiſſeau fut entierement affalé ſur la terre, où l'entraînoit la marée, qu'on ne put plus diſſimuler le péril, qui étoit inévitable. L'impétuoſité du vent, jointe à la chûte du Capitaine qui l'empêcha de ſe porter lui-même à la manœuvre, fut la perte de ce Navire. Le 14, à quatre heures du matin ayant touché, ce fut en vain que les Anglois voulurent jetter l'ancre pour l'affermir, ſe trouvant environnés de rochers de toutes parts. Il heurta une ſeconde fois, & briſa la tête de ſon gouvernail. A ce nouveau choc, l'allarme fut générale; chacun couroit de côté & d'autre pour prêter la main à la manœuvre, & tâcher de gouverner avec de gros cordages. Enfin, le Vaiſſeau heurta une troiſieme fois; mais heureuſement il s'engagea entre deux écueils, qui l'empêcherent de couler à fond. Le Soleil, qui ſe leva alors, montrant le Rivage à la portée du fuſil, ranima l'eſpérance de ce malheureux Equipage. Le Lieutenant & le Contre-Maître, que M. Cheap envoya ſucceſſivement pour reconnoître la Terre, préférant leur propre conſervation à l'humanité & à la ſubordination dûe à leur Capitaine, ne revinrent point au Vaiſſeau. Malgré tous ces contretems, les Anglois prirent terre, mais par un tems ſi froid, qu'il étoit à craindre qu'il n'achevât de détruire ce que les flots avoient épargné. Après avoir retiré de ce Vaiſſeau tous les effets & toutes les proviſions qu'ils purent, ils en formerent

Il échoue entre deux écueils

L'Equipage ſe ſauve à terre.

(1) Voyez Tome XI. p. 127.

(2) Le premier eſt le Journal des Sieurs *Bulkeley* & *Cummins*, imprimé à Londres, en 1743. Le ſecond eſt d'Alexandre *Campbell*, imprimé à Dublin, en 1747. Le Troiſieme eſt ſans nom d'Auteur, imprimé à Londres, en 1751. Le quatrieme eſt d'Iſaac *Morris*, imprimé à Dublin, en 1752. C'eſt de ces différens Mémoires, qu'on a compoſé un tout, ſous le titre de *Supplément au Voiage de M. Anſon*, imprimé à Lyon en 1756.

un

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Nobile Savoia Aosta
Napoli

Digitized by Google

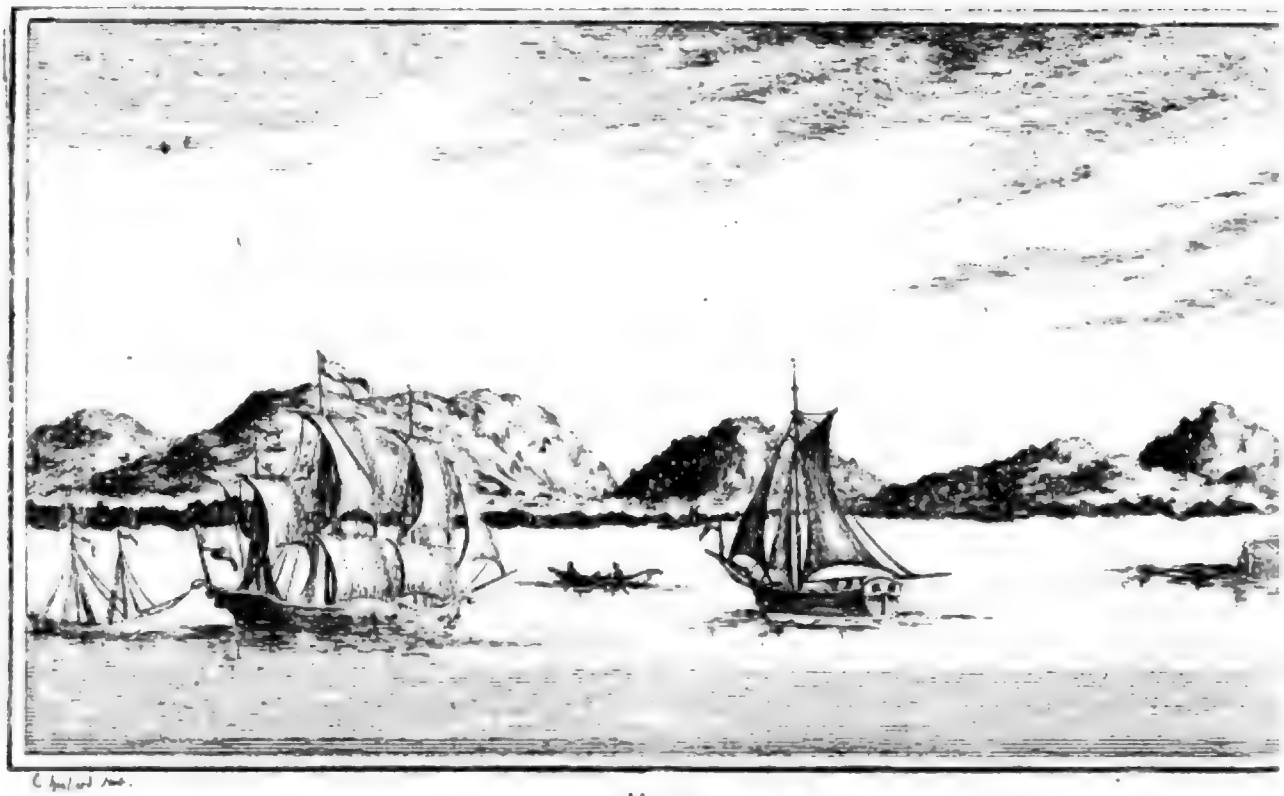

VÜE DE LA TERRE DES PATAGONS

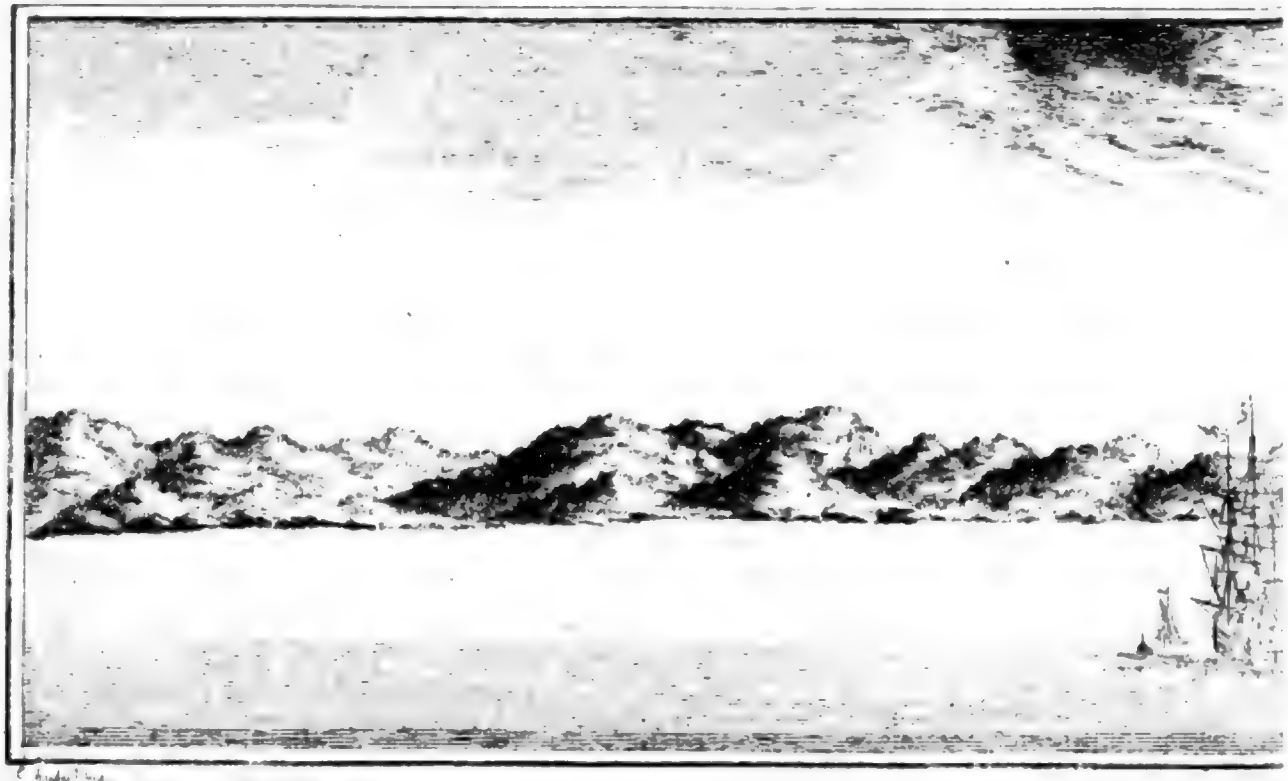

Suppl. au Tome XI. N°. 25.

VÜE DI

Digitized by Google

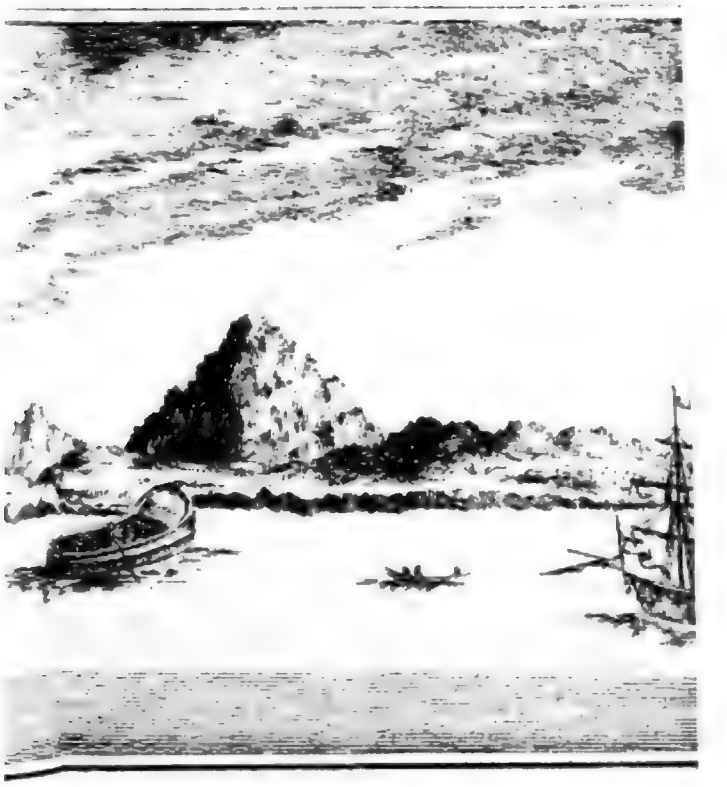

GON UN PEU AU NORD DE LA B.

E DE LA RAYE DE S.T JULIEN.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Digitized by Google

Suppl

Digitized by Google

un magaſin. Peu-à-peu ils vinrent à bout de ſe faire des logemens commodes. Ils auroient pû y mener une vie aſſez douce, ſi l'ordre & l'intelligence avoient regné parmi eux; mais, ſoit par la faute des Chefs, ſoit par la mutinerie des Subalternes, ils ſe trouverent dans un état d'anarchie & de confuſion, qui dura juſqu'au moment de leur diſperſion.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

Le premier ſujet de mécontentement fut l'ordre que fit obſerver M. Cheap, dans le tranſport des effets, du Vaiſſeau au Magaſin; & ce mécontentement alla ſi loin, que les Anglois comploterent de faire ſauter le Capitaine & les Officiers dans leurs tentes, par le moyen d'une traînée de poudre; mais ceux-ci en ayant été avertis, les auteurs d'un auſſi horrible attentat ſe retirerent dans les Bois, pour ſe ſouſtraire au ſupplice dû à leur crime. Preſqu'en même-tems une affaire beaucoup plus ſérieuſe acheva d'aigrir les eſprits, qui n'étoient déja que trop portés à la révolte. Un nommé *Cozens*, homme inquiet & du plus violent caractere, voulut maltraiter le Munitionnaire, qui avoit retranché la ration d'un des gens de l'Equipage. Cheap, informé de ce déſordre, & ſentant les ſuites funeſtes qu'occaſionneroit ce manque de ſubordination, accourut pour réprimer, par ſon autorité, l'inſolence de cet Officier ſubalterne. Mais le furieux Cozens, qui ne reconnoiſſoit plus de Maître, réſiſta, avec tant d'arrogance, au Capitaine, que celui-ci, de colere, lui lâcha imprudemment un coup de piſtolet, qui le renverſa baigné dans ſon ſang; & nonobſtant tous les ſoins qu'on prit de lui, il expira le quatrieme jour. Cette mort acheva de revolter les eſprits contre Cheap, qui fut encore blâmé d'avoir laiſſé tranſporter le Bleſſé dans un endroit plus ſain & plus commode.

Ses diſſenſions.

Le Capitaine tue un des Matins.

Au milieu de tant de troubles qui les agitoient tour à tour, les Anglois ne perdirent point de vûe le ſoin de ſe procurer des vivres, dans une Ile qui en fourniſſoit peu. Tout ce qu'ils purent tirer du Vaiſſeau, en farine, viande ſalée, vin & liqueurs, étoit pour eux une foible reſſource, dont il falloit uſer avec ménagement, ignorant le tems qu'ils ſeroient obligés de reſter dans cette Ile. Ils étoient réduits au nombre de cent, ſans compter neuf Déſerteurs, dont la ſubſiſtance n'étoit plus à charge; tout le reſte, conſiſtant en cinquante-quatre hommes, étant mort, ou dans la route, ou depuis le naufrage. Ce nombre, quelque diminué qu'il fût, étoit encore fort grand, vû la difficulté d'augmenter le dépôt de leurs proviſions, qui ſe conſommoient tous les jours. Cependant les Indiens des Iles voiſines leur apporterent, à diverſes fois, quelques moutons, du poiſſon, des oies ſauvages & des moules excellentes; mais tout cela n'étoit pas capable de les garantir de la diſette qui les menaçoit. La premiere fois que ces Indiens parurent devant l'Habitation des Anglois, ils faiſoient tous les ſignes qui pouvoient les caractériſer Chrétiens, ſans oſer pourtant mettre leurs Canots à terre. Pour les y engager, M. Cheap fit toutes les démonſtrations capables de leur perſuader qu'ils recevroient le meilleur traitement. Ils ſe rendirent enfin à ſes ſollicitations, & aborderent. Le Capitaine les accueillit avec beaucoup d'amitié, leur fit préſent à chacun d'un chapeau & d'un habit de Soldat, & les régala de liqueurs, qu'ils trouverent délicieuſes.

Diſette des vivres.

Les Anglois volent des Indiens.

L'accueil qu'on leur avoit fait, les engagea à revenir ſouvent & même en grand nombre avec toute leur famille. Leurs Canots étoient remplis de veaux marins, de moutons & de coquillages, qu'ils apportoient en préſent. Ils ti-

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

roient leurs Canots à terre, & ſe conſtruiſoient des cabanes couvertes d'écorces d'arbres & de peaux de veaux marins. Ces Indiens ſont d'un naturel fort doux ; leur taille eſt médiocre ; ils ont le teint bazané ; le nez plat, les yeux fort enfoncés dans la tête. Ils vivent dans la fumée, étant dans l'habitude d'entretenir continuellement du feu, même dans leurs Canots. Ils n'ont aucune ſorte de vêtement ; & quoiqu'il fît alors un froid des plus rigoureux, ils étoient tous nus, à l'exception d'un vieux morceau de drap, que les hommes & les femmes portent attaché à la ceinture, & qu'ils font revenir par-deſſus l'épaule : les garçons & les filles n'ont pas même ce morceau de drap, & ſont nus comme la main. Les Anglois avoient beau les habiller, à chaque fois qu'ils revenoient, ils étoient toujours dans leur premier état. Une des choſes qui les étonna davantage, ce fut un miroir : il ſeroit difficile d'exprimer l'eſpece de ſurpriſe dont ils furent frappés, en y voyant leur image. Parmi ces Indiens, la condition des femmes eſt aſſez mauvaiſe ; elles ſont chargées de tout le travail ; ce ſont elles qui vont à la pêche, tandis que leurs Maris paſſent leur tems à couper du bois, ou à ſe repoſer auprès du feu.

Leur caractere.

Leur façon de pêcher.

La maniere de pêcher de ces femmes eſt fort remarquable. Elles ſont dans leurs Canots à une certaine diſtance en Mer ; elles plongent, tenant entre les dents un petit panier : elles demeurent ſous l'eau un tems incroyable, ramaſſant dans le fond tout ce qu'elles peuvent trouver ; & lorſque leur panier eſt plein, elles reviennent, & continuent de plonger juſqu'à ce qu'elles aient rempli leurs Canots. Les Anglois n'auroient pas perdu de ſi bons hôtes, qui les aidoient à ſubſiſter des fruits de leur pêche, s'ils n'euſſent voulu attenter à l'honneur de leurs femmes. Comme ils ſont extrêmement jaloux, le moindre ſoupçon, ſur cet article, rompt les liens les plus étroits de l'amitié.

Cauſe du départ de ces Indiens.

Les Anglois alloient tous les jours au Vaiſſeau, & tous les jours ils en retiroient de nouveaux ſecours de vivres ; mais avec le tems la violence des marées acheva de briſer ce Bâtiment, & dès le milieu de Juillet ils n'en virent plus que les débris flottans ſur les eaux. Ce leur fut une néceſſité de ménager leur magaſin plus qu'ils n'avoient fait encore ; & pour le garder avec plus de ſûreté, le Capitaine y fit poſer des Sentinelles jour & nuit. Cette ſage précaution n'empêcha pas cependant que le magaſin ne fût volé à diverſes repriſes. Après beaucoup de clameurs de l'Equipage, on parvint enfin à découvrir les vrais auteurs des larcins. Cheap réſolut d'en faire une juſtice exemplaire ; le Conſeil de Guerre les condamna à recevoir chacun ſix cens coups de fouet, & à être réduits à la demie ration. Une fauſſe compaſſion engagea les Officiers à leur en épargner deux cens, & on leur retrancha encore la demie ration qui leur avoit été conſervée. Malgré cette ſévérité, le magaſin fut encore volé juſqu'à trois fois. On découvrit heureuſement les nouveaux Voleurs, qui furent abandonnés dans une Ile déſerte.

Triſte ſituation des Anglois.

La diſette des vivres devenoit toujours plus grande, & les Anglois, comme des loups affamés, couroient par tout après un peu de nourriture ; heureux, lorſqu'après s'être fatigués toute la journée, ils rapportoient quelques méchantes herbes, pour les mêler avec leur farine & un peu de ſuif. Ils eſſuyerent, dans cette Ile, des jours ſi froids & ſi rigoureux, que mourant de faim, ils n'avoient pas le courage de ſortir de leurs logemens, pour aller chercher de quoi vivre. Campés ſur un triſte Rivage, habitant un Pays ſau-

vage & ingrat, éloignés de leur Patrie de pluſieurs milliers de lieues, ne pouvant y retourner qu'à travers mille dangers; déchirés par des troubles domeſtiques, dévorés d'appréhenſion pour les maux à venir, leur vie étoit un déſeſpoir continuel. Dans cette cruelle miſere, toute leur eſpérance, après Dieu, étoit en leur grande Barque; mais elle étoit de beaucoup trop petite pour contenir leur nombre : cependant le Charpentier trouva le moyen de l'allonger d'onze à douze pieds vers la quille. Il travailla près de deux mois à perfectionner ſon ouvrage; ſon zele & ſon génie parurent également dans le prompt ſuccès de ſon travail.

Ils allongent la Barque.

Les Anglois n'eurent pas plutôt vû la reſſource qu'on leur préparoit, qu'ils ſe mirent tous à raiſonner ſur la route qu'on devoit prendre. Le Capitaine, toujours conſtant dans la réſolution de ſuivre, autant qu'il le pourroit, les ordres qu'il avoit reçus de M. Anſon, vouloit aller vers le Nord. Le Canonier, en liſant le Journal du Chevalier Narborough, ſe perſuada qu'il étoit plus ſûr de prendre la route du Sud. Cette oppoſition de ſentimens produiſit, parmi eux, un ſchiſme, dont les effets furent pouſſés bien loin; & comme il en réſulta deux partis, pleins d'une animoſité mutuelle, les uns ſe déclarant pour le Capitaine, les autres pour le Canonier, il eſt néceſſaire de faire connoître plus particulierement le caractere de ces deux Chefs.

Nouveaux troubles parmi eux.

M. Cheap, Officier exacte & intrépide, étoit un de ces Hommes rigides qui veulent le devoir, ſans conſidérer les difficultés, & ſans ſe mettre en peine des murmures. Il ſentoit l'autorité de ſa place, & ne croyoit pas que ce fût à lui à prendre conſeil des autres, mais aux autres à recevoir l'ordre de lui. Il avoit le commandement hautain, le naturel vif & colere; la réſiſtance, loin de l'arrêter, le rendoit plus ardent à pourſuivre l'exécution de ſes volontés; il agiſſoit alors en homme piqué, & auroit perdu la vie plutôt que de reculer. Ce caractere dur & altier lui avoit déja fait perdre l'affection de la plus grande partie de ſon monde. Les cœurs n'étant pas à lui, la crainte ſeule pouvoit lui conſerver du reſpect & de l'obéiſſance : l'un & l'autre devoit lui manquer, dès qu'un parti formé contre lui, ſe perſuaderoit qu'il n'étoit plus à craindre; & c'eſt ce qui arriva.

Caractere de M. Cheap.

Bulkeley, Canonier du Vaiſſeau, Navigateur habile & appliqué, étoit un de ces Hommes qui réfléchiſſent aux conſéquences d'un projet, qui en condamnent la hardieſſe, lorſqu'elle n'eſt point accompagnée de ſûreté, & qui penſent que, dans les conjonctures difficiles, on doit paſſer par-deſſus les régles ordinaires. Il étoit aſſez perſuaſif pour entraîner les autres dans ſon opinion, & aſſez ferme pour ſoutenir un ſentiment, qu'il croyoit juſte, contre toutes les oppoſitions de pure autorité. Il étoit eſtimé de tous les Officiers, & aimé de tous les gens de l'Equipage. Il avoit toujours paru un des plus zèlés & des plus actifs pour le bien commun. L'opinion que l'on avoit de ſes lumieres & de la droiture de ſes intentions, lui aſſuroit la confiance générale. Auſſi, à-peine eut-il propoſé ſon idée, & développé les raiſons qui le faiſoient incliner pour la route du Sud, que la plûpart furent de ſon avis. Ce conſentement preſqu'unanime le porta à dreſſer un Mémoire raiſonné, ſigné de tous ceux qui étoient pour la route du Sud. Tous s'empreſſerent de le ſigner, à l'exception de cinq ou ſix, qui, par attachement pour M. Cheap, refuſerent de ſe joindre aux autres.

Caractere de Bulkeley.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

Mémoire préſenté à M. Cheap par l'Equipage.

Il ne l'approuve pas.

Ce Mémoire fut comme une déclaration de guerre entre les deux Partis Le Canonier le préſenta lui même au Capitaine, qui demanda du tems pour faire ſes réflexions. Etonné du grand nombre de ſignatures, il vit bien qu'il riſqueroit trop à faire un éclat. Il ſe flatta qu'en temporiſant, ce premier feu pourroit ſe diſſiper; & qu'alors, en tâchant de gagner quelques uns du Parti contraire, il ſe mettroit en état d'être obéi. Il ne penſoit pas qu'il avoit à faire à gens, dont l'obſtination étoit au-deſſus des artifices. Dès le lendemain, Cheap fit appeller le Canonier avec les principaux Officiers. » J'ai fait, Meſſieurs, leur dit-il, mes réflexions ſur le contenu de votre » Mémoire. Il m'a occupé l'eſprit au point que je n'ai pas fermé l'œil de » la nuit. Il me ſemble que vous avez pris votre réſolution, d'une maniere » un peu précipitée. Vous voulez que nous prenions la route des Détroits » de Magellan; mais faites-vous attention que nous en ſommes éloignés de » plus de cent ſoixante lieues, & que nous avons le vent contraire? Son- » gez-vous au long trajet que nous aurons à faire, après avoir paſſé les Dé- » troits, ayant toujours vent devant, & par une route où il n'y a point d'eau » à eſpérer «? A cela Bulkeley répondit, que, ſelon l'eſtime des meilleurs Navigateurs, ils n'étoient pas à plus de quatre-vingt-dix lieues du Détroit; que l'allongement de la Barque les mettoit en état de porter avec eux une proviſion d'eau ſuffiſante pour un mois; que d'ailleurs, en faiſant route au Nord, ils avoient cent lieues à faire pour atteindre l'Ile de Juan-Fernandez, où il y avoit cent à parier contre un, qu'ils ne trouveroient ni M. Anſon, ni aucun des Vaiſſeaux de l'Eſcadre. Après quelques débats le Capitaine, faiſant réflexion que toute vivacité de ſa part ne ſerviroit qu'à aigrir les eſprits davantage, fut obligé de conſentir à tout ce qu'ils voulurent; croyant pouvoir, par la ſuite, diviſer une Cabale ſi vive; mais Bulkeley, ſentant le déſordre qu'occaſionneroit leur déſunion, prit le parti, de concert avec le reſte de l'Equipage dont il étoit devenu le Dieu tutelaire, de dépoſer le Capitaine. Les cris de joie qui ſuccéderent à cette réſolution, étant parvenus juſqu'aux oreilles de M. Cheap, il voulut en ſavoir la cauſe; &, pour cet effet, il fit appeller ſes Officiers, qui lui déclarerent qu'on avoit réſolu de lui ôter le Commandement, pour le donner à M. *Beaus* ſon Lieutenant. Que l'on ſe figure la ſituation d'un Homme, tel que M. Cheap, en entendant une déclaration ſi outrageante. Il eut la force de ſe poſſéder; & ſe tournant vers le Lieutenant, il lui dit, d'un ton haut & ferme: » Quel eſt l'Homme aſſez hardi » pour entreprendre de m'ôter le Commandement? Eſt-ce vous, Monſieur «? Cette apoſtrophe ſevere déconcerta le Lieutenant, qui répondit en tremblant, que non. Bulkeley arriva ſur ces entrefaites: mais voyant que Cheap avoit des piſtolets, pendus à la ceinture, il jugea plus prudent de ſe retirer avec ſa ſuite, qu'il avoit fait armer de fuſils, que de s'expoſer à attenter à la vie de ſon Commandant. Ce malheureux Capitaine, ayant ôté ſes piſtolets, s'avança pour parler à cette Troupe revoltée. Il les conjura, au nom de Dieu, de ceſſer tous leurs tumultes, leur proteſtant qu'ils ſeroient ſatisfaits. Mais ces Mutins ne voulurent entendre aucune raiſon, que M. Cheap ne leur eût promis, qu'à l'avenir on diſtribueroit à chacun une pinte d'eau-de-vie par jour. Cette indulgence étoit pernicieuſe, puiſqu'une diſtribution pareille devoit abſorber la proviſion entiere en moins de trois ſemaines; mais il fallut en

Les Anglois prennent la réſolution de dépoſer leur Capitaine.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

venir-là pour calmer la fureur de ces Brutaux, qui ne conſentirent à ſe retirer qu'à cette condition.

Le calme parut rétabli parmi l'Equipage ; mais les paſſions de ce Peuple turbulent ne tarderent pas d'exciter de nouveaux orages. On étoit à la fin de Septembre, & il eſt difficile d'éprouver un froid plus rigoureux, & des tems auſſi incommodes que ceux qu'ils avoient eus conſtamment, depuis quatre mois, qu'ils avoient été jettés dans l'Ile du *Wager*. La ſaiſon cependant commençoit à s'adoucir, & quelques beaux jours leur promettoient le retour d'un tems ſi deſiré, & ſi propre au départ. Le Capitaine donna ordre, au Canonier, de s'embarquer ſur la Chaloupe, avec quatre autres, & d'aller croiſer, pendant une ſemaine, le long de la Côte Méridionale, pour en prendre une connoiſſance exacte. Ils furent pluſieurs jours en Mer, & trouverent, à peu de diſtance de la Baie où ils étoient établis, qu'ils nommerent *la Baie de Cheap*, un bon Port, où ils paſſerent une nuit. Enſuite continuant leur courſe au Sud, ils trouverent une Côte extrêmement dangereuſe, au bout de laquelle ils découvrirent un endroit fort commode pour ſe mettre à l'abri. Ils y tuerent beaucoup d'oies & de canards ſauvages ; de-là ſuivant la même route, ils entrerent dans une belle Baie ſabloneuſe, où le mouillage eſt excellent, & où ils trouverent une grande quantité de gibier. Ils débarquerent, & parcourant la Campagne, ils aboutirent à une ſeconde Baie, large de douze lieues, & profonde de dix-huit, au-delà de laquelle ils apperçurent diſtinctement cette Côte garnie de bois verds, dont le Chevalier Narborough parle dans ſes Mémoires.

Le calme ſe rétablit parmi eux.

Le Capitaine envoie à la découverte.

Leur retour & les découvertes qu'ils communiquerent à leurs Compagnons, leur ſemblerent d'un bon augure, & il ne fut plus queſtion que de mettre des bornes à l'autorité du Capitaine, qui n'en vouloit rien relâcher, & ſur lequel ils rejettoient leurs malheurs communs. *Pemberſton*, Capitaine des Troupes de terre, ſoit que l'Equipage l'eut gagné, ſoit animoſité particuliere contre M. Cheap, ſoit encore qu'il crût que les déſaſtres dont ils étoient accablés, n'euſſent leur cauſe que de la mauvaiſe conduite du Capitaine, ſe préſente à l'Equipage & leur dit ; » Mes Enfans, je vous de» mande main forte pour mettre aux arrêts le Sieur Cheap, en punition du » meurtre commis par lui contre Cozens «, proteſtant que ce n'étoit point l'animoſité qui le faiſoit agir contre le Capitaine, mais ſon devoir, qui le forçoit à cette ſévérité, pour n'être pas reſponſable de ce crime à ſon retour en Angleterre. La propoſition fut reçue avec acclamation par les Anglois, & ils s'engagerent d'aller, dès le lendemain, ſurprendre M. Cheap dans ſon lit. Il eſt étonnant que ce Capitaine n'ait eu aucun avis d'une conſpiration ſi éclatante & ſi publique ; du moins ne prit-il aucune meſure pour s'en défendre.

Pemberſton engage l'Equipage à arrêter le Capitaine.

Ce fut le Vendredi matin, 9 d'Octobre, que cet odieux complot s'exécuta. Une Troupe de Matelots entrerent bruſquement dans la tente de M. Cheap, qui étoit couché ; ils ſe jetterent ſur lui ; ſe ſaiſirent de ſes armes, & s'emparerent de tous ſes effets. Nonobſtant ſes clameurs ſur le procédé indigne de ſon Equipage, il fut conduit, malgré lui, dans la tente du Munitionnaire ; ce fut-là que les Anglois, à l'envi, inſulterent à ſon malheur, juſqu'au point de le frapper. Leur intention avoit d'abord été de le

M. Cheap demande à reſter dans l'Ile.

Digitized by Google

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

mener priſonnier en Angleterre ; mais M. Cheap ayant demandé, pour toute grace, qu'on voulût bien le laiſſer dans l'Ile, où il ſe tireroit d'affaire comme il pourroit, la choſe fut propoſée à tout le Corps de l'Equipage, & Bulkeley lui-même, ſentant combien cette affaire deviendroit épineuſe à leur arrivée, s'ils amenoient leur Capitaine priſonnier, perſuada ſes Compagnons d'accorder à M. Cheap ce qu'il demandoit. Un autre Officier, nommé *Hamilton*, & le Chirurgien, obtinrent la permiſſion de reſter avec cet infortuné Capitaine.

Beaus eſt nommé Commandant.

Articles de diſcipline dreſſés par l'Equipage.

Toutes choſes ainſi reglées, on défera le Commandement à M. Beaus, Lieutenant, & on dreſſa des Articles de diſcipline, auxquels le nouveau Commandant acquieſça. Ces Articles contenoient en ſubſtance, que le Capitaine David Cheap ayant abuſé de ſon autorité, en qualité de Commandant ſur le Vaiſſeau du Roi le *Wager*, ſoit dans le naufrage de ce Navire, ſoit dans la conſervation & ſûreté de ce qu'on en avoit tiré, ſoit encore dans la promeſſe qu'il avoit faite de prendre la route du Sud, qu'il n'avoit pas voulu tenir au moment du départ : lui Capitaine Cheap étoit déchû de ſon Commandement, avoit été conſtitué priſonnier ; & l'autorité transferée à M. Beaus, Lieutenant. Ils convinrent encore de préparer les vivres pour douze jours, vû l'incommodité de le faire à bord de la grande Barque, & défenſe d'enlever la portion de ſon Camarade, par fraude ou autrement, ſous peine d'être abandonné & mis à terre. A l'égard de ceux qui devoient monter la *Berge*, ou la Chaloupe, ils jugerent à propos de ne leur donner que pour huit jours de vivres, afin de les mettre dans la néceſſité de ne pas abandonner la grande Barque, & défenſe fut faite de s'éloigner de plus d'une portée de fuſil, ſous les mêmes peines. Pour prévenir toutes ſortes de mutineries, querelles, ou violences, il fut défendu à tous d'uſer de menaces ou d'inſultes, & que quiconque manqueroit à ſon devoir, à cet égard, ſeroit auſſi déſerté. Il fut encore arrêté, que tout ce qu'on trouveroit de gibier, oiſeaux, poiſſons & autres vivres, ſeroit également partagé entre tous, & défendu à qui que ce fût d'en ſouſtraire la moindre partie, ſous la même peine. Ces Articles furent ſignés par le Lieutenant, & quarante-ſept autres, tant Officiers que Matelots.

Les Anglois lancent leur Barque à l'eau.

M. Cheap demande & obtient quelques proviſions.

Le 12 d'Octobre, à la pointe du jour, les Anglois lancerent à l'eau leur grande Barque, qu'ils nommerent le *Speedwel*, ou *Heureux départ*. Comme on étoit occupé à charger ce Bâtiment des choſes néceſſaires, M. Cheap fit prier ſes Compatriotes de lui laiſſer les proviſions dont ils pourroient ſe paſſer, & leur fit ſentir, que l'humanité demandoit qu'on propoſât, aux Déſerteurs, qui reſtoient dans l'Ile, s'ils vouloient s'embarquer avec le gros de l'Equipage. On lui promit l'un & l'autre ; & le lendemain, on envoya vers les Déſerteurs, qui n'étoient plus que cinq ou ſix, les autres ayant traverſé le Canal, ſur des Canots Indiens, & étant parvenus au Continent. Ils furent reconnoiſſans de l'offre qu'on leur faiſoit ; mais étant déterminés à reſter, ils firent ſeulement la même priere que M. Cheap, de leur laiſſer quelques proviſions. En conſéquence on envoya, au Capitaine, toutes les choſes qu'on avoit miſes en réſerve pour lui, M. Hamilton, le Chirurgien & les Déſerteurs, afin qu'il en fît la diſtribution comme il jugeroit à propos ; ſavoir, cinq demi barils de poudre, ſix grenades, un demi-muid de balles

à mouſquet, ſix fuſils, deux paires de piſtolets, douze pierres à fuſil, ſix pierres à piſtolet, pluſieurs outils de Charpentier, deux épées, un compas vertical, un quart de cercle, une paire de balances, quatorze pieces de bœuf, quatorze pieces de porc, & cent quatre-vingt-dix livres de farine.

Tout étant prêt le 13 pour mettre à la voile, le Canonier ſe rendit auprès de M. Cheap, pour lui faire ſes adieux. Le Capitaine lui recommanda très-expreſſément, lorſqu'il ſeroit arrivé en Angleterre, d'y faire un rapport fidele & ſans paſſion de tous les évenemens paſſés : il lui parla avec amitié, lui fit préſent d'un de ſes meilleurs habits ; & après lui avoir touché la main d'une maniere affectueuſe, il lui ſouhaita un bon & heureux Voyage. Telle fut la ſéparation de ces deux hommes, qui ſe craignoient l'un & l'autre, & qui avoient tant de raiſons de ſe haïr.

Départ des Anglois.

Les Anglois s'embarquerent à onze heures du matin, au nombre de quatre-vingt-un hommes, cinquante-neuf ſur la grande Barque, douze dans la Berge, & dix dans la Chaloupe ; ils mirent à la voile avec un vent d'Oueſt-Nord-Oueſt. En ſortant de la Baie, la voile du mât de miſaine ſe déchira, & ils eurent bien de la peine à éviter les Rochers qui bordent la Côte ; ils s'y ſeroient infailliblement briſés, ſans le ſecours de la Berge & des rames. Ce premier péril fut léger, en comparaiſon de beaucoup d'autres, qu'il leur fallut eſſuyer. Ils avancerent le long d'une Côte ſtérile, juſqu'à une Baie ſabloneuſe, où l'ancrage parut bon. Ils y paſſerent une nuit, & le lendemain après midi, le beau tems les invita à lever l'ancre ; mais ils ne firent que croiſer, & revinrent paſſer la nuit au même endroit. L'envie de réparer leurs voiles, les engagea à dépêcher la Berge à la Baie de Cheap, pour y prendre du canevas, qu'ils y avoient laiſſé en abondance. Neuf perſonnes, qui furent détachées pour exécuter cette commiſſion, partirent, & ne revinrent plus. Sans doute que de plus ſérieuſes réflexions les déterminerent à rejoindre le Capitaine Cheap. Les Anglois attendirent en vain leur Berge pendant pluſieurs jours, dont ils profiterent pour pêcher du poiſſon & des coquillages. Enfin, voyant qu'elle ne revenoit pus, ils mirent en Mer avec la Chaloupe ; mais la Mer fut toujours ſi groſſe, qu'ils craignoient à chaque inſtant d'être ſubmergés. Le peu de concert qui regnoit parmi eux, rendoit leur ſituation encore plus fâcheuſe. Les uns, abbatus par le découragement & le déſeſpoir, refuſoient de ſe prêter aux manœuvres les plus néceſſaires ; les autres, livrés à une humeur inquiete & turbulente, étoient toujours prêts à ſe mutiner ; joint à cela que l'humidité de leurs habits, & la tranſpiration de tant de corps entaſſés les uns ſur les autres, répandoient autour d'eux une infection inſupportable.

La Berge abandonne la Barque, & va retrouver M. Cheap.

Route pénible des deux autres Bâtimens.

Ils furent ainſi très long-tems à lutter contre les flots, ſans avancer beaucoup, ne pouvant alarguer en Mer, & la néceſſité les contraignant d'aller à Terre, pour y chercher des vivres. Ils eurent bien de la peine à dépaſſer les petites Iles qui ſont au Sud de l'Ile du Wager : enfin, ils apperçurent le vrai Continent ; mais cette nouvelle Côte, plus dangereuſe que les précédentes, ne leur offrit qu'un amas de Rochers à fleur d'eau, contre leſquels la Mer venoit ſe briſer avec un horrible fracas, de-ſorte qu'ils avoient continuellement la mort devant les yeux, n'oſant ſe haſarder de tenir la Mer, & ne pouu-

Digitized by Google

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

vant, ſans le plus grand riſque, tenter d'aller à Terre. Cependant ils n'avoient, pour toute nourrite, que quatre onces de farine par jour; & le beſoin d'y ſuppléer, par l'induſtrie, les força de paſſer par-deſſus toutes les difficultés, pour s'introduire ſucceſſivement dans tous les Havres, où ils eſperoient trouver de l'abri & des vivres. Ils virent, le long de cette Côte, diverſes Cabanes d'Indiens, mais toutes inhabitées.

Le 2 Novembre, ils ſe trouverent, par leur obſervation, à cinquante degrés de Latitude Méridionale. C'étoit avoir fait bien du chemin, l'Ile du Wager, d'où ils étoient partis, trois ſemaines auparavant, étant à quarante-ſept degrés; ils n'en étoient cependant pas plus contens: les écueils, dont ils étoient environnés, ne leur offroient qu'une mort certaine, & ils crurent devoir attribuer au miracle leur entrée dans un bon Havre, quoiqu'ils n'y trouverent que leur ſureté, la Côte étant tout-à-fait ſtérile, & la Mer impratiquable pour la pêche. Leur ſenſibilité pour les contre-tems qui leur arrivoient ſucceſſivement dans leur route, fut bien augmentée, par la perte qu'ils firent de leur Chaloupe, que la force de la Matée emporta, nonobſtant qu'elle fût amarrée à la poupe de la Barque. Tous ces malheurs entrainerent la déſertion d'onze des leurs, qui ſe firent mettre à Terre, & donner leur contingent des proviſions embarquées; les repréſentations du Lieutenant & du Canonnier, qui, après lui, avoit la principale autorité, ne purent les retenir; ils obtinrent cependant une décharge d'eux, comme quoi ils avoient été débarqués, de leur choix, & non par violence. Réduits au nombre de ſoixante, ſans en être plus heureux, ils continuerent leur route à travers les Rochers & les Briſans, dont toute cette Côte eſt remplie, & le 10, ils ſe trouverent à la hauteur du Cap *Victoria*, & peu de tems après, à l'embouchure du Détroit de Magellan. La multitude de Rochers & de Briſans, la Matée, d'une violence ſupérieure à tout ce qu'ils avoient vû; tout concouroit à augmenter leurs allarmes: ils furent tout le jour entre la vie & la mort; leur Barque même fut tellement engloutie, qu'ils déſeſpérerent de la pouvoir retirer. Un ouragan qui s'éleva, leur fit croire leur perte certaine; lorſque tout-à-coup le tems s'éclaircit, & un vent frais les conduiſit dans un bon Havre, où ils trouverent l'eau auſſi tranquille que celle d'un Etang. Ils y virent quelques Indiens, avec leſquels ils troquerent une paire de culottes de toile, pour un Chien qu'ils mangerent avec l'avidité de gens réduits, depuis huit jours, à quatre onces de farine. Les traits d'inhumanité, qui arrivoient journellement, repréſentoient au naturel les horreurs de leur ſituation; chacun d'eux craignant pour ſoi, gardoit précieuſement tout ce qui pouvoit aſſurer ſa nourriture, & auroit vû de ſang froid mourir tout l'Equipage, plutôt que de faire la plus petite libéralité. Dès qu'ils pouvoient attraper un peu de farine, ils ſe jettoient deſſus & la dévoroient telle qu'elle étoit. Tous les jours il mouroit quelqu'un faute d'alimens. Le 14, ils découvrirent, à l'Oueſt, le Cap *Pilar*, & le lendemain, le Cap *Monday*. La diſcorde retarda encore leur route; les uns diſoient qu'ils n'étoient pas dans le Détroit; les autres, au contraire, aſſuroient qu'on l'avoit preſque paſſé. Le premier ſentiment prévalut, & ils retournerent; mais au bout de quelques jours ayant découvert le Cap *Deſſeada*, au Sud-Oueſt vis-à-vis le Cap Pilar, ils reconnurent leur erreur. Le 6 Décembre, ſe trouvant près du

Perte de la Chaloupe.

Extrémité où ſe trouve la Barque.

Les Anglois entrent dans un bon Havre.

Diſette où ils ſont réduits.

Paſſage du Détroit de Magellan.

du Cap *Quad*, ils apperçurent de la fumée ſur le Rivage oppoſé, & virent, à l'entrée d'une petite Baie, des Indiens, qui leur crierent de toutes leurs forces, *bona, bona*. Quelques Anglois deſcendirent à Terre, & échangerent, avec eux, des marchandiſes de vil prix, pour deux Chiens, trois ou quatre Oies ſauvages & quelques pieces de Veau marin ſec. Ces Indiens ſont de taille médiocre; leur teint eſt olivâtre : ils ont les cheveux d'un beau noir, & les portent fort courts. Ils ont le viſage rond, le nez & les yeux petits, mais les plus belles dents du monde, unies, polies, ſerrées, & d'une blancheur de nége. Ils portent ſur la tête un tour de plumes blanches, qui leur ſied parfaitement bien. Leurs vêtemens ſont faits de peau de Veau marin, & d'un autre animal qu'on nomme *Guianacoës*, dont on a vû la deſcription ailleurs. L'envie d'abréger leur route ne permit pas aux Anglois de s'arrêter long-tems avec ces Indiens, dont les Femmes avoient diſparu à leur arrivée; ils les quitterent pour ſortir au plutôt du Détroit. Le ſouvenir du paſſé les tenoit très attentifs à prévenir une nouvelle mépriſe. Le vent étoit devenu favorable, & ils parcouroient ſans péril des Côtes, où ils trouverent de très bonne eau, d'excellens coquillages, quantité de Mouettes & d'autres Oiſeaux de Mer, dont ils mêlerent les œufs avec de la farine, & en firent un poudding à l'Angloiſe.

Le 9, ils étoient déja par delà l'Ile *Sainte Eliſabeth :* ils découvrirent un charmant Pays, où quantité de Guianacoës paiſſoient par troupes de dix & de douze. Leur intention étoit d'aller à Terre, pour en attraper quelqu'un; mais le vent ne le leur permit pas. En très peu de tems ils ſe trouverent à la hauteur du Cap de la *Vierge Marie*, & hors de ce formidable Détroit, qui les avoit retenus un mois entier, & où il leur avoit fallu diriger habilement leur cours à travers une multitude de Pointes & de Tournans, dans une étendue de cent ſeize lieues. Nos Voyageurs rendent ici la juſtice qui eſt dûe au Chevalier Narborough, dans l'exactitude des directions qu'il a données, en décrivant ce Détroit; directions auxquelles il eſt impoſſible de trouver la moindre choſe à corriger, ou à ajouter.

Sortie du Détroit.

Après avoir dépaſſé le Cap de la Vierge Marie, ils apperçurent, ſur le Rivage, des Hommes à cheval, qui leur faiſoient ſigne de s'approcher; mais le vent ne permit pas aux Anglois d'aborder, & s'étant tourné tout-d'un-coup à l'Oueſt, il les obligea de partir ſans avoir pû s'aſſurer ſi ces Cavaliers avoient été jettés ſur cette Côte par un naufrage, ou s'ils étoient des Naturels du Pays, qui habitent le long de la Riviere de *Gallegos*. A en juger par leur habillement & par leur contenance, ils les prirent pour Européens. Le 14, ils étoient à quarante-neuf degrés dix minutes de Latitude Méridionale, & à ſoixante-quatorze degrés cinq minutes de Longitude Oueſt. Le lendemain, ils arriverent à l'Ile *des Pingouins*, qui n'eſt qu'à un mille du Rivage, & qu'ils trouverent couverte de Veaux marins & de Pingouins. Ils s'arrêterent peu de tems à cette Ile, pour atteindre plutôt le *Port Deſiré*, où ils s'étoient propoſé de ſéjourner.

Arrivée au Port Deſiré.

L'entrée de ce Port eſt très remarquable, par un Roc de quarante piés de haut, qui eſt du côté du Sud, à un mille dans les Terres, & qui reſſemble à une borne faite de main d'homme. Leur premier ſoin, en arrivant au Port Deſiré, fut d'aller à l'Ile des *Veaux Marins*, qui en eſt à une lieue. En

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1741.

moins d'une demie heure, ils tuerent une très grande quantité de ces animaux ; mais ſoit que cette nourriture ait, par elle-même, quelque qualité nuiſible, ſoit que la trop grande abondance ne pût trouver une facile digeſtion dans des eſtomacs affoiblis, ceux qui en mangerent avec trop d'avidité, furent ſaiſis de fievres violentes, accompagnées de maux de tête. Les Anglois trouverent, ſur cette Côte, un grand nombre de briques gravées de différens caracteres. Sur une de ces briques on liſoit très diſtinctement ces mots : *Capt. Straiton 16 Canons 1687*, qui, ſelon toute apparence, déſignoient un ancien naufrage. Ils virent auſſi le *Puits Pecket*, dont parle le Chevalier Narborough, dans la Relation de ſon Voyage. Sa ſource eſt ſi petite, qu'elle ne donne que cent vingt pintes d'eau par jour. Comme le Puits étoit plein, ils en eurent bien-tôt tiré dequoi remplir leurs tonneaux vuides. Si la néceſſité les avoit réduits au déſeſpoir, & excités à la révolte, l'abondance ici les porta à vouloir tout avoir à la fois ; & ſans conſidérer la longue route, qu'ils avoient encore à faire juſqu'au Breſil, il fallut leur abandonner le peu de farine, qui étoit leur unique reſſource, & qui fut conſommé en bien peu de tems. Enfin, ils partirent, le 26 Décembre, du Port Deſiré, & le même jour ils doublerent le Cap *Blanco*, dont ils vérifierent la Longitude, à ſoixante-onze degrés Oueſt. Ce fut dans cette route, qu'ils regretterent leurs proviſions, ſe trouvant réduits à ne manger que du veau marin, qui commençoit à ſe gâter, faute de ſel. Il falloit être auſſi affamés qu'ils l'étoient, pour s'accommoder de ce poiſſon à demi pourri ; mais, malgré ſa puanteur, ils le dévoroient comme le mets le plus délicieux. Juſqu'au 10 de Janvier, ils n'eurent pas d'autre nourriture. Le Munitionnaire en mourut. De quarante-trois perſonnes qu'ils étoient encore, il n'y en avoit pas vingt qui euſſent le courage de manger. Ils n'étoient gueres mieux fournis d'eau, n'en ayant plus que trois cens vingt pintes. Enfin, la Terre, qu'ils n'avoient point vû depuis quatorze jours, ſe montra à leurs yeux. Cet aſpect ranima leurs eſpérances ; mais ce ne fut que le 12, qu'ils purent aſſez s'approcher du Rivage, pour aller à terre, à la nâge ; car depuis la fuite de leur Berge, & la perte de leur Chaloupe, ils étoient contraints de ſe jetter à l'eau pour gagner le Rivage ; & par le moyen des tonneaux vuides, ils firent parvenir, avec le flot, des mouſquets, de la poudre & du plomb, à ceux qui étoient à terre, qui firent une chaſſe ample de Veaux Marins, de Chevaux & de Chiens, dont cette Côte eſt infeſtée. Le lendemain, la Barque approcha la terre de fort près, & ayant amarré leurs rames dans l'écoutille, ils s'en ſervirent pour tirer à eux ce que leurs Compagnons avoient préparé. Une partie des Anglois, qui étoient à terre, revinrent à bord ; mais à peine furent-ils embarqués avec les vivres, qu'il ſurvint une briſe de Mer ſi violente, qu'ils furent obligés de partir, laiſſant à terre huit hommes de l'Equipage, & toute l'eau fraiche. La tourmente fut ſi extraordinaire, que la tête de leur gouvernail fut briſée, & le Bâtiment faillit à être ſéparé en deux. Se voyant forcés d'alarguer en Mer, & dans l'impoſſibilité de reprendre leurs reſtés à terre, ils mirent à flot un de leurs poinçons, qu'ils remplirent d'habits, d'armes à feu, de poudres, de balles, de chandelles, & d'autres proviſions, avec une Lettre, pour informer ces Malheureux du danger où étoit la Barque, & qui les mettoit, malgré eux, dans la néceſſité de les abandonner. Les Anglois

Mauvaiſe qualité du veau marin.

Puits Pecket.

Départ du Port Deſiré.

1742.

Les Anglois vont à Terre à la nage.

La Barque y laiſſe huit hommes.

de la Barque virent de loin leurs infortunés Compagnons, ſe ſaiſir du poinçon, que le flot avoit pouſſé ſur le Rivage, le défoncer, & après la lecture de la Lettre, ſe jetter à genoux, & pouſſer des cris, qui tenoient du déſeſpoir. Ce qui pouvoit adoucir la douleur de cet abandon, c'eſt qu'ils étoient dans un Pays bien pourvû de vivres, & qu'ils y trouveroient infailliblement des Habitans.

Les quatre jours ſuivans, la Barque avança fort peu. L'eau leur manquoit; mais le 19, le haſard les conduiſit à Terre, où ils en trouverent d'excellente. Le lendemain Bulkeley & Cummins, parcourant le Rivage, firent rencontre de quelques Habitans, montés ſur de bons chevaux. Comme les Anglois étoient alors au Nord de la Riviere de *la Plata*, ils eurent lieu de penſer que ces gens étoient Portugais; ils lierent converſation avec eux en cette Langue, & apprirent de ces Pêcheurs, que la Guerre entre les Anglois & les Eſpagnols duroit toujours; & que ces derniers avoient actuellement deux Vaiſſeaux de Guerre, l'un de cinquante & l'autre de ſoixante canons, qui croiſoient à la hauteur du Cap *Sainte Marie*; qu'il n'y avoit pas plus de ſix ſemaines qu'un autre de leurs Vaiſſeaux, de ſoixante-dix canons, avoit été briſé contre la Côte, & qu'il s'y étoit perdu corps & biens. Ces Pêcheurs inviterent les deux Anglois à leur Habitation, où ils les regalerent de bœuf & de pain blanc; il y avoit long-tems qu'ils n'avoient fait ſi bonne chere. Bulkeley & Cummins, voulant en faire part à leurs Compagnons, acheterent du pain & d'autres proviſions, qu'ils envoyerent à la Barque; & ce ne fut que la crainte de quelque trahiſon, qui les força de mettre à la voile pour *Rio Grande*.

Portugais qu'on trouve au Nord de la Plata.

Les Anglois navigerent ſept jours de ſuite ſans pouvoir prendre terre. Dès le 26, ils n'avoient plus rien à manger; trois de leurs hommes moururent de faim. Le jour ſuivant, leurs obſervations leur donnerent trente-deux degrés quarante minutes de Latitude Méridionale, & le 28, ſur les ſix heures du matin, ils découvrirent l'Embouchure de Rio Grande. Cette vûe excita en eux les tranſports de joie que peuvent éprouver des hommes, qui depuis long-tems à deux doigts de la mort, ſe ſentent rendus à la vie.

Les Anglois arrivent à Rio Grande.

L'embouchure de cette grande Riviere eſt très dangereuſe, par une Barre de ſable, & pluſieurs Bas-fonds qui en rendent l'entrée très difficile. Bulkeley, qui ſervit de Pilote, conduiſit habilement la Barque à l'entrée de la Ville, où l'on jetta l'ancre.

A peine les Anglois furent-ils arrivés, qu'on dépêcha vers eux un Bateau avec un Sergent & un Soldat, qui étoient chargés d'amener quelqu'un de cette Barque, pour rendre compte au Gouverneur, & lui apprendre qui ils étoient, d'où ils venoient, & quel étoit leur deſſein en abordant à Rio Grande. Le Sergent & le Soldat monterent ſur le Bâtiment, & parurent effrayés de n'y voir qu'une troupe de gens décharnés, & d'une figure hideuſe. Ils jetterent ſur eux des regards qui exprimoient l'horreur & la compaſſion que cet état leur inſpiroit. Beaus, Pemberſton, Bulkeley & Cummins ſe rendirent à terre pour ſe préſenter au Gouverneur, qui leur fit un accueil des plus gracieux, les logea & les traita avec toute l'hoſpitalité poſſible, ſans oublier les Anglois reſtés dans la Barque, à qui il envoya auſſi des vivres en abondance. Entre autres queſtions que leur fit ce Commandant, il s'informa s'ils avoient

Bon accueil que leur font les Portugais.

Digitized by Google

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1742.

quelques bonnes Cartes du Pays ; mais ayant appris que non, & que l'induſtrie, unie à la force, avoit triomphé de tous les obſtacles, il demanda à Bulkeley un Journal circonſtancié de leur route.

Ce qu'ils apprennent de l'Eſcadre de M. Anſon.

Les Anglois apprirent auſſi du Gouverneur, que le *Severn* & la *Perle*, deux Vaiſſeaux de l'Eſcadre de M. Anſon, étoient actuellement à Rio Janeyro, en très mauvais état ; qu'ils avoient été ſéparés du reſte de l'Eſcadre, & avoient fait courſe vers le Breſil, & qu'ils avoient envoyé demander des hommes, pour remonter leur Equipage, ne pouvant en recevoir que par la Flotte d'Angleterre, qui n'étoit attendue qu'en Mai ou Juin. La curioſité attira un Peuple innombrable pour voir de près le petit Bâtiment le *Speedwel*, & conſidérer des Malheureux échappés comme par miracle à la fureur des eaux. Hommes, Femmes, Enfans, chacun s'empreſſoit de venir à bord. Le Gouverneur, accompagné du Commandant & du Commiſſaire des Guerres, les honorerent de leur viſite ; ils ne pouvoient aſſez admirer combien les beſoins extrêmes donnent d'induſtrie, & ils comprenoient encore moins comment plus de ſoixante perſonnes avoient pu trouver place dans un Bâtiment ſi petit.

Le Gouverneur va voir leur petit Bâtiment.

Le Gouverneur leur promit de les faire partir, le plutôt qu'il pourroit, pour Rio Janeyro, & qu'en attendant ils ne manqueroient de rien.

Troubles de la Garniſon de Rio Grande

L'abondance dans laquelle ſe trouverent les Anglois, les empêcha d'abord de s'appercevoir des troubles qui regnoient à Rio Grande. Preſque tous ceux qu'ils avoient pris pour des Officiers, étoient des gens de la Soldateſque, élevés à ce grade par violence, dans une révolte de la Garniſon. L'occaſion de cette révolte avoit été le mauvais traitement, que l'on avoit fait aux Soldats, qui depuis long-tems n'avoient pas été payés, qui manquoient de vivres, & étoient preſque ſans habits. Ils avoient eu beau ſe plaindre ; on ne les avoit pas écoutés. Après avoir vainement tenté toutes les voies de repréſentations, le déſeſpoir leur inſpira la penſée d'en venir à celles de fait, les regardant comme l'unique remede à leurs maux. Ils en vouloient principalement au Gouverneur ; non qu'ils euſſent aucune vexation directe à lui reprocher ; mais ils prétendoient, qu'au lieu de réprimer, comme il l'auroit dû, ceux qui les opprimoient, il les avoit encouragés à le faire.

Le Gouverneur, informé de cette cabale, en voulut prévenir les ſuites. Il eut été trop dangereux d'employer la force ouverte ; il eut recours à la ruſe, pour détourner, au moins ſur d'autres, l'orage qui étoit prêt à fondre ſur lui. Dans toutes les occaſions où il pouvoit être obſervé & entendu par les Soldats, il eut ſoin d'affecter beaucoup de chagrin de leur ſituation, & encore plus d'envie d'en adoucir les rigueurs. Il fit répandre, par des Emiſſaires affidés, qu'il voyoit avec douleur qu'on l'accuſoit de n'avoir point à cœur les intérêts de ſa Garniſon, & de lui refuſer le néceſſaire pour en tirer avantage ; tandis qu'il étoit évident, que ceux qui donnoient de lui ces fâcheuſes impreſſions, ne le faiſoient que pour jetter un voile ſur leurs rapines ; qu'il craignoit que ces accuſations injuſtes ne lui euſſent aliéné nombre d'honnêtes gens ; qu'il étoit vrai pourtant qu'il avoit tenté tous les moyens de mettre fin à leurs miſeres, & qu'il n'auroit point de repos qu'il ne les eut ſatisfaits.

En parlant de la ſorte, on déſignoit adroitement ceux des Officiers qui devoient paſſer pour les vrais coupables. Ces diſcours furent répétés ſi ſouvent, & appuyés d'une maniere ſi naturelle, que les Soldats commencerent à rou-

gir de leur erreur, & à ſe perſuader qu'ils avoient les obligations les plus eſſentielles à celui qu'ils avoient regardé juſques-là comme leur ennemi; ainſi la rage, dont ils étoient poſſédés contre leur Gouverneur, ſe tourna tout-à-coup en confiance, en zèle & en admiration. La haine des Soldats, qui n'avoit fait que changer d'objet, éclata bientôt contre les Officiers, dont on leur avoit donné de la défiance. Non contens de les accabler de reproches injurieux, ils les dépoſerent tous, & choiſirent, parmi leurs Camarades, des Sujets pour mettre à leur place. Ces Soldats, devenus Officiers, prirent ſi promptement les airs & les manieres de leur nouvel état, que lorſque les Anglois arriverent, ils ne purent en faire la différence.

Cette révolution leur parut d'abord fort indifférente à leurs intérêts, & elle l'auroit été ſans doute, ſi la Place eut été fournie de vivres; mais il n'y en avoit, dans le Magaſin, qu'une quantité ſuffiſante tout au plus pour ſix ſemaines. Les Soldats voyoient donc impatiemment, que les Anglois fuſſent venus partager le peu de pain qui leur reſtoit. Leurs murmures engagerent le Gouverneur, qui ne vouloit pas les chagriner, à faire retrancher les proviſions qu'il avoit accordées à ces Refugiés, & on les réduiſit à la ration des Soldats. Le fâcheux état où ils ſe trouvoient, & la crainte d'en augmenter les rigueurs par un plus long ſéjour, les déterminerent à ſolliciter leur départ. Beaus, Lieutenant, à qui le Gouverneur avoit donné un logement chez lui, avoit entierement oublié ſes malheureux Compagnons d'infortune. Le Canonier, toujours plein de zèle pour le ſervice de ſa Compagnie, alla le trouver au Gouvernement, & lui repréſenta la néceſſité de ſortir d'un Place affamée, & de ſe rendre inceſſamment à Rio Janeyro, pour s'embarquer ſur le *Severn* & ſur la *Perle*. Le Lieutenant répondit, que le Gouverneur, à qui il en avoit parlé, diſoit ne pouvoir les faire partir qu'à l'arrivée de quelque Vaiſſeau, ne voulant pas les expoſer au riſque de faire route ſur un Bâtiment auſſi chetif que le leur. Bulkeley répliqua, que les riſques de leur ſéjour étoient encore plus grands, puiſque s'il arrivoit quelque malheur au Vaiſſeau que l'on attendoit, ils étoient réduits à mourir de faim. Beaus promit d'en informer le Gouverneur; mais deux jours ſe paſſerent ſans qu'il leur rendit réponſe. Bulkeley réſolut de faire une ſeconde tentative auprès de Beaus, pour obtenir leur tranſport à Rio Janeyro. Après lui avoir fait ſentir à quoi l'obligeoit ſa place de Lieutenant Commandant, il conclut par le prier inſtamment d'engager le Gouverneur à lui faire donner des chevaux & des guides pour lui & deux autres, afin qu'ils puiſſent aller, par terre, juſqu'à Sainte Catherine, d'où ils paſſeroient aiſément à Rio Janeyro. Le Lieutenant promit encore d'en parler, & qu'on auroit ſa réponſe ſans faute dans l'après midi; mais elle ne vint point, & dès le lendemain, Bulkeley lui écrivit une Lettre fort vive, où il lui expoſa la ſituation de ſon Equipage, qui depuis quelques jours étoit ſans pain, lui faiſant entendre qu'il deviendroit reſponſable de ſa négligence à procurer leur départ pour le ſervice du Roi. Cette Lettre fit ſon effet. Le Lieutenant vint, pour la premiere fois, à leur quartier; ils le reçurent froidement, & de maniere à lui faire ſentir, que ſa longue abſence étoit auſſi déplacée que choquante. Il les mena chez le Commandant, qui leur promit de leur faire donner bonne proviſion de bœuf & de poiſſon; mais que pour du pain, il lui étoit impoſſible de leur en fournir.

Les Anglois demandent à partir pour Rio Janeyro.

Digitized by Google

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1742.

On étoit déja au 6 de Mars, & quoique le vent eût été très favorable depuis trois ſemaines, aucun Vaiſſeau ne paroiſſoit, & la proviſion de vivres touchoit à ſa fin. Bulkeley & deux autres allerent ſe préſenter au Gouverneur, pour lui demander un guide & la permiſſion de partir ; il leur accorda l'un & l'autre, & leur promit tous les ſecours de vivres qu'il pouvoit leur donner. Pemberſton réſolut de ſe joindre à eux pour faire le voyage par terre. Il fut donc arrêté qu'ils partiroient inceſſamment ; mais, dans le tems qu'ils ſe préparoient à leur départ, on eut nouvelle que quatre Vaiſſeaux étoient arrivés à Sainte Catherine, & qu'ils venoient de mettre à la voile pour Rio Grande. Cette nouvelle rompit le voyage projetté. Les Vaiſſeaux arriverent le 19, & leur apprirent, que le *Severn* & la *Perle* étoient partis pour les Barbades. Ces Vaiſſeaux, chargés de proviſions & de quelque argent, avoient pris en paſſant le Gouverneur de Sainte Catherine, & lui avoient remis les ordres de la Cour, qui le nommoient pour venir à Rio Grande, publier l'amniſtie accordée, par le Roi de Portugal, à tous les Complices de la derniere révolte, qui voudroient rentrer dans leur devoir. La choſe s'exécuta avec ſolemnité & appareil. Le Gouverneur de Sainte Catherine, après avoir lu l'amniſtie du Roi ſon Maître, annonça aux Soldats, qu'il apportoit le tiers du paiement de leurs arrérages, & que le reſte de la ſomme étoit en chemin ; mais les Soldats proteſterent & demanderent avec tumulte, tout ou rien. Le Commandant, pour qui la Garniſon avoit beaucoup de déférence, parcequ'il étoit un des intrus, tâcha d'appaiſer cette émotion, en leur parlant comme il convenoit. Ils ſe calmerent en effet, & lui répondirent : » Vous êtes notre Commandant ; c'eſt à vous de décider ce » que nous devons faire. Quelque parti que vous preniez, nous l'appuirons » au péril de notre vie ». Le Commandant, qui connoiſſoit la valeur de ces proteſtations, & qui n'avoit point envie de ſe perdre pour leur complaire, déclara, que ſon avis étoit d'accepter avec reconnoiſſance le pardon que le Roi leur offroit ; & tout de ſuite renonçant au Commandement, il prit un mouſquet & ſe mit au rang. Cet exemple fut ſuivi de tous les Officiers poſtiches, & en un inſtant la ſubordination fut rétablie.

Arrivée de quatre Vaiſſeaux.

Amniſtie pour la Garniſon de Rio Grande.

Beau trait du Commandant.

Les Anglois, ayant appris qu'un des Vaiſſeaux arrivés devoit repartir le 27, ſe rendirent auſſi-tôt auprès de M. Beaus, pour qu'il leur permît de profiter d'une occaſion ſi favorable ; il répondit, qu'il comptoit lui-même partir ſur ce Vaiſſeau, que quelques Officiers pourroient y avoir place ; mais que pour l'Equipage, il falloit qu'il attendît une autre occaſion. Bulkeley, toujours Chef, quand le bien de ſa Compagnie le demandoit, fit tous les reproches imaginables au Lieutenant, du peu de ſoin qu'il prenoit de ſon Equipage ; & conduiſit ſes Compagnons chez le Gouverneur, qui leur dit que ſes ordres étoient donnés, pour que la moitié de l'Equipage partît par le premier Vaiſſeau, moyennant qu'ils payaſſent leur paſſage ; cependant vû l'impoſſibilité de le faire, on prit des arrangemens, & Beaus avertit ſes Officiers & Matelots, qu'une partie de l'Equipage partiroit par le premier Vaiſſeau, & que lui conduiroit le reſte.

Enfin, le 28 Mars, jour tant deſiré pour leur départ, arriva. Le Bâtiment, deſtiné à leur tranſport, étoit un Brigantin, nommé la *Sainte Catherine*. On leur donna pour proviſions deux tonnes de bœuf ſalé, & dix groſſes meſures

Départ d'une partie des Anglois.

de farine. Le 31, ils paſſerent le Banc, & s'arrêterent dans un Havre très commode. Le Pays tout autour eſt une vaſte plaine, arroſée de pluſieurs Rivieres, fort poiſſonneuſes; on y trouve des melons délicieux, & de bons pâturages, où l'on nourrit quantité de bétail. Le laitage y eſt excellent.

Ils arrivent à St Sébaſtien, & Rio Janeyro.

Le 8 d'Avril, ils mouillerent dans le Port *Saint Sebaſtien*. L'ancrage y eſt admirable, & le Port ſûr. Le terroir de cette petite Ville eſt le plus agréable de l'Amérique. Les oranges, les limons & toutes ſortes de bons fruits, y ſont extrêmement communs, & il y a abondance de poiſſons & de gibier. Le 12, ils arriverent à *Rio Janeyro*. Le Gouverneur reçut les Anglois avec toute l'hoſpitalité poſſible, & commit un Chirurgien Hollandois, qui parloit parfaitement bien l'Anglois, pour leur ſervir de Protecteur, avec titre & autorité de Conſul. Il lui donna ſes ordres pour leur chercher un logement, & régla qu'outre la chandelle & le bois, on leur donneroit à chacun huit vingtains par jour pour leur entretien. Le nouveau Conſul s'empreſſa de leur procurer tous les ſecours poſſibles; il les logea bien, & leur envoya tous les uſtenſiles néceſſaires à leur établiſſement. Leur ſituation ne pouvoit être plus agréable; il ne tenoit qu'à eux d'en jouir: mais ce calme heureux fut bientôt troublé par de nouvelles diviſions. Le Boſſeman, que les Officiers avoient eu la foibleſſe d'introduire dans leur chambre, & même d'admettre à leur table, ſuſcita, dans tout l'Equipage, par ſon caractere inſupportable, & par les airs de Commandant qu'il vouloit ſe donner, des troubles, qui allerent juſqu'à obliger les Officiers de s'éloigner du Corps, & de prendre des habitations ſéparées, pour ſe ſouſtraire aux violences de cet homme & de ceux qu'il avoit mis dans ſon parti. Ils n'en vouloient pas moins qu'à leur vie: ce qui détermina le Gouverneur à faire partir les Officiers, par un Vaiſſeau nommé le *Saint Ubes*, qui étoit actuellement au Port, chargé pour Bahia & Liſbonne. Le jour du départ fut fixé au 20 Mai. Le trajet, juſqu'au Port de Bahia, où ils mouillerent le 7 de Juin, n'eut rien de remarquable. Ils trouverent, dans cette Capitale du Breſil, moins de compaſſion pour leur état malheureux qu'à Rio Grande & Rio Janeyro; & ſans le Capitaine du *Saint Ubes*, ces Officiers n'auroient ſu comment ſe tirer de cette cruelle ſituation.

On les y traite fort bien.

Nouvelles diviſions des Anglois.

Les Officiers ſe ſéparent de l'Equipage.

Le Gouverneur les fait partir pour Bahia.

Deſcription de Bahia.

Bahia eſt ſituée dans le fond d'une Baie ſpacieuſe & riante, entrecoupée de pluſieurs belles Iles, qui produiſent quantité de coton. En entrant, on apperçoit, du côté de l'Eſt, la Pointe de *Gloria*, où il y a une grande Fortification, avec une Tour au milieu. Au fond de la Baie, on trouve un vaſte Port, où l'ancrage eſt excellent, pour les plus grands Vaiſſeaux. La Ville eſt bien fortifiée du côté de Terre & du côté de Mer. Elle eſt grande, riche, bien peuplée & magnifiquement bâtie; mais avec l'incommodité d'être placée ſur le penchant d'une montagne, dont la deſcente eſt fort roide; de ſorte que les rues ſont de vrais précipices, & qu'on eſt obligé de ſe ſervir de machines pour tranſporter les marchandiſes au Port. Les maiſons, au nombre de trois mille, ſont toutes de briques ou de pierres. Les Egliſes ſont ſuperbes. La Cathédrale ſur-tout eſt un très bel Edifice, enrichi d'inſcriptions, de dorures, & des ornemens les plus riches. De la principale porte de cette Egliſe, on découvre tout le Port, ce qui forme un point de vûe admirable. L'Egliſe des Jéſuites eſt toute bâtie de marbre d'Europe. Les

Digitized by Google

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON. 1742.

Habitans ſont extrêmement vains & fiers, aimant le faſte, & pour ſuppléer aux galons d'or & d'argent, qui leur ſont interdits, ils couvrent leurs habits d'une prodigieuſe quantité de chaînes, de médailles, de chapelets, de colliers, de boucles d'oreilles & de croix d'or & d'argent. L'intérieur de leurs maiſons eſt auſſi riche que ſomptueux. La ſituation de leur Ville, ne leur permettant pas l'uſage des caroſſes & des chaiſes, ils ſe font porter par leurs Négres, dans des hamacs de coton, où ils ſont mollement couchés ſur des carreaux de velours, ayant tout autour d'eux des rideaux de damas. On voit, dans toutes les rues, un contraſte habituel de pompe qui éblouit, & de miſere qui révolte. Si l'on eſt frappé du luxe des Maîtres, on l'eſt encore davantage du ſort cruel d'une multitude d'Eſclaves, que l'on excede de fatigues, que l'on aſſomme de coups, que l'on trouve toujours nus & baignés de ſueur, & dont la vie n'eſt jamais à l'abri du caprice & de la mauvaiſe humeur de leurs tyrans. Les vivres y ſont extrêmement chers, ſur-tout le poiſſon. Le voiſinage de la Mer n'en empêche point la rareté, à cauſe d'une quantité de Baleines, qui infeſtent cette Baie, & qui en écartent tout autre poiſſon. La culture des terres eſt fort négligée, le menu Peuple ne s'occupant que du trafic du tabac.

Caractere des Habitans.

Leur cruauté pour leurs Eſclaves.

Après avoir ſéjourné quatre mois à Bahia, ſans aucun ſecours que ceux du généreux Capitaine, les Anglois s'embarquerent, ſur ſon Vaiſſeau le *Saint Ubes*, le 11 Septembre pour Liſbonne; ils y arriverent le 28 Novembre, après avoir eſſuyé, par les trente-neuf degrés dix-ſept minutes de Latitude Nord, & par les ſix degrés de Longitude Oueſt, une tempête, qui mit leur Vaiſſeau dans le plus grand danger. Nos Paſſagers Anglois ſe rendirent au Comptoir de leur Nation, où ils apprirent que Beaus, Lieutenant du *Wager*, avoit paſſé, & étoit parti, par le Paquebot, pour l'Angleterre. Les Conſuls les firent embarquer pour leur Patrie, à bord du Vaiſſeau du Roi le *Stirling-Caſtle*, le 20 de Décembre, & le premier Janvier 1743, ils arriverent à Spithead, où, après avoir reçû toutes les réprimandes, que méritoient des Officiers rebelles, on leur interdit le ſervice de Sa Majeſté, & il fut défendu de leur payer leurs appointemens. Cet Arrêt fait voir, que quelque abus que les Supérieurs faſſent de leur autorité, il n'eſt point de raiſon qui autoriſe à en ſecouer le joug.

Retour des Anglois en Europe.

1743.

Après avoir conduit, en Angleterre, une partie des Anglois, qui compoſoient l'Equipage du Vaiſſeau le *Wager*, le Lecteur ſera ſans doute curieux d'apprendre la ſuite des avantures des huit Hommes, que la Barque laiſſa ſur la Côte des Patagons (4). Ces malheureux, ayant reçû le tonneau que leurs Compagnons de la Barque leur envoyerent, par le flot, avec la Lettre contenant les raiſons qui les obligeoient de prendre le large, accablés d'un abandon ſi barbare, qu'ils ſuppoſoient n'être occaſionné que par l'incommodité du nombre, ſe laiſſerent aller à toutes les fureurs du déſeſpoir, accuſant d'ingratitude leurs Compagnons, pour leſquels ils avoient eu le courage de ſe ſacrifier. Ils ſe trouvoient dans un Pays déſert & ſauvage, ſur une Côte, où les Vaiſſeaux n'abordent jamais, éloignés de cent lieues de Buenos Ayres, qui encore étoit une Ville ennemie. Leurs corps, épuiſés de fatigues & de ſouffrances, leur rendoient impoſſibles les efforts néceſſaires

Avantures des huit hommes laiſſés ſur une Côte déſerte.

(4) Voyez ci-deſſus, pag. 418.

pour

pour les tirer d'une ſituation auſſi déſeſpérée. Après un ſéjour de quelques mois, pendant lequel ils avoient tenté deux fois de ſe rendre à Buenos Ayres, mais toujours en vain, ayant été contraints, faute de vivres, de revenir à leur ancienne cabane; pour comble d'infortune ils perdirent encore quatre des leurs, dont ils trouverent deux égorgés, & les deux autres furent ſans doute emmenés priſonniers par leurs meurtriers. Fatigués des malheurs, qui, comme à l'envi, les accabloient, nos Anglois ſe mirent, une troiſieme fois, en chemin pour Buenos Ayres, aimant mieux s'expoſer à tout, & être priſonniers des Eſpagnols, que de ſe voir en proie aux animaux féroces, dont cette Contrée eſt remplie, & aux viſites des Indiens, qui égorgerent leurs miſérables Compagnons. Leur deſſein fut d'abord de côtoyer la Mer, pour ne pas manquer l'Embouchure de la Riviere de la Plata, & enſuite les bords de ce Fleuve, juſqu'à ce qu'ils euſſent rencontré quelque Habitation; mais les Dunes de ſable, qui regnent le long de cette Côte, & qui ſont fort élevées, rendirent leur chemin extrêmement pénible; ils marcherent dix jours avant de trouver la fin de ces ſables incommodes. Enfin, ils arriverent à l'embouchure d'une Riviere, qu'ils crurent être celle qui faiſoit l'objet de toutes leurs eſpérances; mais voulant la côtoyer, ils rencontrerent une multitude de Ruiſſeaux bourbeux, qui leur barroient le paſſage; ils en traverſerent quelques-uns à la nâge; dans d'autres ils enfonçoient quelquefois juſqu'aux épaules. Les obſtacles ſe multiplierent au point, que quoiqu'il leur fût infiniment douloureux de reculer, lorſqu'ils ſe croyoient au terme de toutes leurs peines, leur plus court parti fut de retourner à leur ancien quartier. Tant de tentatives infructueuſes les firent renoncer pour toujours au projet d'aller à Buenos Ayres par terre. Revenus à leur triſte aſyle, ils n'oſoient plus s'écarter comme ils faiſoient auparavant, n'ayant point d'armes pour ſe défendre. L'exemple de leurs malheureux Compagnons, & les bêtes féroces, qui ſont répandues ſur la Côte, les rendoient extrêmement circonſpects: ils y vécurent trois mois de viande crue, leur induſtrie ne leur ayant pas ſuggeré d'autre moyen de faire du feu qu'avec des pierres. Enfin, la Proyidence les tira du miſérable état où ils étoient. Mais laiſſons le récit de cet heureux évenement à l'Auteur même. » Un ſoir, dit-il, que j'étois reſté » ſeul au logis, mes trois Camarades étant allés à la quête des proviſions, » quand je vis le moment de leur retour approcher, je voulus aller à leur » rencontre. A peine eus-je fait quelques pas, que j'apperçus une douzaine » de Chevaux, qui venoient à moi au grand galop. Je m'arrêtai, & à meſure qu'ils approchoient, je reconnus, à la couleur & à l'habillement des » Cavaliers qui les montoient, que c'étoient des Indiens, ou Patagons. Il » n'y avoit plus moyen de fuir, & je me crus mort. Je repris mes ſens un » inſtant, pour me diſpoſer à attendre ma deſtinée, avec toute la fermeté » dont j'étois capable. Je me préſentai aux Indiens, & me jettant à genoux » je leur demandai humblement la vie. Dans le même moment j'entendis » une voix qui me cria; ne craignez rien, *Iſaac*, nous ſommes tous ici (5). » C'étoient mes trois Camarades, que les Indiens menoient en croupe. Je » laiſſe à imaginer la douce impreſſion que cette parole fit ſur mon cœur. Je

Ils ſont réduits à quatre.

Vains efforts qu'ils font pour aller à Buenos Ayres.

Ils tombent entre les mains des Indiens.

(5) C'étoit Iſaac Morris, qui a publié le Journal des avantures de ces huit Hommes.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

» vis bien que puiſque les autres n'avoient point eû de mal, je n'avois pas » beaucoup à craindre.

» Les Indiens, mirent pié à terre; une partie alla viſiter notre cabane; » les autres reſterent auprès de nous le ſabre haut, en diſpoſition de nous » ôter la vie au moindre ſigne de réſiſtance. Lorſqu'ils eurent tout exami- » né, ils pouſſerent trois cris épouvantables, nous firent monter en croupe, » & nous emmenerent à quinze milles de-là, ſur le bord de la Mer, où » ils joignirent une douzaine d'autres Indiens, avec quatre cens Chevaux, » dont ils avoient fait capture à la chaſſe. Ils nous régalerent d'un Cheval, » qu'ils tuerent & firent rôtir. Ce mêts parut délicieux à des gens comme » nous, réduits, depuis plus de trois mois, à ne vivre que de viande crue. » Ils nous firent auſſi préſent de quelques vieux morceaux d'étoffe, pour » nous couvrir; car nous étions nus. J'appris, alors, de mes Camarades, » le riſque que j'avois couru d'être laiſſé tout ſeul. Ils me dirent, que lorſ- » qu'ils avoient été rencontrés par les Indiens, ceux-ci vouloient les emme- » ner ſur le-champ à leur rendez-vous, & qu'ils avoient eu beaucoup de » peine à leur faire comprendre, par ſignes, qu'il y en avoit encore un » d'eux, qui étoit reſté dans une cabane peu éloignée; ce qui détermina » les Indiens à venir m'enlever avec les trois autres «. L'Auteur eut lieu de ſe féliciter beaucoup, du bonheur qui l'avoit rendu priſonnier avec eux, ne pouvant rien lui arriver de pis que d'échapper à cet eſclavage.

Leur route dans le Pays.

Le lendemain, ils quitterent le Rivage pour s'enfoncer dans l'intérieur des Terres, chaſſant devant eux cette grande troupe de Chevaux. Dix-neuf jours de marche vers le Sud-Oueſt les firent arriver au ſecond rendez-vous, qui pouvoit être éloigné du premier, d'environ quatre-vingts lieues. Ils s'arrêterent dans une Vallée, entre deux hautes Montagnes, où il y avoit d'excellens pâturages pour les Chevaux, & pluſieurs petites Rivieres, mais point de bois, excepté quelques taillis clairs & peu étendus. Il y avoit, dans cette Vallée, une douzaine de cabanes, occupées par un autre parti d'Indiens, qui y avoient leurs familles. Ils parurent dans une admiration ſinguliere de voir des Hommes blancs; les Anglois étant les premiers qu'ils euſſent encore vus. Ils ſéjournerent un mois dans ce Hameau, & ils y furent vendus & achetés nombre de fois. Une paire d'éperons, un baſſin de cuivre, quelques plumes d'Autruche, & d'autres bagatelles ſemblables, furent le prix de ces acquiſitions. Quelquefois on les jouoit, ou bien on les tiroit au ſort, de maniere qu'ils changeoient de maîtres pluſieurs fois en un même jour.

On les mene à la Ville principale.

Pendant ce tems-là, différens partis d'Indiens les joignirent, de retour des courſes pour leſquelles ils avoient été détachés. Chaque parti amenoit les Chevaux, dont ils avoient fait capture. Le Chef, ou Cacique, les examine & les marque; & l'Auteur fait obſerver, que ces Chevaux ne ſont pas inférieurs à ceux d'Europe de la meilleure race. Après leur réunion, ils partirent avec quinze cens Chevaux pour la Ville principale, où le Roi de ces Indiens fait ſa réſidence. Ils employerent quatre mois à faire ce Voyage. Ces Indiens ont une maniere de voyager fort avantageuſe; ils portent avec eux leurs cabanes, & tous les uſtenſiles du ménage. Ces cabanes ſont faciles à porter, ne conſiſtant qu'en quelques piquets, dont une partie ſe met de-

bout, & le reſte en travers de l'un à l'autre, & le tout eſt couvert de peaux de cheval : de ſorte que ces cabanes ſont tout auſſi commodes que nos tentes pour le tranſport, & qu'elles mettent bien plus à l'abri de la pluie & du froid. L'Auteur croit, par la longueur du chemin, que la Ville principale n'eſt pas à moins de quatre cens lieues de l'ancien quartier des Anglois. Quand ils furent ſur le point d'arriver, les maîtres, à qui ils étoient échus par le dernier achât, ſe détournerent pour les emmener à leur Bourgade, qui étoit quatre-vingts lieues au-delà ; mais les Indiens, qui arriverent à la Ville principale, donnerent avis de la capture qu'on avoit faite de quatre Hommes blancs. Le Roi, qui en fut inſtruit, dépêcha auſſi-tôt un parti de gens à cheval, avec ordre de courir après eux à toute bride, & de les revendiquer comme lui appartenans. Les Anglois furent donc conduits dans la Capitale, compoſée d'une trentaine de cabanes ſemblables à toutes les autres, c'eſt-à-dire petites, baſſes, & de forme irréguliere ; éloignées entr'elles de trois piés au plus, & n'ayant pour toute ſéparation, qu'une paliſſade à hauteur d'appui, dont chacune eſt environnée. Ils comparurent devant Sa Majeſté Patagone, dont la cabane ne valoit pas mieux que celle des autres. Ce Monarque étoit aſſis à terre, ayant d'un côté un javelot, de l'autre un arc & des fleches. Toute ſa parure conſiſtoit en un tablier d'étoffe, qu'il avoit pendu à la ceinture, & un bonnet de plumes d'Autruche, qui lui ſervoit de diadême. Ils rendirent à ce Roi, les hommages les plus reſpectueux ; & lui dirent qui ils étoient, à quelle fin ils étoient venus dans la Mer du Sud, & par quelle malheur ils avoient été conduits dans ſon Royaume. Le titre d'Ennemis des Eſpagnols, fut l'attrait le plus grand, pour exciter ce Monarque Indien à bien traiter les Anglois. On leur fit conſtruire une cabane dans l'enceinte de cette Capitale, où ils demeurerent huit mois, comme Eſclaves ; leur ſervice ſe bornoit à aller chercher l'eau & le bois, & à écorcher les Chevaux que l'on tuoit.

Ils paroiſſent devant un Roi Patagon.

Le Pays, qu'habitent ces Indiens, & tout le Continent des Patagons, abondent en pâturages & en Chevaux. Le Mouton y eſt aſſez commun, & il y a du gibier de toute eſpece ; mais un goût de préférence pour la chair de Cheval, leur fait négliger tout le reſte. Le climat eſt extrêmement ſain, & ſi la terre étoit cultivée, il y a apparence qu'elle produiroit d'auſſi bons fruits que par-tout ailleurs. On y trouve beaucoup de bois ; mais ce ne ſont que des taillis, qui viennent naturellement ſur les hauteurs, & en divers endroits des Vallées ; près de la Mer, on ne voit qu'une Côte ſabloneuſe & un Pays fort aride.

Qualités du Pays.

Les Patagons ſont grands & bienfaits ; ils ont communément de cinq à ſix piés de haut ; leur teint eſt de couleur olivâtre ; ils ont le nez & les yeux petits ; leur naturel eſt fort doux, & ils vivent entr'eux avec beaucoup d'union & de charité. Quoiqu'ils aient un Roi, ce miſérable Souverain n'a pas plus de prérogatives qu'un Chef, ou Cacique ordinaire, ni rien à l'extérieur qui le diſtingue, ſi ce n'eſt un tablier, qu'il porte à la ceinture, & que les autres n'ont pas. Ses Sujets ſont avec lui comme avec leur égal ; & il vit avec eux ſans faſte & ſans cérémonie. Leur boiſſon eſt faite d'une eſpece de fruit, qui croît ſur des ronces, & qui reſſemble aſſez à nos framboiſes par la couleur & par le goût ; ils boivent de cette liqueur juſqu'à l'yvreſſe ;

Ses Habitans.

Digitized by Google

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

ils ſe battent pour l'ordinaire, mais il n'y a jamais de ſang répandu; & tout eſt oublié dès que le ſommeil a chaſſé les vapeurs de cette boiſſon. Ces Indiens ſont errans; le pâturage pour leurs Chevaux eſt ce qui les fixe dans un lieu plutôt que dans un autre. Ils ont quelque foible notion de la Divinité, & rendent une eſpece de culte au Soleil & à la Lune. Le jour de la nouvelle Lune eſt chez eux un jour de ſolemnité. La Polygamie eſt inconnue aux Patagons: ils n'ont qu'une Femme, & ils vivent avec elle en bonne union.

Les Anglois réduits à trois, arrivent à Buenos Ayres.

Ils vont en courſe tous les Printems, & emploient tout l'Eté à chaſſer, & à prendre des Chevaux ſauvages, qui ſont leur nourriture ordinaire. Lorſque cet heureux tems fut venu, les Anglois firent les plus vives inſtances pour être conduits à Buenos Ayres, & y être vendus aux Eſpagnols. On leur accorda leur demande, à l'exception d'un des leurs, qui avoit le teint bazané, & qui fut vendu à un maitre, qui l'emmena bien avant dans le Pays. Les trois autres partirent avec une Caravane, & ſe rendirent à Buenos Ayres, dont le Gouverneur traita de leur rançon; ici l'Auteur rend juſtice à la maniere douce, charitable & généreuſe, avec laquelle le Cacique les avoit traités. Le Gouverneur Eſpagnol, après avoir fait rendre compte aux Anglois de leurs avantures, les laiſſa d'abord libres; mais, quelque-tems après, il les envoya à bord du Vaiſſeau l'*Aſie*, que l'Amiral Pizarre avoit laiſſé à *Monte Vedio*, Ville ſituée ſur le bord du Fleuve, à trente lieues de Buenos Ayres.

Ils ſont envoyés à bord du Vaiſſeau l'Aſie.

Deſcription de Buenos Ayres.

La Ville de Buenos Ayres, que les Anglois furent obligés de quitter, eſt aſſez grande, & remplie de Marchands. Son Commerce eſt très borné, ne s'étendant qu'aux Colonies Portugaiſes, qui ſont dans le voiſinage; encore ce Commerce eſt-il de contrebande. C'eſt ici que coule la fameuſe Riviere de *la Plata*, l'une des plus grandes de l'Univers: elle a, à Buenos Ayres, quinze lieues de traverſe. Le climat de cette Ville eſt ſain, les vents, les orages, les tonnerres y ſont fort fréquens. Tous les grains d'Europe dégénerent ici au bout de deux ans, & les arbres n'y profitent jamais en groſſeur.

Nouveaux malheurs des Anglois.

Nos trois malheureux Anglois ſe trouverent, avec treize autres Priſonniers de la même Nation, ſur le Vaiſſeau l'*Aſie*, où ils paſſerent plus d'un an, traités comme de vrais Eſclaves. Las de porter continuellement des faix la nuit, & d'être excédés de travail le jour, ils comploterent tous de ſe ſauver à la nâge, dans l'eſpérance qu'ayant pris terre, ils pourroient parvenir à quelque Habitation Portugaiſe au Nord de la Riviere; mais ils furent découverts & attrapés en exécutant leur projet, & condamnés aux fers pour quelque-tems. Au milieu des infortunes, dont ils étoient accablés, ils eurent cependant la conſolation de retrouver, à Monte Vedio, M. *Campbell*, Officier de Marine, qui avoit fait naufrage avec eux, dans le Vaiſſeau le *Wager*, & qui, après avoir gagné quelques-uns des Matelots, dans l'abandon que fit l'Equipage de leur Capitaine, s'empara de la Berge, ſous prétexte d'aller chercher dequoi raccommoder les voiles, & retourna auprès du Capitaine Cheap dans l'Ile le Wager. Cette réunion inattendue leur préſagea une prochaine fin à leurs malheurs. Suivant le récit de Campbell, M. Cheap & ſes Compagnons d'infortune, ſe trouvant abandonnés dans cette

Rencontre qu'ils font d'un de leurs Officiers.

Avantures du Capitaine Cheap, & de ſes gens.

Ile, ſans eſpérance de ſecours humain, ne déſeſpérerent cependant point de leur délivrance. Toute leur occupation, pendant les premiers jours, fut de ramaſſer des coquillages pour épargner le peu de proviſions qu'ils avoient en réſerve. Ils étoient douze en tout, & leur nombre s'accrut juſqu'à vingt, par commiſération pour ſept ou huit de leurs gens, qui avoient été déſertés ſur une Côte voiſine, pour leur conduite criminelle. Le Capitaine Cheap conſentit à les recevoir, ſe flattant d'en tirer ſervice; car quoique, dans leur ſituation, le nombre de bouches pût leur être à charge, la multitude des bras leur étoit encore d'une plus grande néceſſité.

La Berge & l'Eſquif, qui faiſoient toute leur reſſource, avoient grand beſoin de réparation; ils les tirerent ſur le Rivage, & ils devinrent tous Artiſans & Charpentiers. Le Capitaine lui-même donna l'exemple, & ſe montra un des plus actifs. Le mois de Novembre fut ſi mauvais, qu'ils furent contraints de conſommer les vivres qu'ils conſervoient pour leur route, & qu'ils ſe trouverent réduits à n'avoir, pour toute nourriture, que de l'algue marine, qu'ils accommodoient avec du ſuif, que le flot amenoit du Navire échoué au Rivage. La diſette devenant plus grande de jour en jour, ils réſolurent d'aller au Vaiſſeau, & leur Voyage ne fut pas infructueux; ils en tirerent trois tonnes de bœuf ſalé, qui les aiderent à vivre juſqu'à leur départ.

Leur départ de l'Ile le Wager.

Toutes ſortes de motifs les preſſoient de ſortir promptement de l'Ile le Wager, pour tâcher de s'approcher de quelque Terre habitée. Dès que les deux petits Bâtimens furent en état, ils les lancerent à l'eau. Cheap, Byron & le Chirurgien ſe mirent dans la Berge, avec huit Rameurs, & Hamilton & Campbell dans l'Eſquif, avec quatre Rameurs. En peu d'heures ils furent en Mer; mais le vent devint ſi fort & la Mer ſi groſſe, que la crainte de couler à fond les obligea de jetter le peu de hardes & de proviſions qu'ils avoient à bord. Ils n'en vinrent à cette extrêmité, qu'avec la plus vive douleur; mais l'idée d'une mort inévitable les fit paſſer par-deſſus toutes les raiſons qu'ils avoient de ſauver au moins quelques vivres. Il ne leur reſtoit plus de reſſource; ils voguoient au hazard ſur une Mer furieuſe, abandonnés à la merci des vents, qui les jettoient ſur la Côte, prêts à être ſurpris par la nuit, ſans ſavoir où ils étoient. Ils n'attendoient que le moment qui les briſât contre quelques Rochers, lorſqu'ils apperçurent un paſſage entre des Rochers, qu'ils enfilerent avec courage, quoiqu'il fût ſi étroit, qu'à peine les rames pouvoient-elles agir, & dès qu'ils furent entrés, ils trouverent un Baſſin, à l'abri des vagues & du vent, environné de Rochers énormes, dont les pointes perpendiculaires menaçoient d'écraſer ceux qui ſe trouvoient au pié; ils y paſſerent la nuit, & les jours ſuivans ne furent pas plus heureux. Tous les ſoirs ils couchoient à terre dans les Iles, qui ſont en grand nombre ſur cette Côte, ſans cependant pouvoir contenter cette faim, qui les dévoroit, & dont ils ne modéroient les ardeurs, que par quelques coquillages & quelques racines, qu'ils trouvoient, & quelques oies, qu'ils tuerent dans ces Iles.

Il y avoit déja plus de ſix ſemaines que les Anglois avoient quitté l'Ile le Wager. Ils étoient ſans vivres, ſans habits; les difficultés qui comme à l'envi s'oppoſoient au deſſein qu'ils avoient de doubler un Cap qu'il falloit néceſ-

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

fairement paſſer pour gagner les Côtes du Chily, joint à la perte de leur Eſquif, qui avoit fanci ſur ſes ancres, les rebuterent, au point qu'ils prirent la réſolution de retourner à l'Ile le Wager. Le long ſejour, qu'ils avoient fait dans cette Ile, la leur faiſoit regarder comme une ſeconde Patrie, & les incommodités, qu'ils avoient ſouffertes depuis leur départ, leur perſuadoient qu'ils y ſeroient moins mal que par-tout ailleurs.

Ils ſont forcés d'y retourner.

Ils partirent donc, à la fin de Janvier 1742, pour l'Ile le Wager, où ils arriverent excedés de fatigues, & dans la plus grande diſette. La Providence leur envoya, de tems en tems, quelques petits ſecours, qui en les ſoulageant ranimoient leurs eſpérances. Vers la mi-Février, il leur arriva deux Canots d'Indiens. Un de ces Indiens, natif de Chiloé, parloit un peu Eſpagnol; les Anglois lui propoſerent de les conduire à cette Ile, en lui promettant, pour ſes peines, de lui abandonner, à leur arrivée, la Berge, & tout ce qui ſeroit à bord. L'Indien y conſentit, & ſur-le-champ ils ſe préparerent pour ce Voyage. Quelques differends, qui s'éleverent entre le Capitaine Cheap & Hamilton, n'empêcherent cependant point que tous enſemble ne partiſſent le 6 de Mars. Au bout de trois jours, ils arriverent dans une grande Baie, où la Femme de cet Indien étoit dans ſa cabane, avec deux Enfans. Les Anglois y ſéjournerent deux fois vingt-quatre heures, après quoi ils s'embarquerent, avec leur Guide, ſa Femme & ſes Enfans, & ſe trouverent bien-tôt à l'embouchure d'une Riviere, qu'il fallut franchir; ils ſe fatiguerent beaucoup pour vaincre la violence de ce Courant; & ils étoient ſi exténués, par la diſette, qu'un d'eux en mourut. Il ſortirent néanmoins de cette embouchure, preſque morts de fatigue & d'inanition, & pour ſe refaire, ils ne trouverent à terre qu'un peu de pourpier ſauvage & quelques moules, dont ils firent leur ſouper. Ce même jour, le Capitaine Cheap, fit une action qui révolta tout ſon monde. Tandis que ſes Compagnons d'infortune étoient employés à la manœuvre pour paſſer cette Riviere, ſans avoir rien à manger, il eût la cruauté de prendre, en leur préſence, un morceau de veau marin, & de le manger, ſans offrir d'en donner à aucun de ces pauvres malheureux, qui mouroient de faim. Tous les Anglois murmurerent de cette inhumanité, & même propoſerent d'abandonner le Capitaine. Le matin du jour ſuivant, l'Indien partit avec ſa Femme & ſes Enfans, pour aller chercher des vivres, & il leur indiqua un endroit, où ils pourroient trouver des coquillages: ils y furent avec leur Berge. Dès qu'ils eurent mis pié à terre, ils ſe diſperſerent pour faire la proviſion la plus abondante. Auſſi-tôt ſix d'entr'eux, qui s'étoient donnés le mot, rentrerent dans la Berge, mirent en Mer, & on ne les a jamais revûs.

Ils en partent une ſeconde fois.

Action déſobligeante du Capitaine.

Déſertion de ſix des ſiens.

Ils reſtoient à cinq (6), y compris le Capitaine Cheap, ſans armes, ſans habits, ſans aucune reſſource, dans un deſert qui n'étoit que bois & rochers. Ce moment, la plus terrible époque de leur vie, ne leur annonça d'abord, pour l'avenir, que l'aſſemblage de pluſieurs maux: ils s'armerent de force & de conſtance pour ne pas ſuccomber au déſeſpoir, que leur inſpiroit le cruel abandon où ils ſe voyoient. Au bout de quelque-tems, ils apperçurent un Bateau en Mer, & par les mouvemens qu'ils ſe donnerent, pour faire connoître leur extrêmité, le Canot aborda. C'étoit l'Indien & ſa

Fatale ſituation des cinq autres.

(6) Tous les autres étoient ſucceſſivement morts.

Femme, qui les avoient quittés pour aller leur chercher des vivres. Il avoit laiſſé, auprès des Anglois, un jeune Indien, que ceux qui avoient emmené la Berge avoient pris avec eux, pour leur ſervir de guide. Ces bonnes gens ne le retrouvant plus, s'imaginerent que les Anglois l'avoient tué; & craignant pour eux mêmes un ſort ſemblable, ils ſe lamentoient de la maniere la plus touchante. Les Anglois n'oublierent rien pour les guérir de leur appréhenſion, en les aſſurant qu'il n'arriveroit aucun mal à leur Camarade; que leurs Compagnons ne l'avoient emmené, que pour arriver plus ſûrement & plus vîte à l'Iſle de Chiloé, & qu'ils auroient pour eux toutes ſortes d'amitié, pourvû qu'ils vouluſſent leur rendre le même ſervice. Ils ſe laiſſerent perſuader à ces proteſtations, tirerent leur Canot à terre, & ſéjournerent quinze jours dans cet endroit, en attendant l'arrivée de quelques autres Indiens, qui avoient promis de les y venir joindre. Le peu de vivres, qu'ils avoient apporté, ſuffiſoit à peine à les empêcher de mourir de faim. La Femme, qui étoit une habile plongeuſe, alloit, de tems en tems, chercher des coquillages & du poiſſon, dans le fond des eaux. Les Anglois vécurent ainſi, juſqu'à l'arrivée des Indiens que l'on attendoit: les chaſſes abondantes que firent les nouveaux venus, leur rendirent la vie plus aiſée; mais il fallut acheter cet avantage par la dépendance où les tenoient les Indiens, qui, étant alors le plus grand nombre, ſe regardoient comme leurs maîtres, & exigeoient d'eux une ſoumiſſion ſans réſerve.

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

Ils ſont nourris par les Indiens.

La maniere de pêcher de ces Indiens eſt des plus ſingulieres. Ils entrent dans l'eau preſque juſqu'aux épaules, & y étendent leurs filets, qui ſont fort courts: ils ſont armés chacun d'un bâton dont ils frappent le poiſſon lorſqu'il ſaute, & le précipitent ainſi dans leurs filets: ils ont des Chiens dreſſés pour aller à l'eau, leſquels, à force d'aboyer, effraient le poiſſon & les chaſſent dans les filets; il y a même de ces Chiens qui plongent & qui prennent le poiſſon dans l'eau. La façon d'attraper les Veaux marins n'eſt pas moins particuliere: ils n'oſent les attaquer en face, parceque ces animaux ſont fort hardis, & ſe défendent en déſeſperés; mais ils ſe coulent le long du rivage avec leurs Canots; & lorſqu'ils apperçoivent des Veaux marins à terre, ils vont les ſurprendre par derriere, fondent deſſus & les aſſomment à coups de maſſue. Ils ſavent auſſi les prendre dans l'eau, au moyen d'une eſpece de grand ſac, fait de peau de Veau marin, à large ouverture, & qui ſe ferme avec une corde, dont le bout eſt fortement attaché ſur le rivage. Un Indien entre dans l'eau, préſentant l'ouverture de ce ſac au Veau marin; un autre Indien, qui eſt ſur le rivage, épouvante l'Animal, qui ne manque point de ſauter contre ſon agreſſeur, & tombant dans le ſac, qui ſe ferme auſſi-tôt, il ſe trouve pris.

Maniere de pêcher de ces Peuples.

Chaſſe des Veaux marins.

Il y a, dans ces Cantons, une très grande abondance d'oiſeaux ſauvages, parmi leſquels on diſtingue une eſpece d'oie, qui ne vole point, mais qui court auſſi vîte ſur les eaux que les autres volent. Cet oiſeau a un duvet très fin, que les Femmes Indiennes filent. Elles en font des couvertures, qu'elles vendent aux Eſpagnols. Pour prendre ces oiſeaux, les Indiens vont la nuit ſur le rivage: ils portent avec eux une écorce d'arbre, qui, étant bien ſeche, brûle comme une chandelle: ils en font des torches qu'ils allument: les oiſeaux, éblouis de cette clarté, reſtent immobiles, & ſe laiſſent aſſommer à coups de bâton.

Chaſſe d'une eſpece d'oies qui ne volent point.

Digitized by Go

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

Ce Pays eſt habité par différentes Nations d'Indiens; les uns ſe nomment *Patagons*, les autres *Coucous*, & les autres *Chonos*. Les Coucous ſont ceux avec qui les Anglois ont le plus vécu. Leur naturel eſt doux, mais leur groſſiereté extrême : ils ſont d'une ſaleté à faire horreur; la vermine qui les couvre, eſt pour eux un mets fort délicat. Ils mangent preſque toute leur viande rôtie. Libres dans le Commerce des Femmes, ils ne font aucun ſcrupule d'habiter avec leurs Sœurs & leurs propres Filles, & d'épouſer la Mere & la Fille tout enſemble. Ils ont de certaines fêtes, qu'ils ſolemniſent d'une maniere étrange. Ces Indiens ſont de moyenne taille : ils jouiſſent d'une ſanté fort conſtante, & ſont extraordinairement robuſtes. Ils n'enterrent point leurs morts; mais ils les placent ſur des échaffauts hauts de ſix piés, en leur donnant la même attitude que les enfans ont dans le ventre de leur mere. Leur langue eſt très rude, & abonde en aſpirations fortes, dont la prononciation eſt du goſier. Leurs Canots ſont conſtruits avec des planches affermies enſemble par des cuirs épais. Leur grandeur ordinaire eſt de trois planches; une qui fait le fond, & les deux autres les côtés. Il y en a de plus ſpacieux, qui ont cinq planches. Leur habillement eſt le même que celui des autres Indiens, que les Anglois avoient vûs d'abord à l'Ile le Wager. Leurs Femmes n'ont qu'un morceau de toile ou d'étoffe autour de la ceinture. Toutes leurs armes conſiſtent en des dards, faits d'os de poiſſon, qu'ils lancent avec beaucoup d'adreſſe, ſans manquer preſque jamais leur but.

Habitans du Pays, & leur caractere.

Les Anglois ſont tranſportés à l'Ile de Chiloé.

Vers la mi-Mars, les Anglois réduits au nombre de cinq, s'embarquerent avec les Indiens, dans cinq Canots, pour ſe rendre à Chiloé; leurs Conducteurs ne les ayant ainſi ſéparés que pour être abſolument les maîtres d'eux. Après ſix jours d'un travail pénible, dans leſquels ils avoient paſſé une Riviere très rapide, qui ſe jette dans la Mer par pluſieurs branches, ils furent contraints de traîner leurs Canots à travers des Bois, pour gagner une autre Riviere, à la diſtance de huit milles, qui les conduiſit à la Mer, par laquelle ils devoient ſe rendre à l'Ile de Chiloé; ils apprirent, en chemin, des nouvelles de la Pinque *Anne*, un des Bâtimens de l'Eſcadre de M. Anſon, qui avoit mouillé dans ces Parages, avant de rejoindre ce Chef d'Eſcadre. Après avoir eſſuyé toutes ſortes de dangers, & perdu encore un de leurs Compagnons (7), les Anglois arriverent enfin à l'Ile de Chiloé, habitée par des Indiens & des Eſpagnols; en y débarquant, ces pauvres malheureux éprouverent ce ſoulagement de cœur qu'opere l'idée d'un repos prochain, après de longues ſouffrances. On étoit à la fin de Juin; & quoique cette Ile ne ſoit qu'à quarante-trois degrés de Latitude Méridionale, il y faiſoit un froid extraordinaire. Les Anglois, y furent reçus, par les Indiens du Pays, avec toute l'amitié & l'humanité poſſible; ſur-tout le Capitaine Cheap, qui étoit mourant, les toucha d'une ſi grande compaſſion, qu'ils en prirent un ſoin particulier, & il ſe remit en peu de tems de ſes fatigues.

Ils ſont remis aux Eſpagnols.

Quelques tems après, les Indiens, qui avoient envoyé un Exprès à *Caſtro*, au Corregidor Eſpagnol, leur dirent, qu'ils avoient ordre de les mener dans une cabane éloignée, & de les remettre entre les mains d'un Officier Eſpagnol, chargé de les conduire au Corregidor. Ils partirent, & n'arriverent que de nuit à Caſtro. Lorſqu'ils furent près de la Ville, on leur défendit d'avancer,

(7) C'étoit M. *Elliot*, le Chirurgien, qui mourut peu de jours après leur embarquement.

juſqu'à

juſqu'à ce qu'on eût donné avis de leur arrivée à l'Officier commandant. Enfin, ils furent introduits chez le Corregidor, qui les envoya au College des Jéſuites, où ils furent parfaitement bien traités. Le Gouverneur, qui demeuroit à *Chaco*, au Nord de l'Ile, les fit enſuite chercher, en obſervant les mêmes précautions qu'on avoit priſes à Caſtro, & ils y reçurent l'accueil le plus favorable.

Deſcription de l'Ile de Chiloé.

Il s'en faut bien, au rapport de ces Anglois, que l'Ile de Chiloé ſoit auſſi fertile que le prétend le Voyageur *Shelvoke*, qui l'a comparée à l'Ile de Wight. C'eſt au contraire un des plus mauvais Pays de l'Amerique, & il n'y a aucune Colonie Eſpagnole auſſi miſérable que celle ci. Le climat eſt humide & mal ſain. Il y a très peu de froment, parceque les pluies continuelles le font pourrir en terre. Le pain que l'on mange eſt fait de farine de *Topinambour* : il eſt vrai que ce fruit eſt ici de meilleure qualité qu'en aucun autre endroit, & il y en a grande abondance. L'orge y eſt fort commun ; on s'en ſert pour faire cette liqueur, qu'on nomme *Chica* ; on en fait auſſi des gâteaux, qui ſont aſſez bons. Les autres mets ſont le poiſſon, les coquillages, & le cochon, dont la chair eſt fort ſucculente, & dont on fait d'excellens jambons. Il y a quelques moutons, quelques vaches, & des chevaux. Le défaut de pâturages eſt un obſtacle à la propagation de ces animaux, qui ſont tous d'une maigreur extraordinaire.

Ses Habitans.

Les Habitans ſont tous fort pauvres. Leurs maiſons ſont de ſimples cabanes couvertes de chaume, & ſans cheminée : ils ſe contentent d'allumer du feu au milieu, & ils en ſont quittes pour être aveuglés par la fumée. Leur habillement eſt compoſé d'une étoffe groſſiere, que l'on nomme *Drap du Perou*, & il n'y a que les perſonnes de diſtinction qui portent du linge. On reçoit ces marchandiſes d'un Vaiſſeau de Lima, qui arrive à Chaco une fois tous les ans, & qui vient y charger des jambons & du bois de ſapin, dont cette Ile eſt preſqu'entierement couverte. L'herbe du Paraguay eſt ici fort commune. On la tire du Paraguay même, & on la prend comme du thé. Cette boiſſon eſt très ordinaire dans le Perou & le Chily. Les Eſpagnols de Chiloé parlent tous le langage indien, qui eſt fort différent de celui des Patagons & des Coucous. Ce langage a beaucoup d'énergie & de douceur, & on lui donne la préférence ſur l'Eſpagnol même.

Havre de Chaco.

Il y a, à Chaco, un Havre excellent ; mais l'entrée en eſt fort dangereuſe pour les Vaiſſeaux ; y ayant, dans le milieu un rocher caché, & le flux de la marée y donnant avec beaucoup de violence. La Ville n'eſt qu'un amas de méchantes chaumieres, diſperſées en très petit nombre. Au bout de la Ville, du côté de la Mer, eſt un Fort de terre, entouré d'un Foſſé & d'une Paliſſade avec treize canons, dont quatre battent la Campagne, & neuf l'entrée du Havre. La Garniſon n'eſt compoſée que de huit Soldats & de trois Officiers. A deux lieues, au Nord-Eſt, eſt l'Ile de *Calabucco*, où il y a une Garniſon à-peu-près ſemblable.

Arrivée des quatre Anglois au Chily.

Les quatre Anglois furent embarqués ſur le Vaiſſeau de Lima, qui étoit arrivé vers la mi-Décembre, & partirent le 2 Janvier 1743 ; ils furent quatre jours à ſe rendre à *Velpriſio*, dans le Chily, à trente-trois degrés de Latitude Sud, où ils mouillerent l'ancre. Le Gouverneur de cette Place les fit mettre dans un cachot, & ils ne dûrent un traitement plus moderé qu'au

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

Préſident de *San Jago*, Don Joſeph *Manſo*, qui les ayant fait venir, leur accorda la liberté, & les logea commodément chez un Gentilhomme Anglois, qui eut pour eux des attentions auſſi tendres que s'ils avoient été ſes Freres.

Leur ſéparation.

Il étoit à préſumer que quatre Hommes, d'une même Nation, ayant chacun les mêmes intérêts, & compagnons des mêmes infortunes, ſe tiendroient unis, & que la diſcorde, qui avoit cauſé la plus grande partie de leurs malheurs, ne troubleroit plus un ſi petit nombre : cependant ils ne furent pas exempts des diviſions qu'avoit occaſionnées le caractere dur de M. Cheap, au point que Campbell fut obligé de ſe ſéparer de ſes trois Compagnons, & de prendre un logement à part.

Cheap & deux autres s'embarquent pour l'Europe.

Après un an de ſéjour à San Jago, l'arrangement fait entre les Cours d'Eſpagne & d'Angleterre, pour l'échange des Priſonniers, leur donna la liberté de retourner en Europe, quand ils le jugeroient à propos. Un Vaiſſeau François, arrivé à Velpriſio, ſervit à MM. Cheap, Hamilton & Byron, pour repaſſer dans leur Patrie; Campbell pria l'Amiral Pizarre, qui étoit venu de Buenos Ayres, où il avoit laiſſé ſon Vaiſſeau, & qui y retournoit pour ſe rendre en Eſpagne, de lui permettre de l'accompagner, ce que cet Amiral lui accorda le plus gracieuſement du monde.

Remarques ſur le Chily.

Quelques remarques particulieres que firent les Anglois, pendant leur ſéjour dans ces Contrées, peuvent ſuivre ici le recit de leurs avantures, ſans craindre de paroître répéter les Deſcriptions générales de l'Amerique.

Le Chily eſt un fort grand Royaume, à qui il ne manque que des Habitans induſtrieux pour devenir un des meilleurs Pays de l'Univers. Sa longueur occupe en grande partie la Côte Occidentale de l'Amérique Méridionale. On y

Baldivia.

trouve cinq Ports excellens. *Baldivia* au Midi, à quarante degrés de Latitude Sud, eſt une Ville ſituée ſur la frontiere qui ſépare les Eſpagnols d'une Nation belliqueuſe d'Indiens, qui ſont continuellement en guerre avec eux, & ne leur font jamais de quartier. Ces Indiens poſſedent les plus riches Mines d'argent de l'Amerique, & ce métal eſt ſi commun, parmi eux, qu'ils en ferrent leurs chevaux. Ils ſont braves, font la guerre en regle & combattent

La Conception.

en bon ordre. Baldivia eſt munie de Fortifications, qui la mettent à l'abri des inſultes de cette Nation redoutable. La *Conception* eſt un autre Port. C'eſt-là que ſe rendent tous les ans, au mois de Décembre, les Indiens des environs, pour renouveller, en préſence du Gouverneur, le Traité d'alliance entre les deux Nations, ou pour le rompre avec ſolemnité. Si l'on eſt d'accord ſur les articles propoſés de part & d'autre, les Indiens préſentent un agneau & lui coupent la tête en ſigne de paix. S'ils ne conviennent point enſemble, ils rapportent leur agneau en vie, & la déclaration de guerre eſt faite. Ces Indiens ne connoiſſent aucune ſorte d'écriture. Pour ſe ſouvenir de leurs faits, & faire leurs calculs, ils ont une longue ficelle pleine de nœuds; & c'eſt en comptant ces nœuds qu'ils ſe rappellent les différentes choſes dont ils ont à traiter. Ce ſont eux qui font ces belles couvertures de duvet d'oie

Velpriſio.

ſauvage, qu'ils vendent aux Eſpagnols. *Velpriſio* eſt le principal Port du Chily. La Ville eſt très petite, & tous ſes Habitans conſiſtent en Matelots & en Portes-faix. Elle a deux Fortereſſes; la premiere, qui eſt en fort bon état, eſt munie de vingt-deux pieces de canons : la ſeconde, qu'on nomme le *Vieux Château*, eſt bâtie au pied d'une haute montagne, & commande l'en-

trée du Port, avec des Batteries raſantes. *Cockimbo* & *Corpéepo* ſont les deux derniers Ports. Le Commerce de ces deux Villes n'eſt pas conſidérable. Elles envoient à Lima des mulets, du froment, du bœuf ſalé, des fruits, de l'or en barre, & de l'herbe du Paraguay; elles en retirent du ſucre & de la groſſe toile pour l'uſage de leurs Indiens, & de leurs Négres. Elles envoient auſſi à Buenos Ayres des vins, des fruits, des collars monnoyés; & en retirent des velours, des ſoies & des vêtemens : mais ce dernier Commerce eſt prohibé, & ne peut ſe faire que par contrebande.

Cockimbo & Corpéepo.

Le Climat du Chily eſt un des plus ſains du Monde entier. San Jago qui eſt à trente-troisdegrés de Latitude Sud, & qui devroit être naturellement ſujet à de grandes chaleurs, eſt cependant, au plus fort de l'Eté, dans une température agréable. Le voiſinage des montagnes de la Cordiliere, dont les cimes élevées ſont toujours couvertes de neige, y entretient cet air tempéré. La terre eſt d'une fertilité incomparable; il ſuffit de la gratter & d'y ſemer du grain, pour que, ſans aucune culture, elle produiſe au centuple. Il y a de toute eſpece d'arbres fruitiers : pommes, poires, pêches, abricots, prunes, ceriſes, raiſins, limons, oranges; tous ces fruits ſont ici fort communs. Le pâturage eſt des meilleurs, & l'on y engraiſſe une quantité prodigieuſe de bétail. Le bœuf & le mouton y ſont excellens.

Qualités du Pays.

Les Habitans du Chily ont de fort beaux chevaux à tout uſage. Il y en a dont le pas eſt auſſi vîte que le galop ordinaire. Les Chiliens ſont tous bons Cavaliers; ils ont toujours, à la porte de leurs maiſons, des chevaux ſellés & bridés, dont ils ſe ſervent pour les plus petites courſes, ne fut-ce que pour aller d'une maiſon à une autre. Les gens de la Campagne ſont forts & vigoureux : mais la bonté du Pays, qui leur donne, ſans beaucoup de travail, bien au-delà de leur néceſſaire, les rend extrêmement pareſſeux.

Les Chiliens ſont tous Cavaliers.

On trouve, au Chily, des Mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, d'étaim, de plomb & de vif argent. Si ces richeſſes étoient entre les mains de gens qui ſuſſent les faire valoir, elles produiroient au-delà de toute imagination; mais les Chiliens ne ſont point au fait de l'art d'exploiter les Mines, & elles leur rendent très peu. Ils ne ſavent point extraire le mercure; ils ne font aucun cas du plomb. L'or, quoique très abondant, reſte dans la Mine, faute d'Ouvriers intelligens, & ce qu'ils en tirent eſt peu de choſe, en comparaiſon de ce qu'on en pourroit tirer. La pareſſe des Ouvriers contribue à l'abandon que l'on fait de tant de tréſors. Dès qu'ils ont amaſſé une certaine ſomme, ils quittent l'ouvrage, & n'y reviennent point que cet argent ne ſoit dépenſé. Le ſeul métal, dont on tire au Chily quelqu'avantage, c'eſt le cuivre; on en fournit tout le Pérou.

Mines du Chily.

San Jago eſt la principale Ville du Chily; elle eſt ſituée dans un Vallon charmant. Ses maiſons ſont très bien bâties, quoique baſſes, & n'ayant que le rez-de-chauſſée, à cauſe des tremblemens de terre, dont les ſecouſſes ſe font ſentir preſque toutes les ſemaines. Le Vallon qui l'environne eſt coupé de pluſieurs Rivieres, qui fourniſſent beaucoup de poiſſon, & en particulier d'excellentes truites. Les Habitans de San Jago ſont Eſpagnols & Indiens, & il y a beaucoup d'Eſclaves Négres. La chaſſe des taureaux ſauvages eſt leur principal amuſement. Leur adreſſe n'eſt pas moindre en ce genre, que celle des Patagons dans la chaſſe des chevaux; ils s'y prennent de la

San Jago.

Digitized by Google

SUPPLEMENT AU VOYAGE D'ANSON.

même maniere pour arrêter le taureau, en courant après lui, & lui jettant un nœud coulant, qui le ſerre par le cou ou par les cornes.

Campbell, dernier des quatre Anglois, en part avec l'Amiral Pizarre, pour Buenos ayrès.

Campbell partit, le 20 Janvier 1745, avec l'Amiral Pizarre, pour ſe rendre à Buenos Ayres; ils monterent ſur des mulets, pour traverſer les montagnes de la Cordiliere. Les vaſtes Plaines, qui ſont entre San Jago & Buenos Ayres, rendent ce trajet difficile, ſoit par les chemins, qui, bordés d'affreux précipices, n'offrent à la vûe qu'une mort certaine, ſoit par les dangers de la rencontre des tigres & des lions, qui y ſont en grand nombre, ſoit encore par la crainte d'une Nation redoutable de Patagons, ennemie jurée des Eſpagnols, & d'un caractere fort féroce.

Habitans de l'intérieur du Pays.

Ces Indiens ſont, comme tous les autres Patagons, de haute taille & d'un teint baſané. Leurs armes ſont la lance & la fronde, qu'ils manient avec beaucoup de dextérité; ils ſe diſperſent en différens partis dans ces vaſtes Plaines, ayant chacun leur Chef ou Cacique. Lorſque quelqu'un de ces Caciques en invite un autre pour lui prêter ſecours, dans quelqu'expédition contre les Eſpagnols, il ne peut ſe ſéparer du Cacique auxiliaire que lorſque l'expédition eſt achevée : & s'il le quittoit, il s'expoſeroit à avoir la tête tranchée par ſes gens, qui ne pardonnent point ces infidélités. Ils ſont tous bons Cavaliers; ils montent à cheval à-peu-près comme nos Huſſards d'Europe. Leurs ſelles ſont plates & minces comme celles d'Angleterre; leurs étriers ne ſont qu'un morceau de bois, où il y a un trou pour y fourrer le gros doigt du pied; leurs brides ſont de crin, & le mors eſt de bois. Ils n'ont point de demeure fixe; ils ſont errans, & par-là même inacceſſibles : ils font de tems-en-tems des courſes ſur les frontieres Eſpagnoles, & enlevent le bétail & les Habitans. De tous les Priſonniers qu'ils font, ils ne gardent que les Femmes & les Enfans, pour en faire des Eſclaves, & tuent tout le reſte; ils ſe battent contre les tigres avec beaucoup d'intrépidité & d'adreſſe. L'Indien porte de la main gauche un bâton, qui a neuf pouces de longueur, avec une garde d'oſier pour garantir la main; il tient de la droite un coutelas, & avec ces armes, il va au-devant du tigre, ou le voit venir. Lorſque l'animal eſt près, l'Indien lui pouſſe ſon bâton dans la gueule, en même-tems qu'il lui enfonce le coutelas dans le ventre. Le tigre eſt attaqué, renverſé & tué preſque dans un clin d'œil. Il eſt vrai que ſi l'Indien manque ſon coup, & qu'il n'ait pas l'adreſſe de prendre le moment, pour uſer du bâton & du coutelas, le tigre gagne ſur lui l'avantage & le dévore.

Réunion des Anglois.

Après un Voyage des plus diſgracieux par ſa longueur, par l'aridité du Pays, & la chaleur extrême du Climat, nos Voyageurs arriverent, le 10 de Mars, à Buenos Ayres, d'où Campbell ſe rendit, avec l'Amiral Pizarre, à Monte-Vedio, où il rencontra ſes malheureux Compagnons priſonniers, à bord du Vaiſſeau l'*Aſie*.

La joie de leur réunion devint encore plus grande, par la connoiſſance de leurs malheurs réciproques. Ils ne pouvoient aſſez admirer la Providence, qui, après les avoir fait paſſer par de ſi rudes épreuves, en les diſperſant ſur diverſes Terres barbares, les faiſoit rencontrer dans un lieu propre à remplir le deſir qu'ils avoient tous de revoir leur Patrie.

Ils reſterent à Monte Vedio, juſqu'au 13 d'Octobre de la même année, qu'ils s'embarquerent ſur l'*Aſie* pour ſe rendre en Eſpagne.

Monte Vedio eſt une Ville nouvellement bâtie; il y a fort peu d'Habitans & encore moins de Commerce. Le Havre eſt bon pour de petits Bâtimens; mais il n'a pas plus de dix ſept pieds d'eau en haute marée. Cependant l'*Aſie* y a ſéjourné deux ans; il eſt vrai qu'on avoit été obligé de lui ôter ſon gouvernail, faute d'eau, & que ce Navire étoit enfoncé dans la bourbe, ſans en ſouffrir aucun dommage. La Garniſon de Monte Vedio n'excede pas cent Hommes. Le Port eſt défendu par une Forteresse, où il y a quinze pieces de canon. Le Pays aux environs eſt beau & fertile, & fournit abondamment à tous les beſoins; on pourroit même y recueillir beaucoup de vin, les vignes y réuſſiſſant à merveille. Il y a, auprès de Monte Vedio, des Mines d'or & de diamans. On en tire, que l'on vend aux Portugais de Rio Grande, leſquels y viennent commercer par la Riviere *Noire*, qui ſe jette dans la Riviere de la Plata. Au-deſſous de Monte Vedio, eſt un très beau Port, nommé *Malduna*. L'embouchure en eſt étroite; mais il peut contenir deux cens Vaiſſeaux. Ce Havre eſt un des plus aſſurés qui ſoient dans le Monde; il n'a beſoin d'aucun arrangement & d'aucune commodité, la Nature les lui ayant toutes données. Monte Vedio & Malduna ſont au Nord de la Riviere. Du côté du Sud, on trouve un autre bon Port, que les Eſpagnols nomment l'*Inſanada de Baragon*.

Deſcription de Monte Vedio.

Port Malduna.

Port Baragon.

Le retour du Vaiſſeau l'*Aſie*, juſqu'au Cap Finiſtere, n'eut rien de remarquable, ſi ce n'eſt la revolte d'*Orellana*, dont le recit ſera mieux placé dans l'Article ſuivant, avec les avantures de l'Eſcadre Eſpagnole. A leur arrivée au Port de *Corkuion*, les Anglois furent enfermés dans une étroite priſon; mais Campbell fut envoyé à Madrid, où il obtint un Paſſeport, avec lequel il ſe rendit à Liſbonne & de-là en Angleterre (8). Quelques tems après, la Cour d'Eſpagne fit partir le reſte des Anglois pour Porto, & là ils s'embarquerent, le 28 d'Avril, pour Londres, où ils arriverent le 8 Juillet 1746.

Retour des Anglois en Europe.

Telle a été la fin d'un Voyage de près de ſix ans, qui, après les avoir rendus le jouet d'une foule d'accidens, tous plus déplorables les uns que les autres, les a laiſſés ſans fortune, ſans reſſource, ſans protection, privés de leurs appointemens, & traités comme des Rebelles; heureux encore qu'on n'ait pas voulu pouſſer plus loin le châtiment dû à leur attentat contre leur Capitaine.

(8) M. Anſon lui reproche d'avoir changé de Religion à San Jago, & de s'être donné enſuite beaucoup de mouvemens inutiles pour entrer au ſervice de l'Eſpagne; deux points importans, qu'on peut prouver, & ſur leſquels il a auſſi jugé à propos de garder un profond ſilence, dans le récit qu'il a publié de ſes avantures.

Digitized by Google

HISTOIRE DE L'ESCADRE ESPAGNOLE, COMMANDÉE PAR DOM JOSEPH PIZARRE.

PIZARRE. 1740.

But de l'équipement de l'Escadre Espagnole de Pizarre.

Sa force.

L'ESCADRE équipée par ordre de la Cour d'Eſpagne, pour obſerver les mouvemens des Anglois, & traverſer l'exécution de leurs projets, a tant de rapport à l'expédition de M. Anſon, que l'hiſtoire ne ſeroit pas achevée, ſi l'on n'ajoutoit ici le récit de ſes malheurs, dont on a été informé par des Lettres interceptées & par d'autres voies.

Cette Eſcadre étoit compoſée des Vaiſſeaux de Guerre ſuivans : l'*Aſie*, de ſoixante-ſix pieces de canon, & de ſept cens Hommes, monté par l'Amiral Dom Joſeph Pizarre : le *Guipuſcoa*, de ſoixante-quatorze pieces, & de ſept cens Hommes : l'*Hermione* de cinquante-quatre pieces, & de cinq cens Hommes : l'*Eſpérance*, de cinquante pieces, & de trois cens cinquante Hommes ; & le *St. Etienne*, de quarante pieces, & de trois cens cinquante Hommes, avec une Patache de vingt pieces. Ces Vaiſſeaux, outre leurs Matelots & leurs Soldats de Marine, avoient à bord un vieux Régiment d'Infanterie Eſpagnole, deſtiné à renforcer les Garniſons le long de la Côte de la Mer du Sud.

Elle cherche à gagner de vîteſſe ſur les Anglois.

Après que cette Flotte eut croiſé durant quelques jours, ſous le vent de Madere, où M. Anſon apprit les premieres nouvelles de ſon arrivée, elle fit voile, au commencement de Novembre 1740, pour la Riviere de la Plata, où elle mouilla, dans la Baie de *Maldonado*, à l'embouchure de cette Riviere. L'Amiral Pizarre fit ſur-le-champ demander des vivres à Buenos Ayres, n'en ayant pris avec lui, à ſon départ d'Eſpagne, que pour quatre mois. Tandis que les Eſpagnols attendoient des proviſions en cet endroit, ils reçurent avis, de la part du Gouverneur Portugais de Sainte Catherine, que M. Anſon étoit arrivé à cette Ile, le 21 Décembre, & ſe préparoit à remettre en Mer avec toute la diligence poſſible. La démarche de ce Gouverneur, contraire aux loix de la neutralité, paſſa, dans l'eſprit des Anglois, pour une véritable trahiſon. Elle fut fort avantageuſe à Pizarre, qui, malgré la ſupériorité de ſes forces, avoit des raiſons, & même, à ce qu'on prétend, des ordres, d'éviter celle de M. Anſon, par-tout, excepté dans la Mer du Sud. D'ailleurs il ſouhaitoit fort de doubler le Cap de Horn avant les Anglois, perſuadé qu'il parviendroit par-là plus aiſément à bout de déconcerter leurs deſſeins. C'eſt ce qui le détermina, auſſi-tôt qu'il les fut dans le voiſinage, à continuer ſa route avec les cinq grands Vaiſſeaux : la Patache ayant été jugée hors d'état de faire le Voyage, fut dégradée, & on en tira l'Equipage. L'Amiral Eſpagnol, après s'être arrêté dix-ſept jours dans la Baie de Maldonado, en partit, le 22 Janvier 1741, ſans attendre ſes proviſions, qui arriverent, au lieu de leur deſtination, un jour ou deux après ſon départ. Cependant quelque diligence qu'il fit pour s'éloigner, les Anglois quitterent la Rade de Ste. Catherine quatre jours avant qu'il mit à la voile ; & dans leur trajet juſqu'au Cap de Horn, les deux Eſcadres ſe trouverent quelquefois ſi près l'une de l'autre, que la *Perle*, un des Vaiſſeaux de celle de M. Anſon, étant ſéparée du reſte, donna dans la Flotte Eſpagnole, & ayant pris l'*Aſie* pour le *Centurion*, penſa tomber entre les mains de l'Ennemi, & ne ſe ſauva qu'à peine, ayant été à la portée du canon du Vaiſſeau Amiral.

PIZARRE. 1741.

Les Eſpagnols étoient partis trop tard de Maldonado, pour pouvoir ſe flatter d'arriver, avant l'Equinoxe, à la hauteur du Cap de Horn, & ils avoient lieu de craindre un tems orageux, en doublant ce Cap en cette ſaiſon. Pour ſurmonter cette difficulté, d'autant plus grande que les Matelots Eſpagnols, accoutumés à naviger dans un Pays où l'on a preſque toujours beau tems, n'entreprenoient pas volontiers une traverſée ſi dangereuſe, on avança, à ces derniers, une partie de leur paie en marchandiſes de l'Europe, avec permiſſion d'en faire commerce dans la Mer du Sud. Le profit qu'ils pouvoient eſpérer d'en retirer, étoit un motif propre à les engager à bien faire leur devoir, & à ſupporter, avec patience, les dangers auxquels ils devoient être probablement expoſés, avant que d'arriver ſur la Côte du Pérou.

Diſperſion de cette Eſcadre à la hauteur du Cap de Horn.

Vers la fin de Février, Pizarre avec ſon Eſcadre, ayant dépaſſé la hauteur du Cap de Horn, porta à l'Oueſt, dans l'intention de le doubler, mais la nuit du 28, comme ils avoient le cap au vent, le *Guipuſcoa*, l'*Hermione* & l'*Eſpérance*, furent ſéparés de l'Amiral; & le 6 de Mars ſuivant, le premier de ces Vaiſſeaux perdit de vûe les deux autres. Le ſept, qui étoit le lendemain du jour que les Anglois paſſerent le Détroit de le Maire, il s'éleva une furieuſe tempête du Nord-Oueſt, qui, malgré tous les efforts des Matelots, chaſſa l'Eſcadre du côté de l'Eſt; & l'obligea, après pluſieurs tentatives inutiles, de prendre ſa route vers la Riviere de la Plata, où Pizarre arriva vers la mi-Mai, & fut joint, peu de jours après, par l'*Eſpérance* & le *Saint-Étienne*. On croit que l'*Hermione* doit avoir péri en Mer; car on n'en a eu depuis aucune nouvelle. Le *Guipuſcoa* échoua ſur la Côte du Breſil, & coula à fond. Les maux de tous les genres, que les Eſpagnols éprouverent, dans cette malheureuſe Navigation, ne peuvent être comparés qu'à ceux que les mêmes tempêtes firent eſſuyer aux Anglois dans ce Climat. Il y eut, à la vérité, quelque différence entre les infortunes des uns & des autres; mais telle cependant, qu'il ſeroit difficile de décider quelle des deux ſituations étoit la plus digne de pitié. Car, aux malheurs, qui leur étoient communs, comme des agrêts endommagés, des Navires qui faiſoient eau, & les fatigues, auſſi-bien que l'abbattement, qui accompagnent néceſſairement de pareils déſaſtres, ſe joignoit encore, ſur l'Eſcadre Angloiſe, une maladie deſtructive & incurable, & ſur celle des Eſpagnols, une cruelle famine. Ces derniers, ſoit par la précipitation de leur départ, ſoit parcequ'ils eſpéroient de trouver des vivres à Buenos Ayres, ſoit enfin par quelques autres motifs plus difficiles à deviner, étoient partis d'Eſpagne, comme on l'a déja obſervé, n'ayant de proviſions à bord que pour quatre mois, & encore en les ménageant bien. Ainſi, quand les tempêtes, qu'ils eſſuyerent à la hauteur du Cap de Horn, les contraignirent à tenir la Mer un mois ou plus au delà de leur attente, ils ſe virent réduits à de ſi triſtes extrêmités, que des rats, qu'on avoit le bonheur de prendre, ſe vendoient quatre écus la piece; & qu'un Matelot cacha, pendant quelques jours, la mort de ſon Camarade, & reſta, durant ce tems, dans le même branle avec le cadavre, dans l'unique vûe de profiter de deux rations. Dans une ſi affreuſe ſituation, qu'ils ne ſoupçonnoient gueres pouvoir devenir plus terrible, ils découvrirent une conſpiration formée par les Soldats de Marine du Vaiſſeau Amiral. Un projet ſi déſeſpéré leur avoit été ſuggéré principalement par l'excès de la miſere qu'ils

Retour de l'Amiral & de deux autres Vaiſſeaux à la Plata.

Leurs diſgraces.

Conſpiration découverte ſur le Vaiſſeau Amiral.

Digitized by Google

PIZARRE. 1741.

ſouffroient : car quoique les Conſpirateurs ne ſe propoſaſſent pas moins que de maſſacrer les Officiers & tout l'Equipage, le but de cette ſanguinaire réſolution ſe réduiſoit néanmoins au deſir de ſoulager leur faim, en s'appropriant tous les vivres du Vaiſſeau. Leur deſſein fut découvert par un Confeſſeur, dans le tems qu'ils étoient ſur le point de l'exécuter, & trois de leurs Chefs furent ſur-le-champ punis de mort. Mais, quoique la conſpiration fût étouffée, leurs ſouffrances n'en augmenterent pas moins de jour en jour, au point que les trois Vaiſſeaux, qui ſe ſauverent, perdirent la plus grande partie de leur monde, par la fatigue, les maladies & la faim. L'*Aſie*, leur Vaiſſeau Amiral, arriva à *Monte Vedio*, dans la Riviere de la Plata, avec la moitié de ſon Equipage : le *St. Etienne* ſe trouvoit dans le même état, quand il jetta l'ancre dans la Baie de *Baragan*, l'*Eſpérance* fut plus malheureux encore : de quatre cens cinquante Hommes qu'il avoit, en partant d'Eſpagne, il n'en reſta que cinquante-huit en vie, & tout le Régiment d'Infanterie périt, à l'exception de ſoixante Hommes. On peut ſe former une idée de ce que les Eſpagnols ſouffrirent en cette occaſion, par les circonſtances qu'on a appriſes du ſort du *Guipuſcoa*, dans une Lettre que Dom Joſeph *Mendinuetta*, Capitaine de ce Vaiſſeau, écrivit à une perſonne de diſtinction à Lima, & dont la Copie étoit tombée entre les mains des Anglois.

Ses pertes.

Sort funeſte d'un autre Navire.

» Le *Guipuſcoa* fut ſéparé de l'*Hermione* & de l'*Eſpérance*, par un brouillard épais, le 6 de Mars, étant alors, ſuivant l'eſtime, au Sud-Eſt de la » Terre des Etats ; & portant à l'Oueſt, la nuit ſuivante, il s'éleva une ſi » furieuſe tempête du Nord-Oueſt, que vers les dix heures & demie, la » grande voile fut déchirée, & qu'on n'oſa faire ſervir que la miſaine : le » Vaiſſeau faiſoit dix nœuds par heure, avec une Mer prodigieuſement agitée, & ſouvent le Couroir étoit ſous l'eau. La tempête fendit auſſi ſon » grand mât ; & le Navire faiſoit tellement eau, que, malgré quatre pompes, & toutes les bailles, on eut grande peine à le ſauver. Le calme arriva le 19 ; mais la Mer reſta ſi haute, que le roulis fit entr'ouvrir tous les » hauts du Navire & les coutures, & fit carguer les abouts & la plûpart des » courbes, les chevilles étant déhallées par la violence du roulis. Malgré ces » accidens & pluſieurs autres arrivés, tant au corps du Navire qu'aux agrêts, » on ne laiſſa pas de continuer à porter à l'Oueſt juſqu'au 12. On étoit alors » vers les ſoixante degrés de Latitude Méridionale, avec très peu de vivres, » & chaque jour, quelques gens de l'Equipage, à force de pomper, mouroient de laſſitude. Ceux qui leur ſurvivoient avoient entierement perdu » courage ; tant à cauſe du travail & de la faim, que de la rigueur du tems, » le tillac étant couvert de neige à la hauteur de deux empans. Le vent continuant à être toujours à l'Oueſt, & très violent, ce qui les mettoit dans » l'impoſſibilité de doubler le Cap de Horn, ils ſe déterminerent à regagner » la Riviere de la Plata. Le 22, ils furent obligés de jetter en Mer une bonne partie de leurs canons & une ancre, & de paſſer ſix fois le cable autour du Vaiſſeau, pour l'empêcher de s'ouvrir. Le 4 Avril, la Mer étant » fort agitée, quoiqu'il fît peu de vent, le Vaiſſeau ſe tourmenta ſi fort, » qu'il perdit en peu d'heures ſon grand mât, celui de miſaine, & celui » d'artimon ; & pour comble de malheur, ils furent réduits à la néceſſité de

» couper

» couper leur beaupré, pour relever un peu la proue, qui avoit une voie d'eau. Vers ce tems-là l'Equipage étoit diminué de deux cens cinquante » Hommes, qui étoient morts de faim & de fatigues; car ceux qui ſe trouvoient en état de faire jouer les pompes, y compris les Officiers, n'avoient par jour qu'une once & demie de biſcuit; au lieu qu'on ne donnoit qu'une once de pain à ceux qui étoient trop malades ou trop foibles » pour ſoutenir un ſi rude travail, au milieu duquel on voyoit ſouvent les » gens tomber morts de laſſitude. En y comprenant les Officiers, il ne reſtoit à bord qu'environ cent quatre-vingts perſonnes en état de manœuvrer. » Les vents du Sud-Oueſt furent ſi forts, après qu'ils eurent perdu leurs mâts, » qu'il ne leur fut pas poſſible d'en mettre d'autres à la place, & le Vaiſſeau » fut le jouet des flots, entre les Latitudes de trente-deux & de vingt-huit » degrés, juſqu'au 24 d'Avril, qu'ils apperçurent la Côte du Breſil à *Rio de* » *Plata*, dix lieues au Sud de l'Ile de Sainte Catherine. Ils laiſſerent tomber l'ancre en cet endroit, & le Capitaine auroit bien ſouhaité de gagner » Sainte Catherine, afin de ſauver le corps du Vaiſſeau, avec le reſte du » canon & les munitions; mais l'Equipage ne voulut plus continuer à pomper, &, comme au déſeſpoir des ſouffrances paſſées, & d'avoir perdu un » ſi grand nombre de leurs Compagnons, y ayant, dans ce tems là, ſur le » tillac, juſqu'à trente cadavres, s'écria tout d'une voix : *à terre, à terre*, » ce qui obligea le Capitaine à courir droit au rivage, où, le cinquieme » jour après, le Vaiſſeau coula à fond, avec toutes ſes munitions. Le reſte » de l'Equipage, qui, par une eſpece de miracle, ſe trouvoit encore en » vie, après avoir échappé à la famine & à la fatigue, ſe ſauva à terre, au » nombre de quatre cens Hommes «.

PIZARRE. 1741.

Diſgrace de l'Amiral ſur la Côte de la Plata.

On peut inférer, du récit des avantures & du naufrage du *Guipuſcoa*, quel doit naturellement avoir été le ſort de l'*Hermione*, & ce que durent ſouffrir les trois autres Vaiſſeaux de l'Eſcadre, qui gagnerent la Riviere de la Plata. Ces derniers, ayant un beſoin extrême de mâts, de vergues, d'agrêts, en un mot, de tout ce qui eſt néceſſaire ſur un Vaiſſeau, & ne pouvant rien trouver de pareil, ni à Buenos Ayres, ni dans aucun autre endroit appartenant aux Eſpagnols, Pizarre dépêcha une Barque d'avis, avec une Lettre de crédit, à Rio Janeyro, pour acheter, des Portugais, ce qui lui manquoit. Il envoya en même-tems un Exprès par terre à San Jago, dans le Chily, pour être expédié de-là au Viceroi du Perou, & lui demander une remiſe de deux cens mille écus, à prendre du Tréſor Royal de Lima; l'Amiral Eſpagnol croyant cette ſomme abſolument néceſſaire pour avitailler ſes Vaiſſeaux, & les mettre en état de tenter de nouveau le paſſage dans la Mer du Sud, dès que la ſaiſon, devenue plus favorable, pourroit le permettre. Les Eſpagnols rapportent, comme une choſe merveilleuſe, & elle l'eſt en effet, que l'Indien, qui ſervoit de Meſſager, quoique dépêché en Hiver, quand les Cordilieres ſont couvertes de neige, ne mit que treize jours à ſe rendre de Buenos Ayres à San Jago dans le Chily, bien que ces deux Villes ſoient éloignées l'une de l'autre de trois cens lieues d'Eſpagne, dont il en avoit dû faire près de quarante à travers les neiges & les précipices des Cordilieres.

La réponſe du Viceroi, au Meſſage de Pizarre, ne fut rien moins que favorable. Au lieu de deux cens mille écus, que ce dernier avoit demandés,

PIZARRE. 1741. le Viceroi ne lui en fournit que cent mille, en lui faiſant dire, que ce n'étoit qu'avec bien de la peine qu'il avoit pû lui procurer cette ſomme. Les Habitans de Lima, qui jugeoient la préſence de l'Amiral néceſſaire à leur ſureté, furent très mécontens de ce procédé, & dirent hautement, que ce n'étoit pas le manque d'argent, mais les vûes intéreſſées de quelques-uns des Favoris du Viceroi, qui avoient empêché que Pizarre n'eût obtenu toute la ſomme qu'il avoit demandée.

La Barque d'avis, envoyée à Rio Janeyro, ne répondit auſſi qu'en partie au but qu'on s'étoit propoſé en la dépêchant. Quoiqu'elle rapportât une quantité conſidérable de goudron, de poix & de cordages, il ne lui fut cependant pas poſſible d'avoir ni mâts ni vergues. Par un ſurcroit d'infortune, Pizarre, qui comptoit de recevoir quelques mâts du Paraguay, ſe trouva trompé dans ſon attente, le Charpentier, qu'il y avoit envoyé avec une grande ſomme d'argent, au lieu de s'acquitter de ſa commiſſion, s'étant marié & arrêté dans le Pays. Cependant, en faiſant ſervir les mâts de l'*Eſpérance* ſur l'*Aſie*, & quelque bois rond, qui étoit encore à bord, on remit l'*Aſie* & le *Saint-Etienne* en état de tenir la Mer. Au mois d'Octobre ſuivant, Pizarre mit à la voile, dans l'intention d'eſſayer, encore une fois, s'il y auroit moyen de doubler le Cap de Horn; mais le *Saint Etienne*, en deſcendant la Riviere de la Plata, donna contre un Bas-fond, & perdit ſon gouvernail. Cet accident, & quelques autres encore, que ce Vaiſſeau eſſuya, le mirent entierement hors de ſervice, de ſorte que Pizarre, après en avoir fait ôter les agrêts, partit avec l'*Aſie*. Comme il pouvoit ſe hâter de faire ce trajet en Eté, & que les vents étoient favorables, il comptoit d'avoir enfin ſurmonté toutes les difficultés; mais ſe trouvant à la hauteur du Cap de Horn, ſon Vaiſſeau, qui avoit le vent en poupe, la Mer étant aſſez agitée, quoique le vent fût modéré, perdit ſes mâts, par quelque mauvaiſe manœuvre de l'Officier qui étoit de garde, & Pizarre ſe vit obligé de gagner, une ſeconde fois, la Riviere de la Plata, en fort mauvais état. L'*Aſie* ayant conſidérablement ſouffert, dans cette ſeconde tentative, on ordonna de racommoder l'*Eſpérance*, qui avoit été laiſſée à Monte Vedio. Le commandement de ce Vaiſſeau fut donné à Mindinuetta, qui étoit Capitaine du *Guipuſcoa*, quand ce Vaiſſeau eut le malheur de périr. Ce Capitaine partit, au mois de Novembre de l'année ſuivante 1742, de Rio de la Plata, pour la Mer du Sud, & gagna heureuſement la Côte du Chily, ou Pizarre, qui y étoit venu de Buenos Ayres par terre, le joignit, comme on l'a vû dans l'Article précédent.

Second tentative inutile pour doubler le Cap de Horn.

1742.

Ces deux Chefs ne tarderent pas long-tems à ſe brouiller. La principale cauſe des diſputes très vives qu'il y eut entr'eux, étoit, que Pizarre prétendoit prendre le commandement de l'*Eſpérance*, que Mindinuetta avoit amenée dans la Mer du Sud: mais ce dernier refuſoit de remettre ſon autorité entre les mains de l'Amiral, diſant, qu'il avoit fait le trajet, ſans être ſoumis à perſonne, & qu'ainſi Pizarre ne pouvoit pas reprendre une autorité, à laquelle il avoit renoncé. Cependant Mindinuetta fut obligé, par l'entremiſe du Préſident du Chily, qui ſe déclara pour l'Amiral, de ſe ſoumettre, après une longue & opiniâtre réſiſtance.

Mais Pizarre n'étoit pas encore au bout de toutes ſes infortunes. Quand

Mindinuetta & lui revinrent, en 1745, par terre, du Chily, à Buenos Ayres, ils trouverent, à Monte Vedio, l'*Aſie*, qu'ils y avoient laiſſée, environ trois ans auparavant. Ils réſolurent de mener, ſi la choſe étoit poſſible, ce Vaiſſeau en Europe, & dans cette vûe, ils le firent racommoder du mieux qu'ils purent. Mais la grande difficulté conſiſtoit à ſe procurer un nombre ſuffiſant de Matelots, pour faire ce Voyage; tous ceux qui ſe trouvoient aux environs de Buenos Ayres n'allant pas à une centaine. Ils tâcherent de remplir ce vuide, en prenant par force pluſieurs Habitans de Buenos Ayres. Outre cela, ils envoyerent à bord tous les Priſonniers Anglois, qu'ils avoient alors en leur puiſſance, avec un bon nombre de Contrebandiers Portugais, dont ils s'étoient ſaiſis en différentes occaſions, ſans compter quelques Indiens natifs du Pays. Parmi ces derniers, ſe trouvoit un Chef, avec dix des ſiens, qui avoient été ſurpris, trois mois auparavant, par un Parti de Soldats Eſpagnols. C'étoit Orellana, Membre d'une puiſſante Tribu, qui avoit fait bien des ravages aux environs de Buenos Ayres. Ce fut avec cette troupe de gens ramaſſés de tous côtés, qui, à l'exception des ſeuls Eſpagnols Européens, faiſoient le Voyage bien malgré eux, que Pizarre mit à la voile de Monte Vedio, dans la Riviere de la Plata, vers le commencement du mois de Novembre.

PIZARRE. 1745.

On prépare l'Aſie pour le retour en Europe.

Comme les Eſpagnols n'ignoroient pas que l'Equipage forcé, qu'ils emmenoient, partoit à regret, ils traiterent leurs Priſonniers de la maniere la plus dure, ſur-tout les Indiens. C'étoit un amuſement ordinaire pour les moindres Officiers du Vaiſſeau, de les frapper à toute outrance, ſous les prétextes les plus legers, & ſimplement pour faire montre de leur autorité. Orellana & ſes Camarades, quoique patiens & ſoumis en apparence, ſe déterminerent à tirer vengeance de tant d'inhumanité. Orellana parloit bien l'Eſpagnol, qu'il avoit appris par le commerce que les Indiens de ce Pays-là ont avec les Habitans de Buenos Ayres, en tems de paix; il lia converſation avec quelques Anglois, qui entendoient cette langue, & parut fort curieux de ſavoir combien il y avoit de leurs Compatriotes à bord, & qui ils étoient. Il n'ignoroit pas qu'ils étoient Ennemis des Eſpagnols; ainſi il ſe propoſoit ſans doute de leur découvrir ſon projet, & de leur faire prendre part à le vengeance qu'il méditoit; mais ne les trouvant apparemment pas auſſi animés & auſſi vindicatifs, qu'il l'auroit cru, il réſolut de n'avoir recours qu'à la valeur & à l'intrépidité de ſes dix Compagnons. Ceux-ci, comme il parut, ſe ſoumirent volontiers à ſa direction, & promirent d'exécuter fidelement ſes ordres. Après être convenus des meſures qu'il y avoit à prendre, ils ſe pourvurent de couteaux flamands, dont on ſe ſervoit à bord, & employerent ſecretement le tems qu'ils avoient de reſte, à couper des bandes de cuir, le Vaiſſeau étant chargé d'une grande quantité de peaux, & attacherent, à chacune des bandes, un boulet ramé des petites pieces du demi-pont. Cette eſpece d'arme, que les Indiens de Buenos Ayres apprennent à manier dès leur enfance, & qu'ils tournent autour de leur tête avec beaucoup de vîteſſe & de force, eſt très dangereuſe. Tout étant ainſi préparé, l'exécution de leur deſſein fut probablement hâtée, par un nouvel outrage, dont Orellana même fut l'objet. Un des Officiers lui ayant commandé de grimper juſqu'au haut du mât, ce qui ne lui étoit pas poſſible, le maltraita tellement, ſous

Révolte d'Orellana.

PIZARRE. 1745. prétexte de punir ſa déſobéiſſance, que le miſérable Indien reſta quelque-tems ſans mouvement & tout enſanglanté ſur le tillac. Un traitement pareil ne put que le confirmer dans ſa réſolution, & ne lui laiſſa aucun repos qu'il ne l'eût exécutée. On va voir de quelle façon il s'y prit, pour cet effet, peu de jours après.

Vers les neuf heures du ſoir, la plûpart des principaux Officiers ſe trouvoient ſur le demi-pont, pour jouir de la fraîcheur de la ſoirée; le corps du Navire étoit rempli de bétail, & le château de proue garni de monde, comme à l'ordinaire. Orellana & ſes Compagnons, ayant profité de l'obſcurité de la nuit pour préparer leurs armes, & s'étant débarraſſés des habits, qui auroient pû les empêcher d'agir avec facilité, vinrent tous ſur le demi-pont, & s'avancerent vers la porte de la grande chambre. Le Contre-Maître ſe mit auſſi-tôt à les gronder, & leur ordonna de ſe retirer.

Orellana dit alors, en ſa langue maternelle, quelques mots à ſes gens, dont quatre ſe détacherent, & allerent occuper les Couroirs, deux de chaque côté, pendant que le Chef & les ſix autres ſembloient quitter à pas lents le demi-pont. Quand les quatre Indiens, qui s'étoient ſéparés de leurs Compagnons, ſe furent poſtés dans les Couroirs; Orellana approcha de ſa bouche le creux de ſa main, & jetta le cri de guerre, en uſage parmi ſes Compatriotes. Ce cri, qui eſt des plus effroyables qu'on puiſſe entendre, ſervit de ſignal au maſſacre. Tous mirent le couteau à la main, & firent uſage en même-tems de leurs courroies garnies de boulets ramés. Les ſix Indiens, qui étoient demeurés avec leur Chef, ſur le demi pont, jetterent en un inſtant ſur le carreau quarante Eſpagnols, dont il y en eut plus de vingt de tués d'un ſeul coup, & le reſte mis hors de combat. Pluſieurs Officiers, dès le commencement du tumulte, gagnerent la chambre du Capitaine, où ils éteignirent la lumiere, & barricaderent la porte. Quelques-uns de ceux, qui avoient eu le bonheur d'échapper aux premiers effets de la fureur des Indiens, tâcherent de gagner le château de proue, en ſe gliſſant le long des Couroirs; mais les quatre Indiens qui, s'y étoient poſtés à deſſein, les maſſacrerent preſque tous au paſſage, ou les forcerent à ſe précipiter des Couroirs dans le corps du Vaiſſeau; d'autres y ſauterent d'eux-mêmes par-deſſus la baluſtrade, & ſe crurent très heureux de pouvoir ſe cacher parmi le bétail, mais la plus grande partie ſe ſauva dans les haubans du grand mât, & ſe cacha ſur la hune, ou entre les agrêts. Quoique les Indiens n'euſſent fait leur attaque que ſur le demi-pont, ceux qui étoient de garde au château de proue, ſe voyant coupés, & ſaiſis de crainte à la vûe des bleſſures de ceux qui s'étoient coulés le long des Couroirs, perdirent d'autant plus eſpérance, qu'ils ignoroient qui étoient les attaquans, & en quel nombre. Ainſi, ils gagnerent tous, dans la derniere confuſion, les funins de la miſaine & du beaupré.

Les onze Indiens, avec une intrépidité, dont il n'y a peut-être point d'exemple dans l'Hiſtoire, s'étant rendus maîtres, en moins de rien, du demi-pont d'un Vaiſſeau monté de ſoixante-ſix pieces de canon & de cinq cens Hommes, conſerverent aſſez long-tems ce Poſte; car, les Officiers, qui s'étoient retirés dans la chambre du Capitaine, parmi leſquels ſe trouvoient Pizarre & Mindinuetta, l'Equipage entre les ponts, & ceux qui s'étoient ſauvés ſur la hune, ou entre les agrêts, ne ſongerent d'abord qu'à leur pro-

pre conſervation ; & il ſe paſſa même un tems aſſez conſidérable avant qu'ils penſaſſent aux moyens de ſe remettre en poſſeſſion du Vaiſſeau. Les cris des Indiens, les gémiſſemens des Bleſſés, & les clameurs confuſes de l'Equipage, cauſoient une frayeur, que l'obſcurité de la nuit, & l'ignorance où ils étoient touchant les forces de leur Ennemi, augmentoient conſidérablement. Les Eſpagnols ſavoient, qu'une partie de ceux qui étoient à bord ne faiſoit le Voyage qu'à contre-cœur, & que leurs Priſonniers avoient été traités trop cruellement pour n'en pas tirer vengeance, s'il leur étoit poſſible. Ainſi ils crurent la conſpiration générale, & ſe compterent perdus ſans reſſource. Quelques-uns même voulurent ſe jetter dans la Mer ; mais leurs Camarades les en empêcherent. PIZARRE. 1745.

Après que les Indiens eurent entierement nettoyé le demi-pont, le tumulte ceſſa en quelque ſorte ; ceux qui s'étoient ſauvés, ſe tenant tranquilles par frayeur, & les Indiens ne ſe trouvant pas en état de les joindre, ni par cela même de les attaquer. Orellana, dès qu'il ſe vit maître du demi pont, força une caiſſe d'armes, que, ſur quelque leger ſoupçon de revolte, on avoit, quelques jours auparavant, placée en cet endroit, comme le plus ſûr. Il croyoit y trouver, tant pour lui même que pour ſes Camarades, un nombre ſuffiſant de coutelas, dont les Indiens de Buenos Ayres ſavent admirablement bien ſe ſervir ; il ſe propoſoit, à ce qu'on a pu conjecturer, de forcer la chambre du Capitaine ; mais quand la caiſſe fut ouverte, il n'y apperçut que des armes à feu, qui ne pouvoient lui être d'aucun uſage. Il y avoit cependant des coutelas dans cette caiſſe, mais cachés ſous les armes à feu. Ce fut ſans doute un cruel ſujet de depit pour Orellana, d'être obligé de reſter dans l'inaction, pendant que Pizarre & les autres Officiers, qui étoient dans la grande chambre, pouvoient parler par les fenêtres & par les ſabords à ceux qui ſe trouvoient dans la Sainte Barbe, & entre les Ponts. Il ſut d'eux que les Anglois, ſur qui avoient principalement tombé ſes ſoupçons, ſe tenoient tranquilles en bas, & ne s'étoient point mêlés de la revolte. L'Amiral & ſes Officiers découvrirent enfin, par d'autres circonſtances, qu'Orellana & ſes Compagnons avoient ſeuls part à l'entrepriſe. Ce dernier éclairciſſement les détermina à charger les Indiens ſur le demi-pont, avant que les Mécontens, qu'il y avoit à bord du Vaiſſeau, fuſſent aſſez revenus de leur premiere ſurpriſe, pour ſentir qu'en ſe joignant aux Indiens, il leur ſeroit très facile de ſe rendre maîtres du Vaiſſeau. Dans cette vûe, Pizarre raſſembla tout ce qu'il pouvoit y avoir d'armes dans la chambre où il s'étoit barricadé, & les diſtribua à ſes Officiers ; mais il ne trouva pas d'autres armes à feu, que des piſtolets, ſans poudre & ſans plomb. Néanmoins, comme il avoit communication avec la Sainte Barbe, il dévala, par la fenêtre de la grande chambre, un ſeau, dans lequel le Canonier mit, par un des ſabords de la Sainte Barbe, quelques cartouches de piſtolets, & ayant entr'ouvert la porte de leur chambre, ils firent feu ſur les Indiens, qui occupoient le demi-pont, mais ſans en bleſſer d'abord aucun. A la fin, Mindinuetta eut le bonheur de tuer Orellana ; & les fideles Compagnons de ce Chef, ne voulant pas ſurvivre à ſa perte, ſe jetterent auſſi-tôt dans la Mer, où ils ſe noyerent tous juſqu'au dernier Homme. Ainſi fut étouffée la révolte, & le demi-pont regagné, après qu'il eut été deux heures entieres au pou-

Mort de ce Chef Indien.

voir de l'intrépide Orellana, & de ſes vaillans & malheureux Compatriotes.

PIZARRE. 1746.

Pizarre, échappé à un danger ſi éminent, dirigea ſon cours vers l'Europe, & arriva, ſur la Côte de *Gal*, au commencement de l'année 1746, après une abſence de près de cinq ans. Le but de ſon Voyage étoit, comme on l'a dit, de traverſer le ſuccès de l'Expédition de M. Anſon, & le réſultat en fut, que la puiſſance navale de l'Eſpagne ſe trouva diminuée de plus de trois mille Hommes, l'élite de ſes Matelots, & de quatre bons Vaiſſeaux de Guerre; l'Amiral ayant laiſſé l'*Eſperance*, le dernier de ces Navires, dans la Mer du Sud, ſans apparence qu'il pût jamais retourner en Eſpagne. De ſorte que l'*Aſie*, avec moins de cent Hommes, doit être conſideré comme le ſeul reſte de l'Eſcadre qui partit d'Eſpagne ſous les ordres de Pizarre (1).

Arrivée de l'Aſie en Eſpagne.

PREMIERE VUE DU MONDE AUSTRAL, PAR AMERIC VESPUCE, EN 1502.

Pour la Page 201.

Tiré du Tome XVI de l'Edition Hollandoiſe.

Remarque préliminaire.

SI LE CÉLEBRE *Americ Veſpuce*, doit partager, avec *Colomb*, la gloire de la Découverte du nouveau Monde, qui a reçu ſon nom, on ne ſauroit du moins lui refuſer celle d'avoir eu la premiere vue d'un autre nouveau Monde Auſtral, dont, malgré toutes les tentatives des Navigateurs, depuis deux Siecles & demi, on n'a encore que des connoiſſances fort imparfaites de quelques-unes de ſes parties.

1501. Troiſieme Voyage de Veſpuce vers le Pôle Antarctique.

Après avoir déja fait deux Voyages en Amerique, Veſpuce, mécontent de la Cour d'Eſpagne, paſſa au ſervice de celle de Portugal, où il forma le hardi projet de s'approcher le plus qu'il lui ſeroit poſſible du Pôle Antarctique.

Départ de Liſbonne.

» Le Roi Emmanuel, dit-il, me combla de careſſes, & me pria de m'em-
» barquer, avec trois Vaiſſeaux qu'il vouloit envoyer, vers le Sud, à la dé-
» couverte de nouvelles Terres. Les prieres d'un Roi ſont des ordres: il n'y
» eut pas moyen de lui réſiſter. Nous levâmes l'ancre, du Port de Liſbon-
» ne, le 10 Mai 1501, avec trois Caravelles, allant chercher de nouveaux
» Mondes, ſur l'expérience que j'avois déja, que toute cette partie du Glo-
» be, au-delà de l'Equateur & des Mers Atlantiques, loin d'être inhabitable,
» & de ne contenir, comme on le croyoit juſqu'alors, après les Anciens,
» que quelques Iles déſertes, contenoit, au contraire, d'immenſes Conti-
» nens, auſſi fertiles, & auſſi peuplés que les nôtres; en un mot, un grand
» Monde inconnu, que je venois de découvrir «.

Découverte du Breſil.

Ce fut dans ce troiſieme Voyage, que Veſpuce découvrit le *Breſil*, d'où, ayant doublé le Cap *St. Auguſtin*, & couru la Côte l'eſpace d'environ ſix cens lieues, il entra dans un Port, qui eſt apparemment *Rio de la Plata*, &, réſolu de porter ſes recherches encore plus loin, il ordonna à l'Eſcadre

(1) Voyage d'Anſon, Tom. I. pag 49 & ſuiv.

de s'y pourvoir d'eau & de bois pour ſix mois, & remit à la voile le 15 Février 1502. AMERIC VESPUCE. 1502.

» Nous navigeâmes, dit-il, ſi loin vers le Sud, durant un trajet d'environ cinq cens lieues, que le 3 Avril, nous avions le Pôle Antarctique à » la hauteur de cinquante deux degrés. Ici nous trouvâmes la Mer terrible. » Il fallut amener toutes les voiles. Nous courions avec rapidité par un » bon vent de Sud-Oueſt. Les vagues étoient ſi furieuſes, que tout l'Equi- » page ſe croyoit ſans ceſſe au moment de périr. C'étoit durant l'Hyver de » ces climats. Le premier Avril, nous découvrîmes une *Terre Auſtrale*, » que nous courûmes l'eſpace de vingt lieues. C'étoit toute Côte franche, » ſans trouver de Port, & ſans appercevoir d'Habitans. Le froid y étoit » exceſſif à tel point, que perſonne n'y pouvoit réſiſter, & la brume ſi » obſcure, qu'à peine ſe voyoit-on d'un Navire à l'autre. Le Capitaine, » voyant tout le danger que l'Eſcadre couroit en ce parage, réſolut de tour- » ner la proue du côté de l'Equateur. Ce parti fut ſage; car le vent de- » vint ſi violent, les deux jours ſuivans, que, ſelon toute apparence la » Flotte ſe ſeroit perdue dans l'obſcurité des brumes du jour & des lon- » gues nuits (1) «.

Vue de la Terre Auſtrale.

On ne peut y aborder.

La Côte Auſtrale, découverte par Americ Veſpuce, ſe trouve marquée, dans les Cartes, à-peu-près dans l'interſection du cinquante-deuxieme parallele avec le premier Méridien. C'eſt avoir pénétré bien avant dans la Mer Auſtrale, dès la premiere tentative. Ce lieu eſt entre celui où Mr. *Hatley*, & celui où le Capitaine *Lozier Bouvet* ont navigé de notre tems ſous le même parallele; le premier plus à l'Oueſt, l'autre plus à l'Eſt. Tous deux ont trouvé la Mer embarraſſée de glaces, quoique ce fût au fort de l'Eté, tandis qu'Americ, au fort de l'Hyver ne fait mention que du froid extrême, ſans dire qu'il y ait alors trouvé les Mers glacées.

Situation de cette Terre.

De retour à Liſbonne, le 7 Septembre, après quinze mois & onze jours de navigation, Americ fut renvoyé, de ce même côté, l'année ſuivante 1503, avec une belle Flotte de ſix Vaiſſeaux, équipée pour Malaca. L'ignorance préſomptueuſe de l'Amiral fit échouer ſon Vaiſſeau, du port de trois cens tonneaux, contre une petite Ile, à quelques degrés au Sud de la Ligne. L'Amiral demanda la Chaloupe d'Americ, avec une partie de ſes Matelots, pour travailler à ſauver ſon Navire; le chargeant d'aller reconnoître, s'il n'y avoit pas, dans l'Ile, quelque Havre où l'on pût mettre la Flotte en ſureté. Americ ne conſentit d'y aller, ſans ſon Eſquif, qu'avec une extrême répugnance. Cependant, ſur la parole que lui donna l'Amiral, de le renvoyer auſſi-tôt, & de faire ſuivre toute la Flotte peu après, il vint à l'Ile, où ayant trouvé un bon Port, il attendit l'Eſcadre pendant huit jours avec la derniere inquiétude. L'Ile, comme il le reconnut enſuite, n'avoit que deux

Quatrieme Voyage d'Americ.

1503.

On l'envoie reconnoître un Ile déſerte.

(1) Ces Extrait eſt tiré des propres Lettres d'Americ Veſpuce, écrites de Lisbonne à Pierre *Soderini*, Gonfalonier de Florence, ſa Patrie. Ces Lettres compoſent la troiſieme des quatre Parties, ou quatre *Journées* de ſes Découvertes; Ouvrage qu'il dédia, dit Voſſius, *de Hiſtor. lib. III. cap.* 10. à *René*, Roi de Sicile, Duc de Lorraine. L'Original eſt écrit en Eſpagnol, traduit en Latin, & imprimé à Bâle, par *Hervage*, traduit en Italien, & imprimé à Veniſe, chez *Junte* 1550, dans la Collection de *Ramuſio*.

Digitized by Go

AMERIC VESPUCE. 1504.

lieues de long, ſur une lieue de large : ce qui lui parut extraordinaire, à une ſi grande diſtance des Continens de tous côtés ; elle étoit pleine de ſources, de beaux arbres, d'Oiſeaux de Terre & de Mer, ſans Quadrupedes ni Habitans. Le huitieme jour, il vit venir à lui un Navire, & dans la crainte de n'être pas apperçu, ayant fait voile pour le joindre, il apprit que le Vaiſſeau Amiral avoit coulé bas, & que le reſte de la Flotte s'étoit éloigné, l'abandonnant dans cette Ile déſerte, ſans Chaloupe pour aller à terre, & avec la moitié des Matelots néceſſaires à la manœuvre. Americ, outré de douleur d'une ſi odieuſe conduite, ſe pourvût de ſon mieux, à l'aide de la Chaloupe du ſecond Bâtiment, d'eau, de bois & d'Oiſeaux, qui n'ayant jamais vû d'Hommes ſe laiſſoient prendre à la main ſans défiance (2).

Il y eſt abandonné de la Flotte.

Les deux Vaiſſeaux firent voile vers la Terre du nouveau Monde, qu'Americ avoit découverte l'année précédente. Après une navigation d'environ trois cens lieues, il prit terre dans une Baie des Côtes du Breſil, qu'il nomma *Baie de Tous les Saints*, où il bâtit un Fort, dans lequel il laiſſa quelques pieces d'artillerie, & vingt-quatre Portugais, que ſa Conſerve avoit ſauvés du naufrage du Vaiſſeau Amiral, ſur le rocher de l'Ile déſerte. De-là, ſe voyant trop foible d'Equipage pour rien entreprendre, il revint à Liſbonne, le 18 Juin 1504, ramenant les deux Vaiſſeaux, les ſeuls que l'on ait jamais revus de toute la Flotte ; & ce Voyage, dont on pouvoit ſe promettre beaucoup, fut ſans aucun fruit, pour avoir fait choix d'un Commandant mal habile (3).

Americ continue ſa route avec un autre Vaiſſeau.

Baie de Tous les Saints, où il bâtit un Fort.

1504. Son retour infructueux en Europe.

PREMIERE DÉCOUVERTE DU MONDE AUSTRAL, PAR BINOT PAULMIER DE GONNEVILLE, en 1504.

Premiere Découverte du Monde Auſtral, par les François.

CE QU'UN DESSEIN prémédité n'avoit pû exécuter, le ſimple hazard le fit trouver la même année. Americ n'avoit vû le Monde Auſtral que de loin ; mais *Paulmier* eſt le premier qui en ait fait la Découverte, & le Commerce avec les Naturels du Pays. Les François néanmoins, oubliant, dès le lendemain, ce hazard heureux d'une entrepriſe ſi mémorable, en ont, par leur légéreté naturelle, perdu tous les avantages ; &, non contens de ne pas ſuivre, avec conſtance, ce qu'une pareille fortune ſembloit leur promettre, ils ſe ſont laiſſé dérober, par les Eſpagnols, les Portugais & les Hollandois, tout l'honneur de la premiere Découverte.

Départ d'un Vaiſſeau de Honfleur.

Après que les Portugais ſe furent ouvert la route fameuſe des Indes Orien-

(2) La ſituation de cette Ile, quelques degrés au Sud de la Ligne, convient, à tous égards, à celle de l'*Aſcenſion*, dont on attribueroit ainſi à tort la découverte à *Triſtan d'Acugna*, en 1508. La ſeule choſe qui embarraſſe, c'eſt que Veſpuce vante ſes ſources & ſon eau, tandis qu'elle en eſt dépourvue, ce qui fait que perſonne n'a penſé à s'y établir ; mais ſon bon Port, & ſes rafraîchiſſemens ſemblent confirmer que c'eſt la même Ile, parceque celle de *Ste Helene*, au ſeizieme degré de Latitude Méridionale, paroît beaucoup trop éloignée, & qu'au lieu d'avancer vers le Sud, il auroit fallu faire route un peu au Nord, pour venir, de cette derniere Ile, à la Baie de Tous les Saints.

(3) Ce quatrieme Voyage de Veſpuce eſt imprimé, en Italien, à Veniſe, 1550. En Latin, à Oppenheim, 1619.

tales,

tales, quelques Marchands François, excités par le bruit de leur riche Commerce, équiperent un Vaiſſeau, à Honfleur, pour l'envoyer vers ces Contrées. Binot Paulmier de *Gonneville* en eut le commandement. Il mit à la voile au mois de Juin 1503, & doubla le Cap de Bonne Eſpérance; où il fut aſſailli d'une furieuſe tempête, qui lui fit perdre ſa route, & l'abandonna au calme ennuyeux d'une Mer inconnue. Ne ſachant alors de quel côté tourner, la vue de quelques Oiſeaux, qui venoient du Sud, détermina les François à avancer de ce côté, dans l'eſpérance d'y trouver une Terre. Bien-tôt ils découvrirent une grande Contrée, que leur Relation nomme les *Indes Méridionales*, ſelon l'uſage de leur tems, où l'on appliquoit indifféremment le nom d'*Indes* à tous les Pays nouvellement découverts. Ils mouillerent dans une Riviere, dont l'aſpect leur rappella celui de l'*Orne*, qui ſe jette dans la Mer à trois lieues au-deſſous de Caen en Normandie. Leur ſéjour fut d'environ ſix mois, qu'ils employerent à rebâtir leur Vaiſſeau délabré, & à viſiter le Pays, où ils pénétrerent bien deux journées en avant, & encore plus loin des deux côtés du rivage.

GONNEVILLE. 1503.

Cap de Bonne Eſpérance.

Terres Auſtrales.

On y aborde.

Le terroir leur parut fort fertile, quoique ſans culture: les Habitans ne vivant gueres que de la chaſſe, de la pêche, & de ce que la nature leur fournit en abondance, à l'exception de quelques légumes & racines, qu'ils plantent dans leurs enclos. Ennemis du travail, leur penchant décidé les porte à la joie. L'habillement, dont ils ſe couvrent, répond à la ſimplicité de leurs mœurs. Les principaux ſont vêtus d'une eſpece de manteaux courts, de nattes fines, de peaux ou de plumes, avec des tabliers de même étoffe, qui ne paſſent pas le genou aux Hommes, mais que les Femmes font deſcendre juſqu'à la moitié de la jambe. Elles vont la tête nue, & ſe diſtinguent encore par leurs colliers d'os & de coquillages, & par leurs cheveux, agréablement liés de petits cordons d'herbe, brillant des plus belles couleurs. Les Hommes les laiſſent pendre dans toute leur longueur, &, au lieu d'ornemens, ils ont l'arc & les fleches, garnis d'os pointus, qu'ils accompagnent d'un épieu de bois très dur, brûlé & afilé par l'un des bouts. Pour bonnets, ils ſe ſervent d'un tour de plumes hautes, de différentes couleurs vives, & bien arrangées. Les jeunes gens & le commun peuple ſont preſque nus.

Qualités du Pays, & ſes Habitans.

Habillement.

Ces Sauvages habitent dans des Hameaux de trente, quarante, cinquante, juſqu'à quatre-vingts cabanes, bâties de pieux fichés en terre à côté l'un de l'autre, & entrelaſſés d'herbes & de feuilles, dont ils compoſent auſſi leurs toîts, où ils pratiquent un trou pour donner iſſue à la fumée. Les portes de ces cabanes ſont faites de bâtons, proprement liés enſemble, en forme de claie, qu'ils ferment avec des loquets de bois. Leurs lits ſont des nattes fines, remplies de feuilles ou de plumes; leurs couvertures auſſi de nattes, de peaux ou de plumes, & tous leurs uſtenſiles, de bois, juſqu'à leurs marmites, qu'ils enduiſent d'argile en dehors, pour les garantir de la flamme.

Habitations.

Le Pays eſt médiocrement peuplé, & diviſé en pluſieurs petits diſtricts, qui ſont gouvernés par autant de Rois. On ne les diſtingue de leurs Sujets, que par le reſpect infini que ceux-ci leur portent, & par les plumes dont ils ornent leur tête. Les premiers n'y emploient qu'une ſeule couleur; au

Rois du Pays.

CONNEVILLE. 1503. lieu que les autres les ont bigarrées : il n'y a que les plus notables d'entr'eux, qui oſent y mêler quelques plumes de la couleur du Prince. Le verd étoit celle du Roi, dans les Etats duquel les François aborderent : ils y furent témoins d'un acte de ſévérité, qui prouve le pouvoir illimité de ces Souverains, & donne en même-tems une idée de leur Juſtice. Ce fut le ſupplice d'un jeune homme de dix huit à vingt ans, qui fut condamné à être précipité dans la Riviere, une pierre au cou, pour avoir frappé ſa Mere, quoique, loin d'en faire ſes plaintes, elle eût même imploré ſa grace à genoux. Le coupable ſubit ſon arrêt, en préſence de toute la jeuneſſe des habitations voiſines, que le Roi avoit fait appeller, à cri public, pour y prendre exemple.

Exemple d'une Juſtice ſevere.

Aroſca, Roi, Ami des François.

Ce Prince ſe nommoit *Aroſca*, & ſon domaine pouvoit avoir une journée d'étendue. On y comptoit dix ou douze Habitations, dont chacune avoit ſon Capitaine particulier, qui tous lui étoient ſoumis. Le Roi paroiſſoit âgé d'environ ſoixante ans. Son maintien étoit grave, ſon regard plein de bonté, ſa taille médiocre, un peu groſſe. Sa Femme, morte depuis quelque-tems, lui avoit laiſſé ſix fils tous en vie. Ils venoient ſouvent voir le Navire avec leur Pere, & cinq ou ſix autres Rois voiſins, ſes Alliés, qui faiſoient enſemble la guerre à des Peuples plus éloignés dans les Terres. Les hoſtilités ſe réduiſoient à quelques courſes de peu de jours, ſur leurs Ennemis. Pendant le ſéjour des François, le Roi Aroſca, à la tête de cinq ou ſix cens hommes, fit deux expéditions, dont la derniere eût tout le ſuccès imaginable. Cette victoire fut célébrée, à ſon retour, par les plus vives réjouiſſances. Il auroit fort ſouhaitté que les François euſſent voulu l'accompagner, avec leurs armes à feu & quelques pieces d'artillerie ; mais ils s'excuſerent de prendre part à cette querelle.

Ils s'excuſent de l'accompagner à la guerre.

Admiration des Auſtraliens.

Le ſpectacle d'un Navire Européen, muni de ſes canons & de ſes agrets, offroit mille objets d'admiration pour ces Peuples ; mais rien ne les étonnoit plus, que de voir, qu'un mot de lettre, envoyé, du bord, aux gens de l'Equipage, qui ſe trouvoient à terre, fût capable de les inſtruire des intentions de leurs Chefs, ne comprenant pas comment ce papier pouvoit parler aux yeux, ce qui augmentoit leur reſpect pour ces Etrangers. De leur côté, les François ſurent ſi bien ſe concilier leur affection, par toutes ſortes de bonnes façons, & par de petits préſens de peignes, de couteaux, de haches, de miroirs, de grains de verre, & d'autres bagatelles ſemblables, qu'ils ne manquerent jamais de vivres, & qu'ils eurent toujours de la viande, du poiſſon, des fruits & des racines en abondance. On leur apportoit en même-tems diverſes productions rares du Pays, dont ils chargerent près de cent quintaux, dans l'eſpérance d'y faire un grand profit en Europe.

Civilités réciproques.

1504. Monument élevé par les François.

Les François, voulant laiſſer un Monument de leur arrivée dans cette Terre inconnue, firent une grande croix de bois, haute de trente-cinq piés, & bien peinte, qu'ils éleverent ſur une éminence près du rivage, avec beaucoup de ſolemnité, le jour de la Fête de Pâques 1504. La Croix fut portée par le Capitaine & les principaux Officiers du Vaiſſeau, marchant piés nus, & aſſiſtés du Roi Aroſca, de ſes Fils, & d'autres Seigneurs du Pays, qu'on avoit invités à cette cérémonie, & qui parurent y prendre beau-

Le Roi & ſon Peuple aſſiſtent à cette cérémonie.

coup de plaiſir. Après eux venoit l'Equipage, en armes, chantant des Hymnes, & ſuivi d'un Peuple nombreux, qui prêtoit toute ſon attention à une fête ſi nouvelle. On la termina par pluſieurs ſalves de mouſqueterie & d'artillerie. Le Roi & ſes Grands voulurent bien enſuite accepter une collation qui leur fut offerte, avec des préſens convenables à leur rang. Les François étendirent ces libéralités juſqu'au Peuple, dont il n'y eut perſonne qui ne reçut quelques bagatelles, de peu de valeur à la vérité, mais précieuſes aux yeux de ces Sauvages. On vouloit par-là les engager à bien conſerver la Croix, ce qu'on tâchoit de leur faire entendre par des ſignes. Sur cette Croix étoient gravés, d'un côté, les noms du Pape *Alexandre VI*, de *Louis XII*, de l'Amiral de France, du Capitaine du Vaiſſeau, & ceux de l'Equipage. De l'autre côté, on liſoit un Diſtique numeral, qui marquoit l'année de l'érection de la Croix, & par qui elle avoit été poſée (1).

GONNEVILLE. 1504.

Préſens qu'on leur fait.

Le Navire ayant été à la fin radoubé, calfâté & pourvû du mieux qu'il fut poſſible, pour le retour, on prit la réſolution de remettre à la voile. La coutume étant alors, que ceux qui découvroient de nouvelles Terres aux Indes, en amenaſſent quelques Habitans en Europe, on fit ſi bien qu'on engagea le Roi Aroſca à laiſſer partir un de ſes fils, nommé *Eſſomeric*, encore jeune, & qui affectionnoit fort les François, ſous promeſſe qu'on le lui rameneroit, au plus tard, dans vingt Lunes, après lui avoir appris la ſcience de l'artillerie, & à faire des miroirs, des couteaux, des haches, & tout ce qui cauſoit tant d'admiration aux Auſtraliens. Aroſca, acceptant ces offres avec joie, donna, à ſon Fils, pour compagnie, un Indien, nommé *Namoa*, âgé d'environ quarante ans, & vint lui & ſon Peuple, les conduire au Vaiſſeau, avec quantité de vivres, de belles plumes, & d'autres raretés, pour en faire leurs préſens, de ſa part, au Roi de France. Après avoir fait jurer le Capitaine qu'il reviendroit dans vingt Lunes, Aroſca & les ſiens attendirent, ſur le rivage, le départ du Navire. Lorſqu'il mit à la voile, tout ce Peuple jetta de grands cris, & faiſoit entendre, en croiſant les doigts, qu'il conſerveroit bien la Croix.

Les François ſe diſpoſent à partir.

Eſſomeric, fils du Roi Aroſca, eſt amené en France.

Ce fut le 3 Juillet, que les François quitterent cette Terre, & juſqu'au lendemain de la St. Denis, ils n'en revirent point d'autre. Dans ce trajet, ils coururent diverſes fortunes, & furent cruellement tourmentés de fievres malignes, dont il leur mourut trois hommes de l'Equipage, & l'Indien Namoa, à qui l'on ſe fit un ſcrupule d'adminiſtrer le Baptême; mais on en eut enſuite du regret, & Eſſomeric ſe trouvant auſſi malade, le reçut, avec le nom du Capitaine, qui fut un de ſes Parrains (2).

Le Vaiſſeau remet à la voile.

Baptême d'Eſſomeric.

(1) HIC ſaCra paLMarIUs posUIt
gonIvILLa bInotUs,
GreX, ſoCIUs, parIterqUe UtraqUe
progenIes.

C'eſt-à-dire; *Binot Paulmier Gonneville & toute la Troupe qui l'accompagne, tant de la race de l'Europe que de celle des Indes, ont ici poſé ce Monument ſacre.* Les lettres numerales de ce Diſtique Latin forment le nombre 1504. L'Auteur ſe nommoit *Maître Nicole le Febvre*, d'Honfleur.

(2) Donnons au moins ce dernier article, dans le vieux langage de la Relation originale. » *Item*, diſent qu'ils partirent deſdites Indes Méridionales le tiers jour de » Juillet 1504, ayant couru diverſes fortunes, & bien tourmentés de fievres malignes » dont maints de la navire furents entachés, » & quatre en trépaſſerent, ſavoir *Jean Bichevel* du Pont l'Evêque, Chirurgien de la » navire, *Jean Renoult*, Soldat d'Honfleur, » *Stenot Vennier* de Gonneville ſur Honfleur, varlet du Capitaine, & l'Indien

GONNEVILLE.

Gonneville, en arrivant à la vue des Côtes de France, eut le malheur de tomber, près des Iles Gerſei & Guerneſay, entre les mains d'un Corſaire Anglois, qui le dépouilla de tout ce qu'il avoit (3). Après avoir pris terre, il en rendit ſa plainte au Siége de l'Amirauté, &, ſur les requiſitions du Procureur du Roi, l'accompagna d'une Relation ſuccinte de ſes découvertes. Cette Déclaration, piece authentique & judiciaire, en datte du 19 Juillet 1505, étoit ſignée des principaux Officiers du Navire; mais l'original ne s'en trouve plus, quoiqu'il ſoit conſtant, dans le Pays, qu'elle ait été dépoſée à l'Amirauté en Normandie. L'Extrait, qu'on vient d'en donner, eſt tiré des *Mémoires touchant l'établiſſement d'une Miſſion Chrétienne dans le troiſieme Monde, ou la Terre Auſtrale*, imprimés à Paris, *Cramoiſy* 1663, dédiés au Pape Alexandre VII, par un Eccléſiaſtique originaire de la Terre Auſtrale, qui ne s'eſt déſigné lui-même, que par les lettres initiales *J. P. D. C. Prêtre Indien, Chanoine de la Cathédrale de S. P. D. L.* Les deux premieres lettres ſignifient *Jean Paulmier*, ſes Ancêtres ayant pris le nom de la famille du Sr. de Gonneville. Il y a apparence que les deux autres lettres veulent dire *De Courthone*, qui, ſuivant Flacourt, étoit le ſurnom de ſon Pere & de ſon Ayeul. Le Biſayeul du Prêtre étoit cet Auſtralien, nommé *Eſſomeric*, que Gonneville avoit ramené ſur ſon bord, & qu'il maria en Normandie, avec une de ſes Parentes. Son arriere petit-fils, Auteur de ces Mémoires, animé d'un grand zele pour l'établiſſement de la Foi dans ſon ancienne Patrie, employa toute ſa vie à ſolliciter ceux qui ſe mêloient des Miſſions étrangeres, de l'y renvoyer, & de porter le Miniſtere de France à dégager la parole donnée, à ſes Ancêtres, de retourner chez eux avec une Flotte. Dès l'âge de dix-ſept ans, il travailla, ſur quelques écrits qui lui reſtoient, & ſur les traditions puiſées dans ſa propre famille, à réparer la perte des Journaux de Gonneville. Il communiqua ſes vues à Louis *Abelli*, Evêque de Rhodez, à Vincent de *Paul*, Supérieur des Prêtres de la Miſſion, & à divers autres Miſſionnaires. On peut conjecturer par-là en quel tems ils ont été rédigés. Vincent de Paul devoit les préſenter au Pape, s'il n'eut été prévenu par la mort. Ils

Pillage du Vaiſſeau par un Corſaire Anglois.

Déclaration judiciaire de l'Equipage.

Eclairciſſements ſur l'Auteur de ces Mémoires, iſſu d'Eſſomeric.

» *Namoa*, & fut mit en doute de le baptiſer » pour éviter la perdition de l'ame : mais » ledit Maître *Nicole*, diſoit que ce ſeroit » prophaner le ſaint baptême en vain, pour » ce que ledit *Namoa* ne ſavoit la croyan- » ce de notre Mere ſainte Egliſe, comme » doivent ſavoir ceux qui reçoivent le bap- » tême ayant âge de raiſon, & en feut creu » ledit Maître *Nicole* comme le plus clerc » de la navire; & pourtant d'empuis en eut » ſcrupule, ſi bien que l'autre jeune Indien » *Eſſomericq*, étant ainſi malade, ſa fois & » en péril, fuſt de ſon avis baptiſé, & lui » adminiſtra ſon ſacrement, & furent les » Parrains ledit de *Gonneville*, Capitaine, & » *Antoine Thierry*; & au lieu de Marraine » fuſt pris *Andrieu de la Mare*, pour tiers » Parrain, & fut nommé *Binot*, du nom de » baptême d'icelui Capitaine. Ce fuſt le » 14e Septembre que ce fuſt fait, & ſemble » que ledit baptême ſervit de médecine à » l'ame & au corps, pour ce que d'empuis » ledit Indien fut mieux, ſe guérit & eſt » maintenant en France, &c. ».

(3) C'eſt ce que porte la Déclaration de Gonneville, qui dit; » qu'ils avoient remer- » ché ledit Pays être fertile, pourveu de » force bêtes, oiſeaux, poiſſons, & autres » choſes ſingulieres inconnues en Chrétien- » té, & dont feu M. Nicole le Febvre d'Hon- » fleur, qui étoit Volontaire au Viage, cu- » rieux & perſonnage de ſavoir, avoit pour- » trayé les façons; ce qui a été perdu avec » les Journaux du Viage, lors du piratement » de la Navire, laquelle perte eſt à cauſe » qu'ici ſont maintes choſes & bonnes re- » cherches omiſes ».

tomberent depuis entre les mains de M. *Feret*, Curé de St. Nicolas du Char- GONNEVILLE.
donnet à Paris, & de-là en celles du Libraire Cramoisy, qui les a publiés. Il s'en trouve, dans la Bibliotheque de M. *Falconet*, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, un Exemplaire, où l'Epitre dédicatoire au Pape est signée tout au long, *Paulmier*, *Prêtre Indien*, *Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Lisieux*. Cet Exemplaire avoit été donné, par l'Auteur même, à M. de *Villermon*, qui a écrit au-devant la remarque suivante.

Notes manuscrites tirées d'un Exemplaire de cet Ouvrage.

» M. l'Abbé Paulmier, Chanoine de Lisieux, Résident du Roi de Dan-
» nemarc en France, m'a fait présent, en 1664, de ce Livre, dont il est
» Auteur. Il avoit beaucoup d'érudition, & une grande connoissance des
» affaires étrangeres; il avoit voyagé presque par toute l'Europe, & même
» avec commission, comme en Pologne, pour feu M. le Comte de S. Paul.
» Il mourut à Cologne, au dernier Congrès des Plénipotentiaires pour la
» Paix. Il m'a dit deux choses, assez curieuses; la premiere est un Procès,
» que lui firent des Partisans, qui avoient traité d'un droit sur les Etran-
» gers, qu'ils vouloient lui faire payer comme étant issu d'un Sauvage de la
» *Terre Australe*, contre lesquels il plaida si bien sa cause lui-même, qu'il
» fut renvoyé absous de la taxe, ayant remontré, entr'autres raisons, que
» celui dont il étoit descendu par les Femmes (4), n'étoit venu en France,
» sur le Navire du Capitaine Gonneville, que sous la promesse, que le Ca-
» pitaine avoit faite à son Pere, qui étoit un Roitelet du Pays, d'où on l'a-
» voit emmené, de l'y ramener dans un certain tems; ce qui n'ayant point
» été exécuté, il étoit en droit de se plaindre de la mauvaise foi dont on
» avoit usé envers lui, & qui l'exposoit à la persécution des Partisans. Il
» me dit encore, que le Capitaine Gonneville, qui avoit amené, en Fran-
» ce, celui dont il étoit descendu, voyant que ceux, avec lesquels il s'étoit
» associé pour ses Voyages, & qui étoient presque tous ses parens & héri-
» tiers, ne vouloient pas contribuer à un nouveau fonds pour équiper un
» Navire, dans le dessein de retourner au même lieu, & de s'y acquitter de
» sa parole, tant envers le Pere qu'envers le Fils; il avoit fait ce dernier
» son Légataire universel, par un principe d'équité, pour l'empêcher de
» tomber dans la misere en ce Pays-ci, ne pouvant le ramener dans le sien,
» où il n'auroit manqué de rien. Le bien, que le Capitaine Gonneville lui
» laissa, servit à le marier richement à une héritiere, dont M. Paulmier est
» issu par les femmes. Le Capitaine l'obligea, par son Testament, de por-
» ter, lui & ses descendans mâles, son nom & ses armes. C'est chez MM.
» les Evêques d'Heliopolis & de Berite, que j'ai vû la premiere fois M.
» l'Abbé Paulmier, où nous nous trouvions l'un & l'autre ordinairement
» avec feu M. de *Flacourt*, qui a commandé à Madagascar (5) & M. *Ferma-*

(4) C'est une erreur de mémoire du Sr. de Villermon. Paulmier étoit issu du Sauvage par les mâles; outre que le procès, qu'on lui faisoit, & le nom qu'il portoit, en sont des preuves évidentes, il dit lui-même, que le Sauvage étoit son *Bisaïeul paternel*; & c'est ce qu'on va voir par sa Généalogie.

(5) Flacourt a donné un Extrait de la Relation de Gonneville, à la fin de son *Histoire de Madagascar*, imprimée en 1661, & ainsi deux ans avant la publication de ces Mémoires. Les deux récits sont parfaitement conformes.

Digitized by Google

GONNEVILLE. » *nel*, pere de celui qui étoit Supérieur du Seminaire Etranger. Là, M. » l'Abbé Paulmier faiſoit ſon poſſible (c'étoit en 1653) pour les perſuader, » qu'on ne pourroit rien exécuter de plus digne de leur zèle, qu'un éta- » bliſſement dans la *Terre Auſtrale*, & nous y apporta deux Copies ma- » nuſcrites de ces Mémoires, afin que chacun de nous les pût examiner, & » en dire ſon ſentiment. Ils contenoient beaucoup d'autres choſes, qui ne ſont » point imprimées ici. Je n'ai guere connu de perſonnes plus inſtruites que » lui, des Navigations de long cours, & des Relations, dont il ſembloit » qu'il avoit fait ſa principale étude. Il n'avoit pas moins de connoiſſance » des Belles Lettres & de l'Hiſtoire, ſur-tout de l'Hiſtoire ſacrée, & de tout » ce qui concernoit ſa profeſſion, comme la Théologie, le Droit Canon, &c.

» A la ſuite de ceci M. Falconet a ajouté cette note. A la fin du ſecond » Tome des Voyages de Correal, (*Paris* 1722, page 390), eſt » l'Hiſtoire de Binot Paulmier, dit le Capitaine Gonneville, Gentil- » homme de Normandie, de la Maiſon de *Buſchet*, qui partit d'Hon- » fleur en 1503, & amena, des *Terres Auſtrales*, Eſſomeric, un des fils du » Roi Aroſca, qu'il fit baptiſer, en lui donnant ſon nom & ſon ſurnom. » Cet Eſſomeric a vécu juſqu'en 1583 (6), & a laiſſé poſtérité ſous le nom » de *Binot*. Un de ſes petits-Fils, *Jean-Baptiſte* Binot, Préſident des Tré- » ſoriers de France en Provence, n'a laiſſé qu'une fille, qui a épouſé le » Marquis de *la Barbent* ». *Voyez le P. Anſelme*, Hiſt. Généalog. Tome VIII. pag. 300, où on lit ce qui ſuit. » Jacques de *Forbin*, Seigneur de » *la Barbent*, marié le 4 Mai 1625, à Charlotte Paulmier, Fille de Jean- » Baptiſte Paulmier, Préſident des Tréſoriers Généraux de France en Pro- » vence, & de Marquiſe d'*Andrea*, dont poſtérité ». Flacourt ajoute, à Jean-Baptiſte Binot, un Frere nommé *Olivier* Sr de *Courthone*, qui eut trois Fils, ſavoir, *Jean*, *Gabriel*, & *Robert* Paulmier, dont les deux derniers moururent jeunes, & l'aîné, Eccléſiaſtique & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Liſieux, eſt l'Auteur de ces Mémoires. Par ſa mort eſt ainſi éteinte la poſtérité mâle du Sauvage.

Preuve de la vérité du Voyage de Gonneville aux Terres Auſtrales.

L'exiſtence, bien vérifiée, de cette Famille venue des Terres Auſtrales, & amenée en France, par le Capitaine Gonneville, eſt une preuve ſans réplique de la vérité d'une expédition maritime des plus anciennes, qui aſſure, à la Nation Françoiſe, l'honneur de la premiere découverte du Monde Auſtral, qu'on lui a conteſté long-tems. Les Mémoires de l'Abbé Paulmier, quoiqu'informes, paroiſſent en effet très fideles. Il y a lieu de croire néanmoins qu'il a un peu trop flatté ſon Pays, dans le portrait avantageux qu'il en a fait. Nous ne tirons, de ſon Ouvrage, que la ſubſtance de l'Extrait, qu'il y a inſeré, de la Déclaration judiciaire de Gonneville, dans les propres termes où elle étoit conçue. Il n'a commencé cet Extrait, par un *Item*, qu'à l'endroit où il eſt queſtion des mœurs du Pays. Sans doute que Gonneville avoit débuté par faire mention de ſon arrivée, & de la poſition de la

(6) On a cru qu'il pouvoit y avoir faute ici dans le chifre; mais à ſuppoſer quinze ans à Eſſomeric, qui, ſuivant la Relation, étoit encore fort jeune quand il vint en France, il n'auroit eu que quatre-vingt quatorze ans; & l'Abbé Paulmier dit, qu'il y avoit vécu aſſez long-tems pour avoir été vu de perſonnes encore vivantes alors. Flacourt fixe auſſi ſa mort en 1583.

Côte, où il avoit pris terre, qu'il ſeroit fort important de connoître aujourd'hui. L'Abbé Faulmier ayant omis de nous en déſigner la Latitude & la Longitude, il n'eſt plus poſſible de déterminer la juſte ſituation de cette Contrée. On a cru que ce pouvoit être ſur la même Côte, où nos Cartes marquent un Cap appellé *Terre de vue*, ou *Cap des Terres Auſtrales*, à quarante deux degrés de Latitude, & ſept de Longitude. Le Capitaine Bouvet, lors de ſa Navigation de 1739, ſuppoſoit, que le Pays de Gonneville étoit à-peu-près ſous ce Méridien, vers le quarante-huitieme degré de Latitude; mais le récit de l'Auteur ne favoriſe gueres ces conjectures. La Terre en queſtion doit être plus à l'Eſt, & moins au Sud. Il y a grande apparence qu'elle eſt au Midi des petites Moluques (7).

GONNEVILLE.

Conjectures ſur la poſition de la Terre, qu'il a découverte.

VOYAGE DE D. ALVARE DE SAVEDRA, EN 1526.

DANS la néceſſité de ſe décider entre l'ordre des tems & celui des lieux, on croit le premier préférable, parcequ'il a l'avantage de préſenter le progrès ſucceſſif des Découvertes, ainſi que l'enchaînement des cauſes, qui ont à l'envi tourné les Nations de l'Europe de ce côté là, ſouvent par de tout autres motifs. Une ſeconde remarque, que nous ferons ici, c'eſt que parmi les Extraits qui vont ſuivre, il s'en trouvera quelques-uns, qu'on ne peut ranger que d'une maniere fort impropre ſous la dénomination de Voyages Auſtraux; mais dès qu'il eſt queſtion de Terres, ou d'Iles peu connues, ſur cette route, quoique fort éloignées au Nord, nous ne croyons pas devoir négliger des éclairciſſemens utiles, pour la ſimple raiſon qu'ils ne ſont peut-être pas tout-à-fait à leur place.

Remarque préliminaire.

Dès la ſeconde tentative des Eſpagnols, pour traverſer la grande Mer du Sud, Cortez, Gouverneur du Mexique, confirmé dans le projet, qu'il avoit conçu, d'envoyer à la recherche des Iles des épiceries, par cette route, fit équiper une Eſcadre de trois Vaiſſeaux, dont il donna le commandement à Dom Alvare de *Savedra*, ſon Parent. Celui-ci, ayant fait voile du Mexique, le dernier Octobre 1526, fut ſéparé de ſes deux Conſerves par une tempête; & après une navigation de deux mille lieues, qu'il eſtime en faire environ quinze cens en droiture, il découvrit, le jour de l'Epiphanie 1527, un amas d'Iles, qu'il nomma les *Iles des Rois*, à onze degrés de Latitude du Nord (1), & cent quatre-vingt neuf de Longitude. L'Amiral vint aux Moluques, d'où il remit à la voile, de Tidor, le 5 Juin 1528, pour le retour au Mexique. Après un calme de trente jours, & une navigation de deux cens cinquante lieues, il mouilla dans un grand Port, à certaines *Iles d'or*, ſans les mieux déſigner; mais il y a beaucoup d'apparence qu'elles ſont partie de la Terre des Papous, ou Nouvelle Guinée.

1526.

Départ du Mexique.

1527.

Iles des Rois.

Moluques.

1528.

Iles d'or, ou Nouvelle Guinée.

(7) Les Duval & Nollin, ſans avoir fait attention que Gonneville dit lui-même, qu'il ne trouva cette Terre ſur la route des Indes, qu'après avoir doublé le Cap de bonne Eſpérance, l'ont tracée, dans leurs Cartes, au Sud-Oueſt de ce Cap, vers 48 dégrés de Latitude, & 20 dégrés de Longitude. Ils la nomment *Terre des Perroquets*; on ne ſait pourquoi. Non contens de ceci, ils ont encore tracé une très longue Côte, qui s'étend de là juſqu'auprès de la nouvelle Hollande, où Duval a placé les Royaumes imaginaires de *Pſittac*, *Beak*, *Lucak* & *Malatur*.

(1) M. de Liſle les place à neuf degrés.

Digitized by Google

SAVEDRA. 1528.

C'eſt le ſentiment de Herrera & d'autres Ecrivains Eſpagnols, qui diſent que Savedra, retournant de la recherche des Iles des épiceries, découvrit, à cent lieues de l'Ile Gilolo, les Côtes des Terres habitées par les Peuples *Papous*, qu'il nomma *Nouvelle Guinée*, la croyant à l'oppoſite de la Guinée d'Afrique.

Inſulaires négres, ou blancs.

Les Habitans de ces Iles d'or ſont des Negres à cheveux crêpus; ils vont nus, portant des armes ferrées, & de bonnes épées. Cent autres lieues de trajet amenerent Don Alvare en d'autres Iles, dont les Habitans étoient auſſi des Negres armés de fléches. Il en prit trois, qu'il emmena, & ayant encore navigé deux cens cinquante lieues, il trouva des Iles, à un degré de l'Equateur, probablement du côté du Nord, peuplées d'Hommes tous blancs; différence qui le ſurprit fort à ſi peu de diſtance. Ceux ci faiſoient des efforts pour monter ſur le Navire, & tiroient des pierres avec la fronde. De-là il courut au Nord, & au Nord-Oueſt, juſqu'à quatorze degrés, où un vent violent de Nord-Eſt le repouſſa du côté d'où il venoit, juſqu'aux Iles des Larrons. Le vent ne lui permit pas d'y mouiller. Il paſſa à la bande du Sud, & fut chaſſé ſur les Côtes de Mindanao.

Le Vaiſſeau eſt repouſſé aux Moluques.

1529. Départ de Tidor.

L'année ſuivante 1529, il repartit une ſeconde fois de Tidor, pour retourner au Mexique. Sa route fut la même que le premier Voyage. Il revit les Iles, dont il avoit enlevé trois Negres. L'un d'eux s'étoit fait Chrétien, & avoit de l'intelligence. Alvare l'envoya à ſes Compatriotes, le chargeant de leur dire, qu'il ne venoit que dans des vues paiſibles de Commerce. Mais le Sauvage fut tué par les Inſulaires, avant que d'avoir mis le pied ſur le Rivage. L'Amiral leva l'ancre, & courant au Nord-Eſt, découvrit cinq petites Iles, la plus grande de quatre lieues de long, les autres d'une lieue ſeulement. Les Peuples étoient nus, noirs & barbus. Ils faiſoient voguer des Pirogues mâtées à voiles Turques, de feuilles de palmier. Cinq de ces Sauvages s'avancerent vers le Navire en criant d'une voix menaçante. Ils paroiſſoient demander qu'on amenât les voiles. Un d'eux jetta une pierre contre le Vaiſſeau, avec tant de roideur, qu'elle fendit un planche du bordage. On fit tirer ſur eux un coup de mouſquet, qui n'atteignit perſonne, & ils ſe ſauverent. Ces Iles ſont à ſept degrés de l'Equateur, à moitié chemin de Tidor au Mexique, dans la diſtance d'environ mille lieues de l'un & de l'autre. Ce ſont probablement les *Iles des Barbus*, dans le même Archipel que les Iles des Rois. Quatre-vingts lieues plus loin, toujours ſur la route du Nord-Eſt, le Bâtiment mouilla vers des Iles baſſes, qu'on ſuppoſe être à douze degrés de Latitude Septentrionale, & deux cens de Longitude, où des gens, qui puiſoient de l'eau, leur firent ſigne avec une banniere. Sept Pirogues vinrent à la proue du Navire. Vingt Inſulaires y monterent, avec une Femme, qui avoit l'air d'une Megere. Elle toucha de la main tous les Eſpagnols les uns après les autres. L'Amiral leur fit donner un manteau & un peigne. Il les régala, & leur demanda par ſigne leur amitié; ce qu'ils parurent bien recevoir, de ſorte qu'un Caſtillan ſe haſarda d'aller à terre avec eux. Les Chefs le reçurent à la deſcente; ils le menerent dans leurs maiſons, qu'il trouva logeables & couvertes de feuilles de palmier. Ce Peuple eſt blanc; il ſe peint le corps & les bras. Les Femmes ſont jolies, à grands cheveux noirs, & toutes vêtues de nattes très fines. Leurs armes ſont des bâtons brûlées, leur

Inſulaires barbus.

Iles des Barbus.

Iles baſſes.

Mœurs des Habitans.

leur nourriture, du poiſſon & des noix de cocos. L'Amiral deſcendit auſſi à terre, où les Chefs le reçurent de même. Un d'eux, voyant un fuſil, parut fort curieux de ſavoir ce que c'étoit. On le lui fit comprendre. Il demanda qu'on le tirât; mais, au coup, la Troupe tomba par terre à demi-morte d'épouvante, puis s'enfuit, en tremblant, vers un Bois de palmiers. Il n'y eut que les Chefs qui reſterent, quoique fort effrayés. La maladie de l'Amiral obligea de faire ici quelque ſéjour, durant lequel les Inſulaires apporterent, au Vaiſſeau, deux mille noix de cocos, & aiderent, à l'Equipage, à remplir les tonneaux d'eau fraîche. Ils faiſoient de fort bonne grace tout ce qu'on leur demandoit. Ces Iles ſont à huit degrés de Latitude Septentrionale. SAVEDRA. 1529.

Quand le Vaiſſeau eut repaſſé le Tropique, il retrouva les vents contraires, qui le rechaſſoient de nouveau. L'Amiral mourut ſur ces entrefaites; recommandant à ſon Equipage de tâcher de gagner la hauteur de trente degrés (2), & alors, ſi le vent ne changeoit pas, de retourner à Tidor, ce qui fut exécuté. Mort de Savedra. Retour à Tidor.

Herrera, de qui l'on tire cette Relation, parle d'une autre expédition de peu de ſuccès, que Cortez fit faire en 1533, par Diégo *Hurtado*, & Fernand de *Grijalva*, qui découvrirent, à vingt degrés trente minutes de Latitude Septentrionale, une Ile, où, après beaucoup de peine, on mouilla vers la bande du Sud, ſur vingt-cinq braſſes fond de ſable blanc. Elle eſt partagée par une haute montagne. Le Capitaine Grijalva deſcendit avec quelques Hommes; &, étant au ſommet des rochers, il ne vit que de grands Bois, dont l'épaiſſeur déroboit la vûe du reſte de l'Ile. On y trouva une quantité de tourterelles à plumes de perdrix & becs de pigeons, des aigles, des faucons: on entendit les cris d'animaux quadrupedes. Les Côtes parurent fort poiſſonneuſes. On y remplit quelques barils d'eau de pluie, un peu ſaumâche. L'Ile peut avoir vingt-cinq lieues de tour. Le Capitaine la nomma *Saint-Thomas*, du jour de la Fête. Sa Longitude eſt marquée à deux cens ſoixante-deux degrés, dans les Cartes de M. de Liſle, & beaucoup plus loin du Continent, ſelon d'autres (3). Dans ce Voyage les gens de l'Equipage affirmerent tous avoir vû, bien diſtinctement, deux Hommes marins (4). Autre expédition. 1533. Ile St Thomas.

(2) On ſavoit dès lors, qu'il faut aller à 30 degrés de Latitude Nord, chercher les vents d'Oueſt, qui menent tout droit à la Côte de Californie.

(3) *Gaëtan*, dont on va lire la Relation, avant que de venir aux *Iles des Rois*, avoit découvert auſſi cette Ile déſerte de *S. Thomas*, à cent quatre vingts lieues du Mexique, &, deux cens lieues plus loin, *Rocca partida*, c'eſt-à-dire *Roche taillée*. Spilberg, ſur ſa route du Mexique aux Iles des Larrons, en 1616, ayant mis le Cap à l'Oueſt, au Cap de Corientes, le 26 Novembre, fut fort ſurpris, le 3 Décembre, d'avoir la vue de deux Iles, ne ſachant pas qu'il y en eut ſi avant en pleine Mer, & plus encore, le lendemain, de voir, ſous le dix-neuvieme parallele Nord, un Rocher iſolé, à plus de cinquante-cinq lieues au large, ſans aucune terre qui en fut proche. Ces deux Iles & le Rocher peuvent être *S. Thomas*, la *Muldada* & *Rocca partida*, entre le 264 & le 251 Méridien: cependant nos grandes Cartes Marines les diſtinguent, & placent les deux Iles, & le Rocher de Spilberg, plus près des Côtes du Mexique.

(4) Herrera, Dec. IV. & V.

VOYAGE DE JUAN GAETAN ET BERNARD DELLA TORRE, EN 1542.

1542.

Départ du Mexique.

CECI N'EST qu'un Routier aſſez ſec, dreſſé par un Pilote Eſpagnol; mais qui a couru des plages peu connues, dans le grand Ocean pacifique. *Gaëtan* partit du Mexique le premier Novembre 1542. Après trente jours de navigation vers l'Oueſt, dans un eſpace de neuf cens lieues, ſuivant l'eſtime, on découvrit diverſes Iles, auxquelles on donna le nom d'*iles des Rois*. Les Habitans ſont pauvres, & vont preſque nus. La Côte produit du corail, des cocos, & quelques autres fruits. Mais on n'y vit ni or ni argent, ni rien de précieux. Ces Iles s'étendent depuis le neuvieme juſqu'au onzieme parallele, ſous la Longitude de cent quatre-vingt-ſept degres. Vingt lieues plus avant, on en découvrit d'autres, ſous les mêmes paralleles. Elles furent nommées les *Iles du Corail* (1). Les Habitans ſont ſemblables à ceux qu'on avoit déja vûs. Les Iles ſuivantes ſont vertes, belles & bien plantées de palmiers; auſſi les appelle-t-on *les Jardins* (2). Deux cens quatre vingts lieues plus loin, toujours à la même Latitude, on nomma *la Motelote*, une autre petite Ile, fertile en palmiers, & peuplée d'aſſez bonnes gens, qui donnerent, aux Eſpagnols, un peu de poiſſon & de cocos. Celle d'*Arexife* (3), trente lieues plus avant, eſt plus grande, & ne paroît avoir gueres moins de vingt-cinq lieues de tour (4). On y apperçut, comme à l'autre, quantité de boſquets de palmiers. Mais, ſans s'y arrêter, on ſe hâta d'arriver aux Philippines.

Iles des Rois.

Iles du Corail.

Iles des Jardins.

Ile Matelote.

Ile Arexife.

1543.

Bernard *della Torre* fut envoyé de-là, ſur un petit Bâtiment, rendre compte, au Viceroi du Mexique, du ſuccès de ce Voyage. Ce Capitaine, ayant fait ſa traverſée ſous un parallele plus voiſin de l'Equinoxe, découvrit, à ſa droite, vers un demi degré de Latitude Méridionale, une Côte, dont il continua d'avoir la vûe durant ſix cens cinquante lieues. Il y prit terre vers le ſixieme parallele Sud, & trouva le Pays habité par un Peuple Negre, à cheveux courts & crêpus, fort agile, & portant pour armes des bâtons & des fleches non empoiſonnées. Cette Terre eſt le Cap *Mabo*, dans le Pays des Papous, & l'endroit, où l'on deſcendit, doit être voiſin de l'Ile *Arimoa* (5).

Nouvelle Guinée.

(1) Latitude 10 degrés, Longitude 182.

(2) Latitude 9½ degrés, Longitude 177.

(3) C'eſt-à dire des *Chauſſées*. Les Iles étant fort baſſes, en ces parages, on les environne de digues, pour contenir les eaux.

(4) Ces deux dernieres Iles doivent faire partie de l'Archipel des nouvelles Philippines.

(5) Recueil de Ramuſio, fol. 1550.

Voyage de D. Alvare de Mendoce et D. Alvare de Mindana; en 1567.

En 1567, le Gouverneur du Pérou envoya Dom Alvare *de Mendoce*, ſon Parent, & Dom Alvare *de Mindana*, naviger dans la Mer Pacifique. Ce fut alors qu'on découvrit, à huit cens lieues du Pérou, ces Iles, que l'opinion, que l'on conçut de leurs richeſſes en or, fit nommer *Iles de Salomon*. Un jeune Homme, appellé *Trejo*, les apperçut le premier. Elles ſont ſituées entre le ſeptieme & le douzieme parallele, (vers le deux cent dixieme Méridien, ſelon les Cartes Eſpagnoles) à près de quinze cens lieues de Lima (1). Elles ſont en grand nombre. Il y en a dix-huit principales, ſans compter beaucoup de moindres, que l'on ne connoît pas, dont on n'a pas fait le tour, & qu'on n'a peut-être pas même apperçues. On prétend qu'il y en a quelques-unes, des plus grandes, dont le circuit va juſqu'à cent, deux cens & trois cens lieues. D'autres croient auſſi qu'elles vont juſqu'au Continent des Terres Auſtrales de la Nouvelle Guinée. La température y eſt bonne, l'air ſerein, les vivres abondans, le bétail en quantité. Les Habitans ſont noirs. Il y en a néanmoins de blancs, de roux, & même de blonds; ce qui eſt une marque que ces Iles touchent à la Nouvelle Guinée (2). La plus grande eſt *Iſabelle*, ſous le huitieme & le neuvieme degré. Elle a, vers le Nord-Eſt, un Port très commode, nommé l'*Eſtrelle*.

1567. Départ du Pérou.

Découverte des Iles de Salomon.

Leur nombre, leurs productions, & Habitans.

Ile Iſabelle.

Port l'Eſtrelle.

Herrera continue de nommer toutes les autres Iles, & de décrire leur circuit; ce qui ſe voit mieux ſur une Carte que par la lecture. Il n'ajoute rien de plus ſur les mœurs & les productions du Pays, ni ſur le Voyage de Mendoce. Lopez Vaz, Hiſtorien Portugais, contient quelques détails de plus. Les Peuples de ces Iles, dit-il, ſont d'une couleur jaunâtre: ils vont

Deſcription de ces Iles.

(1) Ceci ne s'accorde gueres avec ce que l'Auteur vient de dire, qu'elles étoient à huit cens lieues des Côtes du Pérou; auſſi ne ſait-on pas bien au vrai ce que c'eſt qu'on appelle les Iles de *Salomon*, que d'autres Géographes, comme *Dudley*, placent ſous le 25 parallele; de ſorte qu'il n'y a pas moins de 1000 lieues de différence en Longitude dans leur poſition entre les opinions des Auteurs. Ce Voyage de Mendoce eſt ſans doute le même que Mindana fit avec lui en 1568, quoique la route, que l'on peut voir plus exactement tracée dans les Hémiſpheres de de Liſle, ſoit ici aſſez mal expliquée. Il faut obſerver, que Mindana, à ſon ſecond Voyage avec Quiros, en 1595, dont on lira ici après l'article, découvrit des Iles vers le 25e parallele, qu'il nomma *les Marquiſes des Mendoce*. Son Equipage les prit pour les Iles *Salomon* qu'il cherchoit. Mais Mindana les avertit de leur erreur, & leur dit que ce n'étoit point là celles qu'il avoit vues la premiere fois. (*Voïez l'Article ſuivant*). Ainſi il y a plus d'apparence que les vraies Iles qu'on ſe figura ridiculement être l'ancien Ophir de Salomon, ſont *Iſabella*, *Sancta Crux*, &c. vers 10° Latit. 200 & 210° Long. C'eſt l'opinion de Ferdinand *Gallego*, l'un des Compagnons de Mindana.

(2) On ne voit pas ſur quoi l'on en peut tirer une telle conſéquence, puiſque les Habitans de la Nouvelle Guinée ſont Négres à cheveux crépus. Acoſta croit les Iles Salomon voiſines de la Nouvelle Guinée; mais ſans ſe fonder ſur une pareille raiſon. » Ces » Iles, (dit-il en ſon Hiſt. Nat. des Indes, » liv. 1. chap. 6.) qu'Alvare Mindana & ſes » Compagnons découvrirent, au bout de » trois mois de navigation à l'Oueſt du Pe» rou, ſont nombreuſes & fort grandes. Il y » a beaucoup d'apparence qu'elles giſſent joi» gnant la Nouvelle Guinée, ou du moins » fort proche d'une autre terre ferme ».

Digitized by Google

MENDOCE. 1568.

nus ; leurs armes ſont l'arc, les fleches & la pique. Les animaux les plus communs, dans cette Contrée, ſont les cochons, les poules, & les petits chiens. On y trouve du clou, du gingembre, & de la canelle ; mais qui n'eſt pas des meilleures. Les Eſpagnols bâtirent, dans l'Ile *Iſabelle*, une petite Pinaſſe, dans laquelle, en courant ce parage, ils découvrirent, entre neuf & dix degrés de Latitude Sud, onze Iles, d'environ huit lieues de circuit l'une portant l'autre ; & enſuite une grande Terre, qui fut nommée *Guadalcanal*, par celui qui l'apperçut le premier. Ils en coururent les Côtes juſqu'au dix-huitieme degré, dans un eſpace d'environ cent cinquante lieues, ſans en trouver le bout, & ſans pouvoir s'aſſurer ſi c'étoit une Ile, ou partie d'un grand Continent : tellement qu'on ſe figura que cette Terre pouvoit être contigüe à celle qu'on connoît au Sud de Magellan. Les Eſpagnols deſcendirent ici ſur le Rivage, & s'emparerent d'une Ville Indienne, où l'on trouva des grains d'or ſuſpendus comme un ornement dans les maiſons. Mais outre qu'on n'entendoit point le langage du Pays, les Indiens ſont des gens fort courageux, qui ſe battoient continuellement contre les Eſpagnols : de ſorte qu'il n'y eut pas moyen d'apprendre d'où cet or venoit, ni s'il y en avoit une certaine quantité dans le Pays. Ces Peuples montent de grands Canots, capables de contenir juſqu'à cent Hommes. C'eſt ſur ces Barques qu'ils font la guerre entr'eux. Mais elles ne ſeroient pas en état de faire grand obſtacle aux Vaiſſeaux d'Europe. Une bonne Pinaſſe, avec deux fauconneaux, viendroit à bout d'une Flotte de cette eſpece. Sur terre, on doit être ſoigneuſement en garde contre les Nationaux. Quatorze Eſpagnols, qui rodoient ſans défiance pour trouver de l'eau douce, furent ſurpris par une troupe d'Indiens, qui les maſſacrerent tous, & ſe ſaiſirent de leur Chaloupe. On en tira vengeance, en faiſant une deſcente nombreuſe ſur leur Côte, & en brûlant leur Ville. Ce fut-là qu'on trouva les grains d'or, dont on a parlé plus haut.

Grande terre appellée Guadalcanal.

Ville ou habitation des Indiens.

Les Eſpagnols employerent quatorze mois à ces différentes découvertes ; après quoi les vents & d'autres circonſtances les obligerent à ſonger au retour, n'oſant pas, de peur de grandes tempêtes, s'avanturer plus loin vers le Sud. Le Vaiſſeau Amiral repaſſa au Nord de la Ligne, dans le deſſein de toucher au Mexique. Il eſſuya, dans le trajet, de terribles tourmentes. Il reſta neuf mois entiers à la merci des vagues, dans une grande diſette de vivres & d'eau. Une partie de ſon Equipage y perit de miſere ; & ceux qui ſurvécurent n'avoient, depuis cinq jours, plus rien à boire ni à manger, quand le Navire aborda dans un Port Eſpagnol.

Retour de la Flotte au Mexique.

Les autres Vaiſſeaux de la Flotte ayant mieux ménagé leurs vivres, leur route fut moins pénible. Ils s'avancerent juſqu'à la hauteur du Détroit de Magellan ; & chemin faiſant, ils viſiterent diverſes Iles, qui ſe trouvent ſur la route du Détroit aux Moluques (3). On en peut tirer beaucoup d'utilité pour le trajet, par la quantité de rafraîchiſſemens qu'elles peuvent fournir, en cochons, poules, excellentes amandes, patates, cannes de ſucre & autres bons alimens. On y trouve beaucoup d'or, que les Inſulaires échangeroient contre d'autres marchandiſes plus utiles pour eux. Les Eſpagnols, qui, cette fois,

(3) On a ſu que depuis la Terre de *Feu* juſqu'à celle de Ferdinand de *Quiros*, il y avoit une rangée d'Iles enchaînées de l'une à l'autre, & diſpoſées en enfilade ; premierement reconnues par Ferdinand Gallego, lors de ſa Navigation. *Paulmier.*

n'avoient pas la recherche de l'or pour objet principal, ne laiſſerent pas que d'en apporter quarante mille *pezos*, outre une grande quantité de cloux, de gingembre & de canelle. MENDOCE. 1568.

La richeſſe de ces Iles leur fit donner, par l'Equipage, le nom de *Salomon*, dans la ſuppoſition que la Flotte de ce Roi venoit ici chercher tout l'or dont il orna le Temple de Jeruſalem. Au retour de l'Eſcadre Eſpagnole, on avoit pris la penſée d'y envoyer des Colonies, lorſqu'on apprit que l'Amiral Drake venoit de ſe faire un paſſage dans la Mer du Sud. Alors, dans la crainte que l'on eut, que ſi cet Archipel étoit une fois peuplé & cultivé par les Eſpagnols, il devînt impoſſible d'en défendre la poſſeſſion contre les entrepriſes des Vaiſſeaux Anglois, ou autres Peuples de l'Europe, qui vouloient ſe frayer un chemin par le Détroit juſqu'aux Moluques, & qui, dans le trajet, retireroient toute l'utilité du nouvel établiſſement, on abandonna pour un tems ce projet de Colonies; & l'on jugea qu'en de pareilles circonſtances, il étoit plus à propos de laiſſer toutes ces Iles entre les mains des Naturels du Pays. Iles de Salomon, riches en or.

Terminons cet Article par le recit d'un Voyageur moderne, qui donne, du placement des Iles de Salomon, une idée bien différente de toutes celles que l'on vient de lire. Gemelli Careri raconte, que dans la traverſée qu'il fit, de Manille au Mexique, ſur le grand Galion, étant à trente-quatre degrés Latitude Nord, on fut étonné de voir un ſerin ſe venir poſer ſur les cordages, & qu'on jugea avoir été enlevé, par le vent, des Iles *Ricca d'Oro*, & *Ricca di Plata*, que les Matelots Eſpagnols aſſurerent être vers trente-deux degrès Latitude Nord, & être les vraies Iles de Salomon, ſi riches en or & en argent. » Cependant, ajoute-t-il, depuis ſi long-tems que le Ga- » lion fait tous les ans ce Voyage, on n'a jamais vû ces Iles. On les a cher- » chées, par ordre du Roi d'Eſpagne, ſans les pouvoir trouver. A la vérité » un Galion, faiſant cette route, fut jetté par la tempête ſur une Ile incon- » nue. On raconte même que le Cuiſinier, ayant pris de la terre dans l'Ile, » pour racommoder ſon foyer, fut ſurpris, à la fin du Voyage, d'y trouver » un lingot d'or, que la force du feu avoit fondu : que ſur cette découverte, » communiquée à la Cour d'Eſpagne, le Viceroi du Mexique reçut ordre » d'envoyer une Flotte à la recherche de la même Ile, dont le Pilote du Ga- » lion avoit pris la hauteur «. Careri croit cette avanture fabuleuſe, & les Iles imaginaires. Peut-être a-t-il raiſon. Cependant les Japonois prétendent auſſi, qu'environ à trois cens lieues à l'Orient de leur Pays, & à-peu-près ſous ce même parallele, il y a deux Iles, qu'ils diſent faire partie de leur Empire; l'une nommée *Ginſima* (Ile d'argent); l'autre *Kinſima* (Ile d'or), & dont ils cachent, avec beaucoup de ſoin, l'état & la ſituation aux Etrangers (4). Sentiment de Careri.

(4) Voyez Tome X. page. 547. de ce Recueil, ce que Kæmpfer dit de ces Iles, & des tentatives inutiles que les Hollandois ont faites pour les découvrir.

Second Voyage de D. Alvare de Mindana, en 1595.

1595. Eclairciſſemens ſur ce Voyage.

Ce Voyage eſt intitulé *Deſcubrimiento de las Ilas de Salomon.* Le ſeul Exemplaire Eſpagnol, qu'on en connoiſſe, provient du Cabinet de Melchiſédec Thevenot. Il avoit deſſein de le faire entrer dans une cinquieme Partie de ſon Recueil, à laquelle il travailloit lorſqu'il mourut. On a joint ces feuilles, imprimées en Eſpagnol, à un petit nombre d'Exemplaires de ſon Recueil, qui lui reſtoient; mais par malheur il manque deux cahiers, dont l'un eſt le premier, de ſorte que l'on ne voit ni la datte du Voyage, ni le nom de l'Auteur de la Relation. Il eſt néanmoins certain que c'eſt le ſecond Voyage de Mindana, que ce Capitaine, parti de Payta, Ville du Perou, fit avec *Fernand de Quiros*, en 1595. Il en avoit fait un autre dans la même Mer Pacifique, en 1568, avec Alvare de Mendoce, dont on a vû la Relation dans le précédent Article. A ſon retour, Mindana fit préſenter des Mémoires, à ce ſujet, à la Cour d'Eſpagne. Le Roi, connoiſſant l'importance & la ſituation de ces nouveaux Pays, ainſi que l'utilité qu'on en pouvoit tirer, écrivit en 1594, à Don Garcie de Mendoce, Marquis de *Caniente*, Viceroi du Pérou, de faire équiper & pourvoir abondamment le Galion *le S. Jerôme*, & trois autres Navires, d'en donner le commandement à Don Alvare de Mindana, & d'y faire embarquer tout ce qu'il auroit d'Hommes & de Femmes inutiles au Pérou, pour aller former une Colonie dans ces Iles éloignées de la Mer du Sud. Le projet étoit bon ſans doute; mais l'on ſe preſſa trop d'envoyer la Colonie, avant que la poſition des Iles, qu'on n'avoit vues que dans une premiere courſe, fut parfaitement connue; ce qui fit qu'on les chercha long-tems, qu'on ſe trompa pluſieurs fois dans la recherche, & que la longueur du Voyage jetta l'Equipage dans une miſere, qui rendoit trop difficile l'établiſſement de la Colonie. On voit qu'elle étoit nombreuſe en Hommes, Femmes & Soldats, & qu'il y avoit ſur la Flotte, deux Dames de grande diſtinction, D. Iſabelle *Baretto*, & D. *Beatrix*, qui étoient peut-être les Femmes du Général & de l'Amiral. Gemelli Careri rapporte que faiſant la traverſée de Manille au Mexique, ſur le Galion d'Acapulco, il apprit que D. Iſabelle Baretto avoit autrefois accompagné D. Alvare de Mendoce, ſon mari, dans la courſe qu'il fit en 1595, lorſqu'étant parti du Pérou, pour aller à la découverte des Iles de Salomon, il mourut avec une partie de ſon Equipage, dans une Ile de la Nouvelle Guinée: que ſa Veuve ſe rendit, de cette Ile, à Manille, où elle arriva avec un ſeul Vaiſſeau, reſte d'une Flotte entiere que l'Eſpagne avoit perdue dans cette vaine recherche. Il y a quelques obſervations à faire ſur ces paroles de Careri, Auteur bien plus abondant qu'exact, & qui, dans le cours de ſes longs Voyages, a tout ramaſſé ſans choix. 1°. Ce n'eſt point dans ce Voyage de 1595, qu'Alvare de Mendoce étoit avec Mindana, mais dans le premier Voyage de Mindana, fait pour la même découverte en 1568. 2°. Quoiqu'il ſoit poſſible que l'une & l'autre de ces deux Dames ſoient reſtées veuves, durant le cours de cette longue Navigation, on verra, par la Relation préſente, qu'il y a apparence que ce fut D. Beatrix, qui perdit ſon mari durant le Voyage, & non D. Iſabelle. Ainſi les éclairciſſemens que l'on trouve,

dans le Voyageur moderne, ne ſont pas de grande utilité pour ſuppléer à ce que les lacunes de l'Original nous laiſſent ignorer. MINDANA. 1595.

Les premiers mots du fragment de la Relation Eſpagnole nous font voir, que Mindana étoit alors mouillé vers les Iles, qu'il appelle les *Marquiſes de Mendoce* (1), & que *Dudley* croit être les mêmes qu'on s'aviſa de nommer *Iles de Salomon*, parcequ'elles produiſent de l'or, & ſur la ridicule ſuppoſition que l'*Ophir*, où la Flotte de ce Roi des Hébreux alloit chercher de l'or, étoit ici. Le fragment continue ainſi.

» Ils nous lançoient des pierres à coups de fronde, dont un Soldat eut » le bras caſſé. Les nôtres voulurent tirer leurs arquebuſes; mais la poudre » mouillée avoit peine à prendre feu; cependant, du peu de coups qui par- » tirent, un des Chefs fut atteint d'une balle à la tête, & tomba roide » mort. C'étoit une choſe épouvantable que d'entendre le bruit & les cris » de toute cette populace, qui s'embarraſſoit dans les Canots, les Sauvages » voulant tous ſe cacher les uns derriere les autres. Après qu'ils ſe furent » éloignés, nous en vîmes revenir trois dans un Canot, criant de toute leur » force, & tenant en main un rameau verd, d'où pendoit quelque choſe » de blanc; ce que nous prîmes pour un ſignal de paix. Les hoſtilités ceſſe- » rent donc: ils nous firent entendre que nous leur ferions plaiſir d'aller » mouiller dans leur Port; mais nous n'en voulûmes rien faire. De cette » ſorte ils ſe ſéparerent de nous, après nous avoir laiſſé quelques noix de » cocos. Cette Ile eſt à dix degrés de l'Equateur, environ à mille lieues de » Lima. Elle eſt fort peuplée; car outre la quantité de gens, qui rempliſ- » ſoient les Canots, le Rivage en étoit encore tout garni: elle paroit avoir » une dixaine de lieues de tour. La Côte eſt haute & montueuſe, taillée » net en écore. Le Port ſe trouve à la bande du Sud. Mindana ne la recon- » nut point, & nous avertiſſant de notre erreur, il nous dit, qu'à moins » qu'il ne ſe trouvât quelque autre marque, ce n'étoit pas ce que nous cher- » chions (2). Iles Marquiſes de Mendoce, & leurs Habitans.

» A peu de diſtance de celle-ci, nous en découvrîmes trois autres, que le » Commandant nomma *S. Pierre*, *Magdelaine* & *Dominique*. Les deux pre- » mieres ſont baſſes, bien boiſées, d'environ quatre lieues de circuit. Je ne » puis dire ſi elles ſont habitées ou non. La Dominique eſt plus grande. » Elle a bien treize lieues de tour. L'aſpect en eſt tout-à-fait agréable, » plein de beaux arbres & de bonnes Baies. Elle n'eſt ſéparée d'une quatrie- » me, nommée l'*Ile Chriſtine*, que par un Canal limpide & profond, large » d'une lieue. Le Commandant nomma toutes ces Iles réunies, les *Marqui- » ſes de Mendoce*. Comme il cherchoit à mouiller à la Dominique, nous vî- » mes venir à nous pluſieurs Pirogues, remplies d'Indiens, de couleur plu- » tôt noire qu'autrement, parmi leſquels étoit un Vieillard de bonne mine, » portant en main un rameau verd, garni de blanc. Ils crioient de toute » leur force pour nous faire approcher du rivage, faiſant ſigne de leurs » grands chapeaux, & montrant la terre. Le Commandant en avoit aſſez d'en- » vie; mais les houles briſoient ſi fort, que la Chaloupe, envoyée pour » chercher l'ancrage, ne put jamais approcher. Le Pilote apperçut quantité Ile St Pierre. Ile Magdelaine. Ile Dominique. Ile Chriſtine. Habitans de la Dominique.

(1) Latitude Sud, 10 degrés, Longitude, depuis 150 à 260 degrés.

(2) Voyez ci-deſſus, pag. 459. Note (1).

Digitized by Google

MINDANA. 1595.

» de gens ſur la Côte. Il nous raconta qu'un de ces Inſulaires, qui étoit entré » dans la Chaloupe, levoit ſans peine d'une main un gros Veau par les oreil- » les. Trois d'entr'eux monterent ſur la Capitane. Après y être reſtés quel- » que-tems, l'un d'eux ſaiſit d'un coup une fort jolie petite Chienne, & » faiſant un cri, tous trois ſe jetterent légerement à la Mer, avec aſſez de » grace, & regagnerent leurs Pirogues à la nage.

» Le lendemain, qui étoit le jour de S. Jacques, 25 Juillet, l'Amiral » envoya, dans la Chaloupe, un Meſtre de Camp, ſuivi de vingt Soldats, » chercher un Port & de l'eau ſur l'Ile Chriſtine. Il fit ſa deſcente en bon » ordre au bruit du tambour. Les Inſulaires, au nombre d'environ trois » cens, tournoient tout autour de ſa Troupe. Il leur fit ſigne d'approcher, » & de ne pas paſſer une raie que l'on traça ſur la terre, ce qu'ils exécute- » rent; apportant de l'eau, des noix de cocos & autres fruits. Les Femmes » s'approcherent auſſi: elles ſont tout-à-fait charmantes & de très facile » accès. On fit ſigne aux Hommes de remplir les tonneaux; mais ils nous » firent ſigne, à leur tour, que nous n'avions qu'à en prendre la peine nous » mêmes; & ſaiſiſſant quatre de nos bariques, ils s'enfuirent, raiſon pour » laquelle on leur tira deſſus. Le 28, le Commandant vint à terre avec ſa » Femme, dans ce même Port, où il fit dire la Meſſe, que les Inſulaires » entendirent à genoux, paiſiblement, & en grand ſilence, faiſant tout ce » qu'ils nous voyoient faire. Une jolie Indienne aborda de fort bonne grace » Dona Iſabelle (3), & voyant qu'elle avoit de beaux cheveux blonds, lui » fit ſigne d'en couper une boucle & de la lui donner; mais comme Iſa- » belle reculoit, & ſe tenoit ſur ſes gardes, l'Indienne ſe retira, de peur » de lui déplaire. Le Peuple eſt affable & paroit plus prévenant qu'aucune » autre Nation Indienne. Mais à peine Mindana fut-il de retour à ſon bord, » que nos gens reſtés dans l'Ile avec le Meſtre de Camp, prirent querelle, » par leur mauvaiſe conduite, avec les Naturels. On en vint aux coups. Les » Indiens jetterent, ſur les Eſpagnols, une grêle de pierres & de lances, » dont il n'y eut néanmoins qu'un Soldat bleſſé à la jambe; puis emme- » nant leurs Femmes & leurs enfans, ils s'enfuirent vers la Montagne, » où ils ſe fortifierent par des tranchées. Les nôtres les pourſuivirent à coups » d'arquebuſe. Le ſoir & le matin ils jettoient tous à la fois une eſpece de » cri concerté, qui retentiſſoit horriblement dans les rochers. Ils ſe répon- » doient de troupes en troupes, & faiſoient aſſez connoître l'envie qu'ils » avoient de nous nuire; mais ce fut en vain. Le Meſtre de Camp poſa » trois Corps de gardes, pour la ſureté des Mariniers, qui faiſoient de » l'eau, & des Femmes de l'Equipage, qui ſe divertiſſoient ſur le bord de » la Mer. Les Indiens voyant donc que leurs lances étoient des armes fort » inégales contre nos mouſquets, en revinrent à faire des ſignes de paix; » abordant amicalement les Soldats avec des racines de platanes & d'autres » fruits. Ils paroiſſoient avoir beſoin de certaines choſes, qu'ils n'avoient » pas eu le loiſir d'emporter de leurs cabanes, & ſupplioient, par ſigne, » qu'on leur permît d'y aller. Au retour ils apportoient libéralement des vi- » vres au Corps de garde, & ſe lioient d'amitié avec les Eſpagnols. Un

Hommes & Femmes de la Chriſtine.

(3) On pourroit preſque inférer de-là, que D. Iſabelle étoit la femme du Commandant Mindana.

» d'eux

» d'eux ſe mit ſi bien en liaiſon avec le Chapelain, qu'on les appelloit *les* » *Camarades.* Celui-ci lui enſeignoit à faire le ſigne de la Croix, & à prononcer *Jeſus Maria.* Les deux Nations ſe prirent ainſi d'amitié : on voyoit de » côté & d'autre un Eſpagnol & un Indien ſe promener tête-à-tête, s'entre» demandant, par ſignes, comment on appelloit le Soleil, la Lune, la » Terre, la Mer & le reſte. On s'écoutoit avec grand plaiſir, & les Indiens, » en ſe ſéparant, ne manquoient pas de dire, *amigos, camaradas.* Les gens » du Corps de garde propoſerent, par ſignes, au Camarade du Chapelain, de le mener au Vaiſſeau Amiral; à quoi il répondit d'un air gai, » *amigos.* Le Commandant le reçut avec toutes ſortes de careſſes. On lui » ſervit du vin & des confitures; mais il ne voulut ni boire ni manger. Il » admira beaucoup notre gros bétail, & demanda comment s'appelloient » ces bêtes en notre Langue. Il regardoit avec étonnement le Navire, les » mâts, les voiles, les cordages. Il voulut aller par-tout entre les ponts, & » conſideroit chaque choſe avec un ſoin, qui n'avoit rien d'un Sauvage. Il » diſoit *Jéſus* quand on lui en faiſoit ſigne. Au bout de quelque tems il de» manda d'être remis à terre; mais il continua de nous porter tant d'affec» tion, qu'il ſe chagrina beaucoup en apprenant notre prochain départ, & » qu'il demanda la liberté de nous ſuivre. Cette Ile Chriſtine, ſituée ſous le » neuvieme parallele, eſt bien peuplée, haute dans le milieu, pleine de » Roches & de Vallées, où les Inſulaires ont leurs Habitations. Le Port, » faiſant face à l'Oueſt, eſt en fer à cheval, étroit d'entrée, bon fond » de ſable, ſur trente braſſes au milieu, & douze près du rivage; bonne » ſorce d'eau douce qui ſort d'un Rocher, plus groſſe que le bras (4). Les Na» turels de cette Ile ſont plus baſanés que ceux de la Magdelaine : d'ailleurs » c'eſt à-peu-près le même jargon, & les mêmes uſages. L'Habitation eſt » diſpoſée en équerre ſur deux lignes, bien pavée d'un côté, & de l'autre, » diſpoſée en place publique, plantée d'arbres. Les maiſons ſont plus élevées » que le ſol, couvertes à deux eaux. Les portes ſont baſſes & les fenêtres » percées vis-à-vis dans le mur oppoſé : elles paroiſſent communes : du » moins vîmes-nous un grand nombre de places à coucher, marquées dans » chaque cabane. Les Femmes ont le viſage & la main très jolis, la taille » fine, le corſage bien fait, le teint paſſablement blanc : en un mot, elles » ſont mieux que nos plus jolies Femmes de Lima. Elles ſont vêtues, de la » poitrine en bas, d'un fin tiſſu d'écorce. Nous vîmes, près de la Bourgade, » une eſpece de Temple ou Sanctuaire, formé d'une enceinte de paliſſades, » où étoient quelques figures de bois, mal travaillées, auxquelles les Inſu» laires préſentent pour offrande, diverſes choſes comeſtibles. Nos gens y » prirent un Cochon, & venoient pour emporter le reſte, lorſque les Na» turels les arrêterent, en leur faiſant ſigne de n'y pas toucher, & que c'é» toit un lieu reſpectable. Leurs Pirogues ſont fort bien creuſées, d'une ſeule » piece, quille, poupe & proue, recouvertes de planches, & amarrées en » cordages de cocotiers. Il y en a qui tiennent juſqu'à trente & quarante » Rameurs. Ils les travaillent avec des doloires d'os de poiſſons, & des armi» nettes de coquillages, qu'ils aiguiſent ſur de gros cailloux. Les forces, la

MINDANA. 1595.

Leurs habitations.

Leurs Temples.

(4) L'Auteur donne un grand détail des marques propres à reconnoître l'Ile, le Port & l'Aiguade. Il nomme le Port *Mere de Dieu.*

MINDANA. 1595.

» ſtature & l'air ſain des Inſulaires ſont de bons indices de la ſaine tempé-
» rature du climat. Nous n'y ſentîmes ni ſerein, ni roſée du matin. L'air
Température & productions. » y eſt ſi ſec, que les linges mouillées, qu'on laiſſoit ſur terre, pendant la
» nuit, ſe trouvoient ſecs le lendemain matin, ſans qu'on eût pris la pré-
» caution de les étendre. Le Soleil n'incommode pas beaucoup durant le
» jour, & la nuit on ſupporte bien une couverture. Les animaux les plus
» communs ſont des Poules & des Cochons, ſemblables à ceux de Caſtille.
» Il y a un fruit, gros comme la tête d'un enfant, d'un verd foncé, qui
» s'éclaircit en meuriſſant, marqué ſur l'écorce de raies qui ſe traverſent,
» d'une figure oblongue, plus étroite au bout qu'au pié. Il n'a ni noyau
» ni pepin ; le dedans eſt une ſubſtance blanche, de peu de ſuc, mais
» fort délicate, ſaine & nourriſſante ; nous le nommions *blanc manger*.
» Les feuilles de l'arbre ſont grandes, très dentelées, à-peu-près ſembla-
» bles à celles des papayes. Il y a un autre fruit hériſſé de pointes comme
» les châtaignes, mais ſix fois plus gros. Un autre huileux, d'une écorce
» très dure, aſſez ſemblable à la noix, ſinon qu'il n'y a point de zeſt qui
» le partage dans le milieu. Les citrouilles ſont comme en Eſpagne, ſi ce
» n'eſt que certaines eſpeces ont de très belles fleurs ſans odeur. Je ne
» puis rien dire de l'intérieur de l'Ile, que nous n'avons pas viſité. On
» éleva quatre Croix ſur le rivage, au bas deſquelles on grava la datte de
» notre Voyage.

» Le 5 Août, nous remîmes à la voile, faiſant route à l'Oueſt, pour
» continuer la recherche des Iles, dont nous étions en quête. On fit envi-
» ron quatre cens lieues à l'Oueſt, ou au Nord-Oueſt. Un jour le Soldat en
» ſentinelle cria qu'il croyoit voir la terre cherchée : ce qui remplit tout l'E-
» quipage d'une joie à laquelle la triſteſſe ſuccéda bien-tôt, quand on n'ap-
» perçut rien en regardant de plus près ; car l'eau & les proviſions commen-
» çant à manquer, la foibleſſe & le découragement, compagnons ordinaires
» des entrepriſes incertaines & laborieuſes, commençoient auſſi à ſe gliſſer
» parmi nous.

Iles S. Bernard. » Le 20 Août, jour de S. Bernard, les Vaiſſeaux ſe trouverent à vûe de
» quatre petites Iles baſſes, ſabloneuſes, couvertes d'arbres, diſpoſées com-
» me un quadre en quarré, d'environ huit lieues de circuit. Nous ne fûmes
» pas ſi elles ſont habitées. Quelques gens dirent cependant qu'ils avoient
» apperçu deux Canots ; mais c'eſt par l'envie qu'ils avoient de prendre
» terre. Le Général nomma ces Iles, *S. Bernard* : elles ſont à dix degrés
» vingt minutes de Latitude Sud, à quatorze cens lieues à l'Oueſt de
» Lima (5).

» Après les avoir paſſées, le vent fut Sud, mêlé de pluies & de grands &
» épais nuages, de formes biſarres, qu'on ſoupçonna venir de terre, d'au-
» tant mieux qu'ils ſe montroient régulierement du côté inconnu. Nous na-
» vigions toujours entre le huitieme & le douzieme parallele, ſans nous en
» écarter, ſelon nos inſtructions. Le 29, on découvrit une Ile baſſe, ron-
» de, plantée d'arbres, & environnée de chauſſées, à ce qu'il paroiſſoit.
Ile Solitaire. » Elle étoit ſeule ; auſſi la nommâmes-nous la *Solitaire*, à dix degrés qua-
» rante minutes de Latitude, & à quinze cens trente-cinq lieues de Lima (6).

(5) Longitude 219 degrés. (6) Longitude 210 degrés.

Digitized by Google

» Nos petits Bâtimens y allerent faire de l'eau & du bois : mais ils crierent à » l'Amiral de s'éloigner, à cauſe des roches cachées ſous l'eau. Nous regagnâmes au plus vite la haute Mer, tout épouvantés de nous voir environnés d'écueils. On navigea juſqu'au 7 de Septembre, avec vent arriere de » Sud-Eſt. Le ſoir, on crut appercevoir la terre ; c'étoit un gros nuage noir, » qui couvrit tout le Ciel, & produiſit une pluie affreuſe, avec une telle » obſcurité, qu'on n'appercevoit plus les fanaux. Le matin, quand elle fut » diſſipée, on découvrit la terre ; mais l'on fut très inquiet de ne plus voir le » Vaiſſeau Amiral. La terre étoit environnée de rochers, toute ſeche, montueuſe & crevaſſée. Le Pic étoit un Volcan, qui ne ceſſoit de mugir & de » lancer des étincelles. Cette Pointe, ou ce Pic, ſauta peu de jours après, » avec un bruit effroyable, en donnant une telle ſecouſſe à la terre, que nous » la ſentîmes fortement ſur nos Vaiſſeaux à dix lieues de diſtance.

MINDANA. 1595.

Iles Salomon.

Ile Ste Croix.

Volcan.

» Le Général avoit envoyé une Frégate, à la recherche de l'Amiral. Ce- » pendant, comme nous approchions de terre, nous en vîmes venir à nous » une cinquantaine de Canots, pleins de gens qui crioient & remuoient les » mains. Ils étoient, les uns baſannés, les autres d'un noir vif. Tous avoient » les cheveux friſés, blancs, rouges, ou d'autres couleurs ; car ils étoient » peints : les dents, de même, teintes en rouge : la tête à demi raſée : le » corps nu, à l'exception des parties naturelles, couvertes d'un voile de » toile fine : le viſage & les bras peints en noir reluiſant, rayés de diverſes » couleurs : le cou & les membres, chargés de pluſieurs tours de cordons, » en petits grains d'or ou de bois noir, en dents de poiſſons, en eſpece de » médailles de nacre de perles. Leurs Canots étoient petits, attachés deux » à deux. Ils portoient pour armes des arcs, des fléches empennées, à » pointe aigüe endurcie au feu, ou armées d'os, & trempées dans un ſuc » d'herbe ; de groſſes pierres, des épées de bois lourd, des dards d'un » bois roide avec trois pointes d'harpons, de plus d'une palme chacune. Ils » avoient en bandouliere des havre-ſacs de feuilles de palmites, fort bien » travaillés, remplis de biſcuits, qu'ils font de certaines racines dont ils ſe » nourriſſent.

Habitans. Leur figure, leur habillement, leurs armes.

» Dès que le Général les apperçut, il dit qu'il les reconnoiſſoit pour les » Habitans du Pays, dont on étoit en quête. Il nommoit les Iles, à la vûe » deſquelles nous nous trouvions : cependant quand il leur parla en la lan- » gue qu'il avoit appriſe à ſon premier Voyage, il ne put ni les entendre, ni » ſe faire entendre d'eux. Ils s'arrêterent long-tems à conſidérer la Flotte, » autour de laquelle ils alloient en croiſant. Quelque invitation qu'on leur » fit d'y monter, ils n'en voulurent rien faire. Après s'être parlé entr'eux, » ils prirent tout-d'un-coup les armes, par le conſeil, à ce qu'il nous parut, » d'un vieil Indien fort maigre, qui étoit à leur tête. A meſure que celui-ci » parloit, la parole couroit par-tout : ils agiſſoient ou s'arrêtoient tout court. » Enfin ils jetterent un grand cri, & déchargerent, ſur la Flotte, une nuée » de fleches, qui ne bleſſerent perſonne. Nos Soldats ſe tenoient tout prêts. » Ils firent feu à l'inſtant. Les Indiens, l'un deſquels fut tué & pluſieurs » bleſſés, prirent la fuite, pleins d'épouvante. Si-tôt que nous en fûmes dé- » livrés, on ſe hâta d'approcher de terre. C'étoit l'objet des vœux de tout » l'Equipage, qui croyoit, en ſautant à terre, trouver du remede à ſes ſouf-

Digitized by Google

MINDANA. 1595.

» frances. Les trois Vaiſſeaux donnerent fond à l'entrée d'une Baie peu pro-
» fonde & de mauvaiſe tenue. La marée, en montant, fit chaſſer le Galion
» ſur ſes ancres : il faillit à échouer, & ne regagna le large qu'à grand peine.
» Cependant la Frégate revint ſans avoir trouvé l'Amiral : ce qui redoubla
» notre chagrin.

» Le lendemain matin, le Général monta ſur la Galiote, pour aller cher-
» cher un Port ; on en trouva un petit au Nord-Oueſt du Volcan, ſur un
» fond de douze braſſes, près d'un Village & d'une Riviere. On poſta un
» Sergent & douze Soldats pour s'en aſſurer ; mais les Indiens vinrent les atta-
» quer avec tant d'impétuoſité, qu'ils furent forcés de ſe retrancher dans une
» cabane, où la Barque les alla rechercher, après que le canon des Vaiſſeaux
» eut écarté les Barbares. Le Général trouva, le jour ſuivant, un meilleur
» Port, bon abri ſur quinze braſſes de fond, près d'une Riviere & de plu-
» ſieurs Villages, d'où nous entendîmes toute la nuit les chants & les dan-
» ſes des Indiens, au ſon d'un tambour & de deux bâtons, qu'ils frappoient,
» en meſure, l'un ſur l'autre.

» A notre arrivée, il en vint un grand nombre, ayant la tête & les nari-
» nes parées de fleurs rouges. Quelques-uns ſe laiſſerent perſuader de mon-
» ter à bord de la Capitane, laiſſant leurs armes dans leurs Canots. Il vint un
» Homme de bonne mine, aſſez beau de viſage, un peu baſanné, maigre,
» les cheveux blancs, âgé d'environ ſoixante ans, coeffé de plumes bleues,
» rouges & jaunes, armé d'un arc avec des fleches à pointes d'os. Deux per-
» ſonnes, qui paroiſſoient ſupérieures aux autres, ſe tenoient à ſes côtés.
» On vit bien, à ſa parure & au reſpect qu'on lui rendoit, que c'étoit un
» homme de diſtinction. Il demanda auſſi tôt, par ſignes, où étoit le Chef
» des Etrangers, le Général courut à lui à bras ouverts. Alors l'Indien dit qu'il
» s'appelloit *Malope*. Notre Général repliqua qu'il s'appelloit *Mindana*. Auſſi-
» tôt l'Indien s'efforça de faire entendre qu'il falloit troquer de nom, qu'il
» s'appelleroit *Mindana*, & que le Général ſe nommeroit *Malope*. Il parut
» fort ſatisfait de cet échange ; car lorſque dans le diſcours on le nommoit
» *Malope*, il faiſoit ſigne du doigt, en montrant le Général, que c'étoit-là
» *Malope*, & que pour lui, il étoit *Mindana*. Il nous dit auſſi qu'il s'appel-
» loit *Taurique* ; ce que nous prîmes pour un titre équivalent à celui de Chef
» ou de Cacique. Le Général lui donna une chemiſe & quelques autres effets
» de peu de valeur. Nos Soldats donnerent, à ſes Compagnons, des plu-
» mes, des grelots, des colliers de verre, des épingles, des morceaux de
» toile & de taffetas. Ils pendirent tout cela à leur cou. On leur enſeigna à
» dire *amigos*, à toucher dans la main, à s'embraſſer ; ce qu'ils recommen-
» cerent ſouvent après l'avoir appris. On leur montra des épées, des miroirs :
» on leur raſa la tête : on leur coupa les ongles des piés & des mains : ce
» qui les réjouiſſoit beaucoup. Ils voulurent auſſi tôt avoir les raſoirs & les
» ciſeaux. Ils regarderent ſous nos habits, & voyant qu'ils ne faiſoient pas
» partie de notre corps, ils ſe mirent à faire les mêmes contorſions que
» ceux de la premiere Ile. Ceci dura quatre jours, pendant leſquels ils nous
» apporterent des vivres. Malope venoit ſouvent, & paroiſſoit fort de nos
» amis. Un jour il vint avec cinquante Canots, au fond deſquels on avoit
» caché des armes. Il monta ſur la Capitane ; mais voyant un Soldat pren-

Digitized by Google

» dre par hafard un fufil, il s'enfuit à terre ſans qu'on pût le retenir. Les » ſiens le reçurent ſur le rivage avec de grandes démonſtrations de joie. Ils » parurent ſe conſultet enſemble, & le même ſoir ils retirerent tous leurs » effets des maiſons voiſines du Port. Toute la nuit on vit des feux allumés » de l'autre côté de la Baie, les Canots aller & venir d'un Village à l'autre, comme entre gens qui ſe donnent des avis, & qui ſe préparent à quelque choſe. Le matin, l'Equipage de la Galiote étant allé à l'aiguade de la » Riviere, tomba dans une embuſcade d'Indiens, qui le pourſuivirent à » coups de fleches. On fit feu des Vaiſſeaux ſur eux pour les contraindre à » ſe retirer. Après que les bleſſés furent panſés, le Général envoya le Meſtre de Camp, à la tête de trente hommes, pour tout mettre à feu & à ſang. » Les Indiens firent tête, & ne prirent la fuite qu'après qu'on leur eut tué » cinq hommes. Nous ne perdîmes perſonne dans ce choc. On leur brûla » quelques Canots & quelques Maiſons, & l'on coupa les palmiers d'alentour. Le Capitaine Dom *Lorenço* fut renvoyé, avec la Frégate, à la recherche de l'Amiral, & le Meſtre de Camp, avec quarante hommes, à l'attaque » d'un Village Indien ; on voulut eſſayer, ſi en leur faiſant un peu de mal, » on ne pourroit pas ſe diſpenſer de leur en faire davantage. Les Indiens ne » s'y attendoient pas. Sept d'entr'eux, ſurpris dans les maiſons où l'on avoit » mis le feu, après s'être vaillamment défendus, ſe jetterent au milieu des » nôtres, ſans faire cas de leur vie, & périrent tous, à l'exception d'un ſeul, » qui fut bleſſé en prenant la fuite. Le Meſtre de Camp revint avec ſa troupe, » & deux Soldats bleſſés. Le Village appartenoit à Malope, qui vint le ſoir » au rivage, en ſe frappant la poitrine, & appellant le Général par le nom » de Malope, tandis qu'il ſe donnoit celui de Mindana. Il faiſoit ſigne qu'on » lui avoit fait injuſtice : que ce n'étoient pas ſes gens, qui avoient attaqué » les nôtres : que c'étoient d'autres Indiens, demeurant de l'autre côté de la » Baie ; &, bandant ſon arc, il donnoit à entendre qu'il ſe joindroit à nous » pour en tirer vengeance, ſi nous le voulions. Le Général tâcha de lui donner quelque ſatisfaction ; & l'on ſe fit de nouvelles proteſtations d'amitié » de part & d'autre. MINDANA. 1595.

» Le 21 Septembre, jour de Saint Mathieu, la Flotte alla mouiller dans » un meilleur Port, placé dans la même Baie. Dom Lorenço revint, ſans » avoir encore vû l'Amiral. Il nous dit, qu'en faiſant le tour de l'Ile, il » avoit trouvé, à la bande du Nord, une Baie plus peuplée & mieux fournie » que celle où nous étions : qu'un peu au delà il avoit vû deux Iles moyennes fort peuplées ; qu'à huit lieues, à la bande du Sud-Oueſt, il en avoit » découvert une autre, d'environ huit lieues de circuit : qu'à dix lieues au » Nord-Oueſt, il y en avoit trois autres, peuplées de Mulâtres de couleur » claire, pleines de palmiers, & coupées de tant de chauſſées, avec leurs entrées & canots, qu'on n'en pouvoit voir le bout.

» L'Eſcadre vint à cette autre Baie. Les Sauvages paſſerent la nuit à mugir » & à faire des riſées, criant d'une voix diſtincte *amigos*. Au point du jour » ils lancerent des traits & des pierres. Mais étant trop éloignés pour atteindre, ils ſe jetterent à la nage à grands cris, & accrocherent les bouées des » Vaiſſeaux, qu'ils croyoient entrainer à terre. Lorenço marcha contre eux » dans la Chaloupe. Une partie de la Troupe prit des boucliers pour cou-

Digitized by Google

MINDANA. 1595. » vrit l'autre ; cependant, les fleches des Inſulaires les percerent de part en » part, & bleſſerent deux Eſpagnols. Ces Barbares ſe battoient, épars çà & » là, ſautant, & ſe montrant leſtes & ſi courageux, que nous vîmes bien » qu'on ne brûleroit pas leurs maiſons impunément. Je penſe qu'ils croyoient » d'abord que nos armes ne faiſoient point de mal : mais quand la chûte » de trois d'entr'eux les eut détrompés, ils quitterent la place emportant » leurs morts. Le lendemain, notre Meſtre de Camp mena ſa Troupe ſur » un petit terrre, où il vouloit jetter les fondemens d'une Habitation pour » la Colonie. Son projet ne fut pas du goût des Soldats, ſur-tout de ceux » qui étoient mariés. Ils vinrent dire au Général qu'on choiſiſſoit un lieu » mal-ſain ; qu'il valoit mieux s'établir dans un Village des Indiens, où l'on » trouveroit les Maiſons toutes bâties, & plus ſaines, pour avoir déja été » habitées. Le Général, à leur priere, deſcendit à terre, où l'on aſſembla » la Troupe.

Iles ſans nom. Leurs Habitans. » (7) On voyoit des Indiens ſortir d'entre ces Iles, dans leurs Canots, à voi- » les. Ne pouvant paſſer par-deſſus les chauſſées, ils ſautoient deſſus, & nous » appelloient de-là, en geſticulant des mains. Sur le ſoir, un Indien ſortit » des Baies, ſeul dans un Canot. Il paſſa ſur le vent trop loin de nous, pour Parage des Inſulaires barbus. » que nous puſſions voir s'il avoit de la barbe ; (car on étoit dans le Parage » des Inſulaires barbus). Il nous parût être de bonne taille, nud, à longs » cheveux volans. Il mangeoit quelque choſe de blanc, & portoit à ſa bou- » che une coque de cocos, dans laquelle il bûvoit, ſelon l'apparence. Il ne » voulut pas venir à nous, quelques ſignes que nous lui fiſſions. Cette Ile eſt » à ſix degrés de Latitude Nord, ronde, couverte d'arbres, les Côtes garnies » de roſiers. A trois lieues vers l'Oueſt, il y en a quatre autres, outre quan- Ilots entourés de chauſſées. » tité de petites, toutes environnées de chauſſées. Elle paroît plus dégagée » à la bande du Sud.

» On continua de naviger ſur le rhumb Nord-Nord-Oueſt. Le Lundi, pre- 1596. » mier Janvier, à quatorze degrés de Latitude, on porta droit à l'Oueſt avec Iles des Larrons. » vent frais : ſi bien que le 5 au matin, nous découvrîmes les Iles des *Lar-* » *rons*, où nous voulions aller. Nous paſſâmes entre *Guam* & la *Serpane*. Il » ſortit de Guam un grand nombre de Canots, auſſi légers que du liége. Il Pirogues. » n'y tient qu'un ſeul homme, quoique la Pirogue porte un mât, ſa voile, » antenne, dreſſes, écoutes & timon. L'homme gouverne d'une main ; de » l'autre il hauſſe, amene, vire de bord, lâche ou ſerre la voile, menant à » chaque pié une écoute. Il vire la voile & ſe trouve à route ſans tourner ; » la Barque étant à deux proues. Si elle verſe, le Conducteur ſe jette à l'eau » comme un poiſſon, & la retourne avec l'épaule. A terre, il porte ſa Bar- » que au pié d'un arbre, ſur lequel il fait ſon habitation comme dans un Poiſſons. » nid, & vit de ſa pêche. Ces Inſulaires apporterent à bord une abondance » de fruits, & de poiſſons, qu'ils attrapent dans les creux des rochers. Il n'y » en a point qui leur échappent, ſi ce n'eſt le *Cayman*, le *Tiburon* & la Mœurs des Habitans. » *Caëlla*, que n'oſant prendre, ils ont pris le parti d'adorer comme des Di- » vinités. Ils leur paient une dixme des fruits de la terre, qu'ils lancent à l'eau

(7) Il y a ici lacune d'un cahier dans l'Original.

» dans un Batteau, où il n'y a perſonne. Le Batteau en moins de rien, tourne » & s'abîme. Ces Inſulaires ſont de couleur truitée : ils vont tout nus, Hommes & Femmes. Ils ſont forts & courageux. Tout nus & ſans chauſſure, » ils ſe fourrent dans les ronces : ils ſautent de rochers en rochers comme des » Cerfs. Nous étions d'abord aſſez embarraſſés de commercer avec eux. Ils » ne voulurent ni de notre or, ni de notre argent ; mais ils avoient une » grande cupidité pour notre fer, ſur-tout pour les haches & les coûteaux, » parcequ'avec du fer on coupe les arbres & on travaille le bois. Nos Soldats, » allant à terre, virent pluſieurs fois de ces habitations nichées ſur les arbres. » Les chaumieres de la Plaine n'étoient que des ſépultures, contenant des » ſqueletres entrelaſſés les uns avec les autres. Ce ſont les os de leurs Ancêtres, qu'ils adorent comme des Divinités, & dont ils croient que les ames » paſſent, après la mort, dans le corps des Tiburons & autres Poiſſons ci-deſſus nommés. Ils adorent auſſi la Lune & le Soleil. Ils déſoſſent les cadavres de leurs parens, brûlent les chairs & avalent la cendre, mêlée avec » du *tuba*, qui eſt un vin de cocos. Ils pleurent les défunts tous les ans, » pendant une ſemaine entiere. Il y a grand nombre de Pleureuſes, qu'on » loue exprès. Outre cela tous les voiſins viennent pleurer dans la maiſon du » défunt : on leur rend la pareille, quand le tour vient de faire la fête chez » eux. Ces anniverſaires ſont fort fréquentés, parcequ'on y régale copieuſement les aſſiſtans. On pleure toute la nuit, & l'on s'enivre tout le jour. » On récite, au milieu des pleurs, la vie & les faits du Mort, à prendre » dès le moment de ſa naiſſance, durant tout le cours de ſon âge, racontant » ſa force, ſa taille, ſa beauté, en un mot, tout ce qui peut lui faire honneur. S'il ſe rencontre, dans le narré, quelque action plaiſante, la compagnie ſe met à rire à gorge déployée ; puis ſubitement on boit un coup, » & l'on ſe remet à pleurer à chaudes larmes. Il ſe trouve quelquefois deux » cens perſonnes à ces ridicules anniverſaires.

MINDANA. 1596.

Leur Religion.

» En 1568, Lopez d'*Aguire* & Laurent *Chacon* paſſerent ici, allant aux » Philippines. Un Soldat, qui s'étoit écarté de l'aiguade, fit rencontre d'un » petit Sauvage, d'une quinzaine d'années. L'Eſpagnol, voyant un enfant nud & ſans armes, n'en eut aucune peur. Il s'approcha, quoique déſarmé lui-même. L'Enfant l'embraſſa & lui fit ſigne de venir cueillir des » fruits, qu'on voyoit au bord du bois. Quand ils y furent, l'enfant l'embraſſa de nouveau, l'enleva de terre agilement, & le retournant tout » d'un coup les pieds en haut, le mit ſous ſon bras, & l'emporta, fuyant à » travers le bois, ſans que l'Eſpagnol put ſe débarraſſer, ni qu'il oſât crier, » de peur d'attirer d'autres Sauvages. Le jeune homme ne faiſoit que rire, » comme s'il eut badiné. Par bonheur quatre Eſpagnols de l'Equipage, qui » chaſſoient dans la Forêt, entendant du bruit dans le fort du bois, y coururent, croyant que c'étoit quelque bête fauve. L'Inſulaire, en les voyant, » lâcha priſe & s'enfuit. Cinq ans après, D. Martin de *Henriquez* Viceroi du » Mexique, renvoyant Lopez d'Aguire aux Philippines, lui donna charge » d'enlever quelques Habitans des Iles des Larrons, pour leur faire embraſſer le Chriſtianiſme, & apprendre l'Eſpagnol, afin de les renvoyer enſuite dans leur Pays, où ils inſtruiroient leurs Compatriotes, & ſerviroient » d'Interprêtes à nos Vaiſſeaux. Lopez d'Aguire n'en put attraper qu'un, qui.

Voyage de Lopez d'Aguire, & de Laurent Chacon, en 1568.

Digitized by Go

MINDANA. 1596. » fut baptiſé à Manille : c'étoit le même jeune homme. Il retrouva ſon » Soldat Eſpagnol à Manille. Cette avanture produiſit entr'eux une grande » liaiſon. L'Inſulaire avoua, à ſon Camarade, que ſon deſſein étoit de lui » manger la cervelle, de boire ſes cendres, après avoir brûlé ſa chair, & de » tapiſſer une cabane avec ſes os (8).

Iles Philippines. » Le Navire pourſuivit ſa route à l'Oueſt, ſous le treizieme parallele » Nord. Notre premier Pilote, à qui ces parages étoient inconnus, mar- » choit par conjecture, en cherchant le Cap *S. Eſprit* des Philippines. Le » 14 Janvier, on entrevit le ſommet d'une montage. La joie fut ſi grande, » qu'on auroit dit qu'il n'y avoit plus qu'à prendre terre le même jour. La » plus grande partie de l'Equipage ne pouvoit plus ſe tenir ſur pied : ce n'é- » toit plus qu'une troupe de ſquelettes, qui ne pouvoit monter ſur le pont » ſans ſe ſoutenir les uns les autres. Cependant le Vaiſſeau ne navigeoit » que fort lentement, le Pilote n'allant que la ſonde à la main, au milieu » de quantité de chauſſées & de bas fonds : mais ſes bonnes raiſons, pour ne » rien précipiter, ne lui ſervoient gueres auprès de gens perdus de miſere » & d'ennui. La Mer étoit groſſe : les cordages du Vaiſſeau pourris. Quand » on vouloit hauſſer la vergue, les palans ſe rompoient, & la voile tom- » boit. L'Equipage déſeſpéré ſe jettoit dans le découragement, & vouloit » tout laiſſer aller à l'avanture ; il ne vouloit pas ſeulement mettre la main » à l'œuvre pour y apporter remede. Il ne reſtoit plus qu'un auban de chaque » côté du mât ; de ſorte que nous crûmes qu'il alloit ſe caſſer à la premiere » ſecouſſe, qui auroit tout fini : par bonheur il tint bon. Enfin nous entrâ- » mes dans une Baie, par un canal environné de baſſes. Trois Indiens vin- » rent nous montrer l'ancrage. L'un d'eux étoit Chrétien, & parloit un peu » Latin. L'autre étoit le même, que le Capitaine Anglois, Thomas Can- » dish, avoit amené pour le guider dans ce labyrinthe. Ils répandirent une » grande joie dans l'Equipage, en nous apprenant que nous étions au Cap

Cap Eſpiritu Sancto. » Saint-Eſprit. On fournit ici, en abondance, les vivres ſi néceſſaires à » des gens affamés, qui en uſerent avec ſi peu de diſcrétion, que pluſieurs » en moururent, & que d'autres retomberent dans la diſette peu de tems » après ; car il fallut long-tems errer à travers ces détroits, où nous de- » vions nous perdre cent fois ſur les bas fonds.

» Le premier Février, la Gouvernante envoya la Barque à terre, avec ſes deux » Freres & ſept de ſes gens, ſous prétexte d'acheter des vivres ; mais nous » ſûmes qu'ils étoient allés en droiture par terre à Manille, donner avis de » notre arrivée. Nous ne pouvions trouver d'iſſue, au milieu de tant de » canaux. Les vivres manquoient, & les Pirogues Indiennes s'enfuyoient » au plus vîte à notre vûe, nous prenant pour un Vaiſſeau Anglois. Nous » vînmes preſque juſqu'à la vue de Manille, mais le vent étoit contraire ; » le Vaiſſeau, dépourvu d'agrets, & l'Equipage, tellement accablé de fati- » gue, qu'on n'avançoit plus que peu ou point. Les Matelots vouloient abſo- » lument que le Pilote fît échouer le Vaiſſeau, & que tout le monde ſe jettât » à terre, diſant qu'il valoit mieux perdre le Navire que de pâtir plus long-

(8) Cette avanture eſt bien romaneſque ; auſſi l'Auteur ne la donne que comme un ouï-dire.

» tems

» tems. Le Pilote ne voulut jamais s'entendre avec eux dans ûn ſi lâche deſ- MINDANA. 1596.
» ſein, à la vue des cheminées de Manille, & après être échappé aux périls
» d'une ſi extraordinaire Navigation. Il leur repréſenta l'infamie d'abandon-
» ner tant de Femmes & de Malades, qui ne manqueroient pas de périr
» avant que d'être ſecourus, & de ſe ſauver ſeul, parceque l'on avoit le
» bonheur de ſavoir nager, & de ſe porter un peu mieux. Il leur déclara
» qu'il ne conſentiroit jamais à perdre, dans le Port même, le fruit & la
» gloire de tant de travaux, & de nouvelles Découvertes.

» Sur ces entrefaites, on vit arriver, dans une Chaloupe, le Maître d'hô-
» tel du Gouverneur des Philippines, ſuivi de quelques Domeſtiques. Son
» Maître, averti par une Sentinelle de la Côte, l'envoyoit faire des com-
» plimens de condoléance à Donna Béatrix, ſur ſon malheur (9). Tous les
» gens du Vaiſſeau ſe mirent à pleurer de joie, & à tendre les mains, en
» voyant des Eſpagnols. Ceux-ci reſterent conſternés & muets de ſaiſiſſe-
» ment, à la vue de tant de malades, & de tant de ſquélettes nus & mi-
» ſérables, qui crioient, ſur-tout les Femmes, *nous mourons de faim & de*
» *ſoif; apportez-nous de quoi manger.* Les Eſpagnols n'avoient la force de dire
» autre choſe, ſinon *gracias a Dios, gracias a Dios.* Ils annoncerent la pro-
» chaine arrivée d'un Bateau chargé de vivres, commandé par l'Alcade
» Mayor, qui vint en effet, avec les deux Freres de la Gouvernante. Dès
» que les proviſions furent dans le Vaiſſeau, chacun ſe jetta deſſus ſans hu-
» manité, ſans égard, ni ſubordination, les plus ſains raviſſant par force
» tout ce qu'ils pouvoient emporter à ceux qui en avoient le plus de be-
» ſoin. Un ſecond Bateau, chargé de proviſions, fut réparti avec plus d'é-
» galité. Il en arriva un troiſieme, monté par des Matelots, habillés de ſoie
» de toutes ſortes de couleurs, qui venoient aider à la manœuvre : de ſorte
» que nous mouillâmes bientôt & prîmes terre à deux lieues de Manille, le Manille.
» 11 Février. Notre Equipage avoit perdu cinquante perſonnes dans le trajet,
» depuis *Sainte Croix* (10). Dès que nous eûmes mis pié à terre, un nom-

(9) Nous ne pouvons ſavoir quel étoit ce malheur, à cauſe des lacunes qui ſont dans l'Original. Peut être Donna Beatrix eſt-elle la femme de l'Amiral. On lit dans la Relation, qu'il s'étoit égaré du reſte de la Flotte avec ſon Vaiſſeau : & l'on ne voit pas s'il a été retrouvé. La Flotte étoit de quatre Vaiſſeaux, ſavoir, un Navire, un Gallion, une Frégate & une Galliote. La narration rend compte, par la ſuite, de trois de ces Bâtimens, & ne dit rien du Gallion, ſur lequel ſans doute étoit l'Amiral, & qui probablement fut perdu. A la vérité, il ſemble que ſi Donna Beatrix eût été la femme de l'Amiral, elle auroit dû ſe trouver ſur ſon Vaiſſeau; mais elle pouvoit être paſſée à bord de celui de Mindana, pour tenir compagnie à la femme de ce dernier, ſoit que ce fût Donna Iſabelle, qui étoit avec lui, ou une autre.

(10) Ceci nous apprend que l'Ile inconnue, dont la derniere lacune nous a dérobé le nom, ainſi que la ſuite du narré, dans l'endroit le plus intéreſſant, fut nommée, par Mindana, l'Ile *Sainte Croix*. La preuve s'en tire encore du Voyage de Quiros, inſeré ci-deſſous. Cette Ile eſt voiſine de l'Ile *Iſabelle*, ainſi nommée, ſans doute, du nom de cette Dame, qui étoit alors ſur la Flotte. Ces deux Iles ſont les principales des vraies *Iles Salomon*, que Mindana avoit découvertes dans ſon premier Voyage, avec Alvare de Mendoce, en 1568. La lacune, qui ſe trouve dans nos Exemplaires, nous empêche de voir au juſte pourquoi la Colonie, qu'on y conduiſoit, ne put y être établie. Mais la route de Mindana eſt tracée en entier dans les Cartes de Guillaume de l'Ile. Sans doute que ce ſavant Géographe a vu un Exemplaire complet de la Relation Eſpagnole. Il conduit notre Navigateur depuis l'Ile *Solitaire* au Port *Graciosa* de l'Ile *Sainte Croix* (11e

MINDANA. 1596.

» bre infini de perſonnes, pouſſées de charité ou de curioſité, coururent
» pour nous voir, apportant des vivres en ſi grande abondance qu'il y en eut
» de reſte. Donna Iſabelle fit ſon entrée dans Manille au bruit du canon &
» de la mouſquetterie des Troupes, qui avoient pris les armes. Elle reçut,
» dans la Maiſon Royale, les harangues de tous les Corps (11). Les Femmes,
» & tous les gens de l'Equipage, furent logés aux frais du Public. Les Fem-
» mes ſe marierent preſque toutes à Manille, excepté quatre ou cinq, qui
» entrerent en Religion.

» Nous ne revîmes jamais la Frégate; nous ſûmes qu'on l'avoit trouvée
» échouée ſur une Côte, les voiles tendues, & tout l'Equipage mort dedans.
» La Galiote aborda à Mindanao, où les gens s'étant égarés ſur la Côte, &
» mourant de faim (car ils n'avoient trouvé à terre, pour tous vivres, qu'un
» chien qu'ils mangerent) firent rencontre, par haſard, de quelques
» Indiens, qui les menerent à un Hoſpice de Jéſuites. Le Corrégidor du lieu
» envoya cinq hommes de ce Vaiſſeau priſonniers à Manille, ſur les plain-
» tes de leur Capitaine, qu'ils avoient voulu pendre. Il écrivit à Dom
» Antoine de *Morga* la Lettre ſuivante. *Il eſt arrivé ici une Galiote Eſpa-*
» *gnole, commandée par un Capitaine, homme auſſi étrange que les choſes*
» *qu'il raconte. Il prétend qu'il étoit d'un Voyage du General Dom Alvare*
» *de Mindana parti du Pérou pour les Iles Salomon; & que la Flotte étoit de*
» *quatre Vaiſſeaux. Vous ſerez peut-être à portée de ſavoir ce qui en eſt.* Les
» Soldats priſonniers déclarerent que la Galiote ne s'étoit ſéparée du Gé-
» néral, que parceque le Capitaine avoit voulu abſolument faire une autre
» route ».

Telle fut l'iſſue de ce prodigieux Voyage, plus conſidérable ſans doute, & plus curieux que ceux d'Ulyſſe & de Gama, qui ont mérité d'être chantés par les plus fameux Poëtes de la Grece & du Portugal. Quoique l'on n'ait pas fait, dans ce Voyage, tout ce que l'on deſiroit de faire, le ſuccès n'en fut cependant rien moins qu'inutile. Quiros, après avoir reconduit, de Manille au Mexique, Donna Iſabelle Baretto, vint à Lima, où il remit à Dom Louis de *Velaſquez*, Succeſſeur du Marquis de Mendoce, des Mémoires inſtructifs, en conſéquence deſquels il fit, par ordre de la Cour, de nouvelles Découvertes dans ces parages, avec l'Amiral Louis *Paz de Torres*, comme on va le voir dans l'Article ſuivant; mais auparavant on ne ſera pas fâché de lire ici les réflexions judicieuſes qu'il faiſoit dans ſon premier Mémoire; piece peu commune, & qui n'eſt traduite, en François, que depuis une couple d'années.

Diſcours de Quiros ſur les Iles de la Mer du Sud, & ſur leurs Habitans.

» En ſuppoſant, diſoit-il, une diviſion du quart de cercle de notre Glo-
» be, en quatre-vingt-dix degrés, à compter le premier depuis la Ligne
» équinoxiale, juſqu'au dernier ſous l'un ou l'autre Pôle, nous connoiſſons
» déja les ſoixante-dix premiers du côté du Nord. Il y a, du côté du Mi-

Latitude Sud, 19½ Longitude:) d'ici, juſqu'à la vûe d'une Côte, que la Flote, à ce qu'il dit, crut être celle de la Nouvelle Guinée: de là, juſqu'à ſon paſſage entre l'Ile de *Guam* & la *Serpana* des Iles des Larrons, où reprend l'Exemplaire que nous ſuivons.

(11) Les honneurs rendus à cette Dame, & ſon nom donné à une Ile, portent à croire qu'elle étoit femme de Mindana, qui peut-être étoit auſſi mort dans ce Voyage; car depuis la derniere lacune, il n'eſt plus fait la moindre mention de lui.

» di, juſqu'à cinquante-cinq dégrés découverts, en paſſant par le Détroit de Magellan, & trente-cinq à quarante du côté du Cap de Bonne-Eſpérance. Ces deux Pointes de terre, leurs Côtes & arriere-Côtes ſont déja pleinement connues. Il s'agit de découvrir les terres, qui reſtent au-delà, vers le Sud, ainſi que celles qui ſont paralleles, ou à une beaucoup moindre élévation du Pôle, en tenant le Cap au Couchant, depuis le premier dégré juſqu'au quatre vingt-dix, pour ſavoir s'il y a des terres dans cette immenſe étendue; ſi ce n'eſt que de l'eau, ou ſi ces deux Pointes des terres inconnues ſont jointes enſemble, & s'approcheroient des deux Pointes connues. MINDANA. 1596.

» Le Général Alvare de Mindana, quand il fit ſon Voyage des Iles de Salomon, en 1565, ſoutenoit que ces Iles ſe trouvoient de ſept à douze dégrés Sud, à quinze cens lieues de la Ville des Rois. Il rencontra quatre petites Iles, peuplées de gens ſi bons, qu'on n'en a point encore découvert de pareils. La plûpart étoient des Indiens de mauvaiſe mine, de médiocre taille & olivâtres, tels qu'on en voit au Pérou, en la Terre Ferme, à Nicaragua, à la Nouvelle Eſpagne, aux Philippines & autres endroits. Ces Iles ſont à la hauteur de neuf ou dix dégrés, à mille lieues de la Ville des Rois, à ſix cens cinquante lieues de la Côte la plus voiſine de la Nouvelle Eſpagne, & à mille autres lieues de la Nouvelle Guinée. Le vent y eſt toujours Eſt, ce qui eſt cauſe que pour pouvoir aller de-là au Pérou, ou à la Nouvelle Eſpagne, il faut de néceſſité aller à la bouline, ſoit par le Nord, ſoit par le Sud, ou par les rhumbs qui en approchent; cherchant, hors des Tropiques, les vents qu'on nomme généraux. Pour cela, il faut des inſtrumens & des Vaiſſeaux capables de ſupporter de tels efforts; deux choſes qui manquent aux Inſulaires, ſans parler de pluſieurs autres de non moindre néceſſité.

» Ces raiſons, outre toutes celles qu'on pourroit ajouter, m'engagent à dire que ces Iles n'ont jamais pû avoir de communication avec le Pérou & le Mexique, encore moins avec la Nouvelle Guinée où les Philippines; les vents étant contraires pour aller de ces deux Contrées juſqu'ici.

» Depuis ces quatre Iles, on ne voit aucune Terre ſous la même Latitude. Les embarcations de ces Peuples ne ſont propres qu'à de petits Voyages. De quelle façon ont-ils donc pû s'y rendre pour aller dans des lieux ſi éloignés. La plus vraiſemblable, c'eſt que lorſqu'ils ſortent d'un endroit, d'où ils ne voient pas la Terre, ils côtoyent celle dont ils partent, juſqu'à ce qu'ils apperçoivent celle où ils veulent aller. S'ils perdoient abſolument la Terre de vûe, il faudroit de toute néceſſité qu'ils euſſent quelque connoiſſance de la Bouſſole, ce qui n'eſt pas; ſans parler des courans, des vents contraires, ou autres inconvéniens, qui peuvent leur faire perdre leur route. La plus grande preuve, qu'on puiſſe donner de ce qu'on vient de dire, c'eſt que les meilleurs Pilotes, bien fournis de tout ce qui manque à cette Nation, s'ils perdent la Terre de vûe pendant deux ou quatre jours, ne ſavent ni ne peuvent déterminer l'endroit où ils ſont. Il faut qu'en général les inſtrumens de la Navigation de ces Inſulaires ſoient leurs propres yeux, & la brieveté de leurs courſes. Quand on leur ſuppoſeroit une connoiſſance des Etoiles, plus grande qu'ils ne l'ont ſans dou-

MINDANA. 1596.

» te ; quand les nuages ne déroberoient jamais ces Aſtres à la vûe ; quand il » ſeroit auſſi poſſible, qu'il l'eſt peu, de tenir la haute Mer ſans autres » guides, les Inſulaires n'en ſeroient pas plus en état de faire des Voyages » de long cours : car bien qu'il ſoit vrai, que les plus novices, dans l'Art » de la Navigation, puiſſent, en partant d'une petite Ile, peu éloignée de » la Terre, aller à la recherche de cette Terre ſi elle eſt d'une grande éten- » due, parceque, s'ils ne touchent pas dans un endroit, ils vont toujours » aborder dans un autre ; il n'en eſt pas de même de ceux qui partant, ſoit » de la Terre ferme, ſoit d'une Ile, iroient à la recherche d'une Ile petite » & éloignée.

» Cependant, parmi les Indiens de ces quatre Iles, il y en avoit quelques- » uns mulâtres, & cette différence de couleur marque qu'ils ont communi- » qué avec quelqu'autre Peuple. On peut encore faire attention, que ces » quatre Iles ſont petites, & que les grandes peuvent à-peine contenir leurs » Habitans ; ce qui entraîne des émigrations : en ſorte qu'il s'en détache de » tems à autre, qui vont chercher d'autres Iles, où ils puiſſent vivre avec » plus de commodité, ſans parler de ce que ſouvent ils ſe ſéparent à cauſe » de leurs diviſions inteſtines. L'amour de la liberté, ou celui de la domi- » nation, ſuffirent quelquefois pour les y conduire. Ainſi l'on doit conjec- » turer qu'au Sud-Eſt, au Sud, au Sud-Oueſt, & même juſqu'à l'Oueſt, » il y a d'autres Iles, qui ſe ſuivent de proche en proche, ou une Terre » ferme, qui ſe prolonge juſqu'à la Nouvelle Guinée, peut-être juſqu'au » voiſinage des Philippines, ou au contraire juſqu'à celui de la Terre, au » Sud du Détroit de Magellan : puiſqu'on ne connoît aucun autre endroit » par où ces Iles aient pû ſe peupler ſans miracle. Si l'on va d'un côté » ou d'un autre, ou de tous les deux, il y a grande apparence qu'on trouvera » beaucoup d'Iles ou de Continens, qui ſeront préciſément les antipodes des » meilleures Contrées de l'Europe, de l'Afrique & de l'Aſie, où Dieu a créé, » entre le vingtieme & le ſoixantieme degré, les Hommes propres aux Let- » tres, aux Armes, à la Police, en les plaçant dans la température qui leur » convient. On doit donc s'attendre, qu'on trouvera la même diſpoſition » dans ce Terroir & dans les Habitans de ces Parages, en faiſant atten- » tion que le Pays inconnu a plus de cinq mille lieues de Longitude & » dans quelques endroits ſoixante ; quatre-vingt degrés de Latitude, & peut- » être plus : enfin qu'il reſte encore à découvrir au-delà du quart de notre » Globe.

» Sans parler de beaucoup d'autres raiſons, qu'on pourroit apporter pour » preuve de ce que j'avance, il eſt avéré, que dans toutes les Mers du » Monde, quand on découvre de petites Iles, fort éloignées des autres Cô- » tes, aucune ne ſe trouve peuplée : toutes au contraire ont été trouvées » ſans Habitans, ſi l'on excepte les Iles des Larrons, dont on aſſure qu'elles » font une Cordiliere, qui aboutit au Japon : (ce qui eſt vrai, puiſque par » quelque plage de Mer qu'on aille, du Mexique aux Philippines, on ren- » contre toujours cette Cordiliere d'Iles). Par exemple, les Terceres, l'Ile » de Madere, celles du Cap Verd, & les autres petites Iles de l'Ocean At- » lantique, pour être trop loin & trop engolfées dans la Mer, étoient deſer- » tes, quand on les a vûes la premiere fois, au lieu que les Canaries, ſi-

» tuées à la vûe de la Terre ferme d'Afrique, ſe ſont trouvées peuplées. Si » des Iles à portée, voiſines de l'Europe & de l'Afrique, où la Navigation » eſt connue depuis ſi long-tems, ont été inconnues pendant tant de ſiecles, » & n'ont été découvertes & peuplées que par haſard; que dirons-nous de » ces quatre nouvellement découvertes, dans un ſi vaſte Ocean, qu'on a » trouvées peuplées de gens, qui, ainſi que leurs voiſins, ignorent l'Ar- » de naviger «? MINDANA. 1596.

VOYAGE DE FERNAND QUIROS, EN 1606.

CE FUT EN 1606, que Fernand de Quiros, Portugais de Nation, parti de Lima, ſur la Flotte de Louis Paz de Torres, en qualité de Pilote, découvrit les Iles de ſon nom, à vingt degrés de Latitude & deux cens quarante de Longitude. De-là continuant ſa route toujours entre le vingtieme & le dixieme parallele, il parcourut diverſes autres Iles inconnues, dont il donne la deſcription. Sa Relation, l'une des plus curieuſes que l'on puiſſe avoir ſur ces Parages ſi peu fréquentés, doit être comparée avec celle de Guillaume Schouten & celle de l'Amiral de Roggeveen, les deux ſeuls Navigateurs qui, après lui, aient bien vû le même Canton de la Mer du Sud. L'Auteur de cette derniere Relation lui rend la juſtice de dire, qu'il a reconnu, par ſa propre expérience, combien le recit de Quiros étoit fidele. Notre Navigateur fit enſuite rencontre, à cent quatre-vingt-ſept degrés de Longitude, d'un vaſte Continent, qu'il nomma la *Terre Auſtrale*, ou *Terre du St. Eſprit*. C'eſt ici la premiere fois que l'on trouve le nom de *Terre Auſtrale*; & c'eſt à cette époque, qu'il faut fixer la ſeconde découverte du Continent, ou du moins d'une longue étendue de Terre continue: car il n'eſt pas entierement certain que ce ſoit la Nouvelle Guinée qu'Alvare Savedra vit en 1524; & long-tems auparavant Paulmier de Gonneville avoit fait, dans ces Mers, la découverte dont on a lu l'hiſtoire. Le Pays, quoiqu'aſſez mal peuplé, eſt fertile, & produit ſur-tout des bois & des racines propres à faire de très belles teintures. Les Habitans ſont dociles, & vont à demi-nus. On crut d'abord que toute cette étendue de Côtes, qui n'eſt réellement qu'un amas de grandes Iles, ne formoit qu'un même Continent avec la Terre de Feu, au Sud du Detroit de Magellan. Soit que Quiros ait été ou non dans cette idée, il perſiſtoit à croire, ainſi qu'on va le voir, que cette Terre n'avoit pas moins d'étendue, qu'il y en a de l'Eſpagne à la Grande Tartarie. C'étoit en comprenant, dans la même Plage, toute la ſurface du Globe, contenue depuis les Iles S. Bernard juſqu'à la Terre du S. Eſprit; peut-être même auſſi la Nouvelle Bretagne, la Nouvelle Guinée, la Carpentarie, la Nouvelle Hollande, la Terre de Diemen, la Nouvelle Zélande, la Terre Auſtrale, proprement dite, & les Iles de Salomon. Mais il eſt très douteux qu'il ait eu connoiſſance de toutes ces Terres; & il y a grande apparence que ces grandes Terres, qu'on croyoit ne former qu'un Continent, ſont ſéparées les unes des autres par des bras de Mer. Du moins l'on n'en peut douter à l'égard de la Nouvelle Zélande, depuis qu'Abel *Taſman* l'a laiſſée à droite, en traverſant, du Midi au Septentrion, un large bras de Mer, qui la ſépare des autres Terres. Quiros prit terre dans un Golfe, à l'embouchure de deux Ri-

Eclairciſſemens ſur ce Voyage.

Digitized by Google

QUIROS. vieres. Il nomma ce Golfe *S. Jacques* & *S. Philippe*, & les deux Rivieres *Jourdain* & *S. Sauveur*. Le Golfe entre dans les terres juſqu'à vingt lieues, & les Vaiſſeaux y ſont fort bien à l'abri des tempêtes. Torres & Quiros, à leur retour, préſenterent de grands Mémoires à la Cour d'Eſpagne, au ſujet d'une Colonie qu'ils propoſoient de conduire en ces Contrées. Mais le nombre d'affaires, dont le Gouvernement d'Eſpagne étoit ſurchargé, ſous le regne de Philippe III, rendit toutes leurs inſtances inutiles. Sans leur donner de refus en forme, l'affaire fut traînée en longueur juſqu'à la mort de Quiros, après laquelle on la perdit totalement de vûe. Comme c'eſt ici la premiere Relation que nous ayions d'un Canton des Terres Auſtrales, dont la poſition ſoit déterminée, on ne craindra pas de donner quelqu'étendue à l'Extrait ſuivant du Mémoire de Quiros; ſans diſſimuler néanmoins que les choſes y paroiſſent un peu exagérées & peintes de couleurs plus belles qu'elles ne le ſont en réalité. On va faire précéder un abregé de la Relation même de tout le Voyage, inſérée par *Torquemada* dans ſa grande Hiſtoire des Indes. Cet Hiſtorien a eu, entre ſes mains, l'Original des Journaux, ſoit de Quiros, ſoit de Torres: car dans la ſuite du recit il s'exprime ſouvent à la premiere perſonne, comme avoit fait l'Auteur même du Journal. On le dégage ici de quantité de circonſtances peu utiles, auſſi-bien que du ſtyle empoulé, dont l'avoit chargé Torquemada.

» Le Roi d'Eſpagne, Philippe III, curieux de perfectionner les découvertes faites dans les Mers pacifiques, par Ferdinand Gallego & par Alvare de Mindana, ſous le regne de Philippe II, ſon Pere, envoya, dans ce deſſein, au Perou, Fernand de Quiros, qui avoit déja couru ces Parages avec Gallego. La Cour de Rome & le Conſeil d'Eſpagne lui donnerent les dépêches les plus honorables, avec un ordre adreſſé au Comte de *Monterey*, Viceroi du Pérou, pour faire armer deux Navires auſſi forts, & auſſi bien pourvus qu'on en eut jamais équipé pour la Mer du Sud. Quiros, perdant le ſouvenir des cruels travaux qu'il avoit déja eſſuyés durant onze années, en de pareilles recherches, partit le 21 Décembre 1605, faiſant voile ſur la route de la Nouvelle Guinée. Le 26 Janvier 1606, les deux Navires découvrirent, à leur Sud-Oueſt, à mille lieues du Perou, vers le vingt-cinquieme degré de Latitude, une petite Ile raſe, d'environ quatre lieues de circuit, où l'on appercevoit de l'eau & quelque verdure; mais on ne vit aucun lieu d'abordage, & la Mer y étoit ſans fond, même dans une eſpece d'Anſe. Deux jours après, ils en découvrirent encore une autre, autour de laquelle on voyoit voler beaucoup d'Oiſeaux. Elle eſt haute & en plaine au ſommet. La Côte eſt tellement en précipice, que le Vaiſſeau, n'ayant que vingt braſſes de ſonde à la proue, ne pouvoit trouver le fond à la poupe avec deux cens braſſes. Une grande tempête accueillit ici l'Eſcadre. Après qu'elle fut diſſipée, on vit une autre Ile, d'environ trente lieues de circuit, noyée au milieu, & entourée comme d'un mur de chauſſée, couvert de corail (1). On n'y put trouver ni fond ni Port, &

1606. Départ du Pérou.

Iles Saint Bernard.

(1) Il y a, dans l'Ile de Ternate, un quai naturel, fait d'une ſorte de pierre, qui ſe change en corail, lequel après avoir jetté enſuite pluſieurs branches ſe convertit derechef en pierre en vieilliſſant, & de cette pierre on fait de très bonne chaux. *Argenſol. Hiſt. des Moluq. Liv. II.* Les Naturaliſtes jugeront ſi ce fait favoriſe, ou non, l'opinion

» il fallut renoncer à l'eſpérance de faire ici de l'eau & du bois, dont on » avoit grand beſoin. A la ſuite de cette Ile on en vit cinq ou ſix vers dix- » huit degrés quarante minutes de Latitude (2). QUIROS. 1606.

» C'étoit le 9 Février. La joie fut grande, peu de jours après, d'apperce- » voir une Côte, où la terre paroiſſoit nouvellement remuée; ſigne certain » qu'elle avoit des Habitans. Le petit Vaiſſeau mouilla ſur dix braſſes, fond » de roches, ſans abri & mal-aſſuré. On mit quarante Hommes dans les Ca- » nots pour aller au Rivage, ſur lequel une centaine d'Indiens nous faiſoient » des ſignes. Mais la Mer battoit, contre la Côte, d'une ſi terrible manie- » re, qu'il ne fut jamais poſſible de prendre terre, quelque riſque qu'on » ſe fût déterminé de courir, pour en venir à bout; les Canots ayant man- » qué d'être pluſieurs fois ſubmergés par le coup de la vague, & la quan- » tité d'eau qu'elle jettoit dedans.

» Nos gens étoient prêts à s'en retourner, fort triſtes pour eux & pour » nous, à qui ils alloient rapporter de ſi mauvaiſes nouvelles, dans le be- » ſoin où nous étions d'avoir de l'eau, & dans les bonnes diſpoſitions où » les Inſulaires paroiſſoient être à notre égard; lorſqu'un jeune Homme, » nommé François *Ponce*, ſe leva d'un air audacieux, criant, qu'en une » telle extrêmité, il ſeroit honteux de retourner vers la Flotte ſans y por- » ter du ſecours, & d'être arrêté par le péril préſent, après en avoir bravé » tant d'autres; qu'il alloit ſe jetter à la nage, & tenter de gagner le Ri- » vage, au haſard d'être briſé contre les écueils. En diſant ces mots, il ſe » déshabilloit à la hâte, & ſe jetta dans la Mer, gagnant à la nage l'en- » droit où la Mer battoit avec tant de fureur contre la Côte. Les Sauvages » montrerent, par leurs geſtes, quelqu'inquiétude de ſon ſort, qui ſans » doute eût été malheureux, ſi ceux-ci, charmés de ſon courage, ne ſe fuſ- » ſent avancés dans l'eau pour lui aider. Ils l'amenerent à ce Rivage avec » de grandes marques d'amitié, en le baiſant ſur le front à diverſes repri- » ſes, & recevant de bonne grace les careſſes qu'il leur rendoit de ſon » côté. Trois des nôtres, voyant ceci, ſe jetterent à la Mer, & arriverent de » même. Les Inſulaires étoient armés, les uns de gros bâtons, les autres de » lances brûlées par le bout, longues de vingt-cinq à trente palmes. Ils ont » leur habitation près du Rivage, dans des cabanes de paliſſades, entre des » palmiers, dont le fruit fait leur nourriture ordinaire, avec du poiſſon de » Mer. Ils vont nus. Ils ſont de couleur olivâtre, d'aſſez bonne mine, & » bien proportionnés. Nos gens firent leur poſſible pour les déterminer, » par ſignes, à venir au Vaiſſeau; mais en vain. Ainſi ils regagnerent » aſſez triſtement les Canots, & ſe mirent à la rame. Neuf ou dix des Inſu- » laires les voyant s'éloigner, s'avancerent, en ſe mettant dans l'eau. Nous » nous arrêtâmes. On leur fit de nouvelles careſſes: on leur donna de pe- » tits préſens, qu'ils reçurent avec grande joie; mais quand il fallut les » faire monter dans la Barque, ils ne purent jamais s'y réſoudre, & ils s'en » retournerent à terre. Nous allâmes donc huit lieues plus loin, chercher » quelques ſecours. Les Chaloupes n'aborderent qu'avec les mêmes riſques, Mœurs des Inſulaires.

preſque généralement reçue aujourd'hui, que le corail n'eſt point une plante marine, mais l'ouvrage de certains inſectes aquatiques.

(2) Nos Cartes les placent plus loin de la Ligne & plus près du Continent.

QUIROS. 1606.

» la Côte étant garnie de Briſans, que la Mer couvroit d'écume. Il y avoit, » près du Rivage, un petit Bois, dans lequel nos gens entrerent, cherchant » de l'eau & quelque habitation. Le Bois étoit ſi épais, que les Eſpagnols » étoient obligés de ſe frayer un chemin, en coupant les branches avec leurs

Leur Culte.

» épées. Ils trouverent, au milieu, une Place ronde, entourée de petites » pierres, avec un tas de plus groſſes pierres de bout, en forme d'autel, » d'une coudée & demie de haut, appuyé contre un grand arbre. De groſ- » ſes touffes de feuilles de palmiers, attachées au tronc de l'arbre, pen- » doient ſur cet autel. C'étoit ſans doute un lieu ſacré, où ces Barbares » alloient rendre leurs hommages au Prince des ténebres. Nos gens, ſous » de meilleurs auſpices, couperent un arbre, & y planterent l'étendart de » la Croix. Au-delà de ce Bois, ils en trouverent un autre, & des Prairies » humides, arroſées de quelques flaques d'eau ſaumâche, qui ne valoit rien » à boire. Ils étancherent leur ſoif avec des noix de cocos, & ne trouvant » point d'eau, ils ſe chargerent de ces noix, pour en porter à leurs Cama- » rades, marchant le long du Rivage dans l'eau juſqu'aux genoux. Quelques- » uns d'eux, qui s'étoient ſéparés de la Troupe, trouverent une Femme ſi » vieille, qu'il y avoit de quoi s'étonner qu'elle pût ſe tenir ſur ſes pieds; » cependant ſa taille, encore aſſez bien priſe, ſon air, paſſablement diſpos, » ſon viſage, quoique ſec & ridé à l'excès, montroient qu'elle avoit eu d'aſ- » ſez beaux traits dans ſa jeuneſſe. Nous lui fîmes ſigne de venir avec nous » aux Navires, ce qu'elle exécuta toute de ſuite, ſans aucune marque de » crainte ni d'inquiétude. Le Capitaine, après qu'elle eut bû & mangé d'un » air aſſez gai, la fit habiller, lui fit ſigne d'aller dire, à ſes Compatriotes, » que nous voulions être leurs amis, & donna ordre à nos gens de la ra- » mener ſur le Rivage, où elle les conduiſit du côté oppoſé à celui qu'ils » avoient pris d'abord, leur montrant, de la main, que les Habitations » étoient de côté-là. Sur ces entrefaites, on découvrit cinq ou ſix Pirogues » étroites, voguant au moyen de leurs voiles latines, d'un tiſſu de palmet- » tes recouſues avec du fil du même arbre, & fabriquées à-peu-près comme » les nattes de même étoffe, dont les Femmes du Pays ſe couvrent de la cein- » ture en bas. Les Indiens ſauterent de leurs *Almadies* ſur le Rivage, & » vinrent à la troupe des Eſpagnols, où, dès qu'ils apperçurent la vieille » Femme parmi eux, ils coururent l'embraſſer, s'émerveillant de la voir » ainſi vêtue, & firent de grandes careſſes à nos gens. Notre Sergent *Pedro*

Chef des Indiens.

» s'adreſſa au Chef des Indiens, Homme robuſte, de belle taille, bien pro- » portionnée, le front & les épaules larges, portant ſur la tête une eſpece » de couronne de petites plumes noires, auſſi douces & fines que de la » ſoie. Ses cheveux rouges & crépus lui tomboient à moitié des épaules. » Nos gens furent ſi étonnés de voir un Homme, qui n'étoit pas blanc, » avec une chevelure ſi rouge, qu'ils crurent que c'étoient des cheveux de » Femme, qu'il avoit mis ſur ſa tête. Pedro lui fit ſigne de venir aux Vaiſſeaux, » où il ſeroit régalé. L'Indien monta dans nos Chaloupes avec quelques-uns » des ſiens: mais à peine fut-on embarqué, que ceuxci, ſaiſis tout-à-coup » d'une épouvante ſubite, ſe jetterent à l'eau, fuyant vers le Rivage. Leur » Chef en alloit faire autant, ſi les nôtres ne l'euſſent retenu par force, en » l'embraſſant par le milieu du corps, & voguant au Vaiſſeau le plus vîte

» qu'ils

» qu'ils pûrent. Le Barbare s'agitoit comme un furieux, remuant les bras avec une grande vigueur; mais ſes efforts furent inutiles. On l'amena au Vaiſſeau, où, après l'avoir régalé & habillé, on le remit à terre en liberté. On fit bien de ne pas perdre de tems pour le retour, car les Indiens, voyant emmener de force leur Chef, s'étoient aſſemblés, au nombre d'une centaine de gens, armés de lances & de bâtons, & étoient prêts à faire un mauvais parti à quatre ou cinq Eſpagnols reſtés ſur la Côte : mais quand ils apperçurent leur Chef, qui revenoit, ils abandonnerent la pourſuite des Eſpagnols pour venir à lui. Sans doute qu'il leur fit part du bon traitement qu'il avoit reçu; car l'entrevue ſe paſſa en careſſes réciproques, après leſquelles ils firent ſigne qu'ils alloient ſe rembarquer ſur leurs *Almadies*, pour retourner dans leur Canton. Les nôtres, après avoir appris d'eux que nous devions trouver de grandes Terres ſur notre route, les ſaluerent, en ſe ſéparant, d'une décharge d'arquebuſe, faite aſſez hors de propos; car les gens du Vaiſſeau la prirent pour une hoſtilité, qui les inquiéta fort. Le Chef, en quittant Pedro, lui donna ſa couronne de plumes noires, faiſant ſigne que c'étoit tout ce qu'il avoit de plus précieux. Les Indiens voguerent vers un petit Ilot, & les nôtres revinrent à l'Eſcadre, où l'on avoit pris la hauteur de dix ſept degrés quarante minutes. On remit à la voile, & depuis le 14 Février on découvrit quelques autres Iles, ſans aucun lieu propre à l'abordage. Cependant les beſoins de prendre Terre étoient de plus en plus preſſans. On envoya cinquante Hommes dans les Chaloupes chercher un Port. Ils trouverent tant de Poiſſons & d'Oiſeaux ſur la Côte, qu'on les y prenoit à la main. Les palmiers y étoient auſſi en abondance; mais l'eau douce, dont nous avions le plus grand beſoin, y manque : auſſi la Terre eſt elle ſans Habitans. Elle peut avoir huit ou dix lieues de tour : elle a au milieu un grand Lac d'eau ſalée. Il en eſt de même de pluſieurs autres Iles, que nous abandonnâmes pour n'y avoir point trouvé d'eau douce; nous les nommâmes *S. Bernard* (3).

QUIROS. 1606.

Productions du Pays.

» Le 2 Mars, on découvrit une nouvelle terre cultivée. Le petit Bâtiment s'approcha d'une Habitation de cabanes paliſſadées, dans un enfoncement du rivage, d'où il ſortit une centaine d'Indiens bien plus méchans qu'ils ne le paroiſſoient : car ce ſont les plus blancs, les plus beaux & les mieux faits que nous ayons trouvés en ce trajet. Ils étoient au nombre de quatre ou cinq, dans de petites Pirogues fort légeres, faites d'un ſeul tronc d'arbre. Ils vinrent hardiment autour du Vaiſſeau, faiſant des menaces & brandiſſant leurs longues lances. On leur jetta, du Vaiſſeau, quelques vivres & quelques vêtemens pour les apprivoiſer. Là-deſſus un de ces Sauvages s'avança, d'un air arrogant, dans une petite Pirogue, faiſant des cris & des geſtes furieux du bras & de la jambe. Il avoit un bonnet de palmette, & une eſpece de camiſole rouge de même tiſſu. Il s'approcha de la galerie de la poupe, où nous étions à conſidérer ſes bravades, &, prenant ſa lance à deux mains, il la jetta de toute ſa force contre nous, s'éloignant enſuite d'une grande vîteſſe. Il fut heureux, dans cette conjoncture, que nous n'euſſions point d'arquebuſe prête à tirer. On le menaça tant qu'on pût de la voix; ce qui ne l'empêcha pas de revenir

Avantures dans l'Ile de la belle Nation.

(3) Latitude 10 ½ degrés, Longitude 229.

QUIROS. 1606.

» à la charge. Le Capitaine, qui ne vouloit pas effaroucher les Indiens, » fit tirer un coup de mouſquet ſans balle, pour l'épouvanter ſeulement. » Mais, ſans s'effrayer du bruit, il continua de brandir ſa lance, tournant » tout autour du Navire dans ſa Pirogue, avec une viteſſe incroyable. On » deſcendit ſoixante hommes dans la Chaloupe pour leur donner la chaſſe. » Ils ſe mirent à l'environner, faiſant leurs efforts pour l'enfoncer dans » l'eau, tandis qu'une autre troupe nombreuſe, nouvellement ſurvenue, » jetta une corde ſur la proue de la Pinaſſe, dans l'eſpérance de la tirer » à bord.

» Quand ils virent qu'on coupoit leur corde, ils tâcherent de l'attacher à » nos cordages. En un mot, on eut aſſez de peine à s'en défaire à coups » d'arquebuſe, qui en bleſſerent & tuerent quelques-uns, entr'autres celui » qui s'étoit ſi long-tems obſtiné à nous attaquer. Le Commandant donna » ordre de ſe préparer à faire, le lendemain, une deſcente à terre, pour y » prendre une proviſion d'eau & de bois, ſuffiſante au deſſein que nous avions » de continuer la recherche du Continent : car nous jugions qu'un ſi grand » nombre d'Iles ne pouvoient qu'être détachées de quelque grande Terre » voiſine. Soixante hommes deſcendirent dans les Chaloupes, pour remor- » quer la Pinaſſe juſqu'auprès d'une chauſſée naturelle, contre laquelle la » Mer battoit avec fureur. C'étoit pourtant l'endroit où la deſcente étoit le » plus pratiquable. Mais à peine quelques-uns des nôtres eurent-ils mis pié à » terre, que cent cinquante Inſulaires vinrent tomber ſur eux lances baiſ- » ſées. Notre inquiétude fut d'autant plus grande, à cette vue, que le Com- » mandant Paz de Torrez étoit du nombre de ceux qui avoient mis les pre- » miers le pié ſur le rivage, en entrant dans l'eau juſqu'au col. Mais le feu » de la mouſqueterie des Chaloupes ayant fait fuir les Barbares plus vîte qu'ils » n'étoient venus, la deſcente ſe fit avec un peu moins de difficulté, quoi- » que toujours avec grand danger, la violence du vent augmentant l'agita- » tion & la vague. La Troupe, miſe en ordre de bataille, s'achemina vers » une Habitation, d'où l'on vit ſortir une douzaine de Vieillards, portant » des torches allumées, d'une eſpece de bois réſineux qui brûle comme un » flambeau. C'eſt parmi eux un ſigne de paix & d'amitié. Ils nous firent en- » tendre que les Hommes s'étoient enfuis dans un bois voiſin, où ils avoient » déja caché leurs Femmes & leurs Enfans, près d'une lagune ſalée dans » les terres que la Mer inonde quand elle eſt haute. En effet, nous vîmes » ſortir, de ce bois, un Sauvage, qui, à notre vûe, s'expoſant aux der- » niers périls pour ſauver un de ſes Camarades, bleſſé d'un coup de nos » armes à feu, nous donna un exemple de courage & d'amitié digne des » plus grands éloges. Ces pauvres Vieillards, pénétrés de frayeur, ſe proſter- » nerent devant nous, avec leurs torches & des rameaux verds, dont un » d'entr'eux nous préſenta un faiſceau en tremblant. Torrez en fit revêtir un » autre d'un habit de taffetas ; & comme il paroiſſoit plus diſpos que les au- » tres, il lui fit ſigne de nous guider où il y avoit de l'eau. L'Indien mar- » cha, d'un air aſſez content, du côté du Lac vers lequel le gros des Inſu- » laires s'étoit retiré. La troupe, qui le ſuivoit, fut bien joyeuſe à la vûe » d'un ruiſſeau, & bien triſte d'en trouver l'eau ſalée : car tout le monde » mouroit de ſoif. On trouva là un Inſulaire qui avoit de l'eau douce plein

» une noix de cocos. On lui demanda où il l'avoit priſe ; il fit ſigne que c'é- QUIROS.
» toit de l'autre côté de la lagune. Torrez détacha ſept Soldats, guidés par 1606.
» l'Inſulaire, pour l'aller reconnoître. Ils paſſerent à travers de certains jar-
» dins, ou enclos, dans leſquels les Indiens s'étoient tapis. Mais, dès qu'ils
» virent les nôtres, ils ſe leverent, & vinrent à eux en faiſant des ſignes de
» paix ; ſur tout les Femmes, qui étoient d'une jolie figure & d'un air tout-
» à-fait agréable. On ne peut trop s'étonner de la blancheur extrême de ce
» Peuple barbare, dans un climat où l'air, le Soleil & le froid, auxquels
» les Naturels ſont ſans ceſſe expoſés, devroient les hâler & les noircir. Ces
» Femmes Sauvages effaceroient nos beautés Eſpagnoles, ſi elles étoient pa-
» rées & façonnées par le commerce du monde. Elles ſont vêtues, de la cein-
» ture en bas, de fines nattes de palmier, bien tiſſues, & d'un petit manteau
» de même ſur les épaules. Elles nous jetterent un coup d'œil doux & ſou-
» mis ; puis elles vinrent nous embraſſer avec les plus grandes marques d'a-
» mitié. Nos gens furent bien ſatisfaits de voir les choſes tourner ainſi à la
» paix. L'Inſulaire, qui les guidoit, les mena près d'une ſource d'eau douce.
» dont le filet étoit ſi petit, qu'il n'auroit pû ſuffire aux beſoins de l'Eſca-
» dre. On envoya dire toutes ces nouvelles au Commandant, qui, de ſon
» côté, dépêcha un Meſſager, pour les apprendre à la Troupe reſtée ſur le
» rivage, & aux gens des Navires. Cet homme repaſſant dans l'Habitation,
» ſans autre arme que ſon épée à la main, fut attaqué par une dixaine de
» Barbares, qui fondirent en troupe ſur lui, armés de bâtons pointus, &
» de pieux brûlés. Un d'entr'eux lui porta un coup de demi picque, qu'il
» para de ſon épée. Mais il ne put s'en venger, ayant trop de gens ſur ſes
» bras. Les cris qu'il faiſoit attirerent bien-tôt les Eſpagnols de toutes parts,
» aſſez à tems pour lui ſauver la vie, mais non pas pour l'empêcher d'être
» bien bleſſé au bras & à la tête. Une décharge, faite ſur ces Barbares, en tua
» quatre ou cinq, & en bleſſa d'autres. Parmi ceux qui périrent en cette occa-
» ſion, on fut dans la plus grande ſurpriſe d'en voir un, qui, nud & mal
» armé, défendit long-tems ſa vie, contre vingt Soldats Eſpagnols armés
» d'épées & de rondaches, faiſant le moulinet avec un gros bâton, d'une
» telle force qu'aucun des nôtres n'oſoit l'approcher. Il donnoit des coups
» furieux, & bleſſoit nos gens malgré leurs boucliers. Enfin, épuiſé de fati-
» gue, accablé par le nombre, percé de coups, il ne ceſſa de ſe défendre
» qu'en tombant roide mort, mordant la terre de rage, & laiſſant les nôtres
» dans l'admiration de ſa valeur, & dans le regret d'avoit ôté la vie à un hom-
» me, qui avoit ſi bien ſu la défendre.

» Nous nous remîmes à la pourſuite du reſte de la troupe Indienne. Tous
» avoient pris la fuite au loin. On ne vit plus qu'un vieux & une vieille, pro-
» bablement le mari & la femme, qui ſe ſauvoient le plus à la hâte que leur
» âge pouvoit le permettre. L'Homme, ſe voyant près d'être atteint par les
» nôtres, fit ſigne à la Femme de le quitter & de ſe jetter à l'écart dans une
» brouſſaille voiſine ; l'Homme fut pris. On l'emmenoit dans l'eſpérance de
» tirer de lui quelque connoiſſance ſur le Pays, lorſque ſa Femme revint
» d'elle-même ſe mettre entre nos mains, diſant à ſon mari, à ce que nous
» pûmes préſumer, qu'elle aimoit mieux mourir avec lui, que de ſe ſauver
» ſeule. On les conduiſit tous deux aux Chaloupes.

QUIROS. 1606.

» Le danger fut plus grand que jamais en quittant la Côte, tant la lame » étoit terrible ſur les écueils. Les coups de Mer faillirent à nous faire périr » cent fois. Il fallut laiſſer à terre les jolies nattes, les noix de cocos & » les autres rafraîchiſſemens, que l'on devoit porter à la Flotte, trop heu- » reux de pouvoir ſauver les armes, & d'arriver aux Navires bien triſtes, » mouillés de la tête aux piés, meurtris par les briſans, mais aſſez con- » tens de n'avoir eu perſonne de tué ni de noyé. Cette Ile, que nous nom- » mâmes de *la belle Nation*, court Nord & Sud, & peut avoir ſix lieues de » tour (4).

Ile Ste Croix.

» Nous fîmes voile vers l'Ile *Sainte Croix*, que notre Capitaine, dans un » précédent Voyage, avoit trouvée commode & fertile; bien que, par un » mal-entendu, il fut arrivé une querelle entre les Inſulaires & les Eſpa- » gnols, où quelques hommes perdirent la vie de part & d'autre. La nuit

Eclipſe.

» du Jeudi Saint, 22 Mars, il y eut une Eclipſe de Lune totale. Nous cou- » rûmes juſqu'au 7 Avril, laiſſant des terres à baſbord & à ſtribord, autant » que nous en pûmes juger par la quantité d'Oiſeaux & de Rochers de pierre- » ponce que nous appercevions. L'après midi le grand Navire vit, à l'Oueſt- » Nord-Oueſt, une terre noire & brûlée comme un Volcan. On mit en » panne durant la nuit, de crainte des baſſes. En s'avançant, le lendemain » matin, vers la terre, on trouva douze ou quinze braſſes de fond pendant » deux heures de route: puis une Mer ſans fond. Il fallut encore différer au » lendemain neuvieme. Torrez s'avança, dans le petit Vaiſſeau, longeant » la bande du Sud-Oueſt, dans un Canal entre deux petites Iles, où il ap-

Débarquement à l'Ile Taumago.

» perçut, non loin du rivage, diverſes cabanes parmi les arbres. On mouilla » ſur vingt-cinq braſſes, entre la grande Ile & les deux Ilots. Les Barques » allerent à terre, d'où elles rapporterent, aux Navires, quelque eau dou- » ce, des patates, des cocos, des palmettes, des cannes douces, & autres » racines pour montre des productions du Pays. On prit là-deſſus le parti » d'envoyer cinquante ou ſoixante hommes, traiter avec les Inſulaires. Les

Citadelle des Inſulaires.

» nôtres, peu après leur départ, découvrirent, au milieu d'un Ilot, entouré » de chauſſées, un monticule de pierres vives, qui paroiſſoit fait à main » d'hommes, au-deſſus duquel il y avoit une ſoixantaine de cabanes, cou- » vertes de palmiers, & garnies de nattes en dedans. Nous apprîmes, depuis, » que c'étoit une Forteresſe, où les Inſulaires ſe retirent quand ils ſont atta- » qués par leurs voiſins, qu'ils attaquent ſouvent eux-mêmes, ayant de gran- » des & bonnes Pirogues, avec leſquelles ils font canal en toute ſûreté. Nos » gens prirent terre, & commençoient à marcher vers ce lieu, lorſqu'ils apper- » çurent, près de la Côte, quelques-unes de ces Pirogues pleines d'Indiens. » Ils apprêterent auſſi-tôt leurs armes à feu, & ſe mirent ſur la défenſive, » mais ce n'étoit pas le cas. Les Inſulaires avoient autant d'envie que nous » d'avoir la paix: ils ſe mirent dans l'eau juſqu'à la ceinture, pour gagner plus » promptement la terre, & vinrent de notre côté, en nous ſaluant d'un air » joyeux, & marchant vers l'habitation comme pour nous y guider, ayant » à leur tête leur Capitaine, qui portoit un arc au lieu de Bâton. La vûe de » tant de gens robuſtes continuoit cependant de nous tenir en crainte. Nous » nous raprochâmes du rivage, de peur ſur-tout qu'ils ne vinſſent à ſubmer-

(4) Latitude 13 degrés, Longitude 219.

» ger notre Canot, ſi nous nous en éloignions. Nous fîmes des ſignaux pour » avoir du renfort à la Barque de la Capitane, & même à nos Vaiſſeaux, » mouillés à portée de la vue ; & quand nous nous vîmes en force, nous » commençames à marcher vers l'habitation. Tous ces mouvemens de notre » part avoient fait diſparoître les Indiens. Nous marchâmes en bon ordre » avec de grandes précautions, regardant de tous côtés s'il n'y avoit point » d'embuſcade auprès des cabanes ; mais n'y trouvant pas une ame vivante, » il fallut regagner le rivage, où nous élevâmes en l'air un linge blanc en » ſigne de paix. Les Indiens revinrent alors à nous d'un air de gaieté. Leur » Chef tenoit en main un rameau de palmes, qu'il offrit à Paz de Torrez » en l'embraſſant. Ses Compagnons en firent de même, & les nôtres ne ſe » ſentoient pas de joie de ſe voir ſi bien reçus dans un Pays, où l'on trouvoit » de l'eau & du bois, dont l'Equipage avoit tant de beſoin. Deux Vieillards, » ſurvenus dans ces entrefaites, poſerent leurs armes à terre ſur le bord de » la Riviere, & nous ſaluerent d'une maniere ſoumiſe. Nous comprîmes, » par les geſtes des Inſulaires, que l'un des deux étoit le Pere ou l'Oncle de » leur Chef, nommé *Taliquen*. Nous nous arrêtâmes enſemble ſur une pe- » tite eſplanade au devant de la Forteresſe. Si les Inſulaires étoient dans l'ad- » miration de nos vêtemens, nous n'y étions pas moins de les voir ſi bien » bâtis, ſi agiles & ſi robuſtes.

QUIROS. 1606.

Taliquen, Chef des Inſulaires.

» Quand nous nous vîmes bien en ſûreté, & que le Chef des Indiens avoit » diſperſé ſon monde de côté & d'autre, ne gardant auprès de lui que deux » Inſulaires & un petit garçon, nous réſolûmes auſſi de prendre un peu de » repos après tant de fatigues. On poſa deux Corps-de-garde, l'un ſur la » Côte, l'autre dans l'Habitation, & le reſte de nos gens s'étant déſarmés, » ſe répandirent par la Forêt, où ils cueilloient des fruits, tandis que les » Sauvages amenoient, dans leurs Pirogues, du bois & de l'eau pour l'Eſ- » cadre. C'étoit le jour de Pâque fleurie (5) ; on célébra la Meſſe dans une » cabane, où la plûpart des gens de l'Equipage firent leurs dévotions. Nous » reſtâmes ici ſept jours. Le beſoin qu'on avoit, pour le reſte de la route, » de quelques Inſulaires, qui connuſſent les parages, & entendiſſent la lan- » gue, nous fit prendre la réſolution d'en enlever quatre en partant. Leur » Chef, au déſeſpoir, vint lui-même au Vaiſſeau avec ſon Fils, pour les » reclamer ; n'ayant rien pû obtenir, il s'en retournoit fort triſte, lorſqu'il » apperçût le Canot, dans lequel on amenoit par force ces quatre malheu- » reux, qui, dès qu'ils virent leur Chef, ſe mirent à faire des cris lamen- » tables. Celui-ci, déterminé à riſquer ſa vie pour leur liberté, donnoit, » d'un air hardi, le ſignal à ſes Pirogues ; mais le bruit d'un coup de canon » ſans boulet, que nous tirâmes du Vaiſſeau, les effraya tellement, que le » Chef, faiſant un geſte aux Captifs, pour marque qu'il n'étoit pas en ſon » pouvoir de les délivrer, s'éloigna d'eux la larme à l'œil. Le lendemain, » un de ces Inſulaires ſauta dans la Mer, ce qui nous obligea de veiller » ſur l'autre, que nous avions à bord : car on en avoit mis deux ſur chaque » Vaiſſeau. Cependant nous ne pûmes ſi bien faire, que celui-ci ne ſe jettât

(5) Il y a quelque erreur de date : car il a dit que l'Eclipſe de Lune étoit arrivée la nuit du Jeudi Saint, 22 Mars ; en ce cas, le 8 Avril étoit le Dimanche après la Pâque de Quaſimodo.

Digitized by Google

QUIROS. 1606.

» encore à la Mer, le 21 Avril, comme nous étions à vûe d'une belle Côte » habitée au Sud-Eſt, pleine de bois de verdure, de palmiers & de terres » cultivées. C'étoit vers douze degrés de Latitude (6). Nous envoyâmes » donner avis de notre perte au Vaiſſeau Amiral, ce qui n'empêcha pas » qu'un de leurs priſonniers n'en fît autant; & ſi le quatrieme ne ſuivit pas » le même exemple, c'eſt qu'il étoit leur Eſclave, & qu'il ſe trouvoit » mieux traité parmi nous, qu'il ne l'avoit été chez les Maîtres de l'Ile » *Taumago* (7).

» Torrez n'ayant pas beſoin de rafraîchiſſemens, ne s'arrêta pas ſur » cette Côte. Il y alla ſeulement un moment, parler aux Naturels, qui lui » firent préſent de quelques noix de cocos, & d'une mante de tiſſu de pal-

Peuple blanc.

» mettes. Ils lui donnerent ſigne, qu'il y avoit, dans ce parage, de gran- » des terres habitées par un Peuple plus blanc que celui que nous venions de » quitter. Nous navigeâmes, faiſant route au Sud, par des vents aſſez va- » riables juſqu'au 25 Avril, que nous vîmes par proue, à quatorze degrés » & demi (8), une longue & haute Côte, que nous appellâmes *Nueſtra Se-*

Ile de la Lux, & Terre Auſtrale du S. Eſprit.

» *nora de Luz* (Notre-Dame de Lumiere), puis une autre à l'Oueſt, en- » ſuite une autre au Sud-Eſt, garnie de hautes Montagnes, dont on ne » voyoit pas le bout. La Côte étoit mauvaiſe, eſcarpée, pleine de groſſes

Deſcription du Pays.

» ſources d'eau, qui ſe précipitoient en ravines dans la Mer. Nous diſcernâ- » mes, en approchant, des jardins ou enclos ſemés, & des Habitans, qui » crioient de notre côté, en nous montrant des rameaux de palmiers. Les » Inſulaires, continuant de faire des ſignaux de paix, par des fumées » ſur les Montagnes, & s'approchant de nous ſans armes, dans leurs » Batteaux, on envoya vers eux un Officier, avec vingt Soldats, armés de » rondaches & de mouſquets. Ils entrerent dans une groſſe Riviere, qui cou- » loit entre de belles roches vives, & dont la ſource paroiſſoit venir des

Nations de trois couleurs.

» Montagnes voiſines. Nos gens virent, ſur la plage, une quantité de Co- » chons ſemblables à ceux d'Eſpagne, & grand nombre d'Habitans de trois » couleurs; les uns tout noirs, les autres fort blancs, à cheveux & barbe » rouges, les autres mulâtres, ce qui les étonna fort, & leur parut un indice » de la grande étendue que cette Contrée devoit avoir. Ils furent encore » plus étonnés, ſur ces entrefaites, de voir, au milieu des ſignes de paix » qu'on leur faiſoit du rivage, un Indien ſortir de derriere un rocher, ſe jet- » ter dans la Mer avec impétuoſité, & nager juſqu'à la Chaloupe, où l'on » ſe jetta ſur lui, & on le fit priſonnier, dans la crainte que ſon intention » ne fût de faire du mal à quelqu'un des nôtres: car il étoit brave & ro- » buſte; ſes geſtes des bras, & ſes contorſions du viſage, ne promettoient » rien de bon. Il avoit des bracelets de dents de Sanglier, raiſon pour la- » quelle on jugea que c'étoit un Cacique; & nous ſûmes depuis, que nous » ne nous étions pas trompés. D'un autre côté les gens de l'Eſquif avoient » engagé par leurs careſſes, un Indien des Pirogues, à venir avec eux au » Navire, où l'on vouloit le régaler, & lui faire des préſens, afin qu'il nous » ſervît d'entremetteur, pour traiter avec ſes Compatriotes. On lui mit un » fer au pié, de peur qu'il ne ſe ſauvât; mais il rompit un chaînon avec ſes

(6) Longitude 191 degrés. Longitude 201°.
(7) On place cette Ile, Latitude 13°. (8) Longitude 188 degrés.

» mains, ſans qu'on s'en apperçut, & ſauta dans l'eau avec le cadenat & le reſte de la chaîne pendue à ſon pié, nageant d'une grande vîteſſe du côté de la rive. Nos gens, voyant que ce ſeroit tems perdu que de courir après lui, dans l'obſcurité de la nuit, pourſuivirent leur chemin. Cependant on avoit amené l'autre Indien au Capitaine, qui fit de ſon mieux pour le raſſurer, & après l'avoir fait bien habiller, donna ordre qu'on le ramenât le lendemain matin vers les ſiens. On le tenoit néanmoins toujours aux ceps, de crainte qu'il ne s'échappât. Ceux de la proue, en faiſant voile par un fort petit vent, entendirent une voix dans la Mer: on y courut. C'étoit l'Indien qui avoit rompu ſa chaîne, & qui, dans l'impoſſibilité de gagner la terre, accablé de laſſitude, crioit au ſecours, aimant encore mieux tomber entre les mains de ſes ennemis que de ſe noyer. On le tira de l'eau; & on lui ôta la chaîne du pié; on lui montra ſon Compagnon pour le conſoler. On leur donna à manger, & on les laiſſa enſemble le reſte de la nuit. Le matin, notre Capitaine donna ordre qu'on leur coupât la barbe & les cheveux, les fit habiller de taffetas rouge, & leur remit pluſieurs pieces de même étoffe pour échanger contre des vivres: après quoi, les ayant embraſſés fort cordialement, il les fit reconduire chez eux. Le Cacique, en reconnoiſſance du bon traitement qu'il avoit reçu, donna à nos gens des Cochons, des plantains, des figues d'une eſpece bien différente de celles des Indes. Celles-ci ſont de belle couleur & d'une odeur agréable. Il leur donna auſſi des patates & des racines d'ignames, dont les Nationnaux font leur nourriture habituelle. QUIROS. 1606.

» Ces bonnes gens ne nous virent pas partir ſans regret. Nous continuâmes à courir le long de la Côte, dans la Chaloupe, à la vue d'une autre Nation nombreuſe, de haute taille, plus griſâtre que la précédente. Ces gens nous parurent être des ruſtres de baſſe condition. Peu après qu'ils nous eurent fait des ſignes d'amitié, nous vîmes leurs Femmes fuir vers un bois, & auſſitôt ils nous décocherent une grêle de fleches, dont un de nos Eſpagnols fut légerement bleſſé au viſage. Notre mouſqueterie les fit repentir de leur malice; après quoi, la nuit s'approchant, la Chaloupe revint à la Flotte raconter ce qui s'étoit paſſé. Autre Nation.

» L'envie de connoître cette grande Terre, qu'on voyoit au Sud-Eſt, nous fit lever l'ancre. Ceux qu'on y envoya, le 30 Avril, rapporterent qu'ils avoient trouvé une bonne Baie, large, bien à l'abri, bon mouillage ſur trente braſſes, que la Côte s'étendoit fort au loin en retour, déclinant au Sud-Sud Oueſt; qu'on leur avoit fait des ſignaux par des feux allumés ſur les Montagnes; que les Peuples de cette Côte étoient de haute ſtature; qu'ils les avoient abordés, dans une Pirogue, avec des marques d'amitié, quoique feintes, comme nous l'éprouvâmes enſuite, & leur avoient fait préſent d'une belle aigrette de plumes de Heron. Le rapport combla de joie de l'Equipage, qui ſe voyoit parvenu au but de ſes deſirs, par la découverte d'une grande Terre & d'un bon Port. L'Eſcadre entra, le premier de Mai, dans la Baie, qu'elle nomma du nom de la fête *S. Jacques* & *S. Philippe*. L'ouverture, d'environ huit lieues de large, court Nord & Sud; la bande de l'Eſt peut en avoir douze & celle de l'Oueſt quinze (9). Le 3 Baie S. Jacques & S. Philippe.

(9) Latitude 15 dégrés 40 minutes, Longitude 187 degrés.

QUIROS. 1606.

» nous mouillâmes dans un bon Port, à l'embouchure de deux Rivieres, » fond de ſable net, depuis quarante juſqu'à ſix braſſes. Les Indiens, qui » nous entouroient dans leurs Canots, nous faiſoient ſigne d'entrer plus » avant. Mais nous ne jugeâmes pas à propos de le faire. C'étoit le jour de

Port Vera Crux.

» l'Invention de la Sainte Croix. Nous nommâmes le Port, *Vera Cruz* : tout

Riviere Jourdain.

» le Continent *Terre Auſtrale du S. Eſprit :* & les deux Rivieres, l'une *Jour-*

Riviere S. Sauveur.

» *dain*, & l'autre *S. Sauveur*. Les bords de ces deux Rivieres ſont d'une

Terroir de la Terre Auſtrale, & ſes productions.

» beauté enchantée, garnis de fleurs & de verdure. La plage y eſt large & » plaine, ſi bien à l'abri, que quelque vent qui ſouffle dans la Baie, la Mer » reſte calme & tranquille dans le retour; le rivage, juſqu'à la pente des » Montagnes, eſt couvert d'arbres; les Montagnes auſſi vertes que la Plaine, » ſont ſéparées par de larges Vallons, plats, fertiles, arroſés de Rivieres; » en un mot, il n'y a point de Contrée ſi belle en Amérique, & bien peu » qui l'égalent en Europe. La terre y produit en abondance, & preſque » ſans culture, des fruits de bon goût, des patates, des ignames, des pa- » pas, des plantains, des oranges, des limes, des amandes, des *obos*, » & divers autres fruits fort ſavoureux, que nous ne connoiſſions pas. On » y trouve de l'aloës (10), des noix muſcades, de l'ébene, des Poules, » des Cochons; & plus avant dans le Pays, ſelon qu'on nous le fit enten- » dre par ſignes, du gros bétail, des Oiſeaux qui chantent à merveille, des » Ramiers, des Perdrix, des Perroquets, des Abeilles. Les Habitans ſont » noirs; ils demeurent dans des cabanes baſſes, couvertes de paille; le Pays » eſt ſujet aux tremblemens de terre, ſigne d'un Continent d'aſſez grande » étendue.

Ce qui s'y paſſa.

» Ces gens-ci parurent aſſez mécontens de notre arrivée. Quand nous » eûmes mis pied à terre, leur Chef vint à nous, avec ſa troupe, & nous » préſenta quelques fruits, en nous faiſant ſigne de nous en aller; comme » nous n'en tenions compte, le Chef traça une raie ſur la pouſſiere, en nous » faiſant ſigne de ne la pas paſſer. A peine Torrez ſe fut avancé au-delà, » qu'ils nous décocherent quelques fleches, ce qui nous obligea de faire » feu ſur eux & d'en tuer quelques-uns, du nombre deſquels fut leur Chef; » les autres s'enfuirent vers les montagnes. Une ſeconde troupe des nôtres » étoit allée d'un autre côté chercher des vivres, & tâcher de faire alliance » avec les Nationaux; mais ils ſont d'un ſi mauvais caractere, qu'il n'y eut » pas moyen d'entrer en conférence. Ils ſe mettoient toujours aux aguets » ſur notre paſſage, quoiqu'avec peu de ſuccès; car les branches rompoient » le coup de leurs fleches, au lieu qu'elles les paroient mal de nos balles de » mouſquets. Nous paſſâmes quelques jours en ce lieu à nous récréer, & » à nous repoſer des fatigues paſſées. On célébra le Service divin dans une » cabane de verdure, précédée d'une belle allée d'arbres. On y fit la Pro- » ceſſion de la Fête-Dieu. On éleva une Croix. On prit poſſeſſion du Pays, » au nom du Roi Philippe III. Une troupe des nôtres étant un jour allée » chercher des fruits, découvrit, du haut d'une montagne, un beau Vallon » qu'elle traverſa; puis, du ſommet d'une autre montagne, à deux lieues » du Rivage, elle ouit un bruit de tambours, qui lui donna la curioſité de » s'approcher en grand ſilence. Les Eſpagnols arriverent à une Habitation,

(10) Ou du *guayac*, *aluhaça*.

» où

» où les Sauvages paſſoient nonchalamment le tems à danſer. Dès qu'ils ſe virent ſurpris, ils prirent la fuite vers la montagne, abandonnant leurs Femmes & leurs Enfans; mais on eut bien-tôt lieu de juger qu'ils ne s'étoient ainſi ſauvés, que pour avoir été ſurpris ſans armes. Nos gens, reſtés maîtres de l'Habitation, entrerent dans une cabane, d'où ils enleverent trois Enfans & quatorze cochons, & s'en revinrent au plus vîte de notre côté, avant le retour des Indiens, étant loin de tout ſecours & accablés de laſſitude. Ils repaſſoient dans le Vallon, lorſqu'ils entendirent de nouveau les cris des Barbares, accompagnés du bruit de leurs tambours, faits d'un tronc de bois creux. Nos gens, prêts d'être aſſaillis, coururent de toute leur force juſqu'à la pente de la montagne, dont ils gagnerent le ſommet, le plus vîte qu'il leur fut poſſible, chargés comme ils étoient. La néceſſité de reprendre haleine les obligea de s'y arrêter. Les Barbares approcherent, & faiſant leurs cris ordinaires, lancerent aux nôtres une grêle de fleches, qui par bonheur n'atteignirent perſonne. On leur répondit à coups de mouſquets, qui en bleſſerent quelques-uns, & firent reculer leur troupe: mais elle ne tarda pas à revenir à la charge, pourſuivant les nôtres à la deſcente juſqu'auprès du Rivage; de ſorte qu'ils étoient obligés de faire ferme de tems en tems pour recharger leurs mouſquets & faire feu. Malgré ceci, la crainte de nos armes ne faiſoit pas quitter priſe aux Barbares, qui, lorſqu'ils n'eurent plus de fleches, ſe camperent ſur des pointes de rochers, d'où ils nous lançoient, du haut en bas, de groſſes pierres. Un de nos Eſpagnols en eut le bras caſſé. Ils n'eurent pas d'autre mal, dans cette retraite dangereuſe, qu'ils exécuterent avec une bravoure extrême, ſans abandonner leur proie. Quand les Indiens ouirent tirer le canon du Vaiſſeau, & qu'ils virent qu'on couroit de toutes parts au ſecours des nôtres, ils abandonnerent, pour le coup, la partie, en fuyant vers la montagne.

QUIROS. 1606.

» Après quelque ſéjour en cette Baie, les Vaiſſeaux leverent l'ancre, & nous en ſortîmes: mais il y fallut bientôt rentrer. Nos gens tomberent tout-d'un-coup malades, en ſi grand nombre qu'il ne reſtoit plus perſonne en état de faire la manœuvre. On ne pouvoit attribuer cet accident à la nature même du poiſſon, dont nous avions mangé en quantité durant notre ſéjour dans la Baie: mais on ſoupçonna que le dernier, qu'on avoit pêché, pouvoit avoir avalé quelque poiſon, ou avoir été habillé & coupé en morceaux ſur des herbes venimeuſes. En peu de tems les deux Vaiſſeaux devinrent ſemblables à l'Hôpital d'une Ville peſtiférée. Nos gens furent ſi malades, que pas un d'eux ne crut en revenir: cependant nos Chirurgiens, quoique malades eux-mêmes, ſervirent les autres avec tant de zele & d'habileté, que les effets de cet accident furent bien-tôt paſſés, ſans que perſonne en mourût. Durant ce ſecond ſéjour, on fit auſſi quelques deſcentes à terre; l'on relâcha les Enfans enlevés de l'habitation, dans l'eſpérance qu'ils ſeroient les inſtrumens d'un Traité de paix entre les Naturels & nous: mais ceci n'ayant aucun effet, nous levâmes l'ancre une ſeconde fois, le 5 Juin, preſſés d'aller reconnoître les Terres ſur le vent, d'en prendre poſſeſſion pour le Roi, & d'y bâtir une Ville, comme nous avions fait dans la Baie, où nous en fondâmes une,

QUIROS. 1606.

Jérusalem la neuve, Ville bâtie par les Espagnols.

» qu'on nomma *Jeruſalem la Neuve*, dans laquelle on établit des Alcades ;
» des Corrégidors & autres Officiers du Roi (10) : nous trouvâmes au
» large, le vent contraire, & la Mer ſi agitée, que la proue des Navires
» étoit quelquefois ſous l'eau. On fut forcé de regagner la Baie. Les deux
» Vaiſſeaux & le petit Bâtiment la coururent enſemble pendant deux jours,
» non ſans riſque. Le trois, deux des trois gagnerent la Riviere, & mouil-
» lerent dans un bon abri, plus avancé que celui où nous avions fait no-
» tre premier débarquement. Mais la Capitane n'en put jamais venir à bout,
» & courut tant de riſque, dans la Baie, qu'elle fut forcée d'en ſortir pour
» prendre le large, où elle dériva ſi bien, qu'elle ne pût jamais regagner
» la Bouque. La ſaiſon s'avançoit, & les vents d'aval regnoient depuis le mois
» d'Avril. Le Capitaine & les Pilotes furent donc d'avis de faire route, & d'al-
» ler par la hauteur de dix degrés, chercher l'Ile Ste. Croix, où étoit le rendez-
» vous des Vaiſſeaux, en cas de ſéparation. Le Navire apperçut peu après
» une Voile, à laquelle on donna la chaſſe : mais on la laiſſa, quand on eut
» reconnu que c'étoit un Batiment de ces Indiens des Iles voiſines. Nous
» cherchâmes l'Ile Ste. Croix vers dix degrés vingt minutes, ſans la trouver ;
» il y a grande apparence que nous laiſſâmes les Terres ſous le vent, & que
» nous avions beaucoup dérivé en ſortant de la Baie Saint-Philippe. En cette
» occurence le Capitaine aſſembla tout le Monde, pour donner ſon avis ſur
» ce qu'il falloit faire. Nous étions tous fort triſtes : il nous reſtoit de côté
» & d'autre un long trajet de Mer, & un Vaiſſeau fort peu en état de le
» faire, ſoit qu'on voulût aller à la Chine ou au Mexique. On ſe détermina
» pour le Mexique. C'étoit tout au contraire de notre premier projet : mais
» dans l'incertitude ſi les deux autres Vaiſſeaux regagneroient jamais les Pays
» de la Domination d'Eſpagne, on ne voulut pas riſquer de perdre toutes les
» nouvelles connoiſſances que nous venions d'acquerir en ce Voyage. Je
» n'entrerai pas dans le détail de ce que les calmes, les vents, les cha-
» leurs & la diſette d'eau nous firent ſouffrir, dans le trajet juſqu'au trois
» Octobre, où nous vîmes les Côtes de la Californie. Nous eûmes, pen-
» dant quatorze jours de ſuite, la vûe de cette Terre, ſans pouvoir y tou-
» cher. Il arriva ici une choſe fort extraordinaire : un des Matelots, Italien
» de naiſſance, jeune Homme fort vigoureux, ſe jetta dans la Mer. Nous
» fûmes peu après qu'il avoit rempli, d'une quantité de vivres ſuffiſante
» pour gagner la Terre, éloignée d'environ quatre lieues, deux bouteilles
» bien bouchées de cire, & amarrées à une large planche, ſur laquelle il
» eſpéroit de ſe tenir aſſis & gagner le Rivage. Nous reſtâmes étonnés d'une
» réſolution ſi déterminée, laiſſant à Dieu à juger de ſon intention, qui
» nous eſt inconnue : car il pouvoit attendre trois ou quatre jours que nous
» fuſſions arrivés vers une Côte habitée par des Chrétiens ; au lieu que
» celle où nous étions pour lors, n'étoit peuplée que de Sauvages Idolâtres.
» Au ſortir d'ici, le Vaiſſeau fut aſſailli d'une terrible tempête, qui, après
» avoir cent fois mis l'Equipage au dernier moment de ſa vie, nous jetta
» enfin à *Zalagua*, près du Port de la *Nativité* au Mexique, où nous atten-
» dîmes le moment de faire voile pour Acapulco «.

(11) Les fonctions de ces Officiers n'ont pas été de longue durée, non plus que la Ville même, où ils les exerçoient. Ceci peut bien paſſer pour une rodomontade Eſpagnole.

QUIROS, 1606.

EXTRAIT DU MÉMOIRE PRESENTÉ AU ROI D'ESPAGNE PAR FERDINAND DE QUIROS.

Description de la Terre Auſtrale du S. Eſprit.

LA GRANDEUR des Terres nouvellement découvertes, autant que j'en puis juger par mes propres yeux, égale celle de l'Europe entiere & de l'Aſie Mineure juſqu'à la Mer Caſpienne. Elles ſont une cinquieme partie du Globe terreſtre, étendues ſous les Zones torride & temperée, dans les Latitudes correſpondantes à l'Europe & aux meilleures Contrées de l'Afrique & de l'Aſie, auxquelles elles ſont en quelque maniere antipodes. La Contrée que nous avons le mieux parcourue, ſous le quinzieme parallele, eſt préférable à l'Europe, par où l'on peut juger des autres.

Habitans.

Toute cette partie du monde eſt extrêmement peuplée d'hommes de diverſes couleurs, blancs, noirs, olivâtres, ou de couleurs mêlangées; il y en a de rougeâtres, peut-être pour avoir été brûlés de l'ardeur du Soleil. Les uns ont les cheveux noirs, longs & épars; d'autres les ont épais & crépus; d'autres auſſi les ont jaunes & luiſans : ce qui peut être un indice, qu'il y a eu, parmi eux, du mêlange dans les eſpeces. Ils ignorent les Arts, n'ont ni Villes, ni Forteresſes, ni Loix, ni Souverains. Dans cet état de pure Nature, ils ſont ſouvent diviſés entr'eux par de fréquentes querelles. Leurs armes ſont l'arc, & des fleches ſans venin, des bâtons, des lances & des zagaies de bois. Ils ne les quittent pas même en navigeant dans leurs Canots, d'où l'on peut conjecturer qu'ils ſont ordinairement en guerre avec leurs voiſins. Ils ne ſe couvrent le corps que de la ceinture au milieu des cuiſſes; du reſte ils ont aſſez de ſoin de ſe tenir propres; ils ſont gais, acceſſibles & fort reconnoiſſans des marques d'amitié qu'on leur donne. J'en ai plus d'une fois fait l'épreuve, & j'ai reconnu, que lorſqu'on en uſoit bien avec eux, on les trouvoit doux & traitables. On trouve parmi eux quelques ſortes d'inſtrumens de muſique. Ils aiment la danſe, & leur humeur paroît portée à la joie & aux divertiſſemens. Ils ont des barques aſſez bien conſtruites, dont ils ſe ſervent pour aller d'une Ile à l'autre. Quelques-unes ont des voiles d'un fil aſſez ſemblable au chanvre, mieux fabriquées que celles des Indes & de Java. Ils habitent des maiſons de bois, couvertes de feuilles de palmite. Ils ont des cimetieres & des oratoires pour leur culte d'idolâtrie, auquel ils paroiſſent fort adonnés, des jardins potagers, diviſés en planches & aſſez bien cultivés. Ils ſavent polir le marbre, fabriquer des pots de terre, des cuilliers de bois & des tiſſus d'écorce. Ils ſont, ainſi que nous, dans l'uſage de châtrer les porcs & la volaille. La nacre eſt, de toutes les matieres, la plus utile pour eux; ils en ſont des couteaux, des ciſeaux, des ſcies, des coûtres de charrues & autres uſtenſiles; quant aux perles, ils les portent en colliers autour du cou. Leur pain ſe fait ſans aucun travail, de trois eſpeces de racines, que l'on ne fait que rôtir au feu, & qui ſont un aliment ſolide & d'aſſez bon goût. Il y a de ces racines longues de plus d'une coudée, & groſſes environ de la moitié. On trouve, dans le Pays, des plantains & des amandiers de pluſieurs eſpeces, des arbres, qu'ils nomment *Obis*, dont le fruit reſſemble au coin, des noyers, des citronniers, de l'ébene, & autres grands bois de conſtruction, du miel, des cannes

Leurs mœurs.

Leur nourriture.

QUIROS. 1606.

de ſucre, des herbes potageres, comme citrouilles, bettes, féves, &c. des palmiers à dattes & à chou, propres à faire du vin ou du vinaigre; mais ſur-tout un grand nombre de cocotiers, dont les uſages, pour toutes les néceſſités de la vie, ſont ſi connus, qu'il n'eſt pas beſoin de les décrire ici.

Goudron de cocos.

Je dirai ſeulement que de l'huile de cocos, ils font du baume pour les plaies, & du goudron, qu'ils appellent *Galagalaa*, pour eſpalmer les barques, indépendamment d'une autre réſine, ſervant auſſi au même uſage; que de l'écorce, ils filent de ſi bonnes cordes, qu'on pourroit s'en ſervir à traîner des pieces d'artillerie, ſans parler d'une eſpece de chanvre, qu'ils ont aſſez ſemblable au nôtre; & que les feuilles leur ſont ſur-tout de grand uſage, pour couvrir les toîts & garnir en dedans les murailles des cabanes. Le Pays nourrit auſſi du gros & menu bétail, du gibier & des oiſeaux domeſtiques, à-peu-près comme en Europe. La Mer abonde en toute ſorte de poiſſon, tellement que les Vaiſſeaux d'Europe trouveroient ici de quoi ſe rafraîchir à merveille, & que toutes les productions de nos climats, qu'une Colonie y voudroit cultiver, y fructifieroient fort bien ſelon l'apparence.

Richeſſes du Pays.

Les richeſſes, que j'y ai vûes, ſont de l'argent & des perles. Notre Commandant m'aſſura, qu'il y avoit vu de l'or, un jour que j'étois allé plus loin reconnoître le Pays. Nous y avons tous deux vû des noix muſcades, du maſtic, du gingembre, du poivre & de la canelle. Il eſt à croire que le clou de girofle n'y manque pas, puiſque la région n'eſt pas éloignée du parallele des Moluques. On y trouve auſſi de quoi faire des étoffes de ſoie. On ne peut douter qu'il n'y ait des cuirs & du ſuif, dès qu'il y a des vaches & des chevres. Les eſſains d'abeilles, que j'y ai apperçus, ſont une preuve qu'il y a de la cire & du miel. Voilà ce que j'y ai vû, ſans m'être beaucoup avancé dans les terres. Il n'eſt pas aiſé de tirer, des Habitans, quelque enſeignement ſur le ſurplus. Outre la difficulté de ſe faire entendre, ce ſont des gens ſimples, contens du peu qu'ils ont ſous leur main, qui ne ſongent qu'à vivre ſans travail, & ſans aucun ſouci des choſes pour leſquelles on ſe donne tant de peine parmi nous.

Température.

L'air y eſt ſalubre & tempéré, le terroir fertile & agréable, partie montueux, partie de plaine. Il y a de bonnes Rivieres, grandes & petites, ſur leſquelles on peut conſtruire des uſines de toutes eſpeces. On trouve au bord de quelques-unes, des roſeaux de cinq ou ſix palmes de tour. Le marbre, la pierre à bâtir, l'argile à pêtrir de la brique, le bois de charpente n'y manquent pas non plus; enfin on y trouve des ſalines.

Baie S. Jacques & S. Philippe.

La Baie de *S. Jaques* & *S. Philippe* s'enfonce environ vingt lieues dans les terres; les bords en ſont remplis d'habitations. Le Port, que nous

Port Vera-Crux.

avons appellé *Vera Crux*, à quinze degrés quarante minutes de Latitude, & où je propoſe d'établir la Colonie, peut contenir mille Vaiſſeaux à l'ancre, ſur environ dix braſſes, bon fond de ſable noir. Il eſt formé par l'embouchure de deux Rivieres, l'une deſquelles égale le Guadalquivir, l'autre eſt navigable aux Chaloupes, & donne une aiguade. Le chant des petits oiſeaux eſt fort agréable ſur la rive, ainſi que l'odeur des fleurs, ſur-tout celles du citronnier & du baſilic. Ces Rivieres ne ſont infeſtées ni de

ſerpens ni de crocodiles. Je n'ai vu, ſur les terres, ni fourmis, ni chenilles, ni moſquites, ni tant d'autres inſectes, qui déſolent certaines Contrées. Ce que j'ai dit ſur la ſalubrité, je le fonde ſur ce que la chair & le poiſſon s'y conſervoient deux jours ſans ſe corrompre; ſur ce que les Naturels du Pays ne tiennent point leurs cabanes élevées de terre, ſur des pieux, comme en d'autres endroits de l'Ile; ſur ce que couchant ſouvent à terre, à la belle étoile, ils ne laiſſent pas de parvenir à un âge avancé; ſur ce qu'aucun des gens de l'Equipage n'y fut malade, quoiqu'ils travaillaſſent beaucoup, & qu'ils buſſent de l'eau fraîche à jeun & baignés de ſueur, qu'ils mangeaſſent des fruits que la terre produit, & allaſſent également au ſerein & au ſoleil. La chaleur n'y eſt pas exceſſive, & ils avoient beſoin, après minuit, d'une couverture de laine, à cauſe de la fraîcheur du matin. QUIROS. 1606.

J'ai donné, à toute cette région, le nom de *Terre Auſtrale du S. Eſprit*, & j'ai impoſé divers noms à une vingtaine d'Iles nouvellement découvertes. J'ai pris poſſeſſion de tout ce Pays au nom de Votre Majeſté, en faiſant ériger deux Colomnes, ſur leſquelles on a gravé votre Deviſe *Plus ultrà*, qui convenoit ſi bien ici (1); on a auſſi dreſſé une Croix ſur le rivage, & un autel en l'honneur de Notre-Dame de Lorette, ſur lequel le ſacrifice de la Meſſe a été célébré plus d'une fois.

Au ſurplus, Sire, je ſuis prêt à donner, ſur la Carte, de plus amples inſtructions en préſence des Mathématiciens de Votre Majeſté.

EXTRAIT D'UN AUTRE MEMOIRE DU MÊME QUIROS.

OUTRE LES PAYS ci-deſſus mentionnés, j'ai pris terre à l'Ile *Taumaco*, à la diſtance, ſelon notre eſtime, d'environ douze cens cinquante lieues du Mexique. J'y ſéjournai dix jours. Le Roi, nommé *Tamay*, fit fournir des vivres, dont l'Equipage avoit grand beſoin, & vint ſur mon bord. C'étoit un homme de haute taille, d'une corpulence robuſte; le teint plus qu'olivâtre, les yeux brillans, le nez aquilin, la barbe & les cheveux crêpus: il paroiſſoit avoir de l'entendement & même de la ruſe: en un mot, c'étoit un homme préſentable. Je le reçus bien, & je lui fis voir le Navire avec tout ſon appareil. On devinoit aſſez, à ſon geſte & à ſon étonnement, qu'il n'avoit jamais rien vû de pareil. Nous nous entretînmes par ſignes. Un Sécretaire écrivoit à meſure ſes réponſes, autant qu'on les pouvoit deviner. Je lui demandai s'il y avoit des Iles habitées autour de celles-ci, ſoit dans le voiſinage, ſoit plus loin, & de quel côté. Il me répondit qu'il y en avoit en quantité, & même une grande région, qu'il appelloit *Manicolo*. Il traçoit des ronds avec ſon doigt ſur la pouſſiere, plus ou moins grands, à meſure que l'Ile, dont il parloit, étoit plus grande ou moindre. Pour ſignifier que c'étoit un grand Pays, il étendoit les bras tout de leur long. Il pointoit du doigt le Nord, le Sud, ou l'Eſt, ſelon le côté ou la région étoit placée. Il nous fit entendre que le Pays vers le Sud étoit ſous ſa domination. Ces Peuples, ſelon l'apparence, comptent le tems par nuits: car

Ile Taumaco.

Conférence avec le Roi Tamay.

Grande région appellée Manicolo.

(1) La deviſe de Philippe II faiſoit alluſion au *nec plus ultrà* des Colomnes d'Hercule au Détroit de Gibraltar.

Digitized by Google

QUIROS. 1606.

pour marquer la diſtance d'un lieu à un autre, il couchoit ſa tête ſur ſon bras, comme pour dormir, autant de fois qu'il y avoit de journées de chemin. Divers autres ſignes lui ſervirent à nous faire entendre quels Peuples étoient blancs ou noirs; quels autres étoient ſes Ennemis ou ſes Alliés. Quand ils étoient anthropophages, il mordoit ſon bras, ce qui ſignifioit auſſi qu'il leur vouloit du mal. Nous lui fîmes ſi long tems repéter ces ſortes de geſtes, qu'il en parut fatigué, & demanda de s'en aller. Ainſi nous le congédiâmes, après lui avoir fait des préſens. J'allai le lendemain moi-même lui faire viſite.

J'ai touché depuis à ce Pays, qu'il appelle *Manicolo* (1), où l'on trouve des Bœufs, des Buffles, des Chiens qui aboient, des Poules, des Cochons, & des coquillages à perles. En partant, j'enlevai quatre des Naturels, dont trois s'échapperent à la nage, & le quatrieme, qui nous reſta, fut baptiſé & nommé *Pierre* (2).

Rapport d'un autre Indien.

Nous l'interrogeâmes depuis fort au long ſur ſon Pays; il nous dit que ſa profeſſion étoit de faire des tiſſus & des fleches, qu'il étoit né dans l'Ile *Chicayna*, plus grande que *Taumaco*, dont elle eſt éloignée de quatre journées de navigation. Selon ſon rapport, le terroir y eſt très fertile & abondant en toutes ſortes de fruits. Les Habitans ſont, les uns noirs, à cheveux roux & crépus (3). Il y en a de taille de géant. Le rivage y eſt plein de coquillages à perles, de diverſes grandeurs, que l'on ramaſſe à la main dans une eau peu profonde: on jette les perles quand elles ſont petites, l'on mange la chair de l'huître, qu'il appelle *Canoſe*; & de la coquille, qu'il nomme *Totole*, on en fait des aſſiettes & des cuilliers. Il nous parla d'un autre coquillage, nommé *Taquila*, dont les perles ſont grandes & belles. Il nous diſoit tout ceci d'un air de vérité, & ſur ſon rapport, je n'ai pas lieu de douter qu'on ne pût faire, en ces Contrées, un commerce de perles fort avantageux. Il nous ajouta qu'en deux jours de trajet on paſſoit de Chicayna à l'Ile *Guantopo*, où les Hommes ſont auſſi blancs que ceux d'Europe, à cheveux roux ou noirs, le corps peint en rouge juſqu'à la ceinture: les Femmes très belles & vêtues de ſoie de la tête aux piés: que les Habitans de celle-ci parlent la même langue, & ſont alliés de ceux de l'Ile *Taucalo*: qu'à deux journées de Manicolo, & à cinq de Taumaco, étoit l'Ile *Tucopio*, grande comme celle d'Acapulco ſur les Côtes du Mexique, habitée par une Nation negre & de petite taille, qui a un langage particulier, & qui néanmoins eſt alliée de ſon Pays natal: que cette Ile a une grande Baie, où ſe jettent quatre Rivieres non guéables, & qu'on y trouve beaucoup de perles. Il nous racontoit à peu-près la même choſe des Iles *Pilen*, *Pupam*, *Fonſono*, & autres adjacentes. Cette derniere n'eſt qu'à deux ou trois journées de Taumaco. Les Habitans ſont des Negres de haute taille, qui ont auſſi leur langue particuliere. Il nous parla d'une grande région,

Ile Chicayna.

Perles.

Ile Guantopo.

Ile Taucalo.

Ils Tucopio.

Iles Pilen, Pupam, Fonſono.

(1) Le Mémoire ne marque le giſſement d'aucun de ces Pays d'une maniere ſatisfaiſante. On l'a indiqué de la façon la plus probable, dans la Relation précédente.

(2) La Relation précédente explique que c'eſt à *Taumaco*, non à *Manicolo*, que les quatre Indiens furent enlevés.

(3) Remarquez cette circonſtance extraordinaire & peu vraiſemblable, ainſi que celle rapportée dans la Relation précédente, ſur les hommes noirs à cheveux rouges.

QUIROS, 1606.

nommée *Pouro*, qu'il disoit n'avoir pas vûe, mais avoir appris, d'un Marinier expert, qu'elle étoit fort peuplée : que les Habitans étoient presque noirs, vigoureux, peu traitables & guerriers : que néanmoins les homicides y étoient punis de mort & pendus : qu'il avoit vû de ses propres yeux, une fleche telle que les fabriquent les gens du Pays, garnie d'une pointe d'argent, faite en lame de couteau : ce qu'il nous assura plusieurs fois. Pour moi je n'ai nulle peine à croire que la Nature produise de ce métal en ces Contrées ; car j'ai trouvé, dans le Golfe S. Jacques & S. Philippe, des pierres qui ressembloient fort à de la marcassite d'argent.

Pouro, grande région.

Marcassite d'argent.

Cet Indien Pierre nous racontoit encore, que dans son Pays, le Démon, qu'il appelloit *Terva*, & dont il ne parloit qu'avec un grand air de frayeur, apparoissoit aux gens pendant la nuit, ou conversoit avec eux, quoiqu'invisible, durant le jour : que lorsqu'on vouloit en approcher, on ne trouvoit qu'un air impalpable : qu'il avoit prédit l'arrivée d'une Nation éloignée, laquelle chercheroit à se rendre maîtresse de la vie & des biens des Insulaires. Mais depuis que notre Sauvage eut reçu le Baptême, il fut peu à peu délivré de ces prestiges. Il montroit un grand desir de retourner vers ses Compatriotes, pour leur faire embrasser la Foi Chrétienne, & leur apprendre comment il avoit été bien traité par les Espagnols ; mais il mourut jeune à Mexico âgé de vingt six ans.

Croyance d'un Insulaire.

Terminons cet article par une note de Hackluyt. » Un nommé Simon » *Fernand*, Pilote Portugais, m'a dit, à moi, Richard Hackluyt, ce jour- » d'hui 15 Mars 1604., que tandis qu'il étoit à Lima, vers l'an 1600, on » avoit fait partir une Flotte pour les Philippines, commandée par un Mé- » tif, fils d'un Espagnol & d'une Indienne : qu'un vent de Nord avoit jetté » les Vaisseaux bien loin au Sud de la ligne, où ils avoient découvert des » Iles non moins belles que les *Iles Salomon*. On nomma le lieu principal » *Monte di Plata*, (Mont d'argent,) à cause qu'on y trouve beaucoup de ce » métal. Les Espagnols virent deux couronnes de ce métal, qui valoient » un grand prix. Ils dirent aussi qu'ils avoient vû un petit monceau de pou- » dre d'argent, d'environ deux poignées. Les Habitans estiment beaucoup » le fer, & l'échangeroient au poids de l'argent. *Luis de Tribaldo*, Gen- » tilhomme de l'Ambassadeur d'Espagne en Angleterre, m'a dit aussi, qu'il » avoit vû, à Madrid, un Officier de Marine, qui demandoit la permis- » sion de faire la conquête de ces Pays, & qui, à ce qu'il croit, l'avoit » obtenue «.

Note de Hackluyt.

Ile Monte di Plata, riche en argent.

VOYAGE DE GARCIE DE NODAL, EN 1618.

Remarque préliminaire.

LE MAUVAIS succès de la derniere Expédition de Quiros ralentit tout-à-coup l'ardeur de la Cour d'Espagne pour les nouvelles Colonies. Ce célebre Marin eut beau présenter divers Mémoires à cet effet ; l'affaire, comme on l'a dit, fut traînée en longueur jusqu'à sa mort, qui fit entierement oublier ses projets. Il ne falloit pas moins que l'émulation d'une Nation rivale, pour réveiller le goût des Découvertes ; mais encore est-il resté impuissant dans ses derniers efforts.

A peine le Roi d'Espagne fut-il informé de la fameuse course de le Maire,

Digitized by Google

NODAL.

Le Roi d'Eſpagne envoie deux Caravelles pour viſiter le Détroit de le Maire.

dont on a donné ailleurs la Relation (1), que prenant plus de confiance aux nouvelles Découvertes de cet habile homme, que n'en avoient eu ſes Compatriotes même (2), il attira, dans ſes Etats, quelques bons Marins Hollandois, du nombre deſquels étoient Jean de *Moore* & Jean *de Witte*. Il fit équiper deux Caravelles, dont il donna le commandement à Don Garcie *de Nodal*, avec ordre de viſiter le nouveau paſſage de communication d'une Mer à l'autre, & d'examiner s'il ſeroit poſſible de le garder en conſtruiſant des Forteresſes ſur les deux rivages.

1618.

Départ de Lisbonne.

Les Caravelles partirent du Port de Liſbonne, Ville alors ſous la domination d'Eſpagne, le 27 Septembre 1618, & ayant touché à *Rio Janeiro*, vinrent, par le travers de cinquante-trois degrés vingt minutes de Latitude, où elles découvrirent un nouveau Détroit, entre deux Caps (*Eſpiritu ſanto* & *Arenas*,) que l'on nomma le *Canal S. Sébaſtien*, & qui rentre, à ce que l'on conjectura, dans le grand Canal de Magellan: puis un peu plus loin vers le Sud-Eſt, près d'un Cap, qu'ils appellerent des *Pennas*, un autre nouveau Détroit, plein de rochers & de bas fonds. Toute cette Côte eſt en écore, garnie de hautes Montagnes, couvertes de neige juſqu'au cinquante-quatrieme degré. Mais un peu plus avant, du côté du Pôle, on la voit revêtue d'arbres & de verdure. Elle eſt toute découpée de Baies & de Promontoires, ſur-tout vers le cinquante-cinquieme parallele, ſous lequel il y a deux petites Iles, qui ne ſont que des rochers blancs, rongés des vagues.

Canal Saint Sébaſtien.

Cap Pennas.

Sauvages de grande taille.

On trouve de l'or ſur la Côte Orientale de la Terre de feu.

On prétend que Moore, commerçant ſur ce rivage, avec les Naturels du Pays, qui ſont plus hauts de toute la tête que nos Européens, avoit reçu d'eux, en échange de quelques outils de fer, un lingot d'or long de plus d'un demi pié, ſans qu'ils aient pû lui faire entendre ſi ce métal venoit de leur propre terrein ou d'ailleurs, & ſans qu'on ait même pû ſavoir le poids du lingot, la choſe ayant été tenue ſecrete, par ce Capitaine Hollandois.

Nodal, parvenu à l'entrée du Détroit, le trouva tel qu'il paroît repréſenté dans les Cartes de le Maire. Mais, quoiqu'aidé d'un vent favorable, il ne pût l'embouquer alors, tant les courans le repouſſoient avec force. Il paſſa trente lieues plus loin, vers le Sud-Eſt, le long d'une Côte, que l'on jugea faire partie de quelque grand Continent, qui pouvoit s'étendre vers le Sud de l'Afrique (3). Enfin, revenant ſur ſes pas, il entra dans le Détroit, dont la longueur eſt d'environ ſept milles, & ayant jetté l'ancre à un mille de l'embouchure, dans une Baie ſabloneuſe, il deſcendit ſur la Côte de l'Oueſt, près d'une Riviere d'eau douce, ombragée de beaux arbres, où l'Equipage eut toute la commodité poſſible pour faire du bois & de l'eau. Quinze Naturels du Pays s'approcherent de l'aiguade. Ils étoient nus, n'ayant,

Côte inconnue.

Paſſage dans le Détroit de le Maire.

Mœurs des Habitans du Détroit.

(1) Voyez le Tome X. page 431.

(2) On ſait quel jugement Spilberg portoit de ces Découvertes, *ubi ſup.* page 455. & Tome XI. page 16.

(3) Si cette circonſtance eſt véritable, il faut que les Caravelles ſe ſoient alors plus avancées dans la Mer du Nord qu'on ne ſemble le dire ici, à l'Eſt des Patagons: car Brower a trouvé la Mer ouverte, à l'Orient de la Terre de Etats, & eſt entré, par-là, de la Mer du Nord, dans celle du Sud, ſans paſſer ni le Détroit de le Maire, ni celui de Magellan.

pour

pour tout vêtement, ſur les épaules, qu'une peau de mouton, peinte en rouge, ainſi que tout leur corps, à l'exception du viſage, qu'ils avoient frotté de craie blanche. Deux d'entr'eux, plus grands que les autres, portoient des fourures brunes, d'un poil extrêmement doux, & ſur la tête des bonnets de peaux de Lares, ſorte d'Oiſeaux de Mer, écorchés, dont ils avoient arraché les groſſes plumes, en laiſſant le duvet. Leurs armes étoient l'arc, des fleches, garnies de cailloux aiguiſés, & des couteaux de pierre; leurs ornemens, des ceintures de cuir, & des colliers de très jolies petites coquilles blanches & opales. Jamais les Eſpagnols ne purent rien comprendre à leur langage. Soit que ces Barbares fiſſent quelque demande ou quelque réponſe, ils ne faiſoient que répéter *hoo*, *hoo*, *hoo*. Ils témoignerent une grande averſion pour tout ce qu'on leur offrit à boire & à manger. On ne leur vit manger que d'une herbe un peu amere, & d'une certaine fleur jaune, aſſez ſemblable au ſouci, qui croît en abondance ſur cette rive. D'ailleurs ils ne ſe faiſoient aucune peine de voir là des Eſpagnols, leur aidant même à puiſer de l'eau, & à couper du bois, après avoir, ſans défiance, poſé leurs armes à terre. Ils avoient, de l'autre côté de la Baie, leur Habitation, compoſée d'une cinquantaine de cahutes en pieux couvertes de roſeaux. Ces Sauvages ſont aſſez dociles & paroiſſent capables d'inſtructions: car en fort peu de tems ils avoient déja appris à réciter l'Oraiſon Dominicale. NODAL. 1618.

Quant au côté de l'Eſt du Détroit, qu'on appelle *Terre des Etats*, où la force des courans repouſſa les Caravelles, lorſqu'elles étoient déja dans la Mer du Sud, la Côte y a plus d'étendue, mais elle eſt inacceſſible, n'offrant de toutes parts, à la vûe, que des précipices & des roches aigües. L'aſpect en eſt aſſez ſemblable à celui de la Norwege; & la Mer y eſt ſans fond près du rivage. Terres de Etats.

Les Caravelles, rentrées dans la Mer du Sud, examinerent, autant que les vents & les courans, dont elles étoient tourmentées, le purent permettre, s'il y avoit, en ce parage, quelque autre endroit. Mais elles ne trouverent d'autre embouchure que celle-ci & celle de Magellan, plus anciennement connue, quoique Spilberg eût raconté en Hollande qu'on en trouveroit une vers le Cap *Prouvaert* (4). Elles reconnurent les Iles *Barnevelt*, qui ne ſont que de mauvais rochers ſans herbes. Elles doublerent le Cap de *Hoorn*, derriere lequel on trouve un Port aſſez commode, ſi ce n'eſt que les Equipages y eſſuyerent un froid exceſſif, accompagné de neige & de grêle affreuſes. Ils s'avancerent près du Pôle juſqu'à cinquante-ſix degrés & demi, d'où remontant un peu plus vers l'Equateur, & ne ſe trouvant pas aſſez de vivres pour s'arrêter au Chili, ils rentrerent dans le Détroit de Magellan; prirent, au *Port Famine*, de l'écorce aromatique de ces arbres à poivre, qu'ils vendirent ſeize réales la livre en Eſpagne, rentrerent dans la Mer du Nord; & ayant touché à *Pernambouc*, revinrent, ſans avoir perdu un ſeul homme, à Séville, le 9 Juillet 1619, après neuf mois & demi de navigation. Le Roi d'Eſpagne fut ſi content de l'heureux & prompt ſuccès de ce Voyage, Iles Barnevelt. Cap Hoorn. Nodal rentre dans le Détroit de Magellan par l'Oueſt. Poivre de Magellan vendu en Eſpagne. Retour à Seville.

(4) C'eſt apparemment le Cap *Forward*. On trouve, en effet, preſque vis-à-vis de ce Cap, un Détroit peu fréquenté, que les gens du Pays nomment *Jelouchete*; mais ce Canal, ainſi que celui de S. Iſidore, & celui de Saint Sébaſtien, rentrent tous les trois dans le grand Canal de Magellan.

Digitized by Google

NODAL. 1618.

qu'il ordonna que la Flotte de huit Vaiſſeaux, préparée pour les Philippines, eût à prendre cette route. On comptoit alors que cette Flotte ne devoit pas mettre plus de huit ou neuf mois à parvenir, par cette voie, au lieu de ſa deſtination, puiſque la traverſée de la Mer Pacifique, malgré ſon immenſité, n'exigeroit pas plus de deux mois, à cauſe qu'on y trouve toujours la Mer & les vents d'Eſt favorables : au lieu que par la route ordinaire, où il faut aller chercher les vents & s'aſſujettir aux mouſſons, le trajet ne ſe peut faire qu'en quatorze, quinze ou ſeize mois, & ſouvent avec perte de beaucoup de monde, par les maladies qu'une longue navigation rend inévitables (5).

Route commode pour aller aux Indes Orientales.

Telle eſt l'utilité qu'on jugea d'abord pouvoir tirer de la découverte du Détroit de le Maire ; & peut-être avec raiſon. Car bien que l'uſage de ſuivre la route du Cap de Bonne Eſpérance ait continué de prévaloir, l'opinion de quelques habiles Navigateurs eſt, que l'on penſoit juſte alors, & qu'il ſeroit plus commode & plus expéditif d'aller en Orient par l'Occident, que de prendre le chemin le plus court.

DÉCOUVERTES DES HOLLANDOIS AUX TERRES AUSTRALES.

1616-1644.

DÉCOUV. DES HOLLANDOIS.

LA DÉCOUVERTE de la plûpart des grandes Contrées de notre Hémiſphere, au Sud des Iles Moluques, eſt dûe aux Hollandois, qui y ont navigé à diverſes repriſes durant trente années, ſoit par un deſſein formel, ſoit au hazard, en faiſant voile vers leurs poſſeſſions des Indes Orientales. Les Journaux de ces premiers Navigateurs, quoiqu'ils n'aient preſque certainement viſité que les Côtes de ces Régions Auſtrales, nous préſenteroient ſans doute des éclairciſſemens deſirables ſur la Géographie, & pluſieurs autres objets de curioſité, ſi, par quelque raiſon que ce puiſſe être, ceux, entre les mains de qui ils ſont tombés, n'avoient juſqu'à préſent évité de les rendre publics. Nous n'avons preſque rien à cet égard qu'une Carte, que Melchiſedec Thevenot fit graver, à la ſuite de la Relation de François Pelſart, dans le premier Volume de ſon excellent Recueil. On voit, dans ſa Préface, qu'il a eu auſſi entre les mains, quelques autres Journaux, relatifs au même objet. Voici comment il s'y exprime, ſur tout ce grand Canton. » La Terre Auſtrale, qui fait préſentement une cinquieme Partie du » Monde, a été découverte à pluſieurs fois : la Partie nommée de *Wit-* » *Landt*, en 1628 : la Côte, que les Hollandois appellent la Terre de *P.* » *Nuyts*, le 16 Janvier 1627 : la Terre de *Diemen*, le 24 Novembre 1642 : » celle qu'ils ont nommée la *Nouvelle Hollande*, en 1644 (1). Les Chinois

Premieres Découvertes de la Nouvelle Hollande.

(5) On ne peut douter que la Relation de ce Voyage n'ait été écrite par un Eſpagnol, & par un Hollandois, chacun dans leur langue ; mais on ignore ſi ces Journaux ont jamais été imprimés. On trouve un Extrait de l'Hollandois dans les Recueils de *Barlay*, & un autre de l'Eſpagnol dans l'Amérique de *Laët*. Ces deux narrations, ſans ſe contrarier, ne ſe reſſemblent gueres. Ce n'eſt qu'en les confrontant avec ſoin, qu'on s'eſt aſſuré que c'étoit le même Voyage. Voyez auſſi *Ovalle*, dans ſon Hiſtoire d'Amérique.

(1) Il y a apparence qu'elle reçut ſeulement ce nom général alors, car l'intérieur n'a jamais été découvert ; mais les Côtes étoient connues depuis long-tems ſous les diverſes dénominations que leurs parties conſervent encore.

» en ont eu connoiſſance il y a long-tems ; car l'on voit que Marco-Polo » marque de grandes Iles au Sud-Eſt de Java ; ce qu'il avoit apparemment » appris des Chinois, avec ce qu'il dit de l'Ile de Madagaſcar ; ces Peuples » ayant fait autrefois ce que font maintenant les Nations de l'Europe, & » couru toutes les Mers des Indes juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, pour » le Commerce & pour faire de nouvelles Découvertes. Pelſart, dont on a » mis ici la Relation de la Terre Auſtrale, y fut jetté, plutôt qu'il ne la dé- » couvrit ; mais l'on donnera enſuite les Voyages de *Carpentier* & de *Die-* » *men*, à qui l'on doit le principal honneur de cette Découverte. Diemen » en rapporta de l'or, de la porcelaine, & mille autres richeſſes, qui firent » croire d'abord que le Pays produiſoit toutes ces choſes ; l'on a ſu depuis, » que ce qu'il en rapporta venoit d'une Caraque, qui avoit échoué ſur ces » Côtes. Le myſtere, qu'en font les Hollandois, & la difficulté de permet- » tre que l'on ne publie la connoiſſance que l'on en a, fait croire que ce » Pays eſt riche. Comment auroient-ils cette jalouſie, pour un Pays qui » ne produiroit rien de ce qui mérite qu'on l'aille chercher ſi loin (2). L'on » fait d'ailleurs qu'ils y envoyerent des Troupes pour s'y établir, & qu'ils » trouverent des Peuples fort réſolus, qui ſe préſenterent aux Hollandois » ſur la greve où ils devoient débarquer, les vinrent recevoir juſques dans » l'eau, & les attaquerent dans leurs Chaloupes, nonobſtant l'inégalité de » leurs armes. Les Hollandois diſent qu'ils trouverent des Hommes qui » avoient huit pieds de haut ; Pelſart ne marque point cette grandeur extraor- » dinaire ; & peut-être que la peur qu'ils firent aux Hollandois, qui les obli- » gea de ſe retirer, les fit paroître plus grands qu'ils ne ſont en effet (3). » Quoi qu'il en ſoit, preſque toutes les Côtes de ce Pays-là ont été décou- » vertes, & la Carte que l'on en a miſe ici, tire ſa premiere origine de celle » qu'on a fait tailler, de pieces rapportées, ſur le pavé de la nouvelle Mai- » ſon de Ville d'Amſterdam «.

Découv. des Hollandois.

Peuples guerriers & de grande taille.

Par malheur, Thevenot n'a point exécuté la promeſſe qu'il fait ici ſur la Carpentarie. Ce ſavant Collecteur préparoit, lorſqu'il mourut, un cinquieme Volume de ſon Recueil, dont quelques cahiers incomplets étoient déja imprimés, & qui contiennent entr'autres le Journal du Capitaine *Taſman*, qui découvrit la Terre Méridionale de *Van Diemen* & la *Nouvelle Zelande* ; mais il ne s'y trouva rien ſur la courſe des Généraux *Carpentier* & *Diemen*, ſuppoſé qu'ils aient fait eux-mêmes les Voyages qu'on leur attribue (4), ou du moins, ſi les Manuſcrits étoient dans le Cabinet de Thevenot, on ne ſait plus aujourd'hui ce qu'ils ſont devenus. Ainſi, depuis 1616, juſqu'en 1642, nous n'avons rien, ſur tout ce Canton des Terres Auſtrales, qui ſoit un

(2) C'eſt un reproche qu'on a ſouvent fait aux Hollandois ; mais la conſéquence qu'on en tire eſt peu juſte, & le tems a ſucceſſivement détruit les idées, qu'on ſe formoit autrefois de la richeſſe de ce Pays. Si les Hollandois craignent quelque choſe, c'eſt la proximité des Colonies étrangeres.

(3) Cette plaiſanterie pourroit être bonne pour une fois ; mais les témoignages des Voyageurs ſont ſi multipliés & ſi précis là-deſſus, qu'il n'eſt preſque plus permis de révoquer la choſe en doute. On aura peut-être occaſion d'examiner ce point plus particulierement dans la ſuite.

(4) On fixe communément la découverte de la Carpentarie, l'année d'après le retour du Gouverneur Général Carpentier en Hollande.

Digitized by Google

DÉCOUV. DES. HOLLANDOIS

peu détaillé, ſi ce n'eſt les Routiers de Pelſart & d'Abel Taſman, qu'on va lire ci deſſous. On manque même d'une Notice exacte du tems des Découvertes précédentes, & de ceux qui les ont faites. Ce qu'on en peut dire de plus certain, a déja été expoſé dans l'Introduction à ces Voyages, pag. 199 du T. XI.

VOYAGE DE VINCK A LA NOUVELLE GUINÉE, EN 1663.

Pour la Page 214.

1663.

APRÈS un intervalle de vingt ans, pendant lequel il ne paroît pas que les Hollandois ſe ſoient fort éloignés de leurs Etabliſſemens, on fit partir, de Banda, le 5 Avril 1663, deux Chaloupes, pour reconnoître la Côte de la Nouvelle Guinée. On en eut la vûe deux jours après, & le lendemain on ne ſe trouvoit qu'à quatre lieues de l'Ile *Caras*, où l'on vint mouiller la nuit ſuivante. De-là continuant, le 10 au matin, à ranger la Côte, les Chaloupes jetterent l'ancre devant une Négrerie, nommée *Roumakay*, dont les Habitans ne vendirent, aux Hollandois, que trois Eſclaves, qu'ils payerent bien cher; mais en échange on leur apporta des vivres en abondance, à bord de plus de cent petits Bâtimens. Ils y prirent des informations touchant le Pays du Roi d'*Onin*, qu'on leur dit être éloigné de dix à douze lieues, rempli de fort hautes montagnes, & ne fourniſſant, au Commerce, que de grandes *Martavanes*, & de la vaiſſelle de terre, peinte en figures, qu'on y recevoit d'autres Peuples, qui habitoient plus haut en remontant la Riviere. On leur parla auſſi d'une grande & profonde Baie, fermée par des terres marécageuſes, où Vink ayant témoigné vouloir ſe rendre, ce deſſein parut fort déplaire aux Habitans de Roumakay, qui y exerçoient la pyraterie.

Courſe de deux Chaloupes à la Nouvelle Guinée.

Ile Caras.

Négrerie Roumakay.

Cependant les Chaloupes leverent l'ancre, & vinrent mouiller devant une autre Négrerie, nommée *Iſera*, où les Hollandois furent attaqués par les Habitans, qui leur tuerent trois Hommes. On s'en vengea en brûlant leur Habitation, qui fourmilloit de monde. Ces Peuples étoient entierement nus, & la plûpart fort bien armés d'arcs, de fleches & de zagayes. Les Hollandois avoient été avertis, par l'Orancaie, ou Chef de Roumakay, des mauvaiſes intentions de ceux d'Iſera; ce qui fit qu'ils ſe tinrent ſur leurs gardes.

Négrerie Iſera.

La Baie, dont les Chaloupes firent enſuite le tour, peut avoir, à ſon entrée, dix ou douze lieues de large, & ſa longueur, comptée de Roumakay, eſt bien de quarante-cinq milles. Le Rivage, de côté & d'autre de la Baie, eſt fort élevé; mais ſon enfoncement offre des Terres baſſes & noyées, avec une chaîne d'Ilots rompus, qui regne dans ſon étendue. La violence des courans, & les marées qui montoient & deſcendoient juſqu'à une braſſe & demie, parurent être les effets d'un grand nombre de Rivieres, plutôt que les ſignes d'un paſſage, dont on ne put découvrir aucune trace. Après avoir côtoyé la Baie, au Nord & à l'Eſt, Vink voulut toucher auſſi le Rivage Méridional; mais les gens, qu'il envoya à terre, y ayant été mal reçus, il continua

Grande Baie.

ſa route à l'Oueſt, & fit bientôt rencontre de pluſieurs Barques Indiennes, près d'une Négrerie nommée *Schaar*, où le Roi d'Onin vint le trouver, & l'invita de ſe rendre à ſon Habitation; mais quelques défiances, qu'on crut fondées, empêcherent les Hollandois de déférer à ſes inſtances, d'autant plus, que le lendemain, il refuſa abſolument de paſſer à bord des Chaloupes. VINCK. 1663. Négrerie Schaar.

D'ici, faiſant route à l'Oueſt & à l'Oueſt Quart-de-Sud, on mouilla, le 29, dans la Baie d'*Emeloord*, où l'on ſe pourvut d'eau. Le ſoir, on vit arriver à bord le Fils du Roi d'Onin, accompagné d'un Orancaie, & d'environ quarante Hommes, la plûpart Goramois & Ceramois. On apprit d'eux, que le Roi étoit allé aux Iles des Papous, pour y chercher des Eſclaves. Vink ſe laiſſa engager, le lendemain, à venir mouiller devant leur Négrerie. Le 3 Mai, le Roi étant de retour offrit des Otages, en invitant les Hollandois à terre, où ils furent fort bien reçus; mais le Commerce ſe réduiſit à un petit nombre d'Eſclaves. Le Roi les avertit, qu'il avoit découvert, à la Négrerie de *Piera*, un complot formé pour les maſſacrer, entre l'Orancaie de Roumakay & ceux d'Iſera, qui avoient été prévenus, dans leurs deſſeins, par le départ des Chaloupes. Il ajoutoit que l'Orancaie avoit reçu, de ces derniers, la tête d'un des Hollandois tués, en récompenſe de ſes peines; qu'ils avoient mangé celle des deux autres juſqu'aux os, au milieu des plus vives démonſtrations de joie, & que, pour n'avoir point voulu tremper dans cette conſpiration, il s'étoit attiré lui-même la guerre avec ceux d'Iſera ſes voiſins. Baie d'Emeloord. Négrerie Piera.

Vink voulut s'aſſurer du fait, à l'égard de l'Orancaie de Roumakay, qu'il ne ſoupçonnoit gueres capable d'une pareille perfidie, après le ſervice qu'il lui avoit rendu, en l'avertiſſant des mauvaiſes intentions de ceux d'Iſera, avec leſquels il paroiſſoit être en guerre. Les Chaloupes, étant revenues devant cette Négrerie, on ne tarda pas de vérifier l'avis du Roi d'Onin, & l'on ſe ſeroit vû dans une terrible criſe, à l'apparition d'une multitude de Pirogues, remplies d'Hommes armés, ſi l'on n'eut levé l'ancre à tems pour s'éloigner de ce Rivage. En partant, on ſalua ces Bâtimens de quatre bordées, qui porterent au mieux. Les Chaloupes revinrent heureuſement à Banda, après avoir eſſuyé bien des diſgraces (1). Retour à Banda.

VOYAGE DE KEYTS A LA NOUVELLE GUINÉE EN, 1678.

CETTE COURSE s'étant faite encore aux mêmes lieux, ſervira à en donner une connoiſſance plus particuliere. Le 19 Juillet 1678, deux Yachts, & une Chaloupe, aux ordres du premier Commis, nommé Jean *Keyts*, mirent à la voile de Banda, pour la Côte de la Nouvelle Guinée. Après s'être arrêté quelques jours à *Keſſing* & à *Goram*, pour y prendre un Interprête & un Guide, Keyts vint mouiller, le 31, à la vûe de la Pointe Occidentale du Pays d'*Onin*, éloignée, de Keſſing, d'environ vingt-deux lieues au Nord-Eſt, & le lendemain, continuant à ranger la Côte d'Onin, on jetta l'ancre, le ſoir, dans une Baie au Nord d'une Pointe. Les deux prin- 1678. Autre Courſe à la Nouvelle Guinée.

(1) *Valentyn*, Deſcription de Banda.

KEYTS. 1678.

cipales Négreries de ce Pays ſont, *Fataga* & *Roumah-Bati*, à une lieue & demie l'une de l'autre. Le jour ſuivant, Keyts paſſa entre l'Ile *Pulo-Aas*, pour ſe rendre à la premiere. Il y trouva quantité de Bâtimens du Pays, qui l'obligerent à ſe tenir ſur ſes gardes. Les Chefs le reçurent bien; mais il n'y avoit pas grand Commerce à faire entre des gens qui étoient prévenus les uns contre les autres. Un des Yachts & la Chaloupe, qui avoient été à l'Ile *Caras*, en revinrent ſans y avoir eu plus de ſuccès.

Négreries Fataga & Roumah-Bati.

Ile Pulo Aas.

Deſcription du Pays d'Onin.

Keyts jugeoit que cette Pointe de la Nouvelle Guinée eſt une Ile, ſéparée du Continent, quoiqu'il ne pût pas s'en aſſurer par lui-même. Il avoit vû, au Nord-Eſt, une aſſez grande ouverture, &, vis-à-vis, la Terre ferme, qu'on pouvoit auſſi reconnoître du côté du Sud. Entre la Pointe la plus Septentrionale de *Batou-Pouteh*, & la Pointe Sud-Oueſt d'Onin, on trouva une grande Baie, qui a bien cinq lieues de profondeur ſur deux de large. On voulut y envoyer la Chaloupe, mais il fallut renoncer à ce deſſein, parce-qu'on s'apperçut que les Habitans en concevoient de la défiance. Cette Côte offre par-tout de bons mouillages, à deux ou trois lieues en Mer. Le Pays, à en juger par ſon extérieur, eſt fort ſauvage, inculte, & rempli de montagnes & de rochers en pluſieurs endroits. Il produit peu d'arbres fruitiers. Les principaux qu'on y vit, ſont une eſpece de muſcadiers, dont on trouva les noix fort inférieures à celles de Banda; encore ne comptoit-on que deux ou trois de ces arbres dans les environs. L'arbre qui porte le *Maſſoy*, & le dattier des Indes ſont deux autres eſpeces. Les Bois étoient remplis de toute ſorte de volaille, dont le ramage étoit auſſi agréable qu'extraordinaire. Le Climat eſt ici fort tempéré, & les brouillards y ſont fréquens. Le matin, on y avoit ordinairement le beau tems, mais l'après midi, le Ciel ſe couvroit de gros nuages, qui ſe reſolvoient le ſoir en pluies abondantes. Le Rivage fournit par tout aſſez d'eau douce, qui eſt fort bonne à boire.

Le Pays d'Onin étoit alors ſoumis à deux Souverains, nommés *Maſſalouva* & *Jeef*, dont le premier faiſoit ſa réſidence à Roumah-Bati, & le ſecond à Fataga. Le Pere du dernier, nommé *Radja Tabowan*, avoit été défait, dix ans auparavant, avec trois ou quatre cens Hommes, par les Peuples de l'Ile Caras, & la guerre duroit encore. Ces deux Chefs étant fort jeunes, l'autorité étoit partagée entre leurs premiers Orancaies; mais les Inſulaires de Keſſing les tenoient dans une eſpece de dépendance, ſur-tout par rapport au Commerce, dont les deux principaux articles ſont le Maſſoy & les Eſclaves. Le Peuple vit de la pêche. Ces Habitans paroiſſent aſſez traitables; cependant on ne doit pas leur accorder trop de confiance. Leurs armes ſont des ſabres de différentes eſpeces, auxquels ils joignent l'arc, les fleches, la lance, & des javelines dentelées.

Iles Caras.

Les Iles Caras, où Keyts ſe rendit enſuite, ſont à douze lieues de Pulo Aas, où il avoit été d'abord quelques jours à l'ancre. Vis-à vis, au Nord, la Côte forme une grande Baie, qu'il nomma la Baie de *Ryklof van Goens*. Les Terres, qui regnent autour de cette Baie, ſont fort baſſes, à l'exception des deux Pointes au Sud & au Nord de ſon entrée. Le côté occidental de l'Ile du milieu, où il mouilla ſur vingt-cinq braſſes, bon fond de ſable, offre une Rade ſûre, qui pourroit bien contenir juſqu'à mille Navires. Sa ſituation eſt à trois degrés vingt-ſix minutes de Latitude Méridionale. La

Juriſdiction d'Onin, que les Habitans nomment *Mengonan Soholot*, ſe termine à cette Pointe du Nord-Oueſt, & celle des Inſulaires s'étend ſur le Golfe, juſqu'à *Coveay*, ou *Cubiay*, qui commence à la Pointe Sud-Eſt de la Baie. KEYTS. 1678.

Les Iles habitées, qu'on trouve dans cette Baie, ſont, *Cani*, *Batour* & *Caras*, qui produiſent diverſes ſortes de fruits, du riz & du poiſſon en abondance. Le bois de conſtruction n'y eſt pas rare. L'on y reſpire un air aſſez ſain, qui eſt rafraîchi par de petits vents de Mer & de Terre. Les Inſulaires reſſemblent en tout aux Habitans d'Onin; mais ils ſont moins ruſés & moins défians. On ne remarqua parmi eux aucun indice de culte, ſi ce n'eſt quelques teraphims, ou criſtalines, rayées de verd & de rouge, ou d'un jaune luiſant, qui paroiſſoit être un mêlange de métaux. Leurs Voyages de Mer ſe bornent à Cubiay, & la pêche fournit le plus à leur ſubſiſtance.

Le premier Septembre, Keyts partit de Batour, & ayant paſſé entre Caras & Cani, il vint, le lendemain, auprès d'une haute Pointe, d'où continuant à ſuivre la Côte, il découvrit, au Nord, une autre Baie fort profonde, de trois ou quatre lieues de largeur, où il entra pour donner le radoub à la Chaloupe, qui faiſoit eau de toutes parts. La Baie eſt à douze lieues au Sud & au Sud-Sud-Eſt de la premiere. On la nomma la Baie de *Speelman*. A ſon entrée, du côté gauche, eſt une cataracte des plus merveilleuſes, qui tombe des montagnes, & qu'on apperçoit comme une toile blanche, à deux lieues de diſtance. Il ne fut pas poſſible d'en approcher de près, à cauſe des goutes, qui rejailliſſant en l'air formoient une eſpece de nuage, ou de brouillard épais; mais on trouva dans les environs pluſieurs autres petites ſources d'eau, qui ſortoient du pied des rochers le long du Rivage. Tout au fond de la Baie eſt une Négrerie, près d'une Riviere, & un peu plus loin à l'Eſt, derriere une montagne, une belle Lagune aſſez profonde pour ſervir d'abri à quantité de gros Vaiſſeaux. A l'Eſt de cette Baie ſe préſentoit un rocher, à côté duquel les Hollandois virent un grand nombre de têtes de morts, & une ſtatue à-peu-près de forme humaine juſqu'aux épaules, avec un bouclier & quelques autres inſtrumens. On y apperçut auſſi divers caracteres inconnus, qui ſembloient être tracés de craie rouge. Les Habitans de ces Contrées n'ont pas coutume d'enterrer leurs Morts; mais ils les expoſent ſur des Rochers près du Rivage. La Baie eſt terminée par la haute Pointe Sud-Oueſt de Cubiay, derriere laquelle, dans la Baie, on remarqua un Canal, qui paroiſſoit avoir, de l'autre côté, ſa ſortie dans la Mer. On trouva ici quatre degrés ſeize minutes de variation au Nord-Eſt, & cela ſur quatre degrés deux minutes de Latitude Méridionale. Baie de Speelman.

De la Pointe Sud-Oueſt de Cubiay, à la Pointe Orientale, on compte ſix lieues, & cinq de l'Ile *Weſel*, où Keyts vint mouiller, ſans y trouver d'autres Habitans qu'un ſeul Homme, qui ſortit bruſquement de ſa cabane & prit la fuite. En partant de cette Ile, Keyts paſſa entre le Continent & trois petites Iles, dont la plus Occidentale eſt à deux lieues de la Côte, & à trois de la Pointe Nord-Oueſt de l'Ile Weſel. Plus loin, on vit encore trois autres Iles, & au Nord, une grande Anſe à onze lieues de l'Ile Weſel. Keyts mouilla à l'Oueſt d'une Ile, éloignée d'environ d'une lieue d'une Pointe, nommé *Laewe*, derriere laquelle, ſelon les anciennes Cartes, il croyoit Ile Weſel.

Digitized by Google

KEYTS. 1678.

trouver la Riviere des *Meurtriers*; mais il eut bien-tôt occaſion de reconnoître ſon erreur. A quatre degrés de Latitude Méridionale, il aborda à l'Ile *Nametotte*, où eſt une Négrerie, dont les Habitans, qui montoient une grande Caracore, l'avoient invité de s'y rendre. Pendant que ſes gens étoient occupés à faire de l'eau, ſans défiance, les Inſulaires les attaquerent, & leur tuerent ou bleſſerent mortellement quelques Hommes. On en prit une prompte vengeance, en mettant le feu aux Bâtimens & aux Habitations de ces Meurtriers, tandis que, retirés dans les Bois, ils ne ceſſerent de décocher, de toutes parts, une infinité de fleches ſur les Hollandois. Cette Ile Nametotte eſt ſituée à l'Oueſt de la Riviere connue ſous le nom des *Meurtriers*, aſſez élevée, & pourvue de bons mouillages, pouvant avoir huit lieues de circuit. C'eſt comme l'Etape principale du Commerce du maſſoy, que les Ceramois viennent chercher tous les ans, avec du bois d'ebène & des Eſclaves, qu'ils échangent contre du riz & de gros coraux. Les Inſulaires ſont robuſtes, & d'une taille beaucoup plus avantageuſe que les autres Habitans de ces Contrées. Outre la langue qui leur eſt particuliere, ils parlent fort bien celle des Ceramois. Ils vont entierement nus, à la réſerve des parties naturelles, qu'ils couvrent d'écorce d'arbres. Ils ſe percent les narines de pluſieurs brochettes pour l'ornement. Leurs armes ſont l'arc, les fleches, les lances & les coutelas. Les Femmes portent au cou & à la ceinture, de gros tours de coraux, & elles ſe barbouillent tellement le viſage de noir de charbon pilé, qu'elles ont moins la figure humaine que celle des plus ſales animaux. La pudeur n'eſt pas une de leurs vertus; elles accouchent dans les Pirogues ſur le Rivage, ou dans les Bois; & dès que l'Enfant eſt né, elles le jettent dans un ſac qui leur pend ſur les épaules. En un mot, Keyts les compare à des brutes. Son retour à l'Ile Weſel, & de-là à Banda, termine cette Courſe, dont tout le fruit ſe réduiſit à des connoiſſances plus particulieres du Pays & de ſes Habitans. La Relation de Keyts, que nous avons en manuſcrit, eſt extrêmement détaillée. Valentyn en a donné l'eſſentiel, que nous abregeons encore.

Ile Nametotte.

Riviere des Meurtriers.

Retour à Banda.

VOYAGE DE VLAMING AUX TERRES AUSTRALES EN 1696.

1696. Occaſion de ce Voyage.

L'OCCASION de ce Voyage fut la perte d'un Vaiſſeau de la Compagnie, qu'on ſuppoſoit pouvoir être échoué ſur les Côtes de la Nouvelle Hollande, depuis ſon départ du Cap de Bonne-Eſpérance pour Batavia. En 1696, trois Vaiſſeaux Hollandois, commandés par Guillaume *Vlaming*, mirent à la voile, du Texel, avec ordre d'aller à cette recherche. Après avoir doublé le Cap de Bonne-Eſpérance, ils ſe trouverent, le 28 Novembre, à trente-huit degrés quarante minutes de Latitude Méridionale, & quatre-vingt-quinze degrés quarante-quatre minutes de Longitude, près de l'Ile *St. Paul*, ſur laquelle on peut porter ſans inquiétude, pourvû que l'on évite le côté de l'Oueſt, qui eſt garni d'un banc de rochers. On y trouva quantité de chiens marins, & une autre eſpece particuliere qui avoient bien dix-huit pieds de long; mais l'Ile n'offre aucune verdure, ſi ce n'eſt quelques roſeaux, & , par-ci par-là, entre les Rochers, une herbe aſſez ſemblable au perſil. La volaille y eſt rare; en échange on y pêcha une quantité prodi-

gieuſe

gienſe de gros poiſſons fort délicieux. Les Hollandois y chercherent inutilement du bois à brûler & de l'eau douce. VLAMING. 1696.

Le lendemain du départ de cette Ile, on vint à celle d'Amſterdam, à treize lieues Sud & Nord de la premiere, par les trente-ſept degrés quarante-huit minutes de Latitude, & quatre-vingt-quinze degrés quarante-quatre minutes de Longitude. Cette Ile eſt ſi remplie de broſſailles, qu'on ne peut que difficilement s'y franchir un paſſage. On n'y trouva ni Hommes ni Beſtiaux, mais ſeulement quelques Oiſeaux, & des Chiens marins. Le terrein eſt marécageux à trois pieds de profondeur ſur le roc, qui approche de la pierre ponce, ce qui fait que les arbres n'y peuvent croître, ni prendre de fortes racines. Ile Amſterdam.

Le 25 Décembre, on découvrit la Nouvelle Hollande, à la hauteur de trente-un degrés cinquante-huit minutes, & à cent trente degrés dix-huit minutes de Longitude. Quatre jours après, on ſe trouva ſous l'Ile *Rotteneſt* (Nid de rats) huit minutes plus au Nord, & trois degrés ſept minutes plus à l'Eſt. On s'y pourvut de bois à brûler, qui y étoit en abondance. Ile Rotteneſt.

Le 5 Janvier 1697, Vlaming deſcendit ſur le Rivage de la Nouvelle Hollande, avec quatre-vingt-huit Hommes armés; ils prirent d'abord leur route à l'Eſt, ſans rien trouver qui pût ſervir à la nourriture : mais ils virent quelques gros arbres, d'où découloit une eſpece de laque ou de gomme, & de petits Perroquets, qui étoient fort farouches. Après avoir marché environ trois heures, ils vinrent auprès d'une Lagune d'eau ſalée, où ils apperçurent dans le ſable, pluſieurs veſtiges d'Hommes & d'Enfans, ſans cependant rencontrer perſonne. Le lendemain matin, ils ſe diviſerent en trois troupes, pour viſiter le Pays au Sud, au Nord & à l'Eſt, à une lieue de diſtance de l'endroit où ils avoient paſſé la nuit. Toutes leurs recherches ne leur firent découvrir que quelques cabanes renverſées, mais point d'eau douce; cependant ayant creuſé un puits, ils en trouverent d'aſſez bonne. A leur retour, ils remarquerent que celle du Lac étoit baiſſée de plus d'un pied; ce qui leur fit juger qu'elle devoit communiquer avec la Mer. En effet, ils ne tarderent pas de s'en convaincre, à la vûe d'un Canal au Sud, où ayant fait entrer leurs Bateaux, ils trouverent des Cygnes noirs, dont ils prirent quatre, deux deſquels furent apportés vivans à Batavia, & beaucoup de poiſſon; les jours ſuivans ne leur firent pas faire de plus grandes découvertes, quoiqu'ils euſſent remonté cette Lagune, ou Riviere d'eau ſalée, à dix ou douze lieues dans les terres. Une exacte obſervation leur donna trente-un degrés quarante-trois minutes de Latitude Méridionale. Un grand Banc regne ici dans l'étendue d'une lieue, à la moitié de cette diſtance du Rivage. On en découvrit un autre, parſemé de pointes de rochers, à la hauteur de trente degrés dix-ſept minutes. Treize minutes plus loin au Sud, l'Aiguille varioit, au Nord-Oueſt, de neuf degrés vingt une minutes. 1697. Nouvelle Hollande. Cygnes noirs.

A vingt-huit degrés huit minutes, après avoir paſſé quelques petites Iles, deux jours auparavant, on découvrit une Pointe haute & eſcarpée. La Chaloupe, qui fut de nouveau envoyée à terre, ſans pouvoir deſcendre, à cauſe des Briſans, rapporta qu'on avoit enfin vû des Hommes marcher ſur les dunes, mais dans une grande diſtance. C'étoient des Négres, nus, & de moyenne taille. Les jours ſuivans, les Chaloupes étant retournées diverſes fois au

VLAMING. 1697.

Rivage, y virent d'abord une eau interne fort ſalée, quelques cabanes & veſtiges de pieds d'Hommes dans le ſable, & quelques Oiſeaux. A vingt-ſix degrés ſeize minutes de Latitude, elles trouverent deux Anſes, dont la plus Méridionale a bien trois quarts de lieue de largeur; & trois jours après, deux Rivieres fort profondes, l'une venant du Sud & l'autre de l'Eſt. Cette fois les Chaloupes pénétrerent bien huit lieues & demie dans une Anſe, qui communique de l'autre côté, au Nord-Nord-Oueſt avec la Mer. Le lendemain, on trouva, à terre, une plaque d'étaim, qui avoit été attachée à un poteau avec deux cloux, dont l'un ſe diſtinguoit encore. Sur cette plaque étoit gravée une Inſcription, portant: » que le 25 Octobre 1616, le Na-» vire *la Concorde*, d'Amſterdam, premier Commis Gilles *Miebais* de Lie-» ge, Capitaine Theodore *Hartog*, d'Amſterdam, avoit mouillé en cet en-» droit, d'où il étoit reparti, pour Bantam, le 27 du même mois «. Au bas on liſoit les noms de Jean *Stins*, Sous-Commis, de Pierre *Dookus van Bill*, premier Pilote, avec la date de l'année. Cette véritable Baie de *Hartog* eſt ſituée par vingt-cinq degrés vingt-quatre minutes de Latitude, & la variation de l'Aiguille, au Nord-Oueſt, y fut trouvée de huit degrés trente-quatre minutes.

Monument trouvé dans la Baie de Hartog.

Le reſte de la Route n'offre plus rien de remarquable juſqu'à la Riviere *Guillaume*, à vingt-un degrés vingt-huit minutes. La réſolution y fut priſe d'abandonner cette Côte ingrate, le 21 Février; le 27 on vit l'Ile *Moni*, à neuf degrés cinquante minutes; & le 11 Mars, les trois Vaiſſeaux arriverent heureuſement à Batavia. Selon le rapport de Vlaming (1), la Nouvelle Hollande eſt le plus miſérable Pays de l'Univers; & Dampier, dont on va voir la Relation (2), n'a pas eu tort de dire que les Hottentots étoient des Seigneurs en comparaiſon des Auſtraliens de cette Contrée.

Riviere Guillaume.

Ile Moni.

(1) La Relation de ce Voyage a été imprimée à Amſterdam, en 1701.

(2) Ce Voyage de Dampier eſt le ſecond qu'il avoit fait à la Nouvelle Hollande. Le premier auroit dû précéder celui de Vlaming: mais comme il ſe trouve au Tome XI. dans le grand Voyage autour du Monde, on n'a pas cru devoir détacher ce morceau pour le répéter ici. Il ſuffit d'en avertir le Lecteur.

Iles voisines de Timor et de Solor.

Pour la page 255.

Dans la Description que Valentyn donne de ces deux Iles, il y joint celle de plusieurs autres, qui en sont voisines, & dont il suffira de rapporter les noms, avec ce qu'elles ont de plus remarquable. Il commence cette Description à l'Ile *Saleyer*, au devant de la Baie de Boni, dans l'Ile Celebes, d'où continuant, au Sud-Est, à environ trois lieues de distance, on trouve celle de *Calauro*, qui a sept ou huit lieues de longueur sur cinq de large. A son Nord-Est est l'*Ile Haute*, environnée d'un Banc de sable, & au-delà, toujours du même côté, sont une vingtaine d'Iles & de Bancs, qu'on nomme les *Iles des Tigres*, & qui occupent en quarré un espace de quinze à seize lieues. Quatorze lieues à l'Est de ces Iles, on a celles de *Groenewoud*, du *Lezard* & de *Batalaja*, dans une étendue d'environ six lieues. A pareille distance, au Sud des Iles des Tigres, est un Banc, nommé *Heilbot*, de trois ou quatre lieues de circonférence, & tout parsemé de pointes de rochers. Neuf lieues à l'Est de ce Banc, sont les deux Iles de *Schiedam*, suivies, sept ou huit lieues au Sud-Est, de celle de *Batou Pandjang*, & deux lieues Est-Quart de Nord, de celle de *Bata Carimau*, sans compter deux autres petites, au Sud Ouest desquelles on trouve celles du *Cheval de poste*, & de *Rossa Gouroc*, peu considérables. *Lousa Radja*, sept ou huit lieues plus loin au Sud-Ouest, en a aussi quelques-unes sans noms. On vient ensuite à cette rangée de grandes Iles, connues par la Relation de Dampier, & dont la plus Occidentale est *Sumbawa*, qui a près de huit lieues de long sur cinq de large. A l'Est se présente l'Ile *Ende*, autrement nommée le *Pays de Flores*. Ces deux Iles sont accompagnées de quantité de petites, dont la plûpart n'ont point de noms. On donne, à l'Ile Ende, quarante-trois lieues de longueur; sa plus grande largeur est de treize lieues au milieu; mais elle diminue considérablement vers ses extrêmités. A cinq lieues de sa Pointe Occidentale, on a l'Ile *Nomba*, de sept lieues de long sur deux de large. *Pulo Tsjindana*, ou l'*Ile du Bois de Sandal*, qui suit au Sud, s'étend à plus de trente lieues Est-Sud-Est, & de la moitié en largeur, mais se retrecissant vers les deux bouts. On dit qu'il y a des Forêts entieres de Bois de sandal. C'est l'Ile que Dampier décrit sous le nom d'*Anabao*. Vis-à-vis de sa Baie au Sud-Sud-Est, on voit la petite Ile *Sauvo*. A l'Est de la Pointe Sud-Est de l'Ile Ende, entre cette Ile & celle de Solor, on a l'Ile *Serbite*, fort haute, montagneuse & chargée de bois, de sept lieues de long, sur trois ou quatre de large. Elle est séparée du Pays de Flores par un Canal d'environ deux lieues de large & trois de long, & l'on trouve un pareil Canal entre Solor & Serbite. A l'Est de Solor on a l'Ile *Lombatta*, & quelques autres petites, comme *Batutoura*, *Pontare*, &c. Vis-à-vis de cette derniere Ile, à deux lieues de distance, à l'Est, se voit l'Ile *Ombo*, nommée aussi *Emmer*, de quatorze lieues de long, sur cinq ou six de large. Les Hollandois ont, dans l'Ile Solor, le

Iles voisines de Timor et de Solor.

Fort *Henri*, & les Portugais deux Places, nommées *Lefauw* & *Larentouke*. Timor eſt au Sud de ces Iles. Valentyn lui donne quatre-vingts lieues de longueur ; mais ſa largeur eſt fort inégale.

On négocie, dans cette Ile, des eſclaves, de la cire, & du bois de ſandal, dont on peut tirer, chaque année, environ deux mille bahars, à cinq cens ſoixante livres poids de Hollande le bahar ; & c'eſt principalement pour ce bois, que la Compagnie conſerve cet Etabliſſement, à cauſe du grand débit qu'il a dans la Chine : la cire y eſt à bon compte. Le Commerce de Solor eſt encore moins conſidérable que celui de Timor ; on en tire les mêmes choſes, &, outre cela, ce qu'on appelle, en Médecine, la *Pierre Solor*, qui eſt une eſpece de bézoar, qu'on croit ſouverain contre les poiſons.

Isles du ressort du Gouvernement de Banda.

Iles au Sud-Eſt.

Le Gouvernement de Banda s'étend à pluſieurs Iles au Sud-Eſt & au Sud-Oueſt, dont on s'eſt engagé de parler à l'occaſion des Terres Auſtrales. Les premieres commencent à l'Orient de la grande Ile Ceram. Telles ſont *Tenimbar*, *Goram*, *Salawakki*, *Manabokka*, *Mattebello*, *Coaffevouy*, *Kourekoſe*, *Tewer*, remarquable par ſon Volcan, dont l'éruption ſe fit, en 1656, avec un terrible fracas. Cette derniere Ile eſt à trente cinq lieues de Banda, & ſuivie de celle de *Boen*, de *Caudar*, de *Cauwer*, qui fournit beaucoup de potteries, de *Nouſſa Tello*, ou *les Trois Freres*, trois petites Iles ſituées en triangle, & enfin, d'un grand Banc de ſable, nommé *Tiando*, qui a bien quatorze lieues de circuit, & où ſe voient trois petites Iles. Deux lieues à l'Eſt de ce Banc on en trouve un autre, à-peu-près de la même grandeur.

Grand & Petit Key.

On paſſe ici encore quelques Bancs & quelques petites Iles, de peu d'importance, pour venir à *Key Watela*, ou le *Petit Key*, qui peut avoir trente-quatre lieues de circuit, & dont le côté Septentrional offre une grande Baie ronde, de quatre lieues de long, ſur autant de profondeur. Au Sud-Oueſt on voit un Banc de dix à douze lieues de tour, ſurmonté de quelques Ilots. Le *Grand Key*, autre Ile, peu éloignée de celle-ci, a bien vingt lieues d'étendue. On donne, à ſa partie Septentrionale, quatre ou cinq lieues de largeur ; mais elle diminue depuis le milieu, au Sud, juſqu'à trois. Sa diſtance, Eſt-Sud-Eſt de Banda, eſt comptée à cinquante lieues. Ces deux Iles, le Grand & le petit Key, ſont fort hautes, montagneuſes, & arroſées de quantité de Rivieres. Le Grand Key a environ quarante lieues de circuit. Les Habitans de ces Iles ſont en guerre continuelle entr'eux. Ils vendent leurs priſonniers pour eſclaves aux Bandanois, qui les achetent à vil prix. Toute la connoiſſance que ces Sauvages ont de l'Etre ſuprême, c'eſt qu'ils ſavent par tradition qu'il a créé leur Pays. Dans leurs entrepriſes ils ont coutume d'implorer ſa protection, après avoir traité tout leur Village, & ſacrifié quelques Porcs & quelques Boucs à leur Idole, qui eſt attachée à une perche. Ces prieres ſont accompagnées d'une infinité de grimaces, de contorſions & de ſingeries ridicules. Ces Inſulaires ſont fort bruns & de taille avantageuſe, avec de longs cheveux crépus. Ils ſont ſerviables, de bon naturel, & fideles. Chaque Habitation eſt partagée entre trois ou quatre Orancaies, qui y exercent toute

Mœurs de leurs Habitans.

l'autorité, ſans aucune marque qui les diſtingue des autres, ſi ce n'eſt que quelques-uns ont neuf ou dix anneaux d'or aux oreilles, & un habit d'écorce d'arbre ou même d'étoffe bleue. Ils ne tirent point de revenus, mais ſont obligés, comme le dernier de leurs Sujets, de chercher leur nourriture dans la pêche, la chaſſe, & le produit de leurs plantations. Leurs cabanes ſont élevées ſur des pieux, à trois ou quatre piés de terre, ou dreſſées ſur des rochers le long du rivage. En 1624, les Hollandois, que le Commerce avoit amenés, virent, ſur le rivage Oriental, ſept Habitations voiſines, qui pouvoient mettre enſemble quatre mille hommes en campagne. Ils étoient en guerre, depuis quatre ans, contre une quarantaine d'autres Villages au Sud de l'Ile, & dans cet eſpace de tems ils avoient bien perdu quatre cens hommes. Cette guerre provenoit de l'infraction de quelques privileges particuliers ſur la maniere de faire leur pêche. La juſtice eſt ſévere chez ces Peuples. L'aſſaſſinat y eſt puni de mort, de même que l'adultere, avec cette circonſtance, que l'amant & la femme ſont livrés à la vengeance du mari, qui, pour l'ordinaire, les poignarde l'un & l'autre. Il y a des peines proportionnées à la grandeur des vols; c'eſt d'avoir les quatre doigts de la main droite coupés, d'être privé d'une oreille, ou condamné à l'amende, qui eſt appliquée au profit de toute l'Habitation. Les Hommes prennent autant de Femmes qu'ils peuvent en nourrir, mais les liens du mariage ne durent qu'auſſi long-tems qu'ils ſe trouvent bien enſemble; & après leur ſéparation, le mari & la femme ſont libres de contracter de nouvelles alliances. Les parens, après être convenus de la dot pour leurs enfans, donnent un feſtin à tout le Village, & les Convives jugent enſuite qui des deux, de l'Epoux ou de l'Epouſe, ſurvivra à l'autre; on leur fait mâcher le bétel, & celui dont le marc eſt le plus pâle, doit, ſelon leur opinion, mourir le premier. Cette cérémonie ſert en même-tems de confirmation au mariage. Quand un homme de diſtinction meurt, on l'embaume avec des huiles & des aromates; enſuite on le pend dans un cercueil, au toît, ſous lequel on fait du feu pendant ſix ou douze mois, ſelon la qualité du mort, juſqu'à ce que le cadavre ſoit entierement ſec; après quoi ils le mettent en terre. Ils ont auſſi coutume de donner dans ces occaſions, un feſtin à tout le Village, & quelques préſens à leurs amis, pour qu'ils aſſiſtent à pleurer le mort; & ces lamentations, où ils ſe relevent les uns les autres, durent ſouvent un mois; mais un homme du commun eſt enterré d'abord ſans autre cérémonie. Pour marque de deuil, ils font couper leurs cheveux, & portent des anneaux aux bras & aux jambes, avec une ceinture de joncs autour des reins, qu'ils y laiſſent tant qu'elle tombe d'elle-même. Ils ſe ſevrent auſſi, pendant quelque-tems, de certains alimens, & ſe donnent garde de ne point rire, ou de prendre part à de vaines réjouiſſances. Ces Peuples vont preſque nus, à l'exception des reins. Ils ont peu de meubles dans leurs maiſons. Leur nourriture conſiſte principalement en ſagu, piſang, & en racines. Leur boiſſon eſt le towak, qui ſe diſtille de l'arbre du ſagu, & de l'eau de puits. L'or, les dents d'Eléphant, & quelques vêtemens ſont leurs richeſſes. Le fils aîné ſuccéde à ſon pere dans le Gouvernement; mais tous les enfans héritent par portions égales. Ils ont des Porcs & des Chevres; mais il ne s'y trouve de Chevaux, de Buffles, & de bêtes à corne, que depuis peu d'années; leurs armes ſont le bouclier,

Iles du ressort de Banda.

le ſabre, l'arc, les fleches, & les zagaies, dont ils ſe ſervent avec une merveilleuſe adreſſe. Ils ont auſſi quelques petites pieces de fonte ſur leurs Coracores (1).

Iles Arow.

Quinze lieues à l'Eſt du Grand Key, on a les Iles d'*Arouw*, éloignées de ſoixante cinq lieues de Banda, & de dix huit à vingt de la nouvelle Guinée. Ces Iles ſont baſſes, plates, & chargées de bois. Pour s'y rendre de Banda, la route eſt par les Iles de Tewer & de Cauwer. Les Iles d'Arouw ſont fort habitées, &, depuis 1623, ſous la dépendance de la Compagnie Hollandoiſe. On y comptoit autrefois ſoixante dix Négreries La principale eſt *Wokam*, où les Hollandois ont un poſte fortifié de paliſſades. On n'y trouve point de Rivieres, & la mauvaiſe qualité de l'eau de puits, ou de quelques étangs, eſt une cauſe apparente des maladies auxquelles les Européens y ſont ſujets. Les Inſulaires reſſemblent beaucoup, par leurs mœurs, à ceux du Grand & du Petit Key. Valentyn a donné, de ces Iles, une Carte, qui ne s'accorde nullement avec celle que l'on fit, en 1703, de la Partie Orientale de la Mer des Indes. Mr. Danville les place aſſez bien dans ſa Carte d'Aſie, publiée en 1752, excepté qu'il n'en met que quatre au lieu de ſix. Leur principal produit eſt le ſagu, & des eſclaves, qu'ils enlevent dans la Nouvelle Guinée & ailleurs, pour venir les vendre à Banda. On trouve, près du Village *Ahlinga*, un Banc où l'on pêche des perles, mais petites pour la plûpart; cependant Valentyn dit en avoir vû de plus groſſes que des pois, & de belle eau. On trouve auſſi, dans ces Iles, des Oiſeaux de paradis. En 1707, il y avoit, à Arouw, environ deux cens vingt Chrétiens & quatre-vingt-dix Ecoliers.

Revenons au Sud du petit Key, pour continuer l'énumération de pluſieurs autres Iles, qu'on trouve encore dans cette Partie. Telles ſont celles de *Ketember*, *Moſé*, *Tenember* & *Larat*, éloignée d'environ deux lieues de *Timor Laout*, grande Ile, autour de laquelle on a les ſuivantes; *Cera*, *Sikevou*, *Bouto*, *M ſe Kawouter*, *Namegang Teng*, *Maſſide*, *Babber*, qui a environ dix lieues de circuit, & où les Hollandois tiennent une garde pour en écarter les Etrangers. *Doutou*, *Kebet*, *Ijat*, ſont d'autres petites Iles voiſines de Babber, & ſituées au Sud-Eſt de Banda. On compte encore *Cerouva*, l'*Ile des Oiſeaux*, & *Nila*, où commencent les Iles du Sud-Oueſt. Elles n'ont preſque rien de plus intéreſſant que leurs noms. *Teuw*, *Ceremattem*, *Niſemaſſe* & *Korſewelan*, ſont environnées de quelques autres petites, de Bancs, & de Rochers. L'Ile *Damme*, qui a ſix lieues de long ſur deux de large, ſe fait remarquer par ſon grand Volcan. Sa ſituation eſt à cinquante-ſix lieues de Banda. Les Hollandois y avoient bâti, en 1646, une Forterelle, qui portoit le nom de *Bourg Guillaume*, ou de *Naſſau*, mais l'air mal ſain, qu'on y reſpire, l'a fait abandonner depuis, quoiqu'on y navige bien encore. Trente-ſix lieues au Nord de Damme & vingt-deux au Sud-Oueſt de Banda, ſont les deux Iles des *Tortues*. On a enſuite les Iles *Lokker*, *Moa*, *Leti*, *Kiſſer*, ou *Fetter*, *Etter*, *Teralta*, l'*Ile Brulante*, & les Iles de *Nouſſa Pinhos*, à ſeize lieues au Nord-Eſt de celles des Tortues. Ce ſont-là toutes les Iles principales au Sud-Eſt & au Sud-Oueſt de Banda. Une deſcription exacte de leur

Iles au Sud-Oueſt de Banda.

(1) Ces éclairciſſemens ſont tirés d'un Mémoire dreſſé à bord du Yacht *Goa*, qui fut envoyé aux Iles de Key, en 1624.

poſition, de leur grandeur & de leur figure, ſeroit trop ennuyeuſe; la vûe d'une bonne Carte peut ſuppléer le mieux aux particularités que nous avons cru devoir omettre.

Iles des Papous, près de la Nouvelle Guinée.

Dampier conjecturoit juſte, lorſqu'il a penſé que toute la Terre des *Papous*, qu'on repréſentoit comme une Peninſule tenant à la Nouvelle Guinée, n'étoit qu'un amas d'Iles, & ce qu'on prenoit pour des Rivieres étoit autant de Détroits. Le fait a été mieux vérifié depuis, qu'il ne lui fut poſſible de le faire alors. On a dreſſé, en 1722, une Carte exacte de ces Iles. Elles s'étendent dans la longueur de près de trois degrés de Latitude, depuis le Continent de Guinée, juſqu'à l'Ile Gilolo. La plus Septentrionale de toutes eſt *Waigeeuw*, dont la Côte Nord s'étend ſur environ un degré de Latitude Nord, à vingt ſix lieues de l'Oueſt à l'Eſt, & dix dans ſa plus grande largeur du Sud au Nord (1). A la Côte du Midi, un Golfe profond pénetre ſi avant dans les Terres, qu'il les ſépare preſque en deux parties. L'Ile *Mangin* eſt dans cette Baie. L'Ile Waigeeuw contient ſix Négreries. A ſon Midi ſont les petites Iles *Sebiat*, *Toye*, *Bocke*, *Lama*, &c., avec un grand nombre de Rochers & d'Ilots; l'Ile *Gammen*, de neuf lieues d'Orient en Occident, & de quatre du Nord au Sud. Un Détroit fort courbe & fort ſerré la ſépare de Waigeeuw. Elle eſt bornée, au Midi, par un autre Détroit plus large, qui a au moins quatre lieues. Dans ce Détroit, nommé *Neeuw*, par où Dampier a paſſé, eſt une Ile étroite de même nom, longue de trois lieues & demie de l'Eſt à l'Oueſt. L'Ile *Patenta*, qu'on trouve au Sud du Détroit, eſt longue de dix-neuf lieues, du Nord-Eſt au Sud-Oueſt, & large de quatre. Elle ſe termine en Pointe vers l'Orient. Cette Pointe ſe nomme *Gagelela*; celle de l'Occident *Monkaite*. Il y a apparence que c'eſt cette derniere, qui eſt connue des Géographes ſous le nom de Cap *Maho*: c'eſt auſſi à l'Ile Patenta, que l'on a mal-à-propos fait commencer juſqu'à préſent la Partie Septentrionale du Continent de la nouvelle Guinée. En ſuivant au Sud, on a le Détroit *Sagewien*, dont la direction eſt du Sud-Oueſt au Nord-Eſt. A l'entrée eſt une Ile de même nom, près de la Pointe *Dandany*, dans l'Ile ſuivante, au Sud, qui ſe nomme *Sallawaty*, & qui a dix lieues de Côte dans une partie; le reſte forme un demi-ovale; le circuit du total eſt d'environ quarante lieues. On y compte deux Habitations. Le Sud de cette Ile eſt à trente lieues de l'Eſt de Ceram, qui lui reſte au Sud-Oueſt. Le Détroit *Gallowa*, qui vient enſuite, a environ une lieue de largeur au Nord-Eſt, mais au Sud-Oueſt près de quatre. Il ſépare Sallawaty de la Nouvelle Guinée proprement dite. En y entrant par le côté du Sud-Oueſt, on apperçoit, à ſa droite, le Cap Occidental de la Nouvelle Guinée, appellé *Sabelo*, ou *Onny*, ſitué au moins à un degré & demi de Latitude Méridionale. Le Détroit eſt garni d'Ilots.

Revenons au Nord de Waigeeuw, que la Mer ſépare de Gilolo. Il y a vingt-deux lieues de ſa Pointe Occidentale à la Pointe Orientale de Gilolo, appellée *Pattany*, allant du Sud à l'Oueſt. Il y a cinquante-quatre lieues de

(1) Ce ſont des lieues d'Allemagne de quinze au degré.

Iles des Papous.

la Pointe Pattany à la Pointe Sabelo; mais le terrein de Guinée s'étend juſques ſous la Ligne même en remontant au Nord, faiſant face au Nord-Oueſt; & depuis Sabelo la Côte retourne, faiſant face au Sud-Sud-Oueſt, juſqu'à la Baie de *Rycklof van Goens*, à deux degrés dix minutes de Latitude Méridionale. A ſix lieues à l'Eſt de Pattany eſt l'Ile *Gebey*, la plus Occidentale des Papous, longue de cinq lieues du Nord-Oueſt au Sud-Eſt. Quelques Navigateurs l'ont priſe pour la Nouvelle Guinée. Au Sud de Gebey, & au Sud-Oueſt des Iles des Papous, il y a auſſi deux autres Iles aſſez conſidérables, nommées *Popo* & *Mixoal*, entre Gebey & Ceram; Mixoal eſt environnée de tous côtés de Bancs de rocs & d'Ilots.

Description Géographique d'une Côte de la Nouvelle Guinée.

1705. En 1705, on envoya un Yacht, nommé le *Pinſon jaune*, à la découverte de la Côte Sud-Eſt de la Nouvelle Guinée, dont il trouva la ſituation bien différente de ce que l'on en voit ſur les Cartes communes; la Relation de cette Courſe eſt trop ſeche pour qu'on en puiſſe ſupporter une lecture ſuivie. On prend le parti de la réduire en table, pour y mettre un peu plus de clarté. Il ſemble, par les termes qui commencent & finiſſent le Routier Hollandois, que ce ſoit le contour d'une grande Baie ouverte au large qu'on décrive ici, mais il eſt ſurprenant que la Latitude ni la Longitude n'y ſoient pas rapportées.

Grande Baie étendue, de l'Eſt à l'Oueſt, de ſoixante lieues (1). Elle entre au Sud dans les Terres, d'environ trente-huit lieues; la Pointe Orientale eſt d'un degré & demi plus au Sud que l'autre Pointe. Ile *Brander*, (Brulôt) à l'entrée d'Oueſt de la grande Baie, longue d'une lieue, étroite, & environnée de Rochers. *Laagen ſtompen Hoek* & *Groene Boompjes Weſthoek*; (Pointe baſſe émouſſée & Pointe Occidentale des arbriſſeaux verds.) Au-devant, un Banc de ſable, d'environ une lieue de longueur: deux braſſes d'eau deſſus. *Boompjes Ooſtoek* (Pointe Orientale des arbriſſeaux); au Nord, un Banc de ſable au-deſſus de l'eau, d'une lieue & demie du Nord au Sud, entouré de rochers. *Boompjeshoek* (Pointe des arbriſſeaux) & *Roodenhoek* (Pointe rouge). Entre ces deux Pointes, une Négrerie. *Steilenhoek* (Pointe eſcarpée) *Vuile Bogt* (Baie ſale) & *Maſſoyhoek* (Pointe du Maſſoy). Deux Iles très petites environnées de rochers, & une Négrerie nommée *Waha*. Le Pays s'étend Sud & Nord: il eſt bordé de Bancs de ſable. Ile *Engano*, à trois lieues du rivage. Sa longueur, trois lieues & demie du Sud au Nord: ſa plus grande largeur, deux lieues. Au Sud, un Banc long de deux lieues. Golfe de treize lieues d'étendue du Sud-Eſt au Sud. Au côté du Sud, une petite Ile. Paſſé la Pointe, ſuivant le rivage, à environ trois lieues de l'Oueſt à l'Eſt, la Pointe *Bouſcroun*, & au-devant quatre Iles, nommées *Gehrooken Eilanden* (Iles rompues). Iles *Boompjes*, huit lieues plus loin à l'Eſt-Nord-Eſt, toutes deux environnées de rochers. Banc de cinq à ſix lieues de long du Sud au Nord, deux de largeur: profondeur, deux braſſes à baſſe marée. *Hoogen Zuidhoek* & *Munikshoeh* (Pointe Méridionale haute & Pointe du

(1) Ce ſont toujours des lieues d'Allemagne de quinze au dégré.

Moine)

Moine) au Sud de la Pointe Bouſeroun. Au côté Septentrional de la premiere, une Ile de deux lieues de long, un peu moins de large. Au fond de la Baie, les *Brabandshoedje*, *Enkhuizen*, *Vader Smit*, &c. Ce ſont une douzaine d'Ilots ou Bancs, dont quelques-uns reſtent à ſec à baſſe marée. *Laagen Zuidhoek* & *Groenen Vlakkenhoek* (Pointe Méridionale baſſe & Pointe plate verte). Près de là, aiguade & mouillage. *Pinxter Bagt* (Baie de la Pentecôte). Au devant, les Iles de *Haerlem*, dont les deux plus grandes peuvent avoir une lieue de long ſur un quart de large. Autre Baie allant juſqu'à la Pointe de *Kamp*, de ſept lieues de large, & trois au moins de profondeur. Vis à-vis ſont les petites Iles *Schellings*. On peut mouiller au côté Oriental de la plus grande, à une lieue du rivage; &, à une lieue & demie de la Pointe Pentecôte, quatre Rivieres ſe jettent dans la Baie vers la Pointe de Kamp, qui eſt garnie d'écueils à près d'une lieue en Mer; autre Banc de rochers une lieue plus loin au Sud. Montagnes hautes & quatre Rivieres, en ſuivant la Côte au Nord-Eſt pendant ſix lieues. Mont *Dooakiſt* (Cercueil) Mont *Olifant* (Eléphant). Le rivage eſt garni de ſable & de vaſe; mais à une lieue l'eau eſt paſſablement profonde, & l'on peut ancrer en quelques endroits. *Geelvinks-hoek* (Pointe du Pinſon jaune). Cette Pointe eſt le lieu le plus Oriental de la Côte parcourue. Il y a là trois Rivieres & de quoi faire de l'eau & du bois; *Kleine Kerkberg* (Petit Mont Egliſe). C'eſt une chaîne de Montagnes, longue au moins de ſix lieues, au bout de laquelle il y a une Négrerie & un Banc. Cette Pointe eſt nommée *den Hoek met het Rif* (Pointe au Banc). Petite Baie de trois lieues de long, dont le bout Septentrional fut nommé *Valſchen-hoek* (Fauſſe Pointe). Au-devant de la Baie eſt l'Ile *Dwars in de veg* (en travers du chemin), d'une lieue & demi de long, à trois lieues du rivage. Autre Baie un peu plus grande, plantée d'arbres, & près de-là une Négrerie. La Montagne dans le Continent, nommée le *Groot Kerkberg* (Grand Mont Egliſe), a deux ſommets pointus. Il faut ancrer dans la Baie à cinq quarts de lieue du rivage, dans une telle poſition que l'on voie le milieu du grand Kerkberg, au-deſſus de la Négrerie. Banc de ſable d'une lieue & demie; au bout Septentrional de ce Banc ſe préſente la Pointe Orientale de l'*Ile Longue*, au Nord-Eſt. Ici la Côte s'étend vingt-ſix lieues de l'Eſt à l'Oueſt, & l'on trouve, à cinq lieues, une Négrerie, près de laquelle ſont huit petites Iles. Cette Habitation ſe nomme *Jobie*, ainſi que le Canal de cinq lieues & demie de large, qui coule le long de l'Ile longue. Cette Ile a plus de cinq lieues de large au bout Occidental: elle eſt en pointe vers l'Eſt. *Verraders Eilanden* (Iles des Traitres). Il y en a dix-neuf, dans l'eſpace d'onze lieues plus loin que l'Habitation. A l'exception de trois du côté du Nord, elles paroiſſent toutes ſe joindre par le moyen des rochers. A leur bout Occidental, on voit, au Nord-Oueſt, un Pays bas & rompu, de cinq lieues d'étendue; puis une Pointe, & enſuite une même étendue de Côtes pareilles, allant de l'Oueſt au Nord. *Drie Geſuſters* (les trois Sœurs) trois petites Iles à deux lieues & demie du bout Occidental de l'Ile longue. Elles ſont ſéparées par des Bancs de ſable. Tout près de-là, *'t Bultig Eiland* (l'Ile Boſſue) qui a plus de ſix lieues de l'Eſt à l'Oueſt, & près de deux de large; autre Ile élevée, preſque ronde, à cinq lieues de la précédente, & d'environ ſix ou ſept lieues de circuit. Entre l'Occident de l'Ile

Côte de la Nouvelle Guinée. 1705.

Boſſue & le Nord de l'Ile Engano, vers le milieu, un peu plus au Sud-Eſt, ſont les Iles *Bouſerouns*, au nombre de neuf, fort petites.

Naturels du Pays amenés à Batavia.

Ce Pays ne doit pas être fort peuplé, puiſque dans le cours de plus de cent lieues de Côtes de toute cette grande Baie, on n'a trouvé qu'un ſi petit nombre de Negreries. Les Hollandois en avoient enlevé ſix Hommes, avec deux Femmes que l'on relâcha. Ces Sauvages furent conduits à Batavia, dont il s'en ſauva deux, & les quatre autres reſterent au ſervice de la Compagnie, qui les envoya ſur ſes Vaiſſeaux, pour leur faire apprendre la langue, & en tirer enſuite des lumieres par rapport à leur Pays, où l'on réſolut de les renvoyer, après avoir tiré d'eux ce que l'on ſouhaitoit de ſavoir, pour faire connoître l'humanité de la Compagnie à leurs Compatriotes, & tâcher d'entrer en commerce avec eux : car juſqu'alors ils n'avoient jamais permis aux Etrangers d'entrer dans leur Pays ; & le Yacht le *Pinſon jaune* étoit le premier qui y eut abordé. C'eſt un de ces Sauvages que *le Bruyn*, célebre Peintre & Voyageur Hollandois, a deſſiné durant ſon ſéjour à Batavia, & dont on voit la figure dans ſon Voyage des Indes (2). Il eſt peint de profil, de la tête aux piés, ayant en main ſon arc ſingulier & quelques fleches, qui ſont de canne, les unes plus groſſes que les autres, & à pluſieurs pointes, ce qui rend les bleſſures qu'elles font très dangereuſes, mais comme ces fleches ſont fort légeres, elles ne portent pas loin. La figure de cet Auſtralien eſt preſque entierement ſemblable à celle des Negres Afriquains. Ces Peuples vont tout nus, avec une petite ceinture de toile qui couvre leur ſexe, & un petit cercle d'ivoire autour de la jambe gauche.

La même année, 1705, on envoya, de Timor, trois Bâtimens Hollandois, avec ordre de mieux reconnoître le côté Septentrional de la Nouvelle Hollande. Ils examinerent ſoigneuſement les Côtes, les Bancs de ſable, les Ecueils. Ils ne trouverent, ſur la route, aucune Terre, mais ſeulement quelques roches au-deſſus de l'eau. A onze degrés cinquante-deux minutes de Latitude Méridionale, ils virent la Côte Occidentale de la Nouvelle Hollande, à quatre degrés au Levant de la Pointe Orientale de Timor. Ils continuerent de-là leur route vers le Nord, paſſerent une Pointe, devant laquelle il y avoit un Banc de ſable au-deſſus de l'eau, long de plus de cinq lieues d'Allemagne de quinze au degré : après quoi ils firent voile à l'Eſt, tout le long des Côtes de la Nouvelle Hollande, remarquant tout avec exactitude, juſqu'à un Golfe, au bout duquel ils n'allerent pas tout-à-fait. C'eſt dommage qu'on n'ait pas publié la Carte qui en a été deſſinée.

1714.

Un Voyage Auſtral bien autrement curieux, s'il étoit auſſi authentique, ce ſeroit celui d'un Capitaine François, nommé Jean Michel *Mirlotte*, mort depuis peu d'années à Dunkerque. Ce Capitaine, ſelon ſa Relation (3),

(2) Tome II. page. 338.

(3) Imprimée à Londres, chez *Bettesworth & Mears*, 1715, ſous le titre de *New Voyage round the World, by a Courſe never ſailed before*. C'eſt un Voyage, qu'on dit avoir été entrepris par quelques Marchands, qui ſe propoſoient d'établir enſuite une Compagnie des Indes Orientales en Flandres. L'Auteur Anglois de la Relation avertit, qu'il emprunte ſeulement le nom du Capitaine François, avec ſa permiſſion, ayant des raiſons de politique qui l'engagent à cacher le ſien, de même que celui du Navire, dont l'Equipage étoit compoſé d'Anglois, de François & de Flamands, dans la vûe d'exercer alternativement le Commerce, ſelon les occaſions, à la faveur du pavillon de ces deux dernieres Nations, pendant la Guerre où la

parti des Iles Marianes, faiſant voile au Sud, auroit doublé, au mois de Septembre 1714, la Pointe Méridionale de la Nouvelle Zelande, vûe par Abel Taſman, en 1642, d'où dirigeant ſa courſe au Sud-Eſt, juſqu'au ſoixante-ſeptieme degré de Latitude Auſtrale, & enſuite au Nord-Eſt, il ſeroit venu aborder ſur les Côtes du Chili, après avoir découvert quantité d'Iles & de Terres nouvelles, abondantes en or & en perles, dans une route abſolument inconnue juſqu'ici à tous les Navigateurs. Mais pourroit-on bien faire fond ſur ce Voyage? On y trouve du moins divers récits qui le rendent fort ſuſpect.

Côte de la Nouvelle Guinée. 1705.

Voyage de Roggeveen, aux Terres Auſtrales, en 1722.

On a vu, dans une de nos Remarques ſur l'Introduction générale, à quelle occaſion ce Voyage a été entrepris. C'eſt Valentyn, qui rapporte cette circonſtance; mais la Relation, qui a paru depuis, n'en parle pas (1). » Le » projet *pour faire la découverte des Terres Auſtrales*, (y eſt-il dit) avoit été » formé par le Pere de l'Amiral *Roggeveen*, dès l'année 1699. Son Mé» moire avoit été bien reçu par la Compagnie des Indes Occidentales: elle » avoit dès lors ordonné l'équipement d'une petite Flotte; mais les brouil» leries, ſurvenues entre l'Eſpagne & la Hollande, empêcherent l'exécution. » Roggeveen le fils, à qui ſon Pere avoit recommandé, en mourant, de ne » pas perdre de vue une choſe ſi importante, la propoſa de nouveau, & la » fit adopter par la même Compagnie Occidentale, à ſon retour de Batavia, » où il avoit été Conſeiller de la Cour de Juſtice «. Suivant Valentyn, & » Canter Viſcher, qui prétendent en être bien informés, il étoit cependant » moins queſtion de la découverte des Terres Auſtrales, que de la recher» che de certaines Iles, nommées les *Iles d'Or*, ſituées ſous le cinquante» ſixieme degré de Latitude Méridionale (2), mais que Roggeveen n'avoit » pû trouver, quoiqu'il eut été bien dix degrés plus loin que ne portoient » ſes ordres. Son Pere, ajoute Valentyn, devoit les avoir cherchées de mê» me, avec auſſi peu de ſuccès.

Occaſion de cette Expédition.

Quoi qu'il en ſoit, la Compagnie des Indes Occidentales fit équiper, en 1721, une petite Flotte de trois Vaiſſeaux, dont le commandement fut donné à l'Auteur du projet (3). La Flotte, partie du Texel, le 21 Août, eſſuya, le 21 Décembre, à la hauteur de quarante degrés, une violente tem-

1721.

Départ du Texel.

Grande Bretagne ſe trouvoit alors engagée avec les Couronnes de France & d'Eſpagne.

(1) Cette Relation a été écrite en Langue Françoiſe, par un Allemand, natif de Mecklenbourg, Sergent ou Commandant des Troupes embarquées ſur la Flotte de Roggeveen; imprimée à la Haye, 1739. deux Vol. in-12.

(2) Une Relation Hollandoiſe, de la même Expédition, lui attribue ces deux objets. Cette Relation, imprimée à Dort, 1728, eſt groſſie de quantité de Deſcriptions étrangeres au Voyage, dont elle ne nous apprend que peu de particularités, qui different même beaucoup de la Relation Françoiſe.

(3) Ces Vaiſſeaux étoient l'*Aigle*, de 36 pieces de canon, & de 111 hommes, commandé par le Capitaine Jean *Koſter*, de Delfshaven; le *Tienhoven* de 28 pieces, & de 100 hommes d'Equipage, commandé par Jacques *Bauman*; & la *Galere Africaine*, de 14 pieces, avec 60 hommes, commandée par Henri *Roſenthal*.

ROGGEVEEN. 1721. pête, qui ſépara le *Tienhoven* des deux autres Vaiſſeaux. Ceux-ci continuerent leur route, à l'aide des vents de terre, juſqu'à la hauteur du Détroit de Magellan, où ils virent, au mois de Décembre, les Iles neuves de *St. Louis*, ou *Malouines*, découvertes par la *Roche*, & par *Beauchêne Gouin*. Roggeveen crut reconnoître que cette Terre n'étoit qu'une grande Ile d'environ deux cens lieues de circuit, éloignée de quatre-vingts du Continent, vis-à-vis du Détroit de Magellan, ſous le cinquante-deuxieme parallele. Il la côtoya du côté de l'Orient, donnant, au Cap le plus avancé, le nom de *Roſenthal*, Capitaine du Vaiſſeau la *Galere Africaine*, qui l'avoit apperçu le premier; &, à la Contrée, celui de *Belgie Auſtrale*, parcequ'elle ſe trouve dans une Latitude correſpondante à celle des Pays Bas (4). On n'y apperçut ni feu ni Navire, ce qui fit juger qu'elle étoit inhabitée. Le Pays paroit fertile & beau; il eſt entrecoupé de Montagnes & de Vallées chargées de beaux arbres; la verdure étoit charmante par-tout, & comme on avoit alors la belle ſaiſon, on y auroit, ſelon l'apparence, trouvé d'excellens fruits; mais la crainte de perdre le tems favorable pour doubler le Cap de Horn, fit que l'on remit au retour à la viſiter; ce qui ne s'exécuta point, puiſque l'on revint par une autre route.

Les Malouines.

Oiſeaux & poiſſons extraordinaires.

» Nous dirigeâmes notre courſe, dit l'Auteur, pour paſſer par le Détroit » de *le Maire*. Pendant cette route, nous vîmes tous les jours quantité d'Oi» ſeaux aquatiques, dont la plûpart étoient d'un plumage brun. Nous vîmes » auſſi pluſieurs monſtres marins, qui nous étoient tout-à-fait inconnus, de » même que des Baleines. Entre ces monſtres il y en avoit, dont la tête » étoit fort groſſe, & ſur laquelle on appercevoit une ouverture. Quelques» uns de notre Equipage les prenoient pour des Chevaux marins & des Va» ches marines. Un autre poiſſon, que les Hollandois nomment *Diable de* » *Mer*, nous ſuivit pendant quatre ſemaines entieres. Nous nous donnâmes » toutes les peines du monde pour le prendre, mais ſans ſuccès. Il avoit la » gueule extrêmement large, le corps large & court, & la queue longue » comme un Dragon.

» Enfin, nous arrivâmes à la hauteur de cinquante-cinq degrés, où nous » préſumâmes n'être pas fort éloignés du Détroit de le Maire. Nous vîmes » d'abord le *Pays des Etats*, & entrâmes enſuite dans ce Détroit. La fureur » des vagues & les courans des eaux donnerent de terribles ſecouſſes à nos » deux Vaiſſeaux, & les jetterent de côté & d'autre; enſorte que nous crai» gnîmes beaucoup pour nos mâts & nos vergues. Nous aurions bien ſouhaité » de prendre terre, d'autant plus qu'ayant jetté la ſonde, nous trouvâmes » le fond de cet endroit de bon ancrage, mais le gros tems ne le permit » pas; ainſi nous paſſâmes ce Détroit, qui a environ dix lieues en longueur » d'un bout à l'autre, & ſix dans ſa plus grande largeur. Ce paſſage ſe fit, à » cauſe du courant d'eau, d'une vîteſſe incroyable. Ces mêmes courans au» delà du Détroit, joints au vent d'Oueſt, qui ſouffloit alors, nous éloi» gnerent beaucoup des Côtes d'Amérique; de ſorte que, pour être ſûrs de » pouvoir paſſer le Cap de Horn, nous gouvernâmes vers la hauteur de ſoi» xante-deux degrés & demi. Ici nous eûmes, pendant trois ſemaines de » ſuite, des tempêtes terribles d'Oueſt, accompagnées de grêle, de neige &

Détroit de le Maire.

1722.

(4) La Relation Hollandoiſe ne dit pas le mot de cette Ile.

» de froid. Nous appréhendâmes que la violence des tempêtes, pendant les » brouillards, ne pouſſât nos Vaiſſeaux dans les glaces; en ce cas là il eut » été preſque impoſſible d'échapper au naufrage. Pendant un tems clair & » ſerein, nous n'eûmes preſque pas de nuit, puiſque nous étions ici au mi- » lieu du mois de Janvier 1722, & par conſéquent dans les plus longs jours » d'Eté. Le Capitaine *David*, Anglois, étant obligé de naviger juſqu'à la » hauteur de ſoixante-trois degrés, ſon Vaiſſeau ſe trouva tellement engagé » dans ces Montagnes de glaces, qu'il le crut perdu, ainſi que rapporte » Waffer dans ſa Deſcription du Détroit de Darien «. ROGGEVEEN. 1722.

Ces Montagnes de glaces, qu'on peut déja voir lorſqu'on eſt à la hauteur du Cap de Horn, prouvent que les Pays du Sud s'étendent auſſi-bien juſques ſous leur Pôle, que les Pays du Nord ſous le nôtre; étant certain que ces glaces ne peuvent, pour ainſi dire, pas croître dans la Mer, ou s'y former par le froid ordinaire. Il faut donc dire qu'elles ſont cauſées par la force des courans, & les vents froids qui ſouffient des Golfes & des Rivieres. De l'autre côté, il n'eſt pas moins certain que les courans, qu'on voit dans l'Océan, viennent tous des embouchures des Rivieres, qui tombant d'un Continent un peu élevé, & ſe jettant dans la Mer avec violence, conſervent ce cours impétueux. La grande quantité d'Oiſeaux, qu'on vit ici, fournit une autre preuve de la proximité de quelque Terre. Glaces, indices des Terres.

Roggeveen, entré dans la Mer du Sud, vint à l'Ile *Mocha*, que les Habitans avoient tout-à-fait déſertée depuis peu, pour ſe retirer ſur le Continent; enſuite il toucha aux Côtes du Chili & à l'Ile *Juan Fernandez*, où il eut la ſatisfaction de retrouver le *Tienhoven*, dont on étoit ſéparé depuis trois ſemaines, & qui avoit paſſé le Détroit de Magellan, avec bien des peines & des dangers (5). Ile Mocha. Ile Juan Fernandez.

Après un ſéjour de trois ſemaines dans cette Ile, Roggeveen en partit pour aller chercher la Terre de David, à vingt-huit degrés de Latitude & deux cens cinquante-un de Longitude; mais, à ſon grand étonnement, il ne put jamais la trouver. L'Auteur s'imagine que le giſſement de la plûpart des Côtes des Terres Auſtrales eſt tel, que le vent de Nord-Oueſt en détourne toujours, & empêche de les appercevoir, & c'eſt la raiſon pour laquelle elles reſtent ſi long-tems inconnues; mais ſi nos Cartes ne ſont pas fautives, elles nous indiquent une cauſe plus vraiſemblable de ſon erreur, en ce qu'il chercha la Terre trente degrés plus à l'Occident qu'elle n'eſt en effet. Au reſte, on verra, dans la ſuite, qu'il n'y a pas beaucoup de fond à faire ſur ſes Longitudes. Terre de David inutilement cherchée.

(5) La Relation Hollandoiſe conduit le *Tienhoven*, au ſortir du Détroit, juſqu'à 64°. 58′ de Latitude Auſtrale, & 297°. de Longitude, avant que de le ramener à l'Ile de Juan Fernandez. Valentyn fait aller cette petite Flotte juſqu'au 66e parallele; mais il étoit ſans doute mal informé. Quoi qu'il en ſoit, il eſt fort étonnant, que l'Auteur de la Relation Françoiſe ait négligé de faire mention d'une circonſtance ſi remarquable. Il dit bien que les deux autres Vaiſſeaux, pour doubler le Cap de Horn, avoient gouverné vers la hauteur de 62½ degrés, tandis que la Carte, jointe à la Relation Hollandoiſe, les faiſant paſſer auſſi par le Détroit de Magellan, trace leur route de-là droit au Nord vers l'Ile de la Mocha. Outre Valentyn, Canter Viſcher confirme le paſſage par le Détroit de le Maire. On ne comprend rien à ces contradictions.

Digitized by Google

ROGGEVEEN. 1722.

Deſcription de l'Ile de Pâque & de ſes Habitans.

Le 6 Avril, les Hollandois ayant navigé douze degrés de plus à l'Oueſt, trouverent une Terre, qu'ils nommerent l'Ile de *Pâque*, parceque c'étoit le jour de cette Fête. La Relation de Roggeveen la marque à vingt-huit degrés & demi de Latitude, & deux cens trente-neuf de Longitude (6) L'Ile a environ ſeize lieues de circuit. Lorſque l'on s'en fut approché, l'un des Habitans vint au-devant des Hollandois juſqu'à deux milles dans un Canot. Il ne fit aucune difficulté d'entrer dans le Vaiſſeau; on lui donna d'abord une piece de toile pour ſe couvrir; car il étoit tout nud. On lui offrit auſſi du corail & d'autres brinborions; il les pendit tous avec un Poiſſon ſec au cou; ſon corps étoit peint de toutes ſortes de figures: il étoit [illegible]n; ſes oreilles étoient extrêmement longues, & pendoient juſqu'aux épaules; apparemment qu'il avoit porté des pendans d'oreilles, qui, par leur peſanteur, les avoient ainſi allongées, comme on voit pratiquer la même choſe parmi les Negres du Pays du Grand Mogol. Il étoit aſſez grand (7), fort & robuſte, d'une phyſionomie heureuſe, gai, vif & agréable en geſtes, & lorſqu'il parloit. On lui donna un verre de vin; il le prit, mais, au lieu de le boire, il ſe le jetta aux yeux, ce qui ſurprit beaucoup les Hollandois. On l'habilla enſuite, & on lui mit un chapeau: mais on voyoit bien qu'il n'y étoit pas accoutumé; il s'y prit fort lourdement: on lui donna auſſi à manger; mais il ne ſut ſe ſervir ni de cuiller, ni de fourchette, ni de couteau. Après qu'il fut régalé, on ordonna aux Muſiciens de jouer de pluſieurs ſortes d'inſtrumens: la ſymphonie lui inſpira beaucoup de gaieté, & chaque fois qu'on le prit par la main, il commença à ſauter & à danſer. On le renvoya chez lui avec tous ſes petits préſens, afin que les autres puſſent ſavoir de quelle maniere il avoit été reçu; mais il paroiſſoit quitter à regret les Hollandois. Il leva ſes deux mains, tourna les yeux vers l'Ile, & commença à crier de grande force, en proférant ces paroles: *odorroga! odorroga!* Il eut bien de la peine à ſe réſoudre de rentrer dans ſon Canot, & il fit comprendre qu'il ſouhaitoit qu'on le laiſſât dans le Vaiſſeau, & qu'on le débarquât enſuite dans ſon Ile. Il y a de l'apparence, qu'en faiſant ces cris il invoquoit ſon Dieu, puiſqu'on vit quantité d'Idoles dreſſées ſur les Côtes. On demeura à la rade toute la nuit. Le lendemain, à la pointe du jour, on entra, au Sud-Eſt, dans un Golfe pour y mouiller. Pluſieurs milliers de ces Inſulaires s'y rendirent; quelques-uns apporterent des poules avec quantité de racines; d'autres reſtoient ſur les Côtes, courant & revenant d'un endroit à l'autre, comme des bêtes ſauvages: ils vinrent auſſi en foule voir les Vaiſſeaux de plus près, allumerent des feux aux piés de leurs Idoles, pour y faire des offrandes, & pour les implorer; on ne pût cependant y aborder ce jour-là. Le lendemain de grand matin, on vit qu'ils s'étoient proſternés le viſage tourné vers le lever du Soleil, & qu'ils avoient allumé pluſieurs feux, ſervant apparemment d'holocauſtes du ma-

(6) Si cela eſt vrai, ce peut être une des Iles autrefois vues par Fernand de Quiros; mais on ne ſait pourquoi cette Ile de Pâque, dans la Carte de M. Buache, ſe trouve à 31°. Lat. 278° Long., ce qui fait près de 800 lieues de différence en Longitude. La Relation Hollandoiſe la met à 27°. Lat. & à 268°, Longitude. Auparavant elle dit qu'on avoit eu, le premier Avril, la vue de l'Ile du *Prince*.

(7) Suivant la Relation Hollandoiſe, c'étoit un Géant de douze pieds de haut, & l'on s'en étoit ſaiſi de force, tandis qu'il faiſoit tous ſes efforts pour éviter les Hollandois.

tin à l'honneur de leurs Idoles. » Nous fîmes auſſi-tôt, continue l'Auteur, » tous les préparatifs pour la deſcente; mais avant que de l'exécuter, l'In- » ſulaire, que nous avions reçu à notre bord deux jours auparavant, vint » une ſeconde fois, accompagné de pluſieurs autres, nous apporter une » grande quantité de poules & de racines apprêtées & accommodées à leur » maniere. Il y avoit parmi eux un homme tout-à-fait blanc; il portoit des » pendans d'oreilles ronds & blancs, de la groſſeur du poing: il avoit l'air » extrêmement dévot, & il y a de l'apparence que c'étoit un de leurs Prê- » tres. Un de ces Inſulaires, qui étoit dans ſon Canot, fut tué d'un coup » de fuſil, je ne ſais comment: cet accident malheureux répandit parmi » eux une conſternation ſi grande, que la plûpart ſe jetterent dans la Mer » pour gagner les Côtes à la nage; d'autres reſterent dans leurs nacelles » & tâcherent de ſe ſauver à force de rames. Enfin, on fit la deſcente tant » deſirée avec cent cinquante hommes, Soldats & Matelots: notre Amiral » s'y trouva en perſonne, & me donna le commandement d'une petite trou- » pe; je fus le premier qui mit pié à terre. Les Habitans vinrent auſſi-tôt » au-devant de nous en ſi grand nombre, que, pour avancer, il falloit preſ- » ſer la foule & ſe faire jour par force. Comme quelques-uns d'entr'eux » oſerent toucher à nos armes, on fit feu ſur eux, ce qui les effraya & les » diſperſa tout-à-coup; mais quelques momens après ils ſe rallierent: ce- » pendant ils n'approcherent pas de nous auſſi près qu'auparavant; ils de- » meurerent toujours éloignés de dix pas, dans la perſuaſion d'être, à cette » diſtance, à couvert & à l'abri de l'effet de nos mouſquets.

ROGGEVEEN. 1722.

Docilité des Inſulaires.

» Par malheur, le feu, que nous avions fait ſur eux, en avoit tué pluſieurs, » entre leſquels ſe trouvoit celui qui étoit allé le premier au-devant de nous, » ce qui nous chagrina beaucoup. Ces bonnes gens, pour avoir les corps » morts, nous apporterent de nouveau toutes ſortes de vivres; leur conſter- » nation étoit au reſte très grande; ils firent des cris & des lamentations lu- » gubres. Tous, hommes, femmes & enfans s'en allant au-devant de nous, » portoient des branches de palme & une eſpece d'étendart rouge & blanc. » Leurs préſens conſiſtoient en figues-d'inde, noix, cannes à ſucre, ra- » cines, poules; ils ſe jetterent enſuite à genoux, planterent leurs dra- » peaux devant nous, & nous préſenterent leurs branches de palme en ſigne » de paix; ils nous témoignerent, par leurs poſtures les plus humiliées, » combien ils ſouhaitoient d'avoir notre amitié; enfin, ils nous montre- » rent leurs femmes, en nous faiſant connoître que nous pouvions diſpo- » ſer d'elles, & en emmener quelques-unes dans nos Vaiſſeaux. Touchés » de toutes ces démonſtrations d'humilité & de ſoumiſſions, nous ne leur » fîmes aucun mal; au contraire, on leur fit préſent d'une piece entiere de » toile peinte, longue de cinquante à ſoixante aunes, du corail, de petits » miroirs, &c.

» Comme ils virent par-là que notre deſſein étoit de les traiter en amis, » ils nous rapporterent, un peu après, encore cinq cens poules toutes en vie: » ces poules reſſemblent à celles de l'Europe. Ils les avoient accompagnées » de racines rouges & blanches, & d'une quantité de pommes de terre, » dont le goût eſt à peu-près comme celui du pain; auſſi ces Inſulaires s'en » ſervent-ils à ſa place. On nous donna quelques centaines de cannes à ſu-

ROGGEVEEN. 1722.

» cre, outre beaucoup de piſans. Nous ne vîmes, dans cette Ile, d'autres
» Animaux que des Oiſeaux de toutes ſortes; mais il ſe peut qu'au cœur du
» Pays il y en ait d'autres, puiſque les Habitans paroiſſoient avoir déja vû
» des pourceaux, lorſqu'ils virent ceux que nous avions dans nos Vaiſſeaux.
Coutumes & caractere des Habitans.
» Pour apprêter leurs mêts, ils ſe ſervent, comme nous, de pots de terre.
» Il nous parut que chaque Famille avoit ſon hameau pour elle, ſéparé des
» autres. Leurs cabanes ſont profondes de quarante à ſoixante pieds, larges
» de ſix à huit, compoſées d'un grand nombre de perches, cimentées par
» une terre graſſe ou eſpece de limon, & couvertes de feuilles de palmier.
» Ils tirent leur ſubſiſtance entierement du produit de la Terre. Tout y étoit
» planté, ſemé & labouré; les arpens étoient ſéparés les uns des autres avec
» beaucoup d'exactitude, & les limites tirées au cordeau. Dans le tems que
» nous y fûmes, preſque tous les fruits & les plantes étoient dans leur ma-
» turité; les Champs & les Arbres en étoient chargés abondamment. Je
» ſuis perſuadé que ſi nous avions pris la peine de parcourir le Pays, nous
» y aurions trouvé encore bien de bonnes choſes. Dans leurs maiſons
» il y avoit peu de meubles, & tous ſans prix, excepté quelques couvertures
» rouges & blanches, qui leur ſervoient tantôt d'habits, & tantôt de mate-
» lats; l'étoffe en étoit douce à toucher, comme de la ſoie, & il y a de
» l'apparence qu'ils ont des métiers pour les fabriquer. Ces Inſulaires ſont
» en général vifs, bien faits, vigoureux, aſſez minces, & ſavent courir avec
» beaucoup de vîteſſe; ils ont l'air doux, agréable, modeſte & ſoumis, & ils
» ſont extrêmement peureux & craintifs. Toutes les fois qu'ils nous appor-
» toient quelques proviſions, ſoit poules, ſoit fruits, ou autres, ils les jet-
» toient à nos pieds avec précipitation, & s'en retournoient dans le mo-
» ment auſſi vîte qu'ils pouvoient. Ils ſont en général bruns comme les Eſ-
» pagnols; on en trouve cependant qui ſont aſſez noirs, & d'autres, tout-
» à-fait blancs. Il y en a encore, dont le teint eſt rougeâtre, comme s'ils
» étoient brûlés du ſoleil; les oreilles leur pendoient juſqu'aux épaules, &
» quelques-uns y portoient deux boules blanches, comme une marque d'un
» grand ornement. Ils ont le corps peint de toutes ſortes de figures d'Oiſeaux
Leurs Femmes ſe fardent.
» & d'autres Animaux, les uns plus beaux que les autres. Leurs Femmes
» ſont en général fardées d'un rouge très vif, & qui ſurpaſſe de beaucoup
» celui que nous connoiſſons: nous n'avons pû découvrir de quoi ces In-
» ſulaires compoſent une couleur ſi belle. Elles ſe couvrent de couvertures
» rouges & blanches, & portent un petit chapeau fait de roſeaux ou de paille.
» Elles s'aſſirent ſouvent près de nous, & ſe déshabillerent en ſouriant & nous
» agaçant par toutes ſortes de geſtes; d'autres, qui reſtoient dans leurs mai-
» ſons, nous appelloient, & nous firent ſigne de venir auprès d'elles. Les
» Habitans de cette Ile ne portent point d'armes, du moins n'en avons-
» nous vû aucune; mais j'ai remarqué qu'en cas d'attaque, ces pauvres gens
» ſe fioient entierement ſur l'aſſiſtance de leurs idoles, érigées en quanti-
Leur Religion.
» té ſur les Côtes. Ces Statues étoient toutes de pierres, de la figure d'hom-
» me, avec de grandes oreilles; la tête étoit ornée d'une couronne, le tout
» fait & proportionné ſelon les regles de l'Art, ce qui nous étonna beau-
» coup: autour de ces Idoles, de vingt à trente pas à la ronde, il y avoit
un

» un parquet fait de pierres blanches (8). Pluſieurs des Habitans ſervoient les Idoles plus fréquemment & avec plus de dévotion & de zele; ce qui » nous fit croire que c'étoient des Prêtres, d'autant plus qu'on voyoit ſur » eux des marques diſtinctives : non-ſeulement de groſſes boules pendoient » à leurs oreilles, mais ils avoient auſſi la tête toute raſée, ils portoient » un bonnet fait de plumes blanches & noires, qui reſſemblent parfaite- » ment à celles de la Cicogne. Au reſte, nous ne pûmes ſavoir ſi ces Inſu- » laires étoient ſoumis à un Chef, ou Prince; ils ſe voyoient & ſe par- » loient ſans diſtinction. Les plus âgés d'entr'eux portoient, ſur la tête, des » plumes reſſemblantes à celles d'Autruches, & un bâton à la main. On pou- » voit remarquer que dans chaque Maiſon, ou Famille, le plus ancien y » gouvernoit & donnoit des ordres (9).

ROGGEVEEN 1722.

Leur forme de gouvernement.

» Cette Ile eſt fort commode à y relâcher & y chercher des rafraîchiſſe- » mens : tout y eſt cultivé & labouré; elle eſt remplie de Bois & de Forêts. » Le terroir m'a paru propre pour la ſemence des grains; il y a même des » endroits élevés, où l'on pourroit planter des vignes. Il nous fut impoſſible » d'exécuter le deſſein que nous avions formé de parcourir l'Ile : il s'éleva » un vent d'Oueſt avec tant de violence, que deux de nos ancres furent dé- » tachées; de ſorte que nous nous trouvâmes obligés de gagner la haute Mer, » ſi nous ne voulions courir riſque d'échouer.

» Nous flottâmes d'abord, pendant quelques jours, ſur la même hau- » teur, & fîmes tout ce qui étoit poſſible, en prenant différens cours, pour » découvrir le Pays de Davis; mais toutes nos peines étoient inutiles. Nous » fîmes donc voile vers *la mauvaiſe Mer de Schouten*, gouvernant toujours » à l'Oueſt, dans l'eſpérance de découvrir quelques Pays; mais il y a de » l'apparence que nous fîmes une grande faute, & qu'il falloit prendre » la route au Sud, & non à l'Oueſt, parcequ'il s'éleva tout-à-coup un vent » aliſé du Sud-Eſt, qui ſouffla avec impétuoſité, & que nous ne vîmes plus » aucun Oiſeau; marques certaines, que nous étions éloignés de Terre; » ainſi je crois fermement que ſi nous avions tourné au Sud-Oueſt, nous » n'aurions pas manqué de découvrir du Pays ».

Mauvaiſes eaux de Schouten.

Après huit cens lieues de navigation depuis l'Ile de Pâque, ſans faire rencontre d'aucune Terre, Roggeveen en vit une baſſe, à Côtes de ſable jaune. Comme on apperçut, au milieu, une eſpece de Lac, les Chefs la prirent pour l'*Ile des Chiens* de Schouten, qui doit avoir cette particularité, & c'eſt

Ile des Chiens.

(8) L'Auteur de la Relation Hollandoiſe dit qu'une de ces Idoles étoit taillée dans un roc, élevé ſur un autre, & d'une ſi prodigieuſe groſſeur, que ſept hommes, à bras étendus, n'auroient pu l'embraſſer dans ſa circonférence, tandis qu'il avoit encore la hauteur de trois hommes; de ſorte qu'il paroiſſoit impoſſible que l'entaſſement de ces énormes maſſes fût l'ouvrage des forces humaines. Dans leurs adorations, ces Inſulaires exprimoient ſouvent les mots de *Taurico* & de *Dago*, qui étoient apparemment les noms de leurs Idoles.

(9) La Relation Hollandoiſe, quoique moins détaillée que celle-ci, y eſt aſſez conforme ſur le caractere de ces Inſulaires; ſeulement elle en fait un Peuple de Géans, dont les hommes ont douze pieds de haut, & gros à proportion; mais leurs femmes ſont plus petites, & ne paſſent gueres les dix pieds. Quoique la Relation Françoiſe n'en parle pas ici, on verra cependant, dans la ſuite, qu'elle confirme la choſe; & ailleurs on y dit que les Habitans de l'Ile de Pâque étoient grands.

ROGGEVEEN. 1722.

ce qui les empêcha d'y aborder ; mais l'Auteur de la Relation, fondé ſur le rapport de Schouten, étant du ſentiment qu'il n'avoit jamais vû cette Ile, lui a donné le nom de *Carls hof*, ou *Cour de Charles*. Sa ſituation eſt à quinze degrés quarante-cinq minutes de Latitude, & deux cens quatre-vingts degrés de Longitude. Son circuit eſt d'environ trois cens lieues (10).

Naufrage d'un des Vaiſſeaux.

Le vent aliſé commençant à changer & ſe rangeant au Sud-Oueſt, ce qui eſt ſigne de quelque Terre voiſine, les Vaiſſeaux furent pouſſés, la nuit ſuivante, entre pluſieurs Iles, où la *Galere Africaine* s'engagea ſi fort entre deux rochers, qu'il ne fut pas poſſible de l'en détacher ; mais on eut le bonheur de ſauver le monde dans une Ile, à la faveur des Chaloupes. Les In-
» ſulaires, continue l'Auteur, réveillés à ce bruit, après avoir allumé des
» feux en pluſieurs endroits, accoururent en foule ſur le rivage. On jugea
» à propos de faire feu ſur eux, pour les éloigner, dans la crainte de quel-
» que mauvais deſſein (11). Le lendemain matin, nous vîmes toutes les
» horreurs du danger, où les trois Vaiſſeaux avoient été la veille. On ſe
» trouvoit environné de quatre Iles, eſcarpées de rochers, & dans un tel em-
» barras, qu'il ſe paſſa encore cinq jours avant que nous pûmes gagner le
» large. Juſques-là ceux qui étoient reſtés, dans le Vaiſſeau Amiral, igno-
» roient le ſort de la *Galere Africaine*. Enfin, la Chaloupe du *Tienhoven*,
» après avoir fait le tour de ces Iles, vint leur apprendre, que le monde
» étoit ſauvé, à l'exception d'un ſeul Matelot, du dernier de ces Vaiſſeaux,
» qui étoit tombé dans la Mer, en voulant ſecourir ſes amis, qui avoient
» fait naufrage.

» Dès que nous nous trouvâmes en ſureté, l'Amiral envoya un Déta-
» chement à l'Ile où le naufrage étoit arrivé, pour y prendre les gens de
» l'Equipage. La Chaloupe les ayant reçus, on vit qu'il manquoit un Quar-
» tier-maître & quatre Matelots, qui s'étant mutinés dans l'Ile juſqu'à tirer
» le couteau, avoient pris le parti de ſe cacher pour éviter le châtiment
» dont ils étoient menacés. On m'envoya à eux, avec un autre Détache-
» ment, pour les prendre ; mais, à notre approche, ils firent feu ſur nous,
» de derriere des buiſſons ; ce qui nous obligea de les laiſſer, n'ayant pas
» voulu ſe fier aux aſſurances que nous leur donnâmes, de la part de l'A-
» miral, qu'il ne leur ſeroit fait aucun mal (12) ; & nous allâmes chercher
» des herbes, des fruits & des plantes marines, que cette Ile fournit en
» abondance.

Ile pernicieuſe.

» Toutes ces Iles ſont ſituées entre le quinzieme & le ſeizieme degré
» de Latitude Méridionale, à douze lieues à l'Oueſt de Carls hof ; & cha-

(10) Schouten la met à 15 degrés de Latitude, ſans parler de la Longitude, qui eſt 242 degrés, dans ſa Carte. La Relation Hollandoiſe du Voyage de Roggeveen, ne dit pas le mot de cette Ile des Chiens, qui ne ſe trouve point non plus dans ſa Carte ; mais elle parle de l'Ile de *Waterland*, la plus conſidérable d'un grand amas d'autres, à la hauteur de 14°. 41'. de Latitude Méridionale. Ce fut dans ce Labyrinthe d'Iles & de Rochers, qu'on perdit la *Galere Africaine*.

(11) La Relation Hollandoiſe dit au contraire que cette Ile n'eſt pas habitée.

(12) Suivant la Relation Hollandoiſe, ces cinq hommes avoient été pouſſés, par le flot, dans cette Ile, où ils étoient volontairement reſtés ; & loin de dire que l'Equipage y fut deſcendu, elle ajoute, que les Vaiſſeaux n'en purent approcher, à cauſe de la violence des briſans. Comment concilier de pareilles différences ?

» cune peut avoir quatre ou cinq lieues de circuit. Celle contre laquelle la *Galere Africaine* avoit échoué, fut nommée l'*Ile pernicieuſe*; nous appellâmes deux autres *les deux Freres*, & une quatrieme, *la Sœur* (13), elles étoient toutes garnies de beaux arbres, ſur tout de cocotiers, tapiſſées d'une verdure charmante & d'herbes ſalutaires. Nous y trouvâmes auſſi beaucoup de moules, de nacres, de mere-perles, & d'huîtres perlieres; de ſorte qu'il y a grande apparence qu'on pourroit y établir une pêcherie de perles très avantageuſe; d'autant que nous trouvâmes auſſi des perles dans quelques huîtres que les Habitans avoient arrachées des rochers. Ces Iles ſont extrêmement baſſes, en ſorte que quelques endroits en étoient inondés alors; mais les Habitans y navigeoient avec de bons Canots & d'autres Navires, pourvus de cables & de voiles. Il y avoit auſſi, dans quelques endroits du rivage, des cordes, dont le fil reſſembloit plutôt au chanvre qu'au lin. Les Habitans de l'Ile, où nous perdîmes notre Vaiſſeau, ſont plus grands que ceux de l'Ile de Pâque, nous n'en avons pas trouvé depuis de plus grands (14). Quelques-uns de nos gens ont aſſuré qu'ils avoient vu des veſtiges du pied de ces Inſulaires, longs de vingt pouces. Ils avoient tout le corps peint de toutes ſortes de couleurs. Leurs cheveux ſont fort longs, de couleur noire & brune, tirant un peu ſur le roux. Ils portoient des piques de la longueur de dix-huit juſqu'à vingt pieds. Leur phyſionomie ne préſage pas un naturel doux & humain; ils l'ont tous fort cruelle & méchante. Ils marchoient par troupes de cent ou cent cinquante, nous faiſant continuellement ſigne d'aller à eux, & ſe retirant toujours à l'autre côté de l'Ile, apparemment dans l'intention de nous attirer dans quelque bois ou embuſcade, pour nous charger avec avantage, & ſe venger ainſi de ce que nous avions tiré ſur eux.

ROGGEVEEN. 1722.

Haute taille des Habitans.

Leur méchante phyſionomie.

» Le lendemain nous vîmes, à huit lieues de-là, vers l'Oueſt, une Ile, que nous appellâmes l'*Aurore*, parceque nous la découvrîmes à la pointe du jour. Elle eſt d'environ quatre lieues de circuit, chargée de broſſailles & d'arbres, & tapiſſée d'une très belle verdure. Comme nous n'y trouvâmes aucun endroit propre à mouiller, nous la quittâmes auſſi-tôt (15). Vers le ſoir du même jour, nous arrivâmes à la vue d'une autre, que nous appellâmes, pour cette raiſon, la *Vêpre*. Son circuit eſt environ de douze lieues; elle eſt fort baſſe, au reſte très belle & garnie d'arbres. Nous continuâmes notre cours toujours à l'Oueſt juſqu'à quinze à ſeize degrés. Le lendemain, nous découvrîmes tout d'un coup d'autres Pays;

Ile Aurore.

Ile Veſpere.

(13) Tous ces noms ne ſe trouvent point dans la Relation Hollandoiſe, qui ne parle que de l'*Ile des Mouches*, de Schouten, habitée par des Sauvages, d'une taille giganteſque, armés d'arcs & de fléches.

(14) Ceci confirme, en quelque façon, le rapport de la Relation Hollandoiſe, au ſujet de la haute taille des Habitans de l'Ile de Pâque.

(15) Ses Côtes ſont fort eſcarpées. Au point du jour le *Tienhoven* ne s'en trouvoit éloigné que de la portée d'un coup de canon. Ce péril & les peines qu'on eut à l'éviter, indiſpoſerent ſi fort les Matelots, qu'ils auroient forcé l'Amiral de retourner, s'il ne leur eut promis, par ſerment, que quelque malheur qu'il put arriver, tout leur ſeroit payé. L'Auteur remarque, à cette occaſion, que la coutume eſt, que ceux qui reviennent en Hollande, ſans Vaiſſeaux, ſoient privés de leurs gages.

ROGGEVEEN. 1722.

» & comme on vit par-ci par-là de la fumée, nous jugeâmes qu'ils de-
» voient être habités (16).

Iles Labyrinthe habitées.

» Nous y fîmes voile avec toute la diligence poſſible ; & nous apperçû-
» mes pluſieurs des Habitans ſe promener, dans les Canots, le long de la
» Côte. En y approchant de plus près, nous vîmes que tout ce Pays étoit
» un amas de pluſieurs Iles, ſituées les unes tout près des autres. Nous
» y entrâmes inſenſiblement ſi avant, que nous commençâmes à craindre
» de ne pouvoir nous dégager. On fit d'abord monter, au haut du mât, un
» des Pilotes, pour qu'il avertît de l'endroit par où on pût ſortir. Un tems
» aſſez calme, qui regna alors, fut notre bonheur ; la moindre tempête
» auroit fait échouer nos Vaiſſeaux contre les rochers, ſans qu'on y eut pû
» apporter aucun ſecours. Nous ſortîmes donc ſans accident fâcheux. Ces
» Iles étoient au nombre de ſix, toutes fort riantes, & qui, priſes enſemble,
» pouvoient avoir une étendue de trente lieues ; elles ſont ſituées à vingt-
» cinq lieues à l'Oueſt des Iles pernicieuſes : nous leur donnâmes le nom
» de *Labyrinthe*, parceque, pour en ſortir, nous fûmes obligés de faire plu-
» ſieurs détours.

Deſcente à l'Ile Récréation. Deſcription du terroir, & mœurs des Habitans.

» Navigeant toujours à l'Oueſt, au bout de quelques jours nous nous
» trouvâmes à la vue d'une Ile, qui paroiſſoit belle & élevée : nous ne pû-
» mes pas trouver du fond d'ancrage, & nous n'oſâmes pas y approcher de
» trop près ; c'eſt pourquoi l'on mit les deux Chaloupes en Mer, chacune
» avec vingt cinq hommes, pour aller à terre. Les Habitans ne s'apperçu-
» rent pas ſi tôt de notre deſſein, qu'ils vinrent en foule ſur la Côte, pour
» s'oppoſer à notre deſcente ; ils portoient de longues piques, & nous
» montroient qu'ils les ſavoient bien manier. Ces Chaloupes ne pouvant
» aſſez approcher de l'Ile, à cauſe des rochers, nous prîmes la réſolution
» de nous jetter dans l'eau, chacun portant ſes armes avec du plomb, de
» la poudre & quelques bagatelles ſur la tête. Quelques-uns cependant
» y reſterent pour faire continuellement feu ſur les Habitans, afin de net-
» toyer le rivage & faciliter ainſi la deſcente : cet expédient nous réuſſit à
» ſouhait, & nous touchâmes à terre ſans trouver de la réſiſtance de la part
» des Inſulaires, qui, effrayés du feu de la mouſqueterie s'étoient retirés.
» Auſſi-tôt que nous fûmes dans une diſtance à pouvoir être vûs d'eux, nous
» leur montrâmes de petits miroirs, du corail, &c ; ils approcherent alors de
» nous ſans héſiter, & ſans faire paroître la moindre crainte. Après qu'ils
» eurent reçu ces préſens, nous allâmes avec eux voir l'intérieur du Pays,
» & y chercher des herbes pour ſoulager nos malades : nous en trouvâmes à
» ſouhait, & en ſi grande quantité, que nous en remplîmes en peu de tems
» douze grands ſacs. Les Habitans eux-mêmes nous aiderent à les cueillir ;
» nous y trouvâmes différentes ſortes de racines, dont nous mangeâmes avec
» plaiſir, le goût en étant fort agréable : quelques-unes reſſemblent aux bet-
» teraves de l'Europe, tant pour la groſſeur que pour la couleur ; mais je
» ne ſaurois dire ſi ce ſont juſtement celles dont les Habitans font leur pain.

(16) La Relation Hollandoiſe ne parle ni de l'*Aurore*, ni de la *Vépre*, mais elle dit bien, que le 19 Mai, on paſſa entre pluſieurs Rochers & Iles, d'où l'on vit par-ci par-là de la fumée, marque qu'elles étoient habitées. On ſe trouvoit par 15°. 17'. Lat. Merid. & 224°. Longitude.

» J'y ai trouvé auſſi une ſorte de pommes de terre qui ont préciſément le mê- ROGGEVEEN. 1722.
» me goût qu'une pâte faite de farine & d'eau, que les Allemands nomment
» *Kloſe*. Quant aux cannes de ſucre, il eſt certain que preſque tous les Pays
» chauds en produiſent : ici il y en a beaucoup ; les Habitans nous en appor-
» toient tant, que nous fûmes ſouvent obligés de les renvoyer : nous y vî-
» mes auſſi quantité de fleurs de jaſmin des plus belles, avec des noix de
» cocos, des piſans ou figues-d'inde, des pommes de grenade & pluſieurs
» autres fruits qui nous étoient inconnus.

» Le terroir de cette Ile eſt fertile ; il y avoit une grande quantité d'ar- Beauté & fertil. lité du Pays.
» bres, principalement des palmiers, des cocos, & du bois de fer. Il eſt fort
» vraiſemblable qu'elle cache, dans ſon ſein, des métaux & d'autres choſes
» précieuſes ; mais comme on ne l'a pas examinée, on n'en ſauroit rien dire
» de poſitif.

» Le lendemain, nous retournâmes dans l'Ile, en plus grand nombre que
» le jour précédent, non-ſeulement pour y cueillir des herbes, mais auſſi
» pour tâcher d'y faire quelqu'autre découverte avantageuſe. La premiere
» choſe que nous fîmes, en arrivant, fut de donner au Roi, ou Chef de cette
» Ile, des miroirs, du corail, & quelques autres quinquailleries. Il les accep-
» ta, mais avec une eſpece d'indifférence & de dédain, qui ne préſagea rien
» de bon. Il eſt vrai qu'en échange il fit d'abord chercher des noix de cocos,
» accomodées de deux différentes façons, une partie ſervant à boire, &
» l'autre à manger.

» Ce Chef étoit diſtingué, des autres Inſulaires, par quelques ornemens
» conſiſtant en nacre de perle, qu'il portoit autour du corps & des bras,
» de la valeur d'environ ſix cens florins. Les Femmes admirerent beaucoup Trahiſon des Femmes.
» notre teint blanc, nous regardant & nous touchant, des piés juſqu'à la
» tête, & nous faiſant mille careſſes. Mais ces traîtreſſes ne nous cajoloient,
» que pour nous endormir & nous tromper plus ſûrement : de ſorte que ſi ces
» Inſulaires euſſent pris autant de précaution, en exécutant leurs mauvais
» deſſeins, nous euſſions tous perdu la vie. Voici ce qui arriva. Auſſi-tôt
» que nous eûmes rempli d'herbes une vingtaine de ſacs, nous avançâmes
» dans le Pays, en montant ſur des rochers eſcarpés, qui bordoient une
» Vallée profonde. Les Inſulaires nous précéderent, & nous les ſuivîmes
» ſans avoir de ſoupçons. Mais lorſqu'ils virent que nous avions donné dans
» le panneau, ils nous quitterent bruſquement. En même-tems quelques
» milliers ſortant des creux des Montagnes, nous comprîmes qu'ils avoient
» donné l'allarme pour nous accabler. Nous fîmes cependant bonne conte-
» nance. Leur Chef, jugeant qu'il étoit tems de nous attaquer, nous fit
» ſigne, avec ſon bâton, de ne pas avancer ; mais nous continuâmes toujours
» notre chemin. Là-deſſus il donna le ſignal, & une grêle de pierres vint
» fondre ſur nous, ſans pourtant nous faire grand mal. Nous leur répondî-
» mes de notre mouſqueterie, qui leur tua beaucoup de monde, & par la
» premiere décharge nous vîmes tomber leur Chef. Ils ne prirent pas pour
» cela la fuite ; mais continuerent avec plus de fureur à nous jetter des pier-
» res ; de ſorte que nous fûmes preſque tous bleſſés & hors d'état de nous
» défendre plus long-tems. Nous nous retirâmes donc, pour nous mettre à
» couvert des pierres, derriere un rocher, d'où nous tirâmes ſur eux, avec

Digitized by Google

ROGGEVEEN. 1722.

» tant de ſuccès, qu'un grand nombre mordit la pouſſiere. L'opiniâtreté de » ces Sauvages étoit néanmoins ſi grande, qu'il ne nous fut pas poſſible de » les faire reculer; ainſi nous fûmes obligés de nous retirer ſans avoir pû » éviter une nouvelle grêle de pierres, qu'ils firent pleuvoir ſur nous. Nous » laiſſâmes quelques morts dans cette action, & peu d'entre les bleſſés en » échapperent: ce qui fit tant d'impreſſion ſur nos gens, que, dans la ſuite, » toutes les fois qu'il s'agiſſoit d'entrer dans quelque Ile, perſonne ne vou- » loit s'y hazarder.

» Ces Inſulaires étoient fort adroits, d'une taille médiocre, robuſtes, » vifs & bien faits; leurs cheveux étoient longs, noirs & luiſans, engraiſſés » d'huile de cocos, ainſi que c'eſt la coutume de pluſieurs Nations Indien- » nes. Ils avoient, tous, le corps peint comme ceux de l'Ile de Pâque. Les » Hommes ſe couvroient le milieu du corps d'un rets, qui leur paſſoit entre » les cuiſſes, mais les Femmes étoient entierement couvertes d'une étoffe auſſi » douce au toucher que la ſoie. Elles portoient auſſi, en marque d'orne- » ment, des nacres de perle, autour du corps & des bras ».

On nomma cette Ile *Récréation*, à cauſe des herbes ſalutaires qu'on y trouva pour les malades. Son circuit eſt d'environ douze lieues (17). Ici les Hollandois héſiterent s'ils iroient aux Iles Salomon, aux Terres de Quiros, vers le Sud, ou vers la Nouvelle Guinée. Le deſir de ſe rapprocher des Etabliſſemens de leur Nation, détermina les Chefs à abandonner la recherche des Iles de Quiros & de Salomon, au grand regret de l'Auteur de cette Relation. Après avoir comparé le récit de Quiros avec le ſien, & certifié, ſur ſa propre expérience, que ce Navigateur n'a rien dit que de vrai dans ſes Mémoires, préſentés à la Cour d'Eſpagne, il ajoute, en parlant de la grande étendue que Quiros & Torrez donnent à cette vaſte partie des Terres Auſtrales, que ſi l'on fait quelque attention à tant de différens Peuples, & aux Pays qu'ils habitent, on verra que cette conjecture n'eſt pas ſans fondement.

Remarque ſur le récit de Quiros, & ſur l'utilité qu'on peut tirer d'un commerce en ce parage.

» Il eſt certain, dit-il, que la diſtance de la Pointe Occidentale de la » Nouvelle Guinée aux Bornes Orientales du Pays de Hernando Gallego, » eſt pour le moins de deux mille lieues. Pour moi, je crois que ce vaſte » Pays ne va pas ſeulement, au Sud, juſqu'à cinquante-deux degrés; mais » qu'il s'étend même juſques ſous le Pôle Auſtral, ainſi que les Pays à l'op- » poſite ſont vers le Pôle Septentrional. Je ne ſuis pas non plus étonné de » ce que les deux Voyageurs rapportent ſur les productions du Pays. Outre » certaines marques extérieures, que ce Pays a de commun avec ceux où ces » richeſſes ſe trouvent, ſa ſituation va par tous les climats, depuis les plus » chauds juſqu'aux plus froids; de ſorte que l'on en doit conclure que la Na- » ture y a diſtribué des choſes précieuſes, chaque ſorte en ſon endroit. Il

(17) L'Auteur la met à 16°. Lat. & 258°. Long.; mais on ne comprend rien à ſa maniere de compter les Longitudes par nombres progreſſifs, en allant de l'Eſt à l'Oueſt, au lieu qu'alors elles doivent être comptées en retrogradant depuis l'Ile de Fer, où paſſe le premier Méridien. La Relation Hollandoiſe fixe la poſition de cette Ile à 15°. 47'. Lat. & 214°. Longitude. Le récit, qu'elle en fait, eſt l'endroit le plus conforme des deux Relations. Seulement on y repréſente les Habitans auſſi blancs que les Hollandois, & d'une taille fort avantageuſe. Les Femmes portent, pour ornement des perles aſſez groſſes aux oreilles.

ROGGEVEEN. 1722.

» ſeroit à ſouhaiter qu'on eût occaſion d'examiner ce Pays à fond, & que quel-
» que curieux Voyageur voulût entreprendre cette tâche. Je ſuis perſuadé
» que ceux qui ſe donneroient cette peine, s'en trouveroient abondamment
» récompenſés. Mais il faudroit pour cela de la patience, & ne pas ſe rebu-
» ter d'abord : les choſes les plus précieuſes & les plus rares, ſont celles que
» la Nature cache le plus ; elle n'en favoriſe ordinairement que ceux qui les
» méritent par leur travail & leurs ſoins. Si les Voyageurs ont tant de fois
» échoué dans ces ſortes d'entrepriſes, il le faut uniquement imputer au peu
» de conſtance qu'ils ont eue dans leurs recherches.

Iles Bauman fort peuplées. Beau Pays Bons Habitans.

» En ſuivant notre route, au Nord Oueſt, continue-t'il, nous découvrî-
» mes, trois jours après, trois Iles à la fois, ſous le douzieme degré de La-
» titude Méridionale (18). Elles paroiſſoient très agréables à la vûe ; en effet,
» en y approchant nous les trouvâmes garnies de beaux arbres fruitiers, de
» toutes ſortes d'herbes, de légumes & de plantes. Les Habitans venoient
» au-devant de nos Vaiſſeaux, & nous offroient toutes ſortes de poiſſons,
» des noix de cocos, des piſans & d'autres fruits excellens. On les accepta,
» & on leur donna en échange, quelques quinquailleries. Il falloit que ces
» Iles fuſſent bien peuplées, puiſqu'à notre arrivée le rivage étoit rempli de
» pluſieurs milliers d'hommes & de femmes. La plûpart de ceux-là portoient
» des arcs avec des fleches. Nous vîmes parmi eux un homme reſpectable
» & diſtingué par ſon extérieur, & nous jugeâmes, par les honneurs qu'on
» lui rendit, qu'il devoit être leur Chef. Il ſe mit dans un Canot, accom-
» pagné d'une Femme jeune & blanche, qui s'aſſit à ſes côtés. Pluſieurs au-
» tres nacelles les entouroient, avec beaucoup d'empreſſement, & leur ſer-
» voient de gardes. Tous ceux qui habitent ces Iles ſont blancs, & ne diffe-
» rent, à cet égard, des Européens, qu'en ce que quelques-uns ont la peau
» brûlée par l'ardeur du Soleil. Ils paroiſſoient bonnes gens, aſſez vifs &
» gais dans leurs converſations, doux & humains les uns envers les autres,
» & dans leurs manieres on ne pouvoit rien appercevoir de ſauvage. Ils
» n'avoient pas non plus le corps peint, comme ceux des Iles que nous avions
» découvertes auparavant. Ils étoient vêtus, depuis la ceinture juſqu'aux
» talons, de franges, & d'une eſpece d'étoffe de ſoie artiſtement tiſſue. Ils
» avoient la tête couverte d'un chapeau pareil, très fin & fort large, pour
» ſe garantir de l'ardeur du Soleil. Autour du col, ils portoient des colliers
» de toutes ſortes de fleurs odoriférantes. Les Iles préſentoient de toutes
» parts des objets fort riants. Elles étoient entrecoupées de Montagnes & de
» Vallées très agréables. Quelques-unes avoient dix, quatorze juſqu'à vingt
» milles de circuit ; nous les appellâmes les Iles de *Bauman*, nom du Ca-
» pitaine du *Tienhoven*, qui les avoit vues le premier. Il nous parut que
» chaque famille s'y gouvernoit à part. Les Contrées étoient, autant qu'on
» pouvoit voir, ſéparées les unes des autres, de la même maniere que nous
» l'avons remarqué dans l'Ile de Pâque. C'étoit la Nation la plus humaniſée
» & la plus honnête que nous euſſions vûe dans les Iles de la Mer du Sud.
» Charmés de notre arrivée, ils nous reçurent comme des Dieux, & té-

(18) A 290°. de Longitude, ſuivant ſon calcul ; mais vers les 200°. ſelon la Relation Hollandoiſe.

ROGGEVEEN. 1722. » moignerent de grands regrets, lorſque nous nous préparâmes à partir. Toutes les Côtes de ces Iles ſont de bon ancrage ; on y mouille ſur quinze à » vingt braſſes d'eau (19).

Iles des Cocos & des Traitres.

» Continuant à naviger au Nord-Oueſt, nous vîmes deux autres Iles, » que nous prîmes pour l'Ile des *Cocos*, & l'Ile des *Traîtres* de Schouten, » ſans pouvoir cependant rien en dire de poſitif, parceque nous en étions » trop éloignés. L'Ile des Cocos eſt fort élevée, & peut avoir huit lieues de » circuit. L'autre paroît baſſe, d'un terrein rougeâtre, ſans arbres, & s'é- » tendant ſous le onzieme parallele. Peu après on découvrit encore deux

Iles Tienhoven & Groningue.

» Iles, extrêmement grandes ; nous appellâmes l'une *Tienhoven* & l'autre » *Groningue*. Quelques-uns même jugerent que cette derniere étoit un vrai » Continent. L'Ile Tienhoven paroiſſoit de loin très riante, tapiſſée de » belles verdures, & garnie d'arbres. Son élévation étoit médiocre ; nous la » côtoyâmes pendant une journée entiere, ſans en voir l'extrêmité. Nous » remarquâmes pourtant qu'elle s'étendoit en demi cercle vers l'Ile de Gro- » ningue ; de ſorte qu'il eſt probable que ces deux prétendues Iles ne ſont

Terre Auſtrale.

» qu'un Pays contigu, & une langue de la Terre Auſtrale même. Cepen- » dant il s'y trouve des Iles voiſines, qui ont juſqu'à cent cinquante milles » de circuit ; & le Pays même de Quiros doit être une Ile coupée par plu- » ſieurs canaux (20).

» Notre Equipage ſe trouvoit réduit au dernier excès de miſere, par les » maladies & par la corruption des vivres, lorſqu'enfin nous apperçûmes les

Nouvelle Bretagne.

» Côtes de la *Nouvelle Bretagne* de Dampier. Les ſommets des Montagnes » ſe perdent dans les nuages ; mais les bords de la Mer forment une vûe des » plus agréables, étant ornés de beaux arbres & tapiſſés d'une verdure

Deſcente qu'on y fait.

» riante. Pluſieurs d'entre nous ſe mirent dans une Chaloupe, & tenterent » d'y aborder pour chercher de l'eau douce & d'autres rafraîchiſſemens qui » nous manquoient. Les Habitans, appercevant notre deſſein, vinrent au- » devant de nous pour nous obſerver de près ; ils firent pluſieurs contorſions, » qui marquoient le déſeſpoir où ils étoient, de nous voir ſi près d'eux. » Ils ſe battoient des mains & s'arrachoient les cheveux ; enſuite prenant » leurs armes, ils décocherent ſur nous des fleches, nous jetterent des ja- » velots & frondoient enfin ſur nous une grêle de pierres. Aucun de nous » cependant n'en fut bleſſé. Nous ne manquâmes pas de leur répondre de » notre mouſqueterie, ce qui leur donna tant de frayeur, que pluſieurs » d'entr'eux ſe précipiterent dans l'eau & gagnerent la terre à la nage. Ceux » qui étoient reſtés dans leurs Canots furent enfin forcés d'en faire autant, » parceque, dans la confuſion où ils étoient, ne pouvant d'abord retrouver

(19) La Relation Hollandoiſe ne donne le nom de *Bauman* qu'à une ſeule Ile, quoiqu'on en eût vû deux à la fois, & le lendemain, encore une, de la longueur de ſix milles, à 13°. 41'. Lat. & 200°. 15'. Longitude. On parle avec admiration des Canots de ces Inſulaires, ornés d'ouvrages de ſculpture, auſſi beaux qu'on pourroit les faire en Europe.

(20) Sans parler des nouveaux noms impoſés à ces Iles, la Relation Hollandoiſe porte ſeulement, qu'on apperçut quantité d'Iles, & entr'autres la *Nouvelle Zelande*, qui, ſelon l'eſtime, peut avoir trois cens lieues de circuit, à 6°. Lat. Mer. & 166°. Longitude. Ce n'eſt point par erreur, qu'on donne ici ce nom à la *Nouvelle Bretagne*, puiſque la Carte les marque l'un & l'autre ; mais on ne ſait pas trop ſur quoi elle ſe fonde.

» les

» les endroits par où il falloit paſſer pour prendre terre, leurs Canots, à » cauſe du peu de profondeur de l'eau, s'arrêtoient tout-à-coup. La même » difficulté nous empêcha de les pourſuivre, à quoi ſe joignit un ouragan, » qui manqua de faire périr la Chaloupe. Cependant nous parvinmes, com- » me par miracle, à prendre terre à l'entrée de la nuit. A la lueur du feu, » que nous allumâmes, nous découvrîmes quelques cabanes; en approchant, » nous n'y trouvâmes que des rets, travaillés fort artiſtement. Nous vîmes » auſſi pluſieurs arbres qui portoient des cocos; mais comme nous n'avions » pas eu la précaution de prendre des haches, nous ne pûmes en profiter. » Quelques-tems après, nous entendîmes un grand bruit: les Habitans, » craignant notre arrivée, avoient quitté leurs cabanes & s'étoient retirés » dans les bois, où ils firent des hurlemens & des cris terribles. Le Pays eſt » fort beau, & paroît très fertile, il eſt montagneux, rempli de quantité » d'arbres. Les Habitans ſont d'une couleur jaunâtre, à-peu-près comme » ceux qui ſont nés d'un pere blanc & d'une mere noire; ils ont la taille » aſſez grande, mais mince (21), leurs cheveux ſont noirs, & leur deſcen- » dent juſqu'à la ceinture. Ils ſont extrêmement vifs & dégagés, & ma- » nient leurs armes avec beaucoup d'adreſſe. Cette circonſtance me fait » croire qu'ils ſe trouvent ſouvent engagés en guerre les uns contre les au- » tres. Le Pays paroît exquis, rempli de minéraux & d'autres précieux tré- » ſors. Ce qui me le fait préſumer, c'eſt que les Montagnes ſont hautes & » le terroir fort fertile. D'ailleurs il eſt ſitué ſous la Zone torride, & l'on » remarque que les Pays de ce climat produiſent ordinairement des épice- » ries, de l'or, de l'argent & des pierreries «.

ROGGEVEEN. 1722.

Terroir & Habitans.

Les Hollandois, obligés de s'éloigner de-là, firent le tour de la Nouvelle Bretagne, par le Nord-Oueſt (22), &, courant à la vûe de la Nouvelle Guinée, ſuivant la même direction, ils vinrent enfin jetter l'ancre à deux degrés au Sud de la Ligne, dans les Iles de *Moa* & d'*Arimoa*, autrefois ainſi nommées par Schouten (23), près de celle qui porte le nom de *Schouten* lui-même; ce ſont les mêmes que Dampier, dans ſa Carte, appelle *Iles Brûlantes*.

Moa & Arimoa. Ile de Schouten.

» Les Habitans, continue la Relation, vinrent au-devant de nous dans une » infinité de petits Canots; ils étoient tous armés d'arcs & de fleches, les » Femmes, les Enfans auſſi-bien que les Hommes. Nous leur montrâmes » d'abord des miroirs, du corail, des couteaux, &c. pour avoir en échange » des fruits, comme des noix de cocos, des figues d'inde, des racines & » des herbes. Ils prirent nos préſens avec plaiſir; & pluſieurs d'entr'eux alle- » rent grimper ſur les cocotiers, avec une légereté incroyable, & nous en » rapporterent des noix, de même que des figues, en nous accompagnant » juſqu'à nos Vaiſſeaux, ſans témoigner la moindre crainte. Nous leur mon- » trâmes pluſieurs ſortes de marchandiſes, pour ſavoir ſi quelques-unes leur » plaiſoient, afin de les troquer contre des vivres & des rafraîchiſſemens. » Ils ne prirent rien du tout, & s'en retournerent chez eux. Le lendemain,

Commerce avec les Inſulaires.

(21) L'Auteur Hollandois en fait encore des Géans de 9 à 10 pieds de haut, & de couleur fort noire.

(22) Dans ce trajet les deux Relations diſent qu'on trouva un ſi grand nombre d'Iles, qu'il n'fut pas poſſible de leur impoſer des noms.

(23) Schouten avoit appris leurs noms des Inſulaires mêmes.

ROGGEVEEN. 1722.

» ils revinrent en plus grand nombre, nous apportant des figues, des noix » de cocos, des racines & toutes ſortes d'herbes. Nous trouvâmes, parmi » les racines, quelques-unes extrêmement ameres, mais qui ſont très ſaines. » Ils nous amenerent auſſi trois Chiens, parceque la veille nous leur avions » expliqué, par des ſignes, que nous ſouhaitions avoir quelques Cochons; » de ſorte qu'ils s'imaginerent que nous voulions des Chiens. Les Inſulai- » res nous prierent inſtamment d'aller avec eux à terre, mais nous n'oſions » nous y fier: nous étions en trop petit nombre pour nous défendre en cas » d'attaque, & quelques honnêtetés qu'ils purent nous faire, il n'étoit pas » difficile de s'appercevoir, par leur phyſionomie, que c'étoit une Nation » traîtreſſe.

» L'Ile d'Arimoa étoit extrêmement peuplée. Nous remarquâmes que » quelques-uns de ſes Habitans, lorſqu'ils ſe mirent dans un Canot, porte- » rent chacun un bâton, au bout duquel étoit attachée une eſpece de dra- » peau blanc, apparemment en ſigne de paix & de trêve à l'égard de leurs » ennemis, qui, ſelon toutes les apparences, étoient ceux de l'Ile Moa, » puiſqu'ils n'oſerent jamais y aller, mais la paſſerent toujours. Cette décou- » verte, jointe au petit nombre d'Habitans de cette derniere Ile, nous inſ- » pira le deſſein d'y entrer & d'en enlever tout ce que nous pûmes y trou- » ver de vivres. Pour cet effet, nous nous portâmes ſur le rivage en pluſieurs » endroits, après être convenus qu'une partie de l'Equipage entreroit plus » avant, pour s'emparer de ce dont nous avions beſoin, & qu'au premier » ſignal nous nous rejoindrions tous. Ce projet fut exécuté aſſez heureuſe- » ment. Nos gens commencerent à abbatre des cocotiers, parcequ'ils ne pou- » voient y monter pour en avoir les fruits. Les Habitans, cachés dans les » buiſſons, s'appercevant du ravage qu'on alloit faire, firent pleuvoir ſur » nous une grêle de fleches, ſans cependant nous faire le moindre mal. Nous » tirâmes auſſi ſur eux & en couchâmes quelques-uns par terre. Les autres ſe » ſauverent enſuite ſur leurs Canots, & firent des hurlemens lugubres, » implorant le ſecours de leurs Compatriotes, mais inutilement.

» Les diſpoſitions que nous avions faites étoient telles, que ces Sauvages » ne pouvoient gueres nous attaquer ſans s'expoſer beaucoup; d'ailleurs la » mort de quelques-uns de leurs Camarades les avoit tellement ſaiſis de » frayeur, qu'ils n'oſoient pas trop approcher. Ainſi nous eûmes le tems de » cueillir juſqu'à huit cens noix de cocos: avec ce butin nous allâmes nous » mettre dans nos Chaloupes & rejoindre enſuite nos Vaiſſeaux. Pendant » qu'on étoit occupé à lever l'ancre, nous vîmes ces Inſulaires venir en toute » diligence vers nous, avec plus de deux cens Canots, chargés de toutes » ſortes de vivres, pour les troquer contre les marchandiſes que nous leur » avions montrées auparavant. Ils crurent ſans doute détourner, par cette » démarche, une ſeconde deſcente. Nous les reçûmes bien, mais nous n'en » laiſſâmes entrer que quelques-uns, dans nos Vaiſſeaux, de peur d'être » accablés par le grand nombre. Nous fîmes même feu ſur ceux qui appro- » choient trop; & toutes les fois qu'on tiroit un coup, ils ſe baiſſoient tous » & faiſoient enſuite de grands éclats de rire. Enfin, après avoir tout reglé » à l'amiable avec ces Sauvages, nous partîmes. Ceux d'entre nos mala- » des, qui avoient encore quelque vigueur, furent tous rétablis, les autres » moururent.

» Quelque-tems après, nous navigeâmes dans une Mer remplie d'un nom- ROGGEVEIN. 1722.
» bre innombrable d'Iles; nous les appellâmes pour cette raiſon *les mille*
» *Iles* (21). Les Habitans en ſont tout-à-fait noirs, & fort velus, courts, Les mille Iles & leurs Habitans.
» ramaſſés, mais imprudens, ſauvages & d'un air méchant & traître. Ils
» marchoient tout nus, Hommes, Femmes & Enfans; ils avoient, pour
» tout ornement, une eſpece de ceinture, large de deux doigts, où on voyoit
» entrelacées des dents de cochon; ils en portoient autour du corps, des
» bras & des jambes. Ils ſe couvroient la tête d'un chapeau de paille, orné
» du plumage de l'oiſeau de paradis. Une autre marque d'ornement de ces
» Peuples, c'eſt qu'ils ſe percent la colonne du nez, par où ils paſſent une
» baguette longue d'un doigt, & groſſe d'un tuyau de pipe à tabac; avec
» cette parure, ils ſont auſſi fiers & glorieux que le ſont ces guerriers Euro-
» péens qui ſe laiſſent croître la mouſtache. Cette Nation eſt la plus mau-
» vaiſe de toutes celles que nous ayons vûes dans la Mer du Sud.

» A l'égard de la Nouvelle Guinée, c'eſt un Pays extrêmement haut & Aſpect de la Nouvelle Guinée.
» chargé de toutes ſortes d'arbres & de plantes. Nous fîmes, le long de ces
» Côtes, un cours de quatre cens lieues, pendant lequel je n'y ai pas vû un
» ſeul endroit ſtérile: ce qui me fait croire que ce Pays doit renfermer bien
» des choſes précieuſes, comme des minéraux & des épiceries, parcequ'il
» eſt parallele avec ceux où l'on trouve ces richeſſes. Des perſonnes dignes
» de foi m'ont aſſuré, qu'il y a, dans les Moluques, des Bourgeois libres,
» qui vont régulierement à la Nouvelle Guinée, y apportent des morceaux
» de fer; & les y échangent contre des noix de muſcade. Schouten & d'au-
» tres Voyageurs ont conçu une haute idée de ce Pays; mais on ne ſauroit
» y entrer ou s'y établir avec peu de monde, les Habitans y étant toujours
» bien armés «.

Enfin, le Voyage des Hollandois, dans ces parages, ſe termina par dou- Arrivée à Batavia.
bler le Cap Mabo, entrer dans l'Archipel des Moluques, & aborder à Bata-
via, où ils ne furent pas plutôt arrivés, que leurs Compatriotes, les Hol-
landois de la Compagnie des Indes Orientales, firent arrêter priſonniers l'A-
miral Roggeveen avec tous ſes Officiers & ſon Equipage, ſaiſir ſes Vaiſſeaux,
confiſquer leurs charges & vendre à l'encan tous leurs effets. La Compagnie
d'Orient prétendit, qu'ayant le privilege excluſif de commercer dans ces
Mers, celle d'Occident n'avoit aucun droit d'y naviger, ſous quelque pré-
texte que ce fût: ce qui occaſionna bien-tôt après un grand procès en Hol-
lande, que perdirent ceux de Batavia, ayant été condamnés, par les Etats
Généraux, à dédommager la Compagnie d'Occident, & à payer, à l'Amiral
Roggeveen, tout ce qu'ils avoient confiſqué ſur lui. Cet Amiral, renvoyé
en Europe, avec ſon Equipage, ſur les Vaiſſeaux de la Compagnie, avoit
pris terre au Texel, le 11 Juillet 1723, & cinq jours après il arriva devant 1723.
Amſterdam; ainſi préciſément le même jour auquel on en étoit parti, deux
ans auparavant, mais, à compter du Texel, ſeulement ſix cens quatre-vingt
dix jours. On doute qu'aucun autre Navigateur ait fait le tour du Monde
en ſi peu de tems. Encore y comprend-on environ trois mois de ſéjour,
tant à Japara qu'à Batavia, & au Cap de Bonne Eſpérance. L'Auteur de la
Relation Hollandoiſe remarque, que de plus de ſix cens hommes, dont

(21) On les nomme autrement les *Iles des Papous*.

les Equipages des trois Vaiſſeaux étoient compoſés, à leur départ, il n'en revint que cinquante-trois, ce qui fait à peine la douzieme partie, & il prend de-là occaſion de déclamer contre les vanités mondaines, auxquelles les hommes ſacrifient ſi inſenſément leur repos, leur ſanté & leur vie.

OBSERVATIONS SUR LES GLACES DES MERS VOISINES DES PÔLES.

Pour la Page 262.

MALGRÉ l'expérience du Capitaine Bouvet, tous les Phyſiciens ne regardent pas les glaces comme un obſtacle inſurmontable aux Navigations vers les Continens voiſins des Pôles. En effet; il y a tout à préſumer, que ces barrieres ne ſont que locales, & qu'en nul endroit de l'Univers, il n'y a point de grande Contrée qui ſoit abſolument fermée par une pareille enceinte. » Si l'on y fait attention, dit M. de Buffon, loin de ſe décourager » à la vûe des obſtacles, on reconnoîtra aiſément que les glaces ne doivent » être que dans certains endroits particuliers; qu'il eſt preſque impoſſible » que dans le cercle entier que nous pouvons imaginer terminer les Têrres » Auſtrales, il y ait par-tout de grands Fleuves, qui charient des glaces, & » que par conſéquent il y a grande apparence que l'on réuſſiroit en dirigeant » ſa route vers quelque autre point de ce cercle «. Si le Capitaine Bouvet eût eu la conſtance de continuer à longer les Côtes glacées de la Terre Auſtrale, il auroit enfin preſque certainement trouvé une entrée; du moins il eſt impoſſible que la barriere ne ſoit ouverte durant la belle ſaiſon, à-la bouche des grands Fleuves qui ouvrent l'accès dans l'intérieur des Terres. Après tout, l'opinion, que plus l'on s'approchera du Pôle, plus on trouvera de glace, paroît n'être qu'un faux préjugé, démenti par l'expérience de divers Navigateurs. *Hudſon* remarque, comme une choſe qui le ſurprit fort, qu'après avoir eſſuyé un grand froid à ſoixante trois degrés de Latitude Septentrionale, il trouva le tems fort beau & tempéré à ſoixante-treize degres, le 21 Juin, ſur la Côte Orientale du Groenland; qu'à ſoixante-dix-huit degrés il étoit même plus chaud que tempéré, le 27 du même mois; mais que le 2 Juillet, à la même Latitude, le froid étoit violent. Il prit terre en Spitzberg, ou en Groenland, à quatre-vingts degrés & demi. Il s'approcha du Pôle juſqu'à quatre-vingt-deux, & vouloit tourner le Groenland par le Nord, pour revenir, par le Détroit de Davis; mais il trouva la Mer impraticable; peut-être à cauſe qu'il ſe tenoit trop près des Côtes. *Kok* étant allé juſqu'à ſoixante-dix-neuf degrés, plus de cent lieues au-delà de la Nouvelle Zemble vers l'Eſt, y découvrit une Mer exempte de glace, commode pour la Navigation. Gerard *de Veer* aſſure, qu'il a trouvé le froid moins fort ſous quatre-vingts degrés de Latitude que ſur les Côtes de la Nouvelle Zemble; qu'au mois de Juin il vit, ſous le même degré, de l'herbe, des arbres verds, des Biches, des Chevreuils & d'autres bêtes ſauvages, & qu'il n'a rien apperçu de tout cela au mois d'Août ſous le ſoixante ſeizieme degré. *Martens*, qui a

Observations sur les Glaces près des Pôles.

voyagé fort près de l'Arctique, témoigne, qu'il n'a remarqué aucune augmentation dans le froid, ni dans la variation de l'aiman, en faiſant route par une plus grande Latitude. Le Capitaine *Goulden*, qui avoit fait trente Voyages en Groenland, rapportoit, au Roi d'Angleterre Charles II, que vers l'an 1650, deux Vaiſſeaux Hollandois, qui étoient à la pêche des Baleines, s'étoient avancés à un degré du Pôle Arctique juſqu'au quatre-vingt-neuvieme Parallele, & que les différens Journaux de ces Navires, qui atteſtoient la même choſe, & s'accordoient à-peu-près ſur les faits, rapportoient, qu'on n'y avoit point trouvé de glaces, mais une Mer libre, ouverte & fort profonde. Le Capitaine *Wood*, qui nous a tranſmis ce fait, le confirme par un autre, non moins poſitif. » Joſeph *Moxons* m'a certifié, dit-il, il y a plus » de vingt ans, qu'il avoit oui dire, à un Hollandois de ſa connoiſſance, » homme digne de foi, qu'il avoit été juſques ſous le Pôle, & que la tem» pérature, en Eté, y étoit égale à celle d'Amſterdam «. Cette aſſertion ſi extraordinaire le paroîtra beaucoup moins, ſi l'on fait attention, que le Soleil, quoique oblique vers le Pôle, reſtant toujours alors dans le Ciel, à la même hauteur, ſans abandonner l'Horiſon, ni au Midi, ni au Nord, ſans hauſſer ni baiſſer que fort peu dans le cercle qu'il parcourt, doit produire, à la continue, un degré de chaleur au moins auſſi grand, qu'on l'éprouve dans les Régions, où, après s'être élevé dans le Ciel à une certaine hauteur pendant quelques heures, il s'abbaiſſe auſſi-tôt, & ſe recache ſous l'Horiſon.

Il eſt vrai que Wood, après avoir été l'un des plus grands partiſans de l'opinion que le climat ſous le Pôle eſt ſans glace & d'une température ſupportable, changea d'avis dans la ſuite, depuis que le Voyage, qu'il fit pour trouver le Paſſage du Nord-Eſt, lui eut mal réuſſi; mais les deux conſéquences qu'il en tire, ſavoir que les glaces ne laiſſent ici aucun Paſſage par Mer entre la Zemble & le Groenland, & que ces deux Terres ſe rejoignent en un même Continent près du Pôle, ſont toutes deux également fauſſes. Wood navigea ſans doute dans une année malheureuſe, où la Mer ſe trouva plus embarraſſée de glaces que dans les autres; car le contenu en la Relation de Guillaume *Barentz*, qu'il taxe mal à-propos de fauſſeté, eſt un de ces faits moralement ſûrs, dont on ne ſauroit douter à moins que de vouloir douter de tout. Il eſt certain en fait, que Barentz, ainſi que *Heemskerk*, paſſerent, avec tout leur Equipage, à Mer ouverte entre le Groenland & la Zemble, par le Nord-Oueſt, le Nord, & le Nord-Eſt, où ils furent pris par les glaces ſur la Côte Orientale de Zemble, & contraints d'y paſſer l'Hyver au milieu de mille périls affreux. Barentz y mourut, & les autres revinrent l'année ſuivante en Hollande. Il ſuit néceſſairement de ce fait. 1°. Que les glaces ne barrent pas toujours le Paſſage entre la Zemble & le Groenland. 2°. Que ces deux Contrées, loin de faire un même Continent, ſont ſéparées par une vaſte plage de Mer. Ainſi tout le raiſonnement de Wood, quoique fondé ſur ſa propre expérience, & digne par là d'une réfutation expreſſe, ne prouve rien pour la thèſe qu'il veut ſoutenir, étant démenti par des faits certains, & par des expériences contraires.

Quoique les Navigateurs Auſtraux n'aient pas été ſi près de leur Pôle que ceux du Nord, leur récit ne s'accorde pas mal avec les précédens. On y voit

OBSERVATIONS SUR LES GLACES PRÈS DES PÔLES.

que plus ils s'en ſont approchés, plus ils ont trouvé la Mer libre & la température ſupportable. *Cowley* ſe plaint, à la vérité, du froid exceſſif qu'il éprouva vers ſoixante degrés & demi, mais ſans parler que les glaces lui euſſent fait obſtacle (1). On prétend que *David* en trouva vers ſoixante-trois degrés, ſans nous dire en quelle ſaiſon il s'engagea dans cette Mer Auſtrale. Mais *Drake*, qui a pénétré plus loin que perſonne, vers le Pôle Auſtral, ne ſe plaint ni de l'un ni de l'autre, quoiqu'il ſe ſoit diſertement expliqué, à cet égard, en parlant du Détroit de Magellan. *Brouwer*, *Sharp*, *Beauchêne* (2), &c., ont paſſé ſans difficulté à Mer ouverte au-delà du Cap de Horn. Ce dernier rapporte, que le tems étoit beau, la Mer calme & unie comme un Etang. Enfin, *le Hen-Brignon*, qui y a paſſé en 1747, & repaſſé dans la ſaiſon du Printems, le 22 Octobre 1748, dit que l'air étoit froid, à la vérité, mais non pas à l'excès, & qu'on auroit eû peine à diſtinguer, ſi l'on étoit dans une Mer pacifique, ou au-delà du Cap de Horn, tant l'air étoit tempéré & la Mer unie.

De tous les Cantons du Monde Auſtral, un de ceux que nous connoiſſons le moins, eſt la partie qui s'étend depuis l'embouchure Orientale du Détroit de Magellan, juſqu'à l'oppoſite du Cap de Bonne Eſpérance, & au-delà toujours en tirant à l'Eſt. Les Terres, qui ne s'éloignent que de cinquante à ſoixante lieues de la Côte d'Amerique, ont été ſouvent apperçues, rarement viſitées. Plus ſouvent encore les Navigateurs ont paſſé à Mer ouverte; preuve aſſez claire que ces Terres n'ont que peu d'étendue. Il ſemble en même-tems que ce n'eſt pas ſans fondement qu'on ſoupçonne de longue main, qu'il y a de vaſtes Côtes plus avancées vers l'Eſt. Perſonne, que l'on ſache, n'a couru ce parage ſi ce n'eſt Veſpuce, Halley & Bouvet. De ces trois Navigateurs, deux y ont apperçu des Terres, ſans y prendre pié; le troiſieme, ſavoir M. Halley, n'a fait qu'un Voyage de Mer dans le grand Océan du Nord, où il a trouvé des glaces vers cinquante-deux degrés de Latitude, & trois cens quarante-ſept de Longitude de l'Ile de Fer; lieu de la Mer qui ne nous eſt gueres connu par aucun autre Navigateur. Il eſt un peu plus Occidental que celui où Veſpuce apperçut la Terre Auſtrale, & à quelque diſtance plus grande au Sud-Sud-Oueſt de celui que nos Cartes déſignent ſous le nom de *Terre de Vue*, & de la Navigation de Bouvet. Il eſt très probable que les Terres n'étoient pas loin des glaces découvertes par Halley, qui, après les avoir vûes, remonta vers l'Equateur, pour continuer ailleurs ſes obſervations. Quant à Veſpuce, il dit que toute la Côte, durant l'eſpace de vingt lieues, étoit franche, ſans qu'il y ait vû de Port, ni apperçu d'Habitans. Il n'a pû ſe tromper, en prenant les glaces pour une Terre réelle, puiſqu'il ne dit pas même avoir alors vû de glaces; circonſtance qu'il n'auroit aſſurément pas omiſe, s'il en eut trouvé la Mer embarraſſée, quelque ſuccint que ſoit ſon récit; d'autant mieux qu'il s'explique diſertement ſur le froid exceſſif, & ſur la brume qui regne en ces parages, dont il parle du même ton que Bouvet. Ainſi ſon rapport doit lever l'incertitude où eſt reſté ce dernier, ſi les Côtes, qu'il a apperçues, ſont une Terre réelle ou une Mer gêlée; outre que

(1) Voyez ci-deſſus pag. 405, où il faut lire, comme ici, ſoixante degrés & demi, au lieu du *ſoixante-troiſieme.*

(2) Tome XI. pag. 67.

les glaces ſont, par elles mêmes, une marque ſuffiſamment certaine d'un grand Continent voiſin.

Examen de la Queſtion s'il y a des Géans aux Terres Auſtrales.

La forme des Habitans du Cercle Antarctique doit faire un objet intéreſſant de curioſité phyſique, & ſervir à la déciſion d'un grand problême ſur l'eſpece humaine. S'ils ſont en tout ſemblables au Lappons du Nord, ils fourniront une forte preuve, que le climat décide ſeul de la figure des Hommes; car aſſurément on ne peut ſuppoſer aucune migration d'un Pôle à l'autre. La haute ſtature que quelques Voyageurs attribuent au Peuple Patagon des Terres Magellaniques, ne favoriſe pas l'idée d'une telle conformité. Ceux même qui démentent le rapport des précédens n'en ſont pas plus favorables à l'opinion dont il s'agit, lorſqu'ils nous diſent que les Patagons ne ſont pas plus grands que le commun des autres hommes, & que le plus haut de ceux qu'ils ont vûs, n'avoit pas ſix piés. Knivet eſt le ſeul qui dépeigne les Habitans du Détroit ſemblables aux Lappons, en ne leur donnant que cinq ou ſix empans de hauteur. Brunet dit qu'à la Terre de feu ils ſont robuſtes, bien faits, blancs comme les Européens, & non pas gris comme les Lappons; mais auſſi la Laponie eſt bien plus voiſine de ſon Pôle que la Terre de feu ne l'eſt du ſien. C'eſt une choſe bien étrange que cette totale contrariété de rapports de tant de témoins oculaires, ſur un point de fait ſi facile à connoître, & en même-tems ſi ſingulier, que l'eſt l'exiſtence de tout un Peuple de Géans. Pendant cent ans de ſuite, preſque tous les Navigateurs, de quelque Nation qu'ils ſoient, s'accordent pour atteſter la vérité de ce fait; &, depuis un ſiecle auſſi, le plus grand nombre s'accorde à le nier; traitant de menſonge le récit des précédens, & attribuant ce qu'ils en diſent, ſoit à la frayeur, que leur inſpiroit la vûe de ces hommes féroces, ſoit au penchant naturel qu'ont les hommes à débiter des choſes extraordinaires. On ne peut nier que les hommes n'aient un étrange amour pour le merveilleux, & que l'effet de la peur ne ſoit auſſi de groſſir les objets. On ne prétend pas dire que l'on n'ait pu exagérer ſur cet article, & débiter pluſieurs fables; examinons cependant ſi tous ceux qui affirment le fait l'ont vû dans un moment d'effroi, & comment il ſeroit poſſible, que des Nations, qui ſe haïſſent & ſe contrarient, ſe fuſſent accordées ſur un point d'une évidente fauſſeté.

On ne s'arrête point à la vieille opinion répandue parmi les Peuples d'Amérique, auſſi-bien que dans notre ancien Monde, qu'il y avoit eû autrefois, ſur la Terre, une race de Géans, fameuſe par ſes violences & par ſes crimes. Les os des Géans qu'on trouve quelquefois en Amérique, tels qu'on en montroit, en 1550, à Mexico & ailleurs, ne ſont probablement que des os de grands animaux peu connus. Ce n'eſt qu'à la vûe même d'une telle race d'hommes, qu'on doit ſe décider ſur leur exiſtence, ou du moins qu'à celle d'un ſquelette entier; ainſi, quoique Turner rapporte qu'en 1610, il a fait voir, à la Cour de Londres, l'os de la cuiſſe d'un de ces hommes, à la

GÉANS DU CERCLE ANTARCTIQUE.

vûe duquel on connoiſſoit, par les proportions, que le Géant étoit d'une grandeur demeſurée, on veut regarder encore la preuve donnée, par ce Naturaliſte, comme inſuffiſante; malgré ce qu'il ajoute, qu'il a lui-même vû, ſur les Côtes du Breſil, près de la Riviere de la Plata, des Géans qui vont entierement nus, & dont le plus grand avoit bien douze pieds.

Mais faudra-t'il nier auſſi le témoignage de tant d'autres témoins oculaires: parmi les Eſpagnols, Magellan, ou Pigafetta, Auteur de la Relation de ſon Voyage, Loaiſe, Sarmiento, Nodal: parmi les Anglois, Candish, Hawkins, Knivet, Cowley; parmi les Hollandois, Sebald de Weert, de Noort, le Maire, Spilberg; parmi les François, les Equipages des Vaiſſeaux de Marſeille & de St. Malo? Ceux qui les démentent ſont Winter, qui, après avoir vû de ſes propres yeux ce qui en eſt, dit, ſans détour, que c'eſt un menſonge, inventé par les Eſpagnols; l'Hermite, Froger, & Narborough, dont il faut avouer que le témoignage en peut contrebalancer bien d'autres, étant celui de tous qui a le mieux vû la Magellanique. On doit mettre auſſi, dans la même Claſſe, les Voyageurs qui gardent le ſilence ſur ce point, comme l'Amiral Drake (quoique Nunno de Silva, Pilote Portugais, ſon priſonnier, faſſe auſſi mention des Géans), puiſque c'eſt une marque que la ſtature de ces Peuples n'avoit rien de frappant pour eux. Mais obſervons que la plûpart de ceux qui tiennent pour l'affirmative, parlent des Peuples Patagons, Habitans de la Côte déſerte à l'Eſt & à l'Oueſt, & qu'au contraire la plûpart de ceux qui ſoutiennent la négative parlent des Habitans du Détroit à la Pointe de l'Amérique, ſur les Côtes du Nord & du Sud. Les Nations de l'un & de l'autre Canton ne ſont pas les mêmes; que ſi les premiers ont été vûs quelquefois dans le Détroit, cela n'a rien d'extraordinaire, à un ſi médiocre éloignement du Port St. Julien, où il paroît qu'eſt leur habitation ordinaire. L'Equipage de Magellan les y a vûs pluſieurs fois, a commercé avec eux, tant à bord des Navires, que dans leurs propres cabanes; Magellan en amena deux priſonniers ſur les Vaiſſeaux, l'un deſquels fut baptiſé avant ſa mort, & enſeigna pluſieurs mots de ſa langue à Pigafetta, dont celui-ci dreſſa un petit Dictionnaire. Rien de plus poſitif que tous ces faits (1), & de moins ſujet à l'illuſion.

» J'affirme, dit Knivet, qu'étant au Port Deſiré, j'ai meſuré des cada-
» vres trouvés dans des ſépultures, & des traces des Habitans ſur le ſable,
» dont la taille eſt de quatorze, quinze & ſeize empans de hauteur. J'ai ſou-
» vent vû, au Breſil, un de ces Patagons, qu'on avoit pris au Port St. Ju-
» lien: quoique ce ne fût qu'un jeune homme, il avoit déja treize empans de
» haut. Nos Anglois, priſonniers au Breſil, m'ont aſſuré qu'ils en avoient
» vû de pareils ſur la Côte Magellanique «. Sebald de Weert raconte, qu'il a vû, dans le Détroit même, de ces Géans, qui arrachoient des arbres d'un empan de diametre, ainſi que des Femmes de grande & de médiocre taille. Olivier de Noort apperçut, au Port Deſiré, des Sauvages de haute ſtature;

(1) Le récit de Pigafetta differe, à la vérité, de celui des Hiſtoriens Eſpagnols Herrera & Argenſola; mais il n'eſt pas queſtion ici des circonſtances; & ſuppoſé qu'ils euſſent écrit des fauſſetés, l'Hiſtorien Portugais de Barros n'auroit pas manqué de les contredire, comme il l'a fait ſur d'autres articles, au lieu qu'il confirme poſitivement la choſe, par rapport aux Géans.

il

il ſe battit, dans le Détroit, contre une troupe de Géans de taille médiocre, dont il fit ſix priſonniers, qu'il emmena à bord : l'un d'eux lui raconta, qu'il y avoit, dans le Pays, diverſes Nations, & entr'autres un Peuple de Géans, nommé *Tiremenen*, qui venoit faire la Guerre aux autres races de grandeur ordinaire. Spilberg a vû, dans la Terre de feu, un Homme de très haute ſtature. Aris Claeſz, Commis ſur la Flotte de le Maire, homme très digne de foi, déclare, qu'ayant viſité les ſépulcres ſur la Côte des Patagons, on y vit la vérité de ce que les précédens Navigateurs avoient raconté, & que les oſſemens, renfermés dans ces tombeaux, étoient d'hommes de dix à onze piés de haut (2). C'eſt ici un examen fait de ſang froid, où l'épouvante n'a pû groſſir les objets. D'autres, comme Nodal & Hawkins, ſe ſont contentés de dire, que ces Savages ſont grands de toute la tête plus que les Européens, & de ſi haute ſtature que les gens de l'Equipage les appelloient des Géans. GÉANS DU CERCLE ANTARCTIQUE.

Tous ces témoignages ſont anciens ; en voici quelques autres du ſiecle même où nous vivons. En 1704, les Capitaines *Harington* & *Carman*, Commandans de deux Vaiſſeaux François, l'un de St. Malo, l'autre de Marſeille, virent une fois ſept de ces Géans dans la Baie de Poſſeſſion ; une autre fois ſix, & une troiſieme fois une troupe de plus de deux cens hommes, mêlée de ceux-ci & de gens d'une taille ordinaire. Les François eurent une entrevûe avec eux, & n'en reçurent aucun mal. Nous tenons ce fait de Mr. Frézier, Directeur des Fortifications de Bretagne, homme fort connu & fort eſtimé. Il n'a pas vû lui-même ces Sauvages ; mais il raconte, qu'étant au Chili, Don Pedro de *Molina*, Gouverneur de l'Ile Chiloé, & pluſieurs autres Témoins oculaires, lui ont dit, qu'il y avoit, dans l'intérieur des Terres, une Nation d'Indiens, nommés, par leurs Voiſins, *Caucahues*, qui viennent quelquefois juſqu'aux Habitations Eſpagnoles, & qui ont neuf à dix pieds de haut. Ce ſont, diſoient-ils, de ces Patagons qui habitent la Côte déſerte de l'Eſt, dont les anciennes Relations ont parlé. » Les Eſpagnols, qui habitent l'Amérique Méridionale ſur les Côtes de la Mer du » Sud, dit *Raveneau de Luſſan* (3), ont pour ennemis certains Indiens blancs, » qui habitent une partie du Chili ; ce ſont des Géans d'une grandeur & » d'une groſſeur prodigieuſes. Ils leur font toujours la guerre, & quand ils en prennent quelques-uns, ils leur levent l'eſtomac comme on leve le plaſtron d'une tortue, & ils leur arrachent le cœur «. Cependant Narborough, en même-tems qu'il convient que les Montagnards, ennemis & voiſins des Eſpagnols du Chili, ſont de haute ſtature, nie formellement que leur taille ſoit gigantesque. Après avoir meſuré la piſte & les crânes des Sauvages Magellans, qui ſe trouverent comme ceux des autres hommes, il rencontra, pluſieurs fois depuis, des Troupes d'Habitans dans le Détroit, même au Port St. Julien. Il les trouva tous bien faits de corps, mais de la taille ordinaire à l'eſpece humaine. Son témoignage, de la vérité duquel on ne peut

(2) Le fait eſt confirmé par le vieux le Maire, qui, fort mécontent de Schouten, a publié le Journal de ſon fils, dans lequel il rejette abſolument, ſur le premier, la mauvaiſe réuſſite de cette expédition, en le convaincant de pluſieurs menſonges ; ce qu'il n'auroit ſur-tout point manqué de faire ici, au cas que la choſe ne ſe fût réellement trouvée telle.

(3) Voyage des Flibuſtiers en 1685.

GÉANS DU CERCLE ANTARCTIQUE.

douter, eſt précis à cet égard, ainſi que celui de Jacques l'Hermite ſur les Naturels de la Terre de Feu, qu'il dit être puiſſans, bien proportionnés, & à-peu-près de la même grandeur que les Européens. Enfin, parmi ceux que Froger vit au Port de Famine, aucun n'avoit ſix pieds de haut.

On a voulu raſſembler ici, ſous un même coup d'œil, les principales dépoſitions pour & contre, ſur un fait ſi curieux. En les voyant, on ne peut gueres ſe défendre de croire que tous ont dit vrai; c'eſt-à-dire, que chacun d'eux a rapporté les choſes telles qu'il les a vues; d'où il faut conclure que l'exiſtence de cette eſpece d'hommes particuliere eſt un fait réel, & que ce n'eſt pas aſſez, pour le traiter d'apocryphe, qu'une partie des Marins n'ait pas apperçu ce que les autres ont fort bien vu, & quelques-uns même les deux eſpeces à la fois. C'eſt auſſi l'opinion de M. Frézier, Ecrivain judicieux, qui a été à portée de raſſembler les témoignages ſur les lieux mêmes. On peut y ajouter quelques réflexions.

Il paroît conſtant que les Habitans des deux rives du Détroit ſont de la taille ordinaire, & que l'eſpece particuliere faiſoit; il y a deux ſiecles, ſa demeure habituelle ſur les Côtes déſertes, ſoit dans quelques miſérables cahutes, au fond des bois, ſoit dans des cavernes de rochers preſqu'inacceſſibles, comme nous l'apprenons d'Olivier de Noort. Nous voyons, par ſon récit, que dès ce tems, où les Navires d'Europe commençoient à fréquenter ce Paſſage, ils s'y tenoient cachés tant qu'ils appercevoient des Vaiſſeaux en Mer; raiſon pour laquelle on ne pouvoit les découvrir, quoiqu'on apperçut à tout moment des marques récentes de leur ſéjour, ſur une Côte que l'on voyoit déſerte. Probablement la trop fréquente arrivée des Vaiſſeaux, ſur ce rivage, les a déterminés depuis à l'abandonner tout à-fait, ou à n'y venir qu'en certains tems de l'année, & à faire, comme on nous le dit, leur réſidence dans l'intérieur du Pays. Anſon préſume qu'ils habitent dans les Cordilieres, vers la Côte d'Occident, d'où ils ne viennent, ſur le bord Oriental, que par intervalles peu fréquens: tellement que ſi les Vaiſſeaux, qui, depuis plus de cent ans, ont touché ſur la Côte des Patagons, n'en ont vû que ſi rarement, la raiſon, ſelon les apparences, eſt que ce Peuple farouche & timide s'eſt éloigné du rivage de la Mer, depuis qu'il y voit venir ſi fréquemment des Vaiſſeaux de l'Europe, & qu'il s'eſt, à l'exemple de tant d'autres Nations Indiennes, retiré dans les montagnes, pour ſe dérober à la vue des étrangers. Voici du moins en ce ſiécle ci, deux Vaiſſeaux d'Europe qui les ont encore vus pluſieurs fois, & même en groſſe troupe: ce qui doit diſſiper les ſoupçons qu'on avoit ſur la fidélité des Relations anciennes à cet égard. Les mêmes témoignages ſe retrouvent encore dans la Nouvelle Guinée, dans les Terres Auſtrales moins connues, & dans quelques Iles avancées de la Mer du Sud, nouvellement découvertes. Taſman & Roggeveen ont vu des Géans, & d'autres des Hommes de haute taille (4). Enfin, Valentyn rapporte, qu'un Bourgeois libre d'Amboine, ayant été jetté ſur les Côtes des Terres Auſtrales, y avoit trouvé quantité de Géans, & qu'un Capitaine de Vaiſſeau en étoit revenu, à Batavia, avec un ſquélette d'une grandeur extraordinaire.

(4) Voyez les Relations ci-deſſus.

Le meilleur moyen de mettre la choſe hors d'incertitude, auroit été d'apporter de même, en Europe, le corps ou le ſquélette entier d'un de ces Géans. Il eſt étonnant qu'on ne l'ait pas fait, puiſque les Commandans des Vaiſſeaux en ont enlevé pluſieurs fois, qui ſont morts durant la traverſée, en approchant des Pays chauds. Peut-être en faut-il attribuer la cauſe à l'opinion ſuperſtitieuſe des Matelots, qui, croyant que la bouſſole ne va pas bien, quand il y a un corps mort ſur le Vaiſſeau, ne veulent point ſouffrir de cadavre à bord: mais il eſt aiſé de ſe mettre au-deſſus de ce préjugé puéril, ſi jamais l'Equipage d'un Vaiſſeau trouve moyen d'avoir, en ſon pouvoir, un homme de cette eſpece, & l'occaſion mérite aſſurément d'être cherchée. Géans du Cercle Antarctique.

Un autre objet bien auſſi digne d'admiration, ce ſont ces Négres à groſſes lévres & à cheveux de laine crépus, qu'on trouve dans les Climats ſitués entre les deux Tropiques, & ſur-tout dans les Iles, d'où l'on ne peut leur ſuppoſer aucune communication avec ceux d'Afrique, à qui ils ſont cependant tout-à fait ſemblables, juſques-là même que Dampier fait remarquer, qu'ils manquent tous des deux dents du devant de la machoire ſupérieure, comme d'autres Voyageurs le rapportent de certains Peuples d'Afrique, ſoit qu'ils ſe les arrachent, ſoit que la Nature les leur ait refuſées. Si l'on ajoute, à cette conformité de figure, celle qu'on reconnoît dans leurs mœurs (5), on aura peine à ſe défendre de conjecturer, que ces Négres ſont les premiers Habitans de la Zone Torride; que c'eſt une eſpece d'hommes plus brutes & plus farouches que les autres; que d'autres eſpeces, profitant de l'avantage qu'une meilleure Nature leur donnoit ſur celle-ci, l'ont dès long-tems chaſſée de ſes poſſeſſions dans l'Aſie, l'ont contrainte de ſe reſſerrer dans des lieux inacceſſibles, & en ont peu à peu détruit la race, qui a dû plutôt être éteinte dans le Continent que dans les Iles, où les Colonies étrangeres, venues de la Terre-ferme, n'ont pas la même facilité de pénétrer en aſſez grand nombre pour occuper tout le terrein; mais qu'on doit trouver conſervée preſque ſans mélange, en ſon entier, dans les Pays, dont l'exiſtence eſt à peine connue, comme la Nouvelle Hollande & autres Terres Auſtrales, où la grande diſtance n'a pas permis aux étrangers de les troubler; au lieu que la Partie Auſtrale, voiſine des Moluques, telle que la Nouvelle Guinée & la Nouvelle Bretagne, paroit avoir été anciennement la proie de quelques nouveaux venus, puiſque les Habitans de cette Contrée ſont d'une figure bien moins brute, & d'un caractere bien moins ſtupide que ceux de la Nouvelle Hollande. La même conjecture peut s'appliquer aux Géans; car on ne ſauroit nier qu'il n'y ait eu des races de Géans, & l'Ecriture Sainte en fournit des preuves (6). Négres Terres Auſtrales.

(5) Ils ſe vendent pour Eſclaves, & ils adorent des pierres rondes, des troncs d'arbres, & pluſieurs autres eſpeces de *Fétiches*, ainſi que les Négres Africains.

(6) Comme *Og*, Roi de Baſan, *Goliath*, & toute la race des Enfans d'*Enok*.

SUPPLEMENT A LA DESCRIPTION DU MALABAR.

Pour la Page 438.

Deſcription particuliere de ſes Etabliſſemens.

LA CÔTE de Malabar commence proprement à *Mangalor* (1), derniere Place du Royaume de Canara, qui eſt ſéparé de celui de Cananor, par une muraille d'environ vingt lieues, dont une extrêmité touche à la Mer, & l'autre à la fameuſe montage de Gate. Les Hollandois y ont un Fort, & une Loge à *Barſalor*, qui en eſt à dix-huit lieues vers le Nord. Ces deux petites Bourgades ne méritent plus aucune conſidération; mais elles ſont ſituées dans un terroir abondant en riz, ſur-tout la premiere.

Cananor.

Cananor (2), qui eſt à dix ou douze lieues au Sud de Mangalor, offre une grande Ville ouverte, mais fort peuplée. On y voit pluſieurs Moſquées, & quelques Pagodes de Gentils. Les maiſons en ſont aſſez bien bâties. Les Portugais y ont conſervé, pendant plus d'un ſiecle & demi, le premier Fort qu'ils aient eu aux Indes; ils le perdirent en 1664; & depuis ce tems, les Hollandois, qui le prirent, ayant fait un nouveau Traité avec le Roi de Cananor, pour la ſûreté & l'avantage de la Compagnie, ſont demeurés, en quelque ſorte, les maîtres du Commerce de cette partie du Malabar, qui n'a pas moins de vingt-cinq lieues de Côtes. Leur Forteresſe eſt munie de bons baſtions & de foſſés très profonds. Elle eſt plus de la moitié dans l'eau, mais ſans aucun danger de la part des Vaiſſeaux, qui n'en peuvent point approcher, à cauſe des rochers dont elle eſt environnée. La Baye eſt au Sud de la Ville, où les Malabares ont un autre Fort ſur le Rivage.

Le Diſtrict de Cananor s'étend aſſez loin, au Nord, au Sud & à l'Eſt de cette Ville. Le Roi tient ſa Cour à trois ou quatre milles de *Balipatnam* (4), dont on a fait ailleurs la deſcription, ainſi que des autres lieux, où les Anglois & les François s'étoient établis (5). La puiſſance de ce Prince eſt aujourd'hui fort diminuée. Il eſt Souverain de quelques unes des Iles Maldives. Son Royaume, ſur le Continent, commence au Mont Dely, & finit à la Riviere de Bergera.

Calecut.

Calecut, ou *Calicout* (6), ſituée à cinq milles, au Sud, de cette Riviere, eſt, comme on l'a dit, la Capitale des Etats du Samorin, Ville anciennement fort célebre, où les Portugais aborderent, la premiere fois qu'ils vinrent aux Indes. Ils y avoient fait bâtir une Forteresſe, qu'ils raſerent eux-mêmes, en 1525. Les Hollandois y tiennent ordinairement un Comptoir pour leur commerce. C'eſt aujourd'hui très peu de choſe, & à-peine y trouve-t-on les

(1) A douze degrés trente minutes de latitude du Nord.

(2) A onze degrés cinquante-huit minutes de latitude, ſuivant le P. *Noël*.

(4) A onze degrés quarante minutes de latitude.

(5) Voyez au T. IX. le Voyage de Dellon, & l'Etabliſſement de Tilcery, qu'ils ont abandonné depuis.

(6) A onze degrés dix-ſept minutes, ſuivant le P. Noël.

traces de ces magnifiques deſcriptions qu'on en a faites. Cependant la Ville eſt encore aſſez belle pour une Place Indienne. On y voit quelques beaux Edifices, dont le Palais du Roi eſt le principal, quoique ce Prince faſſe ſa réſidence à *Panane*, Bourg, ou Village à huit milles plus loin vers le Sud. Le petit Royaume de *Tanor*, qui tire ſon nom de ſa Capitale (7), eſt enclavé dans ſes Etats. La Mer gagne tous les jours du terrein ſur cette Côte. On donne au Pays de Calecut le nom de *Malleami*, parmi les Indiens.

SUPPL. A LA DESCRIPT. DU MALABAR.

Tanor.

Cranganor.

Cranganor, Capitale du Royaume de ce nom (8), à cinq milles, au Sud, de Panane, & environ à la même diſtance de Cochin, ſe diviſe en deux parties; l'une occupée par les Hollandois, & l'autre par les Malabares. La Forteresſe forme la premiere. On en donne ici le plan, dont on renvoie les explications dans une Note (9). Les Hollandois la prirent d'aſſaut ſur les Portugais, en 1662. Elle eſt ſituée ſur une pointe de terre qui s'avance dans la Mer, à quatre milles, en remontant la Riviere de Cranganor, dont l'entrée eſt défendue par un petit Fort, nommé *Palipot*. La Ville, ou le Cranganor des Malabares, eſt bien peu de choſe. Ce petit Etat n'a pas plus de trois ou quatre lieues de tour. Son Souverain releve du Samorin.

Cochin.

Cochin, autre Royaume, qui commence où finit celui de Cranganor, a auſſi comme deux Capitales, qu'on diſtingue de même que celle de Cranganor. La Cochin des Portugais fut priſe, au mois de Janvier 1667, par la Flote Hollandoiſe. Cette célebre Forteresſe, eſt ſituée dans une grande Ile, au Sud de celle de *Vaipin*, ou *Baipin*, à cinq ou ſix lieues de Cranganor (10). Elle eſt défendue, d'un côté, par la Mer,

(7) Le même Jéſuite la met à onze degrés quatre minutes. C'eſt une Bourgade pleine de Chrétiens. Elle eſt à quatre lieues de Calecut.

(8) A dix degrés trente minutes de latitude.

(9) Renvois du Plan de Cranganor.
A. Porte du Fort extérieur.
B. Porte du Fort intérieur.
C. Baſtion Amſterdam.
D. . . . . Rotterdam.
E. . . . . Middelbourg.
F. Batterie Ryswick.
G. . . . . Weſtwout.
H. . . . . Hoorn.
I. . . . . Overyſſel.
K. Magaſin à poudre.
L & M. Logement des Officiers.
N. Sécretairerie.
O. Magaſin au riz.
P. Le Poids.
Q. Chambre des Munitions.
R. Deux Puits d'eau-douce.
S. Fauſſe Braye.
T. La Berme plantée d'épines au bas.
V. Le Foſſé.
W. La Berme de l'autre côté.

OUVRAGES EXTÉRIEURS.

N°. I. *Le premier Pagger ou Fortin.*

a. Maiſon de la Compagnie.
b. Logement des Officiers.
c. Corps-de-Garde.
d. Porte & Paſſage pour aller au Jardin de la Compagnie.
e. Porte qui mene au Pagger extérieur.

N°. II. *Le Pagger extérieur.*

Entierement ruiné.

N°. III. *Projet du nouveau Fort.*

1. 2. 3. Trois Sarams.
4. 5. 6. Trois Rues, & entre-deux les emplacemens pour quatre vingts maiſons, avec leurs fonds.

C'eſt le Sr. Van der Duyn qui a fourni ce Plan, tel que nous le donnons.

(10) A dix degrés quelques minutes de latitude; mais ſuivant le P. Noel, ſeulement neuf degrés cinquante-huit minutes.

SUPP. LA LA DESCRIPT. DU MALABAR.

& de l'autre, par une grande Riviere. Les Hollandois l'ont ruinée en partie, & ont fortifié, avec de bons baſtions, ce qu'ils en ont conſervé. Après Goa, c'eſt la meilleure Place de toute la Côte Occidentale de l'Inde. La largeur de la Ville n'eſt pas proportionnée à ſa longueur. Elle borde la Riviere environ une bonne demie lieue. Les maiſons y ſont belles, & les rues larges. Les Hollandois y tiennent leur principal Comptoir, dont dépendent tous les autres de cette Côte. La Cochin des Malabares, où le Roi fait ſa réſidence, eſt ſituée plus avant dans les terres, ſur le bord d'une grande Riviere. Ce Pays eſt extrêmement peuplé, ce qui n'empêche pas que les vivres n'y ſoient à très vil prix, à cauſe de leur abondance; mais l'air de Cochin eſt plus mal-ſain que celui du reſte de la Côte, parceque les terres en ſont fort baſſes & marécageuſes.

Porca.

Porca, ou *Percatti*, vient après. Son Bourg principal n'a rien de particulier que le Palais du Roi, qui mérite d'être vu. Les Hollandois & les Anglois y ont leurs Comptoirs, pour le commerce du poivre.

Calicoulang & Carnapoli.

Les premiers en ont auſſi un à *Calicoulang*, & un autre à *Carnapoli*; Bourg qui donne ſon nom à un petit Etat, qu'on trouve ſur cette Côte. Les Bourgs de Porca & de Calicoulang ſont ſitués dans deux Iles, à quatre milles l'un de l'autre (11).

Coylan.

Coylan, ou *Coulang*, eſt le dernier Royaume de cette Côte. Il a environ quinze lieues de longueur. Sa Ville Capitale, dont il tire ſon nom, eſt ſituée, ſur le Continent, près d'une belle Riviere qui coule au Nord. Son Diſtrict s'étend depuis Calicoulang juſqu'au Cap de Comorin, qui eſt à la même hauteur (12). Les Hollandois en ont fait une bonne Forteresſe, dont on donne ici le Plan (13). Il y a auſſi un Coylan Malabare, Bourg ouvert, où l'on ne voit rien de remarquable, ſi ce n'eſt le Palais du Roi, & une aſſez belle Pagode. Le Pays eſt fort peuplé, & rempli de Villages.

(11) Porca eſt à environ dix degrés, & Calicoulang à neuf degrés de latitude.

(12) A huit degrés & demi de latitude.

(13) Renvois du Plan de Coylan.

A. Entrée, ou Barriere extérieure.
B. Porte de la Forteresſe.
C. Baſtion Madure.
D. . . . . Ceylon.
E. . . . . Malabar.
F. Batterie à fleur d'eau.
G. Verge de Pavillon.
H. Redoute.
I. Batterie à fleur d'eau, du côté de la Baie.
K. Fauſſe-Braye fermée ſous les Baſtions.
L. Le Foſſé.
M. Canal au milieu du foſſé ſous le Baſtion Malabar.
N. Logement du Chef de Comptoir.
O. . . . . des Officiers.
P. . . . . du Teneur de Livres.
Q. Cabinet de plaiſance du Chef de Comptoir.
R & S. Magaſins de la Compagnie.
T. Corps-de Garde.
V. Divers Puits.
W. La Baie.

FIN.

696851

Liſte des Cartes, Plans, & Vues qui ont été tirées de l'Edition faite en Hollande, pour joindre en Supplément à l'Edition de Paris.

N°.		Pages.
1.	Nouvelle Carte de l'Ile de Java,	5
2.	Vue du Château de Batavia,	35
3.	Plan & Vue de Jaffenapatam,	116
4.	Vue de Ternate,	47
5.	Carte particuliere de l'Ile d'Amboine,	63
6.	Le Pic d'Adam,	140
7.	Carte de la Baie de Trinquemale,	116
0.	Nouvelle Carte du Royaume de Bengale,	*à la fin du vol.*
9.	Vue de Dabul,	*à la fin du vol.*
10.	Vue d'Achem,	188
11.	Vue de Pointe de Galle,	113
12.	Vue de Cananor,	*à la fin du vol.*
13.	Plan de la Ville de Cochin,	*à la fin du vol.*
14.	Carte d'une partie de la Preſqu'Ile de l'Inde, contenant le Théâtre de la Guerre ſur la Côte de Coromandel,	272
15.	Plan de Madras & du Fort S. Georges, avec les environs,	262
16.	Carte du Diſtrict de Tranquebar,	321
17.	Carte des Nouvelles Philippines,	361
18.	Nouvelle Carte des Iles Carolines.	364
19.	Ruines de S. Thomé,	*à la fin du vol.*
20.	Vue des deux Iles des Larrons,	*à la fin du vol.*
	Vue de la Côte du Nord-Oueſt de Saypan,	*à la fin du vol.*
21.	Vue d'une Ile Brûlante,	*à la fin du vol.*
22.	Vue de l'Ile d'Amſterdam,	*à la fin du vol.*
	Vue de l'Ile S. Paul,	*à la fin du vol.*
23.	Vue de Samboupo.	*à la fin du vol.*
24.	Vue de la Pointe du Nord-Eſt de l'Ile de Ste Catherine.	*à la fin du vol.*
	Vue de l'entrée Septentrionale du Port à l'Ile Ste Catherine	*à la fin du vol.*
25.	Vue de la Terre des Patagons, un peu au Nord de la Baie de S. Julien,	408
	Vue de la Baie de S. Julien,	408
26.	Vue de l'entrée de Chequetan, ou Seguataneo.	*à la fin du vol.*
	Vue de l'entrée du Port d'Acapulco.	*à la fin du vol.*
27.	Vue du côté du Sud-Oueſt de l'Ile de Tiniam.	*à la fin du vol.*
	Vue de la Rade de Tiniam.	*à la fin du vol.*

N°. I. Plan de la Fortereſſe de Cranganor. 541
N°. II. Plan de la Fortereſſe de Coylan. 542
N°. III. Eauweck, Capitale de Camboye. 186
N°. IV. Malaca. 188.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Fondo
Napoli

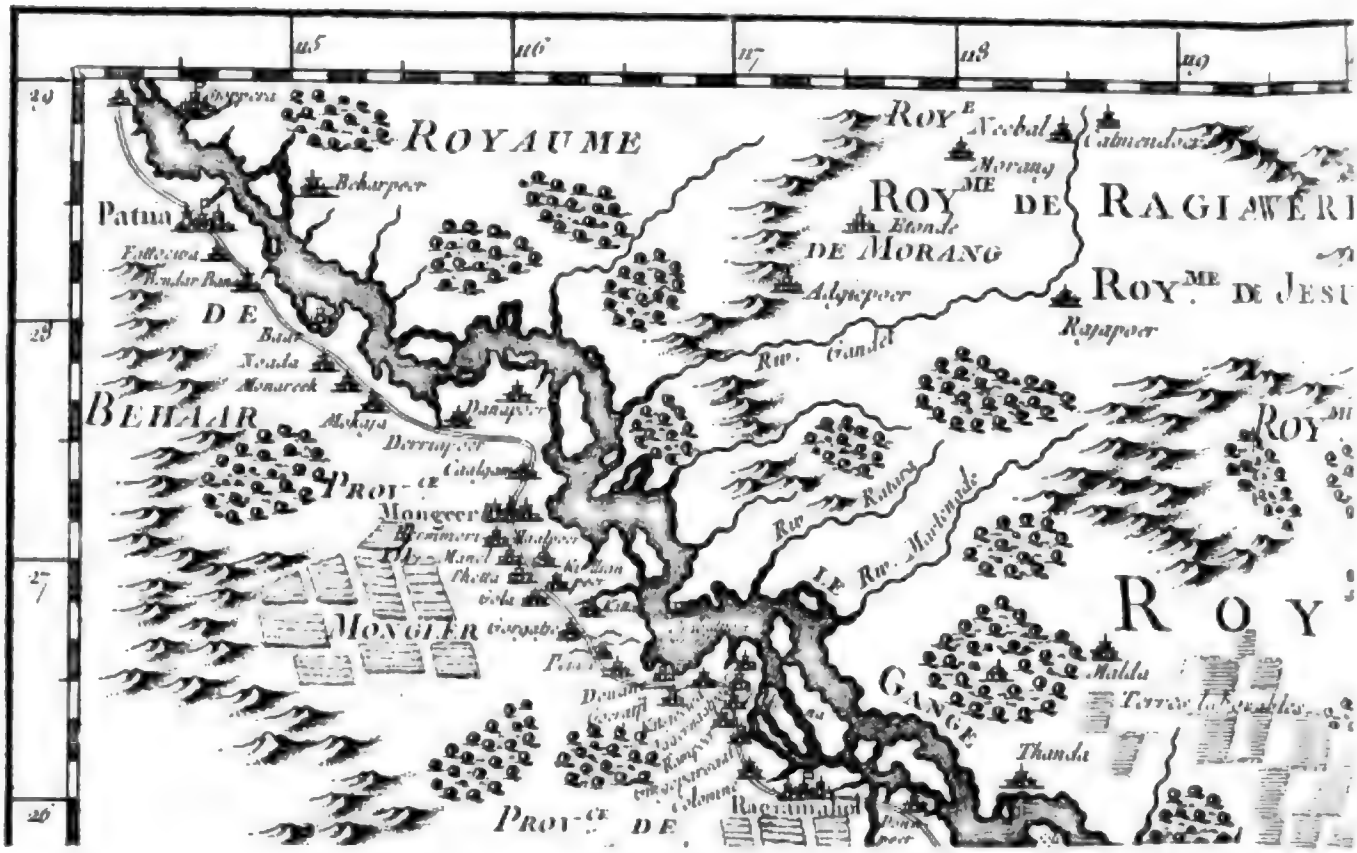
115
116
117
118
119
ROYAUME
Patna
Beharpoor
DE
BEHAAR
Nouda
Monareek
Mokaya
Dannapoor
Berrampoor
Cualpoor
PROV.CE
Mongeer
MONGIER
ROY.E
Nechal
Morang
ROY.ME DE
DE MORANG
Etonde
Adjapoor
RAGIAWERI
ROY.ME DE JESU
Rapapoor
Riv. Gandel
Riv. Rubors
LE Riv. Mahinade
ROY
GANGE
Malda
Thanda
Rajemahal
PROV.CE DE

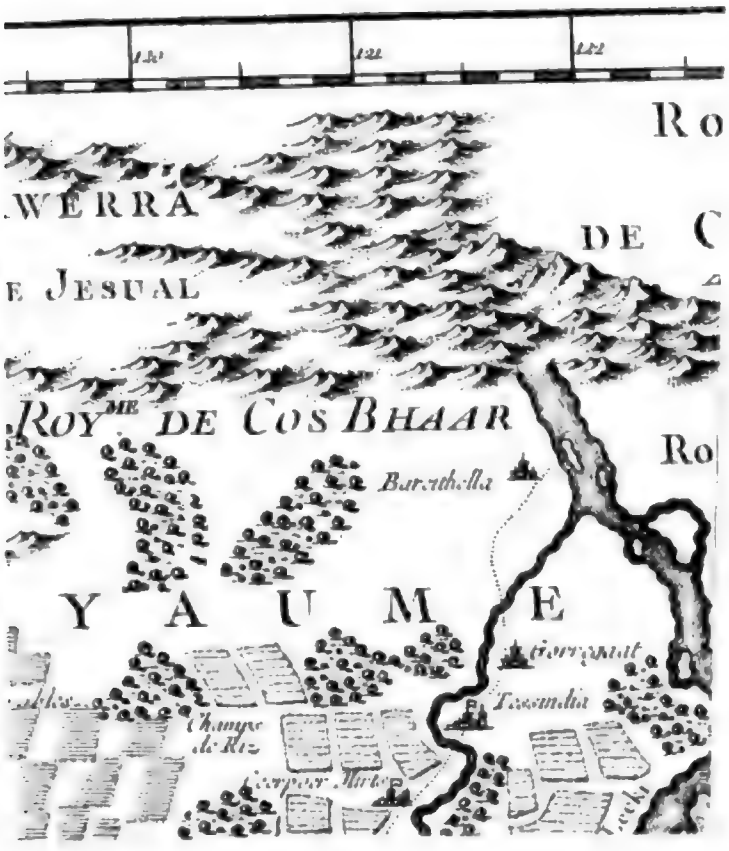

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

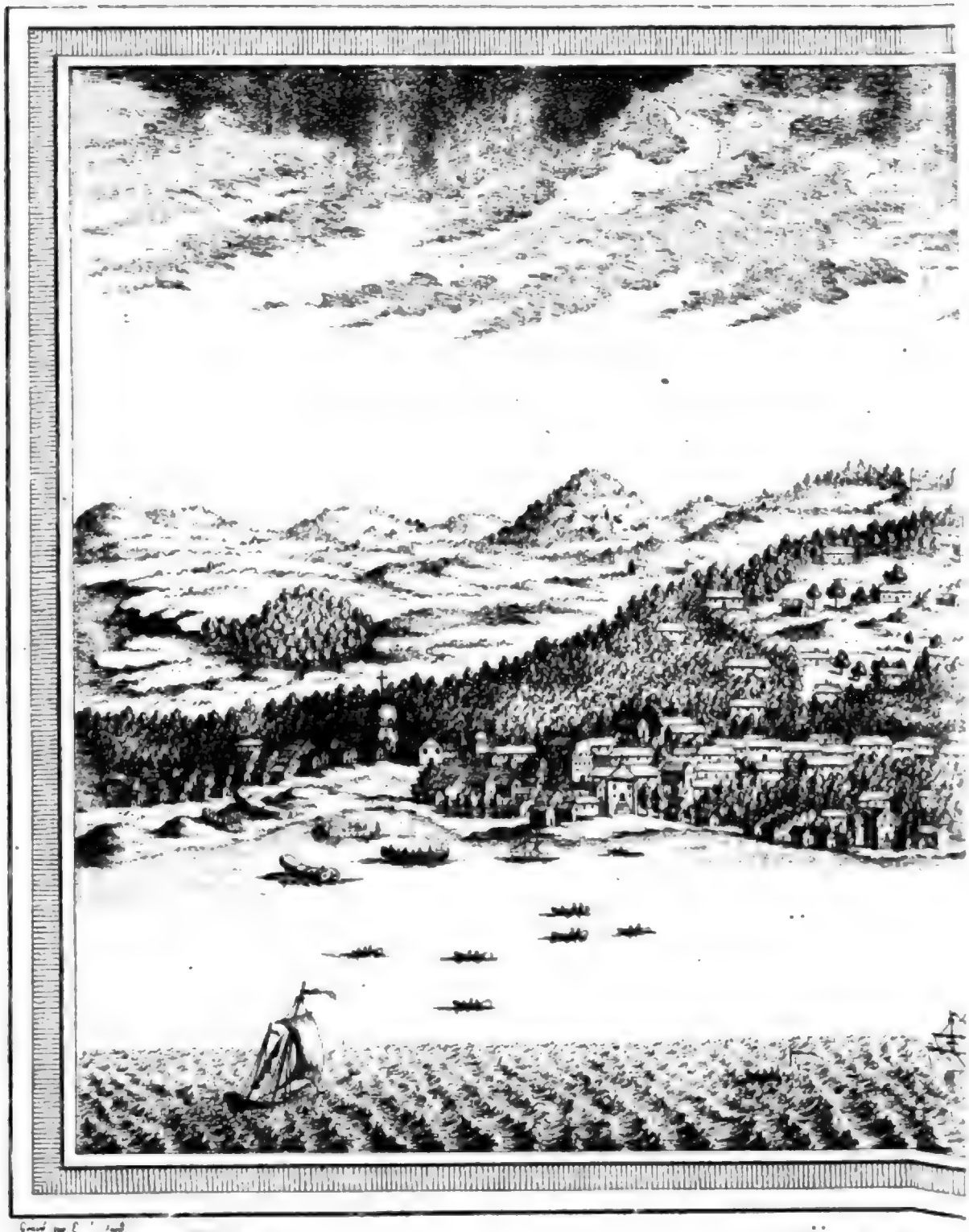

Suppl. au Tom. IX. N.° 9.

VÜE DE D

DABUL.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

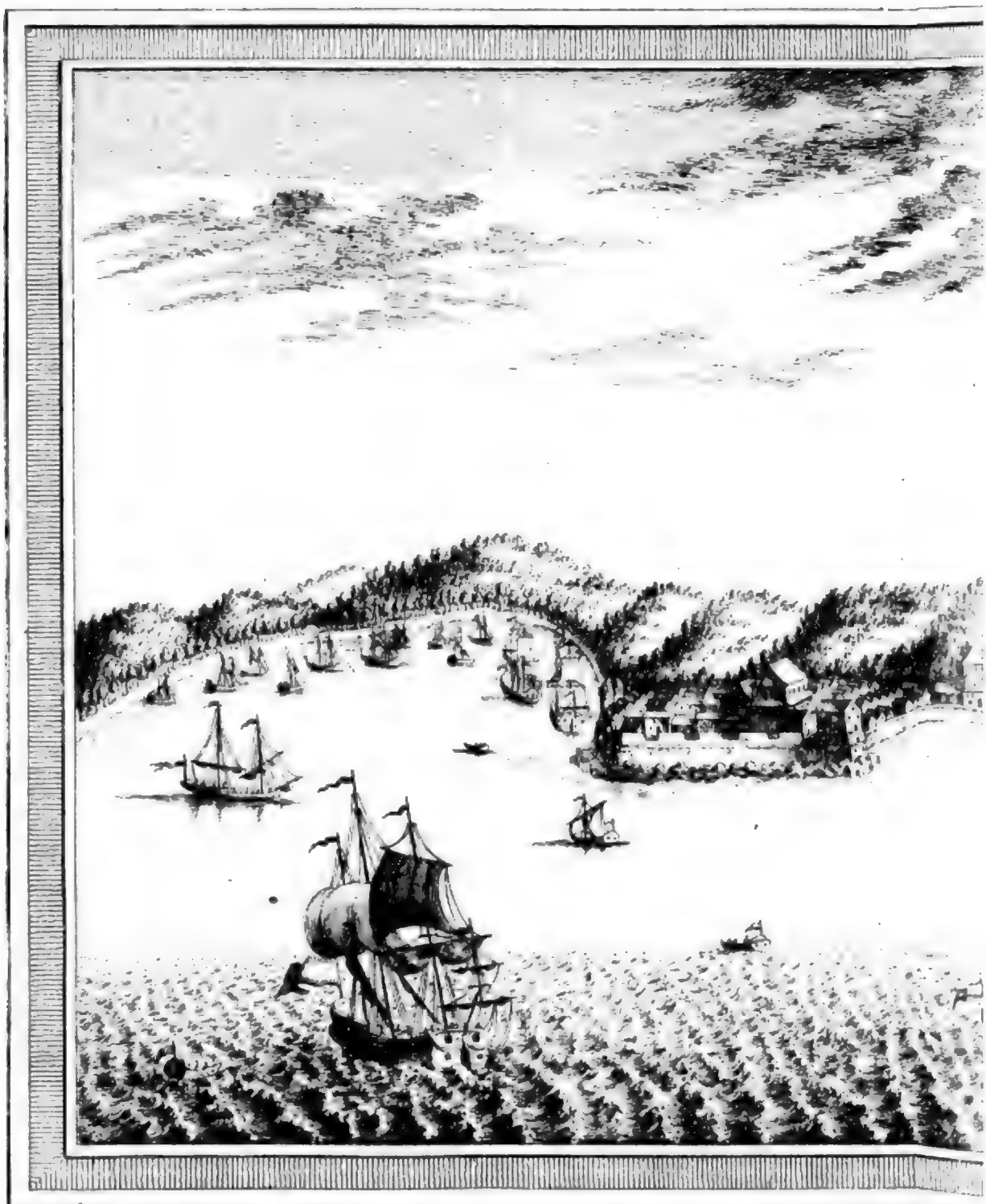

Suppl. au Tome IX. N.° 12.

VUE DE CANA

Digitized by Google

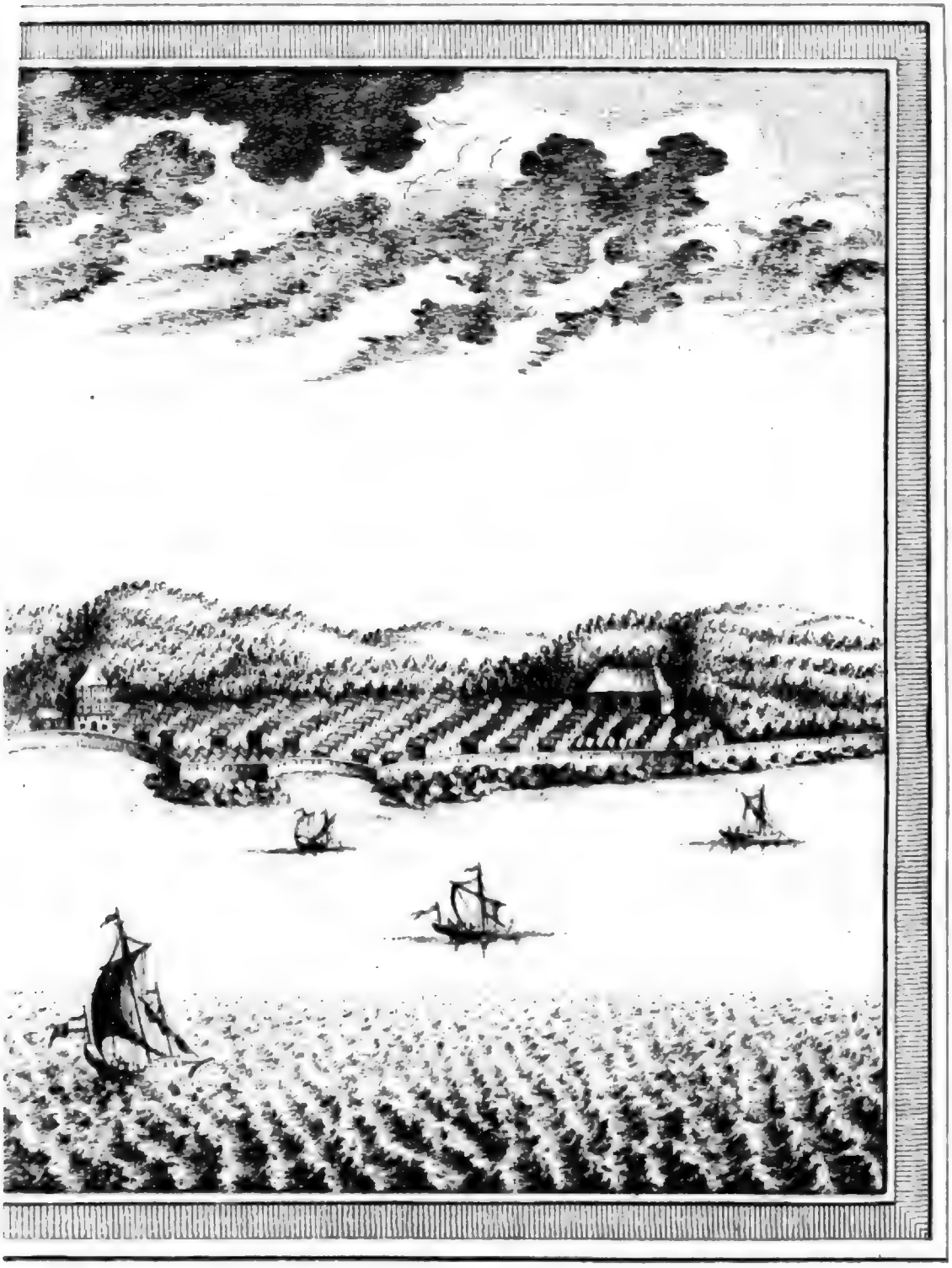

INANOR .

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

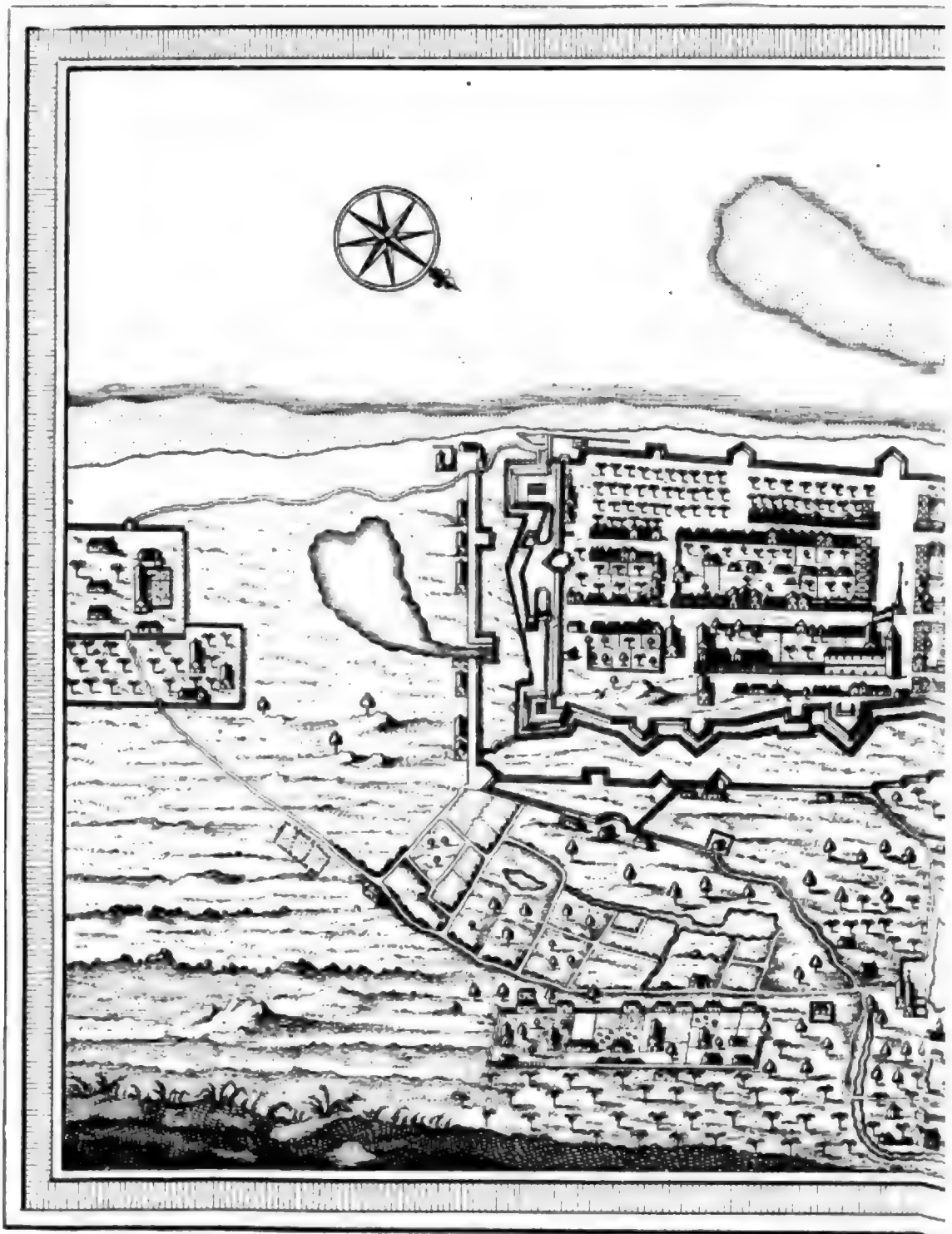

Suppl. au Tome IX. N°. 13.

PLAN DE LA VILL

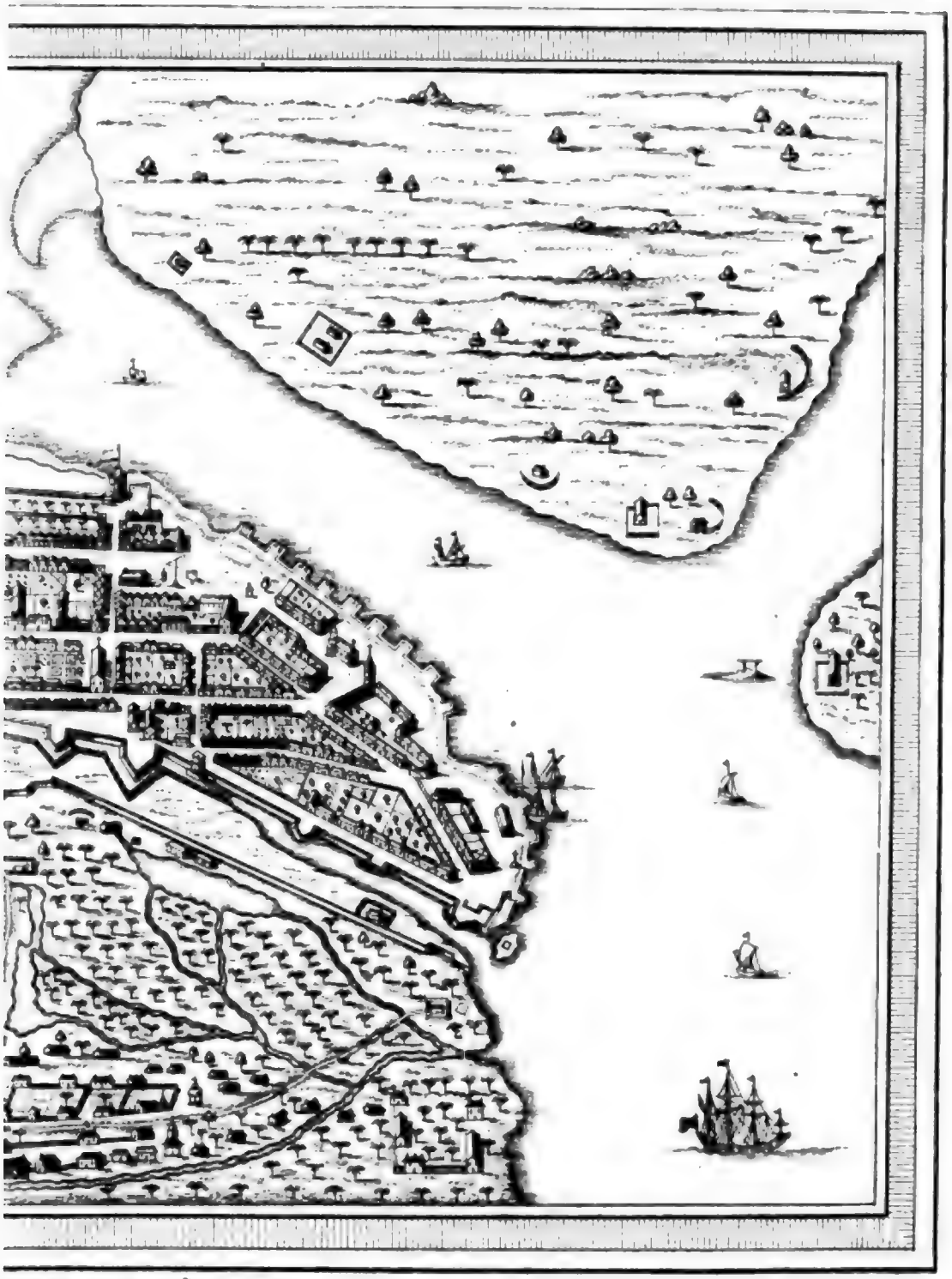

LLE DE COCHIN

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Suppl. au Tome X N.° 19.

RUINES DE S.T THOMÉ

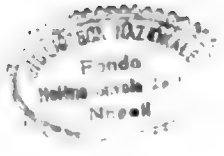

Fondo

Suppl. au Tome IX. N.° 12.

VUE DE CA.

E CANANOR .

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

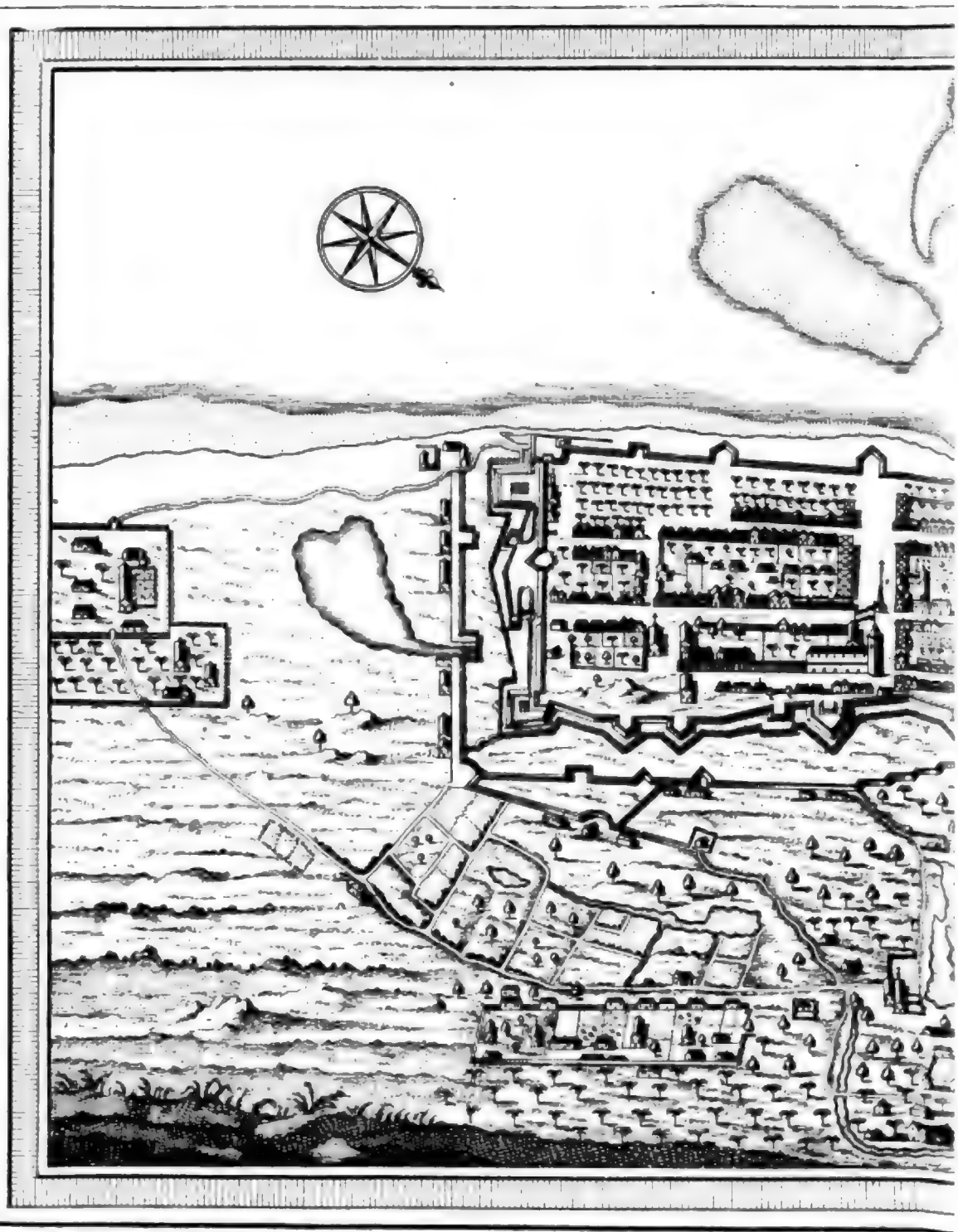

Suppl. au Tome IX. N°. 13.

PLAN DE LA VIL

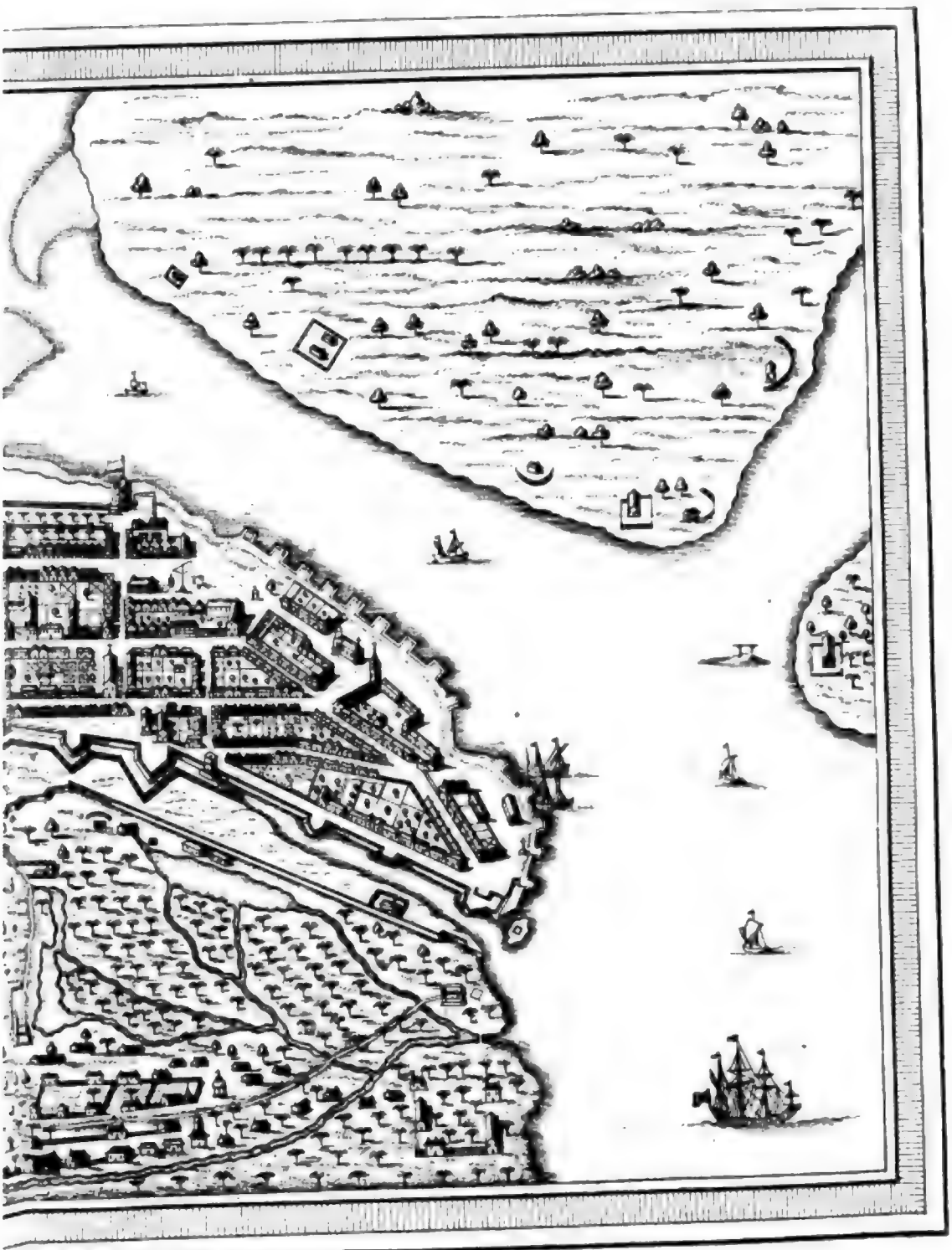

VILLE DE COCHIN

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

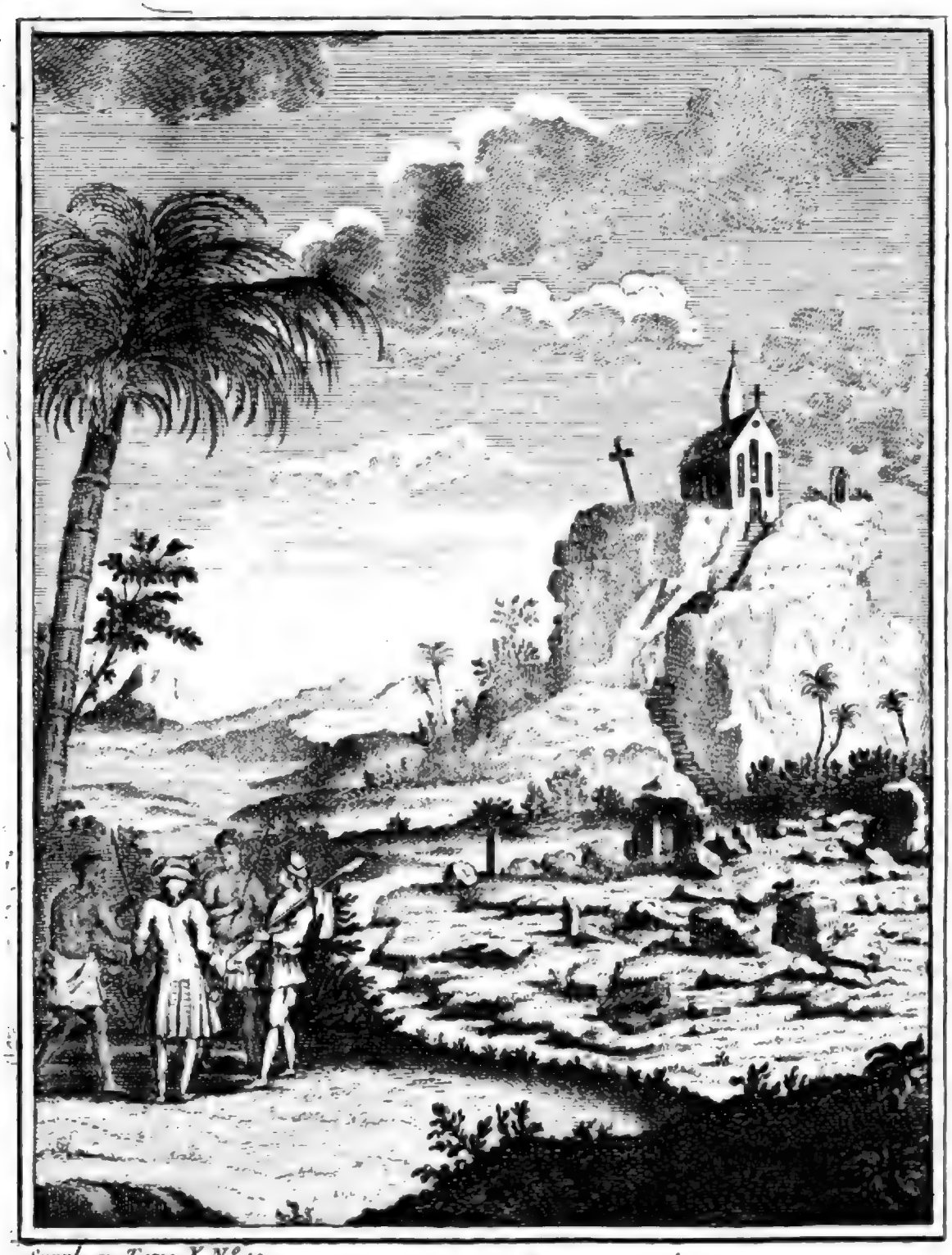

Suppl. au Tome X. N.° 19.

RUINES DE S.T THOME

Fondo
Napoli

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

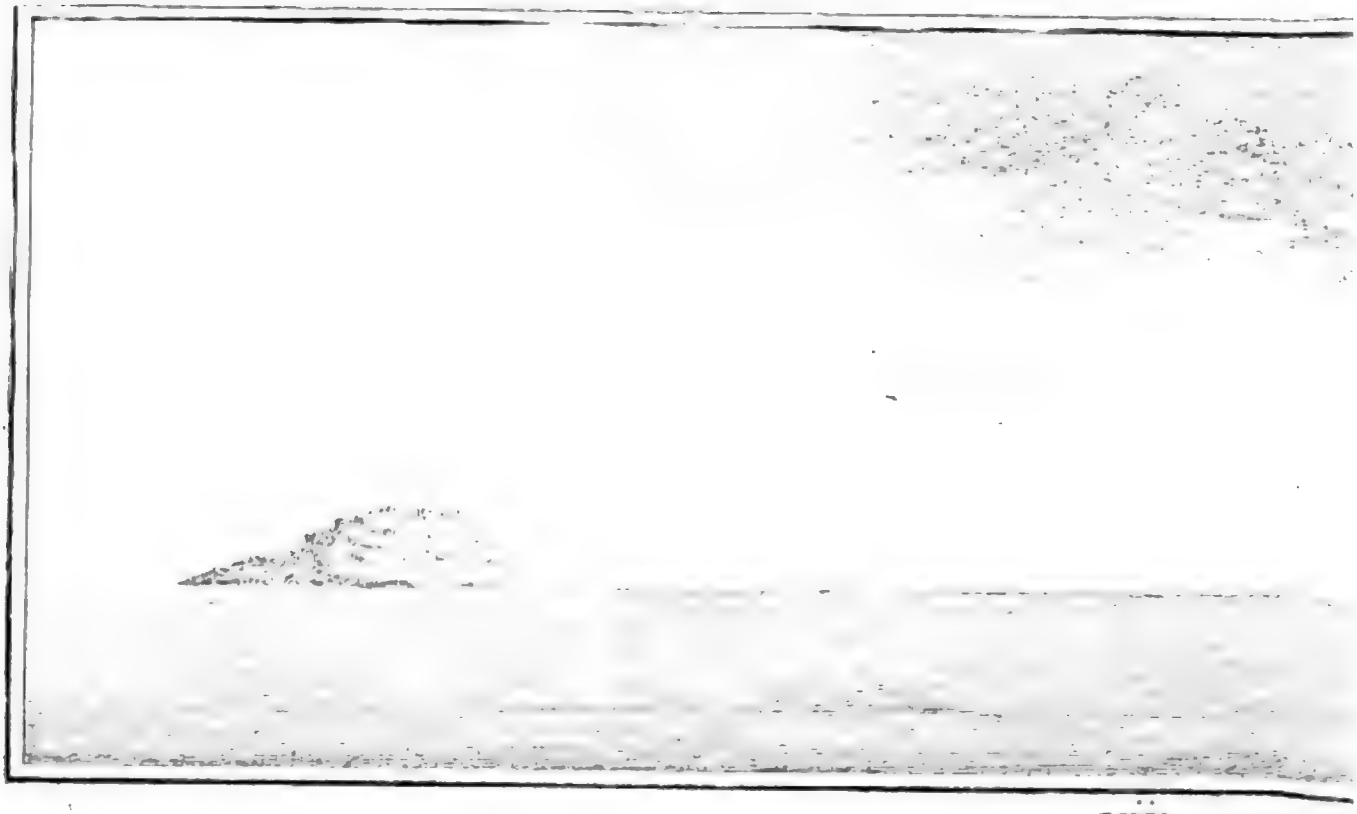

VÜE DES DEI

Suppl. au Tome X. N° 20.

VÜE DE LA COSTE

DEUX ISLES DES LARRONS

TE DU NORD OUEST DE SAYP

BIBLIOTECA NACIONAL
Fondo

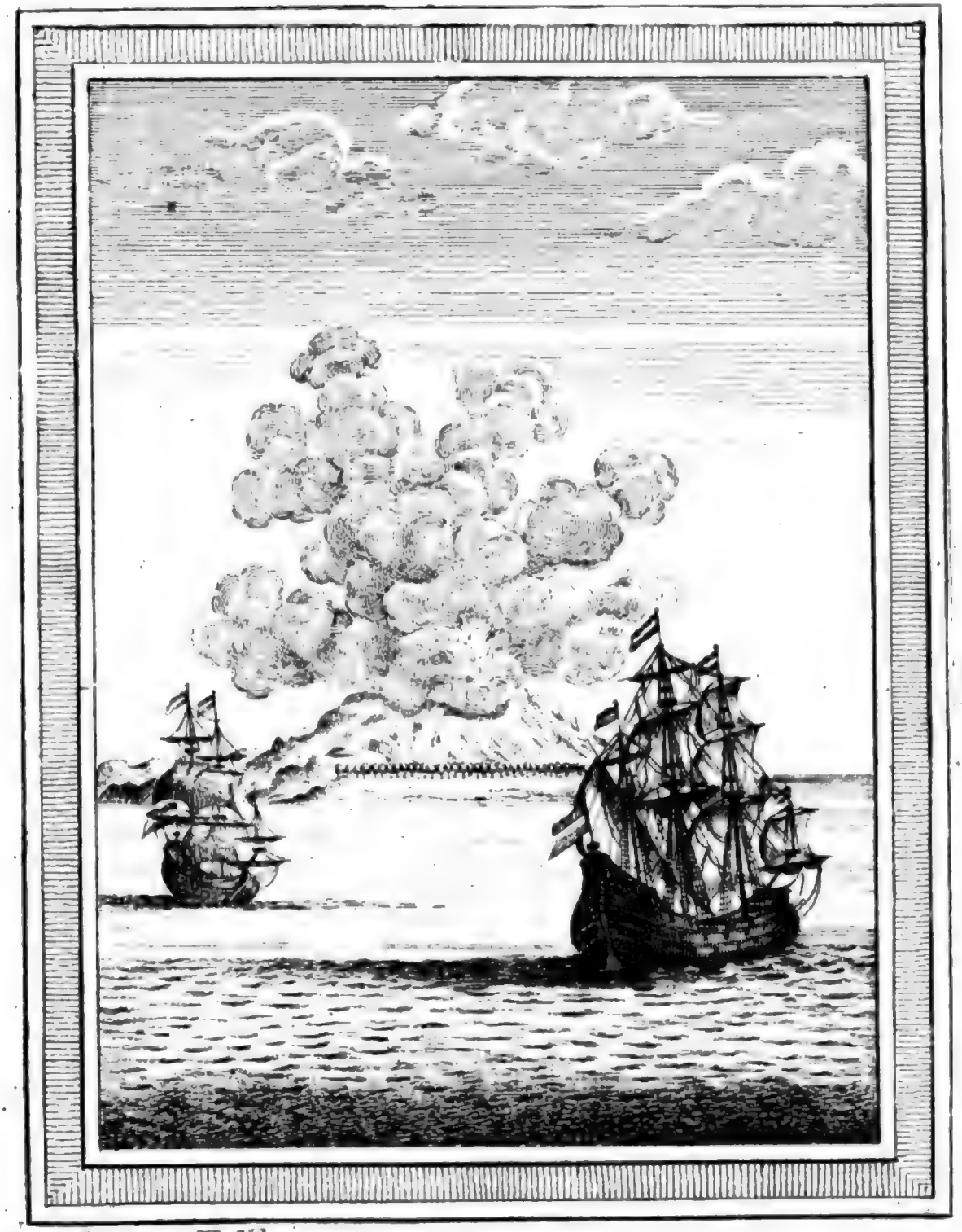

Suppl. au Tome XI. N.° 21.

ISLE BRULANTE.

Fondo
Napoli

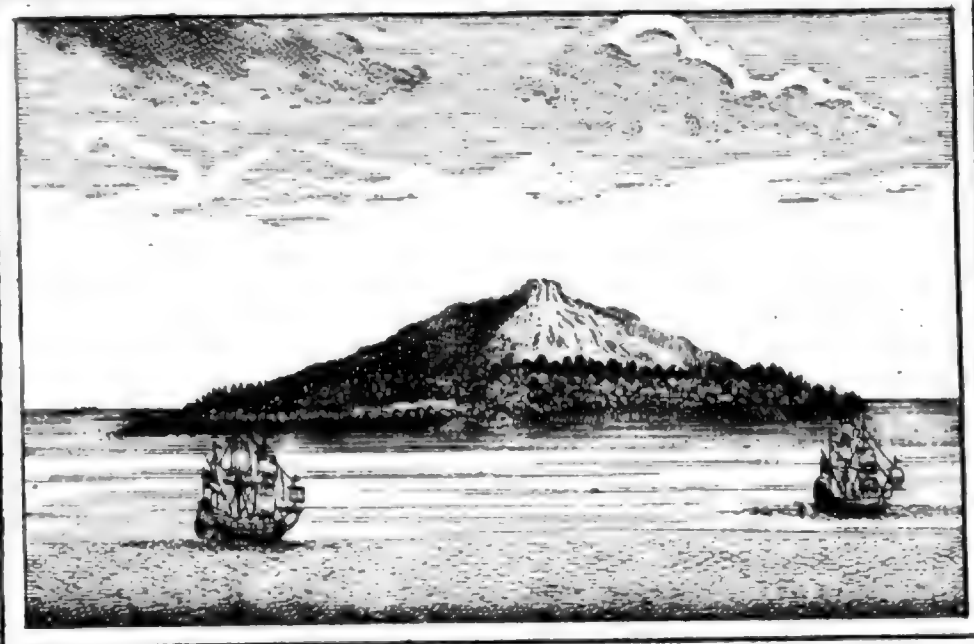

ISLE D' AMSTERDAM

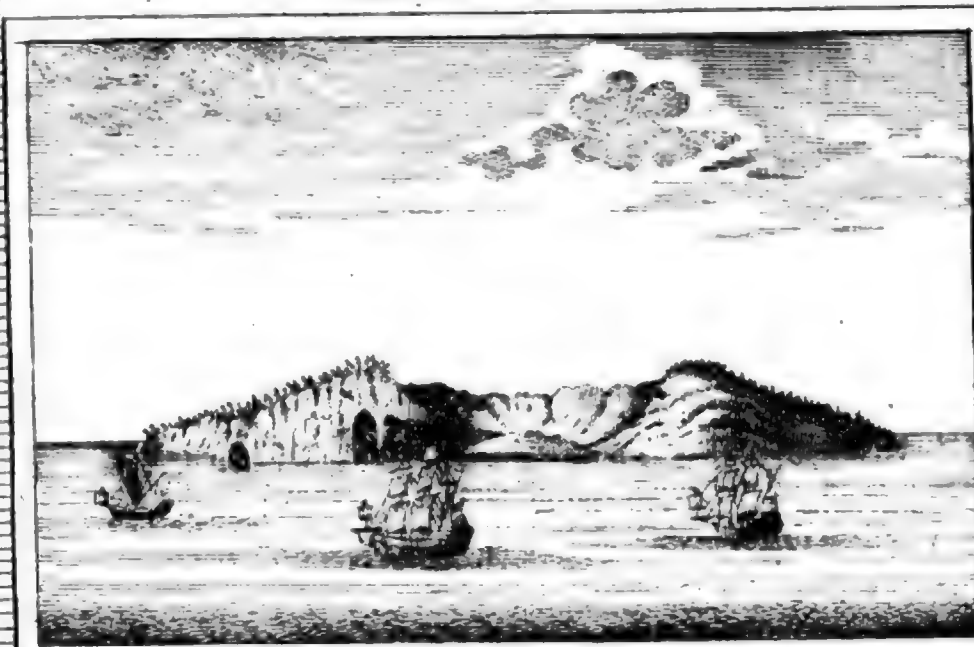

Suppl. au Tome XI. N.° 22.

ISLE S.T PAUL

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Matteo Renato Imbriani
Napoli

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Digitized by Google

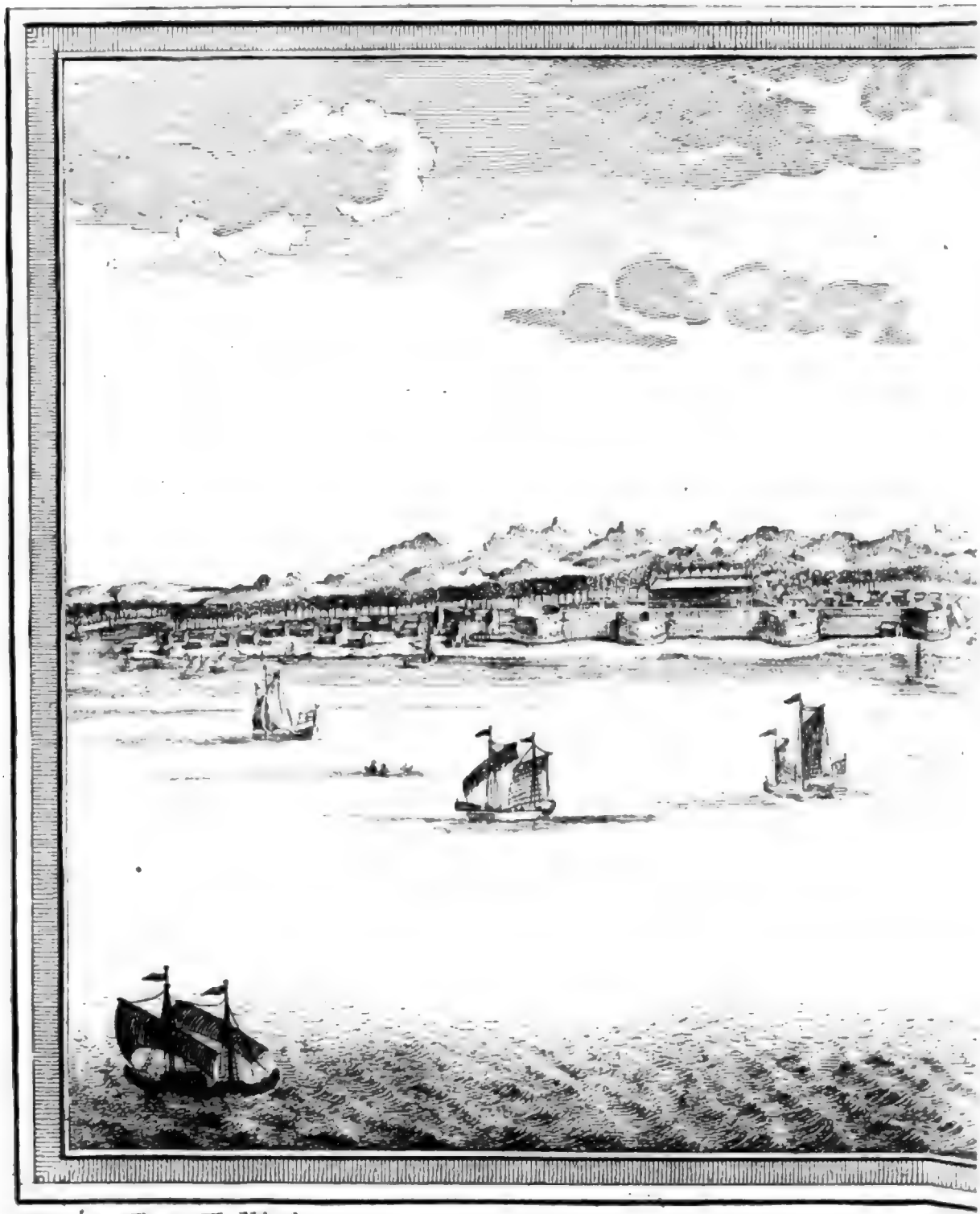

Suppl. au Tome XI. N° 23.

VUE DE SA

SAMBOUPO.

Fondo
Matteo Strada
Napoli

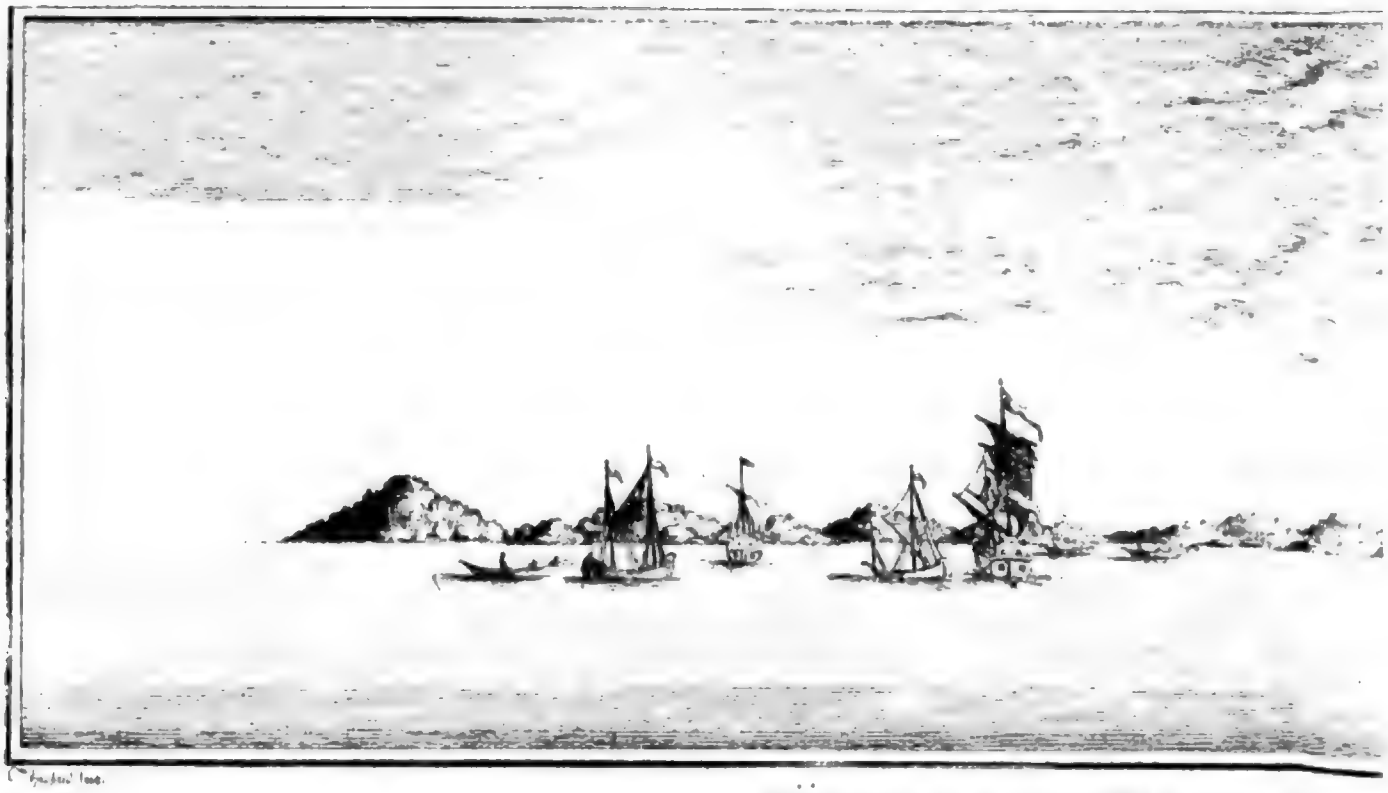

VÜE DE LA POINTE DU NORD

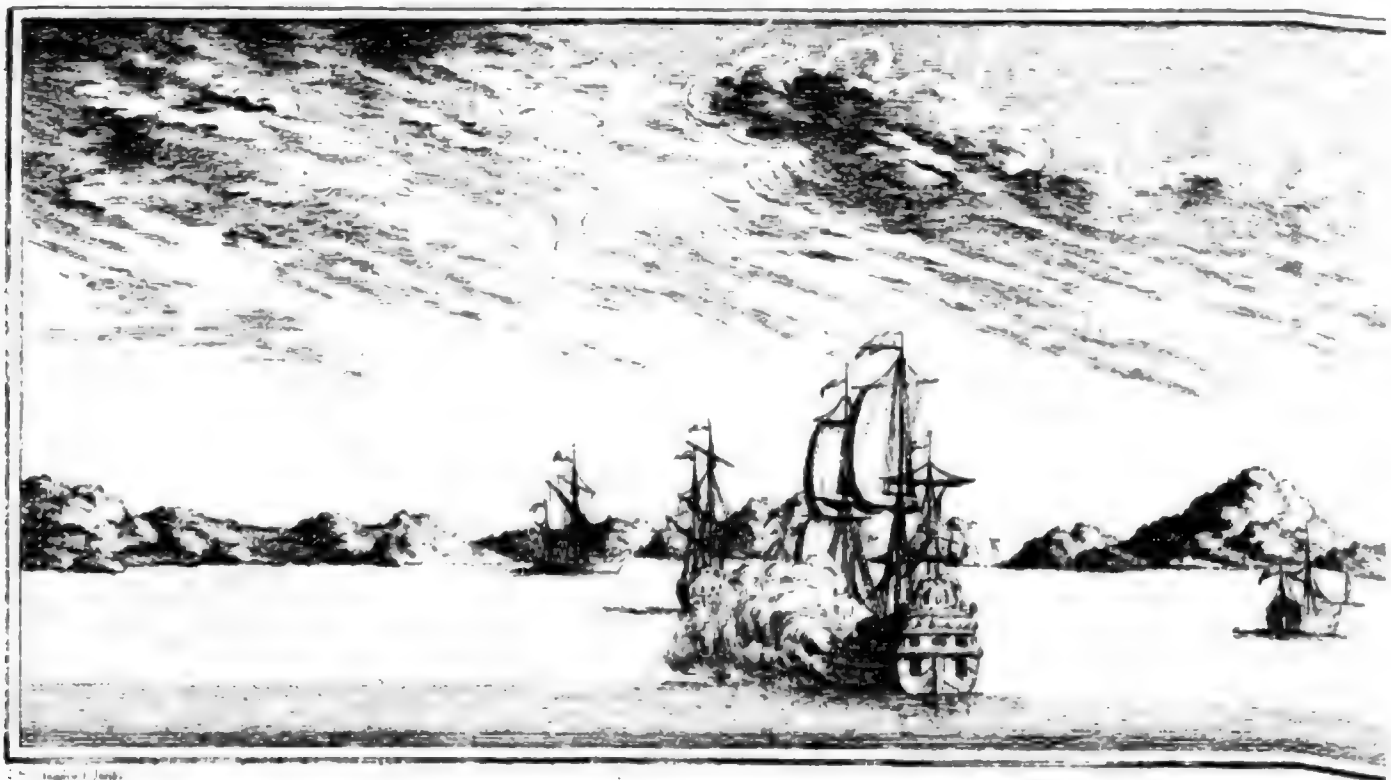

Suppl. au Tome XI. N.° 24

VÜE DE L'ENTRÉE S

'ORD EST DE L ISLE S^TE. CATI

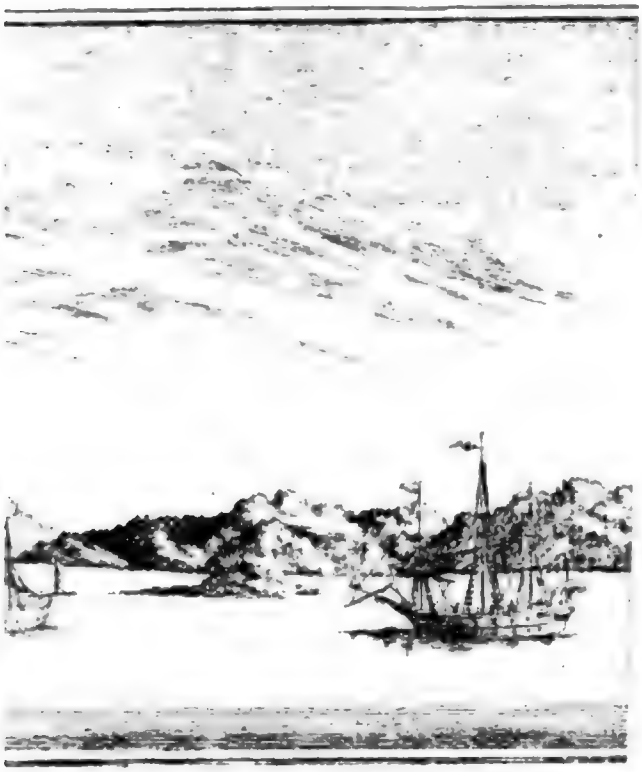

'E SEPTENTRIONALE DU PO

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Suppl. a

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Helmut Sorella Amelia
Napoli

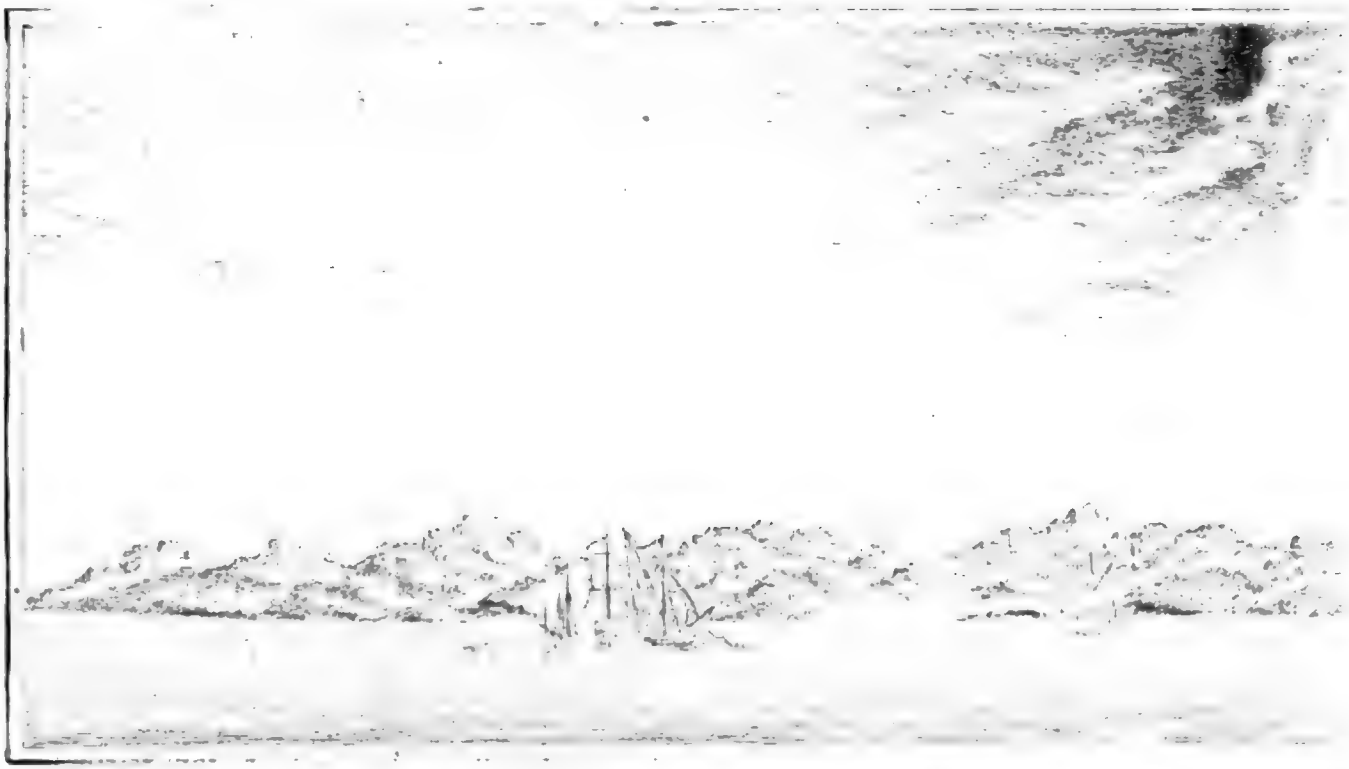

VUE DE L'ENTRÉE DE

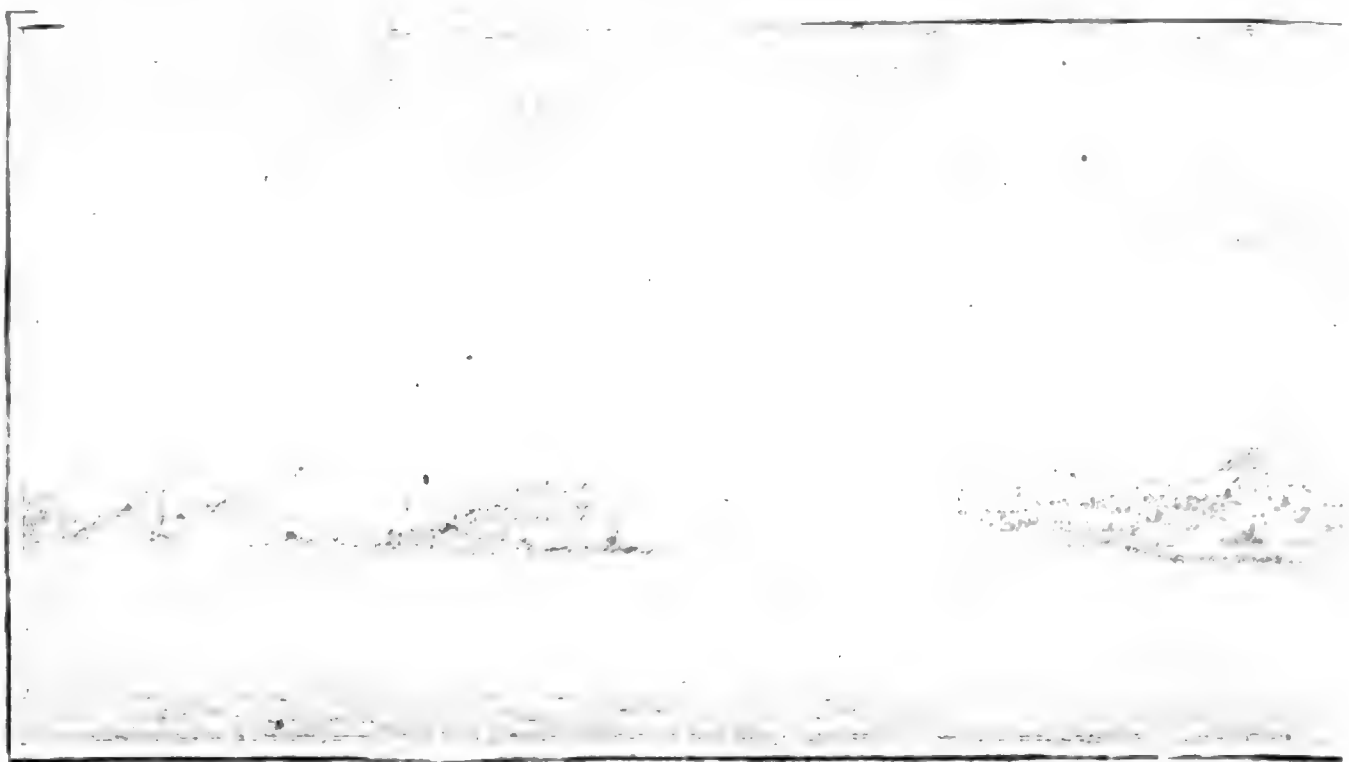

Suppl. au Tome XII. N° 26.

VUE DE L'ENTI

E DE CHEQUETAN ou SEGUAT.

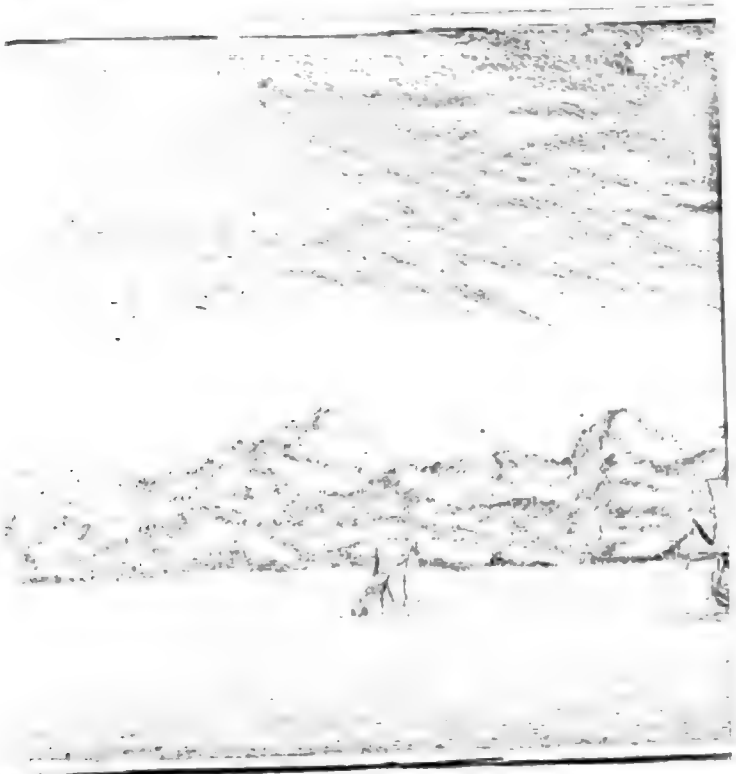

'ENTRÉE DU PORT D'ACAPULCO

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Matteo Schiola Asselta
Napoli

VÜE DU COSTÉ DU

Suppl. au Tome XII. N° 27.

VÜE DU

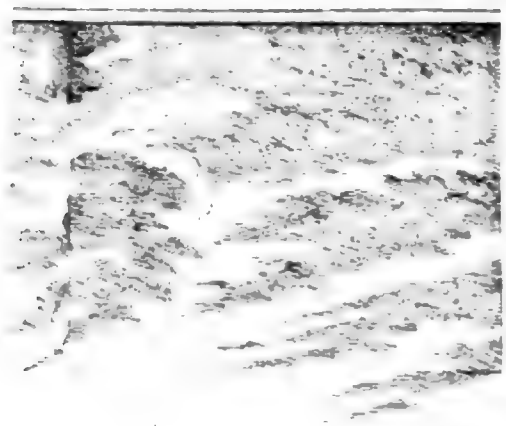

STEAU SUD OUEST DE L'

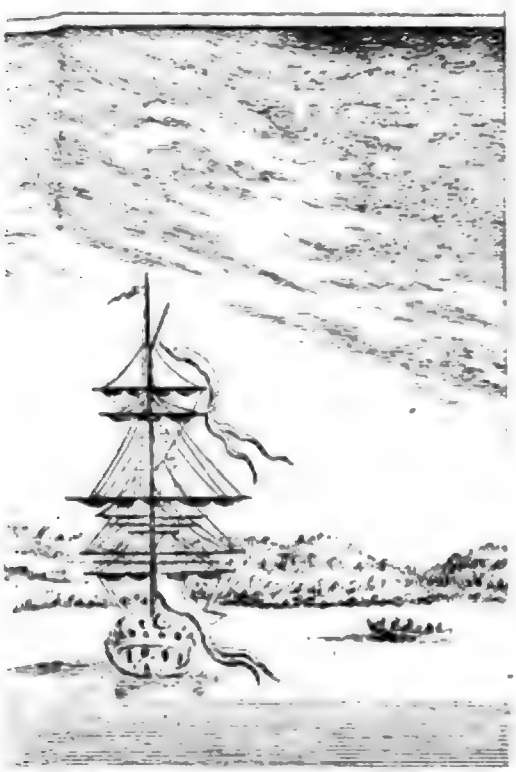

E DE LA RADE DE TIN.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Palmo Savio Ando
Napoli

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Palmo Savio Ando
Napoli

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

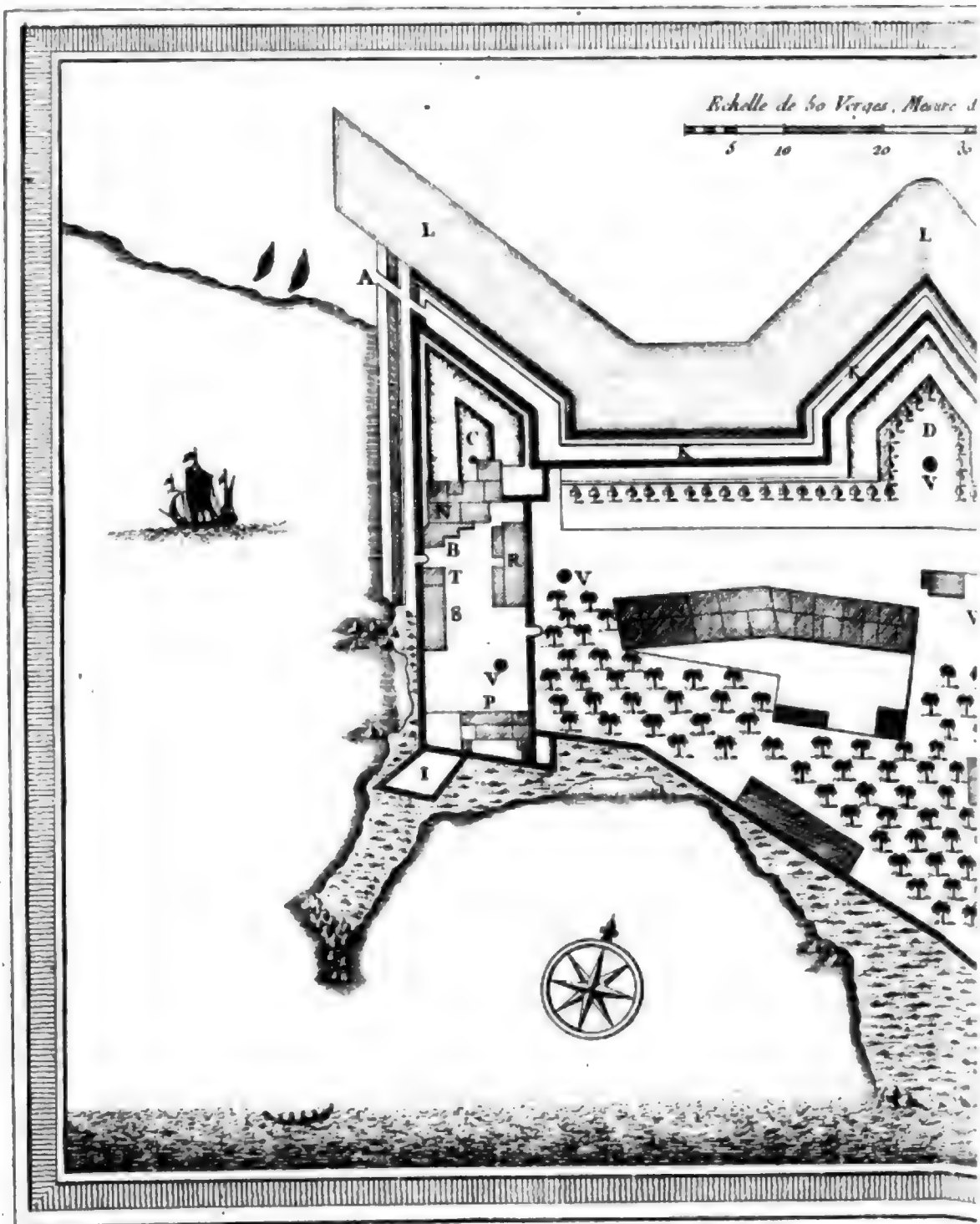

Premier Volume des Supplémens N°. 1.

PLAN DE LA FORTERE

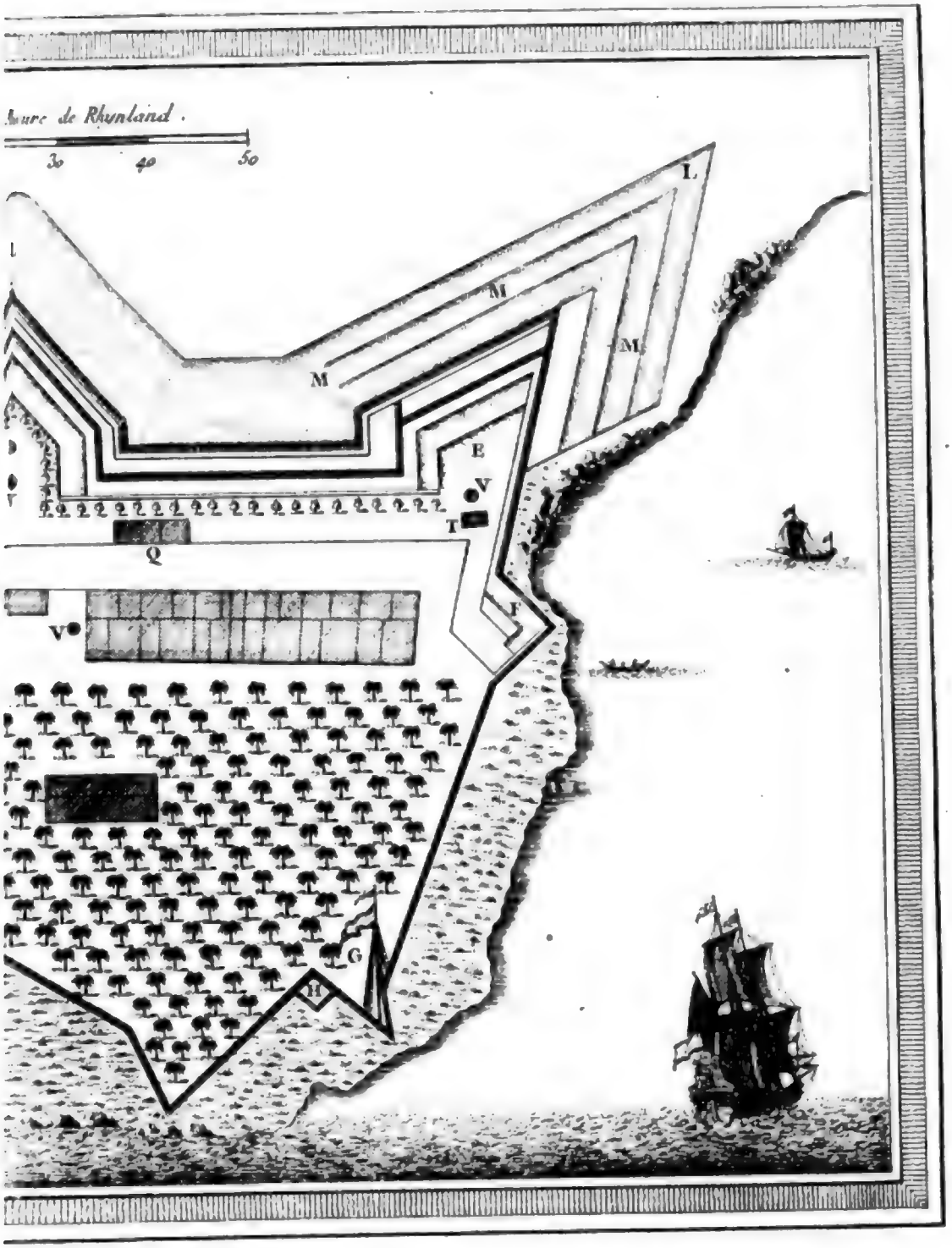

RESSE DE COYLAN

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

BIBLIOTECA
Fondo
Napoli

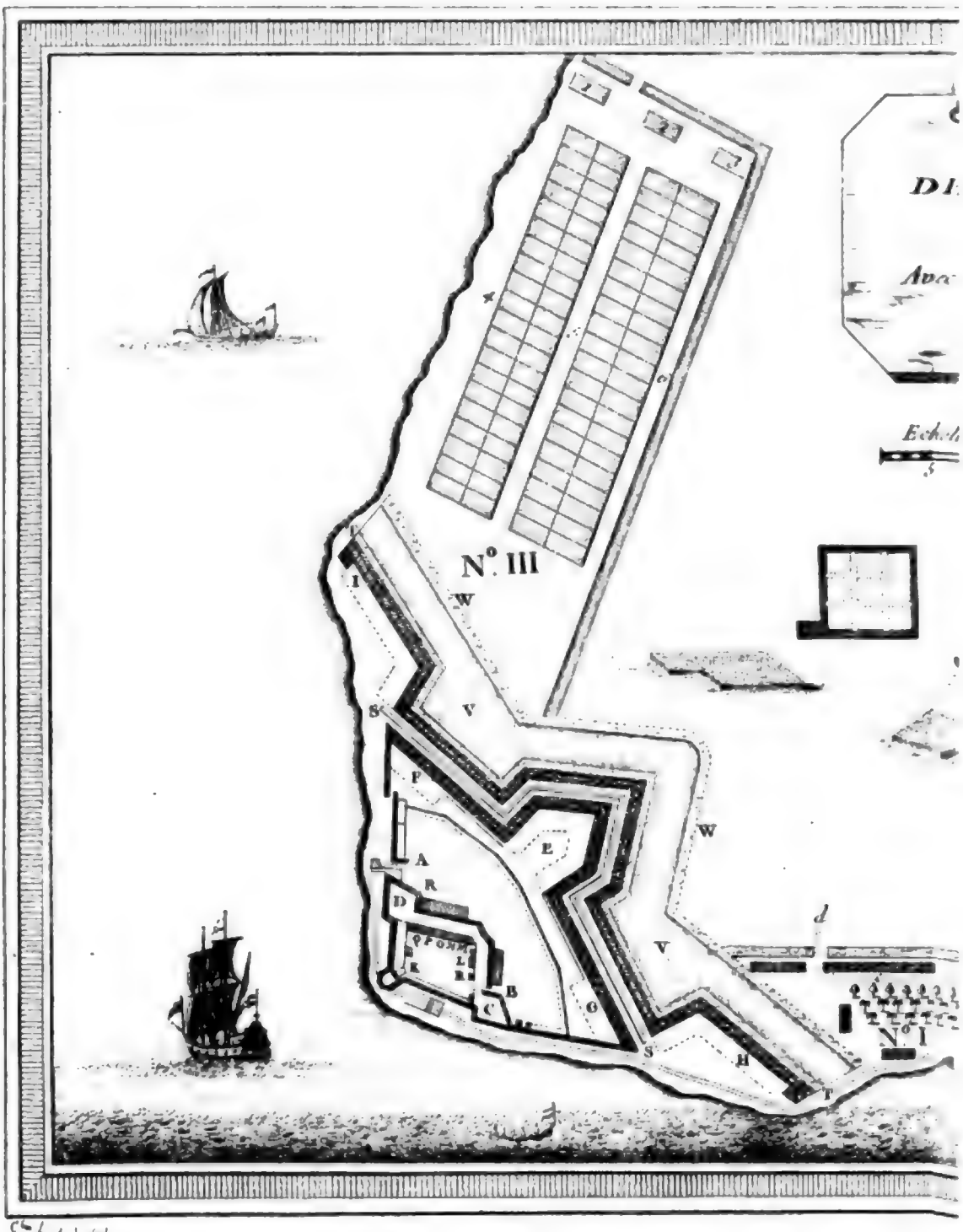

Premier Volume des Supplémens N° II .

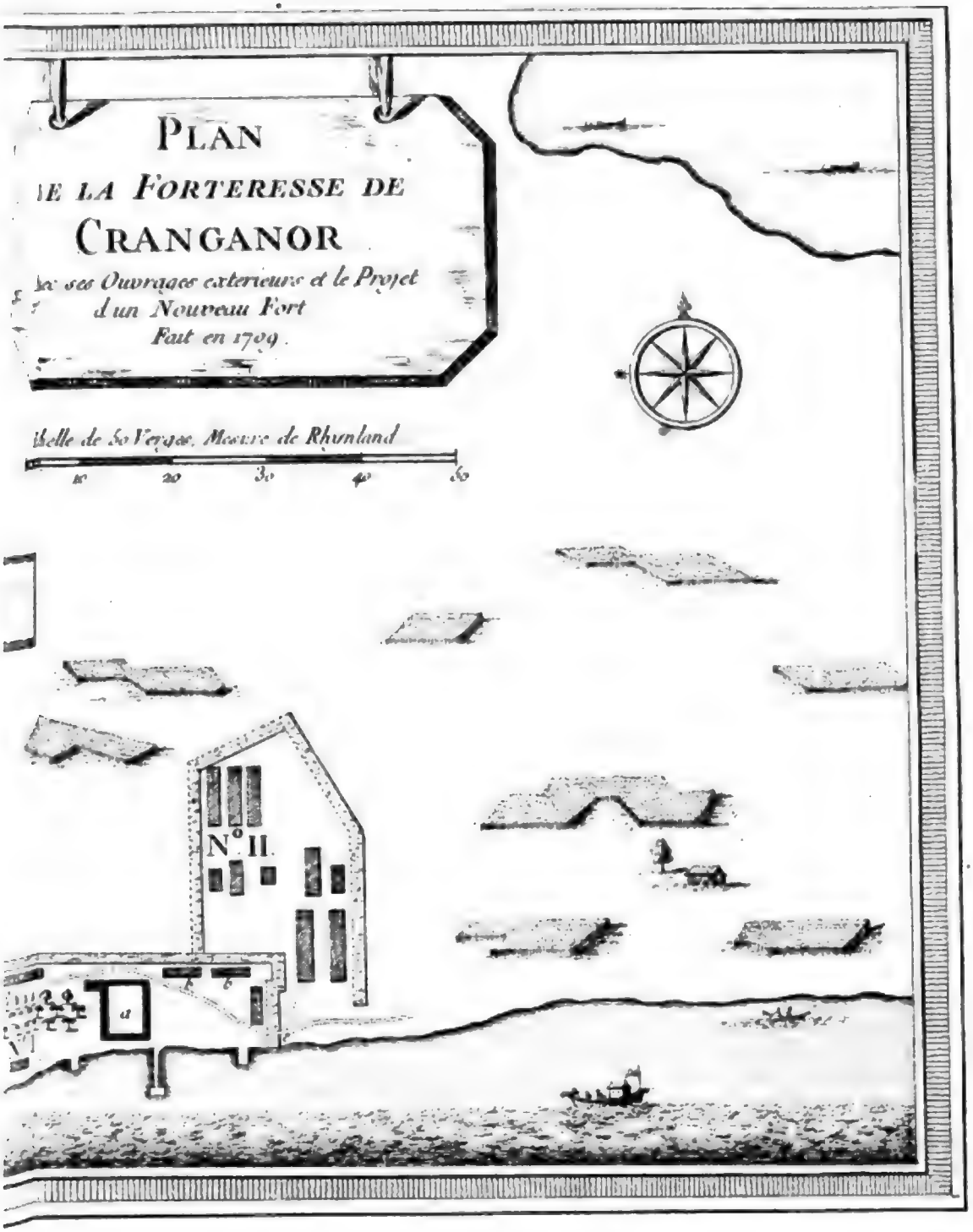
PLAN
DE LA FORTERESSE DE
CRANGANOR
avec ses Ouvrages exterieurs et le Projet
d'un Nouveau Fort
Fait en 1709.
Echelle de 60 Verges, Mesure de Rhinland
10
20
30
40
60
N° II.
a

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Fondo

Digitized by Google

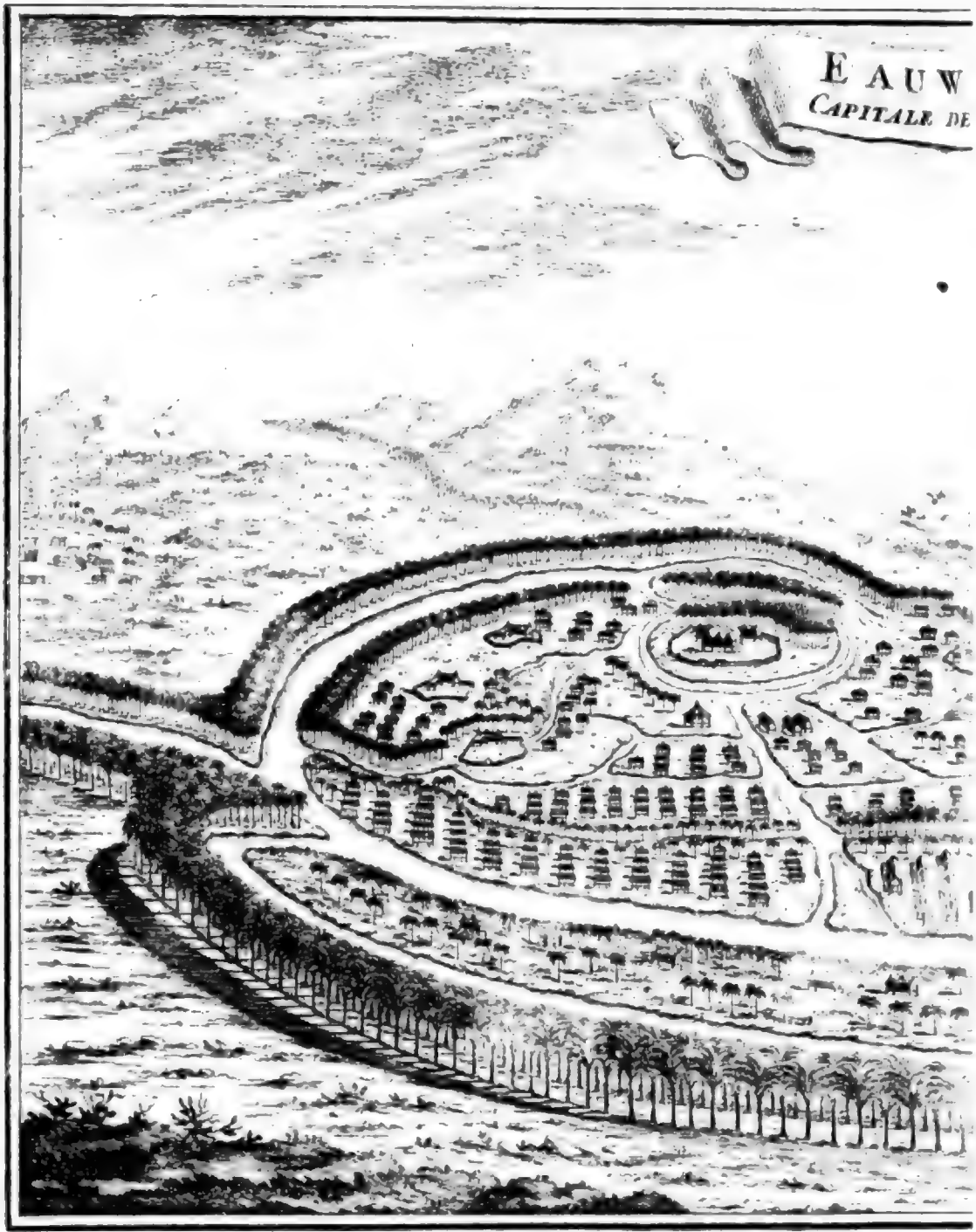

Premier Volume des Supplemens N.° III.

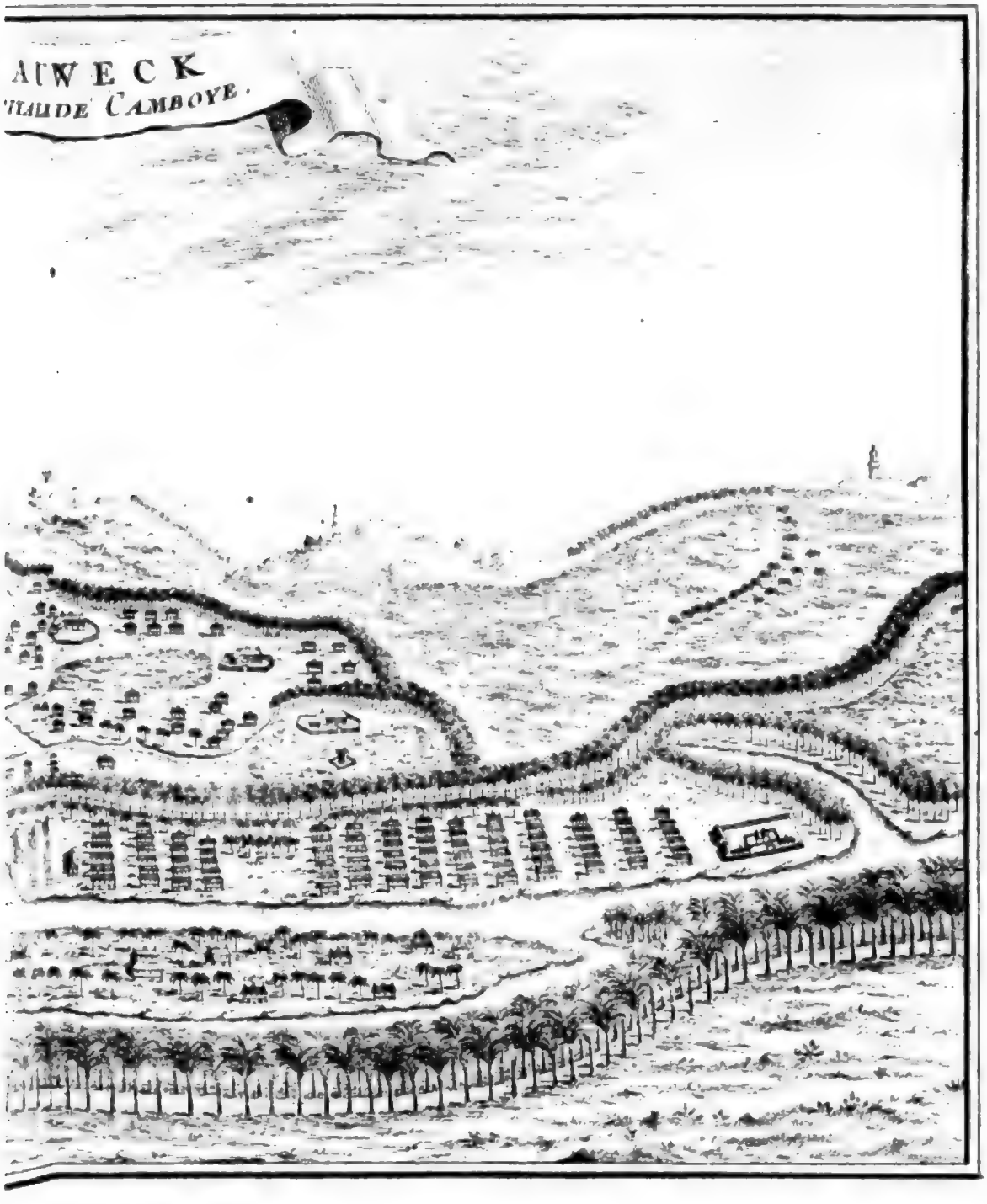
AIW E C K
ILLE DE CAMBOYE.

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

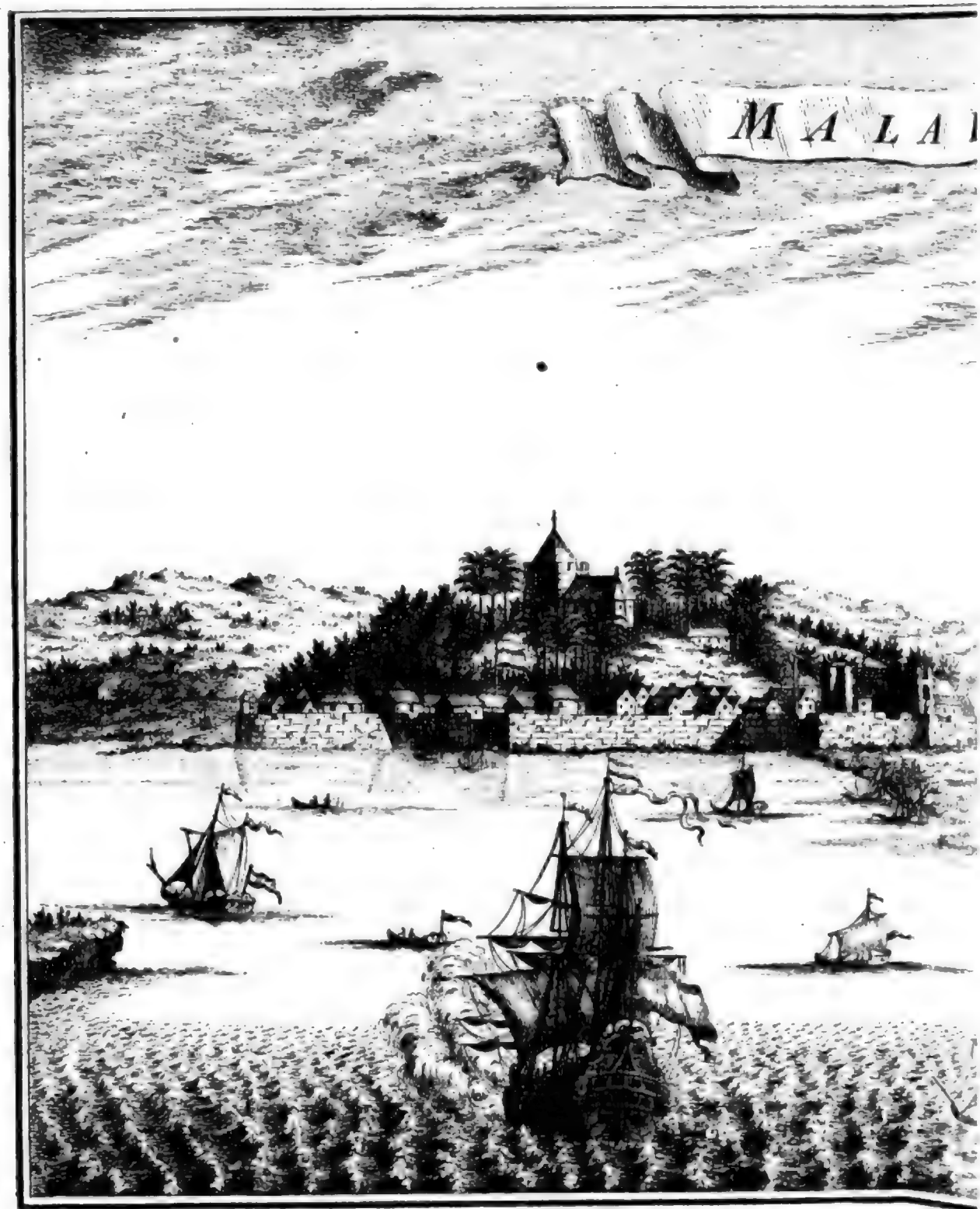

Premier Volume des Supplemens N.° IV

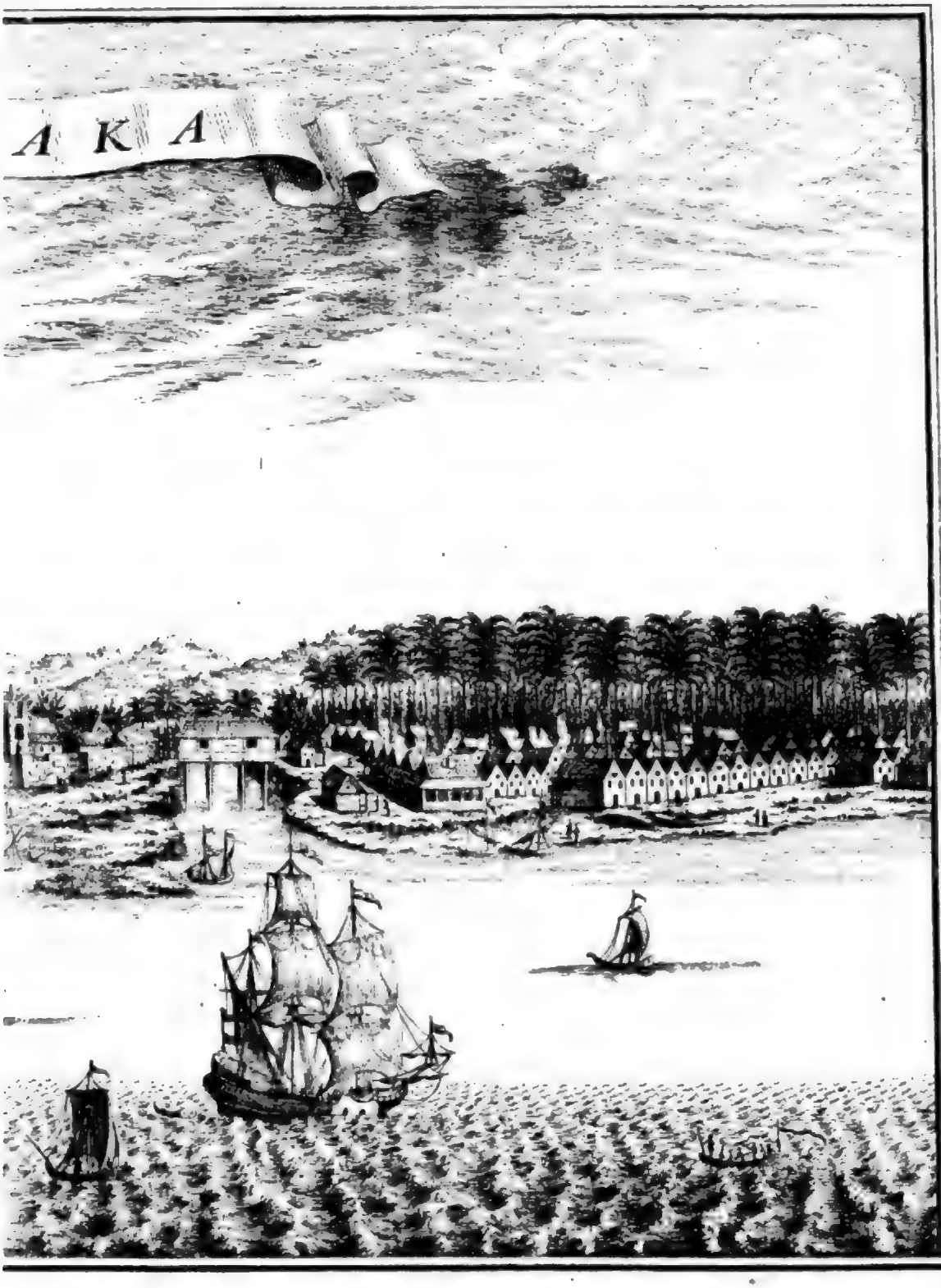
A K A

BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Napoli

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google